

Les armes et la toge

Jean-Charles Jauffret

▶ **To cite this version:**

Jean-Charles Jauffret (Dir.). Les armes et la toge. Presses universitaires de la Méditerranée, 703 p., 1997, 2-901660-13-4. ⟨hal-03411772⟩

HAL Id: hal-03411772

https://hal.science/hal-03411772v1

Submitted on 2 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

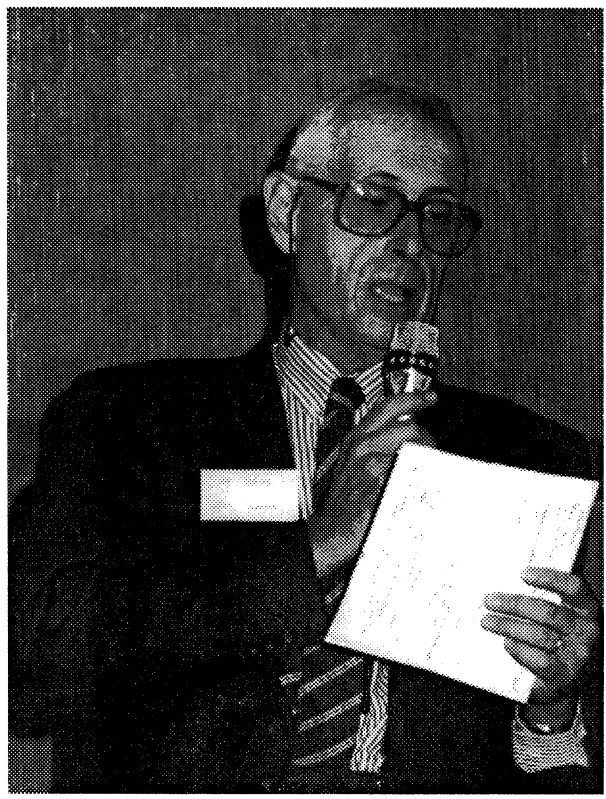
Les Armes et la Toge

Mélanges offerts à
André Martel

préparés sous la direction de
Jean-Charles Jauffret

Centre d'Histoire Militaire et d'Études de Défense Nationale de Montpellier

1997



André Martel

LA CARRIÈRE DU PROFESSEUR ANDRÉ MARTEL

Jules MAURIN
Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III
Directeur de l'UMR 5609 du CNRS (États-Sociétés-Idéologies-Défense)
Directeur scientifique du CHMEDN de Montpellier
Président honoraire de l'Université Paul Valéry

André Martel arriva à l'automne 1967 à la faculté des lettres de l'université de Montpellier comme maître de conférences. J'étais alors professeur de lycée mais n'avais pas quitté pour autant l'horizon de l'Université. Et c'est tout naturellement que le professeur Robert Laurent qui avait alors en charge la section d'histoire contemporaine qui commençait à s'étoffer – elle comptait cinq enseignants[1] – me le fit rencontrer. Je me souviens très bien de cet homme jeune, grand, svelte, à l'allure décidée, rencontré pour la première fois au deuxième étage du bâtiment B où la plupart des enseignants d'histoire avaient – et ont encore – leurs bureaux. Il avait été recruté pour enseigner l'histoire des relations internationales car, jusqu'alors, la section ne comptait que des spécialistes d'histoire économique et sociale, d'histoire politique et d'histoire religieuse. André Martel avait en effet soutenu en Sorbonne, en 1966, une thèse d'État sur *Les Confins saharo-tripolitains de la Tunisie : 1881-1911*[2], avec la mention Très Honorable, thèse qu'il avait préparée sous la direction du doyen Pierre Renouvin, le grand spécialiste français des relations internationales. Il avait déjà une solide expérience de l'enseignement et de la recherche.

Sa carrière d'enseignant débute très tôt, à vingt ans, en 1950, dès qu'il est titulaire de la licence d'histoire, obtenue en 1949 à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence. Mais il entre par la petite porte, comme maître auxiliaire, « délégué » comme on disait, d'abord au lycée de Hyères (1950-1951) puis à celui d'Aix-en-Provence (1951-1952). Préalablement, il avait su mener à bien ses études supérieures tout en assurant des fonctions de surveillant d'externat à l'École normale d'instituteurs d'abord, puis à Antibes. Cet engagement précoce dans la vie professionnelle ne l'empêche nullement d'être reçu à vingt-deux ans à l'agrégation d'histoire, en 1952. Après deux ans de service militaire il demande à être affecté en Tunisie. Le voici donc pendant trois ans (1954-1957) au collège Sadiki de Tunis, puis pendant deux ans (1957-1959) à l'Institut des hautes études de la capitale tunisienne. Un détachement de trois ans au CNRS (1959-1962) lui permet non seulement de fixer les contours de sa thèse, mais aussi d'avancer suffisamment dans ses recherches pour être nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Tunis où il enseigne de 1962 à 1967. Il quitte alors, doctorat ès lettres en poche, Tunis pour Montpellier, où désormais sa carrière se déroule rapidement.

Professeur titulaire de chaire dès 1969, il mène de front de multiples activités d'enseignement, de recherche et d'administration. Pendant de

1 Un professeur, un maître de conférences et trois assistants.
2 Deux volumes, PUF, 1966.

nombreuses années, il enseigne tout à la fois en premier et second cycles et prend toute sa place dans les cours de CAPES et d'agrégation. Il fait cours, cours magistral s'entend, aussi bien aux étudiants de première année que des concours. En licence, il crée l'enseignement des relations internationales et d'histoire militaire et met très tôt en place un diplôme d'université d'histoire militaire composé de certificats, puis de quatre unités de valeur qui rentrent, par choix de l'étudiant, dans sa licence.

Pendant vingt ans, de 1967 à 1988, André Martel a contribué à former des cohortes d'étudiants de plus en plus nombreuses et à leur donner le goût de l'approche internationale des questions historiques. Bien sûr, le champ méditerranéen est toujours dans ses préoccupations mais, bien au-delà, André Martel initie ses étudiants à tous les aspects des relations internationales des XIXe et XXe siècles. Tous les deux ans, le programme de licence change et André Martel explore aussi bien les relations internationales de 1871 à 1914, la « Question d'Orient » qu'il évoque souvent jusque dans ses racines lointaines, les rapports Est-Ouest postérieurs à la Seconde Guerre mondiale, la colonisation et la décolonisation et s'aventure de plus en plus jusqu'aux temps présents sans jamais cependant oublier les origines.

C'est qu'André Martel n'a jamais cessé de confronter l'histoire aux autres disciplines probablement parce que, parallèlement à son enseignement d'histoire contemporaine à l'université Paul Valéry, il enseigne aussi à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence où dès 1970, à la demande du professeur Pierre Guiral, il donne un cours sur l'histoire militaire et l'histoire de la défense[3]. C'est bien l'histoire militaire et de la défense nationale qui le passionne, aussi bien l'armée, comme institution au service d'un État souverain, comme instrument des relations internationales que les hommes qui la composent et surtout la commandent. Dès lors son enseignement est marqué par le fait militaire. Et c'est au titre d'historien militaire qu'il intervient au profit des Écoles militaires de Coëtquidan, de l'École du commissariat de l'armée de terre de Montpellier, de l'École du commissariat de l'armée de l'air de Salon-de-Provence, de l'École d'administration de l'infanterie, et de l'École supérieure de guerre devenue Collège interarmées de défense.

L'histoire militaire au sens le plus large et l'histoire de la défense nationale, car pour lui la défense est d'abord celle d'une nation, occupent l'essentiel de son activité de recherche. Il crée, dès 1968, à Montpellier le *Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale* présidé successivement par le général (CR) Grollier, par le colonel Pierre Carles, docteur ès lettres, par le colonel Claude Hesse d'Alzon et aujourd'hui par le lieutenant-colonel Jean-Pierre Renaud. Bel exemple de longévité que celui-là ! Belle originalité aussi car le Centre associe universitaires et militaires, ces derniers le plus souvent du cadre de réserve. Belle précocité enfin. C'est pourquoi André Martel a pris toute sa place dans le renouveau de l'histoire militaire en France dans les années soixante-dix. Il a, de ce point de vue, été un pionnier, contribuant à renouveler l'approche historique sans jamais se laisser enfermer. Pour lui, tout est à prendre en considération : l'histoire-bataille, la géostratégie, les hommes qui

---

3 Cet enseignement à l'IEP d'Aix-en-Provence ne connaît qu'une interruption entre 1985 et 1987.

commandent, les forces matérielles (technologiques, économiques et financières) et morales – et donc spirituelles et idéologiques –, les alliances... Je ne connais pas un seul chercheur s'intéressant à ces questions qui n'ait trouvé auprès d'André Martel une oreille attentive et un conseil pratique et désintéressé, quelle que fut sa préoccupation.

Aussi bien le Centre d'histoire militaire devint-il un lieu de rencontre et d'échanges pour les chercheurs montpelliérains, pour ceux de la France entière, des grands pays européens de l'Ouest (Italie, Espagne, République Fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni) et de l'Est (République Démocratique Allemande, Roumanie) et du reste du monde, pays du Maghreb bien sûr (Tunisie, Algérie, Maroc), pays d'Afrique francophone et d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis). Ils furent nombreux à participer aux grands colloques du Centre, comme, par exemple, celui de 1974 sur le *Recrutement militaire* (cinquante intervenants), ou de 1981 sur les *Forces armées et systèmes d'alliances* (quatre-vingt-deux intervenants), manifestations suivies par près de deux cents personnes.

Songeant toujours aux « jeunes », André Martel sut leur ouvrir la voie vers les publications : soit en les incitant à participer à des colloques nationaux et internationaux ; soit en prenant ses responsabilités dans l'élaboration de tel ou tel numéro de revue comme la *Revue historique*, la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, la *Revue historique des Armées* – dont il devint membre du comité de rédaction –, la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, qu'animait Henri Michel et ensuite la *Revue d'histoire des conflits contemporains* – dont il est membre du comité de rédaction – ; soit en créant en 1981 la propre revue du Centre, *Histoire et Défense. Les Cahiers de Montpellier* et la collection *Études militaires*.

André Martel, au delà de ses propres quêtes, a su mettre en place des structures de recherche pérennes : les journées d'études trimestrielles du samedi, les huit conférences mensuelles du mardi aux Archives départementales de l'Hérault à destination d'un large public éclairé, curieux, intéressé et intéressant pour les chercheurs car composé en partie de témoins d'événements importants de notre histoire du XXe siècle, les rencontres annuelles franco-suisses, avec le Centre d'histoire et de prospective militaires de Pully-Lausanne. Surtout André Martel a créé et mis en place en 1979 la première unité associée du CNRS, ERA 779 : « Forces armées et institutions de défense » qu'il dirigea dix ans. Cette unité devenue une unité de recherche associée (URA 1019) sous l'appellation « États-Sociétés-Idéologies-Défense » est actuellement une unité mixte de recherche (UMR 5609) que j'ai l'honneur de diriger. On le voit, André Martel a su, très tôt, animer et organiser la recherche alors que beaucoup pensaient que, dans nos disciplines de lettres et sciences humaines, c'était superflu. On lui doit aussi l'essentiel du fonds de la bibliothèque de recherche, installée longtemps, de 1979 à 1995, dans la salle B 108 et actuellement dans la salle B 212 du bâtiment de recherche et d'études doctorales de l'université Paul Valéry.

Cette activité d'organisateur de la recherche aurait pu détourner André Martel de ses propres objectifs. Il n'en a rien été. André Martel a donné tout au long de sa carrière universitaire de multiples articles et communications[4] même s'il a gardé pour ces dernières années ses ouvrages de synthèse comme : *La*

4 Cf. la liste des publications d'André Martel dans ce volume.

Libye, 1835-1990, essai de géopolitique historique[5], ou encore l'essentiel du Tome IV de l'*Histoire militaire de la France. De 1940 à nos jours*[6] et, plus récemment, l'abondante présentation de la réédition *Foch. Des Principes de la guerre*[7]. Sa monumentale biographie de *Leclerc* devrait paraître d'ici la fin de l'année 1997.

Mais André Martel a aussi dirigé et conseillé de nombreux jeunes. Pendant les vingt ans où il a professé à Montpellier, il a fait soutenir quelques cent soixante-dix mémoires de maîtrise ; puis lorsque furent créés les diplômes d'études approfondies (DEA), il en a encadré environ cent soixante. Et ceci sans compter la direction d'une soixantaine de thèses de troisième cycle, thèses d'État ou thèses nouveau régime et des habilitations à diriger les recherches.

Ces activités pédagogiques et de recherche auraient, à coup sûr, suffi à combler de très nombreux universitaires. Mais la vitalité, l'activité débordante d'André Martel lui ont permis d'aller bien au-delà. Pratiquement dès son arrivée à Montpellier, il devint président de la Régionale des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public, charge qu'il assuma de 1968 à 1973. Il fut aussi membre du comité national (1969-1976) et du bureau national (1970-1975) de cette société. Il s'engagea en outre dans les nombreux secteurs relevant de ses compétences : ainsi, en 1972, il devint membre du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, et président, la même année, de l'Association des auditeurs du Languedoc-Roussillon de l'Institut des hautes études de défense nationale, association qu'il présida pendant plus de dix ans. Un peu plus tard, en 1976, il présidait l'Association universitaire pour les études de défense et ceci jusqu'en 1978 où il accéda à la présidence d'honneur. André Martel est aussi, de 1979 à 1991, membre du Conseil scientifique de la Fondation pour les études de défense nationale, de 1978 à 1992 membre du Comité des archives de la guerre, puis de la défense nationale, et depuis 1979 membre libre de l'Académie des sciences d'Outre-Mer ; depuis 1993, il est membre associé de l'Académie d'Aix-en-Provence et enfin membre du Conseil scientifique du Mémorial maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin (Paris-Montparnasse) depuis 1991.

En outre, il a joué un rôle important auprès de la Commission française d'histoire militaire dont il a été vice-président jusqu'en 1994, et auprès de l'Institut français d'histoire militaire comparée dont il a été directeur-adjoint puis directeur par intérim (1989-1993).

Les grandes institutions militaires ont aussi fait appel à André Martel. Ainsi, pendant quatre ans, de 1988 à 1992, il fut membre du Conseil de perfectionnement de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, et le Centre des hautes études de l'armement lui demanda de diriger en 1988-1989 le groupe histoire du « Comité Technologie et Défense, 1754-1989 ». La Fondation méditerranéenne pour les études stratégiques l'a choisi comme expert depuis 1990. Ses compétences et sa profonde connaissance du monde méditerranéen lui ont valu d'être responsable, côté français, de l'action intégrée franco-marocaine

---

5 Paris, PUF, 1991, 254 p.
6 Paris, PUF, 1994, 700 p.
7 Paris, Imprimerie Nationale, février 1997, 81 p. de présentation.

600/91 traitant de « la participation marocaine à la Deuxième Guerre mondiale ». Enfin, il a lancé véritablement l'association des « Amis de Jules Isaac » dont il a assuré la présidence de 1993 à 1997, installant, grâce à une solide convention, le fonds Jules-Isaac à la Cité du Livre, bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, et mettant sur pied les deux premières rencontres scientifiques sur Jules Isaac.

Pourtant André Martel a, durant son séjour montpelliérain de 1967 à 1988, occupé les plus lourdes charges universitaires, celles qui laissent peu de temps pour l'enseignement et surtout pour la recherche. Il a, en effet, accédé dès 1970 à la vice-présidence de l'Université, alors même qu'il venait d'arriver à Montpellier depuis seulement trois ans. C'est dire combien il s'était impliqué dans la réforme universitaire de l'époque qui, avec la loi Faure, avait abouti à la création à Montpellier de trois universités autonomes. C'est tout naturellement que, cinq ans plus tard, il devint président de l'Université Paul Valéry, Montpellier III. Il fut réélu en 1980 mais son second mandat se termina un an plus tard, devant les arcanes politico-juridiques de l'application de la loi Faure. Mais ces charges administratives ne l'avaient distrait ni de l'enseignement, ni de la recherche : c'est pourquoi il avait été élu dès 1975 au Conseil consultatif des Universités dans la 13e section, 4e sous-section, puis réélu en 1979 ; et en 1980 il fut aussi élu membre du Comité national du CNRS, 40e section. Ces élections successives furent la marque de la reconnaissance de ses collègues de l'époque pour l'administrateur et pour le professeur d'Université. Mais l'administration de l'Éducation nationale reconnut aussi ses compétences et son savoir-faire : de 1978 à 1981 il est membre du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

Naturellement une carrière si complète, si dense en activités d'enseignement, de recherche, d'administration et d'animation désintéressée d'associations nombreuses et variées valut à André Martel d'obtenir de multiples distinctions tant civiles que militaires. Dès 1975 il est officier des Palmes académiques et quatre ans plus tard, Mme Saunier-Seïté, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lui remit les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Mais je ne suis pas certain que cette remarquable distinction lui tienne plus à cœur que celles reçues à titre militaire : la Médaille des services d'Afrique du Nord, la Médaille d'argent des services militaires volontaires et surtout l'insigne de l'Ordre national du Mérite reçu à titre militaire : il fut fait chevalier dès 1976 et c'est le général Grollier, premier président du Centre d'histoire militaire qui lui remit cet insigne à l'École d'administration de l'armée de terre à Montpellier tout comme en 1991, c'est le colonel Gérard Saint-Martin qui fut son compagnon d'armes en Tunisie et son élève de thèse, qui le décora en tant qu'officier au camp de Compiègne cette fois. Le « violet », le « bleu » et le « rouge » qui ornent le revers de son veston témoignent de la reconnaissance due à André Martel et des multiples facettes de son action et de son œuvre.

Ce rappel des différentes fonctions et activités exercées par André Martel, ce foisonnement d'initiatives allié à la ténacité qui fait que l'action engagée est toujours menée à terme, révèle en fait un homme et un caractère. Tous ceux qui ont eu, comme moi, la chance de bien le connaître le savent. Il aurait aimé, je crois, être officier. La vie en a décidé autrement même s'il a gravi tous les grades de la réserve, pour atteindre celui de colonel. Cela lui a permis, outre ses états de services dans l'active, au 11e régiment de cuirassiers lors du

service militaire (1952-1954) puis au 8e régiment de chasseurs d'Afrique comme rappelé en 1956 en Tunisie, de bien connaître l'armée et les militaires notamment les officiers. Mais il ne dédaignait pas le corps des sous-officiers et connaissait les états d'âme des appelés. Lui, fils de simple gendarme de Cavaillon, savait mieux que quiconque que la hiérarchie militaire n'est pas tout. Il savait aussi, d'instinct, que les militaires et l'armée ne sont qu'une des composantes d'une société et d'un État et à leur service. En tout cas je crois bien qu'avec cette double filiation, on comprend mieux l'orientation progressive vers l'histoire militaire et l'histoire de la défense de celui qui était à ses débuts un historien des relations internationales.

Enfin, il me semble qu'on ne peut pas comprendre l'homme comme son action, sans évoquer l'enfant de « la communale ». Formé à l'école de Jules Ferry, à l'école « gratuite, laïque et obligatoire », il sait que la promotion sociale résulte de l'effort et du mérite personnel. C'est là l'essentiel. C'est pourquoi il se méfie, non de Paris et des élites qui y sont formées, mais du parisianisme. Lui, qui adore les concepts et même les grandes envolées où les idées s'entrechoquent, où les événements les plus surprenants sont parfois rapprochés comme on fait un pied de nez, n'oublie jamais le concret, l'homme, le village, le bourg, la province quoi ! Provincial, André Martel l'est dans tout son être. À coup sûr, il préfère le Languedoc et, plus encore, la Provence à la capitale même s'il n'oublie pas que c'est aussi un lieu de pouvoir et un passage souvent obligé.

En 1988, André Martel décida de retourner à Aix-en-Provence, sa ville, celle dont il avait entendu parler dès son enfance à Cavaillon, celle où, jeune homme, il avait suivi son cursus universitaire le menant à l'histoire. Il rejoignait alors l'Institut d'études politiques et sa chaire d'histoire de la défense, la seule existant en France. Cela lui convient à merveille. C'est là qu'il vit ses dernières années d'activité professionnelle, sans jamais couper les ponts avec Montpellier. Il continue alors, au sein de la formation doctorale « histoire militaire, défense et sécurité » qu'il avait créée, à diriger DEA et thèses, et à participer efficacement aux recherches de l'équipe tout en se spécialisant de plus en plus dans la quête et la réalisation de contrats, notamment avec la Direction générale de l'armement terrestre. Malgré cet éloignement, tout relatif, de l'autre côté du Rhône où il a élu domicile à « L'Éperon », avenue de la 1re Division Française Libre, double signe pour le cavalier et pour le spécialiste d'histoire militaire, il vient très souvent à Montpellier pour les jurys de thèses, pour les journées de recherche de l'URA puis de l'UMR, pour les rencontres et conférences. Ses conseils, qu'ils touchent aux institutions ou aux personnes, sont toujours pertinents, même s'il sait s'effacer, être modeste et attendre d'être sollicité.

André Martel fait valoir, en cette année 1997, ses droits à une retraite bien méritée. Il laisse un héritage ; il a ouvert des pistes et a su enraciner son action par des institutions. Elles resteront, comme restent ses nombreux écrits. Mais jeune retraité, et bientôt professeur émérite, il sera toujours, nous le savons bien, à nos côtés pour continuer dans la voie qu'il a su tracer.

Pendant toute sa carrière universitaire, le professeur André Martel a été successivement un enseignant particulièrement actif, un chercheur très productif et un administrateur hors pair : voilà un cursus complet, une carrière bien remplie.

TRAVAUX D'ANDRÉ MARTEL

OUVRAGES

Les Confins saharo-tripolitains de la Tunisie 1881-1911, Paris, PUF, 1966, 2 vol.
(publication de sa thèse d'État).
Luis-Arnold et Joseph Allegro, consuls du Bey de Tunis à Bône, Paris, PUF, 1967 (publication de sa thèse complémentaire).
La Libye 1835-1990. Essai de géopolitique historique, Paris, PUF, 1991.
Histoire militaire de la France, t. 4, Paris, PUF, 1994.
« Introduction » : *Foch. Principes de la guerre,* Imprimerie nationale, 1997.

En collaboration

« Les guerres coloniales », *Histoire mondiale des guerres*, 1965.
« Les régions sahariennes », *L'Afrique au XXe siècle,* Dalloz, 1966.

En préparation

Leclerc, le héros en son temps (fin 1997).

COMPTES-RENDUS et NOTES, dans les revues suivantes

Revue Historique ; Revue française d'Histoire d'Outre-Mer ; Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale devenue *Guerres mondiales et Conflits contemporains ; Revue d'Histoire de la Tunisie ; Revue Historique des Armées ; Historiens et Géographes ; Défense Nationale ; Stratégique ; Les Cahiers de Montpellier* devenus *Histoire et Défense - Les Cahiers de Montpellier ; Encyclopédie berbère.*

dont nous ne donnons que quelques exemples

G. Rochat, *Militari e politici nella preparazione della Campagna d'Etiopia, Studii e documenti (1932-1936)*, Milan, 1971, compte-rendu dans la *Revue Historique,* n° 505, janv.-mars 1973, pp. 226-230.
S. Van Doorn, *Military profession and military regime*, compte-rendu dans la *Revue Historique*, n° 507, juil.-sept. 1973, pp. 232-234.
A. de Dainville, *L'ORA. La Résistance de l'armée, guerre 1939-1945*, Paris, Lavauzelle, 1974, compte-rendu dans la *Revue Historique*, n° 516, oct.-déc. 1975, pp. 517-518.
« Trois approches de la guerre (1870-1976) », note dans la *Revue Historique,* n° 521, janv.-mars 1977, pp. 123-136.

« Colloque sur le système militaire britannique et français », Toulouse, 23-25 sept. 1976, compte-rendu dans la *Revue Historique*, n° 522, avr.-juin 1977, pp. 538-541.

« Association universitaire pour les Études de Défense », note dans la *Revue Historique*, n° 522, avr.-juin 1977, pp. 543-544.

« Actes du colloque international sur la bataille de Verdun », 6-8 juin 1975, compte-rendu dans la *Revue Historique*, n° 526, avr.-juin 1978, pp. 554-556.

Mahfoud Kaddache, *Question coloniale et politique algérienne*, compte-rendu de cette thèse d'État dans la *Revue Historique,* n° 530, avr.-juin 1980, pp. 553-557.

Marin Van Greveld, *Supplying war, logistics from Walleinstein to Patton,* Cambridge University Press, 1977, compte-rendu dans la *Revue Historique*, n° 530, avr.-juin 1980, p. 541.

Military Historical Institute, *Historia Militaris Polonica*, Ministry of National Defense, Publishing House, Warzawa, 1977, 414 p., compte-rendu dans la *Revue Historique*, n° 534 , avr.-juin 1980, pp. 560-561.

Pierre Schoendoerffer, *L'honneur d'un capitaine,* film, compte-rendu dans la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 137, janv. 1985, pp. 129-131.

Actes du colloque « Félix Éboué », 1985, IHEDN et Académie des Sciences d'Outre-Mer, compte-rendu dans la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 143, juil. 1986, pp. 102-103.

Actes du colloque « La Puissance en Europe 1938-1940 », Sèvres 1982 ss dir. de René Girault et Robert Frank, Publications de la Sorbonne 1984, 406 p., compte-rendu dans *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale,* n° 143, juil. 1986, pp. 114-116.

Les Forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique, t. 1, J.-N. Vincent, « Les Forces françaises libres en Afrique 1940-43 », t. 2, M. Spivak et A. Léoni, « La campagne de Tunisie, 1942-43 », SHAT, 1983-1985, compte-rendu dans la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, juil. 1986, n° 143, pp. 104-106.

Jean Piekalkiewicz, *Chevaux et cavaliers de la Deuxième Guerre mondiale*, Édition Maloine, 1986, 267 p., compte-rendu dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 149, janv. 1988, p. 126.

ÉTUDES ET TRAVAUX de 1954 à 1996 : ARTICLES ET COMMUNICATIONS

« La guerre du Transvaal vue par les compagnons de Villebois-Mareuil », *Actes du Congrès des Sociétés Savantes*, 1954, pp. 415-423.

« Tocqueville et les problèmes coloniaux de la Monarchie de Juillet », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, pp. 367-388.

« L'armée d'Ahmed Bey », *Cahiers de Tunisie*, 3/1956, n° 15, pp. 373-407, et *Revue internationale d'Histoire Militaire*, n° 18, 1956.

« Sources inédites de l'histoire tunisienne : les papiers Nyssen aux Archives Nationales », *Cahiers de Tunisie*, 3 et 4/1957, n° 19-20, pp. 349-380.

« L'utilisation frauduleuse des licences impériales entre Tunis et Marseille en 1809-1810 », *Actes du 83e Congrès des Sociétés Savantes,* 1959, pp. 277-310.

« Préoccupations sahariennes à Tunis (1911) », *Cahiers de Tunisie*, 4/1959, n° 28, pp. 517-518.
« Note autobiographique, les origines d'un vice-consul de France à Sfax, A. d'Espina (1819-1867) », *Cahiers de Tunisie,* pp. 511-515.
« Une razzia touareg dans le Nefzaoua tunisien (1887) », *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes,* pp. 207-212.
« La Tunisie et le Sahara », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 12e série, n° 14, pp. 1-19.
« Gabès, port caravanier du Sahara algérien (1899-1917) », *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes,* 1er et 2e sem. 1960, pp. 65-103.
« Le Makhzen du Sud tunisien », *Cahiers de Tunisie*, 4/1960, n° 32, pp. 7-31 ; 3/1963, n° 43, pp. 63-70 ; 1-2-3-4/1966, n° 53-56, pp. 89-142.
« Le commerce du natron au Fezzan (1895-1899) », *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, 1 et 2/1961, pp. 225-236.
« Histoire de l'Afrique » (R. Cornevin), *Cahiers de Tunisie*, n° 36, pp. 81-87.
« Le commerce maritime du Sud tunisien 1885-1910 », *Cahiers de Tunisie,* 3-4/1964, n° 47/48, pp. 109-145.
« De Ghadâmes à Ghât, notes et impressions de mission (mars 1964) », en collab. avec H.-N. Le Houerou, *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, 1965, pp. 1-14.
« Histoire contemporaine de la Libye ; dimensions et recherches », *Annuaire de l'Afrique du Nord,* CNRS, V, 1966, pp. 781-792.
« État des recherches historiques françaises sur le Maghreb contemporain », *Atti del III Congresso di studii Arabi e Islamici*, Napoli, 1967, pp. 493-510.
« Le Sahara contemporain : pétrole et décolonisation », *Scuola Enrico Mattei*, n° 3, 1967, pp. 96-109.
« Armée et Tiers Monde », *Cahiers de Tunisie*, 1-2-3-4/1968, n° 61-64, pp. 99-104.
« Pour une histoire du Sahara français », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer,* tome LV, 1968, n° 200, pp. 335-351.
« Chronique de l'Histoire d'Outre-Mer, le Maghreb », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LV, 1968, n° 199, pp. 231-259 ; t. LVI, 1969, pp. 127-133 ; t. LVII, 1970, n° 206, pp. 91-132.
« Tables décennales des Cahiers de Tunisie (1953-1962) », *Cahiers de Tunisie* n° 68, 4e trim. 1969 (en collab. avec Paul Sebag).
« Question libyenne et fascisme (1919-1939) », *La Méditerranée de 1919 à 1939*, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice, 1969, pp. 57-66.
« Le pétrole facteur des relations franco-algériennes 1958-1969 », *Atti della Settimania Maghrebina* (Cagliari 22-25 maggio 1969), Milano, 1970, pp. 85-109.
« L'échec du soulèvement des tribus tunisiennes 1881-1883 » in *Mouvements nationaux d'indépendance et classes populaires aux XIXe et XXe siècles en Occident et en Orient*, Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux, Paris, 1971, t. 1, pp. 253-261.
« Le renouveau de l'Histoire militaire en France », *Revue Historique*, n° 497, janv.-mars 1971, pp. 107-126.

« Les politiques françaises de Défense nationale, 1945-1972 », *Revue des Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques,* 1972/2, pp. 125-140.

« Le Centre d'Histoire Militaire de Montpellier », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XX, janv.-mars 1973, pp. 167-173.

« Un témoin des débuts de l'indépendance tunisienne, l'« Action », *Mélanges Le Tourneau, Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1973/2, n° 15-16, pp. 175-187.

« La Fondation pour les Études de Défense Nationale », communication présentée le 16 juin 1973 à la IVe journée internationale des Fondations, organisée au château Lourmarin (Vaucluse) par l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et la Fondation de Lourmarin Laurent-Vibert.

« Les armées, facteurs d'intégration nationale dans les pays du Tiers Monde », « Les États du Maghreb, facteurs d'équilibre en Méditerranée », Actes des conférences publiques prononcées les 22 et 23 mai 1973, en la salle des Actes de l'université d'Alger, Institut d'études politiques d'Alger, 1973, Alger, IEP Aix-Marseille, 1973, multigraphié, 24 p.

« A propos du Sahara de Constantine (1830-1880), rivalités de Çoffs et interprétation de documents », études offertes à Jean Despois, *Maghreb et Sahara*, 1974, pp. 271-282.

« Le doyen Pierre Renouvin, 1893-1974 », *Revue Historique des Armées*, 1975/2, pp. 218-223/extraits *Revue Internationale d'Histoire Militaire,* n° 32, 1972-1975 et *Cahiers de Tunisie*, 1975-1.

« Note sur l'historiographie de l'insurrection algérienne de 1871 (1891-1971) », *Cahiers de Tunisie,* XXIV, 1976, n° 93-94, pp. 69-76.

« Histoire militaire de l'Empire français, orientations de recherche », *Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1976, 7 p. multigraphiées, diffusé par CHG.

Introduction au Numéro spécial « Le Languedoc pendant la guerre », *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, octobre 1978, n° 112, pp. 1-5.

« La guerre au cinéma : "Le Sahara n'est pas à vendre" », *Revue Historique,* n° 528, oct.-déc. 1978, pp. 413-414.

« Défense française : la menace et l'ennemi, 1536-1966 », *Stratégique,* 1979, n° 1, pp. 31-50.

« De la Seconde Guerre mondiale comme expérience nationale ; l'empire français. Nationalismes, métropolitains et nationalismes coloniaux », *Stratégique*, 3e trim. 1980, n° 7, pp. 79-106.

« Les relations franco-américaines pendant la Deuxième Guerre mondiale », *France Amérique,* 1982, n° 33.

« Les forces françaises pendant la campagne de Tunisie (nov. 1942-mai 1943). Rôle et signification », *Actes du colloque de Tunis*, 12-14 oct. 1982, Tunis, 1983.

« La doctrine française de contre-offensive à l'épreuve de la Deuxième Guerre mondiale », *Relations Internationales*, n° 35/1983.

« Un cas de colonisation retardée : la Libye 1855-1919 ». *Actes du congrès international : La colonisation dans le Monde Arabe aux XIXe et XXe siècles,* Tunis, CERES, 1983.

« French Defence Policy 1947-1949 », *Western Security : the formative years*, Oslo, 1983 (en collab. avec J. Frémeaux).
« La situation militaire en mai 1945 », colloque *De Gaulle, l'Armée, la Nation 1945-1946*, Paris, 1984.
« Aux origines de l'État libyen : la Porte et la Sanusiya au Sahara : 1835-1922 », *Enjeux Sahariens*, CRESM 1981, CNRS, 1984, pp. 233-239 et postface de l'ouvrage.
« France and the Mediterranean », *Nato and the Mediterranean*, 1984, pp. 125-135, pp. 92-103 (en collab. avec J. Frémeaux).
« La bataille des Alpes », *Stratégique,* juin 1984, n° 22, pp. 51-67.
« Le Tchad, épopée et histoire », *Actes du colloque Félix Eboué,* IHEDN et Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1985, pp. 1-6.
« Du passé proche à l'actualité 1940-1983 », *Historiographie militaire française, La Revue Internationale d'Histoire Militaire*, n° 61, 1985, pp. 175-206.
« Souveraineté et autorité ottomanes : la province de Tripoli du Couchant 1835-1918 », *États, territoires et terroirs au Maghreb*, CNRS, CRESM, 1985, pp. 73-90.
« La stratégie française en 1945 » *8 mai 1945 : la victoire en Europe*, La Manufacture, Lyon, 1985, pp. 47-68.
« Enseignements de Défense », colloque SGDN, Strasbourg, 1985, *Défense Nationale,* janvier 1986, pp. 53-64.
« Les forces armées françaises 1944-1945 », *Les Armées françaises pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945*, Institut d'Histoire des conflits contemporains, 1986, pp. 415-430.
« Sur les véritables dimensions des guerres inégales : Indochine et Algérie 1945-1962 », *Stratégique*, III/1985, n° 27, pp. 37-56.
« L'Amalgame, 1944-1945 » *La Libération dans le Midi de la France*, Toulouse, 1986, pp. 79-92.
« Pensée politique et pensée militaire en France depuis 1919 » *Revue des Sciences Morales et Politiques,* 1986, pp. 415-430.
« L'Empire chérifien et l'Empire ottoman face aux enjeux sahariens » *Le Maroc aux XIXe et XXe siècles : résistances nationales*, Maroc, La Mohammadia, août 1987, *Histoire et Défense.*, n° 17 I/1988.
« La situation militaire à l'automne 1944 », *Normandie 1944, du débarquement à la libération*, colloque Caen, 1985, IHTP, 1987, pp. 309-315.
Histoire de la guerre aérienne, « synthèse et conclusion », Paris, septembre 1987, Service historique de l'armée de l'Air, Institut d'Histoire des conflits contemporains, Centre d'Histoire de l'aéronautique et de l'espace, Paris, 1988, pp. 371-380.
« De l'histoire militaire aux études de défense en France, de 1945 à nos jours », *Mélanges Pierre Guiral*, Publications de la Sorbonne, 1988, pp. 279-294.
« Stratégie générale et stratégie opérationnelle en France entre les deux guerres mondiales 1919-1936 » *Les Armées espagnoles et françaises,* Madrid, Casa de Velasquez, 1989, pp. 205-218.
« Le maréchal Leclerc de Hauteclocque et l'École supérieure de guerre », *Bulletin de Mars*, n° 121, 2e trim. 1989.
« Luttes de Çoffs et non émergence des élites tribales », *Élites et pouvoirs*, colloque CERES, Tunis, 1989.

« Image du monde arabe ou interrogations sur les Arabes », *La France depuis 1789*, Tunis 1989.

« L'Afrique française libre support de guerre français et allié » *Leclerc et l'Afrique française libre 1940-1944*, Paris, nov. 1987, Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque, 1989, pp. 87-107.

« Pour une biographie du maréchal Leclerc de Hauteclocque et l'École supérieure de guerre », *Mélanges André Corvisier, Le soldat, la stratégie, la mort*, Economica, 1989, pp. 303-314.

« Guerres d'Indochine », présentation du n° 4, 1989 de la *Revue Historique des Armées*.

« Insurrections et mouvements nationaux dans les pays arabes de l'Empire ottoman au début du XIXe siècle », *Soulèvements nationaux en Méditerranée XIXe-XXe siècles*, Athènes, août 1987 en collab. avec J. Frémeaux. Commission internationale d'histoire militaire, Acta n° 12, Athènes, 1989.

« Les amalgames dans l'armée de Terre en France, 1943-1945 » *Symposium d'histoire militaire,* Suisse, Lausanne Morges, nov. 1987, Actes, Pully, 1989, pp. 39-52.

« Le Centre d'Histoire militaire et d'Études de Défense nationale de Montpellier 1968-1989 », *Histoire et Défense, Les Cahiers de Montpellier, vingtième anniversaire,* 1989, n° 19-20.

« La bataille des Alpes, juin 1940 », L'Europe en guerre, sept. 1939-juin 1940, *Historiens et Géographes*, n° 328, juil.-août 1990, pp. 225-235. (Étude revue).

« Le métier militaire en France, XVe-XXe siècles », *La Spécificité militaire,* Actes du colloque de Coëtquidan, 1990, pp. 12-21.

« L'année 1941 dans le monde arabe ou le temps des Allemands », *La Tunisie de 1939 à 1945*, colloque Tunis, 1987, Histoire du mouvement national, Tunis, 1990, n° 4, pp. 29-42.

« Le maréchal Leclerc de Hauteclocque et la 109e promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, Metz et Strasbourg », *Les Peuples et leurs armées, prosopographie des militaires (XVIIe-XXe siècles)*, ss dir. de A. Blanchard, Montpellier 1990, pp. 229-249.

« Technologie et Défense », présentation du n° 2, 1990 de la *Revue Historique des Armées*.

« Introduction » à *L'Histoire des affaires indigènes du Maroc* de Marc Méraud, la Koumia, 1991.

« Conclusions : de l'influence militaire de la Révolution française. Idéologies, états, sociétés, constructions nationales et défenses nationales », *L'Influence de la Révolution française sur les armées en France, en Europe et dans le monde,* Colloque de la Commission internationale d'Histoire militaire, Paris, 18-23 sept. 1989, Publication de la Commission française d'histoire militaire (FEDN), Vincennes 1991.

« Kœnig en son temps », communication d'ouverture du colloque *Maréchal Kœnig*, Paris, Sénat, 9-10 juin 1992.

« La France et sa défense en 1958, problématique générale », *De Gaulle en son siècle*, t. 4 : *La sécurité et l'indépendance de la France*, pp. 48-58, Actes du colloque organisé par l'Institut Charles de Gaulle UNESCO, 19-29 nov. 1990, 1992 (en collab. avec M. Bénichou, Cl. Carlier, J. Frémeaux).

« Guerre froide et décolonisation ; l'évolution de la situation de juin 1946 à fév. 1947 », *Leclerc et l'Indochine*, Albin Michel, 1992, pp. 309-324.

« Souveraineté française, défense de la France, défense européenne », séminaire IHEDN, Marseille-Provence, 21-22 nov. 1992.

« Pensée politique et pensée militaire dans l'entre-deux-guerres », colloque de l'Union nationale de l'arme blindée – cavalerie – chars : *Autour d'un cinquantenaire, arme blindée et réarmement français,* Paris, Sénat, 26-27 nov. 1992.

« Idéologies, sociétés, forces armées », colloque *La Démocratie et sa défense militaire : repères historiques et jalons pour l'avenir*, Centre d'histoire et de prospective militaires, Pully (Suisse), 25-27 janv. 1993.

« Anne Blanchard », présentation des *Mélanges en l'honneur du Professeur Anne Blanchard*, 1993.

« Antoine Benoît », hommage, *Historiens et Géographes*, fév.-mars 1993, n° 339, p. 11.

« Tripoli du Couchant », note sur le commerce extérieur d'une ville ottomane dans la deuxième moitié du XIXe siècle, *Revue d'Histoire Maghrébine*, mai 1993, n° 71-72, pp. 425-435.

Introduction à « Les débarquements », *Revue Historique des Armées,* 1994, pp. 1-2.

« Le Général de Gaulle et la Libération de Paris », Actes du colloque *Les Enjeux de la Libération*, Paris, Sénat, 2-4 fév. 1994, A. Michel, 1994, pp. 163-177.

« Un patriote face au nazisme raciste et belliciste (1933-1935) : Xavier de Hauteclocque, 1898-1935 », 15 pages, colloque organisé par le Centre d'Études et de Recherches de Polémologie, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, *La Résistance au nazisme en France et en Allemagne*, sept. 1994.

Préface de *L'Héritage de Lyautey. Noguès et la politique française au Maroc, 1936-1943*, de William A. Hoisington Jr., L'Harmattan, The Casablanca connection, oct. 1994.

« Conclusion générale », 11e séminaire régional de l'IHEDN, Marseille-Provence, 19-20 nov. 1994, *L'Europe méditerranéenne dans la nouvelle Europe.*

« Djaraboub », *Encyclopédie berbère*, 1995.

« Technique et Combat : approche systématique d'histoire militaire », *Des étoiles et des Croix*, Mélanges offerts à Guy Pédroncini, Economica, 1995, pp. 215-228.

« Pensée stratégique et emploi des forces armées », colloque *Armées et chemins de fer en France de 1830 à 1918*, organisé par l'Association SNCF, Vincennes, oct. 1995. A paraître.

« Les profondeurs historiques de la Méditerranée des origines à la Première Guerre mondiale », 12 p., ouverture d'un colloque *Constantes géostratégiques tirées des grands conflits en Méditerranée,* Toulon, mai 1996.

« Leclerc au tournant de l'Indochine janvier-février 1947 », *Revue Historique des Armées*, sept. 1996, n° 204, pp. 63-74.

« De l'Histoire militaire à l'Histoire de la Défense », Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Bulletin d'information*, oct. 1996, n° 14.

« La marche au Rhin de la 2e DB », *Du Volturno au Rhin, l'année 1944*, Centre d'Histoire Militaire et d'Études de Défense Nationale, Montpellier, 1997, pp. 179-191.

PARTICIPATION, INTERVENTIONS ET NOTULES AUX COLLOQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Guerre en Méditerranée, Paris 1969 : intervention au sujet de la communication de G. Rochat, « Les populations arabo-musulmanes face à la 2e Guerre mondiale », CNRS, Actes publiés en 1971, pp. 79-82.

La Guerre révolutionnaire, Sandhurst 1974, « Historiographie de l'insurrection algérienne de 1871 (1871-1971) » (résumé).

La Libération de la France, Paris 1974 : observations sur la communication du colonel Le Goyet, CNRS, Actes publiés en 1976, pp. 589-590.

La France sous le gouvernement Daladier d'avril 1938 à septembre 1939, Paris 1975, colloque de la Fondation nationale des sciences politiques, « Le poids de la stratégie : controverse et données contestées ».

L'Idée de race, Aix-Marseille 1975, « Flambée nationaliste du début du XXe siècle en Italie, après la défaite d'Adoua et spécificité » (résumé).

Tradition et changement dans les systèmes militaires occidentaux, Sorèze 1977, « L'armée et l'université » (actes non publiés).

Viet-nam, Sandhurst 1979, « Le conflit franco-vietnamien : problématique générale ».

La Deuxième Guerre mondiale comme expérience nationale, Ottawa 1979, « French nationalism at home and abroad : an interpretative essay ».

DIRECTION, PRÉSENTATION, PUBLICATION DE RECHERCHES COLLECTIVES

Recrutement, Mentalités, Sociétés, colloque international, Montpellier, 1974, coll. « Études Militaires », 520 p.

Forces armées et systèmes d'alliances, colloque international, Montpellier, 1981, *Cahiers de la Fondation pour les études de Défense nationale*, 3 t., 1983.

L'Engagement et les engagés : approches historiques, 1872-1962, t. 1, colloque CHM et CSDN-FNSP, 1984, 140 p.

Forces armées et Société, colloque international, à l'occasion du Millénaire de Montpellier et du Congrès des Sociétés Savantes, Montpellier, 1985, (41 communications), 1987, 527 p.

« Actions extérieures », présentation du n° 4, 1987 de la *Revue Historique des Armées.*

Le Jour V, colloque du 12 mai 1995, Institut d'études politiques, Aix-en-Provence, juin 1996.

Hommage à Pierre Guiral, en mai 1996, publié à l'Institut d'études politiques, Aix-en-Provence, décembre 1996.

De Joinville à l'Olympisme, colloque sur le rôle des Armées dans le mouvement sportif français, EPS, 226 p., juin 1996, exposé de présentation, pp. 23-24.

« Chef militaire et éthique en Occident des origines au XVIe siècle », 18 p, exposé à l'École Militaire devant la 109e promotion du cours supérieur d'état-major, juin 1996.

PRÉFACES ET POSTFACES

Pour le général François Buttner, postface de *Préfets et force publique en 1805. La création des compagnies de réserve départementales*, 1980.

Pour Henry Allard et Jean Deuve, préface de *Indochine 1945, Témoignages sur une résistance méconnue, la lutte contre les Japonais au Laos*, 1984.

Pour Jean-Charles Jauffret, postface de sa thèse d'État, *Parlement, Gouvernement, Commandement : l'armée de métier sous la IIIe République 1871-1914*, Vincennes, Service historique de l'armée de Terre, 2 vol., 1987.

ALLOCUTIONS PRONONCÉES À L'OCCASION DE LA REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Professeur Adrien Roig, Langues et littératures lusitaniennes, Université Paul Valéry, Montpellier III.

Professeur Gérard Cholvy, Histoire contemporaine, Université Paul Valéry, Montpellier III.

Professeur Jean-Marie Lassère, à titre militaire.

Professeur Anne Blanchard, Histoire moderne, Université Paul Valéry, Montpellier III, mars 1988.

AU CENTRE D'HISTOIRE MILITAIRE ET D'ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE DE MONTPELLIER AVEC ANDRÉ MARTEL

Colonel (ER) Pierre CARLES
Docteur ès lettres, président d'honneur du CHMEDN de Montpellier
Directeur du Musée de l'Infanterie

Ma première rencontre avec André Martel doit remonter au début de 1970. De retour au pays après trente ans d'absence, je renouais les fils des anciennes camaraderies de lycée. Elles m'amenèrent à adhérer au Centre d'histoire militaire de Montpellier, que présidait le général Grollier, mon voisin de campagne. Un très récent doctorat en Sorbonne me servit de carte d'introduction auprès de son directeur scientifique, un professeur à l'université Paul Valéry avec qui je sympathisai tout de suite : André Martel.

Je ne croirais pas exagérer en disant que sa personnalité laissait peu de gens indifférents. Soit qu'on fut attiré par une intelligence immédiatement évidente, qui, jointe à une grande capacité de travail, en avait fait un des plus jeunes agrégés de son temps, ou par un art de la synthèse qu'exposait magistralement un discours clair, ou encore par sa prestance physique et probablement par les trois.

Il avait beaucoup d'entregent et me recruta assez vite alors que j'étais encore en activité, pour faire partie du conseil d'administration du Centre qui comptait, par parenthèse, plusieurs généraux. Plus tard (j'étais alors à la retraite), je me retrouvai même directeur du comité d'organisation d'un colloque international qui, en 1974, connut un certain succès. Nous devions collaborer pendant plus de vingt ans, mettant en commun nos différences pour le bénéfice du Centre, qui, en 1970, comptait déjà soixante-dix cotisants.

André Martel était d'une activité débordante qui essoufflait son entourage. Il vous embrigadait, si vous n'étiez pas sur vos gardes, pour des entreprises toujours sérieuses auxquelles vous n'auriez même pas songé à participer, avec un sens aigu de la composition des équipes. Il était plein de projets, dont la plupart virent le jour, car il avait la notion du possible. Je fus sauvé d'être dévoré par un esprit d'indépendance congénital et un caractère pas toujours facile. Mais une fois les règles du jeu définies, je crois que nous avons fait ensemble du bon travail. Il m'a appris à circuler dans le monde universitaire et je crois avoir complété sa vision du monde militaire. Complété, car il connaissait l'Armée. N'était-il pas alors colonel de réserve dans l'Arme blindée-cavalerie et plutôt cavalier que blindé ? Souvent sa façon d'aborder les problèmes était celle d'un cavalier d'avant-garde plutôt que d'un auguste universitaire. Seulement lui il partait au galop, mais savait où il allait.

En 1976, le général Grollier ayant souhaité se retirer, je me retrouvai président du Centre, rebaptisé d'histoire militaire et d'études de défense nationale afin d'en élargir l'aire de recherches. Les études de défense nationale, c'était l'affaire d'André Martel, que sa tournure d'esprit portait sans cesse à s'élever du détail à la grande construction intellectuelle. Je lui disais, en plaisantant, que c'était un vice contracté lors de ses études en histoire diplomatique et que s'il n'y prenait garde, il tournerait au politologue. Mais cela s'accordait fort bien avec mon goût du détail terre-à-terre (le fantassin que je suis voyant le monde depuis la position à plat-ventre) et avec ma défiance naturelle envers les théories. Il entraînait le Centre vers les sommets et moi je le tirais vers le bas, de sorte que nous atteignions une sorte d'équilibre.

Nous fûmes autorisés à collaborer à une équipe de recherche du CNRS constituée par André Martel qui en avait entrevu l'intérêt. Suivirent des années où le Centre et l'équipe CNRS furent jumelés, en fait sinon en droit, dans un complexe qui tirait parti des avantages d'un organisme officiel et de ceux d'une association sur le modèle prévu par la loi de 1901. Suivant les cas, André Martel montait à l'assaut ou me laissait le soin d'une opération de diversion. Notre notoriété s'accrut dans le domaine de l'histoire militaire en France et à l'étranger. André Martel recruta des étudiants, des universitaires et des chercheurs souvent anciens militaires (Montpellier compte deux écoles militaires, situation assez exceptionnelle en province). Il avait des idées, des intuitions, désignait des pistes de recherche, secouait l'apathie des uns et des autres. Il allait à Paris défendre les intérêts montpelliérains et à l'étranger représenter notre maison dans les colloques. Il possédait le don bien utile de savoir où il y avait de l'argent et comment le faire venir dans nos caisses. Je me contentais d'appliquer ses directives, de tenir le bouclier d'une association privée lorsque cela paraissait nécessaire pour passer en force à travers l'inertie de l'Administration ou la tourner. Nous en étions arrivés à une convergence de vues et d'action dans une atmosphère de camaraderie et même d'amitié et ce fut pour moi un plaisir de travailler avec un pareil patron. Car il fut le patron réel alors que je portais seulement l'habit du patron juridique. Je pense que personne ne s'y est trompé.

De cette période je garde le souvenir d'une bande de camarades de vingt à soixante ans réunis autour des tables de notre salle, bâtiment C à Paul Valéry, ou rassemblés à l'occasion d'une conférence ou d'une « journée CNRS » qui se terminait au restaurant. De ces camarades, hélas, plusieurs nous ont quittés, dont certains n'ont pas été vraiment remplacés : je pense à François Büttner et à notre ami suisse Daniel Reichel. Nous avons lancé beaucoup de recherches dont certaines ont débouché sur des thèses, nous avons organisé deux ou trois colloques internationaux, monté près de deux cents conférences et édité plusieurs ouvrages sans jamais nous prendre au sérieux. Le plus souvent nous avons travaillé pour l'amour de l'art, par défi, pour montrer de quoi la province est capable : André Martel est un provincial, pas du tout ébloui par Paris, ni moi non plus.

Comme le temps a passé vite ! Il me semble que c'est hier que j'essayais de soustraire à André Martel devenu président d'Université un peu de son temps

et de son autorité pour faire repartir le Centre ensablé dans un détail administratif ou retardé par des problèmes d'imprimerie. Ou bien que, pris de court par la défection d'un conférencier, je lui extorquais une conférence sachant qu'il en avait toujours une sous le coude.

Je m'étais lié d'amitié avec un quadragénaire qui montait à cheval et dansait à l'occasion et voilà qu'il est en âge de prendre sa retraite. Il faut que je me frotte les yeux pour le croire. Il monte encore à cheval et quand nous nous retrouvons, à Aix ou à Montpellier, nous évoquons le passé en anciens combattants de l'histoire militaire. Certains de nos étudiants des débuts sont à leur tour devenus des maîtres et ont pris le relais. Nous avions fait un pari avec nous-mêmes voici plus de vingt ans. Je crois qu'ensemble nous l'avons tenu, mais sait-on jamais ? En tout cas, nous avons ensemble passé du bon temps.

PRÉSENTATION DES *MÉLANGES* OFFERTS À ANDRÉ MARTEL

Jean-Charles JAUFFRET
Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III

De quoi s'agit-il ? aurait dit le maréchal Foch, dont André Martel a réédité le *Principes de la guerre.*

S'atteler à la réalisation d'un ouvrage de *Mélanges* est toujours une entreprise délicate. On risque de froisser tel ou tel qui s'estime oublié, bien que souvent objet de moult lettres de rappel pour donner en temps voulu son texte ; on peut négliger certains aspects de l'enseignement de celui que l'on veut honorer, mais on reste tributaire des communications après avoir donné l'orientation initiale. Toutefois, l'essentiel concerne la philosophie d'un livre de *Mélanges*, c'est-à-dire mettre en relief l'enseignement de toute une carrière. Celle d'André Martel est à ce propos exemplaire. Incarnation de la promotion sociale réalisée grâce à l'école de Jules Ferry, André Martel a prospecté des domaines neufs de la recherche qui commandent le plan de cet ouvrage.

La toge se conçoit comme l'image même de l'universitaire de renom international, mais également comme celle de l'*imperium* du chef de l'État, du politique, lorsqu'il décide du sort de la nation en choisissant sa doctrine de défense. À travers ses études sur le concept de défense, André Martel s'est interrogé sur les moyens d'affirmer la souveraineté : se défendre contre qui, avec quels alliés, en se fondant sur quelles théories, à l'aide de quels systèmes d'hommes, en utilisant quelles armes et quels matériels ? Les contributions réunies dans cette première partie, de l'Antiquité à l'aube du XXIe siècle, illustrent cette quête.

La deuxième partie concerne les travaux pratiques de cette affirmation de la violence légitime de l'État, lorsque la pérennité du corps social exige le recours aux armes. Faisant sienne la réflexion du colonel Ardant du Picq, *Le combat est le but final des armées et l'homme est l'instrument premier du combat*, André Martel a donné une nouvelle lecture de l'histoire militaire. Tout en s'intéressant aux mécanismes de la chaîne de commandement, il recherche à la fois l'homme et la dynamique qui le fait manœuvrer sur le champ de bataille. On comprend, dès lors, la richesse des contributions de cette deuxième partie, de l'époque moderne à nos jours. La part des études prosopographiques des hommes de guerre, hommes en guerre, équilibre les travaux ponctuels relatifs aux fronts pionniers de la recherche.

Cet angle d'attaque correspond à autre chose qu'une approche tactique nouvelle de l'histoire. Les attendus stratégiques et géopolitiques de l'enseignement d'André Martel se lisent à travers les contributions de la troisième et dernière partie. Celui qui choisit le collège Sadiki de Tunis plutôt que Sarrebruck, comme son premier poste de jeune professeur agrégé, décida de renouer avec les traditions méditerranéennes de la France. La Méditerranée, matrice des civilisations, carrefour des peuples et des monothéismes, et par là même front entre l'Orient, l'Afrique et l'Occident, est au centre de ces contributions allant du plus général aux aires géostratégiques du Maghreb et du Machreck. Une place particulière doit être réservée à la Tunisie, si chère au cœur d'André Martel.

C'est dire qu'un livre de *Mélanges*, pour la soixantaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs civils et militaires qui y ont contribué, est aussi un acte de respect et d'amour. André Martel fait partie de ces universitaires qui savent susciter l'hommage lige. En signe de déférence et de gratitude, qu'il me soit permis de mettre en tête de cette œuvre collective un texte exceptionnel par la langue employée, celle de Stendhal, et la hauteur de vue. Il s'agit du dernier écrit de Pierre Guiral, le novateur, qui fut le maître d'André Martel. Il me l'a envoyé en octobre 1995, quelques semaines avant de disparaître. Le lien est ainsi assuré entre les générations d'amis et d'élèves d'André Martel. Que tous soient vivement remerciés pour l'importance affective et scientifique de leurs contributions.

Prendre l'initiative de réaliser une œuvre de *Mélanges*, revient à constituer une petite entreprise. Pareille aventure n'aurait pu être menée à bien sans l'étroite collaboration de deux organismes que créa André Martel : le Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale de Montpellier, le premier de ce type en France, fondé en 1968, et l'équipe de recherche associée, aujourd'hui Unité mixte de recherche n° 5609 du CNRS. Le financement en a été assuré par le Centre d'histoire militaire, et il convient de remercier son président en exercice, le colonel Jean-Pierre Renaud. La publication de cet ouvrage a également bénéficié d'une subvention généreusement attribuée par le Conseil scientifique et le président, le professeur Pierre Bénedetto, de l'université Paul Valéry. Nous leur exprimons toute notre gratitude.

L'équipe technique réunie pour cette œuvre doit beaucoup au patient travail de saisie informatique de Mme Hadji. Trois autres personnes, rattachées à l'Unité mixte de recherche, ont bien voulu apporter leur concours. Mme Kurka a assuré une première lecture, notamment des textes de présentation saisis par Mme Novalès. Melle Besnard a entrepris la patiente et indispensable relecture finale. À toutes, le témoignage de notre gratitude.

ENVOI

POLITIQUE ET LITTÉRATURE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE

Pierre GUIRAL (†)
Professeur, Université de Provence et Institut d'Études politiques d'Aix

On a souvent remarqué que dans aucun autre pays la littérature et la politique ne sont aussi intimement associées qu'en France pour le meilleur et pour le pire. Les quatre présidents de la Cinquième République l'attestent. Pour de Gaulle, c'est l'évidence. Il écrit avant d'agir et ses écrits sont action. *La France et son Armée* est déjà un maître ouvrage qu'il publie seul, alors que Pétain le lui avait commandé. De là est né leur premier dissentiment. Pompidou est plus naturellement tourné vers l'écriture. Normalien, agrégé, laissant entendre, alors qu'il professait au lycée Saint-Charles à Marseille, qu'il préparait une thèse sur Barbey d'Aurévilly, il publie des morceaux choisis de la poésie française, *Le Nœud gordien* qu'il n'achève pas ; il lit à ses élèves *Les Copains* de Jules Romains ; il connaît, grâce à Jean-Paul de Dadelsen, des écrivains allemands pour l'heure proscrits par Hitler ; il aime citer Baudelaire ; il souhaite que Julien Green entre à l'Académie ; il aime rappeler le génie de La Fontaine dont le bon sens amusé s'accorde au sien ; il reste pénétré de ces écrivains classiques qu'il avait pour mission de faire connaître et aimer. Giscard d'Estaing aussi est un écrivain ; il ne se contente pas de confier à la télévision son amour de Maupassant, ce qui étonna quelques-uns ; il aime analyser son expérience politique, ses mécomptes, ses difficultés ; il s'essaie même au roman. Mitterrand est peut-être encore davantage tourné vers les lettres : il admire Michel Tournier, emmène Alain Decaux, Françoise Sagan dans ses déplacements, affirme contre Giscard ses dons de polémiste. La tradition continue.

Un des principaux personnages de l'État, Philippe Séguin se souvient qu'il a fait d'excellentes études d'histoire, réhabilite Napoléon III, ce méconnu, publie une longue et belle étude sur les présidents (240 p.) des assemblées révolutionnaires et impériales, de la Chambre des députés, du Corps législatif, de l'Assemblée nationale. Avant lui, Morny, président du Corps législatif, s'était amusé à écrire de petites pièces et à se faire assister par le jeune Ludovic Halévy. Ainsi chez tous, tentation de la littérature, distraction ou seconde vocation ?

Et ce n'est pas nouveau. Clemenceau, Deschanel, Barthou, Herriot, ont écrit sur l'actualité ou sur l'histoire, sur l'Affaire Dreyfus, sur Mirabeau, ou sur Beethoven. Ils ont collectionné les livres (Barthou était un grand bibliophile) et ils en ont composé.

De leur côté, et sans sortir du XIXe siècle, presque tous les écrivains parmi les plus grands ont été obsédés par la politique : Chateaubriand dont *Le Génie du Christianisme* est une défense originale de la religion alors qu'elle vient d'être persécutée, et qui dresse, en face de la statue de

Napoléon, sa propre statue ; Lamartine qui commence par le royalisme, écrit des variations sur les Girondins, finit par un retour à la littérature alimentaire après avoir été député, ministre, candidat malheureux à la présidence de la République ; Hugo enfin qui a été tout, poète du duc de Bordeaux, pair de France de Louis-Philippe, adorateur de Napoléon, défenseur de la République et proscrit pour ce fait, avocat des Communards, chantre de la République universelle qui n'est encore qu'une étincelle et demain sera le soleil. Comment ne pas dire un mot de Balzac qui confie, dans la préface de *La Maison du chat qui pelote*, qu'il écrit à la lumière de ces deux vérités *la religion et la monarchie*, et finit par appeler pour la France multipliant des expériences douloureuses, le pouvoir le plus totalitaire, le despote le plus absolu.

Dans sa *Lettre sur Kiev* n'écrit-il pas :

Je préfère le gouvernement d'un seul à celui de la foule, car je ne pourrai jamais, je le sens, m'entendre avec le peuple, ni le séduire, et ceux qui l'ont essayé, s'en sont trouvés mal, tandis que j'ai l'idée, peut-être est-ce une fatuité, de pouvoir m'entendre avec un homme, fût-il le plus grand des despotes.

Et en février 1848, il ne dit pas autre chose à Mme Hanska :

Je vous avoue qu'en voyant ce que je viens de voir, j'approuve comme toujours et le carcere duro de l'Autriche et la Sibérie et les façons du pouvoir absolu[1].

Boutade ? Hélas ! Non.

Nous ne saurions rappeler tous ces liens qui unissent écrivains et politiques ; demandons-nous simplement quel profit ils en ont pu tirer ou à quelles aberrations ils ont, comme Balzac, été conduits.

Le problème en vérité n'est pas simple. À la fin du XIX[e] siècle, certains poètes revendiquent le droit de s'évader de la réalité misérable, ils pratiquent l'art pour l'art ; l'art est un absolu qui se suffit. Il est en revanche des écrivains, leurs contemporains, pour qui la politique est leur raison d'écrire, leur opium, leur foi, leur vie dans ce qu'elle a d'essentiel, l'obsession fondamentale : Péguy, Maurras. Plus près de nous, Mauriac découvre à la fin de sa vie sa vocation de grand journaliste et de grand moraliste politique ; avec un mélange qui lui est propre de cruauté et de générosité ("Saint-François des Assises" selon *Le Canard enchaîné*), il se réconcilie avec l'existence grâce à l'action du Général et au Concile de Vatican II. Mais, chez d'autres qui toucheront à la politique, la politique est un accident, un événement extérieur qui les range un certain temps dans un parti ou dans un autre. La crise de 1840, qui amène tant de poètes allemands à chanter *la Garde au Rhin* ou *l'Allemagne au-dessus de tout*, conduit Musset à rappeler que ce Rhin allemand fut français. Brève inspiration dans sa

---

[1] Maurice Regard, *Balzac et la politique étrangère. Europe*, Colloque Balzac, janvier-février 1963, p. 120.

création, alors qu'au même moment la *Marseillaise de la Paix*, le vaste poème de Lamartine qu'admirait Maurras pourtant si éloigné de ce genre d'inspiration, est une manière de couronnement de son œuvre poétique. André Gide, si porté à se décrire, à s'analyser, à se raconter, si narcissique en un mot, fut, un bref moment, tenté par *L'Action française*, puis, comme tant d'autres, fit son pèlerinage à Moscou d'où il revint, désabusé. Verlaine, on le sait, est plus que d'autres étranger à la politique. Les amours faciles, les femmes et les garçons, et par instant la religion, le sollicitent davantage. Et plus encore, l'alcool, mais ses mœurs l'amènent à chanter Louis II de Bavière dans un poème d'une parfaite beauté.

Ce qui est vrai, c'est que l'écrivain a quelque peine à échapper au monde qui est le sien. Le cas d'Amédée Achard (1814-1875) est significatif. Plus personne ne lit ce polygraphe intarissable ni même son roman de cape et d'épée où Monsieur de la Guerche évoque d'Artagnan, mais, le 12 mai 1839, il assiste à l'émeute parisienne qui le bouleverse. Comme il l'écrit dans ses *Souvenirs personnels d'émeutes et de révolutions* : *j'étais poursuivi par l'odeur du sang et le souvenir des mots que j'avais contemplés. Il ne me restait plus rien de mon ancienne exaltation juvénile pour les républicains.* La Révolution de février 1848 achève de le pousser à l'extrême-droite. Il écrit des articles d'une rare violence et d'une parfaite intelligence (il annonce le coup d'État du 2 décembre 1851) dans la légitimiste *Assemblée Nationale*[2].

Est-ce à dire que sa foi politique éclaire toujours l'écrivain ? À première vue elle lui est propice. La politique ramène l'écrivain au réel qu'il serait tenté d'oublier dans les salons et les cénacles ou les assemblées parlementaires. Poussé comme Proudhon par l'exigence de la justice, attaché malgré lui à la meule du journalisme qui privilégie toujours le fait divers, Clemenceau se poste, pour reprendre son expression, aux embuscades de la vie, il se penche sur le plus humble quotidien avec une sympathie douloureuse, il dénonce, comme Charles le Goffic, le mousse de *la Baucis* qui est mort sous les coups de fouet de son maître, les jeunes recrues victimes de médecins obtus ou négligents, il prend la défense des petits métiers qui permettent à ceux qui les pratiquent de ne pas tomber dans la délinquance ; il donne à sa critique sociale une densité qu'elle n'a pas nécessairement quand le politique reste fermé aux bruits du monde. La littérature est dans son cas la plus enrichissante des découvertes ; elle ouvre son horizon, élargit sa sensibilité, le rend plus proche de ses contemporains[3].

Il ne faudrait pourtant pas croire que la politique éclaire toujours l'écrivain. À preuve *Les Paysans* de Balzac, un de ses principaux romans, un de ceux auxquels, bon juge de lui-même, il accordait le plus d'importance. Avec raison, puisque les paysans formaient l'essentiel de cette société française qui était le sujet de la *Comédie Humaine*. Abusé par des faits divers qui se produisent dans l'Yonne et qui lui ont été rapportés, incendies de forêts, vols dans les bois, assassinats de gardes, persuadé aussi que le

---

2 Mireille Musset, *Amédée Achard, Voyageur et témoin de son temps*, Mémoire d'études supérieures, Aix-en-Provence, 1966.

3 P. Guiral, *Clemenceau en son temps*, pp. 135-136.

monde rural est gagné au communisme, il fait la peinture la plus noire du monde paysan. Michelet aura beau jeu de lui reprocher d'avoir assimilé toute la paysannerie française à *un humble cabaret de campagne, une taverne de valetaille et de voleurs*. Ce qui n'empêche pas que Balzac ait écrit un chef-d'œuvre que Zola pensera poursuivre et égaler dans *La Terre*, car la tradition sombre se poursuit.

En revanche, l'écrivain se dépasse quand il veut s'affranchir et réussit à se libérer de la politique immédiate. C'est le cas des *Misérables*, à l'origine des *Misères* (car c'était le titre initial du roman). Hugo ne veut pas revenir sur la haine qu'il porte à l'Empire, il l'a suffisamment exprimée dans *Napoléon le Petit*, *Histoire d'un crime*, *Les Châtiments*. Il regrette que Napoléon Ier ait préféré la gloire à la liberté, mais il passe vite et se réconcilie avec toutes les autres familles politiques de la France ; il peint avec complaisance M. Gillenormand, le grand-père de Marius, l'ultra, indécrottable, mais convaincu et plein d'indulgence pour son petit-fils ; il fait — c'est extérieur à l'intrigue, mais peu importe ! — le plus beau portrait de Louis-Philippe qu'il a approché, jugé, aimé ; il évoque avec sympathie les républicains de l'A.B.C. ; enfin, et c'est sa plus grande audace, il montre sous les traits d'un saint, Mgr Bienvenu, l'évêque de Digne, et les religieuses que rencontre Jean Valjean ; il corrige même, à la demande de ses amis, ce que le premier jet a de trop favorable à l'Église, cette Église sur laquelle il avait jeté l'anathème lors de la discussion sur la loi Falloux. *Les Misérables* sont un monument de paix, de bonté qui réconcilie le lecteur avec l'homme et l'écrivain avec la politique. De même on oublie généralement que dans *L'Année Terrible*, Hugo rendra hommage au comte de Chambord qui, lui, est resté fidèle à son principe. Hugo avait moins oublié qu'on ne le croit l'enfant sublime qui avait chanté le duc de Bordeaux. Et puis, malgré les cris de haine des *Châtiments* qui avaient offusqué Lamartine, il y avait en lui un fond de bonté qui était son honneur. Écoutons-le évoquer Louis-Philippe en 1850 : c'est sa dernière année :

Le roi est atteint d'une hydropisie de poitrine, et quoiqu'il aille mieux depuis un mois, on croit sa fin prochaine. Il est maigri et très changé, il n'a plus de toupet ni de favoris, il porte ses cheveux blancs et toute sa barbe, ce qui lui donne l'air plus vénérable que lorsqu'il était roi. Il est en effet plus que roi, il est proscrit ; il est plus que proscrit, il est mourant. Il a perdu une majesté, celle du trône, et il en a retrouvé deux autres, la majesté du malheur et la majesté de la mort[4].

Mais dégageons mieux ce que le souci de la politique et de l'intérêt de l'humanité peut apporter à l'écrivain de talent.

4 Victor Hugo, *Choses vues*, éd. de la Palatine, p. 405.

André Suarès qui, malgré Michel Drouin et Robert Parienté[5], n'a pas encore la place qu'il mérite au Panthéon littéraire, ne fut pas simplement un esthète exceptionnel : admirateur de la Grèce, connaisseur éblouissant de l'Italie médiévale, chantre de la Bretagne (*Le Livre d'Émeraude*), musicien qui connaît et exalte Monteverdi, Wagner, Debussy, il dénonce, dès la Première Guerre mondiale, le racisme qui inspire la politique allemande ; il somme l'Italie de se ranger aux côtés des Alliés et, à la veille de la Seconde, publie ses *Vues sur l'Europe* que le gouvernement avec raison hésite à laisser paraître, ouvrage mal composé ou pour mieux dire pas du tout composé, qui fait alterner les réflexions amères et les cris de haine contre Mussolini et Ciano, contre Hitler et sa clique, contre Staline. *Staline est une espèce d'Hitler, lui aussi. Encore un contremaître devenu roi, un agent de la police secrète mué en tout puissant empereur*[6]. Et la France, elle, laisse faire les choses et n'a plus que des indignations verbales. Elle n'a plus de politique étrangère, elle a démissionné :

Se peut-il que la France n'ait pas de politique propre depuis quinze ou vingt ans ? Qu'il lui faille guetter à l'Est et à l'Ouest, au Nord ou au Midi, la voie qu'elle doit suivre ? ... Se peut-il que la nation qui a régi l'Europe et le monde chrétien pendant mille ans, sans qui rien ne s'est fait ou n'a pu se faire, en soit réduite à chercher partout ailleurs qu'en elle-même ses raisons de vouloir et les principes de sa conduite ? Qu'elle consulte toujours et ne commande jamais ? Qu'elle s'efface précipitamment sans cesse pour ne rien obtenir, qu'elle cède sans profit pour obéir au premier signe ?

Avant que ne se pose déjà le douloureux problème de la collaboration, Suarez la refuse, la vomit, avec un étonnant pressentiment de l'avenir.

Et s'il était vrai, qu'à Dieu ne plaise, qu'il fallût choisir entre deux tyrannies, que la France fût l'otage entre l'Angleterre et l'Allemagne, qui ne voit qu'on peut vivre humainement avec les Anglais et qu'on ne pourra jamais avec les Allemands, sinon dans le désespoir et l'abjection d'une totale servitude ?

Les historiens font commencer la Résistance au général de Gaulle. Ce n'est pas être injuste à son égard que de reconnaître qu'elle avait commencé avant lui, mais on ne veut pas encore admettre que des hommes politiques de droite, Louis Marin, Henri de Kérillis, le colonel de La Rocque, des écrivains de droite comme Bernanos, des écrivains axés à gauche comme André Suarès avaient choisi leur camp avant que le désastre ne s'abatte sur notre pays.

---

5 Michel Drouin, *Âmes et Visages. De Joinville à Sade*, Gallimard, 1989, édition présentée et annotée par Michel Drouin ; Robert Parienté, *André Suarès, l'insurgé*, Paris, 1990.

6 André Suarès, *Vues sur l'Europe*, p. 329.

Non qu'il faille condamner à la vengeance éternelle les crimes inexpiables. Suarès était un assez grand esprit pour refuser les condamnations sans fin :

Que l'Allemagne renonce à la race, l'Europe guérira de son mal ; et l'Allemagne elle-même sera une des trois ou quatre forces essentielles du monde ...[7].

La politique le soulève au-dessus de lui-même ; elle fait de lui un prophète désespéré et inspiré. Ainsi, lorsque l'écrivain et surtout le poète intervient dans l'histoire de son pays et de l'humanité, il donne à sa voix une résonance inouïe. Il remplit la plus haute de ses missions, il est la cloche qui sonne le tocsin, le tambour qui bat la charge, la *Marseillaise* ou l'*Internationale* en action. Métier dangereux : il risque de ne pas être compris, de susciter une haine qui ne pardonne pas.

Amédée Achard, dont nous avons rappelé la déconcertante carrière, faillit de peu périr de la main d'un bretteur professionnel, Fiorentino. Jean Giono, qui, dans sa *Lettre aux Paysans sur la pauvreté et sur la paix*, avait prêché un pacifisme absolu, sans compromission, sans précaution, fut arrêté en 1940 ; ses épreuves l'amenèrent à changer radicalement de style : il redevint un homme de lettres à l'état pur, inspiré de Stendhal ; il avait manqué brûler pour s'être approché de trop près de la flamme politique.

Le cas de Daniel Halévy est plus complexe et moins tragique. Lorsque, au lendemain de la défaite qu'il a senti venir, il publie *Trois Épreuves* (1815, 1870, 1940), il semble rompre avec tout son passé de disciple de Péguy, de familier de Proudhon, il paraît oublier ses origines juives, le libéralisme familial, il cautionne à première vue une politique de réaction butée. Il choisit l'idéologie et non le charme de l'évocation de lui-même qu'il avait porté à son point de perfection dans ses *Pays parisiens*, il justifie les craintes qu'avait exprimées son vieux camarade Robert Dreyfus :

Je lisais l'autre soir avec joie ses Pays parisiens, où il vient de fondre si artistement le souvenir des siens et de sa jeunesse capricieuse dans la description et l'histoire des vieux quartiers qu'il a le mieux compris et aimés ... J'admirais la fertilité du talent qui anime tant de pages élégantes, spirituelles, rêveuses ... ma timidité envers lui se sentait furieusement tentée de l'encourager, de l'orienter par cette prière : ô Daniel Halévy, mon vieux camarade, ne crains pas de suivre tes meilleurs penchants innés ... sois un moraliste, si tu y tiens, mais surtout sois un artiste, un imaginatif et un peintre ...[8].

Mais Daniel Halévy fait plus que décevoir ses amis. Son ralliement au Maréchal lui vaut, à lui qui avait présenté les idées de De Gaulle dans la *Revue des Deux Mondes*, de ne pas pénétrer à l'Académie où il avait plus

---

7 *Ibid.*, p. 338.

8 Daniel Halévy par Robert Dreyfus, cité par Anne Borrel et Jean-Pierre Halévy, *Correspondance de Proust et d'Halévy*, p. 163.

que d'autres sa place, alors qu'il espérait faire l'éloge de Jérôme Tharaud que Cocteau, qui fut élu, esquiva.

Il en alla de même pour Sacha Guitry qui expia plus encore ses *Années d'Occupation* et qui fut jeté en prison.

Pour d'autres la suite fut encore plus sombre : on devine que nous faisons allusion à Robert Brasillach. Il était allé plus loin que *L'Action française* à laquelle il avait collaboré et qui, pour l'heure, le désavouait. Il avait été indiscutablement associé à la collaboration, une collaboration peu nombreuse (40 000 collaborateurs au dire d'Otto Abetz), mais dangereuse car elle groupait des écrivains de talent et des artistes de renom. Malgré la défense brillante de Me Isorni, l'intervention de Mauriac, il fut exécuté, comme un nouvel André Chénier dont l'image obséda ses derniers moments et inspira ses derniers vers.

Faut-il essayer de tirer une conclusion de ces réflexions décousues, de ces souvenirs glanés aux quatre détours de l'histoire ? Stendhal nous aidera peut-être à présenter une motion nègre-blanc, de celles qu'adoptaient dans l'enthousiasme des fins de congrès les militants radicaux aux heures de l'avant-guerre. À l'en croire, et nous le citons de mémoire, quand on est d'un parti, on est d'autant plus intelligent qu'on est moins de ce parti. N'oublions pas le début de la phrase : *Quand on est d'un parti.* L'écrivain ne peut pas, ne doit pas se désintéresser de la politique. Il ne peut être, comme disait Léon Daudet, un clerc de lune, un Sirius au-dessus de la mêlée, mais, dans le combat inévitable qui lui est imposé par les circonstances et par son honneur, il doit conserver le souci des grands principes qui peuvent le hisser au-dessus de ses contemporains, il ne peut se perdre dans la foule, mouton parmi les moutons. Il lui faut, qu'il le cherche ou non, être grand. Le professionnel de la politique est dans une situation différente ; il n'est pas soumis à la même exigence. Dans les pays de liberté, il compose le plus souvent avec son parti, ses électeurs, ses adversaires, les circonstances. Il conduit son esquif à travers les périls, suivant plus ou moins les vents dominants qui tantôt accélèrent sa marche, tantôt la retardent. Le monde qu'il défend ou qu'il réforme pèse sur lui. Il est moins libre. Écho comme le poète, il sait que sa parole résonnera moins et l'engagera plus. L'homme politique, quand c'est de Gaulle, monologue d'une voix doublement superbe parce que orgueilleuse et naturellement grande. Le professionnel de la politique est condamné au plus ingrat des dialogues et parfois au dialogue des morts.

PENSER LA DÉFENSE

BELLATOR EQUUS : CHEVAUX ET CAVALIERS DANS DEUX ÉPOPÉES « ROMAINES »

Georges DEVALLET
Professeur émérite, Université Paul Valéry, Montpellier III

Le sujet de cette étude a peut-être de quoi surprendre dans un pareil volume. Mais comment un *littéraire*, antiquisant de surcroît, pouvait-il rendre hommage à un ami avec lequel il partage l'amour du cheval et l'attachement à l'arme de la cavalerie, sans avoir l'outrecuidance de chausser les bottes de l'historien ? Le domaine de l'épopée antique pouvait permettre de résoudre cette difficulté, en fournissant quelques exemples de la place qu'occupe le cheval dans deux poèmes qui renoncent aux sujets proprement mythologiques pour traiter sur le mode sublime le passé romain. D'abord, cela va de soi, l'*Enéide* de Virgile, épopée des origines troyennes de Rome, ainsi rattachée à la grande tradition homérique ; puis, au siècle suivant, Silius Italicus, admirateur passionné et imitateur de Virgile, qui dans ses *Punica* (*La Guerre punique)* a voulu transposer sur le mode héroïque les événements de la guerre inexpiable que Rome mena de - 218 à - 202 contre celui qui la mit à deux doigts de sa perte : *l'invincible Hannibal*[1].

Rappelons tout d'abord que, sur le plan historique, les Romains sont loin d'avoir été les grands cavaliers de l'Antiquité. Leurs victoires et l'extension de leur empire, ils les doivent surtout à la discipline et à la valeur de leurs légions, formées de citoyens, mais dans lesquelles la cavalerie ne représentait qu'une très faible partie des effectifs. Et l'on s'en est vite remis aux troupes alliées ou mercenaires pour assurer les missions traditionnellement dévolues à cette arme, harcèlement et poursuite. Les grands ensembles de cavaliers restent réservés aux peuples qui possèdent de vastes pâturages et qui sont amenés à évoluer dans de grands espaces ouverts[2].

Mais les poètes épiques n'ont que faire de l'exactitude historique : fidèles à la tradition homérique (l'*Iliade* reste le modèle toujours présent), ils donneront au cheval une place qu'il n'a probablement pas eue sur le terrain.

---

1 La *Pharsale* de Lucain, qui décrit les horreurs de la guerre civile entre César et Pompée, offre moins de notations intéressant notre sujet.

2 On trouvera un développement de ces considérations liminaires dans mon article « Remarques sur l'emploi de la cavalerie au combat dans l'Antiquité » dans *Les Cahiers de Montpellier, Histoire et Défense*, n° 18, II/1988, pp. 5-14.

1. LE CHEVAL ET LA GUERRE

Pour toute l'Antiquité classique, le cheval est non seulement un moyen de combat (l'expression *bellator equus* est fréquente dans l'épopée)[3], mais aussi un symbole de guerre. Lorsque les Troyens touchent la terre italienne, ils aperçoivent quatre chevaux, et Anchise y voit immédiatement un présage. *Dans l'imaginaire virgilienne*, note J. Perret, l*e cheval symbolise la guerre ; il est Turnus partant pour le combat* (11, 492-497) ; *Enée, l'homme de paix, n'apparaît jamais ni à cheval, ni dans un char*[4].

Mieux encore : dans la tripartition fonctionnelle, qui, comme l'a si bien montré Georges Dumézil, structure toute fondation durable d'une cité chez les peuples indo-européens, le cheval est signe de deuxième fonction, la fonction guerrière : c'est ce qui apparaît notamment dans une légende rapportée par Justin et par Virgile[5], et complétée par Servius dans son commentaire de l'*Enéide* (*ad loc.*) : lorsque les fugitifs tyriens menés par Didon-Elissa sur la côte africaine creusaient les fondations de leur « ville nouvelle » (en punique Qart Hadasht, d'où Carthago), ils trouvèrent d'abord une tête de bœuf, signe interprété comme une promesse de fécondité mais aussi une menace de servitude ; alors, fouillant plus loin, ils découvrirent la tête d'un « cheval plein de feu » (*caput acris equi*) : c'était signe de grandeur guerrière, et ils s'en satisfirent. Mais, dit Tite-Live[6], lorsqu'on creusa les fondations de Rome, c'est une tête d'homme que l'on découvrit, et ce fut l'annonce de la future suprématie universelle de la Ville (*caput orbis terrarum*). Les trois fonctions sont ici bien représentées, et le cheval est le meilleur symbole du monde des combats.

2. LES GUERRIERS ET LEURS CHEVAUX

Le caractère de noblesse attaché au cheval lui a fait attribuer une origine divine : la légende voulait que le premier cheval ait été créé par Poséidon-Neptune qui frappa de son trident la terre thessalienne[7]. Chez Homère, les chevaux d'Enée sont issus d'étalons de Zeus[8]. Et Silius ne manque pas de prendre chez Virgile la légende des cavales fécondées par le Zéphyr et donnant naissance à des poulains rapides comme le vent, mais à la vie très brève[9].

---

3 Virgile, *Géorgiques*, 2, 145 ; *Enéide*, 10, 861 ; 11, 89 ; Silius Italicus, *Punica*, 2, 411 ; 7, 68 ; 10, 96 ; Valérius Flaccus, *Argonautiques*, 2, 386 ; voir aussi Ovide, *Métamorphoses*, 15, 368 ; *Fastes*, 2, 12.

4 *Enéide*, 3, 540 sqq. ; cf. J. Perret, éd. de l'*Enéide*, note *ad loc* (tome I, p. 180).

5 *Enéide*, 1, 440 sqq ; Justin, *Histoires Philippiques* 18, 15-16 ; Silius Italicus, *Punica*, 2, 410-411 : *ostentant caput effossa tellure repertum / bellatoris equi, atque omen clamore salutant.* Les textes et les traductions des deux épopées sont empruntés à leur édition dans la *Collection des Universités de France* (« Guillaume Budé »).

6 Tite-Live, 1, 55, 5-6 ; 5, 57, 7.

7 Cf. *Géorgiques*, 1, v. 12-14, et 3, v. 122.

8 *Iliade*, 5, 265 sqq.

9 *Punica*, 3, 378 sqq.

Une épopée n'est évidemment pas un traité sur l'art équestre, mais on rappellera que, dans ses *Géorgiques*[10], Virgile a consacré un très long passage à des conseils d'hippologie : comment reconnaître dans un poulain le futur bon cheval de guerre (il a la crinière drue, le sabot dense, il réagit au son de la trompette en piaffant, etc.), quelles robes il faut préférer (les bais aux yeux clairs), comment dresser un cheval de guerre, établir le pédigrée d'un étalon, savoir quand réformer ce reproducteur, connaître l'origine de l'équitation et les soins à donner aux poulinières pendant la gestation...[11].

Dans l'*Iliade,* le cheval apparaît déjà comme un attribut de noblesse, et les coursiers d'un ennemi sont ses dépouilles les plus prestigieuses. C'est aussi un cadeau apprécié et un des prix de choix lors de la remise des récompenses aux vainqueurs des épreuves des Grands Jeux[12].

Entre le guerrier et le cheval existent des rapports privilégiés : au livre 10 de l'*Enéide*, Mézence, blessé et près de livrer son dernier combat, parle à son cheval Rhèbe comme à un compagnon d'armes : *Ou vainqueur aujourd'hui tu rapporteras les dépouilles odieuses et la tête sanglante d'Enée,... ou... tu succomberas avec moi. Car je ne crois pas que toi, un vaillant, tu daignes souffrir les ordres d'étrangers ou de maîtres venus de Troie*[13]. De même, avant la bataille du Tessin, le consul Scipion encourage son cheval Garganus : *Pour récompense, je te promets sur l'heure cette housse éclatante de pourpre sidonienne dont ce barbare est paré ; tu recevras également un mors d'or fauve*[14].

Ce lien qui unit le cheval à son maître se poursuit jusque dans la mort : dans l'*Iliade*, les chevaux d'Achille pleurent à la mort de Patrocle, et le thème sera repris par Virgile et Silius : au livre 11 de l'*Enéide*, Aethon, le destrier du jeune Pallas qui vient d'être tué au combat, *pleure et mouille sa face de grosses larmes*[15]. Chez Silius, le cheval de Clélius, reconnaissant sur le champ de bataille de Cannes son maître agonisant, désarçonne le cavalier qui l'avait remplacé et va s'agenouiller devant le mourant[16] ; *son cœur, dit le poète, atteignait la sensibilité humaine*[17]. Et lorsque Enée se rend aux Enfers, il constate que les héros de la guerre de Troie y conservent l'amour des chars et des soins à donner à leurs chevaux[18].

Les races ont aussi leurs qualités traditionnelles : au deuxième livre de ses *Géorgiques,* Virgile cite parmi les plus notables productions de la terre

---

10 *Géorgiques* 3, v. 72-208.

11 Tout cela vient de Xénophon (*Hipparque* et *Art équestre*) et de Varron (*De re rustica*).

12 *Iliade,* 23, 265 ; *Enéide* 5, 310 ; *Punica* 16, 445.

13 *Punica* , 4, 264 sqq.

14 *Ibid.* , 2, 267 sqq.

15 *Enéide,* 11, 89 : *Post bellator equos positis insignibus Aethon / it lacrimans guttisque umectat grandibus ora.*

16 *Punica,* 10, 458-471.

17 *Ibid.*, v. 472 : *humanis œquantem pectore sensus.* Des anecdotes semblables sont rapportées par Pline, *N. H.*, 8, 64, 155 et 15, 8.

18 *Enéide*, 6, 651 : *quae cura nitentis / pascere equos, eadem sequitur tellure repostos.*

italienne le *bellator equus*[19]. Chez Silius Italicus, les Espagnols élèvent des coursiers fameux pour tirer leurs chars[20], le petit cheval asturien trotte à l'amble, son galop souple est agréable pour son cavalier, et c'est aussi un bon cheval de trait[21].

Tous ces peuples savent dresser un cheval, et c'est l'un des titres de gloire d'un chef que d'être appelé *domitor equorum*, c'est-à-dire « dompteur de chevaux »[22]. Et Silius insiste souvent sur une particularité des cavaliers africains (indication qui se trouvait déjà chez Virgile, et devient un thème convenu)[23] : non seulement ces peuples sont des cavaliers de première force, mais surtout ils montent sans selle et sans rênes : leurs chevaux, dressés à cet effet, obéissent à une simple baguette[24]. Le roi numide Syphax déclarera même que ce sont les Romains qui lui ont fait découvrir l'existence du mors[25].

3. LE CHEVAL À LA GUERRE

L'épopée est un monde en soi, où la vérité historique le cède aux lois du genre, on y trouvera donc :

- trois types de combattants utilisant le cheval : les guerriers montés sur un char, les cavaliers équipés d'armes de jet (javelots, arcs) ou de poing (haches, piques), enfin les archers montés formant des unités spécialisées[26]. Les différences ne sont d'ailleurs pas nettement tranchées, la plupart des combattants n'hésitant pas à mettre pied à terre pour poursuivre leur action ;
- deux formes de combats : la charge (suivie d'une mêlée), ou, bien plus souvent, l'affrontement individuel, thème fondamental du combat épique, qui prend notamment la forme d'une *aristie* (suite d'exploits d'un héros triomphant successivement d'une série d'adversaires).

---

19 *Géorgiques*, 2, 145 : *bellator equus sese campos arduos infert* : « le cheval de bataille s'élance tête haute dans les plaines ». Cf. aussi pour la Grèce *Géorgiques*, III, v. 121-122 sur les chevaux d'Épire et d'Argolide.

20 *Enéide*, 8, 518-519.
Punica, 1, 222 sqq.

21 *Ibid.*, 3, 335 sqq.

22 *Punica*, 1, 262 : la capacité à dresser un cheval rétif pour le combat est l'une des qualités militaires d'Hannibal. Voir aussi 7, 340.

23 *Enéide*, 4,41 : *Numidae infreni* = « les Numides sans mors ».

24 *Punica*, 1, 215 : *gens inscia freni* ; 2,349 : *nudis bellantur equis* = « ils se battent sur des chevaux montés à cru » ; 3,293 : *doctus uirgae sonipes* : « le coursier dressé à la baguette » ; 17, 64 : *cornipedem Nomas assuetus nullo decorare tapete = le Numide dont l'usage est de ne mettre aucun tapis sur son destrier.* Voir aussi Lucain 4, 677 : « le Gétule toujours prêt sur son cheval monté à cru » et *ibid.* 682 : *et la tribu des Massyles qui, montés sur le dos nu du cheval, dirigent avec une baguette sa bouche qui ignore le frein* (trad. A. Bourgery, CUF).

25 *Punica*, 16, 166.

26 Ces trois types se retrouvent d'ailleurs dans les armées anciennes, encore qu'il faille noter que les Romains n'ont jamais utilisé le char (ils en ont trouvé en face d'eux chez les Orientaux et les Bretons), et que les archers montés sont chez eux une exception tardive (mais ils en ont fait une cruelle expérience en affrontant les Parthes).

3.1. Chars et cavaliers

Les guerriers homériques ne combattent pas à cheval : ils utilisent seulement le char pour s'approcher de leur adversaire et l'affronter ensuite à pied ou, plus rarement, pour l'attaquer.

Le char, mode archaïque (et héroïque) de combat, est réservé chez Silius (chronologie oblige !) à des personnages extraordinaires ou calqués sur les héros homériques, ainsi qu'aux dieux (en particulier à Mars)[27]. Dans l'*Enéide*, dont l'action se situe à l'époque de la guerre de Troie, les quadriges sont l'apanage des dieux (Junon, Jupiter et Mars, avec ses chevaux de feu), mais des *biges* (chars à deux chevaux) équipent certains combattants. Enée reçoit de Latinus un somptueux équipage (que d'ailleurs, on l'a vu, il n'utilisera jamais). Turnus est souvent sur son char. Ainsi peut-il, aux livres 10 et 12, se livrer à deux aristies, qu'il continue d'ailleurs après avoir mis pied à terre[28].

À leur arrivée en Italie, la terre promise par les dieux, Enée et ses Troyens n'ont pas de montures. Or ils doivent livrer des combats d'établissement. Enée va donc recevoir cent chevaux du roi Latinus (dont il doit devenir le gendre), puis quatre cents du roi des colons arcadiens de Pallantée, Évandre[29]. En face, les Rutules et les Latins ont également des cavaliers.

Certains peuples mettent d'ailleurs en ligne de véritables unités de cavalerie (le terme *turma* = troupe de cavaliers, l'équivalent d'un peloton chez les Romains, apparaît souvent) : tels sont les Étrusques de Tarchon dans l'*Enéide* ou, chez Silius, les peuples africains qui fournissent à Hannibal l'essentiel de sa cavalerie.

3.2. Les combats

Virgile et Silius, rompant en cela avec le modèle homérique, font jouer aux cavaliers un rôle important dans la guerre[30].

3.2.1. La charge et la mêlée

Au livre 11 de l'*Enéide* (v. 597 et suivants), les troupes d'Enée font mouvement vers la ville des Latins pour s'en emparer : (Voici) *les chefs étrusques, l'armée entière des cavaliers, régulièrement ordonnée en escadrons. Sur toute l'étendue de la plaine, le cheval hennit, frappant du pied, et lutte contre les rênes serrées, se rejetant çà et là ; alors, à perte de vue, un champ de fer se hérisse de lances, les plaines flamboient sous les armes haut dressées. En face, Messapus et les voltigeurs latins,* [...] *de loin ils pointent leurs javelines en ramenant le bras en arrière et agitent leurs dards ;* [...] *le grondement des chevaux s'enfle comme un incendie. Et déjà les deux partis s'étaient, dans leur avance, arrêtés à portée de trait ; soudain, sur un cri, ils s'élancent, excitent*

---

27 F. Spaltenstein, *Commentaire des Punica de Silius Italicus*, Genève, Droz, 2 vol., 1986-1990.

28 *Enéide*, 10, 439-453 et 12, 362 sqq., 505 sqq., 681 sqq.

29 *Enéide*, 8, 518-519.

30 Cf. J. Perret, éd. de *l'Enéide* dans la CUF, tome III, p. 200 : *alors que l'*Iliade *ne connaît guère que des attaques frontales, les quatre derniers livres de l'*Enéide *déploient tous les artifices de la tactique hellénistique ... la cavalerie tient dans les combats une place inédite...*

leurs chevaux furieux, et de toutes parts jettent leurs traits à la fois, aussi serrés qu'une averse de neige ; le ciel se couvre d'ombre...

Les deux troupes chargent au galop l'une contre l'autre, les Latins tournent bride et fuient vers leur ville, poursuivis par les Étrusques, mais ils se reprennent, font volte-face, et c'est au tour de leurs ennemis de s'enfuir. Trois fois, ce mouvement de va-et-vient se répète, et le poète le compare au flux et au reflux des vagues : *Ainsi la mer, quand elle s'élance, tantôt se rue vers la terre, jette sur les rochers son eau écumante, recouvre de sa frange les sables les plus reculés, tantôt, non moins rapide à se retirer, engloutissant dans son flot troublé les pierres qu'il roule en arrière, elle fuit ...*

Ensuite, c'est la mêlée ; chacun trouve son ennemi, cherche à le désarçonner ou à tuer son cheval pour mieux le transpercer à terre, et le récit se poursuit en combats singuliers.

Silius place un épisode analogue au début de la bataille de la Trébie (IV, 144 et suiv.) : les cavaliers vont charger,... *Les armées s'ébranlent et, au milieu du fracas qui remplit la plaine, tous les cavaliers, tirant en arrière sur les rênes de leurs coursiers, les font se dresser ; ils les entraînent : les chevaux se cabrent, bondissent, et, passant en trombe sur le terrain découvert, ils ne font qu'effleurer la poussière en y laissant une légère trace. Ce sont d'abord les Boïens, dont Crixus commande l'agile escadron, qui se heurtent à la première ligne romaine et lui opposent leurs corps immenses.* [...] *Sous cet énorme choc s'effondre d'abord le groupe des Camertins, et les flots épais des Boïens se répandent dans la mêlée.* [...] *Les corps que brise le poitrail des coursiers roulent à travers toute la plaine. Les champs sont inondés. Les flots du sang des hommes et du sang des chevaux noient sur la terre glissante les traces des escadrons au combat ...* Et, comme chez Virgile, la description continue par une suite d'affrontements individuels.

3.2.2. Les duels

C'est le type de lutte que privilégie le schéma épique, le plus conforme aux lois du genre, celui qui permet de donner aux héros toute leur dimension. Pour éviter une monotonie fastidieuse, le poète est amené à varier les incidents et à donner à chaque combat une certaine originalité. Tantôt le char ou le cavalier affrontera un adversaire également monté, tantôt il se heurtera à un homme à pied. C'est un genre de combats où les hommes à cheval ou en char vont être à la fois grandis et vulnérables ; certes, ils dominent l'adversaire[31], mais cette grandeur fait aussi leur faiblesse : des bêtes affolées par le carnage de la mêlée tournent bride et s'enfuient en vidant leur conducteur[32]. C'est aussi le sort du malheureux Rhétée[33]. Lorsque Mézence, à cheval, affronte Enée à pied en tournant autour de lui pour lui lancer des javelots, le héros troyen jette une pique sur le front du cheval qui s'abat sur son cavalier[34]. Et cette énumération est loin d'être exhaustive !

---

31 Au point que l'adjectif *celsus*, dont le sens commun est *grand, élevé*, peut dans ces contextes indiquer que le combattant est à cheval.

32 *Ibid.*, 10, 574 sqq.

33 *Ibid.*, 403.

34 *Ibid.*, 858-894.

Silius, lui, met en scène, dans son récit de la bataille de la Trébie, un cavalier noyé dans la rivière par son cheval qui s'y débattait[35]. Cléadas, chef d'archers montés, affronte un adversaire avec une tactique, classique chez les Numides, d'évitement, en traçant de larges voltes autour de lui, mais ne peut éviter le trait qui le tue. Plus loin, le cheval de Caton est pris de panique à la vue de Tunger le Maure, avec son char noir tiré par des chevaux noirs, et refuse, obligeant son cavalier à mettre pied à terre[36]. À Cannes, Hannibal est mis en fâcheuse posture lorsque sa monture est tuée sous lui[37]. Enfin, au début de l'ultime bataille de la guerre, à Zama, le roi Syphax, allié d'Hannibal, caracole devant les lignes lorsqu'une pique vient se planter dans les naseaux de son cheval qui s'effondre, et le roi est fait prisonnier.

3.3. Les « vierges guerrières »

Au livre 11 de *l'Enéide*, au cours du grand combat de cavalerie, les ennemis d'Enée vont perdre pied lorsqu'intervient Camille, à la tête de son escadron féminin[38]. C'est une princesse volsque, que le poète présentait dès le livre 7 comme une guerrière élevée dès son plus jeune âge dans les travaux de Mars : *Ce n'est pas à la quenouille ou aux corbeilles de Minerve que ses mains féminines se sont accoutumées, mais, vierge, son exercice est de souffrir les rudes batailles et devancer les vents dans la course*[39]. Elle est armée de la lance, de la hache et de l'arc, armes qu'elle utilise tour à tour dans son aristie. Mais Tarchon contre-attaque, galvanisant ses troupes ; et Camille est tuée. Elle est rapidement vengée, mais ses compagnes découragées abandonnent la lutte.

Il eût été surprenant de ne pas retrouver chez Silius un avatar de ce personnage si typique : ce sera la princesse africaine Asbyté : *vierge toujours seule dans sa couche, et dont la jeunesse s'était passée à de périlleuses chasses en forêt ; sa main n'avait pas connu la douceur de la laine ni l'activité du fuseau...*[40]. Elle sera tuée au combat, comme Camille, après une superbe aristie, mais on retrouve dans les circonstances de sa mort la vulnérabilité du cavalier : son dernier adversaire, Théron, est un prêtre d'Hercule, qui porte sur lui la peau de lion emblème de son dieu ; *devant la menace de cette gueule béante, – effroi nouveau pour eux – les chevaux se cabrent et renversent le char ; Asbyté veut fuir le combat, mais Théron, d'un bond, la devance, la frappe entre les tempes d'un coup de sa massue, et fait gicler sur les roues brûlantes et sur les rênes emmêlées par la panique des chevaux des fragments de cervelle qui sortent du crâne éclaté*[41].

---

35 *Punica*, 7, 597.
36 *Id.*, 7, 634 sqq. et 680 sqq.
37 *Id.*, 12, 247 sqq.
38 Reprise du personnage d'HippolytE, reine des Amazones chez Homère
39 *Enéide*, 7, 803-817.
40 *Punica*, 2, 68 sqq.
41 *Id.*, *ibid.*, v. 195-200.

4. CHEVAL ET MERVEILLEUX ÉPIQUE : LES CHEVAUCHÉES FANTASTIQUES

Il ne saurait y avoir d'épopée *classique* sans merveilleux[42]. Rien d'étonnant donc si l'*Enéide*, comme les *Punica* de Silius, en offrent deux exemples dans lesquels les chevaux et leurs maîtres se trouvent impliqués.

4.1. Régulus et le monstre du Bagrada.

Le livre 6 des *Punica* contient un retour en arrière, où un soldat de Régulus, le général romain malheureux et héroïque de la première guerre punique, raconte un épisode africain de ce conflit. L'armée romaine se trouve, au bord du fleuve Bagrada (aujourd'hui la Medjerda), devant un serpent monstrueux qui fait des ravages en soulevant de la terre ou en écrasant les chevaux. Régulus l'affronte à cheval, le frappe de sa javeline, et évite son sursaut mortel en faisant faire un écart à sa monture.

4.2. Les chevaux fantômes.

Un épisode apparaît chez chacun des deux épiques dans des circonstances analogues : il s'agit pour Junon, ennemie des Romains, de surseoir à la défaite, décidée par les Destins, de ses protégés (Turnus dans l'*Enéide*, Hannibal dans les *Punica*). Un duel, longtemps différé, entre Enée et Turnus, doit mettre fin à la guerre. Aussi la reine des dieux et ses complices, s'ingénient-elles à l'empêcher en créant une image fantôme du héros, de son char et de ses chevaux. Le malheureux Enée[43], croyant s'élancer vers le char de son ennemi, courra en fait longtemps derrière des leurres. Mais les *Fata* triompheront.

Hannibal, lui, sera détourné du champ de bataille de Zama par le même procédé : Junon *façonne un simulacre du Latin, rehausse bien vite sa tête d'une aigrette scintillante, y ajoute le bouclier et le casque à cimier du chef romain, et pare ses épaules de son brillant manteau de commandement ; elle lui donne sa démarche et son attitude au combat* [...] *Puis, pour cette ombre de guerrier, elle crée un autre simulacre, aussi inconsistant, celui d'un coursier fantôme qu'il mènera sur des voies détournées, au galop, vers une illusion de combat.* Hannibal s'épuisera ainsi dans une vaine poursuite, et son armée sera privée de son appui[44].

Chevaux et cavaliers tiennent donc dans l'épopée une place éminente tant par ce qu'ils représentent dans l'imaginaire des Romains que par tous les effets qu'ils permettent. L'amour du cheval, la complicité qui s'établit entre l'homme et sa noble monture, sont des valeurs que connaissaient bien les Anciens et qu'ont su utiliser leurs poètes, créant ainsi un thème dont la permanence s'est maintenue à travers les siècles.

---

42 Seul Lucain, là encore original, refusera le merveilleux dans son poème.
43 *Enéide*, 12, 468 sqq.
44 *Punica*, 17, 522 sqq.

ONOMASTICA AFRICANA XII
LA ROMANISATION DE LA PETITE SYRTE

Jean-Marie LASSÈRE
Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III

Le rivage des Syrtes est entré dans la littérature avec le charme subtil d'une œuvre qui a bercé nos rêves d'exotisme géographique et historique. Mais l'arrière-pays des Syrtes, avec l'austérité de ses paysages minéraux et celle de ses hommes rudes et droits, a séduit surtout les militaires et les historiens. Le dédicataire de ce volume a été l'un et l'autre ; le signataire de ces lignes, son modeste émule, voudrait en lui adressant cette courte note, rappeler une amitié trentenaire et évoquer la complexité culturelle des ancêtres de ceux qu'il a rencontrés dans *Les Confins saharo-tripolitains de la Tunisie*.

Il est utile en effet de signaler l'intérêt onomastique des inscriptions qui ont été retrouvées dans les régions rurales de la Tripolitaine. On y relève tout d'abord quelques noms libyques peu courants, par exemple Masinthan, attesté dans le bassin supérieur de l'oued Souffejin par Julius Severus Masinthanis filius[1], ou encore au Bir el-Dreder : Flabius Masin[th]an[2]. Ce nom, qui est une transcription du libyque MSYNT[3], est orthographié *Masintha* dans les sources *littéraires* latines, en l'occurrence Suétone[4]. Les textes tripolitains nous donnent la graphie exacte (comparable à d'autres anthroponymes en *-an*), que Suétone, pourtant africain lui-même, avait ignorée[5]. Autre nom, plus rare encore, celui d'Arellia Tamassa, qui a vécu à l'H^{r} Oum el-Abbas, dans les Matmata[6] : son *cognomen* serait à rapprocher du libyque TMS[7], qui peut-être avait pour féminin TMSWTH[8]. Un autre nom assez peu fréquent dans l'ensemble de la Berbérie antique est le nom Nimira[9], mieux représenté au contraire dans les régions rurales de la Tripolitaine[10]. On rencontre aussi à plusieurs reprises Macarcus[11]

---

1 The Inscriptions of Roman Tripolitania (citées I.R.T.), 884.

2 I.R.T., 886. Ce personnage est un tribunus.

3 Abbé J.-B. Chabot, Rec. des Inscr. libyques (R.I.L.), 446.

4 Diuus Iulius, 71.

5 On peut d'ailleurs remarquer que Stéphane Gsell, Hist. anc. de l'Afr. du Nord, VII, p. 294, n. 2 (paru avant le Recueil de l'abbé Chabot cité supra), avait supposé une équivalence entre Masintha et Masinissa.

6 I.L.Tun., 52.

7 R.I.L., 331.

8 R.I.L., 80.

9 Trois fois seulement hors de Tripolitaine : C.I.L., VIII, 1592 à Mustis (Q. Cornelius, L.[f(ilius)] Cor[nelia tribu) Nimi[ra ?] ; 2564, II, 102 (le duplicarius Aurelius Nimmira, dans une liste militaire de Lambèse datée de 218 ; on n'indique pas sa patrie) ; 8694, un peu à l'est de Sétif (Honoratus Nimmir(ae ? filius).

10 I.R.T., 886, au Bir el-Dreder ; 898 et 899 à Ghirsa ; A.E., 1955, 197, dans le Jbel Nefousa. Il s'agit probablement du nom libyque NMRW, R.I.L., 284, ou NMRWH,

ou Macarus[12] à rapprocher peut-être du libyque MKR[13], qui apparaît souvent en composition[14]. On ne peut manquer de remarquer l'originalité de la couche onomastique libyque en Tripolitaine.

Il y a aussi des noms puniques, mais qui n'ont rien d'original : tout au plus notera-t-on avec intérêt la vocalisation Innibal[15], qui semble être conforme à la prononciation carthaginoise[16]. Ces noms ne représentent pas le seul rayonnement des ports puniques, mais aussi celui des petites garnisons romaines, où servaient souvent des supplétifs, voire des légionnaires africains, dont la langue est maintenant mieux connue grâce à la publication des ostraca de Bou-Njem[17].

Autre constatation frappante quand on jette un coup d'œil sur les inscriptions (malheureusement peu nombreuses) retrouvées dans les régions rurales de la Tripolitaine romaine (c'est-à-dire aussi de la Tunisie méridionale), c'est la proportion très faible des gens connus par un seul nom, ou à la rigueur par un nom personnel précisé par une filiation. On raisonne, il n'est pas question de le contester, sur un lot de témoignages bien moindre, mais la proportion de ceux qui portent des *duo nomina*, voire des *tria nomina* (c'est-à-dire ceux qui ont un gentilice) est beaucoup plus forte qu'en Numidie.

Encore une constatation intéressante : on rencontre peu de gentilices impériaux en dehors de Julius (souvent représenté chez les militaires) et de Flavius, également dans le même milieu, avec la graphie tardive Flabius ; on sait que ce nom est au IVe siècle devenu une sorte de titre[18]. Mais en dehors de ces deux noms on ne connaît qu'une famille d'Aurelii dans le bas Souffejin[19], et bien entendu leur nom est à rapprocher de la promulgation de l'édit de Caracalla ; et un Vlpius auprès de Yefren, dans la chaîne orientale du djebel Nefousa[20]. Il faudra revenir sur son cas. A côté de ces noms, on réunit une petite collection de gentilices italiens, Annius, Caecilius, Cornelius, Geminius, Granius, Marcius, Tarquitius. La plupart d'entre eux se retrouvent partout ailleurs en Afrique et le seul qui mérite qu'on s'arrête, après que la regrettée O. Brogan l'ait bien scruté, est celui de L. Tarquitius Pudens, de l'H^r^ Beni Guedal[21], et de Tarquitia

---

R.I.L., 54. On notera que Nim(m)ira n'apparaît pas dans l'onomastique citadine de la Tripolitaine.

11 I.R.T., 886.

12 I.R.T., 753.

13 R.I.L., 651.

14 Voir J. Desanges, Catalogue ..., p. 105, n. 6.

15 A.E., 1955, 197.

16 Renseignement pour lequel je remercie M. H. Fantar.

17 R. Marichal, Les ostraca de Bou Njem, Suppl. de Libya Antiqua, VII, 1992, 284 p., 151 ill.

18 L. Borhy, « The Rank indicator role of the names Flavius and Iulius for prefects on the Tripolitanian limes (Remarks on late Roman frontier defence in Tripolitania) », dans Acta Arch. Ac. Sc. Hung., LXI, 1989, p. 151-157.

19 I.R.T., 891.

20 I.R.T., 859.

21 I.L.Afr. 10 ; le texte n'est pas reproduit, mais on donne la référence au B.C.T.H., 1907, p. CCXLIX et 1909, p. 39. On peut lire : diis Manibus. L. Tarquitius [P]udens, Iustinis fil(ius) monumentum [--] fecit.

Marcella, de Cheggayet (près de Tatahouine), mère de quatre enfants dont deux ont des noms qui semblent libyens[22]. O. Brogan observait que ce gentilice avait été certainement emprunté à Q. Manlius Ancharius Tarquitius Saturninus, proconsul d'Afrique sous Vespasien[23] et patron de Lepcis Magna[24]. C'est très peu après évidemment qu'il faut placer le M. Vlpius Chinitius de Yefren. Mrs Brogan s'est appuyée sur ces quelques exemples pour contester l'hypothèse de G.-Ch. Picard d'un peuplement pionnier de ces régions syrtiques depuis le Nord de la Proconsulaire. L'examen qu'elle fait du peuplement du djebel, et qui s'appuie sur une étude d'A. Di Vita[25], produit en effet des témoignages intéressants.

Mais l'examen d'un autre nom conduit à reposer la question : celui du notable cinithien de Gigthis, L. Memmius Messius Pacatus[26] qu'Hadrien fit entrer *honoris causa* dans les cinq décuries de jurés, et de quelqu'un qui est certainement son parent, Q. Memmius Pudens (noter le *cognomen*)[27]. Dans sa thèse de Durham, M. Jarrett avait pensé que ces Memmii pouvaient tenir leur nom du consul ordinaire de 53, C. Memmius Regulus, dont il supposait qu'il avait été proconsul en Afrique sous Vespasien[28]. H.-G. Pflaum a repoussé cette hypothèse car ce proconsulat n'est pas attesté[29]. En fait le nom Memmius, bien attesté à Carthage[30], peut être daté par la présence à Thuburnica d'un édile et *duumuir quinquennalis* de ce nom, inscrit dans la tribu *Arnensis*[31], et dont l'ancêtre dût être un Carthaginois installé à Thuburnica lors du renforcement de la colonie par Auguste[32]. Il s'agit donc d'un nom bien attesté dans la Proconsulaire du Nord avant les Flaviens. On peut en dire à peu près autant de noms comme Annius (qui est ancien dans la Cirtéenne) ou de Caecilius (qui représente une des plus anciennes *couches* de la romanisation des Libyens), ou C. Marius, bien connu par les travaux de J. Gascou[33], ou encore L. Domitius (proconsul en 12 a.C.), bref de noms manifestement antérieurs à la romanisation des Syrtes.

Or Mrs Brogan avait noté par ailleurs, dans toute la région de la Guibla, l'importance de la céramique sigillée, italienne et sud-gauloise, produite entre 40

Mrs Brogan signalait la fréquence du cognomen Pudens dans les milieux autochtones de la Tripolitaine (Libya Antiqua, II, 1965, p. 56).

22 C.I.L., VIII, 22770 ; ses enfants s'appellent Bisfizl (peut-être une cacographie pour Birzil), Thaeafa (l'éd. du C.I.L. a pensé à Terefna attesté ailleurs), Emilia et Rusilla.

23 B.E. Thomasson, Statthalter, t. II, p. 46-47 : en 71-72.

24 I.R.T., 300.

25 A. Di Vita, « Il limes romano di Tripolitania nella sua concretezza archeologica e nella sua realtà storica », dans Libya Antiqua, I, 1964, p. 65-98 (voir en partic. p. 78-79).

26 C.I.L., VIII, 22729.

27 C.I.L., VIII, 22719 = I.L.Tun., 32. On connaît d'autres Memmii à Gigthis.

28 M. Jarrett, A Study of the municipal aristocraties of the Roman Empire in the West, with special reference to North Africa, 1958, p. 85-86, cité par H.-G. Pflaum, cf. n. suivante.

29 Antiquités Africaines, II, 1968, p. 163.

30 I.L.Af., 371 ; 412 ; I.L.Tun., 1109 (deux individus).

31 C.I.L., VIII, 14705 ; épitaphe du Ier siècle p.C.

32 L. Teutsch, Röm. Städtew., p. 22.

33 Voir les M.E.F.R., LXXXI, 2, 1969, p. 557-568.

et 100 p.C.[34]. Les deux choses semblent aller de pair : arrivée de colons d'origine italienne ou africaine très romanisée, et importation des objets usuels auxquels ils sont habitués — et entraîner une diffusion des genres de vie romains, qui justifie, à partir de la fin du siècle, quelques nouvelles mesures de romanisation des Libyens de ces régions.

Le M. Vlpius Chinithius de Yefren invite à s'intéresser à cette tribu syrtique des *Cinithii*, nomade à ses origines et vraisemblablement sédentarisée dans le courant du Ier siècle p.C. J. Desanges lui a consacré une notice[35] où il rassemble toute la documentation, tant littéraire qu'épigraphique, relative à cette nation qu'il ne faut pas dédaigner, selon Tacite[36] et qui devient l'alliée de Tacfarinas et des Musulames. Le petit relevé épigraphique de J. Desanges n'a pas été modifié par des découvertes plus récentes. Où trouve-t-on des individus ayant *Cinithius* pour anthroponyme en dehors de Gigthis et de Yefren ? En deux endroits : d'abord dans la région de Theveste. A Theveste même une Caecilia Cinithia, affranchie et épouse de Caecilius Fortunatus[37] ; au ksar Gourai, où deux fils, Cinithius et Fortunatus, font élever une tombe à leur mère, Vitellia Januaria[38], dont le gentilice éveille évidemment l'attention[39]. Puis plus au nord, à Gadiaufala (ksar Sbahi) où deux personnages qui sont peut-être des esclaves ou des affranchis, Fidelis et Thallusa, élèvent une *memoria* à leurs trois enfants, Corinthias, Theodora et Chinithius[40]. Or ces trois sites ont en commun d'être éloignés du pays des Cinithiens et d'être au contraire dans celui des Musulames[41] : Theveste est le siège d'une de leurs fractions, la *tribu Gubul*[42] ; Gadiaufala appartenait peut-être au territoire de Cirta[43], mais il n'est pas impossible que les limites de la confédération aient été tracées dans ce secteur[44] aux dépens des Musulames qui en étaient les voisins[45].

---

34 Voir la carte qu'elle donne dans Libya Antiqua, III-IV, 1966-1967, p. 143. Ses conclusions sont fortifiées par celles de R. Guéry, « Chronologie de quelques établissements de la frontière romaine du Sud tunisien à partir de la céramique collectée sur les sites », dans Studien zu den Militärgrenzen Roms III, 13 Internationaler Limeskongreß, Aalen, 1983 (Stuttgart, 1986), p. 600-604.

35 Catalogue, p. 68.

36 Ann., II, 52, 5.

37 C.I.L., VIII, 27869 = I.L.Alg., I, 3199.

38 C.I.L., VIII, 28002 = I.L.Alg., I, 3541.

39 Les deux frères A. Vitellius (le futur empereur) et L. Vitellius furent proconsuls d'Afrique sous le principat de Néron, Thomasson, o.l., p. 39-40.

40 C.I.L., VIII, 4807 = I.L.Alg., II, 6190 (copiée par Mustapha, publiée par Renier et relue par Pflaum). A la lumière de ces trois textes, on observe beaucoup d'esclaves cinithiens par leur origine. Comment l'expliquer ? Faut-il revenir à la vieille hypothèse de Gsell sur les esclaves ruraux (Mél. E. F. Gautier) ?

41 Voir la notice de J. Desanges, o.l., p. 117-121, en particulier p. 118-119.

42 I.L.Alg., I, 3144 : Musulami tribu Gubul.

43 H.-G. Pflaum observe, I.L.Alg. II, p. 575, que sur les milliaires des environs de Gadiaufala les distances sont comptées à partir de Cirta.

44 Sur la façon dont P. Sittius a peut-être marqué les limites de son fief, voir F. Bertrandy, « Thibilis (Announa), de Juba Ier au triumvir M. Aemilius Lepidus ; les premières étapes de la romanisation d'une cité numide (46-36 av. J.-C.) », dans Karthago, XIX, 1980, p. 87-106 (sur ce point p. 100).

45 J. Desanges, o.l., ad locum.

Or j'ai naguère proposé de voir dans les causes de la guerre de Tacfarinas la volonté des Musulames de maintenir un itinéraire pastoral sectionné par la voie ouverte dans l'été de l'année 14 p.C. entre Tacape et Ammaedara, et auquel étaient probablement intéressés, en même temps qu'eux, les Cinithiens de l'Arad[46], qu'on retrouve dans l'alliance anti-romaine[47]. La mention de ces quelques Cinithiens chez les Musulames semble devoir être aussi versée à ce dossier. Le cas inverse est-il attesté ? Ce n'est pas certain ; on connaît pourtant, en Tripolitaine, à Saniat el-Krema (un peu à l'est d'Yefren où est connu M. Vlpius Chinitius) un Flabi[us] Mysu [---][48]. Bien sûr, je n'oserai pas restituer Mysu[lamus] malgré la diversité des formes sous laquelle l'ethnique apparaît dans les sources classiques[49].

Mais pour en revenir aux Cinithiens : après la guerre de Tacfarinas on n'entend plus parler d'eux, alors que les Musulames se rebellent à nouveau vers 45 p.C. Au contraire, chez les anciens nomades de l'Arad, une romanisation, certainement amorcée par un contact déjà relativement ancien avec des Romains, fait des progrès, comme l'attestent les gentilices Memmius, Vitellius et Vlpius, comme l'atteste aussi la promotion d'un des leurs dans l'ordre des juges, comme l'atteste surtout le remarquable mausolée d'El-Amrouni, à une quarantaine de km au sud de Tatahouine, sur lequel N. Ferchiou et F. Vattioni viennent de faire converger les faisceaux de vives lumières[50].

Ce grand mausolée aujourd'hui démonté (les pierres ont été transportées au jardin de la délégation de Tatahouine) portait une épitaphe bilingue[51], en latin et en néo-punique. Ce texte, l'architecture du monument et les reliefs qui l'accompagnent nous font connaître une famille indigène qui s'est romanisée tout en sachant atténuer les contraintes qui pouvaient naître d'une double culture, et qui vivait dans la zone du *limes tripolitanus*.

Le texte latin peut être ainsi traduit :

Consécration aux dieux Mânes. Q. Apuleus Maxssimus, également appelé Rideus, fils de Iuzala, petit-fils de Iuratha, a vécu 90 ans. Thanubra son épouse, ainsi que Pudens, Severus et Maxsimus ses fils dans leur chagrin ont élevé à leurs frais (ce monument) à leur père.

L'inscription néo-punique a disparu mais avait pu être relevée ; la traduction ci-après est refaite d'après la traduction italienne de Fr. Vattioni : *aux dieux des Rephaim d'Apuleius Maximus, appelé Rideus, fils de Iubalan, fils de Iuratan. Tanubra son épouse a édifié (ce monument) avec Pudens, Seuerus et Maximus leurs fils.*

---

46 J.-M. Lassère, « Un conflit «routier» : observations sur les origines de la guerre de Tacfarinas », dans Antiquités Africaines, t. 18, 1982, p. 11-25.

47 Tacite, Ann., II, 52.

48 I.R.T., 860.

49 J. Desanges, o.l., p. 117-118 ; l'auteur cite en particulier les formes *Misulani* chez Pline (V, 30) et Misoulami ou Misoulani chez Ptolémée (IV, 3, 6).

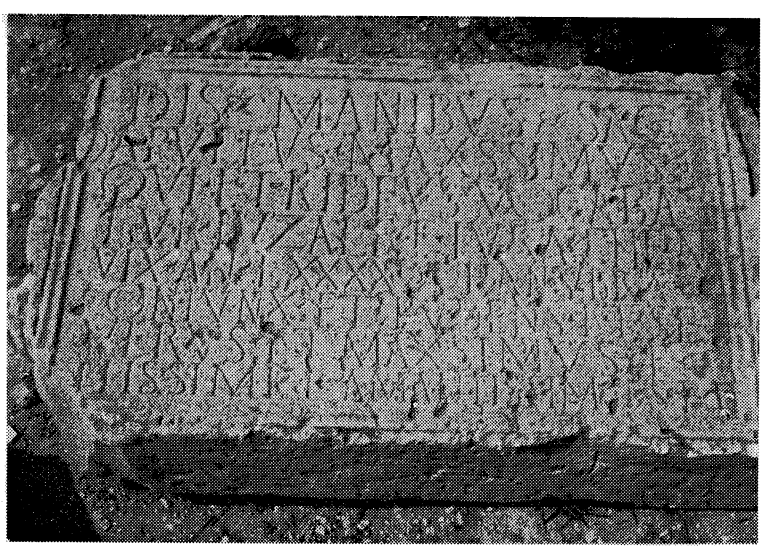
50 N. Ferchiou, « Le mausolée de Q. Apuleius Maxssimus à El-Amrouni », dans Papers of the Brit. School at Rome, LVII, 1989, p. 47-76 ; Fr. Vattioni, « La bilingue latina e neopunica di El-Amrouni », dans Helikon (Messine), 20-21, 1980-1981, p. 293-299.

51 C.I.L., VIII, 22758.

Ce mausolée aux reliefs sculptés très classiques (outre le défunt et son épouse, on voit Orphée aux enfers, Orphée charmant les animaux, et Hercule avec Alceste) est sans doute celui d'un chef local qui contrôlait une route caravanière : sans abandonner sa langue natale dans ses rapports avec son entourage, il avait opté pour la romanisation manifestée par son onomastique et par les pratiques funéraires révélées par son épitaphe.

La comparaison entre les deux textes, latin et néo-punique, offre, plutôt qu'un exemple d'acculturation, une ouverture à deux cultures particulièrement intéressante : les *Raphaïm*, ou *Rephaïm*, attestés à Ugarit, dans l'inscription d'Eschmunazar et dans la Bible, sont à l'origine un peuple qui vivait au-delà du Jourdain (*Gen.* 14,5 ; 15,20), mais le mot a ultérieurement désigné les ombres, les trépassés[52] ; on comprend qu'il corresponde aux Mânes du texte latin. Un autre terme néo-punique (dont l'interprétation avait été discutée) est le mot *hmn'bi*, formé sur une racine qui signifie «appeler», et dont est dérivé le mot hébreu *nebi*, prophète ; utilisé ici au participe passif, il signifie «appelé» et est l'équivalent du latin *qui et uocabatur* : c'est l'introduction normale d'un *signum*[53]. On observe en tout cas que même dans le texte néo-punique l'onomastique d'Apuleus Maximus et de ses fils est romaine (avec toutefois l'absence de *praenomen*). On voit combien ce monument avec ses reliefs et l'inscription bilingue qui l'accompagne offrent des exemples subtils d'un équilibre de cultures. Les autres épitaphes sur lesquelles s'appuie cette étude sont plus discrètes, mais témoignent aussi d'une acculturation réussie, sans esprit dominateur de l'un ou l'autre côté. Puisse-t-elle servir d'exemple ...

L'inscription latine du mausolée d'El-Amrouni (*C.I.L.*, VIII, 22758)



52 Voir le commentaire de Job, 26,5 dans la Bible de Jérusalem.

53 Ces précisions sont extraites de l'étude de Fr. Vattioni.

JUDÉENNE CLIO

Francis COURTÈS
Professeur émérite, Université Paul Valéry, Montpellier III

Celui qui a dit : la vraie admiration est historique[1], a-t-il fait plus qu'une réclame pour les livres d'histoire de la littérature ? C'était peut-être simplement l'invention d'un prétexte pour enterrer Pascal et ressusciter Voltaire : mais au prix de quelles contorsions ! La suite de cet axiome devait être, en toute rigueur, l'universelle caducité, alors que Renan son auteur commence par une exception, laquelle tend de surcroît paradoxalement à statufier la polémique pour cantonner la réflexion dans une vitrine de musée. Conséquences nécessaires à quelque point de vue, et parfaitement impensables. Voudra-t-on relativiser, négliger la provocation, borner le texte à une mise en garde contre la passion exotique génératrice d'anachronismes ? Alors il y aurait contresens, car blâmer la fausseté de la couleur locale (l'Espagne romancée par un Celte[2]) c'est s'en prendre au créateur d'art, alors que le mot de Renan s'adresse à l'amateur, ambitieux, laudateur d'un type éternel de la raison et de la beauté, oublieux des progrès et des révolutions. C'est du juge qu'il s'agit, à lui qu'il est demandé de cultiver la mémoire pour corriger son goût. Le naufrage des normes est-il sous-entendu ? Ici encore, c'est une contradiction qui suspend l'excès désastreux. Mettre, comme fait Renan, la source de la beauté au centre des pouvoirs de l'homme, c'est affirmer une nature fondatrice de nos communions, une nature qui soit la nôtre : sans cette identité posée comme une base pour l'intelligence réciproque l'humanisme n'a pas de sens.

De cette connaissance de soi la compréhension historienne dégage un à un les facteurs. Ce sont les faits bien établis qui accroissent l'idée de l'homme, par quoi nous nous reconnaissons, comme le voulait Thucydide[3], quand ce serait chez nos adversaires. Ne soyons pas surpris si les acquis nouveaux portent la marque différenciée de l'existence collective : l'histoire a pour milieu les changements advenus aux groupements significatifs. Comme les citoyens sont liés à leurs cités, solidaires de leurs semblables et de leurs alliés, les souverains, prisonniers de leur domination, sont jetés dans les événements. Au principe de leurs vertus autant que de leurs passions est leur condition politique : condamnés à l'orgueil par leurs obligations, par leur rang à la vanité, ils le sont à l'aveuglement par l'énormité des périls, à première vue incroyables, au mensonge et à la ruse par trop d'engagements, au courage et à l'intelligence par la modestie de leurs moyens. Dans quelle situation est l'homme dont on parle ? Cette question précède celle de l'homme qui parle, qui sera jugé à son tour, et au

---

1 Renan, *L'Avenir de la science*, ouvrage de jeunesse (1848), publié tardivement (1890) ; les passages que nous utilisons sont aux chapitres X et XV.

2 Chateaubriand, bien entendu.

3 *La Guerre du Péloponnèse* (édition et traduction de J. de Romilly), livre premier, §§ V, VI, XIII, XVI.

besoin selon sa loi. Nul ne dénonce les préjugés, qui ne s'en tienne pour exempt. Renan logeait Bossuet dans la raison classique, celle qui voit l'homme et non les hommes : mais qui donc a voulu qu'on apprenne de l'histoire à distinguer les temps[4], les formes d'autorité, victoire ou soumission, paix ou guerre civile, pour que les propos et les conduites des hommes de ces temps ne soient pas confondus ? *Le savant seul a le droit d'admirer*, paraît-il. Qu'on évite de songer à ce que seront demain la science et le savant d'aujourd'hui : car on n'aurait plus le temps d'attendre, pour admirer ni pour savoir.

La religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines[5] : Bossuet enseigne au Dauphin que le devenir de l'une et de l'autre le concerne comme roi futur et lui importe comme honnête homme, parce qu'il contient *tout ce qu'il y a de grand* à l'échelle du genre humain. L'intérêt pour l'histoire et ses avertissements distingue les âmes bien nées qu'on imagine formant le public de Corneille, celui des pièces politiques. Mais les pièces bibliques de Racine ne sont-elles pas à la fois religieuses et politiques ? Quand Madame de Maintenon fait jouer *Esther* à Saint-Cyr[6], Bossuet déjà spectateur de la première représentation assiste aussi à la sixième, qui sera par malheur[7] la dernière. Cette insistance est à relever. Bossuet n'est plus précepteur, n'a plus à rapprendre une histoire où il a dû tirer au clair la confusion de ses noms propres, pour l'établir *universelle*, ajuster les séries de faits, rectifier les mots par le sens, inventer une philologie et identifier les acteurs différemment nommés selon les traditions ; ses remarques sur le dieu Nabo de Babylone, sur Darius le Mède et sur Sardanapale sont judicieuses et réfléchies[8] ; son discernement des édits de Cyrus et d'Artaxerxès, respectivement relatifs au Temple et aux murs de Jérusalem[9], prouve qu'il a puisé aux bonnes sources, de sorte qu'on ne lui apprendra rien sur les réformateurs et la restauration aux lendemains de la Captivité. Devenu évêque de Meaux, défenseur de l'église gallicane (et de l'église universelle), controversiste reconnu, il n'a cure de mieux écrire, de découvrir un style de plus[10], mais il sera toujours un maître scrupuleux quant aux preuves de sa doctrine. La conclusion de son *Discours* recommande, avec modestie, la crainte d'une Providence, juge vigilant de l'injustice[11]. La trame d'*Esther* est faite d'un projet criminel dont le dévoilement perdra l'auteur. Au penseur de cette Providence il revient de suivre de près, pour en préciser les contours, la part prise par quelques-uns à la sauvegarde d'un peuple.

Le centre même du récit imposait une précaution, à cause de sa ressemblance avec un précédent célèbre : la situation d'Esther à Suse renouvelle, mille ans plus tard, celle de Joseph chez Pharaon. Rappelons les propos cités dans la *Genèse* : *C'est pour vous sauver la vie que Dieu m'a envoyé devant vous*

---

4 *Discours sur l'histoire universelle*, à Monsieur le Dauphin (1681), Avant-propos.
5 *Op. cit.*, p. 4 dans l'édition de 1741.
6 Le 26 janvier 1689, puis le 29 ; le 3, le 5, le 15 et le 19 février.
7 Mort subite de la reine d'Espagne, nièce de Louis XIV, qui en reçut la nouvelle le soir même de la sixième représentation.
8 *Op. cit.*, VIIe époque.
9 VIIIe époque, pages 56 et 57 de l'édition utilisée.
10 Il en a fait le dénombrement (*Sur le style et la lecture des écrivains*).
11 *Discours...*, pages 553 et 554 de l'édition utilisée.

(45, 7) ; et plus loin (50, 20) : *le mal que vous vouliez me faire, Dieu l'a changé en bien... pour conserver la vie à un peuple nombreux.* Ces mots ne sont pas redits dans *le livre d'Esther* ; la demande de Mardochée y est autrement subtile : si tu n'interviens pas, explique-t-il à sa nièce, les Juifs sauvés seront ceux d'ailleurs ; tu n'auras pas participé ; et qui sait si ce n'était pas toi qui étais attendue pour ce rôle ? C'est une suggestion, pas une affirmation. Parce que le non-dit a toujours plus d'effet ? Habileté manipulatrice : l'orateur ne s'engage pas[12]. Parce que les desseins de Dieu ne sont révélés à personne ? Parce que *le livre d'Esther* n'a pas de prétention à la théologie ? Ou que le semblant d'ignorance motive le destinataire en flattant son initiative ? Le fait est que cette discrétion a quelque chose d'un peu voyant. Ce sont, dit le présentateur de la traduction œcuménique, les additions de la version *grecque* qui *tendent à rendre plus religieux ce livre qui ne parle jamais de Dieu* dans son hébreu originel[13]. Quelqu'un s'est souvenu de la *Genèse* pour changer en œuvre de Dieu l'acte courageux d'une femme.

Le 19 février, à l'issue de l'ultime représentation, Monsieur de Meaux salue la marquise de Sévigné[14], que l'on sait férue de Corneille, ce qui veut dire ce soir-là : offerte à un bel entretien. Mais il ne lui parle que de sa fille. Déception de chercheur, ou retenue pareille à celle du narrateur biblique ? Racine, lui, est loin de cet exemple. Sa pièce, au lieu de s'achever sur le règne heureux d'Assuérus, invoque les voies du Seigneur, dont les détours sont éprouvants. Mais c'est surtout la grande tirade, persuasive, de Mardochée, qui assume farouchement ; quel que soit l'agent du salut, c'est par Dieu qu'il sera conduit :

> *Il peut confondre Aman, il peut briser nos fers*
> *Par la plus faible main qui soit dans l'univers*
> *Et vous qui n'aurez point accepté cette grâce*
> *Vous périrez peut-être, et toute votre race*[15].

Racine n'est pas homme à diviser le texte et à tenir pour ajoutés les passages respectueux de la vigilance divine. Ce que Bossuet garde pour lui doit être une satisfaction, si ce n'est un soulagement.

N'oublions pas : celui qui a craint pour la gloire de son pays le châtiment du péché ou du manque de foi[16] ne peut regarder qu'avec angoisse les offenses à l'orthodoxie. Or depuis des années se dessine une menace, venant de la philologie, en direction des Écritures. En 1678 Richard Simon a publié une *Histoire critique du Vieux Testament*, revoyant à la baisse l'antiquité de ses

---

12 Mais il fait dire par l'auditeur, ainsi responsabilisé.

13 TOB, p. 1679, col. b.

14 Son témoignage, que nous suivons, est dans sa lettre du 21 février.

15 Acte I, Scène III, vers 235 à 238.

16 *Il se remue pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand, et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs : soyez fidèle à Dieu et ne mettez point d'obstacle par vos péchés aux choses qui se préparent ; portez la gloire de votre nom et celle du nom français à une telle hauteur qu'il n'y ait plus rien à vous souhaiter que la félicité éternelle, Sermon sur les devoirs des rois*, 1662 ; Bossuet resta plusieurs années sans être rappelé à la Cour.

livres : Bossuet en a fait détruire l'édition. On sait que sous divers pseudonymes l'auteur n'a pas cessé d'écrire. Au moment où les filles de Saint-Cyr jouent *Esther*, une deuxième *Histoire critique* se prépare : celle du *Nouveau Testament.* Qu'est-ce donc que le siècle de Racine, si profondément partagé entre l'attaque et la défense ? S'il y avait un rapport de la science et du goût, si le jugement de goût dépendait du savoir, la tragédie d'*Esther* serait une prise de parti ; définitivement, une thèse périmée. Car la critique par l'histoire n'est pas le fait de quelques-uns. C'est une conception de philosophe, dans l'exigence d'une pensée impossible à traiter comme celle d'un temps. Le souci d'une lecture exacte de la Bible est déclaré par Spinoza en 1665 ; son *Traité* a vu le jour en 1670 ; il s'intitule *théologico-politique* parce qu'il explore une frontière entre les besoins d'une pratique (le gouvernement de la vie humaine) et le domaine spirituel, accessible seulement à un discours réglé. Ce dernier mode de connaissance, prenant appui sur des principes, requiert donc un mode antérieur, tel que l'ordre géométrique permet seulement de l'entrevoir. Philosophe est celui que la connaissance de soi et la mémoire du tout affermissent dans son horizon. Mais est-il si commun de garder cette mesure ? On ne retient pas si aisément la tentation de superposer, de majorer pour exalter. Mais cela, jusqu'au mouvement inverse : pour grossir et discréditer. Ce jour-là le *livre d'Esther* sera victime de sa mauvaise compagnie où par trop d'inexactitudes, d'inventions destinées à plaire, certains livres sont soupçonnés d'être dus à de mauvais plaisants[17].

Tel est le langage de Spinoza. En sa faveur : la compétence d'un hébraïsant d'exception. Son handicap : l'hostilité soulevée par son rationalisme, la méprise sur sa démarche, l'*Éthique* appelée par la doctrine des trois genres de connaissance, recherche postérieure au *Traité théologico-politique*, passant pour être le système des préjugés qui l'ont régi. La crainte qu'il exprime ne sera pas partagée. Quand Madame de Sévigné loue avec émotion la fidèle présence qu'elle retrouve dans la pièce, ce n'est pas du seul *livre d'Esther* qu'elle parle, mais de la Bible indistinctement. Non qu'elle sache reconnaître les locutions du Pentateuque, des prophètes, des livres historiques ; mais les préceptes qu'elle a appris dans les *Psaumes* et dans la *Sagesse*, une fois remis dans le sujet, avec la musique et les chœurs, sont pour elle d'une beauté *que l'on ne soutient pas sans larmes*, parce qu'ils la font revenir au temps de son éducation. Elle nous livre une raison de voir le contenu de l'histoire sainte dominé en chacun par l'idée qu'il en a.

Les additions en grec faites au *livre d'Esther* vont être pour nous l'occasion de réfléchir dans cette direction. Étudions l'exemple suivant : le décret annulant les mesures antijuives, tel qu'il s'y trouve rapporté, fait d'Aman un Macédonien[18]. Jusqu'alors on croyait le connaître par le nom de son ancêtre Agag[19], l'Amalécite ennemi de Saül, comme sa tribu l'avait été de Moïse au temps de l'Exode. Ethnographie très improbable : Amaleq est fils d'Esaü[20], les

---

17 Illas fabulas ab aliquo nugatore adjectas fuisse (*Traité...*, ch. X ; *Benedicti de Spinoza Opera*, édition Van Vloten et Land, 1882, vol. I, p. 510).

18 Chapitres 8, 10 à 14 (12.k à 12.o) dans la *Bible de Jérusalem* ; E 10-14, p. 1 942 dans la traduction œcuménique.

19 Chapitre 3, verset 1 ; de nouveau ch. 8, v. 3.

20 Proprement, petit-fils : *Genèse* 36, 12 ; voir 36, 16. Pour le reste : *Nombres* 24, 7 ; *1 Rois* 15, 8-9, 20 et 32 ; *Exode* 17, 8 à 16 ; *Nombres* 13, 30 et 24, 20.

Macédoniens sûrement pas. Géographie en désaccord : le barrage des Amalécites se situait dans le Néguev, sur la route des Hébreux à leur sortie d'Égypte ; la Macédoine est sur un autre continent. Mais il en faut tellement peu pour changer le décor d'un roman historique. L'imagination va pouvoir déplacer le vocabulaire, amener des mots tels que Scythe, Thrace, Barbare[21]. En pleine histoire universelle, le dieu inconnu[22] est en marche. A quelle époque sommes-nous, du reste ? L'ambition d'un empire macédonien est là, explicitement dénoncée dans le message d'Assuérus[23]. D'abord timide, puis résistante, Esther dans sa féminité devient la sœur de Démosthène, la grâce de son visage venant se projeter sur les règnes de bronze et de fer, ceux de la Perse et d'Alexandre dans la grande vision de Nabuchodonosor[24]. S'il n'y a plus qu'une histoire, il n'y a plus qu'un guide et qu'une seule cause pour tous les faits. Clio, la tutrice des gloires, ne connaît plus que celle de Dieu. David a chanté comme il faut :

Rien n'est venu de nous, Éternel, rien de nous ;
À ton nom seul donne la gloire[25].

La prière d'Esther n'a rien d'aussi viril ; elle demande seulement d'être aidée à traverser la crise jusqu'au camp des vainqueurs :

Ne laisse pas ton sceptre, Seigneur
à ceux qui n'ont pas l'être ;
Et moi, donne-moi du courage
Et nous, sauve-nous par ta main
Dieu, ta force l'emporte sur tous,
tire-nous de la main des méchants
et libère-moi de ma peur.

Aussi le dernier mot revient-il à Mardochée :

C'est de Dieu qu'est venu tout cela[26].

Hommes de peu de foi qui ne croyez qu'en l'homme, nous allons vous montrer que l'homme n'existe pas[27]. Esther et Mardochée, Juifs déportés à Suse,

---

21 *Esther*, acte III, scène 4 :
Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté
Est venu dans ces lieux souffler la cruauté.
(vers 1086-1087) ; la cruauté cela veut dire division et guerre civile. Plus loin (1096-1097) :
Et quel autre, grand Dieu ! qu'un Scythe impitoyable
Aurait de tant d'horreurs dicté l'ordre effroyable ?
Impitoyables sont les Scythes face auxquels Cyrus fut tué. Son coup fait, Aman l'étranger peut se réfugier en Macédoine. De plus il est l'ennemi haineux — et même conspirateur.

22 *Actes* 17, 23.

23 Chapitre 8, v. 14. Voir *Esther*, acte II scène I, vers 455 :
Il ne manque à mon front que le bandeau royal.

24 *Daniel* 2, versets 38-40 ; notes n et p de la TOB.

25 *Psaume* 115, 1 (113 B).

26 Respectivement *livre d'Esther*, ch. 4, 17.q à 17.z ; ch. 10, 3.a dans la *Bible de Jérusalem* (C 22 à 30, F1 dans la TOB).

27 Que ce soit l'occasion de rendre hommage à la clairvoyance du critique Thierry Maulnier, qui a découvert cette tendance chez Racine dès sa naissance : *La tragédie obéit désormais à la loi d'une nécessité qui va tout droit à son but sans passer par les détours de la vraisemblance humaine, et Phèdre est déjà entrée dans le monde*

portent des noms babyloniens[28], et, qui plus est, des noms sacrés dans ce pays-là. Esther la vulnérable se dit ou se déguise en Ishtar, qui est vie animale, batailleuse, ardente au combat, porteuse de la santé qui prolonge les jours. Faut-il tout dire ? Choisie comme au marché d'esclaves, elle s'appelle comme *la pure* du panthéon des dieux d'en haut. Marduk ? C'était l'invariable, devant qui s'inclinait Nabuchodonosor (celui qui a pris Jérusalem). Noms cruels, qui déconsidèrent. Et antiquité dérisoire. Assuérus, accoutré d'assyrien et de persan, mais dépassé par son royaume, fastueux dans ses récompenses, excessif aux distributions, ne sait pas ce qu'il a fait d'un homme qui l'a sauvé. Le narrateur non plus, d'ailleurs, qui du paria Mardochée fait un fonctionnaire impérial. Un roi des rois qui se défait à la légère du sceau royal, qui change de favori au gré d'une favorite, qui deux fois se dit prêt à trancher son royaume, prompt à la décision en despote assuré de pouvoir décider l'inverse sans délai, versatile et inconsistant : on croirait blasphémer en le prenant pour Cyrus, que l'Ancien Testament honore pour avoir, lui, volontairement, mis fin à la Captivité ; on calomnierait Darius en lui attribuant ce manque de caractère. Le protestant Lanson, difficile à convaincre de l'équation philologique Assuérus égale Xerxès[29], entendait par ce scepticisme que l'intention de ce nom forgé n'avait pu être que négative. De leur rencontre à tous une comédie baroque[30] aurait tiré sans peine des types décourageants. Pourtant c'est un récit édifiant qui en sort.

La science historique commence par le choix des faits qui ont un avenir. Clio dans l'*Anthologie grecque*[31] est muse de la divination avant de l'être de l'histoire. La solution finale, les ralliements tardifs, les résistants du mois de septembre, tout cela est dans le *livre d'Esther*. Mais plutôt que les analogies, ce sont les continuités qui motivent l'enquête en vue de la prévision. Ce qui est destiné à qui, en bref l'enjeu, voilà le soutien de la recherche. Le chœur antique, disait Schiller, a la même dignité qu'une idée générale[32]. L'histoire met au jour un problème dont elle suit la résolution. Le chœur d'*Esther* prend Dieu à témoin d'une angoisse qui est d'abord celle de mourir, mais de plus celle de voir le triomphe de l'impie. Il faut suivre les deux courants.

La survie d'un peuple est d'un ordre qui se passe tellement de raisons que le propos de lui en donner ne servirait qu'à l'affaiblir. Son salut n'est pas présenté comme lié à un second projet, mais toujours comme se suffisant. Ce sont les commentaires qui font un pas de plus : le peuple à sauver est le seul qui ait la juste idée de Dieu. Risquons à notre tour une comparaison : le *livre de Ruth* était plus proche de l'esprit eschatologique, à cause du mot de *racheteur*, bien

---

d'une transparence parfaite où la vraisemblance humaine est tellement inutile que nul spectateur ne s'aperçoit qu'elle est abolie et ne songe à revendiquer ses droits (*Lecture de Phèdre*, 1942, pages 138-139). Signe des temps ? Jules Vuillemin et le regretté Louis Guillermit ont fait paraître *Le Sens du destin* en janvier 1948.

28 En ceci nous suivrons le recueil de Marie-Joseph Seux *Hymnes et prières aux dieux de Babylonie et d'Assyrie* (1976).

29 *Les noms d'Assuérus et de Xerxès sont, paraît-il, philologiquement identiques* (notice sur *Esther*, p. 36, en tête de son édition de la tragédie, 1912).

30 Nous pensons, naturellement, au théâtre allemand : à Andreas Gryphius.

31 Livre IX, épigramme n° 505, vers 11-12.

32 *De l'emploi du chœur dans la tragédie*, en tête de la *Fiancée de Messine*, extrait dans N. M. Bernardin, *Notice sur Esther* (1881).

qu'il puisse ne désigner que le droit de lévirat détenu par Booz. Les poètes vont plus loin. *La légende des siècles* pousse l'arbre de Jessé vers sa branche la plus sublime[33]. Racine fait entrer la promesse du Messie dans la prière de son Esther : si le massacre a lieu il ne faut plus attendre le saint à naître parmi nous. L'épouse d'Assuérus explique par Saül la guerre que lui fait Aman[34] ; il faut dire ici : peu importe, ce n'est qu'une histoire de famille ; le secret de son cœur, ce qui la justifie, c'est la descendance de David, d'un prix autrement élevé[35]. La véritable admiration, celle de l'auteur pour son sujet, est nécessairement prophétique.

Les philosophies de l'histoire font la vocation historienne qui, elle, manque rarement à les désavouer. C'est ici le cas. L'Esther que fait parler Racine n'a, dans la solitude, d'autre roi que son Dieu[36]. Le messianisme d'avant notre ère a côtoyé la tentation d'avoir inversement son Dieu en forme de roi. On croit connaître, par Bossuet, cette prophétie exaltante par laquelle il porta si haut la mémoire du Grand Condé à Notre-Dame de Paris : *Je suis le Dieu d'Israël qui t'appelle par ton nom... je marcherai devant toi, j'aplatirai le sol...* Aujourd'hui nous disons : c'est le second Isaïe, le second seulement. Et nous nous arrêtons longuement sur le titre : *ainsi parle Yahvé à son Oint, à Cyrus. Christo Cyro*, dans la *Vulgate*. Ce qui compte, ce sont les raisons : pourquoi *Christ*, et pourquoi *berger*[37] *de l'Éternel* ? Vainqueur des Mèdes, des Lydiens ; des Chaldéens, avec les honneurs d'un prodige, pendant le festin de Balthazar[38]. Pour associé il a un Mède (qui a le tort de s'appeler, par hasard, Darius) ; son respect des vaincus (il prévient le pillage), sa déférence parfois, lui valent l'affection filiale de ses peuples, dont certains lui doivent leur salut. Spécialement le peuple juif[39], qu'il a libéré de Babylone *pour que soit accomplie la parole de Yahvé par la bouche de Jérémie*. Il a dit, Cyrus, roi de Perse : *Yahvé, le dieu du ciel, m'a remis tous les royaumes de la terre ; c'est lui qui m'a chargé de lui bâtir un temple, à Jérusalem, en Juda.* Une nouvelle Jérusalem[40] ! Au sein de l'empire, c'est la paix. Messianisme sans théologie.

Tolérance communicative. Au temps où les réformateurs prohibaient le mariage avec des étrangères, celui de Booz reconstituait une famille juive par le

---

33 *Et ce songe était tel, que Booz vit un chêne*
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu.
Une race y montait comme une longue chaîne ;
Un roi chantait en bas, en haut mourait un dieu.
(Booz endormi). La généalogie représentée par l'arbre est dans le *livre de Ruth* (4, 19-22) jusqu'à David ; dans Mathieu (1, 2-17) *jusqu'à Jésus, que l'on appelle Christ.*

34 Acte III, scène IV, vers 1121-1129.

35 Acte I, scène IV, vers 265-268 :
Ainsi donc un perfide, après tant de miracles
Pourrait anéantir la foi de tes oracles,
Ravirait aux mortels le plus cher de tes dons,
Le saint que tu promets et que nous attendons ?

36 *Ibidem*, vers 247.

37 *Isaïe*, 44, 28 ; pour le mot *oint* 45, 1.

38 « Mene, Teqel, Parsîn » : *Daniel* 5, 25 à 30 : « cette nuit-là, le roi chaldéen Balthazar fut assassiné ».

39 *Esdras* 1, 1 et 2.

40 *Apocalypse* 3, 12 et 21, 2. On la retrouvera dans la prophétie de Joad, en dialogue avec le chœur, au troisième acte d'*Athalie*.

secours d'une Moabite, avec l'approbation de sa fécondité. Et Mardochée, l'homme de Dieu, qui ne s'agenouillait devant personne, avait organisé la promotion d'Esther à la couche d'un incirconcis[41], de plein droit pour la même cause. La religion de l'avenir s'abstiendra de ces exclusives, se souvenant d'Elisée guérissant de la lèpre un général ennemi[42] qui, converti, devrait encore accompagner son roi au culte araméen ; *va donc en paix*, lui dit le prophète, sans même répondre à son scrupule ; on ne fait pas la guerre pour ces riens. L'idée du tout-autre est en route, avec le pouvoir qui est le sien, de garder sa distance au lieu de contester : il suffira de ne pas aimer les noms propres dont on l'affuble. Pour le mot d'universalisme, n'aura-t-on que la même indulgence ? Yahvé, de préférence, pose des règles d'action[43] : *pour tous les peuples ma maison s'appellera maison de prière... avec vos dispersés, j'en rassemblerai d'autres, et de toutes les langues, les seuls méchants mis à l'écart... et de certains d'entre eux je me ferai des lévites... je vais créer des cieux nouveaux, une terre nouvelle, on ne se rappellera plus les choses du passé, elles ne remonteront plus au cœur.*

Mais y a-t-il un autre que Yahvé pour parler à des peuples encore non connus ? Le peuple instituteur souhaité par Moïse[44] s'en remet à Yahvé du soin de la conversion des païens. Les pseudo-Isaïe, Sophonie, Zacharie n'espèrent qu'en sa révélation (ce qui sera l'*Apocalypse*) et, quant au présent, désespèrent, car dans l'attente il y a le temps, où la guerre ne fonde pas la paix, si ce n'est par miracle, affaire de Lui seul. Hors d'atteinte, l'idéal renvoie à l'actuel, à la mémoire, à la haine et à l'impuissance. Qui a fait commerce avec Tyr ? Qui s'y est fourni d'esclaves juifs[45], et cela depuis Sennakérib ?

Je bande mon arc, qui est Juda
Je l'arme d'une flèche, qui est Ephraïm
Je vais brandir tes fils, ô Sion
Contre tes fils à toi, Yavan
Je te rendrai pareille à l'épée d'un héros[46].

Les Grecs ont à être vaincus avant d'être purifiés. Ceux d'Ionie ont déjà fait fortune à Ithaque, en Andalousie, à Chypre, dans l'île de Rhodes. Que ceux qui demeurent soient chassés. L'empire de Darius a besoin d'unité.

Oui, besoin. Les empires n'aiment pas la concurrence, et les Grecs sont une gêne en Méditerranée. C'est pire encore, s'ils la franchissent : ainsi pour incendier Sardes, comme autrefois la Troie de Priam, à la barbe des Assyriens[47].

---

41 Sans plaisir pour Esther, comme elle dit à son Dieu : ch. 4, 17. n et y dans la *Bible de Jérusalem*. Prière évidemment abrégée dans Racine.

42 *2 Rois* 5, versets 8 à 19. Le *Moïse* d'André Chouraqui (1995) donne parfaitement son relief à cette prédication délicate.

43 *Isaïe* 56, 7 ; 57, 21 ; 66, 18 ; 65, 17.

44 *Nombres* 12, 29 : on sait l'importance de ce texte pour Mendelssohn. Il se prolonge effectivement dans *Isaïe* 49, 6 et 55, 5.

45 *Joël* 4, 6.

46 *Zacharie* 9, 13. Yavan est le nom biblique des pays de langue grecque.

47 Diodore de Sicile II, XXII.

Le projet perse est planétaire[48] : *Darius, déjà maître de presque toute l'Asie, désirait soumettre l'Europe. Son ambition insatiable reposait sur la confiance qu'il avait dans les forces des Perses ; il embrassait dans sa visée toute la terre, estimant honteux que les rois, ses prédécesseurs, eussent vaincu les plus grandes nations et que lui, disposant de puissantes armées comme personne avant lui n'en avait commandé, n'eût encore rien accompli.* Mais n'y a-t-il que la vanité qui conduise à la démesure ? C'est de Yahvé que Cyrus a reçu la terre entière. Le domaine de ses héritiers s'étend de l'Indus à la mer. Pour achever la conquête du monde oriental, il manque l'Égypte sur laquelle Cambyse va se précipiter : mal préparé, probablement, comme Cyrus dans sa guerre aux Scythes. Dans l'angle des deux directions, il y a vers la Grèce la route maritime. Le *livre d'Esther* se couronne par le tribut levé sur les îles : signe que Yahvé donne son accord. Esther avait un autre nom, qui ressemble à celui d'Atossa qu'Eschyle dans *les Perses* a immortalisé. Si c'est de Darius qu'elle fut l'épouse (ce dont Racine ne doutait pas[49], faisant d'Assuérus le successeur de Cambyse), la voilà donc partie prenante dans l'entreprise des guerres médiques, dont le sens est que notre mer[50], pincée entre Afrique et Europe, en fait appartient à l'Asie, qui y entretient des avant-postes, occupés par des Phéniciens, à Carthage, en Corse, en Toscane. Le génial Cyrus avait vu que la libération des Juifs de Babylone libérait les itinéraires de sa conquête de l'Occident, et protégeait sa logistique.

Tant de choses aident à prévoir, que l'on voudrait bien effacer. Les commémorations elles-mêmes sont sélectives, dans le point de vue sur leur objet. Le grand pogrom de l'empire perse était pour le treizième jour du douzième mois de l'année : mis au programme par Aman, il était inscrit à cette date sur le calendrier politique, en vertu d'une procédure qui était le tirage au sort. Le jour de Mardochée est resté fête juive. Les pensées d'année expirante sont de rupture, de renouveau. Pourquoi, dans quel esprit apparemment contraire à l'exhortation du troisième Isaïe, faut-il cultiver cette mémoire ? L'étude ou la méditation ?

---

48 Diodore de Sicile, fragment du livre X. Dans la traduction de Hœfer (1851) tome IV, p. 265.

49 Vers 1074-1077
Mais de ce roi si sage héritier insensé
Son fils interrompit l'ouvrage commencé

Fut sourd à nos douleurs. Dieu rejeta sa race
Le retrancha lui-même et vous mit en sa place.
Sur Cyrus, souvent loué, voir les vers 403-404, et 1063 où Racine abrège le texte cher à Bossuet.

50 *Esther*, vers 1115.

IDÉOLOGIE DE CROISADE ET IDÉOLOGIE CHEVALERESQUE CHEZ LES ARMÉNIENS DE CILICIE

Gérard DÉDÉYAN
Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III

1. GUERRE SAINTE ET MARTYRE EN GRANDE ARMÉNIE

De l'idéal de croisade élaboré à l'époque du concile de Clermont (octobre-novembre 1095) et qui associait les notions de pèlerinage en armes, de guerre sainte (la juste violence, pour la défense de l'Église, soutenue, à partir de textes de saint Augustin, par le canoniste Anselme de Lucques) et de récompense éternelle, les Arméniens, dont le royaume, dès 301, avait été le premier État officiellement chrétien (avant l'Empire romain, 380), avaient depuis longtemps retenu les deux dernières. Peuple à la puissance limitée, coincé, dans l'aire transcaucasienne, entre l'Empire romain (Empire byzantin à partir de 476) à l'ouest et l'Empire perse (relayé par l'Empire arabe à partir de 642) à l'est, les Arméniens avaient très tôt, pratiqué sur leurs terres de Grande Arménie une guerre sainte défensive, ouverte sur la perspective du martyre – mais on consentait ce sacrifice les armes à la main – et de salut, comme l'attestent éloquemment les chroniques du Ve siècle consacrées à la guerre des Vardanank' : il s'agit du général Vardan Mamikonian et de ses compagnons, assistés spirituellement par le clergé arménien présent sur le champ de bataille, qui avaient, en 451, lors de la bataille d'Awarayr, combattu les Perses – alors maîtres de l'Arménie – venus leur imposer la religion mazdéenne. Après une victoire chèrement payée, la dynastie sassanide avait garanti aux Arméniens représentés alors par les princes Mamikonian, l'autonomie politique et la liberté religieuse. Depuis lors et jusqu'à nos jours, la fête des saints Vardanank', tombés au champ d'honneur et considérés comme martyrs de la foi, devait être chaque année commémorée par l'Église arménienne[1].

À l'époque de la domination arabe, qui s'avéra finalement plus lourde que la domination perse, de nombreuses révoltes éclatèrent, particulièrement sous les califes abbassides et, dans les familles princières, il y eut des martyrs, entre autres chez les Artzrouni et les Bagratouni : parmi ces derniers, Sembat mérita le surnom de *Confesseur* après sa déportation (852) à Sâmarrâ, alors résidence califale[2]. Lorsque, à la faveur du morcellement de l'Empire musulman et du redressement de l'Empire

---

1 Sur tout ceci, nous nous permettons de renvoyer à G. Dédéyan (dir.), *Histoire des Arméniens*, Toulouse, 1982, ch. 4 (collectif) « L'Arménie chrétienne », et pour un récit plus détaillé, citant largement les sources, à R. Grousset, *Histoire de l'Arménie des origines à 1071*, réimp., Paris, 1995, pp. 189-206.

2 R. Grousset, *Arménie*, pp. 336-337, pp. 368-369.

byzantin, la monarchie nationale eut été restaurée (884), sous le protectorat théorique des califes, et que les rois bagratides eurent amorcé ce que l'on pourrait appeler une *Reconquista*, il y eut encore des témoins de la foi, tel Sembat Ier *le Martyr*, torturé à mort, en 914, par le gouverneur de l'Adharbaydjân[3]. Les peuples chrétiens de Transcaucasie, Arméniens (ayant depuis 555 une Église autocéphale), Abkhazes, Ibères ou Géorgiens (orthodoxes comme les précédents) étaient alors pressés par l'empereur et le patriarche de Constantinople de constituer, sous l'égide de Byzance, des ligues panchrétiennes pour refouler les musulmans (comme l'atteste leur correspondance avec le catholicos-patriarche arménien en 918-919)[4] ; ils en constituèrent même de fait, lorsqu'ils arrivaient à surmonter leurs querelles (par exemple à la fin du Xe siècle, sous la conduite du prince arméno-ibère Dawit' le Curopalate).

Cette conception de la guerre sainte semble avoir eu des répercussions dans l'Empire, sous la dynastie dite *macédonienne* (867-1057), en réalité issue de colons militaires arméniens installés par Byzance vers la frontière du Danube. Á une époque où presque un quart de l'armée nationale de réserve était de recrutement arménien, l'usurpateur Nicéphore Phokas (963-969), principal artisan de la Reconquête byzantine de la deuxième moitié du Xe siècle, tenta de faire élever sur les autels les soldats morts dans la guerre arabe, mais se heurta à la ferme opposition de l'Église orthodoxe[5]. Dans une lettre adressée significativement au roi arménien Achot III le Miséricordieux, un autre usurpateur byzantin, Jean Tzimiskès (969-976), de souche arménienne, évoquait le succès de ses armes et l'extension de *l'Empire de la Croix*, au cours d'une marche victorieuse depuis Antioche jusqu'aux portes de Jérusalem (975), marche qui dessinait déjà la géographie des croisades[6]. Finalement, et malgré le greffon arménien, Byzance restait assez réservée en ce qui concerne l'idéologie de croisade. C'était en outre un Empire à vocation centralisatrice, peu compatible avec les aspirations de la société nobiliaire arménienne, articulée, ou plutôt éclatée, en principautés territoriales, avec cette seule – mais capitale – différence par rapport à la France capétienne : l'absence d'un lien contraignant (tel que l'établissait le

---

3 Id., *ibid.*, et, sur les problèmes de conflit avec l'autorité musulmane, J.-P. Mahé, « L'Eglise arménienne de 611 à 1066 » dans J.-M. Mayeur, Ch. (†) et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard, *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. IV, pp. 478-497.

4 R. Grousset, *Arménie*, pp. 443-444, G. Dédéyan, « Les Arabes au Caucase : les relations des rois bagratides d'Arménie avec le califat 'abbâside de Bagdad (de 884 à 1055) », dans *Il Caucaso : cerniera fra culture dal Mediterraneo alla Persia (secoli IV-XI)*, Actes du Congrès international (Spolète 20-26 avril 1995), Spolète, 1996, 2 vol., t. I, pp. 177-178.

5 Cf. G. Dédéyan, « La contribution des Arméniens à l'effort de guerre de Byzance », dans *Forces armées et systèmes d'alliances*, Actes du Colloque international d'histoire militaire et d'études de défense nationale (Montpellier, 2-6 sept. 1981), 3 vol., Montpellier, 1983, t. I, pp. 39-40.

6 « Chronique de Matthieu d'Édesse », dans *Recueil des Historiens des Croisades, Documents arméniens*, t. I, texte et traduct. établis par E. Dulaurier, Paris, 1869, pp. 13-20.

régime féodo-vassalique) vis-à-vis d'un roi, par ailleurs mis aussi hors de pair par le sacre, de référence biblique identique.

Lorsque les Francs de la première croisade (1095-1101)parvinrent, à la fin de 1907, à l'est de l'Asie Mineure, ils furent reçus comme des sauveurs par les seigneurs arméniens installés en Cilicie (la Petite Arménie des chroniqueurs francs) et en Euphratèse (la région du coude de l'Euphrate) à la suite de la colonisation militaire byzantine consécutive à la reconquête ou poussés plus tard vers le sud-ouest par l'invasion turque qui, au lendemain de l'annexion byzantine (1045), avait mis un terme définitif à l'existence politique de presque toute la Grande Arménie[7].

Non dépourvue de conflits sévères (la création du comté d'Édesse, en 1098, allait sonner le glas des autonomies arméniennes en Euphratèse), la coopération arméno-franque fut bénéfique aux croisés (qui purent, grâce à l'aide arménienne, créer et consolider les États francs du Nord – comté d'Édesse et principauté d'Antioche) comme aux Arméniens de Cilicie, dont la principauté (créée en 1073), allait, en 1198, une dizaine d'années après la reconquête de Jérusalem par Saladin (1187), être érigée en royaume – initialement et comme l'État franc voisin de Chypre (1197) – sous la suzeraineté du pape et de l'empereur d'Occident[8]. L'alliance politique et militaire entre les Arméniens de Cilicie et les Francs de la croisade prenait appui, dès le début, sur une politique d'alliances matrimoniales que facilitaient les similitudes, en ces âges féodaux, entre la société arménienne et la société franque[9]. Ces similitudes se confirment à travers le culte des saints militaires, la révolution technique et institutionnelle de la fin du XIIe siècle, la diffusion de l'idéal chevaleresque. Il faut ici observer que les Arméniens, plus qu'à l'idéal de croisade – et même s'ils envoient des contingents au siège de Saint-Jean-d'Acre, lors de la troisième croisade (1189-1192) ou élaborent des plans de croisade, comme le prince Hét'oum/Hayton au début du XIVe siècle – s'attachent à un idéal de guerre sainte revivifié par le contact avec les Francs.

2. CULTE DES SAINTS MILITAIRES CHEZ LES FRANCS DU LEVANT ET LES ARMÉNIENS DE CILICIE ET D'EUPHRATÈSE

Fait significatif, on constate, chez les Arméniens et chez les Francs, un culte parallèle des saints militaires. Le moine normand Ordéric Vital (première moitié du XIIe siècle) rapporte une vision qu'auraient eue les croisés, récemment installés à Antioche, alors que, le 28 juin 1098, les Turcs les attaquaient par terre et par mer : *Et voici, grâces soient rendues à Dieu, qu'on vit déboucher des montagnes elles-mêmes une armée innombrable de cavaliers chevauchant des coursiers blancs et tenant dans leurs mains des*

---

7 Cf. J. France, « La stratégie arménienne de la Première Croisade », dans *Les Lusignans et l'Outre-Mer*, Actes du Colloque international (Poitiers-Lusignan 20-24 octobre 1993), Poitiers, 1995, pp. 141-148.

8 Cl. Mutafian, *Le Royaume arménien de Cilicie, XIIe-XIVe siècles*, Paris, 1993, pp. 43-54.

9 † Count W.H. Rudt-Collenberg, *The Rupenides, Hethumides and Lusignans, The Structure of the Armeno-Cilician Dynasties*, Paris, 1963.

enseignes d'une clarté éblouissante[10]. Cette vision fut perçue non seulement par les Francs, mais aussi par les Turcs. Finalement, on put identifier les chefs de cette armée céleste : *On vit que c'étaient les saints martyrs Georges, Démétrius et Mercure qui marchaient en tête, portant leurs étendards*[11]. C'étaient là des saints de l'Église d'Orient. Selon la tradition, saint Georges (patron des chevaliers), originaire de Lycie, avait été martyrisé en Palestine au IVe siècle, Saint Démétrius à Thessalonique vers 307, enfin saint Mercure à Césarée de Cappadoce, vers 260.

Dans la *Chronique du Mont Cassin,* saint Théodore (probablement le Stratélate) remplace saint Mercure, et le miracle est reporté à la bataille de Dorylée, près d'un an auparavant[12]. C'est quelques décennies avant la première croisade et la conquête d'Antioche, devenue la capitale d'une principauté normande, à la cour de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, que le culte des saints militaires semble avoir pris son essor. On trouvait même parmi eux des Orientaux, comme les saints Démétrius, Georges et Théodore[13]. Selon Ordéric Vital également, le patriarche latin de Jérusalem, accueillant, vers 1137, des croisés qui venaient de débarquer pour secourir la Ville sainte, leur prédit leur participation future à la béatitude divine, affirmant entre autres : *La même cause du martyre vous est offerte que celle pour laquelle les saints athlètes du Christ, Georges et Théodore, Démétrius et Sébastien, ont combattu sans ménager leur peine contre Satan et ses satellites*[14].

Or, saint Théodore et saint Georges faisaient partie de la cohorte des saints honorés en Arménie (avec saint Sargis/Serge et son fils Mardiros) et dans les pays de tradition byzantine (comme en font foi de nombreux sceaux de fonctionnaires aux Xe-XIe siècles). Le prince arméno-cilicien T'oros Ier/ Théodoros (1100-1129) vouait un culte particulièrement fervent à son patron saint Théodore et à saint Georges, dont les figures affrontées sont représentées sur un de ses sceaux, à légende grecque. Le même T'oros avait fait édifier à Anazarbe, devenue sa capitale, l'église des Saints *Zôravark'* (généraux). Lors d'une victoire du prince, puis roi de Cilicie, Lewon le Magnifique (1187-1219), sur les Turcomans, en 1187, les saints Georges et Théodore seraient descendus mettre l'ennemi en pièces, selon la tradition hagiographique arménienne[15]. Enfin, dans les États croisés à population arménienne, les princes francs faisaient volontiers porter devant eux, dans les combats, des reliques localement vénérées, telles celles de la Sainte Croix de Varak que les Arméniens avaient apportées à Édesse.

---

10 Cité par G. Dédeéan, *Les Pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068-1144)*, Thèse de doctorat d'État, 4 vol. dactylographiés, Paris-Lille, 1990, t. III, p. 723.

11 Cité, *ibid.*

12 Id., *ibid.*

13 Id., *ibid.*, pp. 723-724.

14 Cité, *ibid.*, p. 724.

15 Id., *ibid.*

3. L'IDÉOLOGIE DE *GUERRE SAINTE*

On ne s'étonnera pas, dès lors, des interférences dans la terminologie de la *guerre sainte* telle qu'on la relève dans les sources franques et arméniennes. Le prince normand Tancrède de Lecce (neveu de Bohémond de Tarente, premier prince d'Antioche), arrivant devant la ville cilicienne de Tarse, à la fin de 1097, est qualifié de *Christi miles,* « chevalier du Christ », par le chroniqueur poitevin Tudebode[16]. Les Francs, lancés à la poursuite des Turcs, lors de la victoire du 28 juin 1098, sont également des *milites Christi.* Ils sont identifiés aux *sancti athletae Christi,* « saints athlètes du Christ », ces saints militaires évoqués par Ordéric Vital[17]. Parallèlement, lorsque, en 1105, Tancrède va combattre des tribus arabes du côté d'Alep, il est qualifié par le chroniqueur arménien Matt'êos d'Ourha/Matthieu d'Édesse (mort en 1144 lors de la prise de cette ville par les Turcs) de *k'adch zôrakann Astoutzo, le vaillant champion de Dieu*[18].

C'est le cas également de Josselin de Courtenay, comte d'Édesse (1118-1131), marié à la princesse cilicienne Béatrice, lorsqu'il empêche les Turcs d'entrer à Édesse en 1125. Défendant contre eux, peu auparavant, la place de Saroûdj, il est appelé par Matt'êos *haght'ogh zôrakann K'ristos*, « le victorieux guerrier du Christ »[19]. Pris collectivement, par exemple, en juillet 1097, à la bataille de Dorylée (qui marque la première grande défaite des Turcs au Proche-Orient), les Francs deviennent, sous la plume du Pseudo-Sembat (un auteur de la fin du XIIIe siècle, qui a consulté leurs historiens) *les braves soldats du Christ*[20].

Il faut ici remarquer que, si l'idéal de guerre sainte est particulièrement vif chez les chrétiens au lendemain de la croisade, en revanche, dans le monde islamique, le *djihâd* n'est guère mobilisateur dans le premier tiers du XIIe siècle.

En ce qui concerne les princes arméniens et les princes francs, ils sont égaux dans la foi, aux yeux de Matt'êos ; si le frère du catholicos Grigor III, Vasil de Karkar, grand feudataire du comte d'Édesse Josselin II, qui dut capituler devant les Turcs en 1149, est appelé par le moine arménien *bari yew metzahawat ichkhan Vasil, le prince Vasil, bon et à la grande foi,* à l'occasion de la mort de Tancrède, tout aussi bien ,le même auteur compose du héros normand, qualifié de *ayr sourb yew astwatzasêr, homme saint et aimant Dieu,* un éloge funèbre relevant de l'hagiographie[21]. C'est un autre moine arménien, Vasil, qui compose, après 1146, l'oraison funèbre[22] d'un puissant vassal du comte d'Édesse Josselin II, Baudouin, comte de Marach et de K'ésoun, son pénitent, disparu dans la guerre turque (en 1149), auquel il

---

16 Id., *ibid.*, pp. 724-725.
17 Id., *ibid.*, p. 725.
18 Id., *ibid.*
19 Id., *ibid.*
20 Id., *ibid.*
21 Id., *ibid.*, pp. 725-726.
22 *Documents arméniens,* t. I, pp. 204-222.

promet qu'il *sera couronné avec les princes pieux et les intrépides confesseurs de la foi*[23].

Au milieu du XIII[e] siècle, des pèlerins venus de Grande Arménie salueront Louis IX du nom de *sourb t'agawor*, « saint roi », au témoignage de Joinville[24]. Peut-être, par nature, plus indulgents que les Grecs, ne disposant pas encore, il est vrai, des méthodes de la scolastique qu'Abélard mettra bientôt au point, les Francs se montrèrent généralement tolérants à l'égard des chrétiens orientaux – le patriarche syriaque jacobite Michel (1166-1199) en témoigne dans sa *Chronique* –, et, entre autres, des Arméniens. Cela est particulièrement visible, chez les Normands, habitués à la diversité ethique et confessionnelle de l'Italie du Sud et de la Sicile (Lombards, Grecs, Arabes), qu'ils avaient conquises et souplement organisée dans la deuxième moitié du XI[e] siècle : par exemple Tancrède qui se montra hostile au massacre des musulmans lors de la prise de Jérusalem par les croisés (15 juillet 1099), ménagea a fortiori, les Arméniens, les Grecs et les Syriaques, réfugiés au Saint-Sépulcre, parce qu'il *reconnut à leurs prières et à leurs gestes religieux que ces hommes étaient des adorateurs du Christ*[25].

4. LA RÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE ET TECHNIQUE SOUS LEWON LE MAGNIFIQUE

Le règne (1187-1219) de Lewon le Magnifique, couronné roi en 1198 dans les mêmes conditions qu'Amaury de Lusignan en Chypre, un an auparavant[26], est marqué par une série de transformations dans tous les rouages de l'État cilicien. Peu après le couronnement, l'archevêque de Tarse, Nersês de Lambroun, accusé par ses adversaires de Grande Arménie (alors sous occupation turque) de réformer l'Église arménienne dans un sens trop latin, dressa, dans une lettre célèbre adressée à Lewon[27], l'inventaire des modifications que ce dernier avait apportées au plan laïc (introduction des grands officiers de l'Occident, connétable, maréchal, chambellan, dont les noms sont adoptés tels quels)[28], le défiant de les annuler, par exemple en ce qui concernait l'équipement des cavaliers : *Montez des destriers sellés avec le* dchouchan *et des chevaux sans selle garnis du* lehl *latin*. Le terme *dchouchan*, emprunté au persan, peut désigner ici l'anneau de la cotte de mailles ou l'avant-train cuirassé dont les nobles arméniens, particulièrement la cavalerie des *azat'*, « libres », protégeaient leurs chevaux de bataille. Le terme de *lehl* vient du haut allemand *leilachen* qui désigne ici une housse de cheval[29]. La lettre précise encore que les Arméniens ont abandonné le turban

---

23 *Ibid.*, p. 219.

24 Joinville, *Histoire de Saint Louis.,*, commentée par Alichan, *op. cit., infra* note 36, p. XV.

25 Cité ap. Dédéyan, *Pouvoirs arméniens,* t. III, p. 726.

26 Cf. Père L. Alichan, *Léon le Magnifique, premier roi de Sissouan ou de l'Arméno-Cilicie*, Venise-Saint-Lazare, 1888, pp. 153-155.

27 Reproduite dans *Documents arméniens*, t. I, pp. 578-603.

28 G. Dédéyan, « Le temps de la Croisade », dans *Histoire des Arméniens,* ch. 8.

29 Id., « Les cavaliers arméniens ; du cataphractaire au chevalier », dans *Histoire et Défense - Les Cahiers de Montpellier*, n° 18 II/1988, p. 29.

et l'ample vêtement oriental, portant désormais des habits ajustés, qu'ils ont raccourci leur chevelure et leur barbe, ayant abandonné en tout les anciens usages, parmi lesquels la tradition héritée des Parthes avait été longtemps prédominante[30].

Les cavaliers arméniens adopteront donc la housse de cheval des Francs, en deux parties, refendue au poitrail, telle qu'on la voit sur le sceau de Jean d'Ibelin, seigneur de Beyrouth (première moitié du XIII[e] siècle) et peut-être aussi le haubert de mailles, court, avec des jambières également en mailles, et le heaume cylindrique, tous équipements discernables dans une bulle de plomb du prince Bohémond III d'Antioche, contemporain et voisin du roi Lewon I[er][31].

Le sceau de Raymond-Roubên, petit-neveu de Lewon (comme fils de la princesse arménienne Alix et de Raymond, prince d'Antioche), présente un cavalier vêtu à l'occidentale, galopant lance en avant et portant un casque un peu archaïque. Les monnaies, surtout celles de Hét'oum I[er] (1226-1269), successeur de Lewon (dont il épousa la fille Zapêl/Isabelle), montrant le roi à cheval, passant à droite, et tenant une croix double, de type latin, n'offrent pas de détails bien précis. Mais dans l'*Ordo* du Sacre, traduit du latin (et adapté à la royauté arménienne) par Nersês de Lambroun, nous trouvons une description précise du roi en costume de chevalier : *L'élu devra revêtir ses habits de chevalier, le* pilon (manteau royal), *le* tchaghcher (tunique de dessous), *le* mahmez (éperon). De la main des évêques, le roi reçoit l'épée. En sortant de l'église, le roi monte sur son cheval couvert d'un caparaçon. Les seigneurs le raccompagnent l'épée *à demi au clair.* Après le repas solennel, le roi fait cadeau du cheval, de la selle, des brides, au connétable[32].

Maniant la lance de temps immémorial, le cavalier noble, que Nersês de Lambroun appelle *dziawor*, « chevalier », avec le sens strict de *caballarius*, participe à des tournois. Le chanoine allemand Willebrand d'Oldenbourg, visitant la cour de Lewon I[er] à Tarse, vers 1211, y voit se hâter le roi et les *milites*, « chevaliers », vers une plaine *où ceux-ci, chevauchant dans toutes les directions des chevaux ornés de plaques de métal et rompant des lances, se livrèrent à des jeux militaires*[33]. Par le témoignage de Jean Kinnamos, secrétaire impérial, on sait que, déjà, quelques décennies auparavant, Manuel Comnène (1143-1180), dans les camps d'entraînement de l'Empire byzantin, divisait la cavalerie en deux corps qui, dotés de l'écu allongé et de la longue lance, combattaient l'un contre l'autre, comme dans les tournois occidentaux[34]. Dans le *Traité vétérinaire du cheval et de la bête de somme en général*, dû au médecin (probablement syriaque) Farâdj, passé d'Irak en Cilicie, qui le composa à la demande du roi Sembat III (1297-1298) avec l'aide d'un traducteur arménien,

---

30 Id., *ibid.*, pp. 20-30.

31 Id., *ibid.*, p. 30.

32 Id., *ibid.*

33 Id., *ibid.*. Nous avons pu consulter D. C. Nicolle, *Arms and Armour of the Crusader Era*, 2 vol., White Plains, New York, 1988, qui décrit, entre autres, d'après la documentation iconographique de l'époque, les combattants arméniens et syriaques

34 *Chronique*, édition de Bonn, p. 125, trad. J. Rosenblum, Paris-Nice, 1970, p. 90.

on trouve des emprunts francs significatifs : faire galoper (un cheval) se dit *kalop'etsenel*, causatif dérivé de *kalop'el*, (calque de « galoper »)[35].

Si l'institution de la chevalerie pénétra en Cilicie dans le courant du XIIe siècle, sans que l'on puisse vraiment en préciser la date, c'est au XIIIe siècle qu'elle est mise en évidence : d'abord, avec tout un assortiment de mots qui sont des calques du français (*oumadch*, « hommage », *lidch*, « lige », *defendel*, « défendre »), elle est mentionnée sous la forme purement arménienne de *dziaworout'ioun* dans les *Assises d'Antioche*[36], code législatif de la principauté franque, traduites par le connétable Sembat au milieu du XIIIe siècle et conservées dans leur seule version arménienne, preuve de leur diffusion en Cilicie ; ensuite, et tout particulièrement, dans l'historiographie royale de la cour de Sis, la capitale arménienne. L'adoubement des princes du sang, qui n'était pas toujours effectué à quinze ans, âge prévu par la législation franque[37], allait, alors, être l'occasion de grandes festivités. Ainsi, selon le Pseudo-Sembat (dans le manuscrit de Venise), le roi Hét'oum Ier, de retour de Karakorum, résidence – au coeur de la Mongolie – du khan Môngke, – dont il avait obtenu l'alliance contre les musulmans –, décide d'armer chevalier, *dziaworetsoutsanel* (littéralement « faire chevalier ») son fils aîné, le futur Lewon II, et invite à cette cérémonie qui a lieu à Mesis, son gendre Bohémond VI, prince d'Antioche et comte de Tripoli, Julien, sire de Sidon, avec leurs épouses, la comtesse de Jaffa, tous ses amis et toute la hiérarchie ecclésiastique[38]. En 1264, à la nouvelle de la naissance d'un fils de Lewon, *baron des Arméniens*, éclate « la joie du roi, des grands et du peuple ». Le Pseudo-Sembat ajoute : *Aussi, beaucoup parmi les gens d'humble condition ou de famille obscure, et même parmi les eunuques, furent jugés dignes de la gloire et de l'honneur de la chevalerie*[39]. La même année, à l'occasion du baptême du fils du prince-héritier Lewon, on arma chevaliers les deux fils de Sembat, *sparapet*, « connétable », des Arméniens, Hét'oum et Vasil surnommé T'at'ar (car né d'une femme mongole) et beaucoup d'autres en même temps qu'eux ; ce fut l'occasion de grandes réjouissances[40]. Un rituel latin de bénédiction des armes fut traduit en arménien au XIVe siècle. Un passage de ce livre dit : *Que le signe et la bénédiction de Dieu Tout-Puissant, Père + Fils + Saint Esprit + soient sur les armes de N.N... et sur celui qui s'en servira ! Qu'il s'en serve en toute justice et que vous, Notre-Seigneur, vous y veilliez et les guidiez afin qu'elles protègent celui qui va les porter*[41].

---

35 Cf. J.-P. Mahé, « Un traité de médecine vétérinaire [...] » dans *Revue des Études arméniennes*, Nouvelle Série, t. XV, Paris, 1981, pp. 487-489.

36 *Assises d'Antioche,* traduction française et texte arménien établis par le Père L. Alichan, Venise-Saint-Lazare, 1876, pp. 16-17.

37 *Ibid.*

38 *Chronique,* édition S. Akélian, Venise-Saint-Lazare, 1956, p. 231, traduction G. Dédéyan, *La Chronique attribuée au connétable Sembat,* Paris, 1980, p. 100.

39 *Ibid.*, p. 244 et p. 114.

40 *Ibid.*

41 Texte dans Alichan, *Sissouan*, (en arm.), Venise-Saint-Lazare, 1885, p. 487, n. 1, trad., id., *Léon le Magnifique*, p. 213, n. 1.

Les princes arméniens de Cilicie s'affilièrent parfois aux ordres militaires. Ce fut le cas de Mleh (mort en 1175) qui, d'ailleurs, rompit son vœu. Sous Lewon Ier, hospitaliers, templiers et chevaliers teutoniques avaient la garde de certaines places frontières du royaume. Il y aurait eu un ordre militaire spécifiquement arménien, celui des chevaliers de Saint-Blaise (ou de Saint Basile ?)[42]. L'ordre de Saint-Lazare, militarisé sans doute après la chute de Jérusalem en 1187 et recrutant des chevaliers lépreux, remonterait à des moines arméniens de Jérusalem qui, depuis des temps immémoriaux, soignaient les lépreux[43].Deux faits peuvent être, en tout cas, rapprochés : d'une part, dans la liste des monastères arméniens de Palestine dressée au VIIe siècle par le moine arménien Anastase, celui de Saint-Étienne (le Proto-Martyr), connu comme le couvent des Rechtouni (une maison princière d'Arménie méridionale) et peut-être situé sur la frange sud-est du quartier arménien, est déjà présenté comme voué aux soins des lépreux (habitant des cabanes aux alentours, ceux-ci pouvaient être accueillis dans l'hospice conventuel) ; d'autre part, d'après la législation du royaume latin recueillie au XIIIe siècle dans les *Assises de Jérusalem*, le Maître de Saint-Lazare des lépreux (de même que l'évêque des Syriaques jacobites) était suffragant de l'archevêque arménien de Jérusalem[44]

5. LE ROYAUME ARMÉNIEN DE CILICIE, BASE, PUIS OBJECTIF DE LA CROISADE

Au XIIIe siècle, après la chute de Jérusalem (1187) et le recul du royaume latin, désormais limité de fait – avec une brève extension vers Jérusalem en 1229-1244 – à un royaume d'Acre, et en raison de l'insularité du royaume latin de Chypre (1197-1489), le royaume arménien de Cilicie apparaît au pape, qui a obtenu le ralliement au siège romain du catholicos-patriarche, Grigor VI (1194-1203), comme le meilleur tremplin pour la reconquête de la Terre sainte. En 1199, Innocent III (1198-1216) écrit à Lewon Ier et à Grigor VI pour leur annoncer l'arrivée d'une nouvelle croisade avec ses nonces, qui leur remettront la bannière pontificale. Après la disparition des derniers États croisés de terre ferme (Antioche, 1268, Tripoli, 1289, Acre, 1291), la papauté tenta de préserver cet ultime *débarcadère* qu'était la Cilicie. Hét'oum (neveu de Hét'oum Ier), comte de Korykos et connétable du royaume[45], fut aussi, dans la *Flor des Estoires de la Terre*

---

42 Id., p. 487 et pp. 213-214.

43 P.-B. de La Grassière, *L'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem*, Paris, 1960, pp. 16-17.

44 *Id., ibid.*, pp. 18-19 et K. Hintlian, *History of the Armenians in the Holy Land*, 2e édit., Jérusalem, 1989, pp. 23-24 et 30-31 d'après *Assises de Jérusalem*, édit. du Comte Beugnot, 2 vol., Paris, 1842-1843, t. I, p. 416, note 3, qui est une variante (la version retenue par l'éditeur se contente d'associer les noms des trois personnages mentionnés). Un article de Fr. O. Touati, "Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem" est annoncé dans A. Vauchez (direct.), *Dictionnaire du Moyen Age chrétien.*

45 Sur ce personnage, cf. l'étude de Cl. Mutafian, « Héthoum de Korykos, historien arménien. Un prince cosmopolite à l'aube du XIVe siècle », dans *Croisades et*

d'Orient (ouvrage dicté à Poitiers pour le pape Clément V et qui l'immortalisa comme écrivain français sous le nom de Hayton), un défenseur de l'idée de croisade : en effet, la première partie de son ouvrage était un projet de *passage* (c'est-à-dire de croisade) préconisant le débarquement des troupes chrétiennes en *Petite Arménie* ; il rappelait à dessein la puissance de l'armée arménienne sous Hét'oum Ier, à l'époque de la suzeraineté des Mongols. Selon lui, le souverain cilicien, dans cette période de prospérité du royaume, pouvait aligner *12 000 hommes à cheval et 60 000 hommes à pied*[46] ; ces effectifs importants (peut-être explicables par l'éphémère extension du royaume en direction des anciens territoires arméniens de l'Euphratèse, à la faveur de l'alliance mongole) rappellent ceux du royaume bagratide d'Ani. À la même époque, dans le nord-est de la Grande Arménie, la vaste principauté des Zak'arian, vassale des rois bagratides de Géorgie, eux-mêmes soumis à la suzeraineté des khans mongols de Perse, devait fournir 30 000 cavaliers nobles pour les campagnes contre les sultans mamloûks d'Égypte.

Pas plus que les nombreux autres projets de croisade qui furent composés dans cette période critique, celui de Hét'oum/Hayton ne fut mis en œuvre. Non seulement il parut peu réaliste, mais de plus et surtout, il vit le jour en un siècle où les intérêts nationaux primaient largement, en Occident – à l'exception de la papauté, bientôt exilée en Avignon – ceux de la chrétienté. De plus, la guerre de Cent Ans allait bientôt distraire des champs de bataille de la Terre sainte les deux plus puissantes monarchies, la France et l'Angleterre. Le dernier roi de Cilicie, Léon V (1374-1375), de père Lusignan, mais de mère arménienne, commença par défendre héroïquement, mais sans succès, un royaume réduit par la poussée des Turcomans d'Asie Mineure et des Mamloûks d'Égypte à son *sanctuaire* montagneux ; puis, après avoir passé plusieurs années captif au Caire, il s'employa à la cour de Charles VI de Valois et jusqu'à sa mort, en 1393, par diverses missions diplomatiques, à réveiller l'idée de croisade, cette fois-ci au profit d'une monarchie – celle qu'il avait prise en charge – et d'un peuple christianisés depuis un millénaire, plus que dans la perspective de la délivrance de Jérusalem[47]. L'idée de croisade en faveur d'un Orient non seulement latin, mais arméno-latin, trouvait ainsi en Léon V, héritier tout à la fois des chevaliers de la première croisade et des *dziawor* de la guerre des Vardanank', un défenseur puissamment motivé, mais dont l'appel resta sans écho.

* *
*

idée de croisade à la fin du Moyen Age, Cahiers de recherche médiévale, n°1, Orléans, 1996, pp. 157-176.

46 *Documents arméniens*, t. II, Paris, 1906, p. 170.

47 Cl. Mutafian, « Léon V Lusignan, un preux chevalier et/ou un piètre monarque », dans *Les Lusignans et l'Outre-Mer*, pp. 201-210.

Ainsi, les trois siècles d'existence de l'État arménien de Cilicie (1073-1375) marquent-ils l'émergence, chez un peuple qui avait assuré sa survie et défendu son identité chrétienne par une tradition séculaire de guerre sainte, d'une idéologie proche de celle de la croisade et d'institutions de type chevaleresque, phénomène unique dans l'histoire de l'Orient latin et se situant largement au-delà de la convergence entre chevaliers francs et archontes grecs dans les principautés latines nées après la quatrième croisade (1202-1204), sur les vestiges des Balkans byzantins.

Chez ces combattants de la frontière christiano-musulmane qu'étaient les Arméniens de Cilicie et les Francs du Levant, il y avait convergence féconde des modèles sociaux et des idéaux chrétiens.

La marque devait encore s'en faire sentir dans les petites principautés semi-indépendantes nichées dans les contreforts du Taurus cilicien ou de l'Anti-Taurus, qui survécurent au royaume arménien jusqu'au seuil du XXe siècle, telles Zeyt'oun (en faveur de laquelle intervint Napoléon III, également protecteur des montagnards maronites), Hadchin ou T'omarza[48], gouvernées chacune par quatre barons (le terme avait jadis été emprunté tel quel par les Arméniens de Cilicie aux Normands d'Antioche) ou *ichkhan*, « princes », héritage possible des « quatre grands barons » (ou « quatre gouverneurs » de Jean Dardel) entourant le roi de Cilicie, mineur, au XIVe siècle[49].

Ces villes virent brièvement renaître la fraternité d'armes arméno-franque à l'occasion du mandat français sur la Cilicie (1919-1922)[50].

---

48 Pour Zeyt'oun, la plus célèbre de ces principautés, l'étude classique est celle d'Aghassi, *Zeitoun depuis les origines jusqu'à l'insurrection de 1895*, trad. de l'arménien par A. Tchobanian, Paris, 1897.

49 Cf. Jean Dardel, « Chronique d'Arménie », dans *Documents arméniens*, t. II, p. 19, p. 47, pp. 61-62.

50 Cf. P. Du Véou, *La Passion de la Cilicie, 1919-1922*, Paris, 1954 et R. Sahakian, *Les Relations franco-turques et la Cilicie, 1919-1921*, (en arm.), Erevan, 1970.

LES MARCHANDS DE PERPIGNAN ET L'EFFORT DE GUERRE DU ROI D'ARAGON ALPHONSE LE MAGNANIME (1416-1458)

Guy ROMESTAN
Maître de conférences honoraire, Université Paul Valéry, Montpellier III

Les armes et la toge, la guerre et le droit, le service public et les *affaires*, les fournitures militaires et les financements occultes... ces questions sont de tous les temps ; et ceci autorise un nostalgique de l'histoire médiévale à proposer un retour en arrière, vers le milieu du XVe siècle, l'époque de l'Argentier du roi de France qui paya de la prison et de la confiscation de ses biens le développement jugé *scandaleux* de ses affaires dans l'entourage de Charles VII. Jacques Cœur ne fut pas le seul marchand du XVe siècle à s'engager, parfois imprudemment, dans le financement de la politique royale. À la même époque, des marchands et des hommes d'affaires de Perpignan s'aventuraient, pour des sommes considérables prêtées au roi, dans l'effort de guerre de ce souverain, et, après la prise de Naples en 1443, dans le financement de sa grande politique militaire, diplomatique et culturelle dans l'Italie de la Renaissance.

Rappelons tout d'abord, à grands traits, que le long règne d'Alphonse – que son activité de mécène, à Naples et en Italie, fit surnommer rapidement le *Magnanime* –, a marqué la dernière et la plus brillante étape de la thalassocratie catalane en Méditerranée, deux siècles après les premières conquêtes (Majorque en 1229) du jeune roi d'Aragon et comte de Barcelone, Jacques le Conquérant, seigneur de Montpellier.

Après la mort du roi Martin en 1410, dernier souverain de la lignée catalane, Ferdinand de Antequera, prince castillan mais petit-fils, par sa mère, du roi d'Aragon Pierre le Cérémonieux, était devenu roi d'Aragon, après deux années de compétition entre divers prétendants au trône, en vertu du compromis de Caspe (1412). Son fils aîné Alphonse, qui lui succède quatre ans plus tard, sut se faire accepter par ses sujets catalans en reprenant à son compte la lutte traditionnelle contre les Génois – par l'attaque de la Corse et le siège de Bonifacio en 1420-1421 –, et en maintenant une union étroite entre les territoires ibériques de la couronne d'Aragon, la Sardaigne, difficilement conquise depuis 1327, et la Sicile, placée dans la dépendance directe de la maison d'Aragon depuis le roi Martin, après plusieurs décennies du gouvernement de l'île par une branche cadette de la dynastie catalane.

La première expédition napolitaine d'Alphonse V, à l'appel de la reine Jeanne II en 1420 contre les partisans de la maison d'Anjou-Provence, ne fut pas décisive. Adopté par la reine, il ne put maîtriser l'hostilité des Italiens contre les Catalans, et dut abandonner Naples et regagner la péninsule Ibérique, après avoir pillé et saccagé le port de Marseille en novembre 1423.

Une nouvelle tentative, en avril 1435, à partir de la Sicile, sembla tout d'abord se solder par un échec : le roi, vaincu à la bataille navale de Ponza le 5 août 1535, fut fait prisonnier par les Génois. Mais un traité secret passé avec Philippe-Marie Visconti, duc de Milan et maître de Gênes depuis 1421, permit au roi Alphonse d'être libéré, de rejoindre son frère l'infant Pedro à Gaète, et reprendre les opérations contre Naples : après un siège de plus de trois ans de sa capitale, le roi René d'Anjou, que la reine Jeanne avait reconnu comme héritier en 1435, quelques mois avant de mourir, devait quitter Naples, et le roi Alphonse y faisait une entrée triomphale en juin 1443. Il ne devait dès lors plus jamais regagner la péninsule Ibérique, confiant à son épouse la reine Marie, puis à son frère Jean, lieutenant général du royaume, le soin de gouverner et de faire face aux incessantes revendications des bourgeois catalans, très critiques envers la politique dispendieuse du roi, *sa mégalomanie, son goût du faste et de la gloire, son gaspillage de mécène prodigue* (Georges Peyronnet), et ses multiples combinaisons diplomatiques aux côtés du nouveau maître de Milan, son ancien adversaire Francesco Sforza, dans la Ligue de Lodi (1455) contre Venise (à qui il cherche à disputer le contrôle de l'Adriatique), les Médicis de Florence et la ville de Gênes (alliée de la France et de la maison d'Anjou).

La politique italienne d'Alphonse V fut ainsi bien souvent guidée par des préoccupations maritimes et commerciales, et le souverain trouva, dans les milieux d'affaires de Perpignan, seconde ville du principat de Catalogne, un appui sans réserve que les notables barcelonais ne lui accordaient qu'avec réticence.

La ville de Perpignan, d'origine récente et de rôle modeste – même à l'époque de l'éphémère royaume de Majorque –, avait connu au XIVe et dans la première moitié du XVe siècle, un essor économique exceptionnel, fondé principalement sur la fabrication et l'apprêt des draps de laine, et l'exportation de ces produits dans tout le monde méditerranéen. Nous avons eu l'occasion de dire ailleurs l'importance de la draperie roussillonnaise dans le démarrage économique de la ville de Perpignan, devenue ville marchande : entrepreneurs du textile et marchands, dans le sillage des Barcelonais et aussi de façon autonome, ont su conquérir des marchés pour les tissus fabriqués dans leur ville.

C'est le cas notamment dans l'île de Sicile, véritable plaque tournante du commerce méditerranéen, qui devint à partir de 1420 la base arrière de l'entreprise de conquête napolitaine à laquelle le roi Alphonse consacra tous ses efforts pendant plus de vingt ans. Les Perpignanais y étaient nombreux et actifs depuis le début du XIVe siècle, et il n'est pas étonnant de trouver plusieurs d'entre eux, et non des moindres, au service du roi et dans le financement des guerres napolitaines.

Le premier de ces hommes d'affaires de Perpignan, qui se sont directement engagés dans l'effort de guerre du souverain, est le marchand Guillem Campredon. Celui-ci appartenait à une famille de négociants de la ville, spécialisés dans le commerce d'importation-exportation des draps et des épices : plusieurs témoignages sur leurs activités sont conservés dans la documentation notariale perpignanaise pour les dernières années du XIVe siècle et les premières décennies du XVe siècle.

Le père, Guillem Campredon aîné, est qualifié de *drapier*, c'est-à-dire négociant en gros des draps à l'importation et à l'exportation. Ses deux fils, Guillem Campredon *menor* et Jordi Campredon, qualifiés l'un et l'autre de *marchands* se sont mariés dans le milieu des hommes d'affaires auquel appartenait leur famille : Jordi Campredon a épousé, en 1400, Serena, fille du marchand perpignanais Pere Caxesnoves, connu pour ses opérations d'exportation des draps (et autres marchandises) dans les années 1390-1400. Guillem Campredon *menor*, marchand de la ville de Perpignan lui aussi, a épousé Johanna, fille de Nicholau Causser, marchand de Perpignan, un des principaux exportateurs de draps perpignanais vers la Sicile et le Levant, dans ces mêmes années 1390-1400, et à l'occasion de ce mariage, avait reçu en dot de son épouse 2 000 livres de Barcelone.

Le commerce des draps n'était toutefois pas leur seule activité. Le 12 octobre 1413 était conclue pour une durée de quatre ans, entre le père et les deux fils Campredon, une société, *compayia feta d'una botiga d'especiayria*, que les deux fils devaient gérer dans la ville de Perpignan : le capital, d'un montant de plus de 40 000 livres, était ainsi réparti : 6 000 livres à Guillem Campredon père, 22 510 livres 17 sous à Jordi Campredon et 13 035 livres barc. à Guillem Campredon *menor*, soit en tout 41 545 livres 17s., et les bénéfices devaient être répartis au prorata. Ce capital considérable est, de loin, le plus important pour une compagnie marchande à Perpignan au début du XVe siècle, et dépasse même largement celui des principales sociétés de commerce barcelonaises à la même époque.

Le jeune Guillem Campredon *menor* avait noué, dès la fin du XIVe siècle, d'étroites relations avec Barcelone où il séjournait régulièrement et où arrivaient les cargaisons d'épices ramenées d'Orient par les navires catalans chargés au départ de draps. La documentation notariale barcelonaise atteste sa présence dans la métropole catalane, aux côtés de nombreux autres marchands de Perpignan, dans les années 1405-1416 ; non seulement il expédie des draps, de l'huile et du miel vers Alexandrie ou les autres ports du Levant, mais il investit aussi dans l'armement maritime, en achetant des parts de navires...

Au moment où commence le règne d'Alphonse le Magnanime, Guillem Campredon est devenu le principal propriétaire et armateur du plus gros navire de la flotte perpignanaise de l'époque : dans les années 1413-1418, de très nombreux contrats de commande maritime, passés devant notaire à Perpignan, se rapportent à l'expédition de draps de Perpignan ou de Villefranche-de-Conflent vers la Sicile, vers Naples et vers le Levant, *sur la nau de Guillem Campredon* appelée aussi la *nau Spindola*, dont les patrons (qui accompagnaient les cargaisons et les marchands-voyageurs jusqu'à destination) furent successivement Joan Pi, de Collioure (en 1413), Francesch Albert, marchand de Perpignan (en 1415-1418) et Joan de Vallossera (en 1420-21). C'est cette grande nau à deux ponts (*cubertes*), baptisée Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste, qui fut mise à la disposition du roi, pour le passage à Naples, avec son armée.

Une supplique, présentée au roi un quart de siècle après ces événements, en 1448, par Ramon Campredon, fils de Guillem Campredon *menor* alors décédé, nous apprend que ce dernier avait tout d'abord mis sa nau, dont le patron était alors Johan de Vallossera, à la disposition du roi pour l'expédition de Corse et le siège de Bonifacio, en 1420-1421, d'où le roi devait partir pour

Naples, à l'appel de la reine Jeanne II. À l'occasion de cette première tentative napolitaine, le roi avait emprunté à Guillem Campredon la somme, considérable, de plus de 22 000 ducats, somme que le marchand a dû lui-même emprunter, obligeant sa personne et ses biens. En 1424, le nolis restait encore dû aux frères Campredon, mais le roi avait déjà envisagé une autre forme de remboursement, au détriment des revenus royaux dans l'île de Sicile.

Le 18 septembre 1422, dans le *castrum* d'Aversa, un contrat avait été conclu entre le roi et son *fidèle conseiller* Guillem Campredon, qui mettait à la disposition du souverain, à titre de prêt, la somme de 10 000 florins d'or de Florence, ledit prêt étant gagé sur l'ensemble des ports et *carricatores* de Sicile ; ces sommes étaient remises soit en espèces, au roi lui-même (1 000 ducats remis le 10 août à Gaète) ou à des fonctionnaires royaux (2 000 ducats au trésorier de Sicile, les 22 et 30 septembre), soit sous forme de livraisons en nature (2 000 *tumens* de froment, pour faire *biscotum* pour l'armée), soit en paiement des soldes. Au cours des semaines qui suivent, Guillem Campredon avait fourni au roi un cheval, des diamants, de l'orge, du froment et diverses victuailles. En février 1423, le roi, alors installé au Castel Nuevo de Naples, promettait de l'indemniser en lui donnant en gage tous les ports et *carricatoria* de Sicile.

Le 30 décembre 1422, le roi avait informé tous les officiers royaux de Sicile qu'il avait donné à son fidèle conseiller l'administration et la direction des ports du royaume et le 17 août 1423, il confirmait Guillem Campredon, qualifié désormais de *bourgeois* de Perpignan, en récompense et en remboursement des sommes considérables qu'il lui devait, l'office, à vie, de Maître Portulan du royaume de Sicile (*ultra Farum*, c'est-à-dire la Sicile insulaire), avec la rémunération afférente de 300 onces par an et 4 grains par salme de froment exporté. La taxe pesant sur l'exportation des céréales (les *traites*) constituait, depuis le XIVe siècle, la principale ressource du Trésor royal dans l'île, au moment où triomphait, sous la domination de princes catalans, une économie rurale entièrement tournée vers l'exportation massive des grains. Cette ressource fiscale considérable était désormais passée aux mains d'un marchand perpignanais. La nomination était valable jusqu'au remboursement intégral de la dette royale (autant dire jamais !), et sous l'obligation de tous les ports et *carregadors* de l'île jusqu'à l'examen des comptes et la liquidation de la dette. En cas de décès, ces dispositions devaient s'appliquer au profit du fils et héritier de Guillem Campredon, et Ramon Campredon exerça effectivement, après la mort de son père, les fonctions de Maître Portulan de Sicile. Mais en 1446, en raison des difficultés financières rencontrées par ce dernier (notamment l'impossibilité de mobiliser de nombreuses créances douteuses), un examen minutieux de ses comptes particuliers par le Maestre Rational fut ordonné par le roi : Ramon Campredon fut privé de son office de Maître Portulan (alors que la liquidation complète des dettes du roi n'était pas encore intervenue), et l'apurement des comptes n'était pas encore terminé en 1451.

Guillem Campredon avait, parmi ses correspondants, facteurs ou associés à Perpignan un autre marchand de cette ville, Pere Lobet : en 1424, alors que Guillem Campredon s'installait définitivement en Sicile dans ses fonctions de Maître Portulan, Pere Lobet était chargé de gérer toutes ses affaires en Catalogne, Aragon et Valence, tandis que Jordi Campredon restait à la

direction des affaires à Perpignan. Pere Lobet, qui fut pendant de nombreuses années maître de la Monnaie royale de Perpignan (où Guillem Campredon père, drapier, avait été reçu comme monétaire en 1408, avec tous les privilèges afférents), devait regagner à son tour la Sicile, où il succéda à Ramon Campredon dans les fonctions de lieutenant du Maître Portulan.

Pere Lobet continuait à exercer les fonctions de maître de l'atelier monétaire, la *seca,* de Perpignan, tout en étant lieutenant du Maître Portulan du royaume de Sicile *della Far*, et il devint à son tour un des principaux créanciers du roi ; le 5 août 1451, son fils Jordi Lobet, maître de la *seca* de Perpignan, recevait à son tour, du roi, en raison des services rendus par lui-même et son père récemment décédé, l'office de lieutenant du Maître Portulan du royaume de Sicile *ultra Farum.*

Carmelo Trasselli a bien montré, dans son étude sur la dette publique en Sicile sous Alfonse V, que les comptes présentés par les deux Campredon, dans l'exercice de leur office de Maître Portulan, en particulier pour l'année 1431-1432, étaient très mal tenus, certaines recettes des traites ayant été, volontairement ou non, passées sous silence ou minorées, au préjudice du Trésor ; le Maestre Rational de Sicile, chargé du contrôle de la comptabilité publique, avait dû insister à plusieurs reprises, en 1451, pour obtenir, dans l'île, des informations sur les exportations de céréales pendant les précédentes décennies, et, par des recoupements, établir la preuve de la désinvolture, sinon la malhonnêteté du familier du roi ! Ramon Campredon se défendit en invoquant la promesse du roi que les comptes seraient passés « *mercantivolment*, c'est-à-dire sans façons, comme entre marchands, le livre de comptes faisant foi, sans écriture justificative... », et donc au mépris des règles les plus élémentaires de la comptabilité publique. C. Trasselli a établi que les divers avantages consentis à Guillem Campredon en contrepartie du prêt au roi de 30 000 florins (soit 5 000 onces de Sicile) avaient procuré un revenu annuel de 10 à 12 %.

Guillem et Ramon Campredon ne furent pas les seuls à profiter ainsi de la mauvaise administration, de la légèreté, sinon de la malhonnêteté (selon C. Trasselli) du roi Alphonse le Magnanime. Mais ce n'était pas trop cher payer le financement indispensable des campagnes militaires et navales en Italie et en Adriatique, au même titre que la solde des plus célèbres *condottieri* du temps, Braccio di Montone puis Francesco Sforza. La Sicile avait été la base de la conquête napolitaine, ainsi que l'a souligné Henri Bresc : c'est l'*Amprisa*, l'« entreprise », l'effort de guerre d'un souverain que certains ont jugé gaspilleur et chimérique (sa *magnanimitas*, dans l'Italie de la Renaissance, est synonyme de largesse), mais qui a montré une réelle continuité de vues dans une politique d'expansion militaire et commerciale qui ne pouvait qu'enrichir les milieux d'affaires.

Devenus hauts fonctionnaires, entrés dans la *familiaritas* royale, les Campredon n'avaient pas pour autant abandonné leurs activités marchandes. Après l'échec de la première tentative napolitaine et le retour du roi dans la péninsule Ibérique, en octobre 1423, la grande nau des Campredon devait reprendre ses voyages au Levant. Les deux frères avaient toutefois vendu, pour une valeur de 12 000 florins, la majeure partie de leurs parts de propriété du navire, au moment où ils devaient mobiliser des capitaux pour financer l'expédition royale. Bernat Jou, marchand de Perpignan, et Andreu Balos, de

Collioure, étaient ainsi devenus les principaux copropriétaires du navire, ainsi qu'un autre marchand de Perpignan, Guillem Volona, qui avait financé en partie les dépenses d'armement et de réparations nécessaires. Mais c'est le fils de Jordi Campredon, *bourgeois* de Perpignan désormais, Joan Campredon, marchand, qui était patron du navire lors des minutieuses tractations entre Jordi, Guillem, Joan Campredon, Andreu Balos et Guillem Volona d'une part, et Niccolo de Mari, marchand florentin résidant à Perpignan d'autre part, en septembre 1424, pour l'affrètement du navire à destination de Palerme et ensuite Rhodes et Alexandrie, emportant 8 000 *quintarades* (huile et draps principalement) à charger à Collioure, Agde et Aigues-Mortes.

Au cours des années qui suivent, on retrouve les Campredon qui participent au ravitaillement en blé (chargé en Sicile) des villes de Perpignan, Barcelone et Valence, et en 1429, de nouvelles conventions étaient passées entre Jordi Campredon et son neveu Ramon Campredon, âgé de 23 ans, nouveau Maître Portulan du royaume de Sicile à la suite de son père.

Guillem Campredon avait exercé, en 1418, les fonctions de 3e consul de la ville de Perpignan (représentant de la classe moyenne des marchands), et son frère avait été ambassadeur de la ville auprès du roi en 1417, au moment de la grave crise municipale qui avait duré plusieurs années et qui devait clôturer le pardon du roi, le 16 octobre 1417 ; Jordi Campredon fut ultérieurement, après 1420 et pendant plusieurs années, bayle de la ville, c'est-à-dire juge royal. L'un et l'autre appartenaient à la classe moyenne, la *ma migana,* d'où sont issus les hommes d'affaires de la ville qui, en finançant la politique expansionniste du souverain en Méditerranée, ont accédé aux honneurs, à la faveur royale et aux bénéfices de l'exploitation systématique du patrimoine royal en Sicile, sans abandonner pour autant leurs propres intérêts commerciaux et financiers. Défense et finances se trouvèrent ainsi étroitement liées, et ce ne fut pas la dernière fois !

L'exemple des Campredon, nous l'avons dit, n'est pas unique. De nombreux autres marchands de Perpignan ont joué un rôle important dans l'entourage du roi, au cours des années qui ont suivi la conquête définitive de Naples, l'occupation de tout le royaume, et le développement de la grande politique du roi Alphonse en Italie et au-delà.

Parmi ceux qui figurent dans la liste des banquiers d'Alphonse V établie par Henri Lapeyre, nous trouvons, qualifié d'*Italien*, un de ces hommes d'affaires dont la famille était installée à Perpignan depuis le XIVe siècle. Qualifié de marchand, ou argentier, ou changeur selon les textes, Bertho Agosti, très actif à Naples, avait été un des associés perpignanais de Jacques Cœur dans ses affaires méditerranéennes. Parmi eux se trouve encore le Perpignanais Tomas Taqui, issu d'une famille d'origine florentine elle aussi, installée plus précocement encore à Perpignan et dont les relations d'affaires et les activités commerciales et financières, notamment le change, à Perpignan, Barcelone, Naples et Palerme, ont largement contribué au financement de l'effort de guerre du Magnanime.

Nous laisserons de côté ici ce groupe, auquel nous devons consacrer bientôt une étude particulière, pour attirer l'attention sur les deux plus importantes sociétés commerciales de Perpignan au milieu du XVe siècle, qui, l'une et l'autre, mirent leurs capitaux et leurs agents au service du roi.

La première a été constituée à Perpignan le 27 novembre 1449, entre cinq marchands de la ville et un bourgeois, pour un capital social de 16 500 florins : elle regroupe Joan Rodon, bourgeois (3 000 florins), Bernat Andreu (4 000), Guillem Seguer (1 000), Jaubert Seguer (2 500), Joan Giginta (2 000) et son frère Francesch Giginta (4 000). Ce dernier, un des deux principaux actionnaires, devait s'installer à Naples à partir de mars 1450, et il fut pendant plusieurs années le dirigeant de la société, principalement vouée à l'exportation vers Naples de draps de Perpignan, teints au préalable dans l'atelier de teinture (*lo tint den Pere Vedrinyans)* dont Guillem Seguer, un des associés, était le gérant. Les relations privilégiées qu'entretint Francesch Giginta à Naples avec le roi et les fonctionnaires royaux n'apparaissent pas, bien évidemment, dans les statuts de la société ; mais il y est toutefois précisé que toutes les sommes versées par le roi seront mises au compte commun. Dans notre étude sur *Les hommes d'affaires de Perpignan dans le royaume de Naples à l'époque d'Alphonse le Magnanime*, nous avons longuement étudié les activités de Francesch Giginta, les contrats de fourniture au roi de milliers de draps en 1452-1454, les fournitures de joyaux, de colliers d'or, de diamants, et, à tout moment, les prêts consentis au roi en de multiples circonstances et pour des montants parfois considérables.

Sur la seconde de ces sociétés, constituée autour du marchand de Perpignan Bertran Crexells, nous avons dit aussi, dans notre communication présentée à Naples en 1973, l'importance et le rôle dans le financement de la politique royale. Nous nous contenterons ici de reprendre l'information essentielle. Le 6 février 1450 était constituée, pour une durée de six années (ou renouvelée, puisqu'il semble qu'elle fonctionnait depuis 1445), une société commerciale perpignanaise, au capital, considérable pour l'époque, de 59 136 florins. Les deux principaux actionnaires étaient Bertran Crexells (pour 20 000 florins) et Jacme Bou (12 000 florins), avec sept autres marchands. Jacme Bou avait été, quelques années plus tôt, un des principaux associés de Jacques Cœur, argentier du roi de France, dans la construction d'un navire à Collioure (1439) et son affrètement pour un voyage en Flandre (1447). Quant à Bertran Crexells, bourgeois de Perpignan, il est indiscutablement, au milieu du XVe siècle, un des principaux banquiers du roi, avec le Napolitain Giovanni Miroballi, et quelques Catalans, qui avaient relayé, dans le service du roi, les banquiers pisans de Palerme, si actifs au cours des années précédentes, ainsi que l'ont montré les études de Carmelo Trasselli et Henri Bresc.

Les statuts de cette société Crexells, Bou et Cie mentionnaient expressément que le directeur de la société à Naples, Bertran Crexells, avait tout pouvoir de *fer contractes tant de draps com de qualsevol altres mercaderies ab lo senyor Rey hi barons del Rialme e daltres fora li rialme... et torna diner comptants a les dits contractes e dar diner a cambi al dit Senyor e a qualsevolra altres persones*. On ne saurait le dire plus clairement : l'arrivée massive de draps de Perpignan en Italie du Sud fournit des capitaux qui sont mis à la disposition du roi, et nous savons par ailleurs que celui-ci ne dédaignait pas de participer directement à certaines opérations commerciales. Les sommes prêtées au souverain par Bertran Crexells dans les années 1447-1452 sont très supérieures à celles des autres bailleurs de fonds, catalans ou italiens.

Nous en voulons pour preuve, et à titre d'exemple, la lettre de change publiée ci-dessous : celle-ci est tirée par le roi le 29 janvier 1450, au profit de Bertrand Crexells, pour un montant, exceptionnellement important pour une simple lettre de change, de 19 880 ducats, reçus en Italie du banquier perpignanais, comptés à raison de 40 sous *callarenses* par ducat, et payables à Cagliari, sur les revenus du domaine royal en Sardaigne (Archivo de la Corona de Aragon, *Cancilleria*, reg. 2720, f°141v°). Authentifiée par la signature autographe du roi et le visa du Conservateur Général, la lettre est souscrite par le Trésorier du roi Pere de Capdevila, qui reconnaît avoir reçu les 14 000 ducats de capital, le reste représentant l'intérêt de la somme prêtée. Établie sous la responsabilité du protonotaire Arnau Fonolleda (le roi s'est contenté de signer), la lettre de change était adressée à Macia Cortey, lieutenant du roi et régent de l'office de la Procuration royale (c'est-à-dire le Domaine royal) à Cagliari.

Le même jour, le 29 janvier 1450, le roi tirait sur Valence une autre lettre de change pour un autre prêt de 6 000 ducats reçus toujours de Bertrand Crexells, avec possibilité de rechange de Valence sur Naples à l'échéance du mois d'août suivant (A.C.A., *Canc.*, reg. 2940, f°79v°).

Autant dire que la lettre de change n'est, ici, que le camouflage d'un prêt à intérêt (théoriquement toujours interdit par l'Église). Autant rappeler aussi que le Perpignanais Bertrand Crexells fut, dans les années 1447-1452, le principal banquier du roi Alphonse Le Magnanime.

On peut se demander, en conclusion, ce que devinrent, après la mort du Magnanime en 1458, ces relations financières privilégiées nouées au cours des années précédentes entre le souverain et les hommes d'affaires de Perpignan. Nous nous contenterons de fournir quelques éléments d'appréciation, qui peuvent expliquer le déclin, sinon la disparition brutale de Perpignan dans la géographie des affaires à la fin du XVe siècle.

D'une part le roi Alphonse, en transmettant à son bâtard Ferrand, fils de la noble napolitaine Lucrezia, le royaume de Sicile *citra farum*, mettait fin à deux décennies de domination catalane sur l'Italie du Sud, au moment où de nouvelles routes maritimes atlantiques faisaient basculer vers l'ouest le centre de gravité économique de la péninsule Ibérique. Et la mort de Ferrand, en 1494, allait provoquer l'intervention du roi de France Charles VIII, héritier des droits du roi René d'Anjou, le rival malheureux du roi Alphonse le Magnanime : c'est le début des guerres d'Italie, qui aboutissent au triomphe de l'empereur Charles Quint et à l'hégémonie des Habsbourg.

Quant aux possessions ibériques de la Couronne d'Aragon, elles revenaient au frère d'Alphonse, Jean II, qui rencontra, dans sa politique en Navarre et surtout en Catalogne, une opposition violente : c'est bientôt la révolution catalane et la guerre civile (1462-1472), tandis que les armées de Louis Xl occupent le Roussillon, cédé par Jean II en échange de l'aide promise par le roi de France (1462). Cette occupation française se prolongera, après le dramatique siège de Perpignan en 1474-1475, jusqu'en 1493. À cette date le Roussillon, restitué au roi Ferdinand, fils de Jean II, a perdu une grande partie de ses forces vives : des artisans du textile ont émigré vers le Languedoc, Montpellier et Avignon, et la concurrence s'est renforcée entre les draps perpignanais et les draps languedociens, au profit de ces derniers, soutenus par la

politique des États de Languedoc ; les capitaux disponibles se sont tournés vers l'investissement foncier et les marchands perpignanais ont peu à peu disparu des ports méditerranéens. Le Roussillon est devenu un pays marginal dans l'ensemble des possessions des rois catholiques, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille ; il est, plus que jamais, une frontière, où s'élèveront bientôt les énormes murailles du château de Salses. Perpignan, ville marchande et industrielle, si prospère aux XIVe et XVe siècles, s'endort pour quatre siècles, et devient une ville de bourgeois et d'aristocrates, de militaires et de propriétaires fonciers, ville de garnison, au pied de sa citadelle et à l'abri d'une ceinture de remparts qui ne disparaîtra qu'au XXe siècle.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Pro Bertrando Crexells
Lo Rey d'Arago, de les dos Sicilie etc
Per aquesta primera de cambi a quatre mesos feta pagaren an Bertran Crexells o a son procurador o procuradors denoumilia vuytcents huytanta ducats ço es XVIIII^{M} DCCCLXXX ducats a raho de quaranta sols callareses per cascun ducat. Son per quatorze milia docents duc. que aci som contents del dit Bertran Crexells a raho de quaranta per cent. Al temps haia bon compliment. Dada en la Torre de Octano, a XXVIIII de jener del any M CCCC Cinquanta

Rex Alfonsus
vidit P. Conservator generalis

Io Pere de Capdevila Thesorer del Senyor Rey e reebut de al sobredita quantitat quatorze milia e docens ducats com lo restant sia per lo interes del cambi.

Arnaldus Fonolleda prothonotarius
Pro

Al amat conseller nostre Lochtinent e Regent lofici de procurador reyal del Regne de Sardenya en Macia Cortey en Caller

Archivo de la Corona de Aragon, *Cancilleria, Peccuniæ*, reg. 2720, f°141v°.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Afin de ne pas alourdir le texte de cette contribution par un important appareil critique de notes infrapaginales, nous renvoyons une fois pour toutes à la très riche documentation notariale conservée à Perpignan (Archives départementales des Pyrénées-Orientales, séries 3 E 1 et 3 E 3) dont nous avons effectué le dépouillement systématique pour les années 1416-1458, ainsi qu'à celle conservée à Barcelone, à l'*Archivo de Protocolos* (notaires Bellmunt, Lledo, Nadal... pour les années 1400-1420). Nous avons trouvé à l'*Archivo de la Corona de Aragon*, à Barcelone, de nombreuses informations dans les centaines de registres conservés pour le règne du roi Alphonse (et la reine Marie, lieutenant général en l'absence du roi), en particulier les séries *Gratiarum*, *Sententiarum*, *Peccuniæ*, *Exercitum* et *Curiae*, *Comune Siciliae*. Nous devons à

l'amitié de notre collègue Henri Bresc les informations issues de la documentation notariale sicilienne et des registres de chancellerie du royaume conservés à l'*Archivio di Stato* de Palerme.

Pour la politique du roi Alphonse, nous renvoyons aux pages écrites par Jaime Vicens Vives, dans *Historia de Espana dirigida por Ramon Menendez Pidal,* t. XV, *Los Trastamares...*, Madrid, 1964, à compléter par Georges Peyronnet, « Les aspects maritimes de la politique italienne d'Alphonse V d'Aragon », dans *Amphitrite, Bulletin du Comité Brestois de Documentation Historique de la Marine*, 4 (1972), pp. 26-27. Sur les relations entre les marchands catalans et l'Argentier, nous renvoyons à notre étude : « Quelques relations d'affaires de Jacques Cœur à Perpignan », dans *Annales du Midi,* tome 79, n° 81, janvier 1967, pp. 19-28.

La politique royale et les transformations du monde méditerranéen au XVe siècle ont fait l'objet d'importantes recherches, présentées en avril 1973 à Naples au IXe Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon, et publiées, en 4 volumes, entre 1978 et 1984, sous le titre général, *La Corona d'Aragon e il Mediterraneo : aspetti e problemi comuni da Alfonso il Magnanimo a Ferdinando il Cattolico (1416-1516).* Plus récemment, la thèse magistrale d'Henri Bresc ; *Un monde méditerranéen. Économie et société en Sicile (1300-1450)*, 2 vol., Paris-Rome-Palerme (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 262), permet de connaître les transformations économiques et sociales de la Sicile sous la domination aragonaise, et les conséquences de la politique royale sur le destin de l'île.

Les banquiers du roi d'Aragon ont été étudiés par Henri Lapeyre, « Alphonse V et ses banquiers », *Le Moyen Âge*, 1961, p. 93-136, essentiellement à partir des documents conservés à l'*Archivo del Reino de Valencia*, et plus généralement par Maria Del Treppo, *I mercanti catalani e l'espansione della Corona d'Aragona nel secolo XV*, Napoli, s.d. (1972). Nous avons nous-mêmes présenté au Congrès de Naples, en 1973, une étude d'ensemble sur « Les hommes d'affaires de Perpignan dans le royaume de Naples à l'époque d'Alphonse le Magnanime » qui fut publiée dans *La Corona d'Aragona e il Mediterraneo...*, volume secondo, Napoli, Societa Napoletana di Storia Patria, 1982, p. 81-107. Mais cette publication, fort défectueuse, est en réimpression (corrigée) à Perpignan.

Il faut enfin renvoyer, pour clore un débat sur le financement de l'effort de guerre du roi Alphonse d'Aragon, aux pertinents travaux de Carmelo Trasselli, « Sul debito pubblico in Sicilia sotto Alfonso V », dans *Estudios de Historia Moderna*, VI, pp. 71-116, et, bien entendu, aux conclusions de Henri Bresc, dans sa thèse, déjà citée, *Économie et société en Sicile...*, en particulier pp. 854-864, et « Alphonse le Magnanime : empire de conquête et État apatride », dans *Coloniser au Moyen Âge*, sous la direction de M. Balard et A. Ducellier, Paris, 1995.

PEUT-ON PARLER D'UNE REVOLUTION MILITAIRE AUX TEMPS MODERNES ?

André CORVISIER
Professeur émérite, Université de Paris IV-La Sorbonne
Président d'honneur de la Commission Internationale d'Histoire Militaire

En janvier 1955, Michael Roberts lançait dans une brillante conférence devant la *Queen's University* de Belfast, l'idée et la formule de révolution militaire qu'il appliquait à la période 1560-1660, qui vit les militaires s'assurer de la maîtrise des armes à feu. Il reprit cette idée dans un livre publié l'année suivante[1]. Depuis lors l'école historique anglaise s'est passionnée pour cette question et, en 1988, Geoffrey Parker a donné sous ce même titre un ouvrage où il élargit à la fois le champ chronologique et le champ spatial : la révolution militaire en Europe, notamment sur mer, a permis l'essor de l'Occident de 1500 à 1800[2]. Enfin, en 1992, Brian M. Downing franchit un pas de plus en envisageant les répercussions que cette révolution avait eues sur les États et la politique[3].

Cependant la notion de révolution militaire à l'époque moderne, si elle a séduit, a également suscité, surtout par l'extension qui en a été faite, bien des réticences, notamment en Angleterre de la part de Jeremy Black[4], mais aussi aux États-Unis où John A. Lynn, tout en l'adoptant, a apporté des mises au point très intéressantes[5]. Les historiens français l'ont d'abord boudée, peut-être parce que certains exemples empruntés aux rapports entre l'armée et l'État leur semblaient

---

1 Michael Roberts, *The Military Revolution, 1560-1660*, Belfast, 1956.

2 *Cambridge*, traduction française, *La Révolution militaire et l'essor de l'Occident, 1500-1800*, 1993, 288 p.
Voir également David Parrot, « *Strategy and Tactics in the Thirty Years'War : The Military Revolution* » dans *Militärgeschichtliche Mitteilungen*, 38, 1985, pp. 7-25.

3 *The Military Revolution and Political Change, Origins of Democraty and Autocraty in Early Modern Europe*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1992, 308 p.

4 *A Military Revolution ? Military Change and European Society, 1550-1800*, London, 1991.

5 John A. Lynn est revenu plusieurs fois sur cette question : « *The Trace Italienne and the Growth of the Army, The French Case* », dans *The Journal of Military History*, juillet 1991, pp. 297-330 ; « *How War fed War, the tax of violence and contribution during the Grand Siècle* », *The Journal of Modern History*, juin 1993, pp. 286-310 ; « *West for Glory Formation of Strategy under Louis XIV, 1661-1715* » dans *The Making of Strategy*, Cambridge University Press, 1994, pp. 178-204 ; « Recalculating French Army Growth during the Grand Siècle 1610-1715 », dans *French Historical Studies*, 1994, n° 4, pp. 881-906.

un peu forcés. Doit-on penser comme Joël Cornette, qu'elle est aujourd'hui communément admise[6] ? Quoiqu'il en soit, le débat reste ouvert.

Certains ont rejeté le terme de révolution comme impropre. Une révolution s'étalant sur un siècle pour M. Roberts, voire avec ses conséquences sur trois siècles pour G. Parker est-elle une révolution ? On a également contesté que les changements considérables survenus à l'époque moderne dans l'art militaire puissent mériter le terme de révolution, car ils ont été marqués par beaucoup de tâtonnements, même de retours en arrière. De plus, ils n'ont pas eu la guerre pour seule cause, même si celle-ci a joué évidemment un rôle essentiel. Jean Chagniot a exprimé la crainte que, floue dans sa datation, extensible dans le concept, elle ne risque de brouiller les idées[7]. Dans l'état actuel de nos connaissances ne serait-elle qu'une hypothèse de travail ?

Peut-on considérer l'expression de révolution militaire comme impropre ?

Le terme de révolution restant inconsciemment attaché en France à la chute de l'Ancien Régime a sans doute dans ce pays une signification plus étroite qu'ailleurs, limitée dans le temps et relative à des événements s'étant déroulés à un rythme rapide et impliquant un changement radical des conceptions politiques et sociales des gourvernants, avec la prise du pouvoir par une nouvelle équipe, à tel point qu'on a qualifié de révolution les changements de régime politique de 1830 et 1848 (et pas celui de 1870), et qu'on l'a refusé aux conséquences des événements de 1968. Cependant, ailleurs, on a volontiers étendu le sens du mot révolution à l'ensemble des faits allant dans le même sens et des événements qui ont annoncé et suivi, même s'ils n'ont pas entraîné de changements de régimes politiques dans l'immédiat. Ainsi, les historiens américains et à leur suite Jacques Godechot ont parlé de révolution atlantique englobant révolution américaine et révolution française pour qualifier la fin de l'Ancien Régime. Par ailleurs l'histoire dite structurale, en abordant l'étude des structures économiques et sociales, des idées et des mentalités, a fait des révolutions l'émergence souvent violente de transformations en profondeur. Il n'en reste pas moins que le terme de révolution est attaché à l'idée de bouleversement d'un état de fait, voire de rupture, quand il s'agit de révolution politique.

La notion de révolution a été également adoptée pour qualifier des transformations radicales, assez rapides dans la longue durée, survenues dans d'autres domaines. L'expression de révolution industrielle n'a pas choqué. Cependant si au départ elle vise l'invention d'une nouvelle source d'énergie, la vapeur et ses conséquences immédiates, il semble difficile d'en exclure l'appartition d'autres sources d'énergie, moteur à explosion, électricité, nucléaire. La révolution de l'énergie dure depuis deux siècles... Dans le même ordre d'idées, la domestication du cheval ne serait-elle pas dans l'histoire des

---

6 « La révolution militaire et l'État moderne », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, oct.-déc. 1994, pp. 696-709, qui présente une excellente mise au point de la question.

7 « La révolution militaire des temps modernes », conférence au séminaire « Armées et sociétés » (Centre Roland Mousnier, Université de Paris-Sorbonne), 10 avril 1995 et « La révolution militaire en France au XVIIe siècle », conférence à la Commission française d'histoire militaire, 18 novembre 1995.

civilisations une révolution qui, pour l'art militaire en particulier, s'est traduite par la création de la cavalerie ? On a parlé également de révolution démographique (diminution de la natalité, prolongement de la vie humaine). Enfin les préhistoriens, inspirés probablement par les bouleversements récents de l'agriculture, n'hésitent pas à parler de « révolution néolithique » pour qualifier la sédentarisation des hommes grâce à l'agriculture. Combien de siècles a duré cette dernière ? Lorsqu'il s'agit de la mise en place d'un état de fait impensable auparavant, n'est-on pas en droit de parler de révolution ?

Une révolution ne serait-elle pas qu'une évolution accélérée, focalisée autour d'un événement marquant, insurrection victorieuse ou découverte exceptionnelle comme celle du nucléaire. Il faut bien cependant tenir compte du phénomène qualifié accélération de l'histoire, sinon on serait amené à penser que seule l'époque contemporaine qui voue un culte au progrès a connu des révolutions, tandis que les époques antérieures ne connaissaient que des évolutions. Il n'y aurait révolution que si l'on prend immédiatement conscience du changement. L'avenir relativisera probablement ces manières de voir.

Pour s'en tenir au fait militaire, le terme de révolution militaire paraît justifié en ce qui concerne l'extension du domaine de la guerre à la troisième dimension, (sous-marins et avions). Que dire de l'entrée en scène du nucléaire et de l'informatique ? Il est vrai que ces inventions ne touchent pas que le domaine militaire (sauf les sous-marins), mais l'ensemble de la civilisation. Si le mot révolution, s'éloignant de son sens primitif, est applicable à des transformations surprenantes, plus ou moins accélérées, radicales et sans retour en arrière, et qui plus est, si l'on admet qu'il puisse avoir une signification plus large dans la longue durée, pourquoi ne pas parler de révolution militaire des temps modernes ? En fait les choses apparaissent plus complexes.

La révolution militaire des temps modernes est à la fois d'ordre qualitatif : innovation technique et progrès technologique, et quantitatif : accroissement de l'investissement militaire par le développement des effectifs et l'emprise de plus en plus étendue de la fortification sur la paysage. Pour G. Parker le premier entraîne le second.

L'usage de la poudre à des fins militaires est certes une innovation de première grandeur dont les développements ont conditionné les transformations de l'art militaire et de la guerre. À cet égard la démarche de M. Roberts et de ses brillants épigones est justifiée. Les historiens sont néanmoins d'accord pour constater que l'invention des armes à feu n'a guère eu de conséquences immédiates. Dangereux pour les artilleurs comme pour les ennemis, les premiers canons n'ont modifié que lentement l'art de la guerre. Il a fallu plus d'un siècle pour que l'artillerie ait des effets importants sur la fortification avec l'invention des bastions, près de deux siècles pour qu'elle commence à modifier la tactique au combat et trois pour que les armes à feu portatives individuelles l'emportent, et pas totalement, sur les armes blanches dans l'infanterie. Cette dernière n'a pas éliminé le rôle de la cavalerie, l'arme du choc par excellence (en dehors des missions de reconnaissance). C'est bien après le renoncement à la caracole (décharge des pistolets à proximité de l'ennemi) peu efficace, que la cavalerie, ayant renoncé à l'arme blanche, a retrouvé, grâce à l'emploi du canon, un rôle

prépondérant avec l'utilisation des divisions blindées, la meilleure combinaison du choc et du feu.

Cependant la révolution militaire n'a pas été que l'introduction des armes à feu. Voltaire constatait, comme l'observe Joël Cornette, que *l'art de se détruire (était) non seulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans*[8]. Pour M. Roberts, en effet, la révolution militaire consiste essentiellement dans le changement d'échelle de la stratégie — Philippe II régnant sur un immense empire en donne la meilleure illustration — et dans l'augmentation des effectifs. Une armée en opération à la fin du XVe siècle rassemble moins de 30 000 hommes. Le seuil de 100 000 hommes sous les armes dans un État est atteint à la fin du XVIe siècle par l'Espagne de Philippe II et dépassé par la France de Richelieu. Louis XIV mobilise, en comptant marine et milices diverses, jusqu'à un demi-million d'hommes. Pour G. Parker cette augmentation s'explique par le succès de la *trace italienne*, nom que les historiens anglo-saxons donnent à la fortification bastionnée. Notons à propos de cette appellation qu'elle suscite les réserves de nombreux historiens dont Philippe Contamine et Alain Salamagne qui, tout en reconnaissant que les Italiens sont devenus des maîtres de la fortification où le terrassement protège la pierre, montrent qu'ils ont repris, théorisé et enseigné des innovations heureuses, non seulement de leurs compatriotes, mais des *ingénieurs* des autres pays, particulièrement d'Espagne et de France. Il est vrai que la fortification bastionnée s'est répandue dans toute l'Europe occidentale et que la guerre de siège prend une place considérable dans les opérations sous le règne de Louis XIV. Beaucoup de batailles sont provoquées par le souci de faire lever ou de couvrir des sièges. Marlborough livrera quatre grandes batailles et effectuera plus de vingt sièges. Or assiéger une place forte exige beaucoup d'hommes, pour l'investissement et pour l'armée de couverture. Vauban dira qu'il faut cinq fois plus d'assiégeants que de défenseurs.

On peut remarquer que le siège du château fort n'en exigeait pas moins et que de tous temps la fortification a eu pour but de permettre la défense des lieux stratégiques avec un nombre réduit de combattants, par exemple en Terre sainte, par manque d'hommes ou souci de les ménager. Le manque d'hommes peut encourager les progrès techniques et inversement ceux-ci permettent de diminuer les effectifs engagés dans une bataille ponctuelle sinon ceux voués à des services auxiliaires, ce que l'on constate aujourd'hui. En 1709 sont affrontées à Malplaquet deux armées de près de 100 000 hommes, alors que la possession de cette trouée n'aurait nécessité qu'une division en 1914 et un bataillon de nos jours. Gonzalve de Cordoue avait déjà compris que l'on pouvait réduire les effectifs en améliorant l'efficacité par l'organisation technique, la discipline, l'entraînement et la motivation. Les tercios espagnols, excellent exemple de technostructure, ne rassemblent au total qu'une vingtaine de milliers d'hommes. Assez curieusement, G. Parker qui connaît bien l'armée espagnole du XVIe siècle[9] n'en fait pas état ici. D'ailleurs J. Lynn montre bien que l'adoption

---

8 *Op. cit.*, p. 698.

9 *The Army of Flanders and the Spanish Road, 1567-1650. The Logistics of Spanish Victory and Defeat in the Low Countries' War*, Cambridge, 1972.

de la trace italienne n'est qu'un des facteurs de l'accroissement des effectifs. C'est ailleurs qu'il faut en chercher la raison principale.

Le désir de surclasser l'adversaire s'est dès l'origine exprimé par le nombre. *Quand un roi projette de partir en guerre contre un autre, ne commence-t-il pas par s'asseoir pour calculer s'il lui est possible avec 10 000 hommes de marcher contre un adversaire qui vient l'attaquer avec 20 000 hommes*[10]. Jusqu'au XVI[e] siècle, les armées nombreuses n'ont été le fait que d'immenses empires juxtaposant momentanément les troupes des États vassaux (Perses, Mongols). En effet les chefs se heurtent à l'impossibilité d'entretenir des troupes dépassant quelques dizaines de milliers d'hommes. Tout au plus les souverains de la fin du XV[e] siècle n'ont été capables que de doubler les effectifs des armées de Charlemagne[11].

Discipliner, entretenir et armer plus de 100 000 hommes implique l'existence d'une autorité et d'une organisation logistique que seul l'État moderne a pu assumer. Le développement des armes à feu et des effectifs a rendu la guerre plus coûteuse, ce qui a sonné le glas des armées féodales et entraîné la création d'une fiscalité nouvelle et par là même, le développement de l'État. Inversement, si la guerre a été un facteur du développement de l'État, celui-ci a permis l'augmentation des effectifs. Les armes nouvelles imposent également une formation plus exigeante des hommes et des chefs et un plus grand nombre d'officiers, mieux hiérarchisés. Que dire de la marine de guerre qui doit tout prévoir, organiser, fournir en mer jusqu'à l'eau douce ! Tout cela exigeait aussi un renouveau de la pensée militaire qui se produit au XVI[e] siècle. Il suffit de citer Machiavel et Juste Lipse.

Reste à évoquer les procédés utilisés pour se procurer des soldats. Les souverains qui sont parvenus à réduire la puissance de la féodalité ne peuvent plus faire appel à l'ost. Ils redoutent même l'indépendance des milices urbaines. Au début du XVI[e] siècle, Machiavel notait que le roi de France répugnait à armer ses sujets. L'essai très limité des francs archers avorte vite. Le roi préfère employer des mercenaires, si coûteux que cela soit. Par contre, avant que ne parviennent en Europe l'or et l'argent d'Amérique, le roi de Castille n'en a pas les moyens. Aussi en 1495, dans cet État bien tenu en main, fait-il recenser les jeunes gens en âge et état de porter les armes, pour en tirer un homme sur dix. Cependant l'arrivée des métaux précieux d'Amérique en assurant le développement de l'économie monétaire permet un recours accru au mercenariat. En France, il faudra attendre après la Fronde la soumission des grands qui avaient souvent utilisé les milices urbaines, et l'établissement d'un ordre public solide par l'action de l'administration et de l'armée, pour que Louis XIV songe à faire appel au service militaire de ses sujets. C'est l'institution des classes de la marine en 1668 et de la milice royale en 1688 qui se transformera en un véritable service militaire obligatoire par tirage au sort pendant la guerre de la Succession d'Espagne. Cette forme nouvelle de service se répand en Europe pendant le XVIII[e] siècle. Cependant les souverains ne puisent dans ce réservoir d'hommes que dans la mesure où leurs finances le leur permettent.

---

10 Saint Luc, 14, 31-32.

11 Anne Blanchard, dans *Histoire militaire de la France*, tome 1 (direction Ph. Contamine), Paris, 1992.

Autre aspect important de la révolution militaire des temps modernes : les changements que la conscience de la puissance nouvelle du feu a suggérés aux tactitiens. Pour G. Parker le mérite en revient essentiellement à ce que l'on a appelé l'école de Nassau à laquelle on a attaché le nom de Maurice de Nassau et celui de Juste Lipse. Le rôle des Hollandais apparaît indiscutable, mais C. M. Schulten a émis des doutes sur celui de Maurice de Nassau, encore très jeune lors de l'organisation de l'armée hollandaise[12]. Maurice de Nassau, plus praticien que théoricien, doit beaucoup à son cousin Guillaume-Louis de Nassau que Juste Lipse informe du modèle romain concernant la discipline qu'il considère comme conforme aux exigences morales de la réforme protestante, ainsi que l'a montré Gerhard Oestreich[13].

En fait les Provinces-Unies furent pendant la guerre de Quatre-vingts Ans, dans leur résistance à l'excellente armée espagnole, un terrain d'expérience fort riche. La formation compacte des tercios espagnols, apte au choc, mais mal à l'aise sur les terrains amphibies des Pays-Bas s'y usa. Les Hollandais préférèrent la formation en bataillon de 550 hommes (250 piquiers et 300 mousquetaires), plus souple. De plus il semble que ce soit là que furent tentés les premiers feux de salve pratiqués par des mousquetaires protégés par des piquiers, alignés sur six rangs, tirant, prêts à tirer, rechargeant. On peut y voir, comme l'affirme G. Parker, l'origine lointaine de l'ordre mince, dont l'opposition à l'ordre profond plus apte au choc, devait nourrir le débat tactique jusqu'au XVIII[e] siècle. Il a fallu plus d'un siècle pour qu'on en vienne là.

Dans les Provinces-Unies où la vie intellectuelle était active, les expériences militaires donnèrent lieu à des publications. La plus célèbre fut en 1607 à Amsterdam celle de Jacob de Gheyn, *Wappenhandlingen van roers, musquetten en de spiessen* (maniement de l'arquebuse, du mousquet et de la pique), traduite en danois, allemand, français, anglais, dont les 116 gravures illustrant le maniement de ces armes furent popularisées jusque dans la décoration et la céramique. Des académies militaires d'inspiration protestantes rivalisèrent avec succès avec les académies militaires italiennes. Telle fut l'académie des exercices de Sedan fondée en 1606 par le duc de Bouillon beau-frère de Maurice de Nassau, puis l'académie de Siegen fondée par Jean VII de Nassau, dont le directeur Jakob von Wellhausen avait publié à Paris en 1615 un *Art militaire pour l'infanterie* où les manœuvres étaient exprimées par des figures géométriques. Les Espagnols s'y étaient déjà essayés[14]. L'école de Nassau bénéficia de ce que l'on a appelé la révolution mathématique des années 1620, elle-même puissamment aidée par la mise au point de la symbolique mathématique à la fin du XVI[e] siècle[15].

En 1608, le futur roi de Suède Gustave-Adolphe, alors âgé de quinze ans, vint s'initier aux méthodes hollandaises. Il devait s'inspirer des articles militaires hollandais de 1590 dans son règlement militaire de 1621.

---

12 « Une nouvelle approche de Maurice de Nassau », dans *Le Soldat, la stratégie, la mort*, Mélanges A. Corvisier, Paris, 1989, pp. 42-53.

13 *Neostoicism and the Early Modern State*, (traduction), Cambridge, 1982.

14 René Quatrefages, *Los Tercios españoles, 1567-1577*, Madrid, 1979.

15 P. Chaunu, *La Civilisation de l'Europe classique*, 1966.

Dans l'évolution de l'art militaire au XVII[e] siècle, il y a loin de la théorie à la pratique. Hors du terrain particulier des Pays-Bas, l'enseignement des Hollandais n'était guère efficace. Gustave-Adolphe adapta prudemment plus qu'il n'adopta, ce qui pouvait convenir à l'attaque dans le théâtre allemand. À Breitenfeld (1631) il mit en place un dispositif composite, avec des sortes de colonnes intercalées entre des bataillons assez massifs. La ligne n'est pas continue remarque J. Chagniot. Enfin notons que les Suédois succombèrent sous le choc de l'infanterie espagnole à Nördlingen (1634). La primauté de l'infanterie au XVII[e] siècle n'est pas encore assurée, les cavaleries suédoise et française en administrent la preuve, notamment à Rocroy (1643). Enfin James Michael Hill et Jeremy Black ont montré l'impuissance quasi chronique de l'excellente infanterie anglaise contre les charges des Highlanders écossais, notammment encore à Killiecrankie en 1689[16]. J. Chagniot par ailleurs cite la déroute de la ligne allemande devant la colonne française à Spire en 1703.

Dans les multiples expériences militaires qui ont émaillé la révolution militaire, il convient de faire une place à Montecuccoli, cet Italien au service des Habsbourg qui eut à combattre à la fois les armées occidentales et les armées turques, et à Turenne qui fut opposé à la fois aux Espagnols, à Condé et à Montecuccoli[17]. Ces deux chefs non dépourvus d'idées stratégiques à une autre échelle que Maurice de Nassau ou même que Gustave-Adolphe soumis à des nécessités logistiques qui le détournent vers les riches provinces rhénanes, étaient des pragmatiques. L'ordre mince ne fut que lentement adopté. De six rangs on passa à quatre. En France il fallut attendre pour cela en 1690 la mise au point du système d'armes fusil-baïonnette.

Il s'ensuit une réduction de la profondeur du dispositif de bataille et une extension de la ligne de front, ce qui risque de paralyser la manœuvre, d'où un certain *blocage tactique* qui rend inévitable la guerre d'usure. Après les guerres de Louis XIV, cette constatation provoque une réflexion, notamment chez le chevalier de Folard, s'appuyant sur Polybe. Folard constate également que l'efficacité du tir reste faible. Il faudrait, dit-il, trente coups de fusil pour mettre un homme hors de combat, d'où l'avantage qu'il donne à l'arme blanche et au choc, obtenu par l'assaut en colonne. Folard suscite une controverse, bien connue qui, à travers les expériences de Maurice de Saxe et de nombreux écrits de la fin du XVIII[e] siècle, aboutira à l'adoption d'un ordre mixte[18].

La guerre à l'époque moderne exige une cohésion, donc une discipline et un entraînement accrus des hommes. Dans leurs formations compactes, Suisses et Espagnols l'avaient bien compris. Il n'est pas certain que la formation en ligne, si elle a modifié le caractère de l'entraînement, ait été beaucoup plus exigeante sur le plan moral, du moins avant que le perfectionnement du fusil au XVIII[e] siècle ait rendu les salves plus meurtrières.

---

16 Exemples repris par J. Chagniot, *op. cit.*

17 Voir J. Bérenger, *Turenne*, 1977 ; Raimondo Luraghi, *Le Opere di Raimondo Montecuccoli*, 2 vol., Roma, 1988. On pourrait également citer les écrits du duc de Rohan : *Le parfait capitaine...* 1631 et *Traité de la guerre*, 1635.

18 Voir Jean Chagniot, dans *Histoire militaire de la France*, tome 2 (direction Jean Delmas), pp. 55-61.

Par contre les formations nouvelles exigent de plus en plus des chefs, outre des qualités morales toujours indispensables, des qualités intellectuelles plus affinées. Thomas Barker a bien vu le changement qui s'effectue, non seulement dans l'entourage des Nassau, mais en particulier chez un chef aussi universel que Montecuccoli[19]. On peut constater que les captivités militaires, assez fréquentes pendant la guerre de Trente Ans chez les grands chefs ont donné à ceux qui y étaient contraints le loisir de l'étude et de la réflexion. Tel fut le cas de Montecuccoli. Par contre les guerres de 1672 à 1714 furent trop continues, à l'ouest, comme à l'est, pour permettre un développement original de la pensée militaire chez des hommes trop absorbés par les nécessités de l'heure et le souci de commander des armées aux effectifs accrus. Les nombreuses innovations de cette époque ne sont que des améliorations prudentes et rendues plus lentes par les dimensions qu'atteignent alors les armées et les fortifications. Enfin l'évolution de l'art militaire a fait que le nombre des officiers s'est accru plus vite que celui des hommes de troupes. Cela est surtout net en France où à des raisons techniques s'ajoutent des raisons d'ordre social. On compte notamment un grand nombre d'officiers qu'on appellerait temporaires, servant seulement en temps de guerre. Les académies militaires ne peuvent, encore moins qu'auparavant, faire face à cet afflux. Elles tendent à disparaître et ce n'est que très lentement qu'apparaissent les compagnies de cadets en Prusse d'abord. En France on doit renoncer à celles qu'avait créées Louvois (1682-1696). On continue à apprendre la guerre *sur le tas*, avec les risques de routine que cela entraîne.

Les écoles militaires apparaissent d'abord pour les armes savantes, génie et artillerie. Il faut attendre le milieu du XVIII[e] siècle pour qu'elles visent la formation des officiers d'infanterie et de cavalerie. C'est seulement dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle que, à cause de l'exemple donné par Frédéric II et grâce à la paix qui règne en Europe occidentale de 1763 à 1792, la pensée militaire prend un essor nouveau, notamment en France, en profitant des perfectionnements de l'armement ou en les suscitant (normalisation du matériel de l'artillerie par Gribeauval) et aussi des progrès de l'administration militaire et de la discipline. Les troupes deviennent plus mobiles, notamment avec l'endivisionnement. Ainsi deviennent plus faciles des regroupements rapides créant la disproportion momentanée des forces en présence, aussi bien en qualité qu'en quantité, qui permet d'imposer la bataille à l'ennemi, sans attendre pour l'affronter, une sorte de *consentement mutuel* comme c'était souvent le cas pendant la guerre de Trente Ans.

On ne peut étudier l'évolution de l'art militaire sans tenir compte du *nerf de la guerre*, notamment lorsque les effectifs augmentent et que l'armement se perfectionne. Les historiens français, tels Daniel Dessert et Françoise Bayard ont bien étudié les mécanismes des finances françaises, mais aucun jusque-là n'a vraiment osé aborder le financement de la guerre, tant celui-ci est complexe sous l'Ancien Régime. Les finances royales en effet n'en assurent qu'une partie. Une autre part, plus difficile à cerner, est à la charge des collectivités locales et enfin

19 Thomas Barker, *Intellectual Military and Battle, Raimondo Montecuccoli and the Thirty Years' War*, New York, 1975.

le pillage, même en pays ami, subvient à ce qui manque. Les historiens anglo-saxons ont eu le courage de s'attaquer à ce problème. Claude Sturgill a étudié les dépenses militaires dans le Roussillon[20], tandis que Richard Bonney et Martin van Creveld se sont penchés sur les budgets militaires et que John A. Lynn a envisagé plus récemment la question dans son ensemble[21].

Il est évident que les gouvernements rencontraient bien des difficultés pour entretenir des troupes aussi nombreuses, même si l'on réduit les effectifs officiels de 40% comme Bernhard Kroener nous invite à le faire pour l'armée française de la première moitié du XVII[e] siècle pour tenir compte de l'abus des passe-volants et de la désertion. Il fallait vivre sur le pays. *La guerre nourrit la guerre*. Le pillage que John A. Lynn qualifie de *taxe de la violence* permettait bien souvent aux armées de ne pas se dissoudre. Ainsi le sac d'Anvers (1576) est dû à des troupes espagnoles pourtant disciplinées, mais qui n'avaient pas été payées depuis trop longtemps. Grimmelshausen et Jacques Callot ont suffisamment illustré les malheurs de la guerre. Cependant la violence n'est pas chose nouvelle. La violence *utilitaire* des troupes pour subsister n'est pas plus cruelle que celle des guerres de Religion qui ont souvent visé l'extermination de l'adversaire.

Pour retenir leurs soldats les chefs laissent faire, bien que se rendant compte que le pillage nuit à la discipline, suscite la résistance des populations et ruine le pays où l'on ne pourra plus trouver de subsistances. Le *dégât* ne devait logiquement être pratiqué que dans les régions que l'on abandonnait à l'ennemi. Aussi vint l'idée de la contribution, consistant à imposer aux populations l'entretien de l'armée occupante, en utilisant les services des administrations locales. Louvois fit beaucoup pour répandre cette méthode. La contribution devint une institution régulière, parfois négociée entre belligérants comme lors des conférences de Deyuzen entre Français et Espagnols (1576-1578), quitte à exiger plus que prévu pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. On comprend pourquoi Louis XIV tenait à maintenir ses troupes en dehors du royaume. Jusqu'en 1697, 25 % des dépenses concernant l'entretien des troupes françaises auraient été couverts par les contributions de guerre. Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, Anglais et Hollandais n'agirent pas autrement dans les provinces du Nord de la France. À sa mort, Louvois laissait dans les caisses de l'extraordinaire des guerres 18 millions de livres. Ajoutons que les contributions étaient pour la plupart du temps assorties de sauvergardes qui rendaient la guerre moins cruelle aux populations.

Malgré tout, l'effort financier fut considérable. Les historiens anglo-saxons notent à juste titre que les Français au total ont été moins chargés d'impôts que les Anglais depuis la fin du XVII[e] siècle, mais que le roi de France, monarque absolu, n'a su ni répartir équitablement la charge fiscale, ni attirer les capitaux comme pouvait le faire le roi d'Angleterre par l'intermédiaire de la banque de Londres. Cela amène J. Lynn à conclure que la politique de Louis XIV a eu pour résultat final la Révolution de 1789, ce qui va un peu loin...

Élargissant la réflexion, Brian D. Downing a vu dans la révolution militaire des temps modernes la raison non seulement de l'essor de l'État, ce que

---

20 *L'Entretien de l'armée en Roussillon*, à paraître.

21 « How War fed War », *op. cit.*

personne ne nie, mais d'un absolutisme bureaucratique succédant à un constitutionnalisme libéral du Moyen Âge, ce qui est moins sûr. Il convient de distinguer le cas où la notion d'État moderne existait déjà et où la guerre fut concommitante d'autres processus en cours, et celui des États de création récente comme la Prusse ou rénovés par leur souverain comme la Russie.

Naturellement les historiens français émettent quelques réserves sur ces vues à très grande échelle. L'absolutisme est un *concept* ancien et la bureaucratisation, si elle s'est accélérée sous Louis XIV, est en marche avant 1635. Mais surtout, il faut bien considérer que la France du XVIIe siècle est en espace-temps, vingt fois plus grande qu'aujourd'hui eu égard à la lenteur des communications. Elle est également trois fois plus peuplée que l'Angleterre et surtout beaucoup plus diverse. Elle fait plutôt songer à quelques égards à l'empire russe du XIXe siècle. L'unité française est plus dans les esprits que dans les institutions et elle n'existe qu'à condition de respecter bien des particularismes, notamment dans les régions annexées. Louis XIV l'a bien compris dans son effort de centralisation. L'armée est ce qu'il y a de plus unifié dans la France des environs de 1700. Etait-il possible dans ces conditions d'aller plus loin et plus vite dans la voie des réformes de l'État ? La question mérite d'être posée. La modernisation de l'armée apparaissait probablement plus urgente et plus facile que celle de l'État.

Même en s'en tenant au strict domaine de l'histoire militaire, on peut élargir les réflexions des historiens anglo-saxons à l'ensemble des problèmes de l'art militaire et de la guerre. Bornons-nous seulement à deux aspects.

En premier lieu rappelons qu'il y a loin de l'idée à la réalisation. Pour que l'idée d'utiliser la poudre comme arme de guerre débouche sur la réalisation d'armes à feu efficaces, il a fallu notamment les progrès de la métallurgie permettant de fabriquer des canons fiables et ceux de l'État pour faire face aux besoins logistiques créés par les armes nouvelles. De même entre les anticipations géniales de Léonard de Vinci, tels sous-marins, aéronefs, faisceaux de canons (qui deviendront les « orgues de Staline »), etc., et leur mise au point, s'écoulent quatre siècles d'abandon de ce que l'on considérait comme des utopies, faute de pouvoir les réaliser. À la fin du XVe siècle on a renoncé à fabriquer des canons se chargeant par la culasse car ils étaient trop dangereux pour ceux qui les servaient. Constatons encore que le canon n'a pas fait disparaître immédiatement l'artillerie neurobalistique et que ce n'est pas le mousquet supérieur au fusil du XVIIe siècle qui a fait renoncer à la pique, mais le fusil amélioré et muni de baïonnette qui a sonné le glas de la pique, deux siècles plus tard. Entre la conception du fusil muni de baïonnette et sa réalisation il a fallu plusieurs décennies.

On a reproché à Louvois d'avoir trop longtemps refusé cette dernière innovation. Louvois a préféré attendre la mise au point de la baïonnette à douille et à cran d'arrêt pour l'imposer. Les tâtonnements ont duré vingt ans. En outre les exigences tactiques nouvelles imposant la normalisation de l'armement, il fallait produire ces armes nouvelles en nombre suffisant pour en doter l'ensemble d'une armée de près de 400 000 hommes. Cela fut fait en dix ans, ce qui constitue un véritable tour de force pour la métallurgie française d'alors. On ne fait pas la guerre avec des prototypes. Aujourd'hui, entre la conception et la réalisation des

armes nouvelles beaucoup plus sophistiquées, il faut encore une vingtaine d'années. Au total, si la maîtrise de la troisième dimension et celle de l'arme nucléaire ont été plus rapides que celle des armes à feu, c'est que les conditions, industrialisation, organisation de la recherche, étaient plus favorables.

On peut chercher également les caractères d'une révolution militaire dans le domaine de la pensée militaire. Tacticiens et stratèges ont considéré depuis longtemps la guerre comme une sorte de jeu très sérieux. Ne dit-on pas que, lassés de la durée du siège de Troie, les guerriers auraient inventé le jeu d'échecs ? Le *Giocco della guerra* retrouve faveur pendant la Renaissance. Le terme sera popularisé au XIXe siècle avec ses traductions *Kriegspiel* puis *Wargame* qui incorporent les changements d'armement et de logistique.

La guerre avait changé de caractère à la fin du XVIIe siècle. Des militaires croyant au progrès cherchent plus assidûment qu'auparavant efficacité et économie des moyens. L'excès de violence pendant la guerre de Trente Ans, puis le développement de larges espaces de paix en France à l'abri de la frontière de fer aménagée par Vauban et en Europe centrale libérée du péril turc, ont contribué à accroître la sensibilité à la violence. On en arrive à la guerre réglée par des usages qui tendent à mieux distinguer guerriers et populations, militaires et civils comme on le dira bientôt. Après les guerres de Louis XIV les armées ont accentué leur professionnalisation. C'est une des raisons essentielles du réveil de la pensée militaire à la fin du XVIIIe siècle. Il est évident que ces changements se situent dans les larges perspectives ouvertes par G. Parker.

Dernière remarque : révolution ou évolution militaires sont loin d'être linéaires. Bien des retours en arrière se produisent par la reprise de tentatives avortées ou d'usages que l'on croyait condamnés. Nous l'avons vu déjà pour le chargement des canons par la culasse. N'est-il pas piquant de constater que les casques puis les gilets pare-balles ressuscitent les casques et cuirasses abandonnés (sauf pour la cavalerie) au XVIIe siècle. Il en est de même dans le domaine moral. Au XXe siècle l'idéologie reprend la place laissée par la foi religieuse au siècle des Lumières et le succès de la guerre subversive fait voler en éclat les règles de guerre qui avaient prévalu aux XVIIIe et XIXe siècles.

En fait évolution et révolution ne sont-elles pas que le résultat d'interactions où l'on peut certes discerner une dominante, surtout pour les révolutions qui se manifestent par un paroxysme ? La guerre a certes joué un rôle dans le progrès de nos connaissances, dans l'évolution de l'État, des structures sociales, des mentalités, du jeu politique aux époques des grandes transformations. C'est le plus souvent un rôle d'accélérateur[22]. La notion d'État existait confusément avant les guerres modernes, mais il est vrai que la guerre a été *l'accoucheuse de l'État moderne* suivant la belle formule de Michel Sot[23]. Au XXe siècle, c'est le couple science-guerre unies dans la recherche, joint à la démocratisation de la société qui amène des révolutions dans l'art militaire, mais celles-ci sont peut-être autant scientifiques ou sociales que militaires.

---

22 A. Corvisier, *La Guerre, essais historiques*, Paris, 1995.

23 « L'armée, cette accoucheuse d'État » (Compte-rendu du tome 1 de l'*Histoire militaire de la France*, direction A. Corvisier, Ph. Contamine), dans *Le Monde*, 12 avril 1992.

La guerre, phénomène récurrent, ne peut être étudiée sans tout cet *environnement* qu'est la civilisation. Toutefois cela pose une question d'historien : au milieu de toutes ces considérations, qu'est l'histoire militaire ? Certes une partie de l'histoire générale, mais de ce fait ses limites deviennent très floues. Sa finalité, s'il convient de lui en attribuer une, risque de se dissoudre dans l'ensemble de l'étude du passé et son intérêt pour la formation des militaires pourrait bien encore se trouver remis en question. Le fait militaire est protéiforme et le désenclavement actuel de l'histoire militaire est une bonne chose, à condition de ne pas perdre de vue cette finalité qui est l'étude des guerres et plus précisément du paroxysme de celle-ci, la bataille. André Martel, Philippe Contamine mais aussi Jeremy Black et Jean Chagniot ont déjà mis en garde les historiens à ce sujet.

Quoiqu'il en soit, sans nier les risques évoqués par J. Chagniot, la question posée par M. Roberts et G. Parker et élargie par Brian D. Dawson est stimulante et la controverse qu'elle suscite s'est déjà révélée féconde.

CLERVILLE À MARSEILLE
1660-1663

Anne BLANCHARD
Professeur émérite, Université Paul Valéry, Montpellier III

En janvier 1660, les troupes du gouverneur de Provence – Louis de Vendôme, duc de Mercœur – rentrent dans Marseille d'où elles avaient été chassées en juillet 1658 par de violents remous populaires plus ou moins manipulés par les tenants d'un pouvoir consulaire fort et indépendant de la pression royale. Avec ces troupes, arrive également Louis Nicolas, chevalier de Clerville, maréchal de camp, ingénieur du roi. Il est chargé par le cardinal Mazarin qui a toute confiance en lui de bâtir le plus rapidement possible une citadelle dans la cité phocéenne de manière à prévenir ou, au moins, à museler toute nouvelle tentative d'agitation, de manière également à loger les soldats qui sont pour le moment entretenus entièrement – « pot, ustensiles et logement » – à la charge des habitants.

Clerville, pour lors âgé de cinquante ans, a autrefois combattu dans la flotte méditerranéenne du marquis de Brézé. Durant la Fronde, il s'est révélé comme un vrai fidèle du Cardinal et y a gagné son généralat. Dans les années ultérieures – 1653-1659 – il a aussi assumé la préparation de toute une série de sièges de la dernière phase de la guerre franco-espagnole. C'est donc un serviteur du roi à la valeur éprouvée et solide que le Cardinal envoie dare-dare à Marseille pour asseoir pleinement le pouvoir royal par la construction d'une citadelle, *signe visible de la souveraineté royale.*

Au début de mars 1660, le roi vient reprendre possession de la ville en une cérémonie symbolique et *ignominieuse* pour les Marseillais : le souverain entre dans l'enceinte urbaine par une brèche que Clerville a fait ouvrir dans la muraille. Ainsi est-il bien signifié que le jeune Louis XIV pénètre en vainqueur dans la cité vaincue. À cette date, le chevalier de Clerville peut déjà présenter les premiers plans de la future forteresse qui doit s'élever à l'entrée du port et dont il est décidé qu'elle sera épaulée par un vis-à-vis situé de l'autre côté de l'entrée du chenal, la vieille tour Saint-Jean solidement renforcée. Ainsi, sera-t-il facile de *prendre par le collet le premier mutin qui excitera quelques troubles dans la ville*[1].

La réalisation de cette citadelle, *cet admirable édifice que le Roy a fait construire pour retenir dans le debvoir une ville un peu trop libertine et fort penchante à la liberté* traîne quelque peu et c'est l'année suivante seulement que l'ingénieur reçoit l'ordre de faire commencer le travail tout en réglant *la manière et la forme dans lesquels il devra être fait... [Elle] est assise sur un rocher qu'on dirait estre fait tout exprès pour dominer une ville, pour tenir la bouche de son port et rendre la place qu'on y construit presque tout à fait imprenable*

---

1 L'ensemble de l'article est écrit à partir des lettres de Clerville, BN, mélanges Colbert, registres 103 et suivants ; Cinq Cents de Colbert, registres 123 et suivants.

s'enthousiasme Clerville en mars 1661. En juillet de la même année, il écrit encore : *Le Roy m'a commandé d'en diligenter l'ouvrage autant qu'il se pourrait afin de soulager plus tôt les habitants de Marseille du poids de la garnison que Sa Majesté y tient pour y assurer l'exécution de ses desseins.* Et d'ajouter : *Bien que l'on ayt pris soin d'orner la dite place autant que de la fortifier, les quatre bastions qui en composent le donjon en seront parfaitement achevés dans deux mois avec deux autres pièces de la seconde enceinte qui est encore plus basse que la première. J'espère que dans la Toussaint pour le plus tard, Sa Majesté y pourra faire loger toute la garnison et placer tout le canon.* Admirons au passage la fierté de Clerville pour son œuvre dont nous verrons bientôt que tous ne l'admireront pas de la sorte. Cependant, en septembre 1661, Clerville va encore plus loin dans l'auto-satisfaction : *[La citadelle] par sa force et sa majesté peut – au moins après le Louvre – tenir le premier rang dans touts [les] états [du roi] et je pourrais même ajouter, sans hyperbole, dans toute l'Europe.*

En fait, la construction de la citadelle dont le Cardinal ne verra pas l'achèvement puisqu'il meurt entre-temps, est freinée à plusieurs reprises par diverses circonstances. En premier, le manque chronique de moyens financiers. On a essayé de faire travailler à corvée des autochtones à raison d'un homme par feu durant un mois. Mais il a bien vite fallu revenir sur cette solution qui s'avère bien médiocre. Mieux vaut payer les ouvriers au prorata de leurs journées de travail. Les crédits promis par feu le Cardinal sont mal payés. En fait, tant de chantiers sont ouverts en même temps aux diverses frontières du royaume que l'argent se fait rare. C'est ainsi qu'en septembre 1661, Clerville supplie qu'on lui envoie 200 000 livres supplémentaires *pour l'entier achèvement de la seconde enceinte, au besoin en cinq paiements de 40 000 livres.* En fait les entrepreneurs travaillent sur avances ; ils protestent d'ailleurs véhémentement des retards dans le règlement des comptes car cela les met dans des situations fort acrobatiques et malsaines.

Par ailleurs, Clerville est bien peu souvent sur le chantier. En effet, le service du roi l'appelle dans bien d'autres provinces. Il est obligé de voyager incessamment, comme le fera plus tard et pour les mêmes raisons son successeur et ancien disciple, Sébastien Le Prestre de Vauban. Ainsi Clerville va-t-il au printemps de l'année 1661 à Nancy pour y étudier les modalités de la démolition de l'enceinte de la capitale de la Lorraine ducale occupée par les Français. De même, il prend quelques jours pour veiller à la démolition des fortifications de la ville d'Orange qui faisaient la gloire des Orange-Nassau dans leur principauté rodhanienne. Et même lorsqu'il réside à Marseille, il doit incessamment *jongler* avec le temps : il part fréquemment à Toulon où Colbert veut rénover le port édifié au début du siècle par l'ingénieur Raymond de Bonnefons. Clerville accumule ainsi des dessins et des projets pour cette rade et les installations de la Marine, mais c'est au détriment du travail marseillais.

Et ce n'est pas tout ! Il doit aller examiner à Bordeaux la citadelle de Château-Trompette à laquelle Pierre Conty d'Argencourt – un ingénieur de l'époque de Louis XIII – avait donné ses soins dans les années 1630 mais dont la solidité se révèle sujette à caution. Par la même occasion, il visite les côtes océanes et celles de la Manche, examine au retour des projets de jonction de rivières et étudie en particulier la possibilité de relier les Deux Mers – Océan et Méditerranée – par un canal à écluses.

En dépit de cette activité impressionnante, à l'automne 1661, Clerville a encore le temps de faire une reconnaissance sur les côtes barbaresques. Il a passé tout l'été à attendre la décision du ministre, en l'occurrence Colbert. Peu avant sa mort, le Cardinal, s'inquiétant des incursions des pirates maugrébins sur les côtes françaises de la Méditerranée, avait chargé deux jeunes officiers de marine, Messieurs de Francquetot et de Nantouillet, d'aller se rendre compte sur place de la vulnérabilité d'Alger. Les deux marins étaient rentrés ravis de leur mission et estimaient très possible un bombardement d'Alger par la flotte du Levant. Optimistes, ils avaient même dressé des plans et avaient avisé le Cardinal de ce que *les navires de Sa Majesté pourraient exécuter à l'avenir* contre Alger.

Avant de mourir, Mazarin avait chargé Clerville de profiter de son séjour phocéen pour examiner de près les propositions des deux marins. Le chevalier devait se faire aider en cette tâche par Monsieur de Beringhen. Celui-ci, né en 1603 – donc à peine plus âgé que Clerville –, a une longue carrière militaire derrière lui. Fils de Pierre de Beringhen, premier valet de chambre d'Henri IV – lequel, en raison de ses origines rhénanes l'avait surnommé le *gros Allemand* –, avait servi quelques années chez les Nassau. Puis, revenu en France, converti au catholicisme, il a soutenu de toutes ses forces la reine mère et le cardinal Mazarin dès 1643 et surtout durant les années troubles de la Fronde. Il a été récompensé de sa loyauté par le gouvernement des forts de Marseille. Il sera donc gouverneur de la future citadelle.

Les deux hommes – l'ingénieur et le gouverneur – s'entendent bien et étudient le rapport des marins. Nous sommes dans l'été 1661. Depuis la mort du Cardinal, le roi a décidé de s'occuper lui-même des affaires du royaume mais le surintendant des Finances, Nicolas Fouquet, écrase encore son entourage de sa superbe. Il vient d'émerveiller la cour par sa fête de Vaux et nos deux compagnons, à Marseille, ne savent plus trop à qui s'adresser. Certes, liés de près à Colbert dont l'étoile monte, il ne leur vient même pas à l'idée de s'éloigner de lui. Mais ils préfèrent assurer leurs arrières et envoient quelques doubles de leurs lettres à Fouquet, ce dont les tance vivement Colbert, leur « très honoré patron ».

Quoiqu'il en soit, le 19 juillet 1661, Clerville, en son nom personnel et en celui de Beringhen, se décide à envoyer une missive au roi pour lui exposer la situation, *tant pour l'éclaircir de nos sentiments que pour lui donner de pouvoir mieux asseoir ses jugements sur ce dont Elle [Sa Majesté] aura à donner ses ordres là-dessus quand bon luy semblera... J'ay marqué non seullement le nombre de navires, bruslots et galères que ceux qui parlent avec plus de connaissance de cette affaire disent y estre nécessaires, mais aussy jusques aux postes qu'ils debvront tenir en cas d'une attaque résolue. Toutefois, bien que cette disposition soit fort régulière et qu'il ne s'en puisse guère tenir d'autre pour une semblable entreprise, il ne laisse qu'y avoir, selon mon sens, plus de difficultés que quelques gens ne s'en représentent.* En dépit de la soi-disant médiocrité des murailles d'Alger et du peu d'artillerie, ces difficultés sont multiples : lever les défenses du môle et des forts d'Alger ; pousser les brûlots *qui risqueraient d'estre arrêtés par chaisnes suspendues et estacades flottantes.* En outre, il est sûr que les batteries des vaisseaux *ne font pas des effets si sûrs qu'elles puissent raser les défenses d'une ville où il y a beaucoup de mousqueterie et de canon sans que les bastiments qui les portent ne courent le*

risque de recevoir par les batteries de terre plus de dommage qu'ils n'en sauraient faire. De plus, le nombre des soldats et des janissaires de valeur qui protègent le port d'Alger est trop important pour tenter l'aventure. Enfin, *le mesme vent qui mène les navires et les bruslots dans le port d'Alger ne les pouvant pas ramener, il faudrait remorquer les chaloupes de ceux qui auraient mis feu aux bruslots... Pour retirer les vaisseaux qui auraient été maltraités, l'on aurait des galères sans lesquelles il semble que cette entreprise ne soit pas rentable.*

Dans ces conditions, pour lutter contre *les galères d'Alger [qui] ont faict ici de grands ravages*, les deux compères proposent un projet *d'un péril beaucoup moindre, d'un prix aussy grand et selon notre sens, d'un succès plus infaillible, pourvu que le secret en soit gardé.* En bref, ils préconisent une attaque en un point moins bien gardé et qu'il s'agit de préciser. Dès lors, Clerville s'offre à faire un voyage incognito sur les côtes de Barbarie. Le 2 août, il écrit : *Parce que les mers de Barbarie sont fort dangereuses passé le mois de septembre, je voudrais partir à la fin de ce mois et que la barque que je monterais partit huit jours devant moy pour mieux cacher mon dessein et desguisement.* Il évalue à 11 000 livres le coût de cette opération. Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin du mois d'août que l'ingénieur, à la suite d'une malheureuse attaque anglaise contre Alger, reçoit l'ordre d'armer *une bonne barque et de recruter 25 bons mariniers et soldats.* Cependant ce n'est qu'à la fin d'octobre qu'il peut enfin se mettre en route. Il côtoie le littoral d'Algérie, essuie des tempêtes, risque de tomber entre les mains des pirates. Il réussit néanmoins à lever cinq *magnifiques cartes* des côtes barbaresques qu'il ramène triomphalement en France avant de reprendre ses inspections à Marseille et au loin. Il a aussi la joie de recevoir, en 1662, les lettres de sa fonction de commissaire général des fortifications du royaume enregistrées à la Chambre des comptes de Provence – ce titre lui ayant été conféré par le Cardinal mais ne prenant effet utile qu'après son enregistrement.

L'activité de Clerville dans les trois à quatre années qui suivent la reprise en main de Marseille est donc extrêmement importante et multiforme. La prise de Djidjelli (alias Gigeri) par le duc de Beaufort en juillet 1664 est dans la droite ligne des projets de 1661, mais cela tournera vite court ; ce n'est qu'en 1684 qu'une expédition sera entreprise contre Alger. Les belles cartes côtières ne se trouvent ni au Service hydrographique de la Marine, ni à la Bibliothèque nationale. Elles semblent avoir été perdues, mais on ignore depuis quand. Les travaux de Clerville à Toulon seront supplantés, une vingtaine d'années plus tard, par la complète réorganisation du port due à Vauban. Quant à la citadelle Saint-Nicolas qui dresse encore actuellement sa masse altière à l'entrée du Vieux-Port, elle fut l'objet d'un jugement à l'emporte-pièce et fort peu aimable de la part du successeur de Clerville au commissariat des Fortifications.

Passant rapidement à Marseille au début de mars 1679, ce dernier, Sébastien Le Prestre de Vauban, donne ses impressions à Louvois dans une lettre virulente : *J'ai visité la citadelle de Marseille qui est un assemblage fort magnifique de tout ce qui a jamais passé d'extravagant et de ridicule par la tête des plus méchants ingénieurs du monde. Figurez-vous que la pluspart des flancs*

n'y servent que d'ornement et ainsi du reste. Si elle n'a été faite que pour maintenir l'autorité du roi, elle est beaucoup plus que suffisante et la moitié moins y serait suffisant. Mais si on a pensé à autre chose, on a très mal pensé et ce qu'il y a d'admirable est qu'il y a un lieu fort près de là appelé Tête de Maure où pour 200 mille écus de dépense on aurait fait une place imprenable qui aurait beaucoup mieux commandé à la ville et au port... J'appréhende que quand le Roi la verra, la honte qu'une telle pièce se soit faite sous son règne et par ses ordres ne lui fasse prendre résolution peu favorable pour elle[2].

En fait, il faut bien comprendre que la situation a évolué si rapidement que les solutions des années 1660 sont toutes dépassées vingt ans plus tard. De là à dire que Clerville a eu tort sur toute la ligne serait d'une injustice griève.

2 SHAT, Archives du génie, Article 8, carton Marseille n° 1, 18 mars 1679.

LA CITADELLE-MODÈLE DE LILLE, CREUSET DE L'ARMÉE MODERNE[1]

Jean-François PERNOT
Maître de conférences, Collège de France

La *reine des citadelles*[2] se situe, dominant la Deûle à l'emplacement stratégique idoine, à l'extérieur nord-ouest de la ville ancienne et au contact de la ville neuve. Cette dernière est justement créée comme liaison, comme ville française entre cet outil de combat indispensable et la cité médiévale qui venait d'être conquise. Ce tout nouveau quartier s'inscrit dans la suite des créations militaires dont l'une des premières références est *l'Addizione Erculea* réalisée à Ferrare à partir de 1490 par Biagio Rossetti pour le duc Hercule Ier de la famille d'Este[3]. Ces créations lilloises conjointes de 1668 [citadelle et ville neuve] s'élevèrent dans une zone aménagée constituée d'un réseau de bras de la Deûle associé à la maîtrise de ces marais. Ainsi est structuré un ensemble de défense interdisant les attaques directes, car dans ces sols spongieux les mises en batteries des canons de l'ennemi sont impossibles. D'autre part, du fait de la canalisation de ces cours d'eau, un complexe de navigation contrôlé par des vannes assure une régularisation des flux fluviaux en temps de paix lesquels seront utilisés en inondations défensives lors de sièges ennemis.

Il est inutile de développer toute la vie de Sébastien Le Prestre, futur seigneur de Vauban[4], lequel fut confronté en cette ville à son premier grand chantier de construction. Il emporta la décision du Roi en 1668 contre le projet du Commissaire Général des fortifications en titre, le chevalier de Clerville[5]. Vauban était alors âgé de 35 ans et Louis XIV, qui venait de réaliser sa première conquête personnelle pour assurer ses frontières du Nord, en avait quant à lui 30. L'ingénieur courageux dans le combat s'était trouvé lors de la Fronde contre son Roi du fait du jeu féodal de Condé. *Retourné* par Mazarin lors du siège de Sainte-Menehould, clé du passage Champagne-Lorraine par l'Argonne, Sébastien était devenu Ingénieur ordinaire par brevet en 1655, et il avait mis son savoir au

---

1 Le travail de référence sur la construction de cet ouvrage fondamental reste celui de l'intendant général J. Milot, *La Reine des citadelles,* 2e éd. 1967.

2 Notre propos se fonde sur les plans du lieutenant-colonel Ph. Truttmann et du colonel (ER) P. Rocolle, repris dans J.-F. Pernot, *Vauban Réformateur,* CRDP Paris, 1984, pp. 22-25.

3 Cf. Lavedan, *Histoire de l'urbanisme,* T. II ; et M. Borella, *Ferrara,* Electa, 1992.

4 Nous possédons actuellement deux biographies récentes de Vauban, celle dynamique due à Bernard Pujo (A. Michel, 1988) fondée sur une analyse minutieuse de la correspondance associée à des sources directes et celle due à Anne Blanchard (Fayard, 1996) donnant une étude familiale détaillée.

5 Sur les enjeux de la défense du royaume et de ses frontières, nous renvoyons au T. I de *L'Histoire militaire de la France,* sous la direction de Ph. Contamine, 1993.

service du Roi comme *Diacre* de M. de Clerville[6]. Ce fut à l'occasion de l'organisation des conquêtes nouvelles, résultats de cette guerre de Dévolution, que Vauban supplanta dans l'esprit de Louis XIV son supérieur direct. Son projet pentagonal simple mais efficace, dans la suite de l'école italienne et de la création de la citadelle d'Amiens réalisée à la fin du siècle précédent par le Père de l'École française Jean Errard de Bar-le-Duc[7], supplantait les propositions sans originalité de Clerville qui restait dans la lignée de d'Argencourt avec une citadelle carrée à l'image de Brouage[8] ou de la citadelle de Saint-Martin de Ré. L'enjeu lillois sur cette frontière étant d'importance, Vauban fut le premier gouverneur de cette nouvelle citadelle qui se créait sous sa responsabilité directe.

LES ENJEUX D'UNE TELLE CONSTRUCTION

La France, après un siècle trois quarts de rivalités avec les Hispaniques et les Habsbourg, venait enfin de confirmer sa prééminence en Europe par l'opération éclair que constitua la campagne des Flandres contre une Espagne affaiblie depuis la paix des Pyrénées instaurée en 1659. Cette campagne visait aussi à établir également une frontière par des tracés *non-géographiques* du fait de l'absence de hauteurs et de fleuves coulant ouest-est. Cette frontière devait matérialiser le nouveau glacis français face aux Provinces-Unies qui avaient signé seules dès janvier 1648 – en rupture avec l'alliance française depuis les débuts de la guerre d'indépendance (ou de Quatre-vingts ans) – un traité séparé principalement économique, et ce bien avant les célèbres *Traités de Westphalie* du 24 octobre. C'était également une affirmation face à l'Angleterre de la Restauration qui se reconstruisait avec l'aide française, entre rois-cousins, laquelle entrait dans le même temps en conflit à mort avec ses coreligionnaires réformés néerlandais pour le monopole commercial mondial. Le chantier lillois devait être le pendant militaire de ce qui débutait alors à Versailles avec Le Vau[9]. Il fallait voir grand avec un discours clair pour servir la politique totale du Roi: la France avait besoin d'un sanctuaire imposant pour frapper les imaginations extérieures et pour conforter les sujets du Très Chrétien. La citadelle, par son potentiel de combat pouvant aussi armer une armée de réserve et complétée au Sud-Est de l'enceinte médiévale par le réduit[10], était donc le moyen adéquat ordonné pour conforter le gain spatial en Flandres afin que Lille puisse être la tête structurante du dispositif sur cette frontière sans réels appuis topographiques.

Les éléments-clefs de cette création sont donc une enceinte modèle, des organes de combats et de vie collective hiérarchisés en une organisation fonctionnelle, enfin une volonté politique affirmée vis-à-vis tant de la ville

---

6 Pour les constructions de Lille : B. Pujo, *op. cit.*, pp. 49-58 et A. Blanchard, *op. cit.*, pp. 122-128 7- Cf. Le colloque de Verdun 1995 : *De l'oppidum à l'enfouissement*, éd. 1996, pp. 85-92 .

7 Cf. Le colloque de Verdun 1995 : *De l'oppidum..., op. cit.*, pp. 85-92.

8 Cf. J.-F. Pernot, « Pierre de Conty d'Argencourt. l'ingénieur de Richelieu » dans *Le Soldat, /a stratégie, la mort,* (Mélanges Corvisier), Éd. Économica, 1989, pp. 54-62.

9 Il convient de partir des travaux de P. Verlet sur le château de Versailles (Fayard, 1961-1985), complétés par ceux de MM. Y. Lemoigne et J.-P. Babelon.

10 Encore de nos jours Direction du Génie, en CMD de Lille.

nouvellement conquise que de l'étranger disputant les succès français établissant une frontière stratégique de présence en Europe et de protection des routes vers la capitale.

UNE CONSTRUCTION QUI SERA RÉFÉRENCE

L'étoile à 5 branches, le pentagone, est la forme aboutie pour les ouvrages détachés. Ce dessin s'est imposé, à la suite des réflexions de peintres chercheurs en compositions et structures comme Paolo Uccello, Piero della Francesca[11], lesquelles furent reprises par les ingénieurs militaires au XVI[e] siècle. Cette théorisation est due particulièrement à l'Italien Francesco Paciotto (1521-1591) qui en fit la forme géométrique la plus équilibrée compte tenu des tirs en géométrie euclydienne et donc aussi la plus ergonomique pour le fonctionnement interne[12]. Plus large que le carré, contrôlant les réalités de la topographie, c'est la forme qui fut donnée aux citadelles neuves créées à commencer par celle de Turin réalisée par l'ingénieur Urbinate entre 1564 et 1568, puis par celle de Parme par Genesio Bresciani et Giovanni Antonio Stirpio (conçue par Pier Luigi Farnese dès 1546 mais réalisée après (1591) et par celle de Ferrare élevée par Pompeo Targone en 1608. Cette figure géométrique remarquable avait été exportée pour la citadelle d'Anvers (1567-69) réalisée par le même Paciotto afin de contrôler efficacement cette ville, si importante mais ô combien turbulente, après la répression du duc d'Albe en 1566. Jean Errard de Bar-le-Duc utilisa également le pentagone pour mettre Amiens à l'abri de toute surprise par la réalisation de la première citadelle française bâtie ex nihilo *à la moderne* afin de ne jamais se retrouver dans la situation catastrophique de l'attaque espagnole en 1597. Ces travaux picards s'échelonnèrent de 1598 à 1633[13].

Il convient de ne jamais oublier que Vauban déclarait au début de sa carrière qu'il n'était qu'un disciple de Blaise de Pagan et qu'il *paganisait*, appliquant avec brio ses lectures théoriques si formatrices tirées du Traité de l'ingénieur Vénaissin lesquelles étaient associées à son bon sens personnel, celui-ci étant renforcé par ses expériences de combat. Beaucoup ont écrit sur la citadelle, mais sans jamais relier toutes les démarches. Notre texte s'inscrit dans la synthèse globale à la suite de Fernand Braudel ...

Ces cinq bastions dessinés portent seuls, concentrée, par souci d'efficacité et de coût, l'artillerie. Les emplacements d'où l'ennemi pourrait bombarder sont ainsi mieux surveillés et mieux battus par les tirs de la citadelle, tout en permettant une bonne circulation interne afin que la garnison puisse remplir ses missions sans aucune gêne. Les courtines sont protégées efficacement par autant de demi-lunes assurant ainsi avec le chemin couvert un ensemble défensif cohérent en profondeur face aux attaques. Proche du cercle

---

11 A. Blunt, *La Théorie des Arts en Italie (1450-1600)*, 1966, pp. 78-81.

12 Il suffit de partir de *La Civilisation de la Renaissance* de J. Delumeau, pp. 295-316.

13 Cf. Les travaux de D. Buissetet sur les Ingénieurs d'Henri IV et le *Sully* de B. Barbiche et S. de Dainville-Barbiche.

dans son plan-masse, la distribution interne est ainsi efficace par rapport aux contraintes du combat : liaison courtines-bastions avec l'arsenal, comme à celles de la vie courante: utilisation harmonieuse des magasins tant pour la nourriture que pour les munitions. Avec une telle surface développée, le centre de la citadelle est quant à lui relativement à l'abri des tirs, compte tenu des portées des pièces en ce milieu du XVII[e] siècle[14].

La citadelle est ainsi formée de cinq courtines qui assurent la fermeture et la liaison entre les postes de tirs des défenseurs qui sont les objectifs principaux des combats lors des assauts adverses. Deux portes sont implantées dans la structure: la première vers la ville, la *porte Royale* est la plus décorée car la plus importante, la seconde vers la campagne, la *porte Dauphine* – qui ne doit servir que dans les cas graves devenant alors la *porte de ou des secours* – est quant à elle décorée moindrement. Sa fonction étant de faire pénétrer en la place une armée de secours afin de la débloquer de l'étau des assiégeants. Les décors des deux portes manifestent nettement en *retables civils* la puissance et la renommée du Roi devant ceux qui passent par la ville[15]. Le but ainsi affirmé par le Roi et ses ministres est autant interne qu'externe au royaume. Il faut agir en interne après le drame de la dislocation qui aurait pu se produire lors de la Fronde, en réponse également aux difficultés nées des conquêtes nouvelles à intégrer. L'externe est primordial face aux étrangers tant alliés du moment – les Néerlandais qui jouent maintenant leurs intérêts personnels directs depuis le traité séparé de 1648 et les Anglais qui peuvent pour leurs intérêts immédiats repasser à tout moment dans le camp adverse, ce qu'ils feront bientôt – qu'aux ennemis futurs lesquels doivent ainsi dès à présent mesurer ce qu'il leur en coûtera de se frotter aux armes de dissuasion de la France des Bourbon. Cette volonté clairement déclarée assurait une prépondérance en Europe depuis Rocroi : avis donc aux militaires, aux marchands étrangers et aux anciens ou tout nouveaux sujets du Roi Louis[16], à eux de ne jamais oublier la devise de Louis XII.

---

14 Ce pentagone à cour centrale sera encore celui des forts détachés des fortifications dites *de Thiers*. Mais en 1870, le résultat sera inverse avec ces grandes cours ouvertes. Elles seront des *nids à bombes ennemies* et lieux de mort pour les défenseurs : M. Barros, *Les Fortifications en Île-de-France (1791-1944)* sous la dir. de J.-F. Pernot, IAURIF, 1993.

15 Cf. J.-F. Pernot, « Un aspect peu connu de l'œuvre d'Antoine de Ville, ingénieur du Roi (1596?-1656?) : approche d'un type de documents, les gravures des Traités de Fortifications », *RHA,* 1978, n° 1, pp. 29-59 ; *idem*, « La guerre et l'infrastructure de l'État moderne au XVII[e] siècle. Antoine de Ville ingénieur du Roi, les jugements d'un praticien au service de la mobilisation totale du Royaume de France ». *RHMC*, 1987, n° 3, pp. 404-426 et le célèbre débat postérieur mais révélateur entre Louvois et Vauban à propos des décors des portes de Strasbourg.

16 Cf. Les travaux de J. Cornette, en particulier *Le Roi de Guerre*, 1995.

DES ORGANES DE DÉFENSE AUX EMPLOIS PRÉCIS

La fonction de la citadelle est donc traditionnellement double depuis que les villes fortes existent dès la haute Antiquité[17]. La citadelle est tout d'abord le dernier lieu de résistance face à l'assaillant. Lorsque la place est investie de tous côtés et la brèche réalisée par les batteries de rupture de l'envahisseur, deux cas peuvent alors exister. Le premier est celui de la reddition totale sans conditions décidée par le gouverneur défenseur avant l'assaut de l'attaquant. Battant la chamade, il négocie alors avec les envoyés de celui qui l'assiège. L'accord étant conclu, les clés remises, la ville n'est pas livrée aux appétits de la troupe. Le souverain vainqueur y trouve alors son compte car tout est intact. Acte de grande politique aux retombées économiques immédiates et futures non négligeables, si l'on veut s'attacher durablement les nouveaux territoires[18]. Le second cas consiste en une capitulation de la seule ville pour sauver la population civile, se poursuit alors le combat contre la citadelle symbole du souverain. C'est un moyen de gagner du temps. L'assiégeant doit alors tout recommencer en ce qui concerne les travaux d'approche et cela peut durer de nouveau jusqu'à un mois, délai qui peut permettre de mettre sur pied une armée de secours. Ainsi se justifient les portes secondaires des citadelles, ici à Lille ou à Besançon pour ne citer que des cas célèbres. Après une belle résistance et si l'assaut a été repoussé victorieusement le gouverneur, à court réellement de munitions car ce qui concerne les ventres est très secondaire, peut alors sans faillir à l'honneur négocier une sortie enseignes déployées, mèches allumées, balle en bouche. C'est recevoir de ses vainqueurs les *honneurs de la Guerre*. La ville et la citadelle ont joué leur rôle. Elles ont fixé la masse de manœuvre de l'envahisseur, leurs garnisons vaincues mais non désarmées peuvent rejoindre ensuite leur souverain sans le *passage par les armes sans quartier ni merci* ou devenir – ce qui est particulièrement atroce dans ces Temps Modernes – prisonnier, proche alors de l'esclavage antique ou dans des conditions épouvantables, n'évoquons que les pontons anglais !

L'autre usage de la citadelle est interne au royaume. Contrôlant la topographie du site (Perpignan, Bayonne, Marseille, Tournai, Besançon...) afin de *commander* les avenues et de protéger l'ensemble de l'enceinte du corps de place, la citadelle sert en temps de paix ou en temps de crise civile de rappel à la légitimité (prison d'État) et à bombarder la ville dans le cas grave où, selon l'expression de Vauban, *la ville s'était laissée aller à s'oublier vis-à-vis du Roi son maître*. La citadelle est donc là pour rappeler en permanence que la ville est sujette, qu'elle doit payer les impôts. Ici à Lille c'était tout à fait réel. Les sentiments anti-français existaient, manifestés par le départ pour Bruges et Gand des magistrats de la Chambre des Comptes de Lille, symboles des privilèges

---

17 Cf. J.-F. Pernot, « Sur la démarche des Plans-Reliefs », Colloque international, 1990, *Les Plans-Reliefs*, éd. 1993, pp. 45-55.

18 Cf. À propos de la 5e partie de la *Monarchie de France* de Claude de Seyssel, J-F. Pernot, *RHA*, n° 3, 1979, pp. 40-70 ; et à propos d'Antoine de Ville, J.-F. Pernot, « La guerre et l'infrastructure de l'État moderne au XVIIe siècle Antoine de Ville ingénieur du Roi. Les jugements d'un praticien au service de la mobilisation totale du Royaume de France », *RHMC*, 1987, n° 3, pp. 404-426.

séculaires accordés et donc liés aux anciens maîtres[19]. La citadelle est marque de possession absolue, citons comme exemple parfait celle construite par les Médicis à Sienne dès le départ des Français de Monluc en 1560. Œuvre de l'ingénieur Baldassarre Lanci, les armes du Suzerain placés aux portes, aux pointes des bastions et sur les bâtiments des institutions de pouvoirs, sont là d'une lecture et d'une efficacité directes. Louis XIV ayant conquis Lille ne faisait qu'appliquer les bonnes méthodes, ce qu'il avait déjà réalisé justement avec Clerville à Marseille après la Fronde[20]. Le Fort Saint-Nicolas (1666-1668) élevé à l'entrée du Vieux Port contrôle toujours ainsi très réellement port et ville, devant arrêter les ennemis maritimes et terrestres, Espagnols, Impériaux ou Turcs, et ramener à la raison la cité phocéenne au moment où le Roi faisait ouvrir des brèches dans ces remparts qui avaient bravé son autorité les années précédentes. Pour que la ville soit fidèlement attachée comme une *bonne ville*, Louis XIV lui accorda en contrepartie la concession du monopole du commerce lointain en Méditerranée. À Bordeaux, la construction du Château-Trompette – commencé sous Richelieu et poursuivi lors de la Fronde – à l'extrémité Ouest du croissant de la Garonne, la protégeait contre une nouvelle *descente* des Anglais, mais devait surtout empêcher tout retour d'une crise semblable à *l'Ormée*, cette révolte égalitariste des années 1651-1653, proche de l'exemple des Niveleurs anglais au temps d'Olivier Cromwell, ou contre toute autre volonté séparatiste[21].

À Lille, Vauban, pour assurer les missions essentielles qui viennent d'être rappelées, établit un plan de tir en conséquence. Les bastions ne portent donc des canons que sur leurs flancs, ceci afin de réaliser des tirs croisés de flanquement efficaces et ceci au moindre coût, sauf dans deux exceptions : les bastions du Roi et de la Reine. Lille marque la maturité des techniques de construction, Vauban bâtira les flancs sans orillons et seul le bastion du Dauphin fut réalisé avec un centre garni de terres car il comporte en son sein une poudrière. Les autres sont en creux afin de mieux assurer la circulation selon les propos et débats des ingénieurs du XVIIe siècle[22]. Les canons battent ainsi la Deûle et les abords du Nord-Ouest (Dauphin, Turenne et Reine), tandis que ceux du Roi et d'Anjou ont leurs plans de tir dirigés dès l'origine vers la ville dans la direction des rues du nouveau quartier et du glacis-esplanade, ceci afin de les battre réellement en cas de soulèvement. Ainsi la ville et ces nouvelles rues – résidences des Français fraîchement venus de l'intérieur ainsi que les Lillois ralliés étaient à la fois sous le feu aussi bien protecteur qu'éventuellement répressif des canons de la citadelle.

---

19 Mireille Jean, *La Chambre des Comptes de Lille (1477-1667)*, 1992. (Th. Chartes).

20 Cf. Les articles du Gal Y. Dion sur la citadelle Saint-Nicolas dans la revue *Marseille*, n° 153 pp 16-29; n° 154, pp. 22-29 ; n° 155, pp. 26-37.

21 Cf. *L'Histoire de Bordeaux* sous la dir. de R. Boutruche et les travaux d'O. Lutaud.

22 Cf. Les réflexions sur les bastions vides ou pleins dès les débuts du XVIIe siècle, dans les Traités depuis Errard jusqu'à Pagan : J.-F. Pernot *Les Ingénieurs du Roi (1624-1661)* sous la dir. de V.-L. Tapié, Sorbonne, Centre de Rech. Europe Moderne, 1968.

UNE ORGANISATION FONCTIONNELLE

Vauban organisa rationnellement les bâtiments autour de la cour centrale entourée de trois rangs d'arbres, lesquels ne sont pas plantés là d'emblée pour l'embellissement du décor, mais leur existence doit assurer une protection quasi naturelle aux soldats de complément, ceux de ces régiments de Milice envoyés pour renforcer la garnison lors des sièges. Ces arbres doivent aussi procurer du bois de toute nature lors des combats. Il faut toujours des arbres afin de pouvoir tant réparer les affûts, élever des barricades, établir des blindages, sans oublier de replacer les crosses des armes à feu abîmées, qu'avoir tout simplement du bois de chauffage pour la nourriture et le séchage des combattants. Depuis le Traité de l'ingénieur Jean Fabre[23], ventres rassasiés et muscles au sec grâce aux corps de gardes bien établis en *dur* sont des impératifs absolus pour les chefs militaires. Vauban passe, grâce à sa réflexion pratique, de ces utiles et nécessaires bâtiments de sécurité aux casernes modulaires fonctionnelles. D'autre part afin d'apporter des compléments judicieux de nourriture, Vauban fait planter des arbres fruitiers sur les courtines et bastions. Les soldats auront ainsi des éléments frais dans leurs rations. On mesure là le spécialiste des arbres à la suite de son père et l'homme qui prend la Nature comme cadre et complément des Humains. Les arbres sont de toute façon une protection supplémentaire sur les parapets pour les défenseurs.

Sur trois côtés s'alignent en deux rangs des casernes qui totalisent 204 chambres prévues chacune pour une escouade selon les normes de l'époque. Ces casernes sont les tout premiers exemples français avant les ordres systématiques de Louvois à partir de 1679[24]. Ces casernes modulaires nous viennent d'Espagne. Il s'agit d'une adaptation des couvents de mendiants de la *Reconquista* exportés jusqu'au Nouveau Monde, avec pièces en épis autour de deux hauteurs de galeries de cloître. Nous pouvons en voir un excellent exemple avec la caserne située en dessous du Palais des Rois de Majorque à l'intérieur de la Citadelle de Perpignan, comme également avec celle du port de Porto Ferrario en Île d'Elbe. Les Anglais en poursuivront l'emploi à Malte aux XIXe et XXe siècles. Dans chaque chambrée sont installés trois lits pour un effectif théorique global de neuf personnes. Du fait des obligations des services, l'escouade n'est que rarement toute réunie, et l'on se tient plus au chaud à deux par lit au XVIIe siècle à la ville comme à la ferme. Ceci restera en l'état jusqu'au lit individuel du général Boulanger. Autre luxe insigne vis-à-vis des civils, c'est la présence par chambrée d'une cheminée pour chauffer la gamelle commune et donc l'atmosphère. Une série de chambrées modulaires sur plusieurs niveaux forme donc une compagnie. Les soldats du Roi, soldés avec Louvois sur le modèle des *Tercios* castillans, ont donc abri et couvert comme peu de Français, avec de la viande et du pain quasiment blanc tous les jours. Les escaliers sont quant à eux conçus pour assurer les rassemblements et les départs rapides, sans confusion sous les bombardements intenses. C'est pourquoi ils sont, la plupart du temps lorsque cela est possible, doubles : un côté pour la descente, l'autre pour la

---

23 Jean Fabre, *Les Fortifications,* 1629.

24 Cf. *Vauban Réformateur,* p. 26.

montée. Aux angles des alignements, des pavillons pour les cadres (80 chambres) manifestent par l'architecture la réalité de l'encadrement. La compagnie d'infanterie comme l'escadron de cavalerie, unité de base des corps de troupes, deviennent bien des ensembles cohérents dont la discipline est renforcée par cette présence et vie en commun. Il n'y a plus de logements chez l'habitant donc plus de difficultés pour *récupérer* l'effectif lors des rassemblements. Il ne se commettra plus de larcins, délits ou autres crimes plus graves dans les foyers des pauvres civils objets des réquisitions... Ces pavillons aux extrémités sont symboles de discipline et architecturalement fonctionnels pour contrebuter la poussée des voûtes et équilibrer solidement ces lieux de vie pour trois bataillons d'infanterie assurant le service de la citadelle. Entretien, entraînements en vue des tirs dits de mousquetade (même si le fusil va bientôt s'imposer) sur les remparts en vue des contre-attaques sur les chemins couverts extérieurs et lors des brèches, sans oublier le *remuement* des terres en paix comme en guerre, voilà le service et la vie de garnison qui viennent de *se mettre en place*, dans tous les sens des mots.

Ces trois éléments de casernes au pourtour de la cour centrale sont fondamentaux, mais il ne faut pas considérer comme secondaires les bâtiments intérieurs. Ceux des portes sont à la fois corps de garde, postes de police pour la discipline et logement du Major ou de l'Ingénieur de la place. Entre le bastion de la Reine et celui d'Anjou, sont regroupées les composantes de la logistique organisées autour de l'Arsenal (armes et ateliers nécessaires, réserves d'artillerie : force de frappe principale), de la manutention pour les rations de pain de munition en quantité supérieure (en prévisions pour les troupes extérieures en action). La garnison peut compter avoir, en stock dans de bonnes conditions, les moyens du combat et de la vie, complétés par la cantine pour l'amélioration de l'ordinaire, et par le chirurgien lequel à l'image d'Ambroise Paré est indispensable pour les besoins importants des corps si souvent sollicités.

Un ouvrage de combat est pour Vauban à l'image d'un navire armé lors du départ pour une croisière, au sens primitif du mot. Au fond de la place, lorsque l'on entre, se situe la tête de cet outil de la puissance française. Autour très significativement de la chapelle, côté Évangile l'Hôtel du Gouvemeur avec un jardin, côté Épître les logements et bureaux de l'État-Major ainsi que la prison pour les lourdes peines. Temps de la Contre-Réforme et de l'encadrement religieux, spirituel et moral grâce aux récollets, application des idées de Maurice de Nassau à l'origine de *l'Académie des exercices* à Sedan, des régiments à pasteurs de Gustave-Adolphe et de l'Armée *nouveau modèle* d'Olivier Cromwell et de son État-Major. Tout est donc prévu pour l'efficacité maximum par la cohérence. Les soldats sont encadrés et formés dès le temps de paix. Finis les tâtonnements, avec la guerre de Dévolution et l'action de Le Tellier père et de Louvois fils tout concourt à former une Armée française conforme à sa vocation depuis 1643. Les magasins à poudre souterrains ne sont que les ajustements postérieurs, protections obligées résultant des tirs de plus en plus précis.

UN BÂTIMENT DE POUVOIR AFFIRMANT UNE POLITIQUE NATIONALE

L'intérieur de la citadelle est donc aussi cohérent que les missions pouvant être réalisées par les plans de tirs prévus en liaison avec les constructions. C'est un bâtiment royal, affirmation du roi de France dans cette marche frontière. Les noms des bastions sont bien une leçon *d'instruction civique* pour les sujets-soldats du Roi Très Chrétien. Celui qui entre est placé sous le contrôle du *Roi,* puis il trouve la réserve de poudre – les moyens – avec le bastion du *Dauphin:* continuité monarchique, tout ceci est justifié par les références aux citoyens antiques vertueux[25]. A gauche, le bastion de la *Reine* est par son nom pour évoquer à la fois la mère du Dauphin et la légitimité de la guerre de Dévolution. Celui d' *Anjou* est un rappel de ces provinces qui forment depuis longtemps le noyau *dur* du Domaine Royal, donc rappel de l'intégration, récente pour les Flandres, des anciens apanages à ce Domaine dirigé directement par le Roi et non par des États provinciaux. Anjou c'est aussi le titre d'un Prince du sang : il n'y a plus matière à des révoltes de décomposition. Au bastion de pointe, le nom est celui du modèle du militaire parfait le maréchal-général Turenne. Les soldats sont encadrés pour une fidélité totale avec des références incontestables.

Formant un second pentagone interne, les casernes encadrent la place centrale. Elles ont reçu les noms de régiments : *Picardie* le plus ancien depuis Henri II, *Champagne, Piémont, Navarre* rappel de l'intégration des héritiers des anciennes *bandes* avec Henri IV et Louis XIII, puis *Normandie* souvenirs des affrontements franco-anglais et enfin *Marine* : outil d'intervention et de présence dans le monde que manifeste la tradition du Régiment encore en la place, le 43e RI (un navire est placé au centre de son insigne de corps). Ce sont les six vieux fondements de l'Infanterie française qui manifestent ainsi la continuité des légions et des bandes de compagnies depuis le XVIe siècle.

Avec ces références professionnelles et opérationnelles, les soldats sont mis dans le moule de la discipline avec uniforme, vie en caserne et armement réglementaire. Les compagnies manœuvrent comme *à la parade* pour afficher force, dissuasion et efficacité, école du soldat et maniements d'armes selon les planches des manuels militaires alors en usage[26]. Ce n'est pas une parade de soldats de plomb mais un véritable *dressage* du contrôle de soi, un *drill* indispensable afin de pouvoir – par réflexes assimilés – accomplir sa tâche dans n'importe quelle circonstance du combat. La place centrale est donc destinée doublement aux exercices journaliers et à l'installation des extérieurs venant en guerre renforcer la garnison lors des crises. Ces unités, engagés ou miliciens, accueillies dans l'enceinte seront directement mises dans le moule voulu par le Roi, les Le Tellier assistés par des officiers compétents comme Vauban. L'ingénieur expert en places-fortes sait que lors des conflits, les troupes permanentes en bleu roi ne pourront tout assumer et que l'utilisation de recrutés de la dernière heure sera indispensable. Il conçoit pour une victoire sans partage le creuset de leur mise en condition dans une discipline sans faille. L'esplanade,

---

25 Il suffit de n'évoquer que Corneille et ses pièces...

26 Parmi les planches bien connues, ne citons que celles de *L'Art militaire* de Giffart.

située entre la citadelle et le nouveau quartier, a trois fonctions. C'est tout d'abord le glacis pour laisser venir l'ennemi à découvert afin de le mousqueter comme au pas de tir. En temps de paix, c'est un champ de Mars pour des manœuvres devant la population. Ce spectacle la divertit et l'occupe, impressionne à l'extérieur comme dans le royaume. Ainsi les Lillois doivent être amenés à penser qu'en cas de révolte de leur part, troisième aspect, ils se retrouveraient dans le cas de la première hypothèse, comme des cibles parfaitement découvertes. Il vaut mieux admirer le Roi dans ses œuvres et dans ses troupes par leurs défilés réglés que d'oser *Le* défier. Le temps des Frondes est bien fini tant que le Roi et le pouvoir central sauront ce qu'ils veulent en ayant sous leurs ordres des régiments entraînés et obéissants[27].

Ce bâtiment, si particulier qu'est une citadelle, est un résumé fonctionnel de la cité idéale parfaite voulue par le Roi. Tout étant à sa juste place, lié rationnellement aux autres, c'est la synthèse maîtrisée depuis Alberti, Fillarete, Francesco di Giorgio Martini, San Micheli...[28] de toute l'évolution des missions, des moyens et instances de l'appareil d'État appliquée à la France et aux réalités des Français. Cette construction est donc à usage tant interne : ce qui a déjà été souligné – plus jamais de Fronde – et enracinement d'une sécurité pour les zones nouvellement françaises, qu'externes : face aux Espagnes de la décadence toujours imposantes et qui deviennent une et alliée en ce début du XVII[e], face également à l'Angleterre qui désire contrôler la Manche et la mer du Nord et qui l'obtiendra avec Utrecht, face aux *marchands de fromages* néerlandais sur cette frontière complexe dans des terres importantes sur le plan économique car objet de modes et de confort. Cités et situations restent les enjeux vrais des combats futurs. Le Roi Soleil se doit d'affirmer sa prépondérance en ces terres du commerce, du textile, des communes et de leurs foires de rapport.

Ce plan intelligent de la citadelle de Lille est donc digne d'intérêt par le choix de l'emplacement et l'acquisition des terres ; par le fait que l'État y est directement engagé comme constructeur afin d'y être le maître de ses moyens d'action car la survie du royaume tant interne qu'externe est à ce prix.

Ainsi sont démontrées la qualité et la perfection d'une technologie nationale à la hauteur des enjeux car elles intègrent peu à peu les toutes

---

27 Telle ne sera pas la situation de Louis XVI en 1789 : cf. les travaux de J. Chagniot en particulier sa thèse sur les Gardes françaises et Paris au XVIII[e] siècle. Aussi il ne faut pas confondre les enrôlés volontaires lors des campagnes avec la Milice, ainsi que la situation sous Louis XIV avec celles de Paris et de Versailles en 1789. Paris est sans citadelle, comme Versailles sans une réelle garnison, ceci pour des raisons d'économie budgétaire, car le gouvernement est sans consistance et sans esprit de décision. Le peu de troupes possibles est principalement constitué d'étrangers. Le régiment des Gardes françaises ayant évolué est peu efficace, voire peu sûr car ses hommes ont leurs familles et des activités au cœur de la population parisienne.

28 Renvoyons pour faire court aux travaux publiés de P. Lavedan, de L. Munford et aux volumes des *Grandes civilisations,* Arthaud (Delumeau, Chaunu) et à ceux de *l'Histoire de la France urbaine* (éd. Seuil).

nouvelles pratiques en usage en Europe. C'est ainsi par cette réalisation construite et planifiée, par sa signification sans équivoque, l'affirmation de la cohérence définitive du Royaume première étape vers la Nation. Ce sont ainsi les débuts de la carrière de ce futur Lieutenant-Général qui – tant qu'il sera actif – marquera la pensée militaire et scientifique de la France par son ouverture d'esprit permettant le renforcement de la continuité de la France. Membre de l'Académie des Sciences, Vauban procéda avec une méthode rigoureuse à l'analyse des enjeux qu'il a pensés dès le XVII[e] siècle comme défense globale. Le Commissaire Général des Fortifications sera ainsi à l'origine de la constitution d'un Corps d'ingénieurs militaires recrutés par concours, modèle pour les Européens et le Nouveau Monde, et formés par une pratique encadrée afin de *servir toujours*[29], tout comme cette citadelle entretenue avec soin, base de régiment donc toujours opérationnelle elle aussi.

29 Il suffit de relire pas à pas la remarquable thèse d'Anne Blanchard, *Les Ingénieurs du Roi (1691-1791),* publiée en 1979 par le Centre d'Histoire militaire de Montpellier, dont André Martel était le directeur scientifique, et continuée par le *Dictionnaire* en 1981.

POUR UNE HISTOIRE MILITAIRE DES MIDIS LANGUEDOCIENS (XIVe-XXe siècles) : ESQUISSE D'UN PROJET

Dominique BILOGHI
Maître de conférences, Université Paul Valéry, Montpellier III

L'enseignement des professeurs Anne Blanchard et André Martel, qui ont conduit ma réflexion et mes travaux, m'incline à proposer la mise en chantier d'une histoire collective régionale consacrée au Languedoc et articulée autour du phénomène militaire dans sa plus large acception. En effet, cette histoire se conçoit comme un des espaces de l'emboîtement des jeux stratégiques, certes mondiaux et continentaux, impériaux et nationaux, mais aussi provinciaux et locaux, l'écho des uns retentissant nécessairement sur les autres. Une monumentale histoire militaire nationale, dont A. Martel est l'un des maîtres d'œuvre[1], ayant vu le jour il y a peu, il me semble opportun, en s'inspirant de la démarche et des problématiques renouvelées par Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle et André Corvisier[2], de tenter de construire dans le domaine provincial une histoire militaire globale, prenant en compte les facteurs fondamentaux et les forces profondes des histoires économiques et sociales, politiques et culturelles, dont l'*histoire-bataille* n'est que l'affleurement le plus évident : le Languedoc, acteur et objet d'une gestation laborieuse et convulsive, loin des images estivales du XXe siècle finissant, se transforme par les violences subies et les aspirations à la sécurité.

Sur la longue durée de cinq à six siècles, nécessaires à la perception des tendances et des adaptations, le cadre des Midis languedociens se présente avec des contours variables, mais non incertains, chaque moment de cette histoire générant son espace au delà des strictes contingences politico-administratives, souvent indispensables, parfois inadéquates. Néanmoins, dans la mesure où l'axe chronologique se situe largement dans le contexte de la monarchie des Valois et des Bourbons, le cœur du propos demeure circonscrit aux 23 puis 24 diocèses civils, formant, entre Rhône et Garonne, entre Méditerranée et confins du Massif Central, les deux Languedoc, haut et bas, des généralités de Toulouse et de Montpellier[3]. Cadre institutionnel de plus de 41.000 km^2, cadre discutable à l'infini, mais tout aussi acceptable dans son unité historique et son importance territoriale et démographique que les Pays-Bas espagnols ou les Provinces-Unies d'échelle comparable et de populations voisines au XVIIe siècle.

---

1 A. Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1992-1994, 4 tomes (des origines à nos jours).

2 P. Renouvin et J.-B. Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, A Colin, 4e édition mise à jour, 1991.

3 A. Blanchard et E. Pélaquier, *Le Languedoc en 1789, des diocèses civils aux départements. Essai de géographie historique*, Montpellier, Société languedocienne de géographie, 1989.

La situation naturelle de cet ensemble en fait un enjeu stratégique entre mer et continent, Empire germanique à l'est et *Monarquía* ibérique à l'ouest, comme la diversité de sa configuration physique et l'inégalité de son urbanisation offrent un champ éventuel à différents types de guerre : la plaine méditerranéenne et les terrasses d'Aquitaine laissent la part belle à la guerre de mouvement, alors que l'ancienne implantation urbaine des piémonts oblige aussi à la pratique du siège, tant durant les conflits religieux que lors des hostilités frontalières dont l'objectif est la défense ou la conquête de *portes* et de verrous, dont Montauban, Narbonne, Leucate ou Privas sont des illustrations ; la *petite guerre* n'est pas absente[4], elle peut même devenir un phénomène endémique caractéristique des zones de moyennes montagnes, sauvegarde de la dissidence religieuse et politique ou refuge du banditisme, des camisards à la révolte des Masques armés et aux camps de Jalès[5]. Cette guérilla prend parfois des formes d'émeutes urbaines, fréquentes jusqu'aux troubles du milieu du XVIIe siècle, puis durant la période révolutionnaire. La longue façade maritime implique, quant à elle, une stratégie défensive côtière dont l'utilité se révèle pendant le XVIIIe siècle et la Révolution, sans acquérir néanmoins l'importance primordiale des côtes atlantiques, l'absence d'un grand port de guerre ou d'une métropole maritime commerciale détournant l'ennemi vers Toulon et Marseille, Sète et Agde ne représentant pas un enjeu de même importance.

La multiplicité des formes de la guerre en Languedoc, inhérente à la complexion géographique physique et humaine de la province, s'inscrit aussi dans la succession des heurts et des défis qui sont la trame d'événements régionaux, nationaux ou européens, modifiant la perception de la menace et les moyens dont dispose la partie méridionale du pays pour y faire face au cours de son histoire.

L'objectif n'est point ici de remonter à la genèse antique, sinon pour rappeler l'importance de la Narbonnaise, lien essentiel entre Rome et l'Ibérie, base exemplaire de la romanisation des Gaules et voie de circulation[6]. Il n'est pas non plus question de s'attarder sur la Septimanie wisigothique, mais remarquer là encore la succession des invasions et des tentatives d'implantation, notamment arabo-musulmane[7], avant la conquête carolingienne puis la fixation du cadre féodal et la formation du comté de Toulouse. En revanche, l'inclusion progressive de ces territoires dans le domaine royal des Capétiens au XIIIe siècle, du traité de Paris de 1229 à l'achat de Montpellier en 1349[8], transforme le Languedoc en tête de pont de la monarchie francilienne vers la Méditerranée et

---

4 B. Peschot, « La notion de petite guerre en France (XVIIIe siècle) », *Histoire et Défense. Les Cahiers de Montpellier*, 1993, n° 28.

5 M. Péronnet, « Les camps de Jalès. Révolution et Contre-Révolution sous le règne de Louis XVI (1789-1792) », *Les Pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Université P. Valéry, 1988.

6 E. Demougeot, *La Formation de l'Europe et les invasions barbares,* Paris, 1969-1972 ; M. Gayraud, *Narbonne antique des origines à la fin du IIIe siècle*, Paris, 1981.

7 J. Caille, « Narbonne sous l'occupation musulmane », *Annales du Midi*, 1975, t. 87, n° 121.

8 J. Baumel, *Montpellier sous la seigneurie de Jacques le Conquérant et des rois de Majorque. Rattachement de Montpellier à la France (1213-1349)*, Montpellier, 1971.

ses proches riverains[9] : les royaumes d'Espagne, principalement l'Aragon, la Provence angevine et les principautés alpines et italiennes de la mouvance du Saint Empire.

Devenu l'un des fleurons territoriaux de la Couronne, le Languedoc accède même à un rôle de premier plan lors de la guerre de Cent Ans, au point de former, après le traité de Troyes (1420) et l'établissement d'une double monarchie, la base essentielle de la reconquête du royaume par le *roi de Bourges*, jusqu'à la soumission de la Guyenne qui soustrait le Languedoc aux chevauchées anglaises (1445-1453). C'est dans ce contexte difficile que la province acquiert ou fixe les institutions, assemblées d'États, assiettes et Parlement, qui font son originalité jusqu'à l'œuvre de la Constituante. Les exigences de la guerre civile et étrangère, donc de la fiscalité qui la soutient, développent et entretiennent une administration provinciale où s'affrontent et coopèrent les commissaires du roi et les États généraux de Languedoc : contre promesse d'exemption de logement de ses gens d'armes, le roi obtient des subsides réguliers pour entretenir son armée désormais permanente[10]. Certes, le Languedoc, pas plus que les autres provinces, n'échappe à la sauvagerie et aux destructions des *gens de guerre*, bandes de routiers des divers partis écumant les campagnes et rançonnant les bourgs, mais le retour de la paix à laquelle il a contribué de ses hommes, de ses deniers et de son administration, permet un regain de prospérité, malgré la poursuite de quelques luttes féodales sur le flanc sud-ouest. Dans ce contexte s'explique la fortune méridionale d'un Jacques Cœur, commissaire royal, argentier, financier et entrepreneur en Languedoc, dans le prolongement de l'instauration d'un système fisco-financier lié à la guerre, de Bourges à Montpellier en passant par Lyon, pour alimenter la trésorerie de la monarchie[11]. C'est alors, entre le règne de Louis XI et celui de François Ier, que le Languedoc devient frontière méridionale face aux territoires de l'empire européen des Habsbourg, renforçant ainsi son union au royaume des Valois qui lui doivent, en partie, leur survie.

Quoique la captation de l'héritage angevin en 1481-1482, dont l'annexion du comté de Provence, éloigne à l'est les terres languedociennes d'un contact direct avec l'ennemi potentiel, savoyard, impérial ou espagnol, il n'en est pas en revanche de même à l'ouest, après la restitution à Ferdinand d'Aragon en janvier 1493 de l'éphémère conquête du Roussillon et de la Cerdagne à laquelle ont participé les milices et la noblesse du ban et de l'arrière-ban languedociens (1475-1492)[12]. Si l'aventure italienne écarte un temps du Languedoc la guerre

---

9 S. Caucanas, « Eau et frontière en Roussillon aux XIVe et XVe siècles », *Frontières et espaces pyrénéens au Moyen Age,* Perpignan, CREPF, 1992.

10 H. Gilles, *Les États de Languedoc au XVe siècle*, Toulouse, Privat, 1965 ; Ph. Contamine, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France (1337-1494)*, Paris, 1972.

11 M. Mollat, *Jacques Cœur ou l'esprit d'entreprise au XVe siècle,* Paris, 1988.

12 A. Fierro-Domenech, *Le Pré carré. Géographie historique de la France,* Paris, Laffont, 1986 ; Dom C. Devic et Dom J. Vaissete, *Histoire générale du Languedoc*, livre XXXV, chap. LXVI, LXXIII, LXXVI, LXXXIII, éd. 1844, réimp. Lacour, 1994. Sur la frontière roussillonnaise entre 1462 et 1493, voir G. Larguier, « Narbonne, l'expédition du Roussillon et les courants migratoires. Un révélateur

ouverte, les concentrations et mouvements de troupes s'effectuant pour l'essentiel entre Lyon, Grenoble et les Alpes, la menace aragonaise est sensible : dès 1495, la garnison espagnole de Salses pousse ses raids aux environs de Narbonne et de Carcassonne ; en 1503, Salses est investie par les Français, mais, en réponse, le duc d'Albe prend Leucate, Sigean, Fitou et commet des dégâts jusque sous les murs de Narbonne. Outre le financement des armées royales envoyées en Milanais, l'entretien des places frontières, particulièrement celles de Narbonne et Leucate, devient une dépense régulièrement négociée entre les commissaires du roi et les États provinciaux. De même, les passages fréquents des gens de guerre et les levées de troupes occasionnant désordres, vagabondages et pillages, s'ébauchent sous François Ier, une organisation disciplinaire et une réglementation logistique dans le cadre languedocien. Ainsi, les guerres d'Italie ne manquent pas d'avoir des implications militaires pour le Languedoc, dans la mesure où ce conflit s'élargit en une vaste confrontation autour des rivages septentrionaux et occidentaux de la Méditerranée entre l'Empire, l'Espagne, la France, les principautés italiennes et les Turcs.

Durant *l'apogée moderne* du *beau XVIe siècle*[13], l'organisation militaire de la Province incombe essentiellement aux gouverneurs, les Montmorency succédant durablement aux Bourbons en 1526. Ce sont ces chefs militaires, issus des plus grandes familles de l'aristocratie, voire, plus tard, du sang royal, qui occupent donc la première place en dignité dans le gouvernement provincial, et qui étendent leurs réseaux de clientèles bourgeoises et nobiliaires, municipales et seigneuriales, au point de gêner, sinon de parasiter, l'action des agents royaux dans la province jusqu'au règne personnel de Louis XIV[14]. Parmi eux se détache, durant la seconde moitié du XVIe siècle, la figure d'Henri de Montmorency-Damville[15], futur connétable de France (1593), qui joue un rôle fondamental, tant au niveau national que provincial, durant les guerres civiles religieuses[16].

Temps fort de l'histoire des faits et du poids militaires comme éléments essentiels de la structuration économique, politique, administrative et mentale des sociétés languedociennes, la période qui débute vers 1560 et s'achève entre 1629 et 1632 mêle oppositions religieuses et rivalités politiques, luttes de factions nobiliaires locales et complots aristocratiques aux ramifications nationales, revendications identitaires provinciales et exigences royales, sur fond de menace extérieure[17]. Malgré les trêves, la succession des affrontements et la

---

pour le domaine occitano-catalan », *Histoire et archéologie des terres catalanes au Moyen Age*, Perpignan, CREPF, 1995.

13 E. Le Roy Ladurie, *Histoire du Languedoc*, Paris, P.U.F., 1962.

14 R. Mousnier, « Note sur les rapports entre les gouverneurs de province et les intendants dans la première moitié du XVIIe siècle », *Revue Historique*, 1962, t. 228, n° 464, pp. 339-350.

15 C. Tiévant, *Le Gouverneur de Languedoc pendant les premières guerres de religion (1559-1574), Henri de Montmorency-Damville*, Paris, Publisud, 1993.

16 A. Jouanna, *La France du XVIe siècle*, Paris, PUF, 1996 ; G. Livet, *Les Guerres de Religion*, Paris, PUF, 7e éd. 1993 ; M. Pernot, *Les Guerres de Religion en France, 1559-1598*, Paris, SEDES, 1987.

17 E. Le Roy Ladurie, « Huguenots contre papistes », in Ph. Wolf (dir.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, Privat, 1967, p. 316-353 ; J. de Pablo, « Contribution à l'étude de l'histoire des institutions militaires huguenotes : l'armée huguenote entre 1562 et

dilution du pouvoir autant que la multiplication de ses centres donnent au Languedoc l'apparence d'une mosaïque instable, souvent modifiée par la fortune des combats ou les renversements d'alliances. Face au gouverneur Montmorency-Damville (1534-1614), catholique modéré qui regroupe les Malcontents, adversaires des Guise, les huguenots s'organisent autour de Condé et Navarre en *Provinces de l'Union* à la nature politique très discutée[18], tandis qu'il faut compter avec la Ligue et les Joyeuse, lieutenants généraux des États catholiques languedociens (1575-1596)... et les Espagnols qui font à nouveau le siège de Leucate (1590)[19]. La province est alors déchirée entre un haut Languedoc toulousain royal puis ligueur, hormis les diocèses huguenots de Castres, Lavaur et Rieux, et un bas Languedoc divisé : l'ouest demeurant généralement fidèle à la cause catholique, l'est de l'Hérault (Montpellier, Nîmes, Uzès) étant dominé par les protestants qui tiennent aussi une partie du Gévaudan, du Vivarais et des Cévennes[20].

Si, de Jarnac à Coutras, les grandes batailles rangées se font hors du Languedoc, celui-ci est le théâtre de la *petite guerre* d'escarmouches, de raids destructeurs usant de la tactique de la terre brûlée, d'actions terroristes et de banditisme, parfois de la guerre de siège suivie de massacres et d'abjurations massives[21]. Guerre d'usure s'étalant sur des décennies, elle repose sur les capacités d'organisation fiscale et logistique que révèle la comptabilité des gens de guerre, fixant les moyens, les expédients et les limites des politiques militaires. Dans un contexte mouvant que chaque faction s'efforce de contrôler, sont mis sur pied, à partir des années 1570-1575, des exécutifs politico-militaires concurrents, des administrations financières du ravitaillement et des appareils judiciaires rivaux qui relèvent les uns des assemblées générales des églises réformées, les autres de la cour de France, des ligueurs ou du tiers-parti, jusqu'à la pacification henricienne[22]. Gérée par l'habile Montmorency, *roi sans couronne du Languedoc*, son gendre, le duc de Levis-Ventadour puis son fils Henri II (1614-1632), la province récupère à l'ombre de l'édit de tolérance.

1573 », *Archiv für Reformationgeschischte*, 1957, n° 2 ; J. Bérenger, « Les armées françaises et les guerres de religion », *Revue Internationale d'Histoire militaire*, 1983, n° 55.

18 M. Péronnet, « La république des Provinces-Unies du Midi : les enjeux de l'historiographie », *Protestantisme et révolution*, actes du 6e coll. J. Boisset, Montpellier, U. P. Valéry, 1989 ; J. Garrisson, *Protestants du Midi, 1559-1598*, Toulouse, Privat, 1980, rééd. 1991.

19 J.-J. Vidal, « Le Midi des Montmorency (1560-1632) », in G. Cholvy (dir.), *L'Hérault de la Préhistoire à nos jours*, St-Jean-d'Angély, Bordessoules, 1993, pp. 234-246.

20 A. Blanchard, art. « Languedoc », in L. Bély (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996, pp. 720-722.

21 J. Philippi, *Mémoires sur la guerre civile en Languedoc (1559-1600)*, Montpellier, La Pijardière (éd.), 2e éd. 1879 ; P. Boyer, « La Haute Marche du Rouergue pendant les guerres de Religion (1562-1595) », *Histoire et Défense*, 1993, n° 28, pp. 5-29.

22 M. Oudot de Dainville, *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Hérault, série B. Comptabilités relatives aux gens de guerre des XVIe et XVIIe siècles,* Montpellier, 1951 ; A. Blanchard, « Entre Terre de Sommières et Petite Camargue. Les barons de Lecques, chefs de guerre huguenots », *Histoire et Défense*, 1993, n° 28, pp. 31-66.

L'inquiétude calviniste renaît cependant lors de l'assassinat d'Henri IV et sous les effets de la réforme catholique et de sa reconquête spirituelle. La guerre civile, contenue par la relative prospérité retrouvée ou éludée par les révoltes nobiliaires durant la régence de Marie de Médicis, éclate à nouveau de 1621 à 1629 avec son cortège de pillages et d'horreurs. Ces nouvelles prises d'armes protestantes[23], spécifiques aux provinces occidentales et méridionales du royaume, de l'Aunis au Languedoc, montrent cependant l'essoufflement de la dynamique des forces huguenotes face à l'organisation monarchique : malgré la valeur reconnue d'un chef de guerre comme le duc Henri de Rohan (1579-1638), les calvinistes sont divisés entre un petit peuple zélé et des notables modérés et ne peuvent plus compter sur l'alliance des *politiques*, le gouverneur Montmorency restant loyaliste et bon catholique. Guerre de forteresses, ponctuée d'opérations de razzias (les *desgats*), la dernière guerre de Religion voit Rohan hésiter, faute de moyens, à engager une véritable guerre de mouvement pour maintenir les liens entre les points d'appui de la *transversale huguenote* (B. Peschot), du Vivarais au Rouergue vers la Guyenne et le Poitou[24]. L'armée royale, quant à elle, évite les grandes places et pratique *brûlements* et ravages pour briser la pugnacité protestante. L'échec des trois *guerres de Rohan* qui se soldent par la prise de Montpellier (1622), le sac de Privas puis l'édit de grâce d'Alès (juin 1629), consacre à la fois la fin d'un rêve d'autonomie politico-religieuse et celle du risque de sécession redoutée d'une province-frontière[25]. Ayant éliminé la force militaire du *parti* protestant en supprimant ses milices et ses places fortes, Richelieu en profite pour projeter l'arasement de toutes les forteresses non nécessaires au service du roi (janvier 1629), mais on peut se demander jusqu'où ce démantèlement a été effectué[26].

Suscitée par les éternelles manigances de Gaston d'Orléans, la révolte nobiliaire de 1632 autour d'Henri II de Montmorency s'appuie certes sur le mécontentement populaire et les craintes des États menacés par la politique fiscale de Richelieu, mais ne peut compter ni sur les protestants, que le gouverneur a combattus, ni sur Toulouse et le haut Languedoc. Privé de soutien militaire, dans un Languedoc ravagé par la peste et quadrillé par les intendants du Cardinal et les troupes du maréchal Henri de Schomberg, le gouverneur et ses

---

23 A. Blanchard, « Monstres et revues de gens de guerre en Languedoc. 1621-1622 », *Hommage à J. Combes. Etudes languedociennes*, Montpellier, Société archéologique de Montpellier, 1991, t. XIX, pp. 171-181 et, du même auteur, « La prise d'armes des protestants en Languedoc (1621-1622) », *Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Montpellier,* 1987, t. 18, pp. 89-93 ; A. Delort, *Mémoires inédits sur la ville de Montpellier au XVIIe siècle (1621-1693)*, Montpellier, 1876, Marseille, 1980.

24 E.-G. Léonard, *L'Armée et ses problèmes au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1958, p. 74-75 ; H. de Rohan, *Mémoires du duc de Rohan sur les choses advenues en France depuis la mort de Henry le Grand jusques à la paix faite avec les Reformez au mois de juin 1629*, Paris, 1646, éd. Petitot, 1822.

25 H. Dubled, « Le duc Henri de Rohan et la révolte des protestants du Midi jusqu'à la paix d'Alès (1621-1629) », *Annales du Midi*, janvier-mars 1987, n°177, pp. 53-78.

26 F. Chalaud, *Les Places fortes languedociennes et l'édit de grâce d'Alès*, mémoire de maîtrise, dir. D. Biloghi, U. P. Valéry, Montpellier, 1995 ; voir cependant : De Vic et Vaissete, *op. cit.*, livre XLIII, chap. LVIII et LXXI.

quelques fidèles sont écrasés à Castelnaudary par les troupes du roi (septembre 1632). La province se voit alors chargée de lourdes impositions, sans que les États perdent cependant le droit d'en discuter ultérieurement[27] ; quant à Montmorency, Richelieu inflexible choisit d'en faire un exemple, et le duc et pair meurt décapité à Toulouse, laissant une légende de martyr, sacrifié sur l'autel de la raison d'État de la monarchie en voie d'absolutisme[28].

Hormis les troubles précédant la Fronde, qui se manifestent par quelques émeutes urbaines comme celle de Montpellier en 1645, la Province s'en tient au respect du contrat tacite passé avec les cardinaux-ministres, tout en profitant de l'affaiblissement du pouvoir central pour discuter plus âprement les contributions militaires, renégocier l'édit de Béziers de 1632 (1649) et partager l'initiative de la gestion des troupes de passage (traité de 1641)[29]. Lieu de passage considérable et province de front, le Languedoc connaît encore des heures parmi les plus dramatiques du siècle entre 1635 et 1653, pillages et *foules* accompagnant la marche des soldats vers la Catalogne. La menace d'invasion se portant à nouveau sur Leucate, Charles de Schomberg, devenu gouverneur à la mort de son père, repousse les assaillants (1637), échoue néanmoins à garder Salses, mais prend Estagel puis participe à la campagne de Roussillon et à la chute de Perpignan (1642)[30]. Jusqu'à la paix des Pyrénées, les exigences de la guerre pèsent sur la province[31], victime, comme l'ensemble du royaume de l'*absolutisme de guerre*[32], auquel se plient fort malaisément les États.

Durant le règne personnel de Louis XIV (1661-1715), le Languedoc perd son statut de frontière terrestre pour devenir d'une part zone de repli et de *rafraîchissement* des troupes en campagne, d'autre part plaque tournante des régiments venant du nord, de Guyenne, du Quercy, de Rouergue, d'Auvergne ou du sillon rhodanien, pour rejoindre, par le Roussillon, les Pyrénées, la Provence et le Dauphiné, les champs d'opération d'Espagne et d'Italie. Charges lourdes, l'obligation de logement et l'étape des gens de guerre sont d'ailleurs souvent esquivées par les villes qui en ont le pouvoir, comme Narbonne, siège du

---

27 A. Jouanna, « Les États de Languedoc et le consentement de l'impôt après la révolte de 1632 », *Les Assemblées d'États dans la France méridionale à l'époque moderne*, actes du colloque du Centre d'histoire moderne, 1994, U. P. Valéry, Montpellier, 1995, pp. 149-171.

28 M. Laigne, *Images et mythe d'Henri II de Montmorency*, mémoire de maîtrise, dir. A. Jouanna et D. Biloghi, U. P. Valéry, Montpellier, 1996.

29 W. Beik, *Absolutism and Society in seventeen century France. State Power and Provincial Aristocraty in Languedoc*, Cambridge, 1985 ; D. Biloghi, *De l'étape royale à l'étape languedocienne : Logistique et Ancien Régime,* U. P. Valéry, Montpellier, 1994.

30 De Vic et Vaissete, ouv. cit., livre LIV, chap. LXXVI-LXXXVII ; C. Vassal-Reig, *La Guerre en Roussillon sous Louis XIII*, Paris, 1934 ; G. Charrier, *Charles de Schomberg, gouverneur du Languedoc et la bataille de Leucate (1637),* mémoire de maîtrise, dir. B. Peschot, U. P. Valéry, Montpellier, 1994 ; Ph. Truttmann, *Salses*, Paris, 1981.

31 D. Biloghi, « Les États, l'armée, l'impôt aux XVIIe et XVIIIe siècles : le ravitaillement des troupes de passage en Languedoc », *Les Assemblées d'États...*, *op. cit.*, pp. 173-191.

32 M. Cottret, *La Vie politique en France aux XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles*, Gap, Ophrys, 1991, p. 20.

président des États, et plus encore Toulouse qui défend pied à pied ses exemptions[33]. L'intendance des vivres et des logements sur les routes de la province s'organise cependant par un système de ferme générale ordonné par Louvois et mis en place par les États (1690), alors qu'apparaissent les premières casernes (Montpellier 1695), rendant ainsi plus supportable et moins risqué le passage des armées au travers des campagnes. Le plan de construction de casernes conçu par la Régence (1719)[34], même s'il n'aboutit pas, faute de finances, permet en Languedoc de développer un réseau de logements évitant la redoutable cohabitation des soldats et des habitants[35]. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, comme la législation disciplinaire tend à être mieux respectée[36] et le ravitaillement assuré plus régulièrement, les villes dotées de casernements non seulement ne refusent plus l'étape, mais encore réclament son maintien qui stimule le commerce local... en dépit de quelques réserves émises par certains petits centres[37]. Malgré une moins grande concentration de régiments que dans le nord-est, l'accoutumance au *phénomène caserne* favorise l'intégration provinciale de l'armée et l'enrôlement des recrues[38]. En outre, les risques d'invasion terrestre diminuant, la pression sur le Languedoc est moins continue : hormis les opérations en Espagne (1719), le cordon sanitaire lors de l'épidémie de 1720, la recrudescence des mouvements de troupes vers l'Italie ou les côtes durant les guerres de Succession d'Autriche et de Sept Ans, la défense provinciale se porte essentiellement vers la protection des rivages contre les *descentes* et la surveillance des régions peuplées d'*hérétiques*.

Paradoxalement, le problème des contreforts cévenols et celui de la menace côtière sont souvent associés dans les considérations des gouverneurs, lieutenants généraux et intendants. Bien sûr, la guerre des *camisards* de 1702-1704[39], qui suit les dragonnades puis la Révocation, est avant tout une guerre de guérilla et de contre-guérilla (avec *camisards blancs* et *miquelets*) qui gagne parfois la plaine et dont la solution est plus politique que militaire : si les

---

33 J.-L. Laffont, « Une échéance longtemps repoussée : Toulouse, ville d'étape », art. à paraître in *Histoire et Défense* (20 p.).

34 J.-P. Leclercq, « Casernes et routes de troupes en 1719 », *Revue de l'Art,* 1984, n° 65.

35 G. Tena, *Casernes et casernements au XVIIIe siècle dans le cadre des diocèses civils de Carcassonne, Castelnaudary et Limoux*, mémoire de maîtrise, dir. A. Blanchard, U. P. Valéry, Montpellier, 1987.

36 N. Drouard, *La Maréchaussée du Languedoc de 1720 à 1789*, mémoire de maîtrise, dir. D. Biloghi, U. P. Valéry, Montpellier, 1996.

37 F. Crouzet, « Une ville de garnison dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : Tence-en-Velay », *Histoire et Défense*, 1987, n°16.

38 M. Péronnet, « Le stationnement des troupes du Roi en 1789 », *Actes du Colloque d'histoire militaire d'Auxonne,* 1989, pp. 27-44 et « L'armée dans le Midi de la France (1789-1792) », in *Société, politique, culture en Méditerranée occidentale XVIe- XVIIIe siècles, Mélanges en l'honneur du Professeur Anne Blanchard,* U.P. Valéry, Montpellier III, 1993.

39 H. Bosc, *La Guerre des Cévennes, 1702-1710*, Montpellier, 1990-1994, 6 vol ; A. Mazel, E. Marion, J. Bonbonnoux, *Mémoires sur la guerre des Camisards*, préf. Ph. Joutard, Montpellier, Presses du Languedoc, 1983.

chemins ouverts par Basville ont leur utilité[40], si l'action des 20 à 25 000 hommes de Montrevel puis de Villars peut être meurtrière ou dissuasive, l'issue repose largement sur la diplomatie du maréchal et la lassitude des populations. Cependant, l'insécurité demeure, et la tentative d'un débarquement anglais à Sète en 1710 conforte les autorités dans leur crainte d'une insurrection des *fanatiques* descendant des montagnes pour faire jonction, dans la plaine nîmoise, avec l'ennemi extérieur. Aussi, le XVIII[e] siècle est-il marqué par la peur d'une *cinquième colonne* qui, en liaison avec Londres, Amsterdam, Genève ou même Turin, préparerait le soulèvement de la province, en attendant les secours venus soit de Provence, soit de la mer, par Gibraltar ou Minorque. La construction de forts protecteurs dès 1688 (Nîmes, Alès, Saint-Hippolyte) pour cadenasser les voies intérieures et surveiller le passage du Rhône (Pont-Saint-Esprit), la mise en défense du littoral, de Basville au maréchal de Thomond, par l'installation de batteries, l'entretien de forts, comme celui de Peccais, et la création en 1716 de la milice garde-côte sont autant de mesures complémentaires de protection face aux Anglo-Sardes et aux *nouveaux convertis*, ainsi qu'aux razzias barbaresques[41].

A partir de 1688 se pose de surcroît, à l'ensemble des provinces du royaume, le problème des levées de milices organisées par Louvois. Le Languedoc n'échappe pas à ces contributions en hommes durant la guerre de la ligue d'Augsbourg et celle de succession d'Espagne qui s'accompagnent d'abus, de remplacements, de rachats et de désertions (souvent un homme sur cinq), contre lesquels luttent l'intendant et l'administration militaire et dont les effets retombent sur les communautés[42]. Il n'est pas étonnant de retrouver dans les cahiers de doléances villageois une lourde critique du système et le refus des levées de miliciens et du service en temps de paix[43], attitude que l'on retrouve plus fortement encore durant la Révolution et l'Empire.

Les traits militaires essentiels de la période révolutionnaire et impériale s'esquissent selon deux grandes lignes : d'une part, les bouleversements révolutionnaires entraînent des déchirements politiques internes qui font renaître des phénomènes de guerres civiles non encore oubliés depuis les affrontements

---

40 B. Mellet, *Les Chemins de Basville dans les Cévennes*, mémoire de maîtrise, dir. A. Blanchard, U. P. Valéry, Montpellier, 1989 ; R. Poujol, *Basville, roi solitaire du Languedoc*, Montpellier, 1992.

41 M.-C. Vitoux, *La Milice garde-côtes en Languedoc au XVIII[e] siècle*, mémoire de maîtrise, dir. J. Boisset, U. P. Valéry, Montpellier, 1975 ; D. Catarina, « La défense du littoral languedocien au XVIII[e] siècle », *La Mer en Languedoc-Roussillon,* Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen, Sète, 1990 ; J.-M. Ribière, *Le Fort de Peccais (1577-1881)*, mémoire de DEA dir. J. Maurin, U. P. Valéry, Montpellier, 1991.

42 E. Pélaquier, « Le recrutement des milices provinciales en Languedoc au XVIII[e] siècle », *Histoire et Défense*, 1990, n° 21, et « Les effectifs et l'organisation de la milice provinciale de 1729 à 1778. Étude quantitative », *Histoire et Défense*, 1993, n° 28 ; du même, « Une communauté rurale face à l'armée : Saint-Victor-de-la-Coste (1670-1750) », *Forces Armées et Société*, actes du 110° Congrès national des Sociétés Savantes, avril 1985, Montpellier, 1987.

43 A. Corvisier, « L'opinion et le fait militaire sous l'Ancien Régime d'après les cahiers de doléances des États généraux », in *Société, politique, culture en Méditerranée occidentale, XVI[e]-XVIII[e] siècles, Mélanges en l'honneur du Professeur Anne Blanchard,* Montpellier, 1993.

religieux, mais qui se doublent ici de fractures sociopolitiques ; d'autre part, les vastes coalitions européennes contre la France posent, comme lors de la crise de la succession d'Espagne, le problème des levées en masse et de la mobilisation économique[44].

Dès 1790, révolutionnaires et contre-révolutionnaires, calvinistes et catholiques, s'affrontent à Nîmes, Montauban et Toulouse, avant la formation des camps de Jalès en Vivarais, puis le développement de l'insurrection fédéraliste en bas Languedoc. Terreur sans-culotte et terreur blanche se succèdent et la province connaît, particulièrement dans le Gard, un mouvement de masse organisé, catholique et royal, qui se maintient jusqu'en 1800, dégénère en banditisme sous le Directoire et le Consulat (*brigands royaux, égorgeurs du Midi*) puis rebondit en 1815 : cette chouannerie, ces maquis et ces expéditions punitives qui s'étendent du Gard à l'Ardèche et à la Lozère, mais aussi au Toulousain, font ainsi écho à ceux de l'Ouest et se prolongent plus encore jusqu'à la Restauration[45]. La guerre révolutionnaire se caractérise à nouveau, comme au temps des Tuchins et des guerres religieuses, par des escarmouches, des razzias, des insurrections urbaines, quelques modestes batailles rangées en rase campagne et de multiples représailles exemplaires, la guerre psychologique se mêlant aux tactiques de la guérilla. Les faits sont évocateurs : ici, des bandes de paysans en chemise blanche, conduites par des nobles et des curés réfractaires (Solier en Cévennes) tiennent les chemins et affrontent la garde nationale urbaine des bourgeois calvinistes ; là, se répandent les *brûlements* de châteaux de la Vaunage et de la Vistrenque protestantes (1792)[46]...

Aux combats de rue à Nîmes, Uzès, Montauban (1790-1791) et aux maquis du Vivarais liés au comité de Turin (1790-1793) succèdent le déchirement des révolutionnaires sur fond de crise économique et de disettes, dégénérant en émeutes, pillages et répression policière où sections girondines et sociétés populaires s'affrontent pour le contrôle des municipalités. Le comité fédéraliste gardois, particulièrement actif, s'empare du pouvoir et se charge d'organiser une armée départementale pour marcher sur Paris, en liaison avec les autres centres de l'insurrection, Lyon, Bordeaux et Marseille, mais la prise de Pont-Saint-Esprit par le général Carteaux et la défection du haut Languedoc condamnent la révolte (juillet 1793)[47]. Le Languedoc demeure une terre d'affrontements violents où, passé l'épisode de la Terreur, s'organisent de nouvelles armées royalistes en Lozère (*compagnons du Soleil*) et à Toulouse, enrôlant plusieurs milliers d'hommes, pour tenir les campagnes et faire pièce aux

---

44 J. Godechot, *La Révolution française dans le Midi toulousain*, Toulouse, Privat, 1986 ; R. Laurent et G. Gavignaud, *La Révolution française dans le Languedoc méditerranéen*, Toulouse, Privat,1987 ; M. Péronnet et J. Sagnes, *La Révolution dans le département de l'Hérault*, Roanne, Horvath, 1989.

45 J. Godechot, *La Contre-Révolution (1789-1804)*, Paris, PUF, 1961 ; D.M.G. Sutherland, *France 1789-1815, Revolution and Counter-Revolution*, London, 1985.

46 R. Huard (dir.), *Histoire de Nîmes*, Aix, Edisud, 1984 ; A.-M. Duport, *Journées révolutionnaires à Nîmes*, Nîmes, J. Chambon, 1988.

47 J.-N. Hood, « Permanence des conflits traditionnels sous la Révolution : l'exemple du Gard », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1977, n° 24, pp. 603-640 et *The Riots in Nîmes in 1790 and the Origins of a popular counter-revolutionary Movement*, Princeton, 1968.

armées de patriotes. Ces derniers, formés en bataillons de sans-culottes chargés du maintien de l'ordre contre les royalistes et les fédéralistes, s'occupent aussi du ravitaillement des villes et de la déchristianisation, avant d'être fondus dans les armées frontalières. À partir de 1795 la Terreur blanche prend le relais, très inégalement combattue par les notables revenus aux affaires, mêlant chouannerie et banditisme tout en s'appuyant sur les retours clandestins des émigrés et les réfractaires à la conscription[48]. Cependant, militairement écrasé en 1799 à Montréjeau, le mouvement royaliste du Midi toulousain ne peut qu'attendre désormais la revanche de la Restauration.

Mais le fait militaire en Languedoc durant la période révolutionnaire ne se limite pas aux luttes entre partis, entre *égorgeurs* et *terroristes*, il intègre aussi, à partir de 1792, la participation de la province à l'effort de guerre face aux coalitions européennes. Il s'agit tout d'abord de répondre aux réquisitions de vivres, de chevaux, de charrettes et de foin qui perturbent l'économie des campagnes et provoquent, dès l'an IV, de sérieuses réticences[49]. Il faut en outre fournir en quantité des armes et des munitions, des draps et des chaussures pour en doter la garde nationale et les armées des Pyrénées et du Var : les mines de charbon et de fer des Cévennes et de Bédarieux sont mises à contribution, on fabrique des baïonnettes à Ganges, Lunel et Marsillargues, des cartouches à Béziers ; une souscription doit financer la construction d'un navire à Sète, les raffineries de salpêtre se développent à Montpellier à l'initiative de Chaptal et le Languedoc sert de base arrière pour les blessés et convalescents... Il est cependant difficile de quantifier et de peser l'effort provincial et sa part dans la mobilisation nationale[50].

À ces contributions, qui favorisent disettes, misère et banditisme, s'ajoutent les levées d'hommes pour répondre à la poussée espagnole à l'ouest et aux Anglais débarqués à Toulon (1793)[51]. Mais il faut aussi lutter contre les

---

48 R.C. Cobb, *Paris and its Provinces (1792-1802)*, Oxford, 1975 ; M. Riou, « Les chouans du Tanargue : de la clandestinité à la guerre populaire (1795-1799) », *Revue du Vivarais*, 1979, pp. 191-224 ; G. Lewis, *The Second Vendée : the Continuity of Counter-Revolution in the Department of the Gard, 1789-1815,* Oxford, 1978 et « La Terreur blanche et l'application de la loi Decazes dans le département du Gard (1815-1817) », *Annales de la Révolution française*, 1964, n° 176 ; B. Fitzpatrick, *Catholic Royalism in the department of the Gard (1814-1852)*, Cambridge, 1983 ; *Midi Blanc, Midi Rouge*, actes du colloque d'Avignon , 1986, *Provence Historique*, 1987, n° spécial ; *Religion, Révolution, Contre-Révolution dans le Midi 1789-1799,* actes du colloque international de Nîmes, janvier 1989, Nîmes, 1990.

49 J.-F. Lalanne, *Un canton des garrigues de 1789 à 1799*, Montpellier, 1989 ; E. Pélaquier, *De la maison du père à la maison commune, Saint-Victor-de-la-Coste (1661-1799)*, U. P. Valéry, Montpellier, 1996, vol. 1 p. 487, vol.2, pp. 394-395.

50 M.-J. Blanc, « L'économie dans le département de l'Hérault pendant la Révolution (1789-1799) » et « L'industrie dans le département de l'Hérault pendant la Révolution », *Bulletin du Comité régional d'histoire de la Révolution française (Languedoc-Roussillon)*, juin 1994, n° 15, pp. 4-43 ; M. Péronnet (dir.), *Chaptal en son temps*, Toulouse, Privat, 1988 ; N. Alsace, *L'Effort de guerre dans l'Hérault durant la Révolution,* thèse en cours (dir. M. Péronnet).

51 A.-M. Duport, « La levée en masse du Gard », *Histoire et Défense*, 1993, n° 27, pp. 31-44 ; J. Sagnes (dir.), *L'Espagne et la France à l'époque de la Révolution française*, CREPF, Perpignan, 1992.

fanatiques des hautes terres, les bandits de grands chemins, et surveiller les côtes[52], les Anglais menaçant à nouveau Sète en 1808. Passé l'enthousiasme civique des premiers volontaires, s'installe la lassitude puis, avec la permanence de la guerre, l'éloignement des armées et les difficultés économiques, le poids de la conscription s'alourdit et provoque une puissante lame de fond d'insoumission et de désertion que la répression n'entame pas[53]. Alors que le refus est plus marqué dans la France du Sud et s'accroît après 1808 et plus encore après 1811[54], force est de constater que l'État centralisateur se trouve confronté à de *véritables maquis, avec leurs repaires, leurs filières et leurs groupes armés* tandis que la *population de certaines contrées montagnardes contrôle totalement son territoire et en interdit les armes à la main, l'accès à tous les gendarmes envoyés rafler les réfractaires*[55].

La reconquête des coalisés en est facilitée, comme en témoigne l'entrée de Wellington à Toulouse après le repli du Languedocien Soult (1814) et le duc d'Angoulême s'établit un temps à Nîmes, lieutenant général pour le roi des armées de l'Ouest et du Midi, du moins jusqu'au retour de Napoléon qui oblige le duc à s'embarquer à Sète pour l'Espagne (avril 1815). Mais, dès l'été 1815, le rétablissement de la monarchie met fin aux évolutions des troupes bonapartistes, alliées et royalistes participant à une véritable guerre civile. La *République du Midi* du général Lafitte n'a pas le temps de vivre, alors que le duc d'Angoulême, qui installe à Toulouse un véritable gouvernement *ultra*, est lui-même très vite rappelé à l'ordre par Paris. La Terreur blanche sévit alors contre républicains, bonapartistes et protestants (Pignan, Montagnac), les massacres prenant dans le Gard de telles proportions que les troupes autrichiennes doivent lutter contre les bandes royalistes[56]. De Toulouse au Rhône la guerre civile, plus virulente que dans le reste de la France, fixe pour longtemps les oppositions politico-religieuses des Midis languedociens.

Après les conflagrations du début du XIXe siècle, le Languedoc se retrouve géopolitiquement en marge des grands enjeux et des grands conflits européens : au-delà de l'expédition de 1823, l'Espagne assoupie ne s'agite que de ses convulsions internes et les Italie, sous surveillance autrichienne, ne présentent aucun risque de pression directe sur la province. Quant à l'occupation de l'Algérie et au réveil méditerranéen, ils concernent essentiellement Toulon,

---

52 M. Naudin, « La défense du littoral sous la Première République », *Bulletin du Comité régional d'histoire de la Révolution française (Languedoc-Roussillon)*, janvier 1995, n° 16, pp. 4-18.

53 F. Rousseau, *La Désobéissance militaire au XIXe siècle. Déserteurs et insoumis héraultais*, U. P. Valéry, Montpellier, 1985 et « Conscription militaire : l'échec de la Révolution française », *Bulletin du Comité régional d'histoire de la Révolution française (Languedoc-Roussillon)*, décembre 1991, n°10, pp. 8-17 ; E. Romestan, *La Conscription dans l'Hérault sous l'Empire,* mémoire de maîtrise, dir. A. Martel, U. P. Valéry, Montpellier, 1975 ; P.M. Jones, *Politics and rural Society : the Southern Massif Central (1750-1880)*, Cambridge, 1986 ; A. Forrest, *Déserteurs et Insoumis sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Perrin 1988.

54 J.-P. Bertaud et D. Reichel (dir.), *Atlas de la Révolution française,* t. 3, *L'armée et la guerre*, Paris, EHESS, p. 20.

55 F. Rousseau, art. cit., pp. 16-17.

56 De Vic et Vaissete, *op. cit.*, livre XLVII, chap. XIV.

Marseille et la Provence, alors que la sécurité des rivages et des confins languedociens n'est plus un problème majeur. En revanche se pose, sur fond de division politique, la question de l'intégration à l'État-Nation et la participation à sa défense sur les frontières du Nord et du Nord-Est, la contestation du gouvernement parisien pouvant dégénérer en rejet de l'État. Le coup d'État du 2 décembre 1851 provoque de véritables insurrections à Bédarieux, Lodève et dans le Biterrois où les affrontements avec l'armée prennent l'allure de lutte des classes, alors que la Vaunage protestante comme le Vivarais royaliste retrouvent leurs réflexes protestataires[57]. Si la tragédie de 1870 n'a que des échos indirects dans le Midi[58], le mouvement social de 1871 à Carmaux, Alès, Privas, Aubenas, et plus encore à Narbonne[59], manifeste diversement les réactions hostiles à une République *bourgeoise* et centralisatrice. La crise viticole de 1907, qui suit les grèves de Carmaux, entretient l'idée d'un Languedoc instable et frondeur : barrages, combats de rue, mutineries du 100e, du 12e et du 17e de ligne, c'est l'embrasement du bas Languedoc, mais qui contraste avec la léthargie du Toulousain[60]. Malgré quelques volontés et résurgences mythiques régionales entretenues par un certain courant royaliste et par d'autres issus de l'extrême gauche révolutionnaire, le Midi ne fait pas sécession. Bien qu'à la veille de la Grande Guerre le débat sur la loi de trois ans prenne parfois des allures virulentes, le pacifisme minoritaire, voire l'antimilitarisme, particulièrement anarcho-syndicaliste, cèdent la place à l'*Union Sacrée*, et le patriotisme modéré et défensif porte en *germe l'abnégation des années 1914-1918*[61].

Province de repli des populations septentrionales, le Languedoc bénéficie alors des besoins de la guerre et de l'implantation des industries de guerre qui se délocalisent à l'abri des offensives[62]. Mais le Languedocien devient aussi soldat, sans montrer plus qu'ailleurs son refus du service militaire et paie sévèrement l'impôt du sang dont témoignent les monuments aux morts de ses villages[63]. Les particularismes ayant largement cédé au fond du creuset national, la province, exsangue, suit le destin général dans l'atonie et les crises qui

---

57 R. Huard, *La Préhistoire des partis. Le parti républicain dans le Gard de 1848 à 1881*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980 ; *Droite et gauche en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*, colloque du Centre d'histoire contemporaine, Montpellier, 1975.

58 J. Gaspin, *Les Mobilisés de l'Ardèche (1870-1871)*, Privas, FOL, 1996 ; L. Llopez, « La Garde mobile de l'Hérault : défendre le territoire national de Paris à l'Algérie », *Histoire et Défense*, 1996, n° 33, pp. 31-61.

59 M. César, *La Commune de Narbonne (mars 1871)*, Perpignan, PUP, 1996.

60 Y. et J. Maurin, « L'insurrection du Midi (1907) », *L'Histoire*, février 1980, n° 20 ; J. Sagnes, *Le Mouvement ouvrier en Languedoc (1890-1920)*, Toulouse, Privat, 1980.

61 R. Andréani, *Armée et nation en Languedoc méditerranéen (1905-1914)*, thèse de 3e cycle, U.P. Valéry, Montpellier, 1974, p. 394.

62 G. Cholvy (dir.), *Histoire du Languedoc de 1900 à nos jours*, Toulouse, Privat, 1980, p. 98-103 ; Y. Maurin, « La viticulture languedocienne pendant la Première Guerre mondiale », *L'Économie de guerre du XVIe siècle à nos jours*, Montpellier, CHMEDN, 1989, pp. 145-156.

63 J. Maurin, *Armée-Guerre-Société : Soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Sorbonne, 1982 ; O. Abbal, *Morts pour la France (1914-1918), mémoire collective et mémoire monumentale dans l'Hérault*, Conférence du CHM., Montpellier, mai 1986.

conduisent à la défaite de 1940. Pourtant, une nouvelle fois, sa singularité se manifeste dans les épreuves de la guerre et de l'occupation[64], l'originalité de la configuration géographique, mais aussi historique et sociopolitique conduisant non seulement des *camisards* aux *maquisards*, mais aussi aux luttes intestines et aux rivalités qui se manifestent dans la course au pouvoir dès les prémices de la Libération.

C'est cette histoire militaire très contemporaine, à la bibliographie fleuve et aux témoignages vivants nombreux et contradictoires, que les spécialistes traiteront *in fine* dans le cadre de ce projet consacré au fait militaire et à sa présence dans la vie d'une province dont les caractères socioculturels propres et l'éloignement géographique des centres du pouvoir national, ne doivent pas faire perdre de vue sa participation aux heurs et malheurs d'une plus large communauté qui l'a peu ou prou intégrée au fil des siècles et des drames.

64 Voir bibliographie de *L'Histoire du Languedoc*, *op. cit.*, 1980, p. 408 ; « Le Languedoc-Roussillon pendant la Deuxième Guerre mondiale », *Revue d'Histoire de la 2e Guerre mondiale*, 1978, n° 112 ; G. Bouladou, *Les Maquis du Massif Central méridional (1943-1944)*, Lille, 1974 ; J. Bailly, *Aspects de la Libération dans le Languedoc méditerranéen (1944-1945)*, U.P. Valéry, Montpellier, 1991 et *La Libération confisquée, Le Languedoc, 1944-1945*, Albin Michel, 1993 ; *Les Forces Françaises de l'Intérieur du Languedoc-Roussillon-R3 dans l'armée de la Libération*, actes du colloque de Montpellier, 1996, Arcueil, PREAL, 1997 ; J. Alric, *L'Organisation de la Résistance de l'Armée en Languedoc-Roussillon*, CHMEDN, Montpellier, 1996 ; *La Libération dans le Midi de la France*, actes du colloque de Toulouse, 1985, Toulouse Le Mirail, 1986 ; *Lendemains de libération dans le Midi*, actes du colloque de Montpellier, U.P. Valéry, Montpellier, 1997.

FORCES ARMÉES ET MAINTIEN DE L'ORDRE AU CANADA (1790-1990)

Colonel (ER) Jean PARISEAU
Docteur en histoire, Montpellier III,
historien en chef honoraire de l'Armée canadienne.

Le rôle premier des forces armées consiste à maintenir la paix contre des ennemis externes et à protéger la souveraineté de l'État. Propos de notre analyse, leur rôle second consiste à aider les autorités civiles.

Il s'agit en fait d'un aspect particulier des relations civilo-militaires, longtemps négligé comme sujet de recherche par les historiens militaires *officiels*, de même que par les autres historiens, spécialement ceux qui s'adonnent à l'histoire de la violence ou à celle des travailleurs.

Grâce à l'excellente direction dont nous avons bénéficié de la part du professeur André Martel, nous avons pu étudier ce phénomène institutionnel en profondeur[1]. Nous lui en conservons un souvenir indéfectible.

NOTIONS GÉNÉRALES

Au Canada, le maintien de l'ordre repose sur les autorités civiles, c'est-à-dire le gouvernement colonial, puis, à partir de 1867, lors de la Confédération, les gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux, dûment élus. La responsabilité fut assumée au jour le jour par des forces policières organisées à chacun de ces niveaux. Lorsque les policiers sont débordés et incapables d'assurer le maintien de l'ordre, des représentants provinciaux prédéterminés par la loi sont autorisés à faire appel aux forces armées dans le but d'éviter l'anarchie[2].

L'importance de cette recherche découle du mythe entretenu à l'effet que si l'on évite de parler de la violence soulevée lors de grèves ou par des foules en émeute, et de contre-violence de la part des policiers et/ou des militaires qui les affrontent, le public finira par croire que la violence n'existe pas. Or nous savons tous que celle-ci est présente dans tous les pays du monde, à divers degrés, même dans ceux qui se proclament les plus démocratiques.

Il est de la plus haute importance d'assurer la liberté personnelle des citoyens dans le cadre d'une société ordonnée, car sans un minimum d'ordre les libertés s'envolent. Mais il est aussi important, tout en évitant de créer ou

---

1 Jean Pariseau, *Forces armées et maintien de l'ordre au Canada, 1867-1967 : un siècle d'aide au pouvoir civil*, Thèse de 3e cycle, 5 tomes, Université Paul Valéry, Montpellier, 1981.

2 Canada, Statuts révisés, 1970, *Code criminel*, chap. C-34, Partie I, art. 32 et 33 (Répression des émeutes) et Partie II, art. 64 à 70 (Attroupement et émeutes) ; Loi sur la Défense nationale, Partie XI, 1978. Toutes les lois antérieures à celles-ci, concernant le sujet étudié, ont été mentionnées dans notre thèse, *op. cit.*

d'entretenir un État policier, d'assurer que les forces policières veillent au respect de la loi et de l'ordre.

Si la police fait défaut ou est débordée dans sa tâche du maintien de l'ordre, l'État doit avoir des mécanismes juridiques afin de ne pas sombrer sous l'empire des anarchistes. Or le mécanisme le plus souvent adopté dans les États modernes, dont le Canada, consiste à faire appel aux forces armées, déjà équipées et entraînées, en vue d'affronter des émeutiers, si le cas se présente. Les troupes ne remplacent pas la police mais y suppléent. Voilà pourquoi l'on parle *d'aide au pouvoir civil.*

Si l'État assume ces responsabilités, il a aussi le devoir d'assurer que les lois soient justes et équitables pour tous, et que les forces policières et militaires soient entraînées à maintenir l'ordre tout autant qu'à maintenir la paix.

HISTORIQUE

Nous tenterons d'établir, dans cette esquisse, la légitimité du phénomène de l'aide militaire au pouvoir civil et de l'assistance aux pénitenciers[3], deux politiques adoptées par le gouvernement canadien lors de la Confédération. Mais auparavant, il importe de rappeler brièvement les débuts du premier de ces phénomènes en France et en Angleterre, nos deux pays d'origine.

Bien que négligée jusqu'au début du siècle présent, l'étude des soulèvements populaires en France prit de la vigueur à partir de 1963, à la suite de la traduction de la thèse de B. Porchnev, un historien soviétique[4]. Son étude donna lieu, par la suite, à *un ensemble de travaux d'excellente qualité, en général*[5], que nous ne saurions reprendre ici. Qu'il suffise de rappeler que des perturbations de tous genres eurent lieu sous l'Ancien Régime, et que celles-ci étaient surtout de forme défensive et réactionnaire : émeutes contre de nouvelles taxes ou manières de taxer, ou contre les autorités qui ne faisaient rien ou trop peu pour soulager la population lors des famines sporadiques[6].

Au Canada, sous le Régime français (1604-1760) on dénote à peine une douzaine de perturbations au cours desquelles les militaires sont intervenus en l'absence de corps policiers. Les raisons invoquées pour justifier ces *soulèvements*, comme on les appelait alors, sont des raisons politiques, les prix exorbitants sur le sel et la nourriture, le refus de travailler en corvée, une mutinerie, deux grèves et, lors de la guerre de Sept Ans, le refus de manger de la viande de cheval[7].

---

3 Canada, Acte concernant les Pénitenciers (...), 1868 ; Arrêté en Conseil CP 1941, 22 août 1934 et CP 2304, 1er juin 1948.

4 B. Porchnev, *Les Soulèvements populaires en France de 1623 à 1648*, Paris, SEVPEN, 1963, relevé dans Louis Lavalée, « Les soulèvements populaires en France dans la première moitié du dix-septième siècle : état de la question » in *Histoire sociale / Social History*, Ottawa, PUO, Vol. X, n° 20, nov. 1977, pp. 427-432.

5 *Ibid.* ; l'auteur mentionne les noms de Mousnier, Mandrou, Lebrun, Caillard, Le Roy Ladurie et Pillorget qui ont publié divers articles dans des revues savantes.

6 Terance Crowley, « Thunder Gusts : Popular Disturbances in Early French Canada », in *Historical Papers / Communications historiques*, Toronto, CHA/SHC, (Actes du colloque de Saskatoon), 1979, pp. 11-32.

7 *Ibid.*

En Grande-Bretagne, au cours du XIXe siècle, l'emploi exagéré des forces armées dans le but de mater des émeutes porta le gouvernement anglais à créer des forces policières, en 1829, afin de prévenir les désordres plutôt que de les réprimer après coup. La législation précisa à cet effet que l'armée ne devait intervenir que lorsque les policiers étaient en nombre insuffisant ou débordés.

Une rétrospective sur le Régime britannique au Canada démontre que notre pays, tel la Grande-Bretagne, n'était pas le *peaceable kingdom* comme l'ont prétendu de nombreux historiens loyalistes anglophones. Lors de nos recherches antérieures[8] nous avions établi une liste de 250 interventions militaires en Grande-Bretagne, entre 1766 et 1867 – le siècle qui a précédé la Confédération canadienne – visant à réprimer des émeutes et des perturbations. Il s'agissait d'émeutes de la faim, anti-gouvernementales ou anti-réformes, et religieuses, protestations contre l'éviction des petits fermiers, mutineries de miliciens, grèves de mineurs et de tisserands, et émeutes lors d'élections.

Au Canada, de 1796 à 1867, plus de cent interventions armées eurent lieu, la majorité par des soldats britanniques qui occupaient le pays, mais aussi quelques-unes par des miliciens provinciaux. Nous avons relevé, dans une liste établie[9], des émeutes anti-conscription, lors d'élections, raciales, suscitées par les Orangistes, religieuses et linguistiques, des grèves et perturbations diverses y compris lors de grands feux, ainsi que de nombreuses émeutes pour causes diverses.

Les militaires, appelés en service par des juges, étaient alors formés en rangées et commandés d'ouvrir le feu contre les émeutiers lorsque les juges décidaient que c'était le seul moyen de ramener l'ordre. Quoique pas toujours justifiées, ces interventions étaient légales parce qu'elles étaient effectuées conformément aux lois en vigueur dans les colonies britanniques qui formeraient le Canada actuel.

Ces lois servirent de point de départ, en 1867, lorsqu'elles furent incorporées dans les Statuts du Canada[10]. Parallèlement, des règlements furent émis à l'endroit des militaires afin que tous soient informés de façon précise au sujet de leurs responsabilités particulières, tel que cela avait été fait auparavant dans l'armée britannique[11].

---

8 Jean Pariseau, *op. cit.*, pp. 11-12.

9 *Ibid.*, pp. 17-18.

10 Canada, Loi de la Milice, 1868, art. 27 (Aide au pouvoir civil). Il est évident que cette expression non française fut le résultat d'une traduction de l'anglais, mais que nous ne saurions désavouer puisqu'il s'agit d'un terme inscrit en jurisprudence canadienne.

11 Canada, Règlements et Ordres pour la Milice canadienne, 1870, art. 191 à 200 (Service en aide au pouvoir civil). Tels la loi *op. cit.*, ces règlements furent peaufinés et modifiés une douzaine de fois au cours du premier siècle de la Confédération. Il en a résulté que les responsabilités des autorités civiles et militaires ont peu à peu été clairement délimitées.

ASPECTS JURIDIQUES

Avant d'étudier plus en détail les interventions militaires en faveur du maintien de l'ordre, il importe d'en clarifier certains aspects juridiques[12].

Maintenir l'ordre comporte, en ordre croissant d'importance juridique, l'obligation, pour les édiles, de disperser toute assemblée illégale et de réprimer, en usant de la force s'il le faut, toute émeute et toute insurrection.

Une assemblée illégale est le rassemblement d'au moins douze personnes dans le but de perturber la paix (un rassemblement pour des buts pacifiques n'est pas illégal). Lorsqu'une assemblée de ce type a recours à la violence, une des deux choses s'ensuit, du moins sur le plan juridique : il s'agit d'une émeute si l'objet de la violence est de nature privée, et d'une insurrection si son objet est de nature publique.

Le problème fondamental soulevé par l'usage de la force pour contrer de tels actes violents réside dans le degré de force employé. La règle suivante doit être appliquée : il faut recourir à un minimum de force absolument essentiel afin de faire cesser toute résistance ou pour disperser les émeutiers. Dès que la résistance cesse on doit considérer les citoyens comme étant paisibles. Ce n'est qu'en dernier ressort que le commandant militaire doit faire usage des armes, et toujours sous le contrôle d'un magistrat qui représente l'autorité civile.

D'ordinaire, le commandant militaire et le magistrat agissent en équipe, le premier se conformant au second en matière de jurisprudence, et celui-ci reconnaissant les compétences de celui-là en technique militaire. Si le commandant se refuse à obéir à la requête du juge, ou en l'absence de ce dernier, à prendre les mesures qui s'imposent lorsqu'il est témoin d'actes illégaux ou de violence, il devra répondre de ses actes en cour civile.

Les lois et règlements afférents aux interventions militaires ont évolué au cours des années. Bornons-nous à rappeler qu'en 1924 la responsabilité de réquisitionner la troupe fut retirée aux magistrats municipaux et remise aux solliciteurs généraux des provinces. Cette modification visait à enrayer toute *partisannerie* locale, mais aussi à remédier à l'absence d'un mécanisme qui aurait forcé les municipalités à rembourser le coût des services des militaires ainsi appelés.

Depuis 1968, à la suite de l'unification des forces armées, les réquisitions de troupes sont acheminées directement au chef de l'État-Major de la défense (CEMD) plutôt qu'aux autorités militaires locales ou régionales. En vertu de la loi, le CEMD ne peut refuser de répondre à une telle réquisition, quoiqu'il reste libre de déterminer le nombre et la nature des troupes ainsi que le type d'armes et d'équipement, tout en respectant le principe de l'emploi minimal de la force.

---

12 Il s'agit, en gros, d'informations tirées de notre thèse, *op. cit.* ; notre article « Le maintien de l'ordre au Canada : une perspective historique », Notes de recherches N° 8, CMR de Saint-Jean, 1994 ; notre présentation au Collège de la Défense de l'OTAN à Rome, « Les relations civilo-militaires : interventions militaires au Canada, 1867-1995 », 24 mai 1995 ; notre présentation « L'aide militaire au pouvoir civil au Canada, 1968-1995 », colloque de la Société historique du Canada, Montréal, UQAM, 27 août 1995.

D'autres clarifications s'imposent, surtout à cause de la terminologie incorrecte employée par des journalistes et souvent répétée par les reporters modernes, ce qui sème la confusion chez des chercheurs de bonne foi qui ignorent les lois et règlements en cause.

L'expression loi martiale, en ces cas, est fautive, puisqu'il s'agirait de la suspension de toute loi, ce qui peut devenir nécessaire lorsque le pouvoir civil est aboli ou cesse d'être légitime. On installe alors un gouvernement militaire jusqu'au moment où un gouvernement civil légitime reprend les rênes du pouvoir. De fait, la loi martiale fut imposée deux fois : en 1775, lors de l'invasion du Canada par les troupes *américaines* ; à nouveau pendant les insurrections de 1837-1838 ; et brièvement à Québec, en 1918, lors des émeutes anti-conscription.

Les militaires sont aussi très souvent réquisitionnés pour effectuer des interventions humanitaires, plutôt que militaires, à la demande des ministères ou agences des gouvernements, fédéral, provinciaux et municipaux, lors de cataclysmes ou désastres tels inondations, avalanches, feux de forêt, accidents ferroviaires, coups de grisou, écrasements d'avions, etc. Il s'agit tout simplement de prestations de service aux organismes hors du ministère de la Défense[13].

On a parfois mentionné le recours aux mesures de guerre. Or, au Canada, le gouvernement civil eut recours à ces mesures pendant les deux guerres mondiales et la Crise d'octobre (1970). Dans la plupart des cas d'interventions armées, il s'agissait de mettre fin à des grèves qui affectaient (ou pouvaient affecter) la production de guerre, ou à des perturbations qui auraient pu menacer la sécurité d'un emplacement militaire. Il y eut six interventions de ce genre en 1915-1918 et une dizaine en 1941-1945. En 1970, en l'absence d'une loi plus générale et moins restrictive, le Premier ministre Trudeau invoqua la loi des mesures de guerre en citant pour cause une *insurrection appréhendée*. Vivement critiquée, cette loi fut remplacée en 1988 par une loi des mesures d'urgence[14], sujette à la Charte canadienne des droits et libertés, à la Déclaration canadienne des droits, et devant tenir compte du pacte international relatif aux droits civils et politiques, même dans des situations de crise nationale.

Distincte de la loi de la défense nationale (Partie XI) qui a trait à l'aide au pouvoir civil, celle-ci stipule quatre genres d'urgences pour lesquelles le gouvernement fédéral peut réquisitionner les forces armées : le bien-être public ; l'ordre public (menaces à la sécurité publique) ; en cas de nécessité internationale ; et en cas de guerre.

Enfin, au cours des années, les militaires ont été réquisitionnés une vingtaine de fois afin d'assurer ou de ramener l'ordre dans des pénitenciers, ce qui tombe sous la direction du solliciteur général du Canada. L'expression *assistance aux pénitenciers*, en usage depuis 1868, fut modifiée en 1975 à celle

---

13 Prestations de services aux organismes hors du MDN, Canada, N° B-GS-055-000/AG-001, 5 mai 1982. Ces services furent longtemps identifiés comme l'assistance aux autorités civiles, ce qui était tout naturellement confondu avec l'aide au pouvoir civil.

14 Canada, Loi des mesures d'urgence, 21 juillet 1988.

d'aide au service correctionnel du Canada[15]. À notre première liste d'interventions de ce genre, entre 1868 et 1966, nous avons ajouté huit autres cas, de 1970 à 1981, les deux derniers à cause de grèves de la part des gardiens qui sont, en fait, des fonctionnaires fédéraux[16].

RÉGIME FÉDÉRAL

Quelque 150 cas d'aide au pouvoir civil ont été effectués au Canada, entre 1867 et 1990, dont cinq depuis 1967[17]. Il nous est impossible, dans cette esquisse, d'étudier chaque cas en détail. Qu'on nous permette, cependant, de les récapituler selon les trois genres principaux : désordres publics, conflits de travail et crises nationales.

Désordres publics (total : 77 interventions)	
• Violence pendant les élections (13 cas)	1867-1883
• Querelles religieuses et linguistiques (10 cas)	1875-1917
• Manifestations, chômeurs et communistes (9 cas)	1912-1933
• Perturbations et émeutes entre civils et militaires (8 cas)	1893-1945
• Autres désordres publics (37 cas)	1870-1945
Conflits de travail (total : 69 interventions)	
• Secteur primaire	
- industrie minière (13 cas)	1876-1931
- industrie du bois (2 cas)	1891-1906
- industrie de la pêche (1 cas)	1900
• Secteur secondaire	
- industrie de la construction (25 cas)	1867-1945
- industrie du textile (3 cas)	1900-1919
- industrie, préparation de la viande (2 cas)	1919-1933
• Secteur tertiaire	
- services portuaires (débardeurs) (5 cas)	1869-1903
- services ferroviaires (terrassiers et employés) (6 cas)	1876-1912
- services de transport municipal (tramways) (7 cas)	1899-1944
- services policiers et pompiers (5 cas)	1918-1969
Crises nationales (total : 4 interventions)	
• Crise de la conscription, ville de Québec	1918
• Grève générale de Winnipeg	1919
• Crise d'octobre, région de Montréal-Ottawa	1970
• Crise d'Oka, région de Montréal	1990

15 Voir le décret du Conseil privé 1975-1931, et le texte « Aide apportée par les Forces armées canadiennes » in *Manuel des procédures d'urgence*, Service correctionnel, 1975.

16 Voir thèse et présentation à la SHC, *op. cit.*

17 *Ibid.*

CONCLUSION

Nous n'avons pas tenu compte, dans cette esquisse, de cinq interventions par des corps expéditionnaires dont la mission débordait notre cadre. Il s'agit de :

- l'expédition à la Rivière-Rouge, 1870 ;
- l'expédition au Manitoba, 1971-1977 ;
- l'expédition au fort Qu'Appelle, 1874 ;
- la campagne du Nord-Ouest, 1885 ;
- l'expédition au Yukon, 1898-1900.

Nous avons aussi rédigé une liste de plus de 80 cas de violence entre 1867 et 1967 où les autorités civiles n'ont pas fait appel aux militaires[18]. Citons, entre autres, 22 cas de violence de la part des Orangistes ; une série de rixes perpétrées par la famille Donnelly, dans le Sud de l'Ontario ; des émeutes contre les Japonais venus s'installer en Colombie-Britannique, au tournant du siècle, suivies par des démonstrations contre les Allemands au début de la Première Guerre mondiale ; des manifestations anti-conscription ainsi que des bagarres entre des soldats et des civils lors des deux guerres ; une campagne de désobéissance civile et de violence de la part des Doukobors, en Colombie-Britannique, de 1924 à 1968 ; des perturbations de la part des chômeurs et des sans-emploi, ainsi que des communistes, pendant la crise économique ; enfin plusieurs grèves, dont celle d'Asbestos est la plus notoire, entre 1946 et 1962.

Dans certains cas, les gouvernements à divers niveaux refusaient de s'immiscer publiquement dans des querelles religieuses, raciales, politiques ou industrielles ; dans d'autres, les autorités civiles et militaires fermaient les yeux lors de démonstrations anti-conscription.

Avant même la crise d'Oka de nombreux cas de violence larvée avaient éclaté chez diverses tribus autochtones désenchantées du système fédéral qui les écartait du pouvoir. Le ministère des Affaires indiennes, aidé par des agents de la Gendarmerie royale du Canada, a tenté de régler la plupart de ces cas en douceur, sans intervention militaire, préférant la conciliation et des subsides à des affrontements.

Si l'on exclut les quatre crises nationales qui auraient dû servir d'indice d'un malaise très sérieux au sein de la population impliquée, il faut noter que 51 % des interventions ont eu lieu lors de désordres publics de tous genres, et 46 % lors de conflits de travail. Nous savons, d'autre part, que les policiers furent absents dans 24 cas, et avons estimé qu'ils étaient trop peu nombreux ou incompétents dans une cinquantaine d'autres, et ont même abusé de leurs pouvoirs dans six cas précis. De fait, l'efficacité des policiers s'est beaucoup améliorée à partir des années 1930, au fur et à mesure que les corps policiers provinciaux s'amalgamaient à la Gendarmerie royale qui assumait dorénavant non seulement les services au gouvernement fédéral, mais aussi ceux des provinces impliquées, ainsi que dans de nombreuses municipalités.

À partir de 1900, lorsque William Lyon Mackenzie King (le futur Premier ministre du Canada) fut nommé sous-ministre du Travail au

---

18 Jean Pariseau, *op. cit.*, annexe A.

gouvernement Laurier, de nombreux conflits de travail furent réglés par la conciliation plutôt que par l'emploi de la force.

Un événement particulier servit à réduire le risque de violence lors de conflits de travail, lorsque le gouvernement fédéral décréta, en 1934, que le temps était venu de cesser de faire appel aux militaires à titre de briseurs de grèves - une pratique anachronique. Depuis ce temps, sauf lors d'interventions effectuées en vertu des mesures de guerre (1941-1945) et trois grèves ou menaces de grève de la part des policiers de Montréal, on ne compte qu'une seule intervention militaire lors de conflits de travail[19].

En 1992, un malheureux incident survenu en Somalie servit de prétexte au démembrement du régiment aéroporté canadien, lequel avait servi au maintien de la paix dans ce lointain pays[20]. Pourtant, depuis la guerre de Corée, les militaires canadiens ont toujours été reconnus, à l'étranger, pour leur esprit pacifique, leur tolérance, leur fraternité et leur ouverture d'esprit et de cœur. Peut-on espérer que ces qualités soient pratiquées par tous les citoyens canadiens afin que disparaisse la violence sous toutes ses formes, dans notre merveilleux pays.

Comme l'a si bien chanté notre poète Raymond Lévesque : *Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misère....*

---

19 Ces conclusions, extraites en grande partie de notre thèse, ont été mises à jour dans notre présentation à la SHC, *op. cit.*

20 L'entraînement reçu par les forces armées canadiennes en matière de maintien de l'ordre a été très utile lors des missions pour le maintien de la paix.

LE IIe REICH EST-IL RESTÉ FIDÈLE À CLAUSEWITZ ?

Pierre BARRAL
Professeur émérite, Université Paul Valéry, Montpellier III

L'organisation de la Défense a beaucoup retenu l'attention de l'ami que nous honorons. La relation entre le pouvoir civil et le commandement militaire en constitue la clef de voûte. Elle se trouve au cœur de la pensée de Clausewitz, maître révéré dans sa nation d'origine. Comment cependant les dirigeants allemands ont-ils appliqué sa doctrine dans la pratique ? La force armée s'est-elle montrée, sans dévier, l'instrument qui imposait la volonté du pouvoir ? L'épée a-t-elle toujours obéi exactement au sceptre ?

LA FORMULE DE CLAUSEWITZ

L'œuvre de l'auteur prussien a été longuement mûrie, on le sait. Sa veuve a publié en 1831, au lendemain de sa mort, sous le titre synthétique *Vom Kriege*, l'épais manuscrit qu'il méditait depuis trente ans et dont il venait d'achever la rédaction. Cette somme de la stratégie et de la tactique, qui pousse l'étude des règles dans un détail minutieux, est en même temps fermement ordonnée par une réflexion globale, qui relève de la démarche philosophique la plus élaborée. On a souligné que Karl von Clausewitz, né en 1780, écrit peu après Emmanuel Kant, décédé en 1804 : s'il ne l'a jamais rencontré, ni peut-être même lu, il a entendu un de ses disciples et partagé son projet de discerner le sens des comportements humains, en tentant, lui, pour sa part, une sorte de *Critique de la raison guerrière*.

Une formule fameuse en condense la conception centrale : *La guerre n'est rien d'autre que la poursuite de la politique d'État par d'autres moyens*, proclame-t-il dans une note préliminaire de 1827. *La politique* étant définie ensuite dans son contenu le plus noble : non *l'acception conventionnelle de ruse, cauteleuse, circonspecte, voire déloyale, opposée à la violence* mais *l'intelligence de l'État personnifiée*. Le premier chapitre reprend le thème : *L'intention politique est la fin, tandis que la guerre est le moyen et l'on ne peut concevoir le moyen indépendamment de la fin*. Puis, dans une variante plus complexe et plus subtile, la guerre est saisie comme une *étrange trinité, composée de la violence originelle de son élément, qu'il faut considérer comme une* pulsion aveugle, *du jeu de la probabilité et du hasard qui en font une* libre activité de l'âme, *et de la nature subordonnée d'un instrument politique, par quoi elle ressort au* pur entendement.

Le huitième chapitre répète : *La guerre n'est qu'une continuation de la politique avec l'intervention d'autres moyens*. On ne doit donc jamais séparer l'une de l'autre : *Si cela se produit quelque part dans la réflexion, tous les fils de la relation sont assurément rompus et il en résulte quelque chose sans signification et sans finalité*. En pratique, *à partir de cette conception, il faut*

tenir pour illégitime et même nuisible la distinction selon laquelle un grand événement militaire ou le plan d'un tel événement devrait permettre un jugement purement militaire ; *en vérité consulter les militaires au sujet des plans de guerre, afin qu'ils portent sur eux* un jugement purement militaire, *comme les Cabinets le font, est une procédure absurde* ; *plus absurde encore* l'idée que *les moyens de guerre disponibles devraient être confiés au chef de guerre, afin qu'en fonction de ces moyens il établisse un projet purement militaire de guerre ou de campagne.*

La Formule, concède Raymond Aron dans son vigoureux commentaire, *Penser la guerre* (1976), a été *usée par des citations innombrables et des interprétations contradictoires.* On ne saurait pour autant minimiser sa force. Pour son auteur, c'est *une sorte d'évidence : Entre 1804 et 1807, Clausewitz a pris pleine conscience que les fins* de *la guerre devaient dominer les fins* dans *la guerre.* Il ne reprend nullement un lieu commun banal, une idée qui traîne partout. *Il se donne par la pensée le fait de la guerre et, à la différence de la plupart des écrivains militaires, il se refuse à en reconnaître l'autonomie.*

Cet officier de carrière a lui-même vécu avec indépendance, dans sa vie hachée de péripéties et de retournements, la liaison étroite de la guerre et de la politique. Fils de général, il est entré au service dans une armée totalement dévouée au pouvoir monarchique et exaltée par la gloire acquise sous le commandement de Frédéric II. Il y allait de soi que les troupes obéissaient sans murmure à leurs chefs, et ceux-ci de même au roi. Puis brutalement est survenu le 14 octobre 1806 le désastre d'Iéna-Auerstaedt : malgré son courage, le jeune capitaine a été fait prisonnier, avec le prince Auguste, dont il était l'aide de camp. À son retour à Berlin, il a collaboré à l'œuvre de régénération que conduisait Scharnhorst : *Aucun État*, écrira-t-il, *ne doit admettre que son destin, c'est-à-dire son existence même, dépende d'une seule bataille, aussi décisive puisse-t-elle être* (VI, 9). Aussi quand son souverain lui a semblé défaillant face au vainqueur, il a osé rompre, cent trente ans avant le général de Gaulle, et transférer temporairement sa loyauté au tsar de Russie qui poursuivait le combat. Tout en sortant de la discipline régulière, il a cru demeurer fidèle aux intérêts supérieurs de l'État prussien. Dissident sinon rebelle, il a donné la priorité aux principes politiques sur les traditions militaires. S'il a été ultérieurement réintégré, le général von Clausewitz, jugé frondeur, s'est vu confiné dans des postes secondaires.

Travaillant après 1815 dans le climat de la paix retrouvée, il concentre sa réflexion sur les campagnes des deux grands chefs dont il admire le génie d'exception. *Le Vieux Fritz* n'est pas seulement un tacticien hors pair sur le terrain ; il oriente toutes ses opérations sur un objectif essentiel, la province de Silésie, qu'il conquiert d'un élan, puis conserve face aux contre-attaques de l'impératrice Marie-Thérèse. Tout le reste, manœuvres sur d'autres fronts et intrigues diplomatiques, ne vise qu'à couvrir et à assurer ce gain. D'autre part, Clausewitz ressent une fascination intérieure pour Napoléon, quoiqu'il l'appelle sèchement *Bonaparte*, lui déniant tout titre monarchique à ses yeux usurpé. Il étudie longuement sa stratégie, dont il dégage la puissance : ce Prussien indompté se fait un remarquable interprète de l'Empereur, comme le Suisse Jomini, qui a fait défection à la fin, après avoir servi sous le maréchal Ney.

Cependant, il voit en même temps comment la victoire a d'abord couronné le grand dessein d'expansion hérité de la Révolution, puis comment un appétit insatiable a engendré la défaite, en suscitant contre lui une coalition irrésistible qui a triomphé à Waterloo. Dans ces deux destins, les facteurs politiques ont en définitive dominé les facteurs militaires.

Par la suite, dans le II[e] Reich allemand proclamé en 1871, Clausewitz est vénéré comme un prophète qu'on invoque en toutes circonstances ; mais sa pensée est-elle réellement mise en application ? et quelles difficultés surgissent en fait ? Laissons-nous guider à ce sujet par l'enquête méthodique et courageuse du grand historien Gerhard Ritter, le contemporain et le partenaire outre-Rhin de notre maître Pierre Renouvin. Sous le choc de la catastrophe de 1945, ce savant patriote, ami du résistant Karl Goerdeler, s'est interrogé sur la genèse dans son pays du *militarisme*, c'est-à-dire *de la surévaluation et de la surestimation du Soldatentum, là où le côté belliqueux de la réalité politique est unilatéralement suraccentué et où les nécessités techniques (réelles ou prétendues) de la conduite de la guerre prennent la primauté sur les considérations d'une sage direction de l'État*. Ceci suppose *une nette représentation de ce qu'est à la vérité la relation normale de l'art politique et de la technique militaire.*

Le professeur de Fribourg-en-Brisgau justifie ainsi le titre de son épais ouvrage en quatre tomes, *Staatskunst und Kriegshandwerk* (Munich, Oldenbourg, 1954-1968) : *Technique militaire (ou métier militaire) non pas « art militaire », quoique naturellement conduire une guerre soit aussi précisément un art que gouverner un État, et assurément un art non inférieur (ce qui certes aussi est si fortement vivant dans la conscience de l'humanité que d'habitude on élève des monuments officiels bien plus aux soldats qu'aux politiques, pour célébrer leurs succès !). Cependant il importe vraiment à une organisation saine des affaires publiques que la fonction de l'élément guerrier reste une fonction subordonnée à la politique générale*. Ritter cite bien sûr Clausewitz, en ajoutant toutefois : *Ce qu'il exprimait ainsi n'était rien de nouveau, mais une maxime des gouvernements monarchiques et de leurs politiciens de Cabinet, reconnue alors depuis longtemps, transmise par beaucoup de générations : exercer la conduite de la guerre comme un simple outil, à employer de la façon la plus économe pour des buts pleinement définis et exactement délimités.*

Or une tension entre les autorités des deux domaines est naturelle. *Les graves conflits entre la pensée militaire et la pensée politique ne se réduisent jamais à des discussions de compétence.* Il y a plus profond : *La morale de la nation en guerre est tout autre que celle de la société en paix. Elle lui est amplement et exactement contraire.* À l'État, *il ne suffit pas de s'affirmer et de s'imposer dans le combat* ; il doit *œuvrer à une communauté authentique du peuple et des peuples.* En outre, la politique pratique *l'art du possible*, étant *toujours mandatée pour une sage médiation des conflits, pour un compromis entre les intérêts.* Or le régime hitlérien en a radicalement inversé le sens. L'historien, condamnant les crimes nazis, juge nécessaire *l'analyse de notre passé propre, prussien-allemand* : par quel glissement démoniaque a-t-il débouché sur le totalitarisme et sur l'impérialisme ? Avec lui, examinons deux jalons de l'évolution, qui ressortent comme des étapes déterminantes.

LA DIRECTION VICTORIEUSE SOUS GUILLAUME Ier

L'État national allemand est constitué entre 1864 et 1871 par une action soutenue du royaume de Prusse. Comment s'y est articulée la relation de la politique et de la stratégie ? En principe, la question ne se pose pas, car, selon la règle traditionnelle du Roi-Connétable, le souverain est à la fois l'autorité suprême au plan politique en tant que chef de l'État et l'autorité suprême au plan militaire en tant que chef de l'armée. En fait, les modalités ont bien changé depuis Frédéric II. Ses successeurs dans la dynastie des Hohenzollern sont des hommes attachés à remplir tout leur devoir, mais conscients de leur infériorité par rapport à leur illustre devancier. Cette modestie lucide les rend plus accessibles aux conseils des collaborateurs en qui ils ont mis leur confiance. Ceux-ci incarnent des organes distincts et rivaux, dont ils défendent les vues avec ardeur. Ainsi, sous l'unité théorique de direction s'est introduite une dissociation pratique des responsabilités.

Pour la conduite des affaires civiles, Guillaume Ier s'en remet au Premier ministre Bismarck, et à ses collègues. Depuis 1848, ils doivent tenir compte du *Landtag* : si cette assemblée censitaire, de composition subtilement censitaire, ne les investit ni ne les renvoie, elle vote les lois et le budget. La réforme du recrutement présentée par le ministre de la Guerre, le général von Roon, a suscité une grave crise, que Bismarck a maîtrisée avec rudesse. Pour la conduite de la guerre, le roi s'en remet à son cabinet militaire et au chef d'état-major général, Moltke, qui prépare et décide les opérations. Il obtient explicitement en 1866 la signature des ordres par délégation et leur transmission directe aux commandants d'armées. Les deux secteurs, politique et militaire, sont totalement autonomes l'un vis-à-vis de l'autre. Quand surviennent des divergences, qui ne sauraient surprendre, leurs patrons demandent l'arbitrage du souverain. Celui-ci tranche le plus souvent en faveur de celui qui fait le mieux valoir en l'occurrence qu'il intervient dans le domaine de ses attributions.

Le mérite des victoires remportées, Duppel en 1864 contre les Danois, Königgrätz-Sadowa en 1866 contre les Autrichiens, Sedan en 1870 contre les Français, revient donc essentiellement à Moltke, qui sait mettre en œuvre l'instrument de qualité dont il dispose : sans génie éclatant mais avec une intelligence méthodique, qui soigne les plans, puis s'adapte aux circonstances. Il a aussi la chance de rencontrer des adversaires fort médiocres sur le terrain. Guillaume Ier, en uniforme, accompagne ses troupes en campagne, et c'est pourquoi il se trouve à Versailles, assiégeant Paris, lors de la proclamation de l'Empire allemand le 18 janvier 1871. Mais il ne s'immisce jamais dans le travail d'état-major. Si Bismarck suit son roi à cheval et s'il s'habille en cuirassier blanc, il n'est pour l'armée qu'un lieutenant de *Landwehr* sans affectation et il doit réclamer avec insistance pour obtenir communication de toutes les dépêches.

Témoin silencieux le plus souvent, le Premier ministre de Prusse, promu en outre chancelier allemand depuis 1867, se permet parfois de dire son mot sur les plans militaires, en invoquant des raisons politiques. En 1864, il presse les généraux de lancer l'assaut sur les fortifications danoises, pour influencer la conférence internationale qui s'ouvre à Londres ; en 1866, il fait pivoter l'armée qui conquiert le Hanovre, afin de s'assurer le contrôle de Francfort. Un vif débat

se livre en janvier 1871 à propos du bombardement de Paris : paradoxalement, c'est le civil qui le demande, voulant hâter la fin, c'est le soldat qui objecte, jugeant suffisant le blocus des approvisionnements. Le Kronprinz et sa mère craignent que l'épreuve infligée ainsi aux civils n'indigne l'opinion anglaise (au XXe siècle, tout le monde s'en accommodera sans état d'âme). Bismarck manipule alors les journaux, comme il sait le faire, et Moltke se résigne. Quand la ville capitule peu après, les positions se renversent. Le chef d'état-major voudrait une occupation prolongée, le chancelier se contente d'une parade brève et symbolique, moins humiliante pour le vaincu. Ces quelques empiétements laissent cependant à Moltke la responsabilité principale des opérations. Devant ses confidents, Bismarck grogne de devoir *mendier*, alors que Frédéric et Napoléon décidaient *ce qui est et ce qui n'est pas.*

En revanche, c'est bien lui, le politique, qui a déterminé les conditions du conflit par l'habileté de sa diplomatie. Il a su éviter la coalition de ses principaux adversaires, en retenant Napoléon III de soutenir l'Autriche à temps, puis en l'isolant dans la manœuvre de la dépêche d'Ems. Puis, au long des combats, il ne perd jamais de vue les résultats qu'ils doivent produire. Ces buts de guerre, montre Gerhard Ritter, manifestent des aspirations antagonistes, *singulièrement associées : la volonté de puissance et la promotion d'un ordre pacifique durable, la mise en valeur impérieuse de la nation et la conscience d'une responsabilité européenne*. D'où un dosage variable entre dureté et modération. L'Autriche défaite est ménagée : si elle doit accepter son exclusion de l'Allemagne unie, elle échappe à toute cession de territoire et à toute indemnité de guerre. Pour définir ces conditions, le Premier ministre a dû raisonner Guillaume Ier et batailler contre Moltke, qui rêvait d'un défilé glorieux dans Vienne. La France défaite doit, elle, payer cinq milliards et surtout céder l'Alsace-Lorraine : le chancelier y tient, comme au gage qui scelle l'unité, et il rattache le territoire au Reich, non à la Prusse. Sur Metz, si profondément française de culture, il hésite un instant, puis se laisse convaincre que la place constitue un bastion défensif indispensable, car les Français meurtris aspireront à la revanche, à la différence des Habsbourg mieux traités.

Après l'événement, les deux protagonistes commenteront l'expérience de leur relation réciproque. Moltke, désormais maréchal, écrira : *La politique se sert de la guerre pour atteindre ses buts, son action est décisive pour la commencer et pour la terminer, de telle manière il est vrai qu'elle se réserve pendant son déroulement d'élever ses prétentions ou de se satisfaire d'un succès moindre. Dans cette indétermination, la stratégie ne peut diriger son effort que vers le résultat le plus fort que les moyens fournis lui permettent d'atteindre. Elle travaille ainsi au mieux du service de la politique, seulement pour les fins de celle-ci, mais dans l'action en* pleine *indépendance à son égard.* Bismarck avouera dans ses *Mémoires* qu'il n'a pas lu Clausewitz (en croyant convenable d'ajouter : *Hélas !*). Il n'en reprendra pas moins le thème à sa façon : *La tâche du commandement de l'armée est d'anéantir les forces armées de l'ennemi, la fin de la guerre d'obtenir par la lutte la paix à des conditions qui répondent à la politique suivie par l'État. La détermination et la limitation des objectifs qui doivent être atteints par la guerre, la consultation du souverain à leur sujet, est et demeure, pendant les hostilités aussi bien qu'avant elles, une tâche politique et*

la manière dont on accomplit celle-ci ne peut pas être sans influence sur la manière dont la guerre est conduite.

Ces deux textes, un peu contournés, ne remettent pas en cause la Formule de Clausewitz, qu'ils reprennent comme un axiome central. La théorie reste commune, quoique, sur les modalités, les deux lectures ne coïncident pas, chacun voulant étendre son espace de compétence au détriment de l'autre. Et dans la pratique, la maîtrise des désaccords garantit la victoire. Au soir de Sedan, le roi Guillaume remercie d'un seul geste Roon, Moltke et Bismarck qui dînaient à sa table, en portant son toast *à l'homme qui m'a aiguisé le glaive, à celui qui l'a brandi et à celui qui a conduit ma politique avec succès*. Cette phrase condense tout l'esprit de l'œuvre réalisée alors, par la force militaire assurément, *par le fer et par le feu*, mais sous l'impulsion d'une volonté politique.

LA DÉGRADATION DÉSASTREUSE SOUS GUILLAUME II

Un demi-siècle plus tard, si le IIe Reich se réfère toujours aux mêmes principes, leur application est faussée par le déséquilibre entre gouvernement et commandement. La clef de voûte du système est en effet défaillante. Au début de la Première Guerre mondiale, l'Empereur, selon la tradition Hohenzollern, quitte Berlin pour le quartier général. Guillaume II s'est fait remarquer depuis longtemps par ses gesticulations belliqueuses et la propagande alliée va se déchaîner contre lui. En réalité, son démon n'est nullement la volonté de puissance illimitée, comme chez Adolf Hitler, mais bien plutôt la faiblesse de caractère. Fanfaron, léger, instable, il flotte au sommet sans diriger et il n'assume pas la fonction d'arbitre qu'avait opportunément exercée son grand-père dans la fondation du Reich. Le cliquetis des armes l'enivre et, par gloriole, il donne spontanément raison aux responsables militaires. Quand se posent des questions politiques décisives, il ne sait pas écouter les responsables civils et prendre en compte leur argumentation fondée. Relevons ici les épisodes les plus typiques.

L'état-major allemand a compris que la conclusion de l'alliance franco-russe après 1890 faisait surgir *le cauchemar des coalitions*, la perspective d'une guerre sur deux fronts. Comme il escomptait un retard de l'offensive russe, il a décidé de concentrer d'abord ses moyens contre l'armée française, afin de l'éliminer dans un premier acte. Selon une distinction développée par Clausewitz entre deux types de guerre, il ne s'agit pas cette fois d'encaisser des gains partiels, il faut abattre l'adversaire et le mettre hors de combat par un choc massif. La fortification intensive de la frontière entravant un assaut direct, il est prévu un débordement d'aile à travers la Belgique. C'est le célèbre plan du général von Schlieffen, élaboré en 1905 et mis en œuvre par son successeur, Moltke le neveu. On peut lui faire quelques critiques techniques, elles sont secondaires. Le nœud du problème est la portée diplomatique de l'action envisagée : elle viole radicalement la garantie que la Prusse, avec les autres puissances européennes, a donnée en 1831 à la neutralité du royaume nouvellement indépendant.

Il y a là un aspect moral, qui n'émouvra guère les cyniques : l'Histoire connaît beaucoup d'exemples d'engagements internationaux non respectés. L'aspect politique est sans doute le point capital. La disposition de 1831 avait été

inspirée par le gouvernement de Londres, attaché à ne tolérer aucune hégémonie concurrente sur Anvers, *pistolet braqué au cœur de l'Angleterre*. Le plan Schlieffen porte un coup brutal à cette exigence de sécurité. Or, non seulement, le Reich va passer outre, mais il ne considère même pas sérieusement la difficulté. Les services compétents ne se concertent pas à ce sujet : l'état-major travaille en totale indépendance et les Affaires étrangères, qui perçoivent le risque, n'osent pas faire d'objection.

L'ouverture des archives a révélé seulement deux esquisses avortées de dialogue. En 1900, l'éminence grise de la *Wilhelmstrasse*, Holstein, alerté par un subordonné, s'efface d'emblée : *Si le chef du Grand État-Major, avec la pleine autorité stratégique de Schlieffen, tient une telle mesure pour nécessaire, c'est alors le devoir des diplomates de se régler sur elle et de la préparer selon les possibilités*. En 1913, le secrétaire d'État Jagow se permet une remarque orale ; Moltke, un instant *pensif*, garde en définitive l'option choisie. Après le désastre, le chancelier Bethmann-Hollweg écrira, pour justifier son silence personnel : *C'eût été, pour un dirigeant civil, une responsabilité impossible à supporter de vouloir contrecarrer un plan militaire étudié dans toutes ses dimensions et déclaré absolument nécessaire*. Dans le camp adverse, le général Joffre, qui rêvait de prendre les devants en Belgique, s'est soumis sans discuter devant le refus du gouvernement. En France, approuve Gerhard Ritter, *le technicien militaire était renvoyé dans des barrières étroites par l'homme politique*.

En outre, l'activisme de la marine allemande a contribué parallèlement à provoquer l'intervention de la Grande-Bretagne dans le conflit. Son champion Tirpitz, avec l'appui enthousiaste de l'Empereur, a poussé la construction d'une imposante *flotte de haute mer*, concentrant en mer du Nord ses cuirassés et ses croiseurs. Harcelé par ses amiraux, le gouvernement de Londres s'inquiète de la menace redoutable sur la *Home Fleet* et il tente de la geler par la négociation. C'est l'objet de la mission menée à Berlin en 1912 par Lord Haldane, qui appartient au courant le plus conciliant. Elle échoue, car Guillaume II pose la condition d'en engagement explicite de neutralité en cas de guerre continentale et le cabinet anglais ne veut pas aliéner sa liberté d'action. Ainsi, le 4 août 1914, le noyau des derniers partisans du *splendide isolement* se trouve-t-il balayé par la convergence du lobby naval avec la défense de la neutralité belge. Ceci signifie l'entrée en jeu immédiate contre le Reich des ressources financières, économiques et maritimes que contrôle Londres et un peu plus tard l'arrivée dans la bataille d'effectifs terrestres considérables, qui tiennent leur part du front : l'état-major allemand a sous-estimé bien à tort *une misérable petite armée*.

Après trois campagnes indécises, les opérations terrestres semblent dans l'impasse. Les stratèges allemands reportent alors leurs espoirs sur l'attaque intensive par les sous-marins de la navigation marchande qui approvisionne les Alliés. Elle est proposée par l'état-major naval, qui n'a guère employé sa flotte de haute mer (hors l'épisode ambigu du Jutland). Mais l'état-major de l'armée partage et appuie ces vues. Dominant les rivalités interarmes coutumières, les généraux s'accordent avec les amiraux pour exiger une action qui frapperait d'abord la Grande-Bretagne, pilier de la coalition ennemie, et qui affaiblirait par contrecoup la résistance de la France sur le front des tranchées.

A nouveau, cette argumentation, valable sur le plan stratégique, ignore à tort les considérations politiques. Or, de même que l'offensive en Belgique a impliqué Londres dans le jeu, de même la guerre au commerce implique Washington. Car les États-Unis d'Amérique sont fondamentalement attachés à la liberté des mers, qui sert leurs intérêts économiques du moment et qui, selon le slogan de *la porte ouverte*, s'accorde à leur conception globale des relations internationales. Bethmann-Hollweg en est conscient et il souligne avec force les dangers d'une rupture avec la plus grande puissance neutre. En septembre 1915, puis en mai 1916, il obtient des ménagements et des ajournements. Cependant, en janvier 1917, le plan est adopté selon un processus très révélateur.

Hindenburg est devenu depuis peu le commandant en chef de fait. Poussé par son chef d'état-major Ludendorff, il n'hésite pas à empiéter sur le domaine politique. S'appuyant sur une résolution favorable du *Reichstag*, il donne la contradiction au dirigeant civil. *Je dois déclarer*, écrit-il le 26 décembre 1916, pour affirmer la position du Haut Commandement, *que Votre Excellence revendique certes en tant que chancelier la responsabilité exclusive mais que, cela va de soi, je continuerai aussi de m'engager de toutes mes forces et avec un plein sentiment de ma responsabilité pour l'issue victorieuse de la guerre, afin qu'advienne sur le plan militaire ce que je crois juste.*

Le 9 janvier 1917, Guillaume II réunit au quartier général le fameux *Conseil de la Couronne* : en réalité une consultation ultime avant de confirmer une décision déjà acquise. L'amiral von Capelle promet *la paix dans six mois*, le général Ludendorff estime inoffensives les protestations des Neutres. Tandis que l'Empereur s'agite nerveusement, Bethmann-Hollweg n'ose plus tenir tête : *Malgré toutes les réserves qu'il a présentées*, déclare-t-il, *il ne peut prendre la responsabilité de conseiller à Sa Majesté de refuser à ses conseillers militaires la guerre sous-marine à outrance (sans qu'il l'approuve formellement pour sa part). C'est la capitulation des diplomates*, enregistre Pierre Renouvin dans *La Crise européenne et la Grande Guerre* ; Bismarck ne se serait jamais incliné contre sa conviction intime, comme s'y est résigné son successeur, remplacé bientôt par un homme de paille de l'état-major.

La suite est connue : les États-Unis, se dépouillant de l'isolationnisme, jettent dans le conflit leur poids écrasant, qui joue un rôle déterminant dans la défaite du Reich et son effondrement consécutif. En vain Ludendorff cherchera-t-il à rejeter la culpabilité sur le chancelier : celui-ci aurait dû *être animé par des conceptions sur la guerre telles qu'il se mît lui-même à la direction générale de la guerre et la considérât comme au-dessus de la politique*. Par cette formule *la guerre au-dessus de la politique*, le général inversera en doctrine l'enseignement de Clausewitz, après l'avoir violé en pratique. Ludendorff apparaît à cet égard comme le précurseur de Hitler dans la dérive funeste de l'histoire allemande.

L'ÉTAT-MAJOR FRANÇAIS ET LE GRAND ÉTAT-MAJOR ALLEMAND FACE AU SYSTÈME SÉRÉ DE RIVIÈRES DE 1870 À 1914

Lieutenant-colonel Henri ORTHOLAN
Doctorant, directeur de l'Établissement du Génie de Nice

En 1874, le maréchal allemand von Moltke déclarait : *Ce que nous avons conquis par les armes en une demi-année, il nous faudra le garantir par les armes pendant un demi-siècle, afin qu'on ne nous l'arrache pas de nouveau*[1].

En amputant la France de l'Alsace et de la Lorraine, le traité de Francfort du 10 mai 1871 créait les conditions d'une paix armée durant laquelle France et Allemagne se sont préparées au nouveau conflit qui devait éclater en effet près d'un demi-siècle plus tard.

Au lendemain de la défaite française de 1871, les données initiales de chacun des protagonistes ne s'équilibrent pas, loin s'en faut. Si l'Allemagne se sent disposée, si nécessaire, à reprendre les hostilités, il n'en est pas de même pour la France. Ce ne peut être la brillante prise d'armes du 29 juin 1871 qui peut faire illusion lorsque l'Armée de Versailles défile à Longchamp, car tout est à reprendre et à reconstituer : recrutement, doctrine d'emploi, armement... D'ailleurs, à la même époque, en gage des réparations que nous devons payer à l'adversaire, celui-ci occupe une partie de notre territoire.

Si la reconstitution de cette armée est incontestablement une priorité, l'est tout autant la nécessité d'assurer la défense des nouvelles frontières à l'abri desquelles le pays pourra refaire ses forces. C'est ce à quoi s'emploie avec la plus grande énergie le général Séré de Rivières en faisant réaliser le système qui porte son nom. Pratiquement sorti du néant, ce réseau fortifié devient, au fur et à mesure qu'il prend forme sur le terrain, l'un des éléments déterminants par rapport auquel les futurs belligérants définissent leurs choix stratégiques, et comme nous allons le constater, d'une manière à la fois paradoxale et contradictoire.

Système perçu côté français, dans un premier temps comme garantie essentielle de la sécurité de notre pré-carré, en fait l'œuvre de Vauban renouvelée, l'État-Major français ne lui accorde plus progressivement, dans un deuxième temps, qu'un caractère secondaire, tant du fait de la montée en puissance de l'armée, que de l'apparition du cadre de la Triple-Entente, et de la volonté jamais démentie de revanche sur l'Allemagne.

---

1 Général Douchy (ex-chef d'état-major de la 8e armée), *Le Grand État-Major allemand avant et pendant la guerre mondiale*, Paris, Payot et cie, 1922, 157 p. (Bibliothèque de l'Établissement du Génie de Nice).

Côté allemand en revanche, le phénomène est inverse. Libre de tout mouvement dans la décennie suivant le conflit franco-prussien, et souhaitant mener une guerre rapide et brutale, le Grand État-Major allemand perçoit ensuite très vite les rideaux défensifs de l'Est de la France, dès leur réalisation, comme une donnée majeure et préalable à toute réflexion stratégique, dans le cadre d'un conflit qui l'opposerait à la fois à la France et à la Russie.

VOYONS D'ABORD L'ATTITUDE DE L'ÉTAT-MAJOR FRANÇAIS

Bien que battue, la France dispose des moyens qui lui permettent de consentir aux efforts financiers considérables nécessaires à son redressement militaire. Sous l'impulsion des généraux de Cissey et du Barail, ministres de la Guerre de l'époque, la période 1871-1880 correspond à une phase de repli et de réflexion durant laquelle sont jetées les bases de la nouvelle armée à mettre sur pied.

Sans tarder, l'État-Major français procède à l'étude préalable de huit plans de concentration qui tiennent compte, à la fois, des disponibilités du réseau ferroviaire comme des ouvrages défensifs qui se créent ou sont à créer[2]. Ces études débouchent sur dix plans successifs de concentration qui, de 1880 à 1914, vont s'adapter les uns après les autres aux données intérieures du pays, à l'évolution de la situation internationale et aux hypothèses hasardées par notre État-Major sur la concentration allemande.

Les premiers plans, le plan I et sa variante, le plan II, voient le jour en 1880[3]. Il s'agit de dispositions prudentes qui se traduisent par une concentration assez loin en arrière des rideaux défensifs, le réseau ferroviaire de l'époque ne permettant pas davantage, puis par un déplacement à pied et à cheval vers les zones fortifiées en privilégiant une disposition d'attente au droit de la trouée de Charmes.

À l'époque, les travaux de fortification sont largement avancés, et si l'effort est porté prioritairement sur les frontières de l'Est, le général Séré de Rivières prévoit des travaux similaires face à la frontière du Nord ainsi que la constitution d'une deuxième ligne de rideaux plus en arrière. Il faut noter cependant que ces deux plans, comme d'ailleurs tous les plans successifs, ne prévoient la concentration des armées françaises que face à la frontière franco-allemande, toujours au droit des rideaux défensifs bientôt achevés de Belfort-Épinal et de Nancy-Verdun.

En 1886 apparaît un plan de concentration complet, le plan VII, aboutissement de la réflexion portant sur les six plans précédents, et dont la mise en œuvre fait appel à un réseau ferroviaire qui s'est notablement développé[4]. Cette fois, à partir d'une configuration qui reste toujours

---

2 Marchand A., (inspecteur général à la Compagnie des chemins de fer de l'Est), *Plans de concentration de 1871 à 1914*, Paris, Berger-Levrault, 1926, 219 p. (Bibliothèque de l'Établissement du Génie de Nice).

3 Marchand A., *ibidem.* Ces plans relèvent encore de cas d'école, car l'armée de cette époque n'est pas en mesure de mener la moindre manœuvre de nature à présenter une menace face à l'Allemagne.

4 Marchand A., *ibidem.*

défensive, il prévoit des options offensives pour contrer des actions allemandes se manifestant soit au Nord de Verdun, soit à la hauteur de la trouée de Charmes, soit au niveau de Belfort. Ces options répondent à la logique imposée par le système des rideaux défensifs ; cette fois, plutôt que d'attendre que l'ennemi s'engage résolument dans les passages qui lui sont réservés pour le prendre en flagrant délit de manœuvre, il s'agit de lui en interdire les accès.

Le plan XIV de 1898 est plus audacieux. Bien que de conception toujours défensive, il réalise le principe stratégique de l'avant-garde générale par le prépositionnement d'une armée à trois corps d'armée en aval des rideaux défensifs. Placée à l'est de l'ensemble retranché de Toul, cette armée s'appuie sur ces derniers, tout en ayant la possibilité d'être soutenue, à partir de la trouée de Charmes, par des unités de seconde ligne.

En fait, il faut attendre assez tard, avec les décrets de 1913[5] et le plan XVII de 1914, celui de la mobilisation de la Grande Guerre, pour que l'État-Major français s'affranchisse totalement de l'existence des rideaux défensifs. La concentration prévue par le plan XVII est une chose, l'esprit qui préside à sa finalité en est une autre. Réalisée au plus près de la frontière, cette concentration a un caractère nettement offensif. Il s'agit de pénétrer tout de suite en Alsace et en Lorraine, sans attendre l'ennemi contrairement à ce que les plans précédents envisageaient plus prudemment. Autant dans les milieux politiques que dans les milieux militaires, général Joffre en tête, c'est l'offensive qui prime, seul gage reconnu de victoire, et l'existence du système Séré de Rivières n'est plus partie prenante des données de la guerre à conduire.

Ainsi donc totalement négligé lorsque la guerre éclate, ce système de rideaux défensifs avait déjà été largement dénaturé depuis les années 1880. Il y a à cela des raisons financières et stratégiques, auxquelles il faut ajouter des raisons d'ordre psychologique.

D'abord, par leur ampleur, ces travaux coûtent cher et il n'est possible de poursuivre et d'achever raisonnablement que les défenses face à la frontière franco-allemande. Certes, le béton arrive opportunément en réponse à la crise de l'obus torpille de 1885, et plusieurs ouvrages sont cuirassés, d'autres réalisés en complément de ceux prévus par Séré de Rivières. Par contre, la deuxième ligne prévue plus en arrière n'est qu'ébauchée : les fortifications de Reims, Langres, La Fère et Dijon ne sont pas achevées. Enfin, la réalisation de la ligne de défense prévue de Fontainebleau à Épernay n'est même pas commencée. Il faut dire que la réalisation de ces ouvrages demandait du temps, malgré la rapidité avec laquelle ils sortirent de terre. En une période où les progrès se poursuivaient rapidement, la fortification ne pouvait pas évoluer avec la même vitesse. Autant, en 1880, les premiers plans de concentration pouvaient suivre les propositions de la sous-commission relative aux travaux de fortification, autant par la suite l'État-Major français n'a pas le temps d'attendre que leur réalisation soit achevée. Le développement considérable du chemin de fer au début du XXe siècle permet de concevoir désormais des plans de

5 28 octobre et 2 décembre 1913.

concentration au plus près de la frontière, en des délais de plus en plus courts en vue d'une offensive au plus tôt.

Ensuite, l'État-Major français a la certitude que la guerre se fera là où notre effort de fortification a été le plus vigoureux. Aussi ne juge-t-il pas utile de fortifier sérieusement la vallée de l'Oise qui conduit jusqu'à Paris. Voie d'invasion pourtant privilégiée s'offrant à l'armée allemande, via la Belgique, cette vallée aurait dû être une trouée, au même titre que celle de Charmes, mais placée entre les rideaux de Lille-Maubeuge au nord, et Hirson-Mézières au sud, rideaux dont les ouvrages sont soit incomplètement réalisés, soit déclassés.

Enfin, vers 1890, les efforts de réorganisation de l'armée ont porté leurs fruits, celle-ci a repris confiance en elle-même et refuse de plus en plus d'observer une posture défensive. Les doctrines d'emploi de nos forces tiennent compte bien évidemment de ces changements. Aussi, à la même époque, l'œuvre de Séré de Rivières subit-elle le feu de la critique de nombreux théoriciens militaires. Dès lors, assez rapidement, au lieu de faire entrer ses choix dans le cadre du concept des rideaux défensifs, l'État-Major français cherche à l'inverse le parti qui peut être tiré de ces derniers comme support ou appui à la manœuvre principale. Le plan XVII montre qu'il s'en affranchit totalement.

Le général Séré de Rivières se rend compte des conséquences de ces choix et de ces abandons : *L'on m'a refusé des crédits pour fortifier la frontière du Nord, vous verrez, ils passeront par la Belgique*[6]. Mais depuis 1880, le général Séré de Rivières n'est plus directeur du service du génie.

En 1899, quatre ans après la mort du général de Rivières, plusieurs ouvrages du Nord sont purement et simplement déclassés : manifestement l'ennemi n'est pas attendu par là. Certaines voix s'élèvent. Le général Beziat, l'un des plus fidèles collaborateurs du général de Rivières, parvient à sauver la place de Maubeuge. Également conscient du danger, il prophétise lui aussi, cette année-là, que la violation de la neutralité belge n'est plus seulement rationnelle, elle devient fatale. En 1905, puis à nouveau en 1912, le député de Nancy, un certain commandant Driant, le futur lieutenant-colonel de Bois des Caures en 1916, retarde le démantèlement de la place de Lille[7].

Phénomène pervers du caractère ainsi inachevé de l'œuvre de Séré de Rivières, la trop grande solidité des défenses de la frontière de l'Est rend encore plus évident, aux yeux de l'ennemi, le vide que représente de la sorte notre frontière du Nord[8].

---

6 Propos tenus par le général Séré de Rivières, alors à la retraite, à son neveu, Jean Séré de Rivières, 1865-1953 (*Souvenirs de Jean Séré de Rivières*, source de la famille, Toulouse).

7 Engerand Fernand (député du Calvados avant et après la Grande Guerre), *Le Secret de la frontière, 1815-1870-1914*, Charleroi, Paris, Éditeur Bossard, 1918, 600 p.

8 À rapprocher d'une déclaration du général belge Brialmont : *La Violation de la neutralité de la Belgique était probable autrefois ; l'abandon du Nord de la France la rend aujourd'hui certaine* (cité par F. Engerand, *ibidem*).

C'est ainsi que la loi de déclassement des places fortes du 17 juillet 1912 fait suite à celle du 24 février 1899. Il faut dire, aussi, lorsque le service militaire passe à trois ans en 1913, que le général Joffre ne dispose pas des moyens nécessaires à l'augmentation des effectifs de l'armée en même temps qu'à l'entretien des places fortes et il doit faire des choix.

Pourtant, une action allemande à partir de la Belgique avait été envisagée. Une note de 1876 en faisait état[9], et le plan III de 1882 prévoyait une variante pour prévenir toute pénétration allemande à partir de la trouée de Chimay, au sud de Charleroi. Les plans XI de 1891 et XII de 1892 envisagent également une violation du territoire belge, mais chaque fois sans jamais imaginer un instant le gigantesque mouvement débordant de 1914. L'État-Major français se leurre en effet sur le nombre de corps d'armée que les Allemands parviendront à mettre en ligne en août 1914. Il en attendait vingt-cinq, face à nos dix-neuf que nous leur opposons, ce sont trente-quatre corps, dont quarante pour cent de réserve, qui surgissent devant les troupes françaises.

CÔTÉ ALLEMAND, LE PROBLÈME EST BEAUCOUP PLUS COMPLEXE

Certes si un nouveau conflit avait éclaté dans les années 1875-1880, l'issue n'aurait pas fait de doute et Bismarck avait même envisagé très sérieusement de reprendre les hostilités contre la France. Or la Russie dissuade la toute jeune Allemagne de reprendre la guerre contre nous et c'est bien le poids que représente cette Russie qui explique la position et même le dilemme allemand face au système de rideaux défensifs.

Convaincu qu'une guerre éclatera dans un avenir plus ou moins lointain contre la France, le Grand État-Major allemand sait que ce conflit entraînera derechef la guerre contre la Russie. Le maréchal von Moltke, déjà cité, avait pris conscience de cette situation très tôt car, en janvier 1870, avant que la guerre franco-prussienne n'éclate, il déclarait : *La situation politique fait prévoir que si la guerre éclate à l'avenir, et peut-être d'ici longtemps, nous devrons la conduire sur deux fronts*[10]. Convaincu, en outre, qu'il n'est pas possible à la nation de conduire une guerre de longue durée, il soutient qu'il faut rechercher au plus tôt la bataille d'extermination.

Dans cette situation perçue comme un encerclement et avant d'arrêter définitivement une stratégie appropriée, le Grand État-Major allemand tergiverse pendant plusieurs années.

Immédiatement après la guerre de 1870-1871 le maréchal von Moltke se croit assez fort pour pouvoir, en cas de guerre contre la France et la Russie, attaquer simultanément sur deux fronts. Mais dès que la puissance militaire de la France s'accroît, et surtout que les ouvrages fortifiés de l'Est surgissent de terre, ce plan se révèle inexécutable. Il faut alors décider de quel côté on devrait attaquer et de quel côté se défendre.

---

9 Service Historique de l'Armée de Terre (Vincennes) : série N, carton 7N -1740-1, note du 8 février 1876.

10 Cité par le général Douchy, *ibidem.*

L'Allemagne a la quasi-certitude de battre la France. Elle dispose d'une excellente armée, nombreuse, bien commandée, bien entraînée et bien équipée. En revanche, le sort des armes contre la Russie paraît moins évident. D'où la question que lui pose cette situation : faut-il écraser d'abord la France pour se retourner contre la Russie toutes forces réunies, ou bien, faut-il lever l'hypothèque majeure que représente la Russie en battant cette dernière pour ensuite défaire sans difficulté la France ? Von Moltke se décide tout d'abord pour l'offensive contre la France et la défensive contre la Russie, du fait de la lenteur de la mobilisation de cette dernière. Plus rapidement concentrée que l'armée russe, l'armée française en effet pourrait être battue plus facilement en une grande bataille de quelques semaines.

Quelques années plus tard, vers 1879-1880, il inverse le raisonnement : la fortification de Paris, mais surtout l'apparition des nouveaux ouvrages fortifiés de l'Est de la France, le système Séré de Rivières qui se met en place, lui font comprendre qu'une décision rapide ne peut être obtenue contre nous. La Russie devient alors l'ennemi à battre en premier. Mais la Russie, une fois battue, il tient l'attaque contre la France désormais difficile et il accepte la logique du système Séré de Rivières en envisageant de s'engager dans la trouée de Charmes[11].

Le concept prévaut au moins jusqu'en 1888, quand le comte Waldersee succède à von Moltke. Le nouveau chef d'État-Major allemand ne le remet pas en cause, considérant que les hostilités devraient commencer contre la Russie, la France ne devant se rallier qu'après.

Peu à peu, pourtant, le Grand État-Major allemand évolue en considérant qu'il ne faut pas permettre à l'armée française de rester sur la défensive derrière ses fortifications jusqu'à ce que la Russie soit prête. C'est pourquoi Waldersee entreprend la création d'une artillerie lourde pour venir à bout des ouvrages français : cela revient à attaquer de front le système de rideaux défensifs.

En 1891, Waldersee est relevé de son poste et le maréchal von Schlieffen lui succède. Convaincu qu'une décision... rapide doit être obtenue contre les Français avant de se retourner contre les Russes – et non l'inverse –, von Schlieffen constate qu'il est impossible d'obtenir cette décision en attaquant de front le système de fortification réalisé par le général Séré de Rivières. On voit alors le caractère prépondérant que l'existence de ce système joue dans la réflexion militaire allemande. La solution permettant d'obtenir cette décision rapide consiste donc à le contourner et la seule façon d'y parvenir est de passer par la Belgique. Cette solution paraît désormais aux yeux des Allemands inséparable de tout plan rationnel d'offensive.

C'est cette réflexion qui conduit le général von Schlieffen à élaborer le plan qui porte son nom. Pour anéantir l'armée française, car il s'agit bien d'anéantissement, la condition essentielle est de constituer une aile droite puissante permettant, par une manœuvre de type napoléonien, d'envelopper

---

11 Général Douchy, *ibidem*.

nos lignes par le nord, puis de revenir dans notre dos, derrière les rideaux de forts[12].

Pourtant avant même de se résoudre à passer par la Belgique, von Schlieffen fait étudier en 1891, dès sa prise de fonction, par le Grand État-Major plusieurs thèmes. À chaque étude, l'attaque de front paraît irréalisable. Même la trouée de Charmes est perçue comme une position naturelle très forte. Forcer la décision par la trouée de Stenay-Verdun, l'autre trouée au nord, exposerait les troupes allemandes à une manœuvre française d'enveloppement par la Belgique et le Luxembourg, ce qui supposerait que la France viole les territoires d'États neutres. Nécessité faisant loi en la matière, le Grand État-Major allemand avait envisagé toutes les hypothèses.

Quand le 1er janvier 1906, le général von Moltke, neveu du maréchal, succède à von Schlieffen, rien ne change au début. Pourtant le nouveau chef du Grand État-Major allemand modifie peu à peu le projet de son prédécesseur.

Les conditions européennes ont changé. Au temps de von Schlieffen, la Russie, qui avait porté son effort militaire en Asie, était sortie affaiblie de la guerre menée contre le Japon. Vers 1910 par contre ses forces étaient refaites et la menace militaire nouvellement créée conduit von Moltke à prévoir davantage de troupes face à l'Est.

Face à l'Ouest, devant la menace d'une attaque brusquée en Alsace et la possibilité d'une action puissante entre Metz et les Vosges, von Moltke envisage de renforcer son aile gauche et son centre. Malgré le caractère défensif de nos ouvrages de l'Est, ceux-ci sont perçus en effet comme le siège d'importantes concentrations de troupes et de très vraisemblables bases de départ pour des actions offensives menées notamment à partir de la trouée de Charmes. C'est le caractère offensif du système Séré de Rivières qui pèse ainsi dans le choix du nouveau chef d'État-Major allemand. Von Moltke n'exclut pas alors dans ce cadre d'arrêter l'offensive française, de contre-attaquer, toujours au travers de la trouée de Charmes, ce qui reviendrait à prendre en tenaille l'armée française, laquelle devant déjà faire face à l'aile droite marchante allemande, serait condamnée à l'encerclement : c'est l'encerclement au lieu de l'enveloppement ; c'est la bataille de Cannes renouvelée au lieu de la manœuvre napoléonienne de von Schlieffen.

Ces choix ne peuvent se faire qu'au détriment de l'aile droite marchante du dispositif conçu par von Schlieffen, mais von Moltke espère malgré tout disposer de forces suffisantes pour battre l'armée française. Les faits lui donneront tort.

En conclusion, l'on constate donc qu'au fur et à mesure que l'État-Major français dénature, puis délaisse le système de fortification conçu par le général Séré de Rivières, le Grand État-Major allemand l'intègre de plus en plus et en fait une donnée fondamentale de ses choix stratégiques.

---

12 Les écrivains allemands caractérisaient à l'époque cette manœuvre par un mot qui fait image : *aufrollen*, qui signifie enrouler, entortiller.

En 1914, l'Allemagne se trouvait pour ses choix militaires face à une situation analogue à celle de 1940 dans la mesure où un succès rapide et définitif devait être obtenu à l'Ouest pour pouvoir se retourner face à l'Est ; en 1914, il s'agissait de battre la France, tout en contenant la poussée russe, puis d'obtenir un succès à l'Est ; en 1940, il fallait battre la France avant de se lancer à l'assaut de l'Union soviétique.

En 1940, la bataille d'anéantissement réussit ; c'est le plan von Manstein qui, en attirant les forces franco-anglaises en Belgique, autorise, par la surprise et la puissance mécanique, la percée de Sedan. Ce succès est dû au fait aussi que l'Allemagne a pu se jeter sur la France toutes forces réunies puisque l'accord Molotov-Ribbentrop levait toute hypothèque à l'Est.

En 1914, l'Allemagne conduisait au contraire la guerre sur deux fronts, ce à quoi elle s'était effectivement préparée. Or la bataille d'anéantissement échoue pour ne pas avoir consacré les moyens suffisants à l'aile droite marchante, échec qui compromet le déroulement de toute la guerre, comme les événements l'ont montré. Cet échec est largement dû à l'existence du système de rideaux défensifs conçu par le général Séré de Rivières.

Pourtant, l'on peut penser que si le général von Moltke n'avait pas dénaturé le projet de son prédécesseur, les chances d'un succès allemand auraient été grandes, et le désastre de Charleroi aurait été suivi de bien d'autres. Mais les lignes fortifiées de l'Est présentaient aux yeux des Allemands autant de bases de départ, soit en direction de l'Alsace, soit en direction de la Lorraine et là, le système du général Séré de Rivières a joué un rôle dissuasif déterminant. En 1914, ce système avait trente ans et sous certains aspects, il était, non dans son concept mais dans ses ouvrages, périmé. Cependant, il existait, susceptible aux yeux des Allemands d'être rapidement revalorisé, d'où les hésitations puis les choix de ces derniers.

En ce sens l'œuvre du général Séré de Rivières a créé les conditions qui ont permis le redressement de la France. Elle le montre en outre d'une manière encore plus concrète lorsque les hostilités éclatent.

En septembre 1914, devant la puissance de l'avancée allemande, c'est sur ces ouvrages un peu rapidement négligés par notre État-Major, que la 3e armée du général Sarrail, et surtout la 2e du général de Castelnau, s'appuient, après avoir reculé à l'est, quand s'engage la bataille de la Marne.

C'est sur ces ouvrages que buttent les Allemands, en cherchant à percer ce dispositif à mi-chemin entre Verdun et Saint-Mihiel, du 8 au 11 septembre 1914. Ce sont les forts de Troyon et de Liouville, toujours dans leur état de 1879, qui résistent, de justesse, mais qui résistent ; leur chute aurait entraîné localement la percée des lignes françaises et très vraisemblablement compromis le redressement de la Marne. De même, devant Saint-Mihiel cette fois, après la dramatique chute du fort du Camp des Romains, le 20 septembre suivant, la présence du fort des Paroches, construit en même temps que les ouvrages de Troyon et de Liouville, arrête définitivement les Allemands.

Enfin, il est intéressant de terminer ce propos par les dernières paroles des deux protagonistes principaux : celles du général Séré de Rivières qui en s'éteignant, le 16 février 1895, murmure *La frontière, la frontière*[13] et celles du général von Schlieffen en 1913 qui meurt en suppliant *Renforcez l'aile droite*. Les faits montrent que l'État-Major français avait négligé la frontière du Nord, et que le Grand État-Major allemand n'avait pas suffisamment renforcé son aile droite, destinée à franchir celle-ci, fautes qui se sont partiellement compensées. A près de dix-huit ans d'intervalle, ces deux officiers généraux venaient, en rendant leur dernier souffle, de résumer toute la problématique des choix militaires, que posait à l'Ouest l'existence de ce système conçu par cet officier français du service du génie.

[13] Engerand F., *ibidem*. Cité sous une autre forme par le commandant L. Montigny dans un article paru en 1935 dans le *Bulletin de l'amicale des anciens de Polytechnique* pour le centenaire de l'entrée du général comme élève à l'École : *Fortifiez la frontière du Nord*. (Source famille Séré de Rivières, Toulouse).

LA GENÈSE DE L'ASILE LÉGIONNAIRE 1831-1974

Colonel (ER) Henry DUTAILLY
Docteur en histoire, Paris I

Le texte qui suit a été rédigé à l'occasion du premier colloque d'histoire militaire de Montpellier (1974). Des contraintes extérieures aux organisateurs et à l'auteur n'en avaient pas permis l'édition dans les actes du colloque.

L'auteur souhaite que cette publication permette au lecteur de comprendre que l'anonymat est un contrat de confiance passé entre un homme et une institution qui donne au premier le temps nécessaire pour repartir sur des bases plus solides.

Le légionnaire est d'abord un étranger engagé dans l'armée française et y servant dans un corps particulier, la Légion étrangère, en application de l'article 1er de la loi du 9 mars 1831. C'est aussi, selon les expressions que des journalistes et des romanciers ont popularisées, un *homme sans nom* et un *homme sans passé* : grâce à l'incognito réalisé en s'engageant à la Légion sous une fausse identité, un homme peut se mettre à l'abri des importuns ou des poursuites. Il est protégé par cet asile aussi longtemps que sa présence dans un régiment étranger n'est pas dévoilée soit de son fait, soit du fait d'un tiers qui n'est jamais la Légion.

Constatant l'existence de cet asile, un juriste, Henri Azam[1], en a recherché les conditions et les contreparties. À l'aide de textes législatifs ou réglementaires parfois anciens de plusieurs dizaines d'années, il l'a étudié tel qu'il se présentait à lui au moment où il écrivit, en 1950. Cet asile a-t-il toujours existé ? N'a-t-il pas évolué dans sa forme ou dans ses modalités ? Aucune réponse n'a été donnée à ces deux questions car elles n'entraient pas dans le propos de l'auteur.

Par une démarche inverse, on peut chercher comment on est passé de ce qui existait lorsque la Légion a été créée en 1831 à l'asile légionnaire tel qu'il était défini en 1974.

I. LES PROBLÈMES POSÉS PAR LES ÉTATS CIVILS FAUX OU INEXACTS 1831-1870

Lorsqu'il crée la Légion étrangère en 1831, le gouvernement français veut, dans les délais les plus courts, rassembler sous l'autorité militaire et éloigner de France une partie des étrangers qui s'y sont réfugiés depuis les révolutions en 1830. La plupart de ces hommes, qu'ils soient compromis dans les

---

1 Henri Azam, *La Légion étrangère, ses règles particulières*. Cette plaquette est le résumé de la thèse pour le doctorat en droit soutenue par l'auteur devant la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

mouvements insurrectionnels ou qu'ils aient été poussés à la désertion par les désordres accompagnant ces mouvements, ne possèdent aucune pièce justifiant leur identité ou leur condition militaire. Exiger d'eux qu'ils présentent, au moment de l'engagement, un acte de naissance ou un passeport allongerait la durée des formalités du temps nécessaire pour se procurer l'un ou l'autre de ces papiers. Cela rejetterait vers un autre pays, ce qu'on se refusait à faire par principe, ceux qui ne pourraient prouver leur identité[2].

Pour tourner cette difficulté, le ministre de la Guerre fait inscrire dans l'ordonnance du 10 mars 1831 créant la Légion, une disposition originale[3]. L'article 7 prévoit que les généraux commandant d'armes pourront autoriser l'engagement des hommes qui ne présentent pas un acte de naissance ou une pièce équivalente. Cette mesure ne satisfait pas quelques officiers. Le général Meyer de Schauensee, commandant le département du Haut-Rhin, refuse d'engager, en mai 1831, un individu qui s'est présenté sous un faux nom[4]. À Bar-le-Duc, le chef de bataillon Clavet-Gaubert, commandant le dépôt des étrangers, ralentit les opérations d'incorporation, au cours du mois de mai 1831, pour vérifier l'exactitude de certaines déclarations[5].

Mais ce ne sont là que deux exceptions ; tous les autres responsables du recrutement de la Légion interprète l'article 7 dans son sens le plus large.

Dès l'origine, des candidats à l'engagement profitent du fait qu'on ne vérifie pas leurs déclarations pour se donner une identité fantaisiste. Trois procédés sont utilisés.

Le premier regroupe tous les *états civils* qui sont seulement *erronés*. Certaines de ces erreurs sont involontaires, les secrétaires des bureaux de recrutement transcrivent phonétiquement des noms de lieu ou de personne : Munich et Bertrand deviennent Muniche et Bertrant. En un temps où l'orthographe des noms propres n'est pas définitivement fixée, ces fautes n'impliquent guère de conséquences. Des engagés modifient sciemment leur âge ou leurs conditions de famille pour remplir les conditions imposées par l'ordonnance du 10 mars 1831. Cela ne devait guère scandaliser les contemporains : le futur général de Damrémont s'était rajeuni de quelques mois pour pouvoir être admis à l'École de Fontainebleau.

Un deuxième degré dans l'irrégularité est franchi lorsque l'homme déclare une *fausse identité* totalement ou partiellement imaginaire. Bien que les inscriptions portées sur les premiers registres ne permettent pas d'identifier les légionnaires servant sous un faux patronyme on sait, grâce à quelques articles de presse et à des lettres, que cette habitude a été prise dès les premiers jours[6]. Les autorités ne font rien pour la combattre admettant ainsi d'emblée qu'un engagement sans pièces d'identité peut correspondre à un engagement sous un faux nom.

---

2 *Moniteur Universel*, 1er trimestre 1831, débats parlementaires.

3 Elle ne figure pas dans l'ordonnance créant le régiment de Hohenlohe en 1815.

4 AD Haut-Rhin 1M 26/1, général commandant le département au préfet, 9 mai 1831.

5 SHAT XB 725, 1831, Suisses et Allemands : chef de bataillon Clavet-Gaubert au ministre de la Guerre (MG) 4 juin 1831.

6 Par exemple, lettre du général Meyer de Schauensee (note 4) et *Moniteur Algérien*, 5 juin 1832, p. 3.

Une troisième méthode consiste à s'engager en présentant un passeport ou un acte de naissance volé ou acheté à un tiers. Il s'agit, alors au sens propre du terme, d'une *identité d'emprunt*. Dans ce cas, le faux en écriture publique est indiscutable. Cependant, en 1833, les officiers membres du conseil de guerre d'Alger ne semblent pas avoir eu conscience de la gravité du crime lorsqu'un fusilier, poursuivi pour désertion, avoue qu'il s'était substitué, moyennant cinquante francs, à l'homme dont il a pris le nom[7].

Spontanément, les premiers légionnaires ont donc détourné l'article 7 de son but initial. Comment vont réagir les autorités militaires ? Elles peuvent laisser faire, punir ou abroger cet article. La réponse donnée a varié dans le temps en fonction des individus et de la situation.

De 1831 à 1835, le commandement ferme les yeux puisque la Légion permet d'éloigner de France quelques étrangers dont la présence ne paraît pas souhaitable sur le territoire national. Les quelques affaires qui sont mentionnées sur les registres ne règlent que des cas très particuliers, déserteurs français d'un régiment français (Mle 3922) ou victimes d'une erreur d'écriture commise par un bureau de recrutement (Mles 7049 et 7164).

Par la suite, jusqu'en 1848, les circonstances permettent au ministre de la Guerre de se montrer conciliant. La plupart des engagés qui font parvenir aux autorités militaires des pièces justifiant leur identité réelle, désirent quitter la France et ont des répondants dans leur patrie. Comme les candidats à l'engagement ne manquent pas, le ministre continue à laisser faire : il considère comme nul tout contrat souscrit sous une identité volontairement modifiée et renvoie ceux qui ont agi ainsi chez eux. Il ne sévit qu'à l'encontre des déserteurs français engagés à la Légion : ils sont déférés au conseil de guerre dont relève leur ancien corps. Ceci ne suffisant pas pour arrêter cette pratique, l'un d'entre eux, engagé sous le nom de Brémond, est inculpé de faux en écriture publique. Son double acquittement par le conseil de guerre de la 16e division militaire et par la cour d'assises du Nord[8] constitue un précédent dont il n'a pas été tenu compte dans l'immédiat. Pour les juges militaires, un soldat en absence irrégulière cesse d'être dans cette position à partir du moment où il s'engage à la Légion même sous un faux nom ce qui n'est pas un faux dès lors qu'il ne lui est pas demandé de justifier son identité. Faut-il pour autant considérer le contrat comme valide ? Le ministre de la Guerre ne le pense pas puisqu'il ordonne le renvoi de Brémond dans ses foyers.

Sous la IIe République et le Second Empire, les alternances de guerre et de paix font varier les effectifs. Les besoins en hommes vont dicter aux autorités la conduite à suivre. Pendant les campagnes de Crimée, d'Italie et du Mexique, les capitaines du recrutement sont aussi peu exigeants en matière d'identité que leurs prédécesseurs de 1831 mais le commandement reconnaît rarement la nullité des actes et ce sera désormais la règle : les engagements souscrits sous une fausse identité seront considérés comme valables sauf s'il s'agit de mineurs qui

---

7 AOM Alger Q 8, Dossier Ludsac du 21 septembre 1833.

8 SHAT H 258, général commandant la division d'Alger au général commandant la 2e division, 26 juillet 1840 - AD Nord 2 U 152/67 et 2U 152/72.

ont caché leur âge[9]. Au contraire, lorsque la paix revient, il faut licencier les légionnaires et ralentir le recrutement. L'urgence impose de procéder à des départs volontaires par des procédés plus rapides que l'annulation pour faux état civil : il suffit de demander sa libération et de posséder l'argent nécessaire à son rapatriement[10]. Pour réduire les engagements, diverses décisions ministérielles ordonnent aux généraux de refouler tous les hommes qui ne possèdent pas de pièces d'identité. Ces mesures de circonstance qui n'abrogent pas l'article 7 sont efficaces mais elles provoquent un accroissement des engagements sous identité d'emprunt. Le fait que deux hommes de même identité se soient engagés à Metz à quinze mois d'intervalle amène à se demander s'il n'a pas existé, par moment, un trafic d'actes de naissance et de passeports[11]. Lorsqu'une affaire d'état civil d'emprunt est portée à la connaissance du ministre parce que le légionnaire a commis une imprudence (par exemple, lorsqu'il se marie sous son état civil d'emprunt rendant bigame, sur le plan administratif, celui dont il porte le nom), le colonel prend la défense de son soldat et lui évite d'être inculpé pour faux[12].

Il apparaît ainsi que, vers la fin du Second Empire, la possibilité de servir sous un état civil qui n'est pas le sien est diversement comprise. Pour les ministres de la Guerre, elle n'a cessé d'être un moyen de recruter rapidement des étrangers. Pour les légionnaires, soutenus par leurs officiers, elle est devenue un droit dont ils supporteraient mal l'abrogation.

Quel usage le légionnaire fait-il de ce droit coutumier qui lui permet de porter un nom qui n'est pas le sien. En résulte-t-il une seconde coutume ?

Les trois types d'identités fausses ou inexactes qui ont été définies plus haut, correspondent à deux attitudes différentes. L'état civil volontairement erroné sert uniquement à tourner la réglementation sur les limites d'âges ou sur les hommes mariés. À partir de 1860, les autorités militaires le reconnaissent implicitement lorsqu'ils acceptent, en vue d'obtenir une pension de retraite pour ancienneté de service, l'engagement à titre étranger de soldats français trop âgés ou mal notés[13]. L'utilisation d'une identité d'emprunt, qu'elle ait été volée, achetée ou prêtée, correspond généralement au même besoin : parce que les conditions d'engagement deviennent plus difficiles, les moyens employés pour tourner les règlements sont moins réguliers.

Les hommes qui choisissent de servir sous un faux nom ont d'autres préoccupations. Ils se cachent, comme cet officier de cavalerie néerlandais qui sert sous le nom de Brokhofen, ils veulent camoufler ce qu'ils considèrent

---

9 SHAT G 7/222, MG au commandant en chef (CEC) au Mexique, 2 février 1866. Après 1870, deux cas illustres : ceux d'Ernst Junger et de Charles Magrin-Vernerey dont le contrat fut annulé dans les années qui ont immédiatement précédé la Première Guerre mondiale.

10 De nombreuses lettres ont été échangées sur ce sujet entre le général commandant la division de Constantine et le gouverneur général de l'Algérie. Voir SHAT H 280.

11 Wenzel Gottfried (matricule 4782/IRLE/2) et Wenzel Geoffroy (matricule 3860/2RLE/2).

12 SHAT G 7/205 : MG au CEC au Mexique, 1er avril 1866 et commandant de la subdivision de Mexico au CEC, 29 juin 1866.

13 SHAT G 7/220, major du régiment étranger au commandant de la subdivision de Mexico, 27 décembre 1865.

comme un déclassement[14]. Cependant, cette réaction demeure exceptionnelle avant 1870. Quel que soit le motif de leur engagement des dizaines d'anciens officiers, comme le Belge Le Roissier de Wembel[15] ou le Français Berg[16] et des hommes appartenant à des familles illustres comme les von Bonin[17], servent sous leur nom réel. Pour d'autres, comme les déserteurs français ou les étrangers dont l'extradition est demandée, il s'agit d'échapper à la justice de leur pays et, peut-être, de se racheter. Sur ce dernier point, on ne saurait se montrer trop affirmatif car, avant 1870, la notion de rachat apparaît une seule fois. Et, encore est-ce dans une étude sur l'armée française où elle a un caractère obligatoire : *(les soldats de la Légion étrangère) doivent se montrer reconnaissants de la nouvelle constitution au moyen de laquelle ils peuvent les armes à la main, ou oublier leurs malheurs, ou racheter leurs méfaits*[18].

Les hommes engagés sous un faux nom considèrent donc la Légion comme un asile. Or, lorsque le maréchal Soult écrit qu'elle est « un asile contre le malheur », lorsque ses successeurs reprennent la même idée avec des formulations différentes, ils pensent à la misère et non à l'asile judiciaire. Sans doute, savent-ils, comme les officiers de la Légion, que les légionnaires servant sous un faux nom peuvent avoir quelque chose à se reprocher mais, ni les uns ni les autres, ne cherchent à percer ces incognitos. Par contre, lorsque l'occasion s'en présente, ils n'hésitent pas à confier ce qu'ils savent à leurs correspondants. En juillet 1845, le comte de Castellane conseille :

Aussi quand les recherches d'une famille pour retrouver l'un des siens ont été vaines, lorsque toutes les polices du monde sont en défaut, il reste encore une ressource dernière : écrivez au colonel de la Légion étrangère ; presque toujours, il vous rendra celui que vous désirez[19].

Pourvu que les demandes soient suffisamment précises, le commandement ne tente pas de cacher la présence à la Légion des individus recherchés. Lorsque les renseignements sont incomplets, des informations complémentaires sont parfois demandées. *Si le nommé Lionary a contracté un engagement pour le 2e régiment étranger, il doit figurer sous un faux nom sur les contrôles de ce régiment et, dans ce cas, il serait nécessaire pour le découvrir que votre Excellence pût me faire connaître son numéro matricule*[20].

Ainsi, à la veille de 1870, une interprétation très large de l'article 7 de l'ordonnance du 10 mars 1831 a fait naître une notion de droit coutumier, le service sous une identité autre que la sienne. Elle en contient en germe d'autres, le rachat à l'abri de l'incognito et l'asile, mais elles n'ont pas encore eu le temps de s'exprimer.

---

14 *Moniteur Algérien*, 5 juin 1832, p. 3 et matricule 943.

15 Charles Fouvez, « Les Belges à la Légion étrangère » in *Revue belge d'Histoire militaire*, XVII, I, mars 1967, pp. 55-57.

16 SHAT dossier d'officier n° 14870.

17 SHAT matricule 5052/2 RE.

18 A. Charpentier, « Étude sur l'armée française » in *Journal des Sciences Militaires*, septembre 1861, p. 377.

19 Comte de Castellane, *Souvenirs de la vie militaire en Afrique*, p. 147.

20 SHAT H 289, général commandant la division d'Oran au MG, 7 février 1861.

II. LE FAUX ÉTAT CIVIL, INSTRUMENT DE RACHAT, 1871-1914

En 1871, la remise en cause de l'armée de métier et l'adoption du principe de la nation armée semblent condamner la Légion étrangère à disparaître. Il n'en est rien car elle permet d'incorporer les nombreux Alsaciens ou Lorrains, désormais étrangers, qui passent les frontières pour venir servir dans l'armée française. La Légion que l'opinion publique a ignorée jusqu'à la guerre franco-allemande[21], reçoit alors une partie de l'affection que les Français portent aux provinces perdues.

À partir de 1883, les unités de la Légion participent à l'expansion coloniale ; à la différence des corps stationnés en France, elles sont immédiatement disponibles et peuvent fournir, sans délais, les renforts qui leur sont demandés[22] ; de plus, elles permettent de réduire la participation du contingent à des expéditions qui ne sont pas toujours populaires. La Légion bénéficie, plus ou moins directement, des campagnes de presse en faveur des colonies. Bien qu'il demeure mystérieux et que les histoires colportées sur son compte contribuent à épaissir le mystère, le légionnaire n'est plus un inconnu. Après les journalistes, quelques romanciers s'emparent de lui et le glissent dans leurs œuvres.

Une image populaire du légionnaire naît ainsi au moment même où se développe l'antimilitarisme littéraire, illustré entre autres, par Lucien Descaves et Abel Herment. Poussé à l'engagement par des crises politiques comme l'échec de l'insurrection polonaise de 1865, des malheurs domestiques ou des fautes graves comme la désertion, le vol ou l'endettement, le légionnaire est aussi bon soldat que bon ouvrier. Si quelques taches ternissent son passé, il sert sous un faux nom et une excellente conduite lui permet de se racheter aux yeux des siens et de la société. À la fin du XIXe siècle, le livre que Roger de Beauvoir consacre à la Légion, contient plusieurs exemples de rachat, depuis le colonel exclu d'une armée étrangère pour inconduite jusqu'au sergent-major déserteur, devenu sergent à la Légion et qu'un conseil de guerre acquitte, considérant que la faute a été effacée par de brillants états de service au Tonkin[23].

C'est précisément au moment où l'usage d'un faux nom se voit reconnaître une utilité sociale que le ministre de la Guerre abandonne la politique du *laisser-faire*. À la belle histoire morale, il s'en superpose une autre, beaucoup plus réaliste.

L'armée de la IIIe République est exigeante pour ses soldats de métier auxquels elle a fait accorder une mesure exceptionnellement avantageuse, le droit de bénéficier d'une retraite proportionnelle après quinze ans de services. En retour, les rengagements de ceux qui se conduisent mal ou qui se trouvent en mauvaise condition physique, sont impitoyablement refusés ; ces hommes

---

21 La presse parle très peu de la Légion avant 1870.

22 En 1896, le général Gallieni part pour Madagascar avec un bataillon de la Légion parce qu'aucune unité des troupes de marine n'est alors disponible dans un délai bref.

23 Roger de Beauvoir, *Légion étrangère*, p. 165 à 169. Le témoignage d'Antoine Sylvère (*Le Légionnaire Flutsch*), publié postérieurement à la rédaction de cet article, offre un autre exemple de rachat, vu de l'intérieur de la Légion.

perdent ainsi l'espoir d'obtenir une pension[24]. La Légion leur offre cependant une dernière possibilité d'atteindre quinze ans de services et de mériter cette pension : ils s'y engagent sous un faux nom et une fausse nationalité ; puis, après une délai qu'ils fixent eux-mêmes, ils demandent à reprendre leur véritable identité et l'inscription des services qu'ils ont accomplis antérieurement dans l'armée française, sur les registres matricules de la Légion. En termes administratifs, cette deuxième opération s'appelle le *rappel des services antérieurs.*

Ce changement d'état civil qui voudrait cacher une inaptitude physique, la qualité de Français et d'ancien soldat ou une situation de famille particulière (marié ou veuf avec enfants) trompe parfois les officiers du recrutement et les médecins chargés de la visite d'aptitude. En 1898 et 1899, l'administration doit rappeler leurs devoirs aux responsables du recrutement[25]. Cela ne suffit pas car il apparaît, quelques mois plus tard, que certains engagés obtiennent un certificat d'acceptation grâce à une substitution de personne au moment de la visite médicale. Les sous-intendants militaires recevant les engagements sont alors invités à vérifier scrupuleusement les signalements établis par les médecins lors des visites d'aptitude. Cette formalité supplémentaire ne parvient pas à faire cesser les supercheries. Une plus grande rigueur s'imposant, le ministre de la Guerre décide, dans une instruction du 20 février 1902, qu'en l'absence d'un acte de naissance ou d'une pièce équivalente, l'engagement serait refusé [26].

À l'usage, cette mesure qui prétend abolir une coutume bien établie, se révèle sans effets. Il faudrait définir les pièces équivalant à l'acte de naissance ; or cela n'est pas fait. Il faudrait vérifier l'authenticité du papier présenté ; les bureaux de recrutement n'en ont pas les moyens. Enfin, comme sous le Second Empire, les candidats à l'engagement se procurent des identités d'emprunt. Le nombre des mauvais éléments engagés dans la Légion ne diminue donc pas. Il croît même depuis que, par décret du 16 mars 1905, les troupes coloniales peuvent résilier les contrats d'engagement et de rengagement des soldats qui servent mal. Incapables de travailler honnêtement dans la vie civile, bon nombre des résiliés viennent s'engager dans les régiments étrangers en cachant leur véritable identité. Pour remédier à cet état de choses, on pourrait vérifier encore plus attentivement les pièces d'état civil présentées par les candidats. Le ministre de la Guerre ne le veut pas car : *Il est prudent de ne pas tarir la source de ce recrutement spécial en exigeant d'eux des formalités trop rigoureuses ; il arrive en fait que presque tous sont acceptés lorsqu'ils présentent les garanties d'âge, de vigueur et de développement physique requises pour le service de guerre*[27]. Puisqu'on ne peut empêcher les mauvais sujets de s'engager, on tente de les

---

24 À l'époque, la loi sur les retraites ouvrières n'était pas votée.

25 Circulaire sur les conditions d'aptitude physique, 27 mai 1898 in *Bulletin officiel du Ministère de la Guerre*, partie supplémentaire (BOPS), 1898, p. 542 - Circulaire sur l'engagement et le rengagement de Français mariés et veufs avec enfants, 23 mars 1899 in BOPS, 1899, p. 388.

26 Instruction sur l'engagement et le rengagement des Français et des étrangers dans les régiments étrangers, 20 février 1902 in *Bulletin officiel du Ministère de la Guerre*, partie réglementaire (BOPR), 1902, p. 136.

27 Décret relatif à la résiliation des actes d'engagement et de rengagement dans la Légion étrangère, 14 août 1906, Rapport au président de la République in BOPR, 1906, p. 1115 à 1117.

éliminer par un acte décidé unilatéralement par le commandement, la résiliation du contrat d'engagement ; dans le cas où ils échapperaient, par une mesure de clémence, à la résiliation, leurs services antérieurs ne seraient pas rappelés. Ainsi, de toutes façons, ils ne pourraient prétendre à une pension de retraite[28].

Ne croyant pas qu'un mauvais soldat soit capable de changer de conduite, l'administration de la guerre fait procéder, dans les régiments étrangers, à l'établissement d'un fichier des militaires résiliés dans l'armée française[29]. L'asile légionnaire, dont le ministre a implicitement reconnu l'existence en admettant qu'on ne sait rien du passé des légionnaires, se voit donc imposer une limite : la Légion doit d'abord être un corps militaire solide et efficace ; accessoirement, si cela ne trouble pas l'exécution du service, elle peut être aussi un asile facilitant le rachat des fautes passées.

Par ailleurs, bien qu'il ait indirectement avoué l'inefficacité de l'instruction du 20 février 1902, le ministre ne juge pas opportun de la modifier. Au contraire, il fait disparaître l'incohérence existant dans la réglementation en abrogeant l'article 7 de l'ordonnance du 10 mars 1831 par le décret du 15 janvier 1910[30]. Ce n'est là qu'un exercice de style car le 11 mars 1911, avec la remise en vigueur de l'article 7[31], la concordance entre le règlement et les faits est rétablie.

Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'administration de la guerre en est revenue au *laisser-faire* des origines en le tempérant par une vigilance accrue à l'égard de tout ce qui concerne l'exécution du service. Par des procédures bilatérales, elle annulait le contrat des légionnaires qui avaient caché leur qualité de mineurs ou d'hommes mariés ; désormais, par des actes unilatéraux, elle résilie d'anciens soldats dont les états de services sont mauvais. Mais aussi, sous la pression de l'opinion de civils, comme de militaires[32], elle admet que, couvert par un faux nom, un légionnaire peut racheter des fautes dont l'analyse prouve qu'il ne s'agit pas de crimes, au sens juridique du terme.

III. LA PROTECTION DU FAUX ÉTAT CIVIL, FONDEMENT DE L'ASILE LÉGIONNAIRE

Entre 1871 et 1914, le commandement n'a pas défini la conduite à tenir lorsqu'un légionnaire, servant sous un faux état civil, est recherché. Chacun, semble-t-il, agit à sa guise. Un tel laxisme n'est pas acceptable à partir du moment où la Légion est considérée comme un asile ; il faut, en effet, protéger le légionnaire contre tout ce qui menace de dévoiler sa présence dans l'armée française.

Les lettres que les camarades du légionnaire ou le légionnaire, lui-même, envoient, constituent un premier danger. Pour y parer, on ne peut guère

---

28 Décret précédent, BOPR, 1906, p. 1119.

29 Circulaire sur la reconnaissance des anciens militaires résiliés, 14 août 1906 in BOPR, 1906, p. 1120.

30 Décret sur les conditions à remplir pour s'engager dans la Légion étrangère, 15 janvier 1910 in BOPR, 1910, p. 154.

31 Décret sur les conditions à exiger pour s'engager dans la Légion, 11 mars 1911 in BOPR, 1911, p. 230.

32 Les juges des conseils de guerre sont des militaires. Leurs jugements, comme celui des jurés des cours d'assises expriment, au moins partiellement, l'opinion militaire.

qu'interdire ou censurer les correspondances. Ces deux mesures étant intolérables, le risque doit être accepté.

Soit directement, soit par la voie hiérarchique, les colonels commandant les régiments étrangers reçoivent des demandes de renseignements sur les légionnaires émanant de particuliers ou d'organismes français et étrangers. Elles ont pour objet d'obtenir des nouvelles ou, plus fréquemment, de contrôler la présence d'un individu à la Légion. Comme l'engagement est un acte personnel dont les autorités militaires n'ont ni à en connaître, ni à en juger les motifs, seul, le légionnaire peut indiquer le sens de la réponse à faire. Dans ce but, une décision ministérielle prescrit aux colonels de poser, aux légionnaires recherchés, le questionnaire suivant[33] :

Consentez-vous :

1° : *à ce que votre présence à la Légion étrangère soit dévoilée ?*

2° : *à ce que votre adresse (ou affectation actuelle à la Légion étrangère) soit révélée ?*

3° : *à ce que des renseignements d'autre nature (variable suivant le cas) soient fournis à votre sujet ?*

Le texte de cette décision, volontairement imprécis, s'applique à tous les légionnaires qu'ils servent ou non sous leur véritable identité. Les premiers doivent être interrogés : si, par exemple, ils sont réfugiés politiques, ils peuvent avoir avantage à ce que leur présence dans les rangs de la Légion ne soit pas connue de leurs autorités nationales. Le questionnaire, communément appelé à la Légion *fiche question-réponse* leur permet alors de protéger leur asile politique.

L'intérêt de cet interrogatoire est évident pour les seconds : une réponse affirmative à la première question rend illusoire son incognito. En refusant de dévoiler sa présence, ce légionnaire ne résout pas pour autant tous les problèmes.

Que faire lorsque la *demande de renseignements* se présente sous la forme d'une demande d'extradition ou d'un mandat d'arrêt ? Une décision ministérielle du 23 mars 1935 précise qu'on ne peut assimiler les actes solennels de procédure, délivrés en exécution de la loi, à une simple demande de renseignements. Le légionnaire devrait donc être automatiquement remis à la justice. Le ministre fait cependant une réserve capitale pour l'intéressé : *Il est évident toutefois que le signalement du militaire objet du mandat doit être assez précis pour qu'il n'y ait aucune hésitation sur l'identité de l'intéressé*[34]. Lorsque la moindre incertitude subsiste, l'usage consacré par ce texte réglementaire veut que le légionnaire en bénéficie et qu'il soit protégé par l'asile légionnaire.

Le cas des Français engagés sous un faux nom est particulier. Ne répondant pas aux convocations qui les appellent sous les drapeaux soit pour accomplir leur service militaire, soit pour effectuer une période d'exercice, ils sont déclarés insoumis. Or, bien souvent, le service de recrutement, informé par les familles, sait que ces hommes figurent sur les contrôles de la Légion. Doit-il, quand même, demander l'ouverture d'une procédure d'insoumission comme l'exige l'application littérale du code de justice militaire ? La direction du recrutement ne le pense pas. Elle considère comme ayant rejoint leurs unités dans

---

33 DM n° 4029/I/I du 10 mars 1931, citée par H. Azam, *op. cit.*, p. 62. Ses termes sont repris dans la circulaire n° 4964/EMA/I/L du 6 décembre 1955.

34 DM n° 2425-2/10 du 23 mars 1935 citée par H. Azam, *op. cit.*, p. 34.

les délais légaux, tous les Français qui, à sa connaissance, servent à la Légion. En contre-partie, les directions régionales du recrutement doivent respecter la volonté exprimée par le légionnaire de garder l'incognito : il leur est interdit de donner à des particuliers ou à des autorités civiles des renseignements relatifs à des hommes servant sous un faux nom[35]. Ces organismes deviennent, en ce qui les concerne, coresponsables de l'asile légionnaire.

Au cours de son service, le légionnaire peut être arrêté pour un délit d'ordre militaire ou pour une infraction de droit commun. Selon les circonstances, il est interrogé par des gendarmes ou par des policiers, les uns ou les autres sont parfois tentés, par une curiosité professionnelle bien naturelle, de rechercher l'identité réelle de l'individu poursuivi. Cette manière d'agir qui constitue une atteinte au droit d'asile, est inacceptable. Aussi est-il demandé aux gendarmes de ne pas questionner, de leur propre initiative, le légionnaire sur son véritable état civil[36]. L'asile légionnaire étant, comme on vient de le voir, uniquement défini par des textes réglementatires exclusivement applicables aux armées, la restriction dont il vient d'être question ne concerne pas les fonctionnaires de la police appartenant au ministère de l'Intérieur.

Il apparaît ainsi que l'asile légionnaire est limité par sa nature d'institution de droit coutumier. À la réserve que le ministre de la Guerre a faite en 1906 et qu'il n'a pas supprimée s'en ajoutent deux autres. En premier lieu un légionnaire ne peut se prévaloir de son faux nom pour échapper à un mandat de justice lorsque sa présence sur les contrôles de la Légion est très exactement prouvée. En second lieu, lorsqu'il n'est pas en service, le légionnaire peut être soumis à toutes les mesures d'investigations légales décidées par les autorités civiles.

* * *

L'asile légionnaire est donc né d'un dialogue entre le gouvernement qui emploie et qui réglemente et les hommes qui interprètent les textes et tirent parti de tout ce qui n'est pas formellement interdit.

Il en résulte un compromis entre les besoins de l'État, des particuliers et de la société. Besoins de l'État qui, à l'origine, veut encadrer des individus qu'il estime dangereux pour l'ordre public puis qui souhaite disposer d'une force militaire solide et immédiatement disponible. Besoins des particuliers qui trouvent dans la Légion, sous couvert d'un faux nom ou d'une identité d'emprunt, le temps et l'espace nécessaires pour prendre un nouveau départ dans la vie. Besoins de la société qui doit accepter, pour ne pas tout bloquer, des aires de liberté.

---

35 Ces dispositions ont été prescrites par deux notes de service datées des 25 septembre et 6 novembre 1950.

36 Instruction ministérielle du 5 septembre 1953.

SOURCES

Archives
Service historique de l'armée de terre (SHAT)
XB 725
Registres matricules de la Légion 1831-1880
Correspondance d'Algérie et du Mexique
Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence) (AOM)
Algérie : dossiers des conseils de guerre
Archives départementales (AD)
Nord 2 U 152
Haut-Rhin 1 M 26
Sources imprimées
Journal militaire officiel
Moniteur universel (1er trimestre 1831)
Bulletin officiel du ministère de la Guerre (puis *des Armées*)
Bibliographie
Henri Azam, *La Légion étrangère, ses règles particulières*, Sidi Bel Abbes, Képi Blanc, 1951, 68 p.
Roger de Beauvoir, *Légion étrangère*, Paris, Firmin Didot, sd, 276 p.
Lieutenant-colonel Morel, *La Légion étrangère, Recueil de documents*, Paris, Chapelot, 1912, 146 p.
Antoine Sylvère, *Le Légionnaire Flutsch*, Paris, Plon, 1982, 313 p.

LE CONCEPT BLINDÉ FRANÇAIS DES ANNÉES 1930
De la doctrine à l'emploi
Un redressement tardif et insuffisant

Colonel (ER) Gérard SAINT-MARTIN
Docteur en Histoire, Montpellier III

Les historiens n'ont pas fini de s'interroger sur les raisons qui ont rendu possible en mai-juin 1940 le plus grand désastre que la France ait connu.

Les raisons *techniques* furent certes militaires. Elles font l'objet d'un constat sans complaisance dans ma thèse[1] ; notre *concept blindé* de 1940 constituait le *noyau dur* du système opérationnel à l'origine de notre déconvenue. Mais les responsabilités ont été pour le moins partagées. Dans une démocratie *le gouvernement est chargé de la conduite de la guerre et le commandement de celle des opérations*[2]. Ceci inclut, bien entendu, la préparation de *la poursuite (éventuelle) de la politique par d'autres moyens.*

Or, au sortir de *La Guerre mondiale*[3] la France aspirait à la paix. Ce souhait, légitime après l'hécatombe, se manifeste par un *pacifisme défensif* dangereux. Son désir éperdu de *déclarer la paix au monde* l'incite à abandonner à un organisme international, la SDN, sa sécurité, comme d'ailleurs, plus tard, les réparations. La Conférence du désarmement la voit accepter des sacrifices importants, en particulier dans le domaine des chars. Surtout, son option défensive est marquée par deux textes d'une extrême importance : *La Loi sur l'organisation générale de l'armée* du 13 juillet 1927, complétée par *La Loi sur le recrutement* du 29 mars 1928. *La Loi sur les régions fortifiées* du 4 janvier 1930 scelle cette stratégie avec la ligne Maginot, ce limes illusoire car incomplet et inadapté aux réalités, ne serait-ce que parce que *la France ne s'était pas dotée des moyens mobiles de contre-offensive qu'appelait son système statique de fortifications*[4].

Cette politique pacifiste lui fait refuser de tenir compte du réarmement allemand – qui s'amorce dès la première décennie de l'entre-deux-guerres sous la férule du général von Seeckt – et de la montée des périls avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933. L'avènement des totalitarismes en Europe et les rivalités idéologiques *franco-françaises* ont un effet contraire à notre cohésion nationale.

---

1 À paraître, *1940 ! Les Premières batailles de chars de l'histoire. Du colonel de Gaulle au général Leclerc, le Rendez-vous différé,* 300 p. env., (tableaux, cartes, croquis), Économica, septembre 1997.

2 Le Goyet Pierre, *La Défaite (10 mai-25 juin 1940)*, Éditions Économica, Paris, 1990, p. 22.

3 On n'avait pas commencé à les numéroter.

4 Martel André, « La doctrine française de contre-offensive à l'épreuve de la Deuxième Guerre mondiale », in *Relations internationales*, n° 35, 1983, p. 357.

Les conflits sociaux et les mesures prises par le Front populaire[5] sont néfastes à la productivité de notre pays, surtout lorsqu'elle est comparée à celle de notre adversaire potentiel. Les alliances de revers qui avortent sont marquées au coin de cette mollesse dangereuse et de ces rêves utopiques. Rarement, en France, l'état de l'opinion a influé de façon aussi décisive sur l'attitude de *gouvernements rendus impuissants par un régime parlementaire décourageant*[6]. L'histoire de la IIIe République est un véritable florilège de cette instabilité politique (42 gouvernements de 1920 à 1940) rendant vaines, en particulier, toutes velléités d'une politique de défense suivie et cohérente.

Après notre désastre, tous les vaincus sont rejetés dans les *ténèbres extérieures*. Pourtant les bilans successifs font apparaître peu à peu des différences fondamentales dans la préparation des unités au combat moderne et le comportement des combattants. Aujourd'hui pour un analyste objectif, cette défaite a d'abord été due, au plan militaire, à une inadaptation en tous domaines à *la guerre des blindés*. Prisonnière de son succès précédent – phénomène fréquent chez les Nations victorieuses – la France a préparé la guerre suivante en améliorant son système blindé de 1918 en fonction de la guerre passée. L'analyse des directives et des règlements de l'entre-deux-guerres révèle, en dépit de quelques avancées, une stupéfiante continuité dans nos errements doctrinaux.

Cette *méprise* majeure sur l'approche de la guerre future fut aggravée par le véritable *cheminement séparé* que menèrent entre 1918 et 1940 la cavalerie et l'infanterie en matière de création et de développement des chars et des grandes unités mécaniques ou cuirassées. Ces errements portaient en eux nos déboires futurs face à un adversaire mieux préparé à un tel affrontement, même s'il faut souligner que – contrairement à une légende qui perdure – le choix et la conduite de la guerre éclair furent initialement plus conjoncturels que véritablement planifiés par les Allemands.

Ceux-ci eurent en fait l'avantage de développer dans la seconde moitié des années 1930 de grandes unités blindées qui, associées à l'aviation d'assaut, allaient permettre de sublimer dans le domaine stratégique leurs succès tactiques. Nos hommes politiques s'étaient prononcés contre la création, en France, de ces grandes unités cuirassées lorsque l'Assemblée nationale, le 15 mars 1935, avait repoussé à une large majorité l'*armée de métier* présentée par Paul Reynaud et inspirée des propositions du lieutenant-colonel de Gaulle.

Il est évident que nous possédions pourtant au moment où le conflit s'est déclenché un certain nombre de chars excellents. Nos unités mécaniques étaient encadrées par des chefs de qualité qui exprimèrent leur valeur en des combats inégaux mais surtout qui, pour certains, allaient la confirmer par la suite.

Or, *il n'existe pas de génération spontanée dans le domaine des armes*. La production de matériels élaborés et la formation de chefs compétents est œuvre de longue haleine. Il faut se rendre à l'évidence : tournés vers le passé – en particulier vers l'accompagnement de l'infanterie en matière de chars – nous

---

5 Positives, pour certaines, dans l'absolu, mais dangereuses face à notre inquiétant voisin.

6 Triai Raymond, « La doctrine de défense contre l'Allemagne (1919-1940). L'étrange refus des évidences », in *Le Combat en mode dégradé*, CHMM, 1992, p. 3.

avions pourtant commencé à mettre en place, dans les années précédant le deuxième conflit mondial, les éléments de base d'une force mécanisée.

Aussi était-il nécessaire de révéler qu'au-delà de nos erreurs, on a pu noter tout au long de cette période, dans le domaine des chars, un véritable *redressement* en tous domaines, *tardif et insuffisant*, certes, mais bien réel. Il a été occulté par la sécheresse du *score* et n'avait pas été cerné et précisé jusqu'à ce jour.

I. LE POIDS DU PASSÉ[7]

Une pensée sous influence

L'existence d'une pensée officielle sclérosée régissant notre politique de défense ne doit pas masquer la présence d'une pensée clairvoyante, hélas bridée.

L'interprétation schématique des enseignements du passé amène le *magistère bleu horizon* à privilégier conservatisme et dogmatisme. Son inspirateur le maréchal Pétain, chef prestigieux, responsable de l'armée jusqu'en 1931, ministre de la Guerre en 1935, membre *à vie* du CSG, figea toute réflexion stratégique et tactique, contenant les chars dans leur rôle, *conforme aux enseignements de la guerre*, au profit de l'infanterie. Sa préface (17 pages) au livre du général Chauvineau, paru en 1939, *Une invasion est-elle encore possible ?*, question à laquelle l'auteur répondait par la négative, résume ses options : inviolabilité des fronts continus, prééminence de la ligne fortifiée, toute puissance du feu, supériorité de la défensive sur l'offensive. Ses *adhérents*[8] furent, à leur façon, des *ultras*. Il faut citer : le général Debeney, traumatisé, comme beaucoup, par l'échec de *l'offensive*, chère au colonel de Grandmaison, au début de la Grande Guerre ; Dufieux, inspecteur général de l'infanterie au cours des années 30 ; Maurin, ministre de la Guerre sous trois gouvernements ; Colson, chef d'État-Major de l'armée, sectateur de la ligne fortifiée...

Le général Gamelin ne se démarque pas de façon sensible du Maréchal. L'intermède du général Weygand est – dans une certaine mesure – favorable à la cavalerie blindée.

Une pensée clairvoyante existait grâce à des inconditionnels comme le général Estienne (années 1920), *le Père des chars* de la Grande Guerre, auquel on s'est beaucoup référé, parfois sans avoir lu ses écrits. Dans les années 1930, le colonel de Gaulle peut être considéré comme le *croisé du moteur combattant*. Son livre *Vers l'Armée de métier*, 1934, égratigné dans la préface du maréchal Pétain au livre de Chauvineau, proposait la création d'un corps de bataille, composé de divisions cuirassées, susceptible – dirait-on maintenant – d'être *projeté* au plus vite pour intervenir ou *prendre des gages*. Les croyants en la force mécanique furent finalement peu nombreux. Il faut citer dans les années 1920 : le maréchal Foch, les généraux Buat et Doumenc. Dans les années 1930 :

---

7 Les titres et le découpage figurant dans ce résumé sont ceux, en général, de l'ouvrage *grand public* en cours de rédaction.

8 Forstmeister (capitaine de vaisseau allemand) chef du Service historique de la République fédérale allemande en 1976 : rappel de l'ouvrage de Wieland Volker in *Colloque Centenaire de l'École supérieure de guerre 1876-1976*, Actes du Colloque (13/14 mai 1976), Paris, p. 128.

Flavigny, Delestraint, Bloch, Mendras, Héring, Billotte et du Vigier. Tous furent bridés par le *devoir de réserve* imposé par les postes tenus et par des hésitations bien compréhensibles en cette époque *buissonnante.* Une place à part doit être réservée à un penseur oublié, Camille Rougeron, dont le livre le plus important *Le Bombardement en piqué*, 1934, fut traduit en Allemagne en même temps que celui de Charles de Gaulle. La symbiose du génie des deux colonels eût sans doute conduit à un système opérationnel proche du fameux tandem char-avion que nos adversaires adoptèrent. Nul n'est prophète en son pays...

Il est possible d'identifier une pensée fluctuante mettant en cause des chefs clairvoyants, mais également certains chefs conservateurs, comme Pétain sensible à coup sûr aux idées douhetistes[9], et même Gamelin, hésitant et opportuniste car *ménageant l'avenir.*

L'analyse de notre pensée militaire dans l'entre-deux-guerres et de ses caractéristiques connues ou ignorées est une illustration parfaite de l'affirmation du général von Bernhardi : *On ne rattrape pas en temps de guerre le retard de pensée du temps de paix.*

Une doctrine décalée

Sur le plan doctrinal, il était nécessaire de rechercher ce que fut notre doctrine et en particulier celle concernant l'emploi des chars, par quels documents elle s'est manifestée et quels problèmes se sont posés dans sa diffusion et son application.

Les travaux d'Henry Dutailly[10] constituent une bonne approche de l'IGU 36 et des règlements officiellement en service en 1940. Des recherches complémentaires indiquent que :

- L'IGU 36, comme la langue d'Ésope, était la meilleure et la pire des choses par son ambiguïté qui lui faisait juxtaposer en une coexistence délicate les thèses des *anciens* – qui se référaient au corps de doctrine fixé par ceux qui nous avaient mené à la victoire – et les *modernes* sensibles à des thèses plus progressistes. Les premiers, encore au commandement, assurant en quelque sorte la lettre, les seconds l'esprit.

- Les règlements, au-delà de leurs applications passéistes, apportaient des ouvertures intéressantes : les combats de nuit et dans les localités pour celui de l'infanterie ; l'emploi tout à fait moderne des divisions légères mécaniques dans le règlement de la cavalerie ; une évocation réaliste de l'aviation d'assaut dans celui des unités de chars. Il est vrai que ces règlements sortirent tardivement, entre 1938 et 1940 ; d'où, certaines ouvertures tenant compte, sans doute, de *l'air du temps.*

- Des notices provisoires d'emploi les remplacèrent et en fait en *tinrent lieu.* Seule la *Notice provisoire sur l'emploi des unités motorisées et mécaniques*

---

9 Douhet Giulio (général italien) dont les idées ont fait l'objet d'un livre du colonel Vauthier : *La Doctrine de guerre du général Douhet*, Berger-Levrault, Paris, 1935. Il imaginait les possibilités stratégiques de l'aviation, qui seront banalisées, mais réservait un rôle secondaire *strictement défensif* aux forces terrestres.

10 Dutailly Henry (lieutenant-colonel), *Les Problèmes de l'armée de terre française (1935-1939)*, thèse de 3e cycle (Paris I), EMAT, SHAT, Paris, Imprimerie nationale, 1980.

de la cavalerie sortie avant la parution de l'IGU 36, se démarque un peu de la Loi.

Surtout l'auteur a retrouvé une *Note doctrinale* (provisoire), signée par le général Gamelin en 1938. Vainement recherchée depuis des années par le SHAT, elle fixait, deux ans avant la création des DCR, les *conditions et modalités d'emploi des GU cuirassées*. Elle comportait des prescriptions éclairées mais tolérait, *exceptionnellement*, le fractionnement de la division cuirassée ; ce qui sera banalisé en 1940. Cette note donne naissance à une *Notice provisoire à l'usage des unités de la division cuirassée*, à la réalisation de laquelle, selon toutes vraisemblances, collabora à Nancy le colonel de Gaulle.

Une fois de plus, dans notre armée, des documents *provisoires* eurent une longévité bien supérieure à la durée initialement prévue. Leur diffusion fut marquée par deux anomalies :

- L'excellente *Notice provisoire sur l'emploi des chars modernes* du 15/12/1937 qui détaillait *l'action d'ensemble*, fit l'objet de correctifs restrictifs en 1938, mais surtout n'était pas encore diffusée... le 16/01/1939 (*interpellation* du général Georges).

- La *Note doctrinale* concernant les GU cuirassées du 28/06/1938 fut *annulée et remplacée* le 16/12/1938 (BE signé par le général Colson) par une note beaucoup plus restrictive qui précisait que ces GU n'étaient *en aucun cas autonomes*.

La lecture attentive de tous ces textes révèle qu'après n'avoir disposé en 1919, et pendant quelques années, que d'une seule doctrine authentifiée d'emploi, *l'accompagnement*, l'armée de terre française pouvait se prévaloir en 1939, de quatre doctrines d'emploi de ses chars ! Pour l'infanterie : accompagnement, action d'ensemble, emploi des DCR. Pour la cavalerie : la doctrine transposée de ses missions classiques.

Parfois, *abondance nuit.*

Un enseignement supérieur aligné

La transmission de ces doctrines d'emploi des chars s'est faite entre *la bride et l'éperon* de la Loi, aux élites militaires de l'époque du CHEM et surtout de l'Ecole supérieure de guerre, par des professeurs *aux ordres*[11].

En reprenant les textes écrits, en particulier au cours de la deuxième décennie de l'entre-deux-guerres, on est frappé par l'absence de participation aux débats qui caractérise notre enseignement supérieur. On comprend que le capitaine de Gaulle, dès 1924, dans *La Discorde chez l'ennemi*, ait fustigé indirectement un tel alignement doctrinal. Le poids du magistère fut prééminent. Debeney puis Dufieux se chargèrent d'y veiller. *L'ennemi appliquait notre propre règlement et manœuvrait avec notre lenteur*[12]. La prépondérance du feu cher au maréchal Pétain était sublimée : *Le feu est le facteur prépondérant du*

---

11 Cf. Actes du colloque, *op. cit 8* et Bernède Allain, lieutenant-colonel, « L'enseignement de la motorisation et de la mécanisation à l'ESG, 1919-1939 », Cours ESF, 1993.

12 Renauld Pierre (général), Actes du colloque, *op. cit.* 7, « La 60e promotion de l'ESG », p. 120.

combat. L'attaque est le feu qui avance, la défense le feu qui recule[13]. Aussi l'intégration de la motorisation dans ce schéma procédera-t-elle de l'équilibrisme. Pourtant, dans ce temple de l'intégrisme, le redressement couvait. En effet l'École peut se prévaloir d'avoir compté, parmi ceux qui la dirigèrent, deux généraux clairvoyants, Héring (décennie vingt) et Mendras (à la veille de la guerre), qui croyaient au mouvement, aux chars et aux avions, voire aux parachutistes. Leurs propos ont été, à l'époque, pudiquement édulcorés et même réfutés. Mais de jeunes esprits les intégraient dans leurs schémas de pensée.

Des professeurs, dont les cours de l'époque se démarquèrent peu de ceux de leurs collègues, Touchon, Prioux, Monsabert entre autres, seront ensuite des chefs de guerre inspirés, notamment les deux derniers.

Heureusement, comme cela a été remarquablement résumé, des stagiaires dont on reparlera, comme le capitaine de Hauteclocque le futur maréchal Leclerc, sauront tirer parti de leur séjour à l'École de guerre *en assimilant la méthode imposée et en contestant de manière réfléchie la doctrine transmise*[14].

Un cheminement séparé

L'enquête menée permet d'affirmer que c'est sous la forme d'une sorte de *cheminement*, jalousement, *séparé* qu'infanterie et cavalerie menèrent les recherches et développèrent leurs matériels et leurs unités blindées dans l'entre-deux-guerres.

Cette dispersion a d'abord pour origine l'existence des chars qui dépendirent de l'artillerie (artillerie d'assaut), au cours de la Première Guerre mondiale, avant d'être rattachés à l'infanterie en 1920. Ce sont ces *vrais* chars et les GU cuirassées qui les concerneront par la suite qui firent l'objet des débats passionnés auxquels furent mêlés Estienne et de Gaulle. Ils tinrent donc le devant de la scène, surtout avec *l'armée de métier*.

Pendant ce temps-là, la cavalerie développa des *automitrailleuses* dont certaines, de plus en plus lourdes et blindées, finirent par être... des chars ; le fleuron des AMC (automitrailleuses de combat) est le Somua S 35.

Les *vieux démons blindés* des fantassins les incitèrent à prévoir des chars d'accompagnement. On les *rebaptisa* par la suite chars des divisions cuirassées de réserve (DCR), changement de spécificité trop souvent ignoré ou gommé lorsque l'on parle du B1 Bis, mastodonte surblindé et très lent.

Les *vieux démons équestres* des cavaliers et les réalités économiques du pays les incitèrent à préserver le cheval, monture séculaire, qui cohabita avec la machine, en un cocktail *essence-avoine*[15] *qui a partout fait faillite*[16]. La cavalerie fut *sauvée* par la création de ses divisions légères mécaniques (DLM).

Les recherches des uns et des autres, tant dans le domaine des chars moyens ou lourds que dans celui des chars légers (R 35 et 38, H 35 et 38), aboutirent à une véritable prolifération qui fit de nous, en quelque sorte, les

---

13 IGU 21, p. 61, article 3, paragraphe 102.

14 Martel André, « Leclerc et l'École de guerre », in *Bulletin* n° 124 (1er trimestre 1990) de l'Association des amis de l'École supérieure de guerre, Paris, p. 91.

15 Dans la troupe on parlait de *cambouis-crottin*

16 Bauer Eddy, *La Guerre des blindés*, tome 1, Payot, Paris, 1962, p. 3.

champions des prototypes, d'autant plus que des choix budgétaires préservaient souvent la recherche mais ne permettaient pas de passer au développement.

Grâce au général Flavigny appuyé par le général Weygand inspecteur de l'armée, la cavalerie disposa d'une 1re DLM en 1935. La 2e DLM est créée en 1937. En revanche, la 3e DLM et les quatre DCR ne sont mises sur pied qu'en 1940 !

Le calcul du nombre de chars présents le 10 mai 1940 dans ces grandes unités et dans les armées a nécessité des recherches particulièrement délicates en raison de l'incertitude quant au matériel *produit*, *stocké dans les entrepôts* ou vraiment *livré* à l'armée au moment de l'offensive allemande ou au cours des combats.

Malheureusement, l'effort effectué en faveur du char léger d'accompagnement[17] fit qu'en 1940 un char sur deux des DLM et des DCR était impropre à la guerre des blindés. Nos GU mécaniques ou cuirassées ne le sont donc que de nom. Nous étions victimes de ce phénomène déjà stigmatisé par Clausewitz : *l'entraînement par les moyens.*

II. LE CHOC DES RÉALITÉS

L'autre versant

Trop d'ouvrages d'histoire militaire sur 1940 et l'entre-deux-guerres ne prennent pas en compte l'adversaire. Il a été jugé indispensable ici de le faire afin d'éclairer le débat.

Les Allemands engagèrent sur le front de l'ouest trois types de chars : légers, les plus nombreux (Pz I et II) ; moyens (Pz III et tchèques, *cédés* après l'invasion du pays qui a suivi les accords de Munich) ; lourds (Pz IV). Seuls les chars moyens et le PZ IV étaient redoutables pour nos chars. Mais, la lecture attentive des JMO et des KTB[18] révèle *qu'un grand nombre de coups au but ont été le fait non des chars allemands mais de leurs remarquables antichars.*

Le volume des *Panzers* a évolué en cinquante ans au fil des évaluations plus ou moins orientées. Les rapports ou témoignages de Delestraint, Dufieux, Keller ou Prioux, en particulier, étaient tributaires des traumatismes de la défaite et surévaluaient l'adversaire. Ceux de Guderian, Conquet, Churchill semblaient sous-évaluer la *Panzerwaffe* ; mais les chiffres retenus par des historiens actuels : Jean Delmas, J. Mahet, P. Rocolle, Robert Frank, ou évalués laborieusement par l'auteur de cette thèse, recoupent leurs estimations.

Les caractéristiques exactes des chars allemands de l'époque sont parfois difficiles à préciser ... même auprès de nos alliés actuels. Mais ces *Technischen Daten* sont cernées du moins en ce qui concerne les performances essentielles.

Les Panzerkorps *engerbaient* deux types de Panzerdivisions regroupant celles issues des *divisions légères* de 1939 et celles du modèle dit *Guderian* de 1935 (qui ressemblaient fort – quoique un peu plus allégées – aux DCR *de Gaulle* de 1934). Il semble que ce soit Hitler lui-même qui, à la suite de la

---

17 Et aussi pour respecter les directives de la *Conférence du désarmement* et pour des raisons d'économies budgétaires.

18 JMO : Journal des marches et opérations. KTB : *Kriegstagebuch.*

campagne de Pologne, ait imposé l'alourdissement des premières ; en septembre 1939, elles étaient essentiellement motorisées ! ...

La comparaison globale du nombre de chars possédés par les deux pays en mai-juin 1940 amène les historiens à considérer maintenant qu'il existait entre eux une certaine *parité* (de l'ordre de 3 000 chars de part et d'autre). Mais alors qu'en Allemagne tous les chars étaient endivisionnés, en France *près des deux tiers* des engins blindés étaient disséminés dans les armées de la mer du Nord à la Suisse. Aussi la comparaison entre *la* Panzerdivision, la DLM et la DCR révèle qu'il eût pratiquement fallu aligner nos deux divisions blindées pour rivaliser avec une *Guderian*. (Il faut souligner que ce *module de base – DLM + DCR – était celui préconisé, en 1938, par LA Note doctrinale oubliée !*).

Aussi apparaît-il nécessaire de nuancer les affirmations concernant la fameuse *parité* et de prendre en compte tous les paramètres essentiels : matériels adaptés ou non à la *guerre de mouvement*, répartition des chars dans les forces et organisation précise des divisions blindées et des armes d'appui ... Surtout, il a semblé indispensable de souligner ici l'importance que l'on doit accorder à la qualité de l'*instruction* et de l'*entraînement* (servants, équipages, unités). Ce fut rarement notre cas. Seules les deux premières DLM bénéficièrent d'une préparation satisfaisante. Nos autres GU ne profitèrent, au mieux, que d'un entraînement au niveau élémentaire[19]. Malgré leurs propres difficultés internes, souvent gommées depuis, les Panzerdivisions ont subi un *drill* suivi de répétitions *grandeur nature*, en particulier en Pologne.

Au niveau de l'emploi, les DLM, GU de cavalerie blindée, ont été utilisées au début, en Belgique, à la façon des Panzerdivisions. Les DCR, n'étaient que des *massues de défense* lentes et peu souples, très différentes des *épées acérées* adverses[20].

Les divisions cuirassées dans la tourmente

Créées près de cinq mois après le début des hostilités, les DCR souffrirent de cette mise sur pied bâclée. Les archives du SHAT, le relevé des JMO, les souvenirs ou comptes-rendus des participants et les ouvrages publiés sur la tragédie permettent de cerner ce que fut celle-ci. Ces documents confirment les thèses avancées depuis plus de cinquante ans. Mais des témoignages inédits comme ceux du général Flavigny ou du général Bézanger permettent d'éclairer certains points controversés.

Un certain nombre de documents reconstituent les éléments organiques et l'encadrement supérieur de ces grandes unités.

L'existence des groupements cuirassés, qui n'étaient que le pâle reflet de leurs homologues allemands des Panzerkorps, permet de souligner la valeur du général Delestraint, ce chef méconnu, qui n'eut jamais les moyens *d'engerber* vraiment les DCR.

---

19 Malaguti, Rapport de fin de campagne sur les marches et opérations du 41e BCC, Fleurance (Gers), 21 août 1940.

20 Évocation d'un article du commandant Wauquier Albert (plan établi par le colonel de Virieu), « Les forces cuirassées dans la bataille », in *La Campagne de France, mai-juin 1940*, PUF, 1953.

La 1re DCR, à cours d'essence, fut rapidement détruite le 15 mai dans la région de Flavion. La fine fleur de notre force cuirassée, réduite à l'état de blockhaus immobiles, fut la cible des chars, des anti-chars et des Stuckas. Elle est reconstituée début juin.

La 2e DCR fut disloquée à la même date. Les convois de chars transportés sur VF en direction de Hirson furent pris à parti par l'aviation adverse et débarqués en catastrophe le long de la voie ferrée dans la région de Signy-l'Abbaye. Dissociée, cette grande unité qui est ultérieurement recomplétée, participe à la défense des ponts de l'Oise aux ordres de divers employeurs.

La 3e DCR, qui faisait partie du 21e CA commandé par le général Flavigny, fut transportée par *précaution* dans la région de Stonne, alors qu'elle était encore à l'instruction dans son camp de Champagne. Elle n'est pas en mesure de contre-attaquer le 15 mai. Elle prend part ensuite aux terribles combats statiques dans cette région.

La 4e DCR du colonel de Gaulle, constituée sur le terrain à partir du 15 mai, contre-attaqua dès le 17 mai à Montcornet, puis à Crécy-sur-Serre et à Abbeville, indiquant ce qu'aurait pu représenter une force cuirassée suffisante commandée par des chefs convaincus.

Après ces engagements difficiles, suivis de quelques autres plus limités, les quatre divisions cuirassées – ou du moins ce qui en restait – participèrent héroïquement, en ordre dispersé, au sauvetage des restes de l'armée en retraite.

Les divisions mécaniques isolées

Les DLM du corps de cavalerie du général Prioux (2e et 3e DLM) justifièrent, surtout en Belgique, leur réputation flatteuse en accrochant sérieusement pendant trois jours le XVIe Panzerkorp du général Hoepner, l'un des meilleurs spécialistes allemands des blindés. Les combats de Hannut, sur lesquels le témoignage du colonel Baillou a permis d'apporter quelques précisions intéressantes, sont considérés comme la première *bataille de chars* de l'histoire. Plus de 1 000 chars et engins blindés restent sur le terrain. On peut considérer que c'est pour cette aptitude des DLM aux opérations blindées de grande envergure que, lors de la création de l'Arme blindée à Alger par le général Giraud en 1942, celle-ci sera rattachée à la cavalerie.

La 1re DLM escadronne en Hollande devant la 1re Armée jusqu'à Bréda et, après avoir ralenti l'adversaire, elle participe aux combats, épisodiquement regroupée avec les deux autres DLM, sous l'autorité du corps de cavalerie.

Les commandants de grandes unités d'infanterie, dont certains avaient plus ou moins freiné la mise sur pied des GU blindées, se les disputaient. Un télégramme terrible du général Billotte, commandant le groupe d'armées numéro 1, menace ses généraux du tribunal militaire s'ils ne rendent pas les chars prélevés au passage. Il est vrai *qu'au combat, nécessité fait loi.*

Après ces engagements difficiles les trois DLM firent de l'action retardatrice jusque dans la région de Dunkerque. Là, à part un détachement qui fixa l'ennemi, le matériel restant fut abandonné sur place et, ce qu'on ignore généralement, il y eut une sorte de *silence blindé*, pendant dix jours. En effet, les équipages furent embarqués pour l'Angleterre, où quelques-uns restèrent, mais où les autres, la majorité, prirent un bateau pour la France, débarquèrent à Brest

puis, sur du matériel se trouvant dans des entrepôts ou sur des chars de récupération, reprirent la lutte.

Comme les DCR, les DLM continuèrent à combattre en ordre dispersé, le plus souvent aux ordres de GU d'infanterie, jusqu'à l'armistice.

La litanie de nos faiblesses

Quelques erreurs majeures ou peu connues doivent être soulignées.

- Une *conception* erronée de la *guerre moderne*, édictée par des chefs glorieux mais âgés, contribua au maintien de l'articulation de la manœuvre autour de l'infanterie, *reine des batailles*, alors que notre adversaire la centra sur la *Panzerwaffe*.

Les renseignements sur l'adversaire potentiel furent imparfaitement interprétés de même que les enseignements tirés des conflits contemporains : Éthiopie, Espagne, Pologne. Des a priori risqués nous préparèrent des lendemains difficiles, en particulier les délais surévalués du franchissement de la Meuse ; le choix de l'hypothèse préférentielle Dyle-Bréda ; le postulat de l'imperméabilité des Ardennes aux chars.

- La *préparation* des équipages de chars peut se résumer à une instruction et un entraînement insuffisants le plus souvent inadaptés sur des matériels souvent désuets.

- En ce qui concerne l'*emploi,* les GU mécaniques ou cuirassées étaient mal ou peu connues par les états-majors qui découvraient ces *réservoirs* de chars, ce qui aggrava encore notre inadaptation doctrinale à ce conflit.

De nombreuses *insuffisances techniques* sont signalées par la suite notamment dans les rapports d'armistice, très intéressants à ce titre. Ainsi nos meilleurs chars, Somua S 35 et B 1 Bis, disposaient d'une tourelle monoplace APX 1 alors que, dans les chars allemands, les missions de tourelle étaient assurées par deux ou trois servants. La médiocrité du canon de 37 modèle 1918, qui équipait quatre chars légers sur cinq dans nos GU blindées, est aggravée par le manque général d'obus performants, donc antichars, et l'absence, rédhibitoire en tir sous tourelle, de projectiles traceurs.

L'autonomie des engins était, en général, limitée. Des problèmes particuliers comme des *difficultés* avec le train de roulement, des pannes fréquentes et des fuites d'huile graves au moteur et surtout au frein du canon-casemate de 75 mm du B1 Bis (système Naeder) firent crier les équipages au sabotage.

La logistique balbutiait aussi bien dans le domaine du ravitaillement en vivres, essence et munitions, qu'à celui du dépannage, des réparations et évacuations.

Le problème majeur du commandement de ces unités passait par des transmissions élaborées. Or, les nôtres faisaient de nos équipages des handicapés agitant désespérément des fanions, face à des adversaires *extraterrestres* aux excroissances auriculaires, maintenant familières, indiquant le service de radio-interphones.

Les armes d'appui étaient le plus souvent de *pied* différent, qu'il s'agisse de l'artillerie ou du génie. La DCA et la DCB étaient hautement insuffisantes en tous domaines.

L'aviation, enfin, avait ses missions défensives propres. L'aviation d'assaut était inexistante : *Le ciel sera à croix gammée.*

CONCLUSION

Nietzsche a écrit : *Der Sieg verdummt* (*La victoire abêtit*). La France, en 1940, a, hélas, vérifié le bien-fondé de cette formule. Victorieuse lors de la Grande Guerre, elle reste prisonnière de son passé. Pendant vingt ans, *méprise* terrible, elle prépare la guerre précédente.

Les causes de cette panne d'imagination de ses chefs militaires sont liées au pacifisme défensif imposé par les hommes politiques, reflet des aspirations de la nation. Le *magistère bleu horizon* assura la prééminence de la défensive, privilégiant le front continu et *l'assommoir arithmétique* du feu victorieux, et occulta le mouvement cher à Foch. Dans le droit fil de l'IGU 21 (Pétain) qui *tenait en laisse* les chars, l'IGU 36 (Gamelin) leur accorda du bout des lèvres *l'action d'ensemble*, succédané de l'autonomie.

Mais la création de *chars indépendants* regroupés en grandes unités cuirassées, imaginées dans *Vers l'Armée de métier* par le colonel de Gaulle, le *croisé du moteur combattant*, fils spirituel du général Estienne le *Père des chars*, est formellement refusée par le Parlement.

Infanterie et cavalerie suivent donc un *cheminement séparé*. Aussi le *Rendez-vous* est-il *différé*. Seule la cavalerie blindée tire, en partie, son épingle du jeu, grâce au général Flavigny appuyé, dans une certaine mesure, par le général Weygand. Pour les autres, leur inadaptation est résumée par celle d'engins créés pour *l'accompagnement* qui sent engagés, après une formation le plus souvent inappropriée et insuffisante, dans les combats *chars contre chars* en une *guerre de mouvement* qui, *plus que « La guerre des blindés »*, caractérise les combats de 1940. *Le matériel avait précédé la doctrine*. Le courage des *combattants de l'honneur*[21] n'y change rien. À la lumière de ce constat, force est de reconnaître que les *penseurs-miracles* des années 1930, débusqués par certains depuis la Libération, furent sur le moment peu nombreux.

Des miroirs de Syracuse à la bombe d'Hiroshima en passant par les chars de Villers-Cotterêts[22], l'histoire des guerres est marquée par l'apparition d'une arme nouvelle qui conduisit ses promoteurs à la victoire. Le système de forces centré sur le binôme char-avion permit aux Allemands d'obtenir rapidement en 1940 un succès stratégique indéniable. Hitler et la propagande nationale-socialiste firent accréditer la légende de la *guerre éclair* totalement programmée, mythe allègrement répercuté depuis. Mais des travaux, publiés outre-Rhin depuis la présente soutenance de thèse, contestent ce point sans

---

21 Delmas Jean (colonel), Devautour Paul (colonel ER), Lefèvre Eric, *Mai-juin 1940. Les Combattants de l'honneur*, Editions Copernic, Paris, 1980.

22 *Préhistoire* des chars en 1918 où nous faisions figure de novateurs.

réfuter, bien au contraire, la rapidité, la brutalité et l'importance du succès de la Wehrmacht[23].

Cependant, au-delà de nos erreurs flagrantes, des prémices d'un *redressement* qui sera effectif en 1943-1945 avec nos alliés[24], ont pu être notées tout au long de cette époque difficile, y compris au cours de la *guerre des occasions perdues*[25]. La contribution essentielle à la connaissance du sujet réside peut-être d'ailleurs, ici, dans la découverte, par l'auteur, de *La Note doctrinale* oubliée sur *les conditions et modalités d'emploi des divisions cuirassées*, signée par le général Gamelin en 1938 deux ans avant la création de ces unités ! Aussi, peut-on considérer que les DLM et les DCR furent les sœurs aînées imparfaites et méritantes des DB de Leclerc, de Touzet du Vigier et de Vernejoul[26].

Il est regrettable que sur le plan national nous n'ayons pas su faire nôtre, à temps, dans l'entre-deux-guerres – comme nous avons su le faire maintes fois dans notre histoire – ce principe essentiel de la sagesse des nations : *Si vis pacem, para bellum.*

---

23 Frieser Karl-Heinz, *Blitzkrieg Legende. Der Westfeldzug 1940*, Oldenbourg, Militärgeschichtliches Forschungsamt, 1995.

24 Et même en 1942, lors de la campagne de Tunisie.

25 Goutard A. (colonel), *1940. La Guerre des occasions perdues*, Hachette, Paris, 1956.

26 Cette thèse est consultable dans les bibliothèques de l'École Militaire, du SHAT, des Écoles de Coëtquidan et de l'EAABC de Saumur.

UNE DOCTRINE D'EMPLOI DE L'AVIATION AVANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ?

Éric ANDRÉ
Diplôme d'Études Approfondies (Montpellier III)

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il me semble nécessaire de rappeler une idée simple, mais déterminante : la naissance de l'aviation est étrangère aux nécessités de la guerre, aux préoccupations des militaires.

Le seul besoin, qui s'était fait sentir jusqu'alors et qui aurait pu justifier le recours à l'aviation, était de voir plus loin. L'utilisation de ballons captifs a répondu dans un premier temps à cette attente. Ainsi furent-ils mis en œuvre dans les campagnes coloniales menées au Tonkin (1884) et à Madagascar (1895). Voir encore plus loin est apparu une nécessité évidente et les travaux de Ch. Renard au laboratoire de Chalais – Meudon permirent de faire progresser la technique du ballon dirigeable avec la création du *La France*, premier appareil ayant effectué, le 9 août 1884, un voyage aérien en circuit fermé.

Malgré tout, le plus-lourd-que-l'air semblait également intéressant. Aussi l'Armée subventionna-t-elle les travaux de Cl. Ader par la convention passée entre l'inventeur et le ministère de la Guerre le 3 février 1892. L'importance des crédits accordés (550 000 francs de l'époque) et le secret de l'entreprise attestent de l'intérêt des militaires pour cette affaire, bien qu'ils l'abandonnèrent après l'accident de l'Avion III survenu le 14 octobre 1897.

Quand les frères Wright commencent à obtenir des résultats, l'Armée dépêche près d'eux un officier du Génie, le commandant Bonel chargé de négocier l'achat d'un aéroplane répondant à des caractéristiques fixées en accord avec l'État-Major. Rompues, les négociations reprennent un an plus tard, en 1907, pour devancer les Allemands. L'appareil devra emmener deux hommes, s'élever de 300 mètres au moins et pouvoir décoller de n'importe quel terrain. Mais le général Roques, directeur du Génie, ne parvient pas à un accord avec W. Wright.

Le capitaine Ferber, que l'on a spécialement détaché à Meudon pour faire ses expériences, se découragera assez vite devant l'inertie des bureaux. Ayant obtenu un congé de trois ans, il construit son aéroplane n° 8 qui est stupidement détruit par une tempête en novembre 1906. Reconstruit suivant les mêmes plans, cet appareil devait voler parfaitement en juillet 1908. Malheureusement le capitaine Ferber connaît une fin tragique dans un accident d'aéroplane le 22 septembre 1909. Ainsi disparaît pour l'Armée l'occasion de participer de façon prépondérante au développement du plus-lourd-que-l'air.

L'aéroplane ne sera donc pas une invention militaire et c'est en conséquence du fruit du travail de civils que naît véritablement l'aviation. Après la traversée de la Manche le 25 juillet 1909 par L. Blériot et la grande semaine d'aviation de Champagne à Bétheny qui suit en août, les esprits éclairés de l'Armée ne peuvent que s'y intéresser et s'efforcer de prendre le train en marche.

L'aviation militaire ne se serait peut-être développée que très lentement si elle n'avait pas connu un extraordinaire engouement de la population française et de ses porte-parole. Les parlementaires, les journaux, les ligues ou clubs, se passionnent pour le sujet et, fiers de cette invention bien française, veulent de toute force que se constitue une aviation militaire, rejoignant ainsi les considérations prophétiques de Cl. Ader. En ces temps de réarmement, face à cette revanche à laquelle on se prépare, l'aéroplane permettrait de battre les Zeppelin de l'ennemi et d'avoir la maîtrise des airs. Le public non averti fait appel à sa seule logique et ne se préoccupe pas des difficultés de réalisation. Pour lui, l'Armée doit avoir une flotte aérienne destructrice qui assurera la victoire. Le seul obstacle ne peut être que budgétaire, aussi fait-il pression sur les parlementaires et participe de lui-même par le biais d'une souscription publique. En octobre 1912, le Comité national annonce que 3 223 475,51 francs, dont 947 049,69 francs versés directement au trésor[1], ont été offerts par les souscripteurs. On peut ajouter à cet effort déjà très important, les dons de terrains faits par les municipalités pour l'installation de champs d'aviation.

Cet enthousiasme national pour des questions d'ordre militaire ne peut que faire réagir l'Armée, mais de façon quelque peu désordonnée en l'absence de réflexion globale préalable. Les parlementaires tels le sénateur Reymond ou le député Doumer, interviennent fréquemment dans leurs hémicycles respectifs pour faire accélérer le processus ou dénoncer les fautes déjà commises. Ils sont à de nombreuses reprises relayés par des campagnes de presse souvent virulentes dans des journaux comme *Le Matin* ou *L'Auto*. Des enquêtes sont même menées par des parlementaires qui se rendent sur des terrains d'aviation. Il est peu fréquent qu'on s'occupe autant des affaires militaires et le phénomène ne s'est guère reproduit par la suite avec une telle acuité. Quoiqu'il en soit, l'Armée va devoir composer avec l'événement, et c'est sous une certaine pression que les militaires constituent une aviation.

Cependant, n'ayant pas eu l'initiative de création de l'aéroplane, l'Armée doit adapter une invention civile à des besoins militaires qui n'ont pas encore été évalués. Cette adaptation suscite bien entendu de nombreuses questions et l'aviation restera liée par ses origines au secteur civil. Celles-ci expliquent également qu'il n'est guère question, à la création de l'aviation militaire, de doctrine d'emploi. Celle-ci se forge au gré d'expériences nombreuses et variées. C'est toujours le cas quand l'invention précède la vocation et qu'elle n'est pas le résultat d'études préalables qui en ont fait ressentir le besoin. De plus, l'intérêt des civils dans cette affaire suscite un climat passionnel peu propice à l'élaboration en toute quiétude d'une doctrine d'emploi.

Cette longue introduction précise le contexte général de la création de l'aviation militaire et souligne les interrogations précédant l'élaboration d'une doctrine d'emploi de la nouvelle arme. Cependant, deux autres facteurs essentiels doivent être également abordés pour tenter d'expliquer le manque de cohérence d'emploi des aéroplanes à la déclaration de la guerre. Le premier réside dans l'indécision apportée à considérer l'aviation comme une arme à part entière ou un outil au service des armes pré-existantes, à la concevoir de façon autonome ou dépendante des autres entités militaires. L'autre facteur, que nous traiterons dans

1 Voir *La Revue aérienne*, n° 97 du 25 octobre 1912, p. 585.

un second temps, sera celui du degré de subordination de la doctrine d'emploi aux progrès de l'aviation surtout lorsqu'il s'agit de techniques naissantes, balbutiantes.

L'aviation a eu bien du mal à se constituer en arme. En effet, il a fallu la créer au sein d'autres armes, et s'efforcer de lui donner une existence propre. En dressant un rapide historique des différentes mesures prises pour lui donner le jour, on comprend les difficultés qu'ont pu rencontrer les aviateurs pour former corps et élaborer une doctrine réellement aérienne.

Quand l'Armée s'intéresse à l'aviation, c'est naturellement par le truchement du Génie qu'elle achète ses premiers aéroplanes. Cela paraît logique puisque cette arme s'occupe également de l'aérostation. Cependant les artilleurs ne le voient pas du même œil d'autant que l'article 29 bis, ajouté à la loi des finances votée le 31 décembre 1909, leur permet de disposer de crédits pour développer eux aussi une aviation. *L'Artillerie avec son personnel qualifié et ses ateliers dispose de plus grandes capacités pour la construction, la maintenance et les essais des aéroplanes. De plus cette arme s'occupe déjà du service automobile et a donc une plus grande compétence en matière de moteurs*[2]. C'est la pensée de nombreux parlementaires et bien entendu des artilleurs. On a donc deux services d'aviation dans un premier temps. Après des débats à la Chambre, on se rend compte qu'il manque une direction d'ensemble que l'on confie à une commission présidée par le général chef d'État-Major général à la date du 28 février 1910. A la question du sénateur Reymond *Voulez-vous, oui ou non, ... que dorénavant le service de l'aérostation reste confié d'une part au Génie, d'autre part à l'Artillerie, demain peut-être à l'Infanterie ? Voulez-vous au contraire, comme on vous l'a demandé, chercher le moyen de grouper toutes ces forces et faire du service de l'aéronautique un corps autonome...*[3], le général Ebener, chef du cabinet du ministre, répond le 10 juin 1910 dans un communiqué à la presse : l'ensemble du service de l'aviation est rattaché au Génie. Reste le problème de direction de cet ensemble que l'on résout par décret du 22 octobre 1910[4] en créant une Inspection permanente de l'aéronautique militaire. Le premier titulaire à ce poste est le général Roques. Cependant, ce nouvel organe de direction *étend son autorité sur des établissements qui relèvent d'une manière générale du service du Génie, sur des compagnies de sapeurs aérostiers qui dépendent encore à plusieurs titres d'un régiment du Génie, notamment en ce qui concerne l'administration, enfin sur un personnel composé surtout jusqu'à présent d'officiers qui appartient à toutes les armes et qui constitue la catégorie des pilotes*[5].

La loi du 29 mars 1912 permet d'obtenir une réelle indépendance de l'aéronautique. *Cependant la grande liberté laissée au ministre par la loi quant à la dimension que peut prendre ce service au regard de la création de ses unités*

---

2 Voir André (Éric), *Le Général Roques et l'inspection permanente de l'aéronautique*, Mémoire de maîtrise en histoire sous la direction d'André Martel et de Claude Carlier, Montpellier, 1985.

3 *Journal officiel* du 1er avril 1910. Sénat, 2e séance du 31 mars, p. 1153.

4 BOpp 1910, p. 1959.

5 Exposé des motifs p. 23. Projet de loi. Annexe n° 1732. Documents parlementaires. Chambre des députés. Session ordinaire, séance du 5 mars 1912, corrigé de la main du général Roques. Carton 430 AP 29 (AN).

et de la mise hors cadres de son personnel, peut ne pas avoir l'effet souhaité[6]. On fait en effet dépendre d'un homme politique les développements de la cinquième arme. Quoiqu'il en soit, c'était apparemment encore trop de pouvoir confier à l'inspecteur permanent puisqu'on réduit considérablement ses attributions en ne maintenant sous son autorité que l'inspection technique du personnel et du matériel, l'instruction des aviateurs et le commandement des écoles et établissements spéciaux. L'arrêté du 16 avril 1913[7] place en effet les unités de l'aéronautique sous l'autorité complète des gouverneurs militaires ou commandants de corps d'armée sur le territoire desquels elles sont stationnées. Comme, d'autre part, a été instituée le 24 janvier 1913 une Commission supérieure de l'Aéronautique[8] ayant pour rôle ... *de centraliser les propositions émanant, soit des services du ministère, soit de l'inspection permanente, de résoudre toutes les difficultés, en établissant sans perte de temps les accords nécessaires, et de présenter toutes les questions intéressant l'Aéronautique*[9], le rôle de l'inspecteur se trouve considérablement réduit. Pour clore ce débat qui durait depuis plus de trois ans, on se décida également à séparer l'aviation et l'aérostation par l'arrêté du 28 novembre 1913[10], malgré l'augmentation sensible de cadres en officiers et en officiers d'administration que cette décision doit entraîner selon les généraux Hirschhauer et Joffre[11]. Enfin, pour contredire nombre de généraux et parlementaires qui soulignaient que *l'aviation n'est qu'un service et ne peut prétendre être une arme*[12], la Commission supérieure de l'Aéronautique émettait l'avis qu'il fallait créer une direction de l'Aéronautique comme certains le réclamaient depuis 1910. Le 20 novembre 1913, la Chambre des députés adoptait le projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires pour la création au ministère d'une direction de l'Aéronautique[13] qui prenait le nom de 12e direction le 15 avril 1914. Au poste de directeur était nommé le général Bernard, un artilleur. Dans la foulée, la Commission supérieure laissait sa place à un nouveau Conseil supérieur de l'Aéronautique militaire dont la composition était fixée par décret[14]. Deux inspections techniques respectivement attachées à l'aérostation et à l'aviation étaient créées[15]. Toutes ces modifications nécessitaient la rédaction d'un nouveau texte de loi fixant le statut de

---

6 *Op. cit.,* note (2).

7 BOpp 1912 p. 418-426. EMA Bureau de l'organisation et de la mobilisation de l'armée n° 43. Arrêté relatif à l'organisation de l'aéronautique abrogeant l'arrêté du 22 août 1912.

8 EMA 3e bureau, 24 janvier 1913. Analyse. Au sujet de l'institution d'une Commission supérieure de l'aéronautique militaire. Carton 7N54 (SHAT).

9 EMA rapport 1242 3/11 du 20 octobre 1913 du général Joffre chef d'État-Major général au ministre de la Guerre, p. 3. Carton 7N54 (SHAT).

10 BOpp 1913, p. 1651-1652.

11 *Op. cit.,* note (9), p. 6 et 7.

12 Séance du Conseil supérieur de la guerre du 26 février 1912. Propos du général Pau.

13 JO Chambre des députés, 2e séance du 20 novembre 1913, p. 3476.

14 BOpp 1914. Décret et arrêté d'application du 20 janvier 1914, n° 1, p. 750-753 et décret relatif à la composition du Conseil supérieur de l'aéronautique militaire et arrêté du 5 mars 1914, p. 755-758.

15 Voir *L'Aérophile*, n° 5 du 1er mars 1914, p. XIV.

l'Aéronautique ; il fut présenté le 31 mars et voté le 15 juillet 1914[16]. Bien entendu cette nouvelle organisation ne devait avoir que de très faibles répercussions étant donné l'entrée en guerre de la France quelques jours plus tard.

La constitution de l'aviation en arme ne s'est donc pas faite sans problème et le résultat n'est, à l'aube du premier conflit mondial, guère convaincant. De plus, tous ces démêlés ont laissé une certaine rancœur chez nombre de militaires. En effet, l'Artillerie gardera rancune de n'avoir pas eu l'aviation à développer comme en témoigne cette réflexion d'un général d'artillerie rapportée par le sénateur Reymond alors qu'on lui faisait la remarque que les artilleurs remplaçaient les officiers du Génie avec une grande rapidité : *Ah ! le Génie a eu ses deux premières manches avec les deux premiers inspecteurs. Il est bien juste que l'Artillerie ait la sienne*[17]. Le Génie se plaint également d'avoir été évincé. Quant aux chefs de corps ou de places, ils étaient satisfaits de pouvoir contrôler un peu ces éléments étrangers, mais faute de règlement, ils ont bien du mal à faire dépendre de leur autorité ces centres d'aviation stationnant sur leur territoire. Il y a donc souvent friction, d'autant plus que les aviateurs font des jaloux en raison tant des avantages financiers dont ils bénéficient pour risques encourus, que des conditions d'attribution des décorations qui leur sont plus favorables. On fait donc une mauvaise réputation aux aviateurs disant qu'ils sont opiomanes, morphinomanes[18], qu'ils appartiennent à un milieu inférieur[19]. Le résultat est que *l'aviation commence à être considérée comme le refuge de l'officier qui a des dettes ou qui veut se refaire une virginité*[20]. Par ailleurs, bon nombre de chefs de corps dans chacune des autres armes acceptent mal d'avoir à se séparer d'officiers de valeur désirant entrer dans l'aviation et font de l'obstruction.

Tout ceci montre que l'aviation, indépendamment du fait qu'elle ait réussi à acquérir une certaine autonomie, demeure intimement liée aux autres armes et explique qu'elle n'ait pu se forger une doctrine d'emploi qui lui soit propre. On le constate au travers de la constitution d'aviations d'arme.

Depuis le programme élaboré par le colonel Estiennes dès la fin de 1909, les artilleurs ont constamment cherché à obtenir une aviation d'artillerie. Ils ont de bonnes raisons puisqu'à cette époque, le principe de masquer les batteries est admis partout comme une nécessité. Un tir dirigé vers une batterie ennemie est donc aveugle et le résultat, incertain. L'aviation utilisée pour la détermination d'objectifs et le contrôle du tir peut supprimer ces inconvénients.

À la suite d'expériences exécutées au camp de Châlon sous la direction de la Commission d'études pratiques de tir de l'artillerie de campagne, son président, le colonel Dumézil conclut :

---

16 Projet de loi présenté par A. Girod, séance du 31 mars 1914, annexe n° 3839, p. 1584-1585.

17 JO Sénat, séance du 23 janvier 1914, p. 50.

18 JO Chambre des députés, séance du 27 mars 1914, propos relevés par le député Joly, p. 2040.

19 *Op. cit.*, note (17), p. 41.

20 Rapport manuscrit anonyme et non daté attribué au capitaine Boulanger et daté de février 1912 par l'auteur. Carton 470 AP 10 (AN).

Les aéroplanes ne peuvent plus être considérés comme étant pour l'Artillerie des instruments de luxe et des accessoires qu'on lui prêtera éventuellement, en les prélevant pour un certain temps sur l'ensemble des appareils qui servent à l'aviation générale.

Il faut concevoir des aéroplanes d'artillerie appartenant à cette arme au même titre que ses canons, ses chevaux, ses munitions, ses lunettes, ses cavaliers, éclaireurs de terrain et d'objectifs[21].

Poursuivant sur sa lancée, le colonel fait établir un projet de création et d'organisation de l'aviation d'artillerie[22]. Le ministère saisi de ce projet demande son avis à l'inspecteur permanent qui fait observer que malgré l'intérêt de l'aviation pour l'artillerie de campagne : *Il ne saurait être* actuellement *question d'avoir des pilotes et des appareils spécialisés pour le service de l'artillerie*[23].

Le colonel Dumézil est d'ailleurs bien conscient des difficultés que ses propositions peuvent rencontrer puisque *tant que les aviateurs seront peu nombreux, il est certain qu'ils seront d'un meilleur rendement comme agents d'informations générales pour le compte du commandement que comme observateur d'artillerie*[24]. C'est l'avis partagé par bon nombre de militaires surtout à l'État-Major. Par conséquent, malgré les vœux des artilleurs tel le colonel Estiennes qui déclare : *Depuis qu'il y a des canons et qu'on les perfectionne, nul progrès technique n'est comparable à celui que réalisera l'artillerie en faisant entrer l'aéroplane dans son armement normal*[25], la Commission supérieure tempère leur enthousiasme. En effet, pour elle, la création d'une aviation d'artillerie est subordonnée à la réalisation de l'avion démontable léger qui doit être aussi très facilement transportable de façon à pouvoir accompagner les troupes sur tous les terrains et à toutes les allures. Or, ce type d'appareil n'existe pas encore[26]. Elle définit aussi les conditions générales d'organisation d'une aviation d'artillerie en précisant qu'une escadrille légère de trois avions transportables sera créée dans un régiment d'artillerie par corps d'armée, les pilotes étant prélevés sur le personnel de l'arme et continuant à faire partie des régiments auxquels seront affectées les escadrilles[27]. Cependant, sans appareil, cela n'avance à rien. Aussi se contente-t-on de proposer à l'Artillerie de faire des études concernant le recrutement des pilotes ou l'emplacement des

---

21 Rapport du 4 septembre du colonel Dumézil, président de la Commission d'études pratiques de tir d'artillerie de campagne. Carton 1N17 (SHAT).

22 *Ibid.* annexe n° 3.

23 Rapport manuscrit n° 4010 du 5 octobre 1911 du général Roques au ministre de la Guerre. Carton 470 AP 30 (AN).

24 Lettre manuscrite du 19 septembre 1911 du colonel Dumézil au général Roques Carton 438 AP 30 (AN).

25 Voir *La Revue aérienne*, n° 103 du 25 janvier 1913, p. 41.

26 Rapport du 21 mars 1913 de la Commission supérieure de l'aéronautique militaire sur le programme d'organisation de l'aviation militaire en ce qui concerne le matériel. Carton 9N93 (SHAT).

27 Rapport du 16 mai 1913 de la Commission supérieure de l'aéronautique militaire sur le programme général d'organisation de l'aviation, en ce qui concerne le matériel et les unités à mobiliser. Carton 9N93 (SHAT).

escadrilles à créer[28]. Bien entendu, l'Artillerie ne l'entend pas de cette oreille et fait de nouvelles propositions visant à obtenir la mise à disposition pour ses écoles à feu d'escadrilles constituées de pilotes appartenant exclusivement à l'Artillerie et l'autorisation de mener des expériences sur le mode de transport à terre des aéroplanes. Le futur directeur de l'aéronautique, le général Bernard, subordonne toute expérience à la réalisation du type d'appareil nécessaire à l'Artillerie. Il ne s'oppose pas à l'envoi d'escadrilles dans des camps bien qu'il en rejette trois sur la liste proposée par l'Artillerie, mais il refuse que seuls des artilleurs servent dans ces escadrilles. En effet : *Tous les efforts tendent au contraire à donner aux escadrilles de la cohésion et à assurer dans le personnel une permanence indispensable au bien du service. Il s'en suit donc que les escadrilles mises à la disposition de l'Artillerie ne renfermeront qu'une proportion variable de pilotes de l'arme*[29].

Après toutes ces tergiversations, il en résulta qu'à la mobilisation, seule une escadrille de Blériot était opérationnelle au sein du 22e régiment d'artillerie de campagne commandé par le colonel Estiennes. L'appareil idéal, malgré l'apparition de quelques prototypes comme le Morane blindé d'artillerie[30], n'existe pas ; on se rabat donc sur un appareil qui fut pourtant condamné en raison de la difficulté de son démontage et des longs réglages que nécessitait sa remise en état de vol[31]. Si les résultats ne sont guère probants à la déclaration de la guerre, il n'empêche que suffisamment d'exercices ont été faits et qu'une doctrine d'emploi de l'aviation d'artillerie vit le jour. Il n'en demeure pas moins vrai que les polémiques constantes sur le sujet entre militaires, parfois par le biais des journaux[32], et cette concurrence exacerbée à laquelle se livraient souvent des officiers supérieurs n'ont guère facilité une vision réaliste des problèmes d'adaptation de l'aviation aux besoins de l'Artillerie.

Avec un temps de retard sur celle-ci, la Cavalerie s'est, elle aussi, intéressée à l'aviation dont on supposait qu'elle pourrait effectuer avantageusement des reconnaissances pour repérer de grosses unités de cavalerie adverse, des rassemblements de troupes ou des colonnes sur routes. L'aviation devait donc être un moyen supplémentaire pour la Cavalerie de remplir sa mission.

Aux grandes manœuvres de 1912, une escadrille fut affectée à la Cavalerie de chaque parti. Ces unités rencontrèrent les mêmes problèmes que celles affectées à l'Artillerie en dépit de la construction d'une roulotte spéciale par l'établissement de Vincennes, le transport par route ne fut guère aisé. Le

---

28 Note 898-3/11 du 31 juillet 1913 de l'EMA 3e bureau à la direction de l'artillerie. Carton 7N21 (SHAT).

29 Note du 18 décembre 1913 du général Bernard chargé des services de l'aéronautique militaire à l'EMA 1er bureau. Carton 9N93 (SHAT).

30 Voir *L'Aérophile*, n° 16 du 15 août 1913, p. 376.

31 Voir les rapports à l'issue des manœuvres de 1912 sur les Blériot du capitaine Badet de l'escadrille des avions d'artillerie du 11 octobre 1912, du lieutenant Bellemois du 14 septembre 1912 et du capitaine Casse du 24 septembre 1912. Carton 1N17 (SHAT).

32 Voir l'article du *Matin* du 3 décembre 1911 « Nos oiseaux de bataille » du lieutenant-colonel Estiennes en réponse à l'article du général Langlois dans *Le Temps* du 26 novembre 1911.

poids et l'encombrement du dispositif rendaient, sur les petites routes bordées d'arbres, le voyage lent et difficile. De plus le Blériot 50 HP utilisé était de l'avis de tous très difficilement démontable et le modèle Blériot démontable l'était paradoxalement encore moins[33]. Malgré ces difficultés techniques, on pensait que les renseignements rapportés par les aviateurs étaient suffisamment précieux pour qu'on crée une aviation de Cavalerie[34]. L'année suivante eurent lieu des manœuvres de cavalerie auxquelles l'aviation participa. Une escadrille Blériot fut formée, mais on lui attribua le même matériel roulant qu'en 1912[35]. Bien entendu, des problèmes similaires se firent sentir, ce qui n'empêcha pas qu'un rapport très optimiste fut écrit par le capitaine De Vergnette, chef de l'escadrille, quant aux possibilités d'emploi de l'aviation par la Cavalerie. Comme pour l'Artillerie, la Commission supérieure jugea qu'il fallait attendre la création de l'appareil léger facilement transportable. Un prototype, le *Vendôme*, vit le jour et la Cavalerie fit elle aussi pression pour obtenir sa propre aviation. Elle demanda que quatre de ses divisions fussent pourvues d'escadrilles. Le général Bernard, se retranchant derrière l'argument que les études sur le *Vendôme* se poursuivaient, y opposa une fin de non-recevoir[36]. Cependant, par un de ces revirements surprenants, surtout pour un artilleur, le général Bernard fit établir le 16 mai 1914 une instruction relative à la création de quatre escadrilles de cavalerie. Elles étaient constituées le 15 juin au point de vue du personnel, mais seules deux étaient pourvues de matériel à la déclaration de la guerre. Paradoxalement, les cavaliers qui firent moins de bruit que les artilleurs et qui n'avaient pas d'officiers haut placés pour défendre leurs intérêts, obtinrent davantage que les artilleurs.

En dehors de contrôler les tirs au profit de l'Artillerie et d'explorer le camp adverse pour les besoins de la Cavalerie, que peut-on bien faire de l'aviation dans l'Armée?

Dès juin 1910, le général Ebener indique une voie puisqu'il déclare dans un communiqué à la presse que *la preuve est faite que l'aéroplane peut servir aux reconnaissances à longue portée*[37]. Le général Roques, plus circonspect, écrit : *Les opinions les plus divergentes sont journellement émises sur l'aviation et sur les services qu'elle peut rendre à l'Armée. Les uns vont jusqu'à nier l'influence que l'intervention des machines volantes aura sur les opérations militaires ; d'autres, au contraire, y voient un nouveau moyen de destruction et préconisent la création de véritables flottes comportant plusieurs milliers d'unités.*

---

33 Voir le rapport du lieutenant Lebleu, commandant l'escadrille de cavalerie, du 6 octobre 1912. Carton 1N17 (SHAT).

34 Voir *La Revue aérienne,* n° 95 du 25 septembre 1912, p. 511-518. L'aéroplane aux grandes manœuvres de cavalerie de 1912 par un officier d'État-Major.

35 Dépêche 5152 4/4 du 31 juillet 1913 et 5574 4/4 du 16 août 1913 de la section d'aéronautique militaire au Génie. Carton Z11630 (SHAA).

36 Note 8651 4/4 du général Bernard chargé des services de l'aéronautique militaire à l'EMA 1er bureau. Carton 9N93 (SHAT).

37 Interview donné au *Matin* par le général Ebener cité par F. Marie dans *Les Origines de l'aéronautique militaire* (novembre 1909-novembre 1910), Ch. Lavauzelle, Paris, 1924, p. 24.

La vérité est que nul ne saurait prévoir exactement, ni surtout limiter l'avenir de l'aviation[38].

Seuls des exercices peuvent permettre de percevoir quelle utilité peut avoir la nouvelle arme ; après les manœuvres de Picardie en août 1910, on en a un premier aperçu. En la circonstance, *malgré un temps défavorable dans la région des manœuvres, les aéroplanes sont sortis tous les jours et ont fourni d'utiles renseignements aux chefs de parti*[39]. L'aviation s'est fort bien acquittée des différentes missions qu'on lui a attribuées telles que la reconnaissance rapprochée, l'exploration lointaine et la transmission des dépêches ; ce qui fait dire au général Roques après l'exercice : *Les aéroplanes sont aussi indispensables aux armées que les canons et les fusils. C'est la vérité qu'il faut admettre de bon gré, sous peine d'avoir à la subir de force*[40].

L'aéroplane, instrument de reconnaissance, doit avoir la possibilité de transmettre aux états-majors concernés les renseignements demandés. A ce problème, différentes solutions sont proposées. L'aviateur peut lâcher à proximité immédiate du Quartier Général, par un quelconque moyen (carton plombé, tube hermétique, disque de ronéophone, etc.), un résumé de ses observations. Mais on préfère souvent au QG un rapport plus complet, établi de vive voix, si possible. L'aviateur doit donc se poser non loin du QG. Or, il n'y a qu'exceptionnellement un terrain convenable où atterrir, il faut donc en trouver et en délimiter un dans les environs plus ou moins proches. Une fois à terre, l'aviateur doit avoir un moyen de transmission rapide. Faute de radio ou de télégraphe, il est nécessaire d'utiliser des estafettes pour assurer la liaison. Toutes les solutions expérimentées aux grandes manœuvres de 1911 ont suscité quelques problèmes qui ont nui à l'intérêt des renseignements rapportés par les aviateurs.

Puisqu'une guerre de position n'apparaît alors guère envisageable, l'aviation doit suivre l'Armée dans ses déplacements. Or, à l'époque, il y a peu de terrains d'aviation installés en France et en dépit des aménagements de plates-formes réalisées par les aviateurs au sol, les aéroplanes ne peuvent suivre qu'à distance l'Armée en camps de progression. Aussi, bien souvent, l'aéroplane doit se déplacer par la route pour rejoindre son unité d'affectation, d'où la nécessité, jugée indispensable, de pouvoir le démonter et remonter rapidement. Ces opérations, auxquelles s'ajoute l'entretien, nécessitent un personnel nombreux, un équipement spécial et une solide organisation. Malgré de nombreuses inventions et la bonne volonté des personnels, les résultats ne furent guère probants. On a voulu adapter l'aviation à l'Armée sans percevoir les exigences de la nouvelle arme. Seuls des hélicoptères – et d'ailleurs, on y songeait à l'époque – ou un avion de type Harrier auraient pu convenir à ce déplacement constant d'un terrain de fortune à un autre.

Malgré les problèmes que suscite cette doctrine d'emploi, on s'y tient et un programme est établi sur ces données. Une autre question est également

---

38 Rapport du 8 septembre 1910 du général Roques, directeur du Génie, au ministre de la Guerre, p. 1. Carton 438 AP 29 (AN).

39 Extrait de la réponse n° 12 A au rapporteur du budget de 1910. Carton 438 AP 29 (AN).

40 Rapports 67 S du 8 juin 1911 et 91 S du 14 octobre 1911 du général Roques au ministre de la Guerre. Carton 438 AP 29 (AN).

tranchée : *Monoplace ou biplace ?* Grave question s'il en est, puisque partisans et adversaires du monoplace s'affrontent longtemps, parfois par l'entremise des journaux. L'État-Major décide finalement que *le véritable appareil militaire d'exploration est l'appareil à deux ou plusieurs places, où l'observateur est distinct du pilote*[41]. Il faut donc des observateurs spécialisés et seuls, estime-t-on en haut lieu, les officiers d'état-major sont qualifiés pour exercer cette fonction. On organise leur formation par un ensemble de stages dans des camps où l'aviation est tenue de prêter son concours, mais à la suite de dissensions entre services et de défauts d'organisation, peu d'officiers sont réellement formés à la tâche d'observateurs quand éclate le conflit.

Le Conseil supérieur de la guerre, dans sa séance du 25 janvier 1912, a décidé de plus qu'*il y a lieu d'organiser un service d'exploration pour le compte des armées, au moyen d'aéroplanes*[42]. De même qu'il a songé aux aviations d'armes, il prévoit de *doter chaque armée d'un nombre d'escadrilles égal à celui des corps d'armée et des divisions de cavalerie, qui la composent, augmenté d'une unité*[43]. Ces escadrilles regroupent six aéroplanes avec tous leurs véhicules de transport et d'entretien. Le programme est très ambitieux et peu réaliste étant donné les ressources du moment, aussi bien en matériel qu'en personnel. Malgré tout, on s'attache à sa réalisation et le 27 novembre 1912, une instruction définissant le rôle et la composition des unités aéronautiques en temps de guerre est adoptée par le ministre de la Guerre. Elle précise que l'aviation est surtout destinée à la reconnaissance pour le compte du commandement et n'apporte son concours aux armes spécialisées que dans la mesure où sa mission première lui en laisse le loisir. Si elle n'envisage pas la lutte entre aéroplanes, cette instruction prévoit par contre l'attaque de troupes au sol ainsi que des objectifs particulièrement vulnérables. C'est la première fois qu'officiellement les moyens offensifs des aéroplanes sont considérés. Cependant, le commandement ne devait certainement pas se faire d'illusions sur les résultats effectifs de telles attaques.

En effet, en 1911, les bombardements italiens effectués en Tripolitaine au moyen de grenades sur des tentes de Bédouins n'avaient guère eu de résultats. Le colonel Morris, chef de la *brigata specialisti*, entretenait des rapports étroits avec le général Roques et le colonel Bouttieaux. Leur correspondance[44] laisse à penser que ces militaires français furent informés du manque d'intérêt de ces attaques aériennes tandis qu'au contraire les journaux y adhéraient d'enthousiasme. Passé le premier effroi, les Bédouins tirèrent sur les aviateurs italiens et firent quelques dommages alors que les grenades jetées d'avion s'enfonçaient dans le sable et les dérangeaient à peine.

En 1913, la Commission supérieure de l'aéronautique modifia quelque peu le programme du 29 janvier 1912 en décidant *que les escadrilles de reconnaissance devaient être affectées aux armées, et non aux unités subordonnées, et qu'une dotation moyenne de trois ou quatre escadrilles par*

---

41 Rapport secret fait au ministre de la Guerre le 29 janvier 1912 par l'EMA 3e bureau. Carton 438 AP 29 (AN).

42 *Ibid.*

43 *Ibid.*

44 André (Éric) « Le général Roques inspecteur permanent de l'aéronautique » dans *La Revue historique de l'armée*, n° 172 de septembre 1988, p. 67.

armée suffirait aux besoins de l'exploration[45]. On envisageait cette fois de développer une aviation spécialisée dans l'attaque des dirigeables. A la suite des expériences menées par la Commission d'études de tir sur les aéronefs chaque année depuis 1910, on envisagea également de blinder les aéroplanes. Si l'on ajoute à cela que la transmission de renseignements par la voie de la TSF est prévue, de même que l'armement des avions, on peut estimer qu'une véritable doctrine d'emploi se dessine doucement à l'horizon ; cela justifie en quelque sorte le satisfecit que s'octroie le 3e bureau de l'État-Major quant à son action[46]. Effectivement, sur le papier, tout semble avoir été perçu tant sur le plan de la doctrine d'emploi que sur le plan de l'organisation qui en découle et de la mobilisation. Pourtant les réalisations ne sont pas à la hauteur des espérances et les unités à mobiliser ne sont pas en nombre suffisant. Elles manquent de matériel pour leur entretien et ne sont pas dotées des appareils prévus. Les pilotes font souvent défaut. La majorité des objectifs fixés par les hautes autorités militaires est très loin d'être atteinte. Chacun rejette la faute sur les autres. Manque d'argent, rivalités ou confusions entre services, interventions des parlementaires, manque de collaboration avec les industriels, voire incompétence des commandants successifs de l'aviation sont évoqués pour expliquer ce manque de préparation. Il y a du vrai dans toutes ces justifications, mais on oublie trop souvent avec quelle rapidité s'est constituée cette aviation et surtout qu'elle est le fruit de progrès techniques, eux-mêmes issus de laboratoires de recherches qui mettent du temps à se mettre en place. L'aviation légère de sport qu'offraient les constructeurs français ne pouvait satisfaire les exigences des militaires. Du temps a été nécessaire pour que ceux-ci fixent une doctrine d'emploi sans qu'elle soit d'ailleurs forcément réalisable comme on a pu le voir. Du temps a été également nécessaire aux constructeurs pour qu'ils s'y adaptent. Reste à savoir si cela est bien à leur avantage. Blériot a continué de vendre des appareils impropres aux besoins exprimés par les militaires jusqu'à la déclaration de la guerre. Est-ce un manque de logique ou d'alternative de la part de l'Armée ?

Sans connaissance des possibilités, des progrès techniques attendus d'une aviation à l'orée de son développement, il ne pouvait exister une doctrine d'emploi bien définie. Ce qui apparaît comme une trivialité, est cependant bon à répéter puisque nombre de militaires l'ont oublié en leur temps. Le général Roques, ancien de l'École polytechnique, n'a pas commis cette faute. Pour orienter les constructeurs vers la conception d'un appareil répondant aux desiderata des militaires, et non d'un aéroplane construit dans l'optique de succès aux meetings et aux courses qui passionnent les foules, il leur propose un concours aux primes alléchantes. Une fois le principe admis, il faut en établir les conditions : « Pour transformer l'aéroplane de la fin de 1910 en un appareil vraiment militaire, capable de rendre de réels services à l'armée, il fallait augmenter son rayon d'action et sa capacité de transport »[47]. Le constructeur est

45 Rapport sur le programme d'organisation de l'aéronautique militaire en ce qui concerne le matériel approuvé par le ministre de la Guerre. Carton 7N54 (SHAT).

46 Note relative à l'organisation du service de l'aviation du 25 juillet 1914 de l'EMA 3e bureau. Carton 7N54 (SHAT).

47 Rapport n° 4680 du 20 décembre 1911 du général Roques au ministre de la Guerre. Carton 438 AP 29 (AN).

entièrement libre de concevoir son appareil comme bon lui semble pourvu qu'il satisfasse à ces deux obligations : 300 km et 300 kg. Cela correspond à 150 km de rayon d'action et à l'emport de trois passagers et d'un armement ou d'un poste de TSF Le critère de sélection est également fort simple : la vitesse. Toutefois des épreuves d'atterrissage sur des terrains variés qui mettent en relief la solidité de l'appareil, sont imposées ; de même, les aéroplanes doivent pouvoir s'élever de 500 mètres en moins de quinze minutes. Sur 140 appareils inscrits, 32 sont présentés et 6 satisfont à toutes les épreuves. En ce sens, on pourrait penser que le concours de Reims de 1911 fut une réussite. Cependant, *le concours a si peu marqué une étape dans les progrès de l'aviation militaire qu'après l'épreuve, l'autorité militaire dut négocier avec les constructeurs gagnant la substitution d'appareils primés, reconnus inutilisables*[48]. En effet, ceux-ci présentaient des défauts importants tels l'impossibilité pour l'observateur de voir le sol ou l'exiguïté des cabines qui interdisait tout mouvement aux membres d'équipage ; les appareils primés étaient d'ailleurs souvent des monoplaces auxquels on avait tant bien que mal rajouté deux sièges. On vit cependant à cette occasion un développement de la puissance des moteurs utilisés. Tout ne fut donc pas négatif dans ce concours, mais on n'obtint certainement pas tous les résultats escomptés. Aussi, faute de recherche très poussée de la part des constructeurs, le véritable appareil multiplace de reconnaissance stratégique ne vit pas le jour avant le déclenchement de la guerre.

De même, l'appareil démontable suscite nombre de problèmes. Qui dit démontable, dit également fragile. Certains constructeurs comme L. Breguet parviennent par des systèmes astucieux à obtenir une grande simplicité de montage. Mais d'autres défauts font qu'il n'obtint que peu de commandes. Les recherches faites dans les ateliers de l'Armée furent longues et peu couronnées de succès. Le capitaine Couade ne parvint pas à développer suffisamment son appareil léger et démontable qu'attendait avec impatience l'Artillerie. Le prototype *Vendôme* destiné à la cavalerie n'entra pas en production. Le biplan canard en aluminium du capitaine Morel était très facilement démontable, mais son pilotage s'avéra très difficile[49].

L'exigence de l'État-Major de blinder les appareils mobilisa la majorité des compétences militaires et civiles à partir de 1913. Plusieurs prototypes furent développés[50] et une escadrille complète d'avions blindés faisait des essais à la déclaration de la guerre[51]. Si l'idée à la base pouvait sembler intéressante, elle était en fait prématurée étant donné les moyens techniques de l'époque. Le commandant Dorand par exemple étudia longuement un projet d'avion blindé qu'il mena à son terme. Pour offrir une vue dégagée sur l'avant et un champ de tir de 120°, il conçut un biplan avec un moteur de chaque côté du fuselage et des

---

48 Article du lieutenant-colonel Bellenger dans *La Revue de l'armée de l'air,* n° 107 de juin 1936. « Notes et souvenirs sur l'aviation militaire avant 1914. Période d'organisation. Les questions d'organisation après les manœuvres », p. 638.

49 Voir *La Revue aérienne,* n° 83 du 25 mars 1912, p. 169.

50 Voir *L'Aérophile,* n° 10 du 15 mai 1914, p. 227, « Le Voisin blindé et armé » ; n° 11 du 1er juin 1914, p. 245, « Les avions blindés du commandant Dorand » ; n° 12 du 15 juin 1914, p. 277, « Le destroyer Nieuport ».

51 Voir *L'Aérophile*, n° 14 du 15 juillet 1914, p. 391. Les généraux Joffre et Bernard passent en revue les six appareils Dorand à Villacoublay.

hélices propulsives. Ces idées étaient assez originales en 1912[52]. Cependant, une fois l'appareil réalisé, on fut assez déçu des résultats. Pesant plus d'une tonne et malgré différentes motorisations, l'avion fut toujours au-dessous des performances que l'on en attendait et ce, même en l'allégeant de son armement[53]. Les Nieuport ou Voisin blindés sont annoncés par leurs constructeurs comme ayant de bonnes performances, mais faute de rapports officiels sur ces appareils, on peut difficilement en juger. Le fait qu'ils n'aient pas été développés au début de la guerre n'est pas non plus significatif puisqu'on pensait alors à une guerre courte et que toutes les recherches furent stoppées.

Alors que les appareils manquaient de puissance et de stabilité, le fait d'y ajouter un lourd blindage ne pouvait qu'accentuer leurs défauts.

Si le caractère offensif de l'aéroplane et les moyens de cette mission furent longuement décrits par C. Ader dans ses publications, l'idée mit quelque temps à émerger au sein de l'Armée car, ainsi que le général Roques, on pense que *dans son état actuel, l'aéroplane aurait en tant qu'arme de jet, un rendement médiocre. Mieux vaut utiliser autrement l'effort que nécessite sa mise en œuvre*[54]. Aussi est-ce grâce à l'initiative de civils qu'eurent lieu les premières expériences concernant le bombardement. Les frères Michelin offrent des prix importants *à l'aviateur ayant mis un certain nombre de projectiles non chargés dans un cercle de rayon fixé à l'avance et en naviguant à une altitude minimum également déterminée*[55]. Le règlement de ce qu'on appelle l'aéro-cible Michelin est défini chaque année avec la collaboration de l'inspecteur permanent. Des pilotes militaires y participent, expérimentant des viseurs de leur invention[56]. A la suite d'une réelle progression de la technique de bombardement, l'Armée se décide en 1913 à procéder elle-même aux essais de différents appareils de visée et à instruire les pilotes par des exercices pratiques. De nombreux projectiles sont conçus et expérimentés par l'École de pyrotechnie de Bourges. Des fléchettes, des grenades, des obus, des bombes, incendiaires ou pas, conçus par des militaires comme le capitaine Pacton ou le lieutenant-colonel Bon, proposés par des parlementaires comme le député Lefèvre, sont ainsi commandés en petit nombre pour expérimentations[57]. L'organisation de celles-ci semble avoir rencontré de sérieux retards du fait de la lenteur ou de l'obstruction de certains services. Pourtant une Commission d'étude de l'attaque et de l'armement des aéronefs naquit le 3 mai 1913[58] et se chargea d'organiser et de programmer

---

52 Rapport du 22 octobre 1912 du chef de bataillon du Génie Dorand du Laboratoire d'aéronautique militaire au sujet d'un projet d'avion de reconnaissance et de combat. (Musée de l'air).

53 Rapport n° 2358 de la section technique de l'aviation militaire du 24 juillet 1914 au sujet des essais de l'avion Dorand (Musée de l'air).

54 *Op. cit.*, note (39), p. 24.

55 Rapport n° 95 S du 20 octobre 1911 du général Roques au ministre de la Guerre. Carton 1N17 (SHAT).

56 Voir *La Revue aérienne,* n° 83 du 25 mars 1912, p. 165 sur le lance-bombe Bousquet.

57 Rapport n° 1 non daté de la 4e sous-commission chargée de l'étude de l'armement des aéronefs. Carton 7N54 (SHAT).

58 Rapport du 3 mai 1913 de la Commission supérieure de l'aéronautique militaire sur l'institution d'une Commission d'études de l'attaque et de l'armement des aéronefs. Carton 7N1953 (SHAT).

toutes les expériences d'armement des avions. C'est elle, notamment, qui demanda au lieutenant Mailfert d'expérimenter un fusil mitrailleur Hotchkiss à bord d'un aéroplane[59]. Les différents tirs furent satisfaisants, mais on ne leur donna pas de suite. Des projets de roquettes ou de fusées furent élaborés pour donner aux avions les moyens de détruire les dirigeables sans qu'on parvienne à une réelle utilisation pratique.

Toutes ces expériences d'armement rencontraient des obstacles techniques dont la résolution exigeait du temps et des compétences souvent utilisées à d'autres tâches. De plus, on ne poussait guère ces expériences sachant qu'il était prématuré de concevoir tout un armement si l'on ne disposait pas d'un appareil suffisamment robuste et puissant pour l'emporter.

Toutefois ces expériences devaient donner lieu, dès mai 1914, à une application pratique lorsque l'aviation collabora à la prise de Taza au Maroc en larguant des bombes *qui ont semé la mort et provoqué la déroute dans les rangs des Tsouls au combat du 11 mai*[60].

En ce qui concerne la transmission sans fil, des expériences eurent également lieu et une commission présidée par le général Delarue fut créée à cette occasion. Des contacts à 100 km, voire 130 km de distance furent établis[61], mais les postes étaient lourds, encombrants et souvent peu fiables. Il était donc nécessaire, malgré les résultats obtenus, d'attendre que les constructeurs améliorent leurs produits tant en légèreté qu'en fiabilité pour qu'ils conviennent à un usage aérien.

Par contre, les différentes expériences auxquelles se livrent quelques aviateurs, dès 1910, dans le domaine de la photographie aérienne sont très satisfaisantes. L'encombrement des appareils est un problème qui trouve une solution dans l'adoption de l'appareil Ernemann moins volumineux. Le capitaine Saconney, chef du laboratoire d'aérologie, proposa en conséquence la création d'un service photographique aux manœuvres de 1913, mais le ministre de la Guerre y opposa une fin de non-recevoir qui stoppa tout le travail en ce domaine. Bien qu'au point dès 1913, la photographie aérienne ne fut pas développée davantage et on ne l'utilisa que très ponctuellement au début du conflit.

Nous n'avons aucune doctrine. Si la guerre éclatait demain, certains généraux se serviraient des appareils pour étudier les fronts, d'autres pour chercher les réserves, d'autres pour transmettre des ordres, d'autres encore pour intervenir dans le combat. Mais nul au fond ne sait ce qu'il doit demander à l'aéroplane, ce qu'il peut exiger de lui[62]. Ce qu'écrivait S. Lausanne, en août 1911, dans une lettre ouverte au ministre de la Guerre, fut considéré comme scandaleux par les militaires car, pour eux, ces propos n'étaient pas justifiés et cette ingérence dans leurs affaires était inadmissible. En réalité, ils devaient être choqués de voir étalées devant le grand public leurs divergences de vue concernant l'emploi de l'aviation en temps de guerre. Arme neuve, n'ayant pas

---

59 Voir *L'Aérophile,* n° 21 du 1er novembre 1913, p. 483.

60 Voir *L'Aérophile*, n° 12 du 15 juin 1914, p. 279.

61 Voir *La Revue aérienne*, n° 116 du 10 août 1913, p. 431.

62 Article paru dans *Le Matin* du 3 août 1911. « Notre service d'aéroplanes n'est pas organisé », Lettre ouverte à M. Messimy ministre de la Guerre, par S. Lausanne.

fait ses preuves dans un conflit, l'aviation ne pouvait être que source de désaccord entre les stratèges de l'Armée. Cependant, nombre d'hypothèses furent confirmées ou infirmées par les multiples exercices auxquels l'aviation prit part, même si tous ne furent pas aussi poussés que cela aurait été nécessaire. Aussi, n'est-ce pas une, mais plusieurs doctrines que l'Armée élabora pour l'aviation sans avoir, toutefois, les moyens de ses ambitions. L'idée fréquemment émise qu'il n'y avait pas de doctrine est donc fausse. L'Armée n'ayant pas su trancher entre les différents emplois de l'aviation, le résultat semble le même. Pourtant, au plan technique, la différence est grande si l'on considère l'acquis des ingénieurs et constructeurs résultant des multiples essais menés et les retombées que cela devait entraîner à court terme. D'autre part, les aviateurs furent préparés à résoudre tous les problèmes rencontrés sur le champ de bataille grâce à toutes les recherches faites avant la guerre. Le manque d'organisation et de cohérence dans la création de la nouvelle arme et de son emploi est indubitable ; mais on ne saurait nier pour autant l'intérêt pour l'aviation militaire française d'avoir pu, dans ces conditions, aborder le conflit riche d'expériences très variées sans être prisonnière du carcan d'une doctrine stricte s'avérant inadaptée aux réalités de la guerre.

FRÉDÉRIC GEILLE
ET LA NAISSANCE DU PARACHUTISME MILITAIRE FRANÇAIS

Henri FÉRAUD
Docteur en histoire, Université Paul Valéry

L'Armée française a toujours compté bon nombre d'unités d'élite, mais aucune d'entre elles n'a jamais approché le prestige des parachutistes et surtout, aucune n'a jamais confisqué comme eux, à son profit exclusif, la gloire qu'auréole la valeur militaire.

Comment ces unités ainsi qualifiées par Gilles Perrault ont-elles été créées ?

Quels sont les précurseurs du parachutisme militaire français ?

Au premier rang de ceux-ci on trouve Frédéric Geille.

Frédéric Geille est né à Brest le 19 novembre 1896. Il est étudiant aux Beaux-Arts à Rennes lorsqu'éclate le premier conflit mondial. Il s'engage pour la durée de la guerre et rejoint le 41e Régiment d'infanterie. Il est blessé aux Éparges en 1915 puis combat en Argonne et à Verdun en 1916. Au début de 1917, en Champagne, il gagne au feu le galon de sous-lieutenant et sa première citation. Seul gradé survivant de sa section, ... *a pris le commandement de son unité, et par son énergique intervention a amené le repli de l'ennemi.* En décembre 1917, il est volontaire pour servir dans l'aéronautique et obtient en 1918 le brevet d'observateur en avion. Affecté à l'escadrille Breguet 7, il effectue ... *des missions délicates autant que périlleuses au-dessus des lignes ennemies* qui lui valent une nouvelle citation.

À cette époque, seuls les observateurs en ballon sont dotés d'un parachute. Celui-ci leur permet de sauver leur vie in extremis lorsque leur *saucisse* est abattue en flammes par un avion ennemi. Les aviateurs, qui ont la hantise du feu à bord, recherchent le moyen d'adapter cette *bouée de sauvetage* à leur appareil. Fred Geille, est-ce là un signe prémonitoire, participe à l'un des essais qui sont réalisés.

Les Breguet 14, affectés à son escadrille, sont des biplans biplaces à cabine ouverte. Une échancrure pratiquée dans le revêtement de toile de l'appareil, sous le siège du pilote, permet de caser un parachute. Celui-ci est relié par un câble à un mannequin, en fait un sac de sable de quatre-vingts kilos, placé à cheval sur le fuselage entre le pilote et l'observateur. Il faut le maintenir lors du décollage effectué en surcharge. Parvenu à trois cents mètres au-dessus du terrain, Geille, à force de bras, fait basculer le sac dans le vide. Brutalement, l'appareil incontrôlable se dresse à la verticale. Alors que la catastrophe paraît inévitable, le Breguet reprend son vol horizontal. L'observateur et son pilote se

penchent à droite, puis à gauche mais ne voient rien, ni en l'air, ni au sol. Que s'est-il passé ? Ils ne l'apprennent qu'à l'atterrissage. En début de chute, le sac de sable s'est accroché à la béquille de queue, son poids a déséquilibré l'appareil qui s'est mis en *chandelle*.

Heureusement, le sac s'est immédiatement déchiré et vidé de son contenu, les conditions de vol sont alors redevenues normales... Cette expérience n'est pas concluante mais les essais sont poursuivis et réussis dans d'autres escadrilles.

La guerre terminée, Frédéric Geille est nommé sous-lieutenant à titre définitif. Il est autorisé, compte-tenu de ses états de service, à rester dans l'aéronautique. En 1919, combattant infatigable, il est volontaire pour participer à l'intervention française en Pologne. Son comportement d'*une énergie à toute épreuve et d'une grande ténacité* lui vaut d'être cité pour la troisième fois...

Il rejoint la France en 1920, passe son brevet de pilote militaire et sert successivement en France, en Afrique du Nord puis au 39e Régiment d'aviation au Liban. Nommé capitaine en 1927, il regagne la métropole en 1931. Il est affecté à l'État-Major à Paris, puis à Chartres.

Ouvrons ici une petite parenthèse pour signaler que, pendant ces mêmes années, les Soviétiques réorganisent leur armée. Ils mettent sur pied des unités de choc capables de guider et d'encadrer leurs gros bataillons. Ces unités qui utilisent le parachute, employé jusque-là uniquement pour le sauvetage, passent rapidement de 1931 à 1933 du détachement expérimental au bataillon puis à la brigade parachutée. À Paris, l'État-Major de l'armée de l'Air, devenue autonome en 1934, a connaissance de cette évolution. Il est intéressé par la possibilité de déposer de petits détachements chargés d'opérer des destructions sur les arrières de l'ennemi. Il envisage de créer un Centre d'instruction au parachutisme et décide l'envoi d'une mission en Russie.

Très tard, un soir du printemps 1935, le capitaine Geille, adjoint au commandant du Parc de la 22e Escadre de Chartres, termine un rapport concernant l'entretien et la réparation des matériels. Alors que tout est parfaitement calme, de petits coups sont frappés à la porte. C'est un planton qui tient à la main un message urgent et confidentiel. L'État-Major recherche deux officiers pilotes pour effectuer un stage de parachutisme en URSS. La réponse doit parvenir, dernier délai, le soir même.

Fred Geille se porte volontaire. Quelques jours plus tard, il est convoqué à Paris où il fait connaissance du second volontaire, le capitaine pilote Durieux. La délégation française, qui comprend également les commandants Lefort de l'armée de l'Air et Péchaud de l'armée de Terre, rejoint Moscou par voie aérienne.

La durée de la mission est fixée arbitrairement à un mois. Compte tenu des visites amicales et médicales, celles-ci très poussées, des dimanches et du mauvais temps, il reste à peine une vingtaine de jours pour faire des deux pilotes

des moniteurs parachutistes accomplis. Certes, ceux-ci ont l'habitude de voler munis d'un parachute dont l'emport est obligatoire depuis 1928, mais ils ne l'ont jamais utilisé et ignorent tout de son pliage. Leur excellente forme physique leur permet de subir un entraînement intensif et accéléré et, après la pénible impression laissée par la tour de lancement, d'aborder leur premier saut.

Celui-ci a lieu à partir d'un petit biplan biplace en tandem, à cabine découverte, d'où il faut s'extraire à grand-peine pour se placer sur le bord de l'aile face à l'empennage. C'est arrivé dans cette position que le capitaine Geille s'aperçoit que la sangle d'ouverture automatique de son parachute s'est enroulée en collier autour de son cou. Dans cette inconfortable posture, il doit la dégager avant d'effectuer ce qui est pour lui *le grand saut dans l'inconnu*. Son émotion est semblable à celle qu'il a ressentie lors de son premier lâcher de pilote d'avion, mélange d'appréhension et de joie pure. Il est pleinement heureux. C'est la chute rapide, le choc à l'ouverture suivi d'un léger balancement dans le calme absolu. Le sol monte vers lui de plus en plus vite, le contact s'effectue normalement. Il est empli d'une joie débordante alors qu'il reçoit les félicitations du capitaine soviétique Zabeline qui a réalisé quinze jours auparavant une chute libre de nuit de plus d'une minute.

Dès le deuxième saut, Geille, qui inspire confiance à ses instructeurs, est lâché en *commandé*. Le vent le pousse dangereusement vers une ligne d'avions et plus précisément vers le seul dont le moteur tourne au ralenti. Le pilote soviétique qui bavarde avec le mécanicien accoté nonchalamment au fuselage n'aperçoit, malgré ses cris, le parachutiste qu'au dernier moment. Il coupe les gaz et l'hélice s'arrête à l'instant précis où la coupole s'imbrique dans les plans de l'appareil et où Geille roule à terre sous celui-ci.

De son côté, le capitaine Durieux, entraîné par le vent hors des limites du terrain, prend contact avec le sol dans la cour intérieure d'une prison. Il n'est pas courant de se jeter ainsi, volontairement ou presque, dans un tel lieu. Les gardiens sont aussi surpris que soupçonneux devant cet homme tombé du ciel qui s'exprime dans une langue inconnue. Il est sauvé de l'internement par l'arrivée du capitaine Zabeline et de l'interprète.

Les sauts, douze au total, se poursuivent à partir d'avions de types divers dans des positions différentes : piqués, virages, spirales puis avec ouverture retardée. Ce sont ensuite la remise des brevets, avec les insignes d'instructeur de parachutisme et les visites de départ. Le cycle d'enseignement pratique a bien été réalisé en une vingtaine de jours alors qu'il est ordinairement étalé sur trois mois.

Bien que simples accompagnateurs, les commandants Péchaud et Lefort ont effectué l'un plusieurs vols, l'autre deux sauts en parachute.

La délégation rentre en France, le capitaine Durieux ne souhaite pas poursuivre dans cette voie et rejoint la 7e Escadre de Chasse avec laquelle il s'illustrera au cours du second conflit mondial. (Colonel en retraite, il réside actuellement à Paris. Titulaire du brevet de moniteur de parachutisme russe n° 103, il est le plus ancien des parachutistes militaires français et... le fleuron de leur association *Les vieilles suspentes*).

Le capitaine Geille est évidemment désigné pour créer de toutes pièces le centre français d'instruction au parachutisme. Il reçoit carte blanche pour son organisation, mais le climat est hostile et les crédits font défaut. Le parachute passe alors pour extrêmement dangereux, juste bon pour les candidats au suicide. Il semble inconcevable que l'on puisse en recommander l'utilisation sur une grande échelle. Le transport par avion et le largage par parachute en territoire ennemi de détachements d'infanterie demeurent des conceptions par trop révolutionnaires.

Malgré les objections soulevées par son chef : périodes prolongées de mistral, sol dur et caillouteux de la plaine de la Crau, le centre doit être rattaché à l'école de pilotage d'Istres. En effet, pour des raisons impérieuses d'économie, toutes les écoles sont regroupées dans la même région. Selon des avis autorisés, cette nouvelle branche d'instruction ne peut d'ailleurs intéresser les aviateurs. Personne n'y croit, beaucoup plus tard Geille découvrira sur son carnet de notes : *Prétend au cours du stage qu'il vient d'accomplir en URSS avoir effectué 12 sauts d'avion !*. La seule chose prévue est l'échec de l'entreprise. Les moyens consentis à titre temporaire sont donc réduits au strict minimum.

Un avion Potez 25 TOE est cependant mis à la disposition de Geille. Il doit d'une part, rechercher dans les environs d'Istres un terrain déjà aménagé au sol plus souple que celui de la Crau, d'autre part effectuer sur les bases aériennes une tournée de propagande en vue de recruter des volontaires pour un premier stage.

Son choix se porte sur Avignon-Pujaut, malgré ses dimensions modestes (500 mètres sur 600), les piquets de fer des vignobles qui l'entourent et la ligne de haute tension qui le tangente. Il y a cependant sur place un hangar et un poste météo immédiatement utilisables.

À sa grande joie Geille rencontre, lors de sa tournée de propagande, bon nombre de navigants décidés, malgré l'opposition de leurs chefs, à répondre avec enthousiasme à une demande de volontaires. Il se rend alors à Paris et s'attache à mettre au point un projet de décret destiné à officialiser le futur centre.

Personne en haut lieu ne veut en effet se mouiller dans cette création d'avant-garde, ni être mêlé aux études la concernant. Enfin, le 12 septembre 1935, un arrêté signé par le général Denain, ministre de l'Air, crée officiellement le centre d'instruction au parachutisme. La plus grande prudence est conseillée au capitaine Geille. Le Chef d'État-Major général de l'armée de l'Air l'avertit sans ambages *qu'il lui briserait les reins au premier incident.*

Un problème de taille reste à affronter. Il n'existe en France aucun parachute d'entraînement. Les commander à l'étranger, c'est se mettre à dos les fabricants français. Il faut toute la persévérance du capitaine Geille pour obtenir la commande de quinze parachutes américains Irving employés aussi bien aux États-Unis qu'en URSS. Il doit encore régler avec l'armée de Terre l'utilisation de locaux nécessaires à l'hébergement des stagiaires en Avignon.

De nouvelles difficultés surgissent à Paris. Les parachutes Irving commandés sont testés avec des mannequins. Lors d'un essai, un parachute ne s'ouvre pas et le mannequin s'écrase juste aux pieds de la commission de

contrôle. Celle-ci veut refuser l'homologation. Heureusement, un officier russe, le capitaine Kaitanof détaché en France à titre de conseiller technique, est témoin de l'incident. Il constate que les élastiques de rappel sont croisés sur le sac dans le mauvais sens. Il déplie et replie le parachute, effectue une magnifique chute libre terminée par une ouverture commandée et se pose tranquillement devant la commission éberluée.

Autre problème, à Istres, le fonctionnement de la tour de lancement n'est pas au point. Les vitesses de descente sont irrégulières, l'aire de réception trop exiguë. Encore une affaire à régler avec astuce et persévérance.

Le 1er octobre 1935, les douze premiers stagiaires se présentent, la préparation physique et l'instruction théorique commencent aussitôt. Un accident se produit à la tour de lancement, un stagiaire se casse la jambe en tombant hors de l'aire de réception qui n'a encore pu être agrandie. En attendant l'exécution des travaux, les volontaires sont renvoyés dans leur unité où ils subissent les quolibets de leurs camarades.

Rappelés début novembre les *fous sautants* s'installent en Avignon, mais le Rhône lui-même s'en mêle, il déborde et leur quartier est inondé. Paradoxe habituel des sceptiques et des timorés, à Paris des chefs s'impatientent.

Après quelques jours d'attente, et un petit transbordement en barque, les futurs parachutistes transformés en commando amphibie rejoignent le terrain détrempé d'Avignon-Pujaut.

Surmontant de nombreuses difficultés, mais il est tenace, Geille a obtenu un deuxième appareil, un Lioré 20. Celui-ci ne peut emmener qu'un seul élève à la fois, il est passé outre au règlement. Ce sont deux élèves qui prendront place à bord à chacun des décollages. Le premier de ceux-ci, rendu difficile par l'état du terrain, s'effectue au milieu des gerbes d'eau. À 500 mètres, les capitaines Kaitanof et Geille sautent et atterrissent au centre du terrain. Six fois de suite l'appareil reprend l'air. À bord, dans la tourelle du mitrailleur, assis en tailleur, serrés les uns contre les autres, le capitaine Geille et deux stagiaires. Au commandement, ces derniers sautent successivement guidés du sol par le capitaine Kaitanof qui leur fait crier ses instructions par un interprète.

Malgré l'exiguïté et le mauvais état du terrain, l'inconfort en vol et au sol, tout se passe très bien. Débuter les sauts dans de telles conditions donne un éclat particulier à un événement déjà sensationnel par lui-même. Les stagiaires fiers et enthousiastes se sentent *l'âme de jeunes dieux à leur premier miracle.*

Le stage de formation de moniteurs parachutistes pour l'armée de l'Air se termine au début de l'année 1936. Chaque élève a effectué les treize sauts prévus au programme avec ouverture automatique, commandée, retardée, sauts en glissade, en spirale et utilisation du ventral. L'entrain, la joie règnent dans le groupe, aucun incident fâcheux ne s'est produit.

Le centre d'instruction au parachutisme a désormais droit de cité. De ce premier stage, le capitaine Geille garde, pour l'assister dans sa tâche, quatre sous-officiers : les adjudants-pilotes Horvatte et Disdier, les sergents-chefs-mitrailleurs Grosperrin et Wehner. Ils sont bientôt rejoints par le mécanicien du centre, le sergent-chef Fritz qui tient absolument à passer son brevet de moniteur.

Tous sont animés de la même foi dans l'avenir du parachutisme. Les stages se succèdent. En décembre 1936, un an après sa création, plus de deux mille sauts ont été effectués. Un seul accident est à signaler, lors d'une mauvaise réception, un stagiaire s'est cassé le bras.

L'État-Major est satisfait. Malgré un climat hostile, des circonstances défavorables, sans crédits spéciaux ni encouragements officiels, le capitaine Geille grâce à sa grande ténacité et à une énergie à toute épreuve a réussi.

Avec son adjoint, le lieutenant Raymond Cahuzac, il reçoit alors une mission plus importante encore : préparer l'avènement des premières unités parachutistes et mettre au point leur doctrine d'emploi et leur matériel spécifique. En effet, l'instruction ministérielle n° 220/1/0/EMAA du 2 octobre 1936 porte organisation à compter du 1er avril 1937 de deux groupes d'infanterie de l'air. Les 601e et 602e GIÀ sont *destinés à transporter par avion et à débarquer par parachute, en territoire ennemi, des détachements d'infanterie.* Chacun des groupes comprend : un état-major, une escadrille de transport, une compagnie d'infanterie de l'air, soit au total 365 hommes dont 14 officiers et 95 sous-officiers. La compagnie d'infanterie est formée de deux sections de fusiliers voltigeurs et d'une section d'engins (mitrailleuses et canons de 37). Le recrutement fait appel aux volontaires de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et au recrutement direct.

Deux stages de moniteurs ont lieu à Avignon-Pujaut. C'est le capitaine Sauvagnac qui, le 8 février 1937, effectue le premier de tous les sauts français des troupes aéroportées (TAP).

Le 601e GIA s'installe à Reims, le 602e à Alger. La compagnie d'infanterie de l'Air du 601e est commandée par le capitaine Sauvagnac, celle du 602e par le capitaine Loizeau. Chaque compagnie est formée de 8 officiers, 25 sous-officiers et 174 fusiliers voltigeurs. Elles effectuent leur stage d'application au combat d'infanterie l'une auprès du 95e Régiment d'infanterie de Bourges, l'autre avec le 4e Régiment de zouaves à Tunis.

L'action de Geille est jugée si efficace que, le 15 juin 1937, il est nommé commandant.

En juillet 1937, lors de la fête de l'armée de l'Air à Villacoublay, les cadres et brevetés du 601e sautent devant le président de la République, le roi du Maroc et 250 000 spectateurs.

Les deux GIA démontrent par ailleurs leur aptitude opérationnelle dès les premières manoeuvres auxquelles ils participent. Le 601e, en août, fait virtuellement sauter le pont de Mirabeau, sur la Durance. En septembre, au cours des manoeuvres de Normandie, parachuté en commandé sous une pluie battante, il capture un état-major de division trahi par ses lignes téléphoniques. De son côté le 602e prend part avec succès aux manoeuvres d'El Guetta et de Gabès en Tunisie.

Le 7 octobre 1937 le capitaine Sauvagnac effectue une chute libre, sans inhalateur, de 74 secondes, nouveau record du monde. Malheureusement le lieutenant Raymond Cahuzac trouve la mort en service aérien commandé, le 19 octobre à Reims, lors d'un saut en chute libre, sans inhalateur, de 5 200 mètres.

En novembre 1938, estimant sa mission terminée le commandant Geille, inspecteur technique de l'infanterie de l'Air, rejoint, sur sa demande, la

2e Escadre de chasse. Il a auparavant réussi deux performances mondiales : un saut à *l'arraché* d'une altitude de 35 mètres et 12 sauts consécutifs en 1 heure 45 minutes. Quatre témoignages et lettres de satisfaction récompensent son activité créatrice.

Septembre 1939, la guerre éclate. Les deux GIA sont stationnés à la frontière de la Libye sur la ligne Mareth. Fin septembre, ramenés en France ils sont basés l'un à Avignon-Pujaut, l'autre à Montélimar puis transformés en un groupement unique et placés en réserve générale. Ce groupement est mis en alerte puis dirigé, le 11 novembre, sur Calais afin d'occuper et de tenir l'isthme de Flessingue, aux Pays-Bas, mais l'opération est annulée. Il est alors formé une compagnie de marche de quatre corps francs, aux ordres du lieutenant Glaizot, mis à la disposition de la 28e division alpine. Ils obtiennent de février à mars 1940, lors de coups de main effectués dans les Vosges, de nombreuses citations mais ont leurs premiers morts les sergents Solacroup et Baratte.

Le 10 mai une manœuvre aéroportée a lieu à Gisors (Rhône), mais elle coïncide avec le déclenchement de l'attaque allemande. Elle se termine dans la confusion, les parachutistes français sont pris pour des équipages ennemis.

Le 23 juin le groupement embarque à Marseille pour l'Algérie. La rage au cœur ses hommes apprennent l'armistice et terminent la guerre sans avoir effectué un seul saut opérationnel. Le 25 août lors de la dissolution de leur unité le commandant Michel est en droit d'écrire *l'infanterie de l'Air est née, a vécu et a été dissoute au milieu d'une regrettable indifférence.*

De son côté le commandant Geille met sur pied le 3e groupe de la 2e Escadre de chasse. Il en prend le commandement le 1er mai 1939 et le mène au combat pendant la campagne de France.

Le 23 mai 1940, les attaques à basse altitude qu'il effectue contre les blindés ennemis lui valent une quatrième citation. Le 12 juin, il est contraint de poser en campagne son avion criblé de balles. Le 13 juin, au cours d'un important engagement, abattu en flammes, grièvement brûlé, il est sauvé par son parachute. Pris pour un aviateur allemand, il est reçu à coups de fusil. Son courage et son énergie lui valent une nouvelle citation. *Les qualités d'enthousiasme, d'allant et de sacrifice* qu'il communique au groupe qu'il commande depuis sa création permettent à celui-ci de remporter 46 victoires aériennes dont 36 homologuées. Geille et le groupe de chasse 3/2 sont cités à l'ordre de l'armée.

En 1941, Frédéric Geille prend le commandement du groupe de chasse 3/6. Il est cité ainsi que son groupe pour les missions de sacrifice effectuées lors de la défense des États français du Levant. Nommé lieutenant-colonel il commande en 1942 la base aérienne de Ouakam au Sénégal, puis est placé sur sa demande en non activité.

Cependant, de nouvelles Compagnies d'Infanterie de l'Air se reforment en Grande-Bretagne et en Afrique Française du Nord.

La 1re Compagnie d'Infanterie de l'Air des Forces Aériennes Libres est créée à Londres, en juin 1941, aux ordres du capitaine Bergé. Elle comprend des

éléments destinés à la lutte clandestine, d'autres réservés à l'action directe. Ces derniers transportés au Liban puis en Egypte deviennent en janvier 1942 le *French Squadron* du *Special Air Service* du Major Stirling. Ils participent aux campagnes de Libye, de Crète et du Sud tunisien. Ils rejoignent la Grande-Bretagne et sont versés au 1er Bataillon d'infanterie de l'Air (BIA) bientôt transformé en 4e BIA.

Simultanément s'est formé, en Afrique du Nord, le 3e BIA qui, en octobre 1943, rejoint également la Grande-Bretagne et passe aux ordres du capitaine Conan (Chateau-Jobert). Ces deux bataillons forment une demi-brigade, commandée par le lieutenant-colonel Durand, et sont intégrés à la SAS brigade britannique. Au début de 1944 le 4e BIA devient le 2e Régiment de chasseurs parachutistes (RCP), et le 3e BIA le 3e RCP.

Le 2e RCP, lieutenant-colonel Bourgoin, est la première unité à rejoindre la terre de France. Ses hommes parachutés dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 prennent une part importante à la libération de la Bretagne. Ils poursuivent leur action en Jeep au Sud de la Loire.

Le 3e RCP opère dans le Massif Central, les vallées de la Saône, du Rhône et le Doubs afin de couper la retraite aux Allemands.

En décembre le 2e RCP est engagé dans les Ardennes puis, en février 1945, rejoint le 3e RCP en Grande-Bretagne. Le 7 avril 1945, les deux régiments sautent en Hollande et effectuent une remarquable opération qui coupe la retraite aux divisions allemandes en cours de repli.

La guerre terminée le Comité de la Défense Nationale décide, le 1er juillet 1945, le passage des unités parachutistes à l'armée de Terre. Les 2e et 3e Régiments de chasseurs parachutistes, regroupés à Tarbes, fusionnent sous les ordres du colonel de Bollardière puis sont dissous.

Ils n'ont pas été reconstitués. Les 2e et 3e Régiments parachutistes actuels ne sont pas, malgré la similitude des chiffres, les héritiers des 2e et 3e RCP.

Novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. La Compagnie de l'Air n° 1, reconstituée en 1941 sous les ordres du capitaine Sauvagnac, s'entraîne et se renforce. En janvier 1943, elle rejoint Fès au Maroc. Les volontaires affluent ; ils forment rapidement un puis trois bataillons qui deviennent, en mai, le 1er Régiment de chasseurs parachutistes, unité organique de l'armée de l'Air. Se succèdent à sa tête le commandant Hartman, le commandant Sauvagnac, et le 1er juillet Frédéric Geille rappelé en activité et nommé colonel. Le régiment est formé sur le modèle des régiments parachutistes américains ; il en a les mêmes dotations en personnel (1 850 hommes) et matériel. Il est rattaché à la 82e division US et en octobre rejoint Oujda pour parfaire son instruction.

En avril 1944, il est transporté par avion en Sicile pour participer à la prise de l'île d'Elbe, mais celle-ci s'effectue sans son concours. En juillet, il est transporté à Rome en vue du débarquement en Provence. À nouveau, l'opération s'effectue sans lui, l'amertume est grande. Septembre 1944, il rejoint, toujours par avion, Valence.

Une opération aéroportée envisagée dans la région de Thann (Haut-Rhin) est à nouveau annulée. Le colonel Geille et son adjoint le commandant Faure sollicitent alors l'honneur de combattre sans plus attendre. Le 1er RCP est incorporé à la 1re Division blindée et engagé en entier le 4 octobre pour la conquête des cols des Vosges...

Les actions menées pendant la bataille par ce *magnifique régiment à l'âme jeune et ardente, capable de toutes les audaces, unité forçant l'admiration...* lui valent, ainsi qu'à son chef une citation à l'ordre de l'armée. En novembre 1944 le lieutenant-colonel Faure succède au colonel Geille. Avec son nouveau chef le régiment participe à la défense de Strasbourg puis, après les durs combats de Jebsheim, à la libération de Colmar. Le 19 février 1945 le 1er RCP est au repos dans la région de Lons-le-Saulnier. Le 5 avril il fait mouvement sur Avord où il est complété et remis en condition en vue d'une opération aéroportée. La capitulation allemande met fin à ces préparatifs.

Le 1er août 1945 le régiment passe à l'armée de Terre. Il conserve de son origine Air le port du charognard sur les pattes d'épaule et l'insigne du 601e GIA. Ces deux unités, composées de parachutistes entraînés et valeureux, ont traversé le conflit 1939-1945 à des époques différentes sans avoir été utilisées dans leur spécialité.

En novembre 1944, le colonel Geille est affecté à l'État-Major Général de l'armée de l'Air. Il est chargé de deux missions importantes :

- mettre sur pied à Valence un centre d'entraînement au saut et au combat,
- créer puis commander dans le Sud-Ouest un groupement d'écoles du personnel navigant.

Ces projets sont abandonnés.

Type légendaire de bravoure et de bonne humeur, remarquable entraîneur d'hommes, le colonel Geille commandeur de la Légion d'honneur, titulaire des Croix de Guerre 1914-1918, 1939-1945 et TOE, totalisant 8 citations, deux fois blessé au combat et en service aérien, titulaire des brevets militaires d'observateur et de pilote d'avion, du brevet de moniteur parachutiste russe n° 113 et du certificat de moniteur parachutiste français n° 1, est mis, en mai 1945, sur sa demande, en congé du personnel navigant.

Les unités parachutistes font désormais partie de l'armée de Terre. Leur créateur, homme au destin hors du commun, généreux, hardi, imaginatif, quitte définitivement l'armée de l'Air en 1950. Il rejoint sa dernière DZ (*droping zone*) à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) le 21 juillet 1976. Il aimait à dire : *Rien de grand, rien de vraiment beau, rien de noble ne peut être conçu, construit, réalisé sans la foi, sans le secours d'un idéal.*

Le nom du colonel Frédéric Geille est donné à la promotion 1978 de l'École Militaire de l'Air.

°
° °

L'auteur adresse ses remerciements au colonel Pierre Raynal, ancien du Ier Régiment de chasseurs parachutistes, breveté à Fès en 1943, Président honoraire des *Vieilles suspentes*, qui lui a fourni gracieusement la documentation lui permettant d'écrire cet article publié avec l'aimable autorisation de Madame Diana Geille, fille du Colonel Frédéric Geille.

Sources :

- Colonel Geille : « Mes souvenirs. L'avènement du parachutisme militaire français » ;
« Naissance des troupes aéroportées françaises » ;
(documents de source privée)
- Robert Wagener : « Historique des 601e, 602e) GIA et 1er RCP ».
(document de source privée)
- Lieutenant-colonel Bourdes : « Quand les parachutistes portaient la casquettes bleue », *Air Actualités*, n° 302, sept.-oct. 1976.
- Général Hayez : « Historique des parachutistes et des troupes aéroportées de l'armée de l'Air » (Service historique de l'armée de l'Air).
- Citations du colonel Geille (Service historique de l'armée de l'Air).
- *À la mémoire des parachutistes morts pour la France* (Édité par l'Union des parachutistes anciens combattants).
- Raymond Forgeat : « Remember. Les parachutistes de la France libre 1940-1943 » (Service historique de l'armée de Terre).

LA GENÈSE DU SYSTÈME D'ARMES STRATÉGIQUE PILOTÉ MIRAGE IV

Claude CARLIER
Professeur à l'université de Paris III
Directeur du Centre d'histoire de l'aéronautique et de l'espace

1956-1996, quarante années se sont écoulées entre la gestation et le retrait du Mirage IV. Vecteur d'arme nucléaire, il doit son existence à la conjugaison de la volonté gouvernementale de posséder un armement atomique, du contexte international qui a servi de déclencheur après l'affaire de Suez, de la capacité des industriels à réaliser les matériels demandés et de l'adaptation de l'armée de l'Air à cette arme nouvelle. L'histoire du bombardier stratégique est inséparable de celle de l'arme nucléaire française.

LE VIRAGE VERS LES ARMES NUCLÉAIRES ET LEURS VECTEURS

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France a compris qu'elle n'est plus une grande puissance. Pour jouer le rôle qu'elle estime devoir être le sien entre les deux Grands, américain et soviétique, elle essaie de s'appuyer sur les technologies nouvelles dont l'atome et l'aéronautique.

Dès le 11 juillet 1944, à Ottawa, le général de Gaulle avait été informé, par les chercheurs français réfugiés au Canada, des potentialités de la bombe atomique. En 1945, l'utilisation contre le Japon de la nouvelle arme donne au tandem avion-bombe atomique une place de premier plan dans les stratégies de défense.

À cette époque, seuls les États-Unis possèdent l'arme nucléaire. Pour la transporter, ils créent, en 1946, une unité nouvelle, le *Strategic Air Command.*

Devenu chef du gouvernement provisoire, le général de Gaulle prend des mesures importantes dans les domaines aéronautique et nucléaire :

- 29 mai 1945, création de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) dont l'objectif est la fabrication de moteurs à réaction ;
- 18 octobre 1945, création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) pour des applications civiles et militaires.

Après la démission du général de Gaulle, le gouvernement français poursuit la même politique :

- 3 mai 1946, création de l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (ONERA) ;
- 17 mai 1946, création du Laboratoire de recherche balistique et aérodynamique (LRBA).

De leur côté, les industriels aéronautiques, nationalisés et privés, sont invités à redonner à la France *le rang qui est le sien.*

C'est surtout à partir de 1954, sous la IVe République, que se dégagent les premières options officielles en matière d'armement atomique. Le 17 mars, le ministre de la Défense nationale, René Pleven, en présentant le budget de son ministère, révèle l'existence de certains travaux atomiques militaires. Le 26 décembre, le président du Conseil, Pierre Mendès France, décide de proposer à son gouvernement un projet de construction de la bombe atomique et d'un sous-marin nucléaire. La chute de son gouvernement, le 6 février 1955, en empêche la discussion. Néanmoins, le 20 mai, un protocole secret est signé entre le CEA, le ministère des Finances et celui des Armées pour la mise au point d'armes nucléaires.

Alors que se mettent en place les structures militaires de l'énergie atomique, la Générale Aéronautique Marcel Dassault fait voler, le 25 juin 1955, l'avion d'interception Mirage I. Dans les cartons du constructeur sont prévues des versions de plus grande taille, Mirage III monoréacteur et Mirage IV biréacteur.

Quand l'Égypte nationalise la Compagnie internationale du canal de Suez, la Grande-Bretagne et la France, aidées par l'État d'Israël, décident de réagir et interviennent militairement le 31 octobre 1956. Les Américains condamnent cette attitude tandis que les Soviétiques, le 5 novembre, demandent aux trois pays quel serait leur comportement s'ils étaient *l'objet d'une agression de la part d'autres États, disposant des terribles moyens de destruction modernes*. Cette menace à peine voilée, ajoutée aux pressions américaines, entraîne le retrait des troupes débarquées en Égypte. La France et la Grande-Bretagne prennent alors conscience qu'elles ne sont plus maîtresses de l'enjeu colonial ni mondial.

La Grande-Bretagne aligne désormais sa politique extérieure sur celle des États-Unis. La France estime que, si elle veut avoir une politique indépendante, il lui faut, comme les deux Grands, posséder l'arme nucléaire et ses vecteurs. Le gouvernement français étudie alors la mise en place d'une *Force stratégique d'intervention* dotée d'armes atomiques, d'abord de type bombe A, puis H. Le vecteur souhaité est l'engin balistique mais, en 1956, le manque d'expérience de la France ne lui permet pas de s'engager immédiatement dans cette voie. Elle s'oriente donc, avec réalisme, vers le vecteur piloté.

Le 30 novembre 1956, le ministère de la Défense nationale et le secrétariat d'État aux Questions atomiques signent un protocole d'accord qui définit un programme de travaux à réaliser sur cinq ans. Il répartit également la responsabilité des études et des essais de l'arme nucléaire entre le ministère des Armées et le Commissariat à l'énergie atomique. Le 6 décembre, le ministre de la Défense nationale et des Forces armées, Maurice Bourgès-Maunoury, déclare à la tribune de l'Assemblée nationale :

La capacité de riposte est liée aussi à la possession de bombardiers ou d'engins de longue portée. Les trois armées ont reçu des instructions formelles et les crédits nécessaires pour réaliser au plus tôt, en prototypes et en séries, les bombardiers et les engins de toutes sortes susceptibles de nous donner un potentiel suffisant d'engins porteurs[1].

---

1 *Journal officiel*, Débats parlementaires, Assemblée nationale, 6 décembre 1956, p. 5 564.

DE L'INTERCEPTEUR MIRAGE IV AU BOMBARDIER MIRAGE IV

Depuis le début de 1956, le Bureau des programmes militaires de l'armée de l'Air, le Service technique de l'aéronautique et le bureau d'études de la Générale Aéronautique Marcel Dassault travaillent à la définition d'un futur avion de chasse dérivé du Mirage III, le biréacteur Mirage IV. Les services officiels de l'aéronautique demandent également un projet à la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Ouest (SNCASO) qui lui propose un dérivé de son biréacteur Vautour, le Super-Vautour.

Au mois de mars, l'état-major de l'armée de l'Air demande un avion plus gros, permettant de transporter une plus grande quantité de pétrole donc ayant une plus grande autonomie. En juillet, il demande des performances accrues.

Le 15 novembre, la société Dassault est informée que son projet d'intercepteur biréacteur Mirage IV doit évoluer vers un avion de bombardement.

Le 17 novembre, alors que le Mirage III effectue son premier vol, la fiche programme d'un bombardier biplace est communiquée à Dassault. Elle fixe une vitesse supérieure à Mach 1,8 à 18 000 mètres d'altitude. Son rayon d'action, sans ravitaillement en vol, doit être de 1 500 kilomètres dont la moitié à une vitesse proche de Mach 2. La charge militaire (une tonne), devra pouvoir être larguée, en palier, à plus de 18 000 mètres et à la vitesse maximum.

Le secrétariat d'État aux Forces armées Air confirme, le 28 novembre 1956, la décision de *passer commande d'un avion biplace, Mirage IV, devant être équipé de deux réacteurs SNECMA Atar 9* et précise : *Désirant que les nombreux problèmes, que poseront les vols nettement supersoniques de ce prototype (vitesse supérieure à Mach 2), soient abordés le plus tôt possible, je vous demande d'en entreprendre l'étude, sans attendre d'autres précisions sur l'armement.*

Le marché de fabrication du Mirage IV 01 est notifié le 28 avril 1957. Son but est la réalisation d'un avion prototype avec fournitures et accessoires.

Les caractéristiques du bombardier, définies conjointement par les services officiels et Dassault, sont approuvées le 20 mars 1957. L'allure générale du Mirage IV 01 est très voisine de celle du Mirage III À mais à échelle deux pour sa surface, sa motorisation et son poids à vide. Par contre, il emporte trois fois plus de pétrole interne. C'est un biplace car les études des systèmes de navigation et de bombardement, poursuivies parallèlement, ont démontré que la présence d'un navigateur est indispensable.

DE LA IVe À LA Ve RÉPUBLIQUE

Tirant les leçons de Suez, le gouvernement français engage résolument la France dans la fabrication de l'arme nucléaire et de ses vecteurs.

Un deuxième plan quinquennal nucléaire est adopté le 25 juillet 1957. Il prévoit 500 milliards de francs dont 25 pour les études de la future usine de séparation isotopique devant produire l'uranium 235. Le budget 1957 réserve également 37 milliards de francs pour l'étude d'un avion porteur de l'arme atomique.

Le 26 novembre 1957, un accord secret est conclu entre la France, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne pour une coopération en matière d'armement et d'applications militaires de l'énergie atomique. On envisage la fabrication, en commun, d'un missile sol-sol balistique stratégique d'environ 2 500 km de portée.

Alors que la IVe République connaît d'importantes difficultés financières, aggravées par l'instabilité politique et la crise algérienne, le président du Conseil Félix Gaillard décide, le 11 avril 1958, de faire prendre les mesures nécessaires à la réalisation d'explosions atomiques expérimentales pour le premier trimestre de 1960 et approuve le choix de Pierrelatte (Drôme) comme site de l'usine de séparation isotopique.

Le 1er juin 1958, le général de Gaulle devient président du Conseil. Dès le 22 juillet, il entérine les décisions de ses prédécesseurs quant à la préparation d'une explosion atomique expérimentale et fait accélérer les travaux de mise au point du prototype Mirage IV. Parallèlement, il met un terme à la coopération engagée en 1957 avec la RFA et l'Italie et demande une nouvelle répartition des responsabilités de la France au sein de l'Alliance atlantique.

Le 17 mars 1959, une directive aux armées indique que la priorité absolue sera réservée à la réalisation de la *Force de frappe*, au démarrage en série des avions Mirage IV ainsi qu'aux études de l'engin balistique comme vecteur ultérieur.

La position française est précisée lors de l'allocution du général de Gaulle, à l'École militaire, le 3 novembre 1959 :

Il faut que la défense de la France soit française [...]. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort [...]. La conséquence, c'est qu'il faut, évidemment, que nous sachions nous pourvoir, au cours des prochaines années, d'une force capable d'agir pour notre propre compte, de ce qu'il est convenu d'appeler une force de frappe susceptible de se déployer à tout moment et n'importe où. Il va de soi qu'à la base de cette force sera un armement atomique [...] qui doit nous appartenir [...]. Dans ce domaine de la défense, ce sera notre grande œuvre pendant les années qui viennent.

DU MIRAGE IV B AU MIRAGE IV A

Alors que se construit le prototype expérimental Mirage IV 01, l'état-major de l'armée de l'Air élabore une fiche-programme opérationnelle pour les avions de série. Elle est publiée, le 26 janvier 1959, sous le titre Système d'armes stratégique piloté (SASP). Le rayon d'action est considérablement accru : il est doublé par rapport à celui du Mirage IV 01 tout en maintenant les mêmes performances d'altitude et de vitesse.

Le 31 mars, les définitions de base d'un gros Mirage IV, le Mirage IV B, sont approuvées. Cet appareil, d'un poids total d'environ 57 tonnes au décollage, serait propulsé par deux réacteurs américains Pratt & Whitney J 75. Au début de juin 1959, la fabrication du premier Mirage IV B est lancée. Le Mirage IV 01 est alors considéré comme un prototype à échelle réduite destiné à la mise au point du système de navigation et de bombardement.

Alors que se poursuit la construction du Mirage IV B, le prototype expérimental Mirage IV 01 effectue son premier vol le 17 juin 1959, à Melun-Villaroche, piloté par Roland Glavany.

À son troisième vol, le 20 juin 1959, le Mirage IV 01 est autorisé à effectuer un passage au-dessus du salon du Bourget. Parmi les spectateurs particulièrement attentifs : le président de la République, Charles de Gaulle.

Le 13 février 1960, explose, au Sahara, la première bombe atomique française.

La France entre ainsi dans le *club atomique.*

Alors que se construit le premier Mirage IV B, les essais en vol du prototype Mirage IV 01 se déroulent conformément aux prévisions et permettent de porter, le 19 septembre 1960, le record international de vitesse sur 1 000 km en circuit fermé, jusqu'alors détenu par les États-Unis, de 1 126 km/h à 1 960 km/h.

La construction du Mirage IV B ne va pas jusqu'à son terme. En effet, le souci de ne pas dépendre d'une licence étrangère pour la propulsion d'un vecteur de la force nucléaire stratégique et le coût élevé de ce programme conduisent à adopter un appareil plus petit. Le 3 septembre 1959, le délégué ministériel pour l'armée de l'Air modifie radicalement la définition du vecteur. Se référant aux récentes décisions gouvernementales concernant la *Force de frappe*, il demande à la GAMD *de dériver du Mirage IV 01 Atar 9 volant actuellement, par modifications mineures, au moindre prix, aux moindres risques techniques et dans les délais les meilleurs, un appareil capable d'emporter les bombes de 78 cm de diamètre. L'effort doit tendre à un accroissement de portée et d'emport au détriment possible de la vitesse dans une limite acceptable.*

Un nouvel avion est alors dérivé du Mirage IV 01, le Mirage IV A, dont la définition est approuvée en octobre 1959 et le marché d'études notifié en novembre. D'un poids de 32 tonnes au décollage, le nouvel appareil dispose d'un rayon d'action de 1 100 km (dont 50 % en vitesse supersonique). Les performances demandées sont Mach 2,2 et un plafond de 19 000 m. Les pistes de 2 400 m de longueur, installées sur le territoire, doivent pouvoir être utilisées ainsi que des accélérateurs de décollage (fusées JATO).

Le 25 mars 1960, la Direction technique et industrielle de l'aéronautique transmet à la société Dassault la commande de trois prototypes Mirage IV A (02, 03, 04) complètement équipés. Pour le ravitaillement en vol, le quadriréacteur américain Boeing KC 135 est adopté. La France en achète 12 qui reçoivent l'appellation C 135 F.

Le Mirage IV A 02 effectue son premier vol le 12 octobre 1961, à Melun-Villaroche, aux mains de René Bigand.

Le déroulement du programme d'essais est suivi avec une attention particulière par le général de Gaulle qui précise régulièrement la position de la France. Ainsi le 4 mai 1962 :

Il ne s'agit plus de faire la guerre, comme depuis que l'homme est homme, mais de la rendre impossible, comme on n'avait jamais réussi à le faire. Nous allons devenir un des quatre pays invulnérables. Qui s'y frotterait s'y

piquerait, et s'y piquerait mortellement. La force de frappe n'est pas faite pour frapper, mais pour ne pas être frappé.

Puis, à nouveau, le 3 janvier 1963 :

Voyez-vous, à partir de l'été prochain, nous aurons les premiers des 50 Mirage prévus. Ils seront capables de transporter autant de bombes : les deux productions seront synchronisées, une unité de chaque par mois ; puis le rythme s'accélérera. Dès 1965, nous aurons l'équivalent de l'actuel Strategic Air Command *des Américains. La philosophie de l'ère nucléaire, c'est la dissuasion à la place de la guerre. Nous n'avons pas des avions de combat, mais d'épouvante.*

Le premier Mirage IV A de série vole, à Bordeaux-Mérignac, le 7 décembre 1963. Il est livré à l'armée de l'Air en février 1964. Le 1er octobre, le premier escadron de bombardement des Forces aériennes stratégiques est déclaré opérationnel sur la base aérienne de Mont-de-Marsan.

Depuis son premier vol en 1959 et jusqu'à son retrait en 1996, le Mirage IV est resté, à l'échelle mondiale, le seul bombardier Mach 2 de sa catégorie. Adapté à la pénétration à basse altitude, modernisé avec le missile air-sol à moyenne portée (ASMP), il a constitué l'élément de base de la Force nucléaire stratégique. Les défis politique, militaire, industriel, technologique, économique ont été relevés ; la France est ainsi devenue une puissance nucléaire crédible.

Tout au long de sa carrière, le Mirage IV a contribué à assurer la protection de la France. Il n'a pas eu à remplir la grave mission à laquelle il était destiné, preuve manifeste de sa capacité de dissuasion.

DE GAULLE ET LA DÉFENSE DE LA FRANCE : RÉALITÉ OU TROMPE-L'ŒIL ?

André NOUSCHI
Professeur émérite, Université de Nice

Les Français ont admis, depuis longtemps, que de Gaulle en créant la Ve République avait redonné à la France la puissance et le rang qu'elle avait perdus dans le monde, avec la IVe : d'abord parce que les institutions donnaient à l'exécutif, et au président de la République une indiscutable primauté sur le Parlement ; ensuite, parce qu'après la première explosion atomique française à Reggane (février 1960), la France pouvait parler d'égale à égale avec les États-Unis et l'URSS.

Le Général, par sa formation, était obsédé par le souci que la France retrouve sa souveraineté dans le cadre d'une *défense nationale qui en soit une* (conférence de presse du 14 novembre 1949). Il avait déjà affirmé son opposition à la CED entre 1952 et 1954 et sa voix, jointe à celles des communistes (pour d'autres raisons) et d'autres, avait poussé une majorité de l'Assemblée nationale à enterrer celle-ci à l'été 1954. Malgré une hostilité viscérale aux ambitions soviétiques, il refusait que la défense de la France, intégrée à l'OTAN, soit subordonnée aux projets américains.

Déjà, la crise de Suez lui avait donné une occasion de fulminer à huis clos contre les Britanniques et les Américains, alliés de la France dans l'OTAN. Elle le confirmait sur la qualité réelle de la solidarité atlantique et les différences entre les objectifs de la politique américaine et ceux de la France. En effet, sous la pression des Américains, Londres avait lâché pied et contraint les troupes françaises et britanniques à se retirer d'Égypte : la déroute militaire de Nasser se transformait ainsi en un triomphe politique de première grandeur. Plus grave à ses yeux est que les Américains avaient laissé, une semaine durant, les Français en tête-à-tête avec les Soviétiques sans mot dire : l'hypothèse d'une menace (vraie ? fausse ?) atomique avait incité, on le sait, les dirigeants français à redoubler d'efforts pour donner à la France la bombe atomique. Pour de Gaulle, la France devait donc retrouver son indépendance et sortir de l'OTAN.

Or, en juillet 1958 et sans consulter Paris, les États-Unis font débarquer 4 000 marines au Liban et la Grande-Bretagne ses parachutistes en Jordanie, quand le coup d'État du général Qassem renverse la monarchie hachémite à Bagdad. Paris est informée, après coup, alors que de Gaulle avait reçu Foster Dulles au début de juillet et demandé que la France soit consultée pour tout ce qui concernait le Proche-Orient. Le gouvernement ordonne alors au *De Grasse* de croiser devant les côtes libanaises. Cette action solitaire répondant à celles conjuguées des Américains et des Anglais marquait le début du retour de la France au Proche-Orient. De plus, Washington et Londres avaient signé au tout début de juillet un accord de coopération atomique, à la veille de la visite de Foster Dulles qui n'en parle pas à de Gaulle ; or, ce dernier déclare à l'Américain

que *la France aurait la bombe atomique* mais *qu'il faudrait peut-être attendre vingt-cinq ans avant qu'*[elle] *ne possède un véritable potentiel nucléaire ... Si la France recevait ou produisait des armes nucléaires grâce à l'assistance américaine, elle réaliserait une économie et, par conséquent, ce serait un renforcement de l'alliance.*

Et de Gaulle, selon le rapport du Département d'État poursuit : *Il serait acceptable d'installer des armes nucléaires en France, selon un plan approuvé par l'OTAN, mais seulement si la France en assurait le contrôle et avait le droit de décider de leur emploi. Les États-Unis pouvaient être associés au contrôle de ces armes, qui pourraient être utilisées selon les plans de l'OTAN, pourvu que la France eût les mêmes plans.* Et pour mieux se faire comprendre, de Gaulle ajoute : *Quant aux armes atomiques de l'OTAN, situées en France – et en Allemagne, où la France partageait la responsabilité du contrôle –, l'emploi de ces armes devait être sous la responsabilité française avec la participation américaine*[1].

Au cours de la même entrevue, le Général souligne que l'actuelle organisation de l'OTAN était si peu satisfaisante qu'il fallait la transformer ; les deux hommes évoquent également les questions relatives au Proche-Orient, sans définir la moindre coordination des politiques respectives de la France et des États-Unis.

Mais la révolution irakienne du 14 juillet crée une situation nouvelle dans la région et montre que les Français sont toujours tenus à l'écart des décisions anglo-américaines. Cela a sans doute poussé le Général à agir ; plus vite ? mais n'avait-il pas déjà pris sa décision ? On peut le penser, à la lumière de sa conversation avec Foster Dulles. De toute manière, le 17 septembre dans un long mémorandum remis à Washington (Eisenhower) et Londres (MacMillan), de Gaulle précise sans ambiguïté les propos qu'il avait tenus en juillet : l'Alliance atlantique est un tout qui ne concerne pas seulement l'Atlantique nord, car *ce qui se passe, par exemple au Moyen-Orient ou en Afrique [...] intéresse [...] immédiatement et directement l'Europe ; or, les responsabilités indivisibles de la France [...] s'étendent à l'Afrique, à l'océan Indien et au Pacifique, au même titre que celles de la Grande-Bretagne et des États-Unis.* De Gaulle ajoute un argument supplémentaire : *Le rayon d'action des navires et des avions et la portée des engins rendent militairement périmé un système aussi étroit.* L'OTAN, sous sa forme actuelle, ne satisfait plus aux conditions de sécurité du monde libre et notamment à celles de la France. Il faut donc transformer l'OTAN dont les décisions communes doivent concerner *la sécurité mondiale* ; à cet élargissement du champ de l'OTAN doit correspondre une nouvelle organisation de la stratégie, *notamment en ce qui concerne l'application des armes nucléaires* ; il faut donc prévoir des *théâtres d'opérations subordonnés à l'organisation générale (tels que l'Arctique, l'Atlantique, le Pacifique, l'océan Indien) qui pourraient être, le cas échéant, subdivisés en sous-théâtres.* La

---

1 B. Ledwidge, *De Gaulle et les Américains, Conversations avec Dulles, Eisenhower, Kennedy, Rusk, 1954-1958*, Paris, Flammarion, 1984. Du même, voir *De Gaulle*, Paris, Flammarion, 1984, et aussi J. Lacouture, *De Gaulle*, T. 2, *Le politique, 1944-1959*, Paris, Le Seuil, 1985.

France n'accepterait de demeurer dans l'OTAN que si ses suggestions étaient acceptées ; de Gaulle propose donc un directoire mondial à trois.

Comme l'avoue de Gaulle : *Le mémorandum de 1958 n'était qu'un procédé de pression diplomatique... pour sortir de l'Alliance atlantique et reprendre une liberté [...] aliénée par la IVe République au moment de la signature du traité de l'OTAN. Alors j'ai demandé la lune. J'étais sûr qu'on ne me l'accorderait pas. Ce n'était pas la peine d'y compter ; ils me la refuseraient toujours.* En refusant, les Anglo-Saxons permettent à de Gaulle de *prendre des dispositions en vue de sortir de l'Alliance atlantique. En fait,* ajoute de Gaulle, *depuis 1958, nous n'y sommes plus ; nous sommes présents sans l'être. C'est comme à l'ONU. Nous ne la quittons pas, mais nous nous arrangeons pour qu'elle ne nous gêne absolument pas.* L'Alliance ? Oui, dit de Gaulle ; mais la France ne peut être subordonnée à l'OTAN, organisme d'action militaire et stratégique. Il faut donc le modifier en profondeur, ce que n'accepte pas Eisenhower qui répond à la fin octobre à de Gaulle. Cette obsession de la défense de la France définie par de Gaulle à l'École militaire[2], tourne, en réalité, le dos à celle de l'Europe et bien sûr à celle de l'Allemagne, directement au contact de l'URSS. Cette subtile position permet à de Gaulle de garder une totale liberté.

Or, il semblait avoir accepté l'Europe au moins sur le plan économique, comme le montre son entrevue avec MacMillan de juin 1958. Ce dernier l'adjure de renoncer au Marché commun, *le Blocus continental,* affirme le Premier ministre anglais ; en vain, on le sait. Mais comment concilier, d'une part, l'impératif de la défense indépendante de la France, d'autre part, l'organisation économique de l'Europe, l'alliance avec l'Allemagne élaborée dès les 14 et 15 septembre lors de la rencontre avec le chancelier Adenauer, le maintien de l'Alliance atlantique et le refus de l'OTAN ? Avec l'Allemagne, les choses sont rapidement éclaircies : d'entrée de jeu, Paris refuse de partager avec Bonn et Rome le secret de la fabrication des armes atomiques, alors que la IVe République avait accepté de le faire. De plus, à Colombey les 14 et 15 septembre 1958, de Gaulle dicte quasiment à Adenauer (qui les accepte) les conditions d'une réconciliation : *Accepter le fait accompli pour ce qui est des frontières* [c'est-à-dire la ligne Oder-Neisse] *; attitude de bonne volonté pour les rapports avec l'Est ; renoncer aux armements atomiques ; une patience à toute épreuve pour la réunification*[3].

De Gaulle ne dit rien du mémorandum qu'il a l'intention d'envoyer le surlendemain à Londres et à Washington, sur lequel il travaille (Couve de Murville dit qu'il le *tripatouille*). Méfiance envers l'Allemand ou volonté de lui

---

2 J. -R. Tournoux, *La Tragédie du Général*, Paris, Plon, 1967 qui rapporte le discours de De Gaulle le 3 novembre 1959 à l'École militaire : *Il faut que la défense de la France soit française. [...] Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. S'il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme. Naturellement, la défense française serait, le cas échéant, conjuguée avec celle d'autres pays. [...] Mais il est indispensable qu'elle nous soit propre, que la France se défende par elle-même, pour elle-même et à sa façon.*

3 De Gaulle, *Mémoires d'espoir*, Paris, Plon, 1994.

faire sentir que son pays ne pouvait pas être mis sur le même pied que la France ? Ou plus simplement que l'indépendance de la France ne se discutait pas et ne concernait que de Gaulle. Dans ce cas comme dans le mémorandum, de Gaulle met la main sur la politique étrangère et la dirige comme il l'entend. L'étonnant est qu'Adenauer ne regimbe pas ; il est vrai que la véritable protection de l'Allemagne est celle des États-Unis. Une autre surprise est que personne, parmi les ministres, sauf Antoine Pinay, bien plus tard, n'ose parler de politique étrangère, alors qu'il engage la France.

Effectivement, dès le 7 mars 1959, il décide de retirer de l'OTAN la flotte française de la Méditerranée, parce que, affirme-t-il dans sa conférence de presse du 25 mars 1959, *l'OTAN ne s'étend pas au sud de la Méditerranée. Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afrique noire, Madagascar, la Mer Rouge, etc... n'en font pas partie. Qui peut contester que la France puisse se trouver, éventuellement, dans l'obligation d'agir dans ces différentes contrées ? Il lui faudrait donc le faire indépendamment de l'OTAN. Mais comment le ferait-elle si elle ne disposait pas de sa flotte ? Comment mènerait-elle, sans sa flotte, quelque action que ce soit dans les régions que je viens d'indiquer ?*

Cette façon de justifier sa décision ne correspond pas à la réalité des faits. En effet, à la demande expresse de la France, le Pacte couvrait l'Algérie, et bien entendu le Maroc, situé au nord du tropique du Cancer ; de plus la Grande Ile, les États d'Afrique noire et Djibouti font partie de la Communauté et de Gaulle sait comme n'importe quel responsable politique que l'OTAN a autorisé la France à retirer ses troupes d'Allemagne pour les engager en Algérie et utiliser ses navires pour faire la police en Méditerranée. Par ailleurs, les États-Unis intègrent dès 1950 la Turquie et la Grèce à l'OTAN, tandis qu'en 1955, avec le pacte de Bagdad, les Américains organisent un système de défense (*The Northern Tier*) auquel participent la Turquie, l'Iran, le Pakistan, l'Irak et la Grande-Bretagne ; la Syrie, le Liban et l'Égypte sont en dehors de toute alliance et la France a refusé de s'engager dans le pacte de Bagdad.

De Gaulle transfigure donc délibérément les réalités afin de donner consistance à son projet politique. Pour mieux rassurer les partenaires anglais et américains, il ajoute : *Le fait que la France a repris la disposition de sa flotte ne l'empêcherait certainement pas de l'engager, le cas échéant, dans la bataille commune en Méditerranée. Il n'y a donc rien là qui puisse affaiblir l'alliance.* Mais quand il parle d'une *forme de coopération où chacun porte sa charge, plutôt que d'une intégration où les peuples et les gouvernements se trouvent peu ou prou dépouillés de leur rôle et de leur responsabilité dans le domaine de leur propre défense*, il ne dit rien de la préparation préalable d'une coordination des plans et des stratégies indispensables pour gagner cette bataille de la Méditerranée dans laquelle serait engagée la flotte française. Or, on ne peut envisager d'action militaire sans ces coordinations préparées longtemps à l'avance. Sans l'OTAN, auquel les Français ne participent plus, comment définir des plans de défense et a fortiori d'attaque ?

La France pouvait-elle, comme le pense le Général, organiser la défense du territoire et de ses intérêts ? Où commençait la défense du territoire ? Était-ce l'Hexagone ou plus avant en Allemagne ? Fallait-il confondre les intérêts et le territoire ? Et de quelle nature les intérêts ? Politiques ? Économiques ? Culturels ? Où les situer ?

Autant de questions importantes auxquelles De Gaulle et aucun responsable français ne répond. Or, les occasions de tension s'accumulent entre 1959 et 1961. Sans doute, la France réussit à faire exploser sa première bombe atomique en février 1960 et une seconde quelques mois plus tard. Mais l'arme atomique exige une organisation différente de la défense et en cas de crise grave qui toucherait à l'Allemagne, quelle serait l'attitude de De Gaulle ? On a beau chercher dans ses textes, on ne voit rien de précis. Or, quel contenu donner à l'idée de défense *nationale* (voir le discours de De Gaulle à l'École militaire en novembre 1959) ?

C'est le sens du dialogue très vif entre de Gaulle et Antoine Pinay qui, après avoir lu en Conseil les différentes déclarations du Général, l'interroge : *M. le Président, comment conciliez-vous cette nécessité, pour les Européens, de prévoir en commun leur défense avec l'allocution que vous venez de prononcer à l'École militaire :* la défense nationale doit être française ?

De Gaulle : *Monsieur le ministre des Finances s'intéresse aux problèmes de politique étrangère ?*

A. Pinay : *Oui, je m'intéresse aux problèmes de politique étrangère*, et continue ainsi : *Nos alliés sont consternés par votre discours. Estimez-vous que sur le plan financier, technique et militaire, nous ayons les moyens de nous défendre ? Pour ma part, je réponds non tout de suite, pour ce qui concerne le domaine économique et financier. Non, nous n'avons pas les moyens de nous défendre seuls. À l'époque des fusées intercontinentales, il est insensé de prétendre agir isolément. Nous n'avons pas la possibilité réelle de créer une force de frappe et il faut, à tout prix, empêcher le départ des Américains.*

Après un moment, de Gaulle revient sur les propos de Pinay qui se plaint de ne pas avoir été informé au fond et qui ajoute : *Monsieur le Président, ne cherchez pas de couverture. C'est vous-même qui m'avez enseigné les lois de la solidarité ministérielle. Tous les ministres sont solidaires. Les ministres, mis en minorité sur une question, s'inclinent ou bien démissionnent. Je n'ai pas la même conception que vous de la solidarité gouvernementale. Les décisions doivent être délibérées, discutées, prises en commun. Or, nous sommes mis en présence des décisions.*

De Gaulle lève alors la séance, sans répondre et recevant plus tard Pinay, auquel il reproche d'être un attardé de la IVe République (Pinay répond alors : *Et même de la IIIe*), il déclare : *C'est moi seul qui fais la politique et sous ma responsabilité. Moi seul ai le pouvoir de décision* ; et à d'autres, il dit : *Celui qui s'attaque à ma politique s'attaque à ma personne*[4].

Mise à part la question des capacités financières de la France pour se doter d'une force de frappe, les questions d'Antoine Pinay sont importantes. D'abord parce qu'elles soulèvent des problèmes multiples : entre la fabrication de l'arme atomique et son usage opérationnel, existe un long délai, celui de tous les périls si l'adversaire potentiel (l'URSS) devient menaçant. C'est le cas avec la crise de Berlin : sans les États-Unis, quel aurait été le poids de la diplomatie gaullienne et de la France empêtrée dans la guerre d'Algérie ? Par ailleurs, comment coordonner la défense de la France avec celle de l'Europe en cas de crise grave ?

---

4 Pour tout cela, voir J. -R. Tournoux, *La Tragédie du Général*, *op. cit.*

Sur le plan politique, les options choisies par de Gaulle étaient-elles compatibles avec la construction de l'Europe et la stratégie impliquée par une défense dirigée contre l'URSS (De Gaulle le dit sans ambages) avait-elle un sens alors que celui-ci pratique une politique d'ouverture constante envers Moscou ? L'arme atomique *nationale* était-elle compatible avec cette politique de rapprochement ostensible avec l'URSS (les Soviétiques lui offrent, ne l'oublions pas, de visiter le polygone de Baïkonour quand il est en voyage officiel chez eux) ? Était-ce le meilleur moyen de leur montrer que la France comptait désormais dans le monde des Grands ? Mais pour les responsables moscovites, comme le montre la crise de Cuba, le seul interlocuteur important demeure les États-Unis ; c'est encore avec eux que Moscou discute des affaires du Proche-Orient (la proposition de conférence à quatre du Général est écartée même s'il y revient à plusieurs reprises). Pour mieux convaincre les Français, de Gaulle affirme que l'arme atomique est destinée à la dissuasion... mais qui peut croire que les États-Unis resteraient impassibles au cas où la France serait menacée ; surtout quand on sait que la défense de la France dépend des organismes d'alerte de l'OTAN. À Troyes en avril 1963, il déclare cependant : *Dès lors que d'autres disposent de ces armes-là, pourquoi la France en serait-elle privée. D'autant plus, encore une fois, qu'elle se les donne pour dissuader qui que ce soit d'être notre agresseur, celui de l'Europe et celui du monde libre.* Le souvenir des menaces proférées par Moscou lors de la crise de Suez serait-il la vraie justification de la bombe française ? Mais à cette époque, les politiques de Washington et de Moscou envers Paris et Londres convergeaient pour empêcher que l'Égypte de Nasser soit écrasée. Or, nous le savons, la France pratique, depuis 1962, une autre politique envers les Arabes (alors que dans la période antérieure, de Gaulle n'a pas formellement dénoncé celle menée par Guy Mollet et, malgré le rapprochement avec Le Caire et les autres capitales arabes, la France ne cesse d'avoir de bonnes relations avec Israël qui continue de s'approvisionner en armes françaises). Comment interpréter son discours d'Orange du 25 septembre 1963 à propos du *camp des hommes libres celui où nous sommes [...] : il y a l'Organisation des Nations unies, où tout le monde se retrouve, il y a l'OTAN où viennent ensemble ceux qui font partie de la même alliance, l'Alliance atlantique, il y a l'Europe, l'Europe à laquelle nous travaillons, cela est commandé par l'esprit du temps. Les peuples ne peuvent plus vivre chacun pour son compte et la France est le premier de tous les peuples à le savoir, quand on parle de son isolement, c'est bon pour la politique ! Cela ne correspond en rien à ce qui est la réalité ?* Le lendemain à Valence, il explique : *Nous avons fait une alliance et nous en sommes fiers, et cependant, nous n'admettons pas que dans cette alliance nous n'ayons pas en main les moyens de nous défendre.* Mais se défendre contre qui ? À cette question, jamais de Gaulle n'a fourni la moindre réponse. En réalité, le pays dont l'ombre est la plus contestée pour la France, selon le Général, est bien les États-Unis comme en témoigne toute la politique française[5].

---

5 Pour tout cela voir la très fine analyse de P. Mélandri, « Le général de Gaulle, la construction européenne et l'Alliance atlantique », *in La Politique étrangère du général de Gaulle*, textes réunis par E. Barnavi et S. Friedlander, Paris, PUF, 1985.

Le plus étonnant est que de Gaulle parti, ses options sont intégralement maintenues par les différents présidents de la République, sans qu'aucun d'eux ait donné les raisons de cette continuité. On le comprend pour Pompidou et Giscard d'Estaing qui veulent se placer dans le sillage du Général, mais pour Mitterrand ? Ce dernier n'hésite pas à souligner, à différentes reprises, l'importance de l'arme atomique et son refus de faire partager le secret de sa fabrication avec le meilleur partenaire de la France en Europe, l'Allemagne de Kohl[6].

Comment expliquer son ralliement à l'arme atomique, alors qu'en 1965, dans sa campagne contre de Gaulle il avait proclamé qu'il interdirait la force de frappe ? Il l'avoue en 1969 : *Je ne pourrai plus le dire demain. La politique militaire du général de Gaulle a été approuvée par les Français qui l'ont réélu avant d'élire le successeur de sa lignée. Bientôt notre armement atomique sera une réalité irréversible. On ne le noiera pas comme des petits chiens.* Et Mitterrand précise sa pensée : *Certains suggèrent son transfert au niveau européen, quand l'Europe existera. Ce serait résoudre pour partie l'immense problème. Mais ce serait aussi postuler le consentement de l'Union soviétique à cette forme indirecte – et laquelle ! –, de réarmement allemand*[7].

Pourtant, les hommes chargés d'appliquer sur le terrain la *défense nationale* coopèrent avec l'OTAN. Ainsi, en août 1967, le général Ailleret signe avec le général Lemnitzer un accord plaçant les forces françaises en *réserve opérationnelle* dans la défense de l'Allemagne. D'autres accords ultérieurs définissent le rôle des forces françaises chargées des contre-attaques, en cas de conflit. La politique de *défense nationale* définie par de Gaulle était logique au regard de sa conception de l'Europe, celle des *patries* et jamais celle de la supranationalité ; mais ses successeurs ont une autre vision de l'Europe et surtout Mitterrand. L'arme atomique donnait-elle plus de poids à la France dans le monde ? Rien n'est moins certain si on se tourne surtout vers l'Allemagne dont la place ne cesse de grandir en Europe et dans le monde. La défense de l'Europe est-elle mieux assurée parce que la France possède une arme atomique opérationnelle depuis les années 1970 ? Qui peut l'affirmer sans erreur ? Et de Gaulle n'a-t-il pas hypothéqué cette défense européenne en optant pour une *défense nationale* et une bombe française ? Et les sommes considérables consacrées à l'arme atomique n'auraient-elles pas été plus utiles pour des investissements plus rentables et plus productifs ? Certes, les recherches sur l'atome militaire ont servi dans le domaine civil ; mais notre connaissance de la matière n'aurait-elle pas été la même avec la recherche sur le nucléaire civil ? La France a-t-elle été avantagée sur le plan diplomatique et dans le monde à partir du jour où elle a possédé l'arme atomique ?

Qu'en a-t-elle tiré de plus par rapport à l'Allemagne ou la Grande-Bretagne ? N'a-t-elle pas aggravé par le poids des dépenses improductives certaines fragilités de son appareil économique ? Et le refus de l'Europe par de Gaulle, connexe à son option de « défense nationale », n'a-t-il pas affaibli, parce qu'il l'a retardée, l'Europe politique et donc le poids de la France ? Comment imaginer dans un temps où la vie du monde tourne autour des grands ensembles

---

6 Voir sur ce point l'ensemble des ouvrages de J. Attali, *Verbatim*.

7 F. Mitterrand, *Ma part de vérité, de la rupture à l'unité, en toute liberté*, Paris, Fayard, 1969, p. 193.

(États-Unis/continent américain, URSS, Chine, continent indien) qu'une nation comme la France, quelque grand que fût son passé, pouvait avoir le même poids que ces derniers ? De Gaulle en exaltant l'orgueil national, et le sien propre, n'a-t-il pas entraîné la France et les Français sur des voies de garage ? N'a-t-il pas rétréci leur avenir ?

Si l'on comprend bien que Mitterrand a poussé à la construction de l'Europe, on comprend mal qu'il ait poursuivi dans la voie gaullienne de l'arme atomique *nationale*. La logique n'eût-elle pas été de mettre au service de l'Europe l'armement atomique que possédait la France, pour la muscler et lui donner plus de poids dans la vie du monde ? Trente-sept ans après les choix de De Gaulle, on mesure mieux aujourd'hui les liens étroits entre politique et stratégie et surtout combien la première détermine la seconde. Parce qu'il a refusé l'OTAN et l'Europe, de Gaulle a engagé la France dans une voie telle qu'il n'est pas sûr qu'elle ait contribué à lui faire retrouver la grandeur et la puissance, comme les voulait le Général. Son projet tournait le dos à l'avenir, malgré l'apparence de la modernité avec l'arme atomique. Sa rupture d'avec l'Europe des hommes de la IVe République fourvoyait la France dans un quasi-isolement dont ses successeurs auront du mal à sortir.

* Pour les textes du Général voir : A. Passeron, *De Gaulle parle 1962-1966*, Paris, Fayard, 1966 et Ch. de Gaulle, *L'Esprit de la Ve République, Mémoires d'espoir, Allocutions et Messages, 1941-1969*, Paris, Plon, 1994.

VINGT ANS DE DISCOURS SUR LA MENACE : DE LA MORT DU CHÊNE À LA CHUTE DU MUR

Jacques ABEN
Professeur, Université de Montpellier I
Président de l'Association des auditeurs de l'IHEDN du Languedoc-Roussillon
et *Jean-Pierre MAURY*
Maître de conférences à l'université de Perpignan

L'effondrement de l'Union soviétique et la dissolution du pacte de Varsovie ont mis fin [...] à la menace militaire massive qui existait à nos frontières...

Si nos frontières sont aujourd'hui en paix, le monde qui nous entoure ne l'est pas. Une attitude vigilante s'impose donc. La France doit maintenir sa garde et conserver les moyens de sa défense et de sa sécurité[1].

Si la sécurité est bien cet *état d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit à l'abri du danger*[2], et si la menace est l'indice d'un tel danger[3], on comprend qu'il n'y ait pas de présentation d'une politique de défense qui puisse faire l'économie d'un discours sur l'état des menaces. Et lorsque celui-ci ne peut plus faire référence à une menace, parce que *nos frontières sont aujourd'hui en paix*, il doit envisager les *risques* de renaissance de la menace, justifiant de ce fait le *maintien de la garde*. C'est le *Livre blanc* sur la défense publié en 1994 qui a introduit en France cette référence aux risques, et le projet de loi de programmation militaire pour les années 1997-2002 s'inscrit, explicitement, dans sa filiation.

C'est donc à un discours aujourd'hui révolu que s'intéresse la présente note : celui qui était produit par les pouvoirs publics français, au temps de *la menace militaire massive [...] à nos frontières*. Il est donc question de la menace exprimée dans ce discours et ceci pose deux problèmes qui ne recevront pas ici de solution : le premier est celui de l'adéquation entre la menace réellement perçue et celle qui est exprimée, qui met en cause pour l'essentiel la sincérité du locuteur ; le second est celui de l'adéquation entre la menace réelle et la menace perçue, qui met en cause l'information du locuteur et la pertinence de ses analyses.

Ainsi on a l'habitude de dire qu'une politique de défense est définie en fonction de la menace perçue (aujourd'hui) ou prévue (pour les vingt ans qui viennent), mais on peut se demander si en réalité l'homme politique ne produit pas un discours sur la menace destiné d'abord à valider la politique qu'il souhaite mener, peut-être d'ailleurs parce qu'il juge que c'est la meilleure à ce

---

1 Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 1997-2002, JORF/DP/AN n° 2766 1996, p. 2-55.

2 *Le Nouveau petit Robert*, Paris, 1994, p. 2062.

3 *Ibidem*, p. 1382.

moment-là pour son pays. Par exemple, le général de Gaulle a voulu de 1958 à 1969 que la France se donne les moyens d'une politique d'indépendance nationale. À cette fin, il a dénoncé le partage de Yalta et la double hégémonie que subissait l'Europe depuis lors, il s'est plu à souligner l'affaiblissement de la menace soviétique et il a mis en avant les risques que la politique impérialiste des États-Unis faisait courir à la paix. Ce discours permettait notamment de justifier, en 1966, la sortie de la France de l'OTAN, après que la France se fût dotée d'une force nucléaire au service d'une stratégie d'indépendance nationale.

Au cours de la période de vingt années qui va du départ du général de Gaulle à la chute du mur de Berlin, trois présidents, avec sept Premiers ministres (dirigeant quinze gouvernements) et neuf ministres de la Défense[4], ont poursuivi la politique de défense définie par le général de Gaulle, tout en amorçant un glissement qui devait progressivement conduire à renoncer à une action jugée trop ambitieuse pour les moyens de la France et à tenter d'influencer les puissances dominantes : l'Allemagne dans l'ordre européen, les États-Unis dans l'ordre mondial.

Et puisqu'il s'agit d'étudier un discours politique entrant par excellence dans le *domaine réservé* du président de la République, une scansion de l'étude respectant la succession des trois présidents offre, au risque de la banalité, l'avantage de la commodité.

SOUS GEORGES POMPIDOU (1969-1974)

Charles de Gaulle avait eu des mots assez durs à l'égard de la *Russie soviétique* au moment de l'invasion de la Tchécoslovaquie :

Au contraire le retour à la soumission exigé et obtenu des dirigeants de Prague par une intervention armée sous le couvert de ce que les intéressés appellent « la solidarité socialiste » et qui n'est rien que l'expression de l'hégémonie soviétique[5].

Mais la fin de son second mandat est plutôt marquée par une vision assez peu alarmiste sur la sécurité de la France, et une volonté de souligner, autant que possible, l'évolution de l'Est de l'Europe :

Compte tenu de l'aspiration générale vers le progrès et vers l'apaisement, il est trop tard pour réussir à diviser pour toujours l'Europe en deux blocs opposés[6].

---

4 Michel Debré (22 juin 1969), Robert Galley (5 avril 1973), Jacques Soufflet (28 mai 1974), Yvon Bourges (31 janvier 1975), Joël Le Theule (2 octobre-décédé le 14 décembre 1980), Robert Galley (chargé des fonctions le 22 décembre 1980), Charles Hernu (22 mai 1981), Paul Quilès (20 septembre 1985), André Giraud (20 mars 1986), Jean-Pierre Chevènement (12 mai 1988), assistés (périodiquement) de 8 secrétaires d'État : André Fanton (22 juin 1969-5 juillet 1972), Aymar Achille-Fould (12 avril 1973-27 février 1974), Marcel Bigeard (8 juin 1974-4 août 1976), Jean-Jacques Beucler (1er avril 1977-26 septembre 1977), Georges Lemoine (23 juin 1981), François Autain (24 mars-4 octobre 1983), Edwige Avice (23 juillet 1984-17 mars 1986), Jacques Boyon (19 août 1986-10 mai 1988).

5 C. de Gaulle, *Discours et messages*, Paris, Plon, 1970, T. 5, p. 334.

6 *Idem*, p. 335.

L'élection de Georges Pompidou ne marque aucune rupture dans ce domaine. Comme le souligne alors l'éditorialiste de la *Revue de Défense Nationale*, il a fallu attendre la rentrée solennelle de l'IHEDN, le 3 novembre 1969, pour connaître la position du nouvel exécutif en matière de défense[7]. Mais le président de la République, s'il souligne l'importance des menaces que la France doit affronter, ne semble pas vouloir les préciser outre mesure. Confiant apparemment dans l'efficacité de la dissuasion nucléaire, qu'il considère comme acquise, Georges Pompidou ne s'intéresse finalement qu'aux menaces qu'on pourrait dire générales et permanentes : économique, dans le cadre de la concurrence internationale ; culturelle, par l'invasion *douce* des cultures étrangères ; scientifique, par le risque de dépendance à l'égard de technologies importées. Ce n'est que dans la présentation d'une *menace idéologique* que les choses se précisent quelque peu : des doctrines étrangères peuvent *diviser les efforts* de la France, *attiser les conflits de générations*, conduire à une destruction des fondements de la société française et à un rejet de ses valeurs. Mai 1968 n'est pas loin ! Mais l'important réside dans le caractère *étranger* de l'idéologie. Si l'ennemi est *intérieur*, comme on le dira plus tard, c'est de l'extérieur qu'il est manipulé. Il ne paraît pas très risqué de supposer que c'est à l'est que se situe cet extérieur pour le président de la République, mais l'observateur en est néanmoins réduit à supposer. Peut-être cette discrétion dans le propos est le signe de la perception d'une menace plutôt réduite, au moins venant de l'est et sur le plan militaire.

Cette conjecture pourrait être confirmée avec les précisions apportées par Michel Debré, en sa qualité de ministre d'État chargé de la Défense nationale. Pour lui, il existe au seuil des années soixante-dix une double source de menaces. La première, dans l'ordre du discours, se situe *au-delà du cercle traditionnel des puissances*, puisque c'est là – Moyen-Orient, péninsule indochinoise, etc. – que se situent les conflits du moment. Bien que la France ne soit pas elle-même concernée par de tels conflits, leur éventuel débordement pourrait finir par atteindre ses intérêts, sinon elle-même. Mais pour autant l'axe Est-Ouest n'est pas oublié :

L'autorité que la Russie exerce sur la partie centrale et orientale du continent et son soutien aux partis communistes continuent de poser pour l'avenir de très sérieux problèmes[8].

Il ne s'agit donc pas là non plus de menaces directes d'État à État, mais plutôt de risques d'implication indirecte, à partir de conflits internes à un pays ou à un bloc. Ce jugement modéré à l'égard de la menace soviétique est confirmé puisque :

Ses dirigeants pratiquent désormais à l'égard de l'Europe occidentale et pour des raisons qui paraissent durables, une politique de détente et, le cas échéant, de coopération[9].

Ainsi les menaces recensées sont bien du domaine de la potentialité décrit plus haut, et on ne prend même pas la peine de les dramatiser pour justifier

---

7 Éditorial, *Défense Nationale*, 1969, pp. 1941-1944.

8 M. Debré, « Les principes de notre politique de défense », *Défense Nationale*, 1970, pp. 1245-1258, p. 1253.

9 *Ibidem.*

l'effort de défense demandé à la nation. Peut-être les pouvoirs publics souhaitent-ils en 1970 réduire l'effort de défense et renforcer l'économie civile, à la fois pour prendre en charge les grands projets du septennat (la *nouvelle société* de M. Chaban-Delmas) et faire face à la menace notamment économique. Il est dans ce cas utile de se débarrasser de l'épouvantail soviétique – *pour des raisons durables* – sans pour autant prendre le risque de passer pour irresponsable.

Ce dernier point de vue peut trouver une confirmation dans le déroulement de la suite de la période. D'une part, les discours s'avèrent d'une remarquable modération, renvoyant notamment dos à dos les États-Unis et l'Union soviétique jugés coupables de défendre leurs intérêts respectifs (comme si l'on renouait avec l'esprit de la doctrine *tous azimuts* de la période de Gaulle-Ailleret). D'autre part, les menaces sont décrites de la manière la plus concise et la plus vague qui soit, par exemple dans le texte du projet de loi de programme présenté au Parlement le 20 août 1970 :

Mais dans un monde dangereux où les équilibres de forces s'établissent et se détériorent tour à tour, où des tensions nouvelles apparaissent, où des foyers d'incendie subsistent et tendent parfois à se développer[10].

Et l'on va même plus loin en reconnaissant que le contexte évolue dans le bons sens :

En d'autres termes, la situation est telle qu'il y a une grande espérance de détente ; mais en même temps cette détente risque d'être fragile.

Enfin certains arguments révèlent les intentions profondes :

Dès lors il faut mesurer nos obligations diplomatiques et ne pas recommencer cette tragique erreur, qui faisant de nous en termes politiques les garants d'une grande part de l'Europe centrale et orientale, nous a menés à Munich, par inaptitude à mesurer notre puissance militaire à nos engagements et réciproquement[11].

Au cours de l'entre-deux-guerres on n'avait pas su mesurer l'effort militaire aux engagements politiques ; pour éviter une issue aussi catastrophique, on mesurera désormais ses obligations diplomatiques. Ainsi est affirmée implicitement la volonté d'avoir un effort militaire mesuré : la tournure est habile mais ne peut cacher que l'on s'achemine vers une forme de réduction des ambitions, en la matière. Mais peut-être pas de l'ambition elle-même, dès lors que le combat se déroulerait sur un autre théâtre que le militaire.

Il ne semble pas que le pouvoir législatif ait été en profond désaccord sur ces points, avec le pouvoir exécutif, comme le montre le débat autour du projet de loi de programme militaire des 7 et 8 octobre 1970, devant l'Assemblée nationale.

Il n'y a que le parti communiste pour dire (sinon pour penser), par la bouche de Pierre Villon, que la France a des intentions agressives. Mais pour autant ce parti ne croit pas à l'existence de menaces précises contre le pays :

Vous reconnaissez vous-même que la France n'a pas de frontière contestée, ni de contentieux grave avec aucune nation[12].

---

10 JORF/DP/AN/1970, n° 1361, p. 2.

11 M. Debré, « La France et sa défense », *Défense Nationale*, 1972, p. 5-21, p. 15.

12 JORF, Débats, AN, 1970, p. 4157.

Il en va de même pour ceux des membres de la majorité d'alors qui se penchent sur cette question, comme Robert Poujade (UDR) :

Depuis 1962 la France n'est plus en guerre et, en 1970, elle n'est plus directement et militairement menacée par personne[13].

Et ce discours va plus loin encore, en donnant une base logique au choix de substitution militaire-économie conjecturé plus haut :

La menace essentielle qui plane sur la France [...] c'est la sujétion [...] Il n'y a plus pour la France de sujétion proprement militaire [...].

Un tel prélèvement (3 p. 100 sur le produit national pour la défense) est faible, exceptionnellement faible [...].

Cela signifie que les armes principales de sa défense, la France entend, dans la conjoncture actuelle, les rechercher dans son dévelopement industriel [...].

Si l'on retrouve des différences dans la mouvance socialiste, ce n'est pas vraiment sur le fond, mais plutôt sur le degré de réalisation des objectifs tracés apparemment par le gouvernement, et reconnus par sa majorité. Ainsi Daniel Benoist au nom du parti socialiste ne fait allusion à aucune menace particulière, mais considère qu'il faudrait consacrer encore moins de ressources à la défense parce que :

À notre époque l'essor d'un pays tient moins à sa force militaire qu'à sa puissance industrielle, à ses activités de recherche civile, et à la bonne utilisation de la richesse intellectuelle de sa population[14].

La tonalité n'est pas différente chez M. Rocard présentant, au nom du PSU, son fameux discours fleuve sur la crédibilité de la dissuasion atomique française. Il donne pour ainsi dire acte au ministre d'État chargé de la Défense nationale, de sa volonté de *mesurer nos obligations diplomatiques* en affirmant avec quelque véhémence que :

Dépassée par les techniques étrangères, limitée par la modeste puissance de l'économie française, engluée dans ses contradictions [...], la politique militaire du régime ne reflète plus que l'impuissance d'un vieux rêve[15].

En définitive ces citations montrent l'existence au début des années 1970, d'un consensus sur la nature des menaces auxquelles la France serait confrontée. Il ne s'agit que de menaces indirectes, à l'état de potentialités. Il est donc compréhensible que personne ne réclame une augmentation des crédits militaires. Face à l'impératif industriel, la détente (mais le mot lui-même est peu prononcé) est véritablement une aubaine pour le gouvernement.

Un timide signe de rupture apparaît néanmoins à la fin de 1972, dans le cadre du débat sur le budget de 1973, à travers le discours du rapporteur de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, M. Palewski. Constatant la baisse passée de l'effort de défense de la nation, 27 % en dix ans, il affirme :

Pour bien des raisons dans le contexte international actuel, nous ne pensons pas que cette baisse puisse se poursuivre [...]. La légère remontée de ce budget militaire n'est donc pas un accident, mais le début d'une nouvelle

---

13 JORF, Débats, AN, 1970, p. 4153 et s.
14 JORF, Débats, AN, p. 4183.
15 JORF, Débats, AN, p. 4140.

évolution, conséquence inéluctable de la situation internationale, et d'abord de la situation en Europe[16].

Mais il ne s'agit là, apparemment, que d'un prodrome isolé d'un changement d'expression, voire de perception, qui ne se produira que plusieurs années plus tard. En effet, au cours de l'année 1973, une controverse se développe à propos de la finalité de la politique militaire française. Cette politique est accusée par l'opposition du moment d'être au service du *grand capital*, et donc plus préoccupée de l'*ennemi intérieur* que d'une quelconque menace extérieure. Dans le même temps où l'opinion est encore agitée, et c'est une litote, par la question de la réforme du service national, les militaires professionnels réclament avec une vigueur peu commune, une revalorisation de leur condition. On peut supposer qu'une telle fermentation ne se serait pas produite, si l'ensemble de l'opinion avait perçu l'aggravation d'une menace extérieure contre la sécurité du pays.

C'est un nouveau gouvernement, constitué après les élections législatives du printemps 1973, qui prend en charge l'ensemble de ces problèmes, promettant par la bouche de son ministre de la Défense, Robert Galley, un débat de fond sur la politique militaire. Mais les contraintes du calendrier parlementaire d'abord, la mort de Georges Pompidou ensuite, renverront un tel débat à bien plus tard.

En tout cas, la teneur du débat sur la loi de finances pour 1974 à l'Assemblée nationale, témoigne que ni le gouvernement, ni le Parlement n'exprimaient à l'automne 1973 d'inquiétude sur l'évolution des menaces extérieures, alors même que la guerre israélo-égyptienne, dite du *Kippour*, s'achevait à peine, et que le premier *choc pétrolier* s'annonçait.

Le rapporteur spécial de la commission des finances pour le titre V du budget de la défense, J. Le Theule, confirmait cette opinion de manière indirecte, en affirmant :

Ni le gouvernement, ni le Parlement, ni l'opinion, ne souhaitent un accroissement des dépenses de défense[17].

Il pouvait constater au même moment l'extraordinaire dépense de matériel qu'implique une guerre moderne. Pour M. d'Aillères, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale, la raison de ce souhait s'exprime en termes de priorités :

Mais à ceux qui demandent un accroissement du pourcentage des dépenses militaires par rapport à l'ensemble du budget, je réponds que cela ne me paraît pas réaliste étant donné les immenses besoins du pays sur les plans économique et social[18].

Or justement on n'est justifié à prendre en considération des priorités économiques et sociales, que parce que la question vitale de la sécurité n'est pas en cause. En effet, M. Galley estimait qu'il n'était pas nécessaire de faire plus pour la défense étant donné la politique militaire choisie, fondée sur la dissuasion atomique ; mais aussi parce que la France n'avait à faire face qu'à des

16 JORF, Débats, AN, 1972, p. 4837.
17 JORF, Débats, AN, 1973, p. 5388.
18 JORF, Débats, AN, 1973, p. 5392.

menaces potentielles non identifiables, c'est-à-dire à un problème *normal* de sécurité. Ce que M. Chinaud traduisait par cet aphorisme :

Il semble même que les conflits entre les puissances ne puissent désormais surgir qu'au travers de querelles mineures[19].

SOUS VALÉRY GISCARD D'ESTAING (1974-1981)

Dans un premier temps au moins, l'arrivée en 1974 d'un nouveau président de la République – certes issu de la même mouvance politique que son défunt prédécesseur – ne modifie en rien l'appréhension des problèmes de défense par l'exécutif. M. Giscard d'Estaing attend d'ailleurs six mois pour s'exprimer sur cette question et se contente de rappeler le caractère dominant de la dissuasion nucléaire dans le concept français de défense. C'est à Jacques Soufflet, ministre de la Défense, qu'il aurait pu incomber de donner la vision du gouvernement sur la situation des menaces, au début du nouveau septennat. En réalité c'est en des termes tout à fait différents que se posaient les problèmes de défense français. Ils avaient nom : choc pétrolier, inflation, rigueur budgétaire, revalorisation de la fonction militaire. C'est dire qu'il restait peu de place pour une réflexion approfondie : les seuls éléments marquants sont alors l'*enlisement* des négociations soviéto-américaines, le *durcissement des rapports de force*, *l'extension de la violence* et le risque, pour l'Europe, de devenir *un champ clos pour les affrontements futurs*.

Néanmoins une phrase annonciatrice peut être relevée dans ce discours :

Je dis simplement que la France pourra difficilement tenir son rang entre les nations, en affectant à peine 3% de son produit national brut à sa défense[20].

C'est, en quelque sorte, donner acte de la réalisation des intentions annoncées par Michel Debré dans son discours du 19 octobre 1971, et en même temps en marquer les dangers.

L'année 1975, hormis le changement de ministre de la Défense, Yvon Bourges succédant à Jacques Soufflet, ne fait apparaître aucune modification significative en matière de recension directe des menaces. Là encore c'est la revalorisation de la condition militaire qui est le grand enjeu du débat budgétaire, ainsi que la difficulté de réaliser les programmes d'armement. Pourtant c'est en 1975 que s'inverse l'évolution de l'effort de défense français, implicitement demandée par Jacques Soufflet l'année précédente :

Je soulignerai cependant que ce budget doit [...] être considéré comme le premier qui interrompe une dégradation continue depuis quinze ans[21].

Et ceci est obtenu non grâce à une particulière aisance budgétaire, mais par un changement des priorités collectives :

Les crédits pour la défense en 1976 vont augmenter dans une proportion plus importante que pour le reste du budget national.

---

19 JORF, Débats, AN, 1973, p. 5395.
20 JORF, Débats, AN, 1974, p. 6146.
21 JORF, Débats, AN, 1976, p. 7636.

Finalement il faut attendre 1976, avec la présentation et le vote de la loi *portant approbation de la programmation militaire pour les années 1977-1982* pour voir solennellement exposée la politique de défense du nouvel exécutif.

Explicitant les motifs de cette loi devant l'Assemblée nationale, le ministre de la Défense, Yvon Bourges, reprenait – évidemment – à son compte, l'argument déjà maintes fois avancé, de la non-agressivité de la France, pour marquer immédiatement que sa sécurité n'en était pas pour autant assurée. Par contre sa description des menaces s'avère pour le moins elliptique :

La détente n'a supprimé en fait, ni les rivalités de puissances ni les tensions idéologiques [...] Le monde demeure incertain et dangereux.
[Il] existe dans l'état actuel des relations internationales un déséquilibre [entre Nord et Sud] *qui peut conduire à des situations de crise comportant de graves risques pour la paix, voire des conflits ouverts*[22].

Comme on le voit, la nature des menaces recensées n'a pas changé, il s'agit toujours de la rivalité entre blocs et des soubresauts qui agitent le Tiers Monde. Toutefois une précision est apportée pour la première : *Le développement délibéré des forces armées américaines et soviétiques, probablement sans analogie dans le passé....*

Ce point de vue, somme toute très équilibré et pas vraiment alarmiste, semble être celui qu'a décidé d'adopter, au niveau de l'expression au moins, le gouvernement. C'est ce que confirme l'intervention du Premier ministre, qui s'inscrit même un ton au-dessous de son ministre de la Défense ; en ignorant la course aux armements ; en écartant la rivalité Est-Ouest : *Le schéma classique d'un monde divisé en deux camps [...] a fait son temps* ; et en envisageant principalement des risques issus de conflits périphériques : Asie du Sud-Est, Proche-Orient, Afrique (même si l'Europe *se révèle fragile en plusieurs de ses points*[23]).

La parole présidentielle confirme cette modération et cette prudence verbales, même si elle fait apparaître des nuances : le monde est surarmé et le phénomène tend à s'aggraver ; le Tiers Monde est agité de *remous* (Angola, Proche-Orient, canal de Panama...) ; toutefois, même s'il n'est pas de bon ton de préciser l'identité d'un adversaire potentiel, c'est dans le cadre Est-Ouest que la France conduit sa défense[24].

Le texte du préambule de la loi de programmation est peut-être légèrement plus explicite, lorsqu'il indique :

[La France] *constate avec regret qu'alors que les pays membres du pacte de Varsovie accroissent ou modernisent leur potentiel militaire, certains de ses alliés réduisent le leur.*

Le Parlement, moins prudent, ou moins diplomate, dans son expression, va reprendre et amplifier la *petite phrase* insérée dans le texte du projet de loi, donnant ainsi naissance au credo des années ultérieures : il y a bien une course aux armements, elle est initiée par les Soviétiques et ceux-ci y ont un avantage certain :

---

22 *Idem, ibidem.*

23 JORF, Débats, AN, 1976, p. 3283.

24 Discours à la base aérienne de Saint-Christol, 6 juin 1976, in *Défense nationale*, 7/1976, pp. 5-20.

D'autres orateurs au cours du débat, insisteront sur le déséquilibre entre les forces du pacte de Varsovie et les forces occidentales [...].

Si les dirigeants russes consentent de tels efforts [...] c'est en fonction de desseins et de buts bien déterminés [...].

Nous ne pouvons qu'être inquiets devant un tel volume de forces, et surtout devant leur répartition [qui vise l'Ouest de l'Europe]*. Celui qui dispose d'un tel arsenal risque fort d'être tenté de s'en servir un jour*[25].

Certes, il s'est trouvé justement des orateurs pour contester qu'il puisse y avoir aggravation, et même existence, d'une menace à l'Est. C'est évidemment le cas du porte-parole du groupe communiste, M. Villon toujours, qui voit dans la politique militaire française, la preuve d'une complicité avec le *revanchisme* ouest-allemand, voulant réaliser la réunification de l'Allemagne par la force. Mais c'est aussi, semble-t-il, celui de M. Chevènement, au nom du parti socialiste, qui n'en fait nulle part mention, étant plutôt préoccupé d'une dérive atlantiste de la politique française.

Néanmoins, l'opinion avancée par M. Dronne s'est trouvée largement répandue au sein de la majorité parlementaire de l'époque (UDR, républicains indépendants, réformateurs, centristes, démocrates sociaux), qui n'a pas fait défaut au gouvernement, à la différence de ce qui s'était passé en 1960 (et qui se passera en 1989). On peut donc dire que c'est en partageant objectivement la perception de la menace soviétique par l'exécutif, que la représentation nationale a accepté la recrudescence de l'effort de défense prévue par le projet de loi de programmation de 1976.

Au bout du compte, la période 1974-1976 ne donne guère l'impression que les pouvoirs publics perçoivent une aggravation de la menace soviétique. Mais pour autant ils ne croient pas non plus que celle-ci ait été réduite par la détente. Le discours, à cet égard, paraît sensiblement moins optimiste qu'au début des années soixante-dix. Par contre, ce qui paraît clair, c'est que la volonté, manifestée par les gouvernements de cette dernière époque, de mener le combat sur d'autres plans de l'action gouvernementale, avec en outre un contexte économique devenu défavorable, a conduit à une politique de défense inadaptée au niveau perçu de ladite menace. La puissance militaire française a, en quelque sorte, été amoindrie par les contingences économiques, sans que l'état du monde le justifie en quoi que ce soit.

Face à une telle situation, il n'est peut-être pas nécessaire de parler d'aggravation des menaces, ce qui pourrait porter à faux dans l'opinion publique, mais il faut rompre avec un discours qui avait tendance à les gommer. Il faut réaccoutumer l'opinion à l'idée même de l'existence de menaces, et à leur gravité, pour lui faire accepter l'effort militaire devenu nécessaire du fait du retard pris.

C'est cette nécessité qui apparaît dans le raisonnement tenu par M. Chevènement au cours du débat :

À moins d'une menace extérieure grave, d'un état de crise ressenti par l'ensemble de la collectivité nationale, il n'est pas possible d'augmenter

---

25 R. Dronne, JORF, Débats, AN, 1976, p. 3281.

sensiblement nos dépenses militaires, au-delà du niveau qu'elles atteignent chez nos principaux voisins d'Europe occidentale[26].

Et c'est ce qui semble ressortir des propos du président de la République : pour lui l'année 1976 marque une évolution significative, puisque les Français seraient prêts, alors qu'ils ne l'étaient certainement pas deux ans avant, à accepter *comme la première des priorités nécessaires*, une croissance relative du budget militaire, *le seul budget qui connaîtra une augmentation sensible*.

Le problème est bien celui de l'inscription de la politique de défense dans un temps, dont l'horizon excède sans doute la vue collective. M. Chevènement n'hésite pas à situer, même si c'est *dans un très long terme*, des possibilités de conflits en Europe issus de contentieux frontaliers.

On pourrait alors se demander si le débat sur la participation des armées françaises à la *bataille de l'avant* en centre Europe, lancé notamment en 1976, et qui se poursuivra pendant plusieurs années, n'est pas le symptôme de la perception d'une menace accrue en provenance de l'Est. Pourquoi, en effet, lancer un tel pavé dans la mare, si l'on n'éprouve aucune inquiétude nouvelle sur la situation de l'*avant* ?

Une hypothèse hante le document, celle de la bataille, de la grande bataille, la bataille en Europe. À cet égard la question qui se pose est de savoir si en préparant cette bataille on ne la rend pas plus probable[27].

Mais, pour autant, il n'écarte pas d'autres risques de déclenchement d'une guerre *par ricochet pour des raisons extérieures à l'Europe – Proche-Orient, Asie du Sud-Est, Afrique du Sud et océan Indien*, et donc d'autres menaces pour les intérêts de la France.

Cette dernière possibilité était rendue crédible, à la fois, par les événements du moment et par les réactions de l'exécutif. Dans sa première déclaration de politique de défense, M. Raymond Barre, Premier ministre depuis une année, tenait justement à comparer les deux types de menace. D'une part, il y a *la présence à l'Est d'une puissance militaire considérable, à l'organisation hautement centralisée et disciplinée, dont nous ne pouvons ignorer la capacité d'influence et d'action, même si ses intentions présentes ne sont pas agressives*[28], et ceci justifie la priorité absolue donnée à la dissuasion nucléaire, mais aussi à la rénovation de l'équipement des forces classiques. Mais, d'autre part, l'intervention récente – et efficace – des troupes françaises au Zaïre montre clairement que les intérêts de la France, *lato sensu*, peuvent être mis en cause dans d'autres lieux :

Le rôle et la vocation de la France dans ces domaines tiennent à des raisons historiques et économiques évidentes. Nous avons la ferme intention d'y poursuivre notre action au service de la paix, de la liberté des peuples et de leur dignité[29].

---

26 JORF, Débats, AN, 1976, p. 3307.
27 *Idem, ibidem.*
28 Discours au camp de Mailly, *Revue de Défense Nationale*, 9/1977, p. 7.
29 *Ibidem*, p. 15.

Mais un peu plus de trois ans après, il lui faudra bien reconsidérer le résultat de cette comparaison, à la lumière des faits nouveaux de la fin de la décennie soixante-dix :

*Depuis quelques années se manifeste une accélération de ce processus [*oscillation du rapport des forces États-Unis - Union soviétique*] : le gouvernement soviétique a su, ou pu, au cours des dernières années dégager les possibilités offensives de la politique de coexistence, au lieu de se borner, comme dans un passé moins récent, à un effort de réajustement défensif aux réalités du moment*[30].

Ceci justifie, sans doute, de consacrer *un pourcentage croissant de la richesse nationale au budget des armées*, et explique que *les Français [...] approuvent les efforts [consentis] pour nos armées.*

Ainsi la France n'est plus menacée seulement par des *ricochets* des conflits éloignés, ni seulement dans ses intérêts extérieurs, ni même seulement par l'existence d'une force militaire imposante à l'est de ses frontières. Ce sont maintenant des intentions menaçantes qui se manifestent, appuyées justement sur ces forces imposantes, et acquérant de ce fait une gravité préoccupante. C'est sans doute l'évidence de ce constat, qui permettra une transition quasi insensible de la politique française de défense, et même du discours politique à son propos, à travers l'alternance produite par les élections présidentielles de mai 1981.

SOUS FRANÇOIS MITTERRAND (1981-1989)

On a beaucoup glosé, depuis 1977 notamment, sur la progressive apparition d'un consensus national sur la défense. Les premières prises de position des nouveaux responsables politiques sur l'état de la menace à l'orée des années quatre-vingt, en est une manifestation indubitable, mais pas nécessairement surprenante.

Il semble que ce soit au Premier ministre, Pierre Mauroy, qu'il soit revenu de s'exprimer le premier sur ce point. Après avoir réaffirmé que la France respecterait les obligations imposées par son appartenance à l'Alliance atlantique, il devait affirmer notamment :

Il existe une supériorité quantitative des forces du pacte de Varsovie par rapport à celles de l'Alliance atlantique. Cette supériorité est encore accrue depuis que les Soviétiques ont développé, avec le missile SS20, une arme qui menace spécifiquement l'Europe. Elle a un effet déstabilisateur et justifie en conséquence l'existence d'une force française de dissuasion autonome[31].

C'est bien la même philosophie que celle développée par M. Barre l'année précédente. Elle est simplement exprimée en termes plus explicites, peut-être parce qu'en cette matière un Premier ministre socialiste, ayant quatre ministres communistes dans son gouvernement (dont un ministre d'État), pense avoir des gages à donner à l'opinion publique, comme à l'opinion internationale. Et sur ce plan il ne s'est nullement trouvé *en avant* de la position du président de la République, François Mitterrand, exprimée à peu près au même moment. Pour celui-ci il était *intolérable* de sentir en permanence les SS20 pointés sur l'Europe

---

30 Discours devant l'IHEDN, *Revue de Défense Nationale*, 11/1980, p. 10-11.

31 Discours devant l'IHEDN, *Revue de Défense Nationale*, 10/1981, p. 22.

occidentale ; en outre, il s'inquiétait tout bonnement d'une volonté apparente des Soviétiques de se donner les moyens de pouvoir, *vers 1985*, dicter leur loi au monde en quelques instants.

Jamais sans doute, depuis le général de Gaulle, on n'avait été aussi clair et aussi ferme sur la menace soviétique. Mais il est vrai qu'avec les SS20 et l'invasion de l'Afghanistan, les symptômes objectifs de menace ne manquaient pas.

C'est ce que confirment les explications détaillées données ensuite par le ministre de la Défense, Charles Hernu. Pour lui l'évolution du rapport des forces Est-Ouest se fait en faveur du pacte de Varsovie, dans tous les domaines ; la supériorité de celui-ci en matière d'armements conventionnels et chimiques est déjà acquise, et une supériorité dans le domaine nucléaire semble être le prochain objectif. Une telle évolution était d'autant plus préoccupante pour le ministre de la Défense, qu'elle se faisait sur la base d'une doctrine *résolument opérationnelle*, de sorte que :

*Si nous passons en revue les différents éléments constitutifs de cette corrélation, nous constatons un risque potentiel grave de rupture de l'équilibre au profit de l'URSS vers le milieu de la décennie [*et*] nous allons assister [...] à l'aggravation relative des risques courus par notre pays*[32].

Il n'est sans doute pas surprenant qu'une telle position exprimée à ce moment-là, ait pu faire l'objet d'un consensus assez large dans le *pays légal* : la droite pouvait approuver, non sans une certaine commisération, la gauche devait nécessairement jouer les *godillots*. Mais le contenu des propos des uns et des autres témoigne que l'accord allait au-delà de la seule apparence : la menace était vraiment ressentie comme accrue.

Le *pays légal* tout entier allait avoir une occasion privilégiée d'exprimer son point de vue sur la question de la menace, et sur les moyens de s'y opposer, avec l'examen de la loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1984-1988. On a déjà dit l'importance que revêt naturellement ce genre de débat, mais celui tenu au mois de mai 1983 était plus important encore puisqu'il donnait à l'union de la gauche l'occasion de prendre ses responsabilités sur le terrain où elle se sentait traditionnellement le moins à l'aise : la défense militaire et son financement. Il l'était aussi parce que l'année 1983 allait se révéler une *année terrible*, selon les termes employés par Charles Hernu, comparable sur ce point à 1947 ou à 1954 :

Il n'est donc pas étonnant que la tension internationale s'accroisse à l'approche de la date de mise en place des Pershing, d'autant plus que des événements sanglants hors d'Europe alimentent cette dégradation généralisée : destruction du Boeing coréen ; massacres de soldats américains et français à Beyrouth ; massacres de réfugiés palestiniens à Sabra et Chatila ; guerre tchado-libyenne...[33].

Néanmoins, s'agissant d'un texte légiférant pour une période quinquennale, on peut s'attendre à ce que l'analyse des menaces qui le fonde transcende les seules péripéties de l'année 1983. C'est notamment l'un des

---

32 Discours devant l'IHEDN, *Revue de Défense Nationale*, 12/1981, p. 7.

33 Discours devant l'IHEDN, *Revue de Défense Nationale*, 12/1983, p. 5-20.

apports essentiels du rapport présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées par M. Tinseau :

Il convient donc de déceler, sur le long terme, l'éventail des hypothèses possibles, menaces, risques et tout facteur d'instabilité qui pourraient restreindre notre autonomie de décision, menacer nos intérêts, afin d'être à même, par nos capacités militaires, de peser sur le cours des événements[34].

Si cela est indubitable au plan logique, il n'en reste pas moins vrai que les évènements stratégiques recensés au jour du débat sont à eux seuls une sorte de catalogue de toutes les menaces qui peuvent peser, en tout temps et en tout lieu, sur la sécurité du pays, et donc justifier le maintien en état d'un système militaire :

Le monde dans lequel nous vivons [...] est un monde dangereux ; les menaces qui pèsent sur sa stabilité sont réelles.

En Europe existe un déséquilibre quantitatif dans le rapport des forces conventionnelles. Cela n'est pas nouveau. Mais avec le déploiement des fameux SS20, ce déséquilibre, qui a tendance à s'accroître, peut devenir déstabilisant [...]

Dans le reste du monde se poursuivent, au moment où je vous parle, trente-six conflits ou crises [...]. Ces affrontements dans les régions proches du golfe Persique menacent nos voies maritimes d'approvisionnement. D'autres combats, en Afrique, affectent des pays auxquels nous lient des accords de défense et où résident de nombreux compatriotes.

Enfin la crise économique aggrave les tensions partout dans le monde [...]. La crise, vous le savez, n'épargne personne[35].

Il eût été étonnant que le parti socialiste ne partageât pas cette analyse des menaces. Ainsi, pour lui aussi, il y a multiplication des conflits et *banalisation des tensions* ; pour lui, aussi, il y a une tentative soviétique de *découplage* entre les États-Unis et l'Europe (par la mise en place des SS20). Mais il apparaît que la spécificité de son discours tient dans son insistance sur les dangers portés par le désordre économique mondial :

Par exemple, nous sommes de plus en plus nombreux à constater que la crise économique est internationale et qu'elle déborde très largement le cadre de la France ; qu'elle est le résultat d'un système qui mérite d'être remis en cause. [...]

Le soutien accordé par la France aux revendications d'un nouvel ordre économique international [...], la lutte en faveur des droits des peuples, des droits de l'homme, du développement, sont aussi des instruments de paix et de sécurité[36].

C'est en quelque sorte la distribution des rôles d'une mise en scène : aux techniciens parlant ès qualité (le ministre, le président et le rapporteur de la commission de la défense) le discours technique ; au porte-parole du parti, le discours plus idéologique.

---

34 JORF, Débats, AN, 1983, p. 1224.

35 Charles Hernu, discours de présentation de la loi de programmation militaire 1984-1988, JORF, Débats, AN, 1983, p. 1216 sqts.

36 A. Bellon, JORF, Débats, AN, 1983, p. 1251.

Le rôle attribué au PCF était sans doute des plus délicats à tenir : la solidarité majoritaire et gouvernementale, autant que la nécessité de donner des gages de responsabilité imposaient une approbation de la loi, mais la mise en cause explicite de l'Union soviétique dans le texte (pour la première fois) sans même la contrepartie d'un rappel de la participation des États-Unis à la tension Est-Ouest ne pouvait être acceptée facilement :

Nos réserves tiennent au fait que l'analyse de la situation internationale présentée pour justifier la programmation des crédits militaires nous paraît pour le moins sommaire [...]

Facteurs propres, jeu des grandes puissances, que les tentatives actuelles de déstabilisation militaire contre le gouvernement du Nicaragua [...] par le président Reagan, pour qui l'Amérique centrale, je le cite « est le jardin des États-Unis » ?

[...] pour dénoncer le diktat du dollar, et la véritable guerre économique, commerciale, financière, à laquelle se livre l'administration américaine dans le monde. La France, sa monnaie et par conséquent la liberté de ses choix, ne sont pas épargnées[37].

À contrario, ce qui gênait le PCF ne pouvait que satisfaire l'opposition qui, concentrant son feu sur la gestion économique du gouvernement et sur son incapacité présumée de réaliser les engagements pris, pouvait sans réserve s'aligner sur l'analyse des menaces de celui-ci. Ainsi des attendus de la question préalable posée par l'UDF, soulignant *l'exercice difficile qui consiste à tenter de concilier une analyse politico-stratégique correcte de la montée des périls, une désignation claire de la menace, une définition convenable des missions à confier à nos forces, et l'aveu implicite que vous n'avez pu obtenir les moyens qui s'imposent*[38].

Ainsi aussi, du RPR qui veut *apporter une contribution majeure à ce débat*, par la voix de M. Lancien :

La détente [...] est aujourd'hui un lointain souvenir. L'invasion de l'Afghanistan, la normalisation de la Pologne, le déploiement des SS 20 ont constitué autant de clignotants rouges qui ont alerté puis alarmé l'Occident [...]

Parallèlement [...] les rapports Nord-Sud ne manquent pas non plus d'être lourds de nuages menaçants[39].

Mais sur ce dernier point il reviendra à M. Fillon, plus indépendant, de reconnaître que :

Au Sud, la menace s'appelle la pauvreté. Sur ce point, monsieur le ministre, je vous donne acte de votre analyse[40].

Il n'est donc pas du tout exagéré de considérer qu'en 1983 il existait un consensus très large, au sein des pouvoirs publics, sur la nature et l'intensité de la menace. La menace perçue était bien, d'abord, celle provenant de l'Est, ou plus exactement de l'Union soviétique, et elle s'était sensiblement aggravée au cours des cinq dernières années. En outre elle procédait, non plus seulement d'une masse militaire imposante, mais d'intentions menaçantes. Quant à la menace

---

37 M. Hermier, JORF, Débats, AN, 1983, p. 1247.
38 M. Daillet, JORF, Débats, AN, 1983, p. 1232.
39 JORF, Débats, AN, 1983, p. 1239.
40 JORF, Débats, AN, 1983, p. 1252.

perçue en provenance du Sud, elle fait, elle aussi, l'objet d'un consensus ; simplement la nouveauté réside dans cette manière particulière de la situer. Ce ne sont plus les *conflits extérieurs*, *périphériques*, ou même *d'outre-mer*, ce sont bien des conflits au Sud, ou tout simplement *le Sud*, qui menacent, comme si l'identification claire de l'Union soviétique avait permis d'isoler par contrecoup l'Occident (et avec lui la France), dans sa relation avec le reste du monde.

La cohabitation devait perturber sinon le consensus sur le fond, du moins le processus de décision en matière de politique de défense, amoindrissant la capacité de réaction des autorités françaises aux événements du monde. Or ce n'est rien de moins que la chute du mur de Berlin, l'effondrement du camp socialiste et la disparition de l'Union soviétique qui poignaient derrière l'avènement de M. Gorbatchev !

La nouvelle orientation qu'il donne à la politique extérieure de l'Union soviétique entraîne un relâchement de la tension Est-Ouest et une reprise des négociations sur le désarmement. Dès le 15 janvier 1986, il propose un plan global d'élimination de toutes les armes nucléaires avant la fin du siècle, et dans l'immédiat il accepte en Europe l'option zéro proposée par le président Reagan le 18 janvier 1981.

Cet affaiblissement de la politique des blocs que la France appelait de ses vœux semble prendre au dépourvu les dirigeants de la période de cohabitation. M. Chirac, présentant la loi de programmation pour 1987-1991, reconnaît que les relations Est-Ouest entrent dans une nouvelle phase, mais devant une évolution encore incertaine, il recommande *prudence et lucidité*. Il insiste sur les crises du Tiers Monde et le défi représenté par le progrès technologique, mais surtout sur la solidarité européenne, dont témoigne la préparation d'une plate-forme définissant les intérêts européens en matière de sécurité[41]. Le ministre de la Défense, M. Giraud, parle d'un approfondissement des *déséquilibres et des incertitudes*[42].

Justement la nouvelle loi de programmation pour 1987-1991 énonce quatre menaces : le déséquilibre des forces en Europe, le nouveau tour pris par les relations Est-Ouest, l'instabilité du Tiers Monde et l'accélération du progrès technologique.

Pour M. Godfrain, rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, *les menaces sont de plus en plus diversifiées*. Il insiste sur les menaces nouvelles, les armes chimiques, la multiplication des sources de conflit, le terrorisme, le fanatisme religieux, l'évolution technologique déstabilisatrice[43].

C'est cette diversification des menaces qui justifie (paradoxalement ?) un plus grand engagement de la France aux côtés de ses alliés. L'annexe de la loi énonce que si *la sécurité de la France se joue aux frontières de ses alliés, la*

---

41 JORF, Débats, AN, 1987, p. 88. La plate-forme sera adoptée le 27 octobre 1987 par le conseil de l'UEO. Sur ce point J.-P. Maury, *La sécurité de l'Europe*, CEDRE, Perpignan, 1988.

42 JORF, Débats, AN, 8 avril 1987, p. 103.

43 Rapport pour avis n° 554, AN, 1987.

survie se joue à ses frontières[44]. C'est la première partie de la phrase qui compte évidemment et que traduisent ainsi, au Sénat, Jean Lecanuet : *nos frontières de sécurité sont désormais sur l'Elbe*, ou Xavier de Villepin : *l'Elbe plutôt que le Rhin*. Ces formules appellent à l'adoption d'une stratégie élargie et X. de Villepin cite le général Schulte qui demande *la démonstration de la volonté française de participer aussitôt que possible à la défense commune* pour souhaiter la participation de la France à la défense classique sur les avants, c'est-à-dire une meilleure intégration de la France dans les forces et dans la stratégie de l'OTAN. Dix ans plus tôt, la participation de la France à la *bataille de l'avant* avait provoqué un vif débat au sein de la majorité de l'époque, maintenant M. Chirac et le RPR paraissent ralliés à une politique plus atlantiste et c'est le président Mitterrand qui semble le défenseur de la politique d'indépendance nationale.

La réélection de François Mitterrand à la présidence de la République entraîne, une fois encore, l'interruption volontaire de la programmation militaire en cours et la préparation d'une nouvelle loi (1990-1993) par le gouvernement Rocard. Cette loi présentée au Parlement pendant *l'automne des peuples* de 1989 permet d'apprécier l'évolution de l'opinion des parlementaires entre le débat à l'Assemblée nationale, les 3 et 4 octobre, et le débat au Sénat le 7 novembre 1989.

Les rapports présentés à l'Assemblée nationale soutiennent des positions classiques. Pour M. Boucheron, *la détente des relations Est-Ouest n'a pas encore d'incidence décisive sur l'évolution de la menace militaire*[45]. Pour M. Hollande, *la menace persiste à un niveau élevé* ; il admet seulement *une certaine stabilisation*. Et Jeanny Lorgeoux met en parallèle l'amélioration des relations Est-Ouest et la diversification des menaces[46]. Dans sa présentation du projet de loi, le ministre de la Défense, M. Chevènement, souligne l'émergence des logiques autonomes dans les conflits régionaux et s'inquiète de la prolifération incontrôlée, mais il pense que *quoi qu'il advienne dans l'avenir, l'URSS restera une grande puissance*.

Un mois plus tard, au Sénat, le même Chevènement s'enthousiasme : *l'Europe s'approche des jours où s'effaceront enfin les divisions nées du partage de Yalta*, mais il s'inquiète aussitôt des risques d'instabilité. Jean Lecanuet s'interroge : *des événements nouveaux, imprévisibles et sans doute profonds se déroulent en Union soviétique, mais sont-ils irréversibles ?* ; et M. Genton parle encore d'*incertitudes*[47], tandis que pour M. de Villepin *en se libérant de l'ordre terrible et simple issu de Yalta, notre continent s'expose à des désordres incontrôlables, volatils et contagieux*[48]. Cinq ans plus tard, retardée par une nouvelle période de cohabitation, ces bouleversements ont entraîné une révision drastique de la politique de défense nationale.

---

44 Loi de programmation du 22 mai 1987, annexe.
45 Rapport n° 897, AN, 2 octobre 1989.
46 Rapport n° 900, AN, 1989.
47 Débats, Sénat, 7 novembre 1989, p. 3043 et s.
48 *Idem*, p. 3057.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !

Le refrain de l'hymne national paraît périmé par la décision du président Chirac de supprimer le service militaire. C'est l'aspect le plus spectaculaire de la rupture avec la politique de défense nationale conduite depuis près de quarante ans et qui semblait faire l'objet d'un large consensus.

La disparition de *la menace militaire massive qui existait à nos frontières* offre aujourd'hui aux pouvoirs publics une *fenêtre d'opportunité* de quelques années pour donner une nouvelle orientation à la politique française de défense. Mais celle-ci paraît paradoxalement plus subie que souhaitée. C'est ainsi l'aveu de la *forte contrainte budgétaire qui pèse sur cette programmation*, c'est pourquoi il est nécessaire de *renoncer à certains programmes, de prolonger pour d'autres la période de leurs développements, de diminuer le rythme des fabrications ou des livraisons dans plusieurs cas*[49]. En somme, afin de *réussir la professionnalisation de nos forces*, le président laisse à son successeur, après 2002, le soin de les équiper.

L'industrie de l'armement est invitée à s'adapter à ce désengagement financier de l'État et à prendre modèle sur le *secteur concurrentiel* pour réaliser ses projets en faisant face par ses propres moyens *aux aléas de la conjoncture*. Ainsi la privatisation du mode de gestion des programmes d'armement est préconisée, ce qui permettrait l'achat au meilleur prix d'un produit *sur étagères*, c'est-à-dire l'acquisition d'un produit étranger (américain).

Alors que, selon le rapport du ministre de la Défense, toute menace globale contre l'Occident a disparu et que, de toute évidence, les États-Unis sont aujourd'hui la seule puissance à poursuivre une politique hégémonique, le gouvernement se propose (à quelles fins ? et contre qui ?) de *renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique* au sein de laquelle se construirait l'identité européenne de défense. Trente ans, presque jour pour jour, après avoir quitté l'OTAN, la France décide donc de rejoindre cette organisation.

Ainsi, pour celui qui se présente comme le petit-fils spirituel du général de Gaulle, la France n'a plus les moyens des ambitions exprimées naguère par le fondateur de la Ve République ; elle doit se résigner à jouer le rôle d'une puissance moyenne, à influencer plus qu'à façonner le cours des choses ; elle doit adopter une stratégie d'influence sur ses alliés majeurs plutôt qu'une stratégie d'action indépendante.

---

49 Projet de loi de programmation, AN, n° 2766, exposé des motifs, p. 6, 13 mai 1996.

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

José SIÉRÈS
Ancien membre du SGDN

La compétition entre les nations apparaît depuis ces dernières années d'autant plus agressive que certains n'hésitent pas à parler de guerre économique.

Ceci est la principale conséquence de la disparition de la rivalité Est-Ouest. On assiste en effet à un renforcement du rôle de l'économie comme un domaine principal de compétition entre les nations.

Il faut savoir en effet, que la guerre pour les parts de marché qui se livre, dans tous les secteurs, constitue sans aucun doute un fait déterminant.

INTRODUCTION

L'objet de cet affrontement est, pour chaque pays, de créer chez lui ou à son profit non seulement des emplois, mais tout ce qui peut être source de revenus. La rivalité internationale prend à ce niveau tout son essor et montre que la compétition ne concerne plus uniquement les États, mais également des organisations voire même des entreprises qui développent des stratégies indépendantes de tout contrôle gouvernemental.

En deux décennies, les progrès de l'informatique et la multiplication des moyens de communication ont complètement bouleversé l'usage de l'information dans l'entreprise. L'information n'est plus aujourd'hui considérée comme un support technique, mais apparaît comme une source de connaissances qui permet d'anticiper l'évolution des marchés à l'échelle mondiale, d'identifier les stratégies les plus adaptées à la concurrence, et de trouver des parades aux multiples menaces générées par la société de l'information.

Il devient nécessaire et indispensable de rechercher l'information et de protéger par ailleurs nos propres entreprises et nos sources.

Il faut souligner le retard important de la France dans ce domaine et ce contre toute logique et souci de cohérence. Pour des raisons historiques, en effet, la France n'a manifesté que très tardivement ce que d'autres ont déjà institutionnalisé depuis de nombreuses années. C'est ainsi qu'éprouvant peut-être un certain mécontentement à rechercher l'information, et surtout à mettre en œuvre les techniques appropriées en ce domaine, il n'y a que peu de temps, qu'à l'imitation de la CIA, par exemple, nos services ont entrepris une reconversion en ce domaine.

Les entreprises commencent à se sentir concernées par ce problème mais elles y sont encore peu sensibilisées.

Est-il besoin de rappeler les échos de la grande presse sur les accusations portées par la CIA à l'égard de la France[1], voici quelques mois. Même si l'affaire n'a pas l'ampleur imaginée, il serait important de penser que nos services et entreprises ont réalisé que l'amitié ou l'alliance n'exclut, en aucune manière, les règles de concurrence.

À la différence de l'espionnage, l'intelligence économique s'attache directement à la recherche de l'information utile qui se doit d'être obtenue dans des conditions légales et ce dans le respect des règles éthiques. Il s'agit donc d'actions coordonnées de recherche, de traitement, de distribution et de protection de l'information qui apparaît utile aux acteurs économiques. Ceci prolonge utilement les actions partielles de documentation, de veille (scientifique et technologique, concurrentielle, financière, voire même réglementaire...), de protection du patrimoine, pour englober l'influence (stratégie d'influence, désinformation, voire même de contre-information).

Il faut donc estomper à l'esprit, toute corrélation, voire tout rapprochement de l'intelligence économique avec l'espionnage industriel comme cela apparaît dans certains discours, ou revues...

De plus, il faut admettre l'idée de protection de l'information qui doit être intégrée tout au long de la chaîne documentaire traditionnelle, et qui peut même à son tour générer de l'information.

La démarche s'appuie en effet clairement sur le traitement de l'information ouverte. Il faut, aussi, bien prendre en compte que toute information ciblée implique une protection adaptée. Toute recherche impliquera un signal, qui ne restera pas insensible aux autres. Est-il besoin de rappeler que toute défaillance en ce domaine aboutirait à un avantage concurrentiel indéniable ?

C'est à l'évidence, la constitution de réseaux formels et informels qui conduira à une efficacité optimale. Les réseaux internes ou externes à l'entreprise, les groupes de tous ordres permettront d'atteindre des sources semble-t-il parfois assez éloignées.

Est-il utile de rappeler qu'en introduction du rapport *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, Henri Martre résume ainsi la tâche du chef d'entreprise : *Pour conduire l'entreprise, il faut s'informer, analyser, prévoir, organiser, établir des projets, des stratégies, lancer des actions, en un mot décider et décider sans cesse.*

L'intelligence économique englobe également des actions de protection du patrimoine concurrentiel et constitue ainsi un outil essentiel stratégique de l'information.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une période d'intense mutation : des repères jusqu'ici bien établis, s'estompent faisant place à d'autres références. En effet, le temps de la décision s'accélère et l'environnement de l'entreprise dicte ses propres normes jusqu'au cœur même des organisations.

---

1 La CIA affirmait que la France avait procédé à des actes d'espionnage industriel au détriment des Américains.

Plusieurs types de défis sont à relever comme a pu le souligner P. Clerc[2] dans un article récent paru dans la presse : « Intelligence économique : une démarche au service de l'entreprise ».

1. LES DÉFIS

Un défi géopolitique en premier lieu : ce type de défi se trouve caractérisé par la résurgence de conflits économiques à l'échelle mondiale, imposant de ce fait de bâtir de nouvelles grilles de lecture du monde géopolitique. La tentation est encore forte, comme le souligne la préface du *Livre blanc sur la défense en 1994, malgré les expériences douloureuses qui ont suivi l'effondrement du mur de Berlin et du pacte de Varsovie, d'accorder une attention moindre à notre défense. De baisser la garde...*, soulignant la complexité entre les périodes de paix et de guerre. Les acteurs s'affrontent selon une logique contradictoire de coopération et de concurrence sur de multiples échiquiers (tant celui des groupes mondiaux que des grandes zones économiques).

Un défi technique ensuite, profondément marqué par l'explosion de l'information et sa croissance exponentielle qui ne permet plus au décideur de maîtriser seul l'ensemble des paramètres qui apparaissent nécessaires à des décisions tactiques et stratégiques.

On voit clairement l'importance du décodage des nouvelles menaces et la gestion des opportunités qui ne peuvent être efficaces sans un véritable dispositif de recueil et de traitement de l'information utile.

Un défi culturel et humain, enfin, qui constitue un enjeu essentiel. Il faut savoir que la maîtrise efficace et donc transversale des flux d'informations ne peut s'opérer sans le passage à une culture collective de la gestion de l'information.

En conséquence, la maîtrise des flux d'information, de financements d'objets, de savoir-faire élaborés issus d'une économie mondialisée conduit de manière indubitable à reconsidérer le mode de fonctionnement des États et les entreprises à repenser leur stratégie et à définir de nouveaux outils d'appréhension des réalités.

Désormais, et sans la moindre ambiguïté, l'efficacité stratégique repose sur le déploiement de véritables dispositifs de l'intelligence économique à même de mobiliser tous les acteurs actifs de l'entreprise, les partenaires sociaux, administrations, collectivités locales.

Tout l'intérêt résidera dans la connaissance et la compréhension permanentes des marchés, des techniques et des modes de pensée des concurrents/partenaires, mais aussi de leurs intentions et de leurs capacités à mettre celles-ci en œuvre.

De manière paradoxale, l'intelligence économique en englobant des actions de protection du patrimoine concurrentiel constitue un bon outil dans la lutte contre l'illégalité économique et notamment contre l'espionnage industriel.

---

2 Chef de la mission pour la Compétitivité et la Sécurité économique au SGDN.

2. LA RÉALITÉ DES DISPOSITIFS D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE

Il est indispensable de mettre en place une approche comparée des dispositifs d'intelligence économique les plus performants dans le monde ; notamment, les cas de l'Allemagne, de la Suède et du Japon, constitués sur une base historique, associée à un patriotisme économique.

Ces systèmes se sont développés sur une longue période avec une capacité d'adaptation permanente à toutes sortes de situations. Ceci signifie que les acteurs économiques ont su ainsi mémoriser et transmettre sans rupture les différents savoir-faire qui étaient liés à la gestion des flux d'information.

Citer l'Allemagne, comme première puissance industrielle européenne ne surprendra personne. Elle le doit en effet à son système national d'intelligence économique. Les entreprises bénéficient en effet d'un immense vivier de sources d'informations ouvertes bâti à partir de l'appareil statistique fédéral et des Länder qui contribuent activement à cette mission.

De même, près de 4 000 publications professionnelles et les 60 millions d'exemplaires diffusés, soulignent l'effort entrepris dans ce domaine, poursuit P. Clerc dans son article.

Les centres d'information des instituts de recherche économique constituent une masse de connaissances techniques et commerciales très opérationnelles. Faut-il rappeler que l'administration fédérale s'est dotée, au cours des années 1980, d'un système de collecte des données informatiques très performant, en liaison avec les services spécialisés étatiques et les fondations privées financées par le patronat allemand.

Le Japon a su montrer au cours des années, le rôle et l'importance des réseaux d'influence et d'information à l'échelle de la planète. Son système d'intelligence économique s'ouvre sur tout type de source d'information : publications techniques, banques de données, brevets, licences... De plus, est-il besoin de rappeler que les Japonais ont développé des méthodes d'appropriation et d'influence très élaborées : échanges de chercheurs, alliances entre les différentes firmes, missions industrielles de tous ordres, implantation d'usines, voire même des prises de participation de toutes natures dans les pays étrangers. Combien d'entreprises américaines et européennes ont été rachetées au cours des années 1980, qui se voyaient confrontées à d'importantes difficultés financières.

Au cœur de ce dispositif, les grandes firmes japonaises possèdent leurs propres banques de données. Il faut cependant savoir que l'efficacité et l'originalité du système japonais résident principalement dans l'interconnection des centres et des réseaux de collecte.

Christian Harbulot (INTELCO), dans un article paru dans *Enjeux atlantiques*[3], souligne combien le Japon est apparu comme un précurseur dans ce domaine par un niveau d'utilisation du renseignement économique ouvert et fermé à un degré inégalé, en particulier dans les phases d'exploitation et de circulation du cycle de renseignement.

---

3 « Le renseignement, levier de l'économie japonaise », *Enjeux atlantiques*, n° 1, avril 1995.

L'objectif est simple : d'une part, la réussite de leur entreprise et, d'autre part, la défense des intérêts de leur économie. On peut parler de patriotisme.

3. L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

L'informatique constitue aujourd'hui un enjeu planétaire.

Cinquante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Pentagone s'inquiétait d'un nouveau Pearl Harbor. Mais cette fois, US Navy serait visée, mais ses ordinateurs seraient la cible directe des attaques. Les dégâts potentiels pour la sécurité des États-Unis sont des millions de fois plus graves. Il faut savoir que *l'armée américaine demeure la force la plus dépendante de l'information sur la planète*, comme le souligne Neil Munro, auteur d'un livre sous-titré *Combat électronique et guerre moderne*. Cette guerre utilise les ordinateurs pour concevoir de nouvelles armes, guider ses missiles, payer ses soldats, suivre l'état de ses réserves, mobiliser, localiser ses pièces détachées, voire même proposer des tactiques à des officiers... Ceci sans oublier bien sûr les règlements financiers, grâce au réseau bancaire fédéral, et l'acheminement des troupes... Quel scénario serait à envisager, si les ordinateurs tombaient en panne...

S'attaquer aux ordinateurs, les pirates électroniques (les hackers), regroupés dans une structure identifiée *Computer Crime Unit*, savent de quoi ils parlent. Les résultats sont parfois édifiants.

Après la guerre du Golfe, le Pentagone a voulu tester la sécurité de son parc informatique estimé à 150 000 ordinateurs militaires. En 1994, la DISA (Defense Information Systems Agency) a créé un groupe de pirates maison qui ont été lâchés sur Internet. Leur mission : pénétrer les ordinateurs du Pentagone. 10 000 ordinateurs visés ; prise de contrôle pour 88 % d'entre eux ! Mieux, ils n'ont été détectés que dans 4 % des cas. Robert Ayers, directeur de la division *guerre de l'information* au DISA, affirme que les ordinateurs du Department of Defense ont été pénétrés par des inconnus près de 300 000 fois en 1994. La guerre moderne, la guerre de l'information existe...

Il en ressort que les risques demeurent importants et un adversaire déterminé à endommager un système d'information, même complexe, aura toutes ses chances compte tenu des probabilités de succès en termes de pénétration de systèmes. Les failles existent, et les parades demeurent trop souvent insuffisantes, par négligence ou manque d'organisation et de concertation.

a - Internet et ses enjeux...

Internet.... Véritable toile d'araignée au niveau mondial, accessible désormais à chacun d'entre nous.

Faut-il rappeler qu'Internet est un outil idéal pour l'espionnage et le transport d'informations illicites en tout genre. La technologie la plus sophistiquée ne se trouve plus, désormais, dans les silos souterrains ou bien en orbite autour de la Terre, note Michael Schrage, chercheur associé au célèbre MIT (Massachussetts Institute of Technology), *elle se trouve dans les départements de recherche des universités.*

Pour se connecter à la Maison Blanche, à la NASA, à la CIA, toute université, centre de recherche, voire même réseaux mafieux et terroristes, en passant par les musées du monde entier, il ne suffit aujourd'hui que de quelques dizaines de secondes.

Un engouement qui s'explique par le foisonnement des possibilités offertes par un simple ordinateur, un modem et un abonnement à un serveur d'accès. Il est désormais possible d'échanger du courrier électronique avec, pour chaque individu qui dispose ainsi d'une adresse universelle, la possibilité de se connecter sur un des milliers de groupes de discussion spécialisés sur des sujets aussi variés que les sciences cognitives, la culture des orchidées, les stocks potentiels d'uranium, ou le montage simplifié de *bombes artisanales* destinées à un usage ciblé... Dès lors, il n'est plus nécessaire, à la limite, de faire des stages dans des pays extrémistes.

Au carrefour de ces interprétations, l'explosion d'Internet représente chaque mois 1,5 million de nouveaux utilisateurs qui se connectent sur les différents réseaux, soit une croissance très largement supérieure au téléphone cellulaire, ou au fax. Près de 2 000 services nouveaux sont créés chaque semaine, connectés à 30 000 réseaux différents.

Est-il utile de rappeler dans ce contexte que l'essor véritable d'Internet date de 1993 avec l'apparition du World Wide Web (toile d'araignée mondiale). Fondé sur le principe de l'hypermédia, il donne accès à des centaines de banques de données de tout type (bibliothèque du Congrès américain, ou toute information utile sur les derniers virus informatiques).

L'origine d'Internet remonte cependant à 1968, date à laquelle la volonté des militaires américains était de disposer d'un système de connection, qui puisse résister à tout type d'attaques, y compris des attaques nucléaires. L'idée, simplifiée, était de pallier à toute voie de communication défectueuse en permettant aux informations reliées entre elles par des petits paquets d'information d'être munies d'une adresse finale et d'un code qui permettrait ainsi d'être acheminées vers une autre destination. Ce fut la première ère d'Internet.

Très rapidement, les universitaires participèrent aussi au développement de cet outil de communication, en ajoutant du son, du texte, des images, voire même des graphiques.

C'est ainsi qu'avec un abonnement modique, tout individu, société, institution, pourra *naviguer* sur Internet et disposer de toute source d'information de premier niveau. Il devient désormais possible d'effectuer un travail de recherche poussé sur le plan scientifique et technique, ou sur des informations économiques et commerciales. La technique de la désinformation, par certains services, trouve également ses lettres de noblesse, car elle présente ainsi l'avantage d'égarer le chercheur par certaines données qui devront être recoupées par d'autres sources. Pertes de temps et donc pertes potentielles de marchés.

Des possibilités de téléchargement, de tout ou partie de support, via l'ordinateur, sont également possibles, facilitant ainsi le transfert des informations : chapitres d'une revue spécialisée, d'un ouvrage, ou titres spécifiques d'un disque compact. En facilitant de tels transferts, qui sont acquis aujourd'hui, cette représentation du monde numérique n'est plus une théorie mais bien mis en pratique.

On peut parler de véritable mutation et d'enjeux à l'échelle planétaire. Les changements de modes de vie sont aujourd'hui clairement établis et l'information à rechercher trouve une nouvelle dimension.

Avec le télétravail, on assiste à une délocalisation massive, non seulement dans le domaine de la production de biens, mais aussi dans celui des services. Ce mouvement est déjà bien commencé...

La Swissair fait saisir sa comptabilité, en Inde. Le Conseil supérieur du notariat français sous-traite sa saisie juridique en Côte-d'Ivoire, et Siemens, sa télémaintenance aux Philippines. Certes, les coûts de communication demeurent encore bien élevés, mais il est fort probable que l'on assistera à leur diminution importante, et de ce fait, ces stratégies de délocalisation deviendront tout à fait abordables, risquant par ailleurs de déréglementer des secteurs entiers d'emplois...

La guerre économique bat aussi son plein sur les réseaux informatiques. Ainsi, en 1983, IBM a poursuivi National Semiconductor Corp. et Hitachi, les accusant de lui avoir dérobé des informations industrielles d'une valeur de 2,5 milliards de dollars. D'après Richard Power, du Computer Security Institute, les vols de secrets industriels de toute sorte ont augmenté de 260 % entre 1985 et 1993.

b - Connexions à distances... Les contraintes de sécurité

Les portables et les stations, qui potentiellement peuvent se connecter à distance sur des systèmes d'information, représentent aujourd'hui un danger potentiel pour l'intégrité de l'ensemble. Bon nombre de responsables d'entreprises encouragent un nombre croissant de salariés à se sentir de plus en plus concernés par les problèmes de sécurité.

Aussi, pour réduire les risques d'intrusion ou de détournement d'information pendant les connexions à distance, la plupart des entreprises recommandent à leurs utilisateurs d'éviter les connexions à internet, pourtant beaucoup moins coûteuses que les liaisons téléphoniques à haut débit de type Numéris ou X 400.

En effet, les risques via internet sont nombreux et peuvent globalement se résumer à, d'une part, un abus d'usage d'Internet par les utilisateurs et, d'autre part des attaques externes de tous ordres qui peuvent porter atteinte à l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité du système d'information de l'entreprise.

Il est en effet tout à fait possible, du fait d'une gestion de terminal virtuel permettant la connexion à distance, que la protection de la machine accédée soit assurée par la demande d'un login et d'un password. D'où des attaques possibles et réalisables par la recherche d'un login non protégé par un password.

L'objectif premier est ainsi de prendre en quelque sorte le contrôle de la machine attaquée, afin de pouvoir accéder directement au contrôle total de la machine et par voie de conséquence aux utilisateurs de celle-ci. De plus, il est ainsi tout à fait aisé d'obtenir les droits privilégiés d'un compte de la machine.

À partir de ce moment, utiliser les droits privilégiés d'un compte de la machine permet immédiatement d'accéder vers d'autres machines, d'y introduire des virus (type Cheval de Troie), et d'espionner l'activité sur le réseau local...

Alors qu'une étude réalisée par le Business Research Group montre que c'est l'accès aux bases de données qui est le plus utilisé par les salariés équipés notamment de portables, se connectant à distance, le problème du cryptage des données, émises ou reçues demeurent un véritable problème et la gestion des mots de passe n'est qu'un élément de solution...

c - Les préjudices informatiques...

L'accès aux informations demeurant stratégiques, les enjeux qui en résultent demeurent on ne peut plus sensibles...

Selon les dernières estimations, publiées par le CLUSIF (Club de la sécurité informatique français), qui analyse régulièrement les incidents liés directement aux problèmes informatiques, les pertes se situent à plus de 11 milliards de francs dans les entreprises françaises. Ce chiffre, qui a pratiquement doublé depuis 1984 (6 milliards de francs), progresse de 4 % par an.

Vols de matériels, détournements de fonds, copies illicites de données, piratage de logiciels, ces menaces sont bien sûr accentuées par le développement croissant des réseaux de micro-ordinateurs.

Il faut déplorer encore qu'une majorité d'entreprises ne se sentent pas concernées par ces problèmes. Soit par ignorance des dangers, soit parce qu'elles estiment que leurs activités ne les destinent pas à l'espionnage, soit encore par crainte de rendre le système informatique plus complexe, par le rajout d'un *étage sécurité*.

Pourtant, la criminalité informatique est en hausse régulière et les spécialistes de la protection n'hésitent pas à parler d'agressions.

Sans vouloir détailler les différents types d'agressions possibles, la malveillance demeure un poste important, avec près de 10 % de croissance par an. Des origines internes à l'entreprise, et bien sûr externes, afin de liquider le détournement...

Les attaques logiques progressent également (7 %) essentiellement dues au formidable essor de la micro, se traduisant plus en termes de disponibilité et d'intégrité...

Il faut savoir que ces attaques sont souvent dues à l'extérieur de l'entreprise et directement liées à l'exacerbation de la concurrence sous toutes ses formes et dans les tous les secteurs d'activité possibles.

*
* *

En conclusion, il faut se convaincre que, pour toute entreprise, la maîtrise de l'information n'est plus un choix mais une nécessité, du fait de l'augmentation de la complexité et de la vitesse d'évolution de son environnement. De façon plus offensive, les entreprises qui sauront utiliser et capitaliser cette compétence disposeront à terme d'un formidable outil de compétitivité et de savoir-faire.

Bien sûr, la tâche est difficile, l'important est de s'y engager sans tarder et de tout mettre en œuvre afin de constituer une veille stratégique, concurrentielle, technologique et commerciale.

DÉFENSE – PROBLÈMES DE L'HEURE
Consensus français - Consensus européen

Général de corps d'armée (CR) Charles-Georges FRICAUD-CHAGNAUD
Ancien Président de la Fondation pour les Études de Défense Nationale

La chute du mur de Berlin et la guerre du Golfe, parce qu'elles ont frappé les imaginations, semblent dater la fin de la guerre froide, et donc l'apparition d'une nouvelle donne stratégique. Celle-ci remonte en fait à l'époque gorbatchévienne, c'est-à-dire à une dizaine d'années.

Beaucoup de temps a donc été perdu dans la reformulation de notre politique de défense et dans l'adaptation de l'outil nucléaire en raison de l'hystérésis habituelle en la matière, des illusions d'un nouvel ordre mondial mais aussi de tentatives avortées voire de démarches à contre-sens.

Quoiqu'il en soit le débat est désormais lancé dans toute son ampleur et les bouleversements risquent d'être nombreux et profonds, au point de compromettre le consensus sur la défense dont la France bénéficie depuis vingt ans.

Le consensus n'est certes pas indispensable pour mener une politique forte, et tel a bien été le cas de 1958 à 1978. Contrairement à l'opinion désinvolte de certains qui en ont tiré bénéfice sans avoir eu à lutter pour l'obtenir il apparaît cependant comme une valeur essentielle à sauvegarder. Mettant fin à de longues disputes sur les différentes façons d'envisager la défense de notre patrimoine et de nos valeurs communes, il a rendu ridicule la mise en cause du patriotisme d'adversaires politiques. Il a permis l'alternance et la cohabitation. Il est devenu une donnée importante de la vie internationale suscitant à la fois l'envie, et peut-être le dépit de ceux qui finirent par reconnaître qu'il était vain d'attendre d'un changement de majorité l'abandon des choix fondamentaux. Il est devenu aujourd'hui la clé du consensus européen que nous recherchons.

Cet atout unique a reposé jusqu'à ce jour sur l'adhésion plus ou moins raisonnée de l'opinion publique à cinq points principaux :

- l'indépendance de la décision politique ;
- la participation aux alliances de défense (OTAN-UEO) ;
- l'acceptation d'une stratégie de dissuasion nucléaire ;
- l'acceptation du service national et de la conscription ;
- l'acceptation du coût financier de la défense.

Au-delà des premières réactions ou des recettes mécanistes, trois articulations importantes paraissent devoir être sauvegardées pour maintenir ce consensus minimal.

1 - D'abord *celle entre l'indépendance de la décision politique et l'influence dans les alliances collectives de sécurité.* Elle ne pourra être maintenue que si le politique n'a jamais à affronter l'alternative entre le renoncement et la subordination. Pour cela une nouvelle définition de l'Alliance s'impose, tout comme une organisation adéquate de nos forces qui devront

disposer de moyens propres de renseignement et de commandement de manière à être pleinement responsables de nos choix et de nos engagements.

2 - Puis *l'articulation entre une stratégie* jusqu'ici définie *par rapport à un sanctuaire national* et une *construction européenne* qui crée en continu un espace commun de sécurité. Ceci ne peut être réalisé qu'en montrant à nos voisins et alliés qu'au-delà même de l'imbrication de nos intérêts vitaux, notre sécurité collective résulte de la prise de conscience que toute attaque contre eux nous concernerait un jour. Il y a donc là une ombre portée de sécurité, que nous le voulions ou pas, que ces pays l'admettent ou pas. Faute de convaincre et de mettre en œuvre le *partenariat stratégique* que l'organisation de ce constat implique, nous assisterons à un affaiblissement de l'acceptabilité du nucléaire d'abord chez nos voisins puis inéluctablement chez nous ; d'où la perte d'un atout essentiel et à terme l'affaiblissement de notre propre sécurité.

3 - Enfin, et sans doute le plus essentiel, le *lien entre l'armée et le corps social*. Pour cela deux séries de mesures s'imposent. D'abord maintenir l'idée centrale que tout citoyen a un devoir envers la République, celui d'être prêt à la défendre. Le dosage professionnels / volontaires service long, quelques périodes de formation militaire ou de réserve ne sauraient y suffire. La notion d'obligation citoyenne de défense doit être maintenue, matérialisée à tout le moins par le maintien du recensement et de la sélection, quitte ensuite de ne pas prendre les décrets d'appels sous les drapeaux. Toute remontée en puissance en serait facilitée ainsi que les mesures indispensables pour que les armées ne deviennent pas une entité refermée sur elle-même (dans la ligne de mon article « Armée de cadre-service court », *Revue de la Défense Nationale* 8/91).

Ensuite pour éviter tout risque ou tout reproche au pouvoir politique d'aventurisme militaire, il conviendrait d'adopter *une loi sur l'engagement de la force*. La possibilité qu'a l'exécutif français d'engager des forces professionnelles sans avoir à en référer au Parlement, combinée avec la désuétude de la *déclaration de guerre* jamais utilisée depuis 1939, peut, par paliers, conduire à des engagements importants sans contrôle réel et donc sans que la nation se sente directement impliquée. Souhaiter qu'un tel vide juridico-politique soit rapidement comblé n'est faire à quiconque un procès d'intention.

Le premier point est au cœur des discussions actuelles sur la place de la France dans l'OTAN et accessoirement dans certaines dispositions de la loi de programmation militaire.

Le débat sur le service national est largement engagé devant l'opinion.

Sans vouloir me dérober et tout en demeurant prêt à répondre à vos questions, je souhaite développer devant vous le problème de la place de la force nucléaire française dans la construction européenne. Problématique essentielle, le débat lancé sur la dissuasion concertée n'a guère soulevé d'intérêt. Il risque cependant de rebondir prochainement. S'agissant d'un problème qui a depuis 25 ans alimenté mes réflexions et dans lequel je suis intervenu à plusieurs reprises (1973, 1981, 1988, 1995), c'est bien de la *dissuasion concertée* que je souhaite vous entretenir aujourd'hui.

Il ne s'agit point de discuter ici de la dissuasion en général, de son efficacité, de sa moralité, de son éthique mais seulement de chercher comment la

France disposant d'un tel atout dont elle vient de réaffirmer la crédibilité peut l'utiliser au profit *de son ambition européenne*.

Mais pour garder un peu d'ordre et de clarté dans le débat il faut au préalable rappeler que lorsque l'on traite de la dissuasion on peut soit évoquer son mode de fonctionnement (représailles massives, *Flexible response*, existentielle, *Last resort*, constat) ; soit caractériser la façon dont les alliés peuvent en bénéficier (élargie, concertée, partagée).

Tout au long de cette réflexion nous aurons donc à prendre garde de ne pas mélanger ces deux typologies pas plus d'ailleurs que d'oublier les réticences ou même les oppositions que peuvent susciter :

- d'abord l'absence de menace visible à l'Est qui diminue le besoin de sécurité, et de contre-assurance de nos alliés, et relativise à tout le moins la valeur de notre apport. Ceci peut porter sur des opinions publiques versatiles ; les hommes d'État doivent voir plus loin. Les changements peuvent même être brutaux (Russie 1918-1920, Allemagne 1933-1938) tandis que d'autres menaces sont susceptibles également d'apparaître au Moyen-Orient ou en Asie par exemple ;
- le rejet viscéral du nucléaire par certaines opinions européennes ou toute tentation de s'approcher de la co-décision entraînerait des crises graves (cf. les articles de H. Muller et aussi certaines déclarations autrichiennes ou nordiques) ;
- et à l'opposé, la réaction instinctive de certains tenants de ce qu'ils croient la doctrine originale, qui condamnent toute avancée en ce domaine, assimilée également à tort à un pas vers la co-décision.

I. COMMENT FONCTIONNE LA DISSUASION EN EUROPE ?

Examinons donc d'abord comme la dissuasion fonctionne en Europe.

Contrairement à une opinion trop répandue, le discours nucléaire n'est pas resté fossilisé dans sa formulation des années 1960. Continuer aujourd'hui à présenter la dissuasion comme un échange apocalyptique de villes (Paris contre Bonn ou Chicago contre Stuttgart) révèle pour le moins une totale méconnaissance de cette évolution. Nous sommes en effet passés de la force de frappe, à la théorie de la dissuasion du faible au fort fondée sur la proportionnalité des dommages, puis sur les dommages inacceptables, eux-mêmes annonçant le constat stratégique du verrouillage de la guerre entre puissances nucléaires en Europe. Ainsi, bien avant la fin de la guerre froide les armes nucléaires françaises et britanniques exerçaient-elles une influence déterminante en Europe (déclaration d'Ottawa en 1974, périodiquement réaffirmée par l'OTAN). Telle était bien aussi l'interprétation donnée par les Soviétiques, comme en témoignent les déclarations de Vadim Zagladine avant l'effondrement de l'URSS[1].

Les autres puissances nucléaires ont aussi connu des évolutions doctrinales. Qui oserait dire que la doctrine soviétique est restée inchangée entre l'ère stalinienne et la fin de l'URSS (discours de Tula en 1977, projet

---

1 Auteurs multiples, « Un dialogue franco-soviétique pour la sécurité en Europe », Dossier n° 28, FEDN, Paris, 1989.

gorbatchévien de suffisance raisonnable, etc.). Les États-Unis n'ont-ils pas évolué des *Massive retaliations* à la *Flexible response*, privilégiant le *Last resort,* la *Conventional deterrence*, selon les exigences du temps et de leurs intérêts ?

En fait, derrière cette évolution s'affirme la vraie profondeur de la dimension nucléaire. Pour nos décideurs, elle n'est plus seulement un discours sur des scénarios d'apocalypse, mais un état de fait qui inhibe la volonté même de recourir à la force armée par crainte de dérapages incontrôlables. Ainsi l'inhibition de la guerre ne s'explique plus seulement par la crainte d'une frappe de représailles, mais par un éclairage nouveau sur la mécanique de la guerre, ses *frictions* imprévisibles qui risquent d'entraîner une inacceptable montée aux extrêmes, quelles que soient les intentions initiales de l'un ou de l'autre. En fait prendre conscience du fait que l'aventure japonaise commencée à Nanking a trouvé son aboutissement à Hiroshima.

Tel était bien le constat qui déjà sous-tendait le syllogisme d'Einstein et Russel : *Toute guerre ne peut être que nucléaire ; le nucléaire est l'horreur absolue*, dont on a tiré la conclusion *supprimons le nucléaire*. Mais il conviendrait de remettre ce syllogisme sur ses pieds : *si toute guerre ne peut que mener vers le nucléaire, et si le nucléaire est l'horreur absolue, alors empêchons la guerre*. C'est cette prise de conscience qui est première, les mécanismes de planification et de ciblage n'en étant que l'instrument, ou l'interprétation conjoncturelle visible.

Ce blocage psychologique concernant le recours à la force dessine en Europe, autour des puissances nucléaires, des zones de sécurité qui bénéficient de facto à leurs proches voisins. Cette situation *renforce objectivement les liens avec les États-Unis*. Même amoindrie, l'*Extended deterrence* américaine joue encore un rôle *d'assurance* pour tout l'espace ouest-européen. Aucune agression majeure contre le noyau dur de l'Union européenne ne pourrait faire l'économie d'un traitement simultané des deux entités américaine et européenne. Attaquer la seconde, sans avoir pris l'assurance de neutraliser la première, serait une faute impardonnable. En effet, les forces nucléaires françaises et britanniques sont capables depuis de nombreuses années de laisser tout agresseur blessé à la merci d'autres puissances nucléaires, voire même de prédateurs régionaux auxquels il n'inspirerait plus guère de crainte. Par une frappe en retour détruisant l'Europe occidentale, l'agresseur se punirait lui-même une seconde fois, en s'interdisant l'occupation et l'accaparement des capacités économiques et des richesses qui lui seraient nécessaires pour son relèvement et sa survie future. C'est bien l'existence d'autres puissances nucléaires demeurées intactes, notamment les États-Unis, qui permet à notre dissuasion d'exercer un effet inhibiteur maximal.

Certes, la menace directe apparaît aujourd'hui presque absente. Mais qui peut parier sur l'avenir ? En 1933, la SDN ne dissertait-elle pas sur l'abolition des chars et de l'artillerie lourde ...

En ce qui concerne l'émergence de menaces provenant d'États du seuil nucléaire, la dissuasion actuelle demeure valable. Quelques pays disposeront peut-être d'arsenaux nucléaires rudimentaires destinés avant tout à faire pression sur leurs voisins régionaux. S'il leur venait l'idée de s'en prendre à nos œuvres vives directement, nous serions dans une situation de manœuvre politique de dissuasion, avec cette fois un rapport de forces écrasant en notre faveur. Il ne

saurait être question pour eux de retourner contre nous la stratégie du *faible au fort* qui ne s'applique qu'à la défense d'intérêts vitaux que nous n'avons aucunement l'intention de menacer.

II. COMMENT AMÉLIORER LA PRISE DE CONSCIENCE DE CETTE RÉALITÉ ?

Il nous revient d'inviter nos partenaires européens à partager ce constat, étant entendu que nous ne souhaitons pas donner une garantie *de jure* irréaliste, mais que nous participons pleinement à une sécurité *de facto*, avec les autres puissances géographiquement proches. Les États européens peuvent alors soit feindre d'ignorer les faits sans pour autant être en mesure de nier l'ombre portée de notre dissuasion ; soit les reconnaître en refusant d'en tirer des conséquences politiques et stratégiques pour leur propre compte ; soit enfin accepter d'explorer avec nous ces faits en mettant sur pied une véritable concertation. Dans les trois cas, ce sont nos alliés qui ont la balle dans leur camp et doivent se prononcer sur une initiative politique française.

Il nous appartiendrait alors de bien montrer comment, à la différence des concepts *otaniens*, qui ne sont que des habillages plus ou moins mal taillés de dissuasions nationales réputées étendues aux alliés, notre initiative contribuerait à développer la formule d'un vrai *partenariat stratégique* européen. En effet, le constat ne peut garantir une paix optimale que si les trois conditions qui le fondent sont régulièrement entretenues.

- La première condition, à la charge des Britanniques et de nous-mêmes, concerne le maintien d'armes nucléaires à un niveau de stricte suffisance, pour rappeler que l'aventure militaire sur le continent n'irait pas sans risques inacceptables.

- La seconde condition incombe à tous ; elle consiste à maintenir aussi un niveau de forces classiques suffisantes pour interdire toute politique du fait accompli par un agresseur éventuel, en l'obligeant à porter, d'entrée de jeu, la violence au niveau de la guerre ouverte ; il ne s'agit pas de se nucléariser mais seulement d'afficher une volonté de défense.

- La troisième tient à la continuité des progrès dans la construction européenne. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le vouloir, faisons de l'Europe et nous ferons de la dissuasion au surplus, construisant ainsi un ensemble à l'abri de menaces. Tout pays refusant d'assurer sa propre défense prendrait alors le risque majeur de s'exclure de cet ensemble de sécurité.

La conséquence est simple, pour progresser, il suffit de persévérer dans la construction européenne, alors que le refus de la prise en compte de la sécurité de facto que crée la dissuasion, suppose un choix délibéré de retour à des politiques de repli national.

Il convient aussi de noter que les engrenages précédemment décrits jouent au bénéfice de tous les acteurs nucléaires du continent, y compris de la Russie. Ce constat réciproque de la validité de la dissuasion peut aussi ouvrir la voie à un dialogue avec Moscou, à un moment où la Russie cherche à redéfinir la

place du nucléaire dans son concept stratégique global, et s'inquiète de sa propre marginalisation en Europe[2].

III. COMMENT SE CONCERTER ?

Intermédiaire entre une dissuasion élargie aux relents paternalistes, et une dissuasion partagée encore dans les limbes faute de volonté politique et d'institutions capables de l'assumer, la dissuasion concertée va bien au-delà des mécanismes formels de l'OTAN tout en restant compatible avec eux. Il s'agit de former un véritable partenariat stratégique entre nous et nos voisins immédiats. Ce partenariat viserait à l'entretien et au développement des trois conditions évoquées, grâce auxquelles chacun détient une responsabilité réelle dans la sécurité de tous. Il ne s'agit pas d'un système clientéliste, dans lequel une puissance nucléaire serait en mesure d'imposer un chantage politique à la protection.

Dès lors, un processus souple de concertation pourrait progresser graduellement, en tenant compte de la spécificité de chacun de nos interlocuteurs, de la simple information sur les concepts à une consultation plus ou moins poussée dans des situations de crise. Sans doute faudrait-il développer le cœur de cette concertation en priorité avec Londres et Bonn.

En effet, le Royaume-Uni se trouve dans une situation stratégique proche de la nôtre. Le nucléaire est un des rares atouts qui reste à Londres depuis la fin de la guerre froide, même s'il apparaît diminué par le lien entretenu avec Washington. Avec le déclin du *special relationship*, et le penchant des États-Unis à considérer Bonn en partenaire privilégié, les stratégies de rechange ne sont pas nombreuses. Il conviendrait donc de continuer à explorer les perspectives d'une coopération tant technique que politique. Les déclarations de John Major à Auckland sont, à cet égard, plutôt encourageantes.

L'Allemagne doit aussi être privilégiée. Non seulement parce que rien ne peut se décider sans elle dans le domaine de la sécurité, mais parce que son ralliement à une concertation emporterait la volonté de participation des autres alliés. De ce point de vue, il convient d'ailleurs de souligner l'attitude courageuse du Chancelier Kohl sur le nucléaire français. D'ailleurs, l'attachement allemand au parapluie nucléaire américain donnerait pleine valeur à l'acte d'adhésion au partenariat stratégique proposé. En effet, plus encore que pendant la guerre froide, la dimension de notre dissuasion combinée avec celle du Royaume-Uni démontrerait au Congrès et à l'opinion américaine, que les Européens prennent en charge une part essentielle de leur sécurité, et encouragerait les États-Unis à maintenir leur garantie[3]. En outre, la dissuasion concertée européenne apparaîtrait probablement plus crédible à certains observateurs allemands, face à une menace d'un pays du seuil nucléaire, géographiquement proche.

---

2 C.-G. Fricaud-Chagnaud, « Une nouvelle formulation du concept de sécurité européenne », *Revue de la Défense Nationale*, novembre 1990, pp. 61-68.

3 « Soyons forts et nous aurons de bons alliés. Soyons faibles et nous aurons un protecteur », C.-G. Fricaud-Chagnaud, *L'Europe de la dissuasion et des solidarités actives*. Voir aussi la déclaration de M. Kissinger au colloque organisé par P. Lellouche le 27.03.96.

Ce dialogue pourrait s'accommoder d'une grande variété de degrés, aussi bien dans sa nature et son intensité que dans l'échelonnement dans le temps des mesures envisagées. L'UEO offre de ce point de vue toutes les opportunités multilatérales voulues. Il s'agirait alors de développer des échanges communs et d'établir par le dialogue des perspectives sur le rôle du nucléaire en Europe, sur les grandes lignes d'une politique de non-prolifération, prolongation des efforts commencés à l'OTAN et qui permettrait de faire avancer l'ensemble de ces travaux de concert.

En outre, puisque le contenu de la concertation concernerait l'aménagement et l'optimisation des conditions requises pour assurer la sûreté des mécanismes de prévention de la guerre, il serait souhaitable de mettre la question du nucléaire dans la perspective de l'ensemble des appareils de force forgés par les puissances européennes. L'idée d'engager une consultation sur l'adéquation des moyens classiques au sein d'une doctrine de prévention de la guerre, acceptable pour chaque membre de l'Union Européenne, serait une preuve, non seulement de bonne volonté de notre part, mais aussi d'engagement authentique.

L'enjeu de la dissuasion concertée dépasse de loin la question des essais français. Il y a fort à parier que les réactions épidermiques tomberont aussi vite qu'elles sont apparues, emportées dans le grand tourbillon médiatique. À l'inverse, il ne faudrait pas, après la fin des essais, renvoyer le processus de concertation aux oubliettes. Car il s'agit bien d'établir les fondements d'une sécurité européenne sur un partenariat stratégique trouvant sa légitimité dans l'inhibition du recours à la guerre, et non plus sur des discours de menace atomique.

Au demeurant, il est aisé de montrer que l'intérêt des puissances non nucléaires est de progresser dans cette concertation, en même temps que s'avance la construction européenne. Car à défaut de l'une ou de l'autre, leur destin ne serait guère enviable, coincées entre une Allemagne économiquement et militairement affranchie de toute contrainte, et des puissances nucléaires se repliant, en réaction, sur elles-mêmes. Chacune ne tenant plus compte que de ses seuls intérêts nationaux. Qui peut dire qui aurait le plus à perdre à ce jeu-là ?

KËSHTYELLA[1]: LE SYSTÈME DE DÉFENSE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE SOCIALISTE D'ALBANIE (1944-1985)

Gabriel JANDOT
Maître de conférences, Université Paul Valéry, Montpellier III

Le système de défense albanais, (son Armée populaire, et a fortiori ses implications politiques dans l'esprit de défense), est l'un des éléments les moins connus de cet État des Balkans. L'Albanie fut, entre 1944 et 1985, acteur puis fossile du stalinisme dans sa forme politique la plus rigide. Cette armée, étroitement liée aux conditions de sa création, ce système, auquel il est nécessaire de relier les particularités géographiques et politiques de cet espace particulier, sont d'un abord d'autant plus difficile que la désinformation, habituelle dans ce domaine, prit ici des proportions considérables.

Cette approche est donc tentée à partir de quelques dizaines de documents arrachés aux archives albanaises : Archives nationales, archives du Parti[2], et ancien fonds d'archives du musée Enver Hoxha[3], nuancés par de multiples entretiens avec des *acteurs* militaires et civils, encore vivants à l'époque de mes recherches, documents d'archives situés et éclairés par l'analyse sémantique et dynamique du discours officiel, le tout mis en perspective à partir des circonstances événementielles et politiques générales. Elle est une *photographie* d'un système de défense, présentée par ses principes fondateurs et ses principes d'action, non un état des forces mais un état de la question, ramené au contexte de l'Albanie socialiste ; un État dominé par le national-marxisme[4] ; un système où se mêlaient intimement l'exaltation de l'internationale marxiste et l'affirmation d'un nationalisme exacerbé. L'armée nationale albanaise fut le vecteur majeur de ce nationalisme, selon le concept fondamental de la résistance à l'enfermement.

---

1 En albanais : la citadelle, la forteresse.

2 Archives du Parti du travail d'Albanie (= Parti communiste), mises à ma disposition pendant l'été 1991, avant leur *tri* ultérieur lors de leur transfert aux Archives nationales, où elle sont encore en 1996 difficilement accessibles à la communication.

3 Disparu dans la tourmente de la démocratisation. Le fonds (ou ce qui en reste...) aurait été versé aux Archives nationales en 1992, mais demeurait encore non ouvert à la consultation en mai 1996.

4 Concept politique analysé par Gabriel Jandot, *L'Albanie d'Enver Hoxha*, L'Harmattan, 1994 (thèse d'État abrégée).

Le mythe de la *Citadelle assiégée*[5] par les nouveaux barbares[6] est perceptible au travers de l'effort démesuré de défense nationale : résistance en est le mot clé, vigilance la préoccupation, se préparer à tout la forme d'action. Comment s'organisa cette défense, comment surtout se forgea cet esprit de défense ? Autour d'un Guide, Enver Hoxha, autour d'un thème, la Nation, autour d'un slogan, l'unité, autour d'un concept, la résistance à l'envahisseur.

Le système de défense de l'Albanie d'Enver Hoxha est directement lié à l'Armée de libération nationale, organisée par le Parti communiste pendant la résistance à l'occupant lors de la Seconde Guerre mondiale, et ce à l'instar de toutes celles organisées par ce Parti sous l'impulsion de l'URSS pendant cette période. Il possède de ses origines deux caractères essentiels : système politique et armée politique, avant que d'être une armée au service de la politique, système de défense, armée de libération, de guérilla, de harcèlement en défense permanente bien plus qu'une armée de conquête.

Système politique, il repose sur une *armée populaire*, essentiellement composée d'appelés – seuls les officiers sont des professionnels, étroitement liés au Parti –, et sur ses *forces volontaires d'autodéfense populaire*, une milice directement contrôlée par le Parti.

Système de défense plus que de conquête, en liaison avec ses origines, puis avec sa position politique internationale, l'isolement. Un propos de Mehmet Shehu pourrait résumer cette situation, cet état d'esprit : *l'Albanie socialiste... est une île de granit dans le grand océan impérialiste et révisionniste... en guerre continue, vers l'édification du socialisme et du communisme selon les enseignements de Marx, de Engels, de Lénine et de Staline*[7]. Mehmet Shehu est historiquement le père de ce système de défense.

UNE ARMÉE NATIONALE, ISSUE DES COMBATS POUR SON SOL

Revenons à la Seconde Guerre mondiale, afin de retrouver les conditions de la formation de ce système de défense albanais.

Pressentant l'opportunité politique d'occuper le terrain, et encouragé en cela par Moscou, le Parti communiste albanais se lance dans la lutte insurrectionnelle. Il ne possède rien : il escompte y acquérir la logistique, surtout par des prises à l'ennemi ; il est démuni d'expérience : il y approfondira l'apprentissage effectif des techniques de la guérilla ; il est inconnu des populations : il y acquerra une dimension politique par *l'exemplarité* de ses combattants.

---

5 Référence aux écrits d'Ismaël Kadaré (dans note 1), l'un des principaux zélateurs du régime, acteur clé de la propagande et membre éminent de la *Cour* du Guide, Enver Hoxha.

6 Les *nouveaux barbares* sont ici les sociétés *capitalistes et révisionnistes*, c'est-à-dire strictement l'inverse du propos de J.-C. Rufin dans *L'Empire et les nouveaux barbares*, Éd. J.-C. Lattès, Paris, 1991. Ce terme, dans le sens ici employé, a été utilisé en Albanie par Mehmet Shehu en 1980 (*Zëri i Popullit* du jeudi 3 septembre 1980).

7 Shehu, Mehmet, *Rapport sur le VIIe plan,* novembre 1981, Tirana.

Les cellules de guérilla, urbaines pour la plupart puisque le Parti communiste n'est réellement implanté qu'en milieu urbain, sont la base de cette insurrection armée. Elles sont constituées de décembre 1941 à mars 1942[8].

L'élargissement des opérations, des adhésions, de la propagande surtout, permet de regrouper les cellules de guérilla en bataillons dès le mois de mai 1943. Les commandements régionaux sont organisés. Les premières batailles véritables ont lieu. Le commandement, à l'instar de son modèle soviétique, est collégial : à chaque niveau de la hiérarchie le pouvoir décisionnel est partagé entre un politique, prioritaire, qui juge de l'opportunité de l'engagement, et un militaire qui en dirige les modalités.

De cette période historique, sont issues les caractéristiques de l'Armée populaire albanaise : suprématie d'une direction politique forte, toujours supérieure au commandement militaire proprement dit ; polyvalence des actions, par une polyvalence des unités ; lutte révolutionnaire, donc politique avant toute chose ; économie des moyens, avec une tactique d'extrême mobilité ; notion permanente de refuge à partir duquel l'on combat, mais d'où l'on ne décroche pas, en liaison avec le concept de citadelle assiégée étroitement lié avec les caractéristiques de cet espace montagneux.

Quels en sont les principes stratégiques ? Quatre éléments fondamentaux se mêlent ici : autonomie, ubiquité, appui sur les réserves, budget *suffisant*.

PREMIER PRINCIPE : L'AUTONOMIE

Le premier principe stratégique est celui de l'autonomie de l'action. Au nom du slogan *Compter toujours sur ses propres forces*, l'action doit être menée sans arrière-pensée d'aide ou d'appui. Une conception de type commando, mais étendue à tous.

Cette conception s'applique au niveau du combattant individuel. C'est l'utilisation réaliste de la traditionnelle bravoure des combattants albanais, remarquée des Turcs, qui tient plus de l'agressivité de l'animal acculé que d'un état d'esprit politique.

Cette conception d'autonomie s'applique au niveau du groupe, de la section, du bataillon, de la brigade... La formation est donc poussée sur l'aménagement systématique de retranchements individuels et collectifs, avec une assimilation constante de l'individu à son pays : *Chacun de nous est une forteresse assiégée*. L'autonomie dans l'action, l'accrochement au terrain, sont perçus en outre comme des formations morales autant que physiques : la notion d'encerclement, issue du discours politique au plan national, est la norme au niveau du bataillon, du groupe, de l'individu. D'où le développement de la formation des hommes visant à éliminer la peur, à encourager l'esprit offensif, l'agressivité, à exacerber l'autonomie de chacun.

L'autonomie dans l'action, renforcée par un entraînement jusqu'au-boutiste, est le premier principe de cette armée. La volonté politique est là, qui tend à faire glisser au niveau national cet esprit de vendetta de clan coutumier. L'entraînement militaire ne fait que discipliner – mais très modestement – ce

8 Archives du Parti du travail d'Albanie, Tirana.

penchant à la continuité de l'action : formation intensive à la poursuite, au harcèlement, au sabotage, au commando.

Mais c'est aussi l'armée d'une Nation : ce principe, sur ce plan, induit la stricte autonomie d'un système de défense qui se considère comme encerclé, qui se veut donc indépendant de l'un des quelconques blocs. Le problème fut ici celui de l'approvisionnement en armes et munitions, pallié quelque peu par l'effort technique albanais en ce domaine[9], mais surtout par la *souplesse* du marché international en la matière.

Certes, l'appui sur l'Union soviétique existait dans la première phase historique. Les officiers albanais sont même formés à Moscou et à Donetsk[10], et des conseillers militaires soviétiques sont présents sur le sol albanais jusqu'en 1960. Mais, autant que les témoignages reçus soient crédibles[11], il semblerait que l'emploi des forces albanaises n'ait jamais été envisagé dans une doctrine globale au sein du pacte de Varsovie, en dépit de la participation formelle des cadres à la direction des manœuvres opérationnelles de celui-ci. D'ailleurs signée le 14 mai 1955, au moment où les liens entre Tirana et Moscou commençaient à se distendre, cette adhésion n'a jamais été considérée par les Albanais comme la participation active à un ensemble cohérent, mais comme une adhésion tactique de principe à une convention collective, plus que la manifestation d'un engagement réel.

Ce premier principe stratégique d'action, le principe d'autonomie, majeur, induit la volonté d'autonomie sur le plan national. La Nation albanaise, *forteresse encerclée* à l'image de la citadelle de Kruja seule devant l'Ottoman, doit se rassembler dans son réduit, et seule, faire face.

Principe nationaliste, il implique une haute idée de l'identité albanaise. C'est ici l'un des paradoxes de cette politique : internationaliste par ses concepts, nationaliste par sa praxis.

C'est la volonté d'autonomie en matière d'armement, de matériaux, d'infrastructures, d'éducation. Pour l'armement, le Parti tenta la fabrication dans le pays du maximum de pièces détachées, voire d'armes légères complètes copiées des modèles provenant de pays de l'Est. Ce n'est, ici encore, que la judicieuse utilisation, à un niveau plus étendu, de la fabrication artisanale d'armes à feu dont les Albanais étaient coutumiers aux XVIIIe et XIXe siècles. Les matériaux nécessaires à cette fabrication sont, dans la mesure du possible, préparés dans le pays. Les aciers militaires sont élaborés au complexe sidérurgique de Elbasan, à partir des minerais albanais (fer, chrome, tungstène, molybdène,...). Ceux-ci sont exploités, même en poches de gisement infimes, le principe d'autonomie récusant toute notion de prix de revient. Le cuivre, la poudre, les différents matériaux nécessaires sont, de façon identique, produits sur place. Cette option, qui a en outre l'avantage de mobiliser une main-d'œuvre

---

9 Rappelons que les Albanais, peuple guerrier depuis l'époque médiévale, possèdent une longue tradition d'artisanat des armes – y compris d'armes à feu –attestée depuis le XIXe siècle (Cf. travaux de Bourcart et d'Ami Boué).

10 Selon les propos des officiers supérieurs albanais.

11 Rappelons que cette période se termine en 1961, que ce travail de recherche n'a véritablement commencé qu'en 1983, que la rétention d'information est ici de règle.

conséquente, ne possède d'intérêt, bien entendu, que dans un tel milieu autarcique. De même, les infrastructures portent la marque de cette volonté d'autonomie. Depuis le début des années 1980, alors que s'accentuait cette véritable paranoïa de l'encerclement, s'était développée la mise en place de défenses individuelles. Des dizaines de milliers de blockhaus, implantés en lignes successives dans les plaines, confortèrent dans les esprits cette participation de chacun à la défense du territoire national. Les énormes galeries sous les montagnes, les infrastructures enterrées sont autant de lignes Maginot dans les faits comme dans les esprits : *jamais les étrangers ne soumettront le sol albanais* est une phrase-slogan, si souvent entendue par des Albanais de tout âge que l'on vient à en oublier qu'elle fut serinée dans les usines, dans les réunions, dans les écoles. L'instruction, justement, fait la part belle au fait militaire, à la formation de l'esprit de défense, essentiel dans l'Albanie socialiste du Guide. Depuis la petite enfance, chacun est englué dans ce système de défense : tous les moyens sont bons, depuis les récits historiques jusqu'à l'animation des jeux de la récréation.

DEUXIÈME PRINCIPE : L'UBIQUITÉ

Le deuxième principe stratégique est celui de l'ubiquité, de la maniabilité. Pour la défense de ce réduit national, et parce que l'encerclement est total, il faut être partout, puisque seuls, encerclés, peu nombreux. Le mot d'ordre *Vigilance !* prend ici toute son ampleur. L'application de ce principe induit de multiples conséquences : militaires, organisationnelles, humaines et relationnelles.

Sur le plan militaire, c'est le développement des potentialités d'appuis tactiques nécessaires pour une défense mobile. De là le second rôle des blockhaus. S'ils permettent de fixer la défense au sol, ils permettent aussi de disposer partout d'emplacements d'appui, précieux pour une défense mobile, disposant, à chaque fois qu'elle va au contact, de bases opérationnelles parfaitement repérées. Ces appuis sont aussi les moyens de transports adaptés au terrain et aux ressources du pays. Certes, le spectacle d'une armée évoluant accompagnée de ses mulets prête à sourire, alors que des États plus aisés organisent des forces d'action ou d'intervention héliportées. Mais les communistes albanais disposaient-ils d'un meilleur atout, aussi peu onéreux, dans ces espaces aussi escarpés et aussi dépourvus de voies de communication modernes... ?[12] Enfin, l'organisation de dépôts de munitions, d'armes, de vivres, ici encore parfaitement repérés, est un élément essentiel de cette maniabilité des combattants. Le souvenir des combats de partisans de la Seconde Guerre mondiale est ici déterminant dans l'élaboration de cette tactique de mobilité et dans les appuis matériels qu'elle suppose.

Sur le plan organisationnel, ce principe suppose des unités légères, aptes à la mobilité sur le terrain.

---

12 Rappelons le rôle du mulet dans les combats en Italie pendant la Seconde Guerre mondiale, ou celui du vélo dans le guerre du Viêt Nam, face à la logistique américaine...

Dans la guerre révolutionnaire, on ne peut établir de règles stables ni de formules immuables. La guerre révolutionnaire est un ensemble de facteurs et d'éléments dont le développement et la coordination ont pour effet que toute formule, toute règle, toute décision ferme, toute conception donnée, se modifient en fonction de l'évolution de la situation[13].

D'où la nécessité de cultiver la rapidité d'intervention et de décrochement, par des séances d'entraînement continuelles, par la communication d'expériences, de savoir-faire[14].

Le cours de Mehmet Shehu à l'École de guerre était explicite sur ce propos : *En toute circonstance, en tout terrain, en tout temps, l'élément humain est le seul qui décide du sort de la guerre, indépendamment du perfectionnement des armes....*

Et de citer Engels à propos du caractère insurrectionnel à donner à tout combat dans le réduit albanais, pour développer l'un des principes de combat du soldat albanais : *Ne jamais jouer avec l'insurrection si vous n'êtes pas absolument décidés à affronter toutes les conséquences de votre jeu. L'insurrection est un calcul avec des grandeurs très indéterminées dont la valeur peut varier tous les jours ; les forces de l'adversaire ont tout l'avantage de l'organisation, de la discipline et de l'habitude de l'autorité....*

Être partout, surprendre, agir vite et sans hésitation, puis se replier. Agir avec détermination, de façon offensive. Agir comme un essaim d'abeilles....

Sur le plan relationnel et humain, cette maniabilité, cette ubiquité, a des conséquences inattendues, au niveau de la sécurité intérieure : la méfiance permanente vis-à-vis de tout ce qui est étranger implique la maniabilité des esprits, des attentes : *Vigilance... !* signifie ici qu'il faut s'attendre à tout, à toute agression potentielle par la parole, par le comportement. La Sigurimi, service de sécurité intérieur[15], espionnage permanent des étrangers comme des Albanais susceptibles de contacts ou de communauté de pensée avec les étrangers, est le moyen de ce combat. Cette méfiance est indissociable de l'esprit de défense tel que Enver Hoxha a voulu l'instituer, tel que Mehmet Shehu l'a mis sur pied. Il y a ici l'application tous azimuts du propos de Staline « créer des conditions insupportables pour l'ennemi».

Autre conséquence pour cet esprit de défense de la nécessité d'être omniprésent, son extension au système scolaire. Le milieu primordial de la formation des esprits ne pouvait en être dissocié, parce que la défense est un tout, une globalité. Les programmes scolaires incluent donc des initiations gestuelles (maniement d'armes en bois), des initiations opérationnelles (jeux adéquats dans la cour de récréation et en cours de gymnastique), et surtout une préparation de l'esprit, selon le slogan *Préparation et vigilance*. Ici, la chanson destinée aux

---

13 Mehmet Shehu : extrait du cours donné à l'École militaire de Tirana.

14 Pour mémoire, cet Algérien courtois, rencontré à Tirana (Hôtel *Dajti*, le lieu de rencontre de tous les hôtes étrangers), et qui ne faisait aucun mystère de son rôle d'instructeur militaire, suite à son expérience dans le FLN de 1956 à 1962.

15 30 000 personnes environ entre 1981 et 1985, concentrées surtout dans la capitale et sur les frontières terrestres et maritimes, mais présentes partout. Ubiquité du pouvoir ou ubiquité du mythe... ? La peur était, en tout cas, omniprésente.

enfants[16] peut faire comprendre l'importance de cette formation militaire des esprits :

Aujourd'hui et en tout temps nous sommes prêts ;
Ce que le Parti met dans ses plans est statué.
Qu'ils aboient les limiers
Depuis Athènes[17], qu'ils aboient de tous côtés.
Autant qu'ils le veulent,
Tito le chien, ses acolytes à Belgrade[18].
Qu'ils aboient aussi de Londres, Washington[19].
Nous ne sourcillerons guère au gouvernail.
Ce n'est plus l'Albanie comme autrefois,
À la tête c'est le Parti, Enver Hoxha.
Elle a son écu d'acier[20], notre armée
Qui défend jour et nuit la Frontière.

TROISIÈME PRINCIPE : L'APPUI SUR LES RÉSERVES

Le troisième principe est celui de l'appui sur les réserves.

Au niveau du combattant, cet appui sur des réserves forcément limitées – toujours la contrainte de l'encerclement – provoque un entraînement basé sur l'esprit d'économie. Entraînement intensifié vers un tir précis, afin d'économiser les munitions, ceci non pour quelques *snipers* mais pour un maximum de combattants[21]. L'accoutumance à une vie rude, avec des approvisionnements restreints, participe à ce même état d'esprit. Le service militaire, de deux ans pour les hommes, est prolongé de périodes de réserve. Le militaire est totalement intégré dans la vie quotidienne, dont il est l'un des éléments. Il ne viendrait à l'idée d'aucun de retirer son uniforme lorsqu'il sort de la caserne ou rentre chez lui en permission[22].

Au niveau national, cette préoccupation d'appui sur les réserves est identique.

La réserve est ici l'homme : l'esprit de défense comme l'Armée populaire s'appuient sur les masses populaires. D'où la nécessité d'une instruction militaire totale dans le pays, qui inclut les enfants comme les femmes. Si, du fait de la mixité scolaire, toutes les petites filles reçoivent la même formation scolaire que les garçons, toutes les jeunes filles sont en outre astreintes à une formation militaire effective. Des périodes annuelles d'entraînement les rassemblent. La plupart reçoivent une instruction proprement militaire, du maniement d'armes légères aux techniques de combat, y inclus les éléments de base de l'action

16 Destiné aux enfants de 8 à 10 ans.
17 Poème daté approximativement de la fin des années 1960, au moment fort de la haine contre le régime grec.
18 Rejet permanent du voisin serbe, depuis son *éloignement* de la *pureté* du dogme.
19 Rejet évident des *impérialistes*.
20 Allusion à Skanderbeg, le héros exemplaire ; allusion fréquente dans les publications enfantines, en parallèle constant avec le Guide.
21 Rappelons que les Albanais et les Albanaises furent régulièrement fort bien classé(e)s dans les compétitions internationales de tir.
22 Remarque valable encore en mai 1996.

terroriste. Le sérieux de cette formation fut indéniable, d'autant plus que, ici encore, la crainte de la délation incitait au respect de l'instruction. Celles que leur constitution physique ou leur maternité précoce écartaient du service des armes furent formées pour un *service national de soutien* allant de l'approvisionnement aux services sanitaires. Ce principe de la réserve est bien évidemment étendu aux hommes trop âgés pour être directement mobilisables en cas de conflit, qui sont astreints à ces mêmes tâches.

La réserve, ce sont surtout les *forces volontaires d'autodéfense populaire*, une milice directement contrôlée par le Parti. Organisation souple, civile et militaire, cette milice est omniprésente, puisque reposant sur l'efficacité des membres du Parti qui en constituent l'épine dorsale.

QUATRIÈME PRINCIPE : UN BUDGET *SUFFISANT*

Quelle fut l'importance des dépenses consacrées à la défense nationale ?[23] Ici, le chiffre est suffisamment explicite :

	1950	1960	1970	1975	1980	1985
Millions de leks	142	335	690	1 044	1 591	1 797
Sur budget de l'État (%)	22	12	14	16	21	21

C'est le premier budget de l'État, dont la progression est constante, directement liée à la politique extérieure. Un effort considérable[24], qui n'est justifié que par cette paranoïa de la citadelle assiégée. Un effort d'équipement dans les premiers temps, lié aux angoisses de la guerre froide, et qui obère les dons en équipement, considérables pour un petit pays, consentis par Staline, dès 1945 et jusqu'en 1951. De même, les attributions de matériel (certes souvent désuet) par la Chine populaire n'entrent pas dans ce budget. Après 1978, en liaison avec l'accroissement de l'isolement, le principe d'appui sur les réserves impose le rééquipement en matériel, l'édification des blockhaus.

L'APPLICATION TACTIQUE

Ces quatre principes sont les éléments stratégiques de la doctrine d'emploi des forces albanaises.

Leur application au niveau tactique comme au niveau de la formation des hommes fut définie, après la Libération[25], et enseignée par Mehmet Shehu à l'École militaire de Tirana.

---

23 Source, *Vjetari statistikor* (Annuaire statistique, réservé à l'usage interne des membres du Parti). 1 lek équivaut sensiblement à 2 F. La population albanaise passe sur la période de 1,8 à 2,8 millions d'habitants.

24 Ce sont ici les chiffres à usage interne, donc les plus fiables. Il semblerait toutefois qu'ils constituent un minimum, puisque n'incluant ni les soldes, ni les matériaux de construction (blockhaus notamment) imputés sur le budget de l'industrie.

25 Shehu, Mehmet, *Mbi eksperienën e Luftës Nacionalçlirimtare dhe mbi zhvillimin e Ushtricë sonë kombëtare* (*À propos de l'expérience de la Guerre de Libération nationale et à propos du développement de notre armée nationale*), Tirana, 1947.

L'infanterie est le moyen évident de l'action, depuis l'occupation du terrain jusqu'à l'intervention rapide. En montagne, elle est le seul moyen envisagé, avec toutefois intervention du génie, encore que la structure de l'armée albanaise insère celui-ci au sein des bataillons. En plaine, l'appui des autres armes est possible : artillerie lourde, chars. L'aviation albanaise, plus théorique qu'effective, se réduit à quelques vieux Migs datant des dotations staliniennes, à quelques hélicoptères d'âge indéterminé, à quelques avions à hélice aux ailes entoilées... La marine, une flottille légère, date elle aussi pour l'essentiel de la période de l'amitié avec l'Union soviétique. Autant dire que ces moyens mécanisés sont parfaitement désuets, et que le propos politique du Guide n'est que la forme extérieure de l'agressivité guerrière des Albanais.

Agressivité, ceci est probablement le mot clé de l'Armée populaire albanaise et de l'esprit de défense de la population. Agressivité naturelle de l'Albanais, accrue par l'effort permanent depuis l'enfance pour canaliser cette agressivité vers la défense du réduit national, pour la défense de la Nation.

Il peut paraître intéressant de considérer, d'une part, les principes d'action tels qu'il furent prévus par Mehmet Shehu, puis enseignés à l'École de guerre de Tirana, et d'évoquer, d'autre part, les prises de position du Guide sur ce système de défense.

La théorie militaire albanaise est directement inspirée, comme il fallait s'y attendre, des penseurs marxistes. Élaboré par Mehmet Shehu, le plan du cours d'instruction, complété de quelques remarques de son auteur est un document qui, même brut, permet une approche intéressante de ces principes d'action[26].

A. Particularités du terrain albanais :
- *carrefour des intérêts impérialistes ;*
- *littoral plat sur ses 2/3 Nord : le secteur le plus dangereux ;*
- *littoral sud : le « mur naturel de la forteresse albanaise » ;*
- *territoire essentiellement montagneux*[27] *;*
- *collines boisées précédant ce système montagneux ;*
- *grands cours d'eau guéables en été ;*
- *communications difficiles, nettement insuffisantes.*

B. Influence des particularités du terrain montagneux sur l'organisation, l'armement, la tactique, l'entraînement :
- *autonomie d'action : actions multidirectionnelles, organisation des petites formations polyvalentes (autonomie de feu, de compétences, de ravitaillement, de mobilité) ;*
- maniabilité des forces et organisation du ravitaillement ;
- *rôle prééminent de l'infanterie et des armes légères ;*
- *l'élément humain est le facteur décisif*[28] *;*
- *rôle décisif de l'arrière (mobilisation politique, intendance, santé, transport) ;*

---

26 Source, archives du Parti du travail d'Albanie. Ce cours d'instruction est le développement de la quatrième partie de l'opuscule publié en 1947, *op. cit.*

27 *...nos montagnes ont toujours été les alliées séculaires de notre peuple ; elles ont été, tout au long des siècles, un facteur positif de la résistance de notre petit peuple, farouchement indépendant, aux invasions étrangères quasi incessantes ; elles sont un refuge quasiment inaccessible...*, Mehmet Shehu.

28 *...des hommes politiquement conscients, unis comme un seul homme, résolus pour notre cause juste, bien entraînés*, Mehmet Shehu.

- *rôle important du renseignement militaire*[29].

Jusqu'ici, nous retrouvons point par point les principaux éléments de ce qui a pu être observé dans les faits ou déduit des entretiens. Par contre les réflexions sur la formation et l'emploi des hommes deviennent nettement politiques : elles sont l'expression de la praxis du marxisme appliquée à un espace national, nationaliste.

C. De l'emploi des hommes :

- *entraînement physique adapté au terrain montagneux ;*
- *entraînement tactique concret*[30] *;*
- *entraînement moral spécial*[31] *;*
- *entraînement moral spécial*[32] *;*
- *combat de nuit*[33] *;*
- *entraînement vers un esprit offensif, avec des troupes ayant la supériorité morale ;*
- *défensive appliquée de façon dynamique ;*
- *réserves ;*
- *promptitude*[34] *;*
- *courage*[35] *;*
- *efficacité ;*
- *esprit d'initiative égal à l'esprit politique*[36].

Mais l'esprit de défense ne se nourrit pas uniquement d'investissements et de formation militaire. La fondation ex nihilo d'un esprit de défense collectif repose sur son image dans le propos officiel, entre mythes fondateurs de la Nation et décisions officialisées d'engagement de la doctrine. En d'autres termes, quelle est l'image de cette défense nationale dans l'œuvre du Guide, référence nécessaire pour l'édification du « national-marxisme »... ?

LA DÉFENSE NATIONALE ALBANAISE : UN SYSTÈME POLITIQUE

Dans l'œuvre de Enver Hoxha, l'image de l'armée et de la défense tient une place considérable. Il faudrait plusieurs centaines de pages pour situer, citer,

---

29 « Collaboration étroite avec le Sigurimi, par l'intermédiaire des forces du Parti », Mehmet Shehu.

30 *...effectué dans des circonstances concrètes, sans subterfuge, toujours dans les conditions les plus difficiles, avec des munitions réelles*, Mehmet Shehu.

31 *...un combat de la pensée, une cause juste, un combat de haine contre l'étranger qui envahit notre sol*, Mehmet Shehu.

32 *...la défense du sol national est supérieure à la défense d'un idéal, à la défense d'une cause mal comprise*, Mehmet Shehu.

33 *...les opérations de nuit sont souvent la seule méthode pour remporter le succès : l'entraînement de notre armée doit être orienté vers ces opérations*, Mehmet Shehu.

34 *La promptitude est l'élément essentiel : au combat qui est prompt l'emporte*, Mehmet Shehu.

35 *La peur de la mort ne doit pas exister chez le combattant révolutionnaire... Elle doit être sévèrement combattue et sanctionnée*, Mehmet Shehu.

36 *Chaque colline, chaque mètre du sol albanais est un morceau de la Patrie et doit être tenu ; c'est une cause juste que celle de la défense de sa Nation...*, Mehmet Shehu.

et surtout commenter chacune de ses interventions sur ce sujet. Base même de la légitimité, puisque celle-ci est issue des combats, l'armée est l'un des appuis majeurs du Guide. Quant à la défense nationale, elle est l'un des leitmotive de son propos, en liaison avec la doctrine officielle de la citadelle assiégée. C'est donc par incursions ponctuelles dans l'œuvre monumentale du Guide[37] que procède cette recherche, qui ne vise en rien à l'exhaustivité.

Le premier texte vraiment significatif semble être celui daté d'avril 1943 : *Circulaire relative à l'organisation de l'Armée de libération nationale*[38]. Un bref document de trois feuillets dactylographiés, précisant surtout les exigences politiques de la constitution des états-majors :

...Ceux qui nécessairement doivent faire partie des états-majors [de zone opérationnelle] sont :
- le commandant (lequel de préférence doit être un nationaliste honnête)[39] *;*
- le commissaire politique et ses adjoints ;
- le secteur opérationnel, c'est-à-dire un homme et si possible son adjoint qui s'entendent en plans de combat.

Cette forme de commandement, bien que retouchée dans le détail, demeure encore en 1985 : le commandement militaire est toujours bicéphale, en appui sur des officiers de carrière et sur des membres du Parti. D'où l'un des caractères de cette armée de *civils*[40], commandée par des officiers agréés par le Parti, mais fortement imprégnés de tradition militaire et patriotique[41], ce qui d'ailleurs assurait au Guide sa *mission sacrée* d'unification du pays.

Un second texte[42], daté du 20 juin 1943, détaille la composition des brigades, bataillons et guérillas. Notons que ce texte, relatif à la 1re brigade de choc mise effectivement sur pied par Mehmet Shehu, semblerait avoir été fortement inspiré par ce dernier, Enver Hoxha n'en ayant été que le signataire ultérieur :

...il convient de former au plus vite des bataillons composés de 2 à 4 guérillas.

Dans la 1re brigade et dans les bataillons des diverses zones, le peuple verra le solide et sûr embryon de l'Armée de libération nationale...

N.B. Le bataillon doit englober de deux à quatre guérillas et comprendre au moins 50 hommes. Le bataillon a un commandant et un

---

37 Plus de 55 000 pages publiées.

38 Hoxha, Enver, « Mëdha të ushtrisë nacionalçlirimtare », *Vepra,* T.1, pp. 344-348. L'original était encore visible au musée Enver Hoxha de Tirana en avril 1991.

39 Textuellement dans le texte : *nacionalist i ndershëm...*, cela peut se traduire en clair par *un patriote acceptant de cautionner le travail du parti communiste.*

40 Exclusivement constituée d'appelés, hormis ses cadres.

41 En août 1990, puis en avril 1991, la présence à Tirana de missions militaires soviétique (août 1990), américaine et italienne (avril 1991), de nombreux officiers ne cachaient pas leur irritation devant leur Patrie livrée aux intérêts extérieurs. En août 1991, l'effroyable crise économique les avait démoralisés et démobilisés...

42 Hoxha, Enver : *Formimi i formacioneve të mëdha të unçsh forcon besimin në popull për zhvillimin e luftës sonë drejt kryengritjes së përgjithshme* (Circulaire relative à la création de plus grandes formations partisanes, et en particulier de la première brigade de choc), *Vepra,* T. 1, pp. 397-399.

commissaire politique ainsi qu'un commandant-adjoint et un vice-commissaire...[43].

De nombreux textes ultérieurs précisent ces textes fondateurs, soulignant notamment :

- 1943 : la nécessité d'être pugnace, *Vous devez avoir en vue que votre bataillon doit mériter le nom de « bataillon de partisans », être animé d'un esprit offensif, être constamment à l'affût de l'ennemi et de ses traîtres... ;*
- 1944 : les modalités de recrutement des cadres, *...soient recrutés parmi les partisans trempés par les privations, les souffrances, la faim et le combat» ;*
- 1944 : le rôle du Parti dans l'armée, *Les membres [du Parti] doivent mettre en œuvre le rôle dirigeant du Parti, et travailler à élever le niveau général et la conscience politique des combattants. Nous devons faire de notre armée une armée forte, solide comme l'acier, et résolue au combat.*

Le ton est déjà différent, lorsque le Guide écrit en novembre 1944 dans le numéro 1 du *Bulletin de l'État-Major de l'ALNA*[44] :

Notre tâche principale est de donner à notre armée le caractère d'une armée moderne... :

- Combattre le sectarisme si néfaste, l'opportunisme, l'esprit de corps excessif et pernicieux, renforcer le discipline...

- Organiser et renforcer en les modernisant toutes les différentes sections des unités, depuis le service de renseignement jusqu'à l'intendance...

- Développer au plus haut point l'amour pour le peuple national albanais, et en même temps la haine contre l'ennemi...

- Développer enfin dans le peuple un grand amour pour notre armée.

Dans son Rapport au IV[e] plénum du CC du PCA est envisagée la question de la démobilisation : prudence...

... une partie des forces excédentaires sera démobilisée et passera à la réserve, une autre passera à la défense populaire dont elle complétera les effectifs....

...Nous avons un grand travail à accomplir pour former et éduquer de jeunes cadres. Dans ce secteur nous avons du retard : faute d'officiers bien instruits nous ne pourrons pas avoir une armée régulière et moderne. Quant aux vieux partisans... ils passeront à la réserve.

[Ce qui permet de pourvoir à l'éducation des jeunes sans le *regard* des anciens, et de mettre ainsi en place une formation politique accentuée.]

...De la sorte, notre armée sera renouvelée par l'apport de jeunes classes annuelles. Auprès de ces jeunes recrues, nous devons mener un nouveau type de travail éducatif pour leur inculquer l'amour de l'armée et pour bien les former. ... Nous constatons avec plaisir que nos officiers issus de la guerre, que nous avons envoyés faire leurs études en Union soviétique ont une grande soif d'apprendre et suivent les cours avec profit.....

---

43 Ceci fixe la composition de l'élément de base de l'ultérieure armée nationale albanaise, surtout dans son état-major de 4 hommes ; établi à ce minimum à des fins de surveillance réciproque, ce dont les officiers ou commissaires politiques ne se cachaient pas...

44 Archives nationales de Tirana.

[Les premiers officiers reviennent de cette formation au printemps 1946, et peuvent ainsi donner forme à l'Armée populaire. Créée à l'image de l'Armée rouge, elle voit son principe de recrutement – armée de conscription – fixé par la Constitution du 14 mars 1946.]

Le ton du Guide restait froid. Il devient plus chaleureux lors de son discours prononcé devant les invalides de guerre, le 9 juillet 1946, à Tirana :

... Notre glorieuse armée devint le rempart d'acier de notre peuple, elle devint le champion de la libération de notre Patrie. La grande révolution populaire [allusion au 28 novembre 1944, « journée de l'indépendance »] donna naissance à l'armée du peuple [réorganisation de l'armée, mars 1946] dotée de toutes les vertus qui font la gloire de notre peuple et le rendent immortel.

Ainsi, en 1948[45], le ton est resté confiant pour « son » armée, devenue « Armée nationale » :

...Au cours de l'année 1946, notre armée fut donc organisée selon les principes d'organisation de l'art militaire soviétique...

...Notre armée doit être éduquée selon les principes de Marx, Engels, Lénine, et Staline, et animée d'un sentiment de fidélité envers le peuple et la Patrie... Elle doit devenir toujours plus forte et vigilante pour pouvoir défendre les intérêts de notre Patrie et de notre peuple, intérêts qui sont liés à ceux du camp socialiste.

Cet appui au camp socialiste fut souligné, le 14 mai 1955, à Varsovie par la signature du pacte, *traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle.* Une signature de circonstance, liée à la ratification du traité de Paris en octobre 1954. Mais si Enver Hoxha réaffirma la mise à la disposition de l'Union soviétique de la base maritime de Vlorë, si des instructeurs soviétiques continuèrent de venir en Albanie tandis que les officiers albanais étaient encore formés à Moscou, si les Albanais participèrent de droit au commandement commun, bien peu des forces albanaises participèrent à des manœuvres communes (quelques bataillons seulement, entre 1956 et 1959 ; aucun ensuite).

En 1960, le ton a nettement changé lors de son Discours de clôture au XXI[e] plénum du CC[46]. La dénonciation du rôle de comparse joué par les pays du « glacis » soviétique au sein du pacte de Varsovie éclate :

...Est-ce pour rien que notre ministre de la Défense a été désigné comme commandant en second des forces unies du pacte de Varsovie ? Est-ce pour rien qu'ont été désignés à ce même poste ses collègues de Pologne, de Tchécoslovaquie, et d'autres encore ? Mais ils ne sont là que pour la forme, puisqu'aucun d'eux n'est appelé à discuter de quoi que ce soit ; toutes les mesures prises au nom du camp socialiste sont arrêtées par Khrouchtchev et ses compères... Si nous faisons la guerre, nous la ferons ensemble. Aussi est-ce ensemble que nous devons décider de la manière de nous défendre....

La fracture est là, présente dans le domaine de la défense. Jamais en réalité les Albanais, ancrés sur leurs montagnes, n'avaient réellement ouvert leurs esprits à une défense commune. A l'internationalisme affiché des idées et de la pensée correspond une pratique, celle d'un nationalisme étroit de l'esprit de

---

45 Hoxha, Enver : *Rapport au I[er] Congrès du PCA, op. cit.*

46 Tirana, 20 décembre 1960.

défense[47]. L'Albanie dénoncera d'ailleurs son adhésion au pacte de Varsovie le 12 septembre 1968, libérant officiellement le pays de toute obligation qui aurait pu en découler : en fait, depuis 1960, plus aucune collaboration n'avait lieu.

C'est donc pour le Guide le repli défensif sur l'espace national, dès lors farouchement gardé, du moins par le propos. Celui-ci prend à l'égard de la Défense nationale le ton désormais définitif : la première personne du pluriel devient la norme.

...Nos forces armées, notre vaillante armée, sous la direction constante du Parti, se sont renforcées, modernisées, et elles sont pleinement capables de défendre la République populaire d'Albanie, les victoires de notre peuple.

...Nos frontières sont devenues infranchissables ; elles sont gardées et défendues fièrement et héroïquement par nos vaillants gardes-frontières en étroite collaboration avec le peuple. Les forces de nos frontières, fidèles aux enseignements du Parti et sous son égide, éduquées dans un ardent patriotisme et dans l'esprit d'internationalisme prolétarien, se sont toujours acquittées avec honneur de leur devoir pour la défense des frontières....

Ce dernier passage met en lumière une réalité de l'Albanie socialiste, mal connue et difficile à évaluer a priori : l'assistance du peuple auprès de ses forces de défense, l'intégration de l'armée dans la population dont elle est issue.

Certes, au niveau de la sécurité intérieure, cette *assistance* se nomme la délation. Elle apparaît ici comme *normale*, elle est devenue la norme. Le discours officiel assimilant de façon permanente les opposants politiques à la notion *d'ennemi du peuple*, bien des Albanais de bonne foi distinguèrent mal la nuance : il n'y en avait d'ailleurs pas pour eux ; quant aux autres, ils profitèrent d'un système qui leur donnait quelques avantages.

VERS LE CONCEPT DE LA KËSHTYELLA...

En 1982, précisément, qu'est devenu le discours du Guide sur ces questions de la défense nationale ? Le ton s'est fait plus large :

...Aujourd'hui notre pays possède une défense puissante qui garantit sa liberté et son indépendance conquises au prix de tant de sang versé et de sacrifices, ainsi que de son travail pacifique. Cette défense, nous avons pour devoir de la cimenter encore plus afin d'être toujours parfaitement aptes et prêts à vaincre tout ennemi qui tenterait de porter atteinte à notre intégrité territoriale et à notre souveraineté nationale[48]....

[Mais le Guide, qui reste seul aux commandes depuis l'exclusion de Mehmet Shehu, accroît sa perception de la menace, enfle le mythe de la citadelle assiégée...]

---

47 À plusieurs reprises, des responsables militaires et civils me diront leur admiration pour la volonté d'indépendance militaire affichée ultérieurement en France par le général de Gaulle : un retrait « commun » qui rapprochait nos deux pays dans de nombreux esprits...

48 Hoxha, Enver, « Travail et vigilance », Discours électoral, 10 novembre 1982, dans *Œuvres*, *op. cit.*, T. VI, p. 635.

... L'Albanie est un nœud névralgique et stratégique. L'Europe doit en tenir compte. Certains se moquent de nos fortifications[49]*, alors qu'ils s'arment eux-mêmes jusqu'aux dents d'armements de toutes sortes ; d'autres sous-estiment notre force. Tant pis pour eux (...).*

L'île de Sazan et la presqu'île du Karaburun[50] *sont, et je le dis sans crainte de dévoiler un secret, des rocs couverts de fer et de béton que la flotte soviétique ne peut franchir (...).*

L'Albanie ne menace personne, elle souhaite vivre en amitié avec les autres pays, mais si ses droits et ses frontières sont atteints, elle ripostera à quiconque avec la même violence....

Cette défiance vis-à-vis de l'étranger, ce repli sur soi, cette résistance à tout ce qui est *différent* s'expriment avec tout autant d'acuité dans son dernier discours, daté du 30 décembre 1984[51]. Résistance, voilà bien le maître mot de cette politique, qui n'a pas changé d'un iota depuis la Seconde Guerre mondiale. Le Guide vieillissant a conscience de la faiblesse effective de son espace national, mais la défense farouche de son identité nationale exige, encore et toujours, le refus. En appui sur cette Nation militarisée, il peut se permettre de montrer au Monde qui l'entoure l'exemplarité de sa démarche :

... Nous déclarons catégoriquement à tous les rêveurs myopes que ni les sociaux-impérialistes soviétiques, ni les impérialistes américains, ni qui que ce soit, ne pourront jamais prendre pied sur le sol albanais, qu'ils n'auront jamais le droit d'y installer des bases militaires. En ce qui concerne les bases étrangères, nous avons notre propre expérience. (...) Il appartient maintenant aux peuples qui nous sont voisins d'agir pour liquider les bases étrangères installées chez eux et qui sont dirigées contre les peuples et les pays voisins....

Combien ce dernier texte est-il dans la ligne de toute cette militarisation d'un espace national...! Le système de défense voulu et imposé par Enver Hoxha, dans sa conception, dans sa mise en œuvre et dans son état d'esprit, est directement inspiré de la guerre de Libération, replié sur son espace national.

La Défense nationale pourrait, tant cela devient caricatural, être donnée en exemple de l'édification du national-marxisme albanais : une réalisation à vocation internationaliste, inspirée des principes énoncés par les penseurs marxistes, mais dirigée vers la gestion optimale d'un espace clos et de sa population, en repli sur son ego.

L'Albanie, citadelle assiégée depuis Skanderbeg, le héros de Kruja, demeure dans l'esprit de son concepteur cet espace unique – puisque c'est le sien – en butte aux appétits du Monde entier. Rempart de l'Occident chrétien au Moyen Âge, rempart de valeurs nouvelles au XXe siècle, le système de défense albanais reste à l'identique : des hommes défendant âprement leur sol natal, mais à des fins qui les dépassent. Dans cet espace refermé sur lui-même, dans cette politique paranoïaque, la défense de la Patrie devient un concept volontariste, à

---

49 Période de la construction massive des *bunkers*.

50 Respectivement débouché et barrière de la baie de Vlorë (Valona en italien), elle-même élément oriental du canal d'Otrante, verrou de l'Adriatique. Rappelons que c'est à Sazan que les Soviétiques construisirent une base militaire, d'où ils furent chassés par les Albanais. D'où l'allusion suivante.

51 Hoxha, Enver, « Panorama », dans *Œuvres*, éd. française, *op. cit.*, T. VI, pp. 868-894.

des fins politiques. Le nationalisme de la « ligne bleue des Vosges » est proche, mais ici exacerbé.

Canaliser les esprits, les pulsions de ce peuple naturellement frondeur et enclin à la violence, tel pouvait être l'objectif du Guide. Un objectif nécessaire pour cette formation des esprits, pour cette édification des esprits, afin de les faire s'orienter tous et chacun vers le même endroit, la frontière.

Tels ses soldats au défilé regardant tous dans une même direction, la sienne, cette paranoïa collective avait un but : réaliser l'unité d'un peuple contre l'étranger. En cela, et en dépit des discours internationalistes, ce peuple fut étroitement soudé à son espace national. Les dizaines de milliers de blockhaus semés partout dans l'espace albanais ont ici rempli partiellement leur rôle : persuader chacun de l'imminence, de l'immédiateté, de la réalité d'un danger, celui de perdre sa nationalité et son identité. Cette notion albanaise de la nationalité est définie, pour Enver Hoxha, comme un tout où domine l'affectif, selon le concept de Renan, et ce probablement en liaison avec sa culture française.

La Défense nationale, la défense de la Kështyella, devenait dès lors l'essentiel.

Pour pallier la lenteur de l'imprégnation politique profonde dont l'éducation et le Parti assumaient la tâche, les communistes albanais avaient chargé l'esprit de défense de faire barrage aux idées qui n'étaient pas les leurs, pensant ainsi verrouiller les esprits, en appui sur l'Histoire, leur histoire. Or si *l'histoire est une arme*[52], c'est une arme qui ne fonctionne qu'avec une maîtrise de l'environnement mental de ceux auxquels elle s'adresse. Ces Albanais, infantilisés par un Parti qui les prenait en main, comment le pouvoir politique pouvait-il les empêcher de regarder, fascinés, la vitrine de *Dallas* et la vision idyllique de la société de consommation offertes par les télévisions ?

L'armée nationale albanaise, là, ne pouvait rien. L'esprit de défense ne commence-t-il pas par la défense des esprits ?

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Archives du fonds Enver Hoxha, Tirana, dossier Nb 33.
Archives du Parti du travail d'Albanie, séries UP 245 et UP 742.
Archives militaires de Vincennes, dossier 7N1105.
Archives nationales d'Albanie, séries LN 17 et LN 44.

Shehu, Mehmet, *Mbi expëriencim e Luftës Nacionalçlirimtare dhe mbi zhvillmin e Ushtrisë sonë kombëtare* (À propos de l'expérience de la guerre de Libération nationale et à propos du développement de notre armée nationale), Tirana, 1947.

52 Cf. Ch.-O. Carbonell, *Histoire et Historiens*, thèse d'État, 1976, Privat, Toulouse.

PARTICIPER AU COMBAT

LA *PETITE GUERRE* AU XVI[e] SIÈCLE : FORMES, STYLES ET CONTACTS DANS L'OCCIDENT MÉDITERRANÉEN

Bernard PESCHOT
Maître de conférences, Université Paul Valéry, Montpellier III

Le 4 février 1576, profitant d'une partie de chasse, Henri de Navarre s'échappe de la cour du roi de France Henri III. Réfugié à Thouars puis à Saumur, il y organise une sorte de quartier général d'où il rayonne dès le printemps. Agrippa d'Aubigné attaché au Gascon comme écuyer l'a suivi dans sa fuite. À nouveau les forces du parti huguenot se rassemblent dans une alliance avec le frère du roi, Monsieur, duc d'Alençon devenu duc d'Anjou, chef des Malcontents. En attendant les grandes batailles qu'il espère, d'Aubigné ne veut pas perdre une si belle occasion de faire *la petite guerre* .

Il profite de l'arrivée de Laverdin, un des conjurés de Paris, pour l'accompagner dans le Maine à la prise de Château-Gontier et de quelques forteresses. Ils défont ainsi plusieurs compagnies adverses notamment celle de Saint-Fal *composée de six vingt salades et de soixante arquebusiers à cheval, couverts de velours vert et de broderie d'argent*[1]. C'est d'Aubigné lui-même qui rapporte la cornette de Saint-Fal au roi de Navarre à Thouars[2]. Cet exploit lui donne du prestige parmi les *galants* de la petite cour, si bien qu'une trentaine d'entre eux, gentilshommes et capitaines le prient *de les mener à la guerre*, selon l'expression du temps, c'est-à-dire de les conduire à l'aventure pour quelque profit honorable dans ces petits divertissements militaires non réglés qui constituent alors le piment de la vie nobiliaire aux armées et l'essence même de l'existence des gens bien nés.

L'armée des Confédérés s'organise alors dans le Bourbonnais en vue de la cinquième guerre conclue en mai par la paix de Beaulieu. Monsieur fait le malade à Moulins afin de retarder l'entrée en campagne. Condé menace d'aller seul de l'avant. Déjà les reîtres ont passé la Loire et Montargis. Guise se poste près d'Étampes avec 2 000 chevaux pour leur barrer la route de Paris[3]. C'est alors que d'Aubigné vient se jeter imprudemment dans le champ des opérations avec ses *trente estradiots*. Bien montés comme ils sont, ils peuvent sans doute s'éloigner de ce guêpier ou aller vers les reîtres alliés. Au contraire, ils se font un point d'honneur de rester à la tête de l'armée catholique ennemie et d'épier ses

---

1 Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, publiée pour la Société d'Histoire de France par le baron Alphonse de Ruble, Paris, Librairie Renouard, 9 vol., 1896-1897, t. V, p. 16.

2 Agrippa d'Aubigné, « Mémoires. Sa vie à ses enfants », *Œuvres complètes de Théodore-Agrippa d'Aubigné*, éd. Eugène Réaume et de Caussade. Paris, Alphonse Lemerre, 6 vol., 1873-1892, t. I, p. 28.

3 Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, éd. de Londres, 1734, 16 vol. Traduction française faite sur l'édition latine, t. VII, p. 413.

mouvements dans l'espoir de surprendre quelque troupe isolée. Ils croient réussir le jour de Pâques (22 avril). Mais en fait ce sont eux qui sont découverts les premiers par un gros de cavalerie *qu'un village leur avait caché* et qui les envoie reconnaître. Ils risquent alors d'être pris entre deux feux, ayant la garnison de Pithiviers à dos. Dans cette situation critique, d'Aubigné ne perd pas la tête. Il use d'un stratagème et fait tirer quelques coups de feu sur les postes de cette ville, sans avoir l'air de s'inquiéter des cavaliers qui approchent. Puis, à la faveur de la fumée, ils se dérobent dans un vallon voisin. Cette attaque a l'effet attendu. La garnison de Pithiviers (Pluviers dans le texte) prend pour un parti ennemi le corps de cavalerie qu'elle voit venir et le reçoit avec force mousquetades. Il faut parlementer avant d'éclaircir la méprise. Pendant ce temps, nos *galants* courent la campagne. Le soir, la forêt d'Orléans leur offre un abri sûr. Cette affaire les met en goût et ils ne demandent qu'à recommencer. Mais on est déjà à la veille de la paix qui arrête leurs exploits[4].

Ainsi va la guerre, ainsi va la petite guerre, en guise de dérivatif aristocratique, au gré des loisirs forcés entre les opérations d'envergure. Les chroniques, les mémoires et les histoires du XVI[e] siècle abondent en récits typiques de la petite guerre de l'époque. L'expression prend alors son premier sens et toute sa saveur.

Au cours des guerres de Religion, la guerre d'escarmouches est en effet si fréquente que les expressions *aller à la guerre*, *mener à la guerre* ou *envoyer à la guerre* sont réservées aux opérations partisanes. C'est à ce moment-là que la mode des gentilshommes *partisans volontaires* pour aller *faire le carabin* se révèle la plus sensible[5].

Ce sont des personnes de qualité, écrit La Hay du Chastelet, *qui tâchent de se trouver à toutes les occasions d'honneur mais leur zèle trop ardent cause quelquefois de grands désordres*[6].

Ainsi Blaise de Montluc les évoque-t-il à sa manière, tourmentés par le besoin de guerroyer, de se mêler aux *enfants perdus*, *se faschans d'être par trop accropis en oysivetés* et qui vont *faire du cheval-léger*[7].

Le même scénario se déroule lorsqu'il s'agit de troupes assiégées : des partis sortent alors de la forteresse pour *faire le degast* chez l'assiégeant. Le siège de Metz et ses exploits (1552) leur doivent une partie de sa renommée. Le duc de Guise avait formé plusieurs compagnies d'arquebusiers à cheval ; celle du capitaine Lanque vétéran des guerres d'Italie, celle de Paulo Baptista Frégouse nous sont connues par le *Journal du siège de Metz* de Bertrand de Salignac[8]. Ayant reçu mission de reconnaître les forces impériales, ces commandos avant la lettre sortent chaque jour de la place pour des coups de main destinés à tenir en

---

4 Agrippa d'Aubigné, *Histoire* ..., t. V, pp. 21-23.

5 Le terme est apparu au XVI[e] siècle pour désigner un soldat de cavalerie légère envoyé en avant pour harceler l'ennemi. Voir *infra* note 30.

6 Paul Hay du Chastelet, *Traité de la politique de France*, Cologne, Pierre du Marteau, 1669, p. 233.

7 Cité par A. Quinteau, *La Guerre de surprises et d'embuscades*, Paris, Lavauzelle, 2 vol., 1884, 2[e] partie, chap. VI, « Historique des troupes engagées ».

8 Bertrand de Salignac, seigneur de La Mothe-Fénelon, *Le Siège de Metz par l'empereur Charles V, en l'an 1552*, Paris, Buchon, 1836.

haleine l'ennemi, semer le désordre dans ses campements, et même piller les bagages de l'évêque d'Arras, garde des sceaux de Charles Quint. Ce sont à ces coureurs parfois qualifiés de *sallades* du nom d'une pièce de leur armement et à leurs saillies quasi quotidiennes que se mêlent les gentilshommes impatients dont un témoin, Ambroise Paré, nous dépeint l'état d'esprit en des termes bien révélateurs de la mentalité nobiliaire du temps :

Nos soldats faisaient souvent des sorties, par le commandement de M. de Guise. Un jour devant il y avait presse à se faire enrôler de ceux qui devaient sortir, et principalement la jeune noblesse, menés par capitaines expérimentés, de manière que c'était leur faire une grande faveur de permettre de sortir et courir sus l'ennemi ; et sortaient toujours en nombre de cent ou de six vingts bien armés avec rondaches, coutelas, arquebuses et pistoles, piques, pertuisanes et hallebardes ; lesquels allaient jusqu'aux tranchées les réveiller en sursaut... Et nos gens aussi ne s'en revenaient tous leur peau entière, et en demeuraient toujours quelques-uns pour la dîme, lesquels étaient joyeux de mourir au lit d'honneur[9].

Arlette Jouanna a remarquablement analysé ce sens des prouesses guerrières. Les expéditions italiennes puis les guerres religieuses ont constitué une véritable fête pour la noblesse française : *La guerre est d'abord pour eux une source de jouissance, une occasion de vivre plus intensément... Cette étonnante allégresse corporelle ressentie par les combattants leur fait voir la guerre comme un « beau jeu », un « ébat », une sorte de sport où s'exaltent le goût du risque et la fraternité virile, où se révèlent la vigueur des corps et la trempe des âmes. Ce plaisir de la guerre est d'autant plus librement savouré qu'il est sublimé, justifié par l'honneur dans lequel les gentilshommes voient le mobile essentiel de leurs actes*[10].

Plus tard, il est généralement admis dans les traités d'art militaire des XVII[e] et XVIII[e] siècles que la petite guerre forme la petite école des grands capitaines, l'étape transitoire mais indispensable de l'initiation complète du jeune officier au métier des armes.

Dans ses *Mémoires*, le maréchal de Feuquières résume bien ce point de vue : *Je ne crains même point d'avancer qu'un jeune homme qui veut devenir habile dans le métier de la guerre et y faire son chemin plus vite ne peut prendre un plus sûr moyen que celui d'accompagner quelquefois à la guerre un partisan expérimenté et de tâcher, à son exemple, de devenir capable d'y mener une troupe. C'est par là qu'il verra en peu de temps bien des actions et c'est la seule route qui peut lui procurer l'avantage d'être souvent employé et de rendre de grands services à un général*[11].

Au milieu du XVIII[e] siècle, Grandmaison, dans un classique de l'art des partis de guerre, reprend à peu près les mêmes termes : *Enfin c'est à la petite guerre où presque tous les jeunes seigneurs apprenaient autrefois, par*

---

9 Ambroise Paré, « Apologie et traité contenant les voyages faits en divers lieux », in *Œuvres d'Ambroise Paré*, éd. Malgaigne, 1840-1841.

10 Arlette Jouanna « L'honneur perdu de la noblesse », *L'Histoire*, n° 73, décembre 1984, p. 56.

11 *Mémoires de M. le Marquis de Feuquières, Lieutenant général des Armées du Roi contenans ses maximes sur la guerre et l'application des exemples aux maximes*, Londres, P. Dunoyer, 1736, 4 vol., t. III, p. 127.

gradation, l'art de commander de gros détachements et ensuite les armées. Ils commençaient à aller en parti, comme volontaires, sous des chefs expérimentés. [...] Après quoi, le général leur confiait des détachements de cavalerie et d'infanterie de l'armée. Lorsqu'il se présentait une expédition, une escarmouche ou quelques autres occasions de faire le coup de pistolet, il sortait de l'armée une quantité de volontaires de première qualité. C'est ce qu'on appelait faire le carabin. Aussi lorsqu'ils étaient dans une position hasardeuse avec leur régiment, ils ne se trouvaient point embarrassés[12].

Enfin La Chesnaye des Bois renchérit et systématise : *Il y a d'autres partis qui sortent de l'armée que l'on nomme volontaires. Comme ils n'ont presque toujours pour objet que le gain particulier, soit sur les convois, soit sur les fourrageurs et pâtureurs de l'armée ennemie, ceux qui les commandent et les composent se choisissent entre eux, se proposant au Major-général de l'Infanterie quand ils sont de ce corps... lequel, après s'être informé premièrement de la capacité du commandant de ce parti et ensuite de la nature de son dessein, lui donne un passeport, afin qu'en cas qu'il soit pris, il se trouve avoué parti de guerre et puisse être ou échangé ou racheté. Quand ces sortes de partisans sont hardis et capables et que le pays est un peu mêlé de bois, ils désolent une armée qui ne prend pas toutes les précautions pour s'en garantir... Un jeune homme, de quelque qualité qu'il soit, qui veut savoir à fond le métier de la guerre, ne doit point tenir au-dessous de lui d'aller en parti, soit à pied, soit à cheval, avec les bons partisans de l'armée, et de s'en faire aimer, afin d'apprendre d'eux cette espèce de guerre, pour se rendre dans la suite capable de l'ordonner à propos lorsqu'il sera parvenu au commandement*[13].

À travers ces termes évocateurs de l'effort taxinomique du XVIIIe siècle, La Chesnaye rend ici bien compte de l'évolution normative (partis réglés, partis avoués), de l'égalisation sociale (le rabaissement de la *qualité*) comme de la domestication militaire qui court de Louvois à Choiseul. Il s'agit au fond d'insérer définitivement la petite guerre spontanée et brouillonne, souvent gênante, quelquefois désastreuse dans la petite tactique des accessoires de la grande, régler enfin les efforts sporadiques et difficilement contrôlables, d'héroïques écervelés.

D'autre part, le XVIe siècle témoigne de la rencontre complexe entre la tradition chevaleresque d'émulation dans l'honneur et les nécessités techniques du combat indirect confronté, dès la fin du Moyen Âge, à plusieurs innovations capitales. Dans les ouvrages contemporains des guerres d'Italie et des troubles religieux, l'aspect toujours discursif du propos réduit parfois considérablement l'intérêt des réflexions militaires. L'analyse de la petite guerre ne s'y développe que sur le mode référentiel, soit pointilliste et anecdotique, soit héroïco-panégyrique. La petite guerre n'est pas encore entièrement perçue comme un ensemble de méthodes de combat susceptibles d'être érigées en doctrine mais vécue comme la constante nécessité de s'adapter à des adversaires innovateurs

---

12 A. Th. Le Roy de Grandmaison, *La Petite guerre ou Traité du service des troupes légères de campagne*, s.l. (Paris), 1756, pp. 415-417.

13 Aubert de La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire militaire ou recueil alphabétique de tous les termes propres à l'art de la guerre*, Paris, Bousquet et Compagnie, 1745, 2 vol., article « Partis ».

rompus par tradition (les Espagnols de la Reconquista) ou par expérience (les Italiens et particulièrement les Vénitiens aux portes de l'Orient) à la civilisation guerrière musulmane. La petite guerre se développe alors sur les marges de la grande : elle entraîne chez les cadres de l'armée une accoutumance puis une aptitude au combat indirect. Cependant ce dernier a du mal à se dégager d'une tradition de singularité qui fixe à l'engagement personnel hors ligne une issue héroïque rapidement anachronique. Toutefois une réflexion émerge peu à peu de ce premier banc d'essai des Temps Modernes ; elle prend en compte au même titre qu'un phénomène d'acculturation ce hors jeu guerrier qui se dote d'une première légitimité.

Cette petite guerre est d'abord issue de la conception médiévale de la *guerre guerroyante*. L'expression est utilisée par Robert de Balsac dans *La Nef des princes et des batailles*[14]. On la trouve attestée dans les textes de l'époque comme dans la chronique de Ramon Montaner en Catalogne (*guerra guerrajada*)[15]. Philippe Contamine l'a définie dans *La Guerre au Moyen Âge* comme *un type d'activité belliqueuse à échelle réduite*, faite de places perdues et reprises, et surtout de surprises, de courses, d'embûches et de saillies. Il rattache cette guerre d'usure à une panoplie d'accessoires et souligne l'importance du foyer hispanique[16]. Dans le monde ibérique, le raid en terre ennemie forgé au cours des siècles de Reconquista apparaît comme la dominante essentielle de l'activité guerrière. Le terme *algarade* désigne la course, l'incursion, le raid de cavalerie et *l'amulgaveria* la course sur les frontières ou plutôt la défense de celles-ci par des piétons montagnards[17] : *Chaque jour sortaient des châteaux de grandes troupes de chevaliers, que nous appelons en notre langue algarades,* dit une chronique espagnole du XIIe siècle, *et elles allaient à droite et à gauche, pillant la terre de Séville, de Cordoue et de Carmona et elles mettaient le feu à toute cette terre*[18].

Desclot, historien catalan du XIVe siècle, parle de *gens d'armes, ne vivant que de cet état hors des cités et des bourgs, dans les montagnes et les bois, qui guerroient sans cesse contre les Sarrasins pénétrant dans leur territoire pour y effectuer des razzias*[19].

---

14 Robert de Balsac, *La Nef des princes et des batailles de noblesse*, Lyon, 1502.

15 R. Sablonier, *Krieg und Kriegertum in der Cronica des Ramon Montaner*.

16 Philippe Contamine, *La Guerre au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 1980, pp. 148-149.

17 Algarade est un emprunt, daté de 1502, à l'espagnol *algarada* (attesté vers 1300). Il dérive de *algara* « troupe qui attaque, bande armée ». Son origine directe est arabe : *al* (article) *garra* (attaque à main armée). Le mot signifie d'abord *combat simulé, joute* puis *mouvement brusque, incursion rapide en territoire ennemi*. Le dictionnaire de Bescherelle dit bien : *Ce mot signifiait jadis simulacre d'attaque d'un poste militaire, tentative d'une troupe dans l'intention de semer l'alarme. Il s'est dit aussi pour exprimer une pointe, une excursion inopinée des coureurs ennemis cherchant à fatiguer une garnison, travaillant à insulter des postes.*
Almugaveria viendrait de l'arabe *al-mogawar* « celui qui fait des incursions, des raids en territoire ennemi ». A noter que le mot *raid* emprunté à l'anglais est une variante écossaise du vieil anglais *rad* (road, route) soit a*ction de parcourir à cheval* et par dérivé *irruption en vue de piller* (attesté vers 1425).

18 Cité par A. P. Torres, *Ejercito en los Estados de la Reconquista.*

19 Cité par A. Quinteau, *op. cit., ibid.*

Ainsi se développe une double tradition cavalière et piétonne au contact de deux espaces guerriers porteurs d'héritages différents : le monde occidental et le monde oriental revisité par le relais musulman ibérique. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, dans l'Europe balkanique ottomane, un nouveau contact de marches séparantes revitalise d'anciens procédés à travers l'école autrichienne des supplétifs montés, Croates, Pandours, auxquels répondent les hussards. Et le long de cette seconde ligne de feu, les colonies militaires de paysans-soldats perpétuent les modalités de défense des fronts de razzias[20].

Le XVI[e] siècle français rencontre, reconnaît puis utilise tour à tour ces deux styles frontaliers. Les expériences issues des expéditions italiennes et confortées au cours des guerres de Religion permettent de suivre avec netteté le débat qui oppose les spécialistes de la petite guerre des fantassins aux adeptes des partisans montés, alors que le bref engouement pour les arquebusiers à cheval annonce les emplois ultérieurs des dragons qui escarmouchent à cheval et résistent à pied. Cette double utilisation devient au XVIII[e] siècle le leitmotiv classique des deux écoles de la petite guerre[21]. Cette controverse s'accroît du préjugé nobiliaire à l'égard des nouvelles armes à feu portatives dont les mercenaires allemands, les reîtres, pourvus de pistolets, se font les champions dans le cadre de l'escarmouche à la caracole. S'opposent alors deux esprits combatifs dont Lanoue se fait l'écho dans ses paradoxes militaires. Argumentant à propos des qualités traditionnelles de la gendarmerie française face aux *malignités* agressives des cavaliers légers, il retire à ces derniers tout l'honneur de l'affrontement[22]. Ce jugement anachronique qui s'installe au mépris d'une évolution sensible et irréversible fait florès jusqu'au siècle des Lumières[23].

---

20 Sur cette question, se reporter à Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1966, 2 vol., t. 2, chap. 7, « Les formes de la guerre, la guerre défensive face aux Balkans », pp. 174-176 (sur le Danube).
Sur la permanence de ces confins militaires, voir du baron d'Haussez, *Alpes et Danube, voyage en Suisse, Styrie, Hongrie et Transylvanie*, Paris, A. Dupont, 1837, chap. XXV « Les colonies militaires », pp. 175-181.

21 Bernard Peschot, « La notion de petite guerre en France au XVIII[e] siècle », *Histoire et Défense, Les Cahiers de Montpellier*, n° 28, II/1993, pp. 135-148.

22 François de La Noue, *Discours politiques et militaires*, Genève, Droz, 1965, éd. F.E. Sutcliffe.
Quatre paradoxes militaires (18[e] Discours). Premier paradoxe : *Qu'un esquadron de reîtres doit battre un esquadron de lances.*
On en connaît le célèbre passage :
C'est une lignée que les harquebuses ont enfantée, et (pour en dire ce qui en est) tous ces instrumens là sont diaboliques, inventez en quelque meschante boutique pour dépeupler les royaumes et républiques de vivans et remplir les sepulchres de morts. Neantmoins la malice humaine les a renduz si necessaires qu'on ne s'en scaurait passer (p. 356).

23 Ainsi la réaction de Turpin de Crissé dans ses *Commentaires sur les mémoires de Montecuculli*, (Paris, Lacombe, 1769, 3 vol.), à propos de ceux qui combattent isolément à la manière des partisans montagnards :
Mais je ne puis approuver une nouvelle espèce de troupes, que l'animosité ou la disette de troupes de ligne, ont fait imaginer et que l'on a introduite dans les armées au commencement de la guerre de 1757, qui fait honte à l'humanité, qui devrait faire

Le début du XVIe siècle voit en effet se développer chez les partenaires des conflits italiens l'utilisation intensive d'une cavalerie légère de harcèlement à laquelle sont confiées les missions essentielles de la petite guerre. C'est en Italie, à la fin du XVe siècle, qu'apparaissent les premiers supplétifs orientaux employés d'une manière régulière. Les *estradiots* dérivent d'une initiative vénitienne ; ils sont bientôt imités par les Français[24]. À Lyon où se concentrent, en juillet 1494, les forces destinées à l'expédition italienne, on embauche pour la première fois des estradiots albanais, vrais Albanais de contrebande ou transfuges vénitiens. En raison de ses relations privilégiées avec le bassin oriental de la Méditerranée, la plaque tournante vénitienne vérifie encore une fois l'excellence du test militaire des marches séparantes. Venise les utilise dans le cadre des guerres péninsulaires du XVe siècle pour des coups de main rapides, des apparitions soudaines sur le territoire ennemi, des courses et des reconnaissances. Il n'existe pas alors en Italie de cavalerie appropriée. La Sérénissime République recrute en Albanie et en Morée des cavaliers dont l'équipement bizarre et la tactique sauvage causent la stupeur : ils ont pris aux Turcs l'habitude de couper les têtes ennemies. Plusieurs exemples montrent qu'au cours des premières expéditions françaises, les troupes royales ont été aux prises avec ces chrétiens orientaux formés aux pratiques guerrières musulmanes. Les *Mémoires* de Philippe de Commynes nous livrent le récit d'un dégât célèbre intervenu de nuit avant la bataille de Fornoue contre les bagages de Charles VIII[25]. À son tour, Louis XII en prend à son service : à la bataille de Ravenne (1512), ils sont commandés par Frédéric de Bozzolo.

Les Espagnols ont eux aussi par tradition de reconquête une cavalerie légère : les genetaires. Le vocabulaire de l'époque dévoile d'ailleurs une richesse d'appellations : argoulets, bandouliers et surtout carabins[26]. Un mémoire anonyme sur l'artillerie de 1548 fixe la règle : *Et pour la cavellerye, je la distingueray en deux parties, l'une de la gendarmerye et l'autre des chevaux*

---

rougir ceux qui les ont imaginées et ceux qui s'en sont servis ; la haine les a conduits plutôt que la noble émulation de vaincre leurs ennemis à forces ouvertes. Ces espèces de troupes nous rappellent ces temps barbares [...]. Ce sont ces chasseurs de profession à pied et à cheval, qui, cachés derrière des arbres, ou derrière une éminence, ou un ravin, ou un rocher, vont à la chasse de leurs semblables. Est-ce là la guerre que doivent se faire des nations policées... ?

24 L'étymologie reste encore controversée. L'hypothèse la plus vraisemblable le fait dériver de *strada* (route en italien) d'où l'expression *battre l'estrade* c'est-à-dire reconnaître une route pour éventer l'ennemi. *Espèce de soldat à cheval qu'on tirait autrefois de la Grèce et de l'Albanie. Ils étaient habillés à la turque et coiffés d'un casque ouvert connu dans ce temps sous le nom de salade. Leurs armes étaient une large épée, une masse à l'arçon, et la sagaie au poing, longue de 10 à 12 pieds, et ferrée par les deux bouts* (Dictionnaire Bescherelle).

25 Philippe de Commynes, *Mémoires*, Paris, éd. J. Calmette et G. Durville, 1924, 3 vol.

26 L'origine d'argoulet est obscure (peut-être de l'italien *arcoleti*, archers). Le terme évolue rapidement dans un sens péjoratif. De même pour bandoulier, adapté du catalan *bandolera* dérivé de *bandolero*, bandit par allusion à la manière dont ils portaient leurs armes (la bandoulière).
Lanoue dit bien : *Si la justice n'est rétablie et l'authorité royale respectée, nous deviendrons bandoliers* (*op. cit.*). Sur le terme genetaire voir *infra* note 31.

legers et harquebuziers à cheval nommez argolets et par les espagnols carabins[27].

Parallèlement, on trouve chez Machiavel un plaidoyer en faveur des opérations partisanes conduites par l'infanterie[28]. C'est ainsi qu'il loue l'efficacité des bandes noires florentines distinguées au siège de Naples sous Lautrec. Ce n'est toutefois en France qu'avec Montluc que la tendance s'inverse. À la tête des réformateurs, ce dernier n'emploie pour ses coups de main que des fantassins équipés d'armes blanches ; pour lui, les arquebuses ne servent véritablement qu'à faire du bruit et causer quelque effroi. Cette préférence est partagée par le duc de Guise frappé par la manière dont les fantassins légers du marquis de Pescaire avaient vaincu la gendarmerie française à Pavie (1525). Il bâtit alors le projet d'un corps de troupes spécialement exercées au combat en tirailleurs pour harceler et battre en brèche les gros bataillons suisses.

Dans sa *Vie des grands capitaines*, Brantôme souligne vigoureusement la pertinence de ces choix :

Il voudrait avoir 1 500 jeunes soldats, pratiques un peu pourtant, Basques, Biscains, Provençaux, Biarnois, Gascons et Espaignols, bien légers de viande et de graisse, maigrelins, dispots et bien ingambes et qui volassent des pieds (comme on dit) ; point de mousquets pour eux, sinon de bonnes harquebuses de Milan, pas trop renforcées pour la pesanteur, mais assez moderement de beau calibre, de bonne trempe pour ne crever [...] surtout aussi point d'espées au côté, de peur d'un embarras, empeschant la legereté ; mais au lieu d'espées, de grandes dagasses au côté, comme j'ay veu d'autresfois nos enfants perdus en porter. Faudroit aussi qu'ils fussent menés... par de bons sergens legers comme eux, ou quelques jeunes capitaines un peu pratiques. Et puis tous ces gentils fantassins despartis en quatre ou cinq bonnes bandes ou quelquefois en escadres, on verrait l'eschet après que ces gens feraient sur ces gros, car ils les viendraient attaquer de près ou d'assez loing, faire des salves menues et frequentes ; et lorsqu'on les voudrait charger et assaillir, faudrait que ces gentils harquebusiers se retirassent, comme ils verraient à l'œil et leur faire de las arremetidas, comme font et disent les Espagnols ; bref s'y comporter vaillemment et gallantement en assaillant et se retirant à la mode des Arabes, qui sont en telles factions très importuns et fascheux[29].

Cette création s'avère toutefois éphémère. On se bornera ensuite le plus souvent à n'utiliser ces fantassins qu'en enfants perdus ce qui réduit considérablement leur rôle : *L'office des enfants perdus est de combattre sans tenir ferme et en courant çà et là* précise Guillaume du Bellay dans son traité de discipline militaire (1592).

---

27 Cité à l'article « argoulet » dans *Trésor de la langue française – Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle*, Nancy, CNRS, Tome 3, 1974.

28 Nicolas Machiavel, *L'Art de la guerre*, Éd. de la Pléiade, *Œuvres complètes de Machiavel*, Livre Second, chap. IV « De la mode qu'il faudrait tenir pour armer les gens de pied, et de la force de commodité de la gendarmerie » ; chap. V « De la différence qui est entre la gendarmerie et les gens de pied et où se faut fonder le plus », pp. 759-765.

29 Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, *Les Vies des grands capitaines étrangers du siècle dernier, Empereurs, Roys, Princes et gentilshommes avec celles de leurs partisans, Œuvres de Brantôme*, éd. Lalanne (SHF 1865-1896).

Le seule innovation quelque peu durable se réduit à la mode des arquebusiers à cheval entendus comme un véritable corps mixte. Il s'agit là des ancêtres des dragons. Déjà, les genetaires espagnols avaient parfois l'habitude sous Dom Caravajal de prendre en croupe des arquebusiers. Cette formation ne fait pas double emploi avec celle des carabins. Le cavalier léger escarmouche à cheval ; il effraye plus qu'il ne cause de dommage. Sa monture est plutôt médiocre. Les étymologies possibles de carabin montrent à la fois la référence à la tactique orientale et l'origine arabe[30]. Le genêt est considéré comme un petit cheval de faible apparence. De même plus tard la cravate peut désigner une monture plutôt frêle[31]. L'arquebusier à cheval, quant à lui, chevauche un gros courtaud de valeur qui lui sert pour une marche rapide mais c'est à pied qu'il tire. Brantôme rapporte à ce sujet :

Ils allaient souvent avecques les chevaux legers et coureurs, si qu'ils faisaient rage [...]. Quand il fallait mettre pied à terre et combattre, n'avaient grand besoin de commandement pour les ordonner en bataille[32].

L'origine française est traditionnellement attribuée au maréchal de Brissac lors de sa campagne piémontaise de 1554. Mais il y a eu de nombreux antécédents en Italie. Cependant l'évolution naturelle due à l'accoutumance du combat tend à transformer peu à peu ce corps. L'affrontement à pied tombe en discrédit et la charge y est toujours à l'honneur. Brissac s'est toujours efforcé de ne pas donner à ces fantassins montés l'occasion de dégénérer en mauvais

---

30 Même si elles sont aujourd'hui controversées et en partie caduques, les explications étymologiques anciennes de carabin ont valeur d'enseignement historique. Mot d'origine arabe pour les uns (Casseneuve dans ses *Origines françaises*), de provenance italienne pour d'autres (Dussieux), le carabin s'expliquerait aussi par l'espagnol *cara*, visage et *binus* double *comme qui les dirait à deux visages à cause de leur manière de combattre tantôt fuyant, tantôt tournant tête comme les Parthes*. De même l'expression populaire *tirer son coup en carabin* c'est-à-dire jeter un mot dans un débat sans insister et sans le soutenir dévoile bien une tactique de combat.
On pense à la description de la tactique des cavaliers musulmans par Paul Jove lors de l'expédition de Charles Quint à Tunis (1535) : *Les cavaliers arabes qui sont soldats pleins de vitesse et d'aguets, à toute heure, en tous lieux, s'affrontaient à nos yeux soudainement et fâcheusement. Et se confiant en leur connaissance du pays, en ce qu'ils sont sans charge d'armes et fort agiles, les environnaient souvent ainsi qu'ils ne s'en donnaient garde, tellement qu'ils les assaillaient de flèches, de dards, de pierres par si grande cruauté qu'ils ne pardonnaient à nul, encore qu'il se rendît, et descendant vistement de cheval, leur coupaient la tête, devant qu'ils puissent être secourus* (Paolo Giovio, *Histoire de Paul Jove sur les choses faictes et advenues de son temps en toutes les parties du monde*, trad. D. Sauvage, Lyon, 1552, 2 vol.)

31 Le cravate est d'abord un cheval de Croatie : *Monsieur le Prince croyant que ce fut toute l'armée qui se retirait, dit au sieur de Tavannes de pousser à la cravatte avec son régiment pour tacher d'engager quelque combat* (Mémoires de Gaspard de Saulx seigneur de Tavannes depuis l'an 1530 jusqu'en 1573). Froissart dit déjà au XVe siècle, *Et estoit monte sur un ginet legier et bien courant à merveille.*
Genet est un emprunt de la fin du XIVe siècle à l'ancien espagnol *ginette* « petit cheval rapide ». Jinete (cavalier chevauchant avec des étriers courts) vient de l'arabe *zinata* nom d'une tribu berbère connue pour sa cavalerie légère. Il devient un terme de manège.

32 Cité par A. Quinteau, *op. cit.*

cavaliers. Pour cela, le maréchal autorise les cavaliers improvisés. Les vieux piétons peuvent se servir des chevaux pris à l'ennemi. Pour les contraindre à utiliser leur monture comme un moyen de locomotion et non comme un mode de combat, Brissac les oblige à garder tout l'équipement et l'armement du fantassin (arquebuse, pique) sans leur donner ni bottes ni éperons. Dans le cadre de leur service d'avant-garde, il leur interdit, en cas de rencontre avec l'ennemi, de vouloir ouvrir la route : si l'ennemi résiste, ils doivent tenir fermement la position et attendre[33].

Au cours de la seconde moitié du siècle, lors des guerres de Religion, l'évolution atteste les permanences d'emplois mais dévoile également confusions et dégénérescences. Dans son *Histoire Universelle*, d'Aubigné mélange déjà les deux terminologies : *À son aile gauche, il avait 45 carabins, qui sont arquebusiers à cheval, armés d'autre façon que les nôtres ; car ce sont presque tous hommes de commandement choisis*[34]. Carloix à son tour décrit en ces termes une disposition de bataille : *En ce temps-là, à chaque compagnie de gendarmes, il y avait cinquante arquebusiers à cheval qui servaient à faire les découvertes et escarmouches, çà et là, et les appelait-on argoulets*[35].

D'autre part, les fantassins gascons (ou prétendus tels) gagnent une telle réputation qu'une clause imposée par les seigneurs polonais à l'élection royale du duc d'Anjou révèle qu'il doit s'engager à entretenir 6 000 Gascons pour combattre les Tartares. La Pologne ne possède-t-elle pas une incomparable cavalerie ?

Enfin, les arquebusiers à cheval sont tellement employés dans les deux camps qu'à la paix ils tombent en discrédit. Henri de Rohan explique le phénomène au début du XVII[e] siècle :

Et pour l'arquebuse à mesche, on l'a aussi comme délaissée pour ce que, dans les guerres civiles, elle ruinait l'infanterie, chacun voulant avoir un bidet pour pouvoir mieux voler. Neanmoins, quelques troupes bien reglees de cette espèce dans une armée sont de grand service, ou à faire des excursions, ou à gaigner de mauvais passages ou à garder le logement de la cavalerie ou même, un jour de combat, à faire mettre pied à terre comme enfants perdus devant les escadrons de cavalerie[36].

*

La guerre n'est pas, sans plus, la contre-civilisation écrit Fernand Braudel dès la première ligne du chapitre consacré aux formes de la guerre en Méditerranée[37]. La petite guerre du XVI[e] siècle ne dépasse-t-elle pas également

---

33 Sur le gouvernement de Charles de Cossé-Brissac durant les dernières années du Piémont français, la source essentielle reste les Mémoires du « sieur François de Boyvin, chevalier, baron du Villars » publiés pour la première fois en 1606. Au XIX[e] siècle les *Mémoires* ont paru dans Michaud et Poujoulat, Nouvelle Collection des mémoires I, vol. X, p. 3-390 et dans Buchon, Panthéon Littéraire, Paris, 1836, p. 493-932. L'auteur, secrétaire de Brissac, servit de courrier au maréchal durant les dix années qu'il exerça son commandement au-delà des Alpes.

34 Aubigné, *op. cit.*, II, p. 230.

35 Vincent Carloix, *Mémoires sur la vie du maréchal de Vieilleville*, éd. Buchon, L. VII, chap. II.

36 Henri, duc de Rohan, *Le Parfaict capitaine*, Paris, 1640.

37 F. Braudel, *op. cit.*, p. 164.

les cadres étroits d'un sujet purement technicien ? Véritable test d'acculturation, elle rend compte des chocs entre deux mondes guerriers. Pour les chrétiens, il s'agit d'abord de reconnaître l'autre, de lui répliquer sur ses propres modes de combat, voire, en l'agressant continuellement sur les confins militaires par *raids, razzias, incursions, algarades, pointes, saillies*, le confiner chez lui dans une défensive apeurée. À ces fins, sur les marges incertaines, il convient ensuite d'acclimater les peuples frontaliers, vrais *barbares*, bons supplétifs. L'histoire des hussards en offre un excellent exemple en prélude à la vague des Haïdouks Croates et autres Pandours des siècles suivants[38].

Ainsi les empereurs byzantins aux prises avec les Arabes puis les Turcs sur le front d'Asie Mineure avaient-ils conduit au cœur du Moyen Âge une pratique *d'incursions systématiques en pays ennemi*[39].

Ainsi selon Bory Saint-Vincent *pendant les six ou sept siècles durant lesquels les Espagnols de la croyance de Christ disputèrent le sol aux Espagnols de la croyance de Mahomet, la guerre ne consista qu'en guerillas*[40]. Plus tard les mêmes Espagnols qui *avaient fait du Christ une arme de guerillas*, n'ont pas pu, selon la belle expression d'Edgar Quinet *retrouver dans ce Christ maudissant le Pasteur du monde*[41].

---

38 Sur cette question, se reporter à l'article du général Boissau, « Les hussards, un phénomène européen », dans la *Revue historique des armées*, n° 4, 1994, pp. 14-23. Gaston Zeller rapporte que les soldats hongrois formant la cavalerie légère *auxquels on donne parfois le nom d'Hussirer sont considérés par les Allemands comme des demi-barbares* (*Le Siège de Mets*, Nancy, 1943, p. 15). *Avec la fin du XVIe siècle, la longue frontière hongroise se stabilisa. Jamais elle ne s'apaisa. La petite guerre, avec ses incessantes razzias, ses chasses à l'esclave ou à l'impôt n'en déplaça plus guère le tracé* (F. Braudel, *op. cit.*, p. 176).

39 C'est l'intitulé d'un chapitre de la *Tactique* de Nicéphore Ouranos sur la guerre d'escarmouches et de coups de main qui paraphrase le texte fondamental des *préceptes* du chef militaire byzantin Nicéphore Phocas consacré au système de la guerre gréco-sarrasine du Xe siècle sur la frontière montagneuse du Taurus. Voir à ce sujet l'ouvrage de Gustave Schlumberger, *Un empereur byzantin au Xe siècle Nicéphore Phocas*, Paris, Firmin Didot, 1890, qui donne un résumé de ce traité de tactique (*Les Évolutions militaires*) – Voir, également, l'extrait de *Douze chapitres inédits de la Tactique de Nicéphore Ouranos* par J.-A. de Foucault (Paris, Centre de recherches d'histoire et de civilisation de Byzance. Travaux et Mémoires. T. 5, 1973, pp. 286-294) sans oublier les travaux pionniers d'Alphonse Dain, *La Tactique de Nicéphore Ouranos*, Paris, « Les Belles Lettres », 1937.

40 Cité dans le dictionnaire Bescherelle à l'article « guerrillas » (*Nouveau Dictionnaire National*, Paris, 1887, 2 vol.).

41 Juger en guise de permanence, la situation au XXe siècle sur Ceuta-Melilla. En 1634, déjà, Juan Ruiz de Alarcon y voyait la *frontera de cristianos*, le rivage des Syrtes de la Chrétienté face à l'Islam. Conquis en 1415 et 1497, les deux ports ont depuis toujours joué le rôle de bastions avancés dans le combat sans fin contre les *moros* auquel se croit vouée une certaine Espagne. Lors de la grande insurrection des montagnards du Rif conduite dans les années 1920 par Abd el-Krim, les légionnaires espagnols en partaient, sabre au clair, pour des raids et l'un d'eux, le futur général Francisco Franco, a complaisamment rapporté quelques razzias meurtrières avant d'arriver au pouvoir et de faire censurer ces souvenirs trop compromettants. Sur l'atmosphère particulière et l'état d'esprit des présides espagnols au XVIe siècle, voir les pages éclairantes de F. Braudel (*op. cit.*, p. 181-190) en particulier les pages 187-

Ainsi, aux lisières de la mer occidentale, le *limes vénitien* exerce une vigilance subtile, *triomphe d'adaptation, résultat de calculs répétés* auxquels s'ajoutent *l'entraînement, le dévouement des populations frontalières... sans compter l'efficacité des écoles pratiques d'artillerie et la facilité de recruter des soldats parmi les Albanais, les Dalmates ou les Grecs de ces confins agités*[42].

Enfin la guerre des partis acquiert au fil du siècle des vertus *pédagogiques*. Elle a suscité l'émergence du fantassin espagnol le *señor soldado*. Vérifions à nouveau la solide intuition de Michelet qui date des guerres de Religion l'épanouissement de l'infanterie française appelée à succéder à Rocroi aux tercios hispaniques : *Les guerres de partisans, ces escarmouches à coup de pistolet firent toute une nation de soldats*[43].

---

189 *pour ou contre les razzias*, sortie bien calculée, à la fois sport et industrie et... stricte nécessité.

42 F. Braudel, *op. cit.*, pp. 172-173.

43 Jules Michelet, *Histoire de France*, Henri IV, chap. 21, « Grandeur d'Henri IV ».

L'ADAPTATION DES PROCÉDÉS ET DES MOYENS DE COMBAT DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN ÉGYPTE (1798-1801)

Colonel (ER) Jacques VERNET
Docteur en histoire
Rédacteur en chef de la *Revue historique des armées*

Dans le vaste ensemble des campagnes de la Révolution et de l'Empire conduites par le général Bonaparte ou l'empereur Napoléon Ier, le souvenir et les leçons de la campagne d'Italie de 1796 ou de la guerre d'Espagne de 1808, sans évoquer la manœuvre d'Iéna ou l'invasion de la Russie, servent encore aujourd'hui de référence aux historiens militaires. Pourtant, à la charnière politique du destin exceptionnel de Napoléon Bonaparte, se situe une campagne originale, conduite sur un théâtre d'opérations particulier, contre un adversaire qui n'était plus connu des Français depuis plusieurs siècles et dans des conditions logistiques bien spécifiques. La campagne d'Égypte, qui dure de juillet 1798 à septembre 1801, est restée dans les mémoires à travers la scène épique de la bataille des Pyramides, livrée dans les quelques jours qui suivirent le débarquement. On sait beaucoup moins que, peu de temps après son arrivée en Égypte, l'armée française, sous Bonaparte puis sous ses deux successeurs Kléber et Menou, se trouve confrontée avec la nécessité de combattre et de survivre d'une façon de plus en plus autonome, voire autarcique, dans un pays et un milieu très différents de ceux d'Europe occidentale et cela pendant trois années.

L'expédition française d'Égypte a eu comme but initial de s'installer sur la route des Indes ; elle fut préparée sur la base de renseignements incomplets, pour ne pas dire erronés (les témoignages de voyageurs ayant considérablement embelli la réalité) et d'après l'hypothèse, assez imprudente, que les liaisons maritimes pourraient être assurées régulièrement, si ce n'est fréquemment, entre la métropole et l'armée. Le 2 août 1798, l'escadre française est détruite à Aboukir. Un mois après sa mise à terre, l'armée d'Orient se trouve isolée, dans un pays mal connu, et opposé à un adversaire plus tenace et plus divers qu'on ne l'avait cru. Il faut donc qu'elle s'adapte à cet adversaire, au terrain et au milieu, tels qu'ils vont être peu à peu découverts, et ce autant dans ses procédés et ses moyens de combat que dans les conditions de l'entretien et du maintien à niveau de ses effectifs et de ses ressources logistiques ; elle doit le faire en tenant compte d'une population aux mœurs imprégnées de fanatisme religieux et de traditions conservatrices, dans un pays aux caractéristiques très particulières et aux ressources encore limitées.

Les premières rencontres révèlent les caractéristiques très particulières du milieu et de l'adversaire. Dès son débarquement, l'armée d'Orient se voit obligée de remplir sa mission dans des conditions imprévues. Il importe de ne pas laisser fléchir le moral de l'armée. Il est nécessaire également de mettre le territoire occupé en mesure de suppléer aux secours de la métropole, dont

l'arrivée sera, un mois à peine après le débarquement, rendue impossible. Mais il est surtout impératif d'adapter l'outil de combat à l'adversaire réel (mameluks, Arabes nomades, population sédentaire) pour assurer définitivement la conquête, car tout le reste ne sera possible que dans un pays pacifié, contrôlé et organisé. La mise au point de cet outil et de ses modalités d'emploi est entreprise dès les premiers jours de la campagne. Le perfectionnement s'en poursuivra tout au long des trois années de présence des Français en Égypte.

LE COMBAT D'INFANTERIE ET L'ACCROISSEMENT DE LA DENSITÉ DE FEU

Dès les premières rencontres, il s'avère que l'adversaire principal de l'infanterie française n'est pas le médiocre fantassin levé par les mameluks parmi les fellahs égyptiens mais la cavalerie mameluk elle-même. Cette cavalerie est bien montée, rapide, mobile et bien armée : chaque mameluk a une carabine, deux pistolets, une masse d'armes, un sabre recourbé avec lequel il fait de véritables *entailles au rasoir*. Sa manœuvre est simple : charger l'adversaire pour rompre ses formations, détruire ensuite les groupes isolés. Elle est connue de longue date par les armées d'Europe du Centre et de l'Est : elle a été, aux XVIIe et XVIIIe siècles, celle des Turcs ottomans contre les Autrichiens et les Russes. C'est à ces derniers que l'on doit la seule parade efficace à cette impétuosité : la formation en carré. Elle oppose feu et solidité au choc dynamique et désordonné. Pour l'infanterie française, c'est une découverte car, au cours des campagnes européennes, elle n'avait guère eu l'occasion d'utiliser cette formation, pourtant réglementaire depuis l'ordonnance de 1776.

Dès la bataille de Chebreiss (13 juillet 1798), les cinq divisions de l'armée (divisions Bon, Desaix, Dugua, Reynier, Vial) combattent en carré. Par une fusillade ajustée, elles décontenancent la cavalerie mameluk, qui s'enfuit sans insister. A la bataille des Pyramides (22 juillet), Bonaparte fait reprendre le même dispositif : *Notre division (Desaix) formait le carré, la cavalerie, peu nombreuse, était au centre, ainsi que tous les équipages. L'artillerie était sur les angles du carré. La division (Bon) s'est formée en carré à 8 heures (du matin), cavalerie et équipage au centre*[1]. Les autres divisions sont également en carré. Dans cette disposition, le côté face à l'ennemi et son opposé sont tenus chacun par une demi-brigade de ligne. La demi-brigade d'infanterie légère se partage entre les faces latérales, moins menacées.

Les autres rencontres contre les mameluks ou les cavaliers arabes, qui ont la même tactique, voient reprendre ce dispositif avec succès. En Haute-Égypte, ce sont les batailles de Sediman (7 octobre 1798) et de Samhoud (28 janvier 1799) où la division Desaix forme des carrés de brigade ; c'est aussi le combat d'Elchelel (21 mai 1799), où un détachement de 200 hommes de la 21e légère tient tête à quatre cents cavaliers et trois cents fantassins, *le plus beau combat de toute la guerre d'Égypte*, écrira plus tard Napoléon. Pendant l'expédition de Syrie, les divisions françaises reforment le carré dès qu'elles retrouvent des adversaires cavaliers : combat de Nazareth (7 avril 1799), soutenu par Junot contre une cavalerie huit fois supérieure en nombre ; combat du Pont-

[1] Rapport du capitaine Bertrand.

DÉFENSE – PROBLÈMES DE L'HEURE
Consensus français - Consensus européen

Général de corps d'armée (CR) Charles-Georges FRICAUD-CHAGNAUD
Ancien Président de la Fondation pour les Études de Défense Nationale

La chute du mur de Berlin et la guerre du Golfe, parce qu'elles ont frappé les imaginations, semblent dater la fin de la guerre froide, et donc l'apparition d'une nouvelle donne stratégique. Celle-ci remonte en fait à l'époque gorbatchévienne, c'est-à-dire à une dizaine d'années.

Beaucoup de temps a donc été perdu dans la reformulation de notre politique de défense et dans l'adaptation de l'outil nucléaire en raison de l'hystérésis habituelle en la matière, des illusions d'un nouvel ordre mondial mais aussi de tentatives avortées voire de démarches à contre-sens.

Quoiqu'il en soit le débat est désormais lancé dans toute son ampleur et les bouleversements risquent d'être nombreux et profonds, au point de compromettre le consensus sur la défense dont la France bénéficie depuis vingt ans.

Le consensus n'est certes pas indispensable pour mener une politique forte, et tel a bien été le cas de 1958 à 1978. Contrairement à l'opinion désinvolte de certains qui en ont tiré bénéfice sans avoir eu à lutter pour l'obtenir il apparaît cependant comme une valeur essentielle à sauvegarder. Mettant fin à de longues disputes sur les différentes façons d'envisager la défense de notre patrimoine et de nos valeurs communes, il a rendu ridicule la mise en cause du patriotisme d'adversaires politiques. Il a permis l'alternance et la cohabitation. Il est devenu une donnée importante de la vie internationale suscitant à la fois l'envie, et peut-être le dépit de ceux qui finirent par reconnaître qu'il était vain d'attendre d'un changement de majorité l'abandon des choix fondamentaux. Il est devenu aujourd'hui la clé du consensus européen que nous recherchons.

Cet atout unique a reposé jusqu'à ce jour sur l'adhésion plus ou moins raisonnée de l'opinion publique à cinq points principaux :

- l'indépendance de la décision politique ;
- la participation aux alliances de défense (OTAN-UEO) ;
- l'acceptation d'une stratégie de dissuasion nucléaire ;
- l'acceptation du service national et de la conscription ;
- l'acceptation du coût financier de la défense.

Au-delà des premières réactions ou des recettes mécanistes, trois articulations importantes paraissent devoir être sauvegardées pour maintenir ce consensus minimal.

1 - D'abord *celle entre l'indépendance de la décision politique et l'influence dans les alliances collectives de sécurité.* Elle ne pourra être maintenue que si le politique n'a jamais à affronter l'alternative entre le renoncement et la subordination. Pour cela une nouvelle définition de l'Alliance s'impose, tout comme une organisation adéquate de nos forces qui devront

disposer de moyens propres de renseignement et de commandement de manière à être pleinement responsables de nos choix et de nos engagements.

2 - Puis *l'articulation entre une stratégie* jusqu'ici définie *par rapport à un sanctuaire national* et une *construction européenne* qui crée en continu un espace commun de sécurité. Ceci ne peut être réalisé qu'en montrant à nos voisins et alliés qu'au-delà même de l'imbrication de nos intérêts vitaux, notre sécurité collective résulte de la prise de conscience que toute attaque contre eux nous concernerait un jour. Il y a donc là une ombre portée de sécurité, que nous le voulions ou pas, que ces pays l'admettent ou pas. Faute de convaincre et de mettre en œuvre le *partenariat stratégique* que l'organisation de ce constat implique, nous assisterons à un affaiblissement de l'acceptabilité du nucléaire d'abord chez nos voisins puis inéluctablement chez nous ; d'où la perte d'un atout essentiel et à terme l'affaiblissement de notre propre sécurité.

3 - Enfin, et sans doute le plus essentiel, le *lien entre l'armée et le corps social*. Pour cela deux séries de mesures s'imposent. D'abord maintenir l'idée centrale que tout citoyen a un devoir envers la République, celui d'être prêt à la défendre. Le dosage professionnels / volontaires service long, quelques périodes de formation militaire ou de réserve ne sauraient y suffire. La notion d'obligation citoyenne de défense doit être maintenue, matérialisée à tout le moins par le maintien du recensement et de la sélection, quitte ensuite de ne pas prendre les décrets d'appels sous les drapeaux. Toute remontée en puissance en serait facilitée ainsi que les mesures indispensables pour que les armées ne deviennent pas une entité refermée sur elle-même (dans la ligne de mon article « Armée de cadre-service court », *Revue de la Défense Nationale* 8/91).

Ensuite pour éviter tout risque ou tout reproche au pouvoir politique d'aventurisme militaire, il conviendrait d'adopter *une loi sur l'engagement de la force*. La possibilité qu'a l'exécutif français d'engager des forces professionnelles sans avoir à en référer au Parlement, combinée avec la désuétude de la *déclaration de guerre* jamais utilisée depuis 1939, peut, par paliers, conduire à des engagements importants sans contrôle réel et donc sans que la nation se sente directement impliquée. Souhaiter qu'un tel vide juridico-politique soit rapidement comblé n'est faire à quiconque un procès d'intention.

Le premier point est au cœur des discussions actuelles sur la place de la France dans l'OTAN et accessoirement dans certaines dispositions de la loi de programmation militaire.

Le débat sur le service national est largement engagé devant l'opinion.

Sans vouloir me dérober et tout en demeurant prêt à répondre à vos questions, je souhaite développer devant vous le problème de la place de la force nucléaire française dans la construction européenne. Problématique essentielle, le débat lancé sur la dissuasion concertée n'a guère soulevé d'intérêt. Il risque cependant de rebondir prochainement. S'agissant d'un problème qui a depuis 25 ans alimenté mes réflexions et dans lequel je suis intervenu à plusieurs reprises (1973, 1981, 1988, 1995), c'est bien de la *dissuasion concertée* que je souhaite vous entretenir aujourd'hui.

Il ne s'agit point de discuter ici de la dissuasion en général, de son efficacité, de sa moralité, de son éthique mais seulement de chercher comment la

de-Jacob (15 avril), livré par Murat contre la cavalerie syrienne avec deux carrés de bataillon, bataille du Mont-Thabor (16 avril), commencée par la division Kléber avec deux carrés d'infanterie et achevée par Bonaparte conduisant trois carrés d'infanterie et un de cavalerie. La dernière grande bataille entre Français et Ottomans, Héliopolis (20 mars 1800), est remportée par Kléber avec quatre carrés de brigade.

Formé pendant la marche d'approche, le carré se tient immobile dès la prise de contact pour recevoir le choc de la cavalerie, à laquelle il oppose son feu ; puis il réagit par le mouvement. Le feu est *conservé* jusqu'à ce que l'adversaire soit à vingt pas, distance optimale d'efficacité. Exécuté trop tôt, il n'est pas assez précis ; trop tard, il n'arrête pas l'élan des cavaliers. Au combat de Sediman, un carré de la 21e légère garde son feu jusqu'à dix pas. La salve, trop tardive, ne ralentit pas l'impétuosité des mameluks qui enfoncent le carré ; la situation sera établie mais la leçon a porté. Lorsque la cavalerie adverse abandonne ses attaques, le carré se met en mouvement pour s'emparer des positions de l'adversaire : emplacement de batteries ou villages-refuges.

L'utilisation du carré pour la marche d'approche et l'exploitation est une innovation. Le jour de la bataille des Pyramides, note Savary, aide de camp de Desaix, *les troupes ont marché en carré au son du tambour pendant dix-neuf heures*. Au cours de la poursuite d'Ibrahim-Bey, principal chef mameluk, le village d'El-Khangah est réoccupé après une progression en *bataillon carré* qui repousse, par deux fois, les charges adverses. De même, en Haute-Égypte, Desaix fait former le carré de bataillon pour aborder au lever du jour le village de Beni-Adin après une progression de nuit d'une lieue et demie. Ces déplacements en carré, pour efficaces qu'ils soient, sont pénibles pour les combattants : *une poussière épouvantable, concentrée dans un espace étroit... leur ôte la vue et gêne leur respiration. Plusieurs longues marches devenaient un supplice*, observe Sulkowsky, aide de camp de Bonaparte. Aussi, lorsque l'attaque ou la poursuite peuvent être ordonnées sans crainte d'une réaction de la cavalerie adverse, les unités reprennent la formation plus classique et plus souple de la colonne (divisions Bon et Vial dans l'assaut du village d'Embabeh, aux Pyramides). Mais après le combat, quand l'adversaire rôde encore autour de l'armée, on bivouaque en carré.

Pour accroître l'efficacité du carré, on cherche à améliorer sa solidité. On imagine de donner à chaque fantassin un pieu de bois ferré aux deux bouts. Long de cinq pieds (1,60 m), il est planté en terre et relié à ses voisins par une chaînette. Ainsi peut être constituée une palissade d'un à trois rangs, dangereuse pour les chevaux et évitant au soldat le choc brutal du cavalier lancé au galop. Le service de l'artillerie le fabrique avant le départ en Syrie ; les troupes s'entraînent à son maniement, conformément à un règlement paru à l'ordre du jour. En fait, il ne sera guère utilisé au combat. Fardeau supplémentaire et peu commode pour le fantassin, il est abandonné dans les sables de la route de la soif, entre Katieh et El Arich.

Une autre amélioration porte sur la rapidité et la densité du tir. L'expérience a montré que deux mouvements des ordonnances de 1788 et 1791 étaient dangereux devant l'adversaire mameluk : en premier lieu, mettre le genou en terre pour le premier rang, ensuite passer les fusils chargés du troisième au second rang. Après étude par une commission d'officiers, on décide leur

suppression. Les trois rangs, debout, tirent successivement avec leurs propres armes, le troisième d'abord, les deux premiers ensuite et simultanément, pendant que le troisième rang recharge ses armes. Alors et suivant la gravité de la situation, ou le premier rang croise la baïonnette, tandis que le deuxième rang recharge à l'abri du feu du troisième, ou les deux premiers rangs opposent leurs baïonnettes à la cavalerie adverse que menace le feu du troisième rang. Quelle que soit la solution adoptée, l'infanterie, au moment du choc, a en réserve le feu d'un ou deux rangs.

Pour accroître le volume du feu, Bonaparte prescrit, en septembre puis octobre 1798, que tous les sous-officiers, puis tous les sous-lieutenants et lieutenants de l'infanterie légère, et tous les aides de camp, les adjoints à l'état-major, et les officiers du génie, enfin tous les musiciens et chefs ouvriers doivent être armés du fusil. Le général en chef veut qu'un maximum de feu puisse être fourni sur le champ de bataille. Dans ce but, il renforce l'artillerie des demi-brigades (une pièce de 3 par bataillon, lors de la réorganisation des unités, ordre du jour du 27 juin 1799) dotée d'un approvisionnement important (180 coups par pièce).

Cependant, lorsque l'adversaire se présente sans cavalerie, la bataille redevient classique, avec les déploiements en lignes et colonnes, combinant feux de préparation et d'appui, et l'attaque à l'arme blanche (deuxième bataille d'Aboukir, 25 juillet 1799 ; combat de Lesbeh, 5 novembre 1799 ; bataille de Canope, 21 mars 1801). La cavalerie française retrouve alors son rôle d'arme de choc et de poursuite, rôle qu'elle n'a pas souvent l'occasion de remplir pendant son séjour en Égypte.

LE RÔLE DE LA CAVALERIE ET LA MOBILITÉ

Les premiers affrontements cavalerie contre cavalerie confirment, eux aussi, la valeur des mameluks. Ces derniers, cavaliers émérites, obtiennent de leurs chevaux, nerveux et durs de la bouche, des évolutions brusques, rapides et inconnues de nos chasseurs, hussards et dragons. Armés comme nous l'avons dit, ils manœuvrent contre la cavalerie avec la même impétuosité que contre l'infanterie. En bons héritiers des cavaliers des steppes, ils absorbent le choc des charges en faisant le vide devant leur adversaire dont ils désorganisent ainsi les rangs. Puis faisant volte-face, ils le réduisent par petits groupes successifs.

Ce scénario est celui des premières rencontres dans le Delta (combats des 4 et 8 juillet 1798) ; c'est aussi celui de Salheyeh (11 août 1798), contre l'arrière-garde d'Ibrahim-Bey, où cent chasseurs du 22e sont enveloppés par huit cents mameluks. *Leur agilité était telle que le même Français qui était atteint d'un coup de carabine recevait sur le champ un coup de sabre de la même main.* Il y a vingt-six tués dans nos rangs. C'est encore celui de Bir-El-Bar (2 avril 1799), où Desaix, escorté de quarante hussards, est enveloppé par deux cents mameluks. Un escadron de dragons, arrivé en renfort, se lance dans la mêlée ; bilan, cinquante et un tués et quarante-trois blessés chez les Français.

La riposte à de si sanglantes rencontres est la même que celle de l'infanterie : former le carré et combattre par le feu. Au début de la campagne, la cavalerie, numériquement très modeste, ne peut que s'enfermer dans les carrés de l'infanterie (Chebreiss, les Pyramides), ne se risquant même pas à la poursuite

d'un ennemi en déroute. Lorsqu'on arrive à remonter les régiments, la cavalerie adopte à son tour la formation en carré (Samhoud, Mont-Thabor) pour supporter le choc des cavaliers adverses. Elle reprend les formations classiques pour l'exploitation, quand le sort de la bataille se décide pour les Français.

Pour la cavalerie, l'emploi du carré a pour corollaire l'accroissement des possibilités de feu. Les cavaliers armés de fusils sont les plus appréciés. *La cavalerie, surtout de dragons, est l'arme propre au pays.* Bonaparte prescrit que les officiers de cavalerie, eux aussi, devront être armés de carabines ou de tromblons, tandis que les hussards doivent tous avoir une carabine. La cavalerie ne retrouve son rôle d'arme de choc que dans les batailles contre un adversaire à pied, qu'il soit à découvert (charges victorieuses de la seconde bataille d'Aboukir), ou retranché (charges désastreuses de Canope, dans des conditions qui annoncent celles de Waterloo).

Les mameluks mis pratiquement hors de combat, les commandants en chef successifs confient à la cavalerie des missions d'escorte (courriers, convois de vivres, agents des contributions) ou des missions de maintien de l'ordre. Dans ce dernier cas, ses détachements entrent dans la composition de colonnes mobiles où ils complètent les fantassins et les artilleurs. Elle obtient alors son meilleur rendement, dans le delta du Nil ou sur ses franges immédiates. Ce rôle, elle le joue tout au long des trois années de présence française : intervention contre les Arabes du désert (surtout à l'ouest d'Alexandrie), mise au pas des tribus du Delta (Davout et les Haouras dissidents), contrôle des itinéraires essentiels du Caire vers les ports d'Alexandrie, de Rosette et de Damiette. Le rôle de surveillance et d'intervention rapide conduit le commandement à répartir progressivement la cavalerie sur l'ensemble du territoire, contrairement aux règles de son emploi en Europe. Ainsi, les sept régiments de cavalerie sont arrivés en Égypte groupés en une division sous les ordres du général Dumas[2]. Mais dès le 18 août 1798, on peut constater que les dragons sont dispersés entre les principales villes du Delta : le 18e dragons a des éléments à Damiette, Rosette et Salheyeh, le 20e dragons à Alexandrie et au Caire, etc. Desaix, lancé à la poursuite de Mourad Bey dans la Haute-Égypte, reçoit en renforcement, en décembre 179l, un groupe d'escadrons venant des 7e hussards, 22e chasseurs, 14e, 15e, 18e et 20e dragons, en tout neuf cent cinquante cavaliers sous les ordres du général de brigade Davout. Pour l'expédition de Syrie, Bonaparte met sous les ordres mêmes de Murat sept escadrons de marche formés à partir des mêmes régiments, le 3e dragons, enfin remonté et encore jamais engagé, remplaçant le 15e.

Ainsi la cavalerie participe à la fois aux opérations contre les mameluks et les Ottomans et à celles de surveillance et de maintien de l'ordre. Par cette variété d'emplois, elle répond à la diversité des problèmes posés par une guerre encore peu connue des Français n'ayant pas combattu en Vendée, la guerre en surface.

---

2 Père et grand-père des romanciers célèbres Alexandre Dumas, père et fils.

LA GUERRE EN SURFACE

De juillet à septembre 1798, les mameluks sont battus à Chebreiss et aux Pyramides, puis refoulés vers la Syrie, par Bonaparte, ou la Haute-Égypte, par Desaix. Est-ce pour autant que l'armée d'Orient est assurée de la tranquillité dans la zone qu'elle occupe ? Les premiers contacts qu'elle a eus avec la population et le milieu montrent clairement que la pacification de l'Égypte sera difficile, donc longue. Chaque jour, les Français découvrent les manifestations diverses et multiples de l'hostilité de la population, hostilité spontanée, sous des prétextes religieux, ou provoquée, par des émissaires étrangers.

Dès leur départ d'Alexandrie, les troupes sont confrontées à l'insécurité des communications. Enlèvements, exécutions sommaires ou sodomisation des traînards, des isolés ou des prisonniers, harcèlement des détachements et des bivouacs, tels sont les faits qui accompagnent la marche de l'armée vers Le Caire. Cette insécurité va peser de longs mois sur les liaisons intérieures. Elle ne sera jamais totalement réduite. Les communications fluviales ne sont guère plus sûres. Les bâtiments légers armés de canons et même les convois escortés sont attaqués sur le Nil et les canaux de dérivation. Ces attaques se situent parfois dans le cadre des réactions des mameluks[3] ; elles sont plus souvent le fait de pillards arabes qui ne font pas de quartier. Les troupes à l'arrêt sont aussi en insécurité. Cela va du simple vol de chevaux ou d'armes, à l'assassinat des sentinelles et à l'attaque des bivouacs ou des postes. A plusieurs mois d'intervalle, deux affaires illustrent bien le danger : Mansourah, où 119 hommes (sur 120) de la 13e demi-brigade et du 18e dragons, sont massacrés le 1er septembre 1798 ; Damhanour, où 61 marins de la légion nautique sont égorgés dans la nuit du 24 au 25 avril 1799. Non seulement les villages n'offrent pas une sécurité parfaite mais les quelques villes importantes sont le siège de mouvements séditieux : la première insurrection du Caire (21-23 octobre 1798) est un sérieux avertissement pour les Français. Il y en a une seconde après la bataille d'Héliopolis. A chaque fois, ces révoltes s'accompagnent d'effervescence dans le Delta.

Car cette agitation perpétuelle est la partie visible d'un mouvement plus profond. À différentes reprises, des chefs arabes tentent de soulever tout ou partie de la Basse-Égypte. Ainsi la rébellion d'Hassan-Thobar agite la région de Damiette Mansourah en septembre 1798. Puis vient la trahison de l'émir Hadji en avril 1799 dans le Charqyeh (partie orientale du Delta, entre Le Caire et Damiette), suivie de la guerre sainte du Mahdi, dans la partie ouest du Delta (Bahireh), d'avril à mai 1799. Ces deux dernières révoltes ont lieu pendant la campagne de Syrie, au moment où les Français restés en Égypte paraissent en position de faiblesse. Pour répondre à toutes ces menaces, il faut se montrer prévoyant, juste mais ferme et apte à déployer rapidement sa force là où cela est nécessaire.

Chaque mouvement de population, chaque incident, chaque assassinat, est sanctionné sévèrement par des colonnes mobiles interarmes, dirigées aussitôt

---

3 Destruction de la flottille de Desaix sur le Haut-Nil, le 3 mars 1799, à Benout. Massacre des équipages et des passagers (500 morts), les pertes les plus sévères de la campagne, La Jonquière.

sur les lieux. *Envoyer Murat et Lanusse contre les Arabes de Dener partout où ils se trouvent*, ordonne Bonaparte à Berthier, en septembre 1798. *Le village d'Alquam ayant assassiné l'aide de camp Julien et son escorte, sera brûlé* (août 1798). Au même moment, le général Menou, commandant à Rosette, rend compte à Kléber : *Un village avait tué des Français, je l'ai fait incendier, neuf habitants ont été tués*. Cette activité répressive s'atténue dans le Delta après la deuxième révolte du Caire (mars-avril 1800), quand la population réalise que les Français sont en Égypte pour s'y maintenir. Néanmoins, il faut toujours partir en expédition contre les Arabes pillards de la frange désertique qui font des raids dans l'ouest du Delta : destruction d'une bande dans le Gharbyeh, fin septembre 1800, destruction de deux camps d'Arabes Oualadis, à la Tour des Arabes, en février 1801.

Ces mesures coercitives sont en fait l'ultime échelon du système de mesures préventives que les chefs de l'armée d'Orient ont établi, peu à peu, pour assurer la sécurité des troupes et la tranquillité des populations. On prescrit d'abord de ne pas marcher isolé, de rester groupés et ne pas former de trop petits détachements, de faire preuve de vigilance aux bivouacs : fusils en faisceaux et gardés, chevaux à la prolonge. Les convois de vivres, les détachements d'artillerie ou du génie, les estafettes, ou quiconque se déplaçant en mission, tous doivent être escortés. Ces escortes sont fournies par les guides, les janissaires ou la cavalerie. Pour relayer les escortes, surveiller les populations et, au besoin, intervenir dans les délais les plus courts, des postes sont créés dans les agglomérations le long des itinéraires principaux :

- Menouf et Rahmanieh, sur la direction Le Caire-Alexandrie ;
- Kellioub, Semenhoud et Mansourah, sur la direction Le Caire-Damiette ;
- Birket-El-Hadji, Belbeis, Salehyieh et Katieh vers la Syrie ;
- Benisouef, Siout et Girgeh vers la Haute-Égypte.

Un moment, une petite garnison est établie dans la région des lacs au Natron, dans le désert libyque, à cent vingt kilomètres au sud d'Alexandrie, tandis que sont tenus Suez et Kosseir sur la mer Rouge. Toutes ces garnisons, plus ou moins importantes, sont reliées par des courriers réguliers, ou par des colonnes mobiles quand une menace se fait sentir. Pour souligner les sanctions infligées, ces colonnes mobiles pratiquent la méthode de la terre brûlée, que l'armée en campagne utilise également pour affaiblir son adversaire.

Pour assurer la sécurité dans la ville du Caire, on commence par désarmer les habitants et leur interdire de fabriquer de la poudre. Puis on détruit le cloisonnement intérieur des quartiers et on prescrit l'installation d'un éclairage public. Une garnison importante est installée, avec ses magasins et ses réserves. Des forts sont édifiés sur la périphérie, non pour protéger la ville contre des menaces extérieures, mais bien pour la surveiller. Des consignes d'alerte sont établies et des patrouilles de cavalerie prescrites.

Enfin, une partie de la population (Français non militaires et ressortissants étrangers) est contrôlée par un système de cartes de sécurité. Ce n'est qu'assez tard qu'on imagine de contrôler aussi la population égyptienne, dans un but de surveillance sanitaire d'ailleurs.

Sur le Nil, des patrouilles nocturnes sont organisées, là aussi, mais tardivement ; Bonaparte a créé une flottille du Nil avec les restes de la flotte d'Aboukir et des moyens locaux. Certains de ces éléments accompagnent Desaix vers la Haute-Égypte, tandis que les autres, malgré leurs efforts, ne réussissent pas à assurer la sécurité totale de tous les bras et canaux du Delta.

À la longue, pourtant, toutes ces mesures préventives et toutes les actions punitives destinées à éliminer les menaces de la guerre en surface paraissent porter leurs fruits. En juillet 1799, par exemple, *un courrier à cheval se rend d'Edfou à Syene, en Haute-Égypte, et partout il est bien accueilli@.* Pourtant, en juin 1800, c'est un fanatique venu de Syrie qui peut assassiner Kléber après être resté un mois au Caire, en faisant connaître son projet aux docteurs de la mosquée Gahna-El-Azhar. L'armée d'Orient expérimente par là combien est complexe et généralement imparfaite la riposte opposée par une armée régulière à la guerre en surface.

LES LIAISONS ET LE COMMANDEMENT

Dans un pays où l'insécurité règne en quasi-permanence et où l'infrastructure est pratiquement inexistante (pas de routes, pas de relais, pas d'organisation des courriers), les Français découvrent la lenteur des liaisons et l'incertitude des communications. Ainsi Kléber, resté à Alexandrie, écrit à Bonaparte, le 11 août 1798 : *Comment se peut-il que depuis trente-cinq jours, je n'aie reçu un mot de vous ?* C'est le 15 août que lui parvient enfin une lettre du général en chef, datée du 1er août. Deux lettres précédentes ne lui sont pas parvenues, les courriers ont été assassinés. Quant à Bonaparte, il n'apprend le désastre d'Aboukir que le 14 août, deux semaines après l'événement. Nous connaissons les mesures de sécurité qui ont été prises, voyons comment sont aménagées les liaisons.

Les mesures d'organisation portent sur les moyens en personnels et matériels. Les généraux emploient leurs aides de camp pour porter les plis importants ; le plus souvent ce sont des officiers qui sont chargés de transporter les lettres, les rapports ou les comptes rendus. La nécessité de les faire escorter et la raréfaction des cadres conduisent à spécialiser certaines unités dans la transmission des dépêches : guides, janissaires ou, plus tard, régiment des dromadaires. Celui-ci remplit cette mission jusqu'aux derniers jours de la présence française en Égypte. C'est par lui que le général Belliard demande, mais en vain, des ordres au général Menou en juin 1801, avant de s'engager dans des pourparlers de capitulation. Ce personnel spécialisé est remplacé parfois par des gens du pays, lorsque les itinéraires sont peu connus ou l'insécurité trop grande, en particulier lors de l'expédition de Syrie ou pendant les opérations de Haute-Égypte.

Les liaisons opérationnelles sont ainsi à peu près assurées, mais leur efficacité est relative : il faut trente heures environ pour transmettre un pli de Belbeis au Caire, distants de cinquante kilomètres à vol d'oiseau. Aussi, dans des moments critiques, Bonaparte double les transmissions terrestres par des signaux

optiques ou sonores[4]. Cette idée est reprise plus tard par Menou qui charge l'ingénieur Conté d'établir un système de télégraphe optique entre les principales villes d'Égypte. Conté présente un prototype, amélioration de l'appareil de Chappe, mais il ne semble pas qu'un réseau complet ait été réellement mis en place. Par ailleurs, un service postal public fonctionne avec plus ou moins de régularité à partir d'août 1798.

Les communications avec l'extérieur sont encore plus difficiles à établir que les liaisons intérieures. La voie terrestre par l'Est ou l'Ouest est aussi peu sûre que problématique. La voie maritime est plus aléatoire encore. Pour assurer des liaisons avec la France, les commandants en chef lancent à l'aventure bricks ou avisos, portant des émissaires désignés ou des rapatriés sanitaires. Réciproquement, ils reçoivent des nouvelles du gouvernement quand un bâtiment réussit à traverser la croisière anglaise, ou quand les Anglais eux-mêmes, dans un but de guerre psychologique, laissent passer des dépêches ou des journaux.

Dans de telles conditions, il est compréhensible que Bonaparte se soit considéré comme seul maître des décisions à prendre, tant au plan des opérations qu'à celui de l'organisation du pays. Ainsi, il rend compte au Directoire de son projet d'expédition de Syrie alors que ses généraux Kléber et Reynier ont entamé le siège d'El Arich ; de même il décide lui-même de son retour en France. Plus tard, Kléber et Menou entrent en pourparlers avec les Ottomans et les Anglais de leur propre chef.

De la même façon, il faut donner aux grands subordonnés à l'intérieur de l'Égypte (commandants de division en opérations, comme Desaix ou Verdier, chefs de province, comme Kléber, Menou, Reynier, commandants de colonnes mobiles, comme Lanusse, Murat ou Vial) de larges initiatives dans le cadre d'instructions générales, semblables à celles que Dugua reçoit lorsque Bonaparte lui confie pratiquement le commandement de la Basse-Égypte avant de partir pour la Syrie. Le contrôle des subordonnés, en tous temps, n'en est pas moins sévère. Les généraux Desaix et Zayonchek sont sévèrement rappelés à l'ordre pour n'avoir pas obtempéré assez rapidement à des ordres de mouvements opérationnels, lors du débarquement turc d'Aboukir. Une mise en garde collective avait pourtant été adressée dès le deuxième mois d'occupation aux généraux commandants de province pour qu'ils veillent à ne pas abuser de leur autorité.

Après la bataille d'Héliopolis, Kléber puis, momentanément, Menou n'ont plus eu les mêmes soucis de commandement car une paix relative règne en Égypte.

En cette fin prolongée du XVIII[e] siècle, la présence de la France en Égypte est une expérience à la fois militaire et politique. L'armée française d'Orient se trouve alors confrontée à des problèmes opérationnels, logistiques et administratifs différents de ceux qu'elle a dû affronter en Europe et accentués encore par l'isolement, conséquence de la défaite navale d'Aboukir. Ces

4 Avant la deuxième bataille d'Aboukir, les liaisons entre l'armée à Alexandrie et Rosette, sont renforcées par un système de signaux à base de coups de canon (nuit) et de pavillons (jour).

problèmes demandent des solutions qui conditionnent non seulement l'existence et la survie de l'ensemble du corps expéditionnaire mais aussi celles de chacun des individus qui le composent. Ils sont résolus grâce à l'imagination des commandants en chef et à celle de leurs subordonnés, officiers, ingénieurs ou administrateurs.

L'expédition d'Égypte, par les conditions particulières qui ont été imposées à l'armée française pour combattre et survivre, est un exemple intéressant de l'adaptation d'une armée européenne de la fin du XVIII[e] siècle à un théâtre d'opérations original. Cette expérience, bien que courte, est riche de conséquences. Elle permet à Bonaparte de diriger une nation pour la première fois. Elle est l'occasion pour l'armée française non seulement de rencontrer un adversaire, qu'elle retrouvera trente ans plus tard et qui peu à peu deviendra son ami, mais aussi d'affronter pour la première fois les difficultés de la guerre en surface hors d'Europe. Enfin, elle fait connaître à la fois le brillant passé et les richesses potentielles de l'Égypte, bases sur lesquelles s'édifiera la nation que nous connaissons aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Documents officiels

Archives du Service Historique de l'Armée de Terre, Ministère de la Défense, Château de Vincennes (Correspondances et mémoires manuscrits, registres des ordres du jour, etc.).

Articles et Revues

« La cavalerie en Égypte », *Revue d'Histoire*, n° 63, novembre 1907.
« Le régiment des Dromadaires », P.G., *Revue d'Histoire*, n° 106 à 108 (octobre à décembre 1909).
« L'armée d'Orient sous Kléber », P.G., *Revue d'Histoire,* n° 127 à 136 (juillet 1911 à avril 1912).
« L'emploi des camelins pendant la campagne d'Égypte », Commandant Denis, *Revue historique de l'Armée*, n° 3, 1963.
« Un inventeur oublié : N.J. Conté », Maurice d'Ocagne, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1934.
« Le régiment de Dromadaires », Rigo, *La Gazette des uniformes*, n° 21 (septembre 1974).
« Les extraordinaires tenues de l'armée d'Orient, » Rigo, *La Gazette des uniformes*, n° 26 (juillet 1975).

Ouvrages généraux

Grand Dictionnaire universel du XIX[e] siècle, Larousse, Paris, 1866.
Grand Larousse encyclopédique, Paris, 1960.
Dictionnaire d'Histoire universelle, Michel Mourre, Paris, Éditions Universitaires, 1968.
Dictionnaire des Officiers généraux de la Révolution et de l'Empire, Georges Six, Paris, Saffroy, 1934.

Ouvrages particuliers

Bainville, Jacques, *Bonaparte en Égypte*, Paris, Flammarion, 1936, SHAT 37526.
Ceram, C.-W., *Des Dieux, des tombeaux, des savants*, Paris, Perrin, 1975.
Chabanier, Colonel J., *Secret d'une épopée*, Imprimerie Centrale de l'Ouest, La Roche-sur-Yon, 1974 (non publié).
Charles Roux, François, *Bonaparte Gouverneur d'Égypte*, Paris, Plon, SHAT 36969.
Desgenettes, R., *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, Paris, Brouilletois et Dasson, 1802, SHAT 75254.
Doguereau, Jean-Pierre, *Journal de l'expédition d'Égypte*, Paris, Perrin, 1904.
G... D A..., *Tableau de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française*, Paris, Cerioux An XI (1803), SHAT 73261.
De La Greverie, Capitaine P., *Le Régiment des dromadaires*, Paris, Berger-Levrault, 1910.
Guitry, Commandant, *L'Armée de Bonaparte en Égypte 1798, 1799*, Paris, Flammarion, 1897, SHAT 56577.
Jomard, *Conté*, Paris, Thuriot, 1849.
De La Jonquière, C., *L'Expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, Lavauzelle, s.d.
Miot, Jacques, *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie*, Paris, Demouville, an XII, 1804.
Peyrusse, André, *Expédition de Malte, d'Égypte et de Syrie* (manuscrit), SHAT 582.
Reynier, Général de division, *De l'Égypte après la bataille d'Héliopolis*, Paris, Pougens, an X, 1802.
Sauzet, Armand, *Desaix le Sultan Juste*, Paris, Hachette, 1954.

LEIPZIG : LA *BATAILLE DES NATIONS*, 16-19 OCTOBRE 1813 PRINCIPES DE LA GUERRE ET MANŒUVRE

Colonel Allain BERNÈDE
Docteur habilité en histoire, Montpellier III
Chef du Cours Histoire à la Direction de
l'Enseignement Supérieur de l'Armée de Terre

Alors que le prestige de la Grande Armée a été largement entamé par la retraite de Russie et que le sentiment anti-français se développe dans toute l'Allemagne, l'objectif des Coalisés est, à la mi-août 1813, lors de la reprise des hostilités, de repousser Napoléon tout en l'usant pour, le moment venu, lui porter le coup de grâce.

Après les revers d'Oudinot à Gross-Beeren, le 23 août 1813, de Macdonald le 26 à Katzbach, l'affrontement de Dresde du 27 et l'échec de Vandamme à Kulm à la fin du mois, le carrefour de communication de Leipzig, à la mi-octobre, est l'objet d'un enjeu particulier car il commande l'accès à la Thuringe, et au-delà par Erfurt et Francfort au Rhin de Mayence.

À LA RECHERCHE DE LA LIBERTÉ D'ACTION[1]

Pour Napoléon, à la tête d'une armée de 171 000 hommes, le retrait en Thuringe était encore possible en septembre à la condition expresse que la décision soit prise assez tôt de façon à ce que l'ennemi ne soit pas en mesure d'attaquer pendant le déplacement mais, le 9 octobre, il est déjà trop tard.

Venant du sud-est, l'armée principale de Bohême, Schwarzenberg, plus de 136 000 hommes, suivie des 41 500 hommes de l'armée de Pologne, Benningsen, remonte sur la rive gauche de l'Elbe depuis les monts de l'Erzgebirge à la rencontre des armées du Nord et de Silésie, Bernadotte et Blücher, respectivement 68 000 et 56 500 hommes.

En précipitant le mouvement l'Empereur court manifestement le risque de transformer la retraite en déroute !

Cependant à la mi-octobre, bien qu'aucun armistice n'ait été signé, la fatigue des armées et l'allongement des lignes de communication imposent un répit dans les combats que chacun tente, d'ailleurs, d'exploiter en vue des futurs affrontements que l'on sait décisifs.

Au moment où Napoléon arrive à Leipzig, le 15 octobre 1813 au matin, il a déjà été prévenu par le roi de Würtemberg que les princes allemands alliés de l'Empire sont sur le point de l'abandonner. Dans ces conditions il est certain que les Coalisés, dont la concentration des forces est de plus en plus nette, vont, maintenant, tenter de lui porter un coup décisif.

---

1 Carte n° 1.

Placé devant l'impérative nécessité de livrer bataille au plus vite, avant que ses forces ne soient trop diminuées, l'Empereur voit donc sa liberté d'action stratégique amoindrie.

N'étant plus en mesure de trouver une solution par la manœuvre stratégique, Napoléon va tenter de résoudre provisoirement, par la force des armes, une équation dont les termes sont de 171 000 Français et alliés affrontant 302 000 coalisés des armées russe, autrichienne, prussienne et suédoise. Cette disposition est encore aggravée par le fait que la cavalerie de la Grande Armée n'a que 22 000 cavaliers à opposer aux 54 000 de la Coalition.

D'où l'idée d'une manœuvre possible : battre l'ennemi en détail avant qu'il ne soit rassemblé. Mais ceci impose de conserver des réserves pour poursuivre.

BATTRE L'ENNEMI EN DÉTAIL

Les renseignements dont dispose l'Empereur lui indiquent des armées ennemies dispersées sur un vaste territoire, aux liaisons mal établies, canalisées le long des axes de communication en direction de Leipzig avec des renforcements de qualité souvent médiocre échelonnés dans le temps.

Avant donc que Bernadotte et Blücher au nord-est, encore à deux jours de marche, n'entrent en lice Napoléon[2], profitant de la zone marécageuse qui couvre les sorties ouest de la ville, va tenter de briser par un coup d'arrêt l'élan de la plus importante armée de la Coalition, l'armée de Bohême commandée par Schwarzenberg.

Dès le 13 octobre, alors que Murat barre la direction d'arrivée de cette armée sur la rive droite de la Pleisse, des travaux d'aménagement sont entrepris. Ceci permettra à l'Empereur de prendre possession, lors de son arrivée deux jours plus tard, d'un champ de bataille tout à fait valorisé où l'artillerie est protégée par des terrassements tandis que la cavalerie prend place dans les intervalles de l'infanterie et sur les ailes.

De la droite vers la gauche la première ligne française est occupée par Poniatowski, 8e CA, Victor, 2e CA, Lauriston, 5e CA tandis qu'Augereau, 9e CA, est en deuxième ligne. Oudinot, avec un corps à deux divisions de la Jeune Garde, sert de réserve au centre et Mortier fait la liaison avec le 11e CA de Macdonald dont la mission est de donner de l'ampleur en attendant l'arrivée dans le dispositif des deux corps d'armée de Ney par la vallée de la Partha.

Le 16 octobre, à huit heures du matin, l'artillerie de l'armée de Bohême déclenche le feu contre le dispositif défensif de Napoléon installé sur le flanc nord du vallon de Dölitz à Liebertwolkwitz.

D'emblée, compte tenu du rapport de force extraordinairement défavorable, 73 000 combattants contre 136 000, l'essentiel du travail de la défensive est fait par l'artillerie mais, toutefois, si les troupes de Napoléon accrochées au terrain, sont en mesure de résister au centre, où par six fois les Austro-Russes attaquent, elles reculent sur les ailes malgré les interventions de la cavalerie dont l'emploi massif ne parvient pas à masquer la faiblesse.

---

2 Carte n° 2.

La capacité de manœuvre de l'Empereur est manifestement entamée car, engagées en posture défensive, les forces françaises n'ont pas, face à l'armée de Bohême, les moyens de réagir sur l'ensemble du front, compte tenu de l'immense développement des ailes de l'ennemi. Heureusement les colonnes de Merwelt et de Guilay, qui tentent de déborder le front français sur les rives gauches de la Pleisse et de l'Elster en direction respectivement de Dölitz et Lindenau, séparées par le réseau hydrographique, communiquent mal entre elles.

A midi, Napoléon a perdu un cinquième de sa première ligne soit 6 000 hommes sur 35 000, mais il y a pire ! Alors que l'usure excessive de ses forces et le danger d'enveloppement contraignent l'Empereur à quitter la position défensive, intervient un accident aux conséquences graves.

Au nord, la canonnade se déchaîne ! Marmont s'est laissé accrocher par Blücher à la hauteur de Möckern !

Il faut donc faire vite au sud où maintenant, avec la bataille engagée dans ce secteur, l'Empereur poursuit deux objectifs dont un est fondamental. S'il s'agit toujours de tenter de retourner tactiquement une situation il convient, avant tout, de précipiter la dégradation du potentiel ennemi.

LES INDISPENSABLES RESSOURCES D'UNE MANŒUVRE : LES RÉSERVES

Alors que Macdonald avec son 11e CA tente de relancer la manœuvre en attaquant l'ennemi par un mouvement tournant aussi vaste que possible compte tenu de ses effectifs, les quatre divisions de la Jeune Garde, engagées en direction de Wachau, s'efforcent de provoquer un maximum de dommages dans les rangs adverses.

Les pertes ennemies, bien qu'étant numériquement doubles de celles des Français, environ 12 000 hommes, sont du même niveau rapportées aux forces engagées sur le champ de bataille, réserves comprises, soit 8 % pour chacune. Cependant elles sont moins graves car elles s'appliquent à un potentiel nettement supérieur et qui par ailleurs, contrairement à la Grande Armée, peut recevoir des renforts.

Le rapport de force est tel que les efforts français, appuyés par une extraordinaire batterie d'artillerie de cent cinquante pièces aux ordres de Drouot, demeurent contenus par la cavalerie de Schwarzenberg.

Manifestement, si le feu tue, il n'est pas en mesure de compenser les vertus d'une manœuvre qui, ici, a le double défaut d'être lancée de façon trop tardive et d'être étriquée à cause de la carence en effectifs tant d'infanterie que de cavalerie.

À trois heures de l'après-midi Napoléon, devant l'impérieuse nécessité de vaincre, tente un effet de choc à l'aide de sa cavalerie. Kellermann à droite, 4 000 chevaux, Latour-Maubourg, à gauche, 6 000 chevaux, sont jetés en masse sur les ailes de l'ennemi. La Vieille Garde composée de deux divisions d'infanterie et la cavalerie de Nansouty viennent prendre la place de la Jeune Garde en réserve.

Sur la droite cependant la cavalerie française ne parvient toujours pas à contenir les Autrichiens. Au centre, les Russes chargent avec tout ce qui leur reste de forces et repoussent les Français. Le dispositif ennemi est cependant,

malgré tous les efforts de la cavalerie autrichienne, sur le point de ployer quand les Russes faisant avancer leur corps de réserve, 25 000 hommes, imposent un nouvel effort aux Français.

Dans cette extraordinaire manœuvre en force, en dépit de la nécessité permanente d'avoir à puiser dans les réserves, Napoléon prend progressivement l'avantage mais il ne lui est pas possible de conclure de façon définitive car il ne saurait être question d'engager ici toutes les forces. Les opérations étant loin d'être terminées, des réserves doivent être conservées en vue de la manœuvre future car non seulement Bernadotte et Benningsen progressent, mais le général Reynier n'a toujours pas rejoint le dispositif. Par ailleurs, que le 6e CA de Marmont se soit laissé accrocher par Blücher présente le double effet pervers d'engager prématurément le combat près de Leipzig et surtout d'hypothéquer le potentiel de réserve qu'il représentait.

Seul élément positif, à l'ouest, le 4e CA de Bertrand a, tout de même, repoussé la colonne de gauche ennemie sur Lindenau.

À la tombée de la nuit, après une journée de très durs combats, Napoléon qui n'a pas percé en direction de Wachau, a dû se replier sur le promontoire de Probstheyda où il installe son poste de commandement.

Malgré le désastre humain, 65 000 cadavres dont 25 000 dans les rangs de l'armée de Napoléon jonchent les abords de la ville de Leipzig, les Coalisés n'ont pas réussi la bataille d'anéantissement projetée. Cependant même si rien n'est encore tout à fait perdu, même si au nord, Blücher, craignant les Français et ayant quelques difficultés à coordonner ses mouvements avec Bernadotte, n'a engagé dans l'après-midi qu'une partie de ses forces, l'Empereur n'est pas vraiment dans une posture favorable.

Du point de vue technique, les cavaleries engagées de part et d'autre ne sont pas parvenues à prendre le relais de l'artillerie, à relancer la manœuvre et à décider ainsi du sort de la bataille. L'infanterie et l'artillerie de l'Empereur, rivées au terrain en position défensive, ont des pertes moindres que celles de l'adversaire. Néanmoins, même si elles ont bien supporté l'assaut, leur tentative de passer à une action offensive en engageant la Jeune Garde en direction de Wachau n'a pas débouché sur un succès, par manque de réserves disponibles.

Dans la pratique les Coalisés ont gagné par défaut. Leur artillerie s'est montrée efficace et la réunion sur le champ de bataille des différentes armées de la Coalition a favorisé l'émulation au combat masquant ainsi, en partie, leur hétérogénéité.

Si les Coalisés n'ont pas vraiment acquis l'initiative tactique, ils ont cependant réduit la capacité de manœuvre de l'Empereur qui, maintenant dans un rapport de force de plus en plus défavorable, doit à tout prix conserver des réserves et donc renoncer à combattre sur une position élargie autour de Leipzig. La liberté d'action de l'Empereur est donc écornée même si l'économie des forces, au sens de la gestion des forces, a été de qualité.

ENTRE TACTIQUE ET POLITIQUE : L'OPPORTUNITÉ DE LA DÉCISION

Le 16 octobre au soir au moment où Napoléon n'attend plus que le corps de Reynier, composé pour une part importante de Saxons que l'on sait peu sûrs, les Coalisés sont sur le point de recevoir l'armée dite de Pologne conduite par Benningsen et le corps autrichien de Colloredo. Ainsi leurs effectifs remonteront-ils à 300 000 hommes alors que l'armée française ne dépasse pas les 135 000 soldats sur les 171 000 initiaux.

Dans la journée du 17 octobre, Napoléon quitte son poste d'observation de Probstheyda pour se rendre à Leipzig. Reynier a enfin rejoint le dispositif dans l'après-midi ! Si la retraite s'impose maintenant, il ne saurait être malgré tout question de fuir.

La ligne de front est alors raccourcie par rapport à celle de la soirée du 16 mais, devant le manque de combativité de l'adversaire et en dépit même des très nombreuses demandes des officiers du génie, l'Empereur n'ordonne aucune disposition pour jeter des ponts supplémentaires sur l'Elster alors que la décision de repli est déjà prise depuis la veille.

En fait si la journée du 17 octobre a été employée en vaines négociations pour un éventuel armistice, c'est dans ces heures que s'ourdit le drame de la défection des corps allemands dont tous les chefs étaient membres de la société secrète Tuyen-Bund[3].

Le 18 octobre, à 2 heures du matin, l'Empereur donne enfin l'ordre d'évacuer Liepzig.

DE LA CAPACITÉ D'ASSURER UNE MEILLEURE CONCENTRATION DES EFFORTS[4]

Dès les premières heures de la matinée, Napoléon retourne à son poste d'observation de Probstheyda où il constate immédiatement que l'attaque ennemie est d'une ampleur bien supérieure à celle du 16.

À défaut d'avoir rompu le contact de nuit, les Français vont devoir réaliser la manœuvre de jour sous une puissante concentration de feu ennemi. Au sud et au sud-ouest, malgré les pertes, les attaques de Schwarzenberg sont bloquées. Les arrière-gardes françaises, organisées en tirailleurs, disputent pied à pied le terrain tandis que les charges de cavalerie, tenant à distance les batteries de la redoutable artillerie ennemie, parviennent à contenir la progression de la masse de ses forces.

Mais à la différence du 16 où les troupes de Napoléon se battaient, pour l'essentiel, face à la seule armée de Bohême sur les voies d'accès au sud de

---

3 Tuyen-Bund : association politique allemande créée en 1790. En 1807, lors d'une assemblée réunie à Kœnigsberg, un certain nombre de membres, dont Blücher, ont ranimé cette association en l'orientant dans le secours aux personnes spoliées par les Français. Même si depuis 1811 la police militaire française avait contraint la cour de Berlin à faire arrêter quelques-uns des membres les plus influents qui orchestraient la luttre contre l'Empereur, leurs activités anti-françaises secrètes et à peine clandestines n'en continuaient pas moins.

4 Carte n° 3.

Leipzig, le 18, Benningsen est venu compléter le dispositif ennemi à l'est. À midi, avec l'entrée en action de Blücher et de Bernadotte, au nord et nord-est, l'encerclement est sur le point d'être réalisé. Au sud-est Probstheyda est toujours aux mains des soldats de l'Empereur malgré l'extraordinaire vaillance des assaillants.

Napoléon tient-il là un moyen d'empêcher la jonction des armées ennemies et de faciliter ainsi le combat rétrograde visant à permettre l'évacuation de la ville ?

Non, car l'initiative a changé de camp.

Schwarzenberg exploite maintenant l'infériorité numérique de l'Empereur qui a dû, pour conserver des réserves, hypothéquer sa capacité de feu en organisant son infanterie sur deux rangs, au lieu de trois. Dès lors le rapport des forces est totalement inversé. Au moment où Napoléon, au nom de la conservation d'une réserve pour garder une capacité de manœuvre, est obligé de consentir une moindre concentration des efforts dans le domaine du feu, l'adversaire est en mesure de poursuivre, voire d'accentuer, la pression dans tous les aspects de sa manœuvre.

Désormais l'ennemi accroche donc très violemment au centre et procède à des resserrements successifs sur les ailes. Ainsi les secteurs du nord et du nord-est qui étaient secondaires par rapport au front du sud et du sud-est, prennent-ils brutalement une valeur toute nouvelle. Pour empêcher la réunion de l'armée de Pologne (Benningsen), déjà jointive à celle de Bohême (Schwarzenberg), avec celle du Nord (Bernadotte), Ney, commandant les 3e et 7e CA, tente de pousser en direction du village de Paunsdorf en avant des positions occupées par Souham (3e CA). L'ordre est donc donné à Reynier, dont le corps (7e CA) est constitué pour l'essentiel des contingents saxons, de passer à l'offensive. Reynier, qui a déjà connu les pires difficultés pour faire mouvoir son corps en direction de Leipzig, fait valoir que les précautions d'encadrement de ce corps, peu sûr, par d'autres unités fidèles prises les jours précédents ne peuvent plus être tenues. Mais l'ordre étant réitéré, il s'incline.

Les Saxons, la cavalerie d'abord puis l'infanterie, désertent massivement ! Au-delà de la surprise de voir des armes se retourner contre eux, 5 000 Français font face maintenant à 20 000 ennemis et se replient sur Sellerhausen.

C'est dans ce mouvement rétrograde mené dans des conditions extraordinairement difficiles que les pertes sont les plus lourdes, surtout en officiers. Le général de division Delmas, venu prêter main-forte à la division Durutte, est tué.

Le centre de gravité de la bataille s'est brusquement déplacé sur la gauche française et Napoléon, laissant Murat sur le front du sud-est, rejoint Ney. À la nuit tombante le champ de bataille de Leipzig n'est plus, de la Partha à la Pleisse, qu'une immense canonnade de 2 000 bouches à feu.

Les dés sont jetés : la retraite est urgente. Elle a d'ailleurs en fait commencé. Les parcs et les bagages sont déjà sortis par l'unique route encore ouverte en direction de Lindenau.

Le 19 au matin, malgré les efforts du 11e CA de Macdonald et du 8e CA de Poniatowski, l'évacuation se transforme en tragédie quand l'unique pont est détruit prématurément. Poniatowski, blessé, meurt noyé dans l'Elster. Macdonald

traversera l'Elster à la nage. Seule la Garde s'est repliée en bon ordre. Leipzig a coûté en quatre jours 50 000 hommes à l'armée de l'Empereur et 80 000 à la Coalition.

POUR NAPOLÉON, LEIPZIG : SUCCÈS, REVERS ?

Napoléon a quitté le champ de bataille sous le feu de l'adversaire en subissant de très lourdes pertes mais ce ne sont pas, obligatoirement, les critères absolus d'un revers.

D'une part, l'Empereur n'avait pas l'intention de se maintenir de façon définitive sur ce point, mais de le tenir juste le temps nécessaire pour négocier, d'autre part, il a infligé de très lourdes pertes à l'ennemi, l'empêchant de réaliser la bataille d'anéantissement projetée.

Cependant la démonstration de force à l'égard des Coalisés n'ayant permis ni de sauver l'Allemagne, ni même de négocier, cette affaire ne saurait être taxée de succès. Bien au contraire, le processus de revirement des alliés de la France n'a pas été interrompu, mais amplifié par la trahison des Saxons et des Wurtembergeois !

Néanmoins sur le plan tactique, ni la valeur des troupes, ni même leur emploi ne sont en cause. Solidement tenues en main par des officiers ayant fait leurs preuves depuis longtemps, les unités ont montré suffisamment de capacité pour faire face à des situations des plus périlleuses.

L'emploi de la cavalerie par masses importantes est au point. Elle a permis de prendre le relais de l'artillerie et d'épauler efficacement l'infanterie. L'artillerie, concentrée en grandes batteries pouvant aller jusqu'à cent cinquante pièces, protégée par des travaux d'aménagement du terrain, a permis à l'infanterie de déployer ses formations d'attaque malgré la faiblesse de ses effectifs.

Maintenant il est bien certain qu'au niveau stratégique les conditions sont moins favorables aux Français. Napoléon a été contraint de livrer bataille. Le principe de liberté d'action n'était donc pas tout à fait respecté !

Certes, politiquement, il ne pouvait pas abandonner l'Allemagne sans combattre, tout comme il était également hors de question de prendre le risque considérable d'être rattrapé et attaqué en mouvement, parce que les opérations rétrogrades, toujours difficiles à conduire, mettent en péril le moral et la cohésion des troupes.

À Leipzig, le rapport des forces, accentué par la concentration des forces ennemies, était si défavorable que Napoléon s'est vu contraint de freiner la progression de l'adversaire pour ne pas avoir à subir une agressivité décuplée.

Ce n'était donc pas une erreur que de se battre à Leipzig en octobre 1813. Cela répondait à une nécessité d'enrayer le processus de dégradation de la liberté d'action et de tenter d'entraver celle de l'adversaire sur un grand carrefour stratégique.

C'est justement cette liberté d'action que l'Empereur ne parvient jamais tout à fait à rétablir malgré une remarquable économie des moyens.

Même si l'Empereur n'a jamais confondu le manque d'agressivité de l'adversaire, alors qu'il était simplement dans l'attente de l'arrivée de nouveaux renforcements, avec un manque de combativité il n'en demeure pas moins que, malgré une remarquable prise en compte du principe d'économie des moyens, la

capacité de manœuvre a toujours été obérée par des réserves insuffisantes. Le fait que Marmont se soit laissé accrocher un peu trop rapidement, que Ney ait engagé des troupes peu sûres dans des conditions hasardeuses, démontre que de simples aléas ou prises de risques deviennent, passé un certain seuil, rapidement intolérables.

Il n'y a pas non plus d'erreur, le 16 octobre au soir, quand Napoléon ne fait pas aménager des points de passage sur l'Elster pour évacuer la ville, il ne pouvait pas le faire sans déroger au principe de concentration des efforts qui exigeaient que tous les moyens matériels, comme les forces morales, soient affectés au combat.

La guerre se gagne, ou se perd, sur la capacité de tenir plus longtemps que l'adversaire, c'est-à-dire la possibilité, ou non, de disposer, lors de l'instant décisif, de réserves supérieures à celles de son adversaire.

Si les soldats de l'Empereur sont restés piégés dans Leipzig ce n'est pas, non plus, à cause de l'égarement de ce simple exécutant qui fait sauter un pont trop hâtivement. Il ne s'agit là que d'un facteur aggravant mais non déterminant. C'est que les Coalisés ont réussi à rassembler des forces nettement supérieures à celles des Français et aucune manœuvre, pour aussi talentueuse qu'elle ait été, n'était en mesure de les compenser et ce de façon d'autant plus certaine que les chefs militaires et les responsables politiques de la Coalition ont, maintenant, appris à faire la guerre à l'exemple de Napoléon.

À Leipzig, Napoléon a perdu dans la journée du 17 octobre au moment précis où les négociations secrètes, en vue d'un armistice, ont avorté. L'Empereur a été battu en quelque sorte à son propre jeu, car trop faible, trop éloigné de ses bases, dans un contexte politique qu'il a lui-même contribué à créer il n'a pas eu la capacité de se donner les moyens de refaire ses forces pour relancer la manœuvre.

Napoléon n'a pas su ou pu abandonner Leipzig et comme Bonaparte, qui avait renoncé à Saint-Jean-d'Acre, lors de la campagne de Syrie en 1799, transformer un revers militaire en un véritable succès politique. Si l'Empereur a, pour l'essentiel, souscrit au principe d'économie des forces, il a, en revanche, perdu sa liberté d'action parce qu'il n'était plus en mesure d'honorer le principe de concentration des efforts. À Leipzig, perdant ses réserves, Napoléon a vu sa capacité de manœuvre annihilée.

Bibliographie

Corda (H.), *Guerre napoléonienne, Cours d'art militaire*, Lithographie de l'École d'application de l'artillerie et du génie : 1909, tome I, 290 p., tome II croquis.

Delmas (Lt-colonel Jean), Lesouef (Lt-colonel Pierre), *Napoléon, chef de guerre*, Le Club français du livre, 1970.

Du Casse (A.), *Le Général Arrighi de Casanova, duc de Padoue*, Paris, Perrotin, tome I, 1866, 479 p.

Malo (Charles), *Champs de bataille de l'armée française,* Leipzig (16-19 octobre 1813) de M. Thiers, pp. 208 à 234, Paris, Hachette, 1901, 404 p.

Marbot (Baron de), *Mémoires de ...*, Paris, Plon, tome III, 1891, 446 p.

Plotho (Charles de), *Relation de la bataille de Leipzig*, traduit de l'allemand par Philippe Himly, Paris, J. Corréard, 1840, 156 p.

Annexe
Les forces en présence

I. La Grande Armée : Napoléon

Vieille garde	4 000 h.	
Jeune garde	15 000 h.	
Cavalerie de la garde		5 000 h.
Total		24 000 h.
Deuxième corps	(Victor)	15 000 h.
Troisième corps	(Souhan)	20 000 h.
Quatrième corps	(Bertrand)	14 000 h.
Cinquième corps	(Lauriston)	10 000 h.
Sixième corps	(Marmont)	20 000 h.
Septième corps	(Reynier)	12 000 h.
Huitième corps	(Poniatowski)	10 000 h.
Onzième corps	(Macdonald)	14 000 h.
Réserve	(Augereau)	10 000 h.
Cavalerie :		
Premier corps	(Latour-Maubourg)	6 000 h.
Deuxième corps	(Sébastiani)	5 000 h.
Troisième corps	(Arrighi)	3 000 h.
Quatrième corps	(Kellermann)	4 000 h.
Cinquième corps	(Milhaud)	4 000 h.

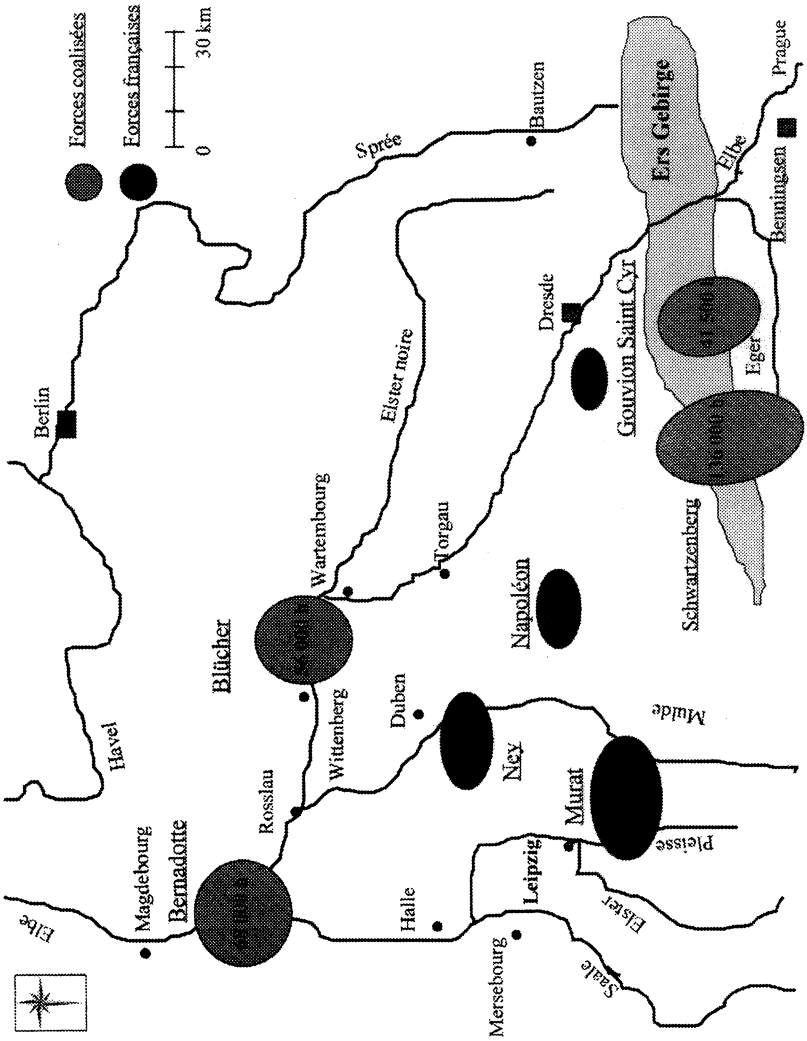
Total général 171 000 h.

II. : Les Coalisés : Schwarzenberg, général en chef

	Armée de Bohême Feld-Maréchal prince de Schwarzenberg	
Quatre corps d'armée autrichiens, la réserve et la première division légère	70 000 h.	
Deuxième corps d'armée prussien		23 535 h.
Un corps d'armée russe		18 000 h.
Un corps de réserve russe		25 000 h.
Total		136 535 h.
	Armée de Silésie Feld-Maréchal prince Blücher	
Un corps prussien		21 429 h.
Un corps russe		25 000 h.
Un corps russe		10 000 h.
Total		56 429 h.
	Armée du Nord Prince royal de Suède Bernadotte	
Armée suédoise		18 000 h.
Un corps russe		25 000 h.
Un corps prussien		25 000 h.
Total		68 000 h.
	Armée de Pologne Général Benningsen	
Avant-garde	4 000 h.	
Infanterie	23 000 h.	
Cavalerie	5 000 h.	
Cosaques		1 500 h.
Division légère		8 000 h.
Total		41 500 h.
Total général	302 464 h.	

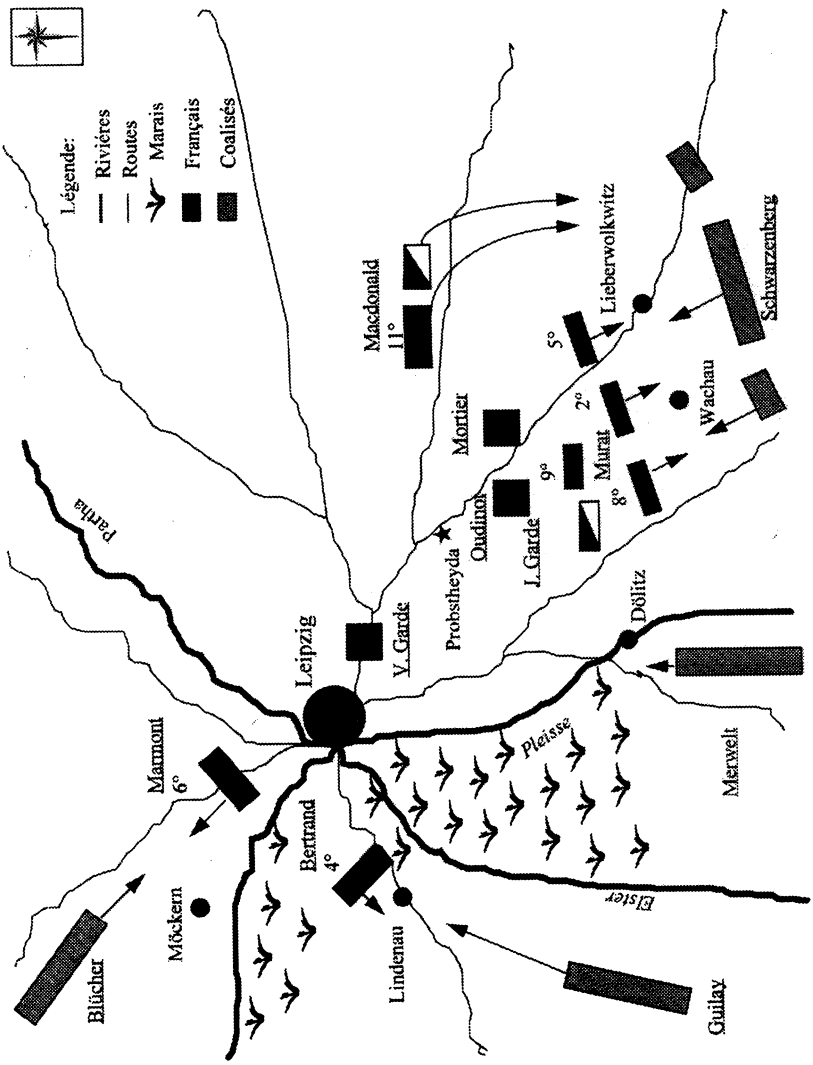
Carte n° 1

Situation début octobre 1813



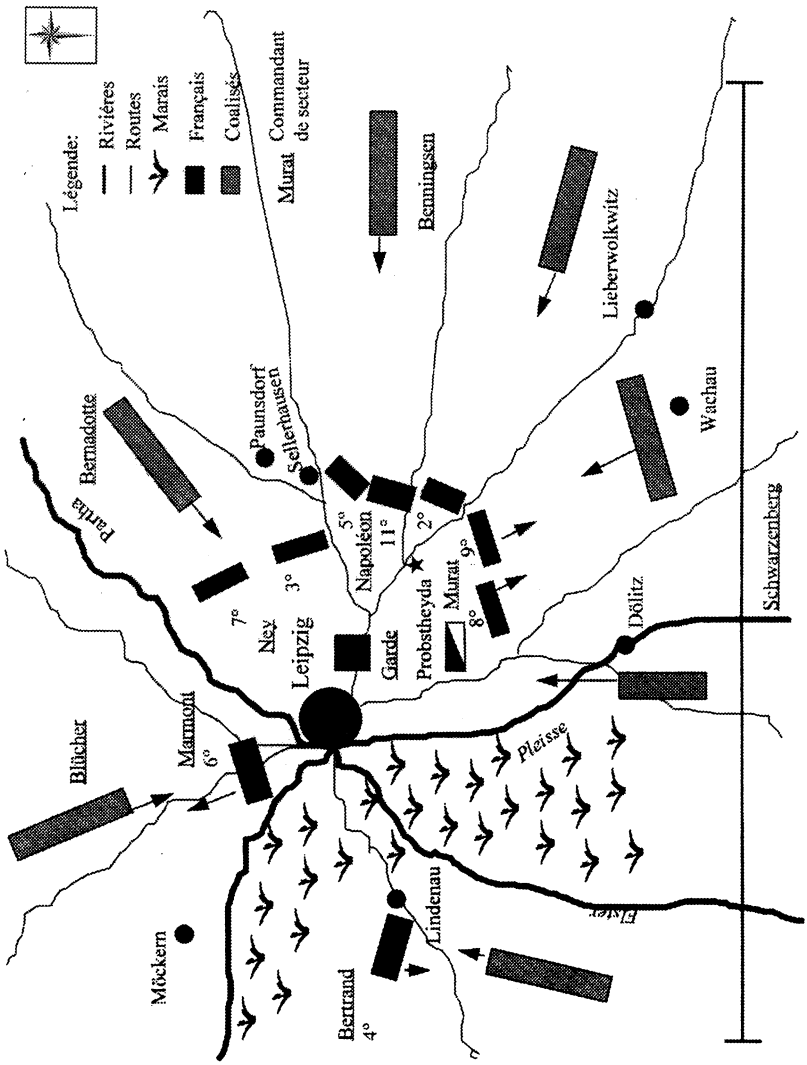
Carte n° 2

Leipzig, le 16 octobre 1813



Carte n° 3

Leipzig, le 18 octobre 1813



DE L'ÉCOLE MILITAIRE DE PARIS À LA MAIRIE DE MONTPELLIER : LE MARQUIS DE DAX D'AXAT (1767-1847)

Roland ANDRÉANI
Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III

C'est à Bouleternère où elle est elle-même née le 15 novembre 1738, que Marie-Thérèse de Chiavari, épouse de Jean-Baptiste Dax de Cessales depuis le 8 octobre 1766, met au monde le 11 juin 1767 un garçon, aussitôt ondoyé avant d'être baptisé Ange-Michel-Jean-Bonaventure trois jours plus tard. Alors âgé de vingt-neuf ans, le père, après avoir abandonné la carrière des armes, s'est fixé dans cette bourgade roussillonnaise de 604 habitants auprès de ses beaux-parents, Don Michel de Chiavari et Josèphe de Masse. La famille Dax, qui allait se plaire à évoquer une possible parenté avec le pape Léon IX, né Bruno d'Eguisheim-Dagsburg, et une hypothétique appartenance à la descendance impériale d'Henri l'Oiseleur, est en tout cas issue de la bourgeoisie de Carcassonne et a été anoblie au XVe siècle, quand elle a acquis la seigneurie d'Axat à laquelle elle allait ajouter plus tard celle de Cessales, des achats à l'origine des dénominations attribuées à chacune des deux branches à partir du XVIIe siècle. Bien que n'appartenant pas à la lignée plus prestigieuse qui a accédé au marquisat, Jean-Baptiste n'hésite pas à signer Dax d'Axat dans le registre paroissial à l'occasion de l'ondoiement de son fils. D'ailleurs, la branche cadette semble s'être éloignée de son fief lauragais de Cessales. Frère aîné de Jean-Baptiste et officier d'infanterie, Jean-François Dax de Cessales qui a pris femme à Perpignan le 2 juin 1767, quelques jours avant la naissance de son neveu, s'est alors déclaré domicilié à Saint-Paul-de-Fenouillet, là même où un troisième fils de Jean Dax de Cessales et de Paule de Cézat, Joseph-Barthélémy, a obtenu un canonicat, et non loin de Cucugnan, la seigneurie qu'avait détenue dans les Corbières le père des deux militaires et de l'ecclésiastique. Les Chiavari revendiquent, eux aussi, leur appartenance à la noblesse, et affirment descendre d'une famille de doges de Gênes, la ville où l'arrière-grand-père de Marie-Thérèse aurait vu le jour. Si les circonstances de l'arrivée de cet Italien à Perpignan pour y étudier le droit avant de s'y marier, demeurent inconnues, l'installation à Bouleternère de son petit-fils Michel, le père de Marie-Thérèse, s'explique comme un retour au village maternel[1].

---

1 Jean-Pierre Pélissier, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Pyrénées-Orientales*, Paris, 1986. Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 2 E 367, baptême du 17 novembre 1738 ; 2 E 369, mariage du 8 octobre 1766, ondoiement du 11 et baptême du 14 juin 1767 ; 2 E 2247, mariage à Perpignan (paroisse de la Réal) le 2 juin 1767 de Jean-François Dax de Cessales et de Thérèse de Cabestany. Ernest de Dax d'Axat, *Généalogie des Dax barons de Cessales-marquis d'Axat suivie du catalogue des archives du château d'Axat,* Perpignan, 1892. Jules Villain, *La France moderne. Grand dictionnaire*

Sont-ce des embarras financiers qui ont amené Chiavari à quitter Perpignan ? Le contrat passé le 30 juillet 1736 en vue du mariage avec Josèphe de Masse prévoyait que le beau-père, ancien capitaine retiré à Vinça tout près de Bouleternère, devait fournir une dot de 8 000 livres, dont le quart avant le 15 août et le reste dans les six ans à venir. Pierre de Masse s'est-il acquitté plus scrupuleusement de ses obligations que Michel de Chiavari ? Ce dernier n'était, pas plus que son père, un débiteur ponctuel, ayant en 1754 laissé s'accumuler plus de 156 livres d'arriérés sur les deux rentes qu'il avait à payer à la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Perpignan, 12 livres, 11 sols et 6 deniers d'une part, 16 livres de l'autre. Malgré la promesse alors faite de régler ses dettes, il se trouvait toujours en retard de paiement de sept ans comme vingt ans plus tard, ce qui allait lui valoir de subir une saisie en 1774. Goût de la chicane ou manque de moyens ? Le litige avec un marchand d'Ille-sur-Têt, après les inondations d'octobre 1766, au sujet de deux châtaigniers déracinés et apportés par les eaux dans une vigne appartenant à Chiavari n'exclut aucun des termes de l'alternative[2]. Mais ne peut-on trouver un argument en faveur du second dans l'établissement tardif de Marie-Thérèse puisque cette fille unique a dû attendre la fin de sa vingt-huitième année pour prendre époux ? Le contrat alors passé devant le notaire d'Ille ne révèle certes pas un mari opulent dans la personne de Jean-Baptiste Dax de Cessales, trop heureux de quitter son domicile de Latour-de-France pour s'installer à Bouleternère et s'y faire nourrir et vêtir avec sa femme par Michel de Chiavari. Quant aux apports du futur, ils se montent à 6 000 livres, 1 500 données par son frère chanoine, le reste fourni par sa mère. Celle-ci ne verse que 1 500 livres et s'acquitte par le transfert de six rentes à 5 % constituées sur différents particuliers. La branche cadette tire-t-elle encore des revenus de Cessales ? Passé devant notaire à Perpignan le 1er octobre 1719, le contrat de mariage des parents de Jean-Baptiste présentait Jean Dax comme détenteur de cette seigneurie mais domicilié à Quillan. Bien plus tard, une fois la future, Paule de Cézat devenue veuve, il n'est plus fait état que de Cucugnan, une seigneurie qui aurait rapporté 300 livres par an, aux dires de Jean Dax en juin 1760. Ce même mois, une correspondance du subdélégué de Narbonne révélait que si les autorités royales tenaient à imposer aux jeunes gens de Cucugnan le respect du châtelain et de son épouse, elles n'allaient pas jusqu'à approuver l'interdiction des danses publiques par le vieux Jean Dax[3].

---

généalogique, historique et biographique, tome 3 (*Haute-Garonne et Ariège*), 1re partie, Montpellier, 1911. Chaix d'Est Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, tome 13, Evreux, 1914. Philippe Lazerme, *Noblesa catalana*, 3 volumes, La Roche-sur-Yon, 1975-1977. Jean Capeille, *Dictionnaire de biographies roussillonnaises,* Perpignan, 1914, réédition, Marseille, 1978.

2 Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 3 E 10/55, contrat de mariage du 30 juillet 1736 ; G 306 ; G 318 ; 3 E 3/1026.

3 Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 3 E 16/595, contrat de mariage du 8 octobre 1766 ; 3 E 9/218, contrat de mariage du 1er octobre 1719. Arch. dép. Hérault, C 5112 ; C 6801. Marie-Caroline Roederer, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Aude*, Paris, 1979.

Ainsi se dessine le portrait d'une famille sans grande influence, vivant dans une région pauvre et cherchant depuis 1719 des conjointes dans les terres plus riches du Roussillon.

À un jeune noble sans fortune, la France d'Ancien Régime n'offre d'autre perspective, en dehors de l'Église, que la carrière militaire. C'est la raison des mesures qui tendent à écarter les roturiers de l'accès direct aux grades d'officiers, un privilège que la naissance n'assure normalement que sous la condition d'avoir reçu la formation procurée depuis 1777 aux cadets gentilshommes dans les corps de troupe ou à l'École militaire de Paris[4]. C'est à cette dernière voie, plus prestigieuse, qu'Ange-Michel-Jean-Bonaventure Dax est admis le 20 septembre 1782, deux ans avant le jeune Napoléon Bonaparte. Si celui-ci est choisi au vu des résultats obtenus à Brienne, ni le répertoire de Stéphane Geoffray, ni le dossier conservé par le Service historique de l'Armée de Terre, ne donnent le nom de l'école préparatoire qui a accueilli Dax de 1777 à 1782. Quoi qu'il en soit, après deux ans à Paris, le cadet gentilhomme est affecté le 7 août 1784 comme sous-lieutenant au régiment d'infanterie de Bassigny[5]. Formée le 26 avril 1775 des 2e et 4e bataillons d'Aunis, cette unité, à Metz depuis novembre 1783, est passée le 1er janvier 1784 sous le commandement de Jacques-Louis Drummond, duc de Melfort. A Sarrelouis en octobre 1786, elle se dirige ensuite vers l'ouest : Nantes et Belle-Ile en octobre 1787, Brest en mars 1788. L'arrivée d'un nouveau chef de corps, Pierre-Marie de Suffren, marquis de Saint-Tropez et frère de l'illustre bailli, coïncide avec la réorganisation opérée par l'ordonnance du 17 mars 1788 qui regroupe les régiments d'infanterie en 52 brigades, la 33e réunissant Bassigny et Rohan et s'intégrant avec la 9e et la 14e dans la 16e division affectée à la Bretagne et mise ainsi à la disposition du 13e commandement en chef qui devient la 13e division militaire lorsque le découpage territorial est harmonisé le 25 février 1791 avec les limites départementales. Dans son dossier, Dax prétend avoir démissionné bien avant cette date, dès la fin de 1789, à la suite des actes d'insubordination qui auraient affecté son unité en Bretagne. Brest est certes un foyer d'indiscipline, mais Bassigny ne semble pas alors avoir été particulièrement touché et c'est en 1791 que le régiment, devenu depuis le 1er janvier le 32e d'infanterie, connaît la crise la plus grave lorsque, le 2e bataillon ayant été envoyé à Saint-Domingue, le 1er qui a rejoint Tours au mois de juin, chasse le colonel après la fuite du roi[6].

Dax aurait-il déjà quitté le service, n'a pas, malgré ses dires, émigré en 1790, l'année où il signe à Bouleternère comme témoin des mariages de ses deux sœurs, Marie-Thérèse-Françoise qui épouse le 9 février Hyacinthe Pallares

---

4 André Corvisier, *Histoire militaire de la France*, tome 2, Paris, 1992, pp. 71-73 et 117-119.

5 Arthur Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, tome 1, 2e édition, Paris, 1898, pp. 141-142. Stéphane Geoffray, *Répertoire des preuves de la noblesse des jeunes gentilshommes admis aux écoles royales militaires 1751-1792,* Paris, 1894. Service historique de l'Armée de Terre, classement général alphabétique des officiers 91/47.

6 Général Susane, *Histoire de l'infanterie française*, 5 volumes, Paris, 1876, tome 3, pp. 360-362, tome 5, p. 384. Lieutenant-colonel Belhomme, *Histoire de l'infanterie en France,* 4 volumes, Paris et Limoges, 1893-1899, tome 3, pp. 415-418, 424-426, 447-449 et 456. Philippe Henwood, Edmond Monange, *Brest, un port en révolution 1789-1799*, Rennes, 1989.

d'Armengau, et Marie qui s'unit le 29 décembre à Joseph Viader. Il est encore au village natal le 29 octobre 1791 pour participer avec sa mère, comme parrain et marraine au baptême de la petite Marie-Thérèse-Bonaventure Prim. Un siècle plus tard, son arrière-petit-fils, le comte Ernest de Dax d'Axat, le généalogiste de la famille, date son départ de France de 1792[7].

Ce n'est d'ailleurs que début 1793, que se constitue sous les commandements successifs de Costa et du baron d'Ortaffa, la compagnie qui, devenue bataillon de chasseurs à pied et connue sous le nom de légion de Vallespir, regroupe des émigrés roussillonnais dans les rangs de l'armée de Catalogne qui, après l'ouverture des hostilités en mars, pénètre dans le département des Pyrénées-Orientales. Dax ne s'y distingue que l'année suivante, face aux troupes républicaines d'Augereau qui ont pris l'avantage et franchi, à leur tour, la frontière, mais l'épisode du combat livré le 13 juin 1794 près du col de Bassagoda ne figure pas dans les histoires de cette campagne militaire et n'est évoqué que par l'ouvrage du vicomte Grouvel sur les unités de l'émigration. Confiée fin 1794 à l'officier espagnol Mac Carthy sous le nom de bataillon de la Frontière, la légion de Vallespir n'aligne qu'un effectif modeste. Après la paix de Bâle, elle est réunie en avril 1796 avec deux autres formations d'émigrés dans le régiment d'infanterie de Bourbon, sous les ordres de Claude-Anne de Rouvroy, marquis de Saint-Simon-Montbleru, qui a, pour sa part, servi en Navarre[8].

Dax ne s'attarde guère dans ce nouveau corps de l'armée espagnole puisqu'il se marie à Montpellier le 21 février 1797 avec Émilie-Anastasie, fille de François-Emmanuel Guignard, comte de Saint-Priest. D'origine dauphinoise, mais fils de l'antépénultième et frère de l'avant-dernier intendant de Languedoc, cet ancien ministre de Louis XVI a émigré dès 1791, laissant une partie de ses enfants à Montpellier aux soins de ses soeurs Jeanne-Marie-Émilie et Françoise-Mathurine, respectivement veuves de Thomas-Marie de Bocaud et de Marc-Antoine-Marie-Thérèse Dax, marquis d'Axat. Décédé sans postérité le 20 juillet 1788, cet ultime représentant de la branche aînée des Dax avait choisi son lointain cousin comme légataire universel, et c'est la marquise douairière qui organise le mariage, s'engageant perpétuellement dans le contrat passé devant le notaire Caizergues, à nourrir et loger les époux ainsi que les enfants et domestiques, et à défaut à verser chaque semestre par avance 1 200 livres. Là ne s'arrêtent pas les faveurs de la vieille dame puisque celle-ci, quelques semaines plus tard, prévoit qu'à sa mort le sixième de ses biens ira à Dax.

Malgré le pillage et l'incendie de deux châteaux, Montpeyroux dans l'Hérault le 26 juin 1791 et Saint-Félix-de-Pallières dans le Gard le 4 avril 1792, la tante semble avoir réussi à traverser la Révolution en conservant des revenus importants qui lui permettent d'établir une nièce dont les parents ne peuvent évidemment fournir de dot. Saint-Priest n'aurait eu, d'ailleurs, connaissance du mariage qu'un an plus tard, en 1798. Il ne semble pas s'être ensuite bien informé

---

7 Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 2 E 371. Ernest de Dax d'Axat, *ibidem*.

8 Vicomte Grouvel, *Les Corps de troupe de l'émigration française*, tome 3, Paris, 1964, p. 317, 331-333, 335, 354, 363. Joseph-Napoléon Fervel, *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales 1793, 1794, 1795*, tome 2, Paris, 1853. *Campañas en los Pirineos a finales del siglo XVIII 1793-1795*, tome 1, Madrid, 1949, p. 67 et 182-189, tome 2, Madrid, 1951, p. 763, tome 3/1, Madrid, 1954.

sur son gendre que ses mémoires écrits vers 1820 présentent comme appartenant à *une noble et ancienne famille originaire d'Allemagne*, des termes qui s'appliqueraient mieux au comte de Ludolf, le diplomate napolitain dont il avait épousé la fille à Constantinople en 1774. L'un et l'autre ambassadeurs auprès du sultan, Saint-Priest et Ludolf s'étaient liés dans la capitale ottomane où la future épouse de Dax allait voir le jour vers 1781[9].

Le jeune ménage se fixe à Montpellier dans l'aristocratique rue Salle-l'Evêque où naissent successivement un garçon le 30 novembre 1797, une fille le 25 décembre 1799, un second fils le 30 juin 1802, une deuxième fille le 30 juillet 1804. Le père continue d'abord à se déclarer comme marchand de fer et domicilié à Axat où son cousin, le défunt marquis, avait été autorisé en 1757 à construire une forge. Fondée sur les ressources locales en minerai et en bois, mais aussi sur la force hydraulique qui actionnait soufflerie et marteau, la métallurgie faisait à la fin du XVIII[e] siècle la prospérité d'Axat, et plus largement des vallées pyrénéennes du département de l'Aude. Elle décline rapidement dans la première moitié du XIX[e]. Dax a-t-il continué longtemps à l'exercer ? Il ne tarde pas, en tout cas, à se présenter simplement comme propriétaire foncier, un état plus conforme aux prétentions nobiliaires à l'origine de la rectification en 1824 des actes de mariage et de naissance pour faire précéder le patronyme de la particule et adjoindre la qualité de marquis d'Axat[10]. La mesure ne s'applique pas aux deux derniers fils : l'un, né le 19 mai 1813, est mort dès le 31 août 1814, l'autre a porté la particule dès sa venue au monde le 20 avril 1816. Parmi les signatures qui accompagnent les événements familiaux sur les registres d'état civil, celle de Thomas-Marie-Catherine de Masclary revient à plusieurs reprises. Cet ancien capitaine de cavalerie a hérité de Thomas-Marie de Bocaud, un oncle

---

9 Arch. dép. Hérault, 2 E 57/685, contrat de mariage du 3 ventôse et codicille du 17 germinal an V. Arch. mun. Montpellier, mariage du 3 ventôse an V. Comte de Saint-Priest, *Mémoires* publiées par le baron de Barante, 2 volumes, Paris, 1929. Giuseppe Gallavresi, « Un ambassadeur italien sous l'Ancien Régime. Le comte Joseph-Constantin Ludolf », *Revue d'histoire diplomatique,* 1905, pp. 523-544, 1906, pp. 74-111. Ernest Durand, « La marquise de Dax d'Axat née Mathurine Guignard de Saint-Priest », *Revue du Midi,* 1[er] semestre 1890, pp. 256-269 ; « La marquise de Dax d'Axat née Émilie-Anastasie Guignard de Saint-Priest 1797-1830 », *Revue du Midi,* 1[er] semestre 1890, pp. 308-317. Claude Alberge, « Une jacquerie en pays d'Hérault en juin 1791 : le sac des châteaux d'Arboras et de Montpeyroux », *Études sur l'Hérault*, 1989-1990, pp. 145-150. François Rouvière, *Histoire de la Révolution française dans le département du Gard,* 4 volumes, Nîmes, 1887-1889, réimpression, Marseille, 1974, tome 2, p. 226. Sur les Guignard de Saint-Priest, cf. aussi *Dictionnaire de biographie française.*

10 Arch. mun. Montpellier, actes de naissance des 11 frimaire an VI, 5 nivôse an VIII, 11 thermidor an X, 12 thermidor an XII, de Constantin-Jean-Marie-Xavier, d'Anastasie-Clémence-Françoise-Marie, de Barthélémy-Léon-François-Xavier, et d'Emma-Constance-Marie Dax ; transcription le 21 juillet 1824 dans le registre des naissances, du jugement du tribunal civil de Montpellier ordonnant le 19 juillet 1824 la rectification de l'acte de mariage de l'an V, et des actes de naissance des enfants, par adjonction de la particule et du titre de marquis d'Axat. Émile Lannes, *Axat ou Aldesatus et son passé des Atacins à nos jours,* Axat, 1982, p. 38-39. Jacques Cremadeills, *L'Aude de la préhistoire à nos jours,* Saint-Jean-d'Angély, 1989, pp. 324-325.

maternel qui était par ailleurs le mari de l'autre sœur de Saint-Priest. Aussi a-t-il épousé lui-même une Guignard de Saint-Priest, cousine germaine de la future femme de Dax. Propriétaire de trois immeubles contigus, rue Salle-l'Évêque dans l'île formée avec l'Esplanade, il loue à son parent la maison qui jouxte immédiatement l'hôtel de Bocaud, ainsi qu'une petite pièce à usage de bûcher au rez-de-chaussée de ce dernier. S'il ne dédaigne pas une nomination au conseil municipal de Montpellier en 1804, ni le titre de baron de l'Empire, sous la Restauration il est marquis et conseiller général, une charge qu'il abandonne en 1825, dans sa soixante-dixième année, à cause de sa surdité. Aux infirmités de l'âge se sont ajoutés des embarras financiers qui l'ont contraint avant cette date d'aliéner successivement ses trois propriétés de la rue Salle-l'Évêque, d'abord les deux encadrant celle qui était occupée par Dax d'Axat, puis en 1822 cette dernière qui comporte maison, jardin, cour, écurie et remise. Le locataire acquiert alors cet ensemble pour 20 000 francs, mais n'en verse que 1 000 à Masclary dont il s'engage à payer en 1824 les dettes contractées en 1820 - 9 000 francs à Jean-Baptiste-Salomon Gerbier -, et 1821 - 10 000 francs à Louis Tournel, le fils cadet de François, fondateur de l'imprimerie du même nom, - et à assumer d'ici là la charge des intérêts[11].

À l'égard des autorités impériales, Dax a montré plus de réserve que Masclary. Le dossier constitué par la Légion d'honneur dont il devient chevalier le 13 février 1815, ne fait état que de ses services civils qui, avant la première Restauration, se sont limités aux fonctions d'administrateur, depuis juin 1812, du dépôt de mendicité dans l'Hérault et de la maison centrale de Montpellier[12].

Quant aux services militaires qui permettent à la deuxième Restauration d'attribuer le grade de chef de bataillon à Dax, nommé chevalier de Saint-Louis dès le 5 octobre 1814, ils sont portés artificiellement à vingt ans trois mois et dix jours, à quoi sont ajoutées trois années de campagnes. Ces dernières ont été généreusement calculées puisque l'officier n'a participé qu'à une guerre, celle de l'Espagne contre la France de mars 1793 à la paix de Bâle signée le 22 juillet

---

11 Arch. mun. Montpellier, actes de naissance du 20 mai 1813 et de décès du 1er septembre 1814 d'Armand-Jean-Marie-Cécile Dax, de naissance du 20 avril 1816 d'Armand-Jean-Antoine-Louis de Dax. Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, 2 volumes, Montpellier, 1860, réimpression, Marseille, 1972, tome 2, p. 83. Louis Grasset-Morel, *Montpellier, ses sixains, ses îles et ses rues, ses faubourgs*, Montpellier, 1908, réimpression, Nîmes, 1989, p. 299. Albert Leenhardt, *Vieux hôtels montpelliérains*, Bellegarde, 1935, réimpression, Paris et Genève, 1984, p. 87. *Id.*, *Quelques belles résidences des environs de Montpellier,* 2e série, Bellegarde, 1932, réimpression, Paris et Genève, 1985, p. 78-81. Arch. dép. Hérault, 2 E 57/685, acte de notoriété du 14 vendémiaire an V concernant les quatre filles de Marie-Joseph-Emmanuel Guignard-Saint-Priest, dont Marie-Thérèse-Charlotte-Antoinette, épouse de Masclary ; 2 M 101 ; 2 M 104 ; 2 E 57/704, vente du 17 août 1816 ; 2 E 57/707, vente du 12 avril 1819 ; 2 E 57/708, reconnaissance de dette de Masclary à Gerbier, 17 octobre 1820 ; 2 E 57/709, reconnaissance de dette de Masclary à Tournel, 21 mai 1821 ; 2 E 57/710, vente de Masclary à Dax d'Axat, 11 février 1822. Roland Andréani, « Une famille d'imprimeurs à Montpellier de Louis XVI à Napoléon III : les Tournel », *Actes du 106e Congrès national des sociétés savantes. Section d'histoire moderne et contemporaine,* Perpignan, 1981, tome 2, pp. 117-127.

12 Arch. nat., LH/675/75.

1795, mais c'est bien davantage pour l'établissement de l'ancienneté générale que l'intéressé et les bureaux travestissent sans scrupule la réalité. Abusivement considéré comme sous-lieutenant dès son entrée à l'École militaire, Dax voit prolonger ses services jusqu'au 31 décembre 1802. Plus véridique, une première reconstitution de carrière limitait ses fonctions d'officier à la période du 7 août 1784 au 31 décembre 1797, la seconde date étant déjà erronée puisqu'il était rentré en France au moins dès le début de l'année pour se marier en février ; douze ans de service comme sous-lieutenant et trois campagnes permettaient de considérer l'émigré comme susceptible d'être nommé capitaine le 7 août 1796, mais le total obtenu fin 1797 ne donnait droit ni à une pension de retraite, ni à une promotion au grade supérieur, d'où les modifications ultérieurement introduites pour complaire à l'influente famille des Saint-Priest. S'il n'y a pas de trace d'intervention directe du comte dont Louis XVIII allait récompenser la fidélité par la pairie, mais qui, octogénaire et sourd, choisissait de se retirer sur ses terres, le dossier révèle les démarches effectuées par les enfants, c'est-à-dire l'épouse et le beau-frère de Dax d'Axat. Né en 1789, le vicomte Emmanuel-Louis-Marie de Saint-Priest doit à ses services dans l'armée russe le grade de maréchal de camp et est en mesure de faire jouer de hautes protections[13].

Ce sont ces dernières qui ouvrent à Dax la carrière administrative. Pour remplacer Pierre-Louis Granier, le maire de Montpellier sous le Consulat et l'Empire, le préfet avance, le 27 août, trois noms dont celui de Masclary. A cette liste le ministre de l'Intérieur ajoute Dax d'Axat qui est nommé par ordonnance royale le 10 et installé le 28 septembre 1814[14].

L'inexpérience peut certes, à l'époque, constituer un avantage en se parant des vertus de l'intransigeance politique. Parmi les notables qui, dans la ville, seraient en mesure de s'en prévaloir, le marquis se distingue, il est vrai, en cumulant les prestiges de la noblesse et de la fortune, avec un revenu annuel de 15 000 francs vers 1825. A l'héritage du cousin mort en 1788, s'est ajouté celui de la tante : celle-ci, après avoir désigné, par testament olographe du 7 février 1813, l'épouse de Dax comme légataire universelle, est décédée dans l'hôtel de la rue Salle-l'Évêque le 9 mai 1814. La succession de la vieille marquise, d'après les déclarations faites aux bureaux d'enregistrement de Montpellier et Gignac, représenterait un capital de 66 410 francs, soit 34 190 francs en créances diverses, essentiellement sur des habitants de Saint-Félix-de-Pallières et de Montpeyroux, et 32 220 francs, valeur des biens fonciers possédés sur cette dernière commune. C'est un loyer annuel de 1 350 francs que paie le fermier pour la portion utile du domaine de Montpeyroux ainsi qu'une partie de la maison. Faut-il attendre un rapport ou plutôt des frais, du reste du bâtiment, du jardin attenant, ainsi que des garrigues et des bois à l'origine d'un procès poursuivi depuis de longues années ? En 1816, l'objet du litige avec la municipalité de Montpeyroux est cédé à deux acquéreurs qui reprennent les prétentions de l'aristocrate défunte. La nièce a-t-elle assisté aux derniers moments de celle-ci ? Elle est, en tout cas, à Paris au mois de juin 1814 lorsque Dax doit remplir les premières formalités pour la transmission du legs. Ce séjour dans la capitale de la royauté rétablie par l'invasion correspond certes au désir de

13 Arch. nat., F1b II Hérault 24.

14 Service historique de l'Armée de Terre, classement général des officiers 91/47.

revoir père et frère, mais facilite aussi l'accomplissement des démarches à effectuer pour obtenir les faveurs du nouveau régime[15].

Privé de l'appui des troupes étrangères, ce dernier s'effondre l'année suivante. Le maire, qui a lancé le 11 mars un appel contre le retour de l'île d'Elbe, se voit révoqué par le préfet Aubernon le 3 avril 1815 au profit de Granier, avant de faire l'objet le 22 mai, sur décision du général Gilly, commissaire extraordinaire de l'Empereur dans la 9e division militaire, d'une mesure d'expulsion de la ville et d'assignation à résidence dans sa propriété cévenole de Saint-Félix-de-Pallières. L'exil ne dure guère et le marquis, après s'être rapproché de la ville où bonapartistes et royalistes se sont affrontés au début du mois, reprend possession de la mairie le 15 juillet[16]. Président du collège électoral de l'arrondissement de Montpellier, il figure parmi les quatre candidats que cette assemblée choisit les 15 et 16 août de présenter aux suffrages départementaux, mais ne parvient pas à la députation[17].

Il conserve, en revanche, la fonction majorale jusqu'à la révolution qui amène la nomination à la tête de la municipalité, le 16 août 1830, de l'un de ses anciens adjoints, le négociant protestant Louis-Michel Castelnau. Régulièrement reconduit, en effet, par les ordonnances royales des 25 avril 1816, 4 juillet 1821 et 28 décembre 1825, il ne voit pas moins de dix personnes occuper les trois postes d'adjoints, du fait d'une série de démissions motivées par des raisons de santé ou des incompatibilités de fonctions, même si le trio formé en 1822 de Jean-Pierre Chauvet, de Raimond Guibal et du comte Hugues-Charles-Anne-Barthélémy de Rodez-Bénavent reste en place jusqu'à la nomination en 1830 du second au conseil de préfecture. Dax d'Axat ne se laisse pas accabler par sa charge et a l'habitude de s'absenter deux mois chaque année pendant les grosses chaleurs. Invoquant la nécessité de prendre les eaux, il s'en va, en fait, dans ses terres. Le préfet Creuzé de Lesser s'en irrite en 1823, fait remarquer que, loin d'assumer une fonction gratuite, le maire de Montpellier reçoit 5 000 francs pour son usage personnel ; il n'en est pas moins obligé d'accorder le congé demandé, à nouveau obtenu d'ailleurs en 1824, et d'exprimer en 1825 un avis favorable à la

15 Arch. dép. Hérault, 2 M 104 ; 2 M 136 ; 2 E 57/759, autorisation de Dax du 25 mai 1814 à son épouse de lui donner procuration, procuration donnée le 2 juin 1814 par la marquise de Dax à son mari pour la représenter dans toutes les opérations concernant la succession de sa tante ; 2 E 57/702, transcription le 8 juillet 1814 sur demande de Dax d'une ordonnance du président du tribunal de Montpellier en date du 6 envoyant en possession de son hérédité la marquise héritière universelle de sa tante ; 3 Q 3/17, déclaration du 5 novembre 1814 ; 16 Q 3/15, déclaration du 8 novembre 1814. Arch. mun. Montpellier, décès le 9 mai 1814 (acte du 10) de Françoise-Mathurine Guignard de Saint-Priest, veuve du marquis d'Axat, comte de Montpeyroux. Emile Appolis, « Une longue querelle au sujet des droits d'usage » *Annales historiques de la Révolution française*, 1950, pp. 353-357.

16 Roland Andréani, *La Presse quotidienne de Montpellier des origines à 1944*, thèse, lettres, Toulouse, 1989, p. 159. Jean-Pierre Thomas, *Précis historique des événements arrivés à Montpellier pendant les Cent-Jours de l'Interrègne*, publié par Gaston Vidal, Montpellier, 1976. Ernest Durand, « Un Napoléon en Cévennes ou le mystère de Saint-Félix et Taupessargues », *Revue du Midi*, 2e semestre 1898, pp. 26-38, 176-188 et 221-233.

17 Arch. dép. Hérault, 3 M 1138.

reconduction de Dax. En septembre 1826, ce dernier est absent en même temps que deux adjoints : l'indisponibilité du troisième fait confier l'intérim à un conseiller municipal. En 1830, le maire n'est pas là non plus pour installer le 2 août le nouvel adjoint, Fulcrand Caizergues, nommé le 14 juillet en remplacement de Guibal, alors que n'est pas encore connue à Montpellier la révolution parisienne qui va compromettre son œuvre majeure, l'inauguration en 1829 de la statue de Louis XVI après dix ans d'efforts[18].

Le marquis n'a plus alors qu'à participer aux intrigues légitimistes avec son fils aîné. Constantin de Dax, entré dans les gardes du corps du roi le 16 juin 1814, est devenu officier de dragons pour être ensuite nommé adjudant major dans la garde royale et se trouver licencié avec elle le 11 août 1830 avec le grade de chef d'escadron. Comme son père, il mène une fonction discrète, ne se manifestant publiquement qu'en se faisant élire le 30 juillet 1848 au conseil municipal entièrement légitimiste, bientôt dissous par Cavaignac le 3 septembre, puis en intervenant dans la polémique entre le journal carliste, *L'Écho du Midi*, et le républicain *Suffrage universel*. Quant au second fils, il a démissionné de l'armée dès le 3 janvier 1828 : page de la maison du roi le 14 octobre 1814, il avait ensuite, comme l'aîné, participé à l'expédition d'Espagne en 1823, mais s'était fait mettre, le 11 juillet 1826, en non-activité sans sa solde de lieutenant de dragons. Le troisième, Louis, ne s'engage pas dans la carrière militaire et réussit à vivre pour sa passion, la chasse, à laquelle il consacre son œuvre de journaliste et d'écrivain[19].

C'est pendant que le marquis était à la tête de la mairie que Constantin s'est marié à Montpellier le 14 février 1824 ; il en va de même pour ses deux sœurs, Emma-Constance-Marie qui, le 24 février 1827, est devenue l'épouse du baron Lajard, intendant militaire, et Anastasie-Clémence-Françoise-Marie qui s'est unie le 28 décembre 1818 avec un autre officier, François-Louis-Frédéric Durand, fils du récent baron Durand-Fajon, député de l'Hérault. Peu avant de disparaître en 1831, ce dernier acquiert le château et le domaine de Saint-Georges sur la commune gardoise de Vénéjan, à quelques kilomètres en aval de Pont-Saint-Esprit. À l'été 1847, Dax d'Axat séjourne dans la propriété dont avait hérité son gendre, lui-même décédé à Montpellier le 11 février précédent, et c'est là que s'achève le 18 août à quatre-vingts ans la vie de ce militaire dont

---

18 Arch. nat., F_1b 1/234 ; F_1b 1/237 ; F_1b 1/240 ; F_1b II Hérault 24 ; F_1b II Hérault 25. Arch. dép. Hérault, 2 M 104 ; 2 M 136. Gérard Cholvy, *Histoire de Montpellier*, Toulouse, 1984.

19 Arch. nat. F_1b II Hérault 25. André-Jean Tudesq, *Les grands notables en France 1840-1849. Etude historique d'une psychologie sociale*, Paris, 1964, tome 2, p. 1118. Roland Andréani, *ibidem*, p. 253, 254, 444. Les dossiers d'officier de Constantin et de Léon de Dax sont conservés dans le même carton que celui de leur père (cf. *supra* notes 5 et 14). Des notices ont été consacrées au troisième fils par le *Dictionnaire de biographie française* et par Rémy Cazals et Daniel Fabre, *Les Audois. Dictionnaire biographique*, Carcassonne, 1990.

l'interruption précoce de la carrière ne résulte peut-être pas tant de la Révolution que de la fortune apportée par l'extinction de la branche aînée de la famille[20].

20 Arch. mun. Montpellier. *Grands notables du Premier Empire. Notices de biographie sociale publiées sous la direction de Louis Bergeron et Guy Chaussinand-Nogaret*, tome 5, *Hérault* par Henri Michel, Paris, 1980. Vicomte Albert Révérend, *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration 1814-1830*, 2e édition, Paris, 1974, pp. 487-488. Marc Bagnol, *L'Histoire de Vénéjan,* s.l.n.d. (Arch. dép. Gard). Arch. dép. Gard, état civil de Vénéjan.

PROSOPOGRAPHIE
UN CAVALIER DE LA BELLE ÉPOQUE : GASTON SAINTE CHAPELLE (1848-1921)

Pierre CARLES
Docteur es lettres, Montpellier III
Directeur du musée de l'Infanterie
Président d'honneur du CHMEDN de Montpellier.

J'entends encore André Martel regretter, à l'occasion de quelque jury de thèse, qu'aucun chercheur ne s'intéressât à la biographie. Il estimait que ce genre, certes difficile, permettait d'aborder toutes sortes de questions à travers un personnage choisi et qu'il offrait l'occasion de décrire non seulement un être humain, mais une époque, des mœurs, une mentalité. Bref de raconter l'Histoire mais en la rattachant à un visage. Sans doute songeait-il déjà à son *Leclerc*.

Je faisais partie de ceux que la biographie ne rebute pas quand on l'aborde comme lecteur, mais l'idée d'en écrire une ne m'était jamais venue. D'abord il m'eût fallu trouver un personnage de quelque consistance ? Les dictionnaires du XIXe siècle n'envisageaient dans leur définition de la biographie que la vie de personnages ayant fortement marqué leur temps. Cette notion a évolué : l'Histoire contemporaine a tendance à mettre tous les êtres humains sur le même pied et à renoncer à conter seulement la vie des hommes et des femmes qui sortent du lot commun.

Le temps passant, je m'étais de plus en plus reproché de n'avoir pas eu le courage, ou seulement l'énergie d'entreprendre ce genre de travail, qui demande deux types de recherche, l'une historique classique, l'autre s'apparentant à la généalogie, et aussi un brin de plume attrayant pour en rendre compte. Les bonnes biographies devraient se lire comme autant de romans. La recherche du premier type expose seulement à révéler ce qui peut se trouver dans les sources accessibles au public, tandis que la seconde nécessite de fouiller dans une ou plusieurs vies privées (avec tout ce que pareille démarche peut comporter d'indiscret) et la nécessité de contrôler l'exposition des résultats obtenus.

Au moment de contribuer à tresser la guirlande d'articles qui seront le salut à un collègue et à un ami alors qu'il descend les marches de la carrière active, j'ai cru rendre une justice rétrospective à André Martel en bravant la difficulté qui consiste à s'essayer au genre biographique. Et comme André Martel est aussi un homme de cheval et un officier de cavalerie du XXe siècle, comme sa jeunesse a été bercée de récits paternels sur la cavalerie d'avant 1914, j'ai pensé lui être agréable en lui offrant la biographie d'un officier de cavalerie de la deuxième moitié du XIXe siècle. J'avais la chance d'en compter un, entré par alliance dans ma famille où nous sommes tous fantassins, et raconter sa vie ne risquait que de façon limitée de m'attirer l'aigreur éventuelle de ses descendants. Je me suis donc mis à l'ouvrage.

UNE FAMILLE DE MILITAIRES

Alfred, Marie, Gaston Sainte Chapelle naît le 16 janvier 1848, aux derniers jours du règne de Louis-Philippe, à Joigny, dans l'Yonne. On peut qualifier sa famille de militaire : son père, Hector, Oscar, capitaine au corps d'état-major, est alors *professeur d'art et d'histoire militaire* à l'École d'état-major. Le grand-père paternel, Jean-François, après avoir été commissaire des guerres en 1814, est devenu sous-intendant militaire en 1822. Du côté de sa mère, Albine, Eugénie Hendsch, le grand-père est un maréchal de camp du cadre de réserve qui, natif du duché de Nassau, fils d'un pasteur protestant, est devenu officier français sous Napoléon Ier, et la grand-mère, Victoire Chomereau, est la fille d'un officier du génie. Mais des deux côtés, la famille du nouveau-né sort de cette catégorie de propriétaires terriens qui constitue une bonne partie de la société bourgeoise au début du XIXe siècle. On y est dans l'aisance. L'arrière-grand-père Fromagé Chapelle[1], propriétaire à Lisieux, était suffisamment riche pour que son fils réunit la caution requise pour entrer dans le corps des commissaires des guerres, puis dans l'intendance militaire. La grand-mère Chomereau a hérité de sa mère, née de Saint André, de biens autour de Joigny ; elle a assuré 24 000 francs de dot à sa fille en 1815, *qui ne sont qu'une faible partie de la fortune à laquelle elle peut prétendre* lit-on dans l'enquête préalable au mariage. C'est dans la propriété du Grand Longueron, à Joigny, *à la campagne, dans un petit bien qui vient de la mère de ma femme*, que le général Hendsch s'est retiré et que Madame Sainte Chapelle est venue accoucher chez ses parents.

Jusqu'à l'âge de sept ans, Gaston (c'est son prénom usuel) séjourne à Paris et à Joigny. En 1855, le père, promu chef d'escadron, est affecté en Algérie ; la mère se fixe à Joigny, où la famille l'héberge. Mais le 8 août 1857, Hector, Oscar Sainte Chapelle meurt subitement à Marseille, où il venait de débarquer pour une permission. Son épouse qui l'attend en gare d'Auxerre reçoit du préfet l'annonce de la terrible nouvelle. Orphelin de père à neuf ans, Gaston sera élevé par sa mère et sa grand-mère, le seul homme, le grand-père Hendsch décédera en 1861.

Nous ignorons où et comment Gaston a fait ses études, probablement dans une institution privée, à Paris ou à Joigny. Vraisemblablement, il se destine tout jeune à l'École spéciale impériale militaire (bien que son père et son oncle sortissent de Saint-Cyr). Depuis 1861, l'âge minimum pour tenter le concours est de dix-huit ans. Or à dix-sept ans le jeune homme annonce son intention de s'engager comme simple soldat dans l'armée. Rien ne permet de penser que c'est parce qu'il est un fruit sec, une sorte de Charles Bovary : les Sainte Chapelle ont un penchant naturel pour les choses de l'esprit et Gaston semble avoir été intéressé par l'histoire militaire. A-t-il voulu échapper à la tutelle maternelle ? A-t-il voulu imiter ces fils d'officiers dont on a pu parler autour de lui et qui, engagés volontaires, font une belle carrière, comme Michel Ney, petit-fils du

---

1 Le grand-père du nouveau-né, Fromagé Chapelle, a obtenu du tribunal de Lisieux, en 1812, de changer son nom en celui de Sainte Chapelle et ce changement s'étend à ses enfants : Marguerite, Laurence future épouse d'un Leroy-Beaulieu, François, Alfred et Hector, Oscar en 1828.

maréchal, ou Du Barail ? Quoi qu'il en soit, il a su persuader sa mère car il contracte à Paris, le 22 mai 1865, un engagement de sept ans au 2e régiment des cuirassiers de la Garde impériale.

Il n'est pas exceptionnel, à l'époque, qu'un fils de famille s'engage comme simple soldat, surtout dans la cavalerie. La filière courante consiste à se faire admettre par un chef de corps (c'est indispensable pour s'engager) dans un régiment où le candidat est recommandé par un officier ou un personnage influent. En 1867, la politique de recrutement des officiers par le rang se prête à ce système, surtout dans la cavalerie. Sainte Chapelle ne manque pas de relations dans le milieu militaire, mais nous pensons avoir identifié le protecteur qui lui a permis l'accès dans un régiment de la Garde dont le recrutement normal se fait parmi les sujets bien notés des régiments de la ligne. Dans l'annuaire des officiers de 1865, en effet, au 2e cuirassiers de la Garde figure parmi les six capitaines commandants Louis, Marie, Gaston Chomereau de Saint André. C'est le cousin germain d'Albine Hendsch, mère de Gaston Sainte Chapelle. Sorti de Saint-Cyr en 1847 dans les cuirassiers, ce Louis, Marie est entré aux cuirassiers de la Garde à leur création en 1854 comme lieutenant, y a servi comme capitaine puis est passé au 2e régiment à sa formation en 1855. Il y est donc depuis dix ans, ce qui lui confère une certaine autorité au corps.

L'APPRENTISSAGE DES ARMES

Voici donc notre jeune homme incorporé au 2e cuirassiers de la Garde, ce qui suppose qu'il monte convenablement à cheval, comme la plupart des garçons de son âge dans sa classe sociale. Monter à cheval, à la campagne, est aussi banal et indispensable qu'aujourd'hui monter à bicyclette et, en ville, cela fait partie de la bonne éducation dans la bourgeoisie aisée. Il a également au moins la taille d'un mètre soixante-seize centimètres, minimum pour les cuirassiers de la Garde. En outre, il a dû être reconnu assez solide à la visite médicale : un adolescent maigrichon ne tient pas longtemps au régime de la vieille cavalerie. La vie militaire est dure, *la chambrée et son lourd entassement humain, la brutalité générale des manières, la promiscuité, le dépaysement, la rupture des liens familiaux*[2] sont une surprise pour le jeune bourgeois. Encore que les régiments de la Garde soient favorisés en ce qui concerne le casernement, la nourriture, le vêtement et la solde : le service auprès de Leurs Majestés est moins pénible que la vie en campagne, plus varié que la vie de garnison en province.

Les cuirassiers forment avec les carabiniers la cavalerie de réserve, c'est-à-dire de choc. Montés sur de grands chevaux normands, ils sont instruits dans les règles d'une équitation consciencieuse, formaliste même, dictée par l'École de Saumur. L'instruction tactique est tout entière dirigée vers l'exécution de la charge, ultima ratio de la cavalerie cuirassée et qu'on enseigne dès l'école

---

2 William Serman, *Les Origines des officiers français 1848-1870*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, p. 155. On peut toutefois penser qu'avec de l'argent la jeune recrue peut se dispenser de laver son linge, de briquer cuirasse, équipement et harnachement et, peut-être, se faire remplacer pour des corvées ou des gardes d'écurie, comme c'était alors un usage courant.

de peloton. Cette instruction tactique alterne avec les séances de pansage, d'escrime, de théorie ; en principe, les cuirassiers ne tirent qu'au pistolet et rarement.

Le 1er janvier 1866 le 2e cuirassiers est dissous et versé dans le 1er, qui devient régiment des cuirassiers de la Garde impériale. Sainte Chapelle, débourré par sept mois de service, est affecté à un escadron où, le 22 février, il reçoit les galons rouges de brigadier et le 10 avril la barrette d'argent de brigadier-fourrier. Un an plus tard le 11 avril 1867, il est promu maréchal des logis à dix-neuf ans d'âge et pas tout à fait deux ans de service. Il peut dès lors estimer être entré dans la compétition qui mène à l'épaulette. Nous avons de lui un portrait photographique en tenue de ville, aiguillettes blanches, bicorne, épée. De 1867 à 1870, le régiment séjourne à Meaux, à Saint-Germain-en-Laye, à Fontainebleau. Nul doute que le jeune sous-officier est souvent aussi à Paris, alors capitale des plaisirs en Europe. Vraisemblablement, il ne cesse jamais de fréquenter des gens de son milieu. Le 15 juin 1870, il est maréchal des logis-fourrier au 4e escadron.

Le nouveau fourrier n'aura guère le temps de se pencher sur les écritures de l'escadron : un mois après sa promotion, la guerre éclate et il va connaître cette épreuve du champ de bataille pour laquelle tout militaire est censé se préparer.

Le régiment des cuirassiers est mis sur pied de guerre et ses cinq escadrons actifs quittent Meaux pour Paris, où se concentre la division de cavalerie de la Garde dont cuirassiers et carabiniers forment la 3e brigade. Le 22 juillet dans la nuit, on embarque en chemin de fer, le 23 on campe à Nancy, le 28 on rejoint l'empereur à Metz. La Garde suit les déplacements impériaux et, retraitant sur Verdun, se trouve à Gravelotte lorsque, le 16 août, Napoléon III quitte l'armée. Le même jour s'engage la bataille dite de Rezonville. Les cuirassiers montent à cheval à 10 heures 30 ; à 11 heures 30 ils sont en bataille à cinq cents mètres de Rezonville, soumis au feu des batteries prussiennes. Sainte Chapelle a rédigé, en 1898, une relation de sa première expérience de combat. Entre midi et une heure, le 2e corps de Frossard doit abandonner Vionville et Flavigny et retraite sur Rezonville. Bazaine envoie au 3e lanciers et aux cuirassiers l'ordre de charger pour retarder la marche de l'ennemi. Ayant à leur tête leur colonel, Dupressoir, un géant, *les cuirassiers de la Garde partirent au galop de pied ferme... mais après un parcours de 200 à 250 mètres, ils vinrent buter contre des haies et des clôtures de jardins... qui arrêtèrent les trois escadrons de droite. Le commandant Sahuqué, à la tête des deux escadrons de gauche (4e et 6e), continua de se porter en avant...* [les cuirassiers passent une crête et découvrent les fantassins ennemis] ; *les cris de Chargez ! et Vive l'Empereur ! partirent spontanément et tous brandissant leurs lames s'enlevèrent sur les étriers tout en conservant un alignement superbe. Le groupe d'infanterie le plus rapproché se trouvait placé exactement sur la direction suivie par le 4e escadron... Les fantassins apprêtèrent l'arme très correctement au commandement ; à celui de Joue ! tous les fusils s'abaissèrent et quand la salve éclata nous étions à moins de cent mètres. A cette première salve succéda un feu rapide à volonté et le groupe disparut à nos yeux masqué par la fumée. Le centre de l'escadron vint s'écraser sur les baïonnettes... Le 4e escadron fut, pour ainsi dire, anéanti. Le capitaine Thomas et le maréchal des logis-chef Langlaude rallièrent 18 cavaliers après la charge... Tous les autres officiers et sous-*

officiers restèrent sur place... Le lieutenant en deuxième Barreau, les maréchaux des logis Chabert et Garnier et le maréchal des logis-fourrier Sainte Chapelle, indemnes, furent ramassés sous les cadavres de leurs chevaux et faits prisonniers[3].

Sainte Chapelle reste en captivité sept mois et demi. Le 31 mars 1871, il est promu maréchal des logis-chef et placé au 12e régiment de cuirassiers formé en partie par les rescapés du régiment de la Garde avec le colonel Dupressoir au Mans. Ayant rejoint ce corps le 26 avril, le nouveau maréchal des logis-chef y sert jusqu'au 16 mai 1872, date où il est promu sous-lieutenant et placé au 11e cuirassiers à Angers.

UN OFFICIER DE PELOTON : 1872-1881

Sous-lieutenant à vingt-quatre ans, Sainte Chapelle étrenne ses épaulettes d'argent dans une armée qui ne songera qu'à la Revanche, mais dont, pour l'instant, toute l'organisation est à reprendre. La cavalerie y est dans une situation difficile. Elle doit, au minimum, tirer les conséquences du tir rapide de l'infanterie et se débarrasser d'une tradition trop lourde. Son dernier règlement de manœuvre date de 1829. En outre, dans cette cavalerie, les cuirassiers sont des sortes de fossiles, condamnés au seul combat par le choc dont la dernière guerre a montré les étroites limites. Mais les réformes sont lentes à venir : les auteurs qui se sont penchés sur le renouveau militaire sous la IIIe République notent le poids du conservatisme dans la cavalerie.

Toutefois ce sont là des considérations qui ne sauraient gâter la satisfaction d'être enfin officier pour Sainte Chapelle. Dans la vie quotidienne, les officiers subalternes de cavalerie sont plutôt concernés par des problèmes de remonte et de recrutement, bien que le passage d'une cavalerie de métier à celle de conscription ne soit pas si brutal. Les conscrits, de 1875 à 1889, servent cinq ans, donc presque aussi longtemps que leurs anciens, d'avant 1870, qui restaient sept ans au corps. Ce qui explique mieux l'immobilisme de la cavalerie est le fait que les régiments sont et seront encore pendant dix ans après la défaite encadrés par des officiers dont les neuf dixièmes proviennent de la cavalerie du Second Empire et qui transportent et maintiennent dans la nouvelle armée les traditions et les pesanteurs de la cavalerie ancienne.

Sainte Chapelle n'est pas surpris dans son nouvel état. Sous-lieutenant de cuirassiers (il y en a deux par escadron avec deux lieutenants en second et deux en premier), il ne trouve probablement pas de différence considérable dans le service avec ce qu'il a connu comme sous-officier[4]. Il échange seulement la pension contre le mess, loge en ville, a deux cavaliers ordonnances dont un pour

---

3 Note sur la charge des cuirassiers de la Garde (16 août 1870) in *Carnet de la Sabretache*, N° 215, Janvier 1910, p. 68.

4 L'horaire journalier pour un cavalier, subordonné au cheval, reste le même pendant près d'un siècle, jusqu'en 1914. Les trois repas des chevaux le conditionnant, les repas des cavaliers passant après. Il y a deux séances de pansage par jour. Entre ces obligations se glissent les corvées, les revues, les séances d'instruction (une heure le matin, pas plus le soir). Le tout se déroule entre 5 heures 45 ou 7 heures 15 et 17 heures ou 18 heures selon la saison.

le cheval. Il semble jouir d'une fortune personnelle qui lui permet de suivre le train de vie moyen d'un officier de cavalerie.

En 1876, paraît un nouveau règlement pour la cavalerie, auquel les officiers sont incités à réfléchir, mais sans zèle intempestif en ce qui concerne les officiers de peloton. Car pour ces derniers, l'essentiel de leurs activités doit être consacré à surveiller des détails. À les surveiller différemment des sous-officiers, mais à les surveiller quand même. La partie la plus attrayante réside dans l'instruction équestre : ils passent en moyenne quatre heures par jour en selle. *Le cheval est un grand maître ; il oblige au travail persévérant, précis, dangereux, au triomphe quotidien sur une volonté étrangère, naïve certes, mais fantasque...*[5].

D'autre part, depuis 1875 et la suppression des lanciers, la cloison traditionnelle qui séparait cuirassiers et dragons s'abat. Alors que le nombre des régiments de cuirassiers se stabilise à douze, celui des régiments de dragons passe de seize à vingt-six. Il en découle qu'il est de plus en plus difficile de faire toute une carrière aux cuirassiers. Sainte Chapelle, promu lieutenant en second le 29 octobre 1875, est affecté au 10e dragons à Dijon. Rangeant sa cuirasse, il troque le collet rouge de sa tunique contre un blanc. Son avancement après trois ans et sept mois de sous-lieutenant, peut être considéré comme rapide, sans qu'on puisse dire si le cousin Chomereau de Saint André, lieutenant-colonel du 11e cuirassiers, y a eu la moindre part.

On peut penser que le nouveau lieutenant s'adapte vite au service des dragons. Le 10e dragons, inclus dans la 8e brigade de cavalerie, pratique intensément la reconnaissance sans négliger le combat à pied. En 1878, lieutenant en premier, notre héros est envoyé à Saumur suivre le stage d'officier d'instruction, qui est le passage obligatoire vers le grade de capitaine.

Cette même année, il se marie : le 11 juin, il épouse à Paris Reine, Gabrielle Audibert, vingt et un ans, fille d'Edmond, ingénieur, directeur de l'exploitation à la compagnie de chemins de fer du PLM, et de Mathilde des Forges de Parny. La jeune épouse appartient à une vieille famille du faubourg Saint-Honoré ; son grand-père, le marquis des Forges de Parny, est le principal actionnaire de la compagnie PLM. Le ménage aura quatre enfants entre 1881 et 1890 : René, Jeanne-Marie-Mathilde, Marc, Anne-Marie-Pauline.

Au-delà de son intérêt biographique, ce mariage suscite une réflexion de sociologie militaire. Les auteurs qui ont étudié les armées de la IIIe République décrivent le mariage des officiers comme tardif, vers trente-trois ans et dans le grade de chef de bataillon ou d'escadrons pour pouvoir offrir avec leur solde une vie décente à leur épouse, qui de son côté doit avoir au moins 1 200 francs de dot[6]. Or, Sainte Chapelle se marie à trente ans, mais surtout comme lieutenant

---

5 Bernard Druene, « Lunéville, garnison de cavalerie » in *Revue historique de l'Armée*, N° 33/1953, p. 73.

6 Un bon raccourci de cette question se trouve dans Jean-Charles Jauffret, « L'Officier français, 1871-1919 » in *Histoire de l'officier français des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 1987, pp. 284 et suivantes.

avec seulement l'espoir d'une prochaine promotion. Même si la dot de la future est considérable, cela sous-entend une fortune personnelle assurée[7].

La promotion intervient seulement trois ans plus tard, le 28 février 1881. Accession au troisième galon assez rapide – cinq ans et quatre mois de grade – surtout pour un officier sorti du rang. Sainte Chapelle est probablement bien noté, mais aussi, à l'évidence, il ne fait pas partie de ces *officiers pauvres et ignorés (qui) finissent capitaines après avoir attendu ce grade 10 à 12 ans...*[8] .

LE PLUS BEAU GRADE DE L'ARMÉE : 1881-1893

C'est ce que l'on dit dans les popotes du grade de capitaine. C'est aussi celui où l'on passe le plus de temps, en moyenne une douzaine d'années. Dans la cavalerie, il comporte trois variétés, trois échelons : on est capitaine instructeur, puis capitaine en second, enfin capitaine commandant d'escadron. Sainte Chapelle est affecté comme capitaine instructeur au 5e régiment de cuirassiers à Senlis. Le capitaine instructeur est chargé, sous la direction du lieutenant-colonel, de l'instruction en général, de l'instruction équestre en particulier, à une époque où, sous la pression de Galliffet, la cavalerie se décide à moderniser certains de ses errements. Le 5e cuirassiers est dans la 1re brigade de la 2e division de cavalerie, dont la 2e brigade est commandée par le cousin Chomereau de Saint André à Compiègne.

Sainte Chapelle retrouve la cuirasse, les lourds escadrons encore marqués par le culte de la charge et dont il est chargé d'assouplir les cavaliers selon les nouvelles directives. Il retrouve les bois d'Île-de-France, les champs de course à défaut de champs de manœuvre. Il retrouve aussi ce petit monde de cavalerie qui gravite autour de Paris et où les cuirassiers sont nombreux, à cause des escortes officielles disent les uns, pour maintenir l'ordre dans la rue disent les autres. Les officiers de cavalerie, quoiqu'en majorité conservateurs et même royalistes, ont une réputation de neutralité qu'ils démontreront en 1887 et 1889 lors de la crise boulangiste. Ces officiers doivent tenir leur rang, avoir des chevaux personnels, participer aux concours hippiques, se rendre aux invitations dans les chasses à courre et, bien entendu, soigner leur tenue. Le casque plaqué d'argent aux garnitures dorées coûte cher, la pelisse bordée d'astrakan à la mode de 1888 engloutit un mois et demi de solde d'un capitaine. Leurs épouses, toutes venues de la bonne société, ne doivent pas détonner dans les réunions mondaines parisiennes, doivent savoir recevoir et en avoir les moyens : à Senlis, on n'est pas encore tout à fait en province. On prétend que le corps des officiers de cavalerie est aristocratique : il l'est par ses traditions plus que par son recrutement social, qui dépend moins de la naissance que de la fortune. Au 5e cuirassiers de 1881, sur 47 officiers, 7 seulement ont un nom à particule. La vie dans pareil régiment est toutefois difficilement vivable pour les officiers pauvres : par chance, les Sainte Chapelle sont tous deux riches et parisiens.

Après avoir été capitaine instructeur jusqu'en 1883, Gaston Sainte Chapelle passe capitaine en second, puis capitaine commandant le 22 décembre

---

7 On peut gager qu'au 10e dragons Sainte-Chapelle est l'un des rares lieutenants mariés.

8 J. -C. Jauffret, *op. cit.*, p. 281.

1885. Mais il doit être muté dans un régiment où un escadron est disponible : ce sera le 6e dragons à Evreux. Il ne sera jamais plus cuirassier.

À Evreux, il reste peu de temps, jusqu'à ce qu'il réussisse à se faire muter le 7 août 1886 à Joigny, au 13e dragons.

À Joigny, ce sont d'abord des années heureuses, dans cette ville où chacun connaît et respecte les descendants du général Hendsch, les Sainte Chapelle habitent le château du Grand Longueron, à Longueron sur la commune de Champlay, à trois kilomètres de la ville, domaine où l'on n'a jamais cessé de venir en vacances. Le 13e dragons est un bon régiment ; le service n'y est pas pénible tout en restant intéressant. Sainte Chapelle est chez lui, connaît toutes les possibilités du pays pour un cavalier. Son escadron a bonne réputation : on vante les qualités humaines de son chef autant que ses capacités équestres. Les enfants poussent bien. Hélas, cette vie harmonieuse est frappée par le malheur quand Renée Audibert meurt, le 30 septembre 1889 au Grand Longueron, laissant à son mari la charge de leurs quatre enfants.

Trois ans plus tard, le veuf aux quatre enfants se remarie à Paris avec Marie-Olympe, Amélie Langellier-Bellevue, trente-cinq ans, veuve Sarlin, qui a elle-même cinq enfants. La nouvelle épouse est fille du médecin colonel médecin en chef de la Marine à la Martinique. La famille Langellier-Bellevue, hobereaux bretons, est à la Martinique depuis la Révolution.

Dans le domaine professionnel, le séjour à Joigny de Gaston Sainte Chapelle semble avoir comporté un moment difficile. A une date que nous n'avons pu préciser, un jour où le 13e dragons est passé en revue par un général inspecteur, Sainte Chapelle monte pour la première fois un cheval ardent et nerveux qui se cabre quand le général passe devant lui. Bien que son cavalier l'ait aussitôt repris en main, le général admoneste le capitaine sévèrement et en public. La revue terminée et le général parti, Sainte Chapelle remet sa démission entre les mains de son colonel. Celui-ci lui demande de retirer cette démission et les officiers du régiment se joignent à lui : Sainte Chapelle reprend son épée. Mais l'incident a fait du bruit et l'inspecteur a dû avoir des échos d'appréciations qui ne lui étaient pas très favorables.

Enfin, le capitaine est promu chef d'escadrons le 9 juillet 1893, après avoir été fait chevalier de la Légion d'honneur le 12 juillet 1890. Il est resté douze ans dans son grade et cette durée n'est pas exceptionnelle si l'on considère qu'il n'est passé par aucune école de formation des officiers et n'a fait aucune campagne depuis 1870. Toutefois il avait franchi jusqu'alors assez vite les grades. Faut-il voir dans ce changement de rythme les effets de la mise à la retraite depuis 1880 du général Chomereau de Saint André ? Ce n'est rien moins que certain. Est-ce une conséquence de l'incident de la revue de Joigny ? Lors de la mort de Gaston Sainte Chapelle, le journal local *Le Courrier de Joigny* n'hésite pas à écrire : *Monsieur Sainte Chapelle pouvait légitimement espérer une carrière brillante autant que rapide. Un incident imprévu et malencontreux vint tout à coup entraver cet avenir...* et de relater l'épisode de la revue pour conclure : *Cet incident, insignifiant en lui-même, pesa lourdement sur la carrière du jeune officier. Il avait un dossier et son avancement fut retardé.* Même si le journal se fait l'écho d'une légende locale un peu déformante de la réalité, il n'y a pas de fumée sans feu. Cependant, chef d'escadrons à quarante-cinq ans, en-

dessous de l'âge moyen de promotion à ce grade, Sainte Chapelle dispose encore d'une quinzaine d'années devant lui jusqu'à la retraite.

Il va alors tourner une page de sa carrière en quittant les garnisons de France (et du Nord de la Loire) pour servir en Afrique du Nord. Est-ce sur sa demande ? Bien que rien ne nous permette d'en décider, c'est plausible. Il a, en effet, au moins cinq de ses neuf enfants encore à charge et peut-être aussi veut-il quitter Joigny où plane le souvenir de sa première femme ? Peut-être souhaite-t-il faire campagne ?

CAVALIER D'AFRIQUE : 1893-1903

Affecté au 4e régiment de chasseurs d'Afrique à Tunis, le chef d'escadrons fraîchement promu va faire la connaissance de la cavalerie d'Afrique dans sa spécificité. Car il y a, à l'époque, au-delà de la Méditerranée une cavalerie particulière. Non seulement une cavalerie indigène, les spahis, dont on peut s'attendre à ce qu'elle ne ressemble pas à celle de France, mais une cavalerie recrutée de citoyens français, les chasseurs d'Afrique, que bien des traits différencient des régiments métropolitains et trois en particulier.

Les régiments de chasseurs d'Afrique passent plus de temps en plein air, en colonne, qu'au quartier. Troupe de souveraineté, ils doivent se montrer sur le terrain (le bled) et participer parfois au rétablissement ou au maintien de l'ordre en tribu. Sur ce dernier point, le 4e régiment a l'avantage de stationner en Tunisie sur un territoire récemment pacifié, où les tribus sont relativement tranquilles. Ses escadrons n'en sortent pas moins pour des randonnées militaires plus réalistes que les manœuvres à Joigny ou au camp de Châlons.

Dans les chasseurs d'Afrique l'équitation n'est pas une fin en soi. Libre à l'officier métropolitain de se moquer de ses camarades africains qui savent à peine monter à cheval dans les règles et chevauchent des sortes de biques, les chevaux barbes. Les *officiers de chass d'Af*, formés à Saumur comme leurs camarades métropolitains, ne sont ni pires, ni meilleurs écuyers, mais les concours hippiques ne sont pour eux qu'une distraction : on ne chasse pas à courre en Afrique du Nord où, d'ailleurs, on a peu de temps à consacrer à des activités mondaines. Les nécessités du service sous un climat difficile et la colonne, épreuve d'endurance, se chargent de canaliser le trop-plein d'énergie du plus sportif des cavaliers.

Enfin, si les protections ont cours, certes, au sud de la Méditerranée, elles n'y ont pas l'importance qu'elles revêtent à l'époque en métropole. L'Armée d'Afrique a tendance à juger sur les résultats d'un commandement. Communauté relativement restreinte où presque chacun connaît chacun[9], au moins dans le même grade, elle bâtit les réputations sur le concret. Un esprit de corps extrêmement vif fait le reste. Il faut ajouter que la plupart des cadres s'arrangent pour que toute leur carrière se déroule dans l'Armée d'Afrique et restent donc longtemps sous les yeux de leurs supérieurs et de leurs pairs.

---

9 Il y a, au 1er janvier 1893, 224 officiers de chasseurs d'Afrique et 174 officiers de spahis, dont 50 capitaines commandants, 20 chefs d'escadrons, 10 colonels ou lieutenants-colonels chefs de corps.

Sainte Chapelle débarque à Tunis avec sa famille à la fin de l'été de 1893 et rejoint le 4e régiment des chasseurs d'Afrique où il se présente à son chef de corps, le lieutenant-colonel du Puch. Quelle est la situation de son nouveau régiment ?

La loi du 25 juillet 1887 prévoit d'amputer les régiments de cavalerie, trop encadrés, d'une partie de leurs officiers : progressivement deux postes d'officiers supérieurs et vingt-deux d'officiers subalternes par régiment doivent être supprimés. La mesure est si drastique que six ans après elle n'est pas encore totalement appliquée. Cependant, les régiments de chasseurs d'Afrique ont perdu leur sixième escadron et ne sont plus commandés que par un lieutenant-colonel, exceptionnellement un colonel. Ils n'ont plus de lieutenant-colonel adjoint au chef de corps et ne comptent plus que trois chefs d'escadrons dont un est le major du régiment. Les capitaines en second, théoriquement supprimés, existent encore en fait ; la distinction entre lieutenants en premier et lieutenants en second, abolie sur le papier, continue d'exister mais il n'y a plus que quatre sous-lieutenants, de plus en plus saint-cyriens. Apparemment ces réductions ne révolutionnent pas les corps. Elles ont toutefois pour conséquence, en ce qui concerne les chefs d'escadrons, que des deux qui subsistent outre le major, le plus ancien remplit les fonctions du lieutenant-colonel des régiments de métropole. Il s'occupe plus particulièrement de l'instruction sous toutes ses formes et se tient au courant des affaires du régiment pour le cas où il devrait remplacer le chef de corps.

N'étant pas le plus ancien jusqu'en 1897, Sainte Chapelle aura donc la charge de la discipline générale, de la vérification de l'exécution des ordres, du maintien en état de servir des chevaux, des hommes et du matériel. Mais il n'aura pas de commandement précis à exercer. C'en est fini du contact quotidien avec ces sous-officiers qui font aller le service, avec ces cavaliers, pour plus de la moitié engagés ou rengagés, qui servent si bien. Les escadrons étant généralement employés isolément, c'est aux capitaines commandants que revient le beau rôle de chef avec la large initiative que l'Armée d'Afrique réserve à ses cadres dans l'exécution. Il faudrait que l'on formât un groupe d'escadrons pour qu'il fût besoin d'un chef d'escadrons pour le commander. En Tunisie le cas ne se produira pas durant la période où Sainte Chapelle sera au 4e chasseurs d'Afrique. Un chef d'escadrons n'a plus affaire qu'aux officiers, à la rigueur aux adjudants. Il lui reste beaucoup de temps pour monter à cheval et plus de temps qu'autrefois à consacrer à sa famille.

À quoi ressemblent la vie familiale et les loisirs des officiers au 4e chasseurs d'Afrique ?

Le régiment fait partie de la garnison de Tunis, mais occupe, hors les murs, le quartier de La Manouba, à un kilomètre et demi de la ville. Ce quartier est un ancien palais beylical : tout autour s'étend la campagne, avec un village indigène et ses cultures et de larges espaces arides propres aux activités militaires. À cinq cents mètres, le champ de courses de Kassar Saïd se prête aux sports équestres, mais aussi aux parades du régiment. Les familles des officiers logent en général dans les résidences campagnardes baptisées palais : palais Naceur, palais Zarouch. On y vit en aimable communauté, comme c'est l'usage dans les garnisons d'Afrique, où l'on n'échappe jamais complètement au milieu militaire. Les épouses et les enfants y trouvent leur compte. Tunis n'est qu'à

quelques minutes d'attelage ou de cheval, avec les avantages d'une ville européenne déjà développée. Le général Mittelhauser, qui y fut lieutenant de 1894 à 1899, se souvient du Cercle militaire ainsi que des filles des deux généraux de l'époque qui *formaient comme la gracieuse couronne de la société tunisienne d'alors...* Les officiers célibataires trouvent à Tunis le supplément de distractions que leur refuse La Manouba. Chaque année, les officiers et leurs épouses sont conviés aux manifestations mondaines de la capitale du protectorat et du siège d'un grand commandement militaire. On peut encore se livrer au plaisir du tourisme et découvrir les environs à bord du break du régiment, d'un car ou d'une jardinière et, à la saison, aller à Hamman Lif se baigner. Naturellement on assiste aux courses hippiques. La chasse a ses adeptes, parmi lesquels le chef d'escadron Sainte Chapelle. Un vieil album de photographies bien jaunies, conservé dans la famille, nous rend les images de cette vie simple. La vie spirituelle n'est pas oubliée : il y a à Tunis une église (et à partir de 1897, une cathédrale) et les pères blancs itinérants pour le service de Dieu. Les officiers de cavalerie sont dans leur quasi-totalité des chrétiens pratiquants, surtout face à des musulmans. Quand Sainte Chapelle aura son cinquième enfant, Eugénie, née en 1894 à La Manouba, elle sera baptisée à Tunis. Les Sainte Chapelle garderont un bon souvenir de leurs sept années tunisiennes. Néanmoins tout le monde revient en France pour les congés, au Grand Longueron, nid familial, et à Paris, où vivent encore de proches parents.

Le séjour en Tunisie permet au chef d'escadrons de traverser sans secousse la triste période de l'affaire Dreyfus, qui suscite dans les milieux militaires d'Afrique du Nord des réactions beaucoup moins passionnées qu'en France. De même, les réformes dans la cavalerie s'y effectuent sans agitation. Elles ne sont guère visibles que dans les modifications d'uniformes pour les chasseurs d'Afrique, qui abandonnent en 1896 le dolman à brandebourgs pour la veste. Les officiers ont le loisir d'user jusqu'au bout l'ancienne tenue, en particulier la pelisse bleu céleste qui coûte si cher. Les premières tuniques d'officier font leur apparition à La Manouba en 1897, avec la culotte de cheval coupe jodhpur rouge à bandes bleues, mais toutes les photographies montrent le commandant Sainte Chapelle dans l'ancienne tenue[10].

En 1899 les événements de Fachoda secouent un moment le calme de la Tunisie. On prend des dispositions de défense en cas de débarquement britannique, mais l'alerte ne dure pas.

Le 24 avril 1900, Gaston Sainte Chapelle est promu au grade de lieutenant-colonel, à cinquante-deux ans, dans la moyenne d'âge. Il y a presque sept ans consécutifs qu'il est en Tunisie : c'est son plus long séjour dans la même garnison. Le problème d'une vacance se pose une fois de plus. Il n'y a de place ni dans les chasseurs d'Afrique, ni dans les spahis. Comme la cavalerie d'Afrique est rangée dans la légère, il est muté au 1er régiment de hussards de Valence. Il y reste le temps qu'un poste se dégage aux chasseurs d'Afrique, ce qui advient en décembre 1900, lorsque le colonel Lugan, du 3e, prend sa retraite. On peut penser qu'il s'est fait un nom dans la cavalerie d'Afrique pour qu'on l'y rappelle aussi rapidement.

---

10 Les officiers en métropole se mettent parfois en civil. En Afrique, presque jamais, car ils auraient moins de prestige vis-à-vis de l'indigène en tenue bourgeoise.

Le 4 décembre, il est reconnu à la tête du 3e chasseurs d'Afrique. À cinquante-deux ans le voici chef de corps, une position qui, dans l'armée, donne l'impression de pouvoir décider sans qu'on vous souffle la décision. Dans la cour du quartier de Mansoura on lui remet l'étendard qui porte les noms de Constantine, Sébastopol, Solferino, Puebla[11]. Le voici successeur de cavaliers prestigieux, Du Barail et surtout Galliffet, qui a conduit le régiment dans la charge de Floing, le 1er septembre 1870, *tant qu'il en restera un.*

Mansoura, sur la lèvre du plateau où s'ouvre la gorge du Rummel, est presque aussi près de la ville de Constantine que La Manouba l'était de Tunis. La famille s'installe dans la ville européenne, moins souriante que celle de Tunis, mais non moins mondaine à la manière algérienne. La province de Constantine offre à la cavalerie de vastes espaces, mais dans sa partie méridionale, et c'est le domaine des spahis, puis, plus au sud, c'est le désert domaine des sahariens récemment créés. On ne juge pas devoir y engager les recrues, ni même les engagés de France. Le lieutenant-colonel Sainte Chapelle, pendant son commandement, n'a guère l'espoir de voir son régiment faire campagne. Alors, il a comme mission de le maintenir en état de servir par une instruction appropriée, confirmée par l'épreuve de quelques colonnes de souveraineté et la participation aux revues annuelles. On pressent déjà qu'après l'extension à l'est, en Tunisie, la prochaine progression mènera à l'ouest, vers le Maroc.

Les trois années de commandement se déroulent sans faits saillants. C'est l'époque du règlement-roi (encore les officiers de cavalerie y sont-ils moins attachés que leurs camarades de l'infanterie ou de l'artillerie), de la vie de caserne. Il n'y a au corps qu'un seul officier breveté. Un domaine qui n'est pas négligé est celui de la fanfare, qui est en quelque sorte la vitrine du régiment. Le 30 décembre 1902, Sainte Chapelle est fait officier de la Légion d'honneur. Le 12 juillet 1903, il obtient son galon de colonel. Mais il est de moins en moins l'usage de laisser un colonel à la tête d'un régiment de cavalerie d'Afrique. Par ailleurs, les aînés des enfants ont atteint des âges où il serait souhaitable qu'ils retournassent en métropole. Probablement ni Sainte Chapelle, ni sa femme n'ont jamais envisagé de passer toute leur vie en Algérie. Madame Sainte Chapelle est de santé précaire. La mutation à la tête du 10e chasseurs à cheval à Moulins est donc bienvenue.

En 1900, les Sainte Chapelle ont un nouvel enfant, Gaston.

UN COLONEL DE CAVALERIE LÉGÈRE : 1903-1908

A Moulins, le 10e chasseurs occupe le quartier de La Madeleine, au-delà du pont, sur la rive gauche de l'Allier. Inclus dans la 13e brigade de cavalerie du 13e corps d'armée, c'est un bon régiment classique de cavalerie légère dans une garnison de la bonne province française, un peu terne, mais respectueuse du militaire. Les vagues de l'affaire Dreyfus s'apaisent ; elles seront calmées en 1906. Celles de l'affaire des fiches aussi. En 1906 se pose la question des inventaires. Le colonel du 10e chasseurs traverse ces périodes sans dommage, probablement parce que c'est un homme pondéré (il a entre cinquante-cinq et

[11] En 1910, dans sa retraite, le colonel Sainte Chapelle publiera un opuscule sur *L'Étendard du 3e chasseurs d'Afrique.*

soixante ans), dont les opinions politiques et religieuses ne prennent jamais le pas sur le loyalisme envers le régime, à l'exemple de Galliffet ? Nul doute que s'il n'avait pas cru pouvoir concilier convictions et loyalisme il eût démissionné, ce que son état de fortune lui eût rendu possible nonobstant de nombreux enfants et grandes personnes à charge. Apparemment et en lisant entre les lignes les annuaires, les officiers du 10e chasseurs n'ont guère démissionné durant l'épisode qui oppose l'Église et l'État. Et pourtant, ils rassemblent un nombre impressionnant de noms à particule : dans les officiers d'active, 20 sur 43[12].

Entre 1903 et 1908, les chasseurs de Moulins ne sont plus tout à fait ceux de Pont-à-Mousson et du Train de 8 heures 47, même s'ils en ont encore l'apparence vestimentaire générale : shako à plumet vert foncé, tunique bleu céleste (mais plus de brandebourgs) et pantalon rouge. Les capitaines Hurluret sont partis à la retraite. En 1905, le service de deux ans fait disparaître les vieux cavaliers et bouscule bien des habitudes ; les successeurs de l'adjudant Flick s'en accommoderont et feront marcher quand même le service intérieur. Sainte Chapelle, témoin de quarante ans de cavalerie, s'adapte sans céder sur certains principes. Il est encore capable de monter à cheval sans faire sourire les lieutenants : il a seulement des montures moins ardentes qu'autrefois. C'est un homme robuste, bien droit, aux cheveux et à la moustache gris, tout le contraire d'un colonel Ronchonot. Un grand portrait photographique conservé dans la famille le montre en pelisse, fluet comme le lieutenant-colonel Weygand par exemple. Son régiment se présente bien ; il a une bonne fanfare de vingt-quatre exécutants, qui soufflent comme des diables aux jours de parade, à la manière de leurs anciens d'Austerlitz ou d'Iéna.

La vie mondaine à Moulins se résume aux réceptions du préfet, du maire, des autorités judiciaires et de quelques personnalités de la ville. Il est juste d'y joindre celles qui se déroulent dans les nombreux châteaux des environs et la chasse à courre dans la forêt de Tronçais. Les officiers célibataires prennent le train pour Paris, sauf quelques-uns qui entretiennent en ville discrètement de jeunes personnes, dont l'une au moins deviendra célèbre : Mademoiselle Chanel. Le colonel a plusieurs filles à marier, mais il semble n'en avoir casé qu'une, Pauline, en 1908.

Le 10 juillet 1907, le colonel Sainte Chapelle reçoit la cravate de commandeur de la Légion d'honneur, distinction assez exceptionnelle en temps de paix. La presse de Joigny écrira plus tard qu'il la doit à son ami, le général Picquart, devenu ministre de la Guerre. C'est le dernier éclat de sa carrière active. Le 26 mars 1908 arrive le jour de la retraite après presque quarante-trois ans de services. Une dernière prise d'armes, un dernier adieu à l'étendard, un dernier vin d'honneur et Gaston Sainte Chapelle prend le chemin du Grand Longueron.

---

12 Et plus encore dans les officiers de réserve, 16 sur 28. On y relève un Béthune-Sully, un Latour du Pin, un Waldner de Freudenstein.

CRÉPUSCULE D'UN VIEUX CAVALIER : 1908-1921

Au printemps de 1908, le colonel Sainte Chapelle vient se fixer définitivement au château Longueron, comme on l'appelle dans le pays. Il continue à monter à cheval, contribue même à fonder la Société des courses de Joigny. Il essaie de rester en contact avec l'armée, qui a été toute sa vie, de communiquer avec ses anciens compagnons d'armes. On le trouve président d'honneur des Anciens du 13e dragons, des Anciens chasseurs d'Afrique, des Anciens du 5e cuirassiers, de La Latte, de l'Association nationale des officiers en retraite, de La Plume et l'Épée. Il collabore à plusieurs périodiques militaires, en particulier à *La France militaire* et au *Carnet de la Sabretache* (il est membre du conseil d'administration de cette société). Son style est ferme et il témoigne non seulement d'une grande culture, mais souvent aussi d'érudition. Sainte Chapelle a toute sa vie beaucoup lu ; il va plusieurs fois par an à Paris se tenir au courant des nouveautés. Il fait éditer plusieurs ouvrages[13] : possédant bien l'allemand, il traduit un *Seydlitz* puis donne *La Campagne du Maroc et les enseignements de la guerre d'Afrique* en 1910 et dans le *Carnet de la Sabretache* de 1911 la biographie (inachevée) de son grand-père le général Hendsch. Vers 1910 aussi il publie *L'Étendard du 3e chasseurs d'Afrique*. C'est à juste titre que le 12 juillet 1885 il avait été fait officier d'académie.

Au Grand Longueron, le colonel vit avec sa femme Marie-Olympe, la sœur de celle-ci Julia et leur mère Élisabeth, avec sa fille Eugénie et sa belle-fille Margot Sarlin ; aux vacances s'y ajoute Gaston, son fils. Marie-Olympe, dont la santé est devenue chancelante, meurt le 2 juin 1910. Un an plus tard, le 11 juillet 1911, le colonel se marie une troisième fois avec sa belle-sœur Julia, Marie, Élisabeth Langellier-Bellevue, alors âgée de cinquante-cinq ans et qui tiendra son ménage. En septembre 1910, il est décoré de la Médaille militaire qu'on aurait dû lui décerner quarante ans plus tôt.

La Grande Guerre se déchaîne comme une tempête sur le vieux cavalier. C'est la revanche tant attendue. Dès la déclaration de guerre, il se porte volontaire pour reprendre du service et voudrait aller au front. Mais il a soixante-six ans et le commandement le place à la tête du dépôt de cavalerie légère de Châlons-sur-Marne, où il enrage. Le 7 octobre 1916, il est rayé des contrôles en raison de son âge. Son fils René sera tué comme capitaine de réserve au 1er bataillon de chasseurs à pied le 31 mai 1916, son fils Marc, lieutenant, sera tué le 4 mai 1918, son dernier fils Gaston s'engage à seize ans au 1er bataillon de chasseurs, où il gagnera la Médaille militaire[14]. Au reste, tous les garçons de la famille, beaux-fils, ou gendres, sont sous l'uniforme.

La guerre s'achève. Le colonel a soixante-dix ans ; il est rongé par le chagrin causé par la perte de ses garçons. Eugénie, sa fille, s'est mariée en 1916 et son fils Marc est resté dans l'armée. Il ne reste au Grand Longueron que sa femme Julia et sa belle-fille Margot Jacquinot, veuve. Gaston Sainte Chapelle

---

13 En cela il semble suivre une tradition de famille : son grand-père Jean-François Fromagé Chapelle avait publié des traités d'administration et son père Hector Oscar des poèmes.

14 Gaston Sainte Chapelle, adjudant aux goums marocains, sera assassiné au Maroc en 1926.

n'est pas doué pour les affaires, ses biens sont mal gérés et il doit vendre aux enchères le château de Longueron le 7 avril 1921. En attendant de trouver un toit, la famille se réfugie à l'Hôtel du Duc de Bourgogne à Joigny. C'est là que décède notre héros, le 2 septembre 1921, à l'âge de soixante-seize ans dont quarante-trois passés sous l'uniforme. Il est enterré le lendemain dans le caveau de famille au cimetière de Joigny. *Dans l'affolement de sa douleur*, écrit le *Courrier de Joigny*, *sa veuve, oubliant la considération et les sympathies dont les Joviniens entouraient son mari, omit d'informer la population de l'heure de la funèbre cérémonie [...]. Aussi fut-ce avec un douloureux serrement de cœur que nous vîmes [...] ce vaillant soldat [...] être conduit à sa dernière demeure sans honneurs militaires par une assistance composée seulement d'une délégation d'officiers du 105e RAL et de quelques personnes accompagnant la famille...*[15].

Gaston Sainte Chapelle, qui a servi dans toutes les subdivisions de son arme, n'est-il pas un bon exemple des officiers de cavalerie de la Belle Époque ? De ceux qu'on a voulu enfermer dans le stéréotype des opinions convenues : bons écuyers sans trop de cervelle, attachés à des traditions ridicules, frivoles même, imprévoyants de l'avenir.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour mieux les comprendre ? Courteline et Abel Hermant, les romans de Gyp et les films comme *Les Grandes manœuvres* sont des caricatures d'un groupe social, non une photographie. Les officiers de cavalerie de cette époque ont été bien plus que des sportifs, des dons Juans, des viveurs ou des aristocrates passant le temps sous l'uniforme. Ils ont vécu dans la religion et dans l'intimité du cheval comme d'autres, aujourd'hui, dans le culte du moteur. Mais le cheval est un être et le moteur une chose. Ayant commencé leur carrière au sortir d'une guerre, ils l'ont achevée à la veille d'une autre. Après avoir vécu pour la Revanche, ils se sont trouvés trop âgés pour y prendre part. Ils ont vu leurs cadets et leurs enfants roulés dans les flots d'un des plus rudes conflits de l'Histoire, où beaucoup ont perdu la vie, et eux n'ont pas eu l'occasion d'être un *mort à cheval, au galop*[16].

Aucune œuvre littéraire ne rend compte de leurs travaux quotidiens ; on ne les présente que dans leurs distractions hors du service. On les montre toujours dans l'atmosphère un peu sordide du quartier, jamais en plein air, dans le matin froid du champ de manœuvre, ni dans l'excitation d'un raid de reconnaissance. C'est oublier leurs efforts pour rebâtir la cavalerie de la revanche. Que ces efforts aient été mal dirigés, insuffisamment imaginatifs, c'est une affaire de commandement, non d'exécutants. En réalité, les officiers de cavalerie de la Belle Époque n'ont pas été inférieurs à leurs camarades des autres armes ; ils ont eu le même coefficient de penseurs brevetés. Surtout, ils ont conservé et transmis le meilleur de l'esprit cavalier : le mouvement en avant, le panache bien compris, le retour sur l'obstacle jusqu'à ce qu'il soit franchi.

On a tronqué leur souvenir, oublié que la plupart d'entre eux furent de bons pères de famille, des officiers consciencieux mus par l'amour de la Patrie.

---

15 Toutefois son caveau fut entretenu par le Souvenir français après que les derniers membres de la famille eurent quitté Joigny.

16 C'est la phrase concluant la citation du brigadier Bonnet, du 12e dragons, tué le 14 septembre 1914.

Charles de Foucauld, Albert de Mun, Lyautey, Weygand furent des cavaliers de la Belle Époque.

Et si l'on rappelle la boutade de Galliffet : *Pour faire un bon cavalier il faut avoir un grand cœur et un petit derrière*, on notera qu'elle met d'abord en avant un grand cœur.

LANREZAC : D'UNE ÉNIGME L'AUTRE

Eric LABAYLE
Docteur en Histoire, Montpellier III

Le 3 septembre 1914, le général Joffre, accompagné du commandant Gamelin, se présentait à l'école communale de Sézanne, quartier général de la 5e armée. Il venait y rencontrer le général Lanrezac, afin de l'informer de sa mise à disposition et de son remplacement à la tête de cette même 5e armée qu'il commandait depuis le mois de mai précédent. Ce limogeage ne fut ni un acte isolé ni une mesure exceptionnelle, si l'on considère les quelque 180 généraux français qui perdirent leur commandement entre août et décembre 1914 (dont 162 dans la zone des armées). Il prend toutefois un tout autre relief, lorsque sont prises en compte la personnalité de l'officier sanctionné (l'un des cinq généraux d'armée de la mobilisation, futur généralissime désigné), les circonstances de l'annonce (Joffre prend la peine de se déplacer et la précaution d'annoncer en personne la nouvelle à l'intéressé) et les raisons de cette mesure. De telles considérations ont nourri, depuis, maintes polémiques dans lesquelles s'affrontèrent pêle-mêle, dès avant la fin de la Première Guerre mondiale, partisans de Lanrezac, adversaires de Joffre, politiques, militaires et historiens... A la 3e armée, l'élimination du général Ruffey[1], si elle autorise quelques comparaisons, fut incomparablement plus discrète et moins discutée.

Acteur de la bataille dite *de Charleroi* que Gabriel Hanotaux présenta, en son temps, comme une *énigme*, vainqueur à Guise et artisan d'une retraite salvatrice jusqu'à la Marne, le général Lanrezac ne semblait pas devoir faire l'objet d'une quelconque disgrâce à la veille du redressement militaire français de septembre 1914. Joffre lui-même ne donne aucun argument décisif dans ses mémoires, s'abritant derrière des considérations humaines très subjectives : incompatibilité de caractères ou d'humeurs, fatigue, etc. Nous sommes loin des erreurs meurtrières du commandement en Alsace et en Lorraine et des sentences sans appel émises par les services du GQG pour stigmatiser les *défaillances caractérisées* de certains généraux de brigade ou de division démis de leurs fonctions dans les premières semaines de la campagne... Le cas Lanrezac est bien plus complexe, à l'image du personnage, des rapports qu'il entretenait avec ses supérieurs ou des événements auxquels il dut faire face, des Ardennes à Sézanne. S'il existe une réponse à la question soulevée par l'éviction du chef de la 5e armée, elle est multiple. La carrière et la personne du général Lanrezac en sont l'un des éléments. Sa conduite des opérations de la 5e armée du 31 juillet au 3 septembre en est un autre, qu'il convient d'étudier à la lumière de l'ambiguïté des relations entretenues pendant cette période avec le général Joffre et tout son état-major.

---

1 Lequel, à grade et commandement comparables, était en quelque sorte le double de Lanrezac dans le train de limogeages d'août-septembre 1914.

Charles-Louis-Marie Lanrezac est né à Pointe-à-Pitre le 31 juillet 1852. Plusieurs sources lui prêtent une ascendance noble, puisque son nom serait l'anagramme de celui du marquis de Cazernal son aïeul, lequel aurait eu recours à ce subterfuge sous la Restauration, afin d'échapper aux menaces que son bonapartisme militant aurait fait peser sur lui. Le dictionnaire de la noblesse[2] ignore pourtant les deux patronymes... Entré à Saint-Cyr en septembre 1869, il n'y resta qu'un peu moins d'une année, puisqu'il fut affecté en corps de troupe comme sous-lieutenant d'infanterie dès le 14 août 1870[3]. Sa brillante conduite au feu pendant la guerre franco-prussienne lui valut d'être décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, mais elle ne servit pas outre mesure son avancement, puisqu'il n'obtint son deuxième galon que le 14 août 1871 (soit un an de moins qu'en temps de paix), alors que plusieurs de ses camarades de promotion étaient déjà lieutenants depuis plus de six mois (certains même depuis l'automne 1870 !). Passé capitaine le 21 février 1876, il obtint son brevet d'état-major trois ans plus tard et, quatre ans après, effectua un stage à l'état-major de la brigade d'occupation de la Tunisie, alors qu'il servait encore au 113e RI. Pendant les deux décennies suivantes, sa carrière se confondit avec celle de la majorité des officiers brevetés. En 1905, il obtint un poste de professeur à l'École supérieure de guerre puis, comme général de brigade, il en assura le commandement en second tout en conservant la direction du cours d'Histoire militaire. Ce fut le point de départ de sa notoriété dans le monde militaire.

Ses élèves, tout d'abord, étaient durablement marqués par son esprit, sa réflexion et sa stature qui le faisaient sortir du lot des enseignants. *Lanrezac a passé la majeure partie de sa vie à préparer la victoire en enseignant l'art de la remporter* (...). *Certes, il y avait d'autres excellents professeurs, mais il était sans conteste le plus brillant de tous*, a dit de lui le maréchal Fayolle. Bien des années après en avoir été l'élève, le général Gamelin se souvenait avec force de son *tempérament plus complexe* que celui de ses pairs, de ses cours d'histoire *qui étaient de véritables et de magistrales leçons de stratégie* et concluait sans équivoque : *Toute ma génération d'officiers sortant de l'École de Guerre avait pour lui la plus haute admiration* (...). *La parole aisée, le verbe haut, il en imposait à tous*[4]. Mais cette stature de professeur éminent n'allait pas sans déplaire. Certains officiers généraux parmi ses collaborateurs proches n'appréciaient pas le ton doctoral de sa réflexion et lui reprochaient, comme le fit Franchet d'Esperey (qui lui succéda à la tête de la 5e armée...) son appartenance à la *société d'admiration mutuelle des anciens professeurs à l'École de guerre.*

Ses idées l'imposèrent ensuite comme l'un des grands théoriciens militaires de son époque, lorsque, dans le cadre de la vaste réflexion sur le combat, menée en amont et à la suite des conférences du commandant de Grandmaison, il se fit notamment le chantre de l'accompagnement des actions

---

2 F. de Saint-Simon et E. de Sereville, *Dictionnaire de la Noblesse française*, éd. Albatros, 1977.

3 Cette promotion écourtée de l'ESM fut baptisée ultérieurement *Promotion du 14 août 1870*. Vingt et un de ses élèves trouvèrent la mort comme sous-lieutenants en 1870-1871, ce qui représente 10,4 % de l'effectif total.

4 Général Gamelin, *Manœuvre et victoire de la Marne*, éd. Grasset, 1954.

offensives par des feux puissants. D'autres officiers supérieurs se joignirent à lui pour réclamer, contre le dogme de l'offensive à outrance et de la marche en avant, un renforcement de la puissance de feu, parmi lesquels les futurs généraux Pétain, Buat et de Maud'huy. Toujours dans le contexte du mouvement intellectuel qui aboutit à la rédaction des textes réglementaires de 1912-1913, le général Lanrezac se déclara partisan, contre l'avis général, de tempérer l'usage de l'offensive systématique et préconçue par un recours plus fréquent à la manœuvre raisonnée (fût-elle en retraite). Il résumait cette idée en des termes très personnels qui donnent une idée de la forme et de la teneur de son enseignement : *Si chaque commandant de corps subordonné a le droit de bourrer, tête baissée, sur le premier adversaire à sa portée, le commandant en chef est impuissant à exercer la moindre action directrice*[5]. Les événements d'août 1914 ont prouvé par l'exemple le bien-fondé de cette affirmation, lorsque des généraux de corps d'armée se déclarèrent impuissants à contenir et à diriger les actions offensives désordonnées de leurs échelons subordonnés (pour sa défense, l'un d'eux déclara même que ses clairons auraient sonné la charge sans en avoir reçu l'ordre !), ou lorsque Lanrezac lui-même ne put maîtriser les inutiles et coûteuses contre-attaques menées sans coordination par ses 3e et 10e CA, sur la Sambre, le 22 août.

Après l'obtention de sa troisième étoile (en mars 1911), Lanrezac reçut la cravate de commandeur de la Légion d'honneur (juillet 1912) et prit le commandement du 11e corps d'armée à Nantes. Cet éloignement de la capitale ne lui fut pas néfaste puisque Joffre, qui le connaissait et le considérait déjà comme l'un de ses plus brillants généraux, songeait à lui confier de hautes responsabilités. Ce fut chose faite en avril 1914, lorsqu'il lui donna le commandement de la 5e armée de mobilisation, en remplacement du général Gallieni. Cette nomination s'accompagnait en outre d'un poste au Conseil supérieur de la guerre dont Lanrezac, alors âgé de 61 ans et huit mois, devenait le benjamin. Le témoignage du maréchal Joffre, dans ses mémoires, précise la haute estime en laquelle il tenait son subordonné[6] : *Mon attention avait depuis longtemps été attirée sur le général Lanrezac, par les hautes qualités d'intelligence, d'activité, d'initiative, de sens de la manœuvre dont il avait fait la preuve au cours des travaux sur carte et des exercices sur le terrain*[7]. *Nul ne me sembla mieux préparé que lui au commandement de la 5e armée, celle dont la*

---

5 F. Engerand in *Lanrezac*, éd. Bossard, 1926. Pour exprimer les mêmes idées, Lanrezac, toujours très entier, n'hésitait pas à avoir recours à des formules plus concises et nettement moins littéraires : *Attaquons, attaquons... comme la lune !* (cité par le général Le Groignec in *Pétain et la France*, 1993).

6 Maréchal Joffre, *Charleroi et la Marne*, éd. Flammarion, 1938. Bien que le maréchal n'ait pas écrit lui-même ces lignes (elles furent retranscrites par le général Desmazes), elles sont l'exact reflet de sa pensée et peuvent donc être considérées comme des citations à part entière.

7 Sous l'éloge se cache une réserve, puisque Joffre sous-entend que l'expérience réelle du combat fait défaut à Lanrezac, qui n'aurait donc exercé de commandement opérationnel que lors d'exercices. Ces lignes ayant été dictées en 1921, elles tiennent compte de la mésentente entre les deux hommes et ménagent les critiques à venir quelques pages plus loin...

manœuvre serait la plus délicate à mener, celle à laquelle il serait dévolu un rôle essentiellement variable selon les circonstances.

Ce fut précisément la mission stratégique et tactique de son armée qui provoqua la première dissonance entre Lanrezac et son chef d'État-Major général, bien avant la guerre. Le plan de concentration 17 avait placé la 5e armée à l'extrême gauche du dispositif français, à la hauteur de Sedan et de l'Ardenne belge[8]. Elle était donc la seule à ne faire face à aucune menace venue directement d'Allemagne, mais devait couvrir à l'ouest l'ensemble des armées françaises, face à une probable pénétration ennemie en territoire belge. Or, en temps de paix, il n'était pas question de sous-entendre que la France puisse violer de son propre chef la neutralité du royaume de Belgique, même pour s'opposer à une incursion ennemie. Une telle opération ne pouvait donc s'entreprendre qu'avec l'accord du gouvernement belge, voire sur son appel formel. De plus, une action de l'aile gauche française au-delà des frontières impliquait un renforcement de ses effectifs, et celui-ci ne pouvait être obtenu que par une intervention de l'armée britannique à l'extrémité occidentale du dispositif. Dans cette hypothèse également, l'incertitude était de mise puisque le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté se réservait le droit de ne décider qu'en dernière minute une intervention militaire sur le continent. Préservation de la neutralité et de la susceptibilité belges et ménagement de l'alliance anglaise étaient donc les deux principales *circonstances* pouvant faire varier le rôle de la 5e armée. Celle-ci devait se trouver prête, soit à intervenir vers l'est en cas de lutte sur la seule frontière franco-allemande (la 4e armée s'intercalant pour sa part entre les 2e et 3e armées, face à Metz), soit à glisser vers le nord de la Meuse, en cas de violation de la neutralité belge par les Allemands (l'armée britannique prenant alors place à sa gauche et la 4e armée à sa droite, face aux Ardennes). Mais la décision, quelle qu'elle fût, ne pouvait être prise qu'après avoir obtenu la certitude de l'axe de progression des armées ennemies, c'est-à-dire à la fin de leur concentration. Dans l'attente, les généraux français en étaient réduits aux hypothèses et aux controverses, même si la certitude d'un passage allemand par la vallée de la Meuse belge s'avérait plus forte au fil des semaines.

Lanrezac tenait comme certaine la thèse d'un combat en Belgique pour son armée. En mars 1914 déjà, son prédécesseur, le général Gallieni, avait organisé un *Kriegspiel* sur ce thème, en conclusion duquel il avait demandé à Joffre un renforcement des places fortes de Lille, Dunkerque et Maubeuge, ainsi qu'une révision du plan de mobilisation de la 5e armée. Celui-ci ne prenant pas en compte la possibilité d'une attaque allemande au nord du couloir Sambre-Meuse, la seule action envisagée en Belgique était une contre-attaque dans la

8 L'hypothèse selon laquelle une nouvelle guerre franco-allemande pourrait également impliquer la Belgique fut prise au sérieux par l'État-Major français à partir de 1904, mais elle n'eut de conséquence concrète sur les plans de mobilisation qu'avec l'arrivée du général Michel à la vice-présidence du Conseil supérieur de la guerre, en 1910. Trois ans plus tard, le plan XVII de Joffre fut le premier à envisager ouvertement une menace allemande par la Belgique mais il prévoyait encore de se contenter de la tenir en échec, pour chercher l'avantage au centre et à droite du dispositif.

direction générale de Neufchâteau, en plein centre du massif forestier des Ardennes. A peine investi de son nouveau commandement, Lanrezac reprit à son compte les critiques et les propositions de Gallieni. En juin, il se rendit lui-même dans la région de Sedan, afin d'y prendre connaissance du terrain sur lequel ses troupes devraient se battre si l'hypothèse *belge* était confirmée. Ses craintes n'en furent qu'amplifiées et sa certitude d'un débordement allemand par le nord de la Meuse se renforça. Mais le haut-commandement ne l'écouta pas, soucieux qu'il était de ne pas mettre en doute par des concentrations de troupes trop voyantes la neutralité réaffirmée par Albert Ier.

Le 31 juillet, alors que le général Joffre venait de lancer l'ordre de départ des troupes de couverture et que la menace de guerre se faisait à chaque instant plus précise, Lanrezac tentait une nouvelle démarche pour attirer l'attention du haut-commandement sur les inconvénients de la mobilisation actuelle de la 5e armée. Il rédigeait une lettre dans laquelle il s'efforçait d'exprimer avec clarté et mesure ses craintes et ses propositions. Sans remettre en cause l'hypothèse généralement admise d'une poussée ennemie sur Sedan, il exprimait ouvertement ses doutes sur la probabilité de pénétration de l'aile droite allemande dans le massif forestier et montagneux des Ardennes, dont elle ne maîtrisait pas les débouchés. Deux solutions s'avéraient donc probables selon lui : soit l'attaque serait orientée vers Sedan, en amont de l'obstacle (ainsi que le prévoyait le plan de concentration français), soit elle serait dirigée en aval, contre Namur, cette dernière version lui semblant la plus plausible. Le général Lanrezac précisait qu'en cas de menace ennemie sur Givet, voire au nord de la Meuse (c'est-à-dire selon sa seconde hypothèse), la concentration de son armée ne lui permettrait aucune action efficace ; la marche sur Neufchâteau lui ferait donner dans le vide, alors que les forces ennemies avanceraient plus au nord sans rencontrer de résistance majeure. La réflexion était judicieuse mais la lettre n'eut pas l'effet escompté. Joffre la trouva *hors de propos* car, lorsqu'il la reçut (le 1er août), il s'efforçait encore de convaincre les autorités politiques de la nécessité d'une mobilisation générale, et il lui paraissait pour le moins *prématuré de discuter avec l'un des commandants d'armée d'une situation stratégique encore mal précisée*[9]. En anticipant (sans doute trop ?) sur les missions et les manœuvres de son armée, Lanrezac faisait la preuve de son manque de tact et de son esprit certes brillant mais trop professoral. Même si cela n'apparaît qu'en filligrane dans ses mémoires, Joffre en a vraisemblablement pris ombrage, car il n'entendait pas se faire dicter ses actes par l'un de ses subordonnés, et encore moins recevoir des cours de stratégie. Voilà pourquoi, après en avoir rendu compte, il tente de démontrer dans son texte l'inadéquation de la réflexion du chef de la 5e armée (aussi juste soit-elle) à la situation[10]. Ce faisant, il se défend de l'accusation d'avoir négligé la menace allemande par le centre de la Belgique : *Si je n'ai jamais cru devoir communiquer par écrit aux commandants d'armée les diverses formes que pourrait prendre notre manœuvre stratégique, celles-ci*

9 Maréchal Joffre, *op. cit.*

10 Il démontre notamment que la théorie de Lanrezac n'était pas valable, car elle ne prenait en compte ni les forces belges ni les forces anglaises.

n'en avaient pas moins fait l'objet d'études aprofondies[11]. La lettre resta sans réponse, et si Joffre se souciait bien du danger qui pesait sur son aile gauche, il s'est gardé de le faire savoir à Lanrezac, ce qui, étant donné le caractère entier de ce dernier, peut être considéré comme une maladresse.

Le 2 août, l'annonce de la violation des territoires belge et luxembourgeois (non confirmée avant le 5 août) donne une fois encore l'occasion au maréchal de se dédouaner (dans ses mémoires) de l'accusation d'avoir négligé le front de Belgique : *J'entrevoyais dès lors la possibilité de la manœuvre à travers la Belgique qui m'avait toujours paru la plus avantageuse et dont j'avais entretenu le gouvernement dès le mois de février 1912*[12]. Une telle défense a priori serait-elle la conséquence des remarques judicieuses formulées par le commandant de la 5e armée dans sa lettre ? Il est vrai que ce texte fut rédigé en 1921 et que, depuis 1916, les partisans de Lanrezac ne se privaient pas de reprocher à Joffre d'avoir mal évalué, avant le 15 août, le danger d'une aile marchante allemande en Belgique. Nonobstant ces considérations historiographiques, c'est effectivement à partir du 2 août que l'aile gauche française prit une importance inédite. Ce jour-là, son centre de gravité était déplacé vers le nord, alors que la 4e armée prenait place entre les 3e et 5e, au nord de Verdun. Le lendemain, Joffre demandait aux commandants des armées de droite de retenir le plus possible de troupes allemandes en Lorraine, afin de soulager leurs homologues de gauche. Il n'était toutefois pas encore question de faire entrer des soldats français en Belgique, tant que celle-ci n'en formulait pas la demande. Ce fut chose faite le 5, et les premières unités envoyées au secours de l'armée belge furent celles du corps de cavalerie Sordet. Le 6, c'est toute l'armée française qui était autorisée à pénétrer en territoire belge, ce qui donnait une occasion supplémentaire à Joffre pour rappeler dans ses mémoires (sans citer l'appel de Lanrezac du 31 juillet mais en y faisant tacitement référence) quelle était sa position vis-à-vis de l'hypothèse belge qu'il était accusé d'avoir négligée : *Le brouillard se dissipa et la manœuvre principale par la Belgique, que j'avais toujours considérée comme la plus désirable, allait pouvoir entrer dans la période de réalisation*[13]. En dépit de cette affirmation, la probabilité d'un mouvement allemand par le nord de la Meuse restait écartée, et la plupart des officiers de l'État-Major général n'envisageaient toujours cette manœuvre que dans le but de réduire la pression sur les armées du centre et de la droite, afin que celles-ci puissent lancer leurs offensives plus efficacement...

Tant que les véritables intentions de l'ennemi n'étaient pas perçues avec plus de clarté, la Belgique conserverait donc son statut de front secondaire. Cet état de fait ne convenait pas à Lanrezac, qui renouvela le 6 août sa démarche du 31 juillet. Il avait, disait-il dans ce nouveau courrier, la certitude que des forces allemandes beaucoup plus importantes que prévu étaient déjà entrées en Belgique ou s'apprêtaient à le faire. Le lendemain, la 5e armée reçut l'ordre d'entrer en contact avec les forces belges sur la Meuse, tandis que le corps de

---

11 Maréchal Joffre, *op. cit.*
12 *Ibid.*
13 *Ibid.*

cavalerie Sordet devait reconnaître les contours de l'ennemi en conduisant « une vigoureuse action » dans sa direction. Du 8 au 14 août, ces missions d'exploration remplies par la cavalerie et, dans une moindre mesure, par l'aviation permirent de définir avec une précision sans cesse croissante l'état des forces engagées par les Allemands entre Thionville et Liège. Si cinq corps d'armée ennemis avaient bien été identifiés le 8, c'est plus de dix qui étaient annoncés dix jours plus tard ! Une telle montée en puissance aurait pu inciter le GQG à suivre les suggestions du général Lanrezac et à engager vivement une action offensive vers la Meuse, mais les services d'État-Major restèrent longtemps abusés par l'utilisation allemande d'unités de réserve au même titre que celles d'active et sous-estimèrent en conséquence la force réelle de la droite ennemie, ainsi que le danger qu'elle représentait. De plus, l'attaque de Liège et la prise des ponts sur la Meuse ne donnaient aucun renseignement sur les intentions de l'adversaire, puisque la maîtrise de ces points était indispensable pour lui, quelle que fût son intention (déboucher au nord de la Meuse vers Bruxelles ou rester au sud).

Pendant que les services d'État-Major s'interrogeaient sur la consistance de l'ennemi en Belgique, Lanrezac persistait dans sa vision d'un vaste mouvement tournant de la droite allemande à travers tout le pays[14]. Le 8 août, il chargeait son chef d'état-major, le général Hély d'Oissel, d'aller informer le GQG du danger d'un vaste mouvement allemand débordant par la rive gauche de la Meuse. Joffre repoussa cette hypothèse et se déclara optimiste. Il trouvait prématuré de se préoccuper d'une telle menace et pensait l'armée allemande incapable de mener à bien un mouvement de cette ampleur (elle était *déprimée*, croyait-il). En conséquence, il refusa de déplacer l'armée Lanrezac du débouché des Ardennes vers la vallée de la Meuse en avant de Givet[15] et se contenta de la renforcer en lui adjoignant deux divisions d'Afrique (les 37e et 38e DI). Trois jours plus tard, le chef de la 5e armée sollicitait à nouveau le généralissime, afin d'obtenir l'autorisation de déplacer vers Dinant son 1er CA qui était alors cantonné dans la région de Charleville-Mézières. Toujours aussi inquiet quant à une menace venant du nord, et dans l'attente de voir sa gauche renforcée par l'armée anglaise, Lanrezac souhaitait que ce corps d'armée puisse flanquer son armée en direction de la Meuse, tout en lui servant d'avant-garde vers le nord. Pour la première fois depuis le début des opérations, Joffre donna une suite favorable aux suggestions de Lanrezac et, le 12 août, autorisa le 1er CA à faire mouvement. Le gros de la 5e armée, pour sa part, restait dans sa zone de déploiement initiale, même si le GQG semblait réviser sa position quant à la présence d'une menace allemande au nord de la Meuse (cf. : l'instruction du 13 août).

---

14 A la même époque, Joffre restait persuadé que les Allemands ne s'étaient emparés des ponts de Liège que pour assurer leurs arrières, avant de se rabattre vers le sud et les Ardennes.

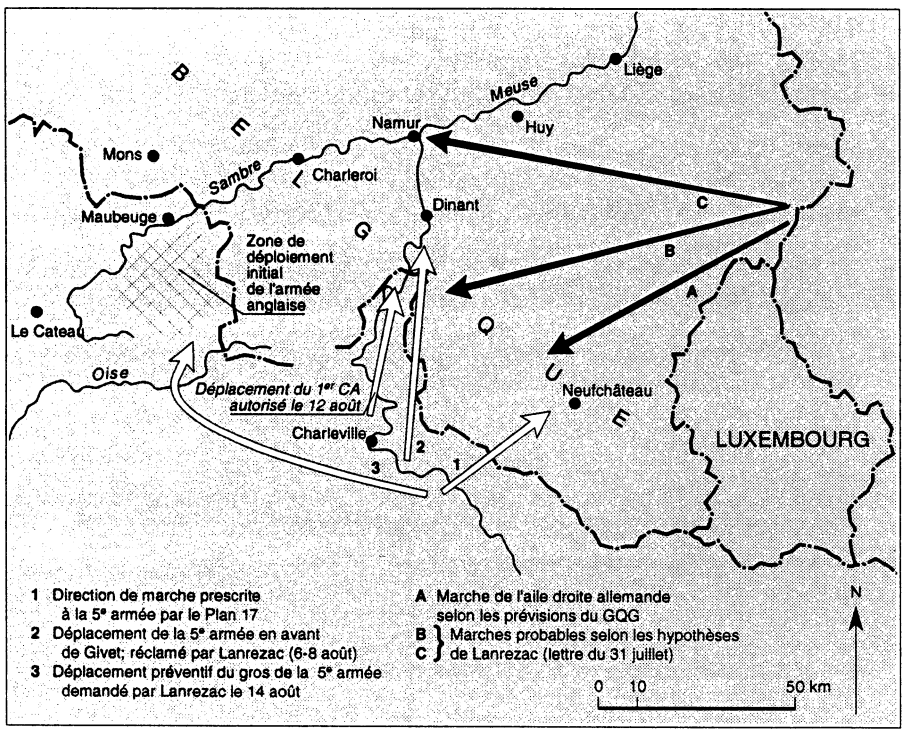
15 Un tel déplacement impliquait une rupture des liaisons entre les 4e et 5e armées, chose que Joffre ne voulait réaliser à aucun prix.

Le 14 août, Lanrezac tentait pour la quatrième fois d'obtenir l'autorisation de déplacer ses troupes vers le nord. Il le fit en personne cette fois-ci, puisqu'il rencontra les généraux Belin, Berthelot et Joffre au GQG en début d'après-midi. Une fois encore, il exposa ses craintes d'un débordement allemand par le nord de la Meuse et proposa de transposer préventivement le gros de ses troupes dans la région de Maubeuge-Hirson. Une fois encore, il se heurta à un refus : cette zone devait être réservée au débarquement des troupes britanniques. En outre, ses interlocuteurs se montrèrent particulièrement confiants ; ils ne pensaient pas que l'armée allemande puisse être prête à mener un mouvement tournant d'une telle ampleur, alors pourquoi envisager le moindre déplacement de l'aile gauche française ? C'est donc bredouille que Lanrezac rentra à son QG. Là, il prit connaissance d'un rapport fraîchement arrivé qui lui apportait confirmation des visées allemandes sur la Meuse. S'empressant d'en rendre compte par lettre, il renouvela donc pour la cinquième fois (et la deuxième de la journée !) sa requête : il lui paraissait vital de transférer au plus tôt la 5e armée vers Givet et Maubeuge, en laissant seulement un CA et deux divisions de réserve sur le cours français de la Meuse, afin d'assurer la liaison avec la 4e armée. La réponse du major-général fut la même que précédemment : rien ne pressait. Le lendemain toutefois, Joffre donnait enfin l'autorisation de porter deux corps vers le nord, à la suite du 1er CA qui était déjà en contact avec l'armée belge dans la région de Dinant[16]. La menace allemande au nord de la Meuse se précisant (et les craintes de Lanrezac se voyant confirmées), il était également procédé à la constitution d'un groupement de divisions territoriales sous le commandement du général d'Amade, dont la mission serait de flanc-garder la gauche française, de Maubeuge à la mer du Nord.

Le ralliement de Joffre aux craintes de Lanrezac fut peut-être moins le résultat de l'insistance de ce dernier que de la pression des événements. Le même jour en effet, des éléments de la IIIe armée allemande (von Hausen) s'étaient heurtés à la défense franco-belge des ponts de la Meuse, dans la région de Dinant. Plus au nord, un combat semblable s'était déroulé autour de Huy. Ces coups de sonde devaient être les seules actions notables de l'ennemi dans le secteur avant le déclenchement de la vaste manœuvre en Belgique (le 19), mais elles suffirent (mieux que les démarches insistantes de Lanrezac...) à faire prendre conscience au GQG de la réalité du danger de débordement. Doit-on pour autant en conclure, comme n'ont pas manqué de le faire certains observateurs, que le commandant de la 5e armée avait vu juste depuis le début des opérations, *contre le GQG* ? Certes, il n'avait pas manqué de clairvoyance, mais jusqu'au 15 août, Joffre manquait d'éléments objectifs pour bien mesurer l'ampleur des intentions allemandes en Belgique. En conséquence, il ne pouvait que maintenir la 5e armée dans l'inconfortable position d'expectative que ne cessait de dénoncer son chef. Celui-ci ne s'étant pas départi de son esprit de professeur d'École de guerre, il clamait ses convictions avec force, affirmait et ne comprenait pas que l'on puisse ne pas suivre ses propositions (puisque celles-ci,

16 Afin de renforcer la 5e armée, le 18e CA lui fut adjoint. Celui-ci était jusqu'alors en réserve dans la région de Toul. Il ne pouvait donc pas être opérationnel entre Sambre et Meuse avant une semaine...

même fondées sur des spéculations, ne pouvaient qu'être justes...). Il ne se conduisit donc pas avec toute la docilité et le tact nécessaires à un bon subordonné. Et sa justesse de vue n'y changeait rien... Dès avant le 15 août, il était déjà sorti à plusieurs reprises de la ligne que Joffre entendait faire suivre à ses généraux. En réussissant à *arracher* au GQG l'autorisation de porter son armée entre Sambre et Meuse, il ota au mouvement de faux allemand l'atout de la surprise. En amenant la 5e armée sur la route des Ie et IIe armées allemandes, il avait fait preuve d'une précieuse efficacité, mais cette manœuvre n'avait été obtenue qu'au prix de nombreux heurts directs avec Joffre. Celui-ci pouvait-il tolérer une telle attitude teintée d'arrogance et d'insubordination, alors que toute l'aile gauche s'apprêtait à livrer une bataille décisive dont l'enjeu et les circonstances nécessiteraient la plus stricte obéissance[17] ?

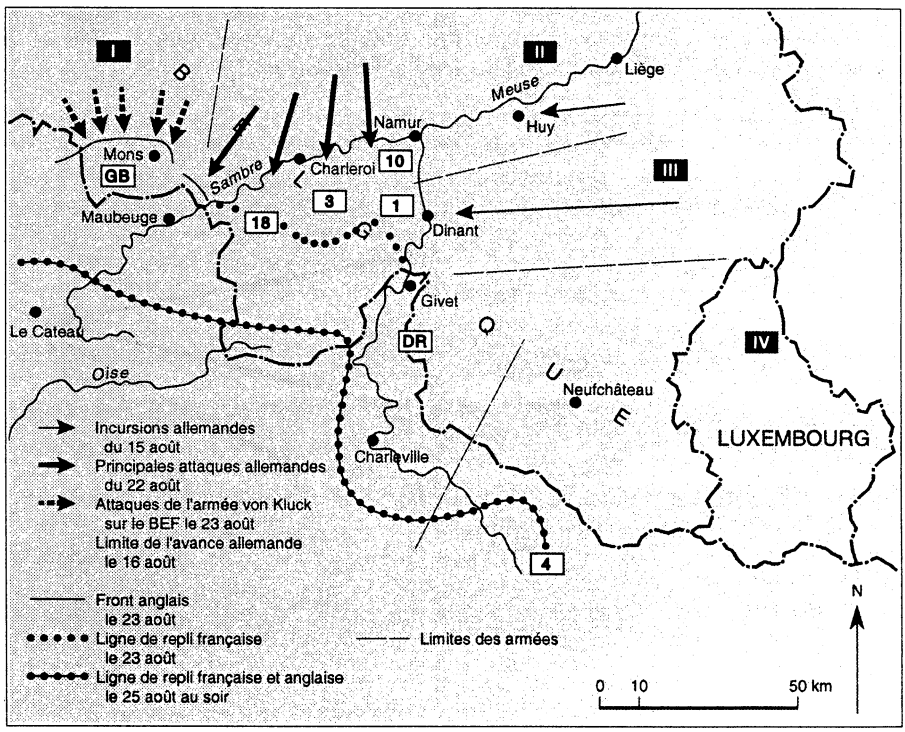


31 juillet-15 août.
Prévisions et premiers mouvements.

En autorisant le mouvement vers le nord de la 5e armée, Joffre ne cherchait pas seulement à contenter Lanrezac. La perspective d'une puissante aile

17 Le rédacteur de l'article consacré au général Lanrezac dans l'ouvrage *La Première Guerre mondiale* (éd. Larousse, 1968, t. 1, p. 87) a écrit qu'en août 1914, Joffre n'admettait *que le garde-à-vous intellectuel ou la désobéissance qui réussit...*

marchante allemande en Belgique servait d'autres projets, puisque cela signifiait, en toute logique, que le centre ennemi serait affaibli et qu'une offensive des 3e et 4e armées conjuguées avait quelques chances de réussite. C'était donc au centre et plus sur l'une des deux ailes qu'il chercherait à remporter le succès décisif[18]. Dans cette perspective, la 5e armée ne pouvait espérer recevoir les attentions (ou les renforts) tant sollicitées par son chef depuis le 31 juillet. Ses missions à venir seraient systématiquement subordonnées à l'action de ses deux homologues de droite.



20-21 août.
Emplacements des corps de la 5e armée après leur envoi entre Sambre et Meuse.

Le 18 août fut une date décisive pour les opérations en Belgique. L'annonce du repli de l'armée belge sur le camp retranché d'Anvers permettait à

18 Obtenir un succès au centre pouvait en outre mettre un terme à la manœuvre d'enveloppement par la Belgique. Une fois leur centre percé, il est certain que les Allemands n'auraient pas poursuivi un mouvement qui risquait de provoquer l'encerclement de toute leur droite... De telles spéculations desservaient la cause de Lanrezac, puisqu'en cas de menace sur ses arrières, la droite allemande n'aurait plus représenté un grand danger pour la 5e armée, dont la mission de fixation de l'ennemi pouvait dès lors être menée avec ses seuls moyens et sans manœuvre anticipatrice particulière.

la droite allemande de reprendre sa marche depuis les alentours de Liège. La route de Bruxelles étant ouverte, la ville fut prise dès le 20. C'est alors que les intentions de l'adversaire furent clairement dévoilées aux yeux du commandement français :

• la IIIe armée (von Hausen) devait déboucher du Luxembourg vers la Meuse ;

• la IIe armée (von Bülow) devait s'emparer de Namur puis longer le cours de la Sambre, en direction de Mons et Valenciennes ;

• la Ire armée (von Kluck) devait déboucher au nord, afin de balayer le nord de la Belgique puis de la France jusqu'à la Somme, avant de se rabattre sur Paris.

Les pires craintes du général Lanrezac se trouvaient donc vérifiées au-delà de toute prévision. En effet, si le commandant de la 5e armée avait eu raison d'envisager un vaste mouvement allemand par la rive gauche de la Meuse, il était loin de s'imaginer (et avec lui, a fortiori, le haut-commandement français) qu'il serait en présence d'une invasion totale de la Belgique ayant pour but d'envelopper toute l'armée française en atteignant la mer au plus vite ! Une telle manœuvre était particulièrement ambitieuse et elle plaçait la gauche française (une seule armée : la 5e) en position de large infériorité numérique, face à trois armées ennemies. L'appui des Britanniques (qui n'avaient pas encore terminé leur débarquement) s'avérait désormais vital, de même que le maintien d'une liaison étroite entre les 4e et 5e armées.

Le 21 août, la 5e armée était certes parvenue à occuper les positions qui lui avaient été assignées sur la Meuse et sur la Sambre, mais sa situation était des plus précaires, puisque trois corps d'armée seulement (les 3e, 10e et 18e CA, ce dernier fraîchement arrivé) restaient utilisables. Le 1er CA était indisponible pour une action offensive car il assurait la garde des passages sur la Meuse, en arrière de l'armée (afin de prévenir un éventuel renouvellement de l'incursion du 15 août). Lanrezac était d'autant plus conscient de sa faiblesse qu'il estimait que face à lui, les forces allemandes étaient au moins trois fois plus nombreuses. De surcroît, les divisions de réserve (groupement Vallabrègue) étaient trop en retrait pour pouvoir être utilisées dans une bataille entre Sambre et Meuse, l'armée anglaise n'était pas encore déployée, l'armée belge poursuivait sa retraite et l'attaque des 3e et 4e armées sur le centre allemand se soldait dès le lendemain (22 août) par un échec qui, en dépit des injonctions répétées du GQG pour une reprise de l'offensive, menait à une désorganisation de l'armée de Langle, laquelle se trouvait désormais incapable d'appuyer la moindre action de la 5e armée... De l'autre côté, le corps de cavalerie Sordet était chargé d'assurer la liaison avec l'armée britannique dont il couvrait le déploiement. Ses deux précédents raids l'ayant prématurément épuisé (pour un bénéfice tactique moindre), il donnait de tels signes de faiblesse que Joffre songea à démettre son chef de ses fonctions. Le 22 août, il demanda son avis sur la question à Lanrezac, ce qui tend à prouver que ce dernier possédait encore toute la confiance de son supérieur à cette date.

Chargée tout d'abord de fixer l'aile droite allemande pour favoriser l'attaque des 3e et 4e armées, la 5e armée se trouva contrainte dès le 21 août d'opposer une résistance aussi vive que possible à l'armée von Kluck qui venait

d'infléchir sa marche après l'investissement de Bruxelles et menaçait par le nord toute la gauche franco-anglaise... Dans le même temps, l'artillerie de von Bülow commençait le bombardement de Namur, dont le gouverneur militaire appelait Joffre au secours. Lanrezac devait donc faire face à une menace venue du nord (von Kluck), du nord-est (von Bülow) et de l'est (von Hausen). C'est dans ces circonstances qu'il allait devoir livrer bataille le 23 août...

La bataille dite *de Charleroi* » ou *de la Sambre* s'engagea, dès le 22 août, sur un terrain difficilement praticable car très urbanisé et constellé de houillères, ce qui rendait l'action de l'artillerie de campagne presque impossible. Conscient de son infériorité numérique, Lanrezac avait disposé ses forces défensivement et leur avait interdit de pénétrer dans les fonds de Sambre autrement que par petits détachements ayant pour mission *d'arrêter les incursions éventuelles de cavalerie*[19], sans résister inutilement. Ces ordres de prudence furent enfreints à plusieurs reprises, notamment par les 3e et 10e CA qui s'engagèrent dans de violents combats les 21 et 22 août et subirent de très lourdes pertes qui compromirent leur capacité offensive. Le 22, le chef de la 5e armée informa le GQG de la faiblesse de ses troupes, de l'inconfort de sa position et des résultats des premiers engagements. Une fois encore, sa lucidité pessimiste jetait une note discordante dans l'optimisme qui était encore affiché par le haut-commandement. Commentant dans ses carnets le sombre bilan dressé par Lanrezac, le lieutenant-colonel Alexandre (officier de liaison entre la 5e armée et le GQG) écrivait alors : *C'est possible, mais il a tort de le crier sur tous les toits*... Sur l'insistance de Joffre, l'offensive fut déclenchée le 23 août à 7 heures du matin, avec le renfort du 1er CA qui venait d'être relevé de sa garde à la Meuse. Très rapidement, les mauvaises nouvelles s'accumulèrent :

• à gauche, les Anglais étaient bloqués autour de Mons par l'aile marchante allemande (armée von Kluck). Ordonnant le repli, French décidait de ne plus soutenir la gauche de la 5e armée ;

• au centre, les premières attaques françaises étaient rapidement stoppées, sans pouvoir freiner l'avance des Allemands qui investirent Namur et, en maints endroits, ne furent arrêtés que par l'artillerie ;

• à droite, le 1er CA était menacé sur ses arrières par des éléments de von Hausen qui franchirent la Meuse vers Houx et Onhaye. Après seulement six heures d'attaque, Franchet d'Esperey organisait ses positions défensivement ;

• au-delà de Givet, la 4e armée poursuivait son repli.

Lanrezac, de plus en plus isolé en pointe du dispositif français et enveloppé sur trois côtés par les armées allemandes, sollicitait l'autorisation de se replier sur la ligne Beaumont-Givet à 21 heures 30. Il ne la reçut que le lendemain en début de matinée, mais le repli avait déjà été amorcé, ce qui fit tomber dans le vide l'offensive allemande destinée à donner le coup de grâce à la 5e armée. En anticipant sur les ordres, Lanrezac jouait sa réputation, il le savait ; il savait également qu'une erreur tactique ne lui serait pas pardonnée. Il n'en commit pas. Cette initiative fut salutaire pour toute l'aile gauche française. Elle n'est donc pas à prendre en compte dans la liste des raisons de son évincement.

---

19 Ordre du 21 août, 16 heures.

En dépit de multiples déficiences aux échelons inférieurs de son armée[20], il avait préservé le potentiel offensif de ses troupes, et cela eut d'heureuses conséquences six jours plus tard, lors de la baraille de Guise.

Si la 5e armée s'était obstinée, le succès improbable qu'elle eût pu, dit-on (...) momentanément remporter, aurait aggravé la situation : elle eût été débordée, rejetée à l'est, coupée de Paris, prise peut-être. L'initiative du général Lanrezac a sauvé son armée[21].

Le 25 août, Joffre prescrivait à la 5e armée de reculer jusqu'à la position forte des collines de Laon, où elle devrait se rétablir offensivement tout en couvrant Paris. Le 28, une mission supplémentaire lui était assignée : pour soulager les Anglais[22], elle devait *prendre l'offensive à fond sur Saint-Quentin et cela le plus tôt possible*. Cet ordre donna une nouvelle fois à Lanrezac l'occasion de se heurter à Joffre : il n'acceptait pas de devoir mettre en péril la marche de ses troupes pour voler au secours d'un allié avec lequel il n'entretenait pas de bonnes relations.

La mésentente du commandant de la 5e armée et du maréchal French remonte au 17 août, date de la première rencontre des deux hommes. D'emblée, de profondes divergences s'étaient fait jour quant à la perception du contexte stratégique. Alors que French, soucieux d'économiser les forces de ses troupes, prônait une attitude prudente et attentiste face à une éventuelle menace allemande au nord de Namur (la réalité de la manœuvre n'était pas encore dévoilée ; elle le fut à partir du lendemain), Lanrezac défendait plutôt vivement sa théorie d'un mouvement allemand puissant par la rive gauche de la Meuse (entre Namur et Bruxelles), et déplorait de n'avoir pas été autorisé plus tôt à porter son armée sur la Sambre[23]. Comme il l'avait fait avec Joffre depuis le 31 juillet, il ne s'embarrassa point de diplomatie ni de protocole, ce qui laissa à son interlocuteur un souvenir des plus mitigés : *C'était un homme grand qui parlait d'une voix forte, et ses manières ne me frappèrent pas par une spéciale courtoisie*[24]. Six jours plus tard, le maréchal ajouta un grief à l'encontre de son turbulent confrère. Celui-ci en effet négligea d'informer les Anglais de son repli du 23 août après les combats de la Sambre, ce qui eut pour effet de laisser le BEF subir seul les assauts de l'armée von Kluck autour de Mons, alors que toute

---

20 Les généraux commandant les 37e brigade, 5e, 6e et 19e D.I. et 3e CA notamment, furent critiqués pour leur attitude et leurs initiatives malheureuses pendant les journées de Charleroi. Lanrezac lui-même déplora de ne pouvoir se faire obéir sur le terrain (lettre au lieutenant-colonel de Lardemelle, le 25 août). Il adressa un rapport à Joffre le 28 août, pour signaler le comportement incohérent du chef de la 5e DI.

21 Article du général de Maud'huy dans *Le Gaulois* du 6 mai 1920.

22 Le 26 août, le corps de gauche de l'armée britannique avait été dangereusement pris à parti par des forces de cavalerie allemande près du Cateau. Un désastre avait été évité de justesse grâce à l'intervention du corps de cavalerie Sordet. Pendant toute la retraite, l'armée French fut sans cesse harcelée par l'armée von Kluck, face à laquelle elle se trouvait le plus souvent en position d'infériorité numérique (un contre trois au Cateau).

23 C'est à cette occasion qu'il aurait répondu à French qui lui demandait pourquoi les Allemands étaient sur la Sambre : *Mais pour pêcher à la ligne, évidemment !...*

24 Maréchal French, *1914*, éd. Berger-Levrault.

la 5e armée faisait mouvement vers le sud ! Il est vrai que quelques heures plus tôt, French avait refusé de prêter assistance à la 5e armée, préférant rester statique, plutôt que d'attaquer de flanc les corps allemands en position sur la Sambre contre le 18e CA... La retraite qui suivit (jusqu'à Guise) donna aux deux hommes de multiples occasions de tiraillements. Le 25 août, le lieutenant-colonel Alexandre notait dans ses carnets : *Les difficultés continuent avec les Anglais, elles s'aggravent même : on ne se comprend pas. Lanrezac n'est pas l'homme qu'il faut pour être en contact avec eux. Son exubérance les déconcerte. Il clame à qui veut les entendre ses griefs contre eux.* Le lendemain, Joffre se rendait à Saint-Quentin pour tenter de mettre bon ordre dans la discorde franco-anglaise[25]. Là, il entendit les deux partis et exposa ses projets pour la suite de la retraite et la préparation d'une bataille d'arrêt. Lanrezac, tout d'abord, ne fit aucune critique et se déclara prêt à combattre dès que ses troupes seraient sorties des régions boisées impropres à l'usage de l'artillerie. Il émit toutefois les plus vives réserves quant aux capacités de l'armée anglaise à manœuvrer de concert avec la 5e armée. Il n'avait plus confiance en son allié de gauche. French s'éleva alors contre le manque de coordination entre les deux armées, rappelant les replis unilatéraux français des 22 et 23 août. De plus, il annonça sa volonté de ne pas respecter les directives générales du GQG et de se replier seul du Cateau sur Saint-Quentin. Joffre dut user de toute son autorité pour le persuader de n'en rien faire et lui accorda en gage la protection du groupement d'Amade et du corps Sordet (lequel s'était déjà beaucoup sacrifié au profit du BEF depuis le 23 août). Reparti pour Vitry-le-François, le généralissime restait inquiet : *J'emportai l'impression de la fragilité de notre extrême gauche. D'autre part, j'étais impressionné par la mésintelligence que je sentais naître entre le maréchal French et le commandant de la 5e armée : deux tempéraments, deux mentalités si essentiellement différents qui, au rude contact des difficultés de la bataille, paraissaient ne pas pouvoir s'accorder*[26].

Les journées qui suivirent l'entrevue de Saint-Quentin n'apportèrent aucune amélioration dans les relations entre le maréchal et Lanrezac. Bien au contraire. Dès le lendemain, l'armée anglaise, plutôt que de se replier sur Cambrai comme convenu, reculait en empruntant le couloir qui était réservé à la 5e armée. Cette manœuvre maladroite réduisait l'étalement de la gauche et en facilitait l'enveloppement par les Allemands. Dans l'après-midi du 27 août, les Anglais portaient à nouveau un coup à leur coopération avec l'armée française : ils évacuaient Saint-Quentin sans prévenir la 5e armée, découvrant ainsi dangereusement sa gauche, au moment où celle-ci se préparait à livrer bataille à leur profit... Sans se soucier des dangers qu'il faisait encourir à son voisin, French n'avait plus qu'un souci : se replier jusque dans la région de Compiègne,

---

25 *Je savais qu'il existait déjà quelques tiraillements entre le maréchal et le commandant de la 5e armée*, a écrit Joffre dans ses mémoires, pour justifier l'entrevue de Saint-Quentin.

26 Maréchal Joffre, *op. cit.* Le ton sur lequel Joffre exprime ses craintes est le même que celui utilisé au début de l'ouvrage pour rendre compte des sollicitations inopportunes de Lanrezac avant le 15 août. Il expose ses sentiments comme autant d'arguments *a priori* du limogeage de Lanrezac.

où il comptait refaire ses forces. Il fallut une fois encore l'intervention personnelle de Joffre pour persuader le chef de la 5e armée d'accepter de stopper le mouvement de ses troupes et d'engager une offensive pour soulager le BEF... Le 28, alors que Haig (commandant le 1er CA britannique) venait d'accorder à Lanrezac le soutien de son corps en prévision de la future bataille de Guise, French annula purement et simplement cet appui, laissant la gauche de la 5e armée sans flanc-garde dans la région de La Fère. Lanrezac n'eut d'autre recours que celui d'utiliser *in extremis* le groupement Vallabrègue en remplacement du corps Haig... Bien que moins graves, des crises semblables se reproduisirent régulièrement jusqu'au passage de la Marne. A la veille du redressement tant espéré, Joffre ne pouvait se contenter de cette mésentente sur sa gauche. La reprise d'une offensive générale à partir du 5 septembre, impliquait au contraire une cohésion parfaite entre les diverses composantes de l'armée ; or, si le généralissime n'avait aucun moyen de pression sur le commandant de l'armée anglaise, il pouvait donner à la 5e armée un chef plus diplomate et plus *gentleman*[27]. Il fut parfois reproché à French d'avoir fait pression sur Joffre, en vue de l'élimination de Lanrezac. Interrogé sur le sujet par le général Edmunds (chef de la section historique du War Office), l'ancien chef du BEF répondit dans une lettre : *Je nie absolument avoir jamais fait la moindre démarche, directement ou indirectement, près du général Joffre pour obtenir le retrait de commandement du général Lanrezac.*

Si Lanrezac manquait de tact et de diplomatie avec French, il en manquait également avec son supérieur direct, le général Joffre. Passées les premières tensions d'avant Charleroi, il fit à nouveau preuve de son esprit frondeur à l'occasion de la bataille de Guise. Le 27 août, il informait le GQG de son intention de faire replier son armée derrière l'Oise et le Thon. Une telle manœuvre s'opposant formellement aux ordres de Joffre, celui-ci demanda avec insistance l'arrêt immédiat de la retraite de la 5e armée. En outre, il adjura Lanrezac de tout faire pour remonter le moral de ses troupes et de ne pas régler le mouvement de son armée sur le recul du BEF. Il obtint satisfaction car un message du QG de la 5e armée l'informa bientôt que celle-ci stoppait sa retraite dans la région de Vervins, afin de se tenir prête à attaquer tout ennemi débouchant sur l'Oise et à soulager les Anglais. Prenant acte de ces bonnes intentions, le généralissime donna, vers 19 heures, de nouvelles instructions plus précises. Il souhaitait que la 5e armée oriente son attaque vers le nord-ouest (contre l'armée von Kluck) et non vers le nord (contre l'armée von Bülow), afin de soulager le corps expéditionnaire britannique de la pression de l'aile droite allemande qui le talonnait. Lanrezac contesta très vivement ce changement d'orientation de la marche de ses troupes. La IIe armée allemande, disait-il, était beaucoup plus puissante et dangereuse que le GQG ne voulait l'admettre[28] ; en se

---

27 Parmi les reproches formulés par French à l'égard de Lanrezac, lors de l'entrevue de Saint-Quentin, celui de n'être point gentleman était probablement le plus virulent.

28 Joffre demandait à Lanrezac de se tourner contre von Kluck car il pensait que la IIe armée allemande (qui talonnait la 5e armée) avait laissé deux de ses CA devant Maubeuge, et qu'en conséquence elle ne constituait pas un danger pour la manœuvre française.

tournant vers la gauche, la 5e armée lui offrirait donc son flanc et ses arrières. Une nouvelle fois, Lanrezac venait d'exprimer ses réserves avec une virulence incompatible avec sa fonction d'exécutant. Refusant d'obéir à un ordre dont il contestait la validité, il songea même à démissionner... Il avait pourtant raison d'être inquiet, car la jonction de son armée avec la 4e armée était menacée au sud de Rocroi par de puissants éléments de l'armée von Hausen. Le lendemain, la création d'un groupement confié au général Foch (future 9e armée) tentait d'apporter une réponse au danger qui pesait sur la cohésion du dispositif français. Toutefois, nonobstant sa clairvoyance, les récriminations de Lanrezac lui firent perdre une bonne part du crédit qu'il possédait avant-guerre auprès de Joffre. Le 28, celui-ci décidait de se rendre en personne à Marle (QG de la 5e armée), afin de vérifier la bonne exécution de ses ordres. *Dès que je vis Lanrezac*, a-t-il écrit dans ses mémoires[29], *je fus frappé par son état physique : il portait sur son visage des marques de fatigue; teint jaune, yeux injectés. Tout de suite, avec des gestes qui traduisaient son état nerveux, il m'objecta aux ordres qu'il avait reçu la veille la fatigue de ses troupes et la menace que l'ennemi allait faire peser sur lui*. Cette description de l'abattement de Lanrezac serait d'autant plus frappante et aurait pu justifier à elle seule le renvoi du général, si elle n'était tempérée, quelques pages plus loin, par le portrait d'un homme *infiniment plus calme que la veille et surtout plus maître de lui*. Une fois encore, Joffre semble avoir quelque peu forcé son trait pour brosser un tableau plus noir que nature[30], justifiant a priori la mesure disciplinaire à venir. Celle-ci est évoquée pour la première fois à l'occasion de cette rencontre de Marle : *L'état d'esprit dans lequel j'avais trouvé, la veille, le général Lanrezac, me faisait craindre que le commandant de la 5e armée ne fût pas à la hauteur de la tâche qu'il allait avoir à remplir* [...]. *J'étais même résolu, si la chose me paraissait nécessaire, à remplacer le général Lanrezac dans son commandement* [...]. *Je songeais au général Franchet d'Esperey*. Cet extrait porte en lui la décision du 3 septembre. Désormais, chaque maladresse du chef de la 5e armée et chaque grief pouvant lui être fait contribueraient un peu plus à hâter son éviction.

À Marle, le 28, la confrontation entre Joffre et Lanrezac fut particulièrement houleuse. Le ton de la conversation monta très vite, surtout après que Joffre eut reproché à Lanrezac d'avoir plusieurs fois manqué à ses devoirs vis-à-vis des Anglais qu'il *avait laissé écraser (la veille) sans leur porter secours*. Pour sa part, le chef de la 5e armée exposait sans ménagement ses critiques quant à l'attaque prévue vers le nord-ouest, dans la région de Guise. Pour clore la polémique, il exigea de Joffre un ordre écrit le déchargeant de toute responsabilité en cas d'échec. Ce fut le commandant Gamelin qui le rédigea : *La 5e armée attaquera le plus tôt possible les forces qui se sont engagées hier contre les Anglais. Elle se couvrira à droite avec le minimum de forces et s'éclairera de ce côté à grande distance.*

Le 29 août, Joffre était de retour à Marle pour superviser la conduite de la bataille et surveiller les actes de son remuant subordonné. C'est un Lanrezac

---

29 Maréchal Joffre, *op. cit.*

30 Quelques pages plus loin, le tableau qu'il brosse du général de Langle (*Je ne saurais trop souligner l'admirable tenue du général de Langle*) est très à l'avantage de celui-ci, ce qui accable d'autant Lanrezac, par effet de contraste.

souverain qui l'accueillit ce jour-là, dictant ses ordres avec autorité et méthode, en brillant tacticien dont l'aisance n'était pas sans rappeler le professeur d'avant-guerre. En dépit des difficultés du 10e CA (attaqué par la IIe armée avant le début des opérations) et d'un échec de la gauche, la bataille de Guise fut un succès important. Moralement tout d'abord, puisque la Garde était défaite autour de Guise, et parce que cette victoire française inattendue jeta le trouble chez le commandement allemand. Tactiquement ensuite, puisque grâce à cette attaque, la 5e armée avait attiré sur elle les colonnes de droite de l'armée von Kluck, soulageant ainsi d'autant l'armée anglaise dans sa retraite et la 6e armée dont la zone de déploiement (autour de Péronne) était menacée par l'avance allemande. Mais faute d'exploitation, la journée victorieuse du 29 se termina... par une retraite de la 5e armée qui était trop découverte (à droite comme à gauche) et risquait de supporter seule, comme à Charleroi, les efforts de ses trois rivales de la droite allemande. L'ordre de repli général fut lancé par Joffre le 29 août à 22 heures, mais Lanrezac ne le reçut que le lendemain matin, vers 7 heures.

Les controverses d'avant le 15 août, la bataille de Charleroi, la mésentente avec les Anglais et les heurts préliminaires à la bataille de Guise ne peuvent expliquer à eux seuls le limogeage de Lanrezac. Un élément important doit également être pris en compte en la personne du lieutenant-colonel Alexandre. Celui-ci était l'officier de liaison du GQG auprès de la 5e armée, et à ce titre, il pouvait faire à Joffre des comptes-rendus très subjectifs des faits et gestes du général. Ainsi que le dénonça Gallieni dans ses carnets, *les officiers de liaison, vrais commissaires aux armées, n'écoutent que les potins* ; ils pouvaient donc se faire l'écho de rumeurs ou d'opinions portant gravement préjudice aux hommes qu'ils étaient sensés servir. C'est vraisemblablement ce que fit Alexandre, en août 1914. Les carnets qu'il a laissés brossent le portrait d'un Lanrezac déprimé, découragé, et dont la morosité contaminait tout l'état-major. Fin août, il notait : *Malgré mon respect pour le général Lanrezac, qui a été mon professeur et dont j'ai toujours admiré la belle intelligence, je ne crois pas devoir rien cacher au général Joffre de cette crise que traverse la 5e armée.* Quelques jours plus tard, l'arrivée de Franchet d'Esperey lui inspirait un commentaire nettement plus enthousiaste : *Le moral de l'état-major est transformé. Il semble qu'on respire plus largement.* Informateur partial du haut-commandement, le lieutenant-colonel Alexandre était d'autant plus sévère à l'égard de Lanrezac que les deux hommes ne s'appréciaient pas particulièrement. Certains témoins ont pu parler d'une réelle antipathie[31], à tel point que le 3 septembre, jour du limogeage, Alexandre se serait écrié : *Enfin, nous avons Lanrezac !*[32]

---

31 Pierre Rocolle avance, dans son livre sur les limogeages de 1914 (*L'Hécatombe des généraux*, éd. Lavauzelle, 1980), l'hypothèse d'une raison culturelle et religieuse à cette mésentente, puisque le lieutenant-colonel Alexandre était de confession israélite... La plus grande prudence reste toutefois de mise, car dans ce domaine, il existe un risque important d'exagération caricaturale. Le général Lanrezac n'était pas antisémite.

32 F. Engerand dans son *Lanrezac*. Le doute reste permis quant à l'authenticité de cette citation.

Du 30 août au 3 septembre, la 5e armée put se replier sans encombre de la vallée de l'Oise à celle de la Marne. Préservant le moral, la cohésion et la valeur combative de ses troupes, Lanrezac avait réalisé sans accroc une manœuvre difficile et vitale pour le futur rétablissement de l'ensemble du dispositif français entre Marne et Seine. C'est dans ce contexte, pourtant favorable à l'intéressé, que Joffre se décida à démettre Lanrezac de ses fonctions. Une telle décision n'était pas facile à prendre car, ainsi qu'il l'exprime dans ses mémoires, le généralissime avait le plus grand respect pour l'intelligence et les capacités tactiques de son subordonné. Il avait eu maintes fois l'occasion de les apprécier avant guerre, mais à l'épreuve des événements, le constat se faisait amer : *Brillant critique militaire d'opérations dans lesquelles il n'aurait pas été acteur, il s'était effondré moralement devant les dures circonstances de ce début de campagne*[33]. En une page, Joffre fait l'état des griefs qu'il formule à l'encontre de Lanrezac. La mésentente avec French et l'esprit critique du chef de la 5e armée sont les plus sérieux, mais aucune erreur objective ne lui est imputée. Les seuls reproches concernent des traits de caractères qui, à eux seuls, ne justifient pas une mise à l'écart. Lanrezac avait un esprit trop critique, un verbe trop acide, une attitude frôlant parfois l'insubordination...

Parvenu à l'entrée de Sézanne, le 3 septembre, Joffre y rencontra Franchet d'Esperey près d'une petite ferme. Il lui annonça son intention de lui confier le commandement de la 5e armée et lui demanda s'il se sentait capable d'assurer une telle charge. *Tout comme un autre* lui répondit le chef du 1er CA Après cet entretien informel, Joffre se rendit au QG de la 5e armée. Il y trouva Lanrezac dans son bureau, s'enferma avec lui et lui annonça sa décision de le relever de ses fonctions. Comme justification, il lui reprocha d'être *fatigué, hésitant* et lui déclara : *Vous faites des observations à tous les ordres qu'on vous donne !* Après s'être brièvement défendu, Lanrezac accepta la sentence avec calme : *Mais les événements ont prouvé combien mes observations étaient fondées. Je m'incline devant votre décision, sachant qu'après une grande défaite, il faut des responsables*[34]. L'entrevue se termina après l'arrivée de Franchet, que l'on avait fait mander à son quartier général.

Mis à la disposition de Gallieni, Lanrezac subit de nombreuses attaques dès les derniers mois de 1914. Le 10 décembre paraissait un document intitulé *Quatre mois de guerre*, émanant du cabinet du général Joffre. Les craintes émises avant Charleroi par le chef de la 5e armée y étaient sévèrement critiquées comme non fondées, et des considérations purement mensongères sur une prétendue dépression nerveuse y étaient formulées. Mais il y avait pire : le rédacteur de ce texte n'hésitait pas à formuler une accusation de lâcheté dont Lanrezac devait très difficilement se remettre. Jusqu'à sa mort, il s'interrogea sur son action à Charleroi : avait-il eu raison d'être aussi prudent ? De prescrire la retraite dès le 23 août ? La rédaction de son livre (*Le Plan de campagne français et le premier mois de la guerre*, éd. Payot, 1920) répondait à cette idée fixe. Il fallut attendre 1917 pour qu'une première reconnaissance de son action fût admise. Le 3 juillet, il recevait la plaque de grand officier de la Légion

---

33 Maréchal Joffre, *op. cit.*

34 F. Engerand, *op. cit.*

d'honneur, avec une élogieuse citation : *A commandé, au cours des premières opérations de la campagne, une armée qui a eu à supporter le choc de masses ennemies très supérieures en nombre. Par sa science militaire et l'habileté de son commandement, a réussi à exécuter une manœuvre des plus difficiles au cours de laquelle il a remporté des succès marqués et a rendu au pays les plus éminents services.* Une série d'articles parus dans *Le Correspondant* en 1917 et 1918 ensuite, présentait, sous la plume du député du Calvados, F. Engerand, un début de remise en cause de la justesse du limogeage. Après la guerre, ce fut au tour du général de Maud'huy de prendre la défense de la mémoire de Lanrezac. En 1923, il était décoré de la croix de guerre belge, en remerciement des services rendus en août 1914. La citation faisait état de sa *clairvoyance* devant Charleroi... Le 29 août 1924 enfin, la grand-croix de la Légion d'honneur tentait de réhabiliter définitivement la mémoire du vainqueur de Guise (dont c'était le jour anniversaire). Les insignes lui furent remis le 6 septembre suivant par le maréchal Pétain (qui fut l'un de ses plus fervents disciples) et le général Nollet (alors ministre de la Guerre). Le 18 janvier 1925, le général Lanrezac s'éteignait à son domicile de Neuilly-sur-Seine. Dès le lendemain, l'annonce de ce décès faite dans la presse anglaise prouvait qu'en dépit des tiraillements de l'été 1914, le Royaume-Uni avait conservé de Lanrezac une bonne image, puisqu'un article du *Times* précisait *qu'en lui, l'armée française perdit (...) les services d'un de ses généraux les plus capables.* Il avait refusé les honneurs militaires, mais ses obsèques furent organisées aux frais de l'État. C'est le maréchal Fayolle qui prononça l'éloge funèbre. L'on pouvait apercevoir dans l'assistance un autre maréchal, Foch, entouré des généraux Debeney, Mangin, Gouraud, Nollet et de beaucoup d'autres, dont les anciens membres de l'état-major de la 5e armée, restés fidèles au souvenir de leur chef d'août 1914 : les généraux Hely d'Oissel, Schneider, Daydrin, Besson, Hellbronner...

En l'absence de faits tangibles et objectifs, le limogeage de Lanrezac reste donc aujourd'hui une énigme qui soulève plus de questions qu'elle ne suggère de réponses. Rarement mesure disciplinaire aura été autant le produit d'un subtil mélange d'éléments affectifs, de circonstances historiques, de rivalités humaines, de maladresses, de manques de tact et de luttes d'influence. Clairvoyant mais caustique, brillant mais dérangeant, ambitieux mais maladroit, Lanrezac fut victime de ses qualités intellectuelles et de ses défauts de caractère. Il n'en tint pas rigueur à Joffre. Peu de temps avant de mourir, revenant une fois encore sur cette période douloureuse de sa vie, il écrivait : *A la place du général Joffre, j'aurais agi comme lui ; nous n'avions pas la même manière de voir les choses, ni au point de vue tactique ni au point de vue stratégique ; nous ne pouvions pas nous entendre* [...]. *J'étais bien décidé à ne pas attaquer le généralissime, car je n'avais pas le droit de juger ses actes sur les autres parties du champ de bataille*[35].

35 *Ibid.*

LUMIÈRES BELGES SUR LA GRANDE GUERRE

Guy PEDRONCINI
Professeur émérite, Université de Panthéon-Sorbonne (Paris I)

René Grousset demandait trois cents ans pour écrire l'histoire. Quatre-vingts ans après la Grande Guerre que peut-on encore découvrir qui permette de modifier, d'élargir ou d'approfondir les conclusions des analyses, des études, des recherches et des publications innombrables auxquelles elle a donné lieu comme toutes les grandes crises de l'histoire ?

Depuis une trentaine d'années, l'ouverture des archives a permis progressivement de modifier, souvent profondément, la connaissance de certaines questions. À tel point que les révélations des archives qui vont à contre-courant des idées reçues ont encore bien du mal à être acceptées. Les exemples ne manquent pas. Il a fallu plus de trente ans pour que l'on admette que les mutineries n'avaient pas été noyées dans un bain de sang, dans une répression aveugle ponctuée de décimations.

La surprise fut grande aussi quand il apparut que le général Pétain n'était pas seulement un tacticien auquel on reconnaissait quelques talents – n'avait-il pas réussi toutes ses offensives et montré une grande maîtrise dans la défensive illustrée par Verdun et l'arrêt des offensives allemandes en 1918 – mais un stratège perspicace qui avait sauvé plusieurs fois la victoire et l'aurait rendue plus totale si l'offensive de Lorraine qu'il avait conçue et préparée avait pu avoir lieu.

D'autres événements importants n'avaient pas encore révélé tous leurs secrets comme vient de le montrer brillamment, dans mes propres *Mélanges*, Georges Soutou pour l'offensive d'avril 1917 du général Nivelle qui allait mettre la France au bord du gouffre.

Les archives avaient aussi ouvert de nouvelles perspectives sur les rapports entre Clemenceau et Foch. Elles montraient que si Clemenceau l'avait soutenu dans sa lutte pour obtenir le commandement en chef des armées alliées, alors qu'il n'avait pas encouragé la demande de Pétain à l'automne de 1917, il avait pris ses distances assez rapidement. Dès la conférence interalliée d'Abbeville, Foch avait été amené le 2 mai à se rallier à la stratégie préconisée dès mars par Pétain pour faire face à une nouvelle menace éventuelle de séparation des armées anglaise et française.

Après le désastre du Chemin des Dames du 27 mai, Clemenceau s'est trouvé placé devant les affirmations par trois fois exprimées de Foch d'une perte imminente de la guerre, alors que justement le commandement unique venait d'être créé pour l'empêcher. Et avec un chef dont le moral passait pour être à toute épreuve.

Clemenceau se rapproche alors de Pétain qui, tout en offrant de se sacrifier pour couvrir Foch et Duchêne, avait conçu une manœuvre stratégique de la dernière chance. Alors que Foch en restait à une lutte pied à pied que

l'absence de réserves et l'affaiblissement des effectifs rendaient sans espoir. La situation n'était plus celle des marais de Saint-Gond.

Fin juin 1918, Clemenceau au cours d'une réunion interalliée condamnait les décisions de Foch : *Il s'est trop orienté vers le Nord.* Mais il fallait sauver Foch qui représentait le seul moyen d'action que l'on possédait vis-à-vis des Britanniques. Aussi Pétain était-il placé sous le commandement direct de Foch, mais celui-ci devait admettre en contrepartie la tactique de la seconde position voulue par Pétain dans sa directive n° 4 du 22 décembre 1917. C'est elle qui arrêtera l'offensive allemande du 15 juillet.

Lorsque l'offensive eut repris le 18 juillet, Clemenceau poussa Foch au maréchalat, renforçant sa position face aux Alliés. Mais dès septembre et octobre Clemenceau critiqua sans aucun ménagement la conduite de Foch face aux Américains pour son inefficacité : *En ce moment la Patrie commande que vous commandiez,* lui écrit-il après son inspection en zone américaine le 29 septembre.

Le fossé s'élargit encore entre les deux hommes : en décembre 1918 Foch demanda à Poincaré que Clemenceau abandonne le ministère de la Guerre où *tout va à vau-l'eau.* Puis, lors des négociations entre les Alliés pour l'établissement du traité de paix, le divorce s'accentua encore. Après la guerre, dans ses ouvrages, Clemenceau ne sera pas tendre pour Foch, insistant sur ses faiblesses, mettant en lumière la commande de 20 bustes faite par Foch pour les offrir à des hommes politiques supposés influents.

Or dans ces domaines de la conduite de la guerre, des rivalités entre les chefs militaires, des rapports entre les hommes politiques et les généraux, un document publié récemment, les *Carnets de guerre* du major belge Posch[1], n'a pas eu l'écho qu'il méritait. Pendant deux ans le major Posch fut l'officier de liaison du roi Albert Ier avec le général Foch. Ils s'apparentent aux lettres et aux carnets des acteurs de la Grande Guerre encore inconnus. Tels ceux d'un de ses parents qui permet à Mme Roussanne de préparer une thèse sur les soldats de l'Armée d'Orient ou les *Lettres du Front* publiées récemment par le fils du général Détrie[2].

Les *Carnets* de Posch ouvrent des perspectives intéressantes dans nombre de domaines, notamment sur les vues politiques d'Albert Ier et sur les rapports entre Clemenceau et Foch avant 1918, chacun épaulant l'autre pour réaliser leurs ambitions, devenir le chef du gouvernement et le commandant en chef des armées françaises.

Dans le forcément bref examen de certains aspects de ce document – contribution inversement proportionnelle en longueur à l'amitié qui me lie depuis un quart de siècle à André Martel – il m'a paru intéressant de rappeler quelques éléments symptomatiques et révélateurs de ce témoignage belge, propre

---

1 Emile Wandewoude les a publiés dans la *Revue d'histoire militaire belge*, T. XV, accompagnés d'une substantielle introduction qui examine les principales questions soulevées par ces *Carnets* du major Ferdinand de Posch.
Il introduit notamment des comparaisons avec les carnets d'Albert Ier dont Marie-Rose Thielemans a fait une publication intégrale *Albert Ier, Carnets et correspondance de guerre 1914-1918*, Duculot, 1991.

2 Général Paul Détrie, *Lettres du Front.*

à faire mieux comprendre les préoccupations belges, ainsi que le général Foch et ses rapports ultérieurs avec Clemenceau.

Posch est devenu officier de liaison le 3 octobre 1914 et il le restera jusqu'à la fin de décembre de 1916. La partie la plus significative de ses *Carnets* concerne les années 1915-1916.

Ses *Carnets* confirment d'abord les préoccupations d'Albert Ier. Il craint une reconquête de son pays, village par village, comme il l'observe dans les zones de combat en France. Il se refuse à admettre une telle destruction. Mais il s'inquiète aussi du risque de voir la Grande-Bretagne se tourner vers les théâtres du Moyen-Orient si les Allemands y poussaient les Turcs et intervenaient avec eux. Tout en estimant que c'est la volonté allemande de détruire l'Empire britannique qui est la principale cause de la guerre, il comprend que son pays est au cœur du conflit. Il le dit à Posch le 27 octobre 1915, et il craint une menace germano-turque sur l'Égypte qui conduirait l'Angleterre à retirer ses troupes de France. Aussi pour lui les questions balkaniques sont capitales, car le sort de la Belgique est lié à la France.

La place relativement considérable que Posch leur accorde est révélatrice.

Il en parle beaucoup avec Foch. Celui-ci apparaît comme opposé à l'expédition de Salonique, 6 octobre 1915, et il ne croit pas que les opérations allemandes en Serbie puissent aboutir à des grands résultats, 10 octobre 1915. Il juge d'ailleurs, ce qui ne rassure pas Posch, que les opérations sur le front occidental sont arrêtées jusqu'au printemps de 1916. On vient de lui retirer, 15 octobre 1915, ses spahis pour les envoyer à Salonique. Il insiste encore : les opérations sont bloquées pour longtemps sur le front ouest.

Foch qui apparaît de caractère changeant[3] confie, le 18 novembre à Posch, que les Allemands vont finir par faire leur jonction avec Constantinople et que Guillaume II y fera son entrée.

C'est au milieu de ces inquiétudes que se glissent, avec de plus en plus d'insistance, les problèmes intérieurs français, reflétant le besoin de changer la conduite de la guerre.

Autour de Foch gravitent des hommes politiques comme Meunier-Surcouf, député des Côtes-du-Nord, et André Tardieu qui sont ses officiers d'ordonnance. Ils suivent de près les campagnes menées pour changer de gouvernement, ils y participent même et renseignent constamment Foch.

Le 29 octobre 1915, Meunier-Surcouf fait savoir que le gouvernement Viviani est renversé et que Briand doit former le nouveau gouvernement. La Chambre, assure-t-il, voulait avoir Clemenceau et elle est très mécontente de voir Gallieni devenir ministre de la Guerre car *elle ne le considère pas comme très fort.*

---

3 Par exemple Posch note que, le 26 septembre au matin, Foch a un mauvais moral qui s'améliore un peu l'après-midi. Le 27, le moral est de nouveau au plus bas. Le 28, Foch est très énervé, mais le 30 il apparaît comme très en forme à Posch. Celui-ci le tient en haute estime et lui fait confiance. Il le juge *très bon manœuvrier* le 29 septembre.

Le 14 novembre, Meunier-Surcouf informe Foch et Posch que le Parlement ne croit pas en Briand, qu'il voudrait avoir Clemenceau, mais que Poincaré s'y oppose.

Le 22 décembre, Meunier-Surcouf informe Foch que le Parlement pense que l'on va vers une dictature en France, seul moyen de sortir de la situation politique. Un échec à Salonique amènera la chute de Poincaré et l'arrivée d'un dictateur. Il pense naturellement à Clemenceau ou à un triumvirat Clemenceau-Caillaux et un général. Or, le 29 décembre, Foch dit que des démarches ont été faites auprès de sa femme par un homme politique pour savoir s'il se prêterait à un coup d'État.

Posch donne dans ce domaine d'intéressants renseignements sur les sentiments de Foch. Le 29 octobre, il a dit à Posch avoir rencontré Poincaré le 27 et exposé au président que la guerre actuelle avait montré la supériorité des régimes monarchiques sur les régimes démocratiques[4]. Souvent, d'ailleurs, Albert Ier avait dit à Posch que les diplomaties démocratiques étaient en partie inefficaces parce qu'elles ne disposaient pas des relais princiers des royautés pour négocier secrètement.

Posch note que, le 11 novembre, Foch s'est dit républicain, mais il veut une République intelligente.

Posch se préoccupe des conséquences que ces agitations politiques peuvent avoir sur la conduite des opérations. Notamment en ce qui touche à l'offensive de la Somme.

Dans un rapport du 6 mai 1916, Posch explique au roi Albert Ier que Clemenceau, d'après ce que lui a confié Foch, comptait faire tomber le gouvernement et que, s'il n'y parvenait pas, il lui opposerait son programme : la paix ne peut être que la conséquence de la victoire militaire et pour l'obtenir il faut une réglementation sévère de la consommation et des dépenses, et le remplacement immédiat de Joffre. Foch a fait nettement comprendre à Posch qu'il était le candidat de Clemenceau. Par ailleurs, Foch ne voit pas actuellement la possibilité de vaincre l'adversaire et il veut faire triompher le plan de Clemenceau. Le major Posch en conclut que si c'est bien l'état d'esprit de Foch l'action décisive projetée *a bien peu de chance de succès*.

Posch note le 13 mai que Meunier-Surcouf lui confie que Foch lui avait dit qu'il n'était pas sûr que l'offensive de la Somme ait de réelles chances de succès. Meunier-Surcouf pensait que Foch ne la ferait pas. Il avait ajouté que Foch menait campagne contre les projets offensifs de Joffre. D'ailleurs Foch estimait que les gouvernements mettaient largement la guerre au second plan et qu'il fallait *les secouer une bonne fois*.

Le 1er juin, Posch informait son souverain que Meunier-Surcouf faisait campagne pour un ministère Clemenceau-Caillaux.

Le 5 juin, Foch révèle à Posch qu'il a vu Poincaré deux fois en huit jours, et que le gouvernement ne veut plus une offensive décisive, mais seulement une diversion importante pour soulager Verdun. Foch pense que l'offensive décisive ne pourra être lancée qu'en 1917.

---

4 D'après Foch, le président lui aurait dit qu'il avait raison.

Le 12 juin Foch confie de nouveau à Posch : *Je ferai l'attaque. Mais elle ne peut pas donner grand-chose.* Apparemment, il n'indique pas que les moyens mis à sa disposition par Joffre ne cessent de diminuer.

Lorsque l'offensive est lancée, il est symptomatique de voir Posch souligner les déceptions qui s'accumulent. Le 4 juillet Haig se plaint à Foch d'avoir perdu 50 000 hommes les trois premiers jours de la bataille. Le 17 juillet Posch annonce au roi que les opérations lancées le 16 au sud de la Somme sont décevantes : après une préparation d'artillerie de 4 jours on pensait prendre aisément Barleux, Berny et Soyécourt. Or ce fut un échec. La bataille de la Somme, l'autre *enfer*, n'apporta pas en effet les résultats espérés. Elle allait écarter Foch et Joffre de la conduite des opérations.

C'est la crise de commandement de décembre 1916 sur laquelle Posch apporte quelques précisions, en particulier sur les réactions de Foch, sur ses rapports avec Joffre et sur son départ.

Dès le 13 décembre Posch sait que Nivelle a été choisi pour remplacer Joffre. Mais il révèle que, le 14, Foch espère que le gouvernement sera renversé et que Clemenceau arrivera au pouvoir. Il en attend un retournement de situation. On y assure que Foch est vieux, malade et qu'il n'a eu que des insuccès sur la Somme. Posch note alors que Foch passe par des hauts et des bas. Le 20, il lui dit que c'est la disgrâce complète mais, le 21, il se reprend à espérer l'arrivée de Clemenceau au pouvoir avec Tardieu dans le gouvernement. Son espoir s'effondre définitivement : le 27 décembre il quitte le commandement du GAN (Groupe d'armées Nord). Franchet d'Espérey le remplace au grand soulagement de Weygand qui redoutait Castelnau.

Au cours de cette crise les différends entre Joffre et Foch sont nettement apparus. Posch estime qu'ils ont commencé en décembre 1915 lorsque Joffre a choisi comme adjoint Castelnau au lieu de Foch. Posch pense que ce choix s'explique parce qu'en septembre Foch a critiqué les offensives de Joffre. Toujours est-il que Foch a été *quelque peu affecté* par ce choix.

Les rapports entre Foch et Castelnau n'étaient pas bons. Leurs rivalités et leurs oppositions étaient connues[5]. Joffre prend peu à peu ses distances avec Foch. Comment en serait-il autrement ? Les hommes politiques qui entourent Foch attaquent Joffre et celui-ci sent que Foch veut le remplacer.

Aussi les *Carnets* de Posch sont-ils intéressants pour ce qu'ils nous apprennent ou précisent de la crise de décembre. Joffre a-t-il abandonné Foch pour tenter de se sauver en rejetant sur Foch le relatif échec de la Somme ?

Posch indique d'abord que Foch et Castelnau sont écartés parce que trop âgés. Pétain n'a aucune chance, ne restent que Nivelle et Micheler. Le récit des péripéties de la crise par Posch montre que les versions ont varié. Les différents acteurs se renvoient les responsabilités de la mise à l'écart de Foch. Le gouvernement se défend : c'est Joffre qui a fait écarter Foch. Posch note que Weygand est très monté contre Joffre qui aurait dit au gouvernement que Foch ne pouvait plus exercer de commandement car il souffrait beaucoup de la vessie.

---

5 L'opposition entre Foch et Castelnau a été bien analysée dans ses Cahiers par l'ancien chef du 3e Bureau de Pétain, le colonel Léon Zeller. Ces Cahiers ne sont pas publiés, mais j'avais pu en tirer de précieuses indications lors de la lointaine préparation de ma thèse.

Mais Joffre recevant Foch l'assurait du contraire. Il est sûr que cette crise a marqué profondément et durablement les esprits. Weygand en me l'avouant, m'avait demandé peu de temps avant sa mort de ne pas faire état de son témoignage[6].

On mesure ainsi ce que les *Carnets* de Posch peuvent nous apporter d'échos intéressants sur certains dessous des intrigues et des rivalités de la Grande Guerre. C'est aussi le cas dans deux domaines particuliers : comment Foch a-t-il vu Verdun dans ses conversations avec Posch ? Quelles prévisions faisaient les hommes politiques et les généraux concernant la durée de la guerre ?

Sur Verdun, Posch apporte quelques précisions intéressantes. Le 23 février il lui apparaît que Foch, comme Joffre, a été impressionné par la phrase du général von Daimling commandant le XV[e] C. allemand : *Au cours de la dernière offensive que vous allez prendre contre les Français ...*[7]. Posch estime qu'un certain malaise règne dans les états-majors français à cause de l'attaque allemande contre Verdun. Posch semble le lier à un bruit qu'il rapporte : le 21 février il se disait que Joffre deviendrait président du Comité supérieur des Alliés et que Pétain deviendrait commandant du GAN. Mais Posch estimait que ce n'était pas Foch qui remplacerait Joffre mais Gallieni.

Il révèle également que le 8 mars Pétain a envoyé une lettre à Foch : *Cela va et cela ira* lui écrivait-il. Et Posch montre que Foch tire comme leçon de Verdun qu'il faut doubler les défenses accessoires et renforcer les abris. Le 15 mars, Foch confie à Posch que Pétain va recevoir un haut commandement *vers Verdun*, et, le 2 avril, il assure qu'on est totalement *tranquille vers Verdun.*

Enfin il faut faire un sort particulier aux révélations de Posch sur les pronostics des hommes politiques, et de certains généraux, quant à la fin de la guerre. On aimerait d'ailleurs savoir sur quelles bases ces pronostics étaient établis tant ils sont souvent surprenants. On peut aussi se demander quelle influence ils ont eue sur les décisions prises par les dirigeants politiques et militaires. Il faut rappeler l'anecdote de Joffre jugeant inutile de fabriquer des casques à la fin de 1914, estimant qu'il aurait *tordu le cou* aux Allemands avant qu'ils ne sortent des usines.

Le 2 janvier 1916, Foch a vu Castelnau après son retour de Salonique ainsi que Joffre. Foch a été frappé par leur grand optimisme qu'il ne comprend pas (on peut avancer l'explication que Joffre attend la victoire en 1916 par la convergence des offensives alliées et que Foch n'a pas été informé de ce plan). Ils estiment que la victoire sera pour mai 1916. Le 4 février Joffre indique qu'il

---

6 G. Pedroncini, « Les rapports du gouvernement et du haut commandement en France en 1917 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1968. Je n'ai jamais révélé ce que m'avait dit Weygand. Je n'ai utilisé que le témoignage du colonel Gasser, auquel Weygand s'était confié, et qui m'avait autorisé à en faire état.

7 Dans *Au service de la France* Poincaré note, le 30 mars 1916, que le général de Langle de Cary, atteint par la limite d'âge, est relevé de son commandement du GAC (Groupe d'armées Centre) et que celui-ci *est réservé au général Pétain* (T. VIII, *Verdun*, p. 153). Le 27 mars, Poincaré relate une visite de Ribot. Celui-ci trouve Joffre fatigué : *Si Pétain réussit jusqu'au bout à Verdun, il croit que mieux vaudrait le nommer général en chef* en embaumant Joffre avec des fleurs, p. 146.

pense que la guerre sera finie en septembre 1916. Le 30 avril, au cours d'un déjeuner avec Foch et Posch, Joffre confirme : *Nous terminerons la guerre pour septembre.*

Le 3 mai, Clemenceau qui est venu s'assurer de l'état de santé de Foch déclare qu'à ses yeux la guerre finira dans 18 mois, et Foch est de son avis. Posch estime que Foch est très favorable à Clemenceau : *Je m'entends bien avec lui car c'est un grand patriote*, et il glisse sur leurs différends religieux. Posch pense plus que jamais que Foch serait généralissime si Clemenceau arrivait au pouvoir.

Le 6 mai, Albert Ier dit à Posch que si Joffre parle de 6 mois c'est un désir plus qu'une prévision : il voudrait abandonner son commandement. Enfin, le 29 août, Foch demande à Posch de dire à Albert Ier que le pape a fait savoir à Poincaré que l'Allemagne demanderait un armistice au début d'octobre (premières rumeurs sur la future démarche de paix en décembre ?).

Les *Carnets* de Posch apportent beaucoup d'informations et ils prennent souvent la forme particulière de rapports au roi, ce qui leur donne à la fois plus de crédibilité – peut-il tromper son souverain ? – mais aussi un caractère plus officiel que les simples carnets ou cahiers plus intimes.

L'idéal serait que l'on découvre un jour des carnets secrets de Posch.

L'EXPÉDITION DES DARDANELLES VUE DU CÔTÉ FRANÇAIS

Jean-Charles JAUFFRET
Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III

À chaque fois que le porte-hélicoptères *Jeanne d'Arc* remonte le détroit des Dardanelles, les officiers-élèves jettent à la mer une couronne à l'endroit où les 620 marins et officiers du cuirassé *Bouvet* ont péri le 18 mars 1915. Sur le site de Seddul-Bahr, une tour lanterne veille sur le cimetière français, hommage silencieux aux 14 340 morts du Corps expéditionnaire[1]. Cette campagne glorieuse mais décevante est seulement évoquée, en France, par le monument à la gloire des *Poilus d'Orient*, sur la Corniche, à Marseille, port qui vit l'embarquement de la plupart d'entre eux. La perte de mémoire trouve son origine dans l'immédiate après-guerre et les fêtes de la victoire : il ne fallait pas porter ombrage aux vainqueurs du front ouest. Une des raisons de l'oubli a une odeur de soufre : les derniers tirs des troupes de Franchet d'Esperey prennent les bolcheviks pour cible, au-delà du Danube, en 1919. Cet aspect politique est évoqué par Bertrand Tavernier dans son film, *Capitaine Conan*, tourné en 1995-1996 sur les lieux mêmes, en Roumanie, à propos des tribulations d'un officier de l'Armée d'Orient[2]. Enfin, si la mémoire de la nation fait défaut, en dépit de l'existence de l'Association nationale pour le souvenir des Dardanelles et fronts d'Orient, c'est que le surcroît de souffrances sur la presqu'île de Gallipoli semble bien inutile.

En effet, l'impréparation et une série d'erreurs caractérisent cette expédition. Il convient d'en retrouver le cheminement afin de comprendre le point de vue critique des stratèges et historiens français. En proposant pour ce faire une nouvelle lecture, il faut aussi évoquer la vie quotidienne sur quelques mètres carrés de rochers et de sable, en tenant compte de la remarque du colonel Ardant du Picq, un des maîtres de la pensée militaire française qu'André Martel cite souvent : *Le combat est le but final des armées, et l'homme est l'instrument premier du combat.*

LES CONCEPTS STRATÉGIQUES FRANÇAIS

Après la victoire de la Marne et *la course à la mer*, les alliés savent que la guerre sera longue. Deux stratégies s'affrontent ou se complètent. L'une,

---

1 La nécropole de Seddul-Bahr, inaugurée en 1930 par le général Gouraud, contient 12 000 corps de militaires inhumés en ossuaire et 2 340 tombes individuelles pour les corps identifiés. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, Délégation à la mémoire et à l'information historique, plaquette *L'Expédition des Dardanelles*, s. d., p. 4.

2 L'œuvre est inspirée par le roman autobiographique de Roger Vercel, prix Goncourt en 1934.

directe, cherche la décision sur les théâtres d'opérations principaux, à l'ouest, de l'Alsace aux Flandres, et à l'est, de la Prusse orientale à la Ruthénie subcarpatique. L'autre, indirecte, déjà annoncée par le blocus naval de l'Allemagne, cherche l'asphyxie de ses alliés. Il s'agit également de restreindre ses approvisionnements en matières premières, tout en essayant de solliciter du côté de l'Entente franco-britannique de nouveaux partenaires.

De son Grand-Quartier-Général de Chantilly, le général Joffre se déclare résolument contre toute déperdition d'énergie. L'ennemi occupe le territoire de la patrie, il faut coûte que coûte l'en chasser en demandant une aide accrue aux Britanniques afin qu'ils étendent leur front. L'Allemand est en effet à 80 km de Paris sur un front de plus de 800 km. Le 8 décembre 1914, Joffre signe son instruction n° 8 qui conditionne toutes les offensives françaises jusqu'en 1918 : contraindre l'ennemi à refluer sur la base trop étroite de la Meuse en le serrant sur ses deux faces. D'où les demandes pressantes du commandant en chef français afin d'obtenir des renforts britanniques, notamment pour l'offensive de Champagne commencée en février et dont la seconde phase se déroule du 16 au 20 mars 1915, en attendant l'offensive d'Artois à partir du 9 mai 1915. Ces coûteuses opérations, sans artillerie lourde suffisante, s'expliquent par un autre impératif. Joffre n'a pas le choix, il doit attaquer sinon il perd la guerre. En effet, les Russes lancent un appel à l'aide le 2 janvier 1915. Étrillés par les troupes ottomanes d'Enver Pacha au pied du Petit Caucase, les régiments du tsar reculent sur le front oriental européen depuis les défaites de Tannenberg et des lacs Mazures en août et septembre 1914, pour ne rien dire de l'échec devant Lodz, en Poznanie, deux mois plus tard. D'où la nécessité d'aider cet allié défaillant en attaquant sans cesse, afin d'éviter que le gros de l'armée allemande ne se porte à l'est, pour la curée. En conséquence, Joffre ne veut distraire aucun homme du front ouest.

On comprend, dès lors, les réticences du commandant en chef de l'armée française lorsque pressé par le pouvoir politique, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il doit former un corps expéditionnaire à destination des Dardanelles. Or, en mars 1915, au plus fort de l'offensive de Champagne, les unités françaises connaissent une grave crise d'effectifs. Le Corps expéditionnaire d'Orient (17 000 hommes), aux ordres du général d'Amade, est fort de deux brigades qui ont pour particularité de n'avoir pas été prélevées sur le corps de bataille engagé à l'ouest. La brigade métropolitaine, commandée par le général Vandenberg, comprend un régiment d'active créé pour la circonstance (sur le modèle de l'expédition de Madagascar en 1895). Il s'agit du 175e d'infanterie constitué dans le Dauphiné à partir d'hommes des dépôts de Grenoble, de Saintes et de Varennes-sur-Allier. Cette brigade compte un second régiment de l'Armée d'Afrique. Cinq bataillons de zouaves et un bataillon de Légion forment ce 1er Régiment de marche d'Afrique. Pour cause de guerre sainte proclamée par le sultan-calife de Constantinople, aucun tirailleur algérien n'est recruté, seuls les Français d'Algérie le composent. La cavalerie vient du 8e Régiment de chasseurs d'Afrique. La seconde brigade, coloniale, aux ordres du colonel Rueff, comprend quatre bataillons de tirailleurs sénégalais et deux régiments, dont l'un, le 6e d'infanterie, est formé d'Européens venus pour la plupart d'Indochine.

Cette formation de la division d'Amade est l'illustration de l'autre option stratégique. À l'inverse d'une idée reçue, une partie du haut-commandement français, dans la tradition des alliances de revers, est favorable à une stratégie périphérique. Le 10 octobre 1914, le général Gallieni, commandant l'Armée de Paris, ne croit plus à une décision possible sur le front occidental[3]. Il conseille à Aristide Briand, ministre de la Justice, d'opérer une diversion par Salonique pour franchir les Balkans en direction du Danube, tout en se réservant la possibilité d'une manœuvre de diversion dans le golfe d'Alexandrette. Ce plan audacieux est connu de Lloyd George, ministre des Munitions dans le gouvernement Asquith. Il en informe le *War Council* le 1er janvier 1915[4]. De même, en octobre 1914, le général Franchet d'Esperey, Français d'Algérie qui connaît bien l'Orient, commandant de la Ve Armée dont le rôle fut déterminant lors de la victoire de la Marne, montre au président de la République, Raymond Poincaré, pivot de l'alliance franco-russe, l'avantage d'un débarquement à Salonique pour prêter main forte aux Serbes, prendre les Austro-Hongrois à revers, et donc aider les Russes en difficulté. Le 1er janvier 1915, Franchet d'Esperey est reçu à l'Élysée et est entendu par le chef de l'État et le président du Conseil, René Viviani. Le 6 janvier, il remet à Raymond Poincaré un mémoire dont l'importance historique est capitale puisqu'il contient le schéma de la victoire de septembre-octobre 1918 dans les Balkans. Fondé sur l'espoir d'entraîner les États balkaniques hésitants (Grèce, Bulgarie, Roumanie) dans le camp des alliés, ce plan se résume en quelques traits essentiels. Il repose sur le principe d'un débarquement à Salonique, port grec aux accès faciles, mais surtout placé au débouché de la seule vallée importante de direction nord-ouest-sud-est, la vallée du Vardar, permettant une pénétration directe dans les Balkans à partir de la mer Égée. En résumé, Franchet d'Esperey souhaite *diriger un corps expéditionnaire par Belgrade sur Vienne et sur Berlin ; à cet effet se servir des Serbes, actuellement victorieux, pour concentrer sur le Danube une armée française suffisante ; couper les Turcs de leurs alliés ; établir une liaison avec la Russie par la Roumanie* [5].

En fait, Français et Britanniques travaillent chacun de leur côté pour venir en aide aux Russes, et ce n'est qu'à la fin de janvier 1915 que le gouvernement français est informé du plan de Winston Churchill. Ce dernier

---

3 Textes réunis par Marius Leblond, *Gallieni parle... Entretiens du « Sauveur de Paris », ministre de la Guerre, avec ses secrétaires*, Paris, Albin Michel, pp. 78-80.

4 Lloyd George, *Mémoires de guerre*, tome 1, Paris, Fayard, 1934, pp. 352-371. Il s'agit d'une question historique importante : à l'inverse d'une thèse colportée par les *Blue water historians* britanniques, Lloyd George n'était donc pas le seul, du côté des alliés, à penser qu'un coup direct sur Constantinople était une folie. Lloyd George connaissait le plan du général de Castelnau en faveur d'une attaque à travers les Balkans, *ibid.*

5 Raymond Poincaré, *Au service de la France*, tome VI, *Les Tranchées, 1915*, Paris, 1930, pp. 2-4 et 7. Sur ce point historique voir aussi général Paul Azan, *Franchet d'Esperey*, Paris, Flammarion, 1949, pp. 142-145, et Philippe Masson « La Marine dans la Première Guerre mondiale », chapitre IX de *Histoire militaire de la France*, tome III, Paris, PUF, 1992, p. 240.

préconise une action directe sur Constantinople via les Dardanelles[6]. Le 23 janvier, le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, qui est à Londres pour s'entretenir avec lord Kitchener des renforts anglais pour le front ouest, télégraphie au moment où le Conseil des ministres se réunit. Le ministre de la Marine, Victor Augagneur, informe alors ses collègues que l'amirauté anglaise prépare une opération sur les Dardanelles. Trois jours plus tard, tandis que le ministre de la Marine est en mission à Londres, lors d'un nouveau Conseil des ministres, Alexandre Millerand déclare avoir été reçu par le roi George et les ministres britanniques, dont Winston Churchill. Doutant encore de la possibilité de percer des détroits, lord Kitchener est favorable au projet français puisqu'il se déclare prêt à envoyer une division en Serbie[7]. Mais le 30 janvier, Augagneur rentre de Londres et présente l'opération des Dardanelles comme une diversion à laquelle Winston Churchill veut associer les Français. Le gouvernement donne son aval ; Augagneur, sceptique sur les chances de succès, estime qu'on ne peut détourner l'Angleterre de son projet puisque c'est elle qui en supporte tous les risques.

Il s'agit en fait d'un échange de bons procédés, un *gentlemen agreement* diraient nos amis d'outre-Manche. Contre la promesse d'un renfort de cinq divisions britanniques pour la préparation de l'offensive de Champagne, le Conseil des ministres accepte que des unités françaises participent à l'expédition des Dardanelles sous commandement anglais. En prenant cette décision un peu à la va-vite, le gouvernement Viviani abandonne momentanément le projet de Salonique auquel Aristide Briand tient beaucoup, mais il reste en accord avec l'allié britannique pour la défense de la Méditerranée orientale, et l'espoir de voir les 500 000 soldats roumains rejoindre leur camp. En effet, marcher sur Constantinople, c'est couper le cordon ombilical du célèbre chemin de fer *Bagdad-Bahn* unissant Berlin à l'Anatolie, et offrir, en outre, la possibilité d'achever l'encerclement des puissances centrales en mettant hors de combat l'Empire ottoman. Une telle opération présente également l'avantage de placer Suez, l'artère jugulaire du commerce colonial et du trafic pétrolier, à l'abri d'une nouvelle offensive germano-turque comme celle du 2 février 1915. De plus, tendre la main aux Russes, via la mer Noire, devrait permettre une liaison maritime directe avec le réservoir à blé que constitue l'Ukraine, tout en rendant possible un réarmement rapide d'une armée russe en rupture logistique.

Le passage aux actes paraît moins simple que ce que les politiques présupposaient. L'ensemble de cette opération repose tout d'abord sur une ambiguïté. Dans les premiers jours de janvier, les Russes réclament une vigoureuse action des alliés pour leur venir en aide, mais ils ne précisent pas où. Le grand duc Nicolas, commandant-en-chef des troupes russes, fait une double demande. Aux Français, il réclame des livraisons urgentes en munitions d'artillerie. Des Britanniques il sollicite, sans autre précision, une opération en Méditerranée orientale pour que les Turcs relâchent leur pression sur le Caucase. Les Britanniques choisissent un appui par le chemin le plus court via les Dardanelles et la mer de Marmara. Le Quai d'Orsay laisse faire, en oubliant cet

---

6 Martin Gilbert, chef de bataillon, *Churchill and Gallipoli*, texte de la conférence du Gallipoli Memorial, 26 Avril 1995.

7 Poincaré, R., *op. cit.*, p. 31.

axiome de la politique extérieure russe que Dostoïevsky a résumé d'une formule : *Tôt ou tard, Constantinople devra nous appartenir.* Or il est de fait que le gouvernement du tsar ne tient pas à voir des Britanniques et des Français entrant en vainqueurs à Constantinople. Cette ville reste le symbole de la seconde Rome, où seuls les Russes s'estiment légitimement responsables d'y rétablir le centre de la religion orthodoxe, dont ils assurent le protectorat sur l'ensemble du Moyen-Orient. De plus, les Russes craignent que le bénéfice d'une prise de Constantinople ne profite surtout aux Grecs, à une époque où le Premier ministre Venizélos fait tout pour que la Grèce entre en guerre aux côtés des alliés. À cela s'ajoute une méfiance du tsar envers la reine de Grèce qui est d'origine allemande. L'ensemble de ces considérations explique alors la première erreur géostratégique de taille des alliés : ils se lancent dans une opération risquée et ambitieuse, mais en l'absence d'une entrée en guerre certaine de la Roumanie et sans réel soutien combiné de la part des Russes. Certes leur potentiel offensif est bien diminué depuis août 1914, mais pendant que les alliés subissent un feu continu de la part des Turcs sur la presqu'île de Gallipoli, la flotte russe, en mai 1915, se contente de démonstrations navales au débouché du Bosphore dans la mer Noire[8]. La seule action importante des troupes du tsar a lieu le 22 mars 1915, en Galicie, bien loin de la Thrace et de Gallipoli, lorsqu'elles prennent Przemysl, en Pologne, leur objectif étant Budapest. Cette brève percée dans les Carpates cesse d'elle-même faute de munitions et de troupes fraîches. En mai 1915, tout espoir d'un quelconque soutien indirect des Russes s'évanouit, leur front est rompu à Gorlice, ce qui entraîne un repli général, début d'une longue agonie que les offensives Broussilov de juin 1916 et de juillet 1917 n'arrivent pas à enrayer. Il est important de rappeler cet arrière-plan d'une guerre totale où tout se joue à l'échelle d'un continent. En ce sens, on comprend mieux l'isolement des combattants des Dardanelles. Ils ont progressivement en face d'eux le gros du corps de bataille turc.

Dès l'origine, Français et Britanniques commettent également une seconde erreur de jugement qui se révèle fatale : une sous-estimation fâcheuse de l'adversaire. L'Orient et ses parfums d'exotisme, les défaites turques de 1912 lors de la première guerre balkanique, l'échec germano-turc de février 1915 à Suez, font oublier la rusticité d'une armée ottomane encadrée par des officiers allemands de la qualité d'un Liman von Sanders. De sorte que cette seconde erreur conduit à une offensive navale trop vite montée, elle-même grosse des déboires rencontrés ultérieurement par les corps de débarquement. Le même aveuglement perdure, lorsque les Britanniques refusent de tirer les conséquences de la très lente progression de leurs troupes dans le Chatt el-Arab à la fin 1914, déconvenue qui précède la cuisante leçon infligée par les Ottomans à l'armée du général Townshend acculée sur le Tigre, à Kut, aux portes de Bagdad, en novembre 1915[9].

---

8 *Larousse mensuel illustré*, n° 100, juin 1915, p. 446.

9 Débarqué à Fao, le 6 novembre 1914, après un bombardement naval, le corps expéditionnaire britannique, essentiellement composé de troupes de l'Armée des Indes, ne dépasse pas Qurna, le 9 décembre 1914, à la confluence du Tigre et de l'Euphrate. L'odyssée des troupes du général Townshend commence en juin 1915

NELSON AVAIT RAISON

La première phase de l'offensive navale franco-britannique illustre cette maxime bien connue de l'amiral Nelson : *Tout marin qui attaque un fort est un fou*. La réussite de l'amiral Duckworth qui, le 19 février 1807, parvint à forcer l'antique Hellespont avant d'échouer devant Constantinople[10], le souvenir de la victoire navale anglo-française en 1827 à Navarin contre les navires de la Sublime-Porte, confortent les alliés dans leur état d'esprit quelque peu méprisant à l'égard des Turcs. Sans daigner consulter les Italiens qui avaient renoncé lors de la guerre italo-turque de 1911 à tout espoir de forcer les Détroits, ils confondent alors politique de la canonnière et préparation d'une action d'envergure. Le lendemain de l'entrée en guerre de la Turquie, une escadre franco-britannique, le 3 novembre 1914, ouvre le feu contre les forts des Dardanelles. Cette démonstration navale répond au bombardement des ports russes en mer Noire par les navires allemands donnés aux Turcs, le *Goeben* et le *Breslau*, mais elle a le défaut d'inciter l'Empire ottoman à reprendre les travaux de fortification du détroit en bénéficiant du savoir-faire et du matériel allemands.

Lorsqu'au début de janvier 1915, en dépit des réserves de l'amiral Fisher, Winston Churchill réussit à convaincre le gouvernement britannique de la nécessité d'une action navale d'envergure dans les Détroits, suivant le plan de l'amiral Carden, les Français ne prennent plus en compte un partage des tâches entre alliés. C'est à ce propos qu'apparaît l'erreur de commandement dont les Français, en contradiction avec eux-mêmes, se rendent coupables parce qu'ils sont en fait ravis de se décharger sur leur allié de l'essentiel du poids de l'opération. En effet, suite aux accords d'État-Major de 1913, la conférence de Londres du 6 août 1914 confie la Méditerranée à la flotte française, tandis que la flotte britannique assure la sécurité de la Manche et de la mer du Nord. À l'issue de la conférence, l'amiral Boué de Lapeyrère est nommé commandant en chef des forces anglo-françaises en Méditerranée[11]. Mais ce dernier est tenu totalement à l'écart des préparatifs. Ils échappent donc au responsable commandant le théâtre central d'opérations. De ce manque de coordination initial découle une succession de dérèglements en chaîne gros des improvisations

---

pour s'achever par la capitulation du 21 novembre 1915 devant les unités turques commandées par le général allemand von der Goltz Pacha. L'effet de cette retentissante défaite fut exploitée dans toutes leurs possessions par les Turcs, qui retrouvèrent, pour l'occasion, les vieux réflexes de la croisade : les prisonniers anglais furent traînés et exposés dans des cages de fer. Sur cet épisode peu connu, cf. Arthur Banks, *A Military Atlas of the First World War*, Londres, Heinemann, 1973, pp. 206-207. Voir aussi le chef-d'œuvre du colonel T.E. Lawrence, *Seven Pilars of Wisdom*, Londres, réédition Penguins Books, 1978, pp. 59-60.

10 À la tête de sept vaisseaux, deux frégates et plusieurs corvettes, Duckworh força le passage des Dardanelles. Puis, après avoir détruit une division turque, il parut devant Constantinople où l'arrêta le général français Sébastiani. *Larousse mensuel illustré*, n° 99, mai 1915, p. 424.

11 Guy Pedroncini, « Les alliés et le problème du commandement naval en Méditerranée de 1914 à 1918 », actes du colloque *La France et la Grèce dans la Grande Guerre*, Thessalonique, novembre 1989.

de l'expédition des Dardanelles. À la tête de la Division navale française de la Méditerranée orientale, l'amiral Guépratte, en mars-avril 1915, et ses successeurs, dépendent directement du ministère de la Marine à Paris. À cette difficulté s'ajoutent de nouvelles erreurs en raison de la même sous-estimation de l'adversaire. On pense que de vieux cuirassés, à l'artillerie principale respectable (des 305 m/m, ou 12 inch, côtés français et britannique), doivent suffire ; il s'agit du *Bouvet,* du *Charlemagne*, du *Gaulois* et du *Suffren.* Les Britanniques font le même calcul en n'engageant, en mars 1915, qu'un super-Dreadnought, le *Queen Elizabeth.* Vu la puissance de feu de ce navire tout neuf et utilisé avec précaution, on s'est souvent demandé ce qu'il serait advenu de la résistance des forts turcs si d'autres bâtiments de ce type avaient été engagés. En fait il s'agit d'un faux problème. La marge de manœuvre des alliés demeure étroite par application du principe de Mahan des *fleet in being* qui mobilisent le gros des forces navales franco-britanniques. La *Grand Fleet* ne peut distraire de leur veille en mer du Nord ses grosses unités en raison de la présence de la *Hochseeflotte*, dont les croiseurs de bataille se montrent agressifs (bataille du Dogger Bank, le 24 janvier 1915). Les navires de Boué de Lapeyrère assurent, au sud du canal d'Otrante, une longue veille au débouché de l'Adriatique afin de tenir en respect la flotte autrichienne forte de six cuirassés dont trois de types Dreadnought. Ce qui veut dire que leurs escadres principales étant fixées par les puissances centrales, les alliés ne disposent d'aucune réserve capable de faire la décision pour forcer les détroits. Il s'agit là de la troisième erreur d'appréciation, commise avant même que n'apparaisse la menace sous-marine allemande en Méditerranée.

Le 18 février 1915 commence l'application du plan de l'amiral Carden : neutraliser les forts et percer vers Constantinople par la seule action des flottes combinées. Les cuirassés ouvrent le feu à grande distance (près de dix km) et assomment les positions turques pendant cinq heures. Le lendemain, puis les 25 et 26 février, les bâtiments engagés serrent au plus près. Dès le 19 février, les quatre pièces de 305 m/m du *Suffren* neutralisent le fort de Koum-Kalé, sur la rive asiatique des Dardanelles. L'amiral Guépratte envoie une compagnie de fusiliers-marins pour *aller aux résultats* afin de voir l'efficacité des tirs et de procéder à quelques sabotages complémentaires. Précédée par l'action des dragueurs et les tentatives des sous-marins, le 18 mars se déroule la deuxième phase, bien connue, de l'opération : la tentative de forcement du détroit des Dardanelles. L'amiral Guépratte, imitant les croisés à la veille de la prise de Jérusalem en juillet 1099, proclame : *J'entrerai à Constantinople avec mon cheval couvert de sang*[12]. Ses vieux cuirassés chargent, mais se heurtent aux défenses turques (forts, mines, batteries mobiles) barrant le détroit dans sa partie la plus étroite. Heurté par une mine dérivante, le *Bouvet* sombre rapidement. Hors de combat, le *Gaulois* est sauvé par son commandant qui parvient à l'échouer. Les pertes sont encore plus cruelles chez les Britanniques. Mais le bilan reste dérisoire, ce déploiement de forces et d'héroïsme sert seulement à détruire huit canons turcs de 176 m/m. Par la suite, on sut que l'effort aurait pu être payant, les pièces turques ayant presque épuisé leurs munitions. Amère

12 Général F. Gambiez et colonel M. Suire, *Histoire de la Première Guerre mondiale*, tome I, *Crépuscule sur l'Europe*, Paris, Fayard, 1968, p. 349.

réflexion alors que ce 18 mars seule une partie de la flotte a donné, une dizaine de bâtiments restant en réserve. Cet échec conditionne la prise en compte de la partie amphibie de l'opération, décidée par lord Kitchener et le Conseil supérieur de la guerre britannique le 10 mars 1915. De son côté, à partir du 25 mars, Liman von Sanders, nommé commandant des troupes turques de Gallipoli, renforce la défense des détroits tout en mettant en batterie 200 canons Skoda.

L'IMPASSE TACTIQUE

L'échec de la tentative navale fait brusquement redécouvrir les vertus de la coopération interarmées. Les 80 000 hommes du général Ian Hamilton, d'abord réunis en mars sur l'île de Lemnos, sont ensuite entraînés en Égypte. À Alexandrie et à Port-Saïd, les soldats français font l'exercice sous l'œil attentif des agents des services de renseignements ennemis. Cet épisode haut en couleurs, révélé par les journaux égyptiens, est en fait grave de conséquences puisqu'il enlève tout effet de surprise à l'opération des Dardanelles. Le 10 avril, le Corps expéditionnaire quitte l'Égypte pour Lemnos où les opérations de concentration sont terminées le 21 avril seulement. Ce retard dû en partie à des erreurs de chargement (obus et canons étant placés sur des navires différents) confirme l'imminence de l'attaque, à laquelle les Turcs ont tout le temps de se préparer. Les déboires du général Hamilton, commandant en chef des armées alliées de la Méditerranée, ne font que commencer ; il n'a aucune autorité sur son soutien d'artillerie naval. Le choix du site du débarquement s'explique donc en grande partie par cette absence de commandement unique, et les Français se montrent, dès l'origine, sceptiques. En effet, le général d'Amade, lorsqu'il forme sa division, est l'auteur d'un plan méconnu. Constante chez les généraux français de l'expédition d'Orient, une attaque sur la rive européenne des Dardanelles, même avec l'appui feu naval, leur semble aléatoire en raison du relief et de l'étroitesse de la presqu'île de Gallipoli. Ils préféreraient débarquer sur la rive asiatique. Le général d'Amade propose d'installer la base de départ alliée, non à Lemnos comme le choisissent les Britanniques, mais sur l'île de Mytilène, beaucoup plus proche du continent asiatique. Le débarquement pourrait alors avoir lieu dans le golfe d'Adramit. L'objectif reste Constantinople, via la ville sainte de Bursa. Cette proposition d'offensive a également l'avantage de couper la ligne de chemin de fer Smyrne-Constantinople, qui passe près de la côte, tout en assurant aux alliés un large débouché et des possibilités de manœuvre une fois la tête de pont assurée. Les Français proposent également une série de bonds successifs sur la côte asiatique, notamment dans la baie de Besika, pour disperser le centre de gravité des forces turques.

De ces considérations reste l'idée d'une opération de déception confiée aux Français lors de l'assaut du 25 avril 1915, mais au plus près du détroit. Appuyés par les canons de la flotte, les Français débarquent à Koum-Kalé sur la rive asiatique des Dardanelles. Les coloniaux des 6e et 8e régiments du colonel Rueff enlèvent à la baïonnette le vieux fort de Koum-Kalé. Ils font 575 prisonniers au prix de lourdes pertes, et résistent à une succession de violentes contre-attaques. Par leur action vigoureuse, les Français fixent les 3e et 11e divisions turques. Le 26 avril, ils doivent cependant rembarquer, leur mission de diversion étant terminée, pour prêter main-forte, dès le 27 avril, aux

Britanniques accrochés aux plages étroites et aux collines de la presqu'île de Gallipoli où ils subissent un feu meurtrier. Combattant dans la partie sud-est du dispositif allié, soumis au feu d'enfilade de l'artillerie turque installée sur la rive asiatique du détroit, les fantassins français ont le sentiment d'être laissés seuls pour prendre des positions fortifiées[13]. En effet, les canons de marine n'ont pu fouiller ni les tranchées turques, ni les replis d'un terrain pentu et compartimenté qui constituent autant de positions défensives, où se nichent des mitrailleuses que les canons de 75 m/m au tir trop tendu ne peuvent débusquer.

Le 4 mai, arrivé avec des renforts (156e division d'infanterie), le général Gouraud remplace le général d'Amade très affecté par l'inutilité des pertes. Au moment où les effectifs français atteignent un sommet de 42 000 hommes, redoutables dans l'attaque mais fragiles dans la défensive prolongée sous un bombardement continu, les bataillons sénégalais sont retirés des Dardanelles. Dans l'espoir d'une action décisive, le général Gouraud propose au général Hamilton de reprendre l'offensive sur la rive asiatique afin de retrouver l'initiative de la manœuvre. Mais le général Hamilton, dont l'état-major est installé sur l'île de Limbros depuis le 1er juin, préfère conserver ses cinq divisions de renfort pour la rive européenne. Afin de sortir de l'impasse tactique, le général Gouraud préconise soit une attaque à Gaba Tépé, au plus étroit de la presqu'île afin de prendre Gallipoli via Boghali, soit un débarquement au fond du golfe de Saros pour prendre Boulair et investir Gallipoli à revers, manœuvre possible puisque les alliés sont maîtres de la mer.

En fait, on continue de s'acharner sur la zone conquise qui manque de profondeur de façon chronique. Pour l'étendre, Britanniques et Français importent à Gallipoli la guerre de tranchée en gardant l'espoir, par *une vigoureuse poussée offensive,* de réussir un débouché de forces sur le modèle des tentatives de Joffre sur le front ouest. Du 5 au 8 mai, nouvelle attaque générale afin de sortir du guêpier. Côté français, au pied de la crête d'Achi-Baba, dans le vallon de Kérévès-Déré, les pertes sont très lourdes : 246 officiers (soit 76 %) et 12 632 hommes (soit 57 %). Les hommes du général Gouraud arrachent aux Turcs 500 m de terrain.

Sur le modèle du Vieil-Armand, de la butte de Vauquois ou de la colline de Vimy sur le front ouest, les Dardanelles deviennent un front en soi, auquel on s'accroche comme à un ultime rempart baigné du sang sacré des camarades morts au champ d'honneur. Comme son prédécesseur à la tête du Corps expéditionnaire français, le général Gouraud, surnommé *le petit père* par ses hommes[14], réclame un soutien de plus en plus actif de l'artillerie, et ce d'autant plus que la Marine commence à faire défaut à compter du 12 mai à la suite du

---

13 Témoignage du lieutenant Marcel Blanchard, Journal de marche, avril 1915, *Revue historique des armées,* n° 2/181, p. 157. Officier de réserve, chef de section, puis commandant de compagnie, au 175e d'infanterie, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au lycée de Grenoble, blessé le 28 avril, il retrouve son régiment aux Dardanelles au début juin pour être à nouveau grièvement blessé (perte de l'œil gauche) et devra être amputé du bras droit. Rendu à la vie civile, il fait une brillante carrière comme professeur d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de Montpellier, puis d'histoire de la colonisation à la Sorbonne.

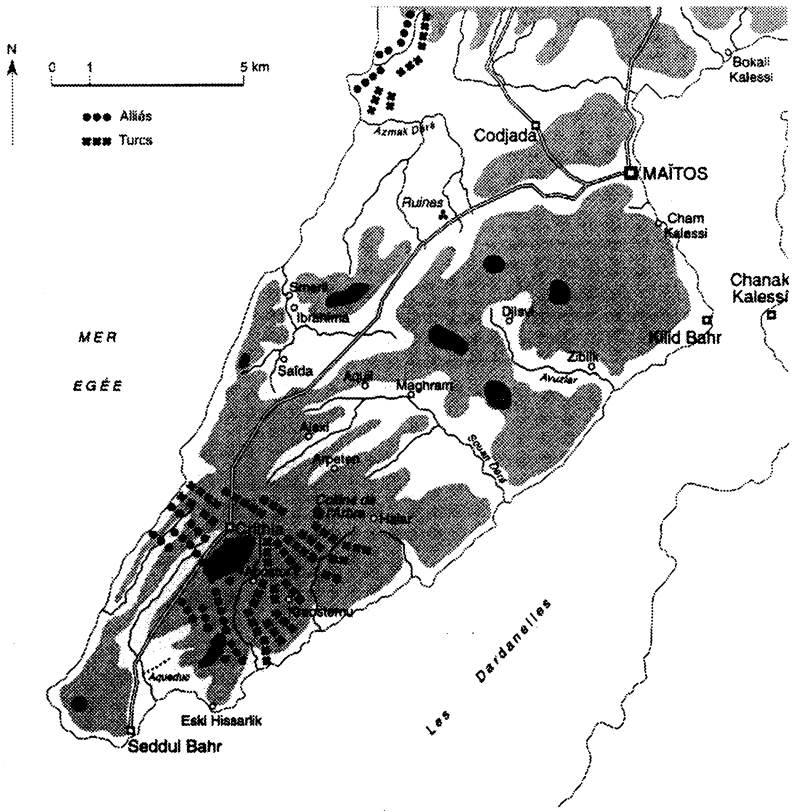
14 Lucien Tric, souvenirs manuscrits des Dardanelles, 1915-1916, T 114, Service Historique de l'Armée de Terre.

torpillage, à l'entrée du détroit, du cuirassé britannique *Goliath*. Ce revers entraîne la démission de lord Fisher et celle du gouvernement Asquith. Les 18 et 19 mai, 42 000 Turcs lancent une violente contre-offensive. Les 4, 5 et 6 juin a lieu une autre tentative de faire reprendre la bataille au bénéfice des alliés. Le général Gouraud lance ses hommes contre Le Haricot, hauteur ouvrant la voie à la colline d'Achi-Baba. En dépit du soutien des canons du croiseur *Latouche-Tréville*, ces combats héroïques, comme ceux des 21 et 30 juin, sont inutiles et fort coûteux. Grièvement blessé et amputé d'un bras le 30 juin, Gouraud est remplacé par le général Bailloud, officier des troupes coloniales comme lui.

À nouveau, le général Bailloud demande de contourner l'obstacle par un débarquement massif sur la côte asiatique ; à nouveau, le chef du corps expéditionnaire français se heurte à un refus. Les 12 et 13 juillet, engagés dans une autre attaque frontale, les Français sont tenus en échec faute d'un soutien d'artillerie suffisant. On retrouve à ce propos un des défauts chroniques de cette expédition sitôt que la Marine, par peur des sous-marins allemands et des mines dérivantes turques, se fait remarquer par son absence. Chaque action offensive est condamnée à l'extinction. La pugnacité des Turcs dans la défensive, l'esprit d'initiative d'un Mustapha Kemal, les défaites russes de mai-juillet 1915 qui permettent d'engager aux Dardanelles les régiments auparavant stationnés à Erzurum ou dans le Petit Caucase, n'expliquent pas tout. En effet, il faut évoquer les ruptures des flux logistiques dues aux stocks insuffisants et au manque d'armes lourdes à tir courbe de gros calibre, pièces impossibles à installer sous le feu constant de l'artillerie turque.

Les 6 et 7 août, inspiré par le plan du général Gouraud établi sur le vieux principe de fixer pour mieux déborder, la dernière offensive alliée se déploie. Tandis que le 9e corps britannique débarque à Souvla, les unités françaises et des régiments anglais font pression au sud de la presqu'île de Gallipoli afin de cacher aux Turcs l'axe principal d'attaque de Gaba-Tépé, confié aux Australiens. Ce dernier effort non couronné de succès si ce n'est la jonction, le 10 août, des secteurs défendus par les Britanniques et les Anzac autour de la baie de Souvla, est suivi d'une dernière proposition française, le 14 septembre. L'état-major du Corps expéditionnaire français d'Orient envisage un débarquement de vive force à Yukieri, au sud du détroit des Dardanelles, juste en face de l'île de Tenédos. Il s'agit, avant tout, de prendre à revers les canons turcs de la rive asiatique continuant de pratiquer de véritables écoles à feu sur les troupes alliées de la presqu'île de Gallipoli. Les préparatifs, bien avancés, sont finalement interrompus lors de l'entrée en guerre des Bulgares, à l'origine du secours d'urgence apporté aux Serbes par le débarquement de Salonique[15]. En fait, depuis les derniers coups de boutoir des alliés en août 1915, les poilus d'Orient souffrent d'une crise du moral. Elle révèle la spécificité du combattant des Dardanelles.

15 Louis Durteste, commandant, « Des Dardanelles à Narvik. Les débarquements de vive force dans la doctrine militaire française (1915-1940) » dans *L'Evolution de la pensée navale*, tome VI, octobre 1996, 21 p.



L'HOMME DU SACRIFICE : LE POILU D'ORIENT

Francine Roussane a décrit la vie quotidienne des soldats des Dardanelles marquée par la disproportion entre l'exiguïté du terrain, à peine deux kilomètres sur quatre pour le secteur français, et le nombre des troupes concentrées sur cet espace[16]. Qu'il nous suffise de rappeler certains faits et d'apporter quelques compléments. Aux premières joies d'embarquer à Marseille ou à Alexandrie musique en tête sous les acclamations, à la curiosité initiale du poilu pour un théâtre d'opérations lointain, fait place l'inconfort du voyage, puis le sentiment de rencontrer la mort dans des paysages splendides *aux tons pâles mollement fondus*[17]. Même pour des soldats aguerris, les conditions de vie et de combat aux Dardanelles relèvent de l'exceptionnel. Le feu de l'artillerie y est plus constant et plus précis (pour les canons turcs tirant depuis la côte asiatique) qu'ailleurs. Le feu vient de la mer, coiffe le ciel et soulève la terre. Le capitaine des zouaves Canudo dépeint en quelques phrases cet enfer ensoleillé : *Nous vivons les uns et les autres sous la coupole enflammée. Les maladies serpentent dans les tranchées, nombreuses, féroces, allongeant leurs tentacules invisibles et*

16 *Histoire de la France militaire*, tome III, *op. cit.*, pp. 186-196.
17 Marcel Blanchard, lettre à son frère Raoul, Seddul-Bahr, 25 mai 1915. Fonds privé.

tenaces dans l'air, dans la nourriture, dans l'eau pourrie, dans le sifflement énervant des moustiques, dans le bourdonnement angoissant des mouches énormes, dans la morsure nombreuse, intolérable, des puces et des poux (...), les maladies serpentent dans la tranchée embrasée de soleil aigu, comme les quelques milliards de débris de métal et de balles traversent l'air irrespirable, qu'ils sillonnent à tout instant. La fureur horrible des obus et des balles, et leur férocité verticale en tombant, déchirent l'espace en millions de croix invisibles, continuellement. Nous mangeons notre pain à genoux sur la terre. Et notre air est fait de poussière et de fer[18].

Ces conditions redoutables sont aggravées par une soif permanente encore plus tenace que sur le front ouest. En dépit de l'arrivée d'Alexandrie de navires-citernes, la ration individuelle est réduite à un litre par jour et par homme. Dans une atmosphère de pestilence telle qu'aux soirs des 8 et 24 mai une suspension d'armes est conclue pour évacuer les morts entre les tranchées, on peut se demander comment ces hommes ont pu tenir. Au sens du devoir, à la fraternité d'armes entre les vivants et les morts d'une même unité, à une dose de haine pour l'ennemi, s'ajoute ce que Maurice Genevoix appelle *l'incommunicable*. Les pertes des troupes françaises, comme celles des ANZAC et des Britanniques atteignent des sommets. Seul un poilu sur trois rentre valide des Dardanelles. Pour la seule période du 25 avril au 1er juillet 1915, 430 officiers et 20 042 hommes sont hors de combat dans les rangs français.

On conçoit dès lors que le doute s'installe dans bien des esprits effrayés par l'ampleur et l'inutilité du sacrifice pour une terre qui n'est pas celle de la patrie. Lucien Tric, du 6e colonial, classe 1915, originaire de l'Ain, évoque un sentiment d'hébétude rarement exprimé. Blessé lors de l'attaque du 8 mai, il note : *Je reste là, debout, je regarde tous les hommes s'élancer, mais le capitaine se précipite sur moi le revolver à la hauteur de ma tête. Alors ? fait-il. Je suis blessé ! lui dis-je. D'un regard, il a vu mon écusson qui n'est pas de son régiment ainsi que mon pantalon saignant, et sans ajouter un mot il saute pour rejoindre ses hommes*[19].

Après l'ultime effort des 6 et 7 août et la déception qui s'en suit, la crise du moral est accentuée par une série de déconvenues. De front actif, les Dardanelles deviennent un *front pourri*. Les épidémies de dengue (grippe virale donnée par des moustiques) et de dysenterie accompagnent le départ de la flotte pour la baie de Moudros le 25 mai. Le secours italien s'avère inutile (l'Italie entre en guerre le 23 mai tout en refusant d'intervenir en Orient). Aux nouvelles des défaites russes prouvées par le nombre toujours croissant des troupes turques dans les tranchées, s'ajoutent les inquiétudes nées de la menace bulgare. Réalisé pour écourter la guerre, le front d'Orient tourne à l'incendie des Balkans en raison des échecs successifs des alliés. Le plan de secours aux Serbes, évoqué en 1914 par Gallieni et Franchet d'Esperey, redevient d'actualité. Le 5 août le général Sarrail constitue l'Armée d'Orient. Le 29 septembre, l'essentiel des forces françaises de Gallipoli s'embarque pour Salonique, alors que la Grèce refuse d'entrer en guerre aux côtés des alliés. Commandés par le général Brulard,

---

18 Cité par Paul Chack et Jean-Jacques Antier, *Histoire maritime de la Première Guerre mondiale*, tome 2, Paris, 1970, Éditions France-Empire, p. 229.

19 T 114, *op. cit.*

les 21 000 Français restant aux Dardanelles continuent cependant de faire leur devoir même si le cœur n'y est plus, tout en gardant la même estime pour les combattants britanniques. Le *système D* cher à l'Armée d'Afrique reprend ses droits. Déjà en mai 1915, le capitaine Weil improvise deux plates-formes antiaériennes équipées de canons de 75 m/m pour pallier le manque chronique de défense contre avion. Dans le vallon de Kérévès-Déré, l'empilement des morts est tel et le calcaire si dur que des boyaux d'accès sont faits de cadavres empilés faute de sacs de sable. Aux rares moments d'accalmie, sur la plage de Seddul-Bahr qui sert de zone de repos quand l'*Orient-Express* ou l'*Omnibus,* surnoms de grosses pièces turques, se taisent, on prend parfois des bains de mer ; certains arrivent à pêcher ou à faire cuire des œufs de tortue, d'autres font partie de la section d'archéologie du professeur Gauthier, de l'université d'Alger, engagé volontaire pour le Corps expéditionnaire d'Orient.

La fin est proche. À Chantilly, du 6 au 8 décembre 1915, sous la présidence du général Joffre, une réunion interalliée décide l'évacuation des Dardanelles[20]. L'ordre est signé par lord Kitchener le 26 décembre. Le 9 janvier 1916, sans pertes, la presqu'île de Gallipoli est évacuée, c'est le seul succès tactique de cette malheureuse expédition qui vit l'échec de la tentative d'ouverture du *théâtre d'opérations d'aile*[21].

LE SYNDROME DES DARDANELLES

Le 15 septembre 1915, jouissant d'une grande liberté de commandement qui lui permet de mettre en œuvre la plus rare des vertus militaires, l'esprit d'initiative, le général Franchet d'Esperey perce le front bulgare en ayant simplement modifié son plan d'octobre 1914. En trois jours, en passant par la montagne, l'Armée d'Orient progresse de 25 km. Le 29 septembre, la prise d'Uskub ouvre complètement la route du Vardar, la Bulgarie capitule. Les Français atteignent le Danube, les Serbes libèrent Belgrade. Le 30 octobre Britanniques et Turcs signent l'armistice de Moudros. La route de Vienne est ouverte, les armistices des 3 et 11 novembre arrêtent la marche triomphale de l'Armée d'Orient en guenilles, seule armée alliée de la Grande Guerre à avoir fait 700 km en 45 jours, alors que le front ouest, dans les quatre derniers mois de 1918, bouge de soixante kilomètres, soit la distance de Salon à Marseille[22]. Le 13 novembre, une escadre franco-britannique se présente devant Constantinople, ultime geste de revanche du bain de sang de Gallipoli.

Vient alors le temps des bilans, en considérant que les Français sont dans une position moralement confortable puisqu'ils s'étaient placés sous commandement britannique aux Dardanelles. Si un sentiment de solidarité très fort règne à Gallipoli entre alliés engagés dans la même galère, il serait faux de croire que l'échec ne nourrisse pas un certain nombre de ressentiments. Déjà, en août 1916, l'historien Ernest Lavisse conseille à la *Revue de Paris* de refuser un article sur l'expédition des Dardanelles, véritable réquisitoire contre les

---

20 Pierre Varillon, *Joffre*, Paris, Fayard, 1956, p. 418.

21 Louis Durteste, commandant, *op. cit.*, p. 1.

22 L'ouvrage le plus neuf sur la question, Yves Jouin, Pierre François, *Uskub c'est loin... Balkans 1918*, Paris, Lavauzelle, 1976, p. 234.

Britanniques[23]. Plus tard, la propagande de Vichy, vivifiée par le drame de Mers el-Kébir, se sert du thème inépuisable du sang français généreusement versé par les Anglais aux Dardanelles. La polémique a heureusement cessé depuis. Il est désormais possible de donner sans passion l'essentiel des critiques françaises, en commençant par évoquer une première synthèse produite dix ans après la tragédie des Dardanelles. Le colonel Allain Bernède livre à ce propos les conclusions de l'École supérieure de guerre en 1925 dans une remarquable communication[24]. Les professeurs de l'École supérieure de guerre, dont le commandant Desmazes, notent les erreurs tactiques commises par le commandant en chef britannique tout en reconnaissant les limites de sa liberté d'action en raison d'instructions étroites rédigées par lord Kitchener. Gêné par l'absence d'unité de commandement, particulièrement en ce qui concerne le soutien de l'artillerie de marine à partir de la fin mai, devant le plus souvent improviser avec des troupes disparates et sans moyens suffisants, le général Ian Hamilton n'a pas pu conquérir un espace de manœuvre suffisant. La phase d'exploitation sur la seule rive européenne manque ensuite d'ampleur en moyens logistiques et reste très limitée. *Les Principes de la guerre* publiés par Foch en 1903[25], c'est-à-dire la sûreté grâce au renseignement, l'unité d'action, l'économie de forces, la liberté d'action, et la concentration des moyens sont scrupuleusement appliqués... par les Germano-Turcs. Le choix politique du site de la presqu'île de Gallipoli entraîne un acharnement que ne justifie pas la qualité de la défense des Turcs stigmatisés par le devoir national de protection du sol natal. D'où une opération navale répétée, sans moyens suffisants et sans force morale capable de faire la décision. La même impréparation se retrouve dans le choix des sites de débarquement et la faiblesse en puissante artillerie à tir courbe et en logistique.

Sur le plan tactique, la seule leçon positive retenue par l'École supérieure de guerre, que confirme plus tard le succès de l'Armée d'Orient, est la rapide adaptation au terrain et à l'adversaire des troupes engagées en dépit de leur recrutement hétéroclite. Ironie du sort, sur le terrain de Gallipoli, les maîtres de la stratégie indirecte, les Britanniques, s'acharnent dans l'application d'une tactique directe, et ce sont les Français, tout à leurs coups de boutoir sur le front ouest, qui en viennent à préconiser le style indirect, si cher pourtant à la tradition des *small wars* de l'école anglaise... On retient également, si on fait une rapide enquête historiographique[26], que les 539 000 hommes ayant participé à cette expédition du côté allié, en dépit du tiers des pertes, permettent de lever toute

---

23 « Les Dardanelles à la pointe de l'Europe », *Revue historique des armées, op. cit.*, p. 129.

24 « L'expédition des Dardanelles, 22 février 1915-9 janvier 1916. Les conditions d'engagement des forces terrestres d'après les dossiers de l'École supérieure de guerre en 1925 », contribution au symposium des Dardanelles, 75e anniversaire de l'expédition, Ankara, 8-9 mars 1990, Middle East Technical University.

25 Voir la dernière réédition commentée par André Martel, 1997, Imprimerie Nationale.

26 Parmi de nombreux titres citons les études de : E. Delage, *La Tragédie des Dardanelles*, Paris, 1931 ; Fr. Charles-Roux, *L'Expédition des Dardanelles au jour le jour*, Paris, 1920 ; capitaine Deygas, *L'Armée d'Orient dans la guerre mondiale, 1915-1919*, Paris, 1932 ; Jacques Mordal, « L'expédition des Dardanelles, 3 novembre 1914-9 janvier 1916 », *Revue historique de l'Armée*, n° 2, 1965.

hypothèque sur Suez. Leur sacrifice accorde également un répit aux Russes sur le Caucase en enrayant une invasion turque par prélèvements d'effectifs au bénéfice de la défense des Détroits. Enfin, l'effort consenti à Gallipoli met à mal une armée turque incapable par la suite de reprendre l'offensive aussi bien au Hedjaz qu'en Thrace. En Mésopotamie, après leur brillant succès contre les troupes du général Townshend, les Turcs sont incapables de repousser les Britanniques à la mer. Enfin, en participant, certes à la remorque de l'Angleterre, à l'expédition des Dardanelles, la France revendique, depuis la signature de l'accord Sykes-Picot de 1916 évoquant le partage des dépouilles de l'Empire ottoman, une place de choix au Moyen-Orient. La zone d'influence française au Levant est confirmée par la reconnaissance des mandats de la Syrie et du Liban en 1920.

L'ombre des Dardanelles continue de hanter la mémoire militaire française. Dans le tome V des *Études stratégiques*, sous-titré *La Mer contre la terre*, le vice-amiral Castex, en 1935, faisant référence, entre autres, aux combats de Gallipoli, nuance fortement les concepts de Mahan : la puissance navale ne l'emporte pas nécessairement sur la terre et les batailles décisives sont rares[27]. Le souvenir de l'échec est si fort entre les deux guerres que toute étude d'opération combinée semble incongrue, au moment où la pensée militaire française se sclérose dans le conformisme de la théorie du front continu. La Marine, l'armée de l'Air et l'armée de Terre conçoivent chacune leur guerre. On concède qu'il faille de nouveau improviser lors des débarquements alliés en Norvège en avril 1940, en dépit d'études préparatoires françaises dans les années d'avant-guerre, travaux demeurés sans suite véritable à propos des débarquements de vive force[28]. À Dieppe, deux ans plus tard, la hantise de l'échec paralyse une partie du commandement britannique. Seule une nouvelle conception de la guerre amphibie, découverte dans le Pacifique et en Méditerranée, réussit à vaincre le vieux syndrome des Dardanelles qui resurgit une dernière fois sur la plage d'Anzio, en Italie, en 1944.

---

27 C'est dans la *Revue maritime*, numéros de mai, juin et juillet 1926, que le capitaine de vaisseau Castex s'intéresse pour la première fois à la « Stratégie des opérations combinées », article de 87 p. destiné aux élèves-officiers stagiaires des deux écoles de guerre (Marine et Armée de Terre). Mais l'auteur marque son intérêt plus pour les actions de Wellington dans la péninsule Ibérique que pour la malheureuse expédition des Dardanelles.

28 Voir à ce propos la remarquable étude citée du commandant Louis Durteste, pp. 3 à 19.

LE MORAL D'UN SOLDAT CORRÉZIEN EN 1918

Aurélien CHEVALLIER
Doctorant
Dominique CHEVALLIER
Professeur émérite, Université Paris IV-Sorbonne
Directeur du Centre d'histoire de l'islam contemporain

Les héritiers d'un soldat de la haute Corrèze n'ayant pas voulu conserver sa correspondance, elle a été recueillie par Aurélien Chevallier. Ou, tout au moins, ce qui en est resté, car elle est lacunaire. Les lettres qui la composent sont datées de 1918 et du début de 1919 ; certaines ayant disparu pour cette seule période, elles ne forment pas une série complète. Elles ont été vraisemblablement précédées par un nombreux courrier depuis août 1914. D'autre part, ces documents sont en mauvais état. L'humidité et la moisissure ont rongé un papier de mauvaise qualité et une encre soluble. Des parties de mots ou de phrases ont disparu.

Telle quelle, cette correspondance constitue cependant un ensemble cohérent avec les quelques pièces qui l'accompagnent et qui contribuent à l'éclairer. Elle a été écrite par un petit propriétaire qui avait acquis une instruction primaire convenable. L'enseignement reçu apparaît à travers les clichés concernant, par exemple, les formules d'affection à l'égard de la famille et, d'autre part, la santé du rédacteur – toujours *bonne* –, alors que le récit décrit des souffrances physiques et un moral bien triste. Ce paysan est en effet capable de raconter sa vie quotidienne, ses lassitudes, ses indignations et ses sentiments de troupier avec un vocabulaire approprié, même si la correction grammaticale est parfois hésitante. Son état d'esprit reflète les propos que les territoriaux devaient échanger entre eux. Ces cultivateurs avaient combattu pour la patrie ; mais, trop longtemps tenus éloignés de leurs champs et de leur famille, ils n'avaient plus le cœur à le faire.

Ce témoignage individuel se faisait l'écho d'une mentalité largement répandue. D'où son intérêt.

*

L'orthographe et le style ont été respectés.

Les campagnes ont encore aujourd'hui la mémoire longue ; elles l'apprécient souvent discrète. Le nom de ce témoin et celui de la commune où il possédait ses terres, ne sont pas donnés. Il importe quand même de savoir qu'il servait au 104e régiment d'infanterie, 6e compagnie, et qu'il est

mort à quatre-vingt-cinq ans, un demi-siècle après la Première Guerre mondiale.

Les documents auxquels nous avons eu accès peuvent être répartis en trois rubriques : la situation de la famille du soldat ; la correspondance de celui-ci ; deux lettres écrites au lendemain de la guerre par un gradé démobilisé.

I. UNE FAMILLE AVEC SON CHEF À LA GUERRE

La requête de l'épouse du soldat au maire de la commune souligne les difficultés matérielles de la famille après trois ans de guerre.

Les lettres adressées par la tante de Cahors en 1918 confirment ce dénuement. Pour venir en aide, cette pieuse personne – vraisemblablement la religieuse à laquelle le soldat fait allusion dans sa correspondance – envoie un chapelet, fait dire des messes, mais elle expédie aussi de vieux vêtements. Lorsque ceux-ci sont fournis par la Croix-Rouge américaine, elle le précise.

Monsieur le Maire

Je soussignée [...] , épouse [...] , domiciliée à [...] , ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Mon mari [...] , classe 1902, est mobilisé depuis le 12 août 1914.

J'ai trois enfants : Pierre âgé de 9 ans, Marie-Antoinette âgée de 4 ans et 1/2 et Hellène âgée de 21 mois.

La première année de l'absence de mon mari je ne fis pas de demande d'allocation pensant que la guerre durerait peu de temps. Pendant cette première année, je produisis un effort considérable en faisant exploiter la propriété par la main d'œuvre étrangère, l'effort fut loin de donner les résultats que j'en attendais ; notre réserve d'argent fut absorbée et les revenus minimes.

La deuxième année de la guerre voyant mes ressources épuisées je fis une demande d'allocation pour moi et mes enfants, après un certain temps elle me fut accordée à moi seulement. Depuis j'ai dû me suffire avec ce faible secours mais la durée de la guerre a modifié sensiblement ma situation.

Je déclare que je ne peux faire exploiter la propriété qui nous donnait jadis les moyens d'existence et que depuis plus d'un an, nos terres labourables sont tombées à l'état de friches et que je suis sans ressources pour faire vivre mes enfants.

Ma belle-mère qui vit avec moi et qui est âgée de plus de soixante ans, ne peut guère travailler et au lieu de m'être un secours m'est plutôt à charge. A plus forte raison ne peut-elle pas se charger de faire vivre mes enfants comme on l'a prétendu. Ce n'est pas avec les revenus une dot de 7 à 8 000f sur une propriété qu'une personne peut subvenir à ses besoins et à ceux de ses petits enfants.

En conséquence je sollicite l'allocation journalière de 0f50 pour chacun de mes trois enfants, Pierre, Marie Antoinette et Hellène.

Je suis avec respect Monsieur le Maire votre très humble servante.

Signé [...], épouse [...]

Cahors le 28 mai 1918

Ma chère Nièce et chers parents,

Je vous envoie un petit colis, il contient 2 vieux rideaux, bien mauvais, ils feront tout de même une passe, en attendant que je puisse réussir à en envoyer de meilleurs, mais pour le moment impossible de nous en procurer.

Vous aviez tant envie d'une capeline, j'en ai fait quatre, une pour ma sœur, une pour vous et 2 pour vos petites, c'est la forme pliante, elles remplacent le chapeau pour le soleil et lorsqu'on est à l'ombre on les met dans sa poche. J'ai fait tout ce que j'ai pu, elles sont réussies, mais peut être un peu grandes, si elles sont trop profondes vous pouvez faire de petits plis dans le fond, ou bien la faire tenir en arrière avec une épingle placée sur la tête. Les deux plus grandes ne sont pas d'une toile neuve, mais elles sont bonnes.

J'envoie aussi 4 mouchoirs en couleur que j'avais demandé à la + rouge pour Eugène et j'y joins 3 serviettes, j'ai mis également 2 jeux d'aiguilles à tricoter, ici on n'en trouve pas et elles coûtent 0,75 cent. les 5, c'est-à-dire le jeu, il vaut la peine de les conserver, j'en ai mis aussi 2 jeux dans la boîte de ma sœur, 3 jeux même, je vous prie de le lui dire, car elle n'y ferait peut être pas attention, il y a un peu de papier de verre pour les brillanter.

Je regrette de n'avoir pu trouver de chapelet, j'en ai un, mais il en faut trois. Je ferais mon possible pour m'en procurer. Je voulais aussi faire quelques petites bagatelles pour les enfants, mais le temps me manque.

Je n'ai pas de nouvelles d'Eugène depuis le 10 mai, je le trouve bien long, celles d'Auguste sont du 9 et celles d'Antoine plus anciennes. Lorsque vous verrez nos parents interprétez moi auprès de tous. Celles de mon frère plus récentes et bonnes. Lorsque vous pourrez me donner de vos nouvelles je les accueillerai bien, et dites-moi si vous avez semer nos pommes de terre et dans quel champ. Pourrez-vous trouver un homme pour les moissons ? Je prie à cette intention.

Vos deux grands enfants vont-ils en classe et sont-ils un peu plus raisonnable. S'ils ne jurent pas, s'ils sont plus obéissants vous me le direz je les récompenserai.

Donnez-moi la note de la santé de ma sœur et de tous les autres, affectueux bonjour à Louise, à ses parents et aux personnes qui vous demandent de mes nouvelles. Je vous embrasse tous de tout cœur.

Signé [...]

Le colis est adressé en gare, le port est payé

Pour laver vos capote ou capelines, il faut sortir les cartons qui sont dans les coulisses, repasser les capelines et remettre les cartons. Je crains

qu'elles ne vous plaisent pas, mais lorsqu'il fait du vent elles sont plus pratiques qu'un chapeau, de plus elles sont moins chères et plus faciles à réparer.

Je vais bien, il me tarde d'avoir des nouvelles d'[...]. Qu'y a-t-il de nouveau à [...] , y a-t-il d'autres décès ? Mes amitiés à tous.

Ce matin à 10 heures j'ai mis votre colis à la gare. Je pense qu'il arrivera en même temps que la lettre retirez-le, le plus tôt possible.

Cahors 28 mai 1918

Cahors 26 N^bre

Ma chère [...]

Lorsque vous pourrez m'envoyer votre laine je travaillerai à votre pèlerine.

Si vous voulez et que vous puissiez m'envoyer un peu de fil de laine pour moi, je l'accepterai bien, qu'elle soit blanche ou noire n'importe je la prendrai comme elle sera, je ne la voudrais pas trop grosse : 2 fils suffisent (...illisible), si on ne veut pas la mettre à 2 fils à la filature envoyez la moi en pelote je m'arrangerai, teinte elle irai mieux mais la teinture est devenue très chère et on met beaucoup de temps pour la teindre, préparez la votre d'abord, rien ne presse pour la mienne.

Si vous pouvez m'arranger les effets que j'envoie à Eugène. Je crois qu'il pourrait s'en servir, j'ai fait des manches au gilet le reste il faut le voir sur lui pour le rétrécir.

Dans vos dernières lettres vous ne me dites rien des enfants. Dites leurs que s'ils ne jurent plus, s'ils sont respectueux pour (.....) tous leurs parents, je leur enverrai une récompense, en vous renvoyant votre pèlerine ; mais il faut le respect pour le 2e commandement et pour les parents, ont-ils perdu chapelets, couteaux ?

Je vous quitte et vous prie ma chère Alexandrine de dire bien des choses affectueuses à tous de la maison ainsi qu'aux amies.

Signé [...].

Cahors le 25 et 26 N^bre

Mon cher Neveu,

Je désire que mes lignes te trouvent à [...].

Demain matin je t'expédierai un petit colis, il contient un chandaille avec manches, un veston – je crois, 1 chemise bleue, tout cela récent de la + rouge américaine, je ne sais si tu pourras t'en servir, il y a aussi 4 paires de chaussettes, 2 de neuves et 2 paires que ma sœur m'avait données, je ne les ai pas porter, elles appartenaient à mon pauvre frère Antonin, il ne les avait pas porter étant malade. Moi je puis m'en passer, je ne suis pas à l'humidité.

Tout cela m'a été donné par occasion, c'est peu de chose mais j'aime mieux ce peu que rien, aujourd'hui tout est rare et très cher. J'ai fait les manches elles seront peut être trop fortes, mais je n'avais pas de laine plus fine, ce tricot ne parait pas commode tu verras avec Alexandrine, on pourrait l'ouvrir par côté ou le fendre devant mais cela l'abimera bien. Je voudrais bien que tu puisses t'en servir, tu me diras si tu as des gants.

Il me tarde bien d'avoir de tes nouvelles ainsi des autres parents. Mon frère m'écrivait le 22 comment l'épidémie sévit avec intensité à Castelsarrasin, on compte 7 à 8 décès par jour ici il y a un peu d'arrêt sauf à l'hôpital où il y a plus de malades.

Moi je vais bien, les chaleurs sont moins fortes nous avons eu un peu de pluie.

*Lorsque (.....) pourrait m'écrire ne me négligé pas trop et vous me direz le (.....?.....) de mon frère si vous le savez. Quand verrons-nous la fin de cette maudite guerre ? On parle de paix mais quand la signera-t-on ? Il me tarde de revenir chez toi, l'*express du midi *disait que les allemands avaient 175 000 prisonniers chez nous depuis le 18 juillet et ils ont des morts et des blessés, aussi dans le mois de N^bre^ il serait mort 5 à l'hôpital mixte à Cahors, on devrait réfléchir et avoir pitié des pères de famille.*

Je prie de tout mon cœur pour que tu ne passes pas un autre hiver au front, la guerre ne peut pas durer dans ces conditions, mais ne durera-t-elle que 3 mois encore c'est beaucoup trop. Si tu manques de chemises dis le moi dans ta prochaine lettre, je tacherai d'en obtenir de mieux.

Dans quel département étais-tu ? et où couches-tu, peux-tu trouver un supplément alimentaire ? J'ai ajourné le départ de ma lettre d'un jour ; espérant que j'aurai une lettre ce matin, rien reçu. J'ai expédié le colis, il arrivera je pense samedi à 1h.30, retirez-le le plutot possible, regrette de rien avoir pour les enfants (une autre fois).

Ce matin une personne me disait que l'avance de notre côté continue et qu'on espérait voir la fin de la guerre à la fin de l'année. Dieu le veuille.

Je t'embrasse mon cher Neveu de tout cœur.

Signé [...].

Mes amitiés à ma sœur et tu me diras comment elle va.

Cahors 30 N^bre^ 1918

Mon cher Neveu,

Ce matin seulement j'ai reçu la lettre du 27, elle m'a oté de sur le cœur un poids écrasant.

J'avais vu aussi que l'armée Gouraud était dans l'attaque, je te croyais au feu, je ne dormais ni nuit ni jour, enfin, je respires maintenant. Je t'aurais écrit plutot, mais j'ai voulu mettre des manches au gilet que je t'ai envoyé, il m'a fallu 4 jours pour les faire c'est la cause de mon retard.

Jeudi soir je t'adressais une lettre et le colis, le colis à [...] en gare. A [...] , si vous ne l'aviez pas encore retiré faîtes-le le plus tot possible, car on pourrait faire une soustraction, tout est devenu si cher et si rare qu'on attrape

ce qu'on peut. Dans le cas ou il ne serait pas arrivé, veuillez m'en informez de suite. Je te remercie, mon cher Neveu, des nouvelles que tu donnes de tous nos parents, il y a bien longtemps que je n'en avais pas eu d'Antoine en particulier. J'ai écrit à Aug^te^ pour le prier d'ajourner son départ pour Bordeaux, je vois que je n'ai rien obtenu, cependant les villes nouvelles ont été et sont encore bien atteintes par l'épidémie. Dans un hôpital militaire de Brest il y a eu 38 décès dans une nuit, de cela il y a 3 semaines environ. Mon frère m'écrivait le 22 courant qu'à Castel, il y a 12 à 14 sépultures par jour, et 800 absents à l'usine.

Enfin, mon cher Neveu, reconnaissons tous ensemble que le Sacré-Cœur t'a protégé encore une autre fois, on aurait pu t'envoyer au feu au lieu de t'accorder une permission, continuons de le prier tous ensemble et ayons confiance en lui. Le journal d'hier dit que depuis le 26, le nombre de prisonniers est de 18 000 avec 125 officiers et 200 canons, dont 12 de gros calibres, plus de 200 mitrailleuses et matériel de guerre. Tout de même cela doit bien se connaître, puis on ne sait pas le nombre de blessés et de morts, il y en a bien aussi, quand je vais au cimetière de Cahors, plusieurs fois j'ai essayé de compter les allemands enterrés là, je puis y arrivé il y en a trop.

Jeudi je serai avec vous par le cœur et la pensée pour prier pour le repos de l'ame de mon pauvre frère. J'ai fait dire une messe le jour anniversaire de sa mort, je prie beaucoup pour lui, il le ferai pour nous s'il vivait encore.

Je termine mon cher Neveu, et te remercie de tout ce que tu me dis de ma sœur et des autres parents, interprète moi auprès de tous et de Louise aussi.

Signé [...].

II. DÉFENDRE SA TERRE OU LA CULTIVER ?

Toutes les lettres qui suivent ont été écrites par le soldat. Dans chacune d'elles, des phrases conventionnelles sont en principe destinées à rassurer sa famille sur sa santé. Mais elles sont suivies, le plus souvent sans transition, de témoignages directs où le troupier raconte son quotidien de souffrances, d'attentes, de révoltes et de défaitisme.

Puis la fin des hostilités réveille l'amour, le désir, l'espoir.

Bevaux Casernes le 7/1er 1918

Chers parents

Je vous envoie deux mots pour vous donner de mes nouvelles qui sont toujours très bonnes. J'attendais bien à vous lire ce soir. Mon copain qui à été ravitaillé hier au soir en ligne à passé à Belleville au bureau de M. Mallet et à oublié de prendre mes lettres, j'en avais deux. Je vais les voir dans quelques heures ainsi que celles d'aujourd'hui. Je les attendais bien hier au soir, car je suis bien content de vous lire tous les jours. Cest un oubli on a tellement de notes et de soucis, qu'une chose fait oublier l'autre. Ne soyez pas inquiets à mon

sujet. Nous croyons déménager d'ici, puis voilà que mon copain m'apporte que le bataillon remonte en ligne aujourd'hui, ce soir, nous sommes ici, je ne sais pour combien encore.

Je ne vois pas l'époque que nous nous sortions de ce sale coin. Comme la Cie monte ce soir, j'ai assez à faire pour la déménager, je suis au caisson à munitions, et suis obligé de faire le ravitaillement de la Cie, la Cie à deux de ses chevaux évacués, les deux de la roulante sont portés galeux, les miens sont à peu près guéri et ils sont les seuls à marcher. J'attrape des engeulades mais j'ai pas le poil à la (...?) et je leur répond carré. Pas de nouvelles des autres parents, je n'ai pas encore lu mes lettres je ne les ai pas reçues.

Je vous laisse et vous embrasse tous de tout cœur.

Signé [...].

Bev. C. le 20/1er 1918

Chers parents,

Je réponds ce soir 19, 8^h du soir à votre lettre du 15 que mon Copain m'a apportée en venant de ravitailler. Je vous écris ce soir pour demain, 20 car nous sommes à la veille de notre départ, et nous partons demain à 6h. Nous marcherons une partie de la journée environ 30 K. Je ne crois pas que nous arrivions à bonheur avec nos voitures car nous sommes mal attellés. Il nous restera pour après demain autant à faire. Le Batl. pars demain soir par chemin de fer, et arrivera le 21 dans la journée dans les parages Vavincourt où nous étions avant de venir ici et aux Eparges.

Je suis bien content de partir d'ici je t'assure car de ce sale pays de la Meuse, j'en ai bien mangé mon sou. Les bôches peuvent bien la prendre toute poincaré avec et la sacrée boutique, je ne la leur regretterais pas. Je suis en bonne santé. Ne soyez pas inquiet à mon sujet. Je vous écris ce soir pour demain car demain soir pas de cantonnements faits, il faudra peut-être bien bivouaquer à la corde, et nous coucher dans les vieilles ruines sur les pierres. Ce n'est jamais qu'une nuit. Arrivés tard, faire manger les chevaux, le jour sera là pour atteller de nouveau.

Dans tes dernières lettres j'ai reçu celle des [...] , je te remercie et leur écrirais sous peu, il se peut, peut-être que nous retirions dans quelques jours dans leur parâge. Je ne te récrirais probablement pas jusque que nous serons rendus Argeville, parâges Vavincourt, Bar-le-Duc. Le temps est beau ce soir, mais je crois que nous aurons de l'eau demain. Le temps est doux.

[...]. Ne te fais pas de mauvais sang pour Pierre, il n'est pas parti encore sa ne peut pas toujours durer. Les permes vont reprendre. Je viendrais avant de reprendre un secteur. Je vous embrasse tous et de tout cœur.

Augeville le 31/1er 1918

Chers parents,

Comme je vous l'ai promis dans ma carte d'hier, je viens m'entretenir un peu plus longuement avec vous. J'ai eu hier votre lettre du 25 et 26 une carte et lettre. Merci de vos nouvelles, toujours heureux de vous lire et vous savoir en bonne santé.

Ne soyez pas inquiets à mon sujet, je vais toujours bien. Je suis arrivé ici le 30 au soir hier, après deux jours de marche. Nous avons eu bien froid. Aujourd'hui le temps menace de donner à nouveau de la neige. Ici comme service se sera moins pénible qu'à V. Les ravitaillements se font sur place. Nous sommes à 15 ou 20 K des lignes. Les hommes font des travaux et ne sont pas en tranchées. Je garde les (...?) s'il n'en passe pas d'autres devant moi. Je viendrais fin février si sa ne s'arrête pas. Je n'ai pas eu le temps de répondre à Castel je veux le faire ce soir. Ma Tante m'avait écris qu'elle avait été fatiguée mais ne m'avait point dit qu'elle était restée alitée. Je vais lui envoyer deux mots aussi.

Ce soir je vais probablement atteller pour aller à Clermont chercher des effets, c'est à 3 K. Mon copain Roman est en route depuis 9h ce matin, il va rentrer vers 1h, je partirais après.

Ne soyez pas inquiets à mon sujet. Je trouve tout ce qu'il faut pour se ravitailler ou du moins le nécessaire. Je vous laisse en vous embrassant tous de tout cœur.



Le Camp Croix Archambaud le 27/2 1918

Chers parents,

Quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Je n'ai rien eu de vous hier. J'espère en avoir aujourd'hui. Hier j'ai été un peut court pour vous écrire, nous avions revue générale des chevaux, et j'en ai un des miens qui est évacué, je ne le plains pas car il m'a donné bien du travail pour lui soigner sa gale et je n'ai pu le guérir.

Je pars ce matin à 6 heures pour aller le livrer au dépot, tout près de [...?], environ 25 K. Nous y allons 6 à cheval, et en amenons 11 pour le régiment pour remplacer ceux qui nous manquent. Je pense que j'en aurais un autre. Je vous envoie ces deux mots avant de partir. Je ne serais pas rentré avant 8 ou 9h du soir. Toujours le (...?). Je pense qu'il va rentrer des permissionnaires aujourd'hui, alors je partirais un de ces jours. Je serais auprès de vous vers le 4 ou cinq mars. Pas de nouvelles des autres parents. Je vous laisse en vous embrassant tous. A bientôt.

Nieufour le 30/5 1918

Chers parents,

Je réponds à votre lettre du 26 que je viens de recevoir il y a environ 1h, ainsi que votre colis. Je vous remercie du tout. Je croyais bien n'avoir rien de vous aujourd'hui avec ce qui se passe. Mes chaussettes me rendront service, car je ne sais à quand nous en toucherons, pas encore bien sur. Il faut nous attendre à battre en retraite de moment en moment, les bôches marchent à grands pas sur Paris, ils n'ont jamais 80 K pour y mettre la main, j'espère qu'ils n'en ont pas pour une semaine.

Chez nous on nous à assez bourré le crâne, on à assez bavé, tourné autour du pôt, et en même temps trahis, ne nous décourageons pas nous y sommes les deux pieds. C'est bien fait à nous de nous faire justice nous mêmes. Je suis en bonne santé. Pas de nouvelles des autres parents. Attends que je vous demande d'autres chaussettes pour m'en envoyer. Antonin à tout de même trouvé le moyen de se faire moucher, il y avait longtemps qu'il le cherchait, si sa devait lui donner une leçon, mais je ne le crois pas. Quand tu sauras résultat tu me le diras. Je vous embrasse tous.

Nieufour le 3/6 1918

Chers parents,

Quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Ne soyez pas inquiets à mon sujet. La situation est toujours la même, sans changement. Nous nous attendons toujours à une attaque de la part des bôches. Ce n'est pas ce qui nous bile, nous les attendons avec impatience, nous sommes prêts à les suivre. Aujourd'hui encore ni lettres, ni journaux, point de courrier, les affaires ne marchent pas mal je pense. Ce n'est pas trop tôt, les bôches

continuent leur route sur Paris, ils n'y arriveront jamais assez tôt. Pas de nouvelles des autres parents. Je veux envoyer deux mots à Challet et à ma Tante. Bonjour aux amis à Louise. Je vous embrasse tous de tout cœur.

Croix-Archambaux le 8/6 1918

Chers parents,

Encore quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Je n'ai rien eu de vous hier, je m'y attendais. Aujourd'hui je viens de recevoir votre lettre du 3. J'ai été heureux de vous lire. Nous voilà encore à la même place sur l'attente, sans savoir si nous démarons ou si nous restons. C'est la pagaille et le commencement de la débandade. Les américains avaient pris notre place, les bôches ont du s'en appercevoir et les ont mitraillés. En corvée de remorcage de wagonets, ils ont eu des chevaux tués et des hommes blessés, sur la route c'était la débacle, les chevaux venaient au triple galop. Les uns sans leur conducteur tout dégarnis, les harnais trainaient à moitié sur les chevaux et l'autre moitié par terre. Depuis ce moment ils se refusent sois disant de marcher. C'est pourtant nos braves alliés et d'après la cruche de Clemenceau et l'enculé de poincaré c'est eux qui sauveront la france. Pauvre (...?) mal gouvernée, je ne suis pas étonné que les bôches fonsent sur paris, qu'ils y arrivent donc le plus vite et fassent des frites de cette bande de crapauds. Je ne sais encore rien de sur et attendons toujours, si les américains batent en retraite, forcément les lignes ne peuvent rester sans rien, il faut bien que nous les occupions. Nous sommes ici depuis cinq jours sans instalation, allons courrir nos vivres et pour ainsi dire vivons à nos frais. Le soldat français a tout ce qu'il lui faut pourvu que sa famille lui envoie de l'argent pour se le procurer. Soyez sans inquiétude à m. suj.

Bonjour aux amis à Louise. Je vous embrasse tous.

Vraincourt le 14/6 1918

Chers parents,

Quelques mots en réponse à deux de vos lettres que j'ai reçues aujourd'hui, celle du [...] et 9. J'ai été bien heureux de vous lire car j'étais resté trois jours sans nouvelles, et j'étais bien inquiet. Dis moi bien comment va ma Tante, dis moi la vérité, et de vous tous. Je vois que vous êtes munis de domestique de moisson ce qui n'est pas sans souffrir ni pour rien, je vous l'assure, il faut en avoir besoin, pour donner des sommes folles ainsi. Vous n'avez pas besoin de lui donner du vin à flot. Il gagne assez autrement. J'ai eu des nouvelles d'Antoine en même temps que votre lettre, il s'attend à rentrer chez lui vers le 20, je ne lui répondrais pas à Nantes. Pas de nouvelles des autres parents. Nous voilà dans notre nouveau cantonnement depuis hier au soir à 11h. Je ne sais si nous y sommes pour longtemps, je ne le crois pas. Nous avons relevé une division d'Italiens. Beaux gas, ma foi, tous jeunes, l'active, belle figure, causant très bien, trouppes qui en avaient plus voulues marcher chez [...] bien sur. Nous avons [...] leur artillerie en [...]. Il faudrait voir leurs

[...] tout des attellages à six chevaux par voiture, pièces, et par ma fois ils peuvent marcher, même les chevaux d'officiers portent les bricoles, pour les besoins des renforts. Chez nous c'est trop paysan, il ne faut que la celle pour l'officier, les étriers et les brides bien astiqués, les bricolles c'est trop paysan sa n'a pas assez du bourgeois. Les Italiens sont comme nous en ont mare, et ne veulent rien [...] savoir de se battre.

Je suis en bonne santé. (N'ayez pas) d'inquiétudes à mon sujet. Je pense vous lire encore demain. Donnez le bonjour à Anaïs et aux amis à Louise. Je vous laisse et vous embrasse tous de tout cœur.

Givry-en-Argonne le 1/7 1918

Chers parents,

Deux mots en réponse à votre lettre du 26 que je viens de recevoir. Merci de vos nouvelles. Toujours heureux de vous lire et savoir en bonne santé. Je suis heureux de savoir ma Tante rétablie. Ne soyez pas inquiet à mon sujet, je vais toujours bien. Comme je vous l'anonçais hier en déplacement, je vous parlais être sur notre départ et alerté, mais je voyais bien que le départ ne pouvait pas tarder à arriver. Hier au soir sur le coup de 9h les ordres arrivent tout près à partir, pour 4h30 du matin attellés les guides en main. Minuit arrive ordres changés, plus la même direction, et au lieu de 4h30, 7h. Enfin nous voilà à Givry-en-Argonne (Marne). Nous nous attendons à repartir demain matin, je ne sais à quelle heure, mais probablement pas tard. Aujourd'hui la chaleur avait fatigué les hommes et c'est à [...] finis d'arriver à bout. J'ai tout de même de la chance de marcher en voiture aujourd'hui car s'il fallait faire ce que j'ai fais au début, je ne le ferais jamais. Je vois notre direction tracée aujourd'hui, c'est la Champagne (Reims) ou les entrés Soissons (les coins...

Ne vous faites pas de mauvais sang, si j'y laisse la peau, ce ne sera pas par imprudences car je ne suis pas volontaire pour sauver la garsse de Marrianne en danger. La plupart de nos grands zèbres qui gagnent beaucoup d'argent, portent des gands [...] se payent des poupées à nos dépends, nous [...] baissent pavillon ? Prennent l'habit du bifin comme nous, et se renseignent demandent je ne dois pas avoir d'ennemi, je dois être aimé ; salopieaux belle estime, flaterie quand ils font comme le corbeau, sentent l'odeur de la poudre puis une fois la zone franchie, je suis le roi et à moi les balots, les forçats à genoux.

Pas de nouvelles des autres parents. Je tacherais de faire demain comme aujourd'hui vous envoyer deux mots. Nous les chevaux [...] galeux sommes en [...] nos chevaux à la corde, mangés par les mouches et les tons [tolons], *2 Kilos de foin par jour et 2 K d'avoine, par bête, il faut se mettre voleur pour les nourrir, et notre gouvernement [...] et encore crier victoire. Je ne crains plus la [...] le dire et j'aime autant coucher dehors comme [...].*

Je vous embrasse [...].

Le Perdreau-la-Chapelle (Marne) le 9/8 1918

Chers parents,

Je réponds à votre lettre du 5 que j'ai reçue hier 8. Merci de vos nouvelles, toujours heureux de vous lire et savoir en bonne santé. Ne soyez pas inquiets à mon sujet, je vais toujours bien. Nous voilà partis de Château-Thiery depuis ce matin à 7h.

Nous voilà dans la Marne, un pays qui se trouvait encore tout près des lignes au moment de l'offensive. Les gens avaient évacués et ne sont revenues que ces jours çi, ils sont en traint à ramasser leur récolte, leurs blés presque perdu. C'est impossible de trouver un litre de vin, il n'y a absolument rien, et les civils leures légumes sacagés, sont aussi réduits à la faim, ils voudraient qu'on leur donne, et nous la sautons pour nous. Nous sommes là jusqu'à demain matin que nous repartirons, je crois que nous nous éloignerons un peut plus du front, mais j'ai encore grand peur que nous tombions encore dans un pays ou il n'y ait rien, car il faut s'éloigner pas mal pour trouver quelques choses, vu ce qui s'est passé. Tous ces pays sont envahis d'Américains, et ils ont tout pour eux. On ne peut pas les en blamer, car ils se sont solidement mis à l'œuvre, et là ou ils ont combatus, ce n'a pas été les lâches d'anglais, ils ont passés une formidable tuile aux bôches. Ils ont tout ce qu'il leur faut et un matériel immense. Quand ils sont sur une route en convois elle leur appartient et il n'y à rien à faire pour les faire garer. Je ne sais encore de résultat sur notre situation ? Qu'allons nous devenir je n'en sais rien. La division est dissoute, c'est sur ? Les régiments seront-ils disseloqués je n'en sais rien. Il faut attendre toujours huit jours. Il se pourrait que nous passions par régiment dans une autre ou plusieurs divisions, c'est le manque d'hommes chez nous qui fait dissoudre les divisions de réserves. Au début il fallait faire des attaques locaux, des fameux coups de main, pour en faire tuer le plus possible, et gagner des citations et étoiles à nos fameux cochons, aujourd'hui sa se sent et il y à pénurie d'hommes, comme de vivres. On nous à annoncé qu'à partir du 10 nous aurions secteur 102 au lieu de 98, mais ne changez rien sans que je vous prévienne, mes lettres arriveront toujours par le secteur 98, et une fois sur je vous préviendrez. Je pense que ma lettre trouvera mon Oncle au milieu de vous. Mes affections à lui et à vous tous. Je vous embrasse tous de tout cœur.

Lomme-Bionne le 16/7 1918

Chers parents

Je réponds à votre lettre du 11 que j'ai reçue hier. Merçi de vos nouvelles. Toujours heureux de vous lire et savoir en bonne santé. Ne soyez pas inquiets à mon sujet, je vais toujours bien. Pas de nouvelles des autres parents. J'ai eu votre lettre du 10 et celle du 11. Je n'ai pas encore reçu celle du 9 contenant mon mandat. Je pense l'avoir aujourd'hui si je ne la reçevais pas de ces jours qu'elle se soit perdue je vous en informerais, avec le talon du mandat tu te ferais remettre ton argent. Avez vous commencés vos foins j'en doute depuis plusieurs jours ici nous avons de l'orage et aujourd'hui encore, je pense qu'il doit en être ainsi au pays. Hier je vous ai écris de Valmy. Nous en sommes

repartis hier au soir à 8h et sommes arrivés où nous sommes vers les 2h du matin. Nous voilà dans une forêt de sapins, nos chevaux et voitures sous les sapins, et nous comme logement la terre en dessous nos voiture, c'est le bivouac comme nous faisons dureste depuis 15 jours. C'est égal la fatigue se fait sentir, privés de sommeil et pas de trop bien nourri en déplacement sa use.

Nous tirons sur Massige Cahure. Les bôches y ont attaqués la nuit du 14 au 15, sans résultat d'après ce que j'ai su, ils auraient échoués. Il y a eu un terrible bombardement de notre côté qui à du leur faire du mal sur. La nuit dernière à été assez calme. Ce matin le bombardement à repris sur notre gauche de part et autre. Je ne sais ce qu'il s'y passe si c'est les bôches ou nous qui attaquons. Les boches arrosent nos parages de gros aubus, mais sa porte assez loin de notre bivouac.

Hier où nous étions sa partait bien plus près et il n'y à pas eu de mal. A Moirmont où nous sommes partis notre 9e Batl à été atteint le C.C. il à laissé 9 chevaux et 2 h. blessés, ils étaient plus en avant que nous. Où nous sommes en ligne droite nous sommes encore à 10 ou 12 K des lignes. Je ne sais si nous ne démarerons pas encore ce soir, il faut s'y attendre. Pas d'inquiétudes à mon sujet. Je vous laisse et vous embrasse tous.

Moirmont le 11/7 1918

Chers parents

Je réponds à deux de vos lettres que j'ai reçues hier, celle du 5 et 6. Merçi de vos nouvelles, toujours heureux de vous lire et savoir en bonne santé. Ne soyez pas inquiets à mon sujet, je vais toujours bien. Nous sommes toujours stables pour le moment, toujours la même vie, nous passons toutes nos nuits dehors.

Avez vous commencés vos foins je le pense. Vous devez avoir eu changement de temps, nous avons une passe d'orages, ici et aujourd'hui le temps s'est bien refroidi. Ce qui parait dans certains pays, la réquisition enlève tout, sont-ils revenus au pays, recevez les de grosses dents et ne leure machez pas la vérité. Je croyais qu'Anna allait bien mieux, cette personne finira par la poitrine, c'est malheureux pour Etienne il y à la place de n'être pas content. J'ai reçu une lettre de ma Tante la religieuse, hier, elle se dit en bonne santé, je vais lui répondre sitôt avant d'aller dormir un moment, car il va falloir recommencer la même vie ce soir. Pas de nouvelles des autres parents. [...] Mes affections à tous et bons baisers.

St-Barthélémy le 10/8 1918

Chers parents

Deux mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Nous voilà rendu je crois où doit avoir lieu les quelques jours de repos. Nous sommes en Seine-et-Marne. Plus malheureux pire que jamais, impossible de trouver une goutte de vin, de cidre, de bière, absolument rien. Nous sommes dans une grande ferme, abandonnée depuis 14, et qui tout à l'heure est habitée

depuis 8 jours par des gens des pays où nous descendons de battre. Ces gens trouvent rien non plus et n'ont rien, il faut qu'ils fassent 35 K pour trouver quelque chose. Nous attendons notre disselocation, je ne sais à quand, les uns seront envoyés d'un côté les autres de l'autre. Voilà deux jours que nous ne reçevons plus de lettre, je ne sais à quand nous en aurons. Pas d'inquiétudes à mon sujet, je vous tiendrais au courant. Je vous embrasse tous de tout cœur.

Chammartin le 20/8 1918

Chers parents,

Quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Je n'ai rien eu de vous hier au soir, ni ce matin, je ne crois pas en reçevoir d'autres ici. C'est ta lettre du 13 qui ne m'est pas arrivée qu'il me tarde de voir. Nous sommes sur notre départ d'ici. Je crois que nous partirons demain matin 21, pour aller à Jouy-gare où nous embarquerons tout notre matériel. Il se peut très bien qu'à cette gare nous y restions plusieurs jours. Les gares tout à l'heure sont prises par les américains, en plus il faut des trains pour embarquer les chevaux et voitures et hommes qui restent avec d'une division. Je ne compte pas rejoindre le dépôt du 104 avant la fin du mois ; ce sera toujours autant de temps passé. Je ne sais si je pourrais vous écrire demain, je ne sais même si mes lettres vous arrivent, j'en doute. Point d'inquiétudes à mon sujet.

Tout à l'heure c'est le massacre du peuple français c'est visible et clair. Les hommes que nous avons au pouvoir tout à l'heure c'est les deux plus grands bouchers de l'univers, clémençeau et notre généralisime, ces deux hommes n'épargnent rien de la nation française et la livrent complètement aux abattoirs. Espérons chacun son tour et où l'heure de la vengeance sonnera.

Je vous laisse et vous embrasse tous.

Jouy-sur-Marin-le-Marais le 22/8/18

Chers parents,

Quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Comme je vous le disais hier, voilà plusieurs jours que je n'ai de vos nouvelles, je ne sais où passent nos lettres, la dissolution de la division prononcée, les lettres ont dues rejoindre notre nouvelle formation, c'est à dire aller directement au dépôt du 104. Je pense qu'il s'en sera perdue, mais j'ai des chances d'y en trouver en rentrant. Je n'ai pas eu ta lettre du 13 (et je n'ai pu savoir ce que tu voulais me dire au sujet de surprise, il me tarde de le savoir). Point de nouvelles des autres parents. Nous avons commencés à embarquer ce matin nous en embarquons encore ce soir à 3h. J'ai envoyé un de mes chevaux ce soir, il m'en reste encore un autre mon porteur que je dois livrer moi même. Je pense que je l'embarquerais demain matin ou demain soir et le suivrais. La direction sera surement Arçis-sur-Aube, ceux d'aujourd'hui y vont. Une fois que j'aurais rejoins le dépôt, je vous écrirais plus longuement, et je tâcherais d'avoir un emploi, puis je pense que j'aurais ma permission aussi. Je crois que

cette division se trouve du côté de Châlons. Point d'inquiétudes à mon sujet. Je vous embrasse tous de tout cœur.

En campagne le 3/9 1918

Chers parents,

Deux mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Soyez sans inquiétudes à mon sujet. Je viens de reçevoir votre lettre du 30 ; première lettre adressée au 104, elle est venue bien vite. J'ai encore dehors toutes celles du 22 au 30. Petit à petit elles reprendront leur cours. Nous allons être relevés cette nuit et ce n'est pas trop tôt, j'en ai marre. Nous descendons en repos. Je n'ai pas à me plaindre à la Cie tout le monde est bien gentil pour moi. Je ne savais encore mon N° de perme, aujourd'hui un des sous-officiers vient de me dire que je garde entre 25 et 30 ; il faut compter environ encore un mois. Je ne sais encore rien au sujet d'emploi, il faut attendre que je sois descendu pour réclamer au commandant de camp.

Pas de nouvelles des autres parents. Je vous laisse pour aujourd'hui. Donner le bonjour aux amis à tous ceux qui s'intéressent de moi. Mes affections à tous. Je vous embrasse tous de tout cœur.

Le 14/10 1918

Chers parents

Quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Me voilà entre Rethel et Vouziers (Ardennes) sa avance toujours mais assez dur. Toujours confiance et prières je vous embrasse tous.

Demain je répondrais à vos lettres si j'en ai, je n'en ai pas encore eu. Sans inquiétudes quand même vous resteriez quelques jours sans lettres, ce n'est pas facile.

Sedan (Ardennes) le samedi 21/12/1918

Chers parents,

Quelques mots en réponse à deux de vos lettres que j'ai reçues l'une hier celle du 15 et aujourd'hui celle du 16. Merçi de vos nouvelles, toujours heureux de vous lire et savoir en bonne santé. Ne soyez pas inquiets à mon sujet je vais toujours bien. Dans ma lettre d'hier du 15, j'y ai trouvé mon mandat, je t'en remerçie. Dans une de mes dernières lettres je te disais qu'à partir de vendredi, je ne t'écrirais plus, j'étais sur le point de partir en perme. Hier vendredi 20 je n'ai pu t'écrire nous nous sommes déplacés et venus à Sedan. Nous y sommes arrivés assez tard, surtout moi il était 6 heures du soir lorsque je suis arrivé au cantonnement, le Capitaine m'avait laissé pour surveiller le matériel qui restait jusqu'à qu'il la eu fait enlever. Nous ne sommes pas trop mal aussi bien qu'à Chéhéry.

Mon patron est partis en perme exceptionnelle sa dame malade, je surveille ses affaires et lui ait tout ramassé, c'est tout ce que je fais. L'ordonnance du Capitaine m'à dit ce matin de prendre sa place jusqu'à que je parte se sera pour deux jours. Je comptais partir le 22 ou trois comme je vous le disais, je partirais que le 24 de Sedan mardi, il s'en est greffé autre deux entre moi, comme toujours à un jour prêt sa n'a pas d'importance. Je voyagerais tout le jour de Noël et arriverais que le lendemain ou surlendemain de Noël.

A partir de ce soir je ne vous écrirais plus, à moins changement. Je suis en parfaite santé et pense être parmi vous. Je pense que tu as le certificat à présent. Je vous laisse pour aujourd'hui et vous embrasse tous. Bonjour aux amis.

A bientôt
mon cœur
ma bien-aimée

Sedan le 24/1 1919

Chers parents,

Quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Me voilà arrivé depuis hier 23 après midi. J'ai bien trimé pour arriver, ce que c'est mal direct. J'ai tout de même fait bon voyage. Ils sont toujours stables et je ne crois pas que nous soyons déplacés avant mon départ. Les permes pour les territ et deux classes de réserve libérées comme nous sont arrêtées par 20 jours avant laur départ du front pour la démobilisation. Comme je vous le disais, je partirais d'ici du 104 du 19 février au 23. Tu vois que ce que je vous disais est vrai. J'ai bien dormi cette nuit et j'en avais besoin. J'ai couché à la même place avant que je parte. Ce matin j'ai vu mon patron, je ne l'avais pas vu hier, il m'a dit de me reposer aujourd'hui et de revenir faire son travail demain. Il lui tardait que je rentre. Il partira en perme dans une 15 de jours, et va être démobilisé vers le 15 mars. Il me dit ce matin tant il me tarde, il cherche même à ne pas revenir de perme. Dis moi ce qu'il y a de nouveau si tu as touché ton augmentation d'allocation. Pour l'affaire de la veuve [...], il n'y a encore rien de passé et de sur pour les 1000 Frs que je lui parlais sa viendra je pense c'est forcé. Je me renseignerais mieux et le lui écrirais. Tu ferais pas mal de me faire faire un certificat du maire comme quoi je suis fils ainé de veuve cultivatrice, exploitante soutien de famille, n'ayant fait qu'un an par décret de la circulaire ministérielle du 21 août 1904. Le maire me fait un certificat l'attestant n'avoir fait qu'un an, ma mère cultivatrice et mon père décédé depuis le 2 mai 1904, moi cultivateur, la signature et le cachet de la mairie. Je ne sais si j'en aurais besoin, mais sa peut m'avancer de quelques jours. Je vous ai écris tous les jours. Soignez vous et ne vous faites pas de mauvais sang, c'est du 29 aujourd'hui que je compte. Pas d'imprudences. Je vous laisse et vous embrasse tous.

Sedan le 3/2 1919

Chers parents,

Quelques mots en réponse à votre lettre du 30 que je viens de reçevoir. Merçi de vos nouvelles, toujours heureux de vous lire et savoir en bonne santé. Ne soyez pas inquiets à mon sujet, je vais toujours bien. Aujourd'hui je reçois une carte lettre de ma filleule du [...], et une carte de [...] me demandant où nous sommes. Je vais leur répondre. Par Irène j'ai appris qu'au [...], tout le monde avait passé la grippe. Je vais leur écrire aussi. Irène me dit qu'ils vont mieux.

Je n'ai pas encore répondu à [...], mais lui répondrais peut-être aujourd'hui. Je ne perd pas sa lettre, si je ne te l'envoie pas je te l'apporterais en venant. Tu n'as pas besoin de t'inquietter à ce sujet, je lui répondrais suivant sa lettre, sans aller plus loin. Je trouve qu'il se permet du toupet jusqu'à me dire ma sœur m'avait promis une reconnaissance ? Qu'il me montre son titre ! Pour moi je suis à couvert, et c'était bien temps, je t'assure. J'ai reçu le certificat que tu m'as envoyé c'est suffisant. Je l'ai mis entre les mains du bureau de la Cie pour que le nécessaire soit fait à ce sujet. Je ne sais encore exactement le jour que je partirais d'ici, d'après les journaux mon échelon, c'est à dire classes 98, 99 doivent être libérées du 15 au 23, alors s'il n'y à rien de changé je partirais vers le 20 d'ici. Il se dit et je le crois qu'il à été gagné quelques jours sur la démobilisation des (...?) alors ce-ci devrait nous avancer et commencer vers le 10 au lieu du 15. De là à là il n'y à pas lieu de s'inquietter à quelques jours prêts. Sitôt que je saurais à peut près le jour et le moment que tu t'arrêtes de m'écrire, je t'en informerais. Soyez sans inquiétudes et soignez vous. Ne t'en fais point, j'apporterais en venant tout ce qui m'appartient. Je me suis fait faire une bonne paire de souillers, je les apporterais. Je vous embrasse tous.

Sedan le 9/2 1919

Chers parents,

Quelques mots pour vous donner mon état de santé qui est toujours très bon. Je n'ai rien reçu de vous hier, et encore rien aujourd'hui. Pourvu que vous ne soyez pas maladif sa à peut d'importance pour le retard des lettres. Ce n'est pas ce qui empêche les jours de filer et de marcher sur la libération. Je ne compte guere plus que 230 heures à être sous ce métier là. Je n'ai rien à faire depuis le départ de mon patron, et je ne veux pas en faire non plus. Dans 15 jours l'inquiétude des lettres et des siens nous seras sortie de la tête et ce ne sera pas trop tôt. Vous devez avoir du mauvais temps au pays. Ici il gèle très fort. Ne vous exposez pas à sortir, soit pour apporter mes lettres à la gare. Ce matin je viens de la messe, encore un dimanche à passer ici et puis c'est tout. Sans inquiétudes à mon sujet. Je vous laisse pour aujourd'hui et vous embrasse tous.

III. DES SOUVENIRS D'APRÈS UN AUTRE

18 Mars 1919

Mon cher [...],

Eh bien, vous voilà libéré, je pense ? Moi aussi d'ailleurs. Vous en trouvez-vous bien ? M'est avis que vous devez regretter un peu quand même ce beau costume. Ces belles (jambières ?), ce béret surtout, que vous fîtes faire un jour par Hérin pour aller en perm/. – Cocardier, va...

Et chez vous, ça va ? Madame [...], vos enfants, sont-ils tous en bonne santé ? Comme ils ont dû être heureux de vous retrouver sain et sauf après tant de dangers courus durant 4 ans. Bien sûr que vous revenez de loin n'est-ce pas ! Tant d'autres ont été moins heureux que nous, qu'on se sent vivre doublement, (dites?), maintenant que ça ne craque plus. Et dire que c'est un embusqué qui vous parle...

Bolle doit être libéré aussi ? En voilà un également qui l'a échappé belle bien des fois. Souvent encore je pense à son petit bois du lac noir, le jour où il avait chargé trop en avant. Quand vous aurez l'occasion de le voir, n'oubliez pas de lui donner le bonjour de ma part ainsi qu'aux autres vieilles connaissances.

Maintenant, mon cher [...], il faut que je vous demande une chose, pas du vin de vos vignes bien sûr, ni de l'huile de vos colzas... Mais voici, ma femme commence à se lasser de faire queues aux épiceries pour avoir de temps à autre un demi-quart de beurre. Alors elle a presque pensé à vous et moi aussi car je vous sais gros et gras propriétaire – Si donc vous pouviez nous envoyer un peu de ce bon beurre qui se fabrique dans la maison [...], nous vous en saurions bien gré –Vous me donnerez en même temps vos prix et je vous règlerai par retour du courrier. Croyez que vous nous rendrez ainsi bien service surtout en ce moment.

Nos meilleures amitiés à Madame [...] et à vos enfants.

Ici j'ai trouvé tout le monde en excellente santé, aussi le retour a-t-il été des plus agréables.

Cordiale poignée de main.

25 mars 1919

Mon cher [...],

Nous venons de recevoir votre colis. Il est arrivé en parfait état. Le beurre est épatant. Qu'on vienne, maintenant, me décrier les produits du Limousin, comme le faisaient jadis Bolle ou Hérin, le critique sera bien reçu — Merci donc, mon cher [...], merci à vous et à Madame [...], vous nous avez bien rendu service et puisque vous nous demandez s'il faut continuer les envois je vous dis tout de suite oui, pour être sûr d'être servi — Envoyez tous les quinze jours 1^K500 ou 2 K. comme vous le proposez — vous serez réglé par mandat. Ma femme vous réexpédiera même la boîte en fer qui est si pratique pour mettre la marchandise.

Alors, mon cher [...], vous êtes tout heureux du retour, vous ne regrettez rien ? Quand au Boer, il y a bien des chances que vous ne le voyez pas à [...]. Ira-t-il seulement se ballader à Riom ou Clermont ? Il a tout intérêt, je crois, à rester caché, à vivre sans sans bruit des rentes que nous lui avons assuré.

Quelques jours avant mon départ de Thionville, j'ai rencontré Monteil. Il m'a annoncé la candidature de Var[1] *à la députation du côté d'Ussel. En avez-vous entendu parler ? Var est un petit monsieur que je retiens maintenant, en raison d'une histoire qu'il a voulu me faire en Alsace et pour laquelle il est venu ensuite me faire les plus plates excuses. C'est un gamin, disait Monteil, Perrel, et je crois qu'ils avaient raison – Fournier, lieut. téléphoniste, tenterait aussi la chance contre Fabre à Clermont, toujours d'après Monteil qui politique dur vous le savez – Si par hasard vous le rencontrez à quelque foire d'Ussel, donnez lui le bonjour. C'était un charmant camarade avec qui on faisait si bon ménage à l'arrière. Sur le front, n'en parlons pas. Un segt-mjr...*

Vous vous plaignez de l'excès de travail, mon vieux. Mais alors il n'y en a plus dans ces bras ? Où est l'énergie de Belrupt, lorsque vous vouliez tout faire sauter à coups de grenade ? Avec l'entraînement, tout va (revenir ?) et pendant ce temps les enfants grandiront. Je vous vois déjà vieux rentier, tenez.

Mon beau-père et ma belle-sœur ont été très sensibles à votre bon souvenir : ils vous envoient leurs amitiés à tous de même que ma femme et mes enfants. Et moi, je vous (dis ?) à tous bonne santé et cordiale poignée de main. Le Cap[ne] *de Vaulx dont je viens d'avoir des nouvelles est encore du côté de la Sibérie*[2]*. Il attend impatiemment la libération.*

Amitiés.

CONCLUSION

La Grande Guerre a suscité une bibliographie immense ; cette pierre s'ajoute à l'édifice. La misère des hommes a été très tôt décrite. La mémoire des anciens combattants a été rapidement adaptée à différents mythes. De la droite à la gauche, des slogans politiques ont utilisé les images de ce conflit, ses révoltes et ses élans.

Les documents reproduits ici font entendre la plainte ancestrale du paysan et le patriotisme d'un citadin de situation moyenne. Mais y a-t-il un si grand décalage entre le défaitisme terre à terre du simple soldat, d'une part, et l'appel *cocardier* du gradé une fois les événements vécus, d'autre part ? Le sentiment d'avoir eu de la chance de s'en tirer exprimait dans les deux cas le souhait de ne pas remettre ça. Les morts, les privations, le

1 Il s'agit vraisemblablement de François Var. Ce socialiste devint maire d'Ussel en 1934. Il ne fut élu député qu'en 1958, date du retrait de Henri Queuille (1884-1970) de la vie politique, et le resta jusqu'en 1967, année de la première élection de Jacques Chirac en Corrèze. Sur la situation politique de la Corrèze à l'issue de la Première Guerre mondiale, voir Francis de TARR, *Henri Queuille et son temps,* Paris, La Table Ronde, 1995, notamment les chapitres IV et V.

2 Cf. Joseph Kessel, *Les Nuits de Sibérie,* Paris, Flammarion, 1928.

désenchantement rappelaient d'autres valeurs autour desquelles la vie s'organisait ; les bouleversements du temps avaient fait surgir de nouveaux espoirs dans de nouvelles craintes. Aussi ces lettres se lisent-elles comme un prélude à l'abandon de 1940.

DÉNOMBRER LES PERTES : LES DIFFICULTÉS FRANÇAISES D'ADAPTATION À LA GRANDE GUERRE...

Jean-Jacques ARZALIER
Médecin-chef du SAMU de Toulon
Doctorant en Histoire, Montpellier III

À la fin du XX[e] siècle, l'impact causé sur l'opinion publique par les pertes de guerre est devenu un aspect essentiel dans les processus décisionnels des hommes politiques et des responsables militaires. *La prévision des pertes sera, comme elle l'a été récemment, un facteur essentiel dans la décision politique d'engager les armées et dans les décisions des chefs militaires sur la manière de réaliser alors cette opération*[1]. Il est nécessaire de disposer d'un outil qui permette de dénombrer les pertes, car *toute certitude qui n'est pas démonstration mathématique n'est qu'une extrême probabilité*[2]. L'élaboration de cet outil requiert des connaissances, dont une partie provient de l'analyse des méthodes utilisées lors des conflits passés.

Lorsqu'éclate la Grande Guerre en août 1914, les perspectives d'une victoire rapide occultent les conséquences qu'entraîne l'ère industrielle sur les besoins des armées. La doctrine de l'offensive à outrance provoque des pertes telles que le contenu des ordres est modifié dans sa forme en décembre 1915 : *Les expressions "enlever coûte que coûte" ou "enlever à tout prix" sont rayées du vocabulaire*[3]. La différence de conception des opérations est bien résumée par l'historien britannique Liddell Hart qui oppose Mangin (*La victoire à tout prix*) à Pétain (*La victoire au moindre prix possible*)[4]. Les enseignements des conflits précédents, avec ou sans participation de l'armée française, ne sont pas pris en compte (alors que la guerre de Sécession a eu lieu un demi-siècle auparavant...). En janvier 1916, après les coûteux échecs de l'année précédente, et au moment même où va débuter la bataille de Verdun, le gouvernement français requiert la mise en place d'un outil statistique de comptage des pertes. Il faudra environ six mois pour apurer le retard et disposer d'une méthode qui permette de suivre l'évolution des effectifs, avec des difficultés majorées par une sourde rivalité entre services civils et militaires. Le 1[er] juillet 1916, jour de l'offensive sur la

---

1 *Projections of casualties will be, as they recently have been, a major factor in the political decision to commit the military to warfare and in the decisions by military leaders on how to prosecute an operation once committed*, National Research Council, STAR21 *Strategic technologies for the army of the twenty-first century*, National Academy Press, Washington DC, 1992, 311 p., p. 30.

2 Citation de Voltaire. Vendryes (Pierre), *De la probabilité en histoire : l'exemple de l'expédition d'Égypte*, Paris, Albin Michel, 1952, p. 277.

3 Weygand, *Mémoires*, volume 1 : *Idéal vécu*, Flammarion, 1953, p. 298.

4 Liddell Hart (capitaine B.H.), *Réputations*, Payot, 1931, p. 193.

Somme, est la date officielle de mise en place de l'organisation de dénombrement des pertes.

DE LA CONNAISSANCE DES PERTES EN GÉNÉRAL...

L'art de prévoir est un exercice difficile et les surprises désagréables n'ont pas manqué. La Grande Guerre est la marque, sur l'échelle des temps historiques, de la découverte du coût des conflits. Le précédent des guerres napoléoniennes, voire même, si on se livre à une lecture attentive, celui de la guerre de Trente Ans au XVIIe siècle, n'avaient pas provoqué de profondes réflexions parmi les élites de la nation. Jusqu'à la fin du XXe siècle, la connaissance des pertes n'est donc pas le premier souci des organisations politiques ou militaires. Il n'existe pas de réel inventaire des pertes de l'armée française et aucun ouvrage historique ne cite, et a fortiori n'étudie ces dernières de manière systématique. En 1978, à la suite d'une question écrite, le secrétariat d'État aux Anciens Combattants fait transmettre par son ambassade à Bonn la réponse suivante : *Mon département ministériel ne possède pas de statistiques officielles des pertes de vies humaines pour toutes les guerres*[5].

Pourtant, la méthodologie existe, et depuis longtemps ; le royaume de Suède tient une comptabilité remarquable des pertes durant les conflits du XVIIe siècle. Lors de la guerre de Trente Ans, les pertes subies par certaines communes sont connues de façon extrêmement précise[6]. Le travail de J.-Ch. Chenu réalisé pour les guerres de Crimée et d'Italie, fondé sur 1 150 000 fiches exploitées en cinq ans par 18 sous-officiers, est l'une des rares sources françaises de qualité pour le XIXe siècle[7].

Les guerres de la Révolution et de l'Empire

L'estimation des pertes totales de la période 1792-1815 a donné lieu à la publication de nombres très différents ; en 1892, Lagneau produit un mémorandum (mémoire à l'Académie des sciences morales et politiques) qui les récapitule. En dépit des nombreuses difficultés attendues, les données de Fröhlich sur le total des pertes civiles et militaires entre 1801 et 1815 sont extrêmement précises : 5 295 084 décès[8]. Le chiffre de 1 700 000 tués est donné par A.A. Hargenvilliers[9] (1768-1835), il est repris ensuite par Hippolyte Philibert Passy (communication à l'Académie des sciences), Taine (*Le Régime moderne*) et enfin par Lavisse et Rambaud. Le total des pertes est donc controversé. Les

---

5 Cité in Peuschel (Harald), *Weltverlust Liste, Dokumente und Quelle Material,* MGFA Bibliothek, 1980.

6 Commune de Bygdéa, 1621-1639 : 230 soldats recrutés, 215 morts, 5 estropiés et 10 survivants en 1639 ; le nombre d'adultes mâles passe de 468 en 1621 à 288 en 1639. Parker (Geoffrey), *La Révolution militaire*, Gallimard, 1993, p. 79.

7 Chenu (J.-C.), *De la mortalité dans l'armée et des moyens d'économiser la vie humaine. Extraits des statistiques médico-chirurgicales des campagnes de Crimée en 1854-1856 et d'Italie en 1859*, Hachette, 1870, 432 p.

8 Dumas (Samuel), Vedel-Petersen (K.O.), *Losses of life caused by wars*, Oxford, Clarendon Press, 1923, pp. 27 & 33.

9 Le « compte général de la conscription » d'A.A. Hargenvilliers (Archives nationales AFIV 1123-1125) porte sur la Révolution et le Premier Empire.

nombres les plus élevés sont de 5 256 000 tués dont 3 097 720 Français. Le nombre minimum de 440 000 morts entre 1804 et 1814 est donné par Meynier. Les travaux de J. Houdaille[10] donnent un total voisin de 3 000 000 de morts européens de 1792 à 1815, dont 1 000 000 de Français entre 1801 et 1815, valeur fréquemment reprise[11].

Les travaux de dénombrement[12] des Héraultais morts aux armées entre 1792 et 1815 permettent de faire une projection nationale afin d'estimer les pertes de la France pour cette période. Les morts du département sont au nombre de 4 067 (1 208 de 1792 à 1802, 1 353 de 1803 à 1810, 1 506 de 1811 à 1815). Ce total est un minimum pour les raisons suivantes : il est établi à partir des registres (or tous les décès n'ont sans doute pas été communiqués) ; la région du Midi répondait de mauvais gré aux levées de la conscription.

Tableau n° 1 : Populations comparées de l'Hérault et de la France

	1789	1796	1801	1803	1806	1812	1815	1820
Hérault	274 476	264 418	280 000	289 448	280 000		299 999	324 126
France[13]		28 000 000		33 000 000	42 500 000	73 500 000		

Le tableau n° 1 permet de réaliser une extrapolation des données de l'Hérault à l'ensemble de la nation. Pour une valeur moyenne de 280 000 habitants dans le département, une règle de trois[14] donne le nombre approximatif de 406 700 Français morts aux armées entre 1792 et 1815.

Du Premier Empire à la Grande Guerre

L'armée française n'a qu'une connaissance approximative de ses pertes, avec l'exception remarquable liée au travail personnel de J.-C. Chenu[15]. En 1895, le désastre sanitaire de la campagne de Madagascar incite l'État-Major à se pencher sur les pertes subies lors des précédentes campagnes coloniales, et ce d'autant plus qu'un député avait fait état à la Chambre des risques liés à cette expédition. La section historique renvoie sans succès l'État-Major au service de santé et aux archives administratives. Ainsi, le 12 octobre 1895, la section historique de l'EMA répond[16] à la note n° 5 277 du 1er Bureau qu'il *ne lui est pas possible de fournir des chiffres exacts sur les pertes subies par les corps expéditionnaires qui ont pris part à la conquête de l'Algérie, de la Cochinchine,*

10 Houdaille (J.), « Pertes de l'armée française sous le Premier Empire », *Population*, janvier-février, 1972, pp. 27-50.

11 Soubiran (André), *Napoléon et un million de morts*, Paris, Kent Segep, 1969.

12 Mémoires de Maîtrise sous la direction d'André Martel, 1971 : Peschot (Bernard), Fangier (Maurice),. Robert (Christian).

13 *Histoire de la population française : de 1789 à 1914*, sous la direction de Jacques Dupâquier, Paris, PUF, 1988, volume 3. Fine (A.), Sangoï (J.-C.), *La Population française au XIXe siècle*, Paris, PUF, 1991.

14 Le rapport de population entre l'Hérault et la France (1 à 100) est en concordance avec les 3 407 conscrits du département donnés par la levée de 300 000 hommes du 21 février 1793.

15 Chenu (J.-C.), *De la mortalité dans l'armée..., op. cit.*

16 Note du 12 octobre 1895 pour l'État-Major de l'armée (1er Bureau).

de la Tunisie, du Tonkin et du Dahomey. Pour les malades, *la direction du service de santé seule peut fournir le chiffre total.* En revanche *les archives administratives peuvent, de leur côté, pour le département de la guerre, produirent le chiffre exact des militaires décédés.* Tout travail de recherche est difficile *quant à l'expédition d'Algérie ; pour réunir quelques chiffres très incertains, il y aurait lieu de se livrer à une étude de longue haleine qui porterait sur le dépouillement d'une soixantaine de cartons des archives historiques.*

À l'étranger, la division d'économie et d'histoire du Carnegie Endowment for International Peace organise en 1911 une conférence à Berne et décide d'un programme de travail sur la guerre. Gaston Bodart, l'un des premiers auteurs publiés (dont l'étude des pertes couvre les trois siècles précédents) remarque que les pertes des batailles n'ont été relevées dans les archives qu'à partir de 1714 et qu'il n'existe aucun compte précis des pertes totales d'une guerre avant 1848. Il ne retrouve aucun état statistique complet pour les guerres de la France ; les archives sont souvent incomplètes, même pour la guerre importante la plus récente, celle de 1870-1871. Les documents existants ont parfois été établis sans soins, et ont pu faire l'objet de falsifications intentionnelles. Gaston Bodart constate que les états de pertes en officiers sont souvent de bien meilleure qualité que ceux des troupes et qu'un rapport présumé constant entre la troupe et les officiers permet ainsi de calculer l'ensemble des pertes[17]. En 1923, figure dans l'ouvrage de Samuel Dumas une méthode critique de recueil des données sur les pertes. L'auteur soupçonne la destruction de pièces d'archives officielles lors de la période 1792-1815[18].

DES DIFFICULTÉS DU DÉNOMBREMENT

Quelques textes réglementaires

Les textes réglementaires requérant l'enregistrement des pertes subies par les unités existent dès le XVIII[e] siècle. Le contrôle des troupes a été institué dans l'armée française par l'ordonnance du 7 juillet 1716. Cette pratique s'est rapidement généralisée, mais encore faut-il que les documents soient tenus à jour[19]. Ce n'est cependant qu'avec la loi du 22 janvier 1851 qu'est faite obligation à l'armée de comptabiliser les décès et les maladies. Mais son application est lente[20] (une mention en 1901) et une réglementation précise n'est éditée qu'en juillet 1910.

Les journaux des marches et opérations (JMO) succèdent aux historiques des corps de troupe le 5 décembre 1874 ; ce jour-là est publiée

---

17 Bodart (Gaston), *Losses of life in modern wars*, Oxford, Clarendon Press, 1916,-213 p., pp. 12, 17-18, 82 & 121.

18 Dumas (Samuel), Vedel-Petersen (K.O.), *Losses of life caused by wars*, Oxford, Clarendon Press, 1923.

19 Les états journaliers transmis donnent le nombre de manquants à l'appel, mais il est rare que les documents envoyés, et ensuite exploités, soient corrigés.

20 Rocolle (Pierre), « Le militaire devant son médecin », *Revue historique des armées*, (1), 1993, pp. 29-36.

l'instruction du 3e Bureau de l'État-Major général. Tous les éléments importants et devant permettre une étude des pertes sont censés figurer dans le JMO[21].

- Au jour du départ, le *tableau nominatif des officiers classés par bataillon, compagnie, escadron ou batterie. Le chiffre de l'effectif en sous-officiers et hommes de troupe*. Les effectifs doivent être tenus à jour, quoique de manière irrégulière car *après une affaire sérieuse où le corps aura éprouvé des pertes sensibles, il y aura lieu d'établir un nouveau tableau de la composition du corps en officiers. Ce tableau mentionnera également l'effectif restant (sous-officiers et troupes).*
- Les pertes subies au combat sont immédiatement enregistrées selon un modèle prédéfini. *On s'attachera à indiquer très exactement les pertes éprouvées par les corps dans chaque affaire, en tués, blessés, prisonniers et disparus. Les officiers, sous-officiers et soldats y seront tous désignés nominativement. On se conformera pour le relevé des pertes après chaque rencontre, quelque peu importante qu'elle soit, au modèle A.*
- *Quant aux militaires, de tout grade morts des suites de leurs blessures, ou morts de maladie, on en fera mention à la fin de l'historique, en se conformant à l'état modèle B. Enfin toutes les pertes sont totalisées sur un état modèle C, qui terminera le travail.*
- Seules les pertes adverses en prisonniers font l'objet d'un recueil obligatoire. *Si le corps fait des prisonniers à l'ennemi, on en indiquera le nombre. On donnera autant que possible les noms et les grades des officiers ennemis faits prisonniers.*

Une difficulté : définir ce que l'on compte

Selon le petit Larousse, *les pertes se composent des tués, des blessés, des prisonniers, des disparus et des malades*[22]. Jean Perré différencie six catégories : les morts sur le champ de bataille, les blessés ou les malades évacués, les prisonniers de guerre, les disparus et les déserteurs[23]. André Corvisier sépare la *mort guerrière* de la *mort militaire*[24]. Cette affaire de circonstances se retrouve dans le vocabulaire administratif : les *morts pour la France* ne le sont pas tous au combat, et seuls ces derniers sont désignés comme *morts au champ d'honneur*. Une définition des pertes sera donnée par le général Graziani, dans une note du 22 avril 1916, au moment où l'État-Major fera face aux premiers effets de la crise des effectifs : *Sont compris sous la rubrique « pertes » les faits de toute nature produisant une diminution temporaire ou définitive des effectifs de l'armée*[25]. On y voit apparaître le souci du maintien d'un outil opérationnel...

On ne sait pas vraiment à partir de quel niveau de gravité sont déclarées les blessures. Bodart affirme, en 1916, que *la catégorie des blessés, notamment,*

---

21 Instruction pour la rédaction des historiques des corps de troupe (5 décembre 1874).

22 Petit *Larousse* en couleurs, Paris, Larousse, 1980.

23 Perré (Jean), *Les Mutations de la guerre moderne, de la Révolution française à la révolution nucléaire (1792-1962)*, Paris, Payot, 1962, 419 p., p. 10.

24 Corvisier (André), « La mort du soldat depuis la fin du Moyen Âge », *Revue historique*, 254 (1), juillet-septembre, 1975, pp. 3-30.

25 Note EM, 1er et 5e Bureaux, 22 avril 1916, signée Graziani, SHAT 7N552.

est tout à fait élastique[26]; un demi-siècle après, la question *quand une blessure est-elle une blessure ?*[27] n'a toujours pas de réponse précise. Les critères de séparation (hospitalisation, délai de retour en unité,...) entre blessures minimes, légères ou graves ne sont que rarement connus. Au-delà de cette typologie, l'approche quantitative est empreinte de difficultés. Si au XIXe siècle Ardant du Picq estime que le nombre de blessés *est toujours surfait*[28], au XXe siècle, le développement des structures administratives aurait plutôt l'effet inverse : le nombre de blessés est sous-estimé car ne sont le plus souvent comptabilisés que les évacués dans les formations sanitaires[29]. La distinction entre le fait observé (blessure) et l'individu qui lui est lié (blessé) est rarement faite dans les statistiques officielles. Dans son rapport de 1919 sur les pertes de la Grande Guerre, Louis Marin insistera sur le fait qu'aux entrées dans les formations sanitaires ne correspond pas le même nombre d'hommes. Beaucoup *ont repris leur place dans le rang et ont été blessés à nouveau* et *on peut donc dire qu'en moyenne chaque homme blessé l'a été une fois et demie*[30].

UNE ADAPTATION AVEC RETARD : L'ÉTAT-MAJOR FRANÇAIS EN 1916

L'outil de comptage des pertes de l'armée française lors de la Grande Guerre ne devient que tardivement opérationnel : *L'organisation officielle de la statistique des pertes date du 14 juin 1916*[31], pour prendre effet au 1er juillet de la même année. Le ministère de la Guerre en est à l'origine : le 19 janvier 1916 une décision ministérielle requiert la réalisation de fiches par les dépôts de corps de troupe.

La bataille des frontières de l'été 1914 et la retraite face à l'aile marchante allemande peuvent certes expliquer les déficiences du comptage des pertes lors de la première année. La guerre, par nature agitée, n'est pas propice à la tenue des statistiques. Dans une armée défaite, qui recule précipitamment, on ne peut faire de compte précis (on ne contrôle pas le champ de bataille). Mais l'année 1915, durant laquelle la ligne de front ne subit que des modifications mineures malgré des offensives d'envergure, passe sans que voit le jour un outil de dénombrement efficace. *Le sous-secrétariat d'État du Service de Santé a émis lui-même l'avis qu'on ne pouvait tirer aucune statistique certaine des chiffres*

---

26 « The category wounded, in particular, is quite elastic », Bodart (Gaston), *Losses..., op. cit.*

27 « When a wound is a wound ? », Corey (M.E.), « An analysis of US Army combat mortality and morbidity date », J. Trauma, janvier, 1988, S183-S189.

28 Ardant du Picq, *Études sur le combat*, Paris, Chapelot, 1914.

29 Il en est de même pour les malades et les accidentés.

30 Louis Marin, Rapport supplémentaire fait au nom de la commission du budget, n° 6659, 5 août 1919, p. 9, SHAT 7N552.

31 Pour le problème posé par la création d'un outil statistique durant la Grande Guerre, voir les documents manuscrits (brouillons de notes) et dactylographiés contenus avec les rapports Roure et Marin, SHAT, Vincennes, carton 7N552.

fournis par lui, sur le mouvement des blessés et malades en 1915[32]. En février 1916, la France est confrontée à la bataille d'usure de Verdun, déclenchée par l'Allemagne ; les premières mesures visant à établir un bilan des pertes subies depuis le début de la guerre viennent juste d'être prises...

Les sources : les rapports *Roure* et *Marin*

L'importance quantitative des pertes subies par la France entre 1914 et 1918 est analysée de manière approfondie dans deux rapports consultables aux archives du Service historique de l'armée de terre au château de Vincennes (SHAT carton 7N552). Le premier, intitulé *Documents relatifs à l'effort d'utilisation des ressources en personnel au cours de la guerre*, est signé du colonel Roure, chef du 1er Bureau en octobre 1919. Son chapitre III est intitulé : « Pertes, récupérations, mouvements d'effectifs ». Il rend compte de l'utilisation des effectifs. Le second vise à estimer le coût financier des pensions à verser ; il est bien connu sous le nom de *rapport Marin* et comprend en fait deux documents. Le député Louis Marin fait un premier rapport à la Chambre des députés, numéroté 6235, dans lequel figurent les pertes de la France et comment celles-ci *étaient constatées et recensées*. Les valeurs données reflètent l'état des fichiers au 1er avril 1919. Un rapport supplémentaire de mise à jour, numéroté 6659 et comptant 64 pages, est présenté au nom de la commission du budget le 5 août 1919. C'est ce dernier rapport qui est présent dans le carton 7N552 et ses valeurs sont basées sur les fichiers du 1er juin 1919.

Aucun chiffre n'a de valeur que si l'on indique publiquement et si on livre à la critique les méthodes avec lesquelles il a été établi ; les sources dont on peut apprécier la valeur ; les preuves par lesquelles on modifie les résultats[33].

Les rapports sont accompagnés d'une chemise portant l'inscription *pertes* dans laquelle figurent des notes manuscrites et dactylographiées relatives à une querelle entre le service général des pensions et le 5e Bureau de l'État-Major de l'armée. Une synthèse sur l'organisation de la statistique des pertes est constituée de plusieurs éléments probablement écrits entre les mois de décembre 1916 et de janvier 1917 :

- un brouillon manuscrit ;
- un second brouillon manuscrit, plus tardif (fin janvier 1917) ;
- une note dactylographiée, synthèse des brouillons précédents ;
- une deuxième note dactylographiée, reprenant la précédente avec de légères modifications, intitulée « Statistique des pertes et documentation sur la situation des mobilisés » ;
- une note définitive datée du 30 janvier 1917.

---

32 Récupération des blessés et malades pendant les dix derniers mois de 1916, mars à décembre 1916, SHAT 7N552.

33 Louis Marin, Rapport supplémentaire fait au nom de la commission du budget, n° 6659, 5 août 1919, p. 3, SHAT 7N552.

Les rapports à partir desquels sont établies les pertes de guerre doivent être vérifiés. Les archives militaires de la Première Guerre mondiale du GQG et des QG des armées seraient *trafiquées* et on ne pourrait entièrement s'y fier[34]. Le registre d'août du 3e Bureau du XXe corps de Foch (1914, 2e armée) a disparu et le journal de marche de la 39e DI a été refait en septembre par le colonel Duchêne après l'affaire de Morhange[35]. Dans *Les Silences du colonel Bramble*, André Maurois montre un parfait exemple (romancé) de falsification d'un rapport pour une *bonne cause*. Une note de l'État-Major faisait état d'une moyenne de pieds gelés voisine de 2,7 % dans l'ensemble des unités, alors que dans celle de Bramble le taux était de 3,5 %. La consigne donnée au médecin est alors la suivante : *Vous pouvez reconnaître des bronchites, des maux de gorge et des gastro-entérites, mais je ne veux plus de pieds gelés pendant trois jours*[36].

L'état des lieux au moment de la crise de Verdun

Avant le 1er juillet 1916 les pertes n'étaient pas enregistrées de manière méthodique car *au début de la guerre aucune organisation n'était prévue pour la statistique des pertes*[37]. Le premier rapport Marin donne *les méthodes très détaillées par lesquelles, peu à peu, les services divers avaient procédé*[38]. Le recensement était alors exécuté par le 5e Bureau de l'État-Major avec le concours des bureaux civils de la statistique générale de la France. Les méthodes employées reposaient sur :

- des états numériques, en général erronés ;
- les états du bureau des archives administratives ;
- la mesure indirecte de l'EMA à partir des mouvements d'effectifs.

La statistique *n'était pas établie par périodes chronologiques, et cette lacune se faisait vivement sentir au moment où on éprouvait le besoin de baser sur les données de l'expérience des prévisions de plus en plus précises concernant l'entretien des effectifs des armées*[39]. Il est important de noter que ces difficultés, voire ces défaillances, ne sont pas limitées aux armées. Le second rapport Marin fait état de *la carence complète des bureaux de l'Intérieur* qui s'avèrent incapables de *dresser une statistique, même approximativement exacte, des victimes civiles de la guerre*[40].

---

34 Isorni (Jacques), Cadars (Louis), *Histoire véridique de la Grande Guerre*, Paris, Flammarion, 1968, 1969, 2 volumes.

35 Gras (général Yves), *Castelnau ou l'art de commander 1851-1944*, Paris, Denoël, 1990.

36 Maurois (André), *Les Silences du colonel Bramble*, Paris, Grasset, 1926, 8e édition, 250 p. (1re éd. 1921), pp. 96-97.

37 Organisation de la statistique, notes sur la statistique des pertes, (décembre 1916-janvier 1917 ?), Brouillon manuscrit. SHAT 7N552.

38 Louis Marin, Rapport cité, p. 3.

39 Organisation de la statistique, notes sur la statistique des pertes (décembre 1916-janvier 1917 ?), Brouillon manuscrit, SHAT 7N552.

40 Louis Marin, Rapport cité, p. 27, lettre du chef de cabinet du ministère de l'Intérieur du 13 août 1919, SHAT 7N552.

La mise en place d'une organisation

Le *bureau des renseignements aux familles* a ses missions définies dans la loi du 18 février 1916 (JO 20 février 1916) relative au Service général des pensions. *Il centralise les renseignements sur les prisonniers, les blessés, les tués, les disparus...* Le décret du 16 avril 1916 donne au Service général de pensions (SGP) les attributions du bureau des renseignements aux familles (BRF) et celles du bureau des archives administratives (BAA, chargé du service de l'état civil)[41]. Il est dirigé par un civil, directeur général honoraire au ministère des Finances[42]. Le 5e Bureau de l'État-Major de l'armée est chargé de fournir la statistique des pertes entre le 2 août 1914 et le 1er juillet 1916. Ce travail est confié à la SCT (section de contrôle).

Le 13 avril 1916, une conférence réunit le Service de santé des armées, l'État-Major de l'armée et le SGP ; elle est présidée par le colonel Valantin, adjoint du chef de l'État-Major général. Cette *commission chargée du projet d'organisation de la centralisation et de la classification des renseignements relatifs aux pertes de l'armée* voit ses conclusions approuvées par le ministre dès le lendemain. À ce stade seuls fonctionnent les états numériques, et les états nominatifs ne sont pas opérationnels. Le SGP est chargé de recueillir les données des dépôts[43] et *d'établir la statistique des pertes à partir du 1er Juillet [1916]*[44].

La période du 19 janvier au 1er juillet 1916

Le 11 janvier, un rapport au ministre de la Guerre propose l'analyse de fiches nominatives de couleurs différentes par la statistique générale de France (ministère du Travail), dont la capacité de *traitement* est de 60 000 fiches par jour. Les fiches doivent être réalisées dans les dépôts car ils sont seuls *en état d'identifier leurs hommes d'une façon sûre*. Un secrétaire militaire peut remplir 300 fiches par jour et l'EMA pense que les régiments les plus éprouvés peuvent finir le travail en 6 semaines[45] en affectant un à deux hommes à ce travail[46].

Le 8 février 1916, une circulaire de la section de contrôle du 5e Bureau (SCT) demande aux dépôts d'établir des fiches individuelles à partir de 4 modèles[47] (tableau n° 2).

---

41 Organisation de la statistique, notes sur la statistique des pertes, (janvier 1917 ?), brouillon manuscrit, SHAT 7N552.

42 Ministère de la Guerre, Service général des pensions. Note pour l'État-Major de l'armée (5e Bureau), 23 juin 1916, SHAT 7N552

43 Organisation de la statistique, notes sur la statistique des pertes, (janvier 1917 ?), Brouillon manuscrit, SHAT 7N552.

44 Ministère de la Guerre, Service général des pensions, Note pour l'État-Major de l'armée (5e Bureau), 23 juin 1916, SHAT, 7N552.

45 On peut ainsi calculer la perte de ces régiments d'août 1914 à décembre 1915. Le minimum serait de 9 000 pertes (300 fiches, 5 jours par semaine, 6 semaines, un secrétaire) et le maximum de 25 200 (300 fiches, 7 jours sur sept, 6 semaines, deux secrétaires).

46 Rapport au ministre, recensement général des pertes de l'armée, EMA 5e Bureau (SCT), 11.1.1916, SHAT 7N552.

47 Instruction aux dépôts pour fiches individuelles, Circulaire 2110 EMA (SCT), 5e Bureau, 29.1.1916 (raturée 8.2.1916)) SHAT 7N552.

Tableau n° 2 : Description des fiches individuelles

blanche	20 601	blessés et malades	jaune	20 604	disparus
bleue	20 603	prisonniers de guerre	cadre		tués

La fiche blanche ne permet pas de savoir si la blessure est accidentelle ou liée au combat. Le travail des dépôts est contrôlé par le 5e Bureau (SCT), le BRF et le BAA.

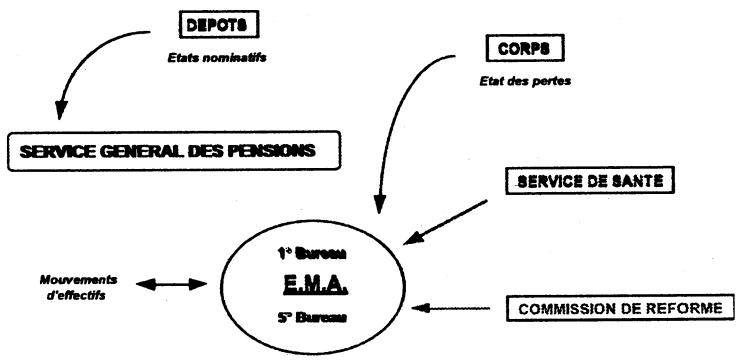
Au 16 mai 1916, un total de 2 525 762 fiches [a été rempli(es)] *par les dépôts de corps de troupe en exécution de la décision ministérielle du 19 janvier 1916*. La récupération du retard de dix-neuf mois de guerre est réalisée en trois mois pour apurer les comptes et permettre un suivi : *les pertes de l'armée française pourront être régulièrement évaluées avec un décalage qui ne dépassera pas un mois*. Le bureau des archives administratives réalise des états hebdomadaires[48].

À partir du 1er juillet 1916

Au 1er juillet 1916, l'établissement de la statistique (résumé par le schéma n° 1) repose sur :

- les comptes-rendus numériques adressés mensuellement à l'EMA ;
- les renseignements nominatifs des dépôts envoyés au SGP par période chronologique.

Organisation de la statistique des pertes au 1er juillet 1916



48 Recensement des pertes de l'armée au 1er mars 1916, Paris, SCT, le 16 mai 1916, SHAT 7N552.

Ces deux statistiques sont contrôlées à l'EMA par deux procédés distincts et indépendants des dépôts :

- une méthode directe grâce aux états numériques fournis par les armées, aux statistiques des formations sanitaires et à celles des commissions de réforme ;
- une méthode indirecte grâce aux mouvements des effectifs[49].

Les *fichiers de position* (fiches individuelles classées par position) sont créés dans les dépôts en 1916. L'amélioration des statistiques est prévue pour avril 1917[50]. Les fichiers de position sont contrôlés en les confrontant aux matricules des bureaux de recrutement et les statistiques qui en résultent *présentent donc une garantie d'exactitude presque absolue*[51]. On appréciera la déclaration du 2e Bureau qui écrit à l'automne : *Notre façon d'enregistrer les pertes est un peu différente de la façon allemande ; son trait dominant est la sincérité*[52].

Il était temps... Car rien de tel que la bataille pour créer un afflux brutal de victimes. Le 1er juillet 1916, le 1er Bataillon des Inniskillings Fusiliers perd sur la Somme, en une demi-heure 245 tués et 323 blessés sur 801 soldats engagés[53].

Une réussite malgré des difficultés de fonctionnement

Le Service général des pensions et l'État-Major se heurtent pour des questions de préséance et de respect des circuits hiérarchiques. Le 23 juin 1916, le SGP rédige une circulaire à l'intention des dépôts afin d'avoir communication, avant le 15 août 1916, des *fiches de tous les militaires envoyés au front des armées depuis le 2 août 1914*. Ce service demande aussi au 5e Bureau de lui fixer une date pour la remise de la statistique des pertes survenues avant le 1er juillet 1916[54]. Or l'EMA avait déjà envoyé le 14 juin une instruction aux dépôts. La rivalité qui existait entre le SGP et l'EMA s'atténue en juillet lorsque le général Graziani est remplacé par le général Savatier. Elle reprend à l'automne, sans doute après le rapport du SGP au ministre en date du 25 novembre 1916, dont l'EMA avait eu en partie connaissance par une note adressée par le SGP au 1er Bureau le 21 novembre. Ce rapport indiquait les pertes françaises survenues avant le 1er juillet 1916 et mettait en avant quelques carences :

---

49 Organisation de la statistique, notes sur la statistique des pertes ; (décembre 1916-janvier 1917 ?), Brouillon manuscrit, SHAT 7N552.

50 Ibid., et note dactylographiée à l'intention du lieutenant-colonel Roure, SHAT 7N552.

51 Colonel Roure, Documents relatifs à l'effort d'utilisation des ressources en personnel au cours de la guerre, octobre 1919, SHAT 7N552, p. 12.

52 Les pertes françaises et les pertes allemandes comparées au cours de la campagne. EMA 2e Bureau, 27.11.1916, SHAT 7N552.

53 Keegan (John), *Anatomie de la bataille*, Robert Laffont, 1993, pp. 99, 228, 284 et 285.

54 Ministère de la Guerre, service général des pensions, Note pour l'État-Major de l'armée (5e Bureau), 23 juin 1916, SHAT 7N552.

- le nombre des entrées dans les formations sanitaires depuis le début de la campagne ne peut pas être indiqué,
- la distinction entre les morts par blessure et les morts par maladie est impossible à faire[55].

Tableau n° 3 : Pertes avant le 1er juillet 1916 (rapport du SGP)

	Morts	Disparus	PDG	Réformés	Totaux
Officiers	15 968	1 838	4 692	121	22 619
Non-officiers	504 558	207 683	255 222	105 758	1 073 221
Total	520 526	209 521	259 914	105 879	1 095 840

Note : Aux pertes données par le tableau ci-dessus, il faut encore ajouter 335 000 réformés numéro 2, 74 338 pensionnés et 21 332 hommes en instance de réforme numéro 2, 1 800 000 évacués de la zone des armées vers celle de l'intérieur[56].

Tableau n° 4 : Pertes avant le 1er juillet 1916 (notes de l'EMA)

EMA n° 1	Pertes
morts et disparus	790 000
PDG	320 000
réformés et pensionnés	133 670
Total	1 243 670

EMA n° 2	Pertes
morts	660 462
disparus	386 040
PDG	341 365
Total	1 387 867

Le rapport du SGP notait une différence (d'environ 60 000 morts, 81 541 prisonniers et 27 791 réformés ou pensionnés) entre ses chiffres et ceux des deux notes de l'EMA du 23 août et du 22 septembre 1916 (tableaux n° 3 et n° 4). Le SGP concluait qu'il était *évidemment impossible de laisser subsister une pareille incertitude en ce qui concerne la période antérieure au 1er juillet.* L'EMA répondit que manquaient encore 130 000 fiches qui avaient été renvoyées pour être rectifiées.

CONCLUSION

En 1895 la constatation par la section historique de l'impossibilité à fournir des chiffres exacts de pertes pour les campagnes coloniales n'est suivie que de peu d'effets. La France entre ainsi en guerre en 1914 sans disposer d'un outil efficace, et ce n'est qu'au 1er juillet 1916, soit deux ans après le début du conflit, que l'organisation de la statistique des pertes devient opérationnelle. Les pertes de la Grande Guerre se traduisent par un drame humain (27 % des hommes entre 18 et 27 ans disparaissent). L'importance quantitative des pertes justifie une refonte des textes réglementaires visant à l'indemnisation. Le rapport

55 Décompte des fiches envoyées par l'EMA, pertes avant le 1er juillet 1916. Note du SGP. à l'EMA, 1er Bureau, 21 novembre 1916, SHAT 7N552.
56 *Ibid.*

Marin recommande les *présomptions les plus larges quant à l'origine des blessures et des maladies*[57].

Malgré ces déboires, la leçon n'a pas été retenue et il ne semble pas exister de relevé analogue des pertes pour le second conflit mondial. Quoiqu'il en soit, les différences rencontrées à l'occasion des dénombrements des pertes de guerre, lorsqu'ils existent, montrent que les sources, le plus souvent en raison de leur méthode de recueil, sont incohérentes. Les conclusions tirées à partir des données recueillies doivent donc être prudentes. Lorsque plusieurs nombres existent, et s'il faut n'en retenir qu'un, deux solutions sont possibles. La première consiste à réaliser une approximation au sens mathématique, la seconde préfère retenir la source la plus fiable. Langlois et Seignobos écrivaient à ce sujet : *non numerentur, sed monderentur*[58].

ANNEXE : LES PERTES DE LA GRANDE GUERRE

Données extraites du rapport *Roure*

Pertes générales définitives en tués et disparus au 1er août 1919[59]

	Décédés	Disparus	Total
Officiers	34 100	2 500	36 600
Européens	1 010 200	235 300	1 245 500
Indigènes AFN	28 200	7 700	35 900
Indigènes coloniaux	28 700	6 500	35 200
Étrangers Légion	3 700	900	4 600
Total non-officiers	1 070 800	250 400	1 321 200
Total général	1 104 900	252 900	1 357 800

Note : Fusiliers-marins exclus. Les non retrouvés comme prisonniers doivent être considérés comme décédés.

57 Total de 1 127 921 morts et de 265 594 disparus définitifs soient 3,5 % de la population, 16,1 % des mobilisés, 10,6 % des actifs et 27% des hommes de 18 à 27 ans. Marin (Louis), Rapport supplémentaire fait au nom de la commission du budget, N° 6659, 5 août 1919, SHAT 7N552.

58 Langlois (Charles-Victor), Seignobos (Charles), *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992, p. 165.

59 Colonel Roure, *op. cit.*

Évolution des pertes en décédés et disparus[60]

année	pertes	moyenne mensuelle	moyenne annuelle des effectifs aux armées	effectif annuel	P% mensuel de pertes
1914	301 350	60 270	15.8.14 = 1 863 000, 1.1.15 = 2 217 000	2 040 000	2,95
1915	348 850	29 070	effectifs au 1.7.1915	2 661 000	1,09
1916	252 300	21 020	moyenne entre 1.1.1916 & 1.7.1917	2 945 000	0,71
1917	163 700	13 640	moyenne entre 1.1.1917 & 1.7.1918	2 963 000	0,46
1918	223 300	21 670	moyenne entre 1.1.1918 & 1.11.1918	2 887 000	0,75

Données extraites du rapport *Marin*

Pertes françaises au 1er juin 1919[61]

	morts	disparus	total morts	PDG captifs
Officiers	33 900	2 600	36 500	7 600
Non-officiers européens	1 029 800	241 000	1 270 800	473 200
Non-officiers AFN	31 300	8 900	40 200	3 600
Non-officiers coloniaux	27 500	7 500	35 000	1 000
Total	1 122 500	260 000	1 385 000	485 400

Pertes françaises au 11 novembre 1918 (fichiers du 1er juin 1919)[62]

	morts	disparus	total morts	PDG captifs
Officiers	33 600	2 600	36 200	7 600
Non-officiers européens	1 004 200	241 600	1 245 800	473 200
Non-officiers AFN	29 300	8 900	38 200	3 600
Non-officiers coloniaux	26 700	7 500	34 200	1 000
Total non-officiers	1 060 200	258 000	1 318 200	477 800
Total	1 093 800	260 600	1 354 400	4 85 400

Tableau des pertes françaises au 31 juillet 1919 selon le SGP[63]

	morts	disparus	morts-disparus
Officiers	31 000	3 400	34 400
Non-officiers européens	927 000	335 500	1 262 500
Non-officiers indigènes	37 000	23 500	60 500
Total	995 000	362 400	1 357 400

60 *Ibid.*
61 Préparation du rapport Marin, Lettre du 29 juillet 1919, SHAT 7N552.
62 Tableau rectifié des pertes de l'armée française au 11 novembre 1918. Fichiers du 1er juin 1919, SHAT 7N552.
63 Préparation du rapport Marin, Lettre du 29 juillet 1919, SHAT 7N552.

LE COMMANDANT ROBERT MONNIER (1888-1939) PATRIOTE ET DON QUICHOTTE

Hervé DESPLANCHES
Professeur, Université d'Aix-Marseille III

Le 11 novembre 1939, dans une bourgade désolée des hauts plateaux du Nord-Ouest de Gondar, s'achève la longue agonie d'un Français que les résistants de l'Armachéo appellent respectueusement *colonel* ou *Monsieur Andréas*. Par quel itinéraire, engagement personnel ou service commandé, cet homme, qui est en réalité l'officier de réserve Robert Monnier, héros de la Grande Guerre et ancien élu du XVII[e] arrondissement de Paris, s'est-il retrouvé en Éthiopie dans la guérilla anti-mussolinienne alors que l'Italie fasciste n'est toujours pas en belligérance avec les démocraties ?

LES ANNÉES DE FORMATION

Robert Monnier voit le jour en 1888 dans une famille de la grande bourgeoisie provinciale protestante. La mère appartient à un milieu de drapiers enracinés dans le calvinisme et la Drôme rurale. Jean, le père, de souche franc-comtoise et lorraine, représente la troisième génération de pasteurs chez les Monnier convertis à la Réforme sous la Restauration ; il a comme grand-père maternel Daniel Le Grand, éminente figure du christianisme social mais il compte également parmi ses ancêtres quelques grands serviteurs de l'État ainsi que deux maréchaux d'Empire : Ney, son bisaïeul, et Molitor, son arrière grand-oncle. Cette famille austère et cultivée s'installe à Paris en 1892 où le père dirige le Cercle des étudiants protestants avant d'occuper la chaire de dogmatique réformée à la faculté de Paris[1]. Le jeune Robert y commence ses études secondaires, passe trois ans en Suisse, pensionnaire au collège de Neufchâtel, avant de préparer le baccalauréat à l'École alsacienne de Paris. Si le jeune homme est imprégné au sortir de l'adolescence par les valeurs reçues de sa famille et de ses maîtres : sens du devoir et des responsabilités, dévouement à la collectivité, il trouve le dépassement de soi non dans la spiritualité mais dans les prouesses physiques et son exaltation l'incline vers le métier des armes plutôt que vers la fonction pastorale de mise chez les Monnier.

Le patriotisme viscéral de Lorrain, renforcé par le traumatisme des provinces perdues, n'empêche pas le père, devenu une personnalité du protestantisme français, d'être intransigeant sur le respect de la justice. Aussi, dans ces premières années du XX[e] siècle, marquées par le sillage de l'affaire Dreyfus, l'Armée a-t-elle mauvaise presse chez Jean qui refuse à son fils la préparation à Saint-Cyr mais lui permet en guise de compensation de tenter l'outre-mer en l'inscrivant à la Section commerciale de l'École coloniale.

---

1 M. Pizot-Monnier, *La Vie de Jean Monnier*, (préface de Marc Boegner), Nouvelle Société d'Éditions de Toulouse, Dieulefit, 1947.

Appelé sous les drapeaux en 1909, le jeune Robert Monnier refuse la facilité d'une garnison proche de Paris pour les chasseurs alpins, les *Diables bleus*, auxquels il sera fidèle toute sa vie. Extrêmement bien noté par ses chefs, il est admis au cours d'Élèves-Officiers de Réserve et rendu à ses foyers en 1911 en tant que sous-lieutenant gardant une grande nostalgie de ce premier contact avec la vie militaire.

Le dernier fleuron de l'Empire, le Maroc, attire R. Monnier en mal d'action et d'aventures. Il délaisse une affaire d'import-export dans la zone internationale de Tanger, pour l'exploration du bled mal pacifié pour le compte du journal *Le Moniteur marocain*. Enlevé contre rançon par des dissidents, il s'évade et revient crânement négocier la libération d'une jeune codétenue espagnole. Cela lui vaut l'ordre d'Isabelle la Catholique et une grande considération aussi bien chez les Européens que chez les Marocains. La mobilisation sur place lui est d'ailleurs proposée en août 1914 en raison de sa connaissance du protectorat et de son charisme auprès des musulmans. Il refuse et obtient de rejoindre la métropole au sein de ce 14e bataillon de chasseurs alpins qui lui est si cher[2].

---

2 Les éléments strictement biographiques concernant Robert Monnier sont issus d'un dossier constitué par Jean Honnorat, alors consul de France à Asmara, qui a retrouvé en 1963 le dernier membre de la famille : la sœur, Marguerite Pizot-Monnier, avec qui il a échangé une longue correspondance. Cette dernière a rédigé à la fin de sa vie un ensemble de souvenirs concernant son frère qu'elle a légué avec de nombreux documents à J. Honnorat.

M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, dactyl., 53 p., Archives privées (AP) de J. Honnorat, 1975.

Le dossier a été transmis au colonel Jouin, au SHAT à cette époque, qui, après l'avoir complété, en a déduit une monographie destinée à M. Pizot-Monnier et quelques articles.

Colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Robert Monnier*, 49 p., AP J. Honnorat, 1965.

Colonel Jouin, « La Côte française des Somalis de 1936 à juin 1940 », in *Revue historique de l'armée*, 19e année, n° 4, 1963, pp. 157-162.

Colonel Jouin, « Le commandant Robert Monnier : héros de la guerre 1914-1918, organisateur de la résistance éthiopienne », in *Revue historique de l'armée*, 27e année, n° 4, 1971, pp. 39-49.

Colonel Jouin, « La participation française à la libération de l'Éthiopie : 1936-1941 », in *Revue historique de l'armée*, 29e année, n° 2, 1973, suppl., pp. XXVII-XXXII.

L'amiral Labrousse, qui commandait la marine à Djibouti en 1963, devenu un spécialiste des questions de la mer Rouge, ainsi que J. Honnorat ont également publié sur Robert Monnier.

H. Labrousse, « Le commandant Robert Monnier, héros et organisateur de la résistance éthiopienne (1939) », in *Récits de la mer Rouge et de l'océan Indien*, Économica, Paris, 1992, chap. XVII, pp. 273-281.

J. Honnorat, « Robert Monnier (1888-1939) », in *Hommes et Destins*, t. 8, 1988, pp. 295-297.

L'EXPÉRIENCE DU FEU

De la très belle guerre de Robert Monnier, il n'est possible de signaler que quelques épisodes marquants. Engagé dans les Vosges, il est déjà deux fois blessé en septembre. Lors de la *Course à la mer*, sur la Somme et en Belgique, ses exploits à la tête d'une section d'éclaireurs lui valent une première citation le 30 octobre 1914 avant de recevoir la Légion d'honneur en novembre pour avoir enlevé des tranchées près d'Ypres. Le jeune officier est d'ores et déjà considéré par son chef de bataillon Seguin de Reynies comme exceptionnel : *Entraîneur d'hommes dans toute l'acception du terme par ses qualités très brillantes d'intelligence, de cœur, d'activité, d'énergie et de bravoure joyeuse. A la confiance absolue et l'affection de ses subordonnés, de ses camarades et de ses chefs. A un sens tactique très développé, une conception très nette des réalités du champ de bataille, beaucoup de décision. Officier fanatique ayant un tempérament de chef.*

Après l'Yser et l'Artois, il se retrouve dans les Vosges début 1915 comme lieutenant de la compagnie de choc de la 3e brigade de chasseurs du colonel Brissaud-Desmaillet. La prise de la crête du Lingekopf, véritable hécatombe, lui vaut sa troisième citation et ses galons de capitaine en septembre. En 1916, R. Monnier se couvre à nouveau de gloire sur la Somme où les alpins ont été transférés. A l'automne il est affecté contre son gré à l'état-major de brigade et y fait merveille selon ses chefs par son tact, son intelligence et son efficacité ; mais il aime trop la troupe pour cantonner son action à un travail de bureau. Après avoir suivi le colonel de Reynies à l'infanterie divisionnaire de la 46e, il exécute encore de brillantes missions lors des grandes batailles de 1917 et de 1918 notamment au Chemin des Dames, où il est gazé, et sur le front italien. Il termine la guerre, toujours au feu, en dirigeant un raid de cavaliers à travers la ligne Hindenbourg. Il a enfin la chance et la fierté, le 10 novembre, de guider à travers les lignes la voiture égarée des parlementaires allemands.

Le capitaine Monnier termine la Grande Guerre avec trois blessures, six citations dont deux à l'ordre de l'Armée, la Légion d'honneur, enfin la croix de guerre à deux palmes et quatre étoiles[3].

Après la victoire, ce héros de trente ans est à la croisée des chemins : la guerre lui a permis de s'illustrer dans le métier des armes, son ambition de jeunesse, aussi décide-t-il de rester sous l'uniforme à la démobilisation de 1919. Il est appelé à l'état-major du maréchal Foch puis à la Haute Commission interalliée des territoires rhénans (la HCITR) créée à la signature du traité de Versailles et qui siège à Coblence. Monnier y occupe la fonction importante de chef de cabinet du président de la HCITR : Paul Tirard[4], véritable proconsul sur la rive gauche du Rhin au début des années vingt. Ce dernier, fidèle à la pensée de Foch, considère que pour compenser les déficiences du traité de paix, l'occupation constitue un atout stratégique indispensable à la sécurité de la France, mais également un moyen de pression sur un gouvernement allemand

---

3 Pour les années de guerre de R. Monnier :
M. Pizot-Monnier, *Quelques visions de mon frère*, cité, pp. 13-20 et colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Robert Monnier*, cité, pp. 4-7.

4 M. Pizot-Monnier, *Quelques visions de mon frère*, cité, p. 22.

rétif[5]. Tirard, inspirateur plus qu'exécutant de la politique rhénane du Quai d'Orsay, définit ainsi son action[6] : *À la faveur d'une occupation prolongée, nouer avec les populations rhénanes des relations politiques, économiques, intellectuelles aussi étroites que possibles, les détacher de l'hégémonie prussienne ; constituer sur notre frontière une marche pacifique à la fois zone de protection et contrepoids au militarisme prussien ; à cet effet appuyer par tous les moyens tous les éléments et partis hostiles à la Prusse et favorables à l'autonomie sans les compromettre par une action intempestive.*

Si nous n'avons pas de traces de ses initiatives personnelles[7], il est certain que le jeune capitaine, proche collaborateur du Haut-Commissaire, doit faire preuve de tact, d'habileté manœuvrière pour évoluer dans l'entrelacs des milieux rhénans autonomistes, voire séparatistes que la France appuie ou manipule de 1919 à 1923. Son rôle ne se limite pas à cette action politique ouverte ou subversive puisqu'il s'agit également d'accroître l'influence culturelle de Paris en développant l'enseignement de la langue et en organisant diverses manifestations dont l'apothéose est l'*Exposition de l'art français* qui se tient à Wiesbaden du 10 juin au 2 octobre 1921[8]. Robert Monnier est véritablement la cheville ouvrière de cette vitrine de la création contemporaine française en peinture, théâtre, musique et haute-couture[9]. Dans cet autre volet de la propagande française vers la Rhénanie, se révèle l'homme du monde sous l'officier-diplomate et le succès de la manifestation du palais de Biebrich peut être considéré comme la consécration de la première partie de sa vie[10]: *Là, R. Monnier put se réaliser. Épanouir ses dons de personnage fastueux, aux ambitions illimitées, comme sur d'autres champs, il réalisa son âme de soldat.*

La vie de Monnier change alors complètement de direction puisque celui-ci démissionne de l'armée d'active en 1924 après un congé sans solde[11]. L'homme est-il déçu par sa carrière, toujours capitaine après dix ans sous l'uniforme et des états de service exceptionnels (il n'aura son quatrième galon qu'une dizaine d'années plus tard dans le cadre de réserve) ; ou bien, guerrier avant tout, ne s'accommode-t-il pas de la condition militaire en temps de paix ? Le personnage a de multiples facettes, une nature impétueuse et ambitieuse qui

---

5 S. Jeannesson, « Les objectifs rhénans durant l'occupation de la Ruhr (1922-1924) », in *Revue d'histoire diplomatique*, n° 4, 1995, pp. 369-389.

6 Note de Tirard, 9 décembre 1920, citée par P. Jardin, « La politique rhénane de Paul Tirard (1920-1923) » in *Revue d'Allemagne*, t. 21, n° 2, 1989, pp. 208-216.
L'étude de référence sur le sujet reste la thèse de Jacques Bariéty, *Les Relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale*, Pédone, Paris, 1977.

7 Comme il est souvent de mise chez les hauts responsables de cette époque Tirard, dans ses mémoires, (*La France sur le Rhin*, Paris, Plon, 1930), ne cite que ses pairs ou ses supérieurs, pas ses subordonnés. D'après sa sœur, Monnier jouit de la totale confiance de Tirard. M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 22.
De plus il convient de noter que les officiers français servant dans la HCITR ont été choisis personnellement par Foch et son entourage. J. Bariéty, *Les Relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale*, cité, p. 34.

8 P. Jardin, « La Politique rhénane de Paul Tirard (1920-1923) », cité ; et l'*Illustration*, 18/6/1921, p. 579.

9 M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 22.

10 *Ibid.*, p. 24.

11 Colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Robert Monnier*, cité, p. 8.

le pousse à l'action tous azimuts, au mépris des embûches et au risque de la dispersion, pour atteindre le dépassement de lui-même[12].

RENFORCER LA RÉPUBLIQUE

Il se fixe à Paris, se lance dans les affaires avec plus ou moins de bonheur[13] mais surtout il se voue au mouvement des anciens combattants (AC) en plein essor ; Robert Monnier va en devenir l'un des leaders les plus influents[14]. En 1926, il succède au président Poincaré à la tête de la Société des officiers de complément de France (SOCF) à l'origine de l'Association nationale des officiers de réserve, ce qui lui permet de garder des liens avec l'Armée et lui offre un tremplin pour s'élever dans le mouvement. Il devient rapidement un responsable éminent d'une structure originale La Semaine du combattant (SDC) qui fédère diverses associations disparates : corporatistes ou militaires, conservatrices ou modérées, sans imposer une doctrine autre que celle dégagée à chaque congrès. Si elle ne compte pas les effectifs pléthoriques des deux grandes centrales : l'Union nationale des combattants (UNC) conservatrice et l'Union fédérale (UF) radicale, La Semaine, par sa souplesse et sa liberté d'esprit, joue souvent le rôle d'arbitre et d'unificatrice du mouvement combattant[15].

Robert Monnier est justement la cheville ouvrière du premier congrès français inter-associatif, Les États généraux de la France meurtrie, qui se tient à Versailles le 11 novembre 1927[16] au cours duquel est décidée la création d'une structure unitaire : la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de guerre (CNACVG)[17].

Les années 1928-1934 marquent l'apogée du mouvement combattant avec l'accession aux responsabilités de la *génération du feu*. En 1929 le président du Conseil est, pour la première fois, un ancien de la Grande Guerre : André Tardieu. Simultanément, à un niveau plus bas, plusieurs responsables AC sont vainqueurs aux élections municipales[18] ; ainsi R. Monnier devient conseiller pour le XVIIe arrondissement de Paris ce qui symbolise le succès de la deuxième partie de sa vie. L'homme, devenu un notable à la quarantaine, mène la vie

---

12 Sa soeur cite cette boutade de R. Monnier : *Dans la vie je ne joue pas la difficulté, je joue l'impossibilité.* M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 6.

13 Quelques réussites ponctuelles dans des affaires bancaires et des échecs. Marguerite Pizot-Monnier a légué peu de documents sur les activités d'homme d'affaires de son frère.

14 Robert Monnier est cité quatorze fois dans l'étude fondamentale du mouvement ancien combattant en France : la thèse d'Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française 1914-1939,* Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 3 volumes, Paris, 1977.

15 *Ibid*, vol. 1, pp. 91-94.

16 M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 27.

17 A. Prost, *op. cit.*, vol. 1, p. 115.

18 *Ibid.*, pp. 136-137.

sociale d'un grand bourgeois parisien[19] et se lance dans l'action publique[20] : *Maintenant, les hommes de la génération du feu en sont arrivés à l'âge des dirigeants et des chefs. Leur opinion et leur action peuvent peser sur les destinées du pays s'ils veulent faire leur devoir comme au front.*

S'il ne néglige pas dans son arrondissement les questions sociales, Robert Monnier se distingue dans les problèmes politiques, notamment en ce qui concerne le thème de la réforme de l'État. Grâce à lui, La Semaine va devenir l'initiatrice de la réflexion combattante sur le sujet. Dès septembre 1928, le rapport Monnier réunit les idées importantes de la future campagne révisionniste[21]. Se basant sur une analyse de débordement et d'affaiblissement de l'État assiégé de toutes parts par les intérêts privés, R. Monnier propose que la Constitution de 1875 soit *rajeunie et réformée* afin de permettre *la collaboration régulière et légale de l'État avec toutes les forces économiques, sociales, syndicales, intellectuelles et morales de la nation.* La réforme électorale avec l'examen du vote obligatoire et du vote des femmes, l'optimisation des méthodes de travail des Chambres et la réorganisation administrative dans le cadre de la région constituent les autres thèmes d'étude proposés par le rapport Monnier[22]. À l'époque de Poincaré et de Tardieu, la faiblesse des institutions n'apparaît pas encore cruciale aux yeux de l'opinion si elle préoccupe quelques hommes politiques lucides et quelques spécialistes. Avec la grande crise économique, les idées lancées par la SDC trouvent un terrain plus favorable ce qui incite Monnier à poursuivre sa campagne : il propose un nouveau rapport sur la réforme de l'État au congrès de La Semaine en 1931[23]. Ce rapport, très favorablement reçu, envisage la réunion d'un congrès extraordinaire rassemblant *les anciens combattants et les hommes des générations nouvelles* pour créer *un organisme permanent qui s'occupera de la réforme de l'État en dehors et au-dessus des partis*[24]. Selon les vœux de R. Monnier, un congrès inter-associations (boudé par la seule UF) se tient en février 1932 et permet de diffuser au-delà de La Semaine, ses idées politiques. Un nouveau rapport Monnier sert de base à la discussion générale[25]. Il insiste sur *la crise morale, née de l'égoïsme des nations, des groupements et des individus* qui menace la paix sociale et internationale. Enfin, il conclut sur la nécessité de procéder à un vaste rééquilibrage des forces politiques, économiques et sociales pour prendre en compte l'évolution des sociétés modernes. Cette réorganisation de l'État républicain implique une charge de travail insupportable pour un Parlement déjà dépassé par le travail

---

19 Il tient salon à son domicile de la rue de Fourcroy dans le XVII[e] (il est marié depuis 1922 à un somptueux mannequin de chez Poiret : Conchita Bacqué). M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 26.

20 Rapport de Monnier et Decousus du congrès de la SDC en septembre 1928 cité par Fr. Monnet, *Refaire la République. André Tardieu, une dérive réactionnaire (1876-1945)*, Librairie A. Fayard, Paris, 1993, p. 221.

21 *Le Cran*, août 1928, réf. donnée par A. Prost, *op. cit.*, vol. 1, p. 154.

22 Fr. Monnet, *op. cit.*, p. 222.

23 *Le Cran*, sept. 1931 et *Le Poilu de la Loire*, 10 oct. 1931, réf. données par A. Prost, *op. cit.*, vol. 1, p. 154.

24 Fr. Monnet, *op. cit.*, p. 223.

25 *Le Cran*, mars 1932, *Le Poilu de la Loire*, 10 mars 1932, réf. donnée par A. Prost, *op. cit.*, p. 154.

législatif. Aussi Monnier propose-t-il *la convocation régulière d'une Constituante spécialement élue* pour conduire à bien la révision profonde de l'organisation étatique[26]. Si la discussion est vive au sujet de la *Constituante* qui évoque le spectre du boulangisme, la résolution finale du congrès reprend les idées du rapport et préconise une révision des institutions républicaines basée sur un exécutif renforcé, responsable et stable ; un législatif indépendant et efficace incluant des représentants de la société civile ; enfin la création d'une Cour suprême. De surcroît, une commission exécutive permanente incluant R. Monnier est créée pour propager auprès de l'opinion l'idée de réforme de la Constitution présentée comme indispensable au redressement du pays[27].

Les idées lancées par R. Monnier et La Semaine se propagent efficacement avec l'arrivée des radicaux au pouvoir après les élections de mai 1932 et l'impuissance des gouvernements qui se succèdent à combattre la crise économique et financière. La plus grande association d'anciens combattants, l'UNC, appuie Monnier et insiste, malgré les réticences de l'UF, pour que le conseil national de la Confédération (CNACVG) évoque le problème de la révision. Elle obtient gain de cause, et le conseil des 12 et 13 mars 1933 examine un nouveau rapport sur la réforme de l'État rédigé par Robert Monnier[28] qui apparaît incontestablement comme le spécialiste de la question au sein du mouvement combattant[29]. L'audience de R. Monnier déborde largement du cadre ancien-combattant en cette année 1933 puisqu'il participe à un cycle prestigieux de conférences données au Collège libre des sciences sociales sous le patronage de Jean Hennessy autour du thème des institutions. La motion finale de ce colloque demandant une large refonte de la Constitution est évoquée au Parlement le 10 janvier. Simultanément, André Tardieu se lance à son tour dans la grande croisade révisionniste le 27 janvier par une conférence retentissante qui entraîne un véritable débat national[30]. Cependant, au sein du mouvement AC, les propositions de Monnier continuent à être sévèrement critiquées par l'aile gauche menée par René Cassin et Henri Pichot et il faut attendre la secousse du 6 février 1934 pour que l'UF se convertisse au concept de réforme de l'État, convaincue que la République court à sa perte si elle ne se renforce pas[31]. Enfin, dédouanées du soupçon réactionnaire qui pesait sur elles, les propositions de R. Monnier pour la restauration de l'autorité de l'État sont adoptées à une majorité impressionnante par le conseil national de la Confédération des 23-25 mars[32]. Les anciens combattants sont enfin unis pour conclure avec Monnier : *En*

---

26 Fr. Monnet, *op. cit.*, p. 223.

27 *Ibid.*, p. 224.

28 Robert Monnier, *Les Anciens Combattants et la réforme de l'esprit public,* brochure éditée par la CNACVG, Paris, fév. 1933, 31 p. (disponible à la BDIC). Monnier qui décidément fait feu de tout bois propose aussi, en tant que président de la Commission d'étude et d'action économique de la Confédération, un rapport sur la lutte contre la crise au conseil national des 26, 27 novembre 1932. Robert Monnier, *Les Anciens Combattants et la Crise*, brochure éditée par la CNACVG, Paris, nov. 1932, 18 p. (disponible à la BDIC).

29 A. Prost, *op. cit.*, vol. 1, p. 155.

30 *Ibid.*, cité, vol. 3, p. 201.

31 *Ibid.*, vol. 1, pp. 165-166.

32 *Ibid.*, p. 167.

réclamant une réforme de la Constitution, nous restons dans la tradition républicaine[33] et sont persuadés de la convocation imminente d'une Constituante où selon la proposition de R. Monnier de *nouveaux États généraux*[34]. Ils peuvent croire leur heure venue quand Gaston Doumergue prend la direction d'un gouvernement d'union nationale incluant un des leurs Georges Rivollet, et surtout André Tardieu, partisan ardent de la révision.

Mais ce ministère ne peut s'affranchir du climat de division exacerbée et de haine sociale régnant dans le pays ; selon le principe de l'amalgame réducteur Tardieu est assimilé par ses adversaires aux extrémistes de droite et le révisionnisme moderne ne résiste pas à la tare originelle de s'être imposé à l'ordre du jour par l'émeute parisienne. Mis à l'index par la classe politique comme Monnier l'a été jusqu'au 6 février, à une autre échelle, dans le mouvement AC, Tardieu échoue dans sa tentative de réforme et la *Constitution Doumergue* est rejetée par le Parlement à l'automne[35]. Parallèlement, la Confédération nationale AC ne réussit plus à s'affranchir des divisions politiques de ses composantes et de nouveaux statuts la privent de tout pouvoir[36]. Ainsi l'année 1934 marque l'apogée et l'échec du mouvement combattant qui, en dépit de sa force morale, ne peut influer sur la vie politique française compte tenu de la radicalisation du clivage droite-gauche. Le combat acharné de six ans qu'a mené Robert Monnier pour le renforcement de l'État se solde donc par un échec définitif à la chute du cabinet Doumergue en novembre 1934[37].

L'infatigable Monnier participe également à la seconde grande croisade des anciens combattants au début des années trente : l'action pour la paix. Bien que conservateur en politique intérieure, Monnier président de la SOCF adhère à La Ligue des AC pacifistes en même temps qu'à La Semaine et se rallie au briandisme dès 1928 quand celui-ci n'est appuyé que par l'aile gauche du mouvement combattant[38]. Avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir, les AC ne réalisent pas que la donne a complètement changé. De droite comme de gauche, ils s'accrochent malgré tout à la chimère du rapprochement franco-allemand sans réaliser immédiatement qu'ils risquent d'être instrumentalisés par le Führer soucieux de persuader les Français des bonnes intentions du Reich et d'engourdir leur vigilance. Profitant des échanges anciens-combattants de part et d'autre du Rhin, Abetz sonde les différents leaders français AC au sujet d'un entretien avec

---

33 Fr. Monnet, *op. cit.*, p. 234. La phrase de Monnier peut être rapprochée de la célèbre formule de Tardieu : *Un État démocratique doit être un État fort, Ibid.*

34 *Ibid.*, p. 316.

35 La chute du gouvernement Doumergue et l'abandon des projets révisionnistes sont salués par Blum comme une *première victoire contre le fascisme* ce qui illustre parfaitement le principe de l'amalgame. Citation extraite de Fr. Monnet, *op. cit.*, p. 359.

36 A. Prost, *op. cit.*, vol. 1, p. 174.

37 Pendant que le général de Gaulle élabore de nouvelles institutions, après la chute de la IV[e] République, les anciens combattants rééditent le projet de Constitution de Robert Monnier, *Les Anciens Combattants face à la réforme de la Constitution*, 1932, Paris, rééd. par La Semaine du combattant, juillet 1958.

38 Monnier participe à la forme de propagande la plus répandue, la conférence publique. Il intervient lors d'un meeting pour la paix dans les Deux-Sèvres le 26 avril 1931. A. Prost, *op. cit.*, vol. 3, p. 112.

le chancelier allemand[39]. Jean Goy accepte et convainc un Robert Monnier hésitant de l'accompagner. Ils rencontrent Hitler à Berlin le 2 novembre 1934, introduits par Rudolf Hess en présence d'Otto Abetz qui sert d'interprète[40]. Le dictateur leur tient pendant deux heures le discours apaisant que l'opinion française attend. Au retour, R. Monnier ne sait pas refuser à son vieil ami Jules Sauerwein, rédacteur en chef du *Matin,* un compte rendu publié sur trois colonnes à la une le 18 novembre 1934. Ainsi, leur bonne volonté naïve d'AC est tombée dans le piège de la propagande hitlérienne car l'interview du Führer a un grand retentissement dans l'opinion et entrave l'action du Quai d'Orsay[41]. S'ils ne sont pas désavoués par la majorité de leurs camarades, aveuglés par le pacifisme, Goy et Monnier sont vilipendés par Franklin Bouillon au Palais-Bourbon et une vive polémique s'ensuit[42]. S'il a été la dupe d'Hitler, R. Monnier est cependant lucide sur la personnalité du chancelier qu'il décrit à sa sœur comme *un paysan rusé et cruel*[43]. Ce faux pas va cependant lui coûter sa réélection lors des municipales de décembre 1934 où il est critiqué à gauche comme à droite, notamment par Chiappe, et Darquier de Pellepoix lui ravit son siège de conseiller municipal du XVII[e][44].

L'année 1934 se solde donc par une série d'échecs pour Robert Monnier alors qu'elle semblait promettre tous les espoirs. Ses luttes, son ascension et sa chute sont caractéristiques du mouvement combattant. Monnier dans son *action civique*[45] pour la réforme de l'État vise à améliorer le fonctionnement des institutions, il ne s'agit donc pas d'antiparlementarisme ; ses propositions se situent d'ailleurs en deçà de celles formulées par Paul Reynaud et André Tardieu. Comme ses camarades traumatisés par la saignée de la Grande Guerre, R. Monnier se laisse séduire, du moins jusqu'aux empiétements sur le traité de Versailles, par les sirènes du pacifisme ce qui le conduit à l'erreur de l'entrevue de la Wilhelmstrasse. En ce qui concerne la journée du 6 février 1934, Monnier, en phase avec ses camarades, la considère comme l'expression d'une volonté d'assainissement des affaires publiques par la magistrature morale des AC[46] ; il y participe comme élu municipal[47] et leader combattant mais en condamne les débordements émeutiers. Monnier et les AC croient avec une certaine candeur

---

39 *Ibid.*, cité, vol. 1, pp. 177-178.

40 L'épouse française d'Abetz fait partie des relations de Monnier, quant à Hess il a été le condisciple du Français au collège de Neufchâtel, ce qui peut influencer sa décision. M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 35.
L'entrevue est également décrite par Otto Abetz dans ses mémoires, *Histoire d'une politique franco-allemande*, Stock, Paris, 1953, pp. 50-52.

41 A. Prost, *op. cit.*, vol. 1, p. 179.

42 Compte tenu des attaques diffamatoires, un duel est même envisagé entre Robert Monnier et Franklin Bouillon. Un jury d'honneur AC permet de régler leur différend. M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, pp. 36-37.

43 *Ibid.*, p. 35.

44 *Ibid.*, p. 37.

45 Terme que les AC préfèrent au terme de politique.

46 M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 34.

47 L'Hôtel de Ville est le centre nerveux de l'organisation de la manifestation et de différents complots plus extrémistes. É. du Réau, *Édouard Daladier*, Fayard, Paris, 1993, p. 124.

pouvoir infléchir les événements en transcendant sans sectarisme les clivages idéologiques. Ainsi R. Monnier appartient à la SOCF et à un courant de la SC conservateurs, ce qui ne l'empêche pas d'être élu du XVII[e] sous l'étiquette de centre-gauche indépendant. L'action de Robert Monnier dans cette période illustre parfaitement le patriotisme républicain et idéaliste – aucunement chauvin ou nationaliste – qui anime le mouvement AC ; celui-ci ayant, selon la brillante thèse de M. Prost, endigué et non pas suscité les extrémismes droitiers ou fascisants[48]. Au milieu des années trente R. Monnier, qui a abandonné toute responsabilité dans la mouvance AC, condamne en effet les Croix-de-Feu, les ligues et surtout les factieux. Il a d'ailleurs une violente altercation, qui se solde par une rupture définitive, avec son cousin le général Duseigneur[49], autre héros de la Grande Guerre, qui dirige l'UCAD (Union des comités d'action défensive) paravent légal de la Cagoule de Deloncle et qui recrute largement dans le milieu des officiers de réserve cher à Monnier[50].

LE SOLDAT DE L'OMBRE

L'homme, qui approche de la cinquantaine, va remettre une nouvelle fois sa vie en question.

Il est évident que les échecs du mouvement ancien-combattant, pour lequel il s'est tant donné pendant dix ans, dans la lutte pour l'assainissement du pays par le renforcement du régime contre le jeu des partis, l'ont désillusionné. Les attaques diffamatoires après le voyage à Berlin, sa défaite électorale, auxquelles s'ajoutent revers de fortune et problèmes personnels[51] l'ont également atteint. Ces épreuves qui auraient pu le mettre à terre, ont au contraire retrempé le caractère d'un Robert Monnier à l'énergie indomptable. Écœuré par la conjoncture politique française du milieu des années trente où la haine idéologique prend le pas sur l'intérêt national, lucide sur le danger que représente la montée en puissance de la nouvelle Allemagne – contrairement à ses camarades AC qui s'entêtent dans leur volonté de paix à tout prix – l'ancien officier de chasseurs alpins qui se sent libéré de ses lourdes responsabilités associatives, se tourne à nouveau vers l'Armée pour servir la Patrie[52]. Grâce à ses périodes d'instructions de réserve et à ses activités au sein de la SOCF, il a gardé le contact avec l'Armée, notamment avec son ancien supérieur de Coblence entré en 1935 au Conseil supérieur de la guerre après avoir été sous-chef d'état-major,

---

48 Pour A. Prost « le patriotisme épuré, sublimé et si pénétré de principes moraux du mouvement combattant est incompatible avec une doctrine autoritaire et intransigeante ». Ainsi, dans le département de la Seine, il n'y aurait que 1 % d'AC ligueurs. A. Prost, *op. cit.*, vol. 3, p. 119.

49 Lettre de Marguerite Pizot-Monnier à M. Jean Honnorat du 9 novembre 1976, AP de M. Honnorat.

50 P. Péan, *Le Mystérieux docteur Martin*, Fayard, Paris, 1993, p. 114 et É. du Réau, *op. cit.*, p. 326.

51 Sa situation financière, assez précaire, est compromise par les sommes dépensées dans sa campagne électorale. Entretien avec M. J. Honnorat, dépositaire des archives Monnier.

52 M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 38.

le général Bineau. Celui-ci l'introduit auprès du 2e Bureau pour lequel il effectue, profitant de ses voyages d'affaires à l'étranger, plusieurs missions officieuses[53].

Après le coup d'arrêt porté à sa vie d'homme public fin 1934, Robert Monnier rebondit merveilleusement en s'engageant dans une nouvelle vie de combattant de l'ombre et d'aventurier-patriote retrouvant ainsi ses goûts de jeunesse pour le risque et l'action.

Après l'agression de l'Italie mussolinienne contre l'Éthiopie et la réoccupation de la rive gauche du Rhin par l'Allemagne hitlérienne[54], le conflit espagnol qui éclate en juillet 1936 marque le rapprochement des deux fascismes, l'impuissance des démocraties et la montée inexorable vers la guerre. Monnier, qui se sent dès lors mobilisé, s'y distingue comme informateur pour le 2e Bureau et comme conseiller militaire, notamment sur le front de Biscaye.

Les Basques catholiques qui dominent la poche loyaliste du Nord (comprenant également les provinces de Santander et des Asturies) auraient logiquement dû rallier l'insurrection militaire de juillet ; ils ne l'ont pas fait par calcul politique pour obtenir de la République un statut analogue à celui de la Catalogne[55]. Les autonomistes du Parti national basque qui s'inspirent d'une doctrine conservatrice teintée de christianisme social n'ont rien à voir avec les dirigeants du Front populaire de Madrid et ne peuvent que susciter la sympathie de R. Monnier, influencé, de surcroît, par son épouse d'origine basque[56]. Durant l'été, à Paris, il rend visite et offre ses services à don Antonio de Aguirre qui prépare la formation du gouvernement autonome de l'*Euskadi* catholique, apostolique et romaine[57]. Ce gouvernement présidé par Aguirre prend ses fonctions à Bilbao en octobre 1936, il est reconnu par les Cortes et jouit de facto d'une indépendance complète compte tenu de la rupture des relations terrestres avec le reste du territoire républicain[58]. Monnier, enthousiasmé par la cause basque, arrive à la fin de l'année dans la poche atlantique camouflé en correspondant de presse. Il est investi par les Services de renseignements français d'une mission officieuse : l'observation du matériel et des techniques de combat des forces de l'Axe qui interviennent massivement sur le front nord aux côtés des nationalistes[59]. Il mène un triple combat : ne se contentant pas de son rôle de journaliste-propagandiste de l'*Euskadi* libre et d'espion, il devient l'un des

---

53 Colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Robert Monnier,* cité, p. 11. Jouin, qui ne précise pas ses sources, ne donne pas la date de ces premières missions *d'honorable correspondant* de Monnier. Cela aurait pu apporter un éclairage nouveau à l'interview d'Hitler de novembre 1934 que R. Monnier aurait alors effectuée avec l'aval de ses amis du 2bis avenue de Tourville.

54 Pour Monnier qui a participé au plus haut niveau à la garde au Rhin au début des années vingt, quand la France victorieuse imposait sa loi au régime de Weimar en manipulant autonomistes et séparatistes, le 7 mars 1936 doit symboliser la chute de la puissance française.

55 G. Hermet, *La Guerre d'Espagne*, Le Seuil, Paris, 1989, pp. 115-116.

56 M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 38.

57 *Ibid.*

58 G. Hermet, *op. cit.*, pp. 117-118 et 263-264.

59 M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 38.

conseillers militaires les plus écoutés du président Aguirre[60]. Quand R. Monnier arrive à Bilbao, la situation militaire est très préoccupante, deux provinces sont déjà aux mains des insurgés et l'autorité du gouvernement ne s'exerce plus que sur un espace de 2 500 km^2. La petite armée basque de 25 000 hommes – appuyée par 15 000 miliciens républicains sous commandement séparé – est sous-équipée, mal encadrée par une douzaine d'officiers d'active, sans forces aériennes et maritimes dignes de ce nom. Face à elle, l'armée aguerrie du général Mola, forte de 100 000 hommes, renforcée de la division italienne Flèche noire et pourvue d'une excellente artillerie lourde avec une marine qui exerce un blocus efficace des côtes et le puissant outil moderne de l'aviation germanique[61], [62]. Cette lutte qui paraît jouée d'avance va cependant se prolonger avec acharnement pendant huit mois ; la haine des franquistes à l'égard de leurs adversaires basques qu'ils estiment traîtres à la cause nationale et catholique étant illustrée par l'épisode de Guernica[63].

Monnier qui a pris le pseudonyme de *colonel Jauréguy* s'impose par l'énergie inlassable qu'il déploie pour tenter de pallier les déficiences de l'armée basque. Celui qui est devenu son ami, le journaliste anglais Steer, relate le courage, le charisme et le volontarisme du Français qui journellement inspecte le front, réconforte les troupes avec lesquelles il fait souvent le coup de feu pour les tirer d'un mauvais pas et enfin accable la Présidence de conseils véhéments pour l'amélioration de la tactique de combat ou pour le renforcement du *Cinturón de hierro*[64].

La silhouette courte et robuste, dans sa veste de cuir, la Légion d'honneur à la boutonnière, un béret posé de biais ombrageant ses yeux d'un bleu d'acier mais rieurs, et un pistolet de Guernica à la ceinture bondissant d'un front à l'autre[65].

Il présentait chaque jour ses rapports au président, les yeux étincelants. Dévoiler les faiblesses militaires du front – sur lequel il passait des journées entières – était pour lui un divertissement... Dans l'ambiance de la bataille et la cruauté implacable de la retraite, il était capable de tout oublier pour mettre en

---

60 Robert Monnier est l'une des personnalités les plus citées (environ 30 fois) du témoignage de référence sur la campagne du front nord, celui du correspondant de guerre britannique George Steer, *The Tree of Guernica*, Hodder & Stoughton, Londres, 1938.

61 G. Hermet, *op. cit.*, pp. 117-118 et 263-264.

62 L'exécution à Bilbao, en décembre 1936, d'un ressortissant allemand a fourni aux nazis le *casus belli* qu'ils attendaient pour une intervention massive aux côtés de Franco. Un journal allemand titre après cette exécution : *Que les Basques apprendraient vite qu'ils avaient lancé un défi au peuple allemand tout entier.* D.W. Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, PUF, Paris, 1975.

63 G. Hermet, *op. cit.*, p. 118.

64 Contrairement à son nom, la *Ceinture de fer* n'est qu'une très médiocre ligne de défense autour de Bilbao.
Signalons que Monnier, qui parle couramment l'espagnol (ainsi que l'anglais et l'allemand), rédige un admirable guide pour les jeunes officiers de l'armée basque qui a conservé toute sa valeur : *Tu es un chef, conseil d'un ancien.* Le texte est donné dans : colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Robert Monnier*, cité, pp. 38-49.

65 G. Steer, *Sealed and Delivered*, Hodder & Stoughton, 1942, p. 7.

jeu son courage personnel et l'épanouissement de sa vive intelligence. C'était le type même de l'officier français, la guerre était son jeu et, pour que ce jeu vaille la peine d'être joué, toute manœuvre devait être exécutée par lui aussi près que possible du danger. Il faisait grande impression sur les combattants basques mais jusqu'à la fin de la guerre, il ne réussit pas à convaincre leur état-major des nécessités de l'heure[66].

Après la chute de Durango, la destruction et la prise de Guernica, le *colonel Jauréguy* et le général soviétique Goriev, autre conseiller étranger, obtiennent d'un état-major incompétent et d'un président de Aguirre démoralisé, que la capitale basque soit défendue malgré le pilonnage de l'artillerie lourde et de l'aviation[67]: *L'homme qui sauva Bilbao dans cette crise de fin avril 1937... fut Jauréguy le Français.*

Monnier tente d'organiser la retraite inexorable de l'infanterie basque qui s'accroche avec ténacité au terrain accidenté et dont la belle tenue force son admiration. Il est de tous les combats d'arrière-garde après la percée du *Cinturón* : depuis l'investissement de la capitale en juin, jusqu'à la capitulation des dernières forces basques devant les Italiens du général Bastico le 23 août 1937[68], [69]. Il tente même, après s'être procuré une flottille auprès d'un armateur, d'organiser l'évacuation des derniers combattants basques – les *gudaris* – vers la France[70]. Après la liquidation de l'enclave atlantique, Robert Monnier demeure en Espagne en 1938, gardant le contact avec le président basque de Aguirre en exil à Paris, puis à Barcelone[71]. Il multiplie les missions d'observation sur le front, voire même dans les provinces basques occupées par les franquistes. Bien qu'il ne soit pas du même bord politique, les brigadistes auprès desquels il a combattu en Biscaye – notamment le colonel Putz[72], un Français, – lui assurent un crédit limité dans le camp légaliste en proie à l'espionnite et aux règlements de compte, où l'on va tenter cependant de l'éliminer à plusieurs reprises. Il reste à Barcelone jusqu'à l'arrivée des troupes franquistes en janvier 1939, intervenant, en franc-tireur dans les dernières escarmouches, témoin du courage et de l'incompétence militaire des républicains[73].

---

66 G. Steer, *The Tree of Guernica*, cité, pp. 228-230.

67 *Ibid.*, p. 252.

68 *Ibid.*, pp. 367-371.

69 Les Basques ne veulent ni se livrer aux Espagnols franquistes ni apporter plus longtemps leur concours aux Espagnols républicains qui leur demandent de continuer la lutte dans les Asturies.
G. Hermet,*op. cit.*, p. 118. D. Lormier, *Les Guerres de Mussolini*, J. Grancher, Paris, 1989, pp. 38-40.

70 M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 39.

71 Lettre de Robert Monnier à don José de Aguirre, 20 novembre 1937, AP de J. Honnorat.

72 Putz, avant de rejoindre le front basque, a commandé la XIVe Brigade internationale ; en mars 1938 il est l'adjoint du général Walter à la 35e division d'internationaux. Engagé dans les FFL, il est tué le 28 novembre 1944 en Alsace lors d'un engagement de la 2e DB.

73 G. Steer, *Sealed and Delivered,* cité, p. 8.

Pendant toute la guerre, Monnier poursuit son action de propagandiste de la cause basque et d'intercesseur du président de Aguirre auprès de personnalités françaises. Ainsi, la publication de son témoignage sur « L'agonie du peuple basque » sous la signature de *commandant Larralde* dans le journal *L'Œuvre* a un grand retentissement pendant l'été de 1937[74]. Présent sur les lieux, il fournit à son ami Steer, du *Times*, les premiers documents sur Guernica[75]: *J'ai vu la destruction de Guernica par des escadrilles qui ont détruit la ville, l'ont incendiée et ont mitraillé les blessés. Presque toutes les photos qui ont paru ont été faites par moi, je puis donc affirmer ce que j'ai vu.*

Il défend l'*Euzkadi* auprès de personnalités dont l'influence morale est grande comme son père Jean Monnier, haute figure du protestantisme français, et auprès d'associations puissantes comme la Confédération nationale des anciens combattants avec laquelle il a gardé des contacts bien qu'il condamne son aveuglement pacifiste.

Les Basques sont un peuple étonnant de héros... On ne peut comprendre la campagne de mensonges et d'infamies, menée par Franco et Mussolini, contre ces gens qu'ils ont tenté d'assassiner et qui, magnifiquement, sans moyens matériels, ont résisté à de rudes attaques menées par un état-major allemand avec des moyens modernes redoutables[76].

Le peuple basque lutte, résiste pied à pied... lutte pour sa liberté, celle de l'Espagne et du reste du monde. Il sait que son territoire est devenu champ d'expérience pour des hommes de proie qui se préparent à d'autres combats... Il regarde vers le peuple de France dont il connaît les sentiments généreux : Camarades de France, attention ! Hier c'était Ypres, Reims, Arras. Aujourd'hui c'est Durango, Guernica, Manguio, Bilbao. Que sera-ce demain ?[77]

R. Monnier, qui a décidément la plume facile, écrit son témoignage sur la campagne du front nord : *Euskadi en guerre,* confié à un éditeur parisien en 1939 et perdu au cours de la *Débâcle* (une deuxième relation romancée de son expérience espagnole, *Le Paon royal*, est également rédigée[78]).

Monnier n'oublie pas la question de l'autonomie basque dans le volet politique des rapports extrêmement circonstanciés destinés au 2e Bureau qu'il adresse régulièrement au général Bineau[79] ou au général Schweissguth[80] ; il y insiste notamment sur le couplage entre cette question et les intérêts stratégiques

---

74 Colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Robert Monnier*, cité, p. 11.

75 Lettre de Robert Monnier à son père Jean, 5 juin 1937, donnée en annexe de M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité.

76 Lettre de Robert Monnier à Jean Monnier, 5 juin 1937, citée.

77 Lettre de Robert Monnier à la CNACVG, mai 1937, in AP de J. Honnorat.

78 Ce roman, qui serait comparable à *Pour qui sonne le glas* d'Hemingway selon M. Pizot, n'a pas été retrouvé dans les archives familiales Monnier. M. Pizot-Monnier, *Mes visions de mon frère*, cité, p. 42.

79 Le colonel Jouin a retrouvé ces rapports. Certains doubles ont été consultés dans les archives privées de M. Honnorat.

80 Le général Schweissguth est sous-chef de l'État-Major de l'Armée en 1937 ; selon Marguerite Pizot, R. Monnier est en contact régulier avec celui-ci. Lettre de M. Pizot-Monnier à J. Honnorat, 23 octobre 1976 (AP J. Honnorat).

de la France face à l'Axe[81] : *La sauvegarde de l'autonomie basque est une question primordiale pour la France car nous assistons à une mainmise allemande sur l'économie du Pays basque. En temps de paix, elle permettra aux Allemands de se procurer le minerai de fer dont ils ont besoin. En temps de guerre elle interdira aux usines basques de nous livrer le minerai et le matériel qui nous fera défaut*[82].

L'organisation de la côte de la mer Cantabrique permettra aux sous-marins allemands de se ravitailler et de se réfugier même dans l'hypothèse d'une Espagne neutre[83]. *L'utilisation par les Allemands des aérodromes qu'ils occupent actuellement leur permettrait de détruire certains centres français du Sud-Ouest. Ultérieurement, une armée espagnole, instruite et dressée par les cadres allemands, constituerait un risque que l'on ne doit pas sous-estimer.*

Dans ces rapports, R. Monnier est un partisan fervent d'une aide française au gouvernement basque puis à la République espagnole – à condition qu'elle garantisse les autonomismes de la Catalogne et de l'*Euskadi*[84], [85].

Chacun reconnaît que la non intervention est une duperie grâce à laquelle les rebelles ont été largement ravitaillés en cadres, hommes et matériel... La France commence à s'émouvoir, elle comprend qu'une victoire du général Franco amènerait la main-mise de l'Italie et de l'Allemagne sur l'Espagne... Ceux qui voyaient dans les rebelles les champions de l'anti-marxisme, comprennent le danger pour la France de se voir coupée de l'Afrique du Nord et un front hostile se créer sur les Pyrénées.

Si l'action poursuivie par l'Angleterre amène la France à ne point aider l'Espagne républicaine, ce qui serait un crime... notre action diplomatique doit envisager à part la question basque et la question catalane en exigeant des rebelles au même titre que l'évacuation des Baléares et du Maroc espagnol par les éléments étrangers le maintien des autonomies des Provinces basques et de la Catalogne. C'est pour la France une nécessité primordiale dans l'intérêt de la Défense nationale : sécurité des frontières sud, de la Méditerranée et de la mer Cantabrique.

Monnier s'implique avec passion dans la cause basque et fustige l'indifférence française[86].

Qui se soucie des Basques en France ? Les partis de gauche ne se préoccupent pas de défendre un peuple religieux attaché à un ordre social anticollectiviste. Les partis de droite ne veulent pas faire de peine au général Franco dont le premier souci a été de fusiller les autonomistes basques ou de les emprisonner.

---

81 R. Monnier, *Note sur la situation en Euskadi,* 31 mars 1938, (13 pages), AP J. Honnorat.

82 Le Pays basque et les provinces de Santander et des Asturies représentent en effet un potentiel économique élevé car elles sont les plus développées sur le plan de l'industrie lourde et des industries minières ; ceci explique que leur conquête est l'objectif prioritaire de Franco et de ses alliés. G. Hermet, *op. cit.*, p. 261.

83 Ici encore, R. Monnier fait de sérieuses prévisions.

84 Rapport de R. Monnier au général Bineau, juillet 1937, in colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Monnier*, cité, p. 14-15.

85 R. Monnier, *Note sur la situation espagnole,* 10 avril 1938, 11 p., AP J. Honnorat.

86 *Ibid.*

Cependant dans son analyse géostratégique et dans son interventionnisme, il reste objectif ; il est d'ailleurs en harmonie avec les officiers de renseignements français qui jouent globalement la carte républicaine[87], notamment avec l'attaché militaire, le colonel Morel, qui conseille énergiquement aux gouvernants français l'aide à la République espagnole[88].

Les rubriques strictement militaires des comptes-rendus quasi quotidiens que Robert Monnier adresse au Deuxième Bureau sont également riches et pertinentes. L'auteur ne se contente pas de l'analyse du déroulement des opérations – du front nord aux fronts est – mais il insiste sur les aspects novateurs de la tactique et des matériels utilisés ainsi que sur l'implication allemande ou italienne.

Il écrit, dans un rapport de juillet 1938[89] : *L'état-major allemand exploite toujours les mêmes méthodes qui ne laissent rien au hasard, à l'imprévu mais dans lesquelles aucun risque n'est couru : enlèvement des positions après mise en œuvre de moyens puissants... L'Allemand semble utiliser un canon d'infanterie très rapide de calibre vingt millimètres à la fois anti-aérien et terrestre... Les premiers avions allemands, les Heinkels, ont paru peu maniables et peu rapides... En revanche depuis le 10 juin est apparu un nouveau modèle de chasse allemand très rapide qui semble littéralement jouer dans le ciel à côté des avions de chasse italiens.*

Concernant l'emploi des engins blindés en nombre insuffisant comme arme indépendante, R. Monnier dénonce l'erreur de départ commise par les Germano-Italiens qui ont vu leurs chars détruits isolément par l'artillerie ou les *dynamiteros*. À l'opposé il note les résultats obtenus par les chars très rapides et les voitures blindées circulant en tout-terrain. Monnier signale que l'aviation, si elle a peu d'effets sur les positions proprement dites, a un effet de démoralisation sur les combattants et peut désorganiser les arrières ou empêcher les tirs d'artillerie.

---

87 R. Faligot et R. Kauffer, *Histoire mondiale du renseignement*, tome 1, R. Laffont, Paris, 1993, p. 302.

88 Il est impossible de savoir, dans un milieu aussi cloisonné que le Renseignement, si Monnier et Morel se sont rencontrés et consultés en Espagne.
La concordance de leurs vues est remarquable. Ainsi Morel déclare à Daladier le 20 mars 1938 au sujet des conséquences d'une victoire franquiste :*Ce qu'il faudrait craindre serait la présence sur le sol espagnol des aviations allemande et italienne. Les conditions d'une guerre mondiale sont déjà remplies en Espagne.*
Le risque des Pyrénées, selon Morel, serait insurmontable s'il s'ajoutait à ceux des frontières NE et SE : *Il faut une Espagne faible et divisée* affirme Morel. *Il faut souhaiter la victoire des républicains, donc intervenir.*
Le même jour, l'attaché militaire fait à Léon Blum, à qui il n'a pas caché son appartenance à l'Action française, la déclaration fameuse : *Monsieur le président du Conseil, je n'ai qu'un mot à vous dire, un roi de France ferait la guerre (pour la République espagnole).*
P. Krop, *Les Secrets de l'espionnage français, de 1870 à nos jours*, J.-C. Lattès, Paris, 1993, p. 368.
Morel, comme Monnier, fait donc partie de ces Français des années trente pour lesquels l'idéologie n'a pas pris le pas sur ce qu'ils considèrent être l'intérêt national.

89 Colonel Jouin, *La Vie héroïque du commandant Robert Monnier*, cité, p. 13.

L'officier de réserve participe ainsi à la grande collecte d'informations sur le potentiel militaire de l'Allemagne qui est la préoccupation majeure des Services de renseignements français dans le contexte de montée des périls. Mais la quête des SR des démocraties s'étend aux deux camps qui s'affrontent par Espagnols interposés – l'URSS contre l'Axe – avant de s'entendre peu après. Aussi, convient-il de s'interroger en ce qui concerne une éventuelle participation de Monnier à la recherche du renseignement sur le matériel et les tactiques de combat soviétiques ou bien au travail plus politique d'infiltration des organismes dirigeants républicains voire même des Brigades internationales[90]. R. Monnier, sur le front basque en 1937, se trouve aux côtés du général soviétique Goriev dont il peut analyser les techniques de combat. À Barcelone en 1938, éminence grise du président de Aguirre en exil, il jouit d'un excellent poste d'observation du camp républicain, de plus il a des liens avec certains brigadistes rencontrés en Biscaye. Bien qu'on ne puisse l'affirmer, il est possible que Monnier tente de retourner pour le 2e Bureau certains internationaux ce qui éclairerait l'épisode suivant de sa vie et expliquerait les tentatives d'assassinat contre sa personne, l'appareil clandestin du Komintern et les Services spéciaux soviétiques étant en proie à un vertige d'espionnite dans le climat obsidional régnant dans la capitale catalane lors de l'agonie de la République.

L'ex-conseiller du président basque se retrouve à Paris au printemps de 1939, rongeant son frein après l'expérience espagnole, quand les menaces de guerre se précisent avec l'entrée des Allemands à Prague et le coup de force italien en Albanie. Robert Monnier va renouer avec l'exaltation de l'aventure en mai quand son ami de Bilbao, le journaliste anglais George Steer le présente au café *Le Marignan* à un proche du souverain éthiopien exilé : Lorenzo Taezaz[91]. Cette rencontre va décider du destin de l'officier de réserve en le précipitant dans une mission secrète vers l'*Impero* mussolinien organisée par le ministre français des Colonies en collaboration avec le négus Haïlé Sélassié et un partenaire inattendu : le Parti communiste italien.

Cette surprenante coalition tripartite s'est bâtie à partir de l'automne 1938 ; elle a un maître d'œuvre de grande envergure : Georges Mandel, des raisons conjoncturelles et structurelles[92]. L'ancien chef de cabinet de Clemenceau, titulaire du portefeuille des Colonies dans le ministère Daladier, est un farouche partisan de la fermeté face aux dictatures. Or celles-ci accumulent succès et intimidations à la fin de 1938 avec la signature des accords de Munich, la reconnaissance de jure de l'*Impero* d'Afrique orientale par les démocraties, qui n'empêche pas Mussolini de rouvrir la question de Djibouti, et enfin la victoire militaire de Franco en Espagne qui paraît inéluctable. Face à ces reculades et ces

---

90 Le secteur PR (Partis révolutionnaires) du commandant Jacquot est chargé de coordonner cette action en Espagne en liaison avec le BEP (Bureau d'études des Pyrénées) antenne du SR français à Toulouse. R. Faligot et R. Kauffer, *op. cit.*, p. 300.

91 G. Steer, *Sealed and Delivered*, cité, p. 8.

92 Pour connaître les arcanes de la formation de cette étrange alliance, consulter H. Desplanches, *Les Français face à l'Afrique orientale italienne : l'action subversive en pays abyssin,* mémoire de maîtrise, Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, 1991.

échecs, Mandel tente d'organiser une riposte à l'Axe, n'hésitant pas à déborder de ses attributions, avec des alliés de circonstances. Le terrain choisi est l'Éthiopie dont certaines régions, notamment à l'ouest, sont toujours à l'état de révolte larvée après trente mois d'occupation italienne, la forme d'action est la guerre subversive. La doctrine a été élaborée dès l'automne de 1936 par le responsable du poste SR de Djibouti : le chef de bataillon de Jonquières[93]: *Si l'on veut en cas de conflit, tenter de sauver Djibouti... la meilleure méthode consiste à porter la révolte en Afrique orientale italienne.*

Elle a été appliquée en temps de paix, dès le début de la tension franco-italienne par son successeur, le capitaine Trocard, qui expédie armes, agents et numéraires vers les maquis abyssins, notamment celui d'Abebe Aregaÿe dans l'Ankober[94]. Quand Mussolini se lance dans sa partie de bras de fer avec Paris le 30 novembre 1938, Mandel qui participe avec vigueur au sursaut français de fermeté[95] va engager parallèlement une action secrète de plus grande envergure contre les positions italiennes. Pour ce faire, le ministre dispose d'un outil précieux : le Service de renseignement impérial (SRI) du commandant Salan[96], très efficace en ce qui concerne l'Afrique orientale italienne[97] ; il utilise également un vaste réseau d'informateurs et d'émissaires à travers le monde[98] et entretient des liens personnels avec de nombreux diplomates et hommes politiques étrangers influents[99]. Mandel, homme du secret et de la réalpolitik, a une vision géostratégique globale ne se limitant pas à l'outre-mer. Pour lui la guerre d'Espagne et la guérilla éthiopienne constituent deux abcès de fixation du fascisme ; aussi cet homme de droite n'a-t-il pas d'état d'âme à soutenir la cause du *Frente Popular*, pourtant de plus en plus inféodé à Moscou. C'est justement par le biais du conflit en Espagne que se joue le premier acte de la conspiration fin 1938. Di Vittorio, leader communiste italien, est chargé par sa direction et le Komintern d'organiser le redéploiement des brigadistes italiens après leur retrait du combat espagnol en octobre. Pour acheminer certains d'entre eux vers les

---

93 SHAT, Section outre-mer, 04 Somalie, C6, D8 et MAE, CFS N° 5.

94 Entretien avec Michel Pasteau, 1991. En 1938, M. Pasteau était représentant de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien et *honorable correspondant* des SR français à Addis-Abeba.

95 Depuis la création, en mai 1938, de l'État-Major général des Colonies (EMG) dirigé par le général Bührer, Mandel peut faire entendre sa voix non seulement en Conseil des ministres mais au Conseil supérieur de la Défense nationale, au Conseil supérieur de la Guerre, et aux réunions d'EM franco-britanniques.

96 Créé en 1937 par Marius Moutet, le Service de renseignements intercolonial (dit *impérial*) se rattache au 2e Bureau de l'EMG des Colonies en 1938 ; il travaille en coordination étroite avec les SR de l'armée de Terre de Rivet (et avec les SR-Air et Marine) qui lui cède ses postes coloniaux (dont celui de Djibouti). Dernier né des Services secrets, le SRI a une structure simple mais relativement complète.
R. Faligot et R. Kauffer, *op. cit.*, pp. 394-400.

97 SHAT, 7 N 2507, Bulletins mensuels du SRI.
De surcroît, Jonquières, l'ancien chef de la Section d'études de Djibouti, est nommé en 1938 au cabinet du ministre des Colonies.

98 J.-M. Sherwood, *Georges Mandel and the Third Republic*, Stanford Univ. Press, 1970, p. 215.

99 Entretien avec M. Max Brusset, ancien chef de cabinet de G. Mandel, 1990. Mandel jouit notamment d'un grand entregent auprès du Colonial Office britannique.

maquis abyssins où ils pourraient concilier leurs luttes antifasciste et anticolonialiste, des contacts sont pris avec Georges Mandel[100] qui promet l'appui de son SR et se fait fort d'obtenir l'accord tacite des Britanniques, à défaut de leur soutien actif. Le souverain abyssin déchu traverse la période la plus sombre de son exil en Angleterre, sa cause est en plein déclin à la Société des Nations, la Grande-Bretagne et la France venant de reconnaître officiellement l'Afrique orientale italienne en novembre. En attendant la guerre, seule susceptible de modifier la donne, le négus doit démontrer aux démocraties qu'il demeure incontournable en affirmant son autorité sur la Résistance intérieure éthiopienne par sa participation aux menées subversives contre l'*Impero*. Pour intercéder auprès de Mandel, Haïlé Sélassié peut compter sur le soutien solide de Charles Michel-Côte, président de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, inquiet des revendications mussoliniennes et très introduit rue Oudinot, ainsi que sur son brillant collaborateur Lorenzo Taezaz, cheville ouvrière de ces complexes négociations triangulaires[101]. Cette alliance composite de trois adversaires de Mussolini s'explique quand on observe qu'aucun d'eux ne peut agir seul même s'il propose une contribution irremplaçable aux missions secrètes. Mandel fournit à l'expédition la logistique, Di Vittorio des combattants aguerris et rompus à l'action clandestine, Haïlé Sélassié une certaine caution morale et des sauf-conduits auprès des maquis – même s'il ne fait pas l'unanimité chez les *Seigneurs de guerre* de l'Ouest éthiopien. Les trois partenaires ne peuvent s'engager que dans une alliance objective à court terme car leur combat antifasciste est différent par essence : il procède de l'intérêt de la France pour le ministre des Colonies, de l'idéologie marxiste chez les brigadistes italiens et de la volonté de libération nationale avec rétablissement du régime antérieur chez le souverain abyssin. Les facteurs internes de désagrégation sont nombreux au sein d'une coalition hétérogène où collaborent entre autres des hommes du 2e Bureau et du Komintern qui se tenaient en suspicion mutuelle en Espagne[102], enfin un autocrate dont l'image de victime de l'agression mussolinienne s'estompe. Les facteurs externes de fragilité ne sont pas à négliger, notamment le jeu de Moscou qui contrôle étroitement l'Internationale communiste et celui de Londres où les *appeasers* du cabinet Chamberlain veulent éviter toute provocation à l'endroit de Mussolini après les accords de Pâques[103]. Ces négociations complexes aboutissent à l'envoi au mois de décembre 1938 d'une première mission exploratoire vers les maquis du Godjam. Celle-ci est dirigée par une personnalité trouble et fascinante : Ilio Barontini, ancien chef du bataillon Garibaldi à Guadalajara, probablement *retourné* par le 2e Bureau, qui part sous le

100 Des zones d'ombre demeurent sur les origines et le déroulement de ces négociations. Un ministre du cabinet Negrin, Alverez del Vayo, proche de Mandel, et Pierre Cot seraient les intermédiaires entre les communistes italiens et le ministre français des Colonies. H. Desplanches, *op. cit.*, pp. 96-109.

101 *Ibid.*, p. 109-113.

102 Cf. ci-dessus le paragraphe concernant la guerre d'Espagne.

103 Mandel entretient des relations suivies avec l'ambassadeur soviétique à Paris ; il est un chaud partisan de l'alliance de revers avec Moscou. Il a également beaucoup d'influence à Londres, auprès de Lord Lloyd, de Mac Donald et de Churchill. Ce réseau d'amitiés explique l'action déterminante du ministre des Colonies dans cette affaire.

pseudonyme de *Paul Langlois* ou de *Monsieur Paul*[104]. La région de l'Ouest éthiopien est choisie pour la vivacité de la Résistance, car elle est accessible par le Soudan anglo-égyptien alors que l'encerclement de Djibouti rend problématique l'aide aux maquis du Choa et enfin, dans l'esprit de Mandel et du général Bührer, pour tenter d'impliquer les Britanniques de Khartoum dans la subversion anti-italienne[105].

La montée des périls en mai 1939, concrétisée par la signature du *pacte d'Acier* et par les premières conversations d'états-majors franco-britanniques, accélère la seconde phase de négociations tripartites. Mandel aborde celles-ci en position de force car de nombreux brigadistes italiens se retrouvent internés dans des camps français après la chute de la République espagnole ; en outre, grâce à Bührer, le bien-fondé du volet subversif dans la stratégie face à l'Afrique orientale italienne gagne les responsables britanniques, même si *l'action politique* est encore dans l'esprit de ces derniers conditionnée par l'ouverture des hostilités. Ainsi le ministre des Colonies peut offrir à la direction du Parti communiste italien à Paris la libération de deux militants du camp de Saint-Cyprien afin qu'ils participent à une nouvelle mission en Éthiopie ; Anton Ukmar et Bruno Rolla, anciens *compagni* de Barontini au Garibaldi, sont choisis par Di Vittorio que les Français supervisent. Cette seconde mission est mieux structurée que la précédente car les trois composantes de la coalition y sont représentées : aux communistes italiens, se joignent l'homme de confiance du négus, Lorenzo Taezaz, et Robert Monnier chargé du commandement.

Il est invraisemblable, comme l'affirme le journaliste Steer, que le rendez-vous du *Marignan* soit à l'origine de la deuxième expédition secrète ; le Britannique ne fait probablement que rapprocher deux personnes qui participaient déjà, à des niveaux différents et sans se connaître, à la conspiration ourdie. Bien que les sources ne permettent pas d'être catégorique, il est probable que Monnier soit, à la fin de son séjour en Espagne, déjà lié à Mandel pour lequel il recruterait certains agents[106] (dont Barontini) sans qu'il sache – cloisonnement oblige – à quelles tâches le ministre les destine. Le *complot* du trio Steer, Taezaz et Monnier fournit cependant à ce dernier un crédit indéniable pour qu'on lui confie la conduite d'une opération organisée par le 2e Bureau de l'EMG des Colonies avec un appui financier de C. Michel-Côte du Chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba[107].

Fin juin 1939, l'ancien officier alpin s'embarque pour l'aventure éthiopienne dans laquelle il va pouvoir, comme sur le front basque, conjuguer la défense d'une noble cause : la libération de l'Éthiopie, et son idéal patriotique dans ce combat périphérique contre l'Italie mussolinienne.

Accrédités par le négus, soutenus discrètement par les Services secrets britanniques, Monnier et son équipe traversent l'Égypte et le Soudan où ils doivent ruser avec l'administrateur civil de Gedaref notoirement italophile[108],

---

104 H. Desplanches, *op. cit.*, pp. 146-149.

105 *Ibid.*

106 Cf. ci-dessus l'épisode espagnol de la vie de Robert Monnier.

107 H. Desplanches, *op. cit.*, pp. 115-122.

108 Le décalage entre le War Office et le Foreign Office, responsable du Soudan et de l'Égypte, vis-à-vis de l'*action politique* en Afrique orientale italienne est très important. Ainsi les SR britanniques ne reconnaîtront pas devant le gouverneur du

afin de s'infiltrer fin août dans le *governo* d'Amhara, province occidentale de l'Éthiopie, au nord du poste de Metemma. Leur but initial est de visiter les principaux maquis autour du lac Tana dans les régions montagneuses de l'Armachéo, de Gondar, du Beghemeder et enfin du Godjam. Il s'agit, après avoir pris contact avec la première mission d'Ilio Barontini, alias *Paul Langlois*, d'assurer l'organisation et la cohésion de ces guérillas souvent inefficaces et divisées. Un projet ambitieux, à plus long terme, est de réaliser la même action dans la province sud-orientale du Choa, auprès des maquisards d'Abebe Aregaÿe en coordination avec le SR de Djibouti. La mission doit déjouer la vigilance italienne de la *zona militare di frontiera* mais aussi surmonter les obstacles d'un milieu naturel très hostile : insalubrité, franchissement du fleuve Goang en crue et des hauts plateaux abyssins. Aussi l'équipe doit-elle se scinder : Lorenzo Taezaz se dirige vers le Godjam, il parvient fin septembre 1939 à son principal foyer de résistance, celui de Mengesha Jembere, animé par *Monsieur Paul* (Barontini-*Langlois*) depuis le mois de mars. Après s'être assuré de l'allégeance des combattants à son souverain, l'émissaire du négus suivi de Barontini quitte la région début novembre sans s'attarder aux maquis rivaux de Belaye Zelleke et de Negash Bezzabhie. Les deux hommes comptent retrouver vers Gondar le second groupe : Monnier et les deux communistes italiens qui devaient agir parallèlement auprès des guérillas dans les régions de l'Armachéo et du Semien au nord du lac Tana[109]. Les trois Européens et leur escorte sont effectivement parvenus en octobre au cœur de l'Armachéo après des difficultés inouïes et dans un état physique très précaire. Ils ont cependant entrepris un travail d'organisation, chez le *fitaurari* Bahta, sur la route du maquis d'Amoraw Wubnieh, le plus important de la région. Le *colonel Andréas* – pseudonyme de Robert Monnier en Éthiopie – envoie plusieurs rapports sur la situation politico-militaire de la résistance et des forces italiennes. Mais les liaisons avec ses correspondants français de Harrar et du Soudan sont délicates depuis cette province très enclavée[110]. Ainsi le commandant Salan, chef du SRI, venu spécialement à Khartoum du 26 septembre au 12 novembre pour appuyer la mission Monnier en base arrière, ne peut agir qu'indirectement, en soutenant des chefs maquisards – Ashaber Gebre Hiot et Gabra Maskal – supposés agir dans la même zone que l'officier français[111]. Rongé par la malaria contractée lors du trop

---

Soudan, Stewart Symes, et le Haut-Commissaire de Sa Majesté au Caire, Miles Lampson, qu'ils étaient informés des missions secrètes françaises. PRO, FO 371, 24635, dossier 1.

109 Lettre de Lorenzo Taezaz à de Blesson, 17 juillet 1946, AP J. Honnorat.

110 Les moyens radio sont hors d'usage. Les liaisons par messagers à travers la frontière sont très lentes.

111 Le commandant Salan a attendu la déclaration de guerre pour intervenir, après passage à Londres, en Égypte et au Soudan (sous la couverture d'un journaliste). Au-delà de l'aide financière qu'il apporte à la Résistance et indirectement à l'équipe de Monnier, son rôle principal est d'aplanir les difficultés auprès des militaires britanniques qui redoutent encore toute provocation à l'égard de l'Italie sur un théâtre où ils ne sont pas prêts. Il rencontre dans ce but le commandant en chef Wavell, des responsables du Renseignement dont le major Holland, enfin le colonel Sandford, représentant officieux du négus à Khartoum. R. Salan, *Mémoires,* t. 1, *Fin d'un Empire*, Presses de la Cité, Paris, 1970, pp. 64-74.

long séjour sur les berges de l'Atbara, épuisé par les marches exténuantes et la malnutrition, l'officier de constitution pourtant robuste a un grave malaise avant d'être emporté par les fièvres le 11 novembre 1939 dans le hameau isolé de Djantola[112].

Quand Taezaz et Barontini, inquiets du rendez-vous manqué et de l'absence de nouvelles, atteignent le maquis du chef Bahta, le Français s'est éteint depuis deux semaines. La mort du chef de l'expédition et la conjoncture internationale font éclater la fragile coalition. L'envoyé d'Haïlé Sélassié quitte l'Amhara sans tarder avec les papiers du commandant Monnier qu'il remet au ministère français de l'Intérieur le 15 janvier 1940 avant de rendre compte au négus de sa mission. Les trois *compagni* : Barontini, Ukmar et Rolla, qui ont appris avec trois mois de retard la signature du pacte germano-soviétique et le déclenchement de la guerre n'entendent plus collaborer avec les SR des *démocraties bourgeoises* ni avec Haïlé Sélassié[113]. Ils ne restent en Éthiopie, jusqu'au début de janvier 1940[114], que pour poursuivre sans grand succès une action de propagande marxiste auprès des résistants éthiopiens et des éléments populaires du colonat et de l'armée italienne[115]. Comme Lorenzo Taezaz, un mois plus tôt, ils vont subir un long interrogatoire de la part des officiers de renseignements britanniques lors de leur passage à Khartoum avant d'être *exfiltrés* vers la France après quelques frictions entre le Foreign Office, le War Office et l'attaché militaire français au Caire[116]. Même si la fin prématurée du commandant Monnier a écourté la mission, le bilan en est largement positif. L'impact psychologique de la visite de l'émissaire du négus et d'un officier français sur les résistants éthiopiens qui se croyaient abandonnés est considérable comme le revif des guérillas l'atteste. Le but de Mandel est atteint puisque Mussolini annule le coup de force projeté contre Djibouti et ne peut rapatrier vers l'Europe une partie des troupes italiennes dont les effectifs demeurent pléthoriques. Les rapports ramenés par Taezaz et Barontini rapprochent les positions des officiers de renseignements britanniques de celles de leurs homologues français. L'Afrique orientale italienne est un colosse aux pieds

---

112 Certains doutes subsistent sur les circonstances exactes de la mort de l'officier français. C'est un compagnon éthiopien de Monnier, Assegehen Araya, qui évoque une crise aiguë de paludisme, alors que le communiste italien Anton Ukmar parle de *crise cardiaque fatale.* Témoignage d'Assegehen Araya recueilli par J. Honnorat en 1963, AP J. Honnorat. Témoignage d'Anton Ukmar « Uno dei nostri con la resistenzia abissina », in *I compagni*, (sous la direction de Ezio Rava), Riuniti, Rome, 1971, p. 297.

113 Le changement de ton de la presse communiste italienne à l'égard de l'Éthiopie est très révélateur à ce sujet. H. Desplanches,*op. cit.*,, pp. 174-177.

114 Les sources italiennes et britanniques concordent sur cette date contrairement au témoignage d'Ukmar pour lequel les communistes italiens resteraient en Éthiopie jusqu'en avril 1940. Barontini est donc resté environ 10 mois au Godjam, Rolla et Ukmar 3 mois en Armachéo.

115 H. Desplanches, *Les Français face à l'Afrique orientale italienne,* cité, pp. 178-181.

116 PRO, FO 371, 24635, doc. 189, dossiers 1 et 2, 12-30 janv. 1940, *Italian East Africa : plans français pour fomenter la rébellion.*
Les communistes italiens sont internés à leur retour en France sauf Barontini qui passe dans la clandestinité, suspect aux yeux du 2e Bureau comme du Komintern (Entretien avec Era Barontini, 1993).

d'argile miné par une résistance qu'un tiers du corps d'occupation ne parvient à éradiquer dans l'Amhara comme dans le Choa. D'autre part la carte du négus que les Anglais pensaient démonétisée peut encore être jouée dans l'appui au mouvement de libération nationale. Enfin, à l'ouverture des hostilités avec l'Italie, une pénétration subversive depuis le Soudan vers le lac Tana, s'appuyant sur les maquisards, en coordination avec d'autres offensives conventionnelles peut s'avérer très payante. Au printemps de 1940, à l'orée du conflit, les militaires britanniques, se lancent enfin dans l'action subversive depuis Khartoum, malgré les hauts cris du Foreign Office, comme les Français le font à partir de Djibouti depuis 1938.

L'appréciation exacte de la situation en Éthiopie par les Britanniques aurait pu rester impossible jusqu'à la fin sans les efforts courageux des espions français Monnier, Langlois et Taezaz. Leurs renseignements arrivèrent juste à temps au Caire[117].

Le ministre français des Colonies et son chef d'état-major, le général Bührer, ont donc réussi à secouer l'inertie anglaise au Soudan, allégeant la pression italienne sur la Côte française des Somalis[118] et plus généralement à affaiblir la puissance de Mussolini en prévision de son entrée en guerre. Si la France vaincue en Europe ne peut récolter les bénéfices à long terme de son action, elle a montré la voie à son allié britannique qui utilise avec bonheur le volet subversif dans la campagne d'Afrique orientale. Ainsi, durant l'été 1940 les missions 101 du colonel Sandford ont comme participants éthiopiens les anciens compagnons de Barontini et de Monnier pour appuyer les maquis reconnus par les missions françaises. Enfin quand l'offensive générale contre l'*Impero* est déclenchée en janvier 1941, la *Gideon Force* menée par le colonel Wingate et Haïlé Sélassié peut libérer le Godjam de forces italiennes largement supérieures grâce à l'action des guérillas comme le rapport ramené par Lorenzo Taezaz en décembre 1939 le laissait présager[119] ; la pénétration subversive fournit donc une contribution très importante à la défaite italienne.

La mort trop tôt survenue de Robert Monnier ne lui a pas permis de constater les conséquences bénéfiques de sa dernière mission si elle lui a épargné

---

117 C. Sykes, *Orde Wingate*, Collins, Londres, 1957, p. 239.

118 Si le dessein inavoué de Mandel était de compromettre les bonnes relations coloniales soudano-éthiopiennes pour forcer la main aux Anglais dans l'*action politique* anti-italienne, la mission Monnier serait en quelque sorte manipulée à son insu, ses objectifs politico-militaires ne servant que de prétexte à une provocation. D'ailleurs, les Services de renseignements italiens décèlent le passage des agents français, même s'ils ne parviennent à les identifier et il s'ensuit une protestation officielle de Rome auprès de Londres ; celle-ci ulcère les diplomates du Foreign Office qui n'étaient pas dans la confidence. *Farnesina*, ASMAI, Ministero, pos. 180/42, fasc. 128, *Activités du subversif Paul Langlois en Éthiopie,* février 1940. PRO, FO 371, 24365, doc. 189, d. 1 et 2, *Plans français pour fomenter la rébellion en Afrique orientale italienne,* janvier 1940, cité.

119 Steer qui se trouve dans la *Gideon Force* en tant que *Political Officer* rend hommage au rôle pionnier des missions françaises dans le chapitre « Robert Monnier » en tête de l'ouvrage qu'il consacre à la libération de l'Éthiopie, *Sealed & Delivered*, cité. Pour plus de détails sur les missions 101 et la *Gideon Force*, cf. H. Desplanches, *op. cit.*, pp. 204-216.

le crève-cœur de la défaite française de juin 1940. Ironie du sort, l'officier qui se jouait du danger et qui avait échappé à la mort si souvent pendant la Grande Guerre et sur le front basque – au point qu'il croyait avoir la *baraka* – est emporté par le paludisme avant d'avoir pu en découdre une dernière fois et dans l'ignorance de l'état de guerre avec l'Allemagne. Sa fin, rapportée par ses compagnons éthiopiens, est un véritable calvaire[120].

Il tenait à peine sur (sa) monture et (ses) vêtements étaient raidis du sang séché de ses plaies à vif. Les habitants firent tout ce qui était en leur pouvoir pour (le) soigner, mais ils furent impuissants à (le) secourir, souffrant eux aussi du même mal en cette saison si redoutable... Son agonie dans ce pays triste et désolé, loin de tout et de tous, coupé de ceux qui l'avaient encouragé dans cette aventure, sans nouvelle de personne, dût être épouvantable... Selon son désir, il fut enterré avec ses décorations – La croix de guerre et la Légion d'honneur –.

Le sort va s'acharner également sur la mémoire du commandant Monnier qui ne sera honorée que tardivement. Survenue au cours d'une mission secrète avant l'entrée en guerre de Mussolini, la mort du chef de bataillon n'est pas divulguée par les autorités françaises en janvier 1940. La défaite de la France en juin et son effacement de l'Afrique orientale vont faire oublier Monnier pour de nombreuses années. Mandel disparu, le général Bührer dans ses souvenirs de 1947 évoque l'affaire sans donner le nom des acteurs et Salan, encore tenu à l'obligation de réserve, ne citera Monnier que deux décennies plus tard[121]. Sans aucun doute les principaux bénéficiaires de la mission, les partenaires britanniques et éthiopiens, sont moins ingrats. Ainsi, peu après sa mort, les deux complices de R. Monnier lors du *complot du* Marignan George Steer et Lorenzo Taezaz lui rendent un vibrant hommage[122]. Revenu sur son trône, le négus Haïlé Sélassié décerne en janvier 1945 la médaille militaire de la Résistance au commandant Monnier et baptise de son nom une artère d'Addis-Abeba. Nul n'est prophète en son pays, ce héros méconnu n'est découvert en France qu'un quart de siècle après sa mort, en 1963, grâce à l'action exemplaire du consul de France à Asmara, Jean Honnorat. Celui-ci est chargé par l'ambassade de France en Éthiopie de ramener la dépouille de l'officier français jusqu'à l'ossuaire militaire de Massaouah où sont rassemblés les restes des Français libres de la brigade d'Orient tombés au cours de la campagne d'Érythrée de 1940-1941. Mais le consul d'Asmara doit au préalable reconstituer l'identité exacte[123] et localiser précisément le lieu de sépulture de Robert Monnier, après une patiente enquête, en utilisant les documents disponibles et les témoignages des survivants éthiopiens des missions secrètes. Du 3 au 19 mars 1963, J. Honnorat lance une expédition sur les traces de Monnier vers le Beghemeder et l'Armachéo dans une

120 J. Honnorat, *Le Colonel Robert Monnier et la participation de la France à la libération de l'Éthiopie,* dactyl., 15 p., AP J. Honnorat.

121 Général Bührer, *Aux heures tragiques de l'Empire,* OCE, Paris, 1947, p. 95.
Général Salan, *op. cit.*, t. 1, cité, 1970.

122 George Steer, *Sealed and Delivered*, cité, 1942, pp. 7-10.
Lorenzo Taezaz, lettre à de Blesson (ambassadeur de France en Éthiopie), cité, 17 juillet 1946.

123 L'officier était connu à l'ambassade sous le nom de *colonel André Monnet*, amalgame déformé de son pseudonyme de guerre et de son patronyme.

région où les conditions de vie n'ont guère changé depuis le passage du *colonel Andréas* : insalubrité, enclavement et insécurité. En dépit de ces obstacles auxquels s'ajoute l'inertie administrative éthiopienne, la tombe est retrouvée et les cendres de l'officier ramenées à Gondar, puis en Érythrée. La France rend enfin hommage à Robert Monnier et à cet épisode de guerre secrète, le 9 mai 1963, lors de son inhumation au cimetière militaire de Massaouah ; après un discours du consul Honnorat, les honneurs militaires lui sont rendus par des détachements de la Légion étrangère et de l'infanterie de Marine venus de Djibouti. M. Honnorat réussit également à retrouver la sœur de R. Monnier, Mme Marguerite Pizot et à compléter grâce à elle le dossier Monnier[124]. Celui-ci permet aux historiens militaires français de publier enfin, à partir de 1963, quelques articles sur le commandant Monnier[125].

Le voile se levait enfin sur le destin extraordinaire de Robert Monnier qui reprenait peu à peu sa place exceptionnelle dans l'histoire d'une époque tourmentée dans laquelle il s'était jeté avec passion[126].

Le commandant Monnier est étroitement mêlé aux événements qui bouleversent l'Europe pendant les quatre premières décennies du vingtième siècle : guerre de 1914-1918, apparition des totalitarismes, guerre d'Espagne et montée des périls ; sa jeunesse est marquée par la Première Guerre mondiale et sa mort annonce la Seconde. Il observe, sans l'accepter, la France redevenue une grande puissance victorieuse et occupante, glisser en vingt ans vers l'abîme. Au cours des trois étapes importantes de sa vie, il décline son grand patriotisme sous diverses formes. Les armes à la main, c'est le héros de la Grande Guerre qui se révèle un magnifique entraîneur d'hommes. Leader du mouvement combattant, il lutte pour donner à son pays les institutions fortes qu'il sait indispensables à la nouvelle donne de l'après-guerre. Enfin, après ces deux expériences collectives, il se lance dans l'aventure individuelle d'un soldat de l'ombre mobilisé dès 1936 dans la lutte contre l'Axe : en Espagne, puis en Afrique orientale. Ces phases sont marquées par des succès puis des ruptures qui fracturent la trajectoire de Monnier : abandon de la carrière d'officier en 1924 et de ses responsabilités associatives en 1935. En effet, jamais résigné et doté d'une étonnante vitalité, Robert Monnier est trop guerrier pour rester militaire en temps de paix et trop lucide pour demeurer dans un mouvement sclérosé dans son pacifisme.

Au-delà de la guerre, les Français de sa génération sont marqués par les divisions idéologiques ; R. Monnier se garde de ce piège et privilégie toujours la défense de l'intérêt national qu'il tente de conjuguer au soutien romantique à une noble cause : indépendance du peuple basque ou libération de l'Éthiopie.

---

124 J. Honnorat a décrit sa *découverte* du commandant Monnier dans plusieurs textes non publiés : *Sur les traces de Robert Monnier*, dactyl., 10 p., AP J. Honnorat ; *Le Transfert des restes du commandant Robert Monnier de Djantola à Massaouah*, dactyl., 4 p., AP J. Honnorat ; *Extrait du journal de tournée dans la région de l'Ermatchoho du 3 au 19 mars 1963*, dactyl., 11 p., AP J. Honnorat.

125 Il s'agit notamment des travaux du colonel Jouin, du SHAT, de l'amiral Labrousse et de J. Honnorat (cf. note 2) ; l'historien militaire britannique Sykes les ayant devancés de quatre ans dans *Orde Wingate*, 1959, cité.

126 J. Honnorat, *Le Transfert des restes du commandant Robert Monnier de Djantola à Massaouah,* cité.

Dans les trois vies de ce personnage hors-normes : officier, notable parisien, enfin agent secret, certaines constantes émergent. Un courage exceptionnel non exempt de panache, une haute moralité, un charisme et une énergie indomptable au service du Pays. Sa grande ambition est de toujours échapper à la médiocrité par le dépassement de soi-même dans la frénésie de l'action, ce qui explique les remises en question et les fuites en avant d'un éternel insatisfait. Cette quête de l'impossible et son attachement aux intérêts de la France conduisent Monnier à se porter volontaire à plus de cinquante ans pour l'Abyssinie où se joue son destin héroïque et pathétique.

Nous tenons à remercier M. Jean Honnorat, Ambassadeur de France, de son aide courtoise et précieuse.



Le capitaine Monnier à Coblence en 1919
(AP J. Honnorat)

COLLET : HOMME DE GUERRE, HOMME DE PAIX ?

Général (CR) Yves SALKIN
Docteur en histoire, Montpellier III

Héritage de la Première Guerre mondiale, la pacification de la Syrie a été une opération de longue haleine qui a duré pendant plus de vingt ans. Des troupes d'élite y ont combattu ; des chefs de grande valeur s'y sont succédés ; de nombreux officiers y ont exercé leurs talents comme le général Collet, le chef des légendaires Tcherkess. A ce propos, on peut se demander si cet officier de qualité a été plus un homme de guerre qu'un homme de paix. La question peut paraître insolite ; elle mérite réflexion.

Après avoir évoqué les multiples combats menés par Collet au sein des sabreurs caucasiens, nous verrons quelles ont été les tentatives de paix qu'a conduites le grand soldat dans la campagne syrienne, dans les grandes villes (Damas et Alep) et dans le sandjak d'Alexandrette.

LE COMBATTANT

Collet s'est illustré sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale comme ses récompenses l'attestent : quatre citations et la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Attiré par l'action, après l'armistice de novembre 1918, le jeune officier s'engage au 412e RI de Limoges pour se rendre au Levant et participer à la relève des troupes anglaises. La zone attribuée à la France, suivant les accords Sykes-Picot de mai 1916, a pour objectif principal la Cilicie.

Le glorieux régiment arrive au Proche-Orient en juin 1919. Le lieutenant Collet est muté sur sa demande, en septembre, au 3e régiment mixte de marche de zouaves et de tirailleurs (RMMZT), sans doute pour retrouver l'ambiance des turcos algériens ! Il rejoint le 1er peloton de la 26e compagnie du 7e bataillon dans la région de Lattaquié. La montagne des Ansarieh, qui groupe une population de 200 000 habitants, comprend deux ethnies majeures : les Alaouites, menés par le chef rebelle, le cheikh Saleh (qui ne se rendra qu'en juin 1922) et les Ismaïlieh favorables aux autorités françaises. Dans ce milieu difficile, Collet à la tête d'un groupe franc fait merveille. Dans l'année 1920, il reçoit quatre citations qui s'ajoutent aux quatre de la Grande Guerre.

Ayant pris goût à cette vie d'aventures, il quitte la *régulière*, en novembre 1920, et entre au Service de renseignement (SR) du Levant. C'est le poste de Massyaf qui l'accueille, situé à 35 km à l'ouest de Hama. Il a une double fonction : celle de conseiller administratif et celle de commandant de milice. En juin 1921, une vaste opération de nettoyage est conduite par le colonel Nieger qui dispose de trois colonnes. Pour son audace, Collet obtient une nouvelle citation à l'ordre de l'armée. Affecté, en avril 1922, au SR de la 2e division

d'infanterie (DI) d'Alep, il rejoint son nouveau poste d'Idlib (50 km au sud-ouest d'Alep). Il y sert comme officier de renseignement (OR) et comme commandant d'un escadron de gendarmerie mobile. Dans cette unité, un détachement de Tcherkess, encadré par deux officiers, Osman Bey et Toufic Bey, retient l'attention. Il s'est déjà distingué, fin 1921, dans la colonne Debieuvre lors de l'opération menée sur l'Euphrate. En juillet 1922, Collet a la chance de conduire au feu des Tcherkess contre la bande rebelle de Mustapha Hadj Hussein. Dans ce galop victorieux, un courant de sympathie passe entre le baroudeur français et les légendaires guerriers du Caucase. Aussi le commandement décide-t-il de créer un escadron de gendarmerie mobile avec 150 cavaliers tcherkess. C'est le début de l'épopée.

Le 1er janvier 1923, Collet est muté à Alep, siège du poste de commandement (PC) de la 2e DI du général Billotte, comme OR du SR d'Alep-Ville et comme chef du bureau presse. Il parvient à conserver son escadron pour continuer à donner la chasse aux brigands dans la région d'Alep. Tous ces succès, obtenus dans le secteur d'Hadjilar, autoriseront le commandant d'unité à inscrire ce nom pour la première fois sur l'étendard de l'unité.

Le danger druze, survenu en 1922, apparaît de nouveau quand les effectifs français sont ramenés à 20 000 hommes, début 1925, et quand les Anglais de Transjordanie ne cessent d'avoir une politique d'intervention contre la France. Le Djebel Druze, autonome dès 1922, est un État qui a souffert depuis sa création d'une mauvaise gestion. Durant l'été, deux drames se jouent : le massacre de la colonne Normand et l'échec de la colonne Michaud. Il revient au général Gamelin, nommé adjoint du commandant en chef, d'organiser la riposte. Mis au courant de ces mauvaises nouvelles, Collet décide de marcher au canon et obtient l'autorisation du général Sarrail, commandant en chef, d'admettre le 1er escadron tcherkess au sein de la colonne de répression qui s'organise. Ralenti par la lourdeur des convois logistiques, le groupement progresse lentement. Trop lentement au gré de Collet qui décide de s'emparer de la capitale Soueïda, le 29 septembre 1925, sans attendre les renforcements ni la totalité des appuis. C'est en *traversant la ville en trombe* que la citadelle de la capitale régionale est capturée. Durant l'automne 1925, les troupes du général Gamelin effectuent des nettoyages dans la région. Loin de rentrer dans l'ordre, les Druzes vont jeter des graines de révolte dans la montagne de l'Hermon, dans l'oasis de Damas (Ghouta) et dans l'Anti-Liban.

L'hiver 1925-1926 connaît, en effet, une situation dramatique. Les nationalistes syriens publient leur programme qui n'est pas sans ambition. Le 18 octobre, le bombardement de la ville de Damas ne fait qu'aviver les passions. Collet quitte le Djebel Druze pour rejoindre la colonne Moreau dans l'Hermon. Dans la nuit du 2 au 3 novembre, les Tcherkess sont entourés à Kalaat Djendel par des forces rebelles très supérieures en nombre. Après un combat sans merci, Collet et un carré de survivants peuvent se forcer un passage pour rompre le contact tout en brûlant les cadavres de leurs amis.

Après ces opérations de l'Hermon, Collet et ses fidèles sont employés à résoudre des problèmes de maintien de l'ordre dans l'oasis de la grande ville. La tenue exemplaire au feu de ces Tcherkess encourage le commandement à mettre sur pied d'autres unités. En mars 1926, on compte 5 escadrons : on en dénombrera 8 à la fin de la période de pacification. Ces escadrons sont à

prédominance tcherkess mais comprennent des noyaux d'Ismaïlieh, de Kurdes, de Druzes et de Chammars. Les rebelles de la Ghouta, qui groupent un millier d'hommes sont aux ordres de Soltan el-Attrache, l'agitateur du Djebel Druze en 1922. Une vaste opération de nettoyage est entreprise dans l'oasis. Une fois de plus, le groupement Collet s'y distingue mais les pertes sont sévères (28 tués dont deux officiers tcherkess).

En octobre 1926, se livre le combat, sans doute le plus dur des audacieux cavaliers. Ils sont opposés à la bande de l'ex-capitaine Faouzi des troupes spéciales du Levant qui avait déserté en 1925 et à celle de l'émir Izzedine, le descendant d'Abd el-Kader, replié dans la région de Damas. Le choc entre les deux forces est très rude. Aussi, de chaque côté, les pertes sont-elles importantes. Sont à signaler les morts d'Osman Bey et de Refic Bey, grandement appréciés par leur chef. La fin du mois de mai 1927 peut être considérée comme le terme de la période guerrière du groupement tcherkess.

Le tableau de Collet combattant s'est rempli pendant huit ans de 1919 à 1927. Il est assez classique pour cette génération d'officiers courageux qui, au Maroc comme en Syrie, ont mené des combats sans relâche pour régler les problèmes de rébellion et effacer de la carte les taches de dissidence. Voyons maintenant si Collet a pu élaborer, au courant de l'action, une doctrine d'emploi.

LE TACTICIEN

On n'apprend la guerre qu'à la guerre, avait l'habitude de dire le chef des Tcherkess. Aussi sa doctrine a-t-elle été empreinte de réalisme, s'étant forgée sur le terrain et sous sa poigne. Le meilleur atout dont disposait Collet était l'excellent réseau de renseignements grâce au maillage des villages tcherkess qui recouvrait le pays, œuvre des anciens sultans. On a pu dire que les nouvelles précédaient les comptes-rendus officiels. Le groupement de cavalerie n'est pas alourdi par une logistique pesante qui rassemblerait des casernements, des réfectoires, des logements pour familles. Collet exige de ses hommes qu'ils soient prêts au combat avec *les chevaux en état*, en tout temps et en tout lieu.

Sur le plan opérationnel, il n'a qu'une recette : marcher au canon, projeter l'escadron le plus proche de la résistance ennemie décelée, rameuter les autres unités, tenter de détruire l'adversaire et le poursuivre en cas de fuite. Il garde, comme sous l'Empire, une réserve d'une trentaine de cavaliers (karalga) pour donner éventuellement le coup de grâce aux irréductibles. En montagne, comme dans l'Hermon, et en terrain caillouteux, comme dans le Djebel Druze, il fait mettre pied à terre à ses cavaliers au moment opportun. Il est conscient, toutefois, que ses combattants démontés perdent leurs qualités de rapidité. Il compte toujours sur le courage de ses hommes et surtout sur la bravoure de ses cadres qui vont *tirer leurs escadrons vers le haut*. Une troupe idéale, en somme, qui n'a qu'un seul défaut : user ses cadres et les voir trop souvent tomber à la tête de leurs escadrons.

LE PACIFICATEUR

Remarqué pour ses qualités de contact avec la population, Collet avait été nommé au service de renseignement (SR) de Massyaf dans la Montagne des

Ansariehs, où régnait l'administration directe. Lors des opérations précédentes avec des *réguliers*, il s'était rendu compte que les habitants de la région étaient partagés en deux courants ethniques : les Alaouites et les Ismaïlieh.

Quelle est la tâche du SR ? Le SR a pour mission de faciliter l'action du haut-commissaire et de rechercher les informations d'ordre politique susceptibles de l'intéresser. Un réseau de fonctionnaires est en place à cet effet. Ils sont en liaison avec les agents locaux : les chefs de province, les préfets et les sous-préfets. Lors d'une conférence donnée en 1920 à Beyrouth par le commandant Antoine à de jeunes officiers destinés à entrer dans le SR, il est conseillé *de consolider les résultats obtenus par la colonne ... de préparer le futur bond en avant ... de pratiquer la tache d'huile...* On reconnaît bien là le langage de Lyautey.

À Massyaf, le lieutenant Collet exerce une double fonction. Conseiller de Caza, il doit veiller à la bonne gestion de l'arrondissement (rentrée des impôts, travaux collectifs à réaliser, justice à contrôler, marchés à réglementer ...). Commandant d'une milice de 150 combattants ismaïlieh (100 cavaliers et 50 fantassins), il doit ramener le calme en tribu si ce dernier vient à être troublé. Ce mariage opportun de l'administration et du maintien de l'ordre, noué en Algérie avec l'organisation des bureaux arabes, a été entièrement repris au Maroc par le Service des affaires indigènes (AI) puis au Levant. Ce maillage est assez lâche puisque le chef hiérarchique de Collet, le colonel Nieger, a son poste de commandement (PC) à Lattaquié (70 km au nord-ouest). Aux échelons du département et de l'arrondissement, on trouve des officiers indigènes comme adjoints des officiers français. On mesure les atouts de Collet qui est célèbre comme un guerrier hors pair et qui a l'immense avantage, grâce à l'arabe, de pouvoir s'imprégner sans difficulté du milieu proche-oriental.

En avril 1922, Collet est affecté au SR de la 2e DI à Alep. Il rejoint le poste d'Idlib (50 km au sud-ouest d'Alep) où il sert comme OR et comme commandant d'un escadron de gendarmerie mobile. C'est dans ce poste, nous l'avons vu, qu'il rencontre pour la première fois des Tcherkess et qu'il a l'occasion de les apprécier. Estimé par le général Billotte de la 2e DI, le lieutenant Collet est muté, le 1er janvier 1923, à Alep. Une triple fonction l'attend : OR du SR d'Alep-Ville ; chef du bureau presse ; commandant d'escadron. Quelques mois plus tard, il est félicité par son chef direct, le commandant Mortier, pour maîtriser la culture arabe et pour avoir contribué à découvrir des comités politiques secrets dans la ville d'Alep.

Nous avons vu plus haut qu'en 1927, Collet a retrouvé le calme après une série d'opérations militaires. La pacification d'une partie du territoire lui est à nouveau confiée. Deux fonctions lui sont attribuées : chef du SR de Damas-Ville et de Damas ; commandant du groupement d'escadrons tcherkess. Le 1er novembre 1928, il quitte sa tâche de chef du SR et se consacre uniquement à son groupement de cavalerie. La préparation de la guerre et l'instruction des troupes deviennent, en effet, prioritaires. Le 1er janvier 1938, il est nommé à la tête du 4/1er RTM pour effectuer son temps de commandant. Ce bataillon que vient de commander le commandant Carpentier est classé au Levant comme une unité d'élite. Collet est satisfait de retrouver la troupe ; il ne sait pas encore de quelle mission difficile il va hériter.

LE NÉGOCIATEUR

À partir de 1923, le centre de gravité des combats se déplace vers le Djebel Druze, le mont Hermon et l'oasis de Damas. Les officiers multiplient les actes de bravoure mais ne savent pas très bien pourquoi ils se battent. La situation est, en fait, assez floue. Ils savent que le mandat a été précisé à plusieurs occasions : le 28 juin 1919 par la Société des Nations (SDN), acte 22 du pacte ; en avril 1920 à la conférence de San Remo et le 24 juillet 1922 de nouveau par la SDN.

Ils ignorent que leurs adversaires peuvent être des chérifiens, des agents turcs kémalistes, des intrigants de toutes sortes ou de simples brigands. La plupart n'ont pas compris la tentative de fédération des quatre États : Damas (1920) ; Alep (1920) ; Montagne des Alaouites (1922) ; Djebel Druze (1922). Ils n'avaient pas perçu qu'il y avait une double école de pensée, du temps de Gouraud haut-commissaire : celle du secrétaire général Robert de Caix favorable aux minorités et à l'administration directe, ensuite, celle du commandant Catroux, chef du SR de Damas, sensible aux deux forces politiques réelles, le nationalisme et l'arabisme unitaire. Il était curieux de constater que les États de Damas et d'Alep ainsi que le sandjak d'Alexandrette disposaient d'une administration syrienne avec des conseillers français alors que les États des Alaouites et du Djebel Druze bénéficiaient d'une administration directe avec des gouverneurs de la puissance mandataire.

Au fur et à mesure de sa connaissance de la Syrie et des notables du pays, Collet se rapproche de la pensée de Catroux et se montre partisan d'une évolution contrôlée. La rencontre des deux officiers sous le pont de Mafrak, le 19 mai 1941, provient, sans doute, de cette communauté partagée de pensée. À propos de Catroux, la réflexion désabusée du chef de bataillon de Gaulle de juin 1930 est à mentionner : *Il y a un homme et je crois un seul, qui comprenait bien la Syrie et savait y faire, c'était le commandant Catroux.*

Contrairement à la plupart des officiers français qui veulent bénéficier tout de suite des résultats d'une action entreprise, Collet a adopté le mode de penser proche-oriental qui tient compte du temps et de l'usure des raisonneurs. Il cherche la vérité sur son champ dialectique, préférant l'arabesque à la ligne droite de l'horizon sans fin. Pierre Rondot, jeune officier en mission à Damas, en 1929, a une position abrupte sur le célèbre cavalier : *Le jeune Collet a eu le génie de la politique syrienne, dit-il, ... c'est ainsi qu'avec une sorte d'astuce diabolique, il crée un cheikh Tajjedine.*

C'est, en effet, avec le juge de Damas que Collet noue une solide amitié. Le politique syrien devient chef de gouvernement, le 15 février 1928, après la démission d'Ahmed Nahmi. En plus des soucis intérieurs sur le nationalisme et l'arabisme, le nouveau cabinet évoque la nécessité d'établir un traité entre la France et la Syrie, comme celui en préparation entre l'Angleterre et l'Irak. Aux élections de l'Assemblée constituante du 24 avril 1928, deux fronts s'opposent : celui des modérés autour du cheikh Tajjedine, partisan d'une coopération soutenue avec la France et celui des extrémistes du Bloc national aux ordres d'Ibrahim Hanano. Votée par la nouvelle Assemblée, la Constitution proposée est rejetée par le haut-commissaire qui lui reproche de réclamer des territoires cédés au Grand Liban. Ajournée en août 1928, la Chambre est dissoute en mai

1930. En janvier 1932, les nouvelles législatives n'aboutissent pas à un accord entre les autorités du mandat et les députés nationalistes pour mettre sur pied un traité ressemblant au traité anglo-irakien de juin 1930. En 1934, la Chambre est suspendue définitivement par le nouveau haut-commissaire, M. de Martel. Avec l'arrivée en France du Front populaire, l'indépendance de la Syrie est prévue dans les trois ans. Une chape de plomb s'installe désormais sur le pays laissant inachevées les relations entre puissance mandataire et puissance mandatée.

Ainsi, en plus de son commandement de cavalerie, Collet a joué le rôle de conseiller spécial auprès du cheikh Tajjeddine. Le destin aurait peut-être attribué une tâche plus importante au juge de Damas s'il n'était pas mort prématurément en janvier 1943. Une mort étrange, selon certains, provoquée par un empoisonnement ! Quant à l'opinion de Collet sur le monde politique syrien, elle est sans pitié. Dans un rapport officiel de l'année 1928, il n'hésite pas à fustiger les apprentis-politiciens par ces mots : *Citadins et villageois sont incorrigibles ; ils sont prêts à suivre les maîtres de l'heure* [...] *ces élections (Assemblée constituante d'avril 1928) n'ont fait que laisser apparaître l'incapacité du peuple syrien à se prononcer sur son sort* [...] *l'absence de partis politiques dignes de ce nom et par conséquent de programmes bien déterminés a augmenté encore la confusion.*

LE DIPLOMATE

Une mission difficile voire impossible est imposée au chef de bataillon Collet à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. Elle permet de savoir si cet officier légendaire n'est qu'un soldat ou s'il peut remplir d'autres tâches.

Depuis l'année 1921, les relations diplomatiques franco-turques ont été ponctuées par différents accords (1926, 1930, 1937, 1938). Début 1938, l'irritante question du sandjak d'Alexandrette devient prioritaire. La frontière nord du territoire avait été tracée par la convention d'Ankara du 20 octobre 1921 lors du traité Franklin Bouillon après l'évacuation de la Cilicie par les Français. Cet accord précisait dans son article 7 : *Un régime administratif spécial sera constitué par la région d'Alexandrette ; les habitants de race turque de ce territoire jouiront de toutes les facilités pour le développement de leur culture ; la langue turque y aura le caractère officiel.* Le département d'Alexandrette a été reconnu au cours des temps pour sa valeur stratégique. Fondé par Alexandre le Grand, il avait été l'objet de cette réflexion de Bonaparte : *On ne défend l'Afrique que si l'on tient Alexandrette.*

Mais les Turcs n'avaient pas la majorité. Groupant 85 000 habitants sur 220 000, ils ne représentaient que 39 % de la population. Quant à la langue, c'est l'arabe qui dominait. Les Turcs étaient les descendants des garnisaires, installés là par les sultans pour contrôler les passages. Mais ils ne provenaient pas des Hittites comme le laissaient penser certaines élites d'Ankara. La France, puissance mandataire, y avait organisé un régime très libéral favorable aux minorités, surtout dans le domaine de la culture.

Avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire (mai 1936), la France demande à la SDN d'établir pour cette province un statut particulier. Le pouvoir exécutif serait exercé par le président du sandjak et le pouvoir législatif par une assemblée légiférante de 40 membres. La Syrie conserverait la gestion des

affaires extérieures et un haut-commissaire français assumerait le contrôle au nom de la SDN. Il n'y aurait pas de forces armées mais une simple police. Les Chambres françaises n'ayant pas ratifié le traité franco-syrien, le mandat a poursuivi son chemin.

Le gouvernement turc accepte finalement la proposition française de porter la question à Genève. Il apparaît, de plus en plus, que l'objectif recherché par Ankara est avant tout stratégique : c'est la rade d'Alexandrette. L'année 1937 est marquée par l'intervention de la SDN et l'envoi d'une mission européenne d'observation. Ayant constaté que la minorité turque n'était pas brimée, cette mission a donné un avis favorable à la France. En janvier 1938, la SDN prévoit un accord. Le sandjak sera indépendant à l'intérieur ; les affaires extérieures seront conduites par la Syrie ; la langue turque sera officielle ; un délégué français nommé par le Conseil de la SDN sera installé sur place. En mai, une entente est signée ; la France et la Turquie sont d'accord pour favoriser l'accession de la Syrie et du Liban à l'indépendance. Mais le régime du mandat se poursuit.

Le 1er janvier 1938, nous l'avons vu, le commandant Collet se met à la tête de son bataillon de tirailleurs. Pour peu de temps car son unité est désignée pour se rendre à Antioche. Reconnu pour ses qualités de médiateur, il reçoit deux fonctions : une civile comme délégué du haut-commissaire pour le sandjak d'Alexandrette, une militaire comme commandant du secteur d'Antioche. La première tâche consiste à effectuer un recensement des minorités en vue d'élire une Assemblée législative. L'affaire s'annonce délicate compte tenu de l'acharnement des Arabes, des Kurdes, des chrétiens, des Tcherkess à conserver leur originalité. Dans ce labyrinthe de nationalités, Collet va se montrer à la hauteur des circonstances. Les incidents, pourtant, se multiplient, comme l'assassinat du lieutenant Chabot du 4/1er RTM par un sous-officier turc survenu le 25 septembre 1938, à Antioche. C'est une véritable guerre psychologique qui est menée par les Turcs dans les territoires contestés. Collet reste imperturbable devant les agressions de tous les jours. Son chef direct, le général Monet, commandant les troupes des territoires nord-syriens, pense qu'il a mené sa mission difficile *avec beaucoup de fermeté et d'habileté.*

Le 23 juin 1939, un *arrangement portant règlement définitif des questions territoriales entre la France et la Syrie* est signé par les deux ministres des Affaires étrangères concernés : Georges Bonnet et Suad Davaz. Le colonel Collet s'est chargé avec un haut fonctionnaire turc de contrôler la mise en vigueur de l'arrangement dont l'épisode le plus douloureux sera l'exode massif de 14 000 Arméniens. Le 23 juillet, jour de l'évacuation totale du sandjak, il cesse ses fonctions. Gabriel Puaux, haut-commissaire, juge ainsi sa mission : *Le colonel Collet s'est acquitté avec autant de tact que de dignité d'une mission particulièrement difficile. Sa grande connaissance des affaires du Levant, son autorité personnelle auprès des milieux administratifs et militaires turcs lui ont permis de sauvegarder à la fois le prestige de la France et, dans toute la mesure où le permettait une négociation difficile, les intérêts de nos ressortissants.* Le choix de Collet dans l'affaire du sandjak ne pouvait être meilleur. Rompu depuis dix ans aux palabres de l'Orient et aux notions d'équilibre des forces, le chef des Tcherkess était de taille à se voir confier une mission aussi délicate : céder sans

que le prestige de la France, grande puissance occidentale et puissance mandataire du Proche-Orient, ne soit atteint.

LE FRANÇAIS LIBRE

Lors de la défaite de juin 1940, les officiers du Levant ont été sensibilisés par les réactions du général Mittelhauser, commandant le TO de la Méditerranée orientale (TOMO), favorable à la *continuation de la lutte*. Par celles, également, du haut-commissaire Puaux volontaire pour se soumettre à la création d'un *Conseil de la France d'outre-mer*, idée suggérée par le général de Gaulle. Mais il n'en est plus question à la fin du mois devant les positions du général Weygand et de l'amiral Darlan. Et la routine de reprendre ses droits !

L'appel du 18 juin semble avoir peu touché les personnels de l'armée française du Levant. Toutefois, on compte parmi les premiers candidats gaullistes : certains militaires ulcérés de ne pas avoir pris part aux combats du printemps 1940 ; des réservistes qui ont servi au Levant ; des soldats originaires des territoires interdits comme l'Alsace. Par contre, certaines unités savent répondre aux premiers appels : la 3e Cie/24e RIC du capitaine Folliot ; le 3e Bat./24e RIC du capitaine Lorotte en garnison à Chypre ; l'escadron du 1er RSM aux ordres du capitaine Jourdier.

Selon le livre de son épouse anglaise *Collet des Tcherkess*, Collet aurait très tôt songé à rejoindre les forces britanniques. Il se serait servi d'elle pour contacter les consuls de Grande-Bretagne résidant à Beyrouth et à Alep, dès 1940. Mais il aurait été dissuadé de poursuivre ces démarches. Il aurait même adressé un message de sympathie au général de Gaulle qui lui aurait conseillé de rester provisoirement à son poste. Collet mûrit peu à peu son analyse de la situation. Il est décidé à combattre contre les forces de l'Axe mais il partira quand le moment sera opportun. De toutes façons, il n'imposera aucune contrainte à ses subordonnés. Il bâtit sa double option : soit s'engager dans l'aventure gaulliste avec tous les risques que ce choix implique, soit attendre dans la légitimité vichyste si le Maréchal manifeste un changement politique.

Les événements qui poussent Collet dans la première voie sont les suivants : l'appui accordé aux Germano-Italiens en Syrie même pour aider l'Irak (bases aériennes, lots d'armes et de munitions) à partir du 9 mai ; son entrevue glaciale et sans lendemain avec le général Dentz, haut-commissaire et commandant supérieur ; sa rencontre encourageante avec Catroux, le 19 mai, sous le pont de Mafrak. C'est cet ensemble de raisons qui constitue pour le chef de guerre le véritable casus belli. Il entreprend alors de faire la tournée des escadrons pour expliquer sa position et convaincre. C'est bien le guerrier qui renaît de ses cendres.

Durant la nuit du 21 au 22 mai 1941 rallient la France libre, dans le sillage de Collet, 19 officiers sur 29 et 453 sous-officiers et cavaliers sur 2 090. Quelques jours plus tard, le groupement tcherkess se regroupe en Palestine, au camp de Qastina, où il sera félicité par le général de Gaulle. Il s'organise de la façon suivante : un état-major, une réserve de commandement, un détachement de liaison, 4 escadrons de combat. Renforcé par deux escadrons de spahis, une compagnie de chars H 39, un escadron britannique d'auto-mitrailleuses, une batterie britannique d'artillerie, il devient la *colonne Collet*. Mais quelle

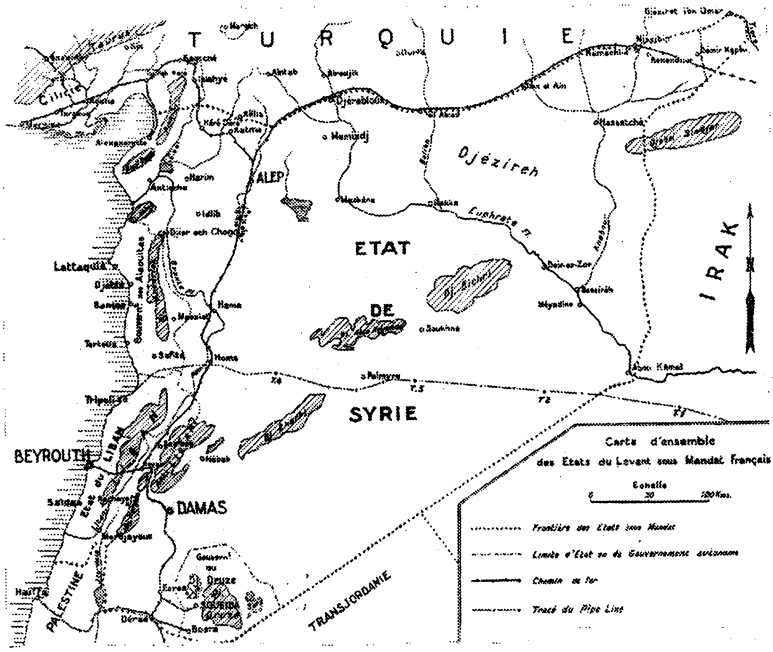
déception pour les cadres d'apprendre que leurs futurs combats auront lieu au Levant et non pas en Libye !

Un nouveau théâtre d'opérations est en train de naître en juin 1941, au Proche-Orient. Il ne sera pas majeur pour les deux adversaires mais il représentera le cadre d'une triste réalité. Il opposera des Français qui seront tous persuadés de lutter pour la bonne cause. Ainsi en ira-t-il des fameux Tcherkess qui suivront ou qui ne suivront pas, pour des raisons familiales et logistiques, leur chef, le héros de la pacification syrienne.

Quant à la grave question posée sur la personnalité de Collet, il n'y a aucun doute. Le guerrier des Tcherkess a été un magnifique combattant. Il a été aussi un parfait négociateur qui a joué de ses talents dans la campagne syrienne, dans les villes (Damas, Alep), dans le sandjak d'Alexandrette, durant les tractations menées avec les Français libres et les Britanniques. C'est bien avec cette double personnalité, d'homme de guerre et de paix, qu'il faut considérer cet officier hors pair.



Général COLLET



LE GOLFE D'ALEXANDRETTE ET LES MONTAGNES DE L'AMANUS



(Photo Aviation du Levant)

AIDE-MÉMOIRE DE LA DÉFAITE DE MAI-JUIN 1940 : DEUX ARTICLES MILITAIRES FRANÇAIS D'AOÛT 1939 ET D'AVRIL 1940

Général (CR) Albert MERGLEN
Docteur en Histoire, Montpellier III

L'Armée française a été vaincue dans la campagne de France de 1940 par suite d'une doctrine qui entraîne une organisation, un matériel et un plan de guerre inférieurs à ceux de la Wehrmacht de Hitler. Cette constatation générale est pourtant encore parfois réfutée.

Il faut feuilleter quelques revues militaires de 1939 et 1940 pour retrouver ces articles sérieux qui éclairent crûment la vérité. Par exemple celui de la *Revue de défense nationale* d'août 1939 (pages 475 à 502) du général Dame : « La lutte militaire terrestre – Les opérations – La bataille ». C'est une défense et illustration du document de base de l'Armée, l'IGU, l'*Instruction sur l'emploi tactique des grandes unités*, signée le 12 août 1936 par le ministre Daladier.

Une remarque préliminaire très frappante : sur 25 pages, onze rappellent et traitent d'opérations de la Première Guerre mondiale. C'est la continuelle référence à ce qui doit être fait :

Le feu continu n'est pas un accident passager (...) au début des opérations, il se présente comme le seul moyen de garantir le territoire national (maréchal Pétain).

Affirmations et consignes se succèdent :

Ce qui caractérise la tactique d'aujourd'hui, c'est la recherche de la puissance de feu maximum.

Le feu est en effet le facteur prépondérant du combat moderne. Ses effets sont d'ordre à la fois matériel et moral. Ils créent des zones de mort où les troupes subissent des pertes massives et foudroyantes qui les frappent d'impuissance et les clouent au sol, où le matériel est détruit, où les organisations sont bouleversées (...).

L'essentiel de la préparation de la défense est la création d'une barrière de feux en avant de la position à conserver.

L'efficacité de cette barrière dépend de sa densité et de sa profondeur. La densité du feu dépend des effectifs mis en ligne ou mieux des armes qu'ils servent (...).

Le commandement, à tous les échelons, a le devoir de rechercher le meilleur rendement des feux de toutes origines (artillerie, infanterie et chars, aviation) coordonnés en un même système organisé et réglé par le chef. On se trouve ainsi en présence d'une tactique moderne qui se propose l'emploi combiné des armes pour en obtenir l'effet de feux maximum. L'attaque est le feu qui avance, la défense est le feu qui arrête (...).

De cet enseignement de la guerre, on a conclu que par rapport à la défense, l'attaque exigeait par kilomètre des moyens en infanterie doubles ou même triples et des moyens d'artillerie environ sextuples. Proportion à retenir : elle influe sur l'organisation des forces terrestres et elle conduit à cette idée qu'on ne peut guère prendre l'offensive – si l'on veut la mener victorieusement jusqu'à la décision – qu'avec une industrie lourde, à plein rendement.

Tels sont les termes essentiels qui dominent la bataille défensive, dont la conduite se résumera dans la plupart des cas à maintenir ou à rétablir la continuité de ce front.

Cette forme de manœuvre est essentielle dans notre doctrine.

L'auteur évoque le char de combat, cite l'Autrichien Eimannsberger et le Britannique Fuller mais règle rapidement cette question :

Aujourd'hui, affirment nos règlements militaires, l'arme antichars se dresse devant le char comme pendant la dernière guerre la mitrailleuse devant l'infanterie.

L'engin blindé ne peut plus progresser impunément sur le champ de bataille. La guerre d'Espagne en a fait la preuve.(...)
L'ère de la surprise technique en ce qui le concerne est passée, et il est devenu, du fait du développement de l'arme antichars, une arme auxiliaire destinée – comme l'artillerie – à aider l'infanterie.

Ainsi conclut cet article exprimant les vues du Haut-Commandement français. De ces 27 pages on ne peut retenir autrement que cette judicieuse remarque :

Il n'est certes pas dans notre esprit de diminuer l'importance de la lutte maritime, indispensable pour alimenter la lutte terrestre et assurer la vie de la nation en guerre. Il nous faut même reconnaître qu'à cet égard les choses ont singulièrement évolué depuis Nelson et que la supériorité sur mer, dans une guerre totale et dans une guerre longue, est un des facteurs primordiaux de la victoire sur terre.

Il est regrettable que les dirigeants civils et militaires de la France n'en aient pas tenu compte en juin 1940.

Il faut remarquer que cet article reprend entièrement les affirmations du livre du général Chauvineau, *Une guerre d'invasion est-elle encore possible ?* – réponse évidemment négative – publié en mars 1939 (2e édition en février 1940). Livre pourvu d'une préface de 17 pages du maréchal Pétain qui confirme et affirme la doctrine de la défensive et du front continu fortifié.

On retrouve dans l'article les mêmes raisonnements que dans le livre. Il s'agit là d'une véritable répétition et imposition de la seule vérité reposant sur la parole du vainqueur de Verdun. Il ne pouvait en être autrement dans la *Revue de défense nationale*, organe du Haut-Commandement. Cette conjonction du livre et de l'article montre combien la doctrine officielle était certaine de son excellence et impérieuse dans son application.

Comment, dans la masse de l'Armée, ne pas y croire après les paroles claironnantes du général Weygand le 2 juillet 1939 devant une réunion d'officiers de réserve :

Je crois que l'armée française a une valeur plus grande qu'à aucun moment de son histoire. Elle possède un matériel de première qualité, des

fortifications de premier ordre, un moral excellent et un haut-commandement remarquable. Personne chez nous ne désire la guerre, mais j'affirme que si l'on nous oblige à gagner une nouvelle victoire, nous la gagnerons.

Un autre article est aussi révélateur, celui de la *Revue des questions de défense nationale* (1re année, numéro 4, avril 1940, pages 477 à 498) du général Boucherie (CR) : « Les grandes unités mécaniques en Pologne ».

C'est une bonne analyse de cette campagne de septembre 1939 mais concluant que les méthodes et manœuvres allemandes ne pourraient être appliquées en France contre son Armée agissant selon la doctrine exprimée dans le cadre de l'IGU de 1936.

Cette fois il s'agit d'un article paru en avril 1940, six mois après la victoire-éclair allemande en Pologne, à la veille de l'attaque allemande du 10 mai 1940. Sur les 21 pages, dix sont consacrées à un exposé clair et complet sur les opérations de guerre de cette campagne, avec 3 croquis très significatifs. Un résumé des idées d'Eimannsberger et Fuller introduit en présentation la conception allemande de la guerre et de ses caractères essentiels de surprise, de puissance et de manœuvre par des grandes unités de chars :

La Blitzkrieg, *si conforme à la fois à la situation présente du Reich et aux vieilles doctrines de guerre du Grand Etat-Major, ne pouvait trouver de meilleurs instruments que l'aviation et les engins mécaniques. Et, en même temps que le Chancelier confie au maréchal Goering le soin de donner à l'Allemagne la première aviation du monde, il charge l'apôtre des chars, von Guberian (en réalité Guderian), nommé inspecteur général des Unités blindées, de mettre sur pied les grandes unités mécaniques nécessaires à la réalisation de ses buts politiques (...).*

Il fut ainsi possible au Reich de mettre sur pied en quatre ans, 9 divisions mécaniques, en créant dans la seule année de 1938, 2 divisions blindées et une division légère. Une préparation à la fois précise et méthodique pouvait seule autoriser un semblable effort et à l'encontre de certaines opinions, dans la création de ces grandes unités mécaniques rien ne fut improvisé, aussi bien en ce qui concerne leur organisation matérielle qu'en ce qui concerne l'instruction de leur personnel.

La doctrine d'emploi des divisions mécaniques est établie surtout en vue de leur action sur les frontières orientales du Reich ; et dans ce but elle recherche l'exploitation totale de leurs qualités de mobilité ; il faut pour cela qu'elles puissent se suffire à elles-mêmes et qu'elles constituent un tout dont les différents éléments sont habitués à combiner leurs moyens.

Les grandes unités mécaniques allemandes dotées d'un matériel simple, robuste, rapide et d'un armement puissant, soigneusement équipées en moyens de liaison, composées d'hommes jeunes, instruits, entraînés, encadrés par des chefs audacieux, pénétrés de la même doctrine, ayant les uns et les autres une foi ardente en leur arme, constituèrent les unités d'élite de l'armée allemande ; elles purent pendant tout le mois d'août 1939 se préparer aux missions qui devaient leur être demandées ; elles étaient prêtes moralement et matériellement à réaliser quand l'heure fut venue, la Blitzkrieg *pour laquelle elles avaient été créées.*

On ne peut faire meilleure description de l'armée blindée allemande et de ses capacités. Mais, convaincu de l'excellence de la doctrine française telle

qu'elle est présentée dans l'article précédent du général Dame, l'auteur s'efforce d'amoindrir les possibilités allemandes sur un autre théâtre d'opérations, celui de la France.

Il faut étudier ce raisonnement pour comprendre comment l'Armée française a pu être battue en une bataille de 6 semaines. C'est une affirmation de suffisance intellectuelle, de refus de l'événement et de réel, de rhétorique militaire vraiment étonnante :

Le Haut-Commandement allemand a bien réalisé grâce aux divisions mécaniques la Blitzkrieg *recherchée par lui, et ces divisions ont été sans conteste le facteur dominant des succès sans précédent remportés par l'armée allemande en Pologne.*
Fuller et Eimannsberger avaient vu juste, et le Reich avait su mettre à profit leurs conseils et leurs enseignements.

Conclusions

Il importe pour tirer de l'étude du rôle des divisions mécaniques en Pologne tous les enseignements qu'elle comporte, d'établir tout d'abord les causes de leurs succès pour rechercher ensuite si les difficultés et les dangers auxquels elles se sont trouvées exposées n'auraient pas risqué, dans des circonstances moins favorables, de réduire ou même de paralyser leur action.

Les succès des divisions mécaniques allemandes en Pologne ont eu pour causes principales, d'une part la doctrine appliquée par l'Etat-Major allemand dans leur emploi, d'autre part l'insuffisance de la dotation en armes antichars et en engins blindés de l'armée polonaise.

Ces succès ont été de plus facilités par la forme et par l'étendue de la frontière attaquée, par la faiblesse relative des armées polonaises si on considère l'étendue du théâtre des opérations sans oublier aussi un terrain et des circonstances de temps presque exceptionnels.

La doctrine appliquée par le Haut-Commandement allemand a pour base l'emploi en masse des engins blindés en combinaison étroite avec l'aviation et la recherche du succès par la brutalité et par la violence de l'attaque (...).

Les opérations de Pologne ont affirmé toute la valeur de la Blitzkrieg *préconisée par le Reich ; mais on ne doit pas oublier que les succès des divisions mécaniques sont dus autant à leurs qualités indiscutables habilement exploitées, par des chefs audacieux, disposant d'une puissante aviation, qu'aux faibles moyens que pouvait leur opposer un adversaire, auquel sa terre natale elle-même, avec ses plaines desséchées et ses rivières sans eau, refusa l'aide qu'il était en droit d'en attendre.*

Il n'est pas douteux que les divisions mécaniques allemandes ont exercé une action décisive sur les opérations de Pologne, mais il serait imprudent d'affirmer qu'en toutes circonstances et sur tous les terrains, elles pourront jouer le même rôle.

Les divisions polonaises surprises en cours de concentration, presque perdues dans un terrain immense, ne trouvant ni organisations défensives, ni obstacles naturels auxquels elles puissent s'accrocher, offraient une proie facile aux unités mécaniques allemandes : mais celles-ci ne sauraient espérer d'aussi

faciles succès devant un adversaire averti, déjà installé sur un terrain organisé que ses effectifs et son armement lui permettent d'occuper solidement (...).

Il apparaît ainsi à l'examen des faits, que les succès considérables remportés en Pologne par les grandes unités mécaniques du Reich sont dus non seulement à la doctrine, à la fois prudente et audacieuse, du Haut-Commandement allemand, mais surtout à la faiblesse et à la dissémination du système polonais.

Cette doctrine s'efforce d'exploiter pleinement les qualités propres des grandes unités mécaniques en préparant d'abord soigneusement leur intervention afin de leur permettre de désorganiser l'adversaire par la violence et la brutalité de leur assaut, et de pousser ensuite hardiment et sans arrêt sur les points sensibles de ses arrières où leur apparition inattendue jettera le désordre et le trouble.

Il n'est pas douteux que cette doctrine exigeait pour son application, un entraînement très complet des cadres et de la troupe, de puissants moyens de liaison, une collaboration étroite de l'aviation et surtout des chefs ayant à la fois un sens tactique affirmé, et de belles qualités d'audace et de décision.

Mais après cette reconnaissance des brillants résultats obtenus par l'arme blindée allemande en trois semaines, au cours de cette campagne victorieuse contre la Pologne, il était nécessaire de bien mettre en évidence les faiblesses qui excluraient pareil succès contre l'Armée française et sa doctrine défensive :

Déjà, après quinze jours à peine de campagne, la progression des divisions mécaniques devient plus difficile malgré l'audace accrue que devraient leur donner leurs succès du début.

La garde de lignes de communication chaque jour plus longues, impose une charge de plus en plus lourde aux postes de sûreté laissés derrière elles ; les ravitaillements deviennent incertains, certaines divisions seront paralysées faute d'essence et les essais de ravitaillement par avions ne donneront que des résultats insuffisants.

L'effort demandé au personnel et au matériel ne permet pas un entretien régulier des véhicules alors que la circulation devient plus pénible sur les routes mal entretenues : le nombre des engins immobilisés augmente chaque jour[1]*, et tandis que la résistance des Polonais se fait plus efficace, la puissance des unités mécaniques diminue parce qu'elles sont arrivées à la limite de l'effort qu'elles pouvaient fournir sans arrêt.*

Enseignements précieux qui affirment une fois de plus qu'aucun moyen nouveau ne renferme en lui-même le secret de la victoire et qu'à la guerre les progrès techniques ne sont des facteurs de succès que dans la limite où le chef sait exploiter à son profit leurs qualités et aux dépens de son adversaire leurs faiblesses.

En réalité, l'Allemagne avait engagé 3 000 chars surtout légers contre la Pologne qui n'en disposait que de 600. Les pertes allemandes ne furent pas

---

1 A la date du 11 septembre, 100 chars lourds étaient détruits et 361 gravement endommagés, sans parler des chars légers. Le 15 septembre, une division blindée ne dispose plus que de 116 chars sur 500.
Les Allemands ont engagé de 4 500 à 5 000 engins blindés et en avaient perdu au 25 septembre, au moins un millier, soit 20 à 25 %.

importantes. La Wehrmacht engageait sur ce front de l'Est 46 divisions d'infanterie, 5 motorisées, 7 blindées et 4 légères mécaniques, avec environ 2 000 avions de combat.

La Pologne, surprise en pleine mobilisation, n'alignait que 38 divisions d'infanterie, 11 brigades de cavalerie, 2 brigades motorisées et 42 bataillons de surveillance de frontière. Des 800 avions, seulement la moitié étaient modernes.

Cette différence de forces, cette infériorité numérique et technique n'existeront pas 8 mois plus tard, le 20 mai 1940, lorsque la Wehrmacht engagera ses 136 divisions et 2 580 chars contre les 137 divisions et les 3 000 chars alliés. Et malgré l'imposante ceinture défensive de la ligne Maginot et tous les travaux défensifs, malgré 9 mois de préparation tranquille à la guerre, les divisions blindées allemandes firent s'écrouler en 6 semaines la doctrine de guerre française.

Une remarquable thèse de doctorat d'histoire militaire et d'études de défense a été soutenue en 1994 à l'université de Montpellier par le colonel (ER) Gérard Saint-Martin. Elle est considérée par les spécialistes civils et militaires comme un outil de travail *incontournable* dans l'historiographie militaire de l'entre-deux-guerres.

Sa conclusion générale, page 411, est très significative :

Le magistère bleu horizon, sous la férule de Pétain, coula une chappe de plomb, *dès le début des années 20, sur la pensée militaire française qui se sclérosa pendant deux décennies. Le front continu et la toute-puissance de l'*assommoir arithmétique *du Feu victorieux occultèrent le Mouvement, cher à Foch, prôné dans les années 10, mais objet de bien des déboires au début de la Grande Guerre. (...) Les propositions lucides du général Estienne et du colonel de Gaulle sur la force mécanique furent, comme le bon grain, jetées en terre au milieu de l'ivraie d'idées conformistes dépassées appartenant à la guerre précédente.*

Le colonel Saint-Martin a reçu pour sa thèse le prix Bossut le 16 octobre 1994. Prix attribué tous les deux ans par l'Union Nationale de l'Arme Blindée-Cavalerie-Chars. Il porte le nom du chef d'escadrons Bossut qui fut tué dans son char lors de l'assaut de Berry-au-Bac le 16 avril 1917.

Un autre ouvrage, allemand, détaille avec de nombreuses références, surtout françaises, ce domaine des conceptions militaires des deux nations entre 1918 et 1939, de Volker Wieland : *Zur Problematik der französischen Militärpolitik und Militärdoktrin in der Zeit zwischen den Weltkriegen*, 1973, 290 pages.

C'est un livre qui mérite considération et critique. Il confirme et expose plus longuement la conception de la doctrine de guerre française en ce qui concerne tous éléments de combat, en dehors de l'arme blindée.

Il est utile de revenir sur ces problèmes qui n'ont pas été suffisamment étudiés et acceptés. Il est quand même nécessaire de réfléchir aux raisonnements et principes militaires erronés qui ont amené cette défaite militaire française inconcevable au début de la Seconde Guerre mondiale. Les deux articles présentés en cette étude montrent clairement ces erreurs intellectuelles.

Ne faut-il pas y ajouter la réflexion que cette doctrine de guerre fut en partie proclamée pour éviter à nouveau des pertes effroyables en vies humaines

comme celles de la guerre de 1914 à 1918. Et de constater, là aussi, l'erreur indéniable.

La campagne de 1939-1940, essentiellement active du 10 mai au 24 juin 1940, a coûté à la France 120 000 tués. Aux Allemands, adeptes de la mobilité, de la manœuvre et de la guerre mécanique : 40 000 tués.

Et pourtant, combien de vaillance et de sacrifices, combien de dures batailles et de combats acharnés affrontés par ces centaines de milliers d'officiers, de sous-officiers et de soldats qui ne purent qu'offrir leur foi, leur courage et leur vie pour pallier à des doctrines aussi péremptoires que sclérosées.

LE PROBLÈME DE L'ARMISTICE ET SON EFFET SUR LES RELATIONS ENTRE NOGUÈS ET WEYGAND

El Houssine BOUCHAMA
Professeur, Université de Kenitra

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, l'ordre fut donné à Lyautey d'envoyer en métropole toutes les troupes du corps d'occupation français du Maroc, d'abandonner les positions de l'intérieur et de se replier sur la côte atlantique.

Mais Lyautey, qui voulait à tout prix conserver le Maroc pour la France, promit de convoyer en France le nombre nécessaire de soldats pour appuyer l'effort de guerre sur le continent et décida de maintenir l'avance de l'occupation militaire française là où elle était arrivée au moment du déclenchement de la guerre.

Noguès, considéré presque unanimement comme le fils spirituel de Lyautey, se montra plus tenace dans sa volonté de maintenir la souveraineté française sur le Maroc, même dans les plus difficiles moments. Déjà en juillet 1925, lorsque le général Daugan insista auprès de Lyautey pour évacuer Fès, menacée par l'avance des partisans d'Abdelkrim el-Khattabi, et que le maréchal était sur le point d'ordonner un repli jusqu'à la Moulouya à l'Est et jusqu'à la côte atlantique à l'Ouest, Noguès, encore colonel, l'en dissuada. Il réussit à le persuader que l'évacuation de Fès, capitale et centre spirituel de l'empire, aboutirait à l'abandon total du Maroc. Il le conseilla vivement de défendre la ville, même s'il fallait recourir au gaz, pourtant interdit, pour repousser l'avance des combattants d'Abdelkrim[1].

En été 1936, au moment où la situation ne cessait de se détériorer dans le bassin occidental de la Méditerranée, Noguès accepta le poste de résident général à Rabat, poussé par le vif désir de conserver le Maroc sous la souveraineté française et de le protéger de la menace espagnole, italienne et surtout allemande. Pendant les trois années qui précédèrent le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Noguès réussit, malgré la tension grandissante entre la France et ses trois voisins fascistes, à sauvegarder l'intégrité territoriale du Maroc, sous la suzeraineté française.

On imagine donc, quelle serait la position de Noguès à l'égard du gouvernement français au moment des négociations pour l'armistice, en juin 1940, notamment en ce qui concerne l'avenir de la souveraineté française sur l'Afrique du Nord et en particulier le Maroc. En effet, craignant que le gouvernement cède, sous la panique, des portions du territoire marocain à l'Espagne, à l'Italie ou à l'Allemagne, Noguès va régler son attitude suivant le comportement du gouvernement de Pétain en ce qui concerne la défense de

---

1 Hoisington (W.-A.), *L'Héritage de Lyautey. Noguès et la politique française au Maroc, 1936-1943*, Trad. S.-K. Levin et Marc Meraud, Paris, éd. L'Harmattan, 1995, pp. 52-54.

l'intégrité territoriale de l'Afrique du Nord et son maintien sous la souveraineté exclusive de la France.

C'est ainsi que lorsque, le 17 juin 1940 à 12 h 30, le maréchal Pétain, qui venait de succéder à Paul Reynaud à la présidence du Conseil, déclara à la radio aux populations de la France et des colonies françaises, qu'il allait faire cesser le combat. Noguès réagit en donnant l'ordre de *garder avec force l'intégrité absolue du territoire national* et informa de sa décision le gouvernement[2].

Dans sa détermination ferme à empêcher toute violation de l'intégrité du Maroc par un pays étranger, Noguès, conscient du rôle que l'Afrique du Nord pouvait encore jouer dans la guerre et encouragé par le grand élan de soutien des représentants des populations françaises et musulmanes, s'obstina à refuser tout arrêt des hostilités au point qu'il proposa au gouvernement de *prendre directement en dehors de lui la responsabilité de cette attitude avec tous les risques qu'elle comporte*[3].

Cette obstination de Noguès à poursuivre la lutte gêna d'autant plus Weygand que, d'une part, celui-ci fut le principal artisan de l'armistice qu'il voulait à tout prix faire accepter par les membres du gouvernement et que, d'autre part, Noguès concentra ses démarches officielles et personnelles auprès de lui, au point de lui envoyer, le 17 au soir, un émissaire spécial, en la personne du chef de bataillon Guizol, avec une lettre personnelle.

Le lendemain, 18 juin 1940, Noguès se montra encore plus décidé. Le ton du télégramme qu'il adressa au GQG frisa l'avertissement : *À Alger, à Tunis, à Rabat, les autorités estiment que l'état d'esprit des élus est axé vers la poursuite de la lutte, malgré les déclarations du gouvernement et si besoin, contre elles*[4]. Mais dans un autre télégramme, adressé le même jour à Pétain, Noguès, après avoir rendu compte des démarches anglaises, de celles des représentants des civils et des porte-parole des militaires, termina son message par cette phrase émouvante : *C'est donc avec une respectueuse mais brûlante insistance que je demande au gouvernement, au nom des intérêts les plus vitaux de notre pays, de venir poursuivre ou de laisser poursuivre la lutte dans l'Afrique du Nord s'il n'est pas possible de le faire sur le continent. C'est le seul moyen de garder à la France notre empire musulman*[5].

Weygand, qui ne s'attendait pas à une attitude aussi obstinée de Noguès, ne cacha pas son grand étonnement de la façon dont celui-ci interprète les démarches du gouvernement, et surtout commença à douter du loyalisme du résident général à son égard[6].

Cependant, en exprimant, par ses appels aussi émouvants que fermes, sa détermination à continuer la lutte à partir de l'Afrique du Nord, Noguès n'espérait pas inverser une situation militaire devenue irréversible. Son intention n'était pas

---

2 Télég. n° 289/3, 17 juin 1940 à 16 h, *in* papiers personnels de Noguès (PPN).

3 Télég. n° 645 - cab/c, personnel, Noguès-Weygand, 17 juin 1940 à 19 h 30, *in* PPN.

4 Télég. n° 299/3 ; 18 juin 1940, *in* Claude Paillat, *L'Échiquier d'Alger*, T. 1 « Avantage à Vichy, juin 1940-nov. 1942 », éd. R. Laffont, Paris, 1966, p. 41.

5 Télég. n° 54, 55, 56, 18 juin 1940, TOAFN, Pétain *in* Lerecouvreux, *Résurrection de l'armée française de Weygand à Giraud*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1955, p. 49 ; Paillat, *Esprit*, pp. 41-42.

6 Télég. n° 2006-3/FT, 18 juin 1940 à 23 h 55, GQG à TOAFN *in* PPN.

non plus d'empêcher le gouvernement de traiter avec l'Allemagne. Mais il voulait, par sa position obstinée, obliger le gouvernement à ne pas transiger sur la souveraineté française sur toute l'Afrique du Nord. C'est pourquoi, il décida de canaliser et de freiner le mouvement exacerbé des populations d'Afrique du Nord et surtout du Maroc, à poursuivre la lutte, en leur adressant, le 20 juin 1940, une proclamation dans laquelle il dit : *J'ai reçu avec joie et fierté de tous les groupements du Maroc, en particulier des Corps élus et des Anciens Combattants, ainsi que de tous les milieux français et indigènes, les témoignages de foi patriotique les plus émouvants. Mon cœur vibre à l'unisson des vôtres. J'ai déjà exprimé ces sentiments. Il n'est pas question, pour le moment, de cesser le feu. Je demande à tous de ne pas entraver l'action du gouvernement par des manifestations qui n'ont pas actuellement d'utilité. Conservons notre calme. C'est la caractéristique du vrai courage. Restez unis, résolus et disciplinés derrière le gouvernement et derrière vos chefs*[7].

Déjà la veille, il avait rendu compte à Weygand de ce qu'il avait fait censurer l'appel de De Gaulle et protesté, de ce fait, auprès du chef de la mission britannique.

J'ai fait censurer dans toute la presse d'Afrique du Nord l'appel adressé par le Général. J'ai attiré l'attention du chef de la mission britannique auprès de moi sur l'inconvenance de cette manifestation inadmissible alors que l'armée française continue à lutter suivant vos ordres[8].

Bien qu'il fut informé personnellement par Noguès de ces deux démarches en faveur du gouvernement, Weygand croyait de moins en moins en la loyauté de Noguès et surtout il n'était pas prêt à lui pardonner son attitude trop pressante du début.

Le 21 juin à 11 h 30, Weygand télégraphia à Noguès pour lui demander *de venir à Bordeaux le jour même par la voie la plus rapide pour y conférer avec le gouvernement et y recevoir des instructions*[9]. Mais l'invitation de Weygand créa des soupçons chez Noguès quant aux vraies raisons de sa convocation. Ses soupçons étaient en quelque sorte justifiés pour les raisons suivantes :

1. Ce matin à 7 h, le commandant Guizol, de retour de France, rendit compte à Noguès de sa mission. Il lui dit tout particulièrement que le général Colson l'a informé que : *Le Conseil des ministres, après avoir entendu la lecture par Weygand de la lettre de Noguès, a été profondément touché et frappé de la haute valeur morale et militaire et de la noblesse des sentiments qu'elle exprime. J'ai mis le Conseil au courant des disponibilités en matériel, armement et munitions dans les régions envahies, je donne des ordres pour faire expédier dans les plus brefs délais sur l'Afrique du Nord tout ce qui est disponible*[10].

---

7 Rapport sur les journées du 17 au 26 juin 1940, PPN, pp. 12-13.

8 Télég. n° 660 - Cab/C, 19 juin 1940, Noguès-Weygand, *in* PPN, rapport sur les journées du 17 au 26 juin 1940, p. 10.

9 Télég. n° 22 -DN, 21 juin 1940, Weygand, *in* André Truchet, *L'Armistice de 1940 et l'Afrique du Nord*, PUF, Paris, 1955, p. 93.

10 Relation de la *liaison* effectuée auprès du général Weygand et du gouvernement par le chef de bataillon Guizol, du 17 au 21 juin 1940, entrevue avec le général Colson le 19, p. 15, *in* PPN.

Guizol laissa croire à Noguès que sa lettre a eu une grosse influence sur le Conseil des ministres. Ce qui créa chez lui le sentiment que la continuation de la lutte était envisagée favorablement par le gouvernement.

2. Le mouvement d'opinion animé par l'idée de résistance en Afrique du Nord et surtout au Maroc a pris ce jour une ampleur et une force de plus en plus grande qui le rendirent difficile à maîtriser.

3. Noguès reçut ce même jour du commandant des TOMO, le général Mittelhauser, le texte d'un télégramme qu'il avait adressé la veille à Weygand et dans lequel il lui précisait que *quoi qu'il arrive l'Armée du Levant, en liaison avec la flotte anglaise, la flotte française et aux côtés de l'armée anglaise, poursuivra sa mission avec la dernière énergie*[11].

4. Ayant été informé par le général commandant la Ve région aérienne de l'arrivée prochaine d'un certain nombre d'officiers généraux de l'Armée de l'Air désignés pour exercer en Afrique du Nord des commandements territoriaux, Noguès apprit également que, la veille à 15 h, un échelon avancé de l'EM de l'Armée de l'Air a quitté Bordeaux pour Marseille où il doit s'embarquer pour préparer le repli de l'EMG de la Marine[12]. Ce qui confirme pour Noguès son impression déjà établie que le gouvernement envisage et commence à s'organiser pour la poursuite de la lutte en Afrique du Nord.

5. Noguès avait déjà reçu de l'ambassadeur de France à Washington un télégramme dans lequel il lui demandait de lui faire connaître les demandes d'armement et de matériel qu'il y aurait lieu de passer aux États-Unis au profit de l'Afrique du Nord. Il adressa ce jour à Washington l'état du matériel et des munitions à commander[13].

6. Ce jour encore, un officier de liaison de la Marine, envoyé par Darlan, prit contact avec Noguès et lui indiqua que l'éventualité d'une continuation de la lutte dans le cadre de l'empire est très sérieusement retenue par le gouvernement qui prépare son transfert éventuel en Afrique du Nord.

C'est ainsi que, craignant une manœuvre combinée par Weygand pour le ramener en France sans le laisser retourner en Afrique du Nord, comme ce fut le cas de son prédécesseur Marcel Peyrouton, Noguès répondit à Weygand qu'il lui est impossible de se rendre à Bordeaux et que sa présence est indispensable en AFN pour éviter que des troupes ne passent à la dissidence. *Aussitôt mon départ connu,* écrit-il, *la nouvelle se répandra comme une traînée de poudre, que le gouvernement est en train d'abandonner l'AFN et que je déserte mon poste. Certainement, dans à peu près toute la population, militaires compris, de graves désordres s'ensuivraient, et le gouvernement serait incapable de les empêcher. En somme, l'effondrement total*[14]. Noguès termina son télégramme en demandant qu'un émissaire qualifié lui soit envoyé.

Le lendemain, 22 juin, Noguès envoya en France deux officiers pour récupérer du matériel de guerre. Mais, ayant encore, comme les jours précédents, le sentiment que le gouvernement penchait favorablement pour la poursuite de la lutte à partir de l'AFN, sentiment encore consolidé par l'incessante arrivée

---

11 Rapport sur les journées du 17 au 26 juin, p. 18, *in* PPN.
12 *Ibid.*, pp. 18-19.
13 Télég. n° 81314 - Art, 21 juin 1940, Noguès à Bloch-Lainé, *in* PPN, p. 19.
14 Télég. n° 674 Cab/C, 21 juin 1940, Noguès-Weygand, *in* Rap., p. 20, PPN.

d'avions modernes de la métropole[15], Noguès souhaitait vivement que Weygand répondit favorablement aux appels fervents des populations d'AFN pour continuer la lutte et même de s'y rendre pour prendre la tête du mouvement.

C'est ainsi que, le 23 juin, à la suite de son entretien avec le général Koeltz, envoyé par Weygand, Noguès exposa dans un premier télégramme, au ministre de la Défense nationale les inconvénients graves qui résulteraient d'une démobilisation en AFN. Il estima aussi de son devoir *de répéter au ministre que si la signature de l'armistice n'était pas accompagnée d'une déclaration formelle du gouvernement, précisant que nos adversaires acceptent le maintien de l'intégrité du sol de l'AFN, les populations nord-africaines unanimes n'accepteraient pas la décision, et, suivies de la presque totalité des forces armées, continueraient avec ou contre leurs chefs la lutte jusqu'au bout. Si le gouvernement n'a pas la certitude de conditions de paix honorables, il doit venir continuer la lutte en Afrique*[16].

Dans un second télégramme, personnel, Noguès, en présence de l'évolution rapide de la situation, insiste auprès de Weygand pour qu'il vienne lui-même prendre contact avec l'AFN. *Quelle que soit la décision que vous envisagiez de prendre en ce qui concerne mes propositions relatives à la défense de l'AFN, il y a intérêt majeur à ce que vous veniez prendre contact avec la partie essentielle à l'heure actuelle des forces placées sous votre haut-commandement. La présence d'un membre du gouvernement donnerait la certitude que la France ne se désintéresse pas de son empire nord-africain. Avec le président du Conseil vous êtes celui qui a le plus grand prestige et une autorité incontestée. C'est avec mon cœur de soldat que j'adresse cet appel à mon chef*[17].

Le 24 juin, Noguès rendit compte à Weygand de l'état d'esprit général en AFN qui continuait à être tendu vers la poursuite de la lutte et des télégrammes, en faveur de la continuation de la guerre, qu'il venait de recevoir des commandants des TOMO, de l'AOF et de l'AEF. Il termina son télégramme par une nouvelle invitation à son chef de venir en AFN diriger la lutte. *Vous seul,* disait-il, *pouvez ici assumer des responsabilités qui vont s'étendre sur toute la France d'outre-mer et canaliser les initiatives individuelles. Votre personnalité réaliserait l'union de tous, et votre qualité de membre du gouvernement permettrait de maintenir les décisions prises dans le cadre national*[18].

Les craintes signalées par Noguès concernant un mouvement général de dissidence en AFN étaient bien réelles. À Casablanca, des Européens déclarèrent franchement qu'ils espèrent que les conditions d'armistice soient si dures au point que le gouvernement de Bordeaux se verra obligé de les rejeter.

Mais les appels répétés et exhortants de Noguès à Weygand irritèrent d'autant plus ce dernier que l'armistice avec l'Allemagne était déjà un fait accompli depuis le 22 juin au soir et qu'il avait déjà donné ses ordres que *conformément aux engagements pris par le gouvernement il est prescrit qu'aucun avion français de l'armée ou de l'intérieur ne doit être envoyé en*

---

15 Le 22 juin au soir plus de 800 appareils avaient atterri en AFN, Rap., p. 3, *in* PPN.
16 Télég. n° 680 Cab/C, 23 juin 1940, Noguès-Weygand, *in* PPN.
17 Télég. n° 681 Cab/C, 23 juin 1940, Noguès-Weygand, *in* PPN.
18 Télég. n° 689 Cab/C, 24 juin 1940, Noguès-Weygand, *in* PPN.

territoire britannique[19]. Il se contenta d'encaisser et d'attendre l'occasion pour prendre sa revanche.

Noguès était certes persuadé que son insistance à résister risquait de rendre plus difficile la position du gouvernement et craignait que ce dernier fasse un geste désespéré. Il décida pourtant de courir le risque afin de conserver l'AFN, mais tout en restant dans l'obéissance au gouvernement, une obéissance qui ne devait pas aller à l'encontre de la mission qu'il s'était engagé à accomplir à n'importe quel prix, la sauvegarde de l'AFN. D'où encore son message à Weygand à ce sujet : *J'insiste à nouveau pour que le gouvernement montre qu'il ne se désintéresse pas de l'AFN en déclarant que son sol, inviolé par l'ennemi, conservera son intégrité ou sera défendu*[20].

Noguès espérait aussi qu'en prenant connaissance de ses messages orageux et de sa détermination obstinée à refuser toute concession territoriale, les Allemands assouplissent leur position et n'expriment pas d'ambitions sur une partie de l'AFN.

Le comportement de Noguès permit au gouvernement de négocier avec plus de liberté. Les négociateurs français ont pu persuader leurs interlocuteurs allemands que le démembrement de l'empire français constitue un danger immédiat non seulement pour la France, mais également pour les intérêts allemands. Ils leur ont fait comprendre qu'avec un rebelle déjà en liberté à Londres, de Gaulle, l'entrée en désobéissance ou en dissidence des chefs de l'AFN provoquerait directement la perte de cette région si vitale. Pour éviter une telle situation les interlocuteurs français exigèrent un assouplissement des conditions allemandes.

La prise de position de Noguès a été finalement payante. L'AFN n'était pas mentionnée dans les conditions allemandes d'armistice, et le 24 juin 1940 à 22 h, le ministre des Affaires étrangères, Baudoin, avisa Noguès que *l'armistice avec l'Italie sera signé ce soir sans qu'aucune occupation militaire soit prévue pour l'Afrique du Nord, ni pour les États du Levant et en remettant toute mesure de démobilisation ou de réduction des effectifs au jugement d'une commission qui tiendra le plus grand compte des besoins intérieurs*[21].

Moins d'une heure après, Weygand, croyant le moment venu pour prouver à Noguès que le gouvernement savait bien ce qu'il faisait en ce qui concerne la sauvegarde de la souveraineté de la France sur ses colonies d'AFN, câbla lui aussi à Noguès, pour lui annoncer la même nouvelle, mais surtout pour lui faire comprendre que *les éléments d'appréciation dont vous disposez ne vous permettent pas de juger la situation à laquelle le gouvernement a dû faire face, ni d'apprécier les conditions que cette situation lui a imposées, dont aucune n'est contraire à l'honneur de la Patrie*[22]. Il lui rappela également, dans le même télégramme, son devoir du moment. *Le gouvernement fait appel à votre sentiment du devoir pour maintenir dans vos troupes la discipline la plus stricte et autour de vous l'esprit de concorde et la confiance dans le gouvernement.*

---

19 Télég. n° 53 DN, 23 juin 1940, 17 h 30, Guerre à TOAFN, *in* Truchet, *op. cit.*, p. 96.
20 Télég. n° 688 Cab/C, 24 juin 1940, Noguès-Weygand, *in* PPN.
21 Télég. n° 8 BX, 24 juin 1940 à 22 h ; Baudoin-Noguès, *in* PPN.
22 Télég. n° 62 DN, 24 juin 1940, à 22 h 55 , Weygand à Noguès, Truchet, *op. cit.*, pp. 97-98.

Après avoir reçu de Weygand un nouveau télégramme lui précisant que *les conditions d'armistice avec l'Italie ne comportent aucune occupation de territoire en AFN par l'ennemi*[23], Noguès accusa réception des ordres reçus par deux télégrammes. Dans le premier il se contenta de répondre : *Cessation des hostilités a eu lieu à l'heure fixée. J'assure, le désespoir dans l'âme, l'exécution de vos ordres*[24].

C'est dans le second télégramme que Noguès exprima sa pensée. Il le commença en rendant compte à Weygand de la proclamation dont il a dû, en raison de l'effervescence des esprits, faire accompagner l'annonce de l'armistice. *C'était,* disait-il, *le minimum du nécessaire pour empêcher un soulèvement général contre le gouvernement pour la continuation de la guerre. Une grande partie de la nuit, j'ai dû calmer des délégations m'adjurant de prendre la direction des forces de l'empire invaincues. Mais tout n'est pas fini, la colère gronde et l'explosion peut se produire à la moindre imprudence, si les promesses faites n'étaient pas ou ne pouvaient pas être tenues. En particulier, en plein accord avec M. Le Beau et M. Peyrouton, je fais les plus expresses réserves au sujet des mesures de démobilisation. Toute démobilisation hâtive et systématique de nos troupes indigènes doit être rejetée*[25].

Convaincu qu'il avait compris mieux que quiconque la nécessité pour la France de conserver l'AFN, Noguès ne cacha pas son mécontentement qu'on n'a pas su évaluer, en métropole, à cause de l'atmosphère de panique, la détermination morale et physique des communautés françaises et musulmanes de l'AFN, pour continuer le combat. Choqué par l'insensibilité de Weygand face à sa situation très délicate au milieu d'une population réclamant la poursuite de la lutte à grands cris et par son silence devant ses appels successifs pour recevoir des consignes et des renseignements, Noguès termina son télégramme en répliquant à ce que lui avait reproché Weygand la veille. *Le Gouvernement,* disait-il, *doit peser l'importance de ces considérations et les faire admettre par nos ennemis. Il n'a pu se rendre compte, se trouvant dans une atmosphère de déroute, de l'élément de moral et de force que représentait l'AFN qui, avec la Marine et l'Aviation, pouvait tenir jusqu'à l'usure de nos adversaires. Il faut le regretter amèrement. Nous restons prêts à marcher si, comme il est probable, les Allemands font valoir, à bref délai, de nouvelles exigences. Ce serait le salut du Pays. Personnellement je resterai à mon poste tant qu'il y a du danger, remplissant, pour empêcher la France d'être coupée en deux, une mission de sacrifice qui couvre mon front de honte, car elle consiste à empêcher les Nord-Africains de continuer la lutte pour le salut du Pays. Mais dès que j'estimerai que le calme est assuré, je vous demanderai de me relever de mon commandement.*

C'est ainsi que, considérant que son principal objectif a été réalisé, à savoir le maintien de l'intégrité territoriale de l'AFN sous la souveraineté française, Noguès accepta l'armistice et rassura le gouvernement que *la grande*

---

23 Télég. n° 65 DN, 25 juin 1940, à 2 h ; Weygand à Noguès, *in* PPN.

24 TOAGFN à DN 25 juin 1940, à 19 h 07 ; *in* Truchet, *op. cit.*, p. 98.

25 Télég. n° 696 Cab/C ; 25 juin 1940, à 23 h ; Noguès-Weygand, *in* PPN et Truchet, p. 98.

majorité des Français et la totalité de la population musulmane appuient désormais le Maréchal et sont prêts à le suivre.

Cependant, après avoir lutté avec acharnement contre toute cession de territoire marocain à l'Espagne et permis, grâce à sa position ferme et ses appels émouvants, au gouvernement de soutirer l'AFN de l'emprise des Allemands, Noguès fut désormais obligé de lutter pour conserver son poste de résident général à Rabat, en raison des manœuvres de Weygand.

En effet, si l'attitude contestataire de Noguès contre l'armistice fut comprise ou supportée par Pétain et Baudoin, elle a, en revanche, provoqué une terrible irritation chez Weygand qui ne voyait dans Noguès qu'un haut fonctionnaire dans la hiérarchie de l'administration qui représente le pouvoir gouvernemental dans une partie de l'empire. A ce titre, le premier devoir de Noguès était de se soumettre aux directives de ses chefs civils et militaires et d'exécuter les ordres qu'il recevait, soit du ministre des Affaires étrangères, soit du ministre de la Défense nationale.

Agacé, depuis le 17 juin, par les propos sans concessions répétés par Noguès dans ses nombreux télégrammes, Weygand s'empressa de mettre à profit la résignation de Noguès à accepter l'armistice pour procéder à une politique de règlements de comptes à son égard.

Le 26 juin à 2 h 30, soit une journée à peine après la signature de l'armistice, Weygand annonça à Noguès la suppression de son poste, à compter du 1er juillet 1940 : *Le commandement régional du temps de paix sera rétabli à la même date. Vous rejoindrez votre poste de résident général au Maroc si la situation politique vous semble le permettre. Rendez compte des dispositions prises*[26].

Le 28 juin, Weygand se décida à répondre au télégramme de Noguès du 25 juin. *Il n'a jamais été question,* écrit-il, *d'une démobilisation hâtive et systématique d'aucun élément. J'estime inadmissible les termes employés à l'égard du gouvernement dans l'avant-dernier alinéa de ce télégramme. Je considère donc cet alinéa comme non avenu*[27]. Il revint dans le même télégramme à l'ordre qu'il lui avait adressé l'avant-veille : *Je vous ai indiqué les conditions de principe communes à tous les théâtres d'opérations dans lesquelles votre commandement prendrait fin. Vous rejoindrez votre poste de résident général lorsque vous jugerez que l'intérêt général le permet.*

Noguès répliqua vivement : *Aux heures graves, la violence des termes peut s'excuser par l'ardent désir de servir son pays en mettant plus nettement en lumière des éléments locaux jugés d'une extrême importance. Le désir farouche de toutes les troupes et de toutes les populations de l'AFN devait pouvoir entrer en ligne de compte dans les décisions à prendre par les autorités responsables des destinées de la France. Il n'y a actuellement aucun mouvement organisé en lutte contre le gouvernement*[28].

Pour avoir plaidé son cas, Noguès n'avait fait qu'exaspérer la colère de Weygand qui considéra sa réplique comme une offense. Il tenta désormais tout

---

26 Télég. n° 41 DN, 26 juin 1940, à 02 h 30 ; Weygand-Noguès, *in* PPN.

27 Télég. n° 154 bis DN, 28 juin 1940, à 22 h , Weygand à Noguès, *in* PPN.

28 Télég. n° 708 Cab/C ; 30 juin 1940 ; Noguès-Weygand, *in* PPN et Truchet, *op. cit.*, p. 98.

pour l'évincer. Il éloigna définitivement Noguès d'Alger à partir du 1er août 1940 en annonçant officiellement l'abolition du poste de commandant en chef des TOAFN, occupé par Noguès qui, de ce fait perdit la double autorité octroyée depuis 1936 par le Front populaire. Il fut réduit au seul pouvoir civil de résident général limité au Maroc français.

Weygand ne se contenta pas de dépouiller Noguès de son poste militaire d'Alger ; il fut également derrière la volonté du gouvernement de le rappeler de son poste de Rabat. En effet, pendant les cinq jours du début d'août 1940, au cours desquels Noguès frappa à toutes les portes et utilisa tous les arguments pour persuader le gouvernement de Vichy de ne pas céder à la pression espagnole pour la concession d'une portion du Maroc français, le gouvernement était sur le point de le faire remplacer par le général Alphonse Georges. Weygand était allé en personne voir le candidat pour le convaincre d'accepter le poste.

Mais Georges refusa. D'une part, parce qu'il estimait que son ignorance des affaires marocaines l'empêchait d'accepter une aussi lourde responsabilité. D'autre part, parce qu'il était convaincu, comme plusieurs autres hauts responsables, que Noguès était pour le moment irremplaçable dans ce poste, à cause de sa connaissance profonde de la population marocaine et de la confiance du sultan en lui[29].

Malgré la pression du gouvernement espagnol et les combines de Weygand, Pétain décida de maintenir Noguès dans son poste à Rabat.

Weygand ne se déclara pas pourtant vaincu. Écarté du gouvernement, en septembre 1940, à la suite de ses querelles sans fin avec Laval, il reçut en compensation un haut commandement outre-mer. Il fut nommé délégué général du gouvernement en Afrique française avec les pleins pouvoirs.

Le nouveau poste fit de Weygand le commandant en chef de toutes les forces des trois armes et le coordinateur des activités politiques et économiques sur toute l'AFN. De ce fait, tous les gouverneurs généraux et les résidents généraux lui étaient directement subordonnés. Ils devaient désormais lui rendre compte, y compris Noguès qui, jusqu'alors, avait le privilège de correspondre directement avec le ministère des Affaires étrangères pour les questions civiles, et avec le ministère de la Guerre pour les questions militaires.

Faute de pouvoir révoquer Noguès de son poste de Rabat, Weygand utilisa ses pouvoirs de proconsul pour l'obliger à démissionner. Il essaya de l'isoler en diminuant son pouvoir et en sapant son autorité.

Dès novembre 1940, Weygand entreprit une tournée d'inspection de neuf jours au Maroc. Au cours de ses déplacements il refusait d'être accompagné par le résident général, sauf dans les cas d'extrême nécessité. Dans sa volonté d'évincer Noguès, il alla jusqu'à l'écarter des tête-à-tête avec les fonctionnaires français à qui il demandait de parler franchement de l'état du protectorat et de lui exprimer toutes les doléances qu'ils pouvaient avoir[30].

À la fin de sa tournée, Weygand annonça, sous prétexte de rajeunissement de l'administration du protectorat, une opération de purification visant l'éloignement des fidèles de Noguès. Une semaine après, c'est un rapport

29 Hoisington, *op. cit.*, p. 286.
30 *Ibid.*, p. 283.

accusateur que celui-ci reçut de Weygand qui n'avait pas hésité à lui dire que si la transformation profonde qui découlait du programme de rénovation nationale ne s'était pas produite, c'était parce que Noguès avait construit un mur derrière lequel rien n'avait changé : *De l'avis unanime, la transformation profonde réclamée par le sort du pays et les ordres du Maréchal, ne s'opéra pas au Maroc. Tous les témoignages que j'ai pu recueillir donnent l'impression que rien n'y est changé*[31].

Il dénonça ensuite, dans le même rapport, la lenteur de tortue avec laquelle Noguès exécutait les réformes exigées et en conclut que ce dernier n'était pas entièrement acquis à la coopération avec le gouvernement du Maréchal : *Les efforts que tentent les Français du Maroc dans le sens de la rénovation nationale, se heurtent à une opposition sournoise de la part de l'administration et le Maroc ne paraît s'engager qu'avec une extrême lenteur dans la voie des réformes nécessaires. Il est incontestable que beaucoup de Français, ralliés au gouvernement du maréchal Pétain, commencent à se lasser et réclament impérieusement des réformes profondes de méthode et de personnes.*

Pour mettre Noguès à l'épreuve, Weygand n'hésita pas à le défier en lui faisant des doléances bien précises : les dossiers inachevés fournis par les autorités marocaines lors des affaires récentes de trahison, la persistance de Noguès à excuser les *erreurs sérieuses* des membres de son état-major, et les instructions données à quelques-uns de lui cacher certaines choses. Il lui indiqua même les noms des personnes qui devaient être soit mises à la retraite, soit suspendues de leurs fonctions, soit transférées immédiatement en métropole. *Je dois,* dit-il, *vous avouer que je n'ai pas senti de votre part l'ouverture confiante que j'attendais de vous. Je vous ai fait part de cet état d'esprit, contraire à la confiance que je vous ai témoignée jusqu'ici.* Il termina son rapport en soulignant que *ces mesures, quelle que soit leur importance, ne sont, dans mon esprit, qu'un début. C'est à vous qu'il appartient de les compléter, dans le plus bref délai, par des réformes telles que la rénovation nationale entreprise en France par le Maréchal, devienne une réalité au Maroc. Le maintien de ma confiance à votre égard est à ce prix.*

Bien plus, malgré les graves problèmes de sécurité que lui posaient les agissements des membres de la Légion française des Anciens Combattants de l'AFN, Weygand ordonna à Noguès de l'autoriser à s'établir à Rabat et de laisser ses membres tranquilles[32].

Noguès, chez qui l'attachement au Maroc avait créé une grande jalousie pour le poste qu'il occupait à Rabat, ne resta pas les bras croisées face à l'ingérence hautaine de Weygand dans les affaires de son protectorat.

Il commença d'abord par essayer de persuader les responsables de Vichy des inconvénients de la centralisation des pouvoirs entre les mains du proconsul d'Alger. Il rappela qu'en confiant les pouvoirs du résident général au délégué général, on outrepassait le traité de 1912 qui considérait l'État chérifien comme un protectorat et non une partie de l'État français. Pour Noguès, le fait de

---

31 Télég. n° 175 Cab/C, Alger le 4 décembre 1940 ; Weygand-Noguès, *in* PPN.

32 C'est la 5e recommandation dans le rapport parvenu dans le télég. n° 175 Cab. du 4 décembre 1940.

casser la ligne directe RabatVichy, en imposant une escale obligatoire à Alger, détruit presque l'identité spécifique du Maroc. Il se sentit blessé dans son amour-propre par ce contrôle étouffant qui fermait le champ libre que Lyautey et lui se réservaient si jalousement dans ce pays.

Noguès envisagea un moment de démissionner. Mais, pour raison de devoir national et d'honneur personnel, il décida de livrer combat et refusa la fuite. Il ne voulait surtout pas subir le sort de Lyautey, qui fut humilié par Pétain en 1925, ni celui de son prédécesseur Peyrouton.

Pour ne pas être chassé de son pays d'élection, Noguès frappa à toutes les portes. Il chercha d'abord les bons offices d'un des proches de Pétain, le général Émile Laure. Dans une lettre confidentielle, il commença par se plaindre du comportement inexplicable de Weygand à son égard : *Le ton de la lettre du général Weygand, dont je vous adresse une copie, faisant suite aux procédés employés à mon égard pendant sa tournée indique bien sa volonté de rendre difficile mon action au Maroc. Ma personnalité le gêne certainement (tout le monde en a eu l'impression), pour des raisons que je ne saisis pas. Tout ce que Weygand fait semble calculé dans le but d'affaiblir le résident général. Je ne comprends pas une pareille attitude d'un chef tendant à affaiblir l'autorité de son subordonné, dans un pays où elle est, plus que partout ailleurs, indispensable, surtout dans les circonstances actuelles. Je ne crois pas avoir mérité d'être traité de la sorte*[33].

Noguès affirma ensuite son dévouement absolu au Maréchal et rappela au général Laure son rôle décisif dans le maintien de la fidélité de l'AFN à Vichy : *Le Maréchal sait bien qu'il peut compter sur mon dévouement absolu, qui ne date pas d'hier, et y faire appel sans réserve. Mon passé et l'attitude prise à l'armistice en empêchant l'empire de se séparer du Maréchal, alors que je brûlais du désir ardent de continuer la lutte, montrent bien que je suis capable de comprendre les situations et d'obéir.*

Et comme s'il voulait prévenir indirectement Pétain des conséquences de la politique de Weygand, Noguès ajouta dans sa lettre au général Laure : *L'impression des attributions du général Weygand et l'état d'esprit que je vous ai indiqué peuvent rendre possibles des conflits qu'il faut éviter d'une façon absolue. Je suis prêt à m'effacer, malgré les inconvénients certains que cela présenterait pour la stabilité du Maroc, si le Maréchal estime que c'est la solution la meilleure. Mais s'il l'estime nécessaire, j'accepterai d'encaisser avec patience certaines humiliations gratuites.*

Noguès conclut sa confidence au général Laure en déclarant qu'il ne pouvait pas assister sans réagir à la diminution progressive de son autorité. Il envisagea même, pour pouvoir poursuivre sa tâche, de faire quelque chose à l'encontre de Weygand : *Il faut bien remarquer que dans l'intérêt même du pays, je ne pourrai, sans danger, laisser amenuiser progressivement mon autorité par de pareils procédés. L'unité de direction et l'autorité incontestable sont indispensables pour garder le contrôle sur ce pays, ce qui n'est jamais facile. Il y a donc des mises au point à faire, et il faut surtout arrêter un régime de cabales et délations dangereuses pour le moral du pays.*

---

33 Lettre confidentielle de Noguès à Laure, le 8 décembre 1940, *in* PPN.

Lorsque Darlan devint, à partir du 21 février 1941, l'homme fort de Vichy en rassemblant en même temps les postes de Premier ministre, de ministre de l'Intérieur, de ministre des Affaires étrangères, et de ministre de l'Information[34], Noguès lui adressa le lendemain même, par l'intermédiaire de l'officier Bataille, une lettre personnelle dans laquelle il essaya d'attirer son attention sur les dangers de la politique de Weygand en AFN. Il considérait comme *désastreuse la centralisation des pouvoirs à Alger*, car pour lui *Weygand et son seul état-major ne sont pas capables de contrôler de si loin les problèmes locaux, ni de juger les décisions de la résidence.*

En période de crise, disait-il, *ce n'est pas le moment de se livrer à des expériences. Notre tâche est de vivre, de survivre. Le plus grand danger pour l'autorité française au Maroc est la tendance de Weygand à communiquer directement avec des militaires de tout rang hors la voie hiérarchique. C'est saper l'autorité ; celle-ci est en train d'être systématiquement remise en question partout dans le pays. L'état d'esprit des indigènes est encore bon, mais il est soumis à de dures épreuves. Il ne peut y avoir qu'une seule politique : celle du gouvernement du Maréchal qui est celle de son représentant. Travailler contre l'autorité de ce dernier, c'est travailler contre l'autorité du Maréchal*[35].

Noguès terminera sa lettre en exprimant son total dévouement : *Je m'excuse de m'être laissé entraîner, mais je vous parle à cœur ouvert et croyant en cela faire mon devoir et prouver au Maréchal et à vous mon absolu dévouement.*

Si par ses plaintes et ses critiques, Noguès espérait se débarrasser de la tutelle de Weygand, il donna à Darlan des armes efficaces pour neutraliser un rival très dangereux.

Mais, tout en faisant des démarches auprès des proches collaborateurs de Pétain, Noguès était convaincu que le moyen le plus sûr de conserver son poste de Rabat, c'était de gagner l'estime du Maréchal. Dès octobre 1940, il célèbre à grand bruit le bien qu'il pensait de la Révolution nationale du gouvernement de Vichy. Il parvint à faire de Pétain une idole pour la population française du Maroc. Sa tâche fut d'autant plus facile que les valeurs de Vichy convenaient bien avec la mentalité coloniale des Français du Maroc, préférant à la triade démocratique : *Liberté, Égalité, Fraternité*, celle de la Révolution nationale : *Travail, Famille, Patrie*[36].

D'autre part, Noguès ne cessait de jurer sa fidélité et celle des populations, française et musulmane du Maroc, au Maréchal, considéré comme le guide et le gardien de la résurrection de la Nation.

Mais le désaccord entre Weygand et Noguès fut tel que Pétain décida, en novembre 1941, de rappeler les deux hommes à la fois. Cependant, si la pression des Allemands et les critiques de Darlan jouèrent un rôle déterminant dans la révocation de Weygand, Noguès réussit encore une fois à se maintenir dans son poste de Rabat, tout simplement parce qu'il était encore irremplaçable. Le général Juin, à qui on proposa le poste cette fois-ci, le refusa et ajouta *qu'un*

---

34 Aron, Robert, *Histoire de Vichy, 1940-1944*, éd. Fayard, Paris, 1954, p. 371.
35 Lettre personnelle de Noguès à Darlan, le 21 février 1941, *in* PPN.
36 Hoisington, *op. cit.*, p. 287.

tel mouvement en ce moment aurait de grands inconvénients. La présence de Noguès à la tête du protectorat marocain était encore indispensable.

Or, ce n'est que peu de temps avant d'être relevé de son poste de délégué général, que Weygand se rendit compte du grand mérite de Noguès dans le maintien du Maroc dans l'ordre et la fidélité à l'égard du gouvernement de Vichy. Dans son dernier rapport à Pétain, avant d'être rappelé, il fit l'éloge du résident général du Maroc : *A plusieurs reprises, j'ai demandé que le général Noguès soit maintenu à Rabat. C'est un administrateur intelligent et habile, dans la tradition de Lyautey. Il a une connaissance profonde de la population indigène du Maroc et a la confiance du sultan*[37]. Il conclut son éloge en disant : *Ce serait une folie de mettre le Maroc dans les mains de quelqu'un d'autre qui connaît mal les hommes et les affaires du Makhzen et celles de la population indigène.*

Déjà en juillet 1941, lorsqu'il s'était rendu compte des dispositions de Darlan à céder aux exigences allemandes en ce qui concernait des bases militaires au Maroc et en Tunisie, Weygand, comprenant l'importance de l'appui de Noguès, voulut l'utiliser pour avoir plus de force pour s'opposer à l'application des projets allemands en AFN[38].

Toujours dans le but de conserver son poste de Rabat, Noguès n'hésita pas à exprimer son vœu de fidélité à Laval lorsque celui-ci succéda à Darlan à la tête du gouvernement. Il se déclara disposé à lui prêter une coopération totale et active. Laval, qui tenait à maintenir l'AFN dans la neutralité et la fidélité à Vichy, intervint auprès de son ministre des Affaires étrangères qui s'engagea *à ne pas déplacer le résident général du Maroc, et à n'effectuer aucun changement administratif.*

Toutefois, si Noguès a pu sortir indemne des rudes épreuves qu'il avait affrontées depuis 1940, pour se maintenir dans son poste de résident général à Rabat, il était désormais obligé de céder face à la détermination implacable du général de Gaulle de le chasser. Le chef de la France libre n'a en effet jamais pardonné à Noguès son refus méprisant de s'allier à lui et surtout son hostilité déclarée à l'encontre des partisans gaullistes qu'il n'avait cessé de traquer. En mars 1943, au moment où le mouvement en faveur de De Gaulle était devenu très puissant, Noguès refusa de libérer les gaullistes emprisonnés chez lui au Maroc.

Ce n'est qu'au moment où il sentit le danger imminent qu'il se décida à faire des offres aux émissaires de De Gaulle. Mais c'était trop tard. Ses offres furent rejetées. Ses démarches auprès du président Roosevelt et auprès du général Giraud échouèrent également devant l'intransigeance de De Gaulle. D'ailleurs, parmi les conditions exigées par ce dernier pour s'allier à Giraud, union souhaitée par les Anglais et les Américains, l'élimination des hommes de Vichy en AFN, dont Noguès qui figurait en tête de liste, était exigée[39].

C'est finalement Giraud lui-même qui dut le 3 juin 1943, annoncer à Noguès la décision de sa révocation du poste de Rabat. Le lendemain, Noguès

---

37 *Ibid.*, p. 286.

38 Lettre personnelle et secrète n° 475/Cab, de Weygand à Noguès ; Alger le 15 juillet 1941, *in* PPN.

39 Catroux (Général G.), *Dans la bataille de la Méditerranée, 1940-1944*, Paris, Julliard, 1949, p. 370.

remit à Giraud sa démission et fit une requête de se retirer en Algérie ou à Tanger. Mais sa demande fut rejetée par le gouverneur général Catroux. Il reçut, en revanche, l'invitation de l'ambassadeur portugais pour se rendre au Portugal où il arriva le 14 juin 1943. Avant de quitter le Maroc, il adressa à la population du protectorat un message dans lequel il lui exprima sa reconnaissance : *J'ai passé les années les plus merveilleuses et les plus fructueuses de ma vie au Maroc, pays que je considère comme ma seconde patrie*[40].

Ainsi prit fin le mandat de Noguès au Maroc. C'est la fin d'une carrière qui s'est identifiée à ce pays qu'il a tant aimé et dont la désintégration signifiait *La perte de l'œuvre de ma vie*. C'est pourquoi il a utilisé toutes ses compétences et déployé toutes ses énergies pour que le Maroc reste dans sa totale intégrité sous la souveraineté de la France sans céder un pouce ni à l'Espagne qui prétendit avoir des droits reconnus sur le Maroc, ni à une trop puissante Allemagne devant laquelle la France métropolitaine s'était pourtant totalement effondrée. Il a également mis en œuvre toutes ses capacités d'habileté et de manœuvre pour rester à la tête du protectorat marocain. Mais un jour ou l'autre la hache devait tomber. Ce qui est arrivé le jour même de la création du Comité français de la Libération nationale, le 3 juin 1943.

40 Message du général Noguès aux populations du Maroc, Rabat, le 4 juin 1943, *in* PPN.

DEVENIR DES RÉGIMENTS DE CAVALERIE DE L'ARMÉE DE L'ARMISTICE DANS LA RÉSISTANCE

Général Jean-Louis MOURRUT
Chef du Service Historique de l'Armée de Terre

Alors que la cavalerie compte 54 régiments de cavalerie et de chars en 1940, ils sont au nombre de 12 dans l'Armée de l'Armistice. En 1942, après leur dissolution, certains se perpétuent dans la Résistance où ils prennent une place importante avant de renaître dans la nouvelle Armée française. Pour rendre hommage à nos anciens et en introduction aux témoignages de certains d'entre eux, je me propose de tenter de répondre à deux questions :

1. Quelle a été la place de ces régiments de cavalerie de l'Armée de l'Armistice dans la Résistance ?

2. Comment ces régiments sont-ils parvenus à occuper une telle place ?

Auparavant, je voudrais préciser que les archives concernant cette période étant relativement réduites et souvent difficilement exploitables, bien des points restent obscurs (les archives concernant les régiments de l'Armée d'Armistice sont, par exemple, inexistantes pour certains d'entre eux). De ce fait, les remarques et éclaircissements des témoins seront les bienvenus. (De même les témoignages, correspondances, carnets personnels, etc., relatifs à ces événements pourront très utilement être confiés aux fonds privés du SHAT).

De plus, c'est volontairement que je n'aborderai pas l'aspect psychologique de la période. Le bouleversement des structures s'est accompagné de fractures morales. Les *sensibilités* de toute nature des uns et des autres ont sans nul doute déterminé des choix opposés, du moins temporairement. L'historien rapporte les faits, tente de les comprendre, en aucun cas il ne les juge.

Mais pour ne pas évacuer cette dimension humaine, je vous propose la lecture de cette lettre du colonel commandant le 2e Hussards en novembre 1942 ; je pense que tout y est. Le 28 novembre 1942 le 2e Hussards est démobilisé. Le chef de corps, le colonel Desazard de Montgaillard, écrit cette magnifique lettre conservée dans la salle d'honneur du régiment :

A mes Officiers,

Nous avons obéi aux ordres du Maréchal jusqu'au sacrifice le plus dur. La honte qui nous a été imposée ne saurait demeurer sur notre Étendard. L'emprise de l'ennemi se resserre : les possibilités pour nous de reprendre les armes sur le sol de la France s'évanouissent. Demain, peut-être, je ne serai plus libre.

Le Colonel du 2e Hussards ne se rend pas, même sur un ordre.

Je me porte garant de l'Honneur du régiment et du vôtre.

C'est à ce titre seul que je prends aujourd'hui la décision de passer en Afrique pour me battre.

J'ai sollicité des ordres. Je n'en ai reçu aucun.

Je demeure donc votre Colonel et je vous donne l'ordre de servir chacun là où vous aurez le sentiment de faire le mieux.

Ralliez à moi, là-bas pour les uns, ici pour les autres le jour de la délivrance.

Après les outrages qu'il nous fait subir, l'Allemand demeure pour le moment l'ennemi qu'il faut vaincre.

N'oubliez jamais de demeurer des soldats.

Desazard de Montgaillard

Cette lettre sera conservée jusqu'à mon retour en France.

Le 15 novembre 1944, alors qu'il venait de prendre le commandement du *Combat-Command n° 5* de la 5e division blindée, le colonel Desazard de Montgaillard tombait pour la France à Montenois.

Il faut tout d'abord évoquer le cas particulier du 2e Dragons qui est reconstitué en Afrique du Nord après qu'une grande partie de ses personnels soient passés de l'autre côté de la Méditerranée. (Certains de ses personnels, restés en métropole, n'en participent pas moins à la Résistance).

Sept régiments participent activement à la Résistance : les 3e, 5e et 8e Dragons ; les 2e et 3e Hussards ; les 8e et 11e Cuirassiers. Les quatre autres de manière pas ou peu identifiable (leurs personnels ayant souvent rejoint des groupes à titre individuel). De plus, on peut distinguer deux phases dans le devenir de ces régiments.

Jusqu'en juillet 1944 l'action des cadres est menée localement, dans la clandestinité. À partir de cette période, les maquis issus des régiments agissent de manière ouverte.

Après avoir pris part à la libération des territoires dans lesquels ils sont implantés, ils rejoignent les armées débarquées afin de poursuivre le combat avec elles.

Certains régiments perpétuent *groupés* leurs traditions dans la Résistance, ce, dès la fin de 1942. D'autres y participent en *ordre dispersé*.

Le 5e Dragons, le 11e Cuirassiers et le 8e Dragons peuvent être placés dans la première catégorie.

Dès la fin de l'année 1942, le 5e Dragons devient l'animateur de la Résistance dans le département de la Saône-et-Loire. Il est à l'origine de nombreux maquis en Bourgogne qui libèrent cette région en 1944, ce qui lui vaut l'inscription de la mention *résistance Bourgogne* sur son étendard. De même, celle de *Vercors* dans les plis de l'étendard du 11e RC récompense sa conduite héroïque notamment à Vassieux.

Le 8e Dragons agit dans la clandestinité jusqu'au débarquement de Normandie. Il effectue une rapide montée en puissance dans la région du col de Nérone (Cantal, près de Salers), multiplie ensuite les coups de main contre les colonnes ennemies qui se replient et libère Saint-Flour.

Trois autres régiments renforcent des maquis, souvent puissants. Le 3e Dragons est à l'origine de plusieurs d'entre eux dans le sud du département du Tarn. Il joue un rôle majeur dans la libération de Castres (4 127 prisonniers) et des localités des environs. Le 3e Hussards est représenté par l'escadron Marcus et

le 2e Hussards est présent dans le corps franc Pommies, le corps franc de la Montagne Noire (Tarn), le maquis de Lorris et dans l'un des maquis du Charollais.

Le 8e RC ne participe que de manière très limitée à la Résistance, que ce soit de manière clandestine ou ouverte, jusqu'en août 1944.

Tous se préparent à libérer la France, ce qu'ils font en fournissant un appoint appréciable à la 1re Armée et aux Alliés. En effet, contrairement à de nombreux groupes de résistants qui se cantonnent à la libération de leurs régions d'origine, les formations issues de l'Armée entendent combattre avec les armées régulières.

Le 3e Hussards (groupe d'escadrons Marcus), le 3e Dragons et le 8e Dragons sont incorporés dans le groupement mobile du Sud-Ouest (GMSO ou colonne Schneider) qui poursuit les formations allemandes se repliant vers le Nord-Nord-Est.

Il participe aux opérations d'encerclement de la *colonne Elster* dans la région de Decize tandis que le 8e Dragons, bientôt rejoint par le 3e Dragons, assure la flanc-garde ouest de la 1re Armée française.

Ces deux opérations font leur jonction avec la 1re Armée en Saône-et-Loire et participent à la libération des villes du centre de la France : Autun (8e et 3e Dragons), Nevers (3e Dragons), Bourges (3e Dragons). Avec le corps franc Pommies, ils sont détachés de la colonne Schneider pour être rattachés à la 1re Armée, sur ordre du général de Lattre qui manquait cruellement d'infanterie portée pour accompagner ses blindés.

Le 8e et le 3e Dragons participent à la campagne des Vosges où le groupe d'escadrons Marcus (3RH/FFI) les rejoint, ainsi que le 11e Cuirassiers qui, après avoir libéré Romans, combat dans le Jura avec la 1re Armée.

En avril 1945, le 3e Dragons – qui deviendra le 12e – et le 8e Dragons franchissent le Rhin et terminent la guerre sur les bords du lac de Constance.

Le 5e Dragons devient le groupe de reconnaissance de la division alpine. Pendant l'automne 1944 et l'hiver qui suit, il est chargé de tenir le Beaufortin puis il combat dans l'Ubaye à partir de février 1945.

Le 8e Cuirassiers participe à la réduction de la poche de Saint-Nazaire au sein du Détachement de l'Atlantique, de novembre 1944 à mai 1945.

Quant aux différents maquis issus du 2e régiment de Hussards, ils contribuent à la libération du Sud-Ouest, du Loiret et même de Paris. Cependant, le 2e Hussards est recréé trop tard pour pouvoir participer aux combats en unité constituée.

Le rôle que jouent, dans leur ensemble, les régiments de l'Armée d'Armistice au sein de la Résistance tient à des facteurs qui leur sont propres aussi bien qu'à des impulsions extérieures.

Si, pour les régiments de l'Armée française, la guerre et la défaite se traduisent par un véritable bouleversement, certains régiments de l'Armée de l'Armistice bénéficient cependant d'une relative continuité.

L'on peut se demander si, de ce fait, ils ne se sont pas trouvés dans une position privilégiée pour se perpétuer au sein de la Résistance.

Ainsi, le 5e Dragons est l'un des deux régiments qui se perpétuent le mieux dans la Résistance. Stationné à Lyon avant 1940, il est reconstitué à proximité de cette ville (à Mâcon) avec des personnels de la 3e division légère mécanique (5e Dragons, 1er Chasseurs portés, 1 RGT AML, etc.). Or, chacun sait que dans une brigade, une division aujourd'hui, les officiers se connaissant, ils se rencontrent à l'occasion des manœuvres, des exercices de cadres, etc.

Cependant, le seul régiment qui ait retrouvé sa ville de garnison d'avant-guerre et bon nombre de ses anciens personnels, le 2e Hussards, a un devenir *moins remarquable* que d'autres régiments ayant bénéficié de conditions initiales apparemment plus défavorables si l'on s'en tient au critère de la continuité.

Le 11e Cuirassiers est stationné à Lyon alors que son ancienne ville de garnison était Paris. De plus, ce régiment n'a plus aucun rapport avec celui de 1940. Pour le reconstituer, on a eu recours aux restes du 7e Dragons portés et à ceux du 3e Cuirassiers, recréés en 1940 dans le cadre de la mise sur pied de la 4e division cuirassée.

Il semble donc que la continuité relative dont bénéficient certains régiments ne suffise pas à rendre compte de leur rôle dans la Résistance. Le travail, le recrutement, l'organisation, la préparation, l'entraînement réalisés par les personnels pendant les deux années d'existence de l'Armée d'Armistice ont davantage d'importance que des éléments de continuité.

Et cela c'est l'affaire des cadres.

Le rôle du 11e Cuirassiers dans la constitution du maquis du Vercors revient pour une large part au lieutenant Geyer. En novembre 1942, ce dernier s'est emparé de l'étendard de son régiment. Regroupant autour de lui des cadres, il constitue bientôt un maquis en forêt de Thivollet. Au début 1944, il prend le commandement de la zone sud du Vercors.

De même pour le 5e Dragons : le chef d'escadrons d'Aboville anime l'Armée Secrète de Saône-et-Loire dès la fin de 1942, tandis que le chef d'escadrons de Bellecombe prend celle de l'ORA dans le même département avant d'en devenir le responsable FFI en février 1944.

Au 3e Dragons les cadres sont à l'origine de plusieurs maquis relevant de l'Armée secrète : groupe du lieutenant *Pireau* (Coudert), qui devient bientôt le corps franc du Sidobre ; groupe du lieutenant *Saint-Michel* (de Kervanoel), créé en avril 1944, qui prend par la suite l'appellation de corps franc de la Montagne Noire ; maquis *Réalmont et Dadou* créé en juin 1944 par *Antonin*, pseudonyme du chef d'escadrons de Lussan. Ces différents maquis font partie de la zone A de l'AS du Tarn, dirigée par un civil jusqu'en juillet 1944. C'est en revanche un capitaine du 3e Dragons qui dirige la zone C (le capitaine Cartier, fusillé par les Allemands). On peut citer encore :

- 8e RD : chef d'escadrons Merlat *Allard*
- 2e RH : capitaine Passet et lieutenant Roussac
- 3e RH : chef d'escadrons Marcus
- 8e RC : chef d'escadrons Calvel.

D'un régiment à l'autre de grandes différences de cohésion apparaissent. Tandis que certains régiments se perpétuent *groupés* dans la Résistance, et ce, dès novembre 1942 (5e Dragons, 11e Cuirassiers, 8e Dragons), d'autres régiments

subissent une certaine dispersion de leur encadrement dans des formations indépendantes les unes des autres, au moins au début.

Si les initiatives de l'encadrement revêtent donc une grande importance, elles ne suffisent pas à expliquer entièrement le devenir de ces régiments.

En effet, le rôle des chefs de corps est primordial.

Au moment de la dissolution de l'Armée de l'Armistice, certains prennent des dispositions pour limiter la dispersion des cadres et permettre la reconstitution des unités en vue de l'action :

- le colonel Schlesser, colonel-chef de corps du 2e RD, part pour l'AFN et invite l'ensemble de ses hommes à le suivre, au cours d'une cérémonie émouvante... ;
- le 27 novembre 1942, le colonel Watteau, alors que le quartier du 5e RD est envahi par les Allemands, obtient que les officiers arrêtés le matin soient relâchés le soir même et qu'un délai de deux jours lui soit accordé pour effectuer une *démobilisation en règle* ;
- le colonel Olleris, chef de corps du 8e RD, participe dès 1941 au camouflage du matériel : il dispose de 24 automitrailleuses de découverte (AMD) au lieu des 8 qui sont prévues. Les véhicules excédentaires sont camouflés dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Loire.

Cette volonté de reprendre la lutte a été clairement manifestée par certains chefs de corps au moment de l'invasion de la zone Sud et laisse augurer de leur rôle à venir dans la Résistance.

Ayant reçu l'ordre de s'installer à La Seyne afin de défendre le camp retranché de Toulon contre une éventuelle tentative de débarquement alliée, le colonel Watteau tente en fait d'organiser la défense contre les Germano-Italiens. Il essaye de se faire livrer les chars Somua (2 escadrons) détenus par les Italiens à Fréjus. Le suspectant *d'avoir des intentions hostiles à leur encontre*, les Allemands exigent qu'il se retire le 18 novembre.

Le 10 novembre, le 8e Dragons gagne ses emplacements de combat. C'est l'un des rares régiments à rappeler ses réservistes.

En revanche, les régiments dont les chefs de corps ne se sont pas manifestés, n'ont pas participé à la Résistance de manière identifiable et précoce, ou se sont dispersés au sein de celle-ci.

Enfin, la meilleure preuve du rôle déterminant que les chefs de corps sont susceptibles de jouer dans la Résistance, c'est l'occupant lui-même qui l'apporte. Dès la fin de 1942, le colonel Bourgoin est arrêté puis relâché au début de l'année suivante. En janvier 1943, le colonel Watteau est arrêté et déporté, en février vient le tour du lieutenant-colonel François (6e RC). La menace d'un débarquement se précisant, une vague d'arrestations *préventives* est faite par les nazis, en mai 1944. Le colonel Schott (1er RCH), le lieutenant-colonel Joppe (7e RCH) et le colonel Ruby (12e RC) en sont victimes. Le 9 juin, le colonel Olleris est lui aussi arrêté et déporté.

Le rôle joué par les cadres avant l'été 1944, et leurs chefs de corps en particulier, revêt donc une importance considérable.

Il y a une exception : alors que cadres et chefs de corps sont particulièrement discrets jusqu'en juillet 1944, le 8e RC se reconstitue

rapidement et libère le Berry avant de prendre part au siège des poches de l'Atlantique. Cet exemple nous conduit à étudier les facteurs externes.

En fait, l'action menée par les cadres des régiments s'inscrit dans un vaste ensemble dont elle est tributaire. Elle ne peut souvent aboutir sans la collaboration des chefs départementaux ou régionaux de la Résistance qui lui permettent de se développer grâce aux directives, aux moyens et aux renseignements qu'ils apportent. Ces responsables s'appuyant eux-mêmes sur l'organisation mise en place par l'Armée d'Armistice entre 1940 et 1942.

Dès la dissolution de l'Armée d'Armistice, des officiers créent autour des anciennes garnisons de la zone Sud un noyau de cadres destiné à permettre la reprise de la lutte. Ces mesures ont permis à certains régiments de bénéficier d'un contexte particulièrement favorable à leur renaissance.

Ainsi, la présence du lieutenant-colonel Boutet à la tête de l'ORA de la 13e région militaire a largement contribué au succès du 8e Dragons. Au cours de l'année 1943, il a donné des instructions de manière à préparer la mise sur pied du régiment, organisé des opérations de parachutage et de camouflage d'armes à son profit et lui a permis de disposer des renseignements dont il avait besoin.

Quant au 8e Cuirassiers, c'est au chef ORA de Châteauroux, le colonel Chomel, qu'il doit sa résurrection. Il est recréé, fin août, à partir :

- des FFI de Buzançais qui s'intègrent à *l'escadron Gervais* ;
- des escadrons de cavalerie du 1er RGT de France (groupe d'escadrons Calvel).

Le fait que le colonel Chomel ait été chef d'EM de la 4e DCR du général de Gaulle en 1940 n'est sans doute pas étranger à la résurrection rapide du 8e RC.

L'action du commandant Dunoyer de Segonzac mérite également d'être mentionnée. Cet ancien capitaine du 4e Cuirassier, permet la reconstitution du 3e Dragons en dépit de la dispersion qui caractérisait ses maquis. Sa fonction de chef de la zone A des FFI du Tarn lui permet de renforcer le corps franc Bayard-3RD/FFI avec des maquis d'origine civile.

La méfiance des autorités résistantes d'origine civile, FTP notamment, vis-à-vis des militaires doit être mentionnée. Ces autorités font souvent obstruction à l'entrée des militaires dans la Résistance ; à cause d'idées reçues[1], pour des raisons politiques et aussi par peur de se faire détrôner.

Par ailleurs, il se peut que l'arme d'origine des militaires placés à de hauts postes de responsabilité dans la Résistance ait influencé la réapparition de telles ou telles unités plutôt que de telles ou telles autres dans les régions placées sous leur responsabilité.

Il est probable enfin que les arrestations d'autorités effectuées par la police allemande avant le débarquement se soient également faites au détriment de la participation de certains régiments à la Résistance. C'est le cas de la R3 (Montpellier) où stationnait le 7e Chasseurs. C'est aussi le cas de la R5 (Limoges), où stationnait le 6e RC (dont l'ancien chef de corps avait été arrêté l'année précédente).

Il serait cependant risqué de tirer des conclusions hâtives de ces faits ; la R6 (Clermont-Ferrand) a également été décapitée, ce qui n'a pas empêché le

---

1 Pour la majorité, les militaires sont des *naphtalinards*.

8e Dragons d'effectuer sa montée en puissance (cependant un important travail avait été accompli précédemment par le lieutenant-colonel Boutet).

Finalement, si certains responsables – qu'ils appartiennent à l'ORA ou à l'AS – semblent avoir favorisé les régiments de leur arme d'appartenance, il apparaît en revanche que ce sont les régiments de l'Armée de l'Armistice, et non pas leurs anciens corps, qu'ils se sont efforcés de faire revivre.

Ainsi, le chef d'escadrons Dunoyer de Segonzac ne cherche pas à recréer le 4e Cuirassiers mais il reconstitue le régiment de cavalerie le plus proche de son secteur. De même pour le colonel Chomel qui se base sur l'organisation de la 9e division de l'Armée de l'Armistice afin de constituer la *brigade Charles Martel*. Cette organisation fut sous-tendue et orientée par la volonté de combattre le Reich.

En effet, à la partie visible et officielle de l'Armée d'Armistice correspond, dès les origines, tout un secteur clandestin destiné à préparer la revanche.

Il s'agit de mettre sur pied une armée de cadres susceptible d'effectuer une rapide montée en puissance. Dans cette optique, l'on procède au camouflage du matériel, déjà évoqué, et l'on active des sections clandestines au sein du 2e Bureau (Allemagne et Italie).

Un plan de mobilisation est établi. Il s'appuie sur le *service national statistique* cachant un organisme chargé de recenser, par spécialité, des personnels aptes au service. Cet organisme, mis sur pied par le chef d'escadrons Jacquey, utilise pour la première fois des cartes mécanographiques.

Une hiérarchie parallèle fonctionne donc. Les régiments font l'objet d'une attention particulière de la part de l'EMA. En même temps qu'on y recueille – officiellement – les enseignements de la guerre, on sonde les cadres et l'on repère ceux aptes à servir dans la clandestinité. Dans chaque corps un officier prépare les plans de dédoublement ou de détriplement des unités, en utilisant les ressources locales et les possibilités du service de camouflage du matériel (CDM).

Lorsque l'Armée de l'Armistice est démobilisée, son passage à la clandestinité est donc facilité. Une cartothèque des démobilisés, ainsi que celle des hommes des Chantiers de la Jeunesse est établie. La volonté de préparer la revanche, qui a sous-tendu une fraction de l'Armée d'Armistice, a permis de créer un environnement favorable au passage de ses anciens régiments dans la Résistance puis à leur retour au sein de l'armée de Terre.

Ainsi, sept régiments de cavalerie de l'Armée de l'Armistice sur douze, ont joué un rôle moteur dans la Résistance. Bien organisés, les maquis, à l'origine desquels ils se trouvent, ont fait office de véritables noyaux mobilisateurs pendant l'été 1944. Participant efficacement aux combats de la Libération, ils ont constitué un renfort appréciable pour les armées régulières.

Ce rôle, les régiments le doivent bien davantage aux initiatives prises par leurs cadres et par leurs chefs qu'aux conditions *matérielles* dans lesquelles ils se sont retrouvés lors de leur création, en août 1940 (garnison, origine des personnels, etc.).

Ils le doivent cependant aussi, pour une partie, à leur appartenance à l'Armée de l'Armistice. En effet, celle-ci a fourni, à ceux qui le voulaient,

l'environnement favorable permettant de se préparer à passer dans la clandestinité et de participer activement à la Libération du territoire, dans la Résistance puis au sein de l'armée de Terre.

Mais cet environnement, cette structure, qui se sont perpétués dans la clandestinité, dans la Résistance et la Libération du territoire, ont servi de cadre à l'engagement d'hommes, de soldats, qui n'ont pas hésité, si nécessaire, à le payer de leur vie. Hommage leur soit rendu, leur exemple médité et suivi.

À LA RECHERCHE DES OFFICIERS DE CARRIÈRE DANS LA RÉSISTANCE MÉTROPOLITAINE

Général (CR) Jean DELMAS
Docteur habilité en histoire, Montpellier III
Président de la Commission française d'histoire militaire et
Vice-Président de la Commission internationale d'histoire militaire

Dans la conclusion du chapitre consacré à la Résistance dans le tome IV de l'*Histoire militaire de la France*, André Martel pose la question : pourquoi les militaires qui ont adhéré à la lutte clandestine *sont-ils restés ignorés et d'abord de l'armée elle-même* ? Il répond : *On a invoqué les traditions de la Grande Muette. S'y ajoute le malaise consubstantiel de l'institution face à des clandestins, sinon « des terroristes », qui n'ont pas observé la règle d'or de la discipline dont l'Armée d'Afrique, non moins rebelle à l'ordre légal, se prévaut dans la lutte ouverte... ou de la compatibilité entre Revanche et Résistance*[1].

André Martel pose toujours de bonnes questions. Et quand il donne des réponses, il s'efforce toujours d'aller à l'essentiel, refusant l'anecdotique. Dans le cas précis qui nous occupe, sa question part d'une constatation bien évidente encore un demi-siècle après les événements : la participation des militaires à la Résistance reste ignorée. Et ce ne sont pas les innombrables publications provoquées par le cinquantenaire de la Libération qui ont réduit ce déficit.

Mais ce qui intéresse plus particulièrement André Martel c'est que ces *militaires résistants* soient ignorés de l'armée elle-même. Parce qu'elle ne sait pas ? Parce qu'elle ne veut pas savoir ? Parce qu'elle sait et condamne ? Il y a là matière aux superbes développements qui sont en germe dans la conclusion d'André Martel.

Mais ne nous bornons pas ici à la méconnaissance qu'a l'armée de ses *soldats résistants*. Si l'armée ne sait pas ou ne veut pas savoir, pourquoi chercherait-elle à faire savoir à l'opinion publique qu'elle a nourri en son sein d'authentiques résistants ? Et si elle ne le fait, qui le fera ? Mais rechercher à définir la part des officiers de carrière dans la Résistance, est une rude besogne, dont cet article veut être un aperçu.

I. LES DIFFICULTÉS DE L'ESTIMATION NUMÉRIQUE

Les historiens qui tentent – ils sont rares – de définir la part des militaires d'active dans la Résistance travaillent sur un certain nombre de chiffres présentés par le colonel de Dainville, dans son livre *L'ORA*[2]. Il apparaît que sur 35 000 officiers d'active en 1939, 4 000 ont participé à la Résistance.

---

1 A. Corvisier (sous la direction de), *Histoire militaire de la France*, t. IV sous la direction d'A. Martel, p. 174.

2 Dainville, colonel (de), *L'ORA, la Résistance de l'armée*, Lavauzelle, 1974. Tout ce développement se trouve aux pages 105 et 106.

Raymond Aubrac qui, bien qu'officier de réserve, ne manifeste aucune sympathie pour les officiers d'active, ironisait dans ses interventions dans les colloques : *4 000 sur 35 000 !* jusqu'au moment où un interlocuteur, scandalisé à juste titre par ce raccourci malintentionné, lui rappela le processus qui des 35 000 officiers initiaux aboutit aux 4 000 résistants.

Sur 35 000 en 1939, 12 000 sont faits prisonniers. Restent donc disponibles, après juillet 1940, 23 000 qui se répartissent ainsi :

- 12 000 hors métropole : 1 000 FFL, 5 000 servant en AFN et 6 000 en Afrique noire, Madagascar, Levant, Indochine ;
- 11 000 en métropole (4 200 dans l'armée d'armistice, 2 000 dans les corps *civilisés*, 4 800 en congé d'armistice).

Après novembre 1942 ces 11 000 suivent des sorts différents :

- 1 000 arrivent à l'âge de la retraite ;
- 1 500 s'évadent par l'Espagne pour l'Afrique du Nord ;
- 4 000 servent dans la Résistance ;
- le reliquat, soit 4 500, paraissant s'être abstenu de toute action.

Ainsi le chiffre de 4 000 résistants ne doit pas être comparé aux 35 000 initiaux, mais aux 11 000 de métropole, ce qui permet à Raoul Girardet de remarquer, après avoir comptabilisé les emprisonnés par l'occupant et les morts en déportation, *on ne voit guère quelle autre organisation professionnelle pourrait offrir le bilan d'un tel sacrifice*[3], conclusion généreuse, car quelle profession, sinon l'armée a pour objectif la défense du territoire national ? Et restent préoccupants les 4 500 abstentionnistes. Ceci dit, il faut s'interroger sur la fiabilité de ces chiffres. Ils proviennent d'une étude menée par un officier ancien résistant, affecté au Service historique de l'armée de terre, le colonel Madelin. Ils ne sont pas la conséquence d'un comptage précis, mais d'estimations faites en fonction de certaines déductions de l'auteur. Elles peuvent avoir leur valeur, mais elles souffrent d'un certain nombre de défauts ou d'incertitudes qui nécessitent une grande prudence dans l'exploitation de ce tableau. Nous en évoquerons plusieurs.

1. Le cas des officiers en retraite (ER) ou des généraux du cadre de réserve (CR)

Il est indiqué que 1 000 officiers arrivent à l'âge de la retraite entre 1942 et 1944. Ils sont alors éliminés des *actifs*, mis dans une case à part, sans souci de connaître quel a été leur comportement après leur départ du service actif. Être mis à la retraite implique-t-il de se désintéresser du salut de la Patrie à un moment aussi critique de son histoire, de renoncer à toute action ? L'âge est-il un motif d'abstention ? Il n'en est rien. Cette remarque est valable, non seulement pour ces 1 000 retraités entre 1940 et 1942, mais pour tous les officiers retraités vivant en métropole. Au hasard des recherches dans les organisations de résistance ou au fond des camps de déportation, ne découvre-t-on pas nombre de cas de retraités *actifs* ? Citons quelques exemples :

---

3 *Revue historique des armées*, n° 2 /1994 - Préface.

- l'ex-général X., cassé de son grade pour des imprudences financières au moment de l'affaire Staviski, simple militant de *Combat*, meurt à Neuengamme, à 78 ans ;

- son aîné de trois mois, le colonel Hauet, meurt à Buchenwald en 1944 ;

- le commandant Lhopital, ancien de l'état-major de Foch, à la retraite depuis 1934, tente d'organiser, dès 1941, dans la banlieue Est de Paris, une *armée de volontaires*. Arrêté en janvier 1942 il est déporté d'octobre 1942 à avril 1945 ;

- le général Faucher, qui avait été jusqu'à Munich le conseiller militaire du gouvernement tchèque, militant de l'OCM, est déporté, il a 70 ans. Il en revient ;

- le général Audibert n'est plus en activité depuis 1938. Il n'en devient pas moins un des chefs de la Résistance bretonne. A 70 ans il est arrêté et déporté à Buchenwald. Il en revient aussi.

On pourrait multiplier les exemples, sans compter deux cas mieux connus parce qu'ils vont s'illustrer dans l'organisation et à la tête de l'OCM, le lieutenant-colonel Heurtaux et le colonel Touny, officiers d'active qui avaient quitté le service assez jeunes, pour des raisons diverses, mais manifestent, dès 1940, une volonté d'action qui les mènera à la déportation ou à la mort.

Autre incertitude, si l'on revient aux 1 000 retraités entre 1940-1942 ce chiffre comprend-il les officiers mis d'office à la retraite soit parce qu'ils sont israélites, soit parce qu'ils appartenaient à la franc-maçonnerie ? Beaucoup ont ensuite milité dans la Résistance comme le capitaine Farro, de confession israélite, fusillé par les Allemands à Tulle le 2 avril 1944, ou le franc-maçon colonel aviateur Cahuzac, déporté à Buchenwald où il meurt le 29 juin 1944.

2. La rigidité de la répartition des officiers dans les différentes catégories, alors qu'il y a glissement permanent

Sur les 12 000 officiers PG en 1940, combien se sont évadés entre 1940 et 1942 et combien ont été libérés pour différentes raisons (grands malades, anciens combattants 14-18, marins, accords de troc type libération de PG contre facilités en Tunisie).

Le capitaine de Boissieu et le capitaine Le Ray, évadés par la Russie ou vers la zone libre, restent apparemment catalogués dans les 12 000. S'ils sont classés, selon le cas, FFL ou résistant en métropole, ils sont comptés deux fois.

Les officiers affectés au Levant figurent dans les 6 000 outre-mer. Pourtant, à partir de juillet 1941, certains passent aux FFL, la majorité revient en AFN ou en métropole où certains, comme le capitaine Lecuyer ou le lieutenant du Passage vont s'engager dans une résistance active.

Il y a mutations permanentes entre les affectations en métropole, en AFN ou en Afrique (seule l'Indochine reste isolée).

Il y a les officiers d'AFN ou d'AOF, surpris en permission par le débarquement du 8 novembre 1942, pris au piège par l'invasion de la zone Sud. Ainsi le chef d'escadron Redon, de la batterie géographique de l'AOF, devient le *lieutenant-colonel Durenque*, chef d'une des colonnes FFI poursuivant la 1re Armée allemande en août 1944. Est-il classé AOF ou résistant en France ?

Il y a beaucoup de cas complexes de ce genre. Dernier exemple, celui du commandant aviateur Marchal qui, en novembre 1942, est affecté à l'état-major de l'armée de l'air à Vichy. Un mois plus tard il signe à Londres un engagement chez les FFL mais est volontaire pour être envoyé en France. Nommé délégué militaire de la zone Nord, parachuté, il est arrêté à son arrivée et se suicide. Doit-il être classé FFL ou Résistance (catégorie réseau FFC) ?

3. S'agit-il des officiers de l'armée de terre ou des officiers des trois armées ?

Évoquer les aviateurs Marchal et Cahuzac, c'est poser la question et constater que le chiffre de base du calcul, 35 000, ne concerne que les officiers de l'armée de terre. Or, pour connaître la ventilation des 4 000 résistants entre les mouvements et les réseaux, le colonel de Dainville utilise une étude de la DPMAT qui précise :

- ORA : 1 500 officiers de carrière des trois armées[4] ;
- autres organisations (surtout AS et FTP) : 1 000 officiers des trois armées ;
- réseau FFC : 1 400 officiers[5].

Il n'y a pas cohérence : les chiffres de départ (35 000 etc.) ne concernent que l'armée de terre, alors que la ventilation des officiers résistants inclut apparemment aviateurs et marins. Si la participation des officiers de marine à la Résistance est très faible, par contre les officiers d'aviation y jouent un rôle qui n'est pas négligeable. Et, peut-on se demander, est-ce que les officiers de gendarmerie sont compris dans ces chiffres ?

Autant de questions qui obligent à n'utiliser qu'avec beaucoup de circonspection cette évaluation des officiers ayant participé à la Résistance intérieure.

II. LES DIFFICULTÉS DE L'IDENTIFICATION

Une évaluation fiable ne peut s'élaborer qu'à partir de comptages suffisamment précis. Encore faut-il pouvoir identifier les officiers d'active parmi les résistants. Et ce n'est pas une tâche facile pour de nombreuses raisons.

1. Rareté des témoignages personnels

Comme tous les officiers de leur génération, ceux qui ont participé à la Résistance ont mené, après 1945, une carrière pleine et mouvementée qui ne leur a guère laissé le temps de relater leur expérience des années sombres. Avant d'être tué en Indochine, Étienne Poitau a toutefois eu le temps d'écrire le récit de sa découverte et de sa pratique de la guérilla en montagne, publié dans une confidentielle revue des troupes de montagne. Mais c'est une exception. Et il

4 C'est-à-dire armées de terre, de mer et de l'air.
5 Dainville, *op. cit.*, p. 106.

fallut l'œil de lynx d'Henri Michel pour repérer cet article et le reproduire dans sa revue[6].

Toutefois, à l'âge de la retraite, beaucoup pensent à décrire leur engagement, à l'intention de leurs petits-enfants. Le document reste souvent à usage familial. Et quand il est publié c'est à compte d'auteur, ou chez des éditeurs de province, sans diffusion. Ainsi le général J. de Bermond de Vaulx, *colonel Grave*, écrit des souvenirs de résistance, en 1984, imprimés à Nîmes[7] ; ainsi le général de Lassus Saint-Geniès, *lieutenant Legrand*, chef départemental des FFI de la Drôme, publie en 1982, à Valence, un récit sur ses combats[8]. Quant au général Vallette d'Osia, qui a tant à dire, il publie ses souvenirs de résistance, mais en s'autocensurant, dans *42 ans de vie militaire*[9].

Pour lire Alain Le Ray, il faut piocher dans des colloques où il intervient, ou retrouver quelques articles de revue[10]. Mais aucune synthèse sur l'évadé de Colditz, auteur du plan Montagnard, responsable de l'AS de l'Isère, grande figure de la Résistance, méconnu du grand public, peut-être mieux connu dans un cercle restreint parce que *c'est le gendre de Mauriac* !

Reste Henry Frenay qui a préféré ne confier qu'à lui-même la rédaction de ses souvenirs de résistant[11]. Mais ce Saint-Cyrien breveté à la carrière classique jusqu'en 1940 et aux fréquentations atypiques, créateur de *Combat*, n'est pas réclamé par l'armée comme un des siens. En témoigne encore en 1970 le haut-le-corps de certains cadres de l'ESG à l'idée que Henri Frenay puisse venir témoigner de son expérience devant une promotion d'officiers stagiaires.

2. Les histoires de la Résistance et leurs incertitudes

Pour celui qui recherche la présence d'officiers de carrière, les histoires de la Résistance – même parfois la plus détaillée, celle d'Henri Noguères – ont un inconvénient majeur. Elles citent souvent des noms précédés de grade, mais est-ce un officier d'active, un officier de réserve (et il y en a beaucoup dans la Résistance) ou un cadre FFI qui a pris le grade correspondant à la responsabilité qu'il exerce dans la Résistance ? Et l'index – s'il existe – n'apporte pas souvent la réponse.

Dans la région R1, un des premiers fusillés est, selon toutes les histoires de la Résistance et en particulier dans les mémoires d'Alban Vistel[12] le capitaine aviateur Cl. Billon. Le signalement paraît précis. Malheureusement, à toutes les demandes d'information, le Service historique de l'armée de l'air répond *Non identifié*. Qui est Billon ?

---

6 *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 49, janvier 1963 : capitaine Poitau, « Guérilla en montagne », pp. 29 à 41.

7 Jean Bermond de Vaulx (général), « colonel Grave », *Souvenirs de résistance 1940-1944*, Vichy, R4, Montpellier, éditions CE, Nîmes, 1984.

8 Général de Lassus Saint-Geniès et Pierre de Saint-Prix, *Combats pour le Vercors et pour la Liberté*, Sté d'édition Peuple libre, Valence, 1982.

9 Général J. Vallette d'Osia, *42 ans de vie militaire, 1916-1958*, 3 t., 1988-1994, Éd. lyonnaises d'Art et d'Histoire.

10 Alain Leray n'a écrit qu'un livre, consacré à son évasion, *Première à Colditz*, Arthaud, 1976.

11 Henry Frenay, *La Nuit finira*, mémoires de Résistance, Paris, R. Laffont, 1973.

12 A. Vistel, *La Nuit sans ombre*, Paris, Fayard, 1970.

D'autre part, notons une tendance chez certains historiens à minimiser la participation des militaires. Laurent Douzou, dans sa récente et volumineuse histoire du mouvement *Libération*[13], évoque l'arrivée à Toulouse d'un jeune polytechnicien, brillant intellectuel qui va prendre d'importantes responsabilités dans le mouvement, Maurice Rousselier. Le *brillant intellectuel* est bien polytechnicien, mais lieutenant d'active servant dans les transmissions, en poste jusqu'à la fin de 1941, à Vichy au Groupement de contrôle radioélectrique (GCR) où il sert sous les ordres du lieutenant-colonel Labat, futur déporté. Il vient de démissionner.

3. L'officier résistant n'inspire pas les biographes

Seul le général Delestraint a bénéficié d'un traitement de faveur, puisqu'en 1972 un de ses anciens des chars de combat, J.-F. Perrette, lui a consacré une biographie[14] et que 25 ans plus tard le docteur Guillin, qui fut son jeune collaborateur en 1942, soutenait une thèse à l'université de Lyon sur son *patron indigné par toutes les contre-vérités qui couraient sur lui* et en publiait consécutivement l'éventail[15].

Et Étienne Poitau ressuscitait récemment grâce à la solide biographie que P. Dreyfus vient de lui consacrer[16]. Un autre alpin, le capitaine Bulle, revit grâce à la ténacité du colonel d'Arbaumont, auteur d'une biographie parue, en 1972, à Annecy et rééditée jusqu'à aujourd'hui[17].

Et constatons que pour deux officiers plus célèbres, le lieutenant de vaisseau d'Estienne d'Orves et le lieutenant Fred Scamaroni, il a fallu attendre des biographes familiaux (épouse, enfant ou sœur) pour que leur souvenir soit perpétué[18].

Mais quid de tous les autres ? Quid de Verneau, deuxième chef de l'ORA, mort à Buchenwald ? Qui connaît son nom, sinon quelques sapeurs dont le quartier a été baptisé *général Verneau* (mais savent-ils qui se cache sous ce nom ?).

Reste, c'est vrai, la biographie collective que le colonel de Dainville a consacrée à l'Organisation de Résistance de l'Armée, à partir des archives de l'ORA. C'est une étude honorable, mais assez indigeste car l'auteur a voulu citer le maximum de noms de membres de l'organisation mais sans tenter de définir des parcours individuels, nombreux et variés. Le livre a été peu lu. Il répondait pourtant à un besoin de justification. L'ORA, par son origine – l'armée d'armistice – a souffert d'être taxée de vichysme et de giraudisme par les opinions dominantes de l'après-guerre, gaulliste et communiste. Et elle a traîné

---

13 L. Douzou, *La Désobéissance, histoire du mouvement « Libération Sud »*, Paris, O. Jacob, 1995.

14 J.-F. Perrette, *Charles Delestraint, officier de chars, commandant l'Armée secrète*, Paris, Presses de la Cité, 1972,

15 J. Guillin, *Le Général Delestraint, premier chef de l'Armée secrète*, Paris, 1995,

16 P. Dreyfus, *Stéphane, le capitaine à l'étoile verte*, Paris, Le Sarment-Fayard, 1992.

17 J. d'Arbaumont, *Vie et mort du capitaine Bulle*, Annecy, Gardel 1972, *Capitaine J. Bulle, Résistance en Savoie (1940-44)*, Ed. D. Guéniot.

18 Rose d'Estienne d'Orves, *Honoré d'Estienne d'Orves, pionnier de la Résistance*, Paris, France Empire, 1985.
Marie-Claire Scamaroni, *Fred Scamaroni 1914-1943*, Paris, France Empire, 1986.

comme un boulet cette réputation que de nombreux historiens ont entretenue et que la personnalité de son dernier chef, le général Revers, n'a pas contribué à contredire. Il a été le chef d'état-major de l'amiral Darlan à Vichy en 1942 et, après le départ de son chef à Alger et l'invasion de la zone libre, il a fait appliquer très strictement les directives du général Bridoux jusqu'à la dissolution de l'armée d'armistice. Double jeu extrême ou brutal changement de cap ? L'homme qui devint le clandestin *Thénard* et occupe un strapontin au COMAC est très ambigu. Et sa pénible fin de carrière n'est pas un atout pour la mémoire de l'ORA.

Le livre de Dainville a le mérite d'exister. En le complétant par le fonds privé Dainville (SHAT) et les dossiers de l'Amicale des anciens de l'ORA il doit être possible de faire le point exact des officiers de l'ORA.

Mais ils ne représentent, d'après les estimations de référence, qu'un tiers des officiers ayant participé à la Résistance intérieure. Les autres sont dispersés dans tous les mouvements et réseaux. Et la difficulté est bien plus grande pour les identifier.

4. Comment retrouver et identifier les officiers résistants qui n'appartiennent pas à l'ORA ?

Chaque organisation a dû, après la Libération, recenser ses membres. A-t-elle pu le faire avec exactitude ? Connaît-elle, derrière le pseudo, la véritable identité, en particulier de ceux qui ne sont pas revenus de déportation ? Les fichiers font-ils référence à la profession exercée à l'époque ? Peut-on ainsi retrouver les officiers de carrière ? Répondre à ces questions, c'est avoir accès aux fichiers. Or ils ne sont accessibles que sur autorisation du responsable de l'organe liquidateur ou de l'Amicale des Anciens.

Quant au fichier du Bureau Résistance, qui regroupe les fiches de tous ceux qui ont acquis des titres de résistance, il n'est pas communicable, mais on peut y faire procéder à des vérifications. L'expérience prouve que les dossiers sont très inégaux en renseignements.

Prenons un exemple pour expliciter la difficulté de la recherche. Le mouvement *Défense de la France* est connu comme une organisation de jeunes étudiants agissant contre l'occupant par la propagande et les journaux clandestins, et non par la lutte armée. Peu d'officiers devraient y avoir milité. Son récent biographe, Olivier Wieviorka[19] a entré en ordinateur toutes les fiches des adhérents recensés. Il a bien voulu en sortir les fiches de la profession *militaires*, soit 73 fiches. Mais qui sont ces militaires ? Une très laborieuse recherche dans les services historiques des armées donne le résultat suivant, un inventaire à la Prévert : 11 officiers en activité, 5 en retraite (dont un général), un élève-aspirant et deux élèves de Saint-Cyr, 4 officiers de réserve (dont un de la marine), 4 sous-officiers d'active (dont 2 du service de santé), 4 sous-officiers retraités, 5 officiers mariniers en activité et 1 à la retraite, 6 quartiers-maîtres, 7 matelots, 5 soldats, 1 aide mécanicien air, 1 infirmier militaire, 2 gendarmes, 2 pompiers, 1 policier, 1 employé d'intendance, 1 agent d'administration, 1 ajusteur à l'arsenal... et 10 dont l'identification apparaît impossible.

---

19 O. Wieviorka, *Une certaine idée de la Résistance,* « Défense de la France », Paris, Seuil, 1995.

Avoir identifié un officier ne signifie pas avoir la possibilité de déterminer son parcours dans la Résistance. Des notices peuvent être découvertes dans des journaux locaux, des bulletins d'amicales de résistants, de déportés, voire de promotions de Saint-Cyr ou de Polytechnique.

Il y a aussi le dossier administratif de l'officier, détenu soit au SHAT soit au BCAAM de Pau pour les officiers de l'armée de terre. Mais le dossier n'est communicable que 120 ans après la date de naissance de l'intéressé, ce qui exclut, à la date de 1996, tous les officiers ayant participé à la Résistance, sauf quelques doyens comme le colonel Hauet. Un état signalétique et des services (ESS) peut être délivré par dérogation si on ne justifie pas d'un lien direct de parenté. Or l'ESS est d'une rare sobriété sur les états de service dans la Résistance, quand il n'est pas d'une scandaleuse omission. Les dossiers des officiers de l'armée d'armistice continuent à être tenus, après sa dissolution le 28 novembre 1942, par de scrupuleux chanceliers, car la Chancellerie, service *civilisé*, n'a pas été dissoute. Ils consignent avec conscience les changements de situation administrative (permissions, congés d'armistice, non-disponibilité), continuent à préparer le travail d'avancement, notent au besoin la date d'arrestation, s'ils en sont prévenus. Les services dans la Résistance feront l'objet, après homologation, d'un additif intercalaire fort succinct, du type *services FFI comptant du... au...* Quand ils existent... !

Prenons l'exemple du capitaine Marc O'Neill. Selon son ESS, sa carrière, entre 1940 et 1944, est la suivante : officier de cavalerie qui sert à la 4e DCR en mai. Après l'armistice, est affecté au Maroc, service du matériel, service *civilisé*. Le capitaine devient donc *ingénieur ordinaire titulaire*. Est muté le 15 juin 1942 à l'échelon du service du matériel à Paris et détaché à la production industrielle ; rejoint la direction du service du matériel, toujours à Paris. En permission le 3 septembre 1943, se retire avenue de Saxe. Placé en non-disponibilité le 15 décembre 1943 et nommé chef d'escadrons le 25 juin 1944. Tel est le parcours officiel pendant les années sombres d'un... Compagnon de la Libération, dont Maurice Clavel, qui fut sous ses ordres dans la Résistance, trace un si beau portrait dans un très confidentiel bulletin de liaison de la société d'entraide des Compagnons de la Libération. Qui dira, plus longuement que Clavel, quelle fut la carrière d'O'Neill depuis l'OCM jusqu'au poste de DMR pour le Loiret, Loir-et-Cher, Cher et Eure-et-Loir ?

L'ESS du lieutenant Claude Vanbremeersche n'est guère plus explicite. Ce major de promotion de Saint-Cyr (39-40) est affecté au 2e BCP de juin 1941 à novembre 1942. Placé en congé d'armistice, il est nommé commissaire assistant chef de groupe aux Chantiers de jeunesse. Le 14 août 1943, il est arrêté à la frontière espagnole, déporté de décembre 1943 au 11 avril 1945. L'ESS n'en dira pas plus. Muet sur le rôle de ce jeune lieutenant de 23 ans dans le camp de Buchenwald, le rayonnement de sa foi catholique qui en imposa aux responsables communistes avec qui il organisa une résistance, chef d'un groupement français préparant une libération interne ? Pudique, le futur chef d'état-major des armées n'était pas homme à s'autoféliciter. Et il faudra retrouver, dans des bulletins d'anciens déportés, les témoignages de ses camarades pour comprendre pleinement ce que fut la résistance de Claude Vanbremeersche.

*
* *

Le titre de cet article « À la recherche des officiers de carrière dans la Résistance métropolitaine » peut paraître malintentionné : on les recherche parce qu'il n'y en a pas beaucoup ! Tel n'est pas le sens qu'il faut lui donner. Le développement de l'article l'aura, j'espère, fait comprendre. Il y a des officiers dans la Résistance et plus qu'on ne le croit. Mais on ne les a jamais vraiment recherchés. Parce que ce n'est pas facile, comme il apparaît 50 ans après ? Certes et je pense avoir souligné quelques-unes des difficultés. Là n'est pas le vrai problème. Les difficultés actuelles auraient été bien moindres si, dès la fin de la guerre, les armées et principalement l'armée de terre la plus concernée, s'étaient souciées d'entretenir le souvenir de ces officiers qui n'ont pas eu l'honneur d'être FFL ou d'appartenir à l'Armée d'Afrique. Et nous revenons à notre point de départ : les hypothèses d'explication avancées par André Martel. La Grande Muette, peut-être, mais surtout *le malaise consubstantiel de l'institution face à des clandestins*.

L'UNIFICATION DE LA RÉSISTANCE, L'ŒUVRE DE JEAN MOULIN 1940-1943

Christine LEVISSE-TOUZÉ
Docteur ès Lettres, Paris I - Sorbonne
Directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc
de Hauteclocque et de la Libération de Paris
et du Musée Jean Moulin, Ville de Paris
Directeur de recherches associé à l'Université Paul Valéry–Montpellier III

Jean Moulin a joué un rôle original dans la Résistance. Certes, il n'a pas participé à des actes de sabotage, il n'a pas diffusé des journaux clandestins, il n'a pas fait œuvre de propagande pour tel ou tel mouvement ; mais il a œuvré pour que la Résistance intérieure soit unie derrière le général de Gaulle. Jusqu'au bout, il a vécu comme un *soutier de la gloire* selon la formule de Pierre Brossolette, autre héros de la Résistance.

L'entrée en résistance de Jean Moulin se situe dès le 17 juin 1940[1], lorsqu'il refuse de signer un protocole préparé par les Allemands établissant que les troupes françaises, et plus spécialement les troupes noires, aient commis des violences et des atrocités sur les femmes et les enfants. Craignant de céder sous les coups de ses bourreaux, il se tranche la gorge avec un éclat de verre. Le 17 juin 1940, il livre bien son *premier combat.*

Début juillet 1940, il prend la décision de continuer la lutte et en fait part, le 15, à son vieil ami le commandant Henri Manhès, de l'armée de l'Air, avec lequel il a travaillé au cabinet de Pierre Cot : *Nous ne devons pas accepter la défaite - il nous faut résister aux Allemands, entreprendre une action clandestine, mais avec prudence et à bon escient. Il faut d'abord nous compter, nous grouper pour pouvoir mieux agir ensuite.*

Mais jusqu'en novembre, Jean Moulin ne peut rien entreprendre compte tenu de ses responsabilités de préfet. Révoqué par le gouvernement de Vichy pour son appartenance trop marquée au Front populaire, il décide aussitôt de servir la cause de la *Résistance*, sans pour autant bien la connaître ; d'abord il lui faut établir des contacts.

Son action se déroule en trois étapes. Jusqu'à sa rencontre avec le général de Gaulle, le 25 octobre 1941, il s'informe sur l'état des mouvements dans les deux zones. La deuxième étape est marquée par la réalisation des missions que lui a confiées le général de Gaulle : fédérer les activités administratives et la propagande des résistants, obtenir leur adhésion à l'autorité politique du Comité national français. Enfin, l'aboutissement de sa mission est l'unification des forces paramilitaires, leur soumission au général de Gaulle et la création du Conseil national de la Résistance.

---

1 Le 17 juin, Edmond Michelet diffuse un premier tract à Brive. Au cours de l'été le général Cochet a aussi lancé un appel.

I - LE MESSAGER

Jean Moulin, refusant la défaite, a pensé très tôt se rendre à Londres pour convaincre les autorités britanniques et le général de Gaulle d'aider les *Réfractaires*, (le terme Résistant n'est pas encore employé couramment). La période comprise entre son départ de Chartres, le 16 novembre et celui pour l'Espagne le 9 septembre 1941, pose aux historiens un certain nombre de questions pour reconstituer précisément son action.

Compte tenu des règles de la clandestinité, Jean Moulin n'écrit rien sur son activité. Les sources, peu nombreuses, se limitent à sa correspondance avec sa famille, ses demandes et délivrances de visas, enfin le rapport (publié à plusieurs reprises) faisant le point des mouvements en zone sud. Le recours aux témoignages des acteurs et leur recoupement est un travail indispensable à l'historien pour ses contacts avec les chefs des grands mouvements[2].

Jusqu'à son séjour à Londres, ses activités peuvent se résumer à l'obtention d'autorisation pour quitter la France, à l'établissement des contacts et à la mise au point d'un inventaire de la *Résistance en zone libre*. Pour les volontaires de l'action clandestine, l'établissement de contacts a souvent été très long. Fin 1940 et 1941 sont des années de tâtonnement : Jacques Chaban-Delmas ou Christian Pineau ont bien exposé la difficulté de faire quelque chose tout de suite.

Lorsqu'il quitte Chartres, Jean Moulin connaît peu de choses de l'action des *Réfractaires*, sans doute en a-t-il eu une idée par la circulaire de Marcel Peyrouton, ministre de l'Intérieur, adressée à tous les préfets signalant l'activité séditieuse des partisans du général de Gaulle à Paris, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand, et en Afrique du Nord[3].

À Paris, réside Pierre Meunier, un de ses anciens collaborateurs au cabinet de Pierre Cot en 1936-1937, qui est venu le voir à Chartres en septembre 1940. Il devient son premier contact en zone occupée et Jean Moulin le rencontre à plusieurs reprises lors de son séjour à Paris du 16 novembre au 1er décembre. Pierre Meunier est toutefois réservé à l'égard du général de Gaulle jugé trop maurrassien mais se range à l'avis de Jean Moulin pour qui suivant la formule de Péguy : *En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, et quel que soit son parti (...) et avant de juger cet homme*

---

2 Témoignages de son entourage immédiat : Laure Moulin : *Jean Moulin*, Éd. Presses de la Cité, 1982 ; Pierre Meunier, *Jean Moulin, mon ami*, éd. de l'Armançon, 1993, p. 48 pour son premier séjour à Paris du 16 novembre au 1er décembre 1940 ; Henri Frenay, *La Nuit finira*, Éd. Robert Laffont ; témoignages de Philippe Ragueneau et Robert Chambeiron, 1993, archives audiovisuelles du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin (Ville de Paris). Cf. aussi l'excellente contribution d'André Martel, *Histoire militaire de la France*, t. 4, *De 1940 à nos jours*, PUF, 1994, notamment pp. 148 et suivantes, et l'excellent ouvrage de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre, de l'Appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1996.

3 Circulaire du 24 octobre 1940 in Daniel Cordier, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, éd. Jean-Claude Lattès : t. 1, annexe 32, p. 647. Moulin en prit connaissance très peu de temps avant sa révocation et nota en marge *accuser réception et circuler.*

qui ne se rend pas, il faut le voir ...[4]. Il le charge de prospecter parmi ses amis ayant appartenu au Rassemblement Universel pour la Paix. Il y rencontre également Gaston Cusin[5], un des fidèles de l'équipe ayant au ministère des Finances participé à l'aide clandestine aux Républicains espagnols. À son avis, leur défaite est due à la désunion politique. Sans doute Moulin a-t-il le triste pressentiment que le même danger guette les *Réfractaires.*

La manifestation du 11 novembre lui a forgé cette conviction qu'une partie de la jeunesse refuse la collaboration et l'attentisme. Jean Moulin se repose quelques jours à Amiens chez le docteur Mans, rencontré lorsqu'il était secrétaire général de la Somme et qui l'a beaucoup aidé ensuite à Chartres[6].

Il lui fait un rapide inventaire des personnes sur lesquelles il peut compter : Meunier, Cusin, Chambeiron, Manhès, tous impliqués dans l'aide clandestine à l'Espagne, Jane Boulhen une infirmière. Cette sage prudence résulte de la lecture de titres de journaux parisiens ultra-collaborationnistes désignant à la vindicte populaire certains de ses proches, Pierre Cot et Maurice Viollette[7].

Jean Moulin décide de s'installer officiellement à Saint-Andiol dans les Bouches-du-Rhône.

1.1 Son objectif : gagner Londres

Il se met à rechercher ses amis et retrouve ainsi Henri Manhès grâce à qui il peut correspondre avec Pierre Cot réfugié aux États-Unis. Il multiplie les contacts pour voir clair dans cette situation embrouillée. Il a d'abord essayé de se procurer les papiers nécessaires pour quitter la France en s'adressant à d'anciennes relations de l'administration qui s'empressent de le dénoncer[8]. Un télégramme de la police de Vichy est immédiatement envoyé à tous les commissariats des frontières disant : *Suis avisé que Jean Moulin, ancien préfet, se disposerait à quitter la France - Prière de lui interdire la sortie du territoire*[9]. Dès lors, Moulin masque ses activités sous son faux nom : Joseph Jean Mercier. Né le 20 juin 1896 (il s'est vieilli de trois ans) à Péronne, (les archives de l'état civil ont été détruites par les bombardements), professeur de droit administratif dans une université américaine. Jean Moulin s'installe dans la maison familiale de Saint-Andiol. Il en informe le ministère de l'Intérieur et se fait inscrire à la mairie en tant que cultivateur. A Cagnes-sur-Mer le 4 février 1941, Jean Moulin remplit sous son nom d'emprunt, un formulaire pour obtenir un passeport qui lui est finalement délivré le 7, l'autorisant à retourner aux États-Unis par l'Espagne et le Portugal. Il prend contact avec Fullerton, consul américain à Marseille pour sa demande de visa d'entrée aux États-Unis. Pierre Cot œuvre pour lui fournir les documents et les garanties morales nécessaires et le 26 février, il obtient son visa d'entrée aux États-Unis (valable 15 jours)[10]. La longueur et la complexité de

---

4 Pierre Meunier, *op. cit.* p. 48.
5 Gaston Cusin, chef de cabinet de Vincent Auriol, ministre des Finances.
6 Daniel Cordier, t. 3, p. 79.
7 *Au Pilori*, du 29 novembre 1940.
8 Henri Michel, *Jean Moulin, l'unificateur*, Hachette, 1964, p. 43.
9 Interview de Daniel Cordier, *L'Express*, semaine du 20-26 mai 1993.
10 Daniel Cordier, *op. cit.*, p. 93.

ces formalités sont indispensables pour ne pas attirer l'attention des autorités de Vichy.

1.2 Inventaire de la Résistance (1er mars-9 septembre 1941)

En zone sud, Jean Moulin reprend, début mars, l'enquête sur la Résistance qu'il a commencée en zone nord. Elle n'en est alors qu'à ses prémices. Les règles de la clandestinité contraignent les agents à ne pas faire état de leur action. Sa première difficulté est donc d'établir le contact. Par l'intermédiaire de Pierre Meunier, Jean Moulin espère prendre langue avec les antifascistes du Rassemblement Universel pour la Paix. Mais c'est la grande déception, beaucoup d'hommes de gauche ou de droite se sont ralliés au nouveau régime.

Les difficultés auxquelles se heurte Jean Moulin, se résument à la faiblesse numérique et au cloisonnement des noyaux de Résistance, en dépit des initiatives individuelles à l'inverse, très nombreuses[11]. En zone sud, le premier journal clandestin, *Liberté,* fondé par François de Menthon, ne commence à paraître que le 25 novembre 1940 ; les débuts de l'organisation du *Mouvement de Libération Nationale,* d'Henri Frenay qui deviendra ultérieurement *Combat,* datent de 1941 ; ce n'est qu'à la fin de la même année que paraît le journal *Libération* fondé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie. Il a dû trouver lui-même d'autres contacts avec les responsables de ces groupements. Son emploi du temps dans ses grandes lignes peut être reconstitué par les témoignages recoupés : en février-mars, il rédige son journal sur les événements de juin 1940 ; enterré à *La Lèque*, mas perdu dans les Alpilles, il est exhumé à la Libération par Laure Moulin, sa sœur, et publié sous le titre *Premier Combat*, en 1947, aux Éditions de Minuit.

Il est à Paris le 8 avril, pour s'informer des résultats de l'enquête de Pierre Meunier et Robert Chambeiron. De retour en zone sud, il est en contact avec les Alsaciens anti-allemands repliés à Lyon, les milieux protestants antivichystes, les quakers et les Américains unitariens[12]. Il connaît l'activité du général Cochet (qu'il a côtoyé au cabinet de Pierre Cot), mais n'a pu le voir.

Grâce à ses relations[13], Jean Moulin peut avoir un entretien vers avril-mai 1941, avec Henri Frenay, alors chef du *Mouvement de Libération Nationale* qui aurait chargé Jean Moulin d'indiquer au général de Gaulle que les *Résistants sont des soldats : une sorte de 5e colonne*. Ce mouvement est alors le plus cohérent et le mieux organisé, implanté assez solidement en zone sud[14]. Jean Moulin a aussi rencontré Philippe Ragueneau, proche de Berthie Albrecht et qui diffuse le journal *Les Petites Ailes*, puis *Vérités*. Il recueille les instructions des trois principales organisations de zone sud, travaillant contre les Allemands, qui

---

11 Henri Noguères, *Histoire de la Résistance en France.*

12 Daniel Cordier, t. 3, *op. cit.*, p. 1349.

13 Et celle de Jane Boulhen. Elle faisait partie des services de santé de la Somme ; après s'être évadée de la prison d'Amiens, elle avait pu grâce à des amis protestants se faire nommer assistante sociale à l'EMAA à Aix-en-Provence.

14 Sur ce point Henri Frenay a livré des témoignages contradictoires, dans *La Nuit finira*, réédité en 1981, p. 108-109 ; lettre du 13 juillet 1950, Frenay situe sa première réunion en avril-mai 1941, en annexe de Passy *Au service du BCRA*, pp. 389-415. Lettre du docteur Recordier à Henri Michel, 30 décembre 1963 (AN 72 AJ 233). Sur ce point, Daniel Cordier apporte des éléments définitifs.

s'orientent vers la coordination de leur propagande et action paramilitaire. Il ne connaît pas le mouvement *Franc-Tireur* qui commence à s'organiser.

Ayant obtenu les visas espagnol et portugais les 19 et 20 août, Moulin quitte Marseille le 9 septembre et gagne Lisbonne. Il doit patienter quelque temps avant de pouvoir rejoindre Londres en raison des vérifications habituelles. Les Anglais auraient voulu recruter Moulin selon le général de Gaulle[15]. Le 12 septembre, il arrive à Lisbonne et rédige son rapport visant à faire le point sur l'état des mouvements de Résistance. C'est une analyse de la situation des trois principaux mouvements de zone libre et un plan d'action politico-militaire. Les chefs des trois mouvements ont tenu une première réunion fin juillet puis le 5 septembre à Marseille une seconde qui scelle l'accord sur la base des principes suivants : indépendance des journaux clandestins, consultations sur les actions (manifestations, sabotages) et mise en place d'une organisation militaire unique. Il y rend compte de l'action des communistes, souligne la reprise de leur activité depuis l'attaque allemande sur l'Union soviétique le 22 juin 1941 : selon lui, le but du Parti communiste français est moins de libérer la France que de participer à tout prix à la défense de l'URSS servant davantage les objectifs soviétiques que ceux de la Résistance. Le 13 août, à la suite d'une manifestation à Paris, des militants communistes sont arrêtés par les Allemands et fusillés. Le 21, en réaction, Pierre Georges (Fabien) abat un officier allemand. Le 3 septembre, les Allemands en représailles exécutent trois otages français. Il est hostile aux exécutions de soldats allemands qui entraînent des représailles. Ses propos et son attitude démentent les allégations de ceux qui le prétendent communiste[16].

Se proposant d'unir dans la Résistance, tous ceux qui luttent contre l'envahisseur, Moulin n'en exclut pas formellement les communistes mesurant leur formidable appoint, mais prend ses distances. Il signale, dans son rapport, la prise de position nettement anticommuniste du mouvement *Liberté*. Il évoque *Libération*, dont il ne connaît pas le chef, Emmanuel d'Astier de la Vigerie ; il n'a eu que des informations très partielles par François de Menthon et Frenay qu'il n'a d'ailleurs rencontré qu'une seule fois. Intéressés par une liaison avec Londres, ceux-ci se sont montrés évidemment prudents à l'égard d'un inconnu.

Il n'est pas seul à vouloir l'union de la Résistance, terme non encore employé. Une réunion a lieu à la fin du mois de janvier entre ses trois chefs, de Menthon, Frenay et d'Astier sur la fédération des trois mouvements. Il est indéniable qu'il a multiplié les contacts les plus divers jusqu'à être très informé de l'action du général Cochet et de la mission à Londres du colonel Groussard[17]. Grâce à ses deux identités, il a recueilli des informations dans tous les milieux et

---

15 Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre*, t. 1, *L'Appel*, Éd. Plon, Paris, 1954, pp. 232-233.

16 Rapport de Daniel Cordier, *op. cit.*, p. 128 et Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.*, pp. 244-245.

17 Il écrit à propos de Groussard : *qu'il a personnellement reçu en dépôt en France, un dossier accablant qu'il a constitué sur Pétain et que je suis chargé de publier.* Il l'a peut-être eu par l'intermédiaire d'Antoinette Sasse, une de ses amies, dont la sœur est l'épouse du colonel Groussard.

a réussi à s'introduire parmi les militants des mouvements, avec lesquels il a fabriqué et diffusé des tracts[18].

1.3 Émissaire des principaux mouvements de zone sud

Son rapport[19] est expédié par l'ambassade britannique à Londres le 11 octobre à charge pour le SOE de lui en remettre un double à son arrivée en Angleterre. Jean Moulin amerrit le 20 octobre dans l'après-midi près de Bournemouth. Le 21 octobre, il est conduit dans la banlieue de Londres, à Patriotic School, passage obligé pour les envoyés de France pour les contrôles d'usage. Jean Moulin est soumis à un interrogatoire mené par les services du contre-espionnage britannique, qui donne lieu à un compte rendu daté du 23 octobre[20]. Ce document fondamental fournit de précieuses indications sur son activité en France depuis sa révocation et corrobore des faits rapportés par Moulin à sa sœur.

Le 24 octobre, Moulin le remet à Passy ; le lendemain, il est reçu par le général de Gaulle. Jean Moulin arrive à propos et sa décision de s'y consacrer donne un nouvel élan à la Résistance. Face au général de Gaulle, Jean Moulin se fait l'ardent défenseur des *groupements constitués en vue de la libération du territoire national*. Il demande au chef de la France libre une approbation morale et des moyens de développer leur propagande et leurs plans d'action militaire, des liaisons, des armes et de l'argent. Il se veut simple messager, chargé par eux de demander de l'aide à Londres. Il souligne leur esprit de sacrifice et leur volonté inébranlable de libérer le pays.

De Gaulle, grâce à Moulin, prend conscience de l'éclosion en France d'une résistance populaire et démocratique. S'il a fait forte impression sur Moulin, le chef de la France libre, comme les services secrets anglais, sont frappés par son autorité naturelle et l'expérience que lui confère son passé.

Ayant projeté de regagner la France dès le 8 novembre 1941, il fut contraint de rester en Angleterre jusqu'au 1er janvier 1942 en raison des intempéries et de l'insécurité dans laquelle vivaient les résistants chargés de le recevoir. Ce retard a joué un rôle décisif dans les relations qui se nouèrent entre de Gaulle et Moulin. Ils se virent à plusieurs reprises durant les dernières semaines de 1941.

II - LE FÉDÉRATEUR

À son retour de Londres le 2 janvier 1942, Jean Moulin est porteur de deux ordres : l'un est politique. Le général de Gaulle *le désigne (...) comme mon représentant et comme délégué du Comité National français pour la zone non directement occupée de la métropole. M. Moulin a pour mission de réaliser dans cette zone, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses*

---

18 CNJM, Daniel Cordier, *op. cit.*, p. 31. D'Astier, au cours de cette réunion, se montre favorable à la prise de contacts de Gaulle-Frenay.

19 Daniel Cordier, *op. cit.*, apporte des éléments décisifs. Ce rapport a été rédigé entre les 10 et 11 octobre.

20 Daniel Cordier, *op. cit.*, pp. 480-481, en reproduit la traduction.

collaborateurs[21]. L'autre est militaire et lui donne mission d'assurer la séparation des activités politiques et militaires au sein des mouvements pour créer l'Armée secrète unifiée[22].

2.1 Unir les mouvements

La mission de Jean Moulin est bien politique et militaire. À la différence des autres agents, il ne relève pas uniquement du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) qui lui fournit les moyens et du commissariat à l'Intérieur. Il dépend directement du général de Gaulle à qui il rend compte de sa mission[23]. La position d'intermédiaire de Jean Moulin auprès des résistants clandestins est particulièrement délicate.

Son rôle est double : pour la France libre, il est l'envoyé du général de Gaulle en France ; pour la Résistance intérieure, il est le porte-parole de la clandestinité auprès des combattants de l'extérieur et des Alliés. Les résistants aspirent à être mieux connus et ils ne doutent pas qu'ils seront alors mieux aidés. Au cours de cette année 1942, Moulin s'efforce de réaliser sa première mission. Il utilise dès lors divers pseudonymes, Rex, Max, le bureau des menées antinationales de Vichy ayant eu connaissance de sa fausse identité au nom de Joseph Jean Mercier. De simple messager, il est devenu messager de la France libre et rencontre donc des difficultés avec les mouvements[24] parce que ceux-ci ne l'ont pas attendu pour amorcer la fusion à l'exemple de Frenay : du *Mouvement de Libération Nationale* et de *Liberté* est né *Combat,* devenant le plus puissant des mouvements de zone sud. En dépit de l'aide financière que Moulin apporte, Frenay accepte mal cette nouvelle autorité[25].

Dès le mois de mars 1942, le délégué général du général de Gaulle met à profit une réunion avec Henry Frenay, Antoine Avinin *(Franc-Tireur)* et Emmanuel d'Astier *(Libération)* pour soumettre l'idée d'une action commune qui soulève immédiatement d'importantes difficultés. L'ordre de mission du général de Gaulle ne suffit pas à le faire accepter. La rencontre avec Jean-Pierre Lévy, chef de *Franc-Tireur*, n'a lieu qu'en mai 1942 alors que le premier numéro de son journal est sorti en décembre 1941[26].

À la fin de juin 1942, de nombreuses arrestations ont retardé et compromis la fusion. Par ailleurs, fin janvier, Frenay rencontre Pucheu, ministre de l'Intérieur, suscitant de vives réactions de *Libération*. Jean Moulin leur montrant les risques d'une *dissidence dans la dissidence*, ils se mettent d'accord pour cesser les attaques mutuelles. Le soutien financier qu'il leur donne favorise sa reconnaissance par les mouvements. Malgré tout, la fusion demeure une perspective lointaine, la séparation des actions politique et militaire, la création de l'Armée secrète, sont de loin les obstacles les plus sérieux. Les chefs des

---

21 Charles de Gaulle, *op. cit.*, p. 648.

22 Daniel Cordier, *op. cit.*, t. 3, pp. 860-861 et en annexe.

23 Organisme d'exécution des FFL dirigé par le colonel Passy.

24 À Londres, 500 000 F lui ont été remis pour la résistance clandestine.

25 Henri Frenay à Passy le 15 juillet 1950, *Missions secrètes en France*, Éd. Plon, 1951, pp. 391-392.

26 Il a vu au préalable le fidèle second Avinin.

mouvements s'y opposent. Pour eux, les deux actions sont indissociables : *dans la guerre clandestine, diffuser un tract est un acte de combat*[27].

Moulin aboutit à quelques résultats : l'antivichysme devient général. Les instructions du général de Gaulle lui commandant de créer, dans toute la zone libre, un climat pré-révolutionnaire, il ne peut que recevoir un accueil favorable de la part des mouvements.

Sur le plan militaire, son intervention est difficile, *Combat* et *Libération* ayant organisé des groupes et commencé à les armer. Ce sont les résistants les plus ardents qui les composent. En mars 1942, il a réussi à convaincre Frenay et d'Astier de la Vigerie de séparer leurs activités au sein de leur mouvement. Néanmoins, les difficultés rebondissent avec la création d'une Armée secrète unique, condition fixée par Londres pour réaliser la fusion politique et pour que les Alliés reconnaissent, arment et admettent dans leurs plans stratégiques, la résistance intérieure française.

Sur le terrain, Jean Moulin constate presque partout, la volonté des résistants de s'unir. Il signale que pourtant un groupement comme celui du général Cochet refuse de s'intégrer aux grands mouvements, préférant donner ses forces à l'Armée Secrète.

D'Astier se montre le plus intransigeant espérant que son mouvement atteindra les effectifs de ceux de *Combat.* De son côté, Frenay est favorable au projet de Moulin à la condition que le commandement de l'Armée secrète soit confié à quelqu'un issu du plus influent des mouvements c'est-à-dire un dirigeant de *Combat.* D'Astier s'y oppose. Jean-Pierre Lévy que Rex (nouveau pseudonyme de Moulin) rencontre en mai 1942, se place en conciliateur dans les débats liés à la croissance de la Résistance et à la compétition entre Frenay et d'Astier.

Jean Moulin dès le début s'est opposé au contrôle par Frenay de l'Armée secrète défendant le principe de l'indépendance. Pour en sortir, l'idée d'une rencontre des quatre dirigeants à Londres arbitrée par le général de Gaulle est lancée. Seuls d'Astier et Frenay peuvent gagner Londres où ils arrivent aux alentours du 26 septembre. Les négociations se font en l'absence de Moulin et de Lévy, avec André Philip, commissaire à l'Intérieur, Passy, Pierre Brossolette. Le général de Gaulle se joint aux travaux. Il confirme à d'Astier et Frenay les termes de la mission confiée à Moulin. Il décide aussi, le 22 octobre 1942, la création d'un *Comité de coordination qui sera présidé par Jean Moulin, assisté par le chef de l'Armée secrète unifiée.* Les trois principaux mouvements de Résistance y sont représentés : *Combat, Franc-Tireur, Libération.*

Reste à résoudre le problème de la nomination du chef de l'AS. Frenay fait acte de candidature et d'Astier s'y oppose. Le nom du général Delestraint est avancé par Claude Bourdet depuis la France. Frenay et d'Astier acceptent le compromis auquel adhère sans réserve le général de Gaulle. Delestraint a été avant guerre l'un de ses plus chauds partisans lorsqu'il défendait lui-même l'emploi massif des chars de combat[28]. Dans un télégramme du 22 octobre, le

---

27 Pucheu propose à Frenay de cesser les attaques contre Vichy et d'établir des contacts permanents avec son cabinet.

28 Claude Bourdet, *L'Aventure incertaine*, Éd. Stock, 1975, pp. 84, 144 et 145.

général de Gaulle confirme au général Delestraint sa nomination à la tête de l'Armée Secrète.

Le général de Gaulle incite les petites organisations à s'affilier aux grands mouvements. Que ses partisans en France forment au plus vite une force cohérente, est un élément qui pourrait être déterminant à l'égard des Alliés. Le général de Gaulle fixe donc à Jean Moulin sa mission : *Vous aurez à assurer la présidence du Comité de coordination au sein duquel seront représentés les principaux mouvements (...). Vous continuerez d'autre part comme représentant du Comité National en zone non occupée, à prendre tous les contacts politiques que vous jugerez opportuns*[29].

De coordinateur de la Résistance en zone non occupée, Jean Moulin devient le président du Comité de coordination. Ses attributions demeurent à la fois politiques et militaires. Le processus de *coordination* s'est accéléré sous la pression des événements. Le 8 novembre 1942, les forces anglo-américaines ont débarqué au Maroc et en Algérie ; le 11, les Allemands répliquent par l'invasion de la zone sud.

2.2 Les structures de la délégation

Doté de pouvoirs plus importants, Rex réussit à s'imposer. Il contrôle les finances et les communications[30].

Il lui reste à mettre en place des services centraux dont il sera le chef unique. Pour Passy, cette mission technique est nécessaire parce que *les mouvements avaient abondamment fait la preuve de leurs transmissions propres*[31].

Cette année 1942, il crée un service radio, opérationnel à partir du mois de mars au cours duquel Moulin pourra expédier quelque huit télégrammes. Montjarret et Fassin parachutés avec Moulin dans la nuit du 2 janvier, sont chargés des opérations d'émission jusqu'à l'arrivée en juillet de Daniel Cordier, jeune lieutenant des Forces françaises libres. Ce dernier crée, à Lyon, le secrétariat de Jean Moulin considéré par le BCRA comme organe de commandement et d'exécution ; il comprend plusieurs services : transmissions, liaisons intérieures, courrier, papiers d'identité, service social, sécurité et logement[32].

Jean Moulin n'aura de cesse de réclamer des moyens supplémentaires, Passy estimant, lui, que les postes ne sont pas toujours bien utilisés. Ce différend illustre les difficultés entre la Résistance extérieure et la Résistance intérieure. La première élabore des plans méthodiques ; la seconde dans son existence précaire est obligée de les changer constamment. Jean Moulin est le trait d'union.

Jean Moulin monte un service des opérations aériennes et maritimes (SOAM) qu'il confie à Fassin. En juin 1942, deux mois ont été nécessaires pour que parvienne à Londres le courrier de Jean Moulin, alors que des décisions urgentes s'imposaient. Pour des raisons de sécurité, il ne peut envisager

---

29 Charles de Gaulle, t. 2, *L'Unité 1942-1944*, Éd. Plon, 1971, p. 376.
30 Charles de Gaulle, t. 1, *L'Appel*, *op. cit.*, p. 235.
31 Passy, *op. cit.*, pp. 204-220.
32 CNJM, Album 6, services centraux.

d'envoyer ses rapports par radio. Jean Moulin demande donc à Londres l'organisation de liaisons régulières par avion. Les envois d'agents et d'engagés de France sont alors pratiquement impossibles. Il y associe Montjarret et Schmitt. Avec un radio, chacun constitue une équipe, qui sera souvent composée des cadres des mouvements mais séparée d'eux et plus tard de l'Armée secrète. Cet organisme restera sous le contrôle direct de Jean Moulin[33]. Fin 1942, le service commence à fonctionner convenablement sans être encore très étoffé. Les mouvements en retirent du reste les bénéfices puisqu'à partir de juillet 1942, les parachutages sont de plus en plus nombreux pour eux.

Si Moulin exécute à la lettre les directives du BCRA, il prend aussi des initiatives. Il met sur pied un service d'information et de propagande dont il confie la direction à Georges Bidault, précédemment rédacteur en chef de *l'Aube*, et qui appartient au comité directeur de *Combat* [34]. Ce service a pour mission de diffuser et transmettre les informations provenant de Londres et de préparer les articles et documents à publier dans la presse de la France libre et des Alliés. Cette agence de presse clandestine assure les échanges réguliers d'informations entre la Résistance extérieure et la Résistance intérieure. À partir de mars 1942, un bulletin d'abord mensuel puis hebdomadaire est diffusé[35]. À la BBC, Maurice Schumann utilise les informations fournies par cet organisme. Jean Moulin illustre avec succès son rôle de trait d'union entre Londres et la France intérieure.

Jean Moulin crée aussi le Comité général d'Études, organe central de réflexion, destiné au futur gouvernement français réutilisant les groupes d'études existants à *Libération* et *Liberté*. Y siègent côte à côte, les hommes des mouvements et des partis politiques et des syndicats dont : François de Menthon (les mouvements), Robert Lacoste, Paul Bastid (président du groupe des quatre-vingts), Pierre-Henri Teitgen (juriste), et Alexandre Parodi. En avril 1943, il s'installe à Paris, publie le premier numéro de sa revue *Les Cahiers Politiques*, et prend le nom de Comité général d'Études[36].

Le service de noyautage des administrations (NAP) est créé à l'instigation de Claude Bourdet du mouvement *Combat*, chargé d'établir la liste des fonctionnaires capables de prendre en main l'organisation du pays à la Libération.

Un premier signe d'union à la base s'affirme au sein du milieu ouvrier avec la première manifestation du 7 mai 1942, organisée par l'union des éléments résistants de l'ex-CGTU et des syndicats chrétiens avec le concours des trois mouvements de la zone libre. Le gouvernement de Vichy n'a pu arrêter la manifestation[37].

III - PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Le débarquement anglo-américain, le 8 novembre, ouvre une étape nouvelle. Dès lors, l'union de la Résistance est irréversible. Tenu à l'écart de

---

33 CNJM, Bordeaux.
34 CNJM, copie des documents Passy.
35 Jusqu'à la Libération, il y aura 250 numéros.
36 Musée Jean Moulin (Ville de Paris).
37 CNJM, Bordeaux, notes de Jean Moulin du 15 février 1943.

l'opération alliée, le général de Gaulle comprend qu'il lui faut, pour s'imposer, avoir derrière lui l'appui de la Résistance intérieure, des partis politiques et des syndicats reconstitués dans la clandestinité. Le Comité de coordination des mouvements de zone sud tient sa première réunion le 27 novembre, sous la présidence de Jean Moulin avec le général Delestraint, d'Astier, Frenay et Lévy. Frenay, qui refusait le principe de l'intégration à l'Armée secrète des groupes paramilitaires, est chargé, par souci de conciliation, de procéder à la préparation du recrutement, de l'encadrement et de l'armement, auprès du général Delestraint. Au début de 1942, alors que commencent les difficiles pourparlers entre Giraud et de Gaulle, Moulin estime essentiel de réaliser l'union de la Résistance, afin d'apporter au chef de la France libre un concours déterminant.

L'imbroglio d'Alger suscite immédiatement la réaction de Jean Moulin le 17 novembre, montrant le soutien des mouvements, des syndicats de zone sud au général de Gaulle[38].

3.1 Les Mouvements Unis de la Résistance

Finalement, le 26 janvier 1943, tous se mettent d'accord sur le principe d'un texte précisant les conditions dans lesquelles seraient exercées la direction des mouvements de Résistance et la coordination des efforts. Cet accord se traduit d'abord par l'élaboration d'un manifeste adressé à tous les rouages des divers mouvements et dans lequel est prévu, à tous les échelons, un responsable unique. À partir de cette date, le Comité de coordination devient le *Directoire des mouvements de Résistance unis*, organe de l'unité de commandement de la Résistance en zone sud. Il s'agit là d'une étape décisive.

Présidé par Jean Moulin, il comprend trois commissaires : Frenay aux affaires militaires, d'Astier aux affaires politiques et Lévy au renseignement. Quant au général Delestraint, il est plus ou moins subordonné à Frenay. Le service des opérations aériennes et maritimes en dépend également. Frenay et d'Astier occupent une place prépondérante dans cette organisation mais du moins l'éclatement est-il évité.

Fatigué des interminables réunions au cours desquelles est discuté sans répit le problème de la fusion des mouvements sans jamais aboutir, Jean Moulin propose aux trois chefs de l'accompagner à Londres afin de faire trancher la question par André Philip et le général de Gaulle. Les vicissitudes des transports font que seuls Frenay et d'Astier peuvent partir pour Londres en février 1943. Les deux chefs de mouvement font front commun contre Jean Moulin dénonçant son omniprésence. Passy et Brossolette le défendent arguant de l'importance de ses résultats. Lors de son second séjour à Londres (14 février-20 mars 1943) le général de Gaulle lui renouvelle sa confiance[39], le fait Compagnon de la Libération, lui attribue des pouvoirs accrus en le nommant délégué général pour toute la France. Il le charge de créer un organisme, le Conseil de la Résistance, rassemblant les mouvements, partis et syndicats. Il est à ce moment vital pour le chef de la France libre, dans ses relations avec les Alliés, d'obtenir l'adhésion pleine et entière de la Résistance et de l'intégrer dans ses plans. La zone nord entre ainsi dans ses attributions. Du point de vue de Londres, elle est

38 CNJM, note de Jean Moulin.

39 Charles de Gaulle, *L'Unité, op. cit.*, pp. 91 et suivantes.

indispensable pour que les Alliés reconnaissent, arment et admettent dans leurs plans stratégiques la Résistance intérieure française. Sur le terrain, au contact des résistants, Jean Moulin constate presque partout la volonté des résistants de s'unir. Il exerce dès lors un véritable monopole sur l'action politique en France. À ce titre, il est chargé de constituer un organisme unifiant l'ensemble de la Résistance[40]. Envoyé en France en mission d'inspection, Manuel, l'adjoint de Passy, a conclu à son retour, dans son rapport du 8 février 1943, à la nécessité de la création sur les deux zones, d'un Comité de direction présidé par Jean Moulin et composé avec les représentants des mouvements, de ceux des syndicats et des partis. Le général de Gaulle est alors conscient des dangers extérieurs, le conflit avec Giraud étant à son paroxysme. Il est à ce moment vital pour le chef de la France libre d'obtenir l'adhésion pleine et entière de la Résistance. Les obstacles sont cependant nombreux à surmonter. Il doit susciter la création d'un Comité de coordination en zone nord.

3.2 L'unification en zone nord

Pendant que Moulin tente en zone libre d'organiser le contrôle des mouvements, Brossolette informe Londres, le 20 février, de la création d'un Comité de coordination de zone occupée, qui se réunit pour la première fois le 26 mars. Le 27 février, le colonel Passy, parachuté en France, apporte à Brossolette les nouvelles instructions à exécuter en liaison avec Moulin.

Les conditions de création d'un *Comité directeur central* chargé de mettre au point toutes les questions sont étudiées[41]. Elles précisent que pour mener à bien l'établissement du Conseil de la Résistance, Moulin, Passy et Brossolette ont conjointement la responsabilité et l'aboutissement des négociations. Aucune décision ne doit être prise en l'absence de Moulin. On peut s'interroger sur les raisons de Brossolette de vouloir mettre le délégué du général de Gaulle devant le fait accompli. Brossolette est arrivé en France le 27 janvier 1943 avec un triple objectif : séparer le renseignement de l'action civile et militaire, procéder à un inventaire des divers mouvements, organisations politiques et confessionnelles, et rechercher les cadres à mettre en place à la Libération[42].

Il établit les contacts avec les mouvements par l'intermédiaire de Pierre Meunier, le fidèle adjoint de Jean Moulin en zone nord. En fait, il a quitté Londres alors qu'aucune décision définitive n'a été prise concernant le principe d'un Comité politique devant coiffé deux Comités de coordination : celui de zone sud existant depuis le 22 octobre 1942 et celui de zone nord à créer. Moulin a indiqué à Brossolette son refus d'une formule allant contre le vœu des mouvements en zone libre qui souhaitent un Comité de coordination commun. Malgré cela, le 20 février, Brossolette propose à Londres de constituer un état-

---

40 CNJM, note du 15 février 1943.

41 Passy, *op. cit.*, p. 138 ; Passy est *Arquebuse* et Brossolette, *Brumaire.*

42 *Jean Moulin et le Conseil national de la Résistance*, études et témoignages sous la direction de François Bédarida et Jean-Pierre Azéma, texte de Daniel Cordier, Institut d'Histoire du Temps Présent. Éd. du CNRS, 1983, pp. 119 et suivantes. Gilberte Brossolette, *Il s'appelait Pierre Brossolette,* Éd. Albin Michel, 1976, pp. 218-280.

major utilisant les cadres de l'*Organisation Civile et Militaire* et de créer en zone nord un comité de coordination, réplique de celui de la zone sud[43].

La confusion s'accroît avec l'arrivée de Manhès le 20 février porteur d'instructions de Philip du 10 février, antérieures à celles que Moulin a reçues de De Gaulle pour la zone nord. Manhès ignorant les termes de l'entretien avec de Gaulle les communique à Brossolette[44].

Le 27 février, Passy retrouve Brossolette porteur de nouveaux ordres annulant les précédents[45]. Un télégramme de Philip du 9 mars lui ordonne de ne pas excéder sa mission et de retarder toute décision jusqu'à l'arrivée de Jean Moulin. Cependant l'arrivée de Passy ajoute une dimension à la mission initiale de Brossolette, par la consultation des partis politiques. Les deux émissaires se partagent la tâche. Passy se consacre à la réorganisation des réseaux de renseignements en séparant leurs activités de celles de certains mouvements. Il établit aussi l'inventaire des forces paramilitaires des mouvements et prépare la structure de l'Armée secrète de la zone nord. Il présente, le 12 avril 1943, au général Delestraint, l'état-major de l'AS constitué dans cette zone.

Le 6 mars, date à laquelle parvient le câble de Brossolette indiquant la création d'un comité de coordination en zone nord, de Gaulle a signé les instructions pour Moulin où il n'est plus question de deux comités de coordination, mais d'un Conseil de la Résistance où les partis politiques seront représentés. C'est là un point de divergence fondamental avec Brossolette.

De ses contacts avec les partis, Brossolette a conclu qu'ils ne représentent aucune force organisée (en dehors des communistes et des socialistes) susceptible de jouer un rôle à la Libération. Les chefs des mouvements de zone nord sont hostiles à leur réintégration au sein du Conseil de la Résistance. De son côté, Brossolette tente de convaincre Londres que la création du CNR est une erreur[46]. Il insiste sur l'impossibilité de représenter au Conseil la Fédération républicaine, le Parti radical, l'Alliance démocratique. Il suggère à Philip de représenter dans le Conseil cinq familles spirituelles ou politiques de la Résistance.

La lettre et le rapport de Brossolette parviennent à Londres au moment où Moulin rentre en France, le 21 mars, porteur d'une lettre de Philip à Brossolette. Moulin la lui transmet en lui demandant de surseoir à toute décision jusqu'à son arrivée à Paris. Philip spécifie que Moulin devient le représentant officiel du général de Gaulle ayant seul qualité pour les contacts politiques.

Brossolette passe outre et constitue un Comité de coordination en zone nord ce qui tend à réduire l'autorité du CNR. Il retient cinq mouvements pour en faire partie : *Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance, Libération Nord, l'OCM et le Front National*. Après avoir demandé à Philip de négocier avec Fernand Grenier l'effacement du *Front National*, Brossolette, sans consulter Moulin, l'introduit dans le Comité de coordination. Cette décision est déterminante pour l'orientation politique de la Résistance. Le 26 mars 1943, Philip confirme les instructions données à Jean Moulin et la nécessité extérieure

---

43 Télégramme de Brossolette du 20 février 1943.
44 Pierre Brossolette chargé de la mission Brumaire.
45 *Jean Moulin et le CNR, op. cit.*, p. 119 et p. 170.
46 *Idem.*

et intérieure de représentation immédiate des partis politiques dans le Conseil de la Résistance. Pour lui cet organisme doit être un embryon de représentation nationale. Le même jour, soit peu de temps avant l'arrivée de Jean Moulin, Brossolette réunit à Paris les 5 membres du Comité de coordination de zone nord. Il impose une formule d'adhésion à de Gaulle et au Comité National français. Le 30 mars, il le réunit à nouveau pour discuter du principe d'installation des nouvelles autorités centrales le jour de la Libération. Le lendemain, lors d'une réunion houleuse, il rend compte à Jean Moulin.

Brossolette ignore les décisions prises à Londres jusqu'à ce que Passy lui apporte les nouvelles mesures le 27 février. Philip se révèle assez inconséquent dans cette affaire en multipliant les ordres et les contre-ordres. Brossolette s'oppose à l'intégration des partis, ceux-ci étant déjà représentés par les mouvements. Moulin, pour sa part, estime qu'il n'y a pas d'autre voie. Fort de l'expérience des Républicains espagnols, il veut éviter la désunion politique, alors que le général de Gaulle a besoin d'un appui sans réserve à la veille de son départ pour Alger. En mai 1943, la partie n'est pas encore gagnée. Dans sa majorité la France accablée, anxieuse, demeure attentiste. Les courants giraudistes soutenus par les Américains restent puissants, de Gaulle est toujours isolé, et Frenay traite avec les Américains par la Suisse au nom de la Résistance.

Le rapprochement des mouvements de Résistance et des partis, la création du Conseil national de la Résistance correspondent à une volonté politique. Moulin inquiet, croit bon d'avertir le général de Gaulle des difficultés entre les mouvements qui risquent d'être exploitées par les Alliés. Moulin a eu connaissance de contacts de certains mouvements avec Giraud. Il craint que de Gaulle, dès son arrivée à Alger, ne soit mis en présence de prétendues négociations de Giraud et des Américains avec quelques mouvements et que son autorité sur la Résistance intérieure ne soit contestée.

À la fin de la première semaine de mai, Moulin rencontre Francis-Louis Closon[47]. Il lui remet un document pour le général de Gaulle, à l'insu des services secrets britanniques et du BCRA. Il veut mettre en garde le chef de la France libre contre les tensions politiques au sein des mouvements et les manœuvres de certains d'entre eux. Moulin estime indispensable de créer un organisme regroupant les résistants et permettant au général de Gaulle d'affermir son autorité sur les mouvements.

3.3 Le Conseil de la Résistance

Malgré ces difficultés, Moulin poursuit dès son retour à Paris les consultations avec les représentants des partis, des mouvements et des syndicats. Il est aidé dans ses négociations par Pierre Meunier, assisté de Robert Chambeiron, devenu après l'arrestation de Manhès, son adjoint en zone nord. Brossolette a obtenu l'accord des cinq mouvements de zone occupée. Moulin obtient celui des trois mouvements de zone sud. Il rencontre les mouvements et journaux clandestins précédemment contactés par Brossolette à Londres :

---

47 Compagnon de la Libération, Vincent dans la Résistance. *Le Temps des passions, de 1943 à 1945, de Jean Moulin à la Libération,* Presses de la Cité, 1974, pp. 70 et suivantes. Interview, Mémorial du Maréchal Leclerc et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin (Ville de Paris).

Défense de la France, Lorraine, Résistance, La Voix du Nord, Rabelais. Il doit surmonter les oppositions à l'intégration des partis politiques et notamment le parti communiste, celui-ci refusant d'accepter l'autorité du général de Gaulle. Jean Moulin l'a fixée comme principe intangible pour entrer dans le Conseil. Le 8 mai Moulin adresse un télégramme à Londres indiquant au général de Gaulle la constitution du Conseil de la Résistance, mais Catroux prévient Giraud le 17 mai alors que celui-ci vient de donner son accord à l'union avec le général de Gaulle[48].

Le 15 mai, alors qu'il apprend par la BBC le départ du général de Gaulle pour Alger, Jean Moulin réaffirme, au nom des mouvements et des partis au chef de la France libre et au CNF *leur attachement total aux principes qu'ils incarnent et dont ils ne sauraient (...) abandonner une parcelle (...). Ils déclarent en outre que le peuple de France n'admettra jamais la subordination du général de Gaulle au général Giraud et demande l'installation rapide à Alger d'un gouvernement provisoire sous la présidence du général de Gaulle, le général Giraud devant être le chef militaire. Que le général de Gaulle demeure le seul chef de la Résistance française, quelle que soit* l'issue des négociations[49].

La portée de ce texte est étonnant même s'il est prématuré et inexact. Il apporte à Giraud et aux Alliés la preuve que l'union de la Résistance française était définitivement réalisée autour du général de Gaulle.

C'est donc le jeudi 27 mai à Paris que peut se tenir la séance inaugurale du Conseil national de la Résistance. Jean Moulin n'est pas intervenu dans le choix des délégations : le PC, le parti socialiste, l'OCM, Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance, Le Front National, Combat, Libération Nord et Libération Sud, Franc-Tireur, la CGT et la CFTC, le parti radical. Pour l'Alliance démocratique et la Fédération républicaine, il doit procéder à une véritable prospection. Moulin rappelle à cette réunion les buts de guerre : *Rendre la parole au peuple français, rétablir les libertés républicaines dans un état d'où la justice sociale ne sera donc point exclue et qui aura le sens de la grandeur, travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle, sur le plan économique et spirituel dans un monde où la France aura regagné son prestige*[50].

Jean Moulin rappelle aussi les buts fixés par le général de Gaulle : maintien de l'unité de la Résistance, organisation du futur gouvernement de la France libérée, expression des désirs et des sentiments de la clandestinité, préparation de la rénovation du pays. Une motion est votée prenant nettement parti pour le général de Gaulle dans le conflit qui l'oppose à Giraud : *la France entendait que fut formé en AFN un véritable gouvernement (...) et qu'il fut confié au général de Gaulle, âme de la Résistance aux jours sombres*[51].

Dans l'immédiat, cette séance historique n'a pas eu les résultats escomptés puisque, à la suite de difficultés techniques, les télégrammes annonçant la réunion du CNR ont été reçus très tard. À Alger, le général de Gaulle n'en eut connaissance qu'à la réception du rapport de Jean Moulin, peu

---

48 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.*, pp. 540 et suivantes.

49 Charles de Gaulle, t. 2, *op. cit.*, p. 475.

50 Henri Michel, *op. cit.*, p. 169 et IHTP, *Jean Moulin et le CNR, op. cit.*, p. 129.

51 Henri Michel, p. 170.

après le 18 juin. Les Anglais et les Américains interdirent que soit publiée toute information sur cette réunion. Radio-Alger a publié le communiqué sans commentaire ; seul Maurice Schumann à Radio-Brazzaville y consacre une émission. La tragédie voulut que Jean Moulin disparaisse avant de connaître les effets positifs de cette réunion.

L'appui au général de Gaulle de la Résistance intérieure, groupée dans cet embryon de représentation nationale, joue un rôle déterminant pour conforter opportunément la position du chef de la France libre face au général Giraud. Dès la constitution du Comité français de Libération nationale, André Philip à l'Intérieur conservant la mainmise sur l'action en France, et l'Armée secrète et donc la Résistance, on télégraphie à Jean Moulin pour lui faire savoir qu'il est désormais délégué du CFLN en territoire métropolitain et l'informer que la fusion est en bonne voie, qu'André Philip conserve l'Intérieur et la direction de la Résistance[52].

CONCLUSION

En 18 mois, Jean Moulin a réalisé un travail considérable. Il a doté la Résistance intérieure de services centraux pour faciliter les liaisons avec Londres et répartir l'aide financière ; il a su aussi mettre en place des outils de réflexion sur les problèmes d'après guerre. Il n'a pas la paternité de la création de toutes les structures ; certains mouvements ayant déjà envisagé la mise en place d'organes de réflexion.

Ce n'est pas lui qui a fait les régiments, mais c'est lui qui a fait l'Armée, constate Malraux le 19 décembre 1964. Le chef de *l'Armée de l'ombre*, le préfet de la Résistance, s'est révélé un grand commis de l'État, dominant les divergences des mouvements en imposant la création de l'Armée secrète et l'unification de la Résistance avec la création du Conseil national de la Résistance. Il a su aussi intégrer les partis politiques et les syndicats au sein de cet organisme pour en faire un embryon de représentation nationale solide, uni derrière le chef de la France libre. Cette action a été déterminante pour le général de Gaulle face au général Giraud et aux Alliés.

À chaque fois que le général de Gaulle a été mis en difficulté par les Alliés, il a conféré à Jean Moulin des pouvoirs supplémentaires afin d'avoir l'appui de l'ensemble de la Résistance.

Avec la création du CNR, Moulin a su doter la Résistance de structures solides qui se pérennisent après sa disparition. Le Conseil national de la Résistance est un organisme tout à fait unique en Europe dans un pays occupé : c'est le seul qui réunit dans la clandestinité, mouvements, syndicats et partis politiques. Enfin, Jean Moulin a amorcé une réflexion sur les problèmes politiques qui se posent à la Libération.

En janvier 1945, les responsables politiques ignorant la fin tragique de Jean Moulin le réintègrent dans le corps préfectoral en qualité de préfet de 3e classe à compter du 16 novembre 1940 et le nomme à la 1re classe à la même date *placé en position d'expectative.* Le dimanche 6 octobre 1946, lors de l'inauguration à Béziers d'un monument à la mémoire de Jean Moulin, Georges

52 Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *op. cit.*, p. 558.

Bidault remet à Laure Moulin la médaille militaire. Le 11 décembre 1946, Jean Moulin est nommé général de division à titre posthume.

Le responsable, celui qui donne le ton, trace la voie, peut être acculé à choisir de sacrifier sa propre vie si elle doit limiter les dégâts. Ces propos tenus par Jean Moulin dans les années 20 n'étaient-ils pas prémonitoires ?

LEÇONS SUR L'ESPRIT COMBATIF D'UN GUERRIER SANS HAINE, ERWIN ROMMEL

Frédéric ROUSSEAU
Maître de conférences, Université Paul Valéry, Montpellier III

La réputation d'Erwin Rommel n'est plus à faire ; ses qualités exceptionnelles de soldat, de chef, d'organisateur, de tacticien, et d'homme, ont fait du maréchal allemand l'un des militaires les plus prestigieux de l'Histoire. Ses amis, mais aussi nombre de ses adversaires, reconnurent en lui un chevalier des temps modernes[1]. Son habileté démoniaque dans la victoire et dans la défaite, comme sa fin odieuse mise en scène par Hitler n'ont pas peu contribué à l'intérêt porté jusqu'à nos jours au maréchal Erwin Rommel. Pour notre part, il s'agit ici de mettre en lumière les enseignements légués par Rommel dans le domaine du moral des troupes combattantes, et plus largement dans celui de l'esprit combatif. Au travers de la lecture de ses carnets de guerre réunis et publiés après sa mort, différentes notations concernant directement ce thème peuvent être en effet rassemblées, croisées et parfois, confrontées avec les idées émises par d'autres grands capitaines de l'Histoire qui se sont également intéressés à cette question essentielle du moral des troupes[2].

AU PREMIER RANG, LE CHEF

Le rôle du chef, le poids de sa personnalité apparaissent fondamentaux. Pour Rommel, présences et absences du chef conditionnent le niveau du moral de ses unités situées en première ligne. Cette conviction est exprimée à de nombreuses reprises ; dès les premières pages de ses carnets de guerre qui traitent de la campagne foudroyante de mai-juin 1940, Rommel se décrit en pleine action et ce qui frappe alors le lecteur, c'est sa volonté d'être partout et de contrôler tout ce qui se passe sur la première ligne : *Ce combat serré à l'ouest de la Meuse, cette adaptation souple aux changements de situation, ne furent rendus possibles que parce que le commandant de la division* (Rommel lui-même), *accompagné de son équipe de signalisation, ne cessait de circuler et se trouvait ainsi en mesure de donner ses ordres directement aux commandants de régiment en première ligne*[3]. Rommel estime que *les obligations du commandant en chef ne sont pas limitées au travail qu'il accomplit dans son état-major. Il doit au contraire se préoccuper toujours des détails, se montrer fréquemment sur le front pour s'assurer personnellement, en détail, de l'exécution de ses ordres*[4]. On est en droit de penser qu'une telle présence indisposait certains officiers

1 Desmond Young, *Rommel,* Paris, Fayard, 1951, p. 217.
2 À ce propos, lire André Thiéblemont, Évelyne Desbois, « Les recherches sur le combattant », *Défense nationale,* nov. 1995, pp. 95-108.
3 Erwin Rommel, *La Guerre sans haine,* Paris, Presses de la Cité, 1962, p. 41.
4 *Ibid.*, p. 202.

supérieurs, notamment ceux qui étaient habitués à davantage d'autonomie dans leur commandement[5]. La frontière est mince entre prévenance et prévention, entre surveillance et défiance. Constamment soucieux de tirer le maximum des forces à sa disposition, Rommel se présente comme un farouche partisan d'un système de commandement de forme pyramidale et strictement centralisé. Il ne croit pas qu'il faille présumer a priori que chaque chef d'unité sera capable de tirer le meilleur profit d'une situation donnée. C'est précisément au commandant en chef qu'il revient de palier l'apathie, le manque d'imagination, l'absence d'audace dont souffrent tant et tant de chefs d'unités. *Le commandant en chef*, écrit-il, *doit être l'élément moteur de la bataille et il faut que chacun se sache constamment soumis à son contrôle*[6]. Combien de débandades ont-elles été provoquées ou aggravées par l'absence ou l'éloignement des chefs ? Les exemples abondent. Rommel en rappelle d'ailleurs quelques-uns dans ses carnets. La plupart concernent l'armée italienne. En novembre 1942, par exemple, en pleine retraite, les unités blindées italiennes se montrent, une fois de plus, incapables de forcer les blindages des Britanniques et subissent la violence de leur feu ; Rommel n'ignore pas que l'infériorité de l'équipement est la cause majeure de l'impuissance italienne ; il note cependant que *les premiers signes de désagrégation commençaient à se manifester [...]. Échappant aux mains de leurs chefs, des éléments de la Littorio et de la Trieste s'enfuirent vers l'ouest*[7]. A contrario, Rommel salue le comportement qu'il qualifie de brillant du commandant Pardi. À la tête d'une compagnie d'artillerie italienne au moment de l'offensive britannique de juin 1941, Pardi contribua au sauvetage de la passe d'Halfaya. Et Rommel d'ajouter : *La preuve était faite que le soldat italien est capable de se battre lorsqu'il est conduit au feu par un chef digne de ce nom*[8]. Il ne fait aucun doute pour lui que la valeur combative d'une unité est largement conditionnée par la personnalité de son chef. Constat terrible pour ceux qui ne sont pas chefs ; constat terrible aussi pour les candidats au commandement : comment être un chef digne de ce nom ? L'est-on par nature ? Ou bien peut-on le devenir ? Il est difficile de répondre à ces questions...

Impatient, Rommel ne supporte aucun retard dans l'exécution de ses ordres ; impétueux, il ne souffre aucune temporisation pendant le combat ; durant l'une de ses fulgurantes percées dont il a le secret, Rommel intervient pour secouer ses subordonnés qu'il juge trop temporisateurs : après avoir attendu deux ou trois minutes que ses chars ouvrent le feu, il n'y tient plus ; il saute de son véhicule de commandement et court passer un savon au chef du char de tête : *Je lui dis ce que je pensai de lui pour n 'avoir pas riposté immédiatement et pour avoir quitté son char ; puis je lui ordonnai de tirer tout de suite sur la position*[9]... Autre exemple, en Afrique cette fois. L'action se situe en avril 1941. En pleine bataille de Cyrénaïque, Rommel parcourt le front à bord d'un petit avion afin de surveiller la mise en place de ses unités. Du ciel, il scrute le désert, à la recherche des colonnes attardées. Soudain, il aperçoit des formations allemandes et

---

5 Desmond Young, *Rommel, op. cit.*, p. 206.
6 *Ibid.*
7 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 299.
8 *Ibid.*, p. 165.
9 *Ibid.*, p. 92.

italiennes très en retard sur l'horaire prévu. Aussitôt, il fait atterrir son avion et s'en prend violemment aux commandants d'unités auxquels il reproche leur lenteur[10]. Ces derniers, croyant avoir affaire à une vaste étendue d'eau, avaient en effet rebroussé chemin devant un chott asséché. Or, ce n'était qu'un mirage ! Rommel les a rapidement détrompés !

En juin 1942, lors du second assaut contre la forteresse britannique de Tobrouk, Rommel participe à l'attaque dans sa voiture, au milieu de ses blindés, et incite par sa présence les commandants de chars à presser toujours plus l'allure[11]. À ce propos, Rommel explique que *l'énergie déployée par un chef a souvent plus d'importance que ses dons intellectuels. À dater du jour où un contact étroit s'établit entre mes troupes et moi, mes soldats accomplirent tout ce que j'exigeai d'eux*[12]. Ces mots du chef de l'*Afrika Korps* sont à rapprocher de ceux tenus par son officier d'ordonnance dans les derniers jours de l'aventure africaine : *La joie de ses troupes était évidente, ces jours derniers, quand il passait le long de leurs colonnes. Merveilleux moments ! Lorsque, au plus fort de l'attaque, il apparaissait parmi des divisions qui n'avaient encore jamais combattu sous ses ordres, marchant, à son habitude, en tête avec l'infanterie, sur l'avant des antennes de chars, se couchant dans la boue en même temps que les hommes sous le feu de l'artillerie, quels yeux brillants ils montraient tous ! Quel autre chef a jamais disposé d'un tel capital de confiance*[13].

Il faut dire que Rommel se préoccupe particulièrement de la sécurité de ses hommes. Certes, cette marque d'intérêt n'est pas seulement d'ordre affectif ou humain ; la sécurité des hommes est étroitement liée à la conservation du potentiel militaire des unités ; elle conditionne aussi la poursuite de ses objectifs tactiques immédiats. Le 18 juin 1940, aux approches de Cherbourg, il constate que ses troupes étaient restées imprudemment à découvert : il s'en prend alors très violemment aux officiers responsables[14].

D'après Rommel, il est absolument essentiel que les troupes aient pleine confiance dans leur chef. Mais celle-ci a un prix. Pour acquérir cette confiance, le chef doit connaître les problèmes que ses inférieurs ont à résoudre. Le chef doit surtout à ses hommes la sécurité maximale[15]. Pour cette raison, Rommel estime que le sacrifice d'unités laissées aux mains de l'adversaire est du point de vue psychologique une erreur. De tels sacrifices ébranlent la confiance du soldat dans son chef ; or, *cette confiance est un facteur capital pour un chef d'armée*[16].

---

10 *Ibid.*, p. 140.

11 *Ibid.*, p. 199. *Idem*, p. 384.

12 *Ibid.*, p. 143.

13 Lettre du 26 février 1943 du capitaine Berndt, officier d'ordonnance de Rommel, à Mme Rommel, citée dans Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 390. L'admiration pour Rommel atteint aussi les historiens de la Seconde Guerre mondiale. Qui voit-on sur la couverture du grand classique d'Henri Michel, *La Seconde Guerre mondiale* paru aux PUF ? Le maréchal Rommel en train d'haranguer ses troupes dans le désert !

14 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 105.

15 Général Georges S. Patton Jr., *War as I knew it*, Cambridge, USA, 1947, p. 415.

16 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 196. Dans le même ordre d'idées, Norman Schwarzkopf souligne l'importance qu'il y a pour une unité à ramener ses blessés et ses morts ; la qualité de l'esprit de corps et l'ardeur combative dépendent des efforts consentis par les soldats dans ce sens ; de toute l'armée sud-vietnamienne, seules les

Aussi le chef doit-il constamment payer de sa personne ; plus les ordres donnés aux subordonnés sont difficiles à appliquer, plus le chef doit être présent, plus il doit montrer l'exemple. D'après Rommel, *il est des moments où le commandant en chef a sa place avec la troupe et non plus avec son état-major. Il serait absurde* [...] *de penser que la tâche de maintenir le moral est du ressort exclusif des chefs de bataillon. Au contraire, plus le grade est élevé, plus l'effet de l'exemple portera. Dans les moments de panique, de fatigue, de désorganisation, dès que quelque chose d'inhabituel doit être demandé aux hommes, l'exemple personnel du chef agit et fait merveille. [...] L'effort physique demandé à nos troupes pendant cette période atteignait les limites de l'endurance humaine. Cela faisait un devoir essentiel aux officiers de servir plus que jamais d'exemple et de modèle à leurs hommes*[17]. Lutz Koch, correspondant de guerre allemand devenu biographe du maréchal, rapporte que dans le désert africain, *seul son exemple faisait avancer sous l'ardent soleil, à travers une région sans couvert, martelée par l'artillerie ennemie, des hommes en sueur, dont beaucoup chancelaient d'épuisement*[18]. Devant Bir Hakeim, comme il en a l'habitude, Rommel parcourt sans cesse la première ligne dans une voiture à peine protégée contre les balles de fusil. Aux deux bataillons italiens de la division Trieste qui accompagnaient les fantassins allemands, Rommel ne cessait de crier *Avanti !*. Et les *Italiens se réjouissaient d'avoir à leurs côtés cet homme qui avait gagné tant de batailles et de pouvoir combattre sous ses yeux*[19]. Par sa présence le chef rassure les hommes, impose sa force de suggestion[20]. Dans les pires difficultés, il importe particulièrement de croiser le regard du chef ; cet échange signale aux soldats qu'ils ne sont pas abandonnés ; c'est un soulagement énorme qui leur permet alors de se consacrer pleinement au combat, et de se donner à fond.

Son ancien chef d'état-major, Hans Speidel, témoigne aussi du formidable ascendant que possédait Rommel sur ses troupes : *Bien que Rommel fût parfois incliné à l'exigence exagérée et à la dureté,* écrit-il, *il possédait pourtant le charisme du chef, le don d'entraîner la troupe, l'action légendaire, qui n'est plus explicable intellectuellement, qu'a le chef sur ses soldats. Dans la*

---

troupes parachutistes s'astreignaient à cette tâche sacrée ; ce n'est pas un hasard. Cf. Général H. Norman Schwarzkopf, *Mémoires,* Paris, Plon, 1992, p. 141.

17 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 218.

18 Lutz Koch, *Erwin Rommel,* Paris, éd. Corrêa, 1950, p. 71.

19 *Ibid.*, p. 70. À rapprocher de ce qu'écrit César à propos du rétablissement d'une situation particulièrement critique : alors que ses légions sont sur le point de se débander sous les assauts gaulois, César *prit le bouclier d'un soldat de l'arrière-garde, car il n'avait pas le sien, et, s'avançant en première ligne, s'adressa aux centurions en les appelant chacun par son nom, harangua les soldats, et donna l'ordre de faire avancer les enseignes et d'élargir les rangs, pour que l'emploi de l'épée pût être plus facile. Son arrivée rendit l'espoir aux soldats et leur redonna du courage ; chacun, sous les yeux du général en chef, chercha à faire de son mieux, même dans cette extrémité, et l'impétuosité de l'ennemi en fut un peu ralentie.* Cf. César, *La guerre des Gaules,* GF. Paris, Flammarion, 1964, Livre II, chap. 25, p. 56.

20 Charles Ardant du Picq, *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne,* Paris, Éditions Champ Libre, réédition de 1978, p. 91.

plénitude de ses qualités d'homme, tous sentaient le cœur qui battait pour eux[21]. Le fait souligné ici par Speidel est important : les qualités tactiques, les qualités militaires d'un chef ne sont pas dissociables de ses qualités humaines. Rommel combine les deux types d'exigences.

Il faut remarquer que cette conception élitiste du commandement n'est pas neuve dans l'esprit de Rommel. Bien servie par son tempérament, elle avait déjà trouvé de vastes champs d'application durant la Première Guerre mondiale, notamment lorsqu'il faisait partie du bataillon de montagne wurtembergeois d'abord engagé en Roumanie, puis plus tard en Italie. Sa bravoure personnelle, son instinct du combat le faisaient alors déjà s'engager dans les missions les plus difficiles, toujours à la tête de ses hommes. L'un de ses aides de camp de l'époque se souvient *qu'il donnait l'impression d'ignorer la peur. Ses hommes l'adoraient et avaient en lui une confiance sans bornes*[22].

Quelques années plus tard, devenu directeur de l'École militaire de Wiener-Neustadt, Rommel insiste particulièrement sur ce sujet dans le discours qu'il prononce à l'occasion de la revue de fin d'année des cadets de la promotion 1938 : *Soyez un exemple pour vos hommes, tant dans la vie militaire que dans la vie privée. Ne vous ménagez jamais en fait de fatigue et de privations, et montrez-le à la troupe. Soyez toujours pleins de tact et polis, apprenez à vos subordonnés à l'être de même. Évitez les éclats de voix, un ton trop rude, qui indiquent généralement qu'on a soi-même des déficiences à dissimuler*[23]. Ces paroles montrent à quel point en Rommel, l'homme d'action et l'homme de conceptualisation n'auront fait qu'un, tout au long de sa carrière[24].

Dans ses carnets, Rommel observe encore qu'*il existe un principe rigide que tout chef militaire doit observer : ne jamais feindre, à l'égard du soldat, des sentiments que l'on n'éprouve pas. Le troupier sait admirablement faire la part du vrai du faux. Et le chef ne peut tomber juste que s'il garde un contact étroit avec sa troupe, que s'il sent et pense comme elle. La confiance est à ce prix*[25].

---

21 Hans Speidel, *Invasion 44, Le Destin de Rommel et du Reich,* Paris, Berger-Levrault, 1950, p. 211.

22 Témoignage de Theodor Werner : « Der General » in *Schwabische Zeitung,* 5 avril 1941. Cité par David Irving, *La Trace du renard,* Paris, éd. Alta, 1979, p. 17.

23 Cette information apportée par le général Bayerlein, ancien chef d'état-major de Rommel en Afrique, apparaît en note. Cf. Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 218.

24 Durant son séjour au Viêt Nam, Norman Schwarzkopf relève de son commandement l'un de ses commandants d'unité coupable d'avoir préféré passer Noël confortablement à l'arrière alors que ses troupes se trouvaient engagées sur le terrain. *Croyez-vous,* lui dit Schwarzkopf, *qu'ils ne se rendent pas compte qu'au moment où ils passent Noël au fin fond de la jungle, leur chef est à l'arrière ? Si vous n'êtes pas prêt, au nom de votre petit confort, à passer Noël auprès d'eux sur le terrain, comment voulez-vous qu'ils vous croient capable de les accompagner au combat ?* Le colonel Schwarzkopf va jusqu'à relever le commandant en question devant toute sa compagnie rassemblée, et nommer son successeur de la même façon. N. Schwarzkopf, *Mémoires, op. cit.*, p. 191.

25 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 203.

DIRE LE POURQUOI DES CHOSES

L'établissement d'un climat de confiance entre le chef et ses troupes passe aussi par la capacité qu'a le premier à informer les secondes. Il revient en effet au chef d'informer ses troupes autant et aussi régulièrement qu'il est possible. Contrairement à ce que pensent de nombreux chefs militaires, les hommes ont besoin de savoir le pourquoi des choses ; ils attendent de leur chef qu'il leur parle, qu'il leur désigne les objectifs à atteindre, qu'il leur explique de vive voix les principales raisons des actions entreprises et des ordres donnés. Le soldat n'est pas un somnambule porteur d'une arme ; il voit où il marche ; il est avéré qu'il effectue mieux les tâches auxquelles il s'attend[26]. L'enjeu d'un combat doit donc être révélé à tous les échelons de la hiérarchie, de l'état-major aux troupes de l'avant. Cela exige certainement du chef des efforts supplémentaires, mais en retour il bénéficie d'une plus forte mobilisation de ses troupes. L'esprit combatif de l'armée en est considérablement renforcé. Rien n'est plus démoralisant, plus démobilisateur, pour un soldat, que de se demander pourquoi il est là... À ce propos, Rommel se souvient que toute l'*Afrika Korps* avait parfaitement intégré l'importance stratégique et psychologique recelée par la place de Tobrouk. Rommel attribue à cette prise de conscience qu'il avait grandement contribué à constituer, l'ardeur particulière déployée par l'armée germano-italienne lors du second assaut, assaut qui fut victorieux et qui stupéfia le monde[27].

Rommel, après d'autres grands capitaines[28], saisit toutes les occasions pour s'adresser à ses troupes ; par des messages réguliers, par des ordres du jour, le commandant en chef éclaire la situation de l'armée, décrit l'importance du butin acquis, félicite ses soldats pour leur comportement passé, mais aussi les prévient des efforts futurs, et les exhortent à se dépasser toujours davantage. Les messages aux troupes excitent leur fierté. Le rappel de leurs succès nombreux, en particulier de ceux obtenus dans des conditions souvent défavorables, a pour but d'insuffler aux soldats une confiance inébranlable. Bien sûr, il s'agit de suggestion particulièrement forcée ; mais de fait, cette confiance en eux-mêmes, au même titre que la confiance qu'ils ont en leur chef, est bien la clé principale du moral d'une unité combattante ; c'est aussi la clé de son efficacité au combat. Et donc de sa survie. Ces ingrédients peuvent être retrouvés dans l'ordre du jour publié par l'*Afrika Korps* après la prise tant espérée de Tobrouk[29]. Mais Rommel utilise aussi ce moyen de communication en phase défensive. Son message aux troupes insiste alors sur leur vaillance déployée au cours de ce qu'il qualifie de défense victorieuse. Bien qu'ils s'adressent à tous les hommes, ces messages sont en réalité l'occasion pour le commandant en chef d'établir et d'entretenir un contact personnalisé avec ses soldats. Tels qu'ils sont composés, les messages rendent chacun coresponsable des succès de tous. L'emploi volontaire du pronom personnel « je » veut rendre encore plus perceptible l'existence de ce lien personnel entre le chef et chacun de ses hommes. La reconnaissance des efforts

---

26 Ardant du Picq, *Études..., op. cit.*, p. 46 et 214.
27 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 180.
28 S.L.A. Marshall, *Men against Fire,* Gloucester, Mass., Peter Smith ed., 1978, p. 85.
29 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 209.

fournis, la prise en considération des sacrifices déjà consentis, tendent finalement toujours vers le même objectif : engager les soldats à en produire de nouveaux : *Je vous exprime ma satisfaction [...]. J'ai pleine confiance que toute nouvelle attaque de l'ennemi sera reçue de la même manière*[30]. Ainsi parle Rommel. De même, après Tobrouk, Rommel adresse à ses officiers et à ses soldats l'expression de sa reconnaissance particulière. Avant d'ajouter aussitôt : *Soldats de l'armée blindée d'Afrique, il s'agit maintenant d 'anéantir l'adversaire. Nous ne nous arrêterons pas avant d'avoir écrasé les dernières unités de la 8e armée britannique. Au cours des prochains jours, je vous demanderai le grand effort final*[31].

L'ESPOIR AU CŒUR

Évoquant la courte campagne de France de 1940, Rommel note à plusieurs reprises avec quel acharnement les Britanniques se sont défendus. En comparaison, l'apathie générale constatée chez les troupes françaises contraste de manière saisissante. Il faut dire que, d'une façon générale, Rommel éprouve davantage de considération pour les Britanniques, qualifiés le plus souvent d'adversaires, que pour les Français, qui ne sont que des ennemis. Toutefois, Rommel attribue le bel esprit combatif britannique à l'espoir qui les anime alors : celui de rembarquer, de se sauver, d'échapper au naufrage de leur allié français et à l'internement[32]. De fait, le miracle de Dunkerque permit le sauvetage de près de 340 000 soldats, britanniques pour la plupart[33]. Dans un contexte assez similaire bien que moins glorieux puisqu'il s'agit de la retraite des troupes germano-italiennes en novembre 1942, Rommel remarque que *la discipline était redevenue satisfaisante partout. Il n'y avait plus de panique dans les colonnes germano-italiennes, chacun étant désormais persuadé qu'il s'en sortirait*[34]. Nous retrouvons ici cette notion selon laquelle l'espoir de s'en sortir fonctionne à l'instar d'une source d'énergie puissante, y compris dans les situations les plus difficiles. Le soldat a besoin de pouvoir se projeter dans un avenir meilleur. L'homme rechigne et craint le danger dans tout effort où il n'entrevoit aucune chance de succès[35]. C'est ce qui fait toute la différence entre une débâcle et une défense victorieuse[36].

Cette mention mérite aussi d'être soulignée pour une autre raison, tant il est rare de voir apparaître sous la plume du maréchal allemand un tel aveu, concernant la discipline des troupes opérant sous ses ordres. Par cette note,

---

30 *Ibid.*, p. 235.

31 *Ibid.*, p. 209.

32 *Ibid.*, p. 94. Voir au sujet du sauvetage de Dunkerque : Sir Winston S. Churchill, *Mémoires sur la Deuxième Guerre mondiale,* tome II, *L'Heure tragique, mai-décembre 1940, La chute de la France,* Paris, Plon, 1949, pp. 103-123. Page 73, l'ancien Premier ministre britannique évoque *un certain général du nom de Rommel* ; Walter Lord, *Le Miracle de Dunkerque,* Paris, Laffont, 1982, 322 pages.

33 Les résultats de « l'Opération Dynamo » sont extraits de W. Churchill, *Mémoires, op. cit.*, p. 121.

34 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 331.

35 Cf. Ardant du Picq, *Études..., op. cit.*, p. 73.

36 Cf. S.L.A. Marshall, *Men against Fire, op. cit.*, p. 169.

Rommel nous apprend incidemment que ses troupes aussi, peuvent être amenées sous la pression ennemie à connaître quelques faiblesses. Implicitement, c'est admettre qu'un chef aussi averti qu'il l'est lui-même n'est pas à l'abri d'un éventuel relâchement de ses soldats. Il est donc des moments où le contrôle des troupes échappe totalement au chef, aussi exceptionnel soit-il. C'est la fameuse crise de confiance contre laquelle il y a peu de remèdes.

LA CRISE DE CONFIANCE

Relatant sa campagne de France de 1940, Rommel multiplie les descriptions de troupes françaises désorientées. Partout, et dans tous les sens, des soldats perdus ; moralement, désarmés. Et c'est sans doute ce dernier point qui est le plus important, car dans bien des situations, les Français disposaient des moyens matériels d'opposer une résistance à la formidable déferlante des *Panzers.* Très souvent, Rommel l'avoue, les Allemands s'étaient en effet avancés très profondément au point de perdre le contact avec leurs arrières. Bien que souvent isolées en pointe, les troupes de Rommel ne rencontrèrent pourtant guère de combattants effectifs déterminés à en découdre. Les soldats français souvent mêlés aux civils jetés sur les routes de l'exode, s'entassent dans les fossés. Très nombreux sont ceux qui se rendent sans combattre, avec armes et bagages ; les blindés du général Rommel foncent sans rencontrer de réelle résistance, comme dans un rêve[37]. L'une des causes principales de cette situation est à rechercher dans la surprise causée chez les Français par la vitesse de mouvement des Allemands. Les Français sont tout simplement stupéfaits de la rapidité de l'avance allemande. La surprise déstabilise troupes et chefs. En quelques heures, les Français découvrent la signification du mot *Blitzkrieg ;* la nouveauté est trop grande ; *incroyable défaite* s'écriera Marc Bloch[38]. L'efficacité de ce type de guerre de mouvement est trop forte, trop évidente ; le choc est tel que les Français sont tétanisés sur place. La passivité des troupes françaises doit aussi beaucoup à l'absence de défense contre l'aviation ennemie[39]. L'initiative est définitivement perdue au profit des assaillants, surtout lorsque ceux-ci sont menés par des chefs comme Rommel, véritables affamés de conquêtes et de vitesse. La division de Rommel est surnommée *division fantôme*[40], c'est dire sa fulgurance ! Son habitude de progression à travers champs au lieu d'emprunter les routes principales souvent barrées ou embouteillées par les fuyards, ajoute encore à la stupeur des Français ; leur sentiment d'insécurité croît à mesure que les *Panzers* apparaissent là où on les attend le moins[41]. L'inconcevable devient cruelle réalité. L'effet de surprise s'avère particulièrement déterminant[42].

Rommel s'attache aussi à décrire et à analyser avec détails et précision le comportement de ses alliés italiens sur le théâtre africain. Envoyé en Afrique du Nord précisément pour rétablir une situation militaire très compromise,

---

37 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, pp. 45-100.
38 Marc Bloch, *L'Étrange défaite,* Paris, Gallimard, coll. « folio », 1990, p. 55.
39 Général Beaufre, *Le Drame de 1940,* Paris, Plon, 1965, p. 224.
40 André Corvisier, *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires,* PUF, 1988, p. 743.
41 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 81.
42 Ardant du Picq, *Études..., op. cit.*, p. 40.

Rommel alterne dans ses carnets les marques d'agacement, de déception face à la faiblesse de ses alliés, avec des propos plus amènes, plus compréhensifs. Rommel dénonce fréquemment les graves effondrements qui survenaient dans les secteurs tenus par les Italiens[43] et auxquels ses propres troupes étaient constamment obligées de faire face. Décrits comme de piètres combattants, les Italiens apparaissent tout aussi défaillants pour ce qui est du ravitaillement à travers la Méditerranée[44]. La marine italienne semble incapable d'assurer la sécurité des convois[45]. Cependant, Rommel comprend en partie le manque de combativité des troupes italiennes. Selon lui, au moment où il met le pied sur la côte africaine, les Italiens souffrent en effet d'un profond complexe d'infériorité. Ce complexe est dû à leur équipement scandaleusement inadapté à la guerre de mouvement, qu'il s'agisse de blindés ou d'artillerie antichars. *J'étais horrifié de constater avec quel équipement et avec quel armement le Duce envoyait ses troupes au combat*[46], écrit Rommel. Non sans une pointe de perfidie, le chef de l'*Afrika Korps* n'omet pas d'ajouter que du point de vue psychologique, la défaite est encore plus désastreuse lorsqu'elle a été précédée, comme ce fut le cas à Rome, *d'annonces grandiloquentes*[47]. L'enchaînement des défaites dissout les unités combattantes, au physique mais surtout au moral. C'est ce qui est arrivé aux Italiens à partir de septembre 1940 lorsque Wavell a repris l'initiative. En quelques semaines, les Italiens furent balayés ; la 10e armée italienne fut pour ainsi dire entièrement engloutie : *Ces défaites exercèrent manifestement un effet presque paralysant sur les Italiens. Ils se retirèrent dans leurs centres fortifiés de Bardia et de Tobrouk pour attendre ce que ferait l'ennemi. [...] Les éléments de tête de l'armée britannique occupèrent Agheila le 8 février, arrivant ainsi à la frontière séparant la Cyrénaïque de la Tripolitaine. L'armée Graziani avait pratiquement disparu. Il n'en restait plus que quelques colonnes de camions et des hordes de soldats désarmés, fuyant vers l'ouest. La constatation qu'elle avait faite de l'inutilité de ses armes contre l'adversaire y avait semé l'épouvante*[48]. La désorganisation, la démoralisation et la peur ne sont alors plus contrôlables. Peu après l'arrivée de Rommel en Afrique, la situation se retourne totalement aux dépens des Britanniques ; en quelques batailles, Rommel prend l'ascendant, impose son rythme à la guerre du désert ; à leur tour, les Britanniques subissent et sont en proie au doute ; persuadé que leur moral est atteint, Rommel se hâte alors de pousser son avantage le plus loin possible... jusqu'à Tobrouk et au-delà : *Il s'agissait de nous emparer de la forteresse pendant que le moral des Britanniques était encore sous le coup de la victoire que nous venions de remporter dans le désert. [...] Nous ne devions pas nous attendre à une résistance aussi âpre et aussi bien organisée que celle que nous avions rencontrée* [en 1941], *car le gros des troupes avait déjà combattu contre nous et*

---

43 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 155.

44 *Ibid.*, p. 268, note 1. Cependant, comme le fait remarquer Jacques Mordal, la marine italienne était tributaire des livraisons allemandes de mazout roumain.

45 *Ibid.*, p. 158.

46 *Ibid.*, p. 151.

47 *Ibid.*, p. 124.

48 *Ibid.*, p. 122.

sa défaite l'avait profondément déprimé[49], écrit Rommel. Dans le même ordre d'idées, Rommel préconise la poursuite, le plus loin possible, d'un ennemi vaincu, démoralisé, encore sous le coup de la défaite et profondément désorganisé. Pour lui, Wavel a commis une grave erreur stratégique en n'exploitant pas à fond son succès sur les Italiens[50]. Son butin en terme de prisonniers et de matériel récupéré aurait pu être encore plus considérable. Contrairement à Wavel, Rommel est passé maître en la matière ; partout, en France comme en Afrique, Rommel avance, bouscule les hommes et les horaires, et poursuit ses percées à marche forcée, demandant le maximum aux moteurs de ses blindés, jusqu'à épuisement de leurs réserves de carburant.

Ces remarques prennent encore plus d'intérêt lorsqu'un peu plus loin dans les carnets, Rommel indique que ses propres troupes sont finalement victimes à leur tour de ce complexe d'infériorité. À El-Alamein, le barrage d'artillerie déclenché par les Britanniques cause immédiatement de très lourdes pertes aux soldats de Rommel : *Impressionnés par ce terrible bombardement dont l'ampleur rappelait ceux de la Première Guerre mondiale, des sections du 62e régiment d'infanterie italien abandonnèrent leurs positions et refluèrent vers l'arrière*[51]. Une fois encore, les sentiments d'infériorité, d'impuissance, et d'insécurité s'emparent des hommes soumis à ce type de pression ; les plus démoralisés d'entre eux sont incapables de les surmonter ; la quantité de terreur que les Italiens sont capables d'assumer est dépassée[52] ; leur instinct de conservation submerge ces soldats ; ils abandonnent le combat ; ils fuient.

Confrontés au harcèlement de la RAF maîtresse absolue du ciel africain, les soldats de Rommel sont cloués au sol, sans défense, paralysés[53] ; l'absence de la Luftwaffe se fait cruellement sentir ; les bombardements incessants, outre les pertes de plus en plus nombreuses qu'ils occasionnent, font naître le doute, *l'éclosion d'un véritable complexe d'infériorité* [54] écrit Rommel. La prise de conscience de l'importance des pertes elle-même, fait réfléchir les soldats rescapés et corrode leur esprit combatif ; dans les situations les plus désespérées, cette prise de conscience de la lourdeur des pertes ancre profondément dans l'esprit des combattants ce complexe d'infériorité. De plus, le sentiment de ne plus pouvoir influer sur le cours des événements accroît la démoralisation des troupes et... du chef, comme en témoigne Rommel dans les pages consacrées aux derniers jours de son aventure africaine[55].

C'est alors que les limites de la résistance des organismes humains se révèlent dans toute leur acuité. Dans la défaite, le physique tend en effet à suivre la pente du moral ; Rommel n'ignore pas l'importance de ces limites physiologiques ; et il essaye d'en tenir compte dans sa façon de combattre. Ainsi face aux Français retranchés dans Bir Hakeim, Rommel ordonne-t-il de lâcher des fusées et de tirer à la mitrailleuse contre les positions françaises durant toute

---

49 *Ibid.*, pp. 201 et 106.
50 *Ibid.*, p. 122.
51 *Ibid.*, p. 281.
52 Ardant du Picq, *Études..., op. cit.*, p. 69.
53 Rommel, *La Guerre..., op. cit.*, p. 263.
54 *Ibid.*, p. 286.
55 *Ibid.*, p. 393. Cf. aussi S.L.A. Marshall, *Men against Fire, op. cit.*, pp. 169-170.

la nuit, afin d'empêcher les défenseurs de prendre du repos. Mais admet-il, le lendemain, la résistance française fut tout aussi acharnée. Rommel conclut alors par un hommage au général Kœnig : *Une fois de plus, la preuve était faite qu'un chef décidé à ne pas jeter le fusil après la mire à la première occasion peut réaliser des miracles, même si la situation est apparemment désespérée*[56]. Par contre, quelques mois plus tard, ce sont les propres troupes de Rommel qui se trouvent à la limite de l'épuisement physique. Le chef de l'*Afrika Korps* l'impute au climat particulièrement éprouvant du continent africain. Après dix-sept mois de présence et de combats en Afrique, Rommel préconise un rapatriement rapide de ses unités et leur remplacement par des troupes fraîches[57]. Faute de quoi, la santé de ses hommes serait définitivement ébranlée. La belle santé de Rommel lui-même commence à montrer quelques faiblesses. Preuve supplémentaire de l'influence du moral sur le physique ; car si le paiement de la facture des efforts fournis est aisément échelonné dans la victoire et la marche en avant, il est en revanche exigé sur le champ, capital et intérêts, dans la défaite.

Rommel livre ainsi un certain nombre de leçons sur l'esprit combatif ; avec son souci constant de comprendre et d'expliquer, sinon d'enseigner, Rommel insiste particulièrement sur le rôle et la responsabilité du commandant en chef. C'est à lui qu'il revient de prendre en compte les très nombreux agents du moral ; confiance, espoir, présence du chef, compréhension du sens du combat, équipement adapté aux exigences du combat sont autant de composants de l'esprit combatif ; inversement, différents agents destructeurs de l'énergie combattante tels que la fatigue, le stress, la démoralisation, les rigueurs du climat guettent le soldat. La difficulté provient du fait que tous ces constituants ou dissolvants du moral des troupes sont interactifs et que leur impact diffère selon les individus ; ce qui les rend d'autant plus difficiles à appréhender. Ceci peut expliquer en partie pourquoi tant de chefs négligèrent et négligent encore d'agir sur ces agents du moral ; la préparation et l'entretien de l'esprit combatif exigent du chef, non seulement des qualités militaires mais aussi d'exceptionnelles qualités humaines, tant il apparaît évident que l'entretien de l'esprit combatif des troupes combattantes est partie intégrante sinon essentielle, des responsabilités et des capacités tactiques d'un commandant en chef. Rommel, semble-t-il, possédait cette alchimie. En ce sens, sur de nombreux points, les leçons de ce guerrier sans haine que fut le maréchal Erwin Rommel sont à prendre en considération car ses victoires comme ses défaites furent et demeurent exemplaires.

---

56 Rommel, *La Guerre...*, *op. cit.*, pp. 194-195.
57 *Ibid.*, p. 245.

LA GENÈSE DES *DINASSAUTS* (INDOCHINE 1947)

Louis DURTESTE
Capitaine de corvette honoraire
Vice-Président du Centre d'histoire militaire de Montpellier

La participation de la Marine à la guerre d'Indochine a revêtu trois aspects principaux : l'action de l'*Aéronavale*, qui fut fort appréciée, à juste titre, à Dien Bien Phu en particulier , - la *Surveillance maritime* - aussi nécessaire et efficace qu'ingrate et méconnue, qui consista à s'opposer à la contrebande d'armes par voie de mer, – et l'activité des *Flottilles fluviales*, dont les nombreux et minuscules bâtiments sillonnèrent tous les cours d'eau, naturels et artificiels, des deux grands deltas de l'Indochine, et menèrent la plupart de leurs très nombreuses opérations en étroite coopération avec des unités de l'Armée de Terre.

La considération intuitivement accordée aux marins du Fleuve semble assez favorable, bien qu'elle ne soit pas fondée sur des connaissances précises, les travaux historiques les concernant étant fort rares ou peu accessibles. On sait, par exemple, qu'ils constituaient la *marine en kaki*, en raison de la couleur de leurs tenues de sortie, par opposition avec la *marine en blanc* qui, étant composée des équipages de *vrais* bâtiments susceptibles de prendre la mer, portait la tenue de sortie blanche traditionnelle[1]. Et on fait état à leur sujet du terme vaguement mystérieux de *Dinassaut*, simple contraction de l'appellation officielle, quelque peu grandiloquente, de *Division Navale d'Assaut.*

La présente étude se propose de démythifier la notion et la pratique des Dinassauts. L'essentiel consistera dans l'exposé de la genèse, d'où presque tout découle ; on y ajoutera quelques indications sur l'évolution et le devenir de ces formations, ainsi que sur le regard que les historiens portent sur elles.

LA FLOTTILLE DU COMMANDANT JAUBERT

Lors la conquête de la Cochinchine, puis de celle du Tonkin, au XIXe siècle, le rôle des canonnières fluviales avait été primordial. À la suite de quoi, la Marine n'avait jamais cessé d'entretenir quelques unités de ce type sur le Mékong et sur le fleuve Rouge[2]. Le coup de force japonais du 9 mars 1945 avait anéanti la quasi-totalité de ces canonnières, mais la notion subsistait.

---

1 Les Américains pratiquent une distinction terminologique analogue, mais ils la fondent sur un autre critère, celui de la couleur de l'eau sur laquelle naviguent les intéressés : c'est ainsi que la *Brown Water Navy* est opposée à la *Blue Water Navy.* Dans aucun des deux cas, la comparaison des couleurs n'est à l'avantage des marins du Fleuve.

2 Ainsi que sur le Yang Tsé... mais ceci est une autre histoire.

Le 25 octobre 1945 à l'aube, le groupement de marche blindé du lieutenant-colonel Massu quittait Saïgon pour aller réoccuper Mytho, position clef sur le delta du Mékong : les multiples coupures pratiquées par le Vietminh en travers de la chaussée, et l'impossibilité pour les blindés de s'écarter de la route, unique et formant remblai au milieu de rizières inondées, firent que la colonne mit 36 heures pour couvrir les 70 km du trajet. Quand Massu entra dans Mytho, le commando SAS de Ponchardier y était depuis la veille, après avoir parcouru en six heures un trajet plus long, par la voie fluviale. Dans les cinq jours qui suivirent, Vinh Long et Cantho étaient également réoccupées, alors qu'aucune route n'était praticable, grâce à la voie fluviale et avec l'aide d'un LCI[3], qui battait d'ailleurs pavillon de la Royal Navy.

Le général Leclerc ne fut pas long à en tirer les conclusions : il convoqua le capitaine de frégate François Jaubert, qui connaissait déjà bien l'Extrême-Orient, et le chargea de constituer une flottille fluviale destinée à coopérer avec l'Armée dans ses opérations.

Jaubert disposait, pour ce faire, du personnel de la *Brigade Marine d'Extrême-Orient* (BMEO), unité placée sous l'autorité directe du général Leclerc, mais il n'avait pas de bateaux et presque pas de crédits : outre les jonques japonaises qu'il réquisitionna et les chalands automoteurs qu'il loua, et qu'il fit tous dûment équiper de canons et de blindages, il réussit à acquérir auprès des Alliés quelques LCA et LCVP[4]. Tel fut l'embryon de toutes les flottilles qu'arma la Marine pendant le conflit indochinois.

Jaubert fut hélas blessé mortellement dès le 25 janvier 1946, au cours d'une opération de dégagement sur le haut Donaï (au nord de Saïgon).

Peu après, la préparation du retour de la France au Tonkin conduisit non seulement à subdiviser, au sein de la BMEO, la *Flottille Fluviale du Corps expéditionnaire* créée par Jaubert en deux unités, la *1re Flottille Fluviale de Fusiliers-Marins* (1re FFFM) affectée au Nord, et la 2e FFFM au Sud, mais aussi à donner corps à une idée originale : l'autre élément principal de la BMEO, le *Régiment Blindé de Fusiliers-Marins*, ou RBFM (qui n'avait plus de blindé que le nom et le souvenir), fut transformé en une « unité amphibie de choc pouvant effectuer des débarquements » ; chacun des quatre escadrons de combat se vit attribuer en propre trois LCA, de manière à constituer autant d'éléments intégrés comportant infanterie et moyens de transport armés. C'est dans cette configuration que le RBFM fut envoyé au Tonkin.

La question de la validité de cette conception reste posée. On peut y répondre par l'affirmative et regretter qu'elle ait été abandonnée[5]. On doit tout de même observer : d'abord, que l'idée nouvelle n'a jamais reçu réellement la sanction de l'expérience, puisque de la mi-mars à la mi-novembre 1946, il n'y a

---

3 LCI = *Landing Craft, Infantry*, bâtiment de faible tirant d'eau, conçu pour les débarquements, capable de porter une compagnie, de construction américaine.

4 LCA = *Landing Craft, Assault*, petit engin de débarquement d'origine britannique, pouvant porter jusqu'à la plage une section (ou un peloton) ; LCVP = *Landing Craft, Vehicle & Personnel* , l'engin américain correspondant, le plus répandu de toute la panoplie des landing craft.

5 Contre-amiral B. Estival, « Le concept de Dinassaut, de la guerre d'Indochine à la guerre du Viêt-Nam », *Revue Historique des Armées*, n° 3 / 1993, pp. 113-114.

pas eu d'hostilités avouées, au Tonkin surtout ; et qu'il fut d'ailleurs décidé assez rapidement que le RBFM serait dissous au 1er janvier 1947 (raisons budgétaires, et situations individuelles du personnel) ; enfin et surtout que la dotation de trois LCA par escadron était sûrement insuffisante, et du point de vue de la capacité de transport, et davantage encore de celui de la puissance de feu, pour que ces escadrons portés puissent avoir une action significative.

LA NOUVELLE DONNE DE 1947

Au début de 1947, la guerre, au Tonkin, était déclenchée et se développait, cependant qu'en Cochinchine, elle s'officialisait et se radicalisait.

Simultanément, l'organisation des forces maritimes présentes en Indochine se modifiait et se précisait, avec l'accord de l'État-Major Général : tous les éléments appartenant à la Marine revenaient sous la coupe du commandant des *Forces Maritimes en Extrême-Orient* (FMEO) : en particulier, l'ex-BMEO cessait d'être directement subordonnée au général commandant en chef (CEFEO)[6]. L *Amiral FMEO* avait deux grands subordonnés : le commandant de la *Division Navale d'Extrême-Orient* (DNEO, exclusivement composée de bâtiments de mer), et le commandant de la *Marine en Indochine*, appelé *Comar Saïgon*, en charge de tout le reste : Aéronautique navale, arsenal et services à terre, bâtiments de transport, et l'ensemble de l'ex-BMEO rebaptisé *Force Amphibie de la Marine en Indochine* (FAMIC)[7].

À organisation nouvelle, responsables nouveaux :
- le vice-amiral Battet devint Amiral FMEO,
- et le contre-amiral Kraft devint *Comar Saïgon* ;

ils prirent leur commandement respectivement le 18 et le 13 février 1947[8].

La situation opérationnelle que l'on doit considérer principalement, à propos des flottilles amphibies, est celle qui régnait alors en Cochinchine ; en effet, du fait qu'ils résidaient à Saïgon, de même que le haut-commissaire et la plupart des autorités militaires, les amiraux étaient plus sensibles à ce qui se passait dans leur environnement qu'à la situation dans le lointain Tonkin[9].

Les *engins* des flottilles y étaient répartis, presque uniformément, entre tous les secteurs militaires du delta du Mékong. Le compte rendu de la *Conférence des officiers généraux* (de la Marine) du 11 mars indique :

Opérations en Cochinchine : (...) la Marine continue à courir le risque de voir ses moyens fluviaux grignotés dans des actions effectuées sans préparation au gré d'un officier de l'Armée commandant du sous-secteur.

---

6 Et les grands bâtiments (croiseurs,...) n'étaient plus manœuvrés directement par *Marine Paris*.

7 Ce n'est qu'à ce moment qu'apparut le terme, impropre, d'*amphibie* à la place de *fluvial*.

8 Et c'est le 5 mars que prit fin le proconsulat de l'amiral Thierry d'Argenlieu.

9 On peut s'interroger sur le cours qu'auraient pu prendre les événements si les autorités françaises s'étaient installées, comme avant 1939, dans la capitale nationale vietnamienne, Hanoï.

L'amiral Kraft lit les directives qu'il envoie à Cogasud[10] *pour lui prescrire de mieux utiliser ses moyens (...). Copie de ces directives sera adressée au Génésuper et au général TFIS*[11].

Ces phrases montrent sans ambages que les marins reprochaient aux « officiers de l'Armée », sans plus de précisions, de ne pas savoir tirer correctement parti des engins fluviaux mis à leur disposition, mais, tout aussi nettement, qu'ils avaient un grand souci de la coopération interarmées.

Après ses premières directives[12], fort imprécises (l'emploi de *concentrations momentanées* y était tout de même suggéré), l'amiral Kraft prescrivit au même *Cogasud*, le capitaine de frégate Lucas, de prendre contact avec le général TFIS et son état-major, afin de se faire *préciser, pour les opérations* (à prévoir) *dans un proche avenir : a) le plan général d'opération ; b) le concours demandé à la Marine (...)*[13].

Peu après, et dans le même but, *Comar Saïgon* demanda au commandant de la FAMIC d'effectuer à son intention une *étude sur les enseignements à tirer des opérations amphibies et fluviales récentes en Extrême-Orient*[14].

L'*OPÉRATION D*

C'est la première manifestation du *proche avenir* envisagé. L'*opération D*, ou plutôt *les* opérations Duminy (du nom du général adjoint au général TFIS), consistent en une succession de manœuvres, ou de phases, qui s'échelonnent sans pauses intermédiaires entre le 10 et le 24 avril 1947, et qui, ayant débuté dans l'*île* de Bentré, rayonnent ensuite largement tout autour. La participation de la Marine est importante :

- deux avisos et deux dragueurs[15] (n'appartenant pas à la Flottille amphibie),
- un LCI, deux LCT[16] et vingt et un engins de la Flottille, de types divers ;
- ainsi que des hydravions, à la demande.

De l'avis général, l'opération n'obtient guère de succès. Le commandant Lucas, qui l'a suivie, en donne un compte rendu sec, en forme de journal

---

10 On faisait alors une distinction entre les flottilles amphibies, exclusivement composées de *bâtiments* fluviaux, et les groupes amphibies, constitués par l'ensemble des flottilles et des infrastructures associées ; cette distinction ne devait pas durer (cf. *infra*). *Cogasud* était l'acronyme officiel pour *Commandant du Groupe Amphibie SUD* (il y avait de même *Coganord*).

11 30 EM.1/Org (TS), FMEO, du 13.03.47 (Archives SHM, carton UUE.9).

12 121 EM.3, Marine en Indochine, du 13.03.47 (carton UUT.17).

13 153 EM.3/39 TS, Marine en Indochine, du 27.03.47 (*ibid.*).

14 168 EM/3, Marine en Indochine, du 08.04.47 (*ibid.*) : demander cette étude au commandant de l'ensemble des deux groupes amphibies montre que le Tonkin n'était pas totalement oublié.

15 Il s'agit ici d'ex-dragueurs de mines, dont les installations de dragage ont été débarquées après leur arrivée en Indochine, et qui tiennent désormais le rôle de purs et simples patrouilleurs.

16 LCT = *Landing Craft, Tank* , assez gros chaland, capable de porter soit quelques chars, soit de 150 à 300 hommes (suivant les modèles, américain ou anglais, le second étant le plus grand).

d'opérations. Sur demande expresse de *Comar Saïgon*[17], il fournit un rapport de plus de cinq pages[18], dans lequel il proteste avec véhémence qu'il n'a reçu ni mission, ni directives, et que *dès l'origine, le travail demandé au Groupe Amphibie Sud a été un travail de servitude (...).*

Dans sa transmission à l'amiral FMEO[19], l'amiral Kraft, plus pondéré, estime que *de fait, ce groupe* (mis à la disposition du général Duminy) *n'a pas eu le caractère d'une unité tactique d'intervention, mais plutôt d'un parc de véhicules pour transports et police fluviale*, et il esquisse une politique d'emploi des engins et bâtiments de la flottille (qui sera exposée plus loin).

En retour, l'amiral Battet lui répond dans les termes suivants[20] :

1 - Le compte rendu (par le) groupe amphibie Sud de l'opération D, est :

- un regret de n'avoir pas participé à la direction des opérations et de n'avoir exécuté que des transports ;

- une critique de la manière dont l'Armée a

préparé (secret non gardé),

exécuté (mauvaises liaisons, mauvais ravitaillement)

cette opération (disposition typographique conforme à l'original).

2 - (...) Je (vous) demande de passer immédiatement à l'exécution du plan que (vous) trace(z).

3 - J'ajoute qu'il (vous) appartient :

a) de voir personnellement le général commandant les TFIS pour :

- examiner avec lui les enseignements à tirer (...) ;

- lui demander que la Marine participe à l'étude et à l'établissement des futurs plans d'opérations (...) ;

- lui communiquer (votre) conception d'emploi des engins de la Marine.

b) de mettre à côté du commandant militaire de chaque opération un commandant maritime (...).

4 - C'est dans une collaboration à tous les échelons et à tous les moments entre l'Armée et la Marine que nous obtiendrons de bons résultats.

Comme deux mois plus tôt, lors de la conférence des amiraux du 11 mars, la récrimination critique est contrebalancée par la conviction de la nécessaire coopération interarmées. Quant à l'opération D, si elle est plutôt malheureuse pour l'immédiat, elle a le mérite de servir de véritable catalyseur dans l'élaboration d'une doctrine d'emploi des flottilles fluviales. Elle constitue en fait l'argument qui arrive à point pour faire avancer les choses, au lieu qu'on se contente du fait que d'autres opérations se déroulent de manière bien plus satisfaisante : par exemple, l'opération C (du nom du colonel Chanson), qui a pour théâtre la plaine des Joncs, du 3 au 12 mai.

---

17 239 EM.3 / S, Marine en Indochine, du 29.04.47 (carton UUT.17).

18 (s.nr)/3 / 2 FA, du 07.05.47 (carton UUF.13 bis).

19 289 EM.3 / S, Marine en Indochine, du 14.05.47 (carton UUT.17).

20 175 EM.3 / S, FMEO, du 21.05.47 (carton UUE.11).

LA CONCEPTION ET L'EXPÉRIMENTATION DES *GOA*

Avant même de se pencher sur les leçons de l'opération D, les deux amiraux ont pu méditer l'étude commandée à la FAMIC par Comar Saïgon : celle-ci[21], intitulée « Enseignements à tirer des opérations combinées », réalisée par un lieutenant de vaisseau de 32 ans (R. Landrin) ayant participé depuis seize mois aux opérations dans les deux deltas, fait en 17 pages une analyse intéressante de certaines missions que pourraient accomplir les flottilles ; elle préconise la constitution de *groupements tactiques* et en suggère la composition.

La politique d'emploi qu'esquisse l'amiral Kraft (cf. *supra*) découle donc à la fois du rapport Landrin et du compte rendu Lucas ; elle prévoit de former, au sein de la Flottille, à côté des indispensables engins de secteur, *un deuxième groupe, permanent, commandé et entraîné par un officier de marine, placé sous les ordres directs du Groupe Amphibie, (qui) constituerait une force mobile d'intervention (...). Il serait très souhaitable que de petites unités d'infanterie puissent être entraînées en commun avec les unités du groupe d'intervention, pour faire équipe.*

Nous arriverions ainsi à la conception d'un groupe d'assaut amphibie consacré par l'expérience sur les terrains les plus variés.

Il serait très souhaitable d'aboutir au plus tôt (...).

Comar Saïgon ayant, comme on l'a vu, reçu dès le 21 mai, de l'amiral FMEO mission de *passer immédiatement à l'exécution du plan trac(é)*, crée des groupements armés, destinés à être mobiles, souples et plus ou moins autonomes. Il reste néanmoins divers points à régler :

- le nom à donner à ces groupements : il y faudra un temps étonnant ;
- leur composition : les idées étant déjà assez convergentes, ce problème ne tardera pas à être résolu, sauf sur un point ;
- la garantie de l'obtention du caractère *amphibie* des groupements, qui exige l'association d'éléments d'infanterie à des éléments marine ; chacun proclame la nécessité de cette synergie, mais nul ne sait s'il sera toujours possible de la réaliser ; en fait, cette garantie ne sera jamais fermement acquise ;
- enfin, les modalités de la coopération interarmées, à Saïgon et hors Saïgon.

L'amiral Kraft promulgue ainsi l'instruction n° 337 EM.3 en date du 27 mai, qui institue des *groupes de combat mobiles*, ou groupements (sans en préciser le baptême). Ceux-ci seront composés de : *un LCI, un LCT, un LCM*[22], *quatre LCVP ou vedettes de protection*[23]

---

21 22 EM.3 / S, FAMIC, du 28.04.47 (carton UUF.13).

22 Le LCM, ou *Landing Craft, Mechanized* intermédiaire entre le LCT et le LCVP, peut porter un char moyen, ou 50 hommes environ ; encore rare en 1947, il se multipliera (par achats à Manille et aux USA), et deviendra la cheville ouvrière des flottilles fluviales.

23 La mention *ou vedettes de protection* est certainement fautive : les seuls engins ayant une désignation voisine, les VP, ou vedettes de patrouille (ex-vedettes de port HDML) sont des petits bâtiments beaucoup trop performants pour pouvoir être considérés comme interchangeables avec des LCVP. Ce texte est à l'origine d'un long débat sur l'intégration de VP dans les Dinassauts.

Comar Saïgon prévoit d'emblée trois de ces groupes, qui auront respectivement pour base Mytho, Vinh Long et Cantho. Les LCI et LCT affectés aux groupements sont désignés, et les dates de disponibilité sont annoncées : 1er juin pour le premier groupe (soit cinq jours seulement après la décision), 15 juin et 25 juin pour les deux autres ; mais il faut prévoir que *le défaut de petits engins exigera souvent un apport de LCVP ou LCA de chaque secteur pour lequel le groupe opèrera.*

A propos de l'élément d'infanterie, l'Instruction indique seulement : *il importe que ce groupement opère de manière cohérente avec un groupe de combat de l'Armée qui soit autant que possible toujours le même (...).*

Enfin, les missions sont ainsi définies :

Dès maintenant, les buts à assigner aux groupes amphibies sont (...) :
1 - raids de contrôle inopinés dans les contrées douteuses ;
2 - raids de balayage préalable dans les zones de circulation commerciale fluviales ou routières ;
3 - raids de représailles dans les zones où des attaques ont eu lieu contre nos postes ou casernes (...).

Malgré ses imprécisions et ses lacunes, l'instruction 337 EM.3 de *Comar Saïgon*[24] est vraiment l'acte fondateur de ce qui deviendra les Dinassauts.

Le *Groupe Opérationnel Amphibie* n° 1 (appellation nouvelle et toujours officieuse) n'est, de fait, créé que le 6 juin, sous les ordres du capitaine de corvette Simonot ; il est aussitôt envoyé à Cantho. Le GOA n° 2 est créé le 19 juin, sous les ordres du capitaine de corvette Degoy, et envoyé à Bentré (secteur de Mytho). Le GOA n° 3 est créé dans le courant de juillet.

Or, le 16 juin 1947, le chaland cuirassé *Lave* [25] saute sur une mine, à proximité d'un barrage vietminh interdisant un canal, à 20 kilomètres au sud de Camau, et coule. Le GOA n° 1, à Cantho, est le plus proche ; son commandant est alerté : sachant que ses grandes unités, LCI et LCT, ne pourront pas s'approcher suffisamment du lieu de l'embuscade, il obtient le concours d'engins du secteur, plus petits, dont la *Foudre*, rallie Camau avec ces engins, et prête main-forte aux secours qui se mettent déjà en place. Dans ce cas particulier, son action sur le terrain n'est pas décisive, parce qu'il arrive tard, mais il montre que l'aptitude opérationnelle du groupement réside plus dans l'initiative et l'autorité de son commandant que dans la puissance du bateau qui le porte. L'exemple ne sera pas perdu.

LE BAPTÊME ET L'ENCADREMENT DES DINASSAUTS (2 AOÛT 1947)

Ainsi, à l'été de 1947, des groupements fluviaux opérationnels sont *sur le Fleuve* et commencent à coopérer avec l'Armée, au niveau de la base. Mais il

---

24 337 EM.3 / S, Marine en Indochine, du 27.05.47 (carton UUT.17).

25 Il s'agit d'un des chalands armés et équipés en toute hâte par le commandant Jaubert, à la fin de 1945 (cf. *supra*) ; ses sisterships s'appellent *Dévastation, Tonnante, Terreur, Foudre* et *Volcan.*

reste à mettre en place de quoi assurer coopération et continuité dans les relations Terre-Marine entre officiers généraux, c'est-à-dire au sommet.

Bien que les archives soient muettes sur ce point, on peut penser que l'initiative en ce domaine est passée de l'entourage du *Comar* à celui de l'amiral FMEO. Une *Commission permanente d'organisation générale et de service courant*, composée de cinq officiers supérieurs, créée à cet effet, est saisie du problème[26]. Les travaux de cette commission se concrétisent par la parution, entre le 2 et le 5 août, de trois *instructions*, d'un ordre et d'une lettre.

Le dernier de ces cinq textes, n° 227 EM.3 du 4 août 1947, est une lettre adressée à EMG/3, par laquelle l'amiral Battet rend compte de l'ensemble des mesures qu'il a prises, et demande l'approbation du Département ; on reviendra sur certaines des dispositions exposées.

Les instructions 222 et 225 EM.3 concernent les flottilles fluviales[27] :
- l'instruction 225, ayant pour objet la *réorganisation de la Force Amphibie*, simplifie l'organisation antérieure (cf. *supra*, note 10) et précise divers points, tels que le rôle de l'échelon FAMIC vis-à-vis des deux flottilles ;
- l'instruction 222, intitulée *organisation d'un Commandement Maritime sur le Mékong*, traite en fait de plusieurs questions :

- tout d'abord, elle entérine la création des groupes opérationnels déjà évoqués, et leur donne le nom officiel de *Divisions Navales d'Assaut* ; elle leur attribue de plus une adresse télégraphique : *DINASAU ;*

- mais surtout, elle organise la coopération Terre-Marine (*Adjoint maritime* au général TFIS) au niveau supérieur, et le commandement opérationnel des éléments de forces fluviales (*Comar Mékong*).

Le rôle de l'*Adjoint maritime* est d'assurer la coordination Terre-Marine au sommet ; du grade de capitaine de vaisseau, il est le délégué permanent de l'amiral *Comar Saïgon* auprès du général commandant les TFIS : il reçoit les directives des TFIS et les met en forme pour les forces fluviales, et il conseille le général pour toutes les questions relevant de la Marine. Il est installé auprès du PC Opérations Marine, lequel est commun aux FMEO et à la Marine en Indochine. Il est généralement désigné par son adresse télégraphique, *Marine Odyssée* ; celle-ci se réfère au standard téléphonique de l'état-major TFIS auquel est relié cet officier, et dont l'indicatif est *Odyssée*[28].

Comar Mékong (commandant des forces maritimes sur le Mékong) est subordonné à Marine Odyssée : il est embarqué sur un LCI, et se rend en tout point du delta où l'activité opérationnelle peut réclamer sa présence. Il fait le lien, dans le domaine humain[29] aussi bien que dans celui des opérations, entre l'autorité supérieure et les unités qui parcourent le Fleuve. Non seulement il coordonne, mais il s'informe et il informe, il conseille et il suscite, il entraîne et il

---

26 Ordres n°s 89 et 90 EM.1/Org, FMEO, du 25.07.47 (carton UUE.9).

27 Instruction 222 EM.3/S, FMEO, du 02.08.47, et Instruction 225 EM.3/S, FMEO, du 03.08.47 (carton UUE.11).

28 Peu de temps auparavant, ce standard s'appelait *Opium* ; le changement de nom s'imposait.

29 Un tel terme ne figure pas explicitement dans les textes officiels.

anime. Pour occuper ce poste, l'amiral Battet demande (en employant les mêmes termes à deux reprises dans la lettre 227 EM.3) que soit désigné *un capitaine de frégate particulièrement solide et entreprenant* : Paris envoie par avion le commandant Granger Veyron, qui prend son commandement le 11 octobre 1947.

Comar Mékong a sous ses ordres l'ensemble des *Forces Maritimes d'intervention sur le Mékong*, à savoir :

- outre les Dinassauts (au nombre de trois, dont deux opérationnelles sur le Fleuve, la troisième indisponible à Saïgon), et les engins des secteurs ,
- un Catalina, en alerte à Saïgon, et dans l'avenir deux Sea-Otters ;
- deux avisos et (encore en discussion) deux dragueurs ; grâce à ces avisos, commandés par des capitaines de corvette, la fonction de *Comar Mékong* est assurée provisoirement, dès le 10 août et jusqu'en octobre, d'abord par le commandant de la *Boudeuse,* puis par celui du *Commandant Bory*.

L'organigramme qui résulte de ces mesures est donné en annexe.

Au sujet des Dinassauts elles-mêmes, la lecture de l'instruction 222 et de la lettre 227 EM.3 appelle les commentaires suivants :

- orthographe du nom : incontestablement, dans l'intention des rédacteurs, il faut écrire *Dinasau* ; mais une telle graphie n'est ni esthétique, ni naturelle. Aussi, après quelques mois de respect assez général de la forme officielle, puis quelques mois de respect aléatoire, l'orthographe *Dinassaut*, plus suggestive mais non réglementaire, a été adoptée par tous et partout ;

- la Dinassaut, *groupe occasionnel* ? Les documents associent les deux expressions à de nombeuses reprises. En langage courant, dire d'une Dinassaut qu'elle est *occasionnelle* serait contredire un de ses principaux caractères, la permanence. Mais le terme de *groupe occasionnel* est utilisé à l'époque comme étant le contraire de *groupe organique* (ensemble homogène de bâtiments identiques). De plus, il constitue en ce temps la traduction, abstraite et peu évocatrice mais quasi officielle, de l'expression *Task Force* ; en ce sens, le rapprochement est légitime, car la Dinassaut correspond très exactement à l'application à la guerre fluviale du principe de la *Task Force* ;

- la composition des Dinassauts, conforme à celle des GOA, et figurée par un schéma en annexe, est confirmée comme suit par l'instruction 222 EM.3 :

a) un échelon de commandement (capitaine de corvette (...) ;

b) un corps de débarquement ou commando détaché par les TFIS ;

c) un groupe de bâtiments : un LCI - un LCT - un LCM - une section de LCVP ou une section de VP[30].

Suivant la nature des opérations les divisions navales d'assaut sont renforcées par des éléments navals et terrestres.

Dans la lettre 227 EM.3, les nouvelles formations sont présentées dans les termes suivants, qui insistent (trois mots soulignés) sur la vocation des Dinassauts à se voir compléter par des renforts externes :

---

30 La note 23 *supra* a déjà indiqué qu'il n'y a nulle interchangeabilité entre les VP et les LCVP.

Les groupements appelés à effectuer des opérations de vive force gagneront en efficacité s'ils peuvent être constitués autour de noyaux de forces *comprenant (...)* ;

- en exposant au Département le point de la situation, l'amiral FMEO fait état d'une disposition supplémentaire, concernant la numérotation : suivant une habitude déjà existante, les numéros impairs sont affectés au Tonkin, et les numéros pairs à la Cochinchine. On lit dans la lettre 227 EM.3 :

Pour le moment, cinq divisions navales d'assaut sont constituées, ou en cours de constitution : DINASAU 1 - 3 au Tonkin ; DINASAU 2 - 4 - 6 en Cochinchine.

Ces dernières se substituent respectivement aux GOA n°s 1, 2 et 3, cependant que les Dinassauts *en cours de constitution* sont celles du Tonkin.

Ainsi sont *nées* les Dinassauts. Bien au-delà de l'action du commandant Jaubert, incontestable père des flottilles d'Indochine, au personnel et au matériel, il aura fallu la pression de l'expérience opérationnelle pour que soient conçus de tels groupements d'unités fluviales. C'est à l'amiral Kraft, *Comar Saïgon* à partir de février 1947, et à ses collaborateurs, que revient le mérite de cette conception et de l'expérimentation probatoire. En suite de quoi, l'amiral Battet, commandant les FMEO, a donné aux Dinassauts, le 2 août 1947, leur baptême, et un cadre adéquat pour leur emploi en opérations combinées.

L'ÉVOLUTION ET LES AVATARS DES DINASSAUTS

Après leur consécration, les Dinassauts connaissent paradoxalement une légère rétraction dans la composition du noyau de base :
- d'une part, les VP, prévues initialement (et par erreur) et beaucoup plus efficaces lorsqu'elles opèrent isolément, sont assez vite retirées de la liste des éléments constitutifs de ces groupements ;
- d'autre part, si, en Cochinchine, seule à disposer de petits LCT américains, ceux-ci y sont effectivement incorporés aux Dinassauts, on convient qu'il serait déraisonnable d'affecter en permanence un grand LCT anglais à chacune des Dinassauts du Tonkin ; celles-ci ont donc en général plusieurs LCM au lieu d'un seul, et un LCT pour les grandes opérations seulement.

La fourniture, par l'Armée, de la *compagnie d'accompagnement*, ou du *commando*, reste en permanence source de difficultés.

Bien que l'exposé des opérations ne soit pas l'objet de la présente étude, on donnera deux indications :

- d'une part, en Cochinchine, à l'issue de l'opération *Hermès* (nettoyage de l'île de Culao Gien, du 3 au 5 septembre 1947), le général Boyer de Latour, commandant les TFIS depuis juillet, écrit : *Pour la première fois, nos forces armées disposent (...) d'un élément stratégique mobile, souple grâce à la diversité de son matériel, susceptible d'intervenir en toute région (...)* [31];

[31] Note 2005. 3/S, TFIS, du 23-09-47 (carton UUE. 11).

- d'autre part, au Tonkin, les Dinassauts participent, en octobre 1947, à l'opération *Léa* ; elles soutiennent la branche sud de la tenaille destinée à se saisir du gouvernement vietminh. Les combats de la Rivière Claire qui se déroulent alors, embuscades à répétition avec fortes pertes en bateaux et en hommes, s'impriment dans la mémoire des équipages des flottilles.

À partir de 1951 environ, la panoplie des engins à la disposition des commandants de Dinassaut s'enrichit :

- d'une part, à partir d'idées nées au sein des flottilles, l'arsenal de Saïgon réalise deux nouveaux engins, tous deux par modifications de LCM standard : le *LCM - Monitor*, fortement armé pour sa taille, et le *LCM de commandement*, équipé en PC Opérations ; ces deux engins permettent de pousser les opérations dans des rivières et canaux trop petits pour que les LCI puissent y pénétrer (cas fréquent au Tonkin) ;

- d'autre part, l'aide américaine livre des bâtiments d'un nouveau type, les LSSL[32] : bien qu'ils ne soient pas incorporés aux Dinassauts, ils travaillent pratiquement toujours avec elles, et ce toujours au Tonkin.

Leur arrivée coïncide d'ailleurs sensiblement avec un changement dans les conditions d'emploi opérationnel des Dinassauts. Entre l'intensification des combats, et le fait que le delta du fleuve Rouge est beaucoup plus exigu que celui du Mékong, les zones d'action des Dinassauts sont devenues progressivement plus restreintes, et liées au *poste fluvial* (ou *Marine tel endroit*) situé au chef-lieu d'un secteur ou d'une zone du découpage territorial de l'Armée. Même entourée d'une nébuleuse de moyens beaucoup plus abondants qu'en Cochinchine en 1947 ou 1948, même alourdie en opérations par la servitude du dragage des mines, la Dinassaut au Tonkin, en 1952 ou 1953 garde le caractère de *noyau actif* de l'ensemble, restant ainsi fidèle à l'esprit de sa création.

Le nombre de Dinassauts va naturellement croissant avec le temps : les cinq Dinassauts de 1947 passent à neuf en 1952, à raison de cinq au Tonkin et quatre en Cochinchine.

Cependant, lorsque la Marine vietnamienne, lentement, se développe, elle se voit transférer des Dinassauts : deux en Cochinchine en 1953, puis deux au Tonkin en 1954 (toutes sans LCI). Après le cessez-le-feu, non seulement elle les conserve, mais elle reçoit bien d'autres unités navales et fluviales.

En 1955, pour marquer la rupture avec le passé, les Dinassauts vietnamiennes prennent le nom de *River Assault Groups* (RAG), et leur nombre passe à cinq, puis à huit, sans que ni leur composition, ni leur organisation soient modifiées de façon importante.

Les Vietnamiens, avec leurs RAG, ne suffisant pas à la tâche, les Américains décident en 1966 d'étendre au delta du Mékong l'intervention déjà en cours ailleurs. Ils y mettent toutes leurs puissantes ressources. Une *Task Force* (TF.116) est chargée des patrouilles systématiques dans tout le réseau fluvial ; une autre *Task Force* a pour mission exclusive l'exécution des opérations : la TF.117, ou *Mobile Riverine Force* (MRF).

---

[32] LSSL = *Landing Ship, Support, Large*, bâtiment à coque de LCI, doté d'un armement très efficace : en particulier, deux affûts doubles de 40 mm, indépendamment télécommandés.

Celle-ci, qui commence à entrer en opérations en janvier 1967, comprendra à terme deux *River Assault Squadrons*, subdivisées chacune en deux *River Assault Divisions* (RAD). La RAD est théoriquement l'équivalent de la Dinassaut, mais elle est beaucoup plus puissante : elle ne comprend pas moins de 8 ASPB, engins légers de patrouille et d'appui (*Assault Support Patrol Boat*), et de 17 engins moyens, tous dérivés du LCM (soit 1 CCB, *Command and Communications Boat*, inspiré du LCM de commandement ; 3 *Monitors*, inspirés du LCM-Monitor ; et 13 ATC, *Armored Troop Carriers*, inspirés du LCM, blindé et armé mais non autrement désigné, des Dinassauts). Les troupes d'accompagnement appartiennent à une seule et même brigade de la 9e Division d'infanterie. Chaque RAD a sa base flottante et mobile, qui la suit à distance. Abstraction faite du changement d'échelle, la *River Assault Division* est bien un avatar, le dernier, de la Division Navale d'Assaut.

LE REGARD DE L'HISTOIRE

L'historiographie française est pauvre, surtout pour la période qui nous occupe, postérieure au 1er janvier 1947 (l'époque du retour en Indochine, 1945-1946, est mieux couverte).

On dispose cependant d'un ouvrage très important, *La Marine française en Indochine,* du commandant Michel[33], en cinq volumes : rédigé essentiellement à partir des comptes rendus d'activité de toutes les unités des FMEO, c'est un guide inégalable pour orienter des recherches dans les archives, mais il est malaisément susceptible de lecture continue, et sa diffusion est faible.

En matière de travaux universitaires, il semble n'exister que deux mémoires de maîtrise consacrés aux Dinassauts[34], non publiés bien entendu.

L'histoire militaire de la guerre d'Indochine, bien connue, du général Gras[35] ne cite les Dinassauts qu'incidemment, à propos de l'opération *Léa*, sans aucun commentaire ; celle du colonel Teulières[36] semble n'en pas souffler mot. Quant à l'ouvrage grand public de Philippe Héduy[37], il offre bien deux grandes pages de J.-P. Gillet sur le sujet, mais elles comportent beaucoup d'erreurs.

Les historiens maritimes sont à peine plus prolixes. Jacques Mordal[38] a publié un petit ouvrage sur la Marine en Indochine, mais un tiers à peine concerne la guerre sur les fleuves après 1947, et ce dans une forme assez voisine

---

33 Capitaine de vaisseau J. Michel, *La Marine française en Indochine, de 1939 à 1955*, Service historique de la Marine, 5 volumes, 1972 à 1977 (réédition en cours) ; en particulier, tome III, sous-titré *Janvier 1947 - Décembre 1949, ibid.*, 1974, 472 p.

34 L. Durteste, *Flottilles et Dinassauts en Indochine de 1945 à 1950*, 1984, 149 + LX p. et F. Loget, *Dinassauts et forces fluviales en Indochine : 1951-1954*, 1996, 165 p. (ces deux mémoires de maîtrise ont été soutenus devant l'université Paul Valéry - Montpellier III).

35 Général Y. Gras : *Histoire de la guerre d'Indochine*, Plon, 1979, 599 p. (rééd. 1992).

36 A. Teulières, *La Guerre du Vietnam, 1945 - 1975*, Lavauzelle, 1979, 256 p.

37 Ph. Héduy, *La Guerre d'Indochine, 1945-1954*, SPL 1981, 358 p.

38 J. Mordal, *Marine en Indochine,* Amiot-Dumont, 1953, 231 p.

du reportage, ce qui est inhabituel chez cet auteur. Philippe Masson[39] ne peut, en raison de l'ampleur de son sujet, consacrer que deux pages au thème ici étudié ; Henri Le Masson[40] nous en livre près de trois, parfaitement informées.

Beaucoup plus riches de substance sont les témoignages des acteurs, malheureusement trop peu nombreux. Le plus ancien est celui de l'amiral de Brossard[41], qui raconte dès 1952, et donc presque à chaud, l'activité de la Dinassaut 1, qu'il commandait au Tonkin en 1950-51 ; abordant un aspect très important du concept de Dinassaut, qui a fortement contribué à son succès, il dit : *Jamais, je pense, sur aucun autre théâtre d'opérations, le sort des marins et des soldats n'aura été aussi étroitement et aussi durablement lié. Nous avons maintenant l'habitude de vivre et de combattre ensemble* (p. 295).

Nettement plus récents sont les souvenirs que nous livre l'amiral Estival[42] sur le temps où il était enseigne, officier en second du LSSL *Hallebarde*, au Tonkin, de 1953 à 1955. Quant au témoignage du commandant Julien-Binard[43] sur les forces fluviales de Nam Dinh en 1954, s'il est plus bref (article de revue), il n'est pas moins instructif.

Enfin parmi les mémoires de marins, qui consacrent quelques pages à l'Indochine, on peut citer ceux des amiraux Jaouen et Favin-Lévêque[44].

En résumé, on ne dispose, de la part d'auteurs français, que d'*un* ouvrage de référence, très sérieux mais assez ardu, et de *trois* témoignages, tous passionnants (deux ouvrages et un article). C'est excessivement peu.

À mi-chemin entre les historiographies française et américaine, se situe Bernard Fall, natif de France, diplômé d'universités des États-Unis, naturalisé américain sur le tard ; il découvre l'Indochine lors d'un séjour d'études, qui l'amène à suivre en 1953, au Centre-Annam, une opération de l'armée française dans la *Rue sans joie*, et il se prend de passion pour le pays. Dans l'ouvrage qu'il en tire[45] et qu'il intitule *Street without Joy*, il émet sur la guerre fluviale une appréciation, passée inaperçue en France, même rétrospectivement, mais qui frappe vivement les Américains. Pour lui, les Dinassauts... *may well have been one of the few worthwhile contributions of the Indochina war to military knowledge* ; l'adaptateur traduit : ... *les célèbres "Dinassaut" de la Marine, dont*

---

39 Ph. Masson, *Histoire de la Marine*, t. II, *De la vapeur à l'atome,* Lavauzelle, 1983, 583 p.

40 H. Le Masson, *Guérilla sur mer,* France-Empire, 1973, 505 p.

41 Capitaine de corvette M. de Brossard, *Dinassaut,* France-Empire, 1952, 316 p.

42 Contre-amiral B. Estival, *L'Enseigne dans le Delta*, Les 7 Vents, Versailles, 1989, 236 p.

43 Capitaine de corvette L. Julien-Binard, « Souvenirs de Nam Dinh, mars 1954 » in *Revue Maritime*, n° 128, décembre 1956, pp. 1 583-1 607.

44 Vice-amiral H. Jaouen, *Marin de guerre,* Éditions du Pen Duick, 1984, 280 p. - Contre-amiral B. Favin-Lévêque, *Souvenirs de mer et d'ailleurs,* Les 7 Vents, 1990, 309 p.

45 Bernard B. Fall, *Street without Joy,* Stackpole Co, Harrisburg, Pa, 1961 ; (adaptation de l'américain par S. Ouvaroff), *Indochine 1946-1962, Chronique d'une guerre révolutionnaire,* R. Laffont, 1962, 379 p. (v. p. 46) ; (réédition revue et augmentée), *Guerres d'Indochine, France 1946 / 54, Amérique 1957 /...,* Éd. J'ai lu (n° A.88/89), 1965, 441 p. (v. p. 53-54).

la création constitue peut-être la seule contribution valable apportée à l'art militaire par la guerre d'Indochine.

Bernard Fall ne développe d'ailleurs pas réellement son appréciation louangeuse. Un peu plus loin, dans son récit, excellent, de la bataille de Hoa Binh, il lui échappe une erreur[46] : tous les ouvrages américains, qui sont postérieurs, la reproduisent. Bernard Fall meurt à quarante ans, en suivant une opération des *Marines* américains, à nouveau dans la *Rue sans joie*, en février 1967.

Ce n'est pas en effectuant une investigation systématique dans les publications anglo-saxonnes, mais simplement en ne négligeant pas les occasions advenant à un chercheur qui ne cache pas son intérêt pour le sujet, qu'ont pu être sélectionnés les cinq ouvrages américains suivants.

Le plus ancien de ces livres a été publié en 1976 par la Naval History Division du Department of the Navy (l'équivalent du Service historique de la Marine) : cosigné par Edwin B. Hooper, vice-amiral chef du Service, et par les docteurs Dean C. Allard et Oscar P. Fitzgerald, il a été mis en chantier dès 1970[47], pour être le premier d'une série consacrée à *The United States Navy and the Vietnam conflict ;* ce volume, traitant de la période pré-américaine, depuis le XVI[e] siècle et jusqu'à 1959 inclus[48], expose la phase française et la phase vietnamienne de la guerre. Certains aspects de l'activité des Dinassauts sont exposés ; leur création est évoquée dans les termes suivants :

La Flottille Fluviale de Fusiliers Marins du commandant Jaubert fut l'embryon qui, en se développant, donna naissance aux Divisions Navales d'Assaut françaises (Dinassauts) bien connues. La Mobile Riverine Force des États-Unis, créée en 1967, devait résulter d'un nouveau développement du concept de Dinassaut (pp. 97-98).

L'image de l'embryon qui s'est *developed into* Dinassauts est valable, mais elle sera mal interprétée par nombre d'auteurs ultérieurs, qui feront de Jaubert le créateur des Dinassauts. L'appréciation de Bernard Fall (*one writer*), et celle du général de Latour,sont reproduites (p. 129). Parmi les opérations relatées, figure en bonne place celle de Gian Khau (2-3 février 1948), que reprendront aussi les auteurs suivants (p. 133) : il s'agit d'un raid contre un repaire de fortes bandes vietminh situé à 65 km au sud-ouest de Nam Dinh ; si le commandant Michel ne le mentionne qu'en neuf lignes, les historiens de l'US Navy le considèrent comme significatif, en ceci qu'une forte embuscade attendait les engins français sur le chemin du retour – schéma classique par la suite.

---

46 Le 12 janvier 1952, les Vietminh ne coulent pas un LSSL, mais simplement un LCM-Monitor.

47 Ceci rappelle le fait que, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'US Navy avait assuré des embarquements répétés à un historien, Samuel E. Morison, pour lui permettre de préparer une histoire de la guerre navale : ce fut la magistrale *History of United States Naval Operations in World War II,* dont le premier volume (sur 15) est paru dès 1947.

48 Edwin B. Hooper, Dean C. Allard, Oscar P. Fitzgerald, *The United States Navy and the Vietnam conflict,* vol. I, *The Setting of the Stage*, Naval History Division, Washington, DC, 1976, 419 p.

À une échelle bien inférieure à celle du magistral ouvrage de la Naval History Division, on mentionnera un opuscule sans prétention, peut-être destiné aux amateurs de *Militaria*[49] ; l'auteur reconnaît l'importance des Dinassauts dans la genèse des forces fluviales américaines, et leur consacre un texte de 6 pages (sur un total de 61 pages utiles), très bien venu.

Plus substantiel, et relevant d'une pratique éditoriale que l'on aimerait rencontrer plus souvent en France, est un recueil d'articles de revues, se rapportant au thème des *opérations amphibies*[50]. On y trouve, entre autres, un article écrit en 1966, avant que la *Mobile Riverine Force* soit opérationnelle : la tactique des Dinassauts y est étudiée avec beaucoup de soin et de sympathie.

En 1984, un colonel du Marine Corps consacre un ouvrage à la *Brown Water Navy*[51]. L'auteur, qui a pu, comme les historiens d'Annapolis, consulter les *Enseignements de la guerre d'Indochine* du général Ély, fait sur 38 pages un exposé très documenté : il considère les Dinassauts comme une des deux *innovations françaises les plus efficaces en matière d'organisation* tactique (l'autre étant constituée par les groupes amphibies, crabes et alligators, de la cavalerie), et conclut (p. 155) : *La Dinassaut se révéla être une formation riche de possibilités, mais sa valeur ne fut jamais pleinement atteinte, simplement par manque de ressources.*

Enfin, un capitaine de vaisseau de l'US Coast Guard Service a publié récemment un petit ouvrage intéressant nommément les marins français[52]. Ouvertement rédigé à partir des livres français et américains évoqués plus haut, et n'échappant à aucune des erreurs de ses devanciers, mais témoignant d'une bonne compréhension de notre psychologie il pourrait aisément donner lieu, après due relecture, à une publication dans notre langue.

C'est de deux des ouvrages passés en revue que seront tirées les phrases de conclusion. De Ch. Koburger : *Tel fut le concept de Dinassaut (...). Sa pérennité, face à toutes sortes d'obstacles politiques et administratifs, témoigne de sa valeur non contingente.*

Et d'un commandant de Dinassaut, cité (sans son nom) dans Bartlett : *La Dinassaut était employée d'une manière très semblable à celle d'une unité de cavalerie, avec le même genre de rapidité et d'audace.*

---

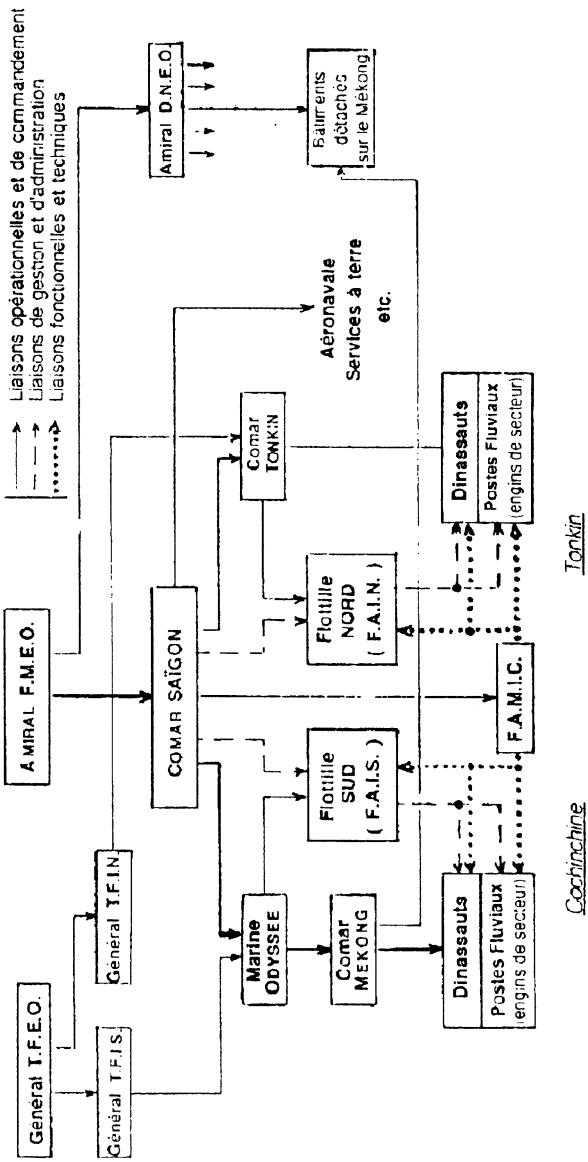
49 Jim Mesko, *Riverine, a pictorial history of the Brown Water War in Vietnam,* Squadron / Signal Publications, Carrollton, Tex., 1985, 68 p.

50 Lt-col. Merrill L. Bartlett (USMC), *Assault from the Sea,* Naval Institute Press, Annapolis, Md, 1983, XX + 453 p. Voir, aux pp. 360-364, Major Richard M. Meyer (US Army), « Riverine Warfare in the Indochina conflict » (reproduit de *Military Review,* septembre 1966).

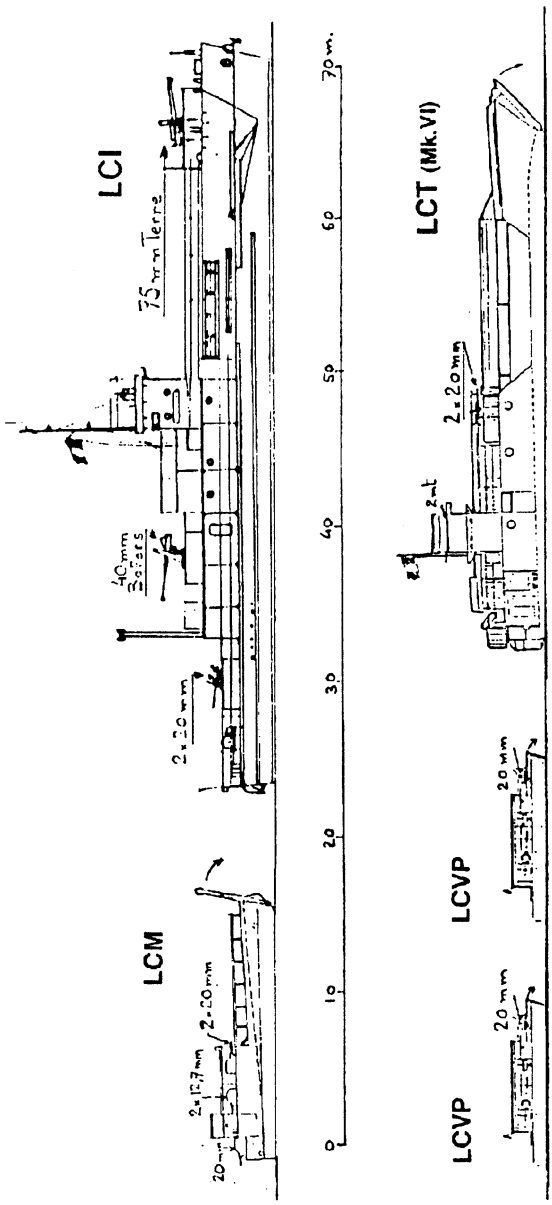
51 Col. Victor Croizat (USMC), *Brown Water Navy, the River and Coastal War in Indochina and Vietnam, 1948-1972,* Blandford Press, Poole, Dorset, 1984, 160 p. ; réédité sous le titre *Vietnam River Warfare (1945-1975), ibid.*, 1986.

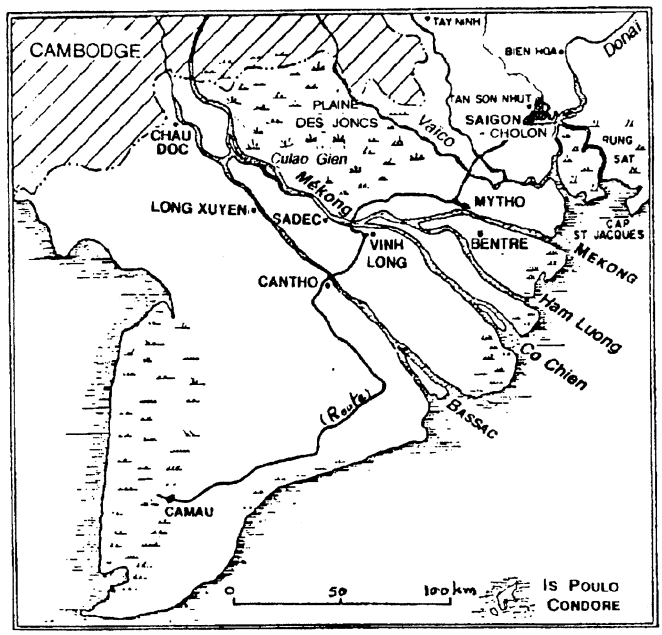
52 Charles W. Koburger, Jr, *The French Navy in Indochina, Riverine and Coastal Forces, 1945-1954,* Praeger, New York, 1991, 133 p. + XXVI.

Organigramme relatif aux Flottilles
(225 EM.3/FMEO du 03.08.47)

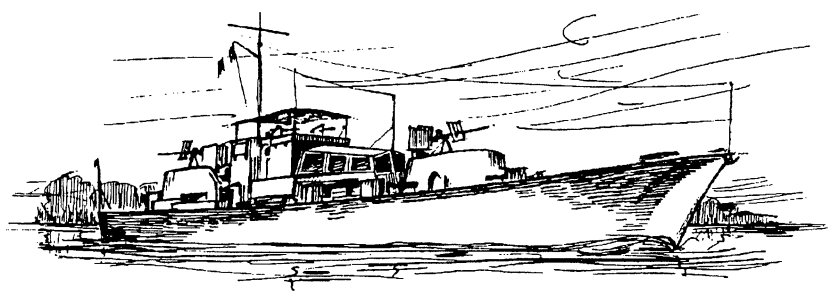


Silhouettes des bâtiments & engins constituant une DINASSAUT (Cochinchine, 1947-49)





Delta du Mékong



Les vedettes du type **V.P.**
(longueur 22 m., 2 canons 20 mm & 2 mitrailleuses 12,7 mm)
furent rapidement surnommées les "reines du Fleuve"

INDOCHINE
LA CONTEMPORANÉITÉ
LE BILAN

Guy MILLET-CORNETTO
Docteur en Histoire, Montpellier III
Président du Centre d'études et de recherches de polémologie d'Avignon

La guerre est un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent, mais qui ne se massacrent pas.

Paul Valéry

Comme tout, l'avenir se gagne et, pour gagner, il ne suffit pas de s'asseoir sagement à l'école du passé. Ainsi Gia-Long et ses successeurs ont-ils, le péril éloigné, restauré l'ordre ancien. Par tradition nationaliste, mais aussi pour retrouver les racines ancestrales venues de Chine, ils réinstallent les féodaux dans leurs pouvoirs administratifs, les souverains abandonnent Hanoï pour s'emmurer dans le palais citadelle de Hué ; ils recherchent leur sécurité, mais s'isolent de leur peuple. Le souvenir de l'aide des compagnons de Monseigneur Pigneau de Béhaine s'estompe et les tracasseries contre les chrétiens reprennent pour aboutir au grand martyre. Aussi les premières manifestations militaires, depuis 1821, recherchent-elles, par l'intimidation du gouvernement de Hué, à protéger les missions catholiques.

Le prétexte avoué de secours aux missions s'efface cependant, dans la réalité des faits, au profit de préoccupations commerciales beaucoup plus utilitaires. Ainsi s'explique que les premières interventions françaises se situent en Cochinchine et au Cambodge, alors que le plus grand nombre de chrétiens réside au Tonkin. Après la conclusion des affaires de Chine, la marine souhaite une escale pour pouvoir assurer la surveillance du Sud-Est asiatique : cet impératif ne se situe pas non plus dans une ligne apostolique. Le 9 juin 1885, le traité de Tien-Tsin normalise la situation par la cessation des combats avec la Chine, et la pacification française est reconnue, sinon admise, jusqu'à la rupture du 19 décembre 1946. Le Vietnam préserve son identité, comme la France profonde reste hermétique à la révolution industrielle du milieu du XIXe siècle.

I. DE LA CONFLUENCE AU REFLUX

L'affaire d'Indochine commence par une croisade, se poursuit par une implantation commerciale, et se termine par un rejet, suscité par des convictions nationalistes elles-mêmes soutenues par des ambitions internationales. Ce phénomène, lié à la confrontation des cultures, renforce l'identité propre des peuples laotien, cambodgien, vietnamien. Ici comme ailleurs, un résultat : le christianisme devient national et constitue, pour tous ces peuples, une troisième

force, d'abord silencieuse mais toujours prête à se manifester, démontrant ainsi la force de la greffe.

La confluence

Le hasard est toujours unique et le destin s'impose inéluctable, mais l'opportunité conditionnée peut se révéler propitiatoire ... Comme deux fleuves, la France et l'Indochine entremêlent leurs eaux, tantôt limpides, tantôt impétueuses, tantôt canalisées. De culture ancienne et humaniste, l'Indochine, avec son enseignement sur la morale et la philosophie, attend ; la France apporte les sciences et les techniques : tout devrait concourir à la rencontre féconde des deux pays.

Le premier Vietnamien à venir en France, le prince Nguyen Canh, demande, avec Monseigneur Pigneau de Béhaine, l'aide de la France au nom de son père, le seigneur Nguyen-Anh, futur empereur Gia-Long.

Le deuxième, le mandarin Phan Than Gian, arrive à Paris en septembre 1863, pour négocier le rachat des trois provinces orientales de la Cochinchine.

Le lettré catholique, fervent patriote, Nguyen Truong Tô, leur succède : à son retour, pour obtenir l'indépendance économique et politique, il prêche la modernisation de son pays à l'image du Meïji japonais. En vain : la cour de Hué reste murée et opposée à toute ouverture sur le présent.

Malgré tout, l'enseignement évolue ; les concours sélectionnant l'accès à la dignité de mandarin sont supprimés en 1915. L'enseignement primaire se développe avec le Quoc Ngu ; dans le secondaire et le supérieur, par la création des universités de Hanoï et de Saigon, s'épanouissent l'enseignement des sciences, ceux de la médecine, du droit, des lettres, de l'agronomie. De nombreux étudiants poursuivent leurs études en France ; à leur retour, ils sont appelés aux postes de hautes responsabilités, avec une réserve de taille, il est vrai : ils n'atteignent pas les traitements normalement correspondants à leurs fonctions, ni la plénitude d'autorité.

À l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille, en 1921, le roi Khaï-Dinh entreprend le voyage de France. Aux officiels, il exprime les sentiments de concorde et de fraternité du peuple vietnamien ; conscient de l'importance de l'éducation pour un monarque, il confie à la France la formation du prince héritier : le jeune Vinh-Tuy, âgé de six ans, commence des études qui vont durer dix ans ; au décès de son père, il est intronisé sous le nom de Bao-Daï.

Mais les événements contraires à ses projets se succèdent :

- la défaite de 1940 ;
- l'occupation japonaise et ses funestes conséquences ;
- la révolution vietminh du 2 septembre 1945 ;
- les accords de modus vivendi du 14 septembre 1946 ;
- le déclenchement de la première guerre d'Indochine le 19 décembre 1946 ;
- les accords de Genève du 20 juillet 1954 ;
- les accords de Paris du 27 janvier 1973 ;
- le grand bouleversement et la proclamation de la République Populaire du Vietnam du 3 décembre 1975.

Le reflux

L'ignorance, par les Français, de l'évolution politique de l'Indochine se mesure à l'expression de la stupeur qu'ils manifestent après le 9 mars 1945. Cette petite phrase du président Ho-Chi-Minh, maintes fois citée, n'alerte personne :

Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté.

La surprise caractérise aussi les milieux ecclésiastiques ; elle s'exprime dans ce paragraphe d'une lettre, en date du 4 octobre 1945, de Monseigneur Hedde, vicaire apostolique en Indochine :

Ce qui nous a été le plus douloureux, c'est le revirement incompréhensible de la population. Le loyalisme annamite s'est transformé en une haine qui a été pour nous une surprise. Même nos chrétiens ont été entraînés ; c'est à n'y pas croire quand on a connu ce peuple annamite, si doux et si docile.

Voilà le paradoxe : deux communautés se côtoient et s'ignorent tout en disant fraterniser. Le 9 mars 1945 provoque la rupture irréversible.

Le Japon est considéré par les Annamites comme un pays de second plan, or les Français s'abaissent devant lui. Les Annamites tirent, de cette lamentable affaire les conséquences irréductibles : la France n'est plus qu'une nation de troisième plan ; les pays de premier plan sont désormais :

. la Chine,
. l'Union soviétique,
. les États-Unis.

C'est avec eux qu'il faut discuter : le thème se développe de la suprématie des Chinois, des Soviétiques, des Américains ; la France peut rétablir son autorité mais pour cinq ans au plus. La logique annamite s'impose et, en face du vide politique, *elle prend le communisme avec des pincettes*[1].

Cette situation, en 1945-1946, le général Leclerc de Hauteclocque, commandant supérieur des troupes françaises en Indochine, la ressent avec intensité : pour lui, le rétablissement de l'État colonial ancien est inconcevable, faute de moyens et surtout faute d'intégration affective ; le corps expéditionnaire ne peut que rétablir l'ordre ; la présence française ne se maintiendrait qu'à travers des bases regroupant les trois armes : *de terre, de mer, de l'air.*

Après une chevauchée fantastique jusqu'aux frontières de Chine et après l'installation de gouvernements locaux, le corps expéditionnaire devrait se replier sur les bases de Camranh et du cap Saint-Jacques[2].

Confortant cette analyse d'un Français de l'extérieur, Monseigneur Hedde, dans un rapport à la Sacrée Congrégation de la propagation de la foi à Rome, en date du 20 janvier 1946, précise :

Beaucoup de Français d'Indochine, s'ils étaient consultés, opineraient pour l'abandon de nos droits sur la colonie. Ils disent : pourquoi s'entêter dans une réoccupation qui sera sanglante et coûteuse, dont le succès n'est pas certain et qui, de toute façon, ne peut être que provisoire car, tôt ou tard, il faudra donner satisfaction aux aspirations de ce peuple ?

---

1 Académie des sciences d'outre-mer, *Mondes et cultures*, 1987, tome 47-2, p. 302.
2 Général Leclerc, *Rapport aux autorités supérieures*, en date du 27 mars 1946.

Les Annamites appellent l'indépendance ; la France ne perçoit pas la réalité et ne propose qu'une autonomie dans le cadre de l'Union française. L'impasse débouche sur huit ans de guerre et sur un gouvernement communiste.

II. DES RÉACTIONS AUX CONTRE-RÉACTIONS

Comme il le fait à l'égard de toute catégorie sociale, le parti communiste indochinois s'évertue à encadrer les catholiques. Un comité d'union des catholiques patriotes du Vietnam se constitue avec des prêtres *nationalisés*, suivant l'expression des laïcs catholiques. Avec ce comité, le pouvoir s'introduit chez les catholiques pour assurer une surveillance plus efficace ; la hiérarchie exprime aussitôt sa désapprobation, l'archevêque de Hué en particulier, qui donne à sa réaction un retentissement national et international ; il exprime, sans ambiguïté, son refus de cette nouvelle association aux ordres du pouvoir communiste.

Son souci de préserver la liberté et l'indépendance de l'Église se manifeste dans une lettre remise au Père président du Comité national de liaison des catholiques, le 19 octobre 1983.

Les réactions

D'emblée, le prélat rappelle qu'il s'adresse à son frère en religion en qualité d'évêque. Il essaie de le dissuader de poursuivre la tenue d'un congrès des catholiques du Vietnam ; il lui rappelle que la discussion de toute question touchant au catholicisme ressort de l'autorité de la conférence épiscopale du Vietnam. Il manifeste particulièrement son inquiétude de voir le comité se transformer en Église patriotique comme en Chine ; l'archevêque exprime, à cette occasion, sa crainte de voir resurgir une forme de l'expansionnisme chinois. Voici l'intégralité de cette lettre[3] :

C'est en qualité d'évêque que je m'adresse à vous, qui êtes mon frère dans le Christ et dans le sacerdoce, vous qui assurez actuellement la présidence du Comité National de liaison des catholiques ainsi que celle du Comité pour la préparation du Congrès National des Catholiques du Vietnam. J'ai appris qu'au sein du Comité de liaison, les catholiques vietnamiens qui aiment la Patrie et qui aiment la paix, préparent l'élargissement et le renouveau de l'organisation patriotique des catholiques pour qu'elle soit adaptée et qu'elle réponde aux exigences de la nouvelle situation et des nouvelles tâches de la révolution dans notre pays en cette période nouvelle.

Tout d'abord, j'admire beaucoup votre bonne volonté et celle de vos collègues, mais il s'agit là d'une tâche de dimension nationale qui, en même temps, concerne la vie intérieure de notre Église ; c'est pourquoi, je me permets de vous proposer, à vous et vos collègues du Comité de liaison, quelques idées constructives.

1. Pour ce qui concerne l'adaptation et la réponse à apporter aux exigences de la nouvelle situation et des nouvelles tâches, dans la période actuelle, du côté catholique, nous avons la conférence épiscopale du Vietnam

3 Missions étrangères de Paris, *Échange France-Asie*, dossier 1 de 1985, pp. 30 et suivantes.

qui a été reconnue par l'État. Les nouveaux devoirs des catholiques, dans la période actuelle de l'histoire de notre patrie, ont été définis par deux lettres communes de la conférence épiscopale du Vietnam en 1980 et 1983, à savoir :

a) contribuer positivement avec les compatriotes de tout le pays à la défense et à l'édification de notre patrie ;

b) édifier dans l'Église un style de vie et une manière d'exprimer leur foi, plus adaptés à la tradition de notre peuple.

Mon Père, vous et vos collègues, savez bien que, selon l'esprit de Vatican II et selon le nouveau droit canon, les conférences épiscopales de chaque nation ont la mission d'orienter toutes les activités catholiques dans leur propre pays. C'est pourquoi, à l'intérieur de la conférence épiscopale du Vietnam, existent des commissions spécialement chargées de la liturgie, des prêtres, des religieux et séminaristes, des laïcs, c'est-à-dire, de la vie de l'ensemble du peuple de Dieu au Vietnam.

Ne croyez-vous pas que si le Comité de liaison des catholiques, qui ne se situe pas à l'intérieur de l'organisation officielle de l'Église catholique au Vietnam, fonde, en outre, une autre commission particulière, cette dernière sera superfétatoire et interférera avec les autres commissions ?

2. Les caractéristiques de notre église catholique sont l'Unité, la Sainteté, la Catholicité et l'Apostolicité. Or, le Comité de liaison, de sa propre initiative, a choisi et invité pour ce congrès, un certain nombre de prêtres, dans chaque diocèse, sans avoir reçu l'approbation de la majorité des évêques du lieu : c'est un geste qui trouble et inquiète les milieux catholiques. Je vous prie, vous et vos collègues, de bien vouloir relire les paroles du Seigneur dans l'Évangile de Jean – Chapitre X – versets 1 à 6.

3. Tout le monde sait qu'en Chine, le Comité de liaison des catholiques s'est transformé en Église autonome et s'est détaché de l'Église apostolique de Rome. Tout le monde sait également, que les forces expansionnistes chinoises ont cherché et cherchent encore à détruire notre pays. Ainsi, si nous manquons de vigilance, nous autres catholiques pourrons devenir des instruments de ces forces pour saboter notre Église catholique : cela, notre État ne le veut pas. L'Église ne le veut pas, et, nous-mêmes, ne le voulons pas.

C'est pourquoi je propose ceci :

Vous et vos collègues du Comité de liaison, conscients des caractéristiques de l'Église catholique et de la place des prêtres et des laïcs à l'intérieur de l'Église, poserez directement la question de la mise à jour du Comité de liaison à la conférence épiscopale du Vietnam. S'il s'avère qu'il existe des besoins urgents, la conférence épiscopale demandera la permission de se réunir en séance extraordinaire pour examiner cette question. Sinon, elle sera examinée à la prochaine réunion périodique de la conférence. Il s'agit, en effet, d'une affaire grave qui concerne le pays tout entier et je pense qu'elle ne peut être traitée hâtivement.

À vous et vos collègues du Comité, dans la charité, je souhaite que le Seigneur vous accorde de nombreuses grâces. Signé : Philippe Nguyen Kim Dien – Archevêque de Hué.

Bien que destinée à une diffusion restreinte, cette lettre circule clandestinement. Elle déclenche une opération de police contre l'archevêque ; les

séances de travail, en réalité les interrogatoires, s'échelonnent sur cent vingt jours, au siège de la Sûreté.

Les contre-réactions

Sept mois après la remise de la lettre de l'archevêque, le président du Comité de liaison des catholiques *aimant la patrie, aimant la paix*, lui en accuse réception.

Il s'intitule, à cette occasion et selon ses propres termes, *Président du Comité préparatoire du congrès national des catholiques aimant le pays natal Vietnam*. L'irritation du Comité se double d'exaspération lorsqu'est connue la mesure de suspension prise par l'archevêque contre le seul prêtre de son diocèse qui soit membre du Comité.

La réponse du président du Comité tente donc de contrer la position réservée du prélat. Elle relève que la création d'un comité de chrétiens n'a pas à recevoir une autorisation particulière de la conférence épiscopale vietnamienne ; elle regrette que sa *portée privée* n'ait pas été respectée ; une publicité néfaste au régime révolutionnaire du Vietnam et au comité civique des catholiques vietnamiens lui a été donnée. Cette situation oblige le Comité à exposer un certain nombre *de considérations constructives*. Suit une proclamation de fidélité à l'évêque, à l'Église nationale, à l'Église universelle. La mise en cause de l'autorité épiscopale par le Comité éclaire d'un jour particulier l'action psychologique du marxisme-léninisme et il convient de citer le texte :

Vous aviez écrit : l'épiscopat de chaque nation a pour fonction de diriger toutes les activités catholiques dans cette nation voulant y compter aussi les activités de l'organisation civique du genre du CLCAPAP[4]*. Vous pensiez en effet, que le CLCAPAP devait se trouver parmi les organisations officielles de l'Église catholique vietnamienne, autrement dit, qu'il devait être une association – l'action catholique –.*

Mais, Monseigneur, dans le cadre d'un régime comportant la séparation claire et nette entre l'État et l'Église, comme au Vietnam, le CLCAPAP était doté, dès sa fondation, des statuts reconnus officiellement par l'État, comme une organisation civique des catholiques, une organisation, membre du Front de la Patrie, ayant pour but de mobiliser les catholiques à s'unir avec les compatriotes de tout le pays, dans l'œuvre de libération du peuple, de la reconquête de l'indépendance et de la réunification du pays pour construire et défendre ensemble la Patrie vietnamienne socialiste.

Le CLCAPAP, qui a été créé par des catholiques aimant leur pays sous la direction et avec l'aide du Front de la Patrie, ne s'est jamais déclaré comme une organisation de l'Église, il n'a jamais agi non plus sous l'étiquette d'une association d'action catholique ; il n'appartient pas, en effet, à l'autorité de l'Église d'avoir la compétence de le fonder ni la compétence d'accepter le CLCAPAP comme une « organisation officielle de l'Église vietnamienne » qui rentre sous son autorité pastorale. Nous pensons donc qu'il n'y aurait jamais une raison bien fondée pour que l'Épiscopat vietnamien demande l'autorisation

---

[4] Comité de liaison des catholiques aimant leur patrie et qui aiment la paix.

d'organiser une réunion extraordinaire pour examiner la mise à jour de ce comité, comme vous aviez écrit à la fin de votre lettre[5].

Un lecteur non averti pourrait déceler dans ces lettres un conflit d'orientation théologique au sein de la religion catholique romaine : d'un côté, une hiérarchie mystique, charitable mais très lointaine des réalités terrestres ; de l'autre, une volonté d'adaptation au nationalisme nouveau, au patriotisme social, cette dernière étant d'ailleurs intégrée aux nouvelles réalités du pouvoir, et disposant, à la demande, des interventions policières et des camps dits de rééducation ... Mais la suprématie de la culture au Vietnam, comme ailleurs, fait la différence. Au cours de ses interrogatoires, l'archevêque rétorque *qu'il est interdit aux clercs, aux prêtres de faire de la politique, de fonder des associations à caractère politique syndical et d'y participer.*

Il lui est répondu que ces prescriptions ne peuvent s'appliquer au Vietnam : celui-ci dispose d'une législation nationale qui lui est propre et toute nouvelle disposition doit être soumise à la censure, cette précaution ne s'appliquant que pour vérifier que la ligne politique de l'État est respectée. Le prélat répond alors qu'il ne peut que repréciser que son rôle est de veiller à l'observance des lois de son Église ; il ne doit obéissance qu'à la loi de Dieu ; les martyres témoignent que lorsque la loi des hommes contrarie la loi de Dieu, il faut obéir à Dieu avant tout.

Or les chrétiens de base, avec l'esprit particulièrement vif qui caractérise les Indochinois, différencient fort bien leur exercice spirituel :
- si l'officiant est un prêtre *nationalisé*, ils ne font que *du xem lê, aller voir la messe* ; ils considèrent qu'ils assistent à un spectacle, rien de plus ;
- par contre, si l'officiant est un prêtre libre, ils font *du lê, participent à la messe.*

Sous tous les cieux, la vérité jaillit de l'esprit incisif de la sagesse populaire !

La nouvelle constitution de 1992 s'ouvre à de nouvelles modernités. L'économie souhaite accueillir des investisseurs étrangers, et principalement français. Mais, cette coexistence avec la doctrine marxiste ne facilite pas l'ouverture. Comment sortir de l'impasse ? Par la preuve à apporter que le niveau de vie du citoyen dépend du niveau des échanges extérieurs. Pour la première fois depuis 1955, la récolte excédentaire de riz a permis l'exportation de trente mille tonnes de riz. Une victoire ! remportée grâce à la redistribution des terres à ceux qui les travaillent.

Car la France n'a pas été chassée, non ! la France nous a quittés. Pour retrouver l'indépendance économique, financière, culturelle, elle doit revenir et ainsi disparaîtra le régime marxiste. (Dixit un interlocuteur vietnamien – Saigon, 30 novembre 1992).

Cette constatation, sous forme d'appel, avoue en termes voilés l'ultime espoir que l'aveuglement actuel évolue vers une ouverture sur le monde extérieur.

La menace ? Que le renfermement et l'impassibilité s'installent pour répondre à cette nouvelle guerre idéologique où les rancœurs accumulées reconstruiront les haies de bambous.

---

5 Missions étrangères de Paris, *Échange France-Asie*, dossier 1 de 1985, p. 33.

L'isolement où le temps s'attarde ne maintient que la pesanteur communiste et le sottisier bureaucratique. Le *doï moï*, la rénovation, le changement n'imploseront qu'après l'étape ultime de la levée des doutes. Alors l'épiphanie de l'Indochine chassera l'indifférence et séduira les modernités.

En Indochine, l'ensemble humain, fortement imprégné par la civilisation de l'eau et de la terre, modelé par les influences confucéennes et chrétiennes, se singularise toujours par une surprenante force d'inertie, prête à exploser. Or une nouvelle possibilité de modernisation s'ouvre aujourd'hui à l'Indochine, avec l'écroulement du marxisme-léninisme : comme au siècle dernier, le christianisme lui insuffle une force lui permettant de surmonter les pesanteurs de l'antique immobilisme pour s'ouvrir à un nouveau *Meïji* indochinois, où le dominateur le cédera à l'éducateur. Ainsi sera prouvée la solidité de la greffe du christianisme sur les nationalismes en Indochine.

L'espérance ! Un jour la religion reliera les hommes. Le jour viendra où elle sortira de l'intérieur de chaque individu pour s'ouvrir à la dimension humaine et justifiera ainsi, par sa propre grandeur, la vérité de son message. Ce jour-là le soleil se lèvera sur tous les pays et sur l'Indochine en particulier, ainsi que la liberté. Mais, pour l'heure, l'Indochine est plus avide de pressentir l'avenir que d'apprécier le présent.



COMPRENDRE LA MÉDITERRANÉE

GÉOPOLITIQUE DE LA MÉDITERRANÉE (1768-1945)

Jacques FRÉMEAUX
Professeur, Université de Paris IV- Sorbonne

Seul le recul historique permet d'apprécier véritablement les constantes, mais aussi les évolutions d'une série d'événements historiques. L'histoire contemporaine n'échappe pas à la règle. La prédominance en Méditerranée, à partir de la fin du XVIII[e] siècle, de la puissance maritime mondiale, la Grande-Bretagne, et sa confrontation avec une nouvelle puissance en expansion, la puissance russe, constituent, jusqu'à nos jours, le canevas de ce qu'on a appelé la *question d'Orient*. Mais les éléments de cette question ont fluctué au gré des circonstances, et notamment des conflits. D'autres puissances méditerranéennes, comme la France et l'Italie, ont joué un rôle très important. C'est cette histoire qu'on se propose de présenter ici[1].

1. POSITION DE LA QUESTION (1768-1815)

Depuis le XVI[e] siècle, l'Empire ottoman qui regroupe les Balkans, l'Anatolie, le monde arabe (Mésopotamie, Syrie, Égypte, Afrique du Nord à l'exception du Maroc), a constitué la principale puissance méditerranéenne. Seule lui échappe la partie européenne de la Méditerranée occidentale. Cette énorme puissance territoriale n'a cependant jamais été menacée ni par l'Espagne, puissance avant tout atlantique, ni par la France, avec laquelle elle entretient de bons rapports. Cependant, son affaiblissement militaire va en faire une proie tentante.

Confrontation anglo-russe

Tout commence en effet par des défaites subies par l'Empire ottoman à la suite de la guerre déclarée à la Russie en 1768. La flotte de la Baltique, la seule dont disposent les Russes, entre en Méditerranée, détruit la flotte turque, et opère jusque sur les côtes de Syrie et d'Égypte, tandis que les armées russes pénètrent en Bulgarie. Deux ans après le premier partage de la Pologne, le traité

---

1 La bibliographie couvrant l'ensemble de ces questions serait immense. Outre les travaux d'André Martel, et notamment, *Les Confins saharo-tripolitains de la Tunisie*, et *La Libye contemporaine*, auxquels cet article doit beaucoup, on pourra se reporter à Droz (J.), *Histoire diplomatique de 1648 à 1919*, Dalloz, 1972 et Duroselle (J.-B.), *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Dalloz, 1985 pour une mise en place bibliographique. Toute mise à jour doit s'effectuer en recourant à des revues comme *Relations internationales* et la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des Conflits contemporains*, devenue *Guerres mondiales et Conflits contemporains*. Voir aussi Frémeaux (J.), *La France et l'Islam depuis 1789*, PUF, 1991, coll. « Politique d'aujourd'hui ».

de Kütchük-Kaynardja (1774) achève de faire la preuve que la Russie est désormais l'arbitre de la situation en Orient comme en Europe du Nord : débouchant largement sur la mer Noire (Azov, Crimée), elle obtient le droit de faire des recommandations en faveur des sujets orthodoxes de l'Empire ottoman, ce qui lui donne désormais des prétextes commodes d'intervention. Ses navires marchands peuvent transiter librement entre mer Noire et Méditerranée à travers les Détroits (Bosphore et Dardanelles).

Les Britanniques, de leur côté, occupent Gibraltar depuis 1704. Ils ont pu, au traité de Paris (1763), se réserver l'expansion dans l'Inde au détriment des Français, ce qui ne peut qu'accroître leur intérêt pour l'Orient méditerranéen, débouché traditionnel et accès de leurs nouvelles possessions. Ils ont commencé par favoriser l'expansion russe, qui leur paraît susceptible d'affaiblir les Français en Méditerranée, et de leur permettre de commercer en mer Noire. L'accession aux affaires de William Pitt, qui coïncide avec la fin de la guerre d'Amérique (1775-1783), inaugure une période nouvelle. Inquiet des ambitions russes en direction des Détroits et du Caucase (protectorat sur la Géorgie, jusque-là vassale de la Perse, 1783), ou des possessions turques d'Europe, Pitt n'hésite pas à proclamer que le maintien de l'Empire ottoman est pour l'Angleterre *une question de vie ou de mort* (avril 1791). Si l'attention de l'Europe, mobilisée par les partages de la Pologne et les guerres révolutionnaires, se détourne pour quelques années de ces régions, l'antagonisme anglo-russe est désormais bien établi.

Le jeu français

Le nouveau rapport de forces menace les positions diplomatiques et commerciales des Français, jusque-là prédominants dans l'Empire ottoman, d'autant plus que, à l'inverse de la politique de la Russie et de l'Autriche, qui exercent constamment leur pression sur l'Empire ottoman, la politique royale, puis républicaine, plutôt soucieuse de statu quo, est paralysée à partir de 1780 par la guerre d'Amérique, puis par la crise intérieure et extérieure à partir de 1789. Le revirement paraît total avec l'expédition d'Égypte de Bonaparte (juillet 1798). Celui-ci, un moment chargé de préparer une descente en Angleterre, seule puissance encore en guerre, et vite conscient de l'impossibilité pour les escadres françaises d'affronter les escadres anglaises, a convaincu le Directoire de lui confier la responsabilité d'une opération de stratégie indirecte, évoquée déjà durant les dernières années de la Monarchie.

La Grande-Bretagne, première visée, s'emploie à faire échouer cette politique. La destruction de la flotte française à Aboukir (août 1798) et la prise de Malte (automne 1800) achèvent de faire de la flotte britannique la maîtresse de la Méditerranée. Le 8 mars 1801, un corps expéditionnaire britannique débarque en Égypte et oblige le corps expéditionnaire français à capituler. De cette période, les Anglais gardent la solide position de Malte. Les Britanniques ont dû aussi s'opposer aux menées russes. Sous couleur de combattre les Français, la flotte russe a paru dans les Détroits, mis garnison dans les îles Ioniennes, occupé Ancône et Otrante, tandis que les armées russes pénétraient en Suisse et en Italie du Nord. Le tsar Paul Ier revendique Malte, en prétextant son élection récente à la dignité de grand-maître de l'Ordre. Il s'ensuit une brouille

avec l'Angleterre, et une réconciliation avec la France. Mais l'assassinat de Paul Ier (mars 1801) met fin à l'activisme russe.

Napoléon redevient alors le grand adversaire des Anglais. Ce Corse conserve de vastes ambitions en Méditerranée, annexe à l'Empire la Vénétie, l'Istrie et la Dalmatie, conquises sur l'Autriche (1805), installe son frère Joseph sur le trône de Naples (1806), chasse les Russes de Raguse. Au traité de Tilsitt (juin 1807), il obtient le transfert à son profit des bouches de Cattaro et des îles Ioniennes (entrée d'une flotte française à Corfou, février 1808). Une nouvelle expédition d'Égypte est sérieusement envisagée. L'Empereur rêve d'une collaboration militaire de l'Autriche et de la Russie pour une marche destinée à chasser les Anglais de l'Inde (février 1808). Toute cette politique mondiale s'effondre avec les défaites et la chute de l'Empire. Les positions de la France, toujours menacée de voir se reformer contre elle une coalition européenne, préoccupée de la menace permanente d'une armée prussienne sur le Rhin, sont très affaiblies. Le rôle de puissance mondiale passe définitivement à la Grande-Bretagne, dont la suprématie navale restera inentamée jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Après 1815, l'Angleterre, plus que jamais soucieuse de la route des Indes, achève de dominer la Méditerranée : en 1816, l'escadre de Lord Exmouth effectue une démonstration devant Tripoli, Tunis et Alger, qui est bombardée par deux fois, en représailles contre des actes de piraterie. Plus que jamais, il s'agit de conserver l'intégrité de l'Empire ottoman contre les ambitions russes. La Russie, en effet, est désormais toute puissante en mer Noire ; ses garnisons stationnent sur le Danube ; la défense des peuples de rite orthodoxe lui fournit des prétextes d'intervention innombrables, alors que l'agitation nationaliste touche déjà profondément les populations chrétiennes des Balkans (révoltes serbes contre les Turcs à partir de 1804). La *question d'Orient* est désormais nettement posée.

2. LA QUESTION D'ORIENT

La Grèce et l'Égypte

Une première alerte naît avec la question grecque. Les Grecs, révoltés en 1820 contre la domination ottomane, connaissent de graves revers, en particulier depuis que le sultan a fait appel aux forces armées de son vassal égyptien Mohammed Ali (1825). Une escadre européenne (anglaise, russe et française) est envoyée dans les eaux grecques pour appuyer une demande d'armistice réclamée au sultan. Le gouvernement britannique, qui ne souhaitait pas intervenir, y a été poussé par l'évolution de l'opinion favorable aux Grecs, et aussi par le désir de ne pas laisser les Russes agir seuls. Cette initiative aggrave, en fait, la situation. À la suite d'un échange de coups de feu imprévu, l'escadre alliée écrase sous son tir la flotte ottomane ancrée à côté d'elle en rade de Navarin (septembre 1827), et la détruit en quasi-totalité, déclenchant ainsi entre Russes et Turcs la guerre que l'Angleterre voulait éviter. Du moins les Britanniques imposent-ils leur médiation. La Grèce reçoit un territoire extrêmement réduit. Le traité d'Andrinople (1829) donne aux Russes, en plus du libre passage de leurs navires marchands dans les Détroits, le droit de commercer dans tout l'Empire ottoman. Leurs troupes stationneront en Moldavie, Valachie

et Bulgarie jusqu'au payement d'une forte indemnité. Mais l'essentiel, c'est-à-dire l'intégrité de l'Empire ottoman, est sauvegardé.

La question d'Orient se pose, de nouveau, avec acuité en 1832. Mohammed Ali, toujours officiellement simple gouverneur d'Égypte, est désireux à la fois de fonder une dynastie et de contrôler, après les débouchés de la mer Rouge, les accès du Levant. Dans une campagne foudroyante, son fils Ibrahim occupe Damas (juin 1832), entre en Anatolie, écrase la dernière armée turque à Konieh (décembre), atteint Brousse, à portée de la mer de Marmara (février 1833). Le sultan Mahmoud se trouve alors contraint d'accepter les propositions intéressées du tsar, qui envoie sa flotte dans les Détroits sous prétexte de protéger Constantinople. Les gouvernements français et britannique adoptent une conduite commune. Ils réussissent à éviter un élargissement du conflit, en imposant leur médiation à Mohammed Ali. Ils n'empêchent pas, cependant, le nouveau tsar Nicolas Ier de tirer parti de la situation en concluant avec les Turcs un traité d'alliance valable huit ans (juillet 1833).

Cette situation ne peut qu'inquiéter les Britanniques. Mohammed Ali s'est vu reconnaître par les Turcs, pour prix de ses victoires de 1833, le gouvernement de la Crète, de la Cilicie, de la Syrie et du Hedjaz. Afin de se procurer des ressources, il impose le monopole de l'État sur la production et les échanges. Il est ainsi en passe de se rendre maître des routes et du commerce du Levant, au détriment des intérêts anglais. Pour l'arrêter, la meilleure riposte paraît être de soutenir le sultan, justement inquiet des ambitions de son vassal, ce qui offre l'avantage supplémentaire d'éviter de voir les Turcs faire appel, en désespoir de cause, à l'aide des Russes. Les Anglais affermissent leurs positions en occupant Aden. Ils font signer aux Ottomans un traité de commerce qui facilite leurs exportations dans toute l'étendue de l'Empire, et qu'il est du plus haut intérêt d'imposer aux territoires contrôlés par Mohammed Ali. En avril 1839, le sultan Mahmoud décide avec leur appui de prendre l'offensive contre son dangereux vassal égyptien. Mais cette action, mal préparée, tourne à la confusion de son auteur : son armée est vaincue par celle de Mohammed Ali, tandis que sa flotte abandonne sa cause et vient mouiller à Alexandrie.

Pour Paris, la tentation est grande d'aider le pacha d'Égypte à obtenir, comme il le souhaite, l'hérédité de tous ses domaines d'Égypte et de Syrie. L'influence politique et économique française est déjà très forte en Égypte, par l'intermédiaire des techniciens, intellectuels et militaires auxquels Mohammed Ali a fait appel pour moderniser son pays. Le Premier ministre anglais Palmerston n'est pas disposé à accepter un tel accroissement de la puissance des Français, maîtres d'Alger depuis 1830. Contrairement aux prévisions de ces derniers, il peut compter sur l'appui du tsar. Nicolas Ier, en intervenant aux côtés des Anglais, cherche à séparer durablement ceux-ci de la France. Champion de la réaction en Europe, il ne peut envisager de soutenir un pays qui lui paraît (à tort sans doute) renouer avec l'aventurisme révolutionnaire. Il n'est donc pas difficile au *Foreign Office*, désireux de *donner une leçon* à la France, d'obtenir l'adhésion des anciens coalisés de 1815. Grande-Bretagne, Russie, Prusse et Autriche s'entendent pour adresser à Mohammed Ali un ultimatum lui imposant de se contenter désormais de la possession héréditaire de l'Égypte (conventions du 15 juillet 1840). Un protocole prévoit qu'une suite militaire sera donnée immédiatement à ces déclarations.

L'échec du gouvernement français, mis délibérément à l'écart, est patent. Il ne peut sérieusement courir le risque d'un affrontement avec l'Europe entière pour imposer ses vues sur la question d'Orient. La disproportion des effectifs suffit à amener à désespérer de l'issue d'un conflit classique. En dépit de déclarations menaçantes, destinées surtout à satisfaire l'opinion nationaliste, rien n'est fait pour soutenir Mohammed Ali, en proie à un soulèvement des montagnards du Mont-Liban, et aux opérations d'une escadre anglaise. À la fin d'octobre 1840, la démission de Thiers et l'appel de Guizot aux Affaires étrangères marquent la fin de la crise. Le gouvernement français concentrera désormais ses efforts sur l'Algérie, où la nomination de Bugeaud met fin à une dizaine d'années d'atermoiements. En juin 1841, le sultan reconnaît à Mohammed Ali et à ses descendants le gouvernement héréditaire de l'Égypte ; en juillet, la France adhère à la convention des Détroits par laquelle ceux-ci sont fermés en permanence aux flottes de guerre. La Russie se voit ainsi assurer le contrôle de la mer Noire ; l'Empire ottoman obtient que la sécurité de Constantinople fasse l'objet d'une garantie internationale ; l'Angleterre, après avoir découragé les grandes ambitions françaises, interdit l'entrée des Russes en Méditerranée.

La guerre de Crimée et les succès français

Encore une fois, il s'agit d'une trêve. À partir de 1850, Nicolas I[er], appuyé sur le prestige d'une Russie toute-puissante en Europe depuis sa participation à la répression des révolutions de 1848, est décidé à faire évoluer la question à son profit. Un partage de l'héritage de l'*homme malade* que serait l'Empire ottoman est proposé aux Britanniques. Devant le refus de ceux-ci, toujours attachés au statu quo, le tsar fait adresser un ultimatum au sultan. Ce dernier se voit enjoindre d'accepter un traité plaçant les privilèges des chrétiens orthodoxes de l'Empire sous la garantie directe de la Russie. Il s'agit bel et bien d'exercer sur eux, et à travers eux sur l'Empire ottoman, un véritable protectorat. Ces exigences sont rejetées par les Turcs, assurés de compter sur l'appui britannique. C'est pour le gouvernement de Napoléon III l'occasion de disloquer la coalition qui avait joué contre la France en 1841. La flotte française paraît dans les Détroits aux côtés de la *Royal Navy*, et, en octobre 1853, entre en mer Noire. L'empereur n'hésite pas à associer le sort de la France à celui de l'Angleterre lorsque la guerre devient inévitable (mars 1854). Après deux ans de siège, la chute de Sébastopol, clé de la puissance russe en mer Noire, achève de décider le nouveau tsar Alexandre II, menacé au surplus d'une intervention autrichienne, à traiter.

Lors des négociations de paix, en dépit de ses dispositions conciliantes, Napoléon III se solidarise avec les Anglais : le traité de Paris (mars 1856), qui impose la neutralisation de la mer Noire, écarte les Russes des affaires méditerranéennes et balkaniques pour une vingtaine d'années. Cette entente permet à la France de jouer, de nouveau, un rôle actif en Orient : elle contribue, par son intervention militaire de 1860, à doter les maronites de la montagne libanaise d'un statut d'autonomie (1861) : ses ingénieurs et ses capitaux sont déterminants dans le percement de l'isthme de Suez (1869). Mais les Anglais, qui ont refusé de soutenir l'opération, ne tirent pas moins les conséquences de la

réussite de la Compagnie du canal : moins que jamais, l'Angleterre ne peut se désintéresser de la région.

Le retour des ambitions russes

Si la défaite calme momentanément les ambitions françaises, un retour menaçant pour les intérêts britanniques s'annonce cependant dès octobre 1870 : le tsar, prenant occasion de la chute de Napoléon III, dénonce le traité de Paris et obtient à la conférence de Londres le droit de réarmer en mer Noire. Les Russes peuvent-ils en rester là ? En 1875, une crise générale éclate dans les Balkans : les chrétiens révoltés de Bosnie-Herzégovine, puis de Bulgarie, reçoivent l'appui de la Serbie et du Monténégro, qui ont conquis leur autonomie tout au long du siècle. Les Britanniques ne peuvent empêcher la diplomatie russe de s'assurer la neutralité de l'Autriche-Hongrie, moyennant reconnaissance de ses intérêts sur la Bosnie. Les Russes, entrés en guerre au printemps de 1877, marchent sur les Détroits au début de 1878, ce qui motive l'envoi d'une flotte anglaise.

Un premier règlement balkanique (traité de San Stefano, mars 1878), se heurte à l'opposition britannique, surtout parce qu'il crée une Grande-Bulgarie qui apparaît comme vassale des Russes, d'autant plus dangereuse qu'elle dispose d'un accès sur l'Égée. La médiation de Bismarck aboutit à un règlement plus équilibré : au congrès de Berlin (juin 1878), le projet de Grande-Bulgarie est écarté. L'Autriche-Hongrie se satisfait de l'administration de la Bosnie, tandis que la Grande-Bretagne occupe Chypre (juillet 1878). La Serbie et le Monténégro sont proclamés pleinement indépendants. Un certain équilibre est acquis dans cette région pour une trentaine d'années. La question arménienne (massacres, en Arménie même, puis à Constantinople, 1894-1896), la question de Crète (soulèvement, suivi d'une guerre gréco-turque au printemps de 1897), ainsi que l'insurrection de Macédoine (même année), n'entraînent pas de conflit. Le principe de non-intervention prévaut, sauf pour la Crète, où les Français réussissent à faire appliquer un plan d'action conjointe des six grandes puissances, qui aboutit à l'autonomie de l'île, sous le gouvernorat d'un fils du roi de Grèce, prélude à l'annexion en 1913.

3. LES RIVALITÉS IMPÉRIALES

Aux déjà anciennes ambitions de la France en Méditerranée s'ajoutent celles de l'Angleterre, sans oublier celles d'une nouvelle puissance, l'Italie, dont l'unification s'est achevée avec l'occupation de Rome (septembre 1870).

L'expansion française en Afrique du Nord

Implanté en Algérie depuis 1830, le gouvernement français n'a jamais caché son intérêt pour les pays voisins, tandis que ses financiers s'imposaient à leurs gouvernements. Cependant, la difficulté de la conquête, tout juste achevée sous le Second Empire, autant que l'intérêt que trouve l'Angleterre à garantir les indépendances du Maroc et de la Tunisie pour éviter une hégémonie française en Méditerranée occidentale, ont différé toute opération. En 1881, le gouvernement de Jules Ferry impose le protectorat français au bey de Tunis. Le désir de manifester la puissance de la France est sans doute plus décisif que la pression, réelle, de certains milieux d'affaires, qui craignent de voir le gouvernement du

bey favoriser les intérêts italiens au détriment des intérêts français. Ferry a bénéficié de la neutralité bienveillante de Bismarck, intéressé à détourner la politique française des affaires européennes comme à tenter de la brouiller avec l'Italie (qui, de fait, conclut avec l'Autriche et l'Allemagne la Triple-Alliance de 1882). Quant au gouvernement britannique, il tient à conserver la bienveillance française pour mener à bien une politique d'intervention en Égypte ; d'ailleurs, il préfère voir la France à Tunis et à Bizerte plutôt que l'Italie, qui pourrait alors commander la totalité des passages entre les bassins oriental et occidental de la Méditerranée.

Les relations franco-britanniques ne s'altèrent pas moins gravement à partir de 1882. À cette époque en effet, le ministère Freycinet refuse de s'associer au coup de force britannique en Égypte (1882) au moment où les troubles de Tunisie suscitent des interpellations au Parlement. Paris n'accepte pas pour autant de voir l'expédition se transformer en une occupation perçue comme une atteinte inadmissible à la situation prédominante acquise par la France tant dans la Compagnie du canal que dans la Dette égyptienne. À ce problème fondamental s'ajoute l'inquiétude de Londres devant les ambitions françaises en Afrique noire (traité passé par Brazza au Congo). La solution de ces différends, en dépit de règlements partiels en Afrique noire (convention de Berlin, 1885 ; convention franco-britannique de 1890), ne progresse pas vraiment. C'est pour saisir un gage qui permette à la France de faire pression sur la Grande-Bretagne que le ministre des Affaires étrangères Hanotaux se rallie au projet qui consiste à envoyer sur le Haut-Nil une mission française dirigée par le commandant Marchand.

Les Anglais redoutent depuis 1895 une marche des Français sur le Haut-Nil ; ce n'est qu'au printemps de 1898 que Londres donne l'ordre de précipiter les opérations. De son côté, la mission Marchand, qui, en deux ans de durs efforts, a remonté le Congo, l'Oubangui, puis traversé les marais du Bahr el-Ghazal atteint le Nil à Fachoda le 10 juillet, plus de deux mois avant l'armée de Kitchener. Le 27 septembre, le gouvernement britannique exige un retrait immédiat de la petite colonne française. Le gouvernement français, où Delcassé vient de remplacer Hanotaux aux Affaires étrangères, a compris que ni la Russie, alliée à la France depuis 1891, ni l'Allemagne, qui se pose comme rivale de la Grande-Bretagne pour la domination des mers, ne sont prêtes à aller au-delà d'un soutien tout verbal. Il a conscience que ce conflit colonial aurait pour résultat de couper les colonies de la métropole. D'où sa volonté, qui rencontre celle des Anglais, de désamorcer la crise. Après un mois de tension, et en dépit des invectives de la presse nationaliste, il se décide à évacuer Fachoda (3 novembre). Cent ans après l'expédition de Bonaparte, c'est la fin du rêve de domination politique de l'Égypte par la France.

Rapprochement entre Angleterre, France, et Russie

Ce réalisme autorise Delcassé à préparer le rapprochement avec une Angleterre de plus en plus préoccupée par la menace allemande. En 1904, la conclusion du traité d'Entente cordiale permet un règlement du contentieux colonial avec l'Angleterre, règlement complété par une série de négociations simultanées avec l'Espagne et l'Italie. Le gouvernement français accepte la présence britannique en Égypte, et promet de ne pas faire obstacle aux ambitions

italiennes sur la Tripolitaine. En échange il a désormais les mains libres au Maroc, à l'exception du Rio de Oro et du Rif, réservés à l'occupation espagnole.

À la mise en veilleuse de cette rivalité s'ajoute celle de l'opposition anglo-russe. La Méditerranée n'y a eu qu'une petite part. Faute d'alliés, le gouvernement russe ne peut intervenir à l'occasion des affaires de Macédoine. C'est surtout l'avancée des Russes en direction des Indes, et leur pression sur l'Afghanistan, puis la Perse, qui a préoccupé les Britanniques, particulièrement à la fin des années 1880, puis leur expansion en Chine. La défaite des Russes dans la guerre contre le Japon (1905) met momentanément fin à leurs ambitions en Asie, et les amène à se retourner vers les affaires européennes. De leur côté les Britanniques mettent désormais la menace allemande au premier rang. Le traité de 1907 divise la Perse en zones d'influence et établit le protectorat britannique sur l'Afghanistan.

4. VERS LA GUERRE

La question marocaine

En mars 1905, Guillaume II, en visite spéciale à Tanger, annonce solennellement que son pays défendra la souveraineté marocaine. Il fait ainsi échouer une première tentative de protectorat français, qui avait été amorcée par le placement de deux emprunts marocains sur le marché français par l'intermédiaire d'un consortium français dominé par la Banque de Paris et des Pays-Bas (1902 et 1904). Paris, du moins, améliore ses positions à la conférence d'Algésiras de 1906 : des officiers français sont chargés d'organiser des unités marocaines responsables de la police des ports, tandis qu'une place prépondérante est accordée à Paribas dans la Banque d'État du Maroc spécialement créée pour mettre en tutelle les finances marocaines. En 1907, des troupes françaises occupent Casablanca sans réaction internationale. Une deuxième crise éclate au printemps de 1911, lorsque le gouvernement français fait occuper Fès, sous prétexte de répondre à un appel au secours du sultan (appel sans doute imaginé pour les besoins de la cause), puis Meknès et Rabat. Berlin, mis devant le fait accompli, riposte par l'envoi de la canonnière *Panther* dans le port d'Agadir, puis par la demande de compensations au Congo français. C'est le début d'une crise au cours de laquelle l'éventualité d'un conflit mondial est envisagée.

Cependant, nul ne désire véritablement une guerre à ce propos. Le gouvernement de Berlin, qui redoute la menace créée par le rapprochement des Français avec les Britanniques, venue s'ajouter à l'alliance franco-russe, a surtout cherché à mettre à l'épreuve ce rapprochement. Ayant échoué, comme le démontre l'appui diplomatique de Paris à Saint-Pétersbourg et à Londres, il se contente de compensations territoriales en échange de la pleine liberté d'action de la France au Maroc (cessions de territoire qui agrandissent la colonie allemande du Cameroun aux dépens de l'Oubangui-Chari, du Congo et du Gabon). Dès mars 1912, un traité de protectorat est imposé au sultan Moulay-Hafid.

L'avenir de l'Empire ottoman

La révolution de juillet 1908 met fin au pouvoir absolu d'Abdül-Hamid, et restaure la Constitution de 1876. L'arrivée au pouvoir des Jeunes-Turcs réveille les convoitises qui pèsent sur l'Empire ottoman. Dès octobre 1908, le gouvernement austro-hongrois a procédé unilatéralement à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, administrée par lui depuis 1878, mais relevant toujours de la souveraineté ottomane. L'intervention française au Maroc est mise à profit par le gouvernement italien pour passer à l'application des accords de 1902. La guerre déclenchée en septembre 1911 est définitivement perdue pour les Turcs lorsque la flotte italienne bombarde Beyrouth, débarque des troupes à Rhodes et menace les Détroits, tandis que se noue contre eux, à l'initiative de la diplomatie russe, une coalition balkanique (Grèce, Serbie et Bulgarie). À peine, par le traité d'Ouchy, les Turcs ont-ils renoncé à la Libye au profit de l'Italie que l'offensive de leurs voisins se déclenche. Vaincus dans ce qu'il est convenu d'appeler la *première guerre balkanique*, ils doivent évacuer la quasi-totalité de leurs possessions européennes, à l'exception de Constantinople. Seule la *deuxième guerre balkanique* qui oppose les Bulgares aux Grecs et aux Serbes leur permet de récupérer Andrinople (septembre 1913).

L'Allemagne parachève, au début du siècle, une remarquable percée dans l'Empire ottoman, qui voit dans la puissance du Reich un moyen de se prémunir contre la désaffection britannique. Le rôle croissant des instructeurs militaires depuis le milieu des années 1880, le monopole dans la fourniture d'armements, établissent une coopération militaire de plus en plus étroite, tandis que se développent les intérêts économiques. En octobre 1898, la visite de Guillaume II à Constantinople et à Jérusalem (où le Kaiser se proclame meilleur ami des musulmans), consacre le rapprochement diplomatique. En 1903, un consortium à direction allemande obtient la concession d'un chemin de fer Constantinople/Bagdad (*Bagdadbahn*), ce qui est perçu comme une nouvelle menace par les Britanniques, les Russes et les Français. Après la fin des guerres balkaniques, la coopération militaire est encore resserrée, comme le prouve par exemple la nomination, en novembre 1913, du chef de la mission militaire allemande, le général Liman von Sanders, au poste clé de commandement du corps d'armée de Constantinople.

Cependant le différend ne débouche pas sur une confrontation. Au début de 1914, le gouvernement français accepte tout à la fois l'admission des titres du *Bagdadbahn* à la cote de la Bourse de Paris (février 1914), et l'émission d'un nouvel emprunt ottoman sur le marché français (avril). Pour répondre aux préoccupations des Britanniques, les Allemands acceptent que le chemin de fer n'atteigne pas le golfe Persique. Une série de négociations bilatérales, dans lesquelles l'Angleterre, l'Italie et la Russie sont également parties prenantes, découpent l'Empire ottoman en zones d'influence économique. Il n'est pas impossible d'y voir la préfiguration d'un partage. C'est de l'implication des puissances dans les guerres balkaniques que sortira, comme on sait, la guerre.

Les guerres balkaniques

Depuis 1906, les dirigeants autrichiens veulent éliminer la Serbie, dont le gouvernement ne cache pas des ambitions annexionnistes faites au nom d'un droit des nationalités qui sonnerait le glas de l'Empire. L'annexion de la Bosnie a

eu pour but de décourager des projets séparatistes. En mars 1909, Vienne présente à Belgrade, sous menace de guerre, un traité de bon voisinage, ce qui revient à la contraindre à reconnaître l'annexion. Le gouvernement russe, devant les avertissements allemands, pousse les Serbes à accepter, mais travaille à empêcher le renouvellement de ce scénario. C'est largement sous ses auspices que se constitue l'alliance balkanique de 1912. Les Russes apparaissent comme ayant tiré profit, à travers leurs alliés privilégiés Grecs et Serbes, de l'ensemble du conflit, qui est, du coup, une défaite pour l'Autriche. De nouvelles crises sont à prévoir.

Le 28 juin 1914, l'attentat de Sarajevo constitue, pour le gouvernement autrichien, l'occasion de liquider militairement la Serbie. L'appui de l'Allemagne, soucieuse de consolider son allié, est décisif. On pense à Berlin qu'une action rapide peut éliminer la menace serbe en évitant un conflit généralisé, mais on accepte de prendre le risque d'un tel conflit, qui permettrait d'asseoir la suprématie allemande en Europe. Dès le 23 juillet, un ultimatum est adressé à la Serbie, et la guerre déclarée le 28. Les Russes lancent le 29 une mobilisation partielle, transformée en mobilisation générale le 30. Dès lors, l'engrenage est lancé, qui du 1er au 4 août va généraliser le conflit. Dans ce conflit, dont le fond est essentiellement l'avenir de l'Europe centrale et danubienne, voire l'hégémonie en Europe, les questions méditerranéennes ont pesé bien peu.

5. LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET LA PRÉPONDÉRANCE FRANCO-BRITANNIQUE

La diplomatie de guerre

L'entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés des puissances centrales (novembre 1914), voulue par les dirigeants Jeunes-Turcs, ne peut que favoriser les ambitions de dépècement. Dès mars 1915, les Russes se voient promettre Constantinople et les Détroits par leurs alliés, tandis qu'en avril les Italiens font valoir, pour prix de leur entrée en guerre, leurs revendications sur le sud-est de l'Anatolie (région d'Antalya). De leur côté, Britanniques et Français convoitent les territoires arabes. Aux termes des accords secrets Sykes-Picot de mai 1916, l'Angleterre se réserve, avec la Basse-Mésopotamie et la zone désertique qui s'étend jusqu'au Sinaï, le contrôle de la route des Indes. La France reçoit une zone d'administration directe correspondant à une bande côtière, de Saint-Jean-d'Acre à Mersine, complétée par une bonne partie de l'Anatolie (Cilicie, Sivas, Dyabékir) ; elle disposerait en outre d'une zone d'influence qui s'étendrait de Damas et Alep jusqu'à Mossoul. Un contrôle international est prévu pour la Palestine.

Les Alliés, en revanche, n'ont pas souhaité dès le départ la disparition de l'Autriche. Certains espèrent en effet jusqu'en 1918 la voir conclure une paix séparée. Les Serbes, dont le pays est occupé, mais dont une partie des contingents continue le combat et participe en particulier à l'offensive de l'armée du maréchal Franchet d'Esperey contre la Bulgarie à l'automne 1918, n'ont guère voix au chapitre. La volonté de créer une Yougoslavie n'est pas évidente chez les Croates et les Slovènes, qui combattent loyalement dans l'armée impériale. Par ailleurs, l'Italie, complétant la liste de ses revendications méditerranéennes, s'est vu promettre l'Istrie et la côte Dalmate, jadis possessions vénitiennes.

En fait, la carte de la fin de la guerre est très différente. La Russie révolutionnaire est hors du jeu ; l'Italie pèse d'un faible poids dans le camp des vainqueurs.

Le division du monde arabe

Au Proche-Orient arabe, où les armées françaises ont joué un faible rôle, la suprématie appartient aux Britanniques. Ceux-ci ont occupé Bagdad dès mars 1917. Leurs troupes, sous le commandement du général Allenby, entrent à Jérusalem en décembre 1917, puis à Damas en septembre 1918. Ces succès militaires les font apparaître comme les grands vainqueurs des Turcs : ils recueillent ainsi la reddition des garnisons ottomanes à Mossoul et Alexandrette, occupent le Bosphore et les Dardanelles. Aux bénéfices d'une présence militaire s'ajoutent ceux d'une active diplomatie. Pour faciliter leur conquête, les Anglais ont encouragé et aidé la révolte contre les Turcs déclenchée en juin 1916 par Hussein, gouverneur de La Mekke, et chef de la dynastie hachémite, dont le but est la constitution d'un grand royaume sur toutes les anciennes possessions arabes de l'Empire ottoman (correspondance Hussein - Mac-Mahon, 1915). Ils peuvent ainsi se présenter en puissance tutélaire des Arabes. Ils se sont acquis les sympathies du mouvement sioniste en promettant l'installation d'un foyer juif en Palestine par la célèbre déclaration Balfour de novembre 1917.

Les Français réussissent néanmoins à redresser la situation. Les Anglais se satisfont de la renonciation à la Palestine et à Mossoul (conférence de Londres, décembre 1918). Un protocole en matière d'intérêts pétroliers est conclu en juillet 1919, attribuant aux intérêts français 25 % des actions dans les pétroles de Mossoul, tandis qu'une convention signée en septembre 1919 prévoit la relève des Anglais par les Français en Cilicie et sur la côte syrienne. Lors de la conférence de San Remo (avril 1920), Paris se voit confier l'administration de la Syrie, non pas en toute souveraineté, mais sous forme d'un mandat de la SDN, à charge d'amener ce pays à l'indépendance, l'Angleterre recevant la Palestine et la Mésopotamie (Irak). En juillet, l'armée française entre à Damas et à Alep. Les officiers et les administrateurs français prennent en main le contrôle du pays. L'espoir d'un grand royaume arabe aux mains des Hachémites s'effondre.

Il s'ensuit un morcellement de la région. Dès le 30 août est proclamé un État du Grand-Liban. L'organisation du reste des territoires mandataires suit rapidement, avec la création des États de Damas et d'Alep, ainsi que du territoire des Alaouites (septembre). De leur côté, les Britanniques installent un haut-commissaire en Palestine, laissent le frère de Fayçal, Abdallah, s'installer à Amman, de manière à bloquer toute velléité française vers le sud, et noient dans le sang la révolte de Mésopotamie. Par la suite, en revanche, ils choisissent, pour consolider leur puissance et leurs intérêts, une politique d'émancipation, au moins apparente, de leurs territoires arabes. Ce programme, dont les principes ont été définis à la conférence du Caire (juin 1921), est rapidement mis en œuvre : en février 1922 est reconnue l'indépendance de l'Égypte. Un statut d'autonomie est accordé à l'Irak et aux territoires à l'est du Jourdain, détachés de la Palestine sous le nom de Transjordanie. Ces deux États sont placés sous le gouvernement respectif de Fayçal et de son frère Abdallah. D'autre part, les Anglais, faute de pouvoir arbitrer entre les ambitions sionistes et le refus arabe, administrent directement la Palestine. La politique française ne peut que souffrir

de ces évolutions contradictoires. Le pouvoir et les compétences de l'administration française dans les mandats paraissent bien lourds aux populations arabes, par comparaison avec la situation irakienne.

Les questions balkaniques

Dans les Balkans, les Alliés ont tenté de réduire le morcellement imposé par la disparition de l'Autriche-Hongrie en soutenant la création d'une Yougoslavie fondée sur l'union des Serbes, des Croates et des Slovènes, aboutissement d'un courant en faveur de l'union des Slaves du Sud développé durant tout le XIXe siècle. Mais l'équilibre s'avère difficile à trouver. Dès 1921, la monarchie serbe impose une constitution centraliste qui déçoit notamment les Croates. Les frontières du pays sont rien moins qu'assurées : les revendications bulgares sur la Macédoine, rattachée au nouvel État, sont d'autant plus vives que des liens linguistiques, religieux et politiques nombreux ont relié dans le passé Macédoniens et Bulgares. Par ailleurs, les Italiens, dont les ambitions ont été déçues, ne cachent pas leurs ambitions *révisionnistes*, comme le prouve l'occupation de Fiume par les *Arditi* de D'Annunzio en 1919, puis son annexion par Mussolini en 1924.

Plus à l'est, la Grèce s'agrandit notablement, recevant en particulier la partie de la côte Thrace qui servait jusque-là de débouché sur la Méditerranée à la Bulgarie. Mais les ambitions sont bien plus vastes. Les Grecs s'efforcent de réaliser la *grande idée* hellénique (rattacher à la mère patrie les chrétiens orthodoxes d'Asie mineure et de Constantinople). Installés en Thrace orientale et à Smyrne, ils déclenchent une offensive en Anatolie. Cette guerre achève de souder l'union des Turcs autour de Mustapha Kémal, dont le gouvernement a dénoncé la signature par le sultan du traité de Sèvres, qui morcelle la Turquie (10 août 1920). Kémal raye de la carte, avec la complicité des bolcheviks, la république d'Arménie (fin 1920), signe un traité de paix avec les bolcheviks en avril 1921, arrête en septembre l'offensive grecque. À la conférence de Lausanne (juillet 1923), la République turque obtient notamment l'annulation des dispositions territoriales du traité de Sèvres. La défaite grecque entraîne l'application d'un principe lourd d'avenir : l'expulsion des chrétiens de Turquie et des musulmans de Grèce (à l'exception de ceux de Thrace), sous le terme pudique d'échange de populations. Déjà, la plus grande partie des Arméniens a été massacrée (1915-1916) ou contrainte à l'exil, génocide nié contre toute évidence par tous les gouvernements turcs depuis lors jusqu'à aujourd'hui, sans que grand-chose ait été fait pour les y contraindre.

Les progrès italiens en Méditerranée

Entre les deux guerres, la Méditerranée demeure un lac franco-britannique. Les Russes sont absorbés par leurs problèmes internes. Après une vague d'agitation en 1919-1922, les nationalismes arabes sont encore peu inquiétants. L'axe Gibraltar-Malte-Alexandrie-Port-Saïd demeure une artère vitale de l'Empire, soucieux de défendre l'Égypte, gros producteur de coton, mais aussi les pétroles iranien et irakien, et d'assurer les communications avec l'Inde. Entre la France et l'Afrique du Nord, les relations économiques se resserrent. La guerre, qui a mobilisé environ 260 000 musulmans du Maghreb, et environ

100 000 travailleurs civils, a démontré l'importance de ces territoires dans l'organisation de la Défense nationale.

Les Italiens, déçus par les traités de 1919, paraissent cependant, surtout depuis l'arrivée de Mussolini au pouvoir en 1922, décidés à rivaliser avec les deux puissances dominantes. Ils mènent une active politique dans les Balkans, imposent à l'Albanie un quasi-protectorat en 1926, soutiennent les mouvements hostiles au roi Alexandre de Yougoslavie (notamment en Croatie et en Macédoine). Simultanément, ils achèvent en 1932 l'occupation de la Libye et réclament une rectification des frontières aux confins du Fezzan et des territoires français du Tchad. Une intense propagande est menée en direction de la colonie italienne de Tunisie, alors la plus nombreuse des colonies européennes du protectorat. Une marine et une aviation rénovées, un dispositif militaire imposant en Libye, font de l'État fasciste une grande puissance militaire en Méditerranée, avec un potentiel sensiblement égal à celui de la France. On assiste aussi au développement de la propagande fasciste en direction des nationalistes arabes (création en 1934 de la station de Radio-Bari, qui émet en langue arabe).

Il s'en faut cependant que ses ambitions rapprochent alors Mussolini d'Hitler, comme le prouve la démonstration militaire de l'armée italienne au col du Brenner, qui fait échouer la tentative d'*Anschluss* organisée par les nazis en juillet 1934. Le président du Conseil français Laval négocie les accords de Rome de janvier 1935, qui semblent liquider largement le contentieux colonial (cession de territoires aux frontières tchadiennes, abolition du statut particulier des Italiens de Tunisie). En avril, l'accord de Stresa conclu entre Britanniques, Français et Italiens est nettement dirigé contre les initiatives hitlériennes.

La montée des fascismes

La tension se réveille brutalement avec l'agression italienne contre l'Éthiopie (octobre 1935), l'occupation de la Rhénanie (mars 1936) et surtout le déclenchement de la guerre civile espagnole (juillet). L'éventualité d'un conflit international paraît désormais de plus en plus probable.

La menace italienne est la plus nette. La guerre d'Éthiopie a coïncidé à l'intérieur avec une radicalisation du fascisme. Bien qu'inefficaces, le désaveu et les sanctions prises par les Français et les Britanniques à la suite de l'agression amènent Mussolini à s'éloigner d'eux. La guerre civile espagnole et l'appui donné à Franco par Mussolini, alors que les gouvernements de Londres et de Paris s'en tiennent à la *non-intervention* consacrent la fin de la solidarité. Les accords de Rome ne sont pas ratifiés. À la menace qui pèse sur la Tunisie s'ajoute désormais celle que les succès remportés par les franquistes à partir de leur base rifaine font planer sur le Maroc. Le Duce, qui s'est fait remettre *l'épée de l'Islam* le 18 mars 1937 à Tripoli cherche plus que jamais à s'appuyer sur les nationalistes arabes et condamne, non sans effet, la politique palestinienne du mandat britannique.

En même temps, les fascistes se solidarisent avec les nazis, qui leur ont fourni un appui diplomatique et économique dans la guerre d'Éthiopie, et apparaissent à leurs côtés sur les champs de bataille d'Espagne. En novembre 1936, c'est la proclamation solennelle de l'Axe Rome-Berlin. Hitler n'est pas soucieux de voir l'Allemagne jouer un grand rôle en Méditerranée. Il préfère laisser sur ce terrain la première place à l'Italie, pour mieux l'opposer à la Grande-Bretagne et à la France. Sans tenter d'effort démesuré, ses diplomates ne

cherchent pas moins à exploiter les faiblesses de ses adversaires. La question palestinienne est naturellement un terrain rêvé pour une telle forme d'action : en 1937, les nazis proclament leur hostilité au projet britannique de partage de la Palestine (commission Peel), et prennent contact avec les principaux représentants palestiniens. Mais leur activité diplomatique s'étend aussi à l'Irak, à l'Égypte, à l'Arabie Saoudite, et à la Turquie (où ils ont su reconquérir de solides positions économiques). L'absence apparente de visées impérialistes dans cette région constitue évidemment un avantage considérable, exploité par les programmes en arabe de Radio-Berlin.

La faiblesse des grandes démocraties face à l'Allemagne ne peut qu'encourager les initiatives italiennes. La France paraît la première visée. Mussolini refuse, au lendemain de l'*Anschluss* (printemps 1938), de passer avec la France des accords de bon voisinage analogues à ceux qui viennent d'être conclus avec l'Angleterre. Peu après la reculade de Munich, est orchestrée une bruyante campagne ayant pour objet les *aspirations naturelles du peuple italien*, au nombre desquelles Djibouti et la Tunisie figurent à côté de la Corse et de Nice (novembre 1938). Ces démonstrations verbales s'accompagnent d'actions limitées, mais significatives. Au mois d'avril 1939, les Italiens occupent et annexent l'Albanie. Le 22 mai Allemagne et Italie concluent le pacte d'Acier, alors que la crise polonaise est très largement engagée.

Plus que jamais, le gouvernement français se soucie d'une mise en défense de l'Afrique du Nord. Au mois de janvier 1939, Daladier, président du Conseil alors à l'apogée de sa popularité en métropole, visite, après la Corse, l'Algérie et la Tunisie, et y réaffirme sa détermination, exprimée au Parlement un mois plus tôt, de ne pas céder la moindre parcelle des colonies françaises. La construction d'une ligne d'ouvrages fortifiés face à la Libye (ligne Mareth), commencée à la fin de 1936, s'achève, prolongée, au sud, par la création d'un front est-saharien. Plus au sud encore, le général Bürher, chef d'état-major des colonies, organise, face aux Italiens du Fezzan, un front nigéro-tchadien, tandis qu'une coopération englobant Djibouti est envisagée avec les Britanniques du Soudan et de Somalie.

En même temps sont mises au point des ripostes diplomatiques. Une garantie franco-anglaise à la Grèce est destinée à dissuader l'Italie après le coup de force albanais. Les gouvernements français et britannique retrouvent aussi les chemins de l'alliance turque, essentielle pour la maîtrise de la Méditerranée et celle de l'Europe orientale, d'autant plus que, aux termes des traités de Lausanne, puis de Montreux, le gouvernement turc a conservé la maîtrise des Détroits. En octobre 1939 est conclu un traité d'alliance franco-anglo-turc (19 octobre 1939), essentiellement dirigé contre d'éventuelles initiatives italiennes. Ankara a exigé, pour prix de son alliance, la cession par les Français du district d'Alexandrette, au grand mécontentement des nationalistes syriens.

6. LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ET LA MÉDITERRANÉE

De la *drôle de guerre* aux victoires allemandes

Certes, la Méditerranée n'est pas le théâtre des opérations militaires décisives de la Deuxième Guerre mondiale. Mais, pas plus qu'en 1914-1918, il n'est possible d'ignorer cet espace de manœuvre à la charnière de trois

continents. Dès le départ, les puissances de l'Axe, handicapées par leur infériorité navale, mais aussi par le caractère secondaire prêté par Hitler au théâtre d'opérations méditerranéen, sont pourtant capables de faire peser de très sérieuses menaces sur les positions de leurs adversaires. Dans un premier temps, la neutralité italienne diffère les dangers. Mais la défaite française de l'été 1940 décide Mussolini à l'action. De graves dangers pèsent alors sur une Afrique du Nord française privée de ses meilleures troupes, et sur laquelle on peut redouter une offensive à la fois allemande, italienne et espagnole, mais aussi sur les possessions britanniques.

Du côté français, certains songent à résister au défaitisme. Mais cette combativité ne résiste pas au courant général qui emporte les gouvernants. Les objections techniques à la poursuite de la guerre dans l'Empire (difficulté d'improviser une défense dans des pays dépourvus d'arsenaux et de potentiel industriel), ne sont pas sans fondement. Mais plus que tout pèsent, aux yeux du gouvernement du maréchal Pétain, la détresse des Français (des réfugiés notamment), qui amène la société au bord de la dislocation, l'idée d'une prochaine défaite des Britanniques, voire d'une paix de compromis entre eux et les Allemands, et la volonté de faire porter à la République la responsabilité de la défaite. Hitler sait d'ailleurs limiter momentanément ses ambitions. Par les armistices signés avec la France en juin 1940, l'ennemi s'interdit d'occuper l'Afrique française et le Levant. L'assurance allemande et italienne de respecter l'intégrité de l'Empire suffit à rassurer les gouverneurs français, d'abord hostiles à l'armistice, et à les dissuader, à quelques exceptions près, de répondre aux sollicitations du général de Gaulle.

Cet effacement de la France oblige les Anglais à assurer seuls la défense de la Méditerranée. Ils peuvent s'appuyer sur la qualité de leur marine et leur remarquable réseau de bases, demeurées intactes. Malte notamment, dont les défenses avaient été négligées, est réarmée et réapprovisionnée. En juillet 1940, le bombardement de la flotte française de Mers el-Kébir et la neutralisation de l'escadre française d'Alexandrie manifestent la volonté de ne pas laisser au gouvernement français les moyens de fournir un appoint (même très hypothétique) aux forces navales de l'Axe. D'autant plus seuls que leur attitude intransigeante a définitivement solidarisé la cause de la marine française avec le régime de Vichy, ils affrontent alors la marine italienne. La destruction par la *Royal Navy* de la moitié du corps de bataille italien en rade de Tarente en novembre 1940, puis sa victoire décisive au Cap Matapan en mars 1941, lui permettent de garder la supériorité navale. Quant aux armées italiennes, imprudemment aventurées, elles éprouvent des revers face aux Grecs (octobre 1940), mais aussi face aux Britanniques en Tripolitaine (décembre 1940-février 1941).

Cependant, le printemps 1941 voit l'arrivée en force des Allemands en Méditerranée. Ceux-ci envahissent en quelques jours la Grèce et la Yougoslavie, puis s'emparent de la Crète. Tout au plus les Britanniques réussissent-ils à consolider leurs positions au Moyen-Orient. En mai, ils écrasent une tentative de coup d'État pro-allemand en Irak. Au mois de juin, de concert avec les Français libres, ils envahissent la Syrie et le Liban et les arrachent au contrôle de Vichy, en riposte à la mise à la disposition par l'amiral Darlan des aéroports des mandats aux avions de la *Luftwaffe* destinés à ravitailler les insurgés irakiens. Mais la

menace pèse aussi sur l'Égypte. À la fin de l'année, l'installation de l'aviation allemande en Sicile et en Italie du Sud permet aux états-majors de l'Axe, en dépit de la défense acharnée de Malte, d'interrompre les convois britanniques à destination de l'Égypte et de protéger ses propres convois vers la Tripolitaine, où l'*Afrikakorps* de Rommel est venu renforcer les divisions italiennes.

C'est au cours de l'année 1942 que se joue la bataille de la Méditerranée. Le printemps et l'été sont allemands. Tandis que Malte est bombardée sans répit, les blindés de Rommel marchent sur Alexandrie et ne sont arrêtés que de justesse en septembre à une centaine de kilomètres à l'ouest ; à 2 000 km plus au nord, les chars de von List, à l'aile droite de l'armée d'invasion de l'URSS, atteignent l'Elbrouz, paraissant esquisser un véritable mouvement de tenaille. L'automne est anglo-saxon, avec la contre-offensive britannique en Cyrénaïque (bataille d'el-Alamein en octobre), et le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord française (novembre), tandis que les défaites de la *Wehrmacht* sur le front russe font s'évanouir le rêve d'une avancée allemande à partir du Caucase. Attaquées à partir de l'Algérie et de la Cyrénaïque, les forces germano-italiennes sont complètement neutralisées en Afrique du Nord après la fin de la campagne de Tunisie en mai 1943. Par la suite, Maroc, Algérie et Tunisie servent de base aux corps expéditionnaires d'Italie, puis au débarquement de Provence (août 1944), qui entament la libération de l'Europe occidentale.

Le sort des puissances

La prédominance des Anglais et des Américains paraît totale. Incontestables vainqueurs sur le terrain, leurs armées ont paru sur la quasi-totalité des rivages méditerranéens. Les Britanniques, outre l'ensemble de leurs possessions d'avant-guerre, tiennent garnison en Grèce, où ils ont recueilli la capitulation allemande, mais aussi en Syrie et au Liban, où ils pèsent lourdement sur la politique des autorités françaises. Ils partagent avec les Américains et les Français l'administration de la Libye. Les Américains, moins soucieux à cette époque d'une présence militaire, peuvent jouer sur leur puissance financière, mais aussi sur l'activité d'un réseau diplomatique efficace et écouté. Les Anglo-Américains semblent prêter une oreille attentive aux aspirations des peuples arabes. Au printemps de 1945, la création de la Ligue arabe au Caire (22 mars), avec les encouragements britanniques, mais aussi celle de l'ONU, sous patronage américain (avril-juin), paraissent aller dans ce sens.

Les puissances *latines* sortent au contraire très affaiblies du conflit. L'Italie, dont l'armée et la marine ont été défaites, soumise à la double occupation allemande au nord, alliée au sud, de septembre 1943 à mai 1945, plongée dans la misère et les incertitudes politiques, est sans doute la plus éprouvée. Le sort de la France, infiniment plus enviable, paraît cependant très compromis dans ses possessions méditerranéennes. Au spectacle des faiblesses, puis des divisions intestines entre Français lors des débarquements alliés de 1942, s'est ajoutée la prise de conscience, par les peuples du Maghreb, de l'infériorité française face à la puissance allemande, d'abord, anglo-saxonne ensuite, impression que ne parvient pas à effacer le remarquable redressement militaire et politique accompli de 1943 à 1945. Les insurrections qui se produisent simultanément au Levant et en Algérie le 8 mai 1945 manifestent la force montante des oppositions à l'ordre français. En Syrie et au Liban, le

gouvernement provisoire du général de Gaulle doit se résigner, sous pression britannique, à accorder une indépendance promise depuis 1936, et sans cesse ajournée. En Algérie, une dure répression rétablit la situation, non sans éveiller de graves inquiétudes pour l'avenir.

Les Soviétiques, qui ont porté l'essentiel de l'effort contre les armées allemandes en Russie, puis en Europe orientale et centrale, n'ont pas paru en Méditerranée pendant toute la guerre. Les Britanniques, et notamment leur Premier ministre Churchill, n'en ont pas moins redouté une percée vers les mers chaudes. Cette crainte s'exprime dès la fin de 1943, où, tandis que les contingents occidentaux piétinent face aux lignes allemandes en Italie centrale, les Russes voient s'ouvrir à eux les routes de l'Europe centrale et des Balkans. À la conférence interalliée de Téhéran (novembre 1943), Churchill échoue à obtenir un débarquement anglo-américain dans les Balkans. Du moins, par un curieux accord passé en octobre 1944 avec Staline, réussit-il à s'assurer l'occupation et le contrôle de la Grèce, et une parité d'influence en Yougoslavie. Cette influence est-elle garantie ? La domination des communistes en Yougoslavie, où Tito apparaît alors comme un fidèle exécutant de Staline, et leurs solides positions en Grèce peuvent d'un jour à l'autre mettre à bas cet édifice. D'autres ambitions des Russes paraissent tout aussi inquiétantes. À la conférence de Potsdam de juillet 1945 ils ont exprimé la demande (formulée, il est vrai, avec modération), d'un mandat sur la Libye, et d'une révision à leur profit de la convention de Montreux, qui, depuis 1936, réglemente la circulation des flottes de guerre dans les Détroits. Enfin, les positions des communistes en Italie et en France peuvent faire peser le risque d'une *Méditerranée rouge*. Tout est en place pour la naissance de la guerre froide.

CONCLUSION

À l'issue de ces considérations portant sur l'histoire de près de deux siècles, on peut formuler plusieurs conclusions. La première est qu'il n'y a jamais eu, à la période évoquée, d'unité méditerranéenne. L'opposition des deux *sœurs latines*, les rivalités balkaniques, l'imposition d'un régime colonial au sud par le nord, ont interdit toute solidarité en ce sens. Plus encore, le destin de la Méditerranée échappe, en grande partie, aux Méditerranéens. Parmi les grandes puissances, ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Allemagne, ne sont évidemment des puissances méditerranéennes. La France, centrée sur le Bassin parisien, et l'Italie, centrée sur la plaine du Pô, regardent vers le nord plus que vers le sud. Dès lors, la Méditerranée est un passage, une zone d'expansion secondaire, plus qu'une zone d'intérêt vital. L'axe lotharingien est infiniment plus important que les axes méditerranéens.

Comment expliquer ce caractère ? Le retard de développement dû au caractère tardif ou encore insuffisant de la révolution industrielle est à mettre au premier plan, ce retard ayant sans doute été accru par des phénomènes de domination politique impliquant un espace économique dans lequel on demande aux pays méditerranéens d'acheter des produits industriels et de vendre des produits agricoles. Mais il est évident aussi que les structures sociales méditerranéennes ont sans doute empêché ou entravé l'organisation d'États modernes. Il est évident qu'un clientélisme qui perpétue des privilèges de

familles ne peut que prolonger des méthodes surannées. Ni les messages religieux prêchant la fraternité des croyants face à leur créateur, ni les messages politiques invoquant la fraternité des citoyens n'ont, jusqu'à ce jour, été capables de transcender ces blocages. Tant qu'ils subsisteront, la Méditerranée ne pourra être autre chose qu'un sujet de colloques.

UN AGENT DE LA PAPAUTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES TURCS : MARCO D'AVIANO

Jean-Michel THIRIET
Docteur en histoire
Maître de conférences aux Écoles de Coëtquidan

On sait que la Réforme catholique ou Contre-Réforme est avant tout l'œuvre des saints[1] et dans les États héréditaires de la monarchie des Habsbourg, si la reconquête catholique est à l'ordre du jour, la lutte contre les Turcs mobilise les énergies, même si ailleurs, ce n'est plus l'essentiel depuis la victoire de Lépante[2]. Cette reconquête est donc double ; face aux protestants d'une part et face aux musulmans d'autre part, ce dernier danger étant plus grave que l'*hérésie* luthérienne ou calviniste, car il met en péril l'empereur de Vienne et l'Europe chrétienne. La frontière de l'Empire ottoman ne passe pas loin.

Ces saints, nous les trouvons dans les congrégations religieuses, qui forment, en Europe centrale, les agents essentiels de la Contre-Réforme. Le clergé séculier joue un moindre rôle. Les paroisses sont peu nombreuses et détenues en général par des ordres religieux : à Vienne, seule Saint-Étienne, la cathédrale, y échappe. Les deux autres sont aux mains des bénédictins écossais et des barnabites à Saint-Michel[3]. Comme le dit Jean Delumeau :

Mais il faut restituer à d'autres familles religieuses, en particulier à celle des capucins, la place qui leur revient. Branche séparée de l'ordre de Saint-François, « les ermites franciscains » – ce fut le premier nom des capucins – eurent au début une existence difficile... capucins et jésuites jouèrent un rôle de premier plan en Suisse, en Autriche et en Bohême, durant la période « héroïque » de la reconquête catholique, non sans favoriser, bien sûr, le développement d'un climat de vive intolérance. En Suisse, les capucins possédaient déjà 15 couvents en 1604, et à la même date ils étaient également implantés à Feldkirch, Vienne, Gratz (sic), Prague et Brno... Vêtus de bure grossière, les pieds nus en toute saison, s'astreignant à des jeûnes fréquents et rigoureux, couchant sur des planches, prêchant à temps et à contretemps sans aucun respect humain, les capucins firent une vive impression sur les hommes des XVIe et XVIIe siècles...[4].

Marco d'Aviano est un de ces capucins qui a marqué le siècle, né le 17 novembre 1631, décédé à Vienne le 13 août 1699. Il a agi en véritable agent de la papauté, contre la Réforme protestante, mais plus encore contre les

---

1 Lire, par exemple, G. Bedouelle dans *Histoire de l'Église par elle-même*, sous la direction de J. Loew et M. Meslin, Paris, 1978, p. 257.

2 G. Bedouelle, *op. cit.*, p. 258.

3 Lire J.-M. Thiriet, *La Mort d'après la clause testamentaire Welsche dans la Vienne baroque 1580-1750.* Thèse de 3e cycle, Rennes II, 1976, 312 p. dactylogr., pp. 32-33.

4 J. Delumeau, *Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Nouvelle Clio, 30 bis, 1971, 358 p., lire pp. 76 à 78.

Ottomans musulmans. De son vrai nom Carlo Cristofori, il est né à Aviano dans le Frioul. Formé à Gorizia (Görz) puis à Padoue, il est ordonné prêtre en 1655[5].

Évoquer ce personnage essentiel de la Vienne de la seconde moitié du XVII[e] siècle, c'est rappeler, tout d'abord, son importance à travers diverses évocations dans la bibliographie abondante le concernant. Puis étudier trois témoignages différents contemporains des faits : le rapport d'un ambassadeur luthérien à Vienne, les affirmations du journal italien de Vienne, enfin les écrits mêmes du Saint dans sa correspondance avec l'empereur Léopold, lettres heureusement publiées, car j'ai eu l'occasion d'essayer de lire quelques pages, difficiles à déchiffrer, de Marco aux archives de l'Ordre teutonique de Vienne.

Toute l'*Histoire de l'Autriche* mentionne le Capucin, au moins pour son rôle lors du siège de Vienne en 1683 : *Le révérend père capucin, Marc d'Aviano, sut aiguillonner avec adresse officiers et soldats en vue de la lutte imminente* écrit Erich Zöllner[6]. Il dit, en effet, la messe pour l'armée de secours, sur le Kahlenberg, le matin de l'attaque du camp turc devant les fortifications de la capitale. Une chapelle le rappelle de nos jours. Luisa Ricaldone lui consacre dans son essai sur la Vienne italienne plusieurs pages[7] et donne la liste à la fin des monuments et lieux où l'on retrouve de nos jours d'Aviano dans la ville de Vienne[8]. Une rue dans le premier arrondissement porte encore son nom[9]. Dans la réédition du Gronerlexikon[10], d'Aviano a droit à une demi-page dans la partie biographique avec un portrait sous-titré *le prédicateur fanatique à l'époque des Turcs*. On y apprend qu'il a été seulement béatifié en 1912, alors même qu'il est vu comme un saint de son vivant, j'y reviendrai. Jean Bérenger, dans sa thèse sur *Finances et absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVII[e] siècle*[11], revient à plusieurs reprises sur Marco et souligne son importance auprès de l'empereur, posant la question de son rôle d'agent de la papauté pour une croisade anti-turque d'où les aspects financiers (aide du Saint-Siège) ne sont pas absents. Les voyageurs parlent du personnage qui a profondément marqué son temps, même si des Français, toujours sceptiques, sont très réservés sur le *prétendu faiseur de miracles*, comme raconte l'un d'eux[12], en passant à Neubourg sur le Danube après Ingolstadt ... *il y a une jolie chose à voir dans celle (église) de Saint-Pierre. Le capucin Marco d'Aviano, fameux pour les miracles qu'on lui attribue, passa à Neubourg, il y a cinq ans. Comme il entrait dans l'église de Saint-Pierre, il aperçoit dans un coin une vieille Notre-Dame, en bois, qui était*

---

5 J.-M. Thiriet, *op. cit.*, pp. 32-33.

6 *Histoire de l'Autriche des origines à nos jours*, Horvath, Roanne, 1966, p. 244. Dans la dernière édition allemande, l'auteur dit que d'Aviano enflamma officiers et troupes *Der Temperamentvolle und kluge Kapuzinerpater Marco d'Aviano feuerte Offizier und Mannschaften für den bevorstehenden Kampf an*, in. *Geschichte Österreich von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Vienne, 1984, p. 254.

7 Luisa Ricaldone, *Vienna italiana*, Gorizia, 1987, pp. 47 à 48. Première édition *Italienisches Wien*, 1986, pp. 35 à 39.

8 L. Ricaldone, *op. cit.*, pp. 176-177 et p. 156 pour l'édition allemande.

9 Fr. Javorsky, *Lexicon der Wiener Strassen*, Vienne-Münich, 1964, 282 p.

10 *Das grosse Groner Wien Lexicon* (édité par Félix Czeike), Vienne, 1974, p. 46.

11 Lille, 2 volumes, 1975, ou Paris, Imprimerie nationale, 1 volume, 1975.

12 Mirabal, *Nouveau Voyage d'Italie*, Amsterdam, 1687 ..*la dévotion du peuple est si grande, pour ce prétendu faiseur de miracles...*, Tome 1, p. 264.

tout estropiée, et toute chargée de poussière. Le zèle le saisit, en même temps que la douleur de voir cette Notre-Dame en si mauvais état. Il se prosterna tout son long devant Elle, se mit à frapper sa poitrine et à s'épandre en lamentations. Comme il était au milieu de ces gémissements, il cria tout d'un coup miracle, et protesta que la bonne Notre-Dame avait remué les yeux et l'avait regardé...[13].

Toutes les études de la Contre-Réforme à Vienne et tous les livres sur la reconquête de la Hongrie après la victoire du Kahlenbeg en 1683 traitent de l'importance du Saint. En effet, d'Aviano est présent et suit les armées à chaque campagne, comme à Buda en 1686 où il figure parmi les participants du siège[14].

Tomek, dans l'histoire de l'Église autrichienne, consacre plusieurs dizaines de pages à d'Aviano[15]. Sa réputation de thaumaturge le fait appeler en 1680 par Léopold. Il encourage l'arrivée des nouveaux ordres salésiens, piaristes... L'auteur distingue la période d'avant le siège de Vienne de celle d'après 1683, où d'Aviano joue le rôle d'aumônier général des armées. L'empereur est présent, priant au pied du lit de Marco, au couvent des Capucins, lorsqu'il décède en août 1699. Il n'est pas, bien entendu, le seul moine ou prêtre italien à Vienne à cette époque, il est à replacer au milieu d'une forte présence italienne, que j'ai souvent évoquée et que j'étudie en privilégiant pour l'heure les militaires originaires de la Péninsule de 1619 à 1740[16].

Tomek, bien entendu, signale parmi les sources disponibles le récit de Passer, représentant de Hesse-Darmstadt pour le compte de la comtesse Élizabeth-Dorothée de 1680 à 1683[17]. Il est donc présent lors de l'arrivée à Vienne de Marco d'Aviano et assiste à ses premières prédications. Il raconte les nouvelles côté turc, comme côté rhénan (Strasbourg) et bien sûr la vie à Vienne. C'est le 9 juin 1681[18] qu'il évoque pour la première fois une cérémonie où l'acteur principal est le Capucin. Ce témoignage est d'autant plus intéressant que le journal italien de Vienne, que j'utiliserai tout à l'heure, n'a pas été conservé à la Bibliothèque nationale d'Autriche[19] de 1681 à 1684. Il est fort probable que le

---

13 Mirabal, *op. cit.*, Tome 1, p. 96. L'auteur n'aime pas les ordres religieux et accuse les capucins de faire fuir les chiens en ne prêchant que des choses terribles en grimaçant, gesticulant, s'arrachant la barbe, *Purgatoire, Enfer, Jugement dernier,* Tome 3, p. 150.

14 *Berichte des Friedrich von Cornaro über die Belagerung und Rückeroberung Ofens (Buda) im Jahre 1686 - Avvisi del Federico Cornaro circa l'assedio e la presa di Buda*, Budapest,1891, 505 p.

15 E. Tomek, *Kirchengeschichte Österreichs*, 3e partie, volume III, Vienne, 1957, Chapitre 3, pp. 31 à 83.

16 Titre de la thèse de doctorat d'histoire *Les Militaires italiens au service des Habsbourg à Vienne 1619-1740*, inscrite à Paris IV, sous la direction de Jean Bérenger.

17 Bittner, *Répertoire des représentants diplomatiques de tous les pays depuis la paix de Westphalie (1648)*, Tome 1, Berlin, 1936.

18 *Berichte des Hesser-darmstäditscher Gesandten Justus Eberhard Passer an die Landgräfin Elizabeth Dorothea über die Vorgänge am kaiserlichen Hofe und in Wien von 1680 bis 1683*, publiés par L. Baur, Vienne, 1867, 140 p.

19 Cote 77N7 Ö.N.B. *Il corriere ordinario Vienne* 1677-1721 ou *Avvisi italiani ordinari et straordinarii*, 38 volumes.

diplomate reprend en partie les nouvelles données par ce bihebdomadaire. Il le cite carrément de temps en temps[20].

Passer utilise aussi bien la langue italienne, ce qui laisse penser qu'il recopie l'article habituel dans chaque numéro sur Vienne, mais il parle cette langue, comme toute la cour à cette époque. La foule est nombreuse dans l'espoir de recevoir une bénédiction. D'Aviano exhorte à la prière et au repentir avec trois *Notre Père* et quatre *Je vous salue Marie* ; l'assistance se met à genoux et d'Aviano s'écrie en allemand *O Rosaire, O Rosaire* et les participants agitent leurs couronnes de roses, chantant et priant *le père Marcus*. Passer écrit alors en allemand, s'écrie fortement *J'ai guéri, guéri, guéri ! Tu as guéri !* et pleure bruyamment. Parlant peu allemand, Marco dit en italien : *Qui donc espère, Dieu lui pardonnera, celui qui dira avec moi : je crois (en allemand), je crois... (5 fois de suite) fermement (3 fois de suite). Cela était répété à plusieurs reprises.* Passer repasse à l'italien et ajoute : *Finalement il disait : quand les muets, les sourds, les aveugles et les autres malades et faibles croiront, moi je leur assure qu'ils auront la santé, sinon en cette vie, au moins dans l'autre vie meilleure*[21].

Début juillet, Passer relate un sermon en italien de D'Aviano à la cathédrale Saint-Étienne et dit que la foule découpe son froc de soie, par fanatisme et mysticisme, toujours cette réputation de thaumaturge[22]. Ce témoignage est précieux car notre représentant est luthérien comme la princesse qu'il sert. Il est manifestement impressionné par cette Contre-Réforme triomphante et par cet homme si populaire, si charismatique, même si ce dernier ne parle guère allemand. Quelques mots simples suffisent pour fanatiser une foule, c'est du moins, à le lire, ce qui ressort de ces rapports diplomatiques, mais au-delà c'est une reconquête catholique, en imposant de nouvelles coutumes, de nouvelles pratiques religieuses.

Anna Coreth divise son étude sur la Piété autrichienne en quatre points : la piété eucharistique ; la foi dans la croix du Christ ; la piété mariale ; le culte des Saints. Elle souligne l'action des capucins. On retrouve ici la mise en pratique des directives pour les capucins du père Honoré de Cannes *le plus célèbre, sans doute, des prédicateurs populaires français de la fin du XVIIe siècle*[23]. Il préconise quatre actions : un sermon introductif après la messe, tôt le

---

20 *Berichte, op. cit.*, p. 85 du 24 octobre 1682 (cérémonie pour la colonne de la Trinité). Ce journal continue à paraître au-delà de 1721. Voir ma communication au *119e Congrès des Sociétés Savantes,* Amiens 1994, « Quelques remarques sur la représentation de la guerre dans le journal italien de Vienne aux XVIIe et XVIIIe siècles (Autriche) », à paraître.

21 *...nach disem, sagte er : che Dunque Spera, che Iddio lui perdonarà, il qual dirà meco : Ich glaub ; ich glaub :/:/:/: vestiglich, vestiglich :/:/. Disses war etlichmahl widerholt. Finalmente diceva : quando li mutili, li sordi, li ciechi, et li altri ammalati et deboli crederanno, io gliene assicuro, che haberanno la sanità, se non in questa vita, niente di meno in altra migliore vita. Berichte, op. cit.*, p. 75.

22 *Berichte, op. cit.*, pp. 77-78.

23 L. Châtellier, *La Religion des pauvres. Les Sources du christianisme moderne XVI-XIXe siècles*, Paris, 1993, p. 63. Lire également l'article d'Honoré de Cannes dans le *Dictionnaire de spiritualité*, Tome 7, pp. 718-719. Louis Châtellier n'évoque pas Marco d'Aviano, n'ayant pas inclus Vienne dans ses recherches, traitant de toute

matin ; une méditation en chaire en fin de matinée ; une conférence l'après-midi pour ceux qui viennent de loin et ne peuvent être là tôt le matin ; et tard le soir enfin le *sermon pathétique*, quand il y a le plus de monde, en recommandant de choisir *celui des missionnaires qui réunit le plus de vigueur et de renommée*. On constate une certaine mise en pratique de cet enseignement dans les attitudes de D'Aviano et les moments qu'il choisit pour mieux frapper les foules et pour rappeler, surtout à Vienne, le danger turc et exalter la foi chrétienne contre les musulmans car les capucins jouent dans cet espace un grand rôle dans la lutte contre les Ottomans[24].

On retrouve le Saint à maintes reprises dans le journal italien de Vienne. Rappelons que nous ne disposons pas des années 1681 à 1684[25]. La première mention (dans le numéro 75 du 18 septembre 1680) est des plus intéressantes, puisque le père Marc capucin est qualifié de *Concetto di Santo*, de passage à Linz, où se trouve la cour, aux lendemains de la grande peste de 1679 ; et dans les numéros suivants, on relate des guérisons miraculeuses[26]. En fait, c'est bel et bien ce que nous dit Mirabal, mais ici sans la moindre ironie ou le moindre scepticisme, bien au contraire. Le 14 juin 1685, on apprend que le duc de Lorraine, avant de partir en campagne, assiste à la messe chez les capucins, où il écoute le sermon du père Marco d'Aviano. C'est bien là le rôle de Marco, chargé de stimuler les militaires dans leurs combats contre les infidèles, contre l'ennemi commun[27]. Le journal suit de toute façon, de très près, aussi bien les nouvelles du côté du Rhin, en particulier les difficultés des Français à Strasbourg avec les luthériens, que celles des Balkans et de la Méditerranée orientale. Quantitativement, le front oriental l'emporte, avec des pages spéciales relatant les hauts faits d'armes. En 1690, le 6 juillet, on peut lire que Leurs Majestés recevront la très sainte communion des mains du père d'Aviano ; après la messe, sermon du père sur le Graben, auprès de la colonne de la Trinité, avec bénédiction[28]. Toujours cette même mise en scène en plein centre de Vienne, l'actuel premier arrondissement, auprès d'un monument baroque par excellence, présent sur toutes les places des cités, grandes ou petites, d'Europe centrale. En novembre, on apprend la remise de 100 000 florins par le pape à l'empereur, pour être utilisés pour la guerre très dispendieuse contre les Turcs[29]. D'Aviano est derrière ces arrangements. Il revient à Laxenburg, où se trouve la cour, par le

---

façon *des missions rurales en Europe*, or d'Aviano prêche dans les villes et sur le front, dirons-nous.

24 A. Coreth, « Das Eindringen des Kapuziners Mystik in Österreich » in *Sonderdruck aus Mystiche Theologie*, 1957, p. 9-96. *Pietas Austriaca Ursprung und Entwicklung barocker Frömmigkeit in Österreich*, Vienne 1959, 75 p.
Lire également J. Bérenger, « Pietas austriaca. Contribution à l'étude de la sensibilité des Habsbourg » in *Mélanges offerts à Pierre Chaunu*, pp. 403-421, ou encore J.-M. Thiriet, *La Mort ..., op. cit.*, pp. 8 à 14 et pp. 23-24 sur l'action des capucins.

25 Voir note 19.

26 *Avvisi* ... n° 79, 1680, par exemple.

27 Pour célébrer la victoire de Venise en Morée *contra l'Inimico commune*, n° 71, 6 septembre 1685, en date de Venise du 25 août.

28 *Avvisi...* n° 54, 1690.

29 *Avvisi...* n° 93, 19 novembre 1690.

Tyrol en 1692[30]. L'avis de son passage, il le doit à sa notoriété, car le plus souvent, le journal se contente de parler de prêtres ou moines italiens, sans plus, trop nombreux comme l'avait remarqué ironiquement Casimir Freschet de passage à Vienne[31].

En 1695[32], d'Aviano est sur le Graben, où il prêche une nouvelle *exhortation apostolique* réclamant l'aide de Dieu pour les victoires sous l'invocation du saint archange Gabriel. De nouveau, c'est bel et bien l'encouragement à lutter contre les Turcs en profitant de la réputation du Capucin, thaumaturge. Ainsi, depuis 1683, l'armée des Habsbourg vole de victoire en victoire à chaque nouvelle campagne. Elle pénètre chaque fois plus avant dans les Balkans. L'Empire ottoman se trouve peu à peu acculé à la défensive. Pour les soldats marcher avec d'Aviano, savoir que le Saint est parmi eux, c'est une forme d'assurance de victoire depuis le succès du Kahlenberg, perçu par certains comme un miracle.

Les capucins sont présents à Vienne et on connaît leur rôle dans la Contre-Réforme ; le général des Capucins vient à Vienne en octobre 1695[33]. D'Aviano est encore là en juillet 1697 à la cathédrale, où il dit la messe ; après une procession, il donne la communion à Leurs Majestés, avant de prononcer une brève exhortation au peuple[34]. En 1699, on rappelle, au moment où Marco meurt malade et infirme au couvent des capucins de Vienne, sa vie exemplaire, son rôle dans la libération de Vienne[35]. Toute la cour assiste aux funérailles. Ainsi disparaît pour le quasi-journal officiel de Vienne, faute de concurrent, ce prêtre hors du commun, considéré de son vivant comme un saint, du moins est-ce l'image que l'on peut retenir à parcourir les nouvelles.

Je termine en utilisant un dernier témoignage, plus connu puisqu'il s'agit de cette *correspondance inhumaine* pour reprendre l'expression du nonce Albizzi[36]. En 1888, Onno Klopp a publié les lettres écrites par l'empereur à d'Aviano et réciproquement[37]. La première lettre date du 8 septembre 1680, expédiée de Gmünden par l'empereur le même jour : il y exprime le grand désir de rencontrer d'Aviano. Celui-ci joue le rôle de conseiller et de directeur de conscience. Il encourage sans arrêt Léopold à lutter contre les Turcs, le rassure sans cesse, car l'empereur est bien hésitant et se plaint des vilenies de Louis XIV. Il est de même conseiller militaire, car il suit depuis 1683 une partie des campagnes. Ainsi en 1684[38], d'Aviano se lance dans une longue diatribe contre

---

30 *Avvisi...* n° 38, 11 mai 1692.

31 *Mémoires de la cour de Vienne*, Cologne 1706, 538 p.

32 *Avvisi...* n° 50, 22 juin 1695.

33 *Avvisi...* n° 79, 1er octobre 1695 et on le suit dans les numéros suivants, où il rencontre par deux fois l'empereur.

34 *Avvisi...* n° 55, 10 juillet 1697.

35 *Avvisi...* n° 65, 16 août 1699. Il meurt le 13, sans que cela soit consigné dans les registres de mortalité de Vienne. Est-il trop célèbre ?

36 E. Tomek, *op. cit.*, p. 14.

37 O. Klopp, *Corrispondenza epistolare tra Leopoldo I imperatore ed il P. Marco d'Aviano, Capuccino*, Graz, 1888, 328 p. L'auteur n'a pas publié celles de l'impératrice (Éléonore) car elles sont fort semblables, en ce qui concerne les événements relatés. On ne dispose pas de toutes les lettres de D'Aviano.

38 O. Klopp, *op. cit.*, p. 50, Venise le 18 novembre 1684.

les mauvais généraux dans l'exercice de leurs fonctions et il propose des solutions pour améliorer la situation[39] : bien payer régulièrement les soldats, interdire les pillages, faire prier, partir en campagne au plus tard le 20 mai, avant les Turcs, retardés par les distances à parcourir, faire manœuvrer les armées avec de bons généraux et beaucoup d'ingénieurs militaires, nécessaires pour les sièges et les passages de rivières[40]. Il distribue d'ailleurs au fil des lettres les compliments sur tel ou tel général, en suivant les armées, espère toujours la conversion des généraux luthériens ; il donne des directives pour favoriser tel ou tel général à tel poste, ou tel subordonné à tel autre, pour telle ou telle raison[41]. D'Aviano est un peu l'œil de l'empereur sur le terrain, il se plaint sans arrêt des lenteurs et de la mauvaise volonté des généraux, surtout des Allemands, alors que les généraux italiens sont plutôt estimés[42] pour leur place particulière dans le corps des officiers[43]. Il se lamente évidemment de la duplicité des Français, lors du siège de Buda[44]. Il peste contre les Hongrois, *nation peu fidèle, hautaine et instable*[45].

L'empereur paraît le plus religieux des deux, se confiant sans arrêt à la volonté de Dieu, craignant aussi bien les Français que les Turcs[46]. D'Aviano se montre très souvent anti-français pour mieux encourager l'empereur à lutter contre les Ottomans. Il ne dédaigne pas les questions financières[47]. Au fil des années, Marco pense à la mort, ainsi en 1692 il annonce son arrivée pour voir Sa Majesté une autre fois *avant sa mort*. On retrouve bien sûr l'enseignement du concile de Trente, à propos de la Vierge miraculeuse, et d'Aviano envoie ses écrits à l'empereur sur le péché et les pécheurs[48]. L'empereur, de son côté, ne manque jamais de relater les progrès en religion de ses enfants, les prêches des prêtres italiens et par-dessus tout ses angoisses de pécheur.

---

39 O. Klopp, *op. cit.*, pp. 53 à 57 du 24 novembre 1684.

40 J.-M. Thiriet, « La fondation de l'Académie des ingénieurs militaires à Vienne (1717) et les Italiens » in *Des Étoiles et des Croix, Mélanges offerts à G. Pedroncini*, Paris, 1995, pp. 229-236.

41 O. Klopp, *op. cit.*, pp. 71 à 75, juillet 1685.

42 O. Klopp, *op. cit.*, p. 128 par exemple, où il estime toujours beaucoup Caprara.

43 « Le rôle des officiers italiens au service des Habsbourg dans les guerres contre les Turcs 1683-1740 », communication proposée au *XXIIe Colloque international d'histoire militaire*, Vienne, 9 au 13 septembre 1996 (Commission française d'histoire militaire). Sur la place de ces officiers italiens, lire : « Vie et mort des officiers autrichiens au XVIIIe siècle à travers leurs testaments » in *Histoire et défense. Les Cahiers de Montpellier*, n° 28 II/1993, pp. 171-200, particulièrement p. 175.

44 O. Klopp, *op. cit.*, pp. 130 et 131 où l'empereur répond que d'Aviano a eu raison de critiquer les Français qui espéraient la victoire des Turcs à Buda en 1686, ou encore p. 133 où les Français font tout ce qu'ils peuvent pour gêner l'empereur, jaloux des succès de Léopold, jalousie sur laquelle il insiste sans arrêt pour encourager l'empereur.

45 O. Klopp, *op. cit.*, p. 153, 14 décembre 1687.

46 O. Klopp, *op. cit.*, p. 174, 9 décembre 1688. Voir J. Bérenger, p. 407, art. cité, note n° 20.

47 O. Klopp, *op. cit.*, p. 188, 10 juin 1689.

48 O. Klopp, *op. cit.*, pp. 261-262, 28 avril 1694.

Une lettre de l'impératrice au père Côme de Castelfranco, en date du 15 août 1699, relate les derniers instants de Marco. Elle se dit sûre de la présence de D'Aviano au paradis, indique qu'il est mort presque devant eux, après les avoir bénis (l'empereur et elle) sur sa demande, qu'il est entré en agonie, et est mort à 11 heures le 13 août[49]. L'épitaphe est de Léopold lui-même. La dernière lettre est signée du père Côme : il y affirme que Marco n'a jamais commis de péché mortel en 24 ans de vie commune et il exhorte, s'il était besoin, l'empereur à vivre comme lui de son vivant. Ce ne sont bien sûr que quelques remarques extraites de cette publication fort riche, qui demanderait une exploitation plus approfondie, en particulier au niveau des critiques ou des félicitations pour tel ou tel personnage.

Que peut-on conclure ? Il se dégage l'image d'un saint thaumaturge, déjà saint de son vivant pour les fidèles. Son action est des plus efficaces dans la direction de conscience de l'empereur, plus encore dans les directives politiques qu'il préconise à un Léopold hésitant et dubitatif. L'art de parler aux foules et plus spécialement l'habileté à encourager les soldats, à la veille des combats, avant l'assaut. Sa présence même, en raison de sa réputation, devait rassurer et fortifier les âmes. Paul Harrer dit qu'il incarne *l'esprit de protection de Vienne et de l'Autriche* en 1683[50].

C'est un saint baroque d'Europe centrale et méditerranéenne : cris, chants, encens, miracles ou théâtralité, tout se conjugue. La Contre-Réforme ou la Réforme catholique est avant tout l'œuvre des réguliers et les capucins sont les premiers artisans, du moins sont-ils à égalité avec la Compagnie de Jésus, mais ils sont certainement les premiers dans la lutte contre les Turcs. C'est dans la correspondance échangée avec l'empereur que l'on comprend le mieux son rôle dans la défense de la chrétienté et la direction balkanique qu'il donne, par son insistance, à la politique des Habsbourg. Il a certainement été béatifié pour son rôle auprès de l'empereur, puisqu'il représentait les intérêts de Rome dans la lente reconquête chrétienne, face aux Turcs musulmans, en jouant le rôle d'aumônier militaire général, galvanisant les troupes par sa réputation de saint.

---

49 O. Klopp, *op. cit.*, pp. 325 et 326.

50 Paul Harrer, *Wien Seine Häuser, Menschen und Kultur*, 1951, Manuscrit Hôtel de ville de Vienne, Tome 15, p. 153 : « Schutzgeist Wiens und Österreichs in der Türkennot 1683 ».

TERRORISME ET GUÉRILLA EN MACÉDOINE 1895-1901

Jean GANIAGE
Professeur émérite, Université de Paris IV-Sorbonne

Les chrétiens des Balkans avaient attendu vainement les réformes promises en 1878 par le sultan, lors du congrès de Berlin. Ils se soulevèrent en 1903. À défaut de l'intervention armée que beaucoup espéraient, ils obtinrent de l'Europe un soutien diplomatique dont l'efficacité fut bientôt contestée. Rien n'était encore résolu lorsque le pouvoir du sultan se mit à vaciller. Ce fut la dernière péripétie d'une *question d'Orient* qui s'éternisait depuis deux siècles et dont nous nous bornons ici à évoquer le prologue.

1. LA NAISSANCE DE L'ORIMA

Le mouvement naquit en novembre 1893 de la rencontre à Salonique d'un groupe d'instituteurs de vingt ans. L'année suivante, ils se retrouvaient pour jeter les bases d'une organisation qui se donnait pour président le Dr Tatarcheff, avec Damian Groueff comme secrétaire et trésorier[1]. Après une campagne de recrutement en province, les principaux militants jugèrent le moment venu de se doter d'institutions définitives. Ce fut l'objet d'une réunion clandestine à Salonique, au cours de l'été de 1896. *L'Organisation révolutionnaire intérieure de la Macédoine et de la région d'Andrinople* (ORIMA, en abrégé ORM) était née. Elle prenait la forme d'une hiérarchie de comités locaux et régionaux, coiffés par un comité central dont le siège était établi à Salonique. Son action s'étendrait à la majeure partie des vilayets macédoniens ainsi qu'à la Thrace, le territoire étant partagé en cinq départements, Salonique, Monastir, Uskub, Serrès et Andrinople, subdivisés à leur tour en districts.

Ils n'étaient guère plus d'une douzaine lors de la réunion de ce premier congrès. Trois d'entre eux étaient appelés à jouer un rôle de premier plan dans le mouvement : Damian Groueff et Gotzé Deltcheff, tous deux instituteurs à Chtip, une petite ville du centre, et Georges Petroff, un autre instituteur, qui venait d'être nommé à Salonique[2]. Ces deux derniers, qui furent chargés de rédiger les

---

1 Christo Tatarcheff (1869-1952). Après des études de médecine à Zurich et Berlin, il devint médecin du gymnase (collège) bulgare de Salonique en 1892 et fut un des fondateurs de l'ORIMA. Arrêté en janvier 1901 et condamné aux travaux forcés, il fut gracié dès 1902 et s'établit alors en Bulgarie. Après la guerre de 1914, il se fixa définitivement en Italie. Damian Groueff (1871-1906). Fils de charpentier, il fit ses études au gymnase de Salonique et devint instituteur, avant d'être nommé inspecteur primaire à Salonique. Fondateur et animateur de l'ORIMA, il fut arrêté deux fois et tué en 1906.

2 Gotzé Deltcheff (1872-1903). Après des études au gymnase de Salonique, il fut admis à l'École militaire de Sofia, dont il fut exclu pour propagande socialiste.

statuts de l'Organisation, avaient été fortement marqués par la lecture de Bakounine et de Netchaïev. À l'exemple des révolutionnaires russes, ils contribuèrent pour beaucoup à la radicalisation du mouvement.

Pour les Macédoniens, le moment d'agir semblait venu. Les Arméniens avaient montré la voie, la Crète était à la veille de l'insurrection. Sans doute fallait-il courir le risque de massacres, comme en Arménie. Mais, en Europe, les grandes puissances ne laisseraient pas les Turcs verser impunément le sang des chrétiens. Le déploiement de leurs escadres devant La Canée en apportait la démonstration. À vingt ans de distance, on pouvait espérer que les événements de 1876-1878 se reproduiraient. Ne reverrait-on pas la cavalerie cosaque dans les Balkans ? Une nouvelle défaite des Turcs aboutirait certainement à leur refoulement en Asie.

L'avenir allait en décider autrement. La Russie, qui s'engageait en Extrême-Orient, n'entendait pas être détournée de ses ambitions asiatiques par un réveil intempestif de la question d'Orient. Au début de 1897, Serbie et Bulgarie semblaient prêtes à s'entendre sur un projet de partage de la péninsule[3]. Autriche et Russie, qui tenaient également à la paix, allaient s'employer à calmer *l'attitude arrogante des petits états*[4]. Lors d'une rencontre à Saint-Pétersbourg, en avril 1897, François-Joseph et Nicolas II se déclarèrent *fermement décidés à maintenir par tous les moyens la paix générale et le statu quo* dans les Balkans. Ce serait la politique qui prévaudrait à Vienne et à Saint-Pétersbourg pendant près de dix ans.

Cependant l'ORM mettait en place ses réseaux, un système bien cloisonné avec, à la base, des groupes d'une dizaine d'hommes obéissant à un chef qui devait imposer une stricte discipline. Les nouveaux membres devaient prêter serment, en présence d'un prêtre, sur un revolver et un poignard placés sur une Bible. *La liberté ou la mort* était la devise de l'Organisation, que l'on retrouvait dans son sceau comme sur les bulletins qu'elle se mettait à imprimer. Le secret était la préoccupation première, avec des agents et des codes et tout un luxe de précautions, puériles parfois, qui ne résisteraient pas longtemps à des interrogatoires énergiques. À en juger par son règlement, ses instructions, ses brochures de propagande, la direction de l'ORM versait dans la bureaucratie. Rien ne pouvait mieux renseigner la police que la découverte d'une cache ou la fouille d'un chef de bande après sa capture.

Pour agir, il fallait des hommes et surtout des armes, ce qui posait des problèmes d'argent. Les cotisations des adhérents ne pouvaient suffire ; il fallait imposer les populations. Ce fut l'objet d'un *emprunt patriotique* dont le montant devait être remboursé après la libération du pays, en fait, une entreprise d'extorsion de fonds, ponctuée de menaces, de violences et même d'exécutions

---

Instituteur, il fut un des dirigeants de l'ORIMA et fut tué au combat pendant l'insurrection de 1903. Guiorché Petroff (1864-1921). Fils d'un cabaretier de la région de Prilep, c'était aussi un ancien élève du gymnase de Salonique, d'où il avait été exclu pour indiscipline. Devenu instituteur en 1885, il avait enseigné à Chtip, Uskub et Monastir avant d'être nommé à Salonique en 1896. Il fut avec Tatarcheff un des rares survivants du mouvement macédonien.

3 AE Turquie, vol. 21. Patrimonio à Hanotaux. Belgrade, 24 et 26 février 1897. Lozé à Hanotaux. Vienne, 6 mars 1897.

4 *Ibid.* de Saint-Pétersbourg, 1er mai 1897.

capitales. Les *comitadjis* procédaient aussi à des enlèvements. Lorsqu'il s'agissait d'étrangers, le paiement de la rançon devenait une affaire d'État[5] et les consuls en venaient à craindre pour leur sécurité. Des hommes, il n'en manquait pas. Encore fallait-il avoir l'expérience du terrain. C'est pourquoi on en vint à recruter nombre de brigands dont la motivation idéologique était moins évidente que les appétits de pillage.

L'ORM affichait un programme d'émancipation visant à délivrer la population d'une administration corrompue qui l'exploitait sans vergogne. Il fallait se débarrasser de ceux qui vivaient sur le pays, fonctionnaires et juges, grands propriétaires fonciers, Turcs ou Slaves convertis, et n'avoir plus à redouter les excès d'une troupe famélique, toujours dans l'attente de ses arriérés de solde. *La Macédoine aux Macédoniens* : la formule n'avait assurément rien d'original, mais elle était synonyme de respect des langues et des coutumes, de recrutement régional et de décentralisation. Or, si l'on arrivait à tracer les limites géographiques d'une province de Macédoine, pouvait-on en conclure pour autant à l'existence d'un peuple macédonien ? Les observateurs étrangers avaient plus d'une raison d'en douter[6].

De fait, si les Bulgares étaient incontestablement les plus nombreux dans le pays, ils ne représentaient même pas la moitié de la population. En dehors des colonies turques installées sur des points stratégiques, des groupes de villages qui s'étaient convertis à l'islam pour échapper à l'impôt, il leur fallait compter avec les Grecs, majoritaires tout le long de la côte, avec les Albanais et les Serbes des confins, sans parler des Tziganes, des Juifs de Salonique et des Valaques dispersés sur les hauteurs du Pinde[7]. Avec les Grecs, depuis vingt ans, c'était la guerre, pour des raisons confessionnelles et culturelles. En mars 1870, à la demande des Russes, le sultan avait accordé aux Bulgares le droit de constituer une Église autocéphale sous la direction d'un exarque résidant à Constantinople, ce que le patriarche grec avait refusé d'admettre. Il en était résulté un schisme, avec des querelles de village pour la possession d'églises et de cimetières, une compétition sordide entre des écoles rivales pour le

---

5 Le cas de Chevalier, directeur d'une exploitation minière, en 1899, et celui, plus pittoresque, d'une missionnaire américaine, Ellen Stone, en 1901, une vieille fille qui devait conserver un souvenir ému de sa longue captivité.

6 *Il y a une Macédoine. Il n'existe pas de Macédoniens. Toute la question est là* La formule était d'un diplomate français, le baron d'Avril, dans une brochure adressée à Delcassé en octobre 1901 (AE Turquie, vol. 26, 15 octobre 1901). L'administration ottomane avait partagé la région en trois vilayets, ceux de Salonique, de Monastir, qui débordait en pays albanais, et de Kossovo, dont seul le tiers méridional, avec le chef-lieu Uskub (aujourd'hui Skopje), était macédonien.

7 La question de population fournirait à elle seule la matière de tout un article. Dans le cadre d'une Macédoine géographique, évaluée à quelque 60 000 km^2 et peuplée, vers 1900, d'un peu plus de deux millions d'âmes, (30 à 35 au km^2), les Bulgares orthodoxes représentaient un peu plus de 40 % des habitants, les Grecs, 13 à 14 %. Avec les Albanais et surtout les Slaves musulmans qui prenaient généralement leur parti, les Turcs formaient le tiers de la population.

recrutement de leurs élèves[8]. Par son intervention, l'ORM allait faire beaucoup pour la cause bulgare.

Carte tirée des Avois vilayets dit macédoniens
(Salonique, Monestir et Kossovo)



Carte tirée de l'ouvrage de V. Colocotronis, *La Macédoine et l'hellénisme* (1919). Nous avons corrigé les limites de la Macédoine géographique, ainsi que la terminologie hellénique de la carte (Scopia pour Uskub, etc.)

8 Un sujet qui mériterait, lui aussi, de longs développements. Au sud, nombre de villages bulgares restaient fidèles au patriarcat. De ce fait, les *exarchistes* étaient moins nombreux que leurs adversaires *patriarchistes*, Grecs, Serbes, Bulgares et Valaques.

2. BULGARES ET MACÉDONIENS

À Sofia, le prince Ferdinand comprit tout le parti qu'il pouvait tirer du mouvement macédonien. Les émigrés étaient nombreux dans la capitale de la principauté, beaucoup d'entre eux faisant carrière dans l'armée bulgare. Ils se retrouvaient dans des associations régionales, des confréries ou des amicales régimentaires militant pour la cause macédonienne. Celles-ci se regroupèrent en mars 1895 sous le patronage d'un Comité suprême, bien vite encadré par les agents du prince. Si, pour certains, il s'agissait surtout de prêter assistance aux frères de Macédoine, pour les autres, l'autonomie accordée à la province voisine ne pourrait être qu'une étape sur la voie d'un rattachement à la principauté, selon l'exemple donné par la Roumélie en septembre 1885[9]. Ainsi serait reconstituée la Grande Bulgarie de San Stefano.

Ces divergences, qui n'étaient pas de simple tactique, furent à l'origine de plusieurs scissions au sein d'un comité dont l'existence fut agitée. Il s'agissait de fournir de l'argent et des armes aux Macédoniens, personne ne le contestait. Mais, pour les dirigeants du comité, c'est à Sofia que devaient revenir l'initiative des opérations ainsi que le choix des circonstances, en fonction de la conjoncture européenne. La Bulgarie n'était qu'un petit État, mal dégagé encore de la suzeraineté ottomane. Ferdinand savait qu'il lui serait impossible de s'engager contre l'avis de l'Autriche et de la Russie. En revanche, il était des militants qui rêvaient plus ou moins de sacrifice en appelant de leurs vœux l'insurrection populaire, voire une répression sanglante qui forcerait l'Europe à intervenir.

Les dirigeants de l'ORM avaient trop besoin de la Bulgarie pour ne pas surmonter leurs réticences. Après avoir reconnu sur la frontière les points de passage pour les armes, Deltcheff prit contact avec les dirigeants du Comité suprême. Avec le président, le général Nicolaïeff, les relations furent difficiles. Celui-ci était disposé à fournir à l'ORM de l'argent et surtout des armes. En effet, l'armée bulgare, qui équipait ses recrues de fusils à répétition, allait se défaire d'un lot d'armes démodées qui pourraient trouver leur emploi en Macédoine. Mais il ne croyait pas au succès d'un soulèvement populaire et moins encore à l'efficacité de milices paysannes encadrées par des maîtres d'école.

En dépit de leurs divergences, les deux mouvements agirent désormais de concert : l'ORM s'efforçait de mobiliser les paysans de Macédoine ; le comité de Sofia fournissait des armes[10], tout en recrutant des volontaires pour les campagnes d'été. Si l'on se réfère à la correspondance consulaire, c'est en 1897, deux ans après l'échec d'un coup de main contre Melnik[11], que débuta la longue

---

9 Tous les diplomates en témoignent. Ainsi le consul de France à Philippoli, Louis Steeg, dans un rapport du 29 avril 1897. Mais ajoutait-il, *il existe dès maintenant un véritable patriotisme macédonien qui ne veut être ni serbe ni bulgare, qui repousse tout partage de la Macédoine entre les deux pays limitrophes* (AE Turquie, vol. 21).

10 Les consuls signalèrent la cession par le gouvernement bulgare, début 1897, de 92 000 fusils à un négociant macédonien de Sofia, Ivanoff. Une partie de ces armes était destinée à la Macédoine.

11 En juin 1895, deux cents émigrés en armes entraient en Macédoine pour appeler la population à la révolte. Profitant de la surprise, ils s'emparèrent pour quelques heures du bourg de Melnik, un chef-lieu de caza voisin de la frontière. Mais la population

série de ces *révoltes saisonnières* qui agitèrent la région pendant plus de dix ans. À vrai dire, la Macédoine n'avait jamais été un pays tranquille. Le brigandage était une institution et les marchands, les paysans en route pour le marché connaissaient les risques de fâcheuses rencontres avec quelque roi des montagnes, musulman ou chrétien. À l'ouest, on vivait dans la hantise des raids albanais qui s'en prenaient aux récoltes et aux troupeaux jusqu'à l'entrée des villes.

À bien des égards, les opérations des *comitadjis* pouvaient passer pour des actes de brigandage. Fin mars ou début avril, des bandes d'une dizaine d'hommes, formées en Bulgarie, passaient en Macédoine dès que la fonte des neiges le permettait. Le plus souvent, elles convoyaient des armes et des munitions et prenaient contact avec les comités de l'ORM afin de monter des opérations avec le concours de villageois. C'était le point de départ d'une longue errance, ponctuée d'embuscades, de coups de main contre les domaines de notables musulmans, les postes de gendarmerie isolés. À l'occasion, on s'en prenait aux églises, aux écoles grecques, on faisait dérailler un train. Au repos, on vivait sur le pays. Les chefs ne se contentaient pas de prêcher la bonne parole, ils prélevaient l'impôt révolutionnaire, surtout aux dépens des familles aisées, des allogènes, sous la menace de châtiments qui pouvaient aller jusqu'à la mort.

Les Turcs mirent bien du temps à découvrir l'existence de l'ORM Ce fut le hasard d'une enquête dans un village proche de la frontière bulgare, en novembre 1897, qui leur révéla l'extension de son réseau. Le bey de Vinnitza[12] avait été assassiné par des brigands. La découverte d'un dépôt d'armes, les aveux, la saisie de documents permirent à la police de réussir un vaste coup de filet dans une demi-douzaine de cazas de la région d'Uskub. Deux cents villages étaient fouillés, 74 bombes et près de 1 400 fusils ramassés, plus de cinq cents suspects arrêtés, battus ou torturés pour la plupart[13]. L'enquête soulignait le rôle joué par les instituteurs : tous ceux qui ne s'étaient pas enfuis en Bulgarie furent arrêtés et emprisonnés, quand ils n'avaient pas succombé à leurs tortures.

Le sultan n'avait plus à ménager les Bulgares depuis que les Grecs avaient été battus en Thessalie[14]. Il prit des mesures contre leurs écoles et fit surveiller le gymnase de Salonique, devenu la pépinière du terrorisme. Armée et gendarmerie furent mises en alerte, l'ordre étant donné de prendre en chasse les bandes qui pénétreraient en Macédoine par une frontière mal gardée. Dès lors, entre Turcs et Bulgares les rencontres se succèdent à partir du printemps, leur chronique monotone nourrissant régulièrement les rapports consulaires.

En rase campagne, les *comitadjis* refusaient généralement le combat. Leurs bandes, formées pour plus de la moitié de paysans, ne comptaient guère qu'une vingtaine d'hommes, médiocrement armés de fusils russes, de Gras ou de

---

n'avait pas bougé et, devant leur échec, les bandes avaient dû se replier. Les Turcs s'étaient livrés à une répression aveugle et brutale.

12 Sandjak d'Uskub, caza de Kotchana. Il s'agissait de Kiazine Agha.

13 FO/4913. Long rapport du secrétaire d'ambassade Eliot, envoyé en tournée dans la région, avec le détail des violences dans nombre des 157 villages où les Turcs avaient trouvé des armes. Ce rapport, daté du 20 février 1898, fut adressé à lord Salisbury le 3 mars et imprimé à l'usage du *Foreign Office*.

14 Victoire de Larissa le 17 mai, seul engagement notable de six semaines de campagne.

Martini à un coup, les chefs étant seuls à disposer de Mannlicher à répétition. En cas de surprise, les hommes s'égaillaient par petits groupes, comptant sur leurs guides pour se regrouper à distance, après avoir découragé leurs poursuivants. Parfois il leur fallait trouver refuge sur les hauteurs, affronter les risques d'un siège par des adversaires nombreux et déterminés. Les pertes risquaient alors d'être sévères. S'ils étaient surpris au petit matin, sur dénonciation, au cantonnement dans un village, c'était une fuite rapide avec des blessés qu'il fallait parfois achever, afin de leur épargner une fin plus cruelle.

En effet, le village investi par la troupe devenait souvent le théâtre de scènes d'horreur : arrestation du maire et des notables, du pope et du maître d'école, s'ils n'avaient pas réussi à s'enfuir, interrogatoires accompagnés de violences et parfois de tortures[15]. Pendant ce temps, les maisons étaient pillées, des femmes et des enfants violés. Avant de quitter le village, les soldats mettaient le feu à quelques maisons. Le pillage pouvait être achevé par des paysans d'alentour. Les villages musulmans fournissaient aux soldats des guides, voire des auxiliaires, des bachibouzouks qui participaient à la curée, en ramenant vaches et moutons après avoir pris un peu de plaisir avec les femmes des chrétiens.

Commencée au printemps, la campagne s'achevait à l'automne, avec les premières chutes de neige. Les bandes se disloquaient alors, les uns repassant la frontière, les autres regagnant leurs foyers, à l'exception des plus compromis. Sauf dans les villes, le pays recouvrait alors sa tranquillité. A Uskub, à Monastir, à Salonique, on signalait encore des agressions, surtout les jours de marché, mais les coups de poignard ou de revolver n'avaient pas tous une signification politique. Les responsables de l'ORM n'allaient pas tarder à faire le bilan de cette activité : militairement, elle apparaissait bien décevante, même si les *comitadjis* pouvaient se flatter de mieux encadrer les communautés bulgares. Pour les observateurs étrangers, l'explication était simple : *Tous ces individus ne sont que des mauvais garnements,* écrivait l'agent consulaire britannique à Monastir, en juin 1899, *des chômeurs qui vivent aux crochets des négociants macédoniens de Sofia. Au fond, ils ne sont capables de rien* [...] *Ou ils se font massacrer comme des moutons, ou bien ils se laissent capturer en masse* [...] *La population d'ici, malgré sa sympathie à leur égard, ne bougera jamais*[16].

3. VERS L'INSURRECTION

Pour harceler les Turcs et mieux tenir en main la population, il fallait que les comités pussent disposer de forces permanentes bien entraînées et solidement armées. Il s'agissait aussi de mieux préparer les opérations d'été avec le concours de volontaires de Bulgarie, l'objectif à long terme restant le

15 Popes et maîtres d'école en étaient les premières victimes. La liste est longue des tortures qui leur étaient infligées, parfois jusqu'à la mort : viol, pendaison par les pieds ou les mains, ongles arrachés, brûlures au fer rouge, jusque dans l'anus. Pour les vétérans de la campagne de Thessalie, la distraction favorite était de répandre de la poudre sur la barbe des popes et d'y mettre le feu. Les autres prisonniers avaient droit à des coups de bâton.

16 FO 78/4994. Dépêche de Pinetta, une correspondance toute en français (Monastir, 17 juin 1899).

soulèvement général de la Macédoine. Ce changement de stratégie, que l'on pourrait dater de 1899, semble correspondre au changement d'orientation du comité de Sofia, après l'élection comme président de Boris Sarafoff, un Macédonien décidé à traiter sur un pied d'égalité avec l'ORM. Début mai, en effet, lors de la réunion du VI[e] congrès de l'organisation, la tendance radicale l'emportait au sein du comité[17]. Sarafoff (1872-1907) était un jeune officier qui avait démissionné quatre ans plus tôt afin d'opérer en Macédoine et qui avait tenté le coup de main contre Melnik. Brillant, éloquent, mais impulsif, il allait se révéler assez imprévisible. Dans l'immédiat, il faisait entrer au comité deux dirigeants de l'ORM, Deltcheff et Petroff, le point de départ d'une coopération directe entre les deux organisations.

Fin 1899, une circulaire de l'ORM annonçait la constitution de groupes armés permanents, les *tchétas* – des commandos avant la lettre –, sept à dix hommes dirigés par un voïvode et placés sous l'autorité des comités révolutionnaires locaux. Ces hommes de main, destinés aux opérations les plus risquées, attentats, exécutions, combats contre les Turcs, bénéficieraient d'une instruction militaire dans les écoles de tir de Bulgarie, en attendant l'ouverture en Macédoine de centres de formation dirigés par des sous-officiers de l'armée bulgare.

Il s'agissait surtout d'assurer la relève des brigands à qui, faute de mieux, il avait fallu confier le commandement de la plupart des bandes. Même s'ils avaient été flanqués de secrétaires chargés de la propagande et de la correspondance avec les comités, ces brigands restaient fidèles à leurs habitudes de pillage. Désormais, tous les voïvodes devraient être imbus de l'idéal révolutionnaire. Les hommes, jeunes pour la plupart, devaient une obéissance aveugle à leurs chefs qui leur fournissaient équipement et nourriture. Il leur était interdit de piller, de boire et de brutaliser les paysans et, sous peine de mort, de refuser d'exécuter les ordres.

Mieux équipées, mieux entraînées que les premières bandes, les *tchétas* ne refusaient plus le combat avec les détachements de l'armée. Elles circulaient dans tout l'intérieur. Le Vardar n'était plus un obstacle. Certaines poussaient à l'ouest afin d'en découdre avec les Albanais. Jusqu'à l'automne, c'était une série de rencontres, avec des tués et des blessés que les villageois devaient laisser sur le terrain. Les Turcs ramenaient sur les pointes de leurs baïonnettes les têtes de leurs adversaires tués au combat, à défaut, celles de paysans rencontrés en chemin. Les vainqueurs posaient alors pour la photo, autour des têtes de leurs victimes.

17 Dans des circonstances qui font l'objet de discussions entre historiens.

Gendarmes turcs et leurs trophées


L'ILLUSTRATION

SAMEDI 28 FÉVRIER 1903

LES ÉVÉNEMENTS DE MACÉDOINE

Reproduction d'une des nombreuses photographies exposées chez les libraires de Salonique et Monastir (on peut en trouver d'autres dans les archives du quai d'Orsay).

L'un après l'autre, les villages de l'intérieur passaient sous le contrôle des comités, qui imposaient leur loi et leurs impôts en exigeant le ralliement à l'exarchat. En 1901-1902, il y avait de vastes régions que l'on aurait pu considérer comme *libérées*, si le terme avait été employé à l'époque, des plaines et des vallées où les bandes armées circulaient en plein jour, des villages où l'on faisait ripaille. Les chefs qui venaient de Bulgarie, des lieutenants en congé, ne quittaient même plus leur uniforme ; ils se bornaient à en découdre les parements régimentaires. Il en était même qui faisaient manœuvrer leur troupe au son du clairon.

En ville, il était plus difficile de s'imposer. Les Bulgares devaient compter en effet avec les Turcs et leurs garnisons, ainsi qu'avec des Slaves islamisés, des colonies grecques ou *grécisantes*, Serbes et Valaques d'obédience patriarchiste. Ces derniers apparaissaient comme les victimes désignées des *tchétas*. Il ne s'agissait pas seulement de se débarrasser des notables ; tout refus de payer *l'emprunt* révolutionnaire était puni de mort. Désormais, à Monastir comme à Uskub, il n'était plus de répit ; les coups de feu étaient presque quotidiens. Au café, dans les rues, sur le marché, de jour comme de nuit, on relevait des morts et des blessés, sans que la police intervienne. Les consuls s'employaient à faire le compte des victimes de la semaine ou du mois. Seuls épargnés, les Juifs, étrangers à toute politique et qui semblent avoir payé sans trop rechigner. Le conflit religieux s'exaspérait en même temps que la guerre

scolaire. Périodiquement il était des prêtres, des instituteurs, que l'on retrouvait au matin abattus devant leur église ou leur école.

L'ORM avait atteint la plupart de ses objectifs, mais l'heure de la grande insurrection n'avait pas encore sonné car, de l'avis général, l'armement restait encore insuffisant. Par ailleurs, au sud, les Grecs semblaient s'organiser pour la résistance[18]. Pourtant, la décision allait être précipitée par les événements, en dépit des conseils de prudence de la part des éléments les plus modérés.

Le rapprochement entre Salonique et Sofia n'avait pas fait disparaître les motifs de discorde au sein des comités. Les tensions s'exaspéraient avec le temps et le mouvement en venait à se déchirer pour des conflits de tactique ou de doctrine et surtout des querelles de personnes. Les Bulgares n'admettaient pas que l'ORM s'impose à Sofia ni qu'elle importe ses méthodes de terreur dans la principauté. Sarafoff faisait le jeu des extrémistes lorsqu'il allait répétant : *Il faut à la Macédoine des tombes, des tombes d'insurgés*. Petroff était devenu la bête noire des *annexionnistes* bulgares. Ceux-ci auraient même songé à le faire abattre en même temps que Deltcheff, afin de recouvrer leur liberté d'action. Les événements devaient en décider autrement.

Les Russes, qui tenaient au maintien du statu quo et à leur bonne entente avec l'Autriche, ne dissimulaient pas leur agacement devant la politique aventureuse des comités, la protection dont ils jouissaient dans la principauté. Les avertissements n'avaient pas manqué au gouvernement bulgare. Il fallut une véritable mise en demeure pour que le prince Ferdinand se décide enfin à sévir. En Bulgarie, Sarafoff était en effet aussi populaire que la cause macédonienne qu'il défendait, mais la nouvelle d'attentats perpétrés en Roumanie provoquait le scandale[19]. Grèce et Turquie faisaient cause commune avec la Roumanie ; la Russie exigeait des sanctions. Début janvier 1901, Ferdinand faisait appel au général Racho Petroff pour diriger le gouvernement. Dès lors, les mesures de rigueur se succèdent : renforcement de la surveillance des frontières, dissolution des sociétés de tir, enfin arrestation de dirigeants du Comité suprême, Boris Sarafoff, Georges Petroff et quelques autres, dans la nuit du 23 au 24 mars, tandis que leurs archives étaient mises sous scellés.

À la même époque, l'ORM connaissait les mêmes épreuves. En janvier 1901, l'arrestation à Salonique de deux membres d'un réseau allait en entraîner beaucoup d'autres, jusque dans les rangs du Comité central. Tatarcheff était du nombre ; à l'issue d'un procès où furent jugés une centaine de suspects, il se vit condamner à cinq ans de travaux forcés. L'ORM était décapitée. Deltcheff avait peine à rétablir la discipline dans ses rangs, alors même que s'opérait la rupture avec Sofia. En effet, le congrès du Comité, tenu en avril, s'était donné une

---

18 De fait, après l'échec de l'insurrection de 1903, des comités helléniques, plus ou moins soutenus par le gouvernement, allaient retourner contre les Bulgares les méthodes qui leur avaient si bien réussi jusque-là. Des bandes commandées par des officiers en congé vinrent opérer en Macédoine pour en découdre avec les *tchétas*, avec la bienveillante neutralité de l'armée turque.

19 Assassinat à Bucarest, en juillet 1900, d'un professeur roumain originaire de Macédoine. En septembre, l'enquête établissait la responsabilité de l'ORM et plus particulièrement de Sarafoff. Mais le gouvernement bulgare refusait d'engager des poursuites (AE Turquie, vol. 26. La Boulinière à Delcassé. Sofia, 1er et 16 février, 3 et 8 avril 1901).

direction nouvelle, proche du Palais. Libéré en août, comme ses camarades, après un acquittement de complaisance, Sarafoff se retrouvait privé de ses moyens. Après avoir tenté de constituer une organisation rivale, il finit par se rallier à l'ORM qui l'envoya plaider la cause macédonienne à Vienne et à Paris.

Dès lors, ce fut la compétition, pour ne pas dire la lutte ouverte entre les deux formations, annexionnistes bulgares contre autonomistes macédoniens. En 1902, les premiers tentèrent de soulever la Macédoine en déclenchant un mouvement que l'ORM fit échouer, avant de se lancer l'année suivante dans une insurrection sans espoir, noyée dans le sang par les Turcs. Massacre inutile, puisque l'Europe était décidée à ne pas intervenir. En septembre 1903, lors de l'entrevue de Mürzsteg, les deux empereurs, confirmant leurs accords de 1897, s'entendaient pour imposer au sultan un plan de réformes pour la Macédoine. La mise en œuvre laborieuse de ce programme allait ouvrir une nouvelle période, une des dernières dans l'histoire agitée de la Macédoine ottomane.

Sources

L'essentiel de notre documentation repose sur des archives, celles du Quai d'Orsay, bien regroupées en une dizaine de volumes (Turquie, 21 à 28), celles de Kew (FO 78), plus disparates, puisqu'on y trouve la correspondance de l'ambassade britannique et celle de tous les consulats établis dans l'Empire ottoman. Il y a peu à dire de la littérature polémique de l'époque, qu'elle soit d'origine grecque, serbe ou bulgare. En revanche, nous devons beaucoup à la thèse de Nadine Lange, que nous avons dirigée, un exposé objectif et solidement documenté, grâce à l'exploitation des archives françaises et autrichiennes, complétée par un large éventail de sources imprimées. Enfin la publication de documents par des historiens de Skopje et de Sofia nous renseigne sur l'histoire intérieure du mouvement en soulignant la permanence des clivages entre annexionnistes bulgares et autonomistes macédoniens.

Georges Balkanski, *Libération nationale et révolution sociale* (A l'exemple de la révolution macédonienne), Paris, 1982, in-16, 163 p.
Georges Castellan, *Histoire des Balkans (XIVe-XXe siècle)*, Paris, 1991, 532 p.
Jutta de Jong, *Der nationale Kern des makedonischen Problem*, Frankfurt, 1982, 418 p.
Nadine Lange, *Les Affaires de Macédoine (1903-1908), d'après des sources occidentales*, Paris-Sorbonne, 1993, 772 p. dact.
Duncan Perry, *The Politics of Terror. The Macedonian Liberation Movements*, London, 1988, XXII-257 p.
La Macédoine. Recueil de documents et matériaux ..., Sofia, 1980, 893 p.
Documents on the Struggle of Macedonian People for Independence and a Nation State, Skopje, 1985, t. I, 786 p.

LE RENSEIGNEMENT ISRAÉLIEN DE SES ORIGINES À LA GUERRE DU KIPPOUR D'OCTOBRE 1973 : DE LA NOTORIÉTÉ À L'ÉCHEC

Pierre RAZOUX
Chargé d'études, ministère de la Défense

Vous entendrez et vous ne comprendrez point,
vous verrez et vous ne saisirez point.
(La Bible, Esaïe VI)

L'émergence du conflit israélo-arabe, puis l'indépendance d'Israël, ont mis en exergue le besoin vital de renseignements sur l'échiquier proche-oriental. Dans chaque État, les services de renseignement sont le reflet de la société qu'ils sont censés servir. Leurs structures sont façonnées à l'image de leur nation. À l'instar de la plupart des régimes démocratiques, Israël a volontairement confié sa mission de renseignement à plusieurs services distincts. À l'inverse, les pays arabes ont généralement attribué cette tâche à un service unique : le *Moukhabarat* (service secret).

Pour prendre des décisions rapides, les responsables politiques et militaires ont besoin d'informations fiables. Pour devenir renseignement, l'information brute doit être vérifiée, recoupée, analysée. La devise des services de renseignement pourrait donc être la suivante : anticiper, vérifier, juger et aider à agir intelligemment. Une double problématique s'impose alors à de tels services : d'une part, le besoin de préserver l'information à l'état brut le plus loin possible dans la chaîne décisionnelle ; d'autre part, la nécessité de délivrer une information suffisamment crédible pour être acceptée par les autorités, sans quoi l'information risque d'être rejetée et le service discrédité. Toute la difficulté consiste donc à présenter aux dirigeants une information qui soit à la fois proche de la vérité et de ce que ceux-ci sont prêts à entendre. Cette problématique illustre parfaitement les contraintes qui affectent l'évolution de la communauté israélienne du renseignement. Cette communauté, dont la notoriété a émergé à la fin des années cinquante, est constituée de plusieurs services qui s'insèrent dans une nébuleuse passablement complexe, qu'il convient de présenter. À l'issue de la guerre des Six-Jours, la lutte contre le terrorisme palestinien s'impose comme l'objectif prioritaire de l'ensemble des services spéciaux israéliens. De fait, le renseignement à vocation militaire passe au second plan, d'autant que la menace générée par les armées arabes semble s'estomper. Les dirigeants israéliens, aveuglés par leurs succès et prisonniers d'une stratégie contre-terroriste qui fédère l'essentiel de leurs moyens, ne prennent pas conscience à temps de la menace militaire qui les guette. Lorsqu'ils réalisent l'ampleur du danger, à l'aube du 6 octobre 1973, il est trop tard.

UNE NÉBULEUSE COMPLEXE

En Israël, le renseignement est volontairement enveloppé d'un tel brouillard que l'on a souvent tendance à le confondre avec son service le plus renommé à l'étranger : le *Mossad*. Or, il n'existe pas un, mais plusieurs services de renseignement. La population semble d'ailleurs s'accommoder du flou artistique qui règne autour des services secrets, consciente que cette discrétion est gage d'efficacité et constitue par là même la garantie d'une plus grande sécurité.

L'émergence du renseignement israélien

La nébuleuse israélienne du renseignement n'a pas été forgée d'une seule pièce. À l'instar des forces de défense, elle résulte d'un long processus de maturation et d'agrégation initié dans la clandestinité, à l'époque du mandat britannique. Elle se compose de plusieurs services qui coexistent et connaissent une évolution significative au fil du temps et des événements.

Une origine clandestine. – Peu de temps après la fin de la Première Guerre mondiale, les responsables des groupes juifs d'autodéfense décident d'instituer le *Rechesh* (acquisition). Il s'agit d'une petite structure ayant pour but de collecter des armes et des munitions à travers le monde. Quelques années plus tard, la *Haganah* naissante crée deux services : le *Ha-Machlaka Ha-Technit* ou *Hamachat* (département technique) et le *Sherut Ha-Yediot Ha-Artzit* (service de l'information nationale), plus connu sous l'acronyme de *Shaï*. Rapidement, une branche du *Shaï*, le *Ha-Machlaka Ha-Aravit*, se spécialise dans l'infiltration des populations arabes, utilisant des juifs séfarades originaires du Moyen-Orient. En 1937, le *Mossad Le-Aliyah Beth* (institut pour l'immigration), communément appelé *Aliyah B*, est mis sur pied afin de faciliter l'immigration clandestine vers la Palestine. Sous la houlette de Reuven Zaslani, considéré comme le fondateur du renseignement israélien, puis d'Isser Beeri[1], le *Shaï* constitue progressivement l'ossature des futurs services secrets israéliens. Il s'inspire directement des services britanniques : une branche renseignement militaire, une branche contre-espionnage et une branche action extérieure. Le *Shaï* entretient d'étroites relations avec l'OSS américain, mettant à la disposition de celui-ci, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, des agents originaires d'Europe centrale ayant une parfaite connaissance de pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne ou l'URSS[2]. Tous ces services grandissent dans l'ombre de groupes eux-mêmes clandestins, élevant l'action clandestine au rang de vertu cardinale et façonnant selon cet état d'esprit les futurs cadres des services de renseignement.

---

1 Après la guerre d'indépendance, Isser Beeri, premier responsable des nouveaux services de renseignement militaire, fut rayé des cadres de l'armée et condamné pour avoir assassiné et torturé plusieurs citoyens juifs suspectés de trahison ; Dan Raviv et Yossi Melman, *Tous les espions sont des princes ou la véritable histoire des services secrets israéliens*, Stock, 1991, p. 36.

2 Samuel Katz, *Soldier Spies : Israeli Military Intelligence,* Presidio, Novato, (États-Unis), 1992, pp. 27-28.

La coexistence de plusieurs services. — Le 30 juin 1948, en pleine guerre d'indépendance, le *Shaï* est dissous. De façon concomittante, trois services distincts sont créés :
- *L'Agah Ha-Modi'in* (aile renseignement), initialement appelé *Modiin* et chargé de la collecte d'informations à caractère militaire, de la sécurité, de la censure des médias et de la branche *action* du contre-espionnage. Il devient rapidement connu sous le nom d'*Aman*. Il est naturellement rattaché au ministère de la Défense.
- *Le Sherout Ha-Bitachon Ha-Klali* (services généraux de sécurité), communément identifié sous la dénomination de *Shabak* ou plus généralement de *Shin-Beth*, à qui sont confiées les tâches de sécurité intérieure et de contre-espionnage. Il dépend du ministère de la Police.
- *Le département politique du ministère des Affaires étrangères*, qui constitue un véritable service d'espionnage et dont la mission principale consiste à collecter l'information à l'étranger. Contrairement à l'antagonisme existant souvent entre espions et diplomates, l'imbrication étroite des services secrets avec le ministère des Affaires étrangères contribue à favoriser le développement du renseignement. Les passerelles entre le monde du renseignement et celui de la diplomatie sont fréquentes en Israël.

Une commission des chefs de services (*Va-Adat Rashei Ha-Sheroutim)* est rapidement mise en place en vue de coordonner l'action des différentes branches du renseignement. Cette commission, dirigée par Reuven Shiloah et désignée par l'acronyme *Varash*, ne fonctionne que peu de temps, car elle se démarque rapidement des objectifs fixés par le gouvernement. Alors que le Premier ministre souhaite mettre l'accent sur le renseignement à vocation militaire, le *Varash* s'attache à développer une approche plus globale de sa mission, privilégiant notamment les domaines politiques et économiques. Minée par des luttes intestines, cette commission éclate à la suite d'un dysfonctionnement majeur provoqué par un mouvement d'humeur des agents du département politique des affaires étrangères. Ce dernier est dissous. Le 1er avril 1951, l'*Ha-Mossad le-Modiin ule-Tafkidim Meyuhadim* (institut pour le renseignement et les missions spéciales) lui succède. Shiloah en prend la direction et l'oriente résolument vers les missions traditionnelles des services d'espionnage. Ce service, désormais rattaché directement au Premier ministre, accède à la notoriété sous le nom de *Mossad*. Un tableau récapitulatif de ces différents services figure en annexes.

La notoriété

Des débuts difficiles. – Les services de renseignement israéliens vont connaître plusieurs revers cinglants. En 1951, un réseau juif est démantelé en Irak, provoquant l'arrestation d'une vingtaine d'agents, dont deux sont exécutés. Un échec identique survient en Égypte entre 1954 et 1955, entraînant l'arrestation de huit personnes. La plupart sont des juifs égyptiens. Six agents sont emprisonnés et deux autres pendus. Cette affaire va entraîner la démission du ministre israélien de la Défense, Pinhas Lavon, et ériger un nouveau principe au sein des services israéliens : les juifs de nationalité étrangère ne doivent plus être utilisés contre leur propre pays. En février 1960, l'Égypte parvient à masser à la frontière israélienne trois brigades d'infanterie et les éléments d'une division

blindée, sans que les services de renseignement israéliens s'en aperçoivent. En 1965, deux des meilleurs agents israéliens sont démasqués : Élie Cohen à Damas et Wolfgang Lotz au Caire[3]. Leur chute entraîne le démantèlement de plusieurs réseaux, mais n'empêche pas Israël d'accumuler les succès.

Des succès éclatants. – C'est au mois de mai 1960, avec l'enlèvement de l'ancien nazi Adolphe Eichmann, que l'opinion publique mondiale découvre l'existence et l'efficience des services secrets israéliens. Le 16 août 1966, un déserteur irakien livre aux Israéliens un *MiG-21* du dernier modèle. En novembre 1968, le *Scheersberg A*, un navire chargé de deux cents tonnes d'oxyde d'uranium, disparaît en Méditerranée. La communauté internationale du renseignement estime qu'il a déchargé sa cargaison en Israël[4]. Durant la nuit de Noël 1969, un commando israélien pénètre à l'intérieur du port de Cherbourg et enlève cinq vedettes lance-missiles vendues à Israël par la France, mais stockées dans le port normand depuis l'embargo décrété par le général de Gaulle, à la suite de la guerre des Six-Jours.

Évolution et caractéristiques

Les services de renseignement israéliens se caractérisent par le culte du secret qu'ils ont su forger autour d'eux. Ils ont souvent été le reflet d'influences différentes au gré des dirigeants qui se sont succédés à leur tête. On peut dire d'eux qu'ils forment une véritable communauté du renseignement au sein de laquelle chaque service a exercé une influence plus ou moins déterminante.

Trois périodes, trois styles distincts. – De 1948 à 1952, la communauté du renseignement est dominée par Reuven Shiloah. Ce dernier fait partie de ces élites formées à la mode britannique. Il affiche une passion pour les opérations secrètes, les intrigues diplomatiques et les grands concepts stratégiques. Il confère à l'espion une *dimension romantique tout en s'intéressant peu aux résultats*[5]. C'est cependant lui qui pose les bases indispensables au futur édifice.

---

3 Dan Raviv, *op. cit.*, pp. 168-175 ; Élie Cohen était devenu le confident personnel du président syrien ; Wolfgang Lotz, qui se faisait passer pour un ancien nazi, était de son côté parvenu à s'infiltrer dans les plus hautes sphères militaires et politiques égyptiennes.

4 *Ibid.*, chapitre 9. Après avoir créé son propre commissariat à l'énergie atomique en 1952, et obtenu des Français son premier réacteur nucléaire en septembre 1956 (Matti Golan, *Perès*, Schoken Books, Tel-Aviv, 1982, p. 54), l'État hébreu pourrait ainsi s'être doté d'une quantité de matière fissile suffisante pour fabriquer une première série de têtes nucléaires. À la fin des années cinquante et au début des années soixante, il avait acquis la technologie nécessaire grâce aux efforts persistants du *Lishka le-Kishrei Mada* (bureau de liaison scientifique), plus connu sous l'appellation de *Lakam*. Ce dernier constitue un véritable service d'espionnage industriel mis sur pied en 1957 par Shimon Perès et dirigé par Benyamin Blumberg. Le *Lakam* est également parvenu à se procurer les plans du *Mirage III* français, par le truchement d'un ingénieur aéronautique suisse.

5 Dan Raviv, *op. cit.*, p. 20.

Entre 1953 et 1963, Isser Harel s'impose en tant que personnage central des services de renseignement. Avec la bénédiction de Ben Gourion, il garde la direction du *Shin-Beth*, prend la tête du *Mossad* et dirige la commission *Varash* qui est réactivée. En 1957, le Premier ministre crée pour lui le titre informel de *Memuneh* (celui qui a la charge des services secrets). Harel concentre ainsi entre ses mains un pouvoir considérable et façonne durablement la nébuleuse israélienne du renseignement. Il améliore l'efficacité des services en s'inspirant des méthodes soviétiques. Originaire de Russie, il paraît marqué par l'idéologie collectiviste, à l'instar de nombreux dirigeants juifs eux aussi originaires d'Europe centrale ou orientale. De fait, on retrouve dans l'organisation des services, le socialisme, l'esprit de conquête, la centralisation et la prépondérance des intérêts de l'État sur ceux de l'individu. Parallèlement, Harel combat le communisme de manière virulente et multiplie les gestes de bonne volonté à l'égard des services secrets américains. Conjointement, des personnages tels que Shimon Perès ou Yitzhak Shamir, qui accèdent à des postes importants dans la hiérarchie du renseignement, après avoir accumulé les missions clandestines en France, insufflent un peu de leur expérience *à la française* à l'intérieur des services. C'est d'ailleurs l'époque où Français et Israéliens coopèrent étroitement dans de nombreux domaines. De son côté, le renseignement militaire change quatre fois de chef et fait pâle figure.

La troisième période commence en 1964. Elle est marquée par le retour en force des services de renseignement militaires et la dissociation du *Mossad* et du *Shin-Beth*. *Aman* et le *Mossad* s'équilibrent à nouveau et coopèrent de manière fructueuse. Durant la plus grande partie de cette période, le *Mossad* est sous la tutelle de Meir Amit, tandis qu'*Aman* est dirigé par Aharon Yariv. Ces deux hommes introduisent davantage de professionnalisme et gèrent le renseignement à l'américaine. La haute technologie fait son apparition. Meir Amit conçoit son rôle comme celui d'un dirigeant de grande société qui doit démontrer que celle-ci est rentable. Sur ce plan, la guerre des Six-Jours semble corroborer l'efficacité des services de renseignement israéliens.

*La place privilégiée d'*Aman *après la guerre des Six-Jours.* – À l'issue victorieuse de la guerre de 1967, Moshé Dayan déclare : *Tout ce que je peux dire, c'est que le rôle du renseignement a été au moins aussi important que celui de l'aviation et du corps des blindés*[6]. *Aman* est à l'époque le service le plus important, quantitativement parlant, puisqu'il regroupe près de 70 % des effectifs globaux des services de renseignement[7]. Les succès spectaculaires obtenus à l'occasion de la guerre des Six-Jours confortent son crédit auprès du gouvernement. Rapidement, les rapports de ce service bénéficient de préjugés a priori favorables. Bien que protocolairement inférieur au directeur du *Mossad*, puisque ce dernier est directement rattaché au Premier ministre, le chef des renseignements militaires, Aharon Yariv, devient le personnage clé des services israéliens. Ayant l'oreille des dirigeants, ses avis sont rarement contestés. Cette tendance s'accroît avec le départ de Meir Amit du *Mossad* et son remplacement

6 Richard Deacon, *The Israeli Secret Service*, Sphere books, Londres, 1979, p. 180.
7 Samuel Katz, *op. cit.*, p. 4.

par Zvi Zamir, personnage proche du pouvoir travailliste, mais qui paraît plus terne que son prédécesseur et semble avoir moins d'entregent.

Les conséquences de cette évolution

Les services résultent bien davantage d'un *modus vivendi* élaboré au fil du temps, que du respect *stricto sensu* de leurs statuts. Ainsi, bien que seul le *Mossad* soit officiellement habilité à agir à l'extérieur d'Israël, il n'est pas rare de voir les autres services exercer leur compétence en dehors du territoire israélien. C'est entre *Aman* et le *Mossad* que les frictions se sont révélées les plus fréquentes, d'autant que pendant longtemps, seuls les renseignements militaires ont disposé d'un véritable *service action* opérant au profit des autres services. Qui plus est, la nomination en 1972 d'Aharon Yariv au poste de conseiller spécial du gouvernement pour la lutte antiterroriste, alors même qu'il eût été logique de confier cette charge à un ancien du *Shin-Beth* ou du *Mossad*, a brouillé le jeu et suscité les jalousies. L'entremêlement des compétences apparaît d'autant plus grand qu'il existe de nombreuses passerelles entre les différents services et que leurs responsables passent fréquemment de l'un à l'autre.

Le cloisonnement et la concurrence. – Une coutume s'établit qui veut que les différents services ne se communiquent que très rarement leurs sources. L'information fait l'objet d'un partage, pas les informateurs. Le cloisonnement règne. Les luttes d'influence entre responsables du renseignement dégénèrent parfois en véritables guerres entre services. *Aman*, le *Mossad* et le *Shin-Beth* font front commun dans l'adversité, mais ils cherchent chacun à s'imposer comme le partenaire incontournable du gouvernement en matière de sécurité.

Un relâchement certain. – À l'issue des succès obtenus à la fin des années soixante, les *princes-espions*[8] israéliens développent un complexe de supériorité manifeste et ont tendance à se croire invincibles. Meir Amit confesse : *Après la guerre nous avons succombé à un travers, celui de l'arrogance. Nous pensions tout savoir, être les meilleurs, bien au-dessus des autres. Cela nous a fait perdre le sens des valeurs et mépriser la légalité*[9]. Les agents eux-mêmes dépassent parfois les bornes, confondant allègrement espionnage et vie luxueuse. La recrudescence du terrorisme, au début des années soixante-dix, provoque une dérive policière des missions des services de renseignement. Les critères de recrutement évoluent. L'agressivité et la brutalité l'emportent sur la connaissance linguistique et la capacité de réflexion. Les agents sont désormais recrutés prioritairement au sein des unités d'élite de l'armée. Ce sont d'excellents professionnels de l'action, pas nécessairement de bons analystes.

---

8 En référence à la citation de Bismark *le renseignement est un métier de seigneur*, qui reprenait lui-même une référence de la Torah : *L'Éternel dit à Moïse : envoie des hommes pour explorer le pays de Canaan ... Tu enverras un homme de chacune des douze tribus ; tous seront des princes d'entre eux.* (Nombres, 13, 1-2 a).

9 Dan Raviv, *op. cit.*, p. 16.

UN OBJECTIF PRIORITAIRE : LA LUTTE ANTITERRORISTE

Après la guerre des Six-Jours, le terrorisme arabe, et plus particulièrement palestinien, connaît une expansion sans précédent, débordant largement les frontières régionales du Proche-Orient. Les intérêts israéliens sont partout attaqués. Cette nouvelle menace polymorphe justifie, aux yeux des dirigeants israéliens, la synergie de tous les moyens dont ils disposent.

Le terrorisme palestinien en point de mire

Les luttes intestines qui agitent la mouvance palestinienne sont propices à l'émergence de groupuscules extrémistes, qui rivalisent d'audace et de violence pour tenter de renforcer leur influence dans cette course au pouvoir. Leurs actions de plus en plus meurtrières entraînent insidieusement les services secrets israéliens dans la spirale du contre-terrorisme.

La mondialisation de l'activisme palestinien. – L'extension de l'activisme palestinien au-delà des frontières du Proche-Orient constitue une surprise majeure, tant pour l'opinion publique mondiale que pour les services de renseignement israéliens. Des bureaux israéliens à Bonn, Munich et La Haye, sont ainsi détruits par des attaques à la grenade. Des diplomates israéliens sont assassinés. Plusieurs avions de ligne sont détournés. Cette vague d'attentats culmine au moment des événements de *Septembre noir*. La réaction violente des autorités jordaniennes, suivie de l'éviction de nombreux *feddayin* du royaume hachémite, suscite une recrudescence du terrorisme palestinien, qui, pendant un temps, se concentre sur les intérêts jordaniens. Celui-ci se retourne cependant rapidement vers sa cible traditionnelle. Progressivement, des mouvements terroristes étrangers prennent le relais. Le 30 mai 1972, un commando de l'Armée rouge japonaise, agissant pour le compte du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache, mitraille vingt-six personnes à l'intérieur de l'aéroport de Lod. De son côté, la bande Baader-Meinhof allemande ne manque pas, lors de chacune de ses actions, de faire état du sort des Palestiniens. C'est cependant l'attentat des Jeux olympiques de Munich qui constitue le point d'orgue de cette campagne terroriste. Le 5 septembre 1972, sept membres du groupe *Septembre noir* assassinent onze athlètes israéliens à l'intérieur du village olympique. Les terroristes impliqués sont arrêtés par les services spéciaux allemands, puis expulsés vers la Libye.

Si la plupart de ces actions sont l'œuvre du FPLP ou du groupe *Septembre noir*, d'autres organisations sont également impliquées : le *Fatah* de Yasser Arafat, le Front populaire démocratique de libération de la Palestine (FPDLP) de Naïf Hawatmeh, l'Organisation de la Palestine Arabe (OPA) d'Ahmed Zaarour et le Conseil général du front populaire (CGFP) d'Ahmad Jibril.

La réaction des services israéliens. – La réaction des services israéliens est d'autant plus violente que ceux-ci semblent ne pas avoir su anticiper cette mondialisation du terrorisme palestinien. Elle se manifeste de plusieurs façons. Dans un premier temps, ceux-ci participent à des opérations de commandos, voire même à de véritables raids militaires, dirigés contre les bases

palestiniennes situées en Jordanie, en Syrie, mais surtout au Liban. Ils effectuent de véritables opérations *coup de poing* destinées à impressionner et dissuader leurs adversaires. Ainsi, dans la nuit du 28 décembre 1968, en riposte à l'attentat d'Athènes de l'avant-veille, un commando israélien attaque l'aéroport de Beyrouth et détruit treize appareils appartenant à des compagnies arabes. C'est toutefois à partir de 1972, à la suite de l'augmentation considérable du nombre des victimes, que la réaction des services israéliens prend une nouvelle tournure et vise l'élimination systématique des terroristes impliqués dans les attentats[10]. Le 8 juillet 1972, Ghassan Kanafani, romancier palestinien chargé des relations publiques pour le compte du FPLP, trouve la mort à Beyrouth dans l'explosion de sa voiture piégée. Après le massacre de Munich, le terrorisme palestinien devient une véritable obsession pour les services de renseignement israéliens. Ces derniers, cautionnés par le gouvernement et en accord avec Golda Meir, mettent en place l'opération *Goel* (vengeance), destinée à éliminer systématiquement tous les auteurs et commanditaires de l'attentat de Munich[11]. Une instance officieuse ultra-secrète, dénommée *commission X* et présidée par le Premier ministre assisté de son ministre de la Défense, de quelques très proches conseillers et des chefs d'*Aman*, du *Mossad* et du *Shin-Beth*, est chargée d'autoriser au cas par cas l'élimination de chaque cible identifiée[12]. En neuf mois, quatorze activistes palestiniens vont décéder brutalement. À chaque fois, la victime succombe à un engin piégé ou est exécutée par une équipe de deux tueurs. Les autorités israéliennes nient évidemment toute implication dans ces meurtres, qui sont revendiqués par des organisations aux noms fantaisistes. En février 1973, des éléments de l'armée et des services de renseignement israéliens attaquent deux bases du groupe *Septembre noir*, près de Tripoli, tuant 37 *feddayin* et en blessant 65 autres. Dans la nuit du 9 au 10 avril suivant, ils récidivent au cours de la plus vaste opération antiterroriste jamais menée par Israël. L'opération *printemps de la jeunesse* se solde par l'assassinat, en plein cœur de Beyrouth, de trois des principaux responsables du groupe *Septembre noir* : Mohammed Najjar, mieux connu sous le pseudonyme d'Abu Yousef, Kamal Adwan et Kamal Nasser.

La convergence de tous les efforts

Le 7 septembre 1972, deux jours après l'attentat de Munich, Golda Meir déclare officiellement que l'objectif prioritaire du gouvernement est désormais de lutter contre le terrorisme. Afin d'accroître l'efficacité de cette lutte, les services de renseignement sont associés aux principales missions de représailles. L'opération *Goel* fait donc appel à l'ensemble des agents, bien qu'à chaque fois, le commandement de la mission puisse échoir à un service différent. *Aman* alimente les autres services en hommes et en matériel. Le *Shin-Beth*

10 Richard Deacon, *op. cit.*, p. 251.

11 Cette opération est précédée, le 16 septembre 1972, d'un important raid militaire israélien au Sud-Liban (opération *Tourbillon 4*) destiné à détruire une partie de l'infrastructure terroriste palestinienne. Ce raid vise surtout à récupérer un maximum de documents permettant d'identifier les responsables de l'attentat de Munich.

12 Samuel Katz, *op. cit.*, p. 229 ; Dan Raviv, *op. cit.*, pp. 206-208 ; Richard Deacon, *op. cit.*, p. 252 ; Yoël Marcus fut le premier journaliste à révéler les activités de la *commission X* dans un article paru dans l'édition du 10 juin 1986 du journal *Ha'aretz*.

connaît à cette occasion des succès remarquables, redorant ainsi son blason et étendant *de facto* son champ d'action à l'extérieur du pays. Le *Mossad*, quant à lui, subit plusieurs revers qui grèvent sa crédibilité à l'égard du gouvernement.

L'heure de gloire du Shin-Beth. – Dans les années qui suivent la guerre des Six-Jours, le *Shin-Beth* parvient à enrayer les tentatives palestiniennes de déstabilisation du gouvernement israélien. L'OLP ne parvient pas en effet à instaurer un état d'insurrection permanent à l'intérieur des territoires occupés. Les soulèvements populaires sont contrés les uns après les autres. Le *Shin-Beth* bénéficie de la politique israélienne de *maintien des ponts ouverts sur le Jourdain* et du manque d'expérience des responsables palestiniens. Au début des années soixante-dix, il doit faire face à une recrudescence des tentatives d'infiltrations émanant des services secrets arabes et du KGB. Il est également confronté à l'émergence de mouvements contestataires d'inspirations marxiste et communiste. En janvier 1973, Ehud Adiv et Dan Vered, deux jeunes réservistes israéliens apparemment exemplaires, sont condamnés pour avoir porté atteinte à la sécurité d'Israël. Incités à se lancer dans l'action clandestine par Daniel Cohn-Bendit, lors d'un séjour à Paris effectué à la fin des années soixante[13], les deux jeunes Israéliens rejoignent un groupuscule dirigé par Daoud Turki, un chrétien arabe proche du parti Baas, qui prône le renversement du gouvernement israélien et son remplacement par un régime révolutionnaire. Ils sont démasqués avant d'avoir pu effectuer des sabotages contre des installations militaires. La découverte en décembre 1972, en Galilée, d'un véritable réseau d'espionnage pro-syrien constitue probablement l'un des succès majeurs du *Shin-Beth*. Il ébranle toutefois la société israélienne, puisque parmi la quarantaine de personnes arrêtées figurent un certain nombre de juifs.

Le Mossad *sur la sellette.* – Dans l'année précédant la guerre d'octobre 1973, le *Mossad* connaît plusieurs échecs consécutifs. Bien que ce soit le *Shin-Beth* qui ait été officiellement désigné pour assurer la sécurité rapprochée des athlètes, lors des Jeux olympiques de Munich, la responsabilité de l'attentat retombe en grande partie sur le *Mossad*. Ce dernier ne semble pas, en effet, avoir été en mesure d'apporter un environnement de sécurité suffisant pour pallier une action déterminée des terroristes palestiniens. Le 10 septembre 1972, Zadok Ofir, un de ses officiers agissant sous couverture diplomatique en Belgique, est atteint par plusieurs coups de feu tirés par un agent double, avec qui il avait rendez-vous. Cet attentat paraît d'autant plus significatif, qu'après la décision de la France de geler toute aide militaire à destination du Proche-Orient, le centre de gravité de l'espionnage israélien en Europe semble avoir été transféré à Bruxelles[14]. Le 26 janvier suivant, Baruch Cohen, le chef de station du *Mossad* à Madrid, est abattu dans des circonstances similaires. Simia Glazer, un officier supérieur de ce même service, est lui aussi assassiné à Chypre, le 12 mars 1973. Une autre affaire déstabilise bien davantage le *Mossad*. Depuis le lancement de l'opération *Goel*, les services israéliens recherchent activement Ali Hassan Salameh, surnommé le *Prince rouge*, reconnu responsable de l'organisation de

13 Richard Deacon, *op. cit.*, p. 209.
14 Dan Raviv, *op. cit.*, p. 207.

l'attentat de Munich. C'est une équipe du *Mossad*, dirigée par Mike Harari, qui avait été chargée de le traquer et de l'éliminer[15]. Au début du mois de juillet 1973, celle-ci croit l'avoir localisé à Lillehammer, une petite bourgade norvégienne. Une équipe est dépêchée sur place. Durant la nuit du 21 juillet 1973, elle passe à l'action. Ce n'est pas Salameh qu'elle abat, mais Ahmad Bouchiki, un simple serveur marocain marié à une Norvégienne. À la suite de cette méprise, plusieurs membres du commando israélien sont arrêtés par les autorités norvégiennes, décrédibilisant un peu plus le *Mossad*. Le 10 août 1973, enfin, l'aviation israélienne intercepte un appareil de ligne libanais et le force à atterrir en Israël. D'après les renseignements d'un agent du *Mossad* infiltré dans les milieux palestiniens, Georges Habache, le dirigeant du FPLP, doit figurer parmi les passagers. En fait, aucun terroriste ne se trouve à bord et Israël fait de nouveau l'objet de l'opprobre internationale.

LA MENACE MILITAIRE AU SECOND PLAN

Au mois d'octobre 1972, Eliahu Zeïra prend la difficile succession d'Aharon Yariv à la tête d'*Aman*, ce dernier ayant dirigé les renseignements militaires pendant plus de huit ans. Cette transition paraît d'autant plus difficile que Yariv continue à participer à l'action gouvernementale en tant que conseiller spécial chargé de coordonner la lutte antiterroriste.

L'aveuglement des responsables israéliens

Cet aveuglement a fait l'objet de nombreux développements[16]. Il constitue presque un cas d'école. Certains auteurs ont formulé à ce propos le constat suivant : *Les faits et les évidences furent limés, rabotés, tordus, forcés, jusqu'à ce qu'ils s'intègrent, comme les pièces d'un puzzle différent, dans une conception d'ensemble qui était devenue un véritable acte de foi*[17].

Une mauvaise estimation de la menace. — À partir de la fin de la guerre d'usure, les responsables d'*Aman* émettent une théorie fondée sur les postulats suivants[18] :

---

15 *Ibid.*, pp. 207, 210-212 ; Richard Deacon, *op. cit.*, chapitre 19. Mike Harari fera ensuite parler de lui en Amérique centrale, en tant que négociant d'armes et bras droit du général panaméen Noriega.

16 Cf. les études suivantes : Michael Handel, *Perception, Deception and Surprise, the Case of the Yom Kippur War*, Hebrew University Press, Leonard Davis Institute for International Relations, Jérusalem, 1976 ; Neil Catch, *The Israeli Intelligence Failure in the Yom Kippour War*, Strategic Studies Program, University of Southern California Press, 1983 ; Eliot Cohen, *Predictive Failure : The IDF 1973*, US Naval War College Publications, 1989.

17 Jacques Derogy et Jean-Noël Gurgand, *Israël, la mort en face*, Robert Laffont, 1975, p. 20.

18 Intervention du général Haïm Bar-Lev à l'occasion du colloque international tenu à Tel-Aviv en 1975 : *Military Aspects of the Israeli-Arab Conflict*, Louis William, Transaction, New-Brunswick, (USA), 1975, pp. 259-265. Cette théorie a par ailleurs été confirmée par le général Aryeh Shalev, alors chef du département de synthèse

- la Syrie n'est pas assez puissante pour pouvoir attaquer seule l'État hébreu ;
- une alliance de la Syrie avec la Jordanie ou l'Irak paraît hautement improbable, et de toute façon insuffisante pour menacer sérieusement Israël ;
- une attaque syrienne ne peut donc se concevoir sans le soutien direct de l'Égypte ;
- l'Égypte n'attaquera pas Israël, tant qu'elle ne sera pas en mesure de lui disputer la supériorité aérienne, même localement ;
- ces conditions ne devraient survenir au mieux qu'à partir de la fin de l'année 1975 ;
- en tout état de cause, les services de renseignement seront en mesure d'anticiper toute attaque arabe avec un préavis d'au moins quarante-huit heures, délai suffisant pour organiser une réaction militaire appropriée.

En définitive, seul le premier et le troisième de ces axiomes s'avèrent fondés. Tous les autres se révèlent erronés. Le *concept* israélien corrobore l'idée que les Arabes ne disposent pas du savoir-faire nécessaire pour reconquérir leurs territoires par la force. L'une des erreurs d'estimation les plus graves concerne toutefois le préavis d'alerte de quarante-huit heures, qui paraît manifestement trop court. Les mobilisations partielles les plus récentes ont en effet clairement démontré que l'armée ne pouvait pas être pleinement opérationnelle avant un délai de cinq jours.

La réussite du plan de déception arabe. – Les états-majors arabes apportent la dernière touche à leur plan de bataille en mettant en œuvre une stratégie de déception conçue de longue date. Égyptiens et Syriens vont donc s'atteler à induire en erreur les Israéliens sur leurs capacités à recourir à la guerre.

De la poudre aux yeux sur le plan diplomatique. – Le président Sadate espère que l'expulsion d'Égypte des conseillers soviétiques aura été perçue comme le signe que son pays n'est pas en mesure de se lancer dans une nouvelle guerre, sans le soutien et le savoir-faire militaire de l'URSS. Corrélativement, le scepticisme général provoqué par ses déclarations tonitruantes de 1971, selon lesquelles *1971 serait l'année de la décision*, renforce, trois ans après, le sentiment que l'Égypte ne peut se lancer dans une aventure militaire, à court terme. Les mois précédant le déclenchement de la guerre sont marqués par une intense activité diplomatique égyptienne. Deux sujets occupent la scène diplomatique proche-orientale : d'une part, la tentative de rapprochement entre l'Égypte et la Libye dans le cadre de la nouvelle Union des républiques arabes (URA) ; d'autre part, le projet de création d'un État palestinien arabe, mis en avant par la Jordanie et soutenu par le régime du Caire. Le 28 septembre 1973, la commémoration du troisième anniversaire du décès de Nasser est célébrée avec faste, en présence de nombreuses délégations étrangères, et les membres du gouvernement sont invités à visiter le Grand Quartier Général. Plusieurs d'entre eux sont envoyés en mission à l'étranger, afin d'endormir un peu plus la méfiance des services de renseignement israéliens. Les ministres sont dans l'ignorance de l'imminence de la bataille, afin de paraître naturels avec leurs interlocuteurs et

---

d'*Aman*, à l'occasion d'entrevues qu'il a fort aimablement accordées à l'auteur de la présente étude.

renforcer ainsi une image de sérénité inhabituelle à la veille d'un conflit majeur. De nombreux rendez-vous diplomatiques sont pris pour la période correspondant au déclenchement des hostilités. Le 7 octobre, un *Comet* de la *Royal Air Force* est attendu pour préparer la venue prochaine en Égypte de la princesse Margaret. Le 8 octobre, le ministre de la Défense roumain est invité en visite officielle au Caire.

Une habile intoxication sur le plan militaire. – À partir du mois de novembre 1972, les armées égyptiennes et syriennes augmentent la fréquence de leurs grandes manœuvres, atteignant le rythme d'un exercice par mois. Ces exercices, naturellement suivis de près par les Israéliens, ont pour but d'habituer ces derniers à voir se déplacer constamment, près de la ligne de front, un nombre important d'unités et à endormir progressivement leur méfiance. Les 26 et 27 septembre, la presse arabe se fait l'écho d'une mobilisation partielle des troupes égyptiennes en vue de manœuvres routinières qui doivent se dérouler, à compter du 1er octobre, dans le cadre de l'exercice *Tahrir 23* (exercice de libération n° 23). Une seconde tranche de réservistes est rappelée le 30 septembre. Afin d'apaiser les soupçons éventuels des Israéliens, un certain nombre de réservistes sont démobilisés le 4 octobre. S'agissant du renforcement des moyens militaires le long des lignes de front, plusieurs mesures sont prises pour tromper l'adversaire. Sur le front égyptien, par exemple, de nombreuses unités se déplacent, de jour, vers la ligne de front puis, de nuit, retournent tous phares allumés vers leurs cantonnements habituels. Simplement, à chaque fois, c'est une compagnie ou un bataillon qui reste en place au bord du canal. De nombreux leurres reproduisant des véhicules blindés, des canons ou des lanceurs de missiles antiaériens sont mis en place sur le terrain, afin de tromper les reconnaissances aériennes israéliennes. Durant les mois qui précèdent le déclenchement du conflit, les spécialistes arabes de la désinformation distillent dans la presse des nouvelles faisant état de graves difficultés au sein des armées arabes. L'édition du journal *Al Ahram* du 2 octobre 1973 annonce même qu'un nombre important de militaires sont en partance pour un pèlerinage à La Mecque.

Ce plan de déception semble avoir parfaitement fonctionné. Les dirigeants israéliens n'ont visiblement pas été alarmés par les préparatifs, pourtant visibles, des armées égyptienne et syrienne. Les responsables du renseignement paraissent ne pas avoir été plus méfiants. Les officiers d'*Aman* sont d'autant plus facilement leurrés par la campagne arabe d'intoxication des médias, qu'en tant que simples citoyens, ils lisent la presse israélienne à grand tirage (*Ma'ariv, Yediot Aharonot*) qui se fait l'écho des grands journaux occidentaux, eux-mêmes atteints par cette opération de désinformation.

Des signaux d'alarme ignorés. – Les clignotants d'alerte et les signaux d'alarme n'ont cependant pas manqué durant les quinze jours qui ont précédé le déclenchement des hostilités. Le 24 septembre 1973, le journal beyrouthin *An-Nahar* se fait l'écho d'une rencontre entre Sadate et un émissaire de Yasser Arafat. Le président égyptien aurait demandé au responsable palestinien de mettre sous commandement unifié les forces de l'OLP stationnées sur le front du canal. Le lendemain, le roi Hussein de Jordanie prend secrètement contact avec

Golda Meir, pour l'avertir de l'imminence d'une attaque égypto-syrienne[19]. Celle-ci estime que le roi s'est fait manipuler par le président Sadate, à l'occasion du rétablissement des relations diplomatiques entre l'Égypte et la Jordanie, deux semaines auparavant. Conjointement, la CIA, la DIA et la NSA américaines mettent en garde les responsables israéliens du renseignement contre une possible offensive arabe[20]. Dayan réunit un conseil militaire restreint qui conclut qu'il s'agit là d'une gesticulation destinée à faire monter la tension dans la région, afin de forcer la main à la diplomatie américaine[21]. Le *Skylab* américain a pourtant détecté la présence, au-dessus du Proche-Orient, d'un satellite de reconnaissance soviétique. Le 27 septembre, les États-Unis lancent à leur tour un satellite d'observation *Samos* en vue de procéder à une évaluation de la situation militaire dans la région. Des reconnaissances aériennes sont menées par l'aviation israélienne, qui font état d'une activité intense au sein des armées arabes. *Aman* estime qu'il s'agit là de préparatifs en vue des traditionnelles manœuvres d'automne. Les services de renseignement américains réitèrent leur avertissement. *Aman* se montre rassurant, atténuant par là-même le pessimisme des analystes américains. Cette crise constitue un cas exemplaire d'intoxication réciproque entre services de pays différents. Les agences de renseignement américaines se fondent sur les estimations des services israéliens, réputés les meilleurs de la région, qui s'appuient eux-mêmes sur les analyses concordantes des agences américaines[22]. Ce phénomène est d'autant plus amplifié que les responsables des services de renseignement des deux États entretiennent généralement d'étroites relations entre eux. À partir du 28 septembre, les dirigeants israéliens sont obnubilés par l'affaire de la fermeture du château de Schönau, lorsqu'un commando palestinien prend en otage un train d'immigrants juifs en provenance d'Europe de l'Est, à la frontière austro-tchécoslovaque, pour demander au chancelier Kreisky, lui-même juif, la fermeture de ce site de transit. Le 1er octobre, l'agence d'information égyptienne déclare que l'état de vigilance optimal est décrété dans l'armée. Ce communiqué est aussitôt annulé par ses diffuseurs. Conjointement, un officier de renseignement du front sud, le

19 Samuel Katz, *op. cit.*, p. 244 ; Shlomo Nakdimon, *Yediot Aharonot*, 29 septembre 1993 ; *Jerusalem Post*, édition française, n° 900 154, 20/26 octobre 1993.

20 Richard Deacon, *op. cit.*, p. 286 ; *New York Times*, 21 mai 1974.

21 Jacques Derogy, *op. cit.*, p. 24.

22 Le 12 septembre 1975, le *New York Times* publie de brefs extraits d'un rapport secret démontrant que la communauté américaine du renseignement n'a pas su prévoir la guerre d'octobre 1973. La veille du déclenchement des hostilités, un rapport de la CIA estime encore que les armées égyptienne et syrienne, malgré un regain d'activité certain, ne paraissent pas préparer d'offensive militaire contre Israël. Il existe une controverse, aux États-Unis, pour déterminer les responsables de cette erreur. Ray Cline, ancien directeur de la section renseignement du département d'État et officier supérieur de la CIA, estime que la responsabilité principale en incombe à Henry Kissinger, ce dernier ayant, selon lui, refusé d'accepter les conclusions des différents services de renseignement américains (Richard Deacon, *op. cit.*, p. 288) ; Henry Kissinger, pour sa part, reporte la faute sur les services de renseignement, faisant notamment état du fait que *nos rapports reflétaient ceux qui émanaient d'Israël* (Henry Kissinger, *Les Années orageuses*, Fayard, 1982, p. 535). En tout état de cause, plusieurs responsables de la CIA et de la DIA perdirent leur poste à l'issue de cette crise.

lieutenant Benyamin Siman-Tov, transmet plusieurs rapports à sa hiérarchie, mettant en exergue l'excellent niveau de préparation de l'armée égyptienne et la possibilité d'une reprise des combats[23]. De son côté, le petit service de renseignement de la marine israélienne réitère son pronostic. Pour lui, l'effervescence qui règne dans les marines égyptienne et syrienne, combinée au regain d'activité de la flotte soviétique, laisse présager une action militaire d'envergure[24]. Le 3 octobre, les Soviétiques lancent le satellite de reconnaissance *Cosmos 596* depuis le site de Plesetsk, près d'Arkhangelsk. Le 4, la Syrie rétablit discrètement ses relations diplomatiques avec la Jordanie. Le journal libanais *Al Ayat* rapporte la mise en état d'alerte maximal des forces syriennes. Dans la soirée, la compagnie aérienne égyptienne Egypt Air suspend tous ses vols internationaux. Cette décision est annulée le lendemain matin. Le signal majeur est cependant actionné dans la nuit du 4 au 5 octobre, lorsque les familles des conseillers soviétiques présents en Égypte et en Syrie sont discrètement rapatriées par voie aérienne, en URSS[25]. Dans la matinée du 5, plusieurs navires soviétiques, stationnés habituellement dans les ports égyptiens de Port-Saïd, Alexandrie et Marsa Matrouh, quittent leur mouillage pour rejoindre le large. Quelques heures plus tard, les responsables palestiniens appellent à la *Jihad* et mettent en alerte leurs organisations depuis Beyrouth.

Une prise de conscience insuffisante et trop tardive

Malgré une résurgence des inquiétudes de la part des responsables militaires, les services de renseignement sont pris de court par l'accélération de la crise et ne confirment l'imminence d'un conflit qu'au tout dernier moment, entraînant une confusion dans les réactions diplomatiques et militaires israéliennes.

La résurgence des inquiétudes. – Le 8 janvier 1973, un incident sur la frontière israélo-syrienne dégénère en affrontement limité. La tension s'accroît progressivement. Elle culmine au mois de mai, lorsque le cabinet restreint de Golda Meir, sur proposition du chef de l'État-Major général, David Elazar, et contre l'avis d'*Aman*, décrète la mobilisation générale préventive des forces de défense israéliennes. En fin de compte, la mobilisation n'est maintenue qu'une dizaine de jours, les armées arabes n'ayant fait preuve d'aucune velléité offensive. Elle grève cependant le budget israélien de plus de 35 millions de dollars[26]. L'influence d'*Aman* sort renforcée de cette crise, puisque le général

---

23 Jacques Derogy, *op. cit.*, p. 33 ; Samuel Katz, *op. cit.*, p. 247 ; le supérieur du lieutenant Siman-Tov, le lieutenant-colonel David Guédalia, semble ne pas avoir transmis ces rapports au commandement, les jugeant irréalistes.

24 Richard Deacon, *op. cit.*, p. 290.

25 Saad el-Shazli, *La Traversée de Suez*, SNED, Alger, 1983, p. 170. La suspension des vols d'Egypt Air et l'évacuation des familles des ressortissants soviétiques a, semble-t-il, passablement inquiété les responsables égyptiens. De l'aveu même du général Shazli, chef de l'État-Major général, la conjonction de ces deux événements aurait dû constituer le signal d'alarme pour les services de renseignement israéliens.

26 Samuel Katz, *op. cit.*, p. 242 ; c'est la quatrième fois, depuis 1971, qu'une telle mobilisation est décrétée, sans qu'à chaque fois l'armée israélienne ait à faire face réellement à une attaque arabe.

Zeïra a pris parti contre la mobilisation, les armées arabes n'étant pas encore prêtes, selon lui, à passer à l'attaque. Son analyse est étayée par les plans de bataille arabes que ses services sont parvenus à se procurer. Les ambitions affichées par l'Égypte et la Syrie semblent en effet aller bien au-delà des capacités réelles de leurs armées. Le 13 septembre, les aviations israélienne et syrienne se livrent une véritable bataille aérienne au large de Tartous. Curieusement, les Syriens n'ont pas eu recours à leur réseau de missiles antiaériens, pourtant dense dans cette région. En rétorsion, la Syrie renforce son dispositif militaire en bordure du plateau du Golan, menaçant l'État hébreu de représailles. Sensibilisé par les avertissements américains et par la virulence du discours syrien, Moshé Dayan, le ministre de la Défense, convoque une réunion d'État-Major le 26 septembre, à l'issue de laquelle il entame une tournée d'inspection des positions avancées du Golan. Le général Yitzhak Hoffi, commandant du front nord, lui fait part de ses appréhensions. Il ne dispose que de deux brigades incomplètes et de 75 chars pour couvrir l'ensemble du plateau, alors que les Syriens sont en mesure de lancer cinq divisions et 1 500 chars dans la bataille. Dayan ordonne le renforcement immédiat de ce dispositif. Le 5 octobre, des reconnaissances aériennes font état du déploiement de plusieurs brigades blindées syriennes près de la ligne de cessez-le-feu. Après avoir pris connaissance de l'évacuation des ressortissants soviétiques, le ministre de la Défense et le chef de l'État-Major général placent l'aviation en état d'alerte maximale. À ce moment, le général Tal, chef du bureau des opérations, estime *qu'une attaque surprise ne dépend plus que d'un seul ordre de Sadate*[27].

Les services de renseignement pris de court. – Le 1er octobre 1973, un agent d'*Aman* envoie un signal d'alarme précisant que les Égyptiens et les Syriens sont sur le point d'attaquer. *Tahrir 23* ne constituerait pas un exercice, mais le prélude à une attaque en bonne et due forme. Le général Eliahu Zeïra refuse d'y croire, déclarant que les Soviétiques, dont dépendent étroitement les Arabes, ne désirent pas la guerre. Au même moment, Zvi Zamir, le directeur du *Mossad*, estime qu'un conflit est non seulement possible, mais fortement probable. Le 2 octobre, le général Yoël Ben Porat, responsable de la collecte d'informations au sein d'*Aman*, suggère à son chef d'entamer une mobilisation préventive des forces. Il se heurte à un refus. Le 4, la station d'écoute électronique d'Um Kusheïba, dans le Sinaï, détecte les prémisses d'une offensive de grande ampleur. Peu de temps après minuit, dans la nuit du 4 au 5, Zamir reçoit un message de l'une de ses sources les plus fiables, l'informant que les hostilités peuvent être déclenchées à tout moment[28]. Zamir alerte alors Zeïra par téléphone, lui précisant que la guerre n'est désormais plus qu'une question d'heures. Celui-ci lui demande toutefois que cette information soit vérifiée et précisée avant d'alerter les autorités. Ni Golda Meir, ni Moshé Dayan, ni David Elazar, ne sont donc prévenus. Dans la journée du 5, Zamir se rend en Europe pour rencontrer personnellement sa source. Ce même jour, le cabinet restreint se

---

27 Jacques Derogy, *op. cit.*, p. 42.

28 Samuel Katz, *op. cit.*, pp. 249-250 ; Ian Black and Benny Morris, *Israel's Secret Wars*, Weidenfeld, Londres, 1991, p. 286 ; interview de Zvi Zamir, *Yedio Shabbat*, 24 novembre 1989.

réunit pour évaluer la situation. Zeïra étant souffrant, *Aman* est représenté par le général Aryeh Shalev. Ce dernier, n'étant pas au courant de l'évolution des événements, s'appuie sur l'analyse du lieutenant-colonel Yona Bendman, responsable du secteur *Égypte* au sein d'*Aman*, pour réaffirmer la faible probabilité d'un conflit. Peu de temps après minuit, dans la nuit du 5 au 6 octobre, le directeur du *Mossad* rencontre sa source et obtient les preuves formelles qu'une attaque égyptienne et syrienne concertée doit survenir le jour même, à 18 heures[29]. Zamir ne parvient à contacter Zeïra qu'à 3 heures 45, la plupart des réseaux de communication israéliens étant paralysés par la fête du *Yom-Kippour*, qui a commencé depuis la veille au soir. Zeïra délivre alors immédiatement l'information au général Elazar, qui s'empresse de prévenir Moshé Dayan, puis Golda Meir. Une réunion des plus hautes autorités militaires est convoquée en extrême urgence pour 6 heures, en vue de définir les mesures à prendre pour parer l'attaque arabe.

Des réactions confuses. – La matinée du 6 octobre est placée sous le signe de la confusion. Des décisions précipitées entraînent des incohérences ou des retards lourds de conséquences. À 6 heures du matin, Moshé Dayan réunit ses principaux subordonnés. À 8 heures, Golda Meir préside une réunion du cabinet restreint dont l'ordre du jour est le suivant :

- La mobilisation des réservistes. Elazar propose la mobilisation générale. Plusieurs voix s'y opposent et suggèrent une mobilisation partielle, arguant qu'une mobilisation totale entraînerait inévitablement les Arabes dans un processus de guerre et présenterait Israël comme l'agresseur aux yeux des chancelleries étrangères. Dayan opte finalement pour une solution médiane. Il autorise Elazar à procéder à *la mobilisation des moyens suffisants pour assurer la défense des deux fronts*[30].

- L'évacuation des colons du Golan. Le conseil se prononce pour leur évacuation immédiate, alors même que dix jours auparavant, Moshé Dayan avait conclu sa tournée d'inspection du front nord en déclarant à ces mêmes colons, réunis au kibboutz Ein Ziwan, qu'ils étaient les défenseurs du plateau et que *les* kibboutzim *et les* moshavim *constituaient un obstacle naturel aux entreprises ennemies*[31].

- L'éventualité d'une attaque aérienne préventive. Les responsables militaires envisagent de lancer des attaques aériennes préventives dirigées contre la Syrie. Golda Meir et Moshé Dayan s'opposent cependant fermement à cette idée de frappe préventive. Israël ne peut en aucun cas passer pour l'agresseur aux yeux de l'opinion publique américaine. L'aide des États-Unis est en effet pressentie comme indispensable pour la suite des événements[32].

À l'issue de cette réunion, vers 9 heures 30, Dayan se rend au *Kedem* (acronyme hébreu désignant le groupe consultatif opérationnel, siégeant au

---

29 *Ibid.*

30 Moshé Dayan, *Histoire de ma vie*, Fayard, 1976, p. 434.

31 Jacques Derogy, *op. cit.*, p. 27. L'évacuation des colons, achevée en milieu de journée, est perçue comme une incohérence au regard de la doctrine israélienne de défense du plateau.

32 Moshé Dayan, *op. cit.*, p. 435 ; Golda Meir, *Ma vie*, Robert Laffont, 1975, p. 452.

centre de contrôle situé sous le ministère de la Défense) pour y suivre le déroulement des mesures arrêtées. L'alerte est transmise aux fronts nord et sud[33]. Pendant ce temps, le Premier ministre convoque Kenneth Keating, l'ambassadeur des États-Unis en Israël, pour lui demander d'alerter les autorités américaines, afin que celles-ci tentent de désamorcer la bombe qui est sur le point d'embraser le Proche-Orient. À 10 heures, la CIA confirme l'imminence de la guerre. Les derniers doutes paraissant levés, la mobilisation générale est enfin décrétée. À 11 heures (5 heures du matin, heure de Washington), le département d'État accuse réception de la requête israélienne et s'engage à prévenir Henry Kissinger, le secrétaire d'État américain qui participe à New York à la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies. À 12 heures 15 (6 heures 15, heure de New York), celui-ci est réveillé. Pendant deux heures, Kissinger déploie une intense activité diplomatique auprès de ses collègues soviétiques, égyptiens, syriens et israéliens[34]. La confusion est à son comble, lorsqu'une dépêche officielle égyptienne annonce que des unités navales et aériennes israéliennes viennent d'attaquer des positions égyptiennes dans le golfe de Suez, et que l'armée égyptienne a entamé une riposte. Il s'agit là du dernier élément du plan de déception arabe destiné à semer le doute auprès des alliés traditionnels d'Israël. Conjointement, Golda Meir a réuni dans son bureau, dès midi, un Conseil des ministres exceptionnel, afin qu'un point de situation soit présenté aux membres du gouvernement. À 14 heures 05, ce Conseil est brusquement interrompu par les sirènes qui retentissent sur l'ensemble du territoire israélien. La guerre vient de commencer, avec quatre heures d'avance sur l'horaire attendu.

CONCLUSION : UNE DÉGRADATION PROGRESSIVE QUI DÉBOUCHE SUR UNE ERREUR D'INTERPRÉTATION AU MOMENT DE LA GUERRE DU KIPPOUR

La surprise des Israéliens, lors de la guerre d'octobre 1973, est totale. Pourtant, l'information existe, mais les responsables des services de renseignement l'interprètent de manière erronée. *Aman* et le *Mossad* sont au courant de l'évolution du redressement militaire arabe. Des rapports sont parvenus jusqu'aux bureaux des responsables. Les débats internes ont parfois même été virulents. Plusieurs membres de l'État-Major ont fait valoir leurs inquiétudes. Il n'y a donc pas faillite du renseignement, mais bien erreur d'interprétation. Les dirigeants israéliens sont aveuglés par leur complexe de supériorité et par leur croyance dans un concept biaisé. Insidieusement, la menace militaire a cédé le pas à la menace terroriste. Yehoshofat Harkabi, ancien chef d'*Aman* de 1955 à 1959, est l'un des rares experts à affirmer qu'Israël accorde trop d'importance à la lutte antiterroriste et délaisse dangereusement la menace militaire conventionnelle. Les États-Majors égyptien et syrien, sans

---

33 Il semblerait que l'activation du front sud ait connu quelques difficultés, plusieurs postes n'ayant apparemment pas été prévenus de l'attaque égyptienne. Au contraire, sur le front nord, les unités semblent avoir eu le temps de rejoindre en temps voulu leurs postes de combat.

34 Henry Kissinger, *op. cit.*, pp. 518-525.

avoir téléguidé ces opérations terroristes, ont su en effet en tirer pleinement parti pour détourner la méfiance des services secrets israéliens. À la veille de la guerre d'octobre, bien que Zeïra n'ait pas encore eu le temps de modeler le service à sa manière, totalement opposée à celle de son prédécesseur, *Aman* bénéficie d'une telle aura que lorsqu'il déclare que l'Égypte est bien trop désorganisée pour attaquer Israël, son avis n'est pas mis en doute. De leurs côtés, les dirigeants du *Mossad* adoptent un profil bas. Bien que théoriquement responsable de la coordination inter-services, par son statut de directeur du *Mossad* en charge de la commission *Varash*, Zvi Zamir n'assiste qu'épisodiquement aux conseils de défense du gouvernement. Il sait qu'il doit désormais apporter des preuves irréfutables à l'occasion de chacune de ses interventions. Enfin, il n'existe pas d'institutions indépendantes capables de mener une réflexion stratégique autonome, permettant d'apporter des éléments de contradiction à l'égard du pouvoir en place. Il convient de noter que le SDECE français semble être l'un des rares services de renseignement occidentaux à avoir correctement analysé la menace et pronostiqué avec précision le créneau de déclenchement des hostilités[35].

S'il y a bien erreur d'interprétation, celle-ci est amplifiée par plusieurs dysfonctionnements internes, liés au processus d'information et à la gestion du renseignement au sommet de l'État. Cette systémique est illustrée par le diagramme figurant en annexe. L'une des critiques majeures qui peut être alléguée à l'encontre de ce circuit d'information concerne le manque évident de coordination entre les différents services de renseignement. La commission *Varash* ne semble perdurer que par pure habitude. Bien que situé à un degré protocolaire inférieur à celui du *Mossad*, *Aman*, apparaît comme le partenaire privilégié du gouvernement en matière de renseignement et remet en doute certains rapports du *Mossad*, même si, *in fine*, ceux-ci s'avèrent exacts. Paradoxalement, *Aman* souffre de la réputation de n'avoir pas su prédire certains événements politiques de portée majeure, tels que le retrait de la force d'interposition des Nations unies dans le Sinaï à la veille de la guerre des Six-Jours, le maintien au pouvoir de Nasser à l'issue de celle-ci, l'intervention directe de troupes soviétiques au Proche-Orient pendant la guerre d'usure et leur expulsion d'Égypte, en juillet 1972[36]. Le rôle clé tenu par le cabinet restreint entraîne un autre dysfonctionnement dans ce processus décisionnel. Dans les domaines tenant à la sécurité et au renseignement, celui-ci tend à se substituer au gouvernement, qui ne devient alors qu'une simple chambre d'enregistrement. C'est lui qui centralise effectivement l'information, avant de la faire remonter au Premier ministre. Ce dernier, de son côté, aurait dû maintenir un lien direct avec le directeur du *Mossad*. En réalité, Golda Meir n'est en relation permanente qu'avec Aharon Yariv, le conseiller spécial pour la lutte antiterroriste. Le fait que Zamir prévienne en priorité Zeïra de l'attaque arabe, et non Golda Meir, illustre parfaitement ce déséquilibre institutionnel. Peut-être est-ce également de sa part un moyen de mettre *Aman* devant ses responsabilités ? Sans doute un échec des renseignements militaires lui permettrait-il de redorer le blason de son service. Il

---

35 Alexandre de Marenches, *Dans le secret des princes*, Stock, 1986, p. 268 ; Janusz Piekalkiewicz, *Israël a le bras long*, Jacques Grancher, 1977, p. 185.

36 Samuel Katz, *op. cit.*, chapitres X et XI.

est en tout cas significatif de noter qu'aucune sanction ne sera prise à l'encontre du *Mossad*, à l'issue de la guerre. À l'inverse, le rapport élaboré par la commission d'enquête Agranat[37] épingle durement *Aman* : le général Zeïra est démis de ses fonctions, ainsi que l'un de ses plus proches adjoints, le général Shalev ; les lieutenants-colonels Bendman et Guédalia, responsables de la branche *Égypte* et du secteur *front sud*, perdent également leurs postes. Curieusement, les dirigeants politiques échappent aux foudres de la commission, alors même que leur responsabilité paraît difficilement détachable des événements qui viennent d'être exposés.

De cet échec à anticiper la guerre d'octobre, les responsables du renseignement tirent plusieurs leçons. Désormais, toute crise doit faire l'objet de deux évaluations provenant d'*Aman* et du *Mossad*. De plus, le rapport annuel des renseignements militaires contient un appendice séparé, incluant une synthèse d'opinions divergentes émanant d'experts et d'officiers supérieurs. Ce document est remis à la commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Défense. Des centres d'études et d'analyses stratégiques sont enfin créés, tel le *Jaffe Center for Strategic Studies* de l'université de Tel-Aviv, afin d'apporter aux dirigeants israéliens une vision alternative, détachée de la pensée officielle.

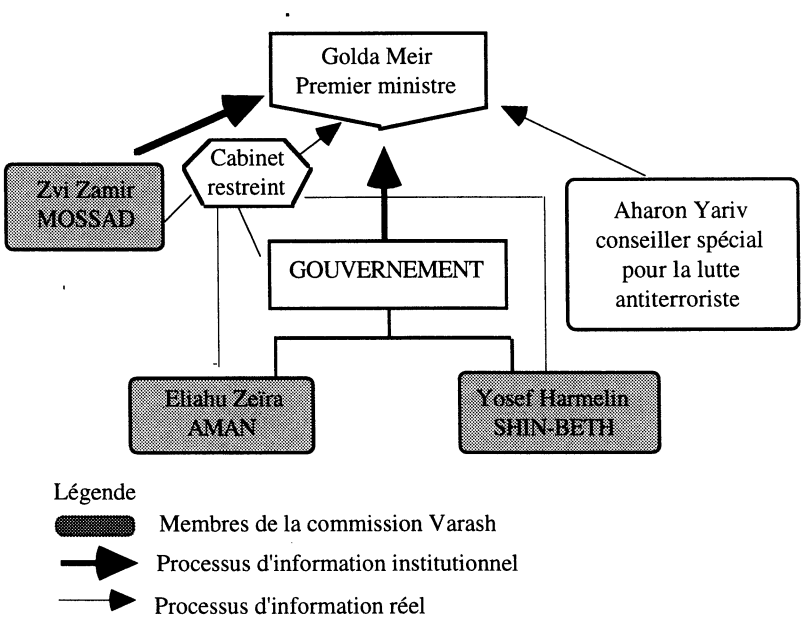
37 Cette commission, qui tire son nom de celui du président de la Cour suprême qui l'a dirigée, aura pour mandat de déterminer les responsabilités dans l'état d'impréparation de l'armée israélienne à la veille de la guerre d'octobre et dans les échecs militaires subis par celle-ci durant les trois premiers jours du conflit. Le général Elazar, chef de l'État-Major général, de même que le général Gonen, commandant du front sud, seront également démis de leurs fonctions.

ANNEXE

Les différents services de renseignement israéliens

Dans la clandestinité
- ***Rechesh*** (acquisition d'armement) - ***Shaï*** (espionnage général) - ***Hamachat*** (service technique) - ***Aliyah B*** (immigration)
Après l'indépendance d'Israël
- ***Shin-Beth*** (renseignements généraux/contre-espionnage) - ***Modiin***, puis ***Aman*** (renseinement militaire) - ***Département politique***, puis ***Mossad*** (action extérieure) - ***Lakam*** (espionnage industriel)

La gestion du renseignement au sommet de l'État hébreu à la veille de la guerre du Kippour



ISRAËL : POLITIQUE DE DÉFENSE ET DÉFIS DE LA PAIX[1]

Carol IANCU
Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III

Étant donné la gravité de la menace qui a pesé pendant des années sur l'existence même de l'État, les différents gouvernements israéliens ont développé une politique de défense visant la mise en place d'une armée puissante et des doctrines stratégiques destinées à tout moment à faire face victorieusement aux armées des États arabes ennemis. C'est le rappel des grandes orientations de cette politique marquée par les différentes guerres et l'évolution géopolitique du Moyen-Orient, ainsi que l'examen des enjeux et défis de l'actuel processus de paix qui font l'objet de cet article.

LE TSAHAL, UNE ARMÉE ORIGINALE

Dans la politique de défense d'Israël, l'armée a joué et joue un rôle exceptionnel ; quels sont les principaux traits caractéristiques qui expliquent sa force et son rôle prédominant dans la société israélienne ?

Le *Tsahal* (*Tsava Hagana Le-Israel*), l'« Armée de Défense d'Israël », représente un véritable *creuset social* où s'opère le brassage des jeunes venus des communautés les plus diverses par leur langue, leur culture, leur niveau d'instruction et leur mentalité, avec ceux nés dans le pays, les *sabras*. Armée populaire, elle a contribué à l'intégration de centaines de milliers de personnes et actuellement aux nombreux Juifs arrivés de l'ex-Union soviétique. Le *Tsahal* se compose d'un noyau régulier (de métier), du contingent (garçons et filles) et de la réserve (*milouyim*). Le service militaire israélien se caractérise par une conception très libérale de la discipline, tous les officiers sont appelés par leurs prénoms et les contraintes symboliques comme le salut aux officiers et la marche au pas n'existent pas. Cette conception de la discipline s'explique par l'oppression

---

1 Le professeur André Martel a accepté, de 1992 à avril 1997, la présidence de l'Association des Amis de Jules Isaac. En s'y engageant, en succédant au regretté professeur Pierre Guiral, il s'est donné pour tâche d'œuvrer pour maintenir vivante la mémoire de celui qui incarne *l'humanisme et la République* (André Martel, « Jules Isaac, l'humanisme et la république », *Dans l'Amitié de Jules Isaac*, Nouvelle série, numéro spécial, Aix-en-Provence, 1996, p. 13), de l'historien combattant pour la vérité et la justice, combat qui est aussi le sien. Aussi bien dans le domaine de la recherche (la sienne ou celles qu'il a suscitées et dirigées) que dans celui de l'enseignement, il a déployé tous ses efforts pour *redonner à Montpellier son rôle et sa place dans les études méditerranéennes*. Il s'est fixé un véritable programme visant *à développer aussi bien les recherches hébraïques que musulmanes dans cette ville qui a été et entend rester un lieu de rencontre pour tous les fils d'Abraham*, selon ses propres termes prononcés lors du colloque *Armand Lunel et les Juifs du Midi* (Université Paul Valéry, 14-16 juin 1982).

des Juifs en Europe de l'Est et en terre d'Islam, et par les origines historiques particulières de l'armée israélienne. Pour les Israéliens descendants de Juifs qui ont été opprimés dans les forces armées en Russie (comment ne pas rappeler ici le sinistre système des *cantonistes* du tsar Nicolas Ier en 1827, qui imposa un service militaire obligatoire de 25 ans et ceci à partir de l'âge de 12 ans, dans le but de résoudre le problème juif en Russie ...), ou dans d'autres pays de l'Est, de l'Islam ou en Palestine turque ou mandataire, l'armée israélienne apparaît comme un phénomène radicalement différent, un véritable instrument de libération. D'autre part, l'armée d'Israël a existé avant l'État et a permis la naissance de celui-ci. L'ancêtre de la *Hagana*, « La Défense », fondée en 1920, l'armée illégale de la période du mandat britannique, fut *Hashomer*, « Le Gardien », une milice créée en 1907 ayant assuré la défense des colonies agricoles durant la Première Guerre mondiale. Cette organisation, née en Russie à la suite des pogroms, a son origine dans l'idéologie d'auto-défense juive qu'elle prônait avant tout. La *Hagana* elle-même a coordonné l'immigration *clandestine* en Palestine, réagissant ainsi à la politique répressive des trois Livres Blancs anglais (1922, 1930 et 1939) qui limitaient d'une façon draconienne le nombre d'immigrants juifs d'après le pseudo principe de *capacité d'absorption* du pays. Cette politique répressive et les violences provoquées par les émeutiers arabes furent pour beaucoup dans la parution d'autres organisations armées, plus radicales, en 1937 de l'*Irgoun Tsvai Leumi* (L'« Organisation militaire nationale ») et en 1940 du *Lohamey Herout Israel*, « Les Combattants de la liberté d'Israël », connue aussi sous le nom de *Lehi* ou « Groupe Stern ». Si la *Hagana* et l'*Irgoun* furent sous l'influence, l'une de la gauche ouvrière socialisante, l'autre de la droite nationaliste, avec la création d'Israël cette situation disparaît. En 1948, après avoir procédé à la dissolution de l'*Irgoun*, du *Lehi* et du *Palmakh*, « Compagnies de choc », (unité d'élite de la *Hagana*) et à la création du *Tsahal*, Ben Gourion déclarait : *Les Forces de Défense d'Israël ne sont pas une continuation de la* Hagana, *mais une manifestation nouvelle de la souveraineté des Hébreux depuis l'époque des Rois de Judée et d'Israël*[2]. Celui qui a proclamé l'indépendance de l'État d'Israël, le 14 mai 1948, fit de la dépolitisation de l'armée son cheval de bataille : *L'armée n'est pas liée au politique et aucune influence politique ne doit s'exercer sur elle*[3]. Pour lui, l'armée régulière de l'État d'Israël *c'est l'armée juive de la liberté et de la souveraineté de notre patrie*[4].

Tous ces antécédents historiques expliquent pourquoi les Israéliens considèrent leur armée non seulement comme garante de leur indépendance, mais comme la condition même de leur existence en tant que peuple. Pour le combattant, les qualités de courage et d'autorité sont les principaux critères d'avancement. La formation des cadres s'effectue d'une façon démocratique, la sélection des sous-officiers et des officiers se fait directement et exclusivement à partir du rang de simples soldats. Les officiers ont tous été sous-officiers, il n'y a pas de régimes préférentiels fondés sur des études préalables ou autres considérations et seuls les résultats à l'entraînement et les tests psycho-

2 « L'Armée du peuple d'Israël », *Regards*, Bruxelles, 1989, p. 50.
3 *Ibid.*
4 Extrait d'une proclamation du 31 mai 1948. Cf. Ben Gourion, *Israël années de lutte*, Flammarion, 1964, p. 58.

techniques permettent l'avancement. Ce critère s'est maintenu depuis la création du *Tsahal* jusqu'à aujourd'hui, ainsi que celui de l'avancement rapide : l'on est colonel à 40 ans ou bien on quitte l'armée. De même, le principe de la rotation fréquente dans les hauts postes : en vingt-huit ans, jusqu'en 1976, les dix commandants en chef qui se sont succédés ont quitté leur poste avant d'atteindre l'âge de 50 ans.

Les *Milouyim*, le *Khen* et le *Nahal* constituent les trois aspects les plus originaux du *Tsahal*.

Les *Milouyim* ou le système des réserves représente l'épine dorsale de l'armée israélienne : en 1970 pour une population de 2 900 000 habitants (territoires administratifs non compris), l'armée régulière totalisait 75 000 soldats et la réserve a été estimée à environ 300 000 personnes[5] ; en 1989-1990 ces derniers chiffres s'élevaient à 141 000 et 504 000 pour une population de 4 550 000 âmes[6]. Les hommes âgés de moins de 55 ans et les femmes sans enfants jusqu'à l'âge de 34 ans sont incorporés dans la réserve. Les hommes de moins de 40 ans sont convoqués pour un entraînement d'environ un mois par an, et ceux de 40 à 55 ans pour deux semaines. Cependant, en cas d'urgence – comme ce fut le cas lors de la guerre des Six Jours, du Kippour, du Liban (opération *Paix en Galilée*) ou du Golfe –, les réservistes sont appelés pour des périodes supplémentaires (de deux mois et même plus). Selon la célèbre formule, le réserviste israélien *c'est un soldat professionnel en permission dix à onze mois sur douze afin de pouvoir gagner sa vie et coûter moins cher à l'État.* Le système des *milouyim* est le facteur majeur de l'institution militaire israélienne : il permet à Israël de réunir en cas de crise des forces beaucoup moins nombreuses que celles des États arabes du champ de bataille réunies, mais assez considérables pour faire face à chacune des armées arabes.

Le *Khen* (*Kheyl Nachim*) ou les « Forces féminines du Tsahal » ne sont pas organisées en unités propres. La seule unité féminine permanente est celle qui sert à l'entraînement des recrues. En effet, Israël est le seul pays au monde où la conscription existe pour les femmes en temps de paix. Les jeunes Israéliennes de 18 ans sont appelées sous les drapeaux pour deux ans (trois ans pour les garçons) et réparties à travers toutes les branches : aucune unité ne doit compter moins de 15 jeunes filles. Hormis les tâches d'enseignement, les jeunes filles soldats sont employées dans les bureaux, dans les services de transmission, d'intendance, dans les secteurs médicaux et culturels, afin de libérer les hommes pour les activités combattantes (elles n'ont pas le droit de faire partie du dispositif combattant, pourtant certaines peuvent accéder à des postes dans les unités de DCA en territoire israélien). Les jeunes filles mobilisées sont de plus en plus nombreuses à s'orienter vers une spécialisation technologique : dans l'armée de l'air, elles sont contrôleuses aériennes, travaillent dans les hangars comme mécaniciennes, dans le service des codes et des ordinateurs, fournissant un personnel supplémentaire qualifié. Un ancienn commandant féminin du *Khen*, le général de brigade Hedva Almog, connue pour avoir créé un cours de formation continue pour les officiers femmes, a ainsi résumé son rôle, en 1989, auprès de jeunes recrues : *Faire en sorte que la soldate remplisse ses obligations*

5 *The Military Balance, 1970-1971*, London, Institute for Strategic Studies, p. 40.
6 *Ibid.*, 1989-1990.

du mieux qu'elle peut, compte-tenu et des besoins de l'armée et de ses propres désirs et possibilités[7]. La présence féminine joue certainement un rôle psychologique important, assurant dans la mesure du possible un climat normal dans les conditions les plus difficiles. Pourtant un nombre croissant de jeunes filles sont exemptes du service militaire, surtout celles issues des milieux religieux auxquelles s'ajoutent depuis peu les nouvelles immigrantes.

Le *Nahal* (*Noar Haloutsi Lohem*), la « Jeunesse pionnière combattante », combine le service militaire avec l'œuvre agricole des *kibboutzim* frontaliers. Une année avant le recrutement, des volontaires se constituent en noyaux (*garinyim*) de 30 ou 40 garçons et filles et décident de se préparer à devenir une unité du *Nahal* au moment de leur incorporation. Après une période d'entraînement de quatre à six mois, le groupe se reconstitue et va vivre dans le nouveau kibboutz qu'il a très souvent lui-même préparé auparavant. Un grand nombre de garçons et de filles, une fois leur service militaire accompli, restent sur place dans le kibboutz désormais civil. Le *Nahal* représente à la fois une unité d'élite de l'armée et une masse de pionniers agricoles qui contribue à l'effort de défense par la création et leur présence dans les villages communautaires frontaliers. Des dizaines de ces *kibboutzim* ont été créés depuis la guerre des Six Jours surtout sur le plateau du Golan et dans la dépression du Jourdain et de la mer Morte.

Il existe enfin en Israël un système particulier d'éducation para-militaire dans le cadre de la *Gadna*, « Bataillons de la jeunesse », dont les origines remontent à 1930. Il s'agit d'une préparation militaire pour la tranche d'âge de 14 à 18 ans et qui fait partie intégrante du cycle d'études, comme les autres matières.

Les étudiants de certaines *yeshivot*, « hautes écoles talmudiques », et les Arabes israéliens sont exempts du service militaire à l'exception de certaines tribus bédouines et de la minorité druze qui en ont volontairement accepté l'obligation.

Il convient enfin de rappeler, pour mieux saisir la détermination du Tsahal, la psychologie du combattant israélien.. André Martel dans une belle étude intitulée *Histoire et Défense, le cas français depuis le XVIe siècle*, fait remarquer que : *Ce qui sous-tend la fonction de défense individuelle ou collective, c'est la détermination qui seule la rend possible et crédible. Jusqu'à quel acte et quelles conséquences le défenseur accepte-t-il d'aller ?* C'est là une question primordiale, le soldat israélien sait qu'il n'a pas le choix. Cette détermination lui vient de sa motivation qui, à elle seule, peut déjà expliquer l'existence même de la République israélienne.

DOCTRINES STRATÉGIQUES

Si l'État d'Israël est né au milieu d'une guerre imposée par ses voisins qui ont voulu empêcher sa naissance par la force armée, la confrontation militaire ne s'est pas terminée avec la fin de la guerre d'indépendance de 1948 et la signature des accords d'armistice en 1949 avec l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie (seul parmi les belligérants l'Irak refusa tout accord avec Israël), elle a

7 « L'Armée du peuple d'Israël », *op. cit.*, p. 41.

perduré sous des formes diverses jusqu'à la conférence de Madrid de 1991. L'interaction entre d'une part le conflit inter-étatique qui a opposé longtemps les États arabes à Israël et d'autre part celui-ci avec les Palestiniens représente un des caractères spécifiques du conflit du Moyen-Orient. Il est dû à l'échec de la politique des deux partages de la Palestine historique : celui de 1922, décidé par la Grande-Bretagne qui séparait la Transjordanie (75 % du territoire) et celui de 1947, décidé par l'ONU imposant un nouveau partage du territoire restant du mandat britannique (25 %). Les doctrines stratégiques israéliennes se sont déterminées à partir de plusieurs paramètres : l'hostilité du monde arabe rejetant Israël comme une *greffe étrangère* ; l'infériorité quantitative ; l'infériorité topographique (avant 1967, longueur des frontières, Jérusalem coupée en deux, la région du lac de Tibériade sous la menace des tirs du Golan, largeur de seulement 15 km, non loin de Tel-Aviv) ; l'intervention des puissances et surtout des grandes puissances dans cette région stratégique, lieu de rencontre de trois continents.

Opposés à deux types d'adversaires – les armées des États arabes et les organisations terroristes palestiniennes (exceptionnellement aussi aux armées d'autres puissances : lors de la *guerre d'usure* avec l'Égypte après 1967, des accrochages eurent lieu au cours desquels plusieurs avions pilotés par des Soviétiques ont été abattus par la chasse israélienne) –, les dirigeants du pays ont bâti des doctrines stratégiques adéquates concernant à la fois la sécurité courante et la sécurité fondamentale. Pour la première, les responsables du *Tsahal* ont développé plusieurs méthodes : les actions de barrage permettant le contrôle serré de la frontière ; les actions de représailles qui, par leur envergure, sont appelées à arrêter les agissements ennemis (dans ses mémoires, Ariel Sharon insiste sur le rôle de l'unité 101, unité de commando agissant au-delà des frontières, pour mettre un terme aux actions de fedayins qui dans les années 1950 avaient abattu de nombreux civils israéliens)[8] ; les actions des services spéciaux visant les organisations terroristes et leurs dirigeants. Pour la sécurité fondamentale, la politique de défense est fondée sur plusieurs critères.

1) *La supériorité qualitative.* Elle doit relever l'infériorité quantitative par une amélioration constante de la qualité des combattants et des armements. Après la victoire-éclair de 1967 (due surtout aux performances du Mirage III), à la suite de l'embargo imposé pour les fournitures militaires françaises, le gouvernement d'Israël ne s'est pas seulement tourné vers les États-Unis d'où il devait recevoir les chasseurs Phanton, il mit en place une politique active de développement d'un armement national de plus en plus perfectionné. La TAAS (l'Industrie militaire israélienne) et l'IAI (l'Industrie aéronautique d'Israël) produisent l'essentiel des matériels terrestre, amphibie et aéronautique. Ces institutions régies par l'Autorité ministérielle du développement militaire (RAFAEL)[9], émanation du ministère de la Défense, ont permis la production aussi bien des mitraillettes Ouzi, fusils Galil et Saar que des missiles sol-sol Luz, air-air Shafrir, mer-mer Gabriel, des vedettes de patrouille (Dabour), des tanks

8 Ariel Sharon, *Mémoires*, Éd. Stock, 1990, pp. 98-107.

9 M. Mardor, RAFAEL, *Be-Netivey ha-mehkar ve-ha-pituah le-bitahon Israel* (« RAFAEL, Sur les chemins de la recherche et du développement de la sécurité d'Israël »), Tel-Aviv, ministère de la Défense, 1981.

(Merkaba) que la construction de l'avion Arava ou du chasseur bombardier Kfir... En 1977, les exportations militaires couvraient près de 40 % du déficit commercial civil (contre 6 % en 1971)... Tout en étant capable de mieux assurer au fil des années son indépendance militaire, Israël est obligé constamment de faire face aux nouveaux défis dus à la course aux armements (le réarmement massif des États arabes voisins étant assuré aussi bien par l'Union soviétique que par les pays occidentaux). Enfin, une attention particulière est accordée à l'enseignement et à la formation à tous les échelons.

2) *L'attaque préventive.* Elle est destinée à sauvegarder une supériorité aérienne nécessaire pour assurer d'abord l'inviolabilité du ciel d'Israël, l'aviation pouvant prêter ensuite son concours aux forces terrestres. À la veille de la guerre des Six Jours, le rapport des forces du point de vue de l'aviation était de un à trois en faveur des armées arabes : face aux 763 avions de combat arabes dont 450 égyptiens, Israël n'en disposait que de 197[10]. C'est l'effet de surprise qui a pu réduire cette disparité, les avions égyptiens ayant pu être neutralisés au sol.

3) *Le transfert des combats en territoire ennemi.* C'est là une nécessité dictée pour éloigner le danger des centres vitaux du pays. Lors de la guerre du Kippour qui a commencé dans les conditions que l'on sait, c'est le même principe qui a guidé le général Sharon dans sa traversée surprise du canal de Suez et dans l'encerclement de la III[e] armée égyptienne, exploit qui a scellé le sort du conflit.

4) *La dissuasion.* La guerre étant considérée longtemps comme un mal incontournable, pour l'éviter, certains dirigeants israéliens ont très tôt œuvré pour la mise en place d'une capacité stratégique en vue de dissuader ou d'intimider l'ennemi et l'obliger ainsi à renoncer à l'option militaire. Shimon Peres qui en fut à l'origine, avec la construction d'un générateur nucléaire dans la ville de Dimona, au nord du Neguev, y voit un facteur déterminant dans la marche de la paix avec l'Égypte, reconnu aussi par une personnalité égyptienne, comme il ressort de ses mémoires publiés en 1993 : *Le projet Dimona était censé être un institut de recherche, mais aux yeux des Arabes, il devint une source d'inquiétude. À ma demande, Israël annonça qu'il n'introduirait pas d'armes nucléaires au Moyen-Orient. La centrale de Dimona allait faire naître l'espoir qu'un jour viendrait où le Moyen-Orient ne connaîtrait plus la guerre. Le projet suscita la controverse. Certains disaient qu'il n'y avait rien à en attendre ; d'autres essayaient de prouver qu'il n'était pas réalisable ; d'autres encore prédisaient que si nous faisions ne serait-ce qu'un pas dans cette direction, le monde entier se dresserait contre nous ; Dimona allait nous entraîner dans une guerre désastreuse. En 1979, pendant les négociations de paix de Camp David, l'un des adjoints d'Anouar el-Sadate admit devant Yigal Yadin, qui était alors vice-premier ministre, et Ezer Weizman, alors ministre de la Défense et aujourd'hui président, que c'était le projet Dimona qui les avait amenés définitivement à décider de discuter de paix*[11].

5) *L'obtention de l'appui d'une puissance.* Les dirigeants israéliens ont affirmé à maintes reprises leur opposition à la participation des soldats étrangers

---

10 Rodney Crist, *L'Armée de l'Air israélienne : la supériorité aérienne du Proche-Orient de 1967 à 1973*, Mémoire de Maîtrise sous la direction d'André Martel, Université Paul Valéry, 1982, p. 59.

11 Shimon Peres, *Le Temps de la paix*, Éd. Odile Jacob, 1993, p. 13.

aux combats de l'État hébreu. Même pendant la guerre d'indépendance de 1948, lorsque la situation fut vraiment critique, parmi les trente-sept combattants du *Sherut Avir*, « Service aérien », l'ancêtre de l'armée de l'Air israélienne, il n'y avait que neuf Juifs étrangers (principalement américains) et deux pilotes étrangers catholiques, le nombre de volontaires juifs fut impressionnant... dans les brigades internationales ayant combattu en Espagne pendant la guerre civile espagnole.

En revanche, s'assurer un appui politique et une aide militaire efficace (les armements) a constitué un souci constant. Les États-Unis restent *l'alliée fidèle et unique, la béquille dorée de l'État juif*, d'après l'historien israélien Elie Barnavi qui écrivait en 1982 : *Certes, l'on est conscient en Israël que cette alliance n'est ni formelle, ni inconditionnelle, et que des divergences de vue profondes surgissent dès qu'il s'agit de préciser les conditions d'une paix durable au Proche-Orient. En effet, quelques vagues principes généraux mis à part, Américains et Israéliens sont en total désaccord sur à peu près tout ce qui compte dans le conflit israélo-arabe : l'avenir des territoires occupés, les implantations, le sort de Jérusalem*[12]. Pourtant, les États-Unis offrirent constamment et généreusement leur aide et notamment lors de la guerre du Kippour ou pendant la guerre du Golfe, au moment où Israël a dû faire face à l'épreuve des skuds irakiens.

LES DÉFIS DE LA PAIX

Tout en élaborant des doctrines stratégiques destinées à préparer le pays à toute situation de conflit armé (selon la célèbre formule, Israël n'a pas le droit de perdre une seule guerre), les dirigeants israéliens ont toujours prôné la recherche de la paix par des *négociations directes*. Cette revendication constante depuis la guerre d'indépendance de 1948 s'appuyait sur un antécédent aujourd'hui presque totalement oublié, le traité de paix signé le 3 janvier 1919 à Paris par l'émir Fayçal, fils du chérif Hussein de La Mecque et Chaïm Weizmann, président de l'exécutif de l'Organisation sioniste mondiale et futur premier président de l'État d'Israël. Le premier traité entre Juifs et Arabes prévoyait, dans la perspective de l'effondrement de l'Empire ottoman, l'établissement de deux États indépendants, un grand État arabe et un État juif en Palestine. Les articles 3 et 4 garantissaient respectivement l'exécution de la déclaration Balfour du 2 novembre 1917 – proclamant l'édification d'un Foyer national juif[13] – et l'immigration des Juifs en Palestine sur une large échelle ; les articles 2 et 7 concernaient la fixation des futures frontières entre l'État arabe et la Palestine juive et la coopération judéo-arabe dans le domaine économique[14]. Le premier essai de compromis resta lettre morte en raison du partage du Proche-Orient entre les puissances européennes (dès 1916, la Grande-Bretagne, la France et la

12 Elie Barnavi, *Israël au XXe siècle*, PUF, 1982, p. 302.

13 Paul Giniewski, *Le Sionisme d'Abraham à Dayan*, Bruxelles, Éditions de la Librairie encyclopédique, 1969, p. 539. Cf. aussi Alain Boyer, « Permanences et mutations dans la pensée sioniste » in *Permanences et mutations dans la société israélienne* (sous la direction de Carol Iancu), Montpellier, Université Paul Valéry, CREJH, 1996, pp. 109-118.

14 Paul Giniewski, *op. cit.*, pp. 539-540.

Russie élaborèrent un plan de partition de l'Empire ottoman par les accords Sykes-Picot) et du refus du monde arabe. Ce dernier considérait le sionisme – mouvement de libération nationale pour les Juifs visant la création d'un État juif en Palestine[15] – comme une entreprise coloniale menaçant l'islam et l'identité arabe palestinienne.

Aucun accord ne vit le jour pendant la période du mandat britannique, en raison aussi de l'ambiguïté de la politique de la Grande-Bretagne. En effet, après avoir procédé d'une façon unilatérale au premier partage de la Palestine historique (elle en détacha les trois quarts, 82 000 km^2 pour créer l'État transjordanien offert au prince Abdallah, frère de Fayçal ibn Hussein devenu roi de l'Irak après avoir été repoussé de Damas), Londres appliqua dans le territoire restant (28 000 km^2) (elle ne soumit à la ratification de la SDN en 1922 que le mandat sur la Palestine cisjordanienne) le principe *divide et impera* (« diviser pour mieux régner »). Au lieu d'appliquer à la lettre la déclaration Balfour (*Le Gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine, ainsi qu'aux droits et au statut politique dont les Juifs pourraient jouir dans tout autre pays*)[16], elle s'employa à en réduire la portée. En fait, l'histoire du mandat britannique est celle de l'affrontement de trois volontés politiques antagonistes : le *yichouv*, la communauté juive de Palestine, qui aspirait et œuvrait (par une *alyah* – immigration[17] – souvent *clandestine*, à la création des villes et villages et la mise en place des institutions spécifiques) pour l'indépendance nationale, les Arabes qui s'y opposèrent farouchement et les Anglais qui souhaitaient maintenir le pouvoir dans le pays le plus longtemps possible. Ils ne surent arrêter les heurts entre Juifs et Arabes poussés par leur leader Hadj Amin el Husseini et culminant avec la *révolte* de 1936. Les commissions d'enquête Peel (1936) et Woodhead (1938), dépêchées sur place pour enquêter sur les troubles, recommandèrent le partage en deux États, l'un juif, l'autre arabe, projets rejetés par les deux parties, tandis que le gouvernement britannique restreignait encore le nombre de certificats permettant l'installation des Juifs dans le pays. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsque le monde découvrit les dimensions de la *Shoah*, la Grande-Bretagne s'opposait encore à l'immigration juive dont l'arrêt était prévu par le Livre blanc de 1939... C'est pour réagir contre cette politique qu'une nouvelle génération *se mit à combattre au lieu de supplier* d'après le

---

15 Yohanan Manor, *Naissance du sionisme politique*, Gallimard-Julliard, Collection Archives, 1981, p. 112.

16 Freddy Eytan, *La Poudrière, Guerre et paix au Proche-Orient*, Bruxelles, CID, 1990, p. 159. Cf. aussi Renée Neher-Bernheim, *La Déclaration Balfour, 1917. Un Foyer national juif en Palestine*, Julliard, Collection Archives, 1969.

17 C'est l'Agence juive, organe exécutif de l'Organisation juive qui était chargée de *l'alyah* et de l'intégration des immigrants. Ces derniers arrivaient surtout de l'Europe du Centre-Est. De 1920 à 1925, pour ne prendre que l'exemple de la Roumanie, 1 508 jeunes *haloutzim* (pionniers) réunis en 23 groupes ont réussi à faire leur *alyah*. Cf. Carol Iancu, *Les Juifs en Roumanie (1919-1938). De l'émancipation à la marginalisation*, Paris-Louvain, Éditions Peeters, 1996, p. 275.

témoignage de Menahem Begin (1913-1992)[18], visant non seulement l'obtention de la libre entrée dans le pays des rescapés des camps d'extermination nazis (l'épopée de l'*Exodus* émut particulièrement l'opinion publique occidentale), mais aussi la fin du mandat britannique. Devant l'incapacité de la puissance anglaise à maîtriser la situation, l'ONU décidait – suite aux conclusions d'une commission d'enquête – la partition de la Palestine mandataire en deux États, arabe et juif, avec un statut international pour Jérusalem. Il s'agit de la résolution du 29 novembre 1947 acceptée par les dirigeants du *yichouv* mais rejetée par le camp arabe.

L'invasion d'Israël par les armées des États arabes voisins, la résistance et la victoire des Israéliens (leurs pertes pendant la guerre de 1948 dépassèrent les 6 000 morts, soit 1 % de la population), furent suivies par des accords d'armistice, mais n'aboutirent point à une paix israélo-arabe. Pourtant, la *Déclaration d'indépendance* lue par David Ben Gourion à Tel-Aviv, le 14 mai 1948, contient dans deux paragraphes spécifiques un vibrant appel pour la paix adressé aux Arabes du pays et aux États arabes voisins : *Aux prises avec une brutale agression, nous invitons cependant les habitants arabes à préserver les voies de la paix et à jouer leur rôle dans le développement de l'État sur la base d'une citoyenneté égale et complète... ; nous tendons la main de l'amitié, de la paix et du bon voisinage à tous les États qui nous entourent et à leurs peuples, nous les invitons à coopérer avec la nation juive indépendante pour le bien commun de tous. L'État d'Israël est prêt à contribuer au progrès de l'ensemble du Moyen-Orient*[19]. L'hostilité arabe se maintint même après la guerre de Suez de 1956 : par l'opération *Kaddesh* dont Moshe Dayan fut le héros, les Israéliens voulurent mettre un terme aux infiltrations des fedayins qui, partis surtout de Gaza et de Jordanie tuèrent entre 1951 et 1956, 400 civils, en blessèrent 900, provoquant 6 000 actes de sabotages[20], et obtenir le libre passage dans le golfe d'Akaba. Nasser, vaincu militairement, triompha politiquement et le refus arabe continua pendant des années, même à la suite de la guerre des Six Jours qui bouleversa le statu quo du Proche-Orient. Malgré la défaite militaire de l'Égypte, de la Jordanie et de la Syrie, les États arabes réunis à Khartoum, en septembre 1967, rejetèrent l'idée d'une paix en échange des territoires (la victoire israélienne s'était concrétisée par la réunification de Jérusalem et l'occupation du Sinaï, de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et des hauteurs du Golan). Devant ce refus, une politique de création de nouvelles agglomérations – des colonies de peuplement – dans les territoires se mit en place.

Pourtant de nombreux hommes politiques israéliens étaient alors partisans d'un retrait des territoires conquis : David Ben Gourion retiré dans le kibboutz Sdé Boker conseilla cette attitude au gouvernement israélien (à l'exception toutefois de Jérusalem et de Hébron).

L'Égypte fut le premier pays arabe à avoir accepté le principe des négociations directes avec Israël, après la guerre du Kippour, sur l'initiative courageuse du président Anouar el-Sadate, concrétisé par les accords de Camp

---

18 Menahem Begin, *La Révolte d'Israël*, Éditions Albatros, 1978, p. 51.

19 Doris Bensimon, *Israéliens et Palestiniens. La longue marche vers la paix*, L'Harmattan, 1995, p. 234.

20 Elie Barnavi, *op. cit.*, p. 216.

David et le traité de paix israélo-égyptien de 1979. Dix ans plus tard, la chute du mur de Berlin, l'effondrement des régimes totalitaires en Europe de l'Est, la disparition de l'Union soviétique, précédés par l'opération *Paix en Galilée* (1982-1985), et l'*intifada* (déclenchée en 1987), et suivis par la guerre du Golfe (1990-1991), ont changé les données géopolitiques du Moyen-Orient et permis la réunion de la conférence de Madrid le 30 octobre 1991, et l'ouverture des négociations bilatérales entre Israël et la Syrie, le Liban, la Jordanie et les Palestiniens. Il est vrai qu'une évolution s'est dessinée non seulement dans l'attitude des États arabes voisins, mais aussi et surtout dans celle des Palestiniens. Rappelons que la charte de l'OLP adoptée en 1964 et amendée en 1968 prévoyait par les articles 2, 7, 9, 19, 20 et 22 la destruction d'Israël et proclamait par l'article 16 que seuls *les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste (1917) seront considérés comme Palestiniens*[21]. Mais le 14 décembre 1988 Yasser Arafat déclarait à l'assemblée générale de l'ONU – transférée à Genève suite au refus du gouvernement américain d'octroyer à Yasser Arafat un visa d'entrée aux États-Unis - que l'OLP acceptait les résolutions 242 (du 22 novembre 1967) et 338 (du 22 octobre 1973) de l'ONU et renonçait au terrorisme.

L'urgence d'une solution négociée s'est imposée consécutivement à l'activisme des nombreux opposants à la paix. De nouveaux mouvements palestiniens extrémistes sont apparus, manipulés par les pays arabes du front du refus : le Hamas qui, dans sa charte de 1988 exige l'hégémonie sur la Palestine en prêchant la guerre sainte, et le Jihad islamique, rival du précédent, qui prône la destruction d'Israël, les deux s'étant fait connaître par de retentissants attentats terroristes. Ces derniers ont provoqué la radicalisation d'une partie de l'opinion publique israélienne opposée aux concessions devant être faites aux Palestiniens. Tandis que certains milieux religieux et le mouvement nationaliste *Gouch Emounim* (« Bloc de la Foi ») réclament une politique systématique d'implantations de colonies juives dans les territoires, certains groupuscules extrémistes ont fait leur apparition. Les autorités israéliennes ont dû arrêter et juger (en 1984) les membres (peu nombreux) du *Makhteret*, « Underground », pour avoir voulu dynamiter des mosquées à Jérusalem, et interdire définitivement (en 1994, mais depuis 1988 il ne pouvait pas présenter des candidats à la Knesset) le mouvement raciste *Kakh*, « Ainsi », successeur de la Ligue de défense juive du feu rabbin Kahana. Parmi les colons des territoires se recrutent les membres de *Dov*, « Mort aux traîtres ! », ou *Hay Vekayam*, « Toujours vivant », souhaitant un nouvel État juif en Judée-Samarie[22]. L'immense majorité des Israéliens reste cependant profondément attachée à la paix.

Depuis 1991, nous assistons à une véritable accélération de l'histoire : le 9 septembre 1993, l'échange de lettres de reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP ; le 13 septembre 1993, la déclaration de principes affirmant la volonté des représentants des peuples israélien et palestinien de mettre fin à leur conflit ; le 14 septembre 1993, l'ordre du jour commun avec la Jordanie ; le 4 mai 1994

---

21 Freddy Eytan, *op. cit.*, p. 239.

22 Jacques Derogy, Hesi Carmel, *Le Siècle d'Israël, les secrets d'une épopée, 1895-1995*, Fayard, 1994, p. 827.

l'accord Gaza-Jéricho ; le 25 juillet 1994, la déclaration de Washington (signée en présence du président William J. Clinton par Yitzhak Rabin, Premier ministre de l'État d'Israël et le roi Hussein de Jordanie) ; le 29 août 1994, l'accord sur le transfert préparatoire de pouvoirs et de responsabilités à l'Autorité palestinienne ; le 26 octobre 1994, la signature à Arava du traité de paix entre Israël et la Jordanie (prévoyant la normalisation des relations diplomatiques avec l'ouverture des ambassades, la libre circulation des citoyens des deux pays et l'engagement d'Aman à ne rejoindre aucune alliance hostile à l'État d'Israël) ; le 10 décembre 1994, le prix Nobel de la paix décerné à Yitzhak Rabin, Shimon Peres et Yasser Arafat à Oslo ; le 28 septembre 1995, l'accord intérimaire entre Israël et les Palestiniens ; le 4 novembre 1995, l'assassinat de Yitzhak Rabin lors d'un grand rassemblement pour la paix à Tel-Aviv, par un extrémiste juif ; le 6 novembre 1995, obsèques d'Yitzhak Rabin à Jérusalem, première visite à Jérusalem du roi Hussein de Jordanie, du président Hosni Moubarak, du Premier ministre marocain Abdellatif Filali, ainsi que des ministres d'Oman, du Qatar et de Mauritanie... Cette volonté de paix du peuple d'Israël, nul mieux qu'Yitzhak Rabin n'a su l'exprimer, sur la pelouse de la Maison Blanche, le 13 septembre 1993 : *Laissez-moi vous dire, Palestiniens, nous sommes destinés à vivre ensemble sur le même sol de la même terre. Nous les soldats revenus des combats, entachés de sang, nous qui avons vu les membres de nos familles et nos amis abattus devant nos yeux, nous qui avons assisté à leurs funérailles et ne pouvons plus regarder leurs parents dans les yeux, nous qui sommes venus d'une terre où ce sont les parents qui enterrent leurs enfants, nous qui nous sommes battus contre vous les Palestiniens, nous vous disons aujourd'hui d'une voix forte et claire :* "Assez de sang et assez de larmes, assez !" *(...). Nous comme vous, sommes un peuple, un peuple qui veut construire sa maison, planter un arbre pour aimer, vivre à vos côtés dans la dignité, comme des êtres humains, comme des hommes libres*[23].

L'assassinat de Rabin n'a pas mis en question les acquis et le processus de paix. Ce dernier a permis de rompre l'isolement relatif d'Israël sur la scène internationale : depuis 1991, des relations diplomatiques ont été nouées ou renouées avec 62 pays dont 23 en Afrique où des représentations israéliennes sont accueillies en 32 des 43 États situés au Sud du Sahara et non membres de la Ligue arabe. Exceptés l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bouthan, la Corée du Nord et le Pakistan, des missions diplomatiques israéliennes se retrouvent dans tous les pays d'Asie et dans dix pays musulmans non arabes : l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Gambie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Nigeria, le Tadjikistan, le Turkménistan, la Turquie et l'Ouzbékistan ; enfin, depuis la signature de l'accord fondamental avec le Vatican (30 décembre 1993), dans tous les pays d'Europe occidentale. La reconduction d'un accord de libre échange avec l'Union européenne signé le 20 novembre 1995, offre aux entreprises israéliennes la possibilité d'être plus facilement présentes sur le marché européen. Aujourd'hui Israël entretient des relations diplomatiques avec 153 États des cinq continents et les experts israéliens sont recherchés et

---

23 Yitzhak Rabin, *Mémoires*, préface de Jean-Pierre Langellier, Buchet-Chastel, 1995, p. XV.

appréciés aussi bien dans les pays d'Amérique latine que de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Europe de l'Est. Un changement radical s'est opéré dans les relations avec l'ONU : cette organisation annula, en décembre 1991, la résolution adoptée en 1975 qui avait assimilé le sionisme à une forme de racisme, tandis qu'au mois de mars 1994 elle condamnait l'antisémitisme au même titre que le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie...

Les acquis de l'actuel processus de paix prouvent que la solution du problème palestinien s'inscrit dans le système global des négociations avec les États arabes, mais les enjeux ne sont pas les mêmes. Un compromis pourra-t-il être trouvé avec la Syrie à propos du plateau du Golan contrôlé par les Israéliens depuis 1967 et quelle en sera la portée ? La valeur stratégique de ce petit territoire (67 km de long et 25 km à sa plus grande largeur) est indéniable : le Dan et le Hasbani, deux des trois affluents principaux du Jourdain, y ont leurs sources, le Golan domine enfin le lac de Tibériade, la grande réserve d'eau douce d'Israël. Depuis le 14 décembre 1981 une loi votée par la Knesset y introduisait la juridiction israélienne. Quel sera le sort des 32 implantations rurales, *kibboutzim* (villages collectivistes) et *mochavim* (villages coopératifs), ainsi que du centre urbain – Katzrin – qui s'y trouvent et totalisent 13 000 Israéliens face à 16 000 Druzes et musulmans ? Même question lancinante pour les autres 125 implantations en Cisjordanie et Gaza qui comptent respectivement 141 000 et 6 000 Israéliens... Pour maintenir dans le territoire d'Israël 70 % des habitants des implantations, un ancien directeur du centre d'études stratégiques de l'université de Tel-Aviv, Joseph Alpher, préconise l'annexion de 11 % de la Cisjordanie[24].

Comment le problème des réfugiés sera-t-il résolu ?

Certes, pour des raisons de sécurité, une partie notable de la droite israélienne et des milieux religieux s'opposent à la formule *les territoires contre la paix*. Pourtant, malgré son opposition aux accords d'Oslo, le chef du Parti conservateur *Likoud* depuis 1993, Benjamin Netanyahou, devenu le nouveau chef de gouvernement[25], et ses ministres se sont prononcés pour le respect des obligations prises par ses prédécesseurs. Si des divergences notables séparent les *faucons* des *colombes* quant au statut définitif des territoires (autonomie ou indépendance), l'unanimité existe en Israël à propos de la réunification de la capitale de Jérusalem, dès juin 1967, dont le troisième millénaire d'existence a été récemment commémoré avec beaucoup de ferveur en Israël et dans la diaspora.

*
* *

24 Cf. Maurice Konopnicki et Simon Peterman, *Le Processus de paix au Moyen-Orient*, PUF, Que sais-je ?, p. 71.

25 Un livre récent présente son programme d'action : Benjamin Netanyahou, *Paix et sécurité. Pour en finir avec le terrorisme*, Éditions l'Archipel, 1996.

La politique de défense d'Israël est confrontée aujourd'hui aux défis de la paix retrouvée. Si le grand danger pour Israël – comme pour bien d'autres pays – c'est la montée de l'intégrisme musulman, la principale doctrine stratégique israélienne affirmant la nécessité de la prééminence du *Tsahal* demeure toujours d'actualité. De même le rôle du *Shin Beth*, le service de sécurité intérieure, reste important. Dans les deux dernières années (1995-1996), ce dernier a déjoué 90 tentatives d'attentats palestiniens dont dix attaques suicides à la bombe, sept attentats à la voiture piégée et quinze tentatives d'enlèvements d'Israéliens. La lutte antiterroriste fait déjà collaborer le service de sécurité israélien avec ceux de l'Égypte, de la Jordanie et de l'Autorité palestinienne. Cependant, au-delà de la sécurité, se pose la question essentielle de l'intégration d'Israël au Proche-Orient. Pour Shimon Peres, le développement économique représente le volet essentiel du processus de paix. Dans son discours à l'assemblée des Nations unies du 28 septembre 1993, il déclarait : *À la veille du XXIe siècle, nous avons appris des États-Unis et de la Russie qu'il n'y a pas de réponse militaire aux dangers militaires, mais uniquement des solutions politiques. Les économies florissantes ne sont plus le monopole des riches et des puissants. Elles sont accessibles à tout pays ouvert à la science et à la curiosité...*[26]. Shimon Peres propose un vaste marché commun au Moyen-Orient calqué sur le modèle européen et qui pourrait s'ouvrir avec la Vallée de la paix[27], entre la Jordanie et Israël, le long de la Arava, grâce à la constitution d'un canal reliant la mer Morte et le golfe d'Akaba (la différence d'altitude de 400 mètres permettant la production de l'énergie hydroélectrique et le dessalement de l'eau de mer, la production d'eau douce si nécessaire dans cette région...

Par son avance technologique, Israël – qui fait désormais partie du groupe des huit pays dotés de leur propre satellite de communication –, pourrait puissamment contribuer au décollage économique de la région.

Au-delà du volet économique, la vraie paix exige un *profond changement des mentalités*[28]. Il s'agit d'un chemin bien long, mais dans cette région, berceau des trois grandes religions monothéistes, le miracle n'est pas un vain mot.

---

26 Shimon Peres, *op. cit.*, p. 255.
27 Shimon Peres, *The Valley of Peace*, Jérusalem, 1994.
28 Doris Bensimon, *op. cit.*, p. 215.

LE DISCOURS ARABE

Josiane CRISCUOLO
Docteur ès Lettres
Centre National de la Recherche Scientifique

Le discours arabe revêt un aspect tout à fait différent du discours occidental. En effet, dans le monde arabe, l'auditif, puis plus tard le visuel, exercent une influence indéniable au sein de la société. Le discours est un véritable dialogue établi entre gouvernants et gouvernés : le chef de l'État parle à son peuple comme si celui-ci lui répondait. L'impact ainsi obtenu est incontestable et correspond à une nécessité. Les rapports sont très directs entre la personnalité placée à la tête du pays et l'auditoire qui a l'impression qu'on s'adresse à lui au point de prendre son avis, même s'il est dans l'impossibilité de répondre.

C'est en Égypte que le principe des harangues qui enflamment les foules a pris naissance. Jacques Berque affirme dans son ouvrage *L'Égypte, Impérialisme et Révolution* : *Ces dix dernières années n'ont pas été révolutionnaires seulement par la démarche politique, mais aussi par le progrès du verbe*. L'importance et l'influence des mots sur le peuple jouent un rôle considérable.

Cette manière de s'exprimer veut aussi dire que l'échange n'a pas le même sens qu'en Occident. C'est, bien sûr, un contact direct que le président Bourguiba, par exemple, considérait comme le principe fondamental de son régime. Il n'hésitait pas à utiliser des moyens nouveaux, notamment la télévision, à apparaître à l'écran, intégrant ainsi totalement son personnage à la conscience collective. Ce discours repose aussi sur la personnalité très forte d'un homme. Ainsi, l'éditorialiste du journal *Al Amal* écrivait en juillet 1965 : *Il suffit qu'Habib Bourguiba prenne la parole* [...] *et s'adresse au peuple avec sa franchise coutumière pour qu'il le trouve groupé autour de lui dans son écrasante majorité.*

Comme nous le verrons plus loin, les répétitions font partie des différentes clauses de style utilisées pour constituer un leitmotiv destiné à insister sur certains slogans.

Nous allons voir comment les interventions d'un chef d'État arabe, leur périodisation, leur forme, leur contenu peuvent constituer un véritable moyen de gouvernement.

1. ANALYSE D'UN CORPUS

Si l'on approfondit le support du discours, on observe que la périodisation joue un rôle important. La fréquence des discours, par année, par mois ou par jour, est impressionnante. Le colonel Nasser, par exemple, arrivait à prononcer jusqu'à six discours par jour. Par ailleurs, il est à noter que le nombre diminue au fur et à mesure que les régimes s'affirment, que le nombre augmente

à des moments clés du régime. En outre, les communications de début de régime sont de simples informations, car il y a encore trop peu de réalisations pour dresser des bilans. Ceci revient à dire que le chef d'État en place reprend rarement les sujets traités par son prédécesseur, ou alors, essaie de les annuler comme l'a fait Anouar el-Sadate.

Les formes et les catégories d'allocutions sont de types très différents : entretiens, conversations, exposés, discours plus ou moins longs avec discours-bilans ou discours-appels, conférences de presse, télégrammes, débats, résumés, messages divers, interviews ou communiqués de presse. Les occasions choisies sont multiples : anniversaires, congrès, pose d'une première pierre, visites, voyages officiels, inaugurations, fêtes diverses, signatures d'accords, défilés, retours de voyages, presse, expositions, envol des premières fusées, sorties de promotions, Assemblées parlementaires. Quant aux auditoires, les cibles sont de toutes sortes : peuple, médias, habitants de quartiers ou de régions, étudiants, enseignants, émigrés, écrivains, avocats, armée, paysans, ouvriers, jeunes, sportifs, syndicats et clubs, conducteurs, officiers de police, hommes de religion, commerçants, artistes, pharmaciens, savants et scientifiques, personnalités étrangères, personnalités arabes...

Il est intéressant d'effectuer une comparaison avec nos coutumes occidentales à l'occasion des conférences de presse. Nous avons noté un nombre impressionnant de questions posées par les médias, allant jusqu'à quarante-cinq ou cinquante. Ceci représente un total important quand on sait que les conférences de presse du général de Gaulle, par exemple, comportent un maximum de quatorze questions, celles d'un président américain une trentaine. Par ailleurs, les réponses peuvent être longues et ressembler à de véritables discours préparés. Il est même arrivé au colonel Nasser de refuser de répondre à certaines interrogations. Les chefs d'État arabes souhaitent, semble-t-il, maintenir un dialogue permanent avec la presse.

Une étude des thèmes montre aussi que les catégories en sont très variées, les sujets multiples, qu'ils soient conjoncturels, permanents ou épisodiques. Nous trouvons ainsi des discours portant sur le socialisme, l'État, l'unité, l'arabisme, la révolution, la nation, l'économie, la culture, le peuple, la religion, l'armée, la patrie, le nationalisme, la liberté et Israël. La politique étrangère y est largement mentionnée, parce qu'elle concerne le peuple directement, et peut influencer la vie interne de l'État.

Les thèmes de conjoncture sont fonction, bien sûr, de l'actualité. On assiste à la permanence de certains sujets ou à la naissance de nouveaux selon le déroulement des événements nationaux ou internationaux, des thèmes épisodiques font l'objet d'une allocution lorsque cela paraît nécessaire. Les circonstances dictent le contenu de la déclaration, afin que le peuple soit au courant de tout, notamment dans un pays où, comme nous allons le voir plus loin, la lecture de la presse est inaccessible à une large majorité de la population.

2. LE *DIALOGUE*

Il est permanent, c'est-à-dire que toutes les occasions donnent lieu à une communication, sur des sujets divers, comme nous l'avons vu. En effet, même de l'étranger, le chef de l'État éprouve le besoin de parler à son peuple. Il n'y a pas

d'interruption du *dialogue*. Ainsi, en juin 1960, le président Bourguiba, alors en Italie en traitement à Salsomaggiore, entretient le peuple tunisien du souhait du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) d'envoyer en France une délégation destinée à entamer les discussions avec le gouvernement français. D'une manière générale, la fréquence des discours dans les pays arabes est fonction des circonstances. Les fêtes religieuses revêtent, notamment, un éclat particulier. Le discours donne lieu alors à l'évocation de sujets politiques.

Cette fréquence poursuit bien un objectif précis : celui d'informer la population, mais aussi celui de rechercher, par là même, l'adhésion populaire. Pour cela, le chef de l'État affirme parler ouvertement à ses citoyens pour leur donner tous les éclaircissements nécessaires afin qu'ils soient au courant de la vie du pays, des bonnes et des mauvaises nouvelles.

L'ancien colonisateur est présenté comme pouvant remettre en cause, à tout instant, la souveraineté nationale. Les crises qui agitent le monde représentent également un danger dans les rapports du pays et le maintien de la paix dans le monde. En outre, une raison de plus justifie cette évocation : c'est le souci d'aider les masses opprimées à retrouver leur identité et leur indépendance. Enfin, ce thème est un moyen non négligeable de renforcer l'unité du peuple autour de son chef. Le sous-développement est un sujet souvent évoqué.

Le chef de l'État demande au peuple d'adhérer à sa politique et provoque chez ses concitoyens une participation active. Ils doivent construire avec lui et mettre en œuvre la politique de leur pays. Le roi du Maroc, Hassan II, présente ce dialogue comme le moyen pour la population de *contrôler d'une manière directe et sans détour l'activité du gouvernement.* En résumé, une communion de pensées et de sentiments doit exister entre le peuple et son chef. Le leader serait alors perçu comme le porte-parole de sa communauté, car un lien personnel l'unirait à son peuple.

Le colonel Nasser veut offrir au public étranger ou égyptien l'image d'un homme simple et austère, fils du peuple égyptien, l'image d'un officier courageux incarnant la fermeté, la détermination, voire la violence, d'un homme politique actif, habile, ambitieux, pacifiste.

Le chef de l'État a besoin que les liens qui l'unissent à son peuple se renforcent et se perpétuent, qu'une communion de sentiments soit ressentie par son auditoire. Il n'hésite pas, pour cela, à remercier ses concitoyens de la confiance qu'ils lui portent, à les louer et à les donner en exemple comme porte-flambeau de tous les pays arabes.

Il communique également des informations destinées à rendre compte de ses déplacements soit dans le pays lui-même, soit dans d'autres pays arabes, soit à l'extérieur de la Nation arabe. Il arrive également aux chefs d'État arabes de prononcer des discours dans des pays musulmans autres que les arabes.

3. LE LEADER CHARISMATIQUE

Il incarne une mission, portée par une personnalité hors du commun. Il se distingue du chef traditionnel et fait figure de héros national, symbolisant aux yeux des masses leur appartenance à une nation. Que ses mérites soient réels ou supposés, il est paré d'une auréole qui lui permet d'inspirer à son peuple confiance et espoir en l'avenir.

Si l'on analyse l'origine de cette notion charismatique, il faut évoquer la cité musulmane traditionnelle où l'*Umma* devait conclure avec le futur calife un contrat fondé sur un statut juridique déterminé par la volonté divine. Louis Gardet analyse dans son ouvrage *La Cité musulmane, vie sociale et politique* la mission qui était celle du calife : faire respecter les lois définies par le Coran, c'est-à-dire les droits de Dieu et des hommes.

Ainsi, il était à la fois le chef traditionnel et le successeur du chef charismatique que fut le prophète Mahomet. Il représentait la volonté de Dieu. L'éclatement de la cité musulmane a fait disparaître le califat avec la naissance du fait national. Cependant le *zaïm* a remplacé le calife dans une espèce de mutation. Le terme *zaïm* dans une définition donnée par l'*Encyclopédie de l'Islam* désigne étymologiquement *le chef en tant que porte-parole d'un groupe.*

Cette transposition explique que le consensus de la communauté se porte sur le *zaïm*, personnage prestigieux doté de qualités exceptionnelles unanimement reconnues. Il est donc réputé exprimer la volonté de toute la communauté et, par là même, l'adhésion de l'auditoire.

Ceci explique les liens directs existant entre gouvernants et gouvernés. Une dimension théologique subsiste. Le charisme peut être spontané ou naître au fil des années. C'est le cas du colonel Nasser qui, après le discours d'Alexandrie prononcé le jour anniversaire de la révolution du 23 juillet 1952, se rapproche à tout jamais de son peuple le 26 juillet 1956. Il lui aura fallu quatre ans seulement pour devenir un héros. Dès ce moment le peuple égyptien a l'impression qu'il vient de recouvrer avec Nasser sa dignité et sa personnalité. Qui plus est, le colonel Nasser se fait désormais le défenseur des peuples en lutte contre leurs exploiteurs. Il ne travaille plus seulement en faveur de son peuple mais de tous les opprimés afin de leur donner une vie meilleure et de les délivrer de toute domination étrangère.

Jean Lacouture met en exergue le rôle important joué par le contexte dans cette analyse du charisme. C'est dans une société en crise ou en mutation que l'émergence d'un leader charismatique interviendra plus que dans une société stable. Il affirme que c'est dans l'espoir de trouver une solution à ses problèmes qu'une société *sécrétera* un leader charismatique. Or, les problèmes du sous-développement et de la lutte nationaliste sont des facteurs propices à la naissance de cette notion.

En tout état de cause, le leader occupe une place prépondérante qui fait de lui l'élément essentiel du processus d'expression d'une unanimité et la personnalité dominante à laquelle se réfèrent les citoyens.

4. LE RÔLE DU CHEF DE L'ÉTAT

C'est après 1952, c'est-à-dire avec le régime égyptien, qu'une mutation complète se produit dans les différentes classes de la population. Toutes sortes de phénomènes publics ont été utilisés par Nasser à savoir : slogans, gestes, portraits ou discours. Le *raïs* (chef) égyptien s'appuie sur le verbe pour arriver à ses fins. La naissance du style oratoire dans les pays arabes n'est pas étonnante quand on connaît le rôle tenu par le verbe dans ces mêmes pays. Le problème reste l'adéquation ou éventuellement le décalage entre le discours et la réalité.

Autre constatation : lorsque le chef de l'État veut masquer des problèmes internes, il reprend son leitmotiv de la dénonciation du colonialisme, du néocolonialisme ou de leurs séquelles dans le but d'attirer l'attention du public sur un autre sujet. Par ailleurs, le ton et le contenu du discours varient selon l'auditoire. Le chef de l'État s'adapte aux récepteurs du message.

Cependant quels que soient les pays, le décalage entre le discours et la réalité sera de moins en moins accepté. Le chef d'État ne peut s'identifier à son peuple que si ses discours s'accompagnent sur le terrain de résultats concrets. Boumediene affirmait peu après son arrivée au pouvoir : *Je ne suis pas et ne veux pas être un homme de la Providence, ni un chef envoyé par Dieu. Je crois en notre peuple, en sa maturité et en sa personnalité.*

Le leader cherche toujours à se rapprocher, autant qu'il lui est possible, de son peuple. Dans des circonstances difficiles, il doit s'exprimer librement. Boumediene met l'accent sur la nécessité d'une union totale avec la population, seule capable d'aboutir à un résultat positif. Toutes les fois qu'il en a l'occasion, il rend hommage à la patience, au courage et à la sagesse de son peuple. Le peuple considère le leader comme le porte-parole de l'unanimité : le parti politique constitue souvent la structure nécessaire à l'expression de cette unanimité. Il faut noter, à ce sujet, la confusion qui est souvent entretenue entre le parti et l'homme qui préside aux destinées du pays. Cette confusion a tendance à donner au chef de l'État les attributs du parti et à lui permettre de s'y substituer. Il faut bien dire aussi que le dialogue direct qui est recherché a pour but d'obtenir une adhésion légitimant la prétention du leader à représenter son peuple entier.

Le discours arabe est toujours très didactique. Souvent c'est un véritable récit avec un plan précis, une introduction et une conclusion. Le chef de l'État n'hésite jamais à rendre hommage à qui de droit, à expliquer... toujours expliquer pour s'attacher la confiance de son auditoire. Il demande l'aide de son peuple pour appliquer certaines décisions difficiles. Il utilise des répétitions, le *je* plutôt que le *nous*. Enfin les évocations de Dieu abondent et sont présentes en permanence. Son aide semble indispensable dans les moments difficiles : *Qu'Allah soit avec nous tous !*

En un mot, le *zaïm* constitue le reflet de la communauté et son porte-parole. Nous verrons également combien le développement de la radio et celui du transistor ont permis une large diffusion des messages passés dans les allocutions, atteignant ainsi le peuple tout entier.

5. LES FONCTIONS DU DISCOURS

L'examen de la fonction du discours arabe revient à analyser les moyens utilisés pour arriver au but, c'est-à-dire le rapport de l'expression avec la pensée. Tous les chefs d'État arabes croient beaucoup au pouvoir de la parole. Ils le disent eux-mêmes dans certaines déclarations : *Nous devons tenter par la parole de convaincre ...*

L'importance des fonctions du discours est incontestable. La parole a un impact non négligeable, surtout dans les pays arabes où parler, c'est non seulement informer mais aussi convaincre. C'est bien au niveau des discours que les chefs d'État arabes gouvernent. Discours improvisés ou préparés, familiers ou recherchés, messages brefs ou discours bilans, toutes ces formes d'interventions

poursuivent des desseins qui convergent vers un même point. Souvent ces discours ont plusieurs fonctions :

- faire comprendre, notamment en début de régime mais également dans certaines circonstances, par des méthodes dialectiques ou pédagogiques ;
- tenir, par exemple, la cible accrochée en relançant la tension afin de répondre à l'attente du public. Pour faire comprendre son message, le chef d'État arabe mobilise, sollicite et rassure ;
- soigner la manière de dire autant que ce qui est dit. Le discours n'est pas toujours fondamental par son contenu mais plutôt par sa fonction de communion avec le peuple : il faut que le récepteur se retrouve dans certaines valeurs exprimées. Il doit exister une proximité indispensable par rapport aux préoccupations de la société. Dans certains cas et selon le contexte, le discours ne doit comporter aucune notion politique.

La terminologie empruntée est souvent celle des régimes pluralistes. Le schéma du discours emprunte les méandres d'une pensée qui peut aller jusqu'à se contredire, ou qui est parfois démentie par la réalité qu'elle prétend exprimer, refléter ou façonner. Certaines interférences ajoutent à la confusion.

Nous pouvons, pour terminer ce sous-chapitre, donner en exemple le célèbre discours prononcé par le colonel Nasser pour la nationalisation du canal de Suez le 26 juillet 1956. Son impact a été tel qu'il a fait l'objet d'une bande dessinée qui est certainement le meilleur moyen de véhiculer un message par la combinaison de l'image et du texte. Le passage où le leader égyptien s'arrête de parler pour rire est mis en exergue : nous pouvons noter que c'est un procédé qu'on ne trouve pas dans le discours occidental. Le rire transcrit dans cette bande dessinée n'est pas présenté comme un élément linguistique mais comme un bruit de fond donnant une idée de l'atmosphère. C'est certainement le meilleur moyen de communication que Nasser ait pu établir avec son auditoire, symbole de leur proximité et de leur intimité. Cette page met en évidence une fois de plus, et au risque de nous répéter, l'importance accordée à l'oral dans des pays où l'écrit est l'apanage d'une élite. La transmission orale, facile d'accès, est plus populaire.

6. LES MOYENS DE DIFFUSION

La presse est un moyen de diffusion essentiel : presse écrite, bien sûr, qui brandit le slogan de l'occupation étrangère et de l'indépendance, mais surtout journal parlé, vu le taux important d'analphabétisation dans les pays arabes.

La radio est en ce sens un moyen de propagande fondamental. Avant son développement, la presse était lue par l'instituteur, le *sheikh* ou tout arabe lettré. C'est Nasser qui s'est très vite rendu compte que le meilleur lien avec le peuple, accessible à tous, était la radio. Très vite, ce moyen de communication, dont l'impact est incontestable, se répand en Égypte, puis dans tous les pays arabes. Les discours sont écoutés dans les cafés, les rues, les lieux publics.

La première station officielle arabe de radiodiffusion en Égypte est créée après la révolution de juillet 1952, lorsque l'équipe qui prend le pouvoir se rend compte de la nécessité de posséder un instrument de propagande. Ainsi naît *La Voix des Arabes* qui se développe très rapidement, augmente ses heures d'émission, multiplie ses émetteurs et devient un outil essentiel de la politique nassérienne non seulement en Égypte mais dans l'ensemble du monde arabe. En

Algérie, par exemple, dès 1954, l'audience de cette radio est très grande, les paysans kabyles se regroupent par centaines autour d'un poste. Écouter la radio signifie vouloir se tenir au courant des nouvelles de la nation algérienne et de l'*Umma*. Les discours de Nasser, tout comme les commentaires de certains journalistes, entrent dans toutes les maisons. L'obstacle de l'analphabétisme est ainsi surmonté. Désormais les chefs d'État s'adressent directement au peuple, souvent en dialecte, pour que chacun se retrouve dans leurs discours. Ce moyen de communication devient un instrument de la politique panarabe et anti-impérialiste. Cet instrument devient une véritable *arme* radiophonique qui peut d'ailleurs aussi se retourner contre le pays et son leader, comme cela a été le cas en Égypte lors de la défaite de 1967. Il faut dire combien, d'une manière générale, les chefs de pays arabes savent manier le verbe et faire admettre au peuple les messages qu'ils veulent faire passer.

La télévision se développe parallèlement. Tous les médias lancent alors les mêmes slogans qui, partis d'Égypte, atteignent toutes les nations arabes, au sujet de l'unité, du nationalisme et du conflit israélo-arabe. Ces thèmes de propagande qui reviennent régulièrement ont une influence considérable sur les masses et, en particulier, sur les jeunes. Tous les historiens soulignent l'importance des discours plutôt que celle de la littérature dans l'information et le développement des moyens modernes de diffusion. La proclamation d'un discours, une émission de radio ou de télévision ont une influence incontestable sur la population.

Désormais le discours arabe peut s'appuyer sur ce moyen d'expression qui sait être percutant dans des slogans adoptés par l'ensemble du monde arabe. L'influence des médias dans les pays arabes est une conséquence du niveau de vie souvent très bas des populations. C'est une ouverture dans le domaine social et politique qui s'étend à toutes les couches de la population. Toutefois on s'est très vite aperçu que la société arabe n'était pas uniformément réceptive à l'image. En effet, elle n'est peut-être pas encore, à l'époque des grands leaders, suffisamment détachée de la toute puissance du verbe. L'impact de ce verbe garde une telle vigueur que la population moins instruite ou moins urbanisée refuse, au tout début, l'image. Il existe, autrement dit, un lien étroit entre le milieu social et la manière de recevoir l'image télévisuelle.

7. LE STYLE DES DISCOURS : DIALECTIQUE ET PÉDAGOGIE

La simplicité et les considérations simples sont des moyens que l'on ne trouverait pas dans nos discours officiels ; il est courant en effet que les chefs d'État parlent de produits de luxe, de savons, de parfums, du prix de l'huile, de pièces de rechange dans les usines, de ressources personnelles.

En outre, l'utilisation de clichés très familiers ou de démonstrations accessibles à tous et imagées, fait partie des procédés stylistiques utilisés. Le colonel Nasser, par exemple, emprunte des expressions à la langue française : *Nous devons nous serrer quelque peu la ceinture...*, ou encore, un langage très familier : *Au lieu de vous donner de la viande sept jours par semaine, nous vous en donnerons pendant quatre jours*. Les chiffres font également partie de ces procédés : *Que coûte une de ces conférences ?* Le président Bourguiba, pour sa part, s'efforçait de convaincre les ouvriers d'économiser leurs salaires, les

incitant à la vertu, au sacrifice et à la parcimonie. Il se donne lui-même en exemple : *Bourguiba lui-même... aurait pu boire et s'amuser dans sa jeunesse, mais il a refusé cette pente facile.*

Le dialecte remplace souvent des expressions recherchées pour donner un sentiment de naturel au discours. C'est une façon de maîtriser les foules qui permet à l'orateur d'atteindre l'unanimité. L'utilisation de l'arabe dialectal est une manière incontestable d'être compris par le plus grand nombre. Le chef de l'État parle aussi souvent de sa famille, se compare à l'ouvrier, se met sur le même plan que lui. Lorsqu'il évoque le problème de la femme ou celui des étudiants, le leader mentionne fréquemment, à cette occasion, sa propre famille.

L'habileté consiste, dans le discours arabe, à utiliser un vocabulaire dont les termes sont dégagés d'un contexte politique ou idéologique. Tout réside dans la manière de présenter, de dire les choses. Le chef d'État n'hésite pas à utiliser des mots ou des formules paraissant vides de sens parce que dénués de toute connotation politique. Par contre, on retrouve des termes qui sont ceux du peuple car il considère que son auditoire est peu politisé et surtout préoccupé du présent et de l'avenir. Le message est beaucoup mieux reçu s'il est intelligible et clair. Tout dépend, bien entendu, de l'auditoire : ainsi les interviews revêtent un style différent des discours au peuple, preuve flagrante que cette simplicité est bien recherchée.

L'effet de redondance est une figure de style courante : les Arabes, en effet, aiment exprimer une idée en accolant deux synonymes. On arrive, quelquefois, à un abus de clichés : *Nous avons lutté et combattu, Pour parler et m'entretenir avec vous.* Les répétitions de mots ou d'expressions s'échelonnent tout au long d'un paragraphe.

L'effet de balancement donne aussi un certain rythme. Chaque paragraphe d'un passage de discours commence par la même expression comme une sorte de refrain. L'effet oratoire a une influence qui s'exerce sur des milliers d'auditeurs. Cet effet de style à base de répétition existe, bien sûr, également, dans le discours français. Cependant, ce qui est propre à l'arabe c'est son emploi abondant, général et varié. Vincent Monteil, dans *L'Arabe moderne*, dit de la phraséologie qu'elle est une étude du rythme. Il ajoute : *L'arabe est voué à l'insistance, à l'inlassable répétition... Il est fait pour l'oreille, l'éloquence... la radio. Celle-ci, comme les discours politiques, ne peut que le maintenir dans cette voie.*

Cette recherche de l'effet phonétique explique peut-être que l'un des plus grands écrivains arabes contemporains soit un aveugle, Taha Hussayn, qui ne prépare pas ses conférences et dont le style à répétition est très caractéristique.

C'est ainsi que l'on assiste, dans le discours arabe, à des textes d'une longueur impressionnante dans lesquels la superfluité des mots amène une diminution de la quantité d'informations diffusées par le message. Ce langage automatique est une *langue de bois* employée surtout dans le domaine politique. Ce mode a un grand impact sur les masses, car il ne procède d'aucune recherche de style ou de vocabulaire. Il s'évertue, par un effet basé uniquement sur la fréquence des répétitions, à orienter et à imposer une vision de la réalité par l'emploi de formules et d'expressions qui reviennent régulièrement.

A notre époque, en Occident, ce langage pourrait ne pas passer et être considéré comme *l'asservissement et l'appauvrissement de la pensée*. Ce mode

d'expression s'adresse à un auditoire encore, souvent, analphabète et peu évolué qui se laisse facilement guider et orienter.

Le chef de l'État fait toujours en sorte que le peuple se sente directement concerné par l'histoire de son pays. On y retrouve un vocabulaire percutant avec l'emploi des termes *tuer, blesser, martyriser*. Ceci, ajouté à des discours enflammés, fait monter la tension et transmet un désir de combativité aussi bien qu'un sentiment de gloire et de fierté dont chacun sort grandi. Le dit et le non-dit se complètent parfaitement de manière à faire oublier les périodes néfastes et à mettre en exergue les passages favorables au développement de l'image du pays.

8. L'OBJECTIF À ATTEINDRE

Les allocutions sont un moyen de gouvernement qui sert à expliquer la politique suivie dans le pays. Elles ont également une portée internationale dans la mesure où elles sont publiées à l'extérieur. Jean-Marie Cotteret appelle les discours *des monologues dirigés*.

Quel que soit le pays, nous assistons à un changement de vocabulaire, de style et de ton. Ainsi, dans les premières années des régimes, les termes utilisés sont simples et volontairement accessibles à tout auditoire. Peu à peu, ils paraissent plus complexes, empruntés à un vocabulaire moderne technique, les phrases sont plus longues et plus denses, le ton moins démagogique. L'arabe moderne devient un moyen de communication efficace dans la vie politique arabe.

Le souhait d'établir un échange équivalent à un *véritable dialogue* avec le peuple se retrouve par le recours aux expressions *Cher peuple* ou *Peuple fidèle* chez le roi du Maroc, Hassan II, *Peuple tunisien* chez le président Bourguiba, *Peuple algérien* ou *Chers frères* chez le président Boumediene. Cette coutume était déjà en vigueur dans les discours du colonel Nasser qui commence, en général, ses propos par *Chers concitoyens* ou *Frères travailleurs* ou *Frères citoyens*.

L'objectif visé est toujours, dans tous les pays, de rappeler au peuple les étapes de l'histoire de son indépendance ; c'est aussi redire la révolution libératrice, l'édification du nationalisme, l'établissement du socialisme, en un mot, la reconquête de son identité. Ce retour sur le passé explique le présent, mais a pour but, également, d'éveiller l'orgueil du peuple qui doit savoir les héros glorieux qui ont fait l'histoire de leur pays ; d'exalter leur courage et leur fierté ; de les convaincre, non seulement, de suivre la voie de ces héros, mais aussi de continuer à lutter avec patience et détermination pour sortir de la situation actuelle. Pour cela, le chef d'État arabe fouille le passé, le fait revivre, et sollicite l'imagination des populations. Personne ne doit oublier les étapes de la lutte. L'objectif est d'enflammer les esprits, en permanence, pour les maintenir dans un état d'esprit de combattants. Cette uniformité de thème rejoint une préoccupation constante des nations musulmanes : celle de l'universalité de l'Islam.

Chaque pays devenu indépendant s'efforce, non seulement, de préserver cette autonomie gagnée au prix de sacrifices multiples, mais encore d'aider les peuples en lutte pour leur libération et de les soutenir. Par ailleurs, remarquons la mention de certains personnages illustres qui se sont distingués dans le cours de l'histoire ou à certaines dates, ceci dans le but de mettre en exergue les périodes

les plus glorieuses, les personnages les plus dignes d'intérêt, les événements marquants. Les souffrances endurées visent par leur évocation le culte des ancêtres qui ont permis, en se sacrifiant, d'arriver à la situation actuelle. Le vocabulaire peut être incisif. Ainsi, Nasser déclare le 19 juin 1956 : *J'ai vu le peuple en 1936 pousser les mêmes cris qu'en 1919 et en 1930, les mêmes cris que ceux poussés lorsque Arabi s'est révolté.*

Il arrive au chef de l'État de raisonner devant son peuple et avec lui pour en arriver à une déduction logique, d'expliquer, à la fin d'un développement ou d'une démonstration, la manière dont il aboutit à sa conclusion, d'expliquer clairement les mesures qu'il vient de prendre, en termes particulièrement concrets qui choqueraient un auditoire occidental.

Notons, tout de même, une évolution très nette dans le discours arabe : on assiste aujourd'hui à une allocution prononcée avec calme et modération, expliquant longuement le bilan d'une situation et mettant le peuple face à la réalité et à ses responsabilités. Les images ou les métaphores sont parfois riches, pour ne pas rester dans l'abstrait et garder l'effet de l'impact que le chef de l'État veut produire.

Le discours arabe est empreint de phraséologie révolutionnaire qui est une manière de mieux faire connaître la politique du pays. Souvent le chef d'État s'exprime en dialecte plutôt qu'en arabe classique pour mieux se faire comprendre. On insiste beaucoup sur le fait que la nation arabe garde sa spécificité, qu'elle n'est pas un simple décalque de la nation occidentale. La langue arabe jouant un rôle prépondérant dans la vie politique de tout le monde arabe, l'arabe moderne en particulier est un moyen de communication efficace. Notons l'utilisation de certains effets comme la répétition, l'intonation lors des discours publics.

Une dernière remarque semble digne d'être mentionnée : il s'agit de la présentation de la guerre. En effet, dans tous les pays arabes, le discours traduit une aspiration profonde à la libération, à la modernisation et à l'égalité. Aujourd'hui encore toute forme de guerre et principalement la *guerre armée* est une guerre sainte (*djihâd*) destinée à imposer la loi sacrée autant qu'une guerre de riposte contre une agression (*h'arb*). Lorsqu'un pays musulman est en danger, l'idée de *djihâd* surgit, c'est-à-dire la notion de combat contre l'infidèle.

CONCLUSION

Dialogues ou *monologues dirigés*, l'échange est permanent et occupe une place prépondérante dans la vie tant du chef de l'État que de son peuple.

Les paroles de l'orateur sont prononcées comme si l'auditoire pouvait répondre, voire avait la possibilité de contester. En fait, ses paroles ont surtout pour objectif d'entraîner l'enthousiasme des auditeurs, en même temps que la discipline.

On peut dire que le contact direct est un véritable moyen de gouvernement et le principe fondamental de tout régime arabe. Le colonel Khadafi ne prononçait-il pas des discours de six heures devant des milliers de personnes debout, sous un soleil torride, mais l'écoutant avec une attention soutenue pendant des heures et des heures ?

L'écoute dont bénéficient les chefs d'État dans les pays arabes dépasse par son ampleur celle des autres dirigeants occidentaux, le leader jouissant, en raison d'un prestige personnel entretenu, d'une audience incomparable. C'est en tout cas le reproche que le colonel Boumediene, arrivant au pouvoir le 19 juin 1965, a adressé au président Ben Bellah : avoir essayé, par ses contacts fréquents avec les foules, de construire un mythe autour de sa personne. Il semble que le principe de la recherche d'une adhésion du peuple soit cependant la base même du discours politique dans les pays arabes.

L'ambiance du Caire, par exemple, les jours où le colonel Nasser prononçait un discours retransmis la plupart du temps en direct, est la preuve de son influence sur une population au niveau de vie souvent bas. Une ouverture dans le domaine social et politique lui est ainsi donnée. Ce retour au verbe n'est pas étonnant dans la société orientale. Son origine remonte à la transmission du Coran qui sera toujours, de tous les pays arabes, le berceau d'une tradition où l'oral occupe une place indéniable.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA RELIGION ET L'ÉTAT AU MAGHREB

Edward SZYMANSKI
Institut de Philosophie et de Sociologie, Bialystok-Varsovie

Dès ses origines, l'islam n'a pas cessé de confronter les trois instances : *din, dawla, dunya* : religion, État, monde séculier. Pour ses croyants, l'islam représente seulement une religion ; en revanche, pour les sociologues, les anthropologues et les historiens, il est avant tout une culture. Au Maghreb contemporain, c'est-à-dire, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la culture islamique se trouve en conflit avec deux cultures : la culture populaire maghrébine et la culture occidentale, suivie par les États indépendants.

Au Maghreb les élites intellectuelles ont plutôt refoulé toute discussion sur les rapports et les mécanismes culturels, politiques et sociaux existant dans un contexte de l'État moderne. Ce débat a surtout eu lieu dans d'autres pays musulmans, notamment en Turquie (avant l'abolition du califat en 1924), en Inde-Pakistan (avant la Seconde Guerre mondiale) et en Malaisie (dans les années plus récentes). Mais, c'est peut-être un paradoxe de l'histoire, que les musulmans qui ont été formés dans les écoles françaises ont pu introduire et populariser la laïcité comme un concept universel. Pourquoi ces musulmans introduisaient-ils l'athéisme et imitaient-ils servilement des idées transculturées et donc perverties pour la société musulmane ? La stagnation sociale hiérarchisait peut-être tellement les croyances qu'elle ne laissait plus aucune place ni à l'athéisme, ni aux autres religions. La domination politique, culturelle et économique a renforcé bien longtemps la conviction de la supériorité des musulmans et du danger représenté par les autres religions.

La révolution iranienne, les mouvements radicaux en Égypte et dans d'autres pays islamiques en connexion avec une dégradation respective des situations économiques, sociales et parfois politiques ; la crise de légitimité des régimes politiques en Tunisie et en Algérie, l'appauvrissement des classes moyennes et la hausse du chômage au Maroc et en Algérie, l'accroissement des disparités sociales de ces trois pays a provoqué l'apparition de courants islamistes agressifs. L'islam se rendait à la fois utile comme un mode d'expression du mécontentement et un refuge pour une société frustrée. Il sert aussi d'instrument pour revendiquer plus de justice sociale, il sert à dénoncer le chômage, la pauvreté du bas peuple, la corruption des dirigeants et la perversion que portent les valeurs dites occidentales. Mais il est aussi un cadre de discipline morale protégeant la jeunesse de la délinquance, de la prostitution, de l'imitation servile de l'Occident et un instrument permettant de condamner les élites transculturées et donc, de son point de vue, perverties. L'islamisme s'efforce donc de séduire et de récupérer les sentiments religieux de la population.

Un des aspects de la faiblesse intellectuelle qui a atteint la plupart des gens à notre époque, est cette division de la société en deux camps : l'un qui

pense que tout ce qu'ont fait les Anciens, ou tout ce à quoi ils ont réfléchi, constitue la vérité à laquelle il convient de se rallier, d'où la perte de confiance dans tout ce qui ne nous parvient pas des aïeux ou qui ne se trouve pas dans les traditions du milieu où l'on est né ; l'autre, composé de personnes dominées par leur propre désir de nouveauté et d'invention, et qui pensent que tout ce qui nous vient du passé doit disparaître...[1].

En ce qui concerne l'islam en Afrique du Nord on peut distinguer les multiples formes et courants du retour de l'islam. La Tunisie, qui de tous les états maghrébins est allée le plus loin dans l'entreprise de laïcisation *évolutionniste* a employé la religion comme une force politique pour la réorganisation des structures sociales. Depuis la proclamation de la république, le président H. Bourguiba a utilisé l'islam comme une force politique, mais il a fait cela avec grande prudence, la maniant sans choquer les croyants et donnant même publiquement des preuves de son attachement sincère à l'islam. Toutefois, en sa qualité de chef d'État, il déclare à chaque occasion que les prescriptions religieuses de l'islam ne correspondent plus aux nécessités qu'imposent les temps modernes, ou bien que les principes soi-disant coraniques, ne se retrouvent vraiment pas dans le Coran lui-même. Il a déclaré souvent que *le progrès de l'islam et son évolution supposent nécessairement un effort de recherche permanent et le libre exercice de la pensée, afin de reprendre tout ce qui peut apparaître comme figé et dépassé dans la législation, tout ce qui ne répond plus aux exigences d'une vie sans cesse renouvelée et qui n'est plus en rapport avec des données objectives en évolution constante*[2].

Ainsi donc ce *bourguibisme* qui a conduit la Tunisie à l'indépendance, qui a instauré un régime libéral et a permis l'émancipation des femmes, est désigné comme facteur responsable de la décadence morale de la société, de son acculturation, de la misère croissante qui frappe le monde rural et les catégories urbaines les plus défavorisées et de son inaptitude à faire une place à la jeunesse, aussi bien dans le système politique que dans l'économie du pays.

En Algérie, en revanche, ni le nationalisme, ni le socialisme, ni enfin l'idéologie progressiste n'ont apporté le bien-être et ainsi ils n'ont pas fourni d'éléments constructifs et constitutifs pour l'identité culturelle de ce pays. L'État a utilisé la langue arabe (dans sa politique d'arabisation), comme facteur d'intégration et d'unification, jouant précisément sur les sentiments islamistes de la population algérienne et insistant ainsi sur la sacralité de la langue arabe, langue du Coran. Cela pouvait être valable durant la période coloniale, où la lutte pour l'indépendance avait une importance prépondérante, sur toutes les autres positions de caractère ethnique ou linguistique. En Algérie, l'islamisme est devenu la base primaire de stabilité politique, après le désarroi d'une population privée d'idéal et de perspectives d'avenir dans un contexte de crise sociale et de régression de l'économie.

Il semble que l'islamisme algérien s'est développé grâce à l'idéologie socialiste, créée par une équipe dirigeante de gestionnaires mal éduqués et sans grand charisme. Ils ont été fascinés par le socialisme marxiste, mais au Maghreb

---

1 'Alal al-Fâsî, Al-naqd al-dhâti, traduction dans l'ouvrage d'Anouar Abdel-Malek, *La Pensée politique arabe contemporaine*, Éditions du Seuil, Paris, 1970, p. 144.

2 Habib Bourguiba, *Les Discours de Kairouan du 3 septembre 1960.*

ils ont adopté le socialisme de l'islam[3]. Les principes que l'islam énonce sur la question de la solidarité sociale ont été tirés du Coran : *Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes : vous ordonnez le Convenable, interdisez le Blâmable et croyez en Allah. Si les Détenteurs de l'Écriture avaient cru, cela eût été mieux pour eux. Parmi eux, il y a des Croyants, mais la plupart sont des Pervers*[4].

Les idéologues islamistes proclament que l'islam ne se limite pas à prendre en considération les exigences de la vie et de ses conditions, mais qu'il se préoccupe surtout de renforcer la nature même de la vie sociale, afin d'éviter toute déviation. Il l'a protégée contre toute dislocation et contre les conséquences des facteurs psychologiques et des tendances personnelles, qui souvent font sortir les hommes au-delà des limites de la modération nécessaire à leur tranquillité, à leur bonheur, à leur sécurité et à leur stabilité. C'est pourquoi l'islam a voulu établir entre les hommes des liens affectifs, qui les unissent dans leur orientation vers la *fraternité religieuse*. Même si le monde contemporain proclame la solidarité sociale, surtout de caractère marxiste, entre les membres de la société, il ne lui donne plus qu'un objectif très limité en ce qui concerne les besoins matériels. Mais, vu que l'islam concerne tous les aspects de la vie matérielle et spirituelle, la richesse dans cette religion n'est jamais une fin en soi, mais elle est un lien à la fois pour celui qui la possède et pour toute la société.

On a pris l'habitude de présenter l'évolution de « l'islam moderne » à partir des textes savants écrits soit par les ulamâ des grands centres[5]*, soit par les intellectuels libéraux*[6] *qui effectivement ont joué un rôle important jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. On renforce alors le préjugé de rationalité qui aurait commandé l'évolution des sociétés pendant la Nahdha ; l'histoire sociale, la sociologie et la psychologie historiques démentirent cette présentation qui ne prend pas en compte les forces profondes, anciennes, voire archétypiques à l'œuvre dans ces sociétés*[7].

---

3 Ce discours significatif a été prononcé par Lahbib Ben El-Khodja, doyen de la faculté de la Zitouna à Tunis durant la conférence organisée par le ministère de l'Enseignement originel et des Affaires religieuses de l'Algérie en 1972 : *L'islam est une idéologie et une voie révolutionnaire qui vise à détruire le système social du monde entier pour le reconstruire sur la base de ses principes et de sa méthode scientifique. L'islam est révolution permanente, lutte continue. Les Musulmans n'ont connu mépris, avilissement et déchirements dans plusieurs contrées musulmanes que lorsqu'ils se sont détournés de ces conceptions claires et de ces permanents (sic)... Actes intégraux, Conférences et débats*, 6e séminaire pour la connaissance de la pensée islamique. Alger, Palais des Nations, 24 juillet - 10 août 1972, p. 191.

4 Tous les passages du Coran cités dans cet article viennent de la traduction Régis Blanchère, Editions G.P. Maisonneuve, Paris, 1957, III, pp. 106-110.

5 Les Écoles islamiques du Caire, d'Istanbul, de Tunis, de Fès, où exercèrent leurs activités les réformateurs et rénovateurs de l'islam, tels que Muhammad ibn'Abd al-Wahhâb, Djamâl ad-Dîn al-Afghâni, Mohammed Abdou, Al-Sanoûssî, 'Abd ar-Rahman al-Kawâkibî et autres.

6 Dans son livre *La Controversia ideologica. Nacionalismo Arabo/Nacionalismos locales*, publié par Instituto Hispano-Arabo de Cultura de Madrid en 1976, Carmen Ruiz Bravo a donné un panorama des idées contemporaines sur ces problèmes, surtout au chapitre III, « La religion y la fé », pp. 343-407.

7 Mohammed Arkoun, *L'Islam. Morale et politique*, UNESCO, Paris, 1986, p. 68.

Le rôle de l'islam au Maroc est profondément différent de celui dans les autres États du Maghreb. Le roi y est en même temps chef de l'État et chef de la communauté religieuse. Ainsi donc le Maroc, État sunnite, où le roi est émir des croyants, qui s'appuie sur les partis politiques, puisant ses convictions dans l'islam, est très difficile à accepter pour les islamistes. Pour chaque Marocain qui a l'ambition de participer à la recherche des solutions pour le développement du pays, l'islam est l'une des forces morales et politiques principales. Pour le musulman, la foi n'est pas un rêve, une utopie, mais au contraire, la volonté affirmée d'introduire Dieu dans l'existence individuelle et communautaire. Sur la voie vers cet objectif lointain, les obstacles les plus immédiats sont constitués par le sous-développement économique et l'insuffisance de l'éducation populaire.

Les idéologies pullulent en grand nombre dans le monde contemporain. L'islam participe activement à ces mouvements en vue de la construction d'un nouveau monde du XXIe siècle. Comme les autres religions révélées l'islam cherche à transformer la société en invitant l'homme à se changer et à s'améliorer. Les musulmans avec une violente spontanéité (ou dans certains pays, avec une motivation bien calculée) semblent plus motivés pour cette transformation que les instances gouvernementales, pressées de répondre aux exigences internes et aux urgences concrètes.

Le rôle de la culture islamique constitue un facteur d'une très grande importance dans l'apparition des mouvements radicaux de contestation. Au Maroc, la légitimité religieuse de la monarchie chérifienne n'est contestée que par une petite minorité, dénonçant la dégradation des mœurs et de la vie matérielle. Ainsi donc, se présente pour la monarchie marocaine un grand défi contemporain : maintenir la stabilité politique et économique du pays et freiner l'essor des mouvements radicaux des courants islamistes. Le grand visionnaire moderne de l'histoire, Arnold Toynbee, a écrit que : *...le dynamisme occidental a rendu impossible la stabilité du mode de vie préindustriel et traditionnel de la majorité non occidentale ; d'autre part, la puissance explosive de l'Occident a mis son propre mode de vie en péril, faute d'un freinage et d'un contrôle vigilants. Pourtant les pays occidentaux et occidentalisés sont si diaboliquement déterminés à poursuivre cette course désastreuse, qu'il est improbable que l'un d'eux en prenne conscience et ait la force d'âme de se sauver de l'issue fatale en même temps que le reste de l'humanité... Si la vie de l'humanité, que l'Occident a rendue incertaine, doit être stabilisée à nouveau et s'il faut tempérer le dynamisme occidental de manière à en faire une force vivifiante et non plus destructrice, c'est en dehors de l'Occident qu'il faut chercher les initiateurs de ce mouvement futur*[8]. Ainsi donc, la fausse modernité importée ne peut étouffer une vision spirituelle et morale. La renaissance des anciennes valeurs et le besoin de retourner au sacré est un phénomène contemporain qui ne concerne pas seulement le monde musulman. Il apparaît actuellement de façon plus claire que le matérialisme ne correspond plus aux besoins de l'homme moderne. C'est pourquoi il lui fallait permettre d'acquérir la justice sociale à laquelle il aspire.

---

8 Arnold Toynbee, *L'Histoire. Les mouvements de l'histoire à travers le temps, les civilisations, les religions*, traduction de Jacques Potin et Pierre Buisseret, Bruxelles, 1978, pp. 616 et 617.

Pour les musulmans la religion permettra de s'adapter aux exigences du monde moderne.

La civilisation moderne, née de la révolution industrielle, a engendré la caducité des traditions millénaires, sans toutefois promouvoir de nouvelles et stables règles de vie, sans substituer au déterminisme ancestral un déterminisme nouveau. Il en résulte des déséquilibres et des troubles moraux graves, en particulier dans l'âme de tout musulman. Le monde de l'islam, ainsi donc l'Afrique du Nord, constituée d'États qui, pour la plupart, n'ont accédé à l'indépendance qu'à des époques bien récentes, affronte à son tour la civilisation nouvelle[9].

Les intellectuels musulmans disent que la multiplicité des défis et des situations par lesquels la vie moderne assaille le monde de l'islam, engendre la multiplicité corrélative des réponses. La vie moderne qui, apparue en Europe occidentale au XIXe siècle, s'est propagée sur toute la surface de la terre, se compose de phénomènes divers, mais d'un esprit unique de la propension à défier tout ce qui est traditionnel et démodé. D'autre part l'islam comprend également de multiples aspects, mais un seul esprit l'anime à l'époque moderne, c'est-à-dire un esprit de méfiance vis-à-vis de tout ce qui est nouveau, vis-à-vis de toute nouveauté.

Pour l'islam la réponse aux défis de la vie moderne dépend d'une vue objective de la civilisation et d'une attitude positive à son égard. C'est pourquoi la civilisation islamique doit puiser à ses propres sources, qui lui fourniront un influx nouveau susceptible de l'aider à renouveler son cadre idéologique, à changer sa face spirituelle et à revivifier son énergie créatrice[10].

L'organisation sociale islamique est aujourd'hui ruinée par des changements fondamentaux inconnus jusqu'à présent – diront les islamistes. L'islam voulait que cessât toute forme d'exploitation de l'homme au profit de son frère l'homme. Les opprimés furent les premiers à répondre à l'appel au moment où il fut lancé. Les dignitaires et les riches en furent les adversaires les plus acharnés. Mais les conquêtes ne tardèrent pas à renverser cette situation. L'islam devint alors l'instrument de la justification et de la consolidation du pouvoir des exploitants au lieu d'être, conformément à sa vérité profonde, le message de la libération des opprimés.

Pour conclure à propos des relations entre la religion, l'État et le monde non-islamique en Afrique du Nord, je dirais que les années à venir seront très difficiles pour tous les dirigeants et politiciens dans tous les pays méditerranéens. Le radicalisme islamique a très bien perçu la faille dans le système de légitimation du pouvoir politique, surtout en Algérie. Pour l'évaluation objective de la politique menée par chacun des États d'Afrique du Nord il faut procéder à la relecture des articles des auteurs comme par exemple Mohammed Tozy,

---

9 Hassan Saab, *Al-Islam tudjâha tahaddiyat al-'asriyya*, Dar al-âdab, Beyrouth, 1965.

10 Il semble que de la réalisation de ces idées s'occuperont des organisations internationales telles que The Association of Muslim Social Scientists, The Institute of Islamic Thought et The Association of Muslim Scientists and Engineers, qui publient depuis quinze ans *The American Journal of Islamic Social Sciences* et *The Muslim Scientist*.

Mohammed al-Ahnaf[11] et des livres de Bruno Étienne, Gilles Kepel, ainsi que de l'ouvrage magistral sur cette question en Libye d'André Martel[12]. D'autre part il faut prendre en considération la littérature islamiste des pays comme la Malaisie ou le Pakistan[13].

Pour terminer je citerai Gilbert Grandguillaume : *L'islam concerne le pouvoir par le biais de la légitimité et de l'identité. Le Maghreb nous montre que son rapport au politique se réalise dans le cadre national, mais d'une façon différente, selon la nature du pouvoir politique*[14].

Dans le contexte de la politique régionale et le ressourcement de l'islam il convient d'attirer l'attention sur le fait que : *Les groupuscules islamiques, soutenus par diverses confréries religieuses, ont travaillé à la déstabilisation de la République turque avec autant d'ardeur que les « loups gris » de l'extrême-droite nationaliste et les activistes des multiples factions d'extrême-gauche. Les succès remportés par l'intégrisme musulman dans « les pays frères », notamment en Iran, n'ont fait que stimuler leur combativité*[15].

---

11 Mohammed Tozy, *Islam et État au Maghreb* et Mohammed al-Ahnaf, « Tunisie : un débat sur les rapports État-religion » dans *Maghreb-Machrek*, n° 126, octobre-novembre 1989, pp. 25-46 et 91-108.

12 Bruno Etienne, *L'Islamisme radical*, Hachette, Paris, 1987 ; Gilles Kepel, *Le Prophète et le Pharaon*, Éditions La Découverte, Paris, 1984 ; André Martel, *La Libye 1835-1990. Essai de géopolitique historique*, PUF, Paris, 1991.

13 *Islamic Studies Journal*, édité par Islamic Research Institute à Islamabad (Pakistan) depuis 1962 ; publications de International Islamic University à Kuala Lumpur (Malaisie).

14 Gilbert Grandguillaume, « Islam et politique du Maghreb », dans *L'Islam et l'État dans le monde d'aujourd'hui*, ss dir. d'Olivier Carré, PUF, Paris, 1982, p. 64.

15 Paul Dumont, « Le poids de l'islam en Turquie » dans *op. cit.*, pp. 106-107.

LE MAGHREB ET LA GRANDE GUERRE : LES CAMPS D'INTERNEMENT EN AFRIQUE DU NORD

Odon ABBAL
Docteur en Histoire, Montpellier III

L'épreuve de la Grande Guerre n'est pas seulement l'occasion pour la France d'éprouver l'attachement des populations d'Afrique du Nord à sa cause ; très vite confrontée aux problèmes d'un conflit plus long que prévu, elle doit bientôt apprendre à gérer sur son sol la présence de dizaines de milliers de soldats ennemis retenus prisonniers. Une multitude de camps et de détachements divers, souvent improvisés, couvre rapidement l'ensemble du pays et c'est en toute logique que l'Afrique du Nord est à son tour concernée par ce phénomène.

Dès les premiers mois de la guerre environ 4 500 prisonniers allemands sont acheminés au Maghreb afin de résorber les problèmes de main-d'œuvre posés par la mobilisation des Français ayant rallié le front[1]. Le but de l'opération est aussi politique et s'avère à la longue judicieux, puisqu'il permet de montrer aux populations autochtones la présence d'ennemis vaincus. *Dès lors les Arabes commencèrent à mépriser les forfanteries allemandes. Bientôt, quand ils virent arriver en foule (sic) les prisonniers allemands, ils éprouvèrent du respect pour la noble force française*[2].

L'organisation de l'internement des prisonniers en Afrique du Nord reflète l'organisation administrative de la région. Le Maroc est sous l'autorité directe du résident-général Lyautey et les camps dépendent de ses services, tandis qu'en Algérie et en Tunisie, les camps sont rassemblés sous la férule du général commandant en chef les armées de terre et de mer de l'Afrique du Nord, le général Moynier ; ils échappent ainsi aux administrateurs civils. Dans tous les cas, ces camps nous sont connus par une série de rapports d'envoyés en mission du Comité international de la Croix-Rouge qui, dès le début du conflit, s'est intéressé au sort des prisonniers[3]. Ces rapports, rédigés en 1915 et 1916, font eux aussi la distinction entre le Maroc d'une part, l'Algérie et la Tunisie d'autre part. Ces visites d'inspection ont été demandées par le gouvernement français qui a fait l'objet en 1915 d'une vigoureuse campagne de calomnies menée par son homologue allemand sur les conditions d'internement des ressortissants

---

1 Il n'y a pas pour l'instant de statistiques précises sur les internés en Afrique du Nord, les avis divergent, Augustin Bernard, *L'Afrique du Nord pendant la guerre*, Paris, PUF, 1928, p. 8, annonce 6 000 prisonniers au Maroc et 3 000 en Algérie.

2 Emile Hinzeln, *Histoire illustrée de la guerre du droit*. Tome III, Paris, Quillet, 1916, p. 805.

3 Odon Abbal, « Une œuvre au-dessus de la mêlée : l'Agence Internationale des Prisonniers de Guerre 1914-1918 », in *Les Cahiers de Montpellier, Histoire et Défense*, n° 9, 1984, pp. 9-19.

allemands en Afrique du Nord. *Tous les prétextes l'alimentent : le climat de l'Afrique du Nord serait d'une chaleur excessive pour des Européens. On se plaint que, parmi les prisonniers, des hommes exerçant des professions libérales ou appartenant à des classes cultivées soient obligés de travailler comme les autres. On met en cause l'insuffisance du logement et de la nourriture, la dureté de la discipline, le régime général des prisonniers allemands au Maroc*[4]. Une première inspection semble calmer les esprits, mais la campagne rebondit au cours de l'hiver 1915 ce qui motive une nouvelle inspection cette fois plus détaillée. Pour l'Allemagne il s'agit d'une question de prestige ; les populations arabes sont désormais au contact d'Allemands vaincus, dans de nombreux cas, ils sont gardés par des soldats de couleur. Cette humiliation est vivement ressentie en Allemagne et l'utilisation de troupes indigènes sera vivement critiquée dans *Le Cirque ethnique de nos ennemis* préfacé par Léo Frobenius en 1917[5]. L'analyse des rapports de la Croix-Rouge permet d'appréhender la réalité des camps en Afrique du Nord.

LES CAMPS D'INTERNEMENT AU MAROC (1915-1916)

Rigoureusement administré par Lyautey, le Maroc est le maillon faible du Maghreb en 1914 car la présence française y était contestée il y a peu encore. Les conclusions de la conférence d'Algésiras en 1906 ne laissaient pas les coudées franches à l'administration française et il fallut attendre l'accord du 11 novembre 1911, suivi de la convention de Fès du 30 mars 1912 pour que la France pût établir son protectorat sur ce pays[6]. Dès le début du conflit Lyautey eut, avant tout, le souci de faire ressortir encore davantage la grandeur et la puissance de la France. C'est là l'axe principal de sa pensée : *Le but politique consiste à maintenir intact le prestige de la France chez les Marocains, malgré la guerre*[7]. Tout d'abord, il procède à l'expulsion des délégations étrangères à Tanger. L'arrivée des premiers prisonniers allemands achève de démontrer la force de la France. *Un débarquement grandit encore notre prestige et proclama notre victoire. Le débarquement de plusieurs milliers de prisonniers allemands. Les Marocains s'étonnaient de ne pas les voir enchaînés à la mode du pays. Ils n'en admiraient que plus dans leur captivité, en apparence consentie, la preuve de notre irrésistible puissance*[8].

Lyautey prévoit de maintenir la population marocaine en dehors de la guerre et pour cela *il était nécessaire de l'en distraire sans répit et, dans ce but, de lui assurer pendant toute la guerre, non seulement une sécurité et un bien-être tels qu'elle ne souffrît pas des conséquences de la guerre que dans la*

---

4 Georges Cahen-Salvador, *Les Prisonniers de guerre (1914-1919)*, Paris, Payot, 1929, p. 57.

5 *Der Vökerzirkus unserer Feinde. Mit eneim Vorwot von Leo Frobenius*, Berlin, Eckart-Vorlag, 1917.

6 Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique au XXe siècle*. Paris, Armand Colin, 1993, pp. 18-19.

7 André Le Révérend, *Lyautey*, Paris, Fayard, 1989, p. 379.

8 Charles de Saint-Aulaire (comte), *Mémoires d'un vieux diplomate*, Paris, Flammarion, 1953, p. 281. Ce témoin était secrétaire de la légation de Tanger avant d'assumer les fonctions de ministre délégué à la résidence.

moindre mesure, mais encore [...] *qu'elle trouvât du fait même de la guerre, sur certains points au moins, un accroissement de prospérité*[9]. Un tel programme nécessitait la réalisation de grands travaux d'infrastructures accompagné d'un programme de modernisation du Maroc. C'est dans ce cadre d'objectifs bien définis qu'il faut comprendre aussi l'envoi de prisonniers de guerre dans ce pays. D'ailleurs la propagande française ne s'en cache pas, Victor Cambon peut écrire en toute impunité : *Dans le courant du mois d'octobre arrivèrent les premiers prisonniers allemands que le général Lyautey avait demandés pour attester notre victoire aux yeux de ceux qui demeuraient incrédules. L'effet moral en fut considérable et tout le monde commença à respirer plus librement. Les prisonniers furent envoyés sans délai dans l'hinterland, où on les occupa à construire des routes que le général faisait tracer et exécuter avec une rapidité fiévreuse*[10].

Les prisonniers allemands parvenus au Maroc viennent de différents camps installés en territoire métropolitain, de Belle-Isle, de Île d'Aix, de Coëtquidan et de Blaye. Ces camps avaient fait l'objet de rapports critiques de la Croix-Rouge[11]. Les captifs sont relogés dans des camps situés essentiellement dans les subdivisions territoriales de Fès, Meknès, Rabat et Casablanca. Leur nombre s'établit autour de 5 300 hommes. Ils sont également rejoints par leurs camarades rapatriés du Cameroun et du Togo. L'arrivée d'un contingent important de prisonniers allemands risquait de poser des problèmes de discipline et Lyautey s'inquiète des contacts entre les captifs et leurs gardiens. Ceux-ci ne sont pas des soldats d'active, mais principalement des territoriaux venus depuis peu au Maroc. Lyautey envoie aux responsables des dépôts une circulaire qui précise leur mission. Ces directives sont empreintes de dignité, de bonté et de pragmatisme. Lyautey demande à ses subalternes d'accueillir les prisonniers suivant les principes d'honneur militaire et d'humanité ; ils doivent être considérés non *comme des prisonniers de droit commun et des condamnés, mais comme des adversaires avec lesquels on s'est battu à armes loyales et que le sort des batailles a mis momentanément entre nos mains.* En conséquence *toute idée de représailles et a fortiori de vengeance doit donc être exclue.* Toute décision de représailles ne peut être prise que par le gouvernement, il ne peut y avoir en aucun cas d'initiative personnelle. Chacun doit respecter la dignité d'un ennemi vaincu. Ces principes étant affirmés avec force, Lyautey se penche ensuite sur le cas particulier que présente l'internement d'hommes du Nord de l'Europe dans le cadre marocain, pour lesquels il redoute en particulier la rigueur de l'été. Les ordres sont précis, les mesures seront adoptées en fonction du climat et de l'état de santé des hommes, et l'organisation devra être souple. *Le mode et les heures de travail doivent être réglés non pas d'après des prescriptions uniformes et*

9 André Maurois, *Lyautey*, Paris, Hachette, 1946, p. 178.

10 Victor Cambon, « Les foires du Maroc », in *Lectures Pour Tous*, Paris, Hachette, 1er septembre 1917, p. 1603.

11 C. de Marval (docteur), « Rapports sur sa visite aux dépôts de prisonniers de guerre allemands dans les IXe, Xe et XIe Régions (Ouest de la France : Bretagne, Vendée, Touraine) en janvier 1915 », in *Documents publiés à l'occasion de la Guerre de 1914-1915*, CICR, Genève-Paris, mars 1915. L'auteur dénonce l'humidité des camps et les bronchites et rhumatismes qui affectent les prisonniers, p. 32.

théoriques, mais d'après la réalité de la température et de la force de résistance ou de l'état de santé des prisonniers. On retrouve là les principes chers au résident sur l'autonomie des cadres subalternes qui gardent l'initiative et décident d'après des cas de figure précis. Lyautey conclut ses directives en rappelant à tous les services employeurs que *les prisonniers de guerre ne sont pas des condamnés aux travaux forcés* et qu'en cas de non-observation de ces principes *cette main-d'œuvre leur serait retirée et l'emploi des prisonniers serait envisagé autrement*[12]. Pour montrer tout l'intérêt qu'il porte à cette question, Lyautey a confié le sort des prisonniers à deux de ses plus proches collaborateurs le général Henrys et le général Gueyon de Dives, chef d'état-major du corps d'occupation[13]. Ce dernier est plus spécialement chargé de l'application des directives et de l'inspection générale des camps.

Ces camps sont visités à deux reprises par les délégués de la Croix-Rouge en avril-mai 1915[14], puis en décembre 1915 et janvier 1916. Ces visites sont destinées à calmer les esprits en Allemagne, car les familles de prisonniers se sont inquiétées de ce lointain exil. Les autorités allemandes ont immédiatement réagi en envoyant des prisonniers français dans des camps de représailles dans les régions de l'Est ; une fois installés dans des conditions précaires on leur a imposé des travaux particulièrement pénibles[15]. Ces missions sont capitales pour éviter l'escalade et des conditions d'internement plus difficiles pour les captifs français. Lors des deux visites, les rapporteurs vont accorder une attention toute particulière à l'état de santé des prisonniers.

Au 1er janvier 1916, le nombre des décès relevés s'établit à 105 pour une population de 5 300 individus, soit un taux de mortalité de 19,8 ‰. Les taux enregistrés en Allemagne pour la totalité des prisonniers français sont supérieurs, puisqu'ils oscillent entre 32,4 ‰ et 62,4 ‰, mais sur une période plus longue et avec des effectifs bien plus importants. Mais les familles allemandes s'inquiètent surtout des maladies que leurs enfants sont susceptibles de contracter au Maroc. Les rapports sont rassurants. Les conditions générales sont bonnes et l'état sanitaire des prisonniers est globalement satisfaisant. Certes, il y a des malades et la cause de décès la plus répandue est la fièvre typhoïde (38 décès), mais la plupart des soldats concernés avaient prétendu être vaccinés ou étaient déjà touchés par la maladie avant leur arrivée au Maroc. Certaines causes de décès sont dues à des séjours au Togo ou au Cameroun (2 cas d'abcès au foie et 4 cas de fièvre hémoglobinurique). Cependant les enquêteurs signalent quelques cas

---

12 Cette note de service n° 43 MS a été intégralement transcrite en annexe dans Blanchod et Speiser (docteurs) « Rapports sur leurs visites aux camps de prisonniers allemands au Maroc en décembre 1915 et janvier 1916 » in *Rapports...*, CICR, Genève-Paris, mars 1916.

13 Le général Henrys est sans doute le plus proche compagnon de Lyautey au Maroc. Il lui a rendu un bel hommage dans une lettre du 6 octobre 1914. *Je suis secondé par un être admirable, Henrys, qui a fait le sacrifice total avec la plus noble sérénité*, in Lyautey, *Choix de lettres 1882-1919*, Librairie Armand Colin, 1947, p. 309.

14 C. de Marval (docteur), « 5e voyage, Maroc » in *Rapports...*, CICR, Genève-Paris, juin 1915.

15 Odon Abbal, *Les Prisonniers de guerre 1914-1918. Prisonniers du Gard et de l'Hérault*, thèse de 3e cycle, Montpellier, 1984, pp. 54-56.

étranges d'héméralopie, sorte de cécité passagère qui survient à la tombée de la nuit. Ils tentent d'en donner quelques explications avec les moyens de l'époque et pensent que le mal provient d'une *fatigue due à la grande lumière des carrières de calcaire*[16]. Cette analyse est en partie juste, une lumière violente détruit le pigment visuel. Mais cette dégradation est la conséquence d'une avitaminose, c'est-à-dire une carence en vitamines, ici les vitamines A, suite à des insuffisances alimentaires en laitage et légumes frais[17]. Or, les deux rapports ne mentionnent jamais de produits laitiers dans les menus fournis par l'administration française et signalent les difficultés pour acheminer des légumes frais dans tous les camps ou détachements. Les légumes secs sont plus abondants, mais les prisonniers ne s'y habituent pas toujours, leur tradition culinaire n'intègre pas le pois chiche dont ils se plaignent souvent car ils n'arrivent pas à le digérer. Le point le plus délicat est celui de l'eau potable ; tous les détachements de travail ne sont pas situés à proximité d'une source. La stérilisation s'effectue au permanganate de potasse, elle est suivie d'un filtrage sur de la laine de tourbe. Malgré ces quelques remarques, les rapporteurs sont favorablement impressionnés par les services de soin et de ravitaillement et soulignent de nombreuses fois que la nourriture est identique à celle des camps en France.

Le plus grand nombre des camps se trouvent entre Casablanca et Rabat et sur la ligne de chemin de fer Salé-Meknès-Fès. Plusieurs autres chantiers sont situés dans la région de Casablanca, non loin de la mer, ou plus à l'est, dans celle de Settat[18]. La géographie des camps au Maroc obéit aux contraintes climatiques, politiques et économiques. L'un des rapporteurs note : *Le Maroc est un pays froid dont le soleil est chaud.* Il insiste sur les conditions rudes, sur les variations sensibles de température, sur la chaleur estivale, mais *ce n'est point un climat débilitant.* Les autorités françaises tiennent compte, conformément aux ordres, des particularités de l'été. *Dès le 1er mai, les prisonniers seront astreints, après le repos de 10 heures, à la sieste obligatoire de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.* Les zones présentant les conditions de vie difficiles, comme les régions plus marécageuses du Nord de Rabat ou les territoires les plus chauds du Sud marocain n'ont pas reçu de prisonniers. Le camp le plus septentrional est celui de M. bel Ksiri situé sur l'oued Seboul, plus au sud on ne rencontre que le camp de Safi sur la côte atlantique, au nord-ouest de Marrakech.

Mais le Maroc n'est pas entièrement soumis en 1914. Lyautey se trouve même dans une situation critique, ses meilleures troupes sont parties pour la France. Avec beaucoup d'humour il a dressé un bilan imagé des moyens dont il disposait alors : *J'ai vidé la langouste, mais j'ai gardé la carapace.* Les zones insoumises forment la fameuse *besace* occupée par les Riata, les Beni Ouaraïan,

16 Blanchod et Speiser (docteurs), *op. cit.*, p. 21.

17 Josué de Castro, *Géopolitique de la faim*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1956, p. 82-84. Une excellente description de cette maladie appelée aussi kératomalacie, encore mal connue au début du siècle.

18 C. de Marval, *op. cit.*, p. 5. Du même, une carte « Topographie des camps de prisonniers au Maroc » in Odon Abbal, « Les prisonniers de la Grande Guerre », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 147, 1987, p. 8.

les Zaïan et les Chleuh. Leurs capacités guerrières sont intactes comme l'a prouvé le désastre de la colonne du colonel Laverdure le 13 novembre 1914[19]. Pour Lyautey il est inconcevable d'installer des prisonniers à portée des incursions de l'ennemi. Les camps seront donc situés dans la partie la plus sûre et la plus anciennement pacifiée du pays, celle dont les populations sont les plus attachées à la France. Des supplétifs indigènes sont même chargés d'assurer la garde de certains détachements, ils semblent accomplir leur mission avec efficacité, puisque parmi les 105 décédés au Maroc, on en compte *5 tués par les Arabes pendant des tentatives d'évasion*[20]. Lyautey a parfaitement compris la psychologie des populations autochtones, cette partie du Maroc est restée parfaitement calme durant tout le conflit.

Pour parachever la conquête et rendre la présence française plus acceptable, le résident a le souci d'améliorer le sort des populations. André Maurois évoque une page de Guillaume de Tarde, dans laquelle il décrit les chantiers de routes, suivent les noms de Kenitra, Mazagan, Ber Rechid, Salé[21], autant de lieux qui accueillent des camps ou des dépôts provisoires. Les prisonniers sont associés à la modernisation du Maroc et participent à la construction de ses infrastructures. Les installations sont déplacées au fur et à mesure que les chantiers avancent ou s'achèvent. Leur aspect s'en ressent. Ici, les camps sont principalement composés de tentes entourées d'un fossé. Ces installations, à première vue rudimentaires, font une forte impression sur les délégués qui vantent leurs mérites : *Les tentes Marabouts sont bien appropriées au climat ; pourvues de murettes, elles sont une habitation agréable, que les médecins du Maroc préfèrent aux baraquements.* Les prisonniers sont affectés à des travaux d'empierrement des routes (El Hadj Saïd, El Hank aux alentours de Casablanca), de carrière (Boulhaut), d'achèvement des remblais de la voie de chemin de fer (oued Ouislam, Mudouma, Oued N'ja), parfois le travail est plus insolite, comme à Béni Amar : *Nous les avons trouvés occupés à combattre l'éclosion des œufs de sauterelles ; cela consiste à remuer la terre avec un sarcloir de façon à mettre au jour les œufs que la sauterelle pond à 6-10 centimètres de profondeur.* Les prisonniers qui ont suivi des formations spéciales sont occupés à des travaux dans les camps (cuisiniers, tailleurs, cordonniers) ou sur des chantiers spécifiques (en janvier 1916, 32 menuisiers et charpentiers construisent une passerelle à Maazis et 30 maçons et charpentiers achèvent une maison à Khemisset près de Rabat).

L'organisation des camps au Maroc a changé au cours de l'été 1915. Les camps itinérants ont posé beaucoup de problèmes aux autorités françaises. Le ravitaillement n'était pas toujours aisé, la correspondance des prisonniers n'était pas acheminée régulièrement et des colis s'égaraient. Ainsi dans la subdivision de Rabat, en avril 1915, 942 soldats étaient répartis en douze camps dont les

---

19 Cette défaite qui a coûté la vie à de nombreux hommes de troupe du côté français a profondément affecté Lyautey. *J'ai eu une reconnaissance anéantie, tous les officiers (33) tués, 650 hommes tués et toute l'artillerie perdue* [...] *et j'ai cru le Maroc perdu,* in *Lyautey, op. cit.*, p. 311.

20 Blanchod et Speiser (docteurs), *op. cit.*, p. 22.

21 André Maurois, *op. cit.*, p. 180.

effectifs variaient entre 49 (Marchand) et 156 soldats (Kenitra). *Ces camps se déplacent d'après l'avancement des travaux et changent de nom suivant l'endroit où ils se trouvent ; mais ces endroits sont souvent fort éloignés de toute habitation. Il ne faut dès lors pas être étonné si la subsistance est strictement réglementaire, dès lors extrêmement uniforme*[22]. Ce passage résume les difficultés d'organisation qui se posaient alors. Au début de 1916, les délégués de la Croix-Rouge notent une amélioration sensible de l'organisation générale des camps : *Nous sommes heureux de constater que les camps volants ont été supprimés de même que la plupart des camps de l'extérieur. Chaque camp a une administration qui lui est propre depuis le 1er janvier 1916, les chantiers de travail se trouvant à proximité immédiate des camps*[23]. Leur nombre s'est considérablement réduit.

Camps de prisonniers allemands au Maroc en 1916

Subdivision de Rabat	Kenitra	Subdivision de Casablanca	Dépôt
	Dar bel Hamri		Ber Réchid
	Salé Plateau		Settat
	Salé-Ville (Sidi Moussali)		Fort Provost
	Aguédal		Médiouna
	Maaziz		Boulhaut
	Khémisset		Camp Espagnol
			El Hank
Subdivision de Meknès	Oued Djedida I		Sidi Sliman
	Oued Djedida II		Anfa
	Volubilis		Béni Amar
			Bouskoura
Subdivision de Fès	Oued N'ja		El Boroudj
			Mazagan
			Saffi

Parmi ces camps deux sont des cas particuliers. Le camp de Mediouna abrite une population d'internés allemands civils du Togo et du Cameroun, dont 6 sont accompagnés de leurs épouses. Ces femmes ont préféré l'internement au Maroc plutôt qu'un hypothétique retour en Allemagne proposé par l'Angleterre. D'autre part, le camp de Béni Amar est levé en février sur la demande des délégués qui critique sa position à l'intérieur des terres (70 km à l'est de Casablanca).

Dans leurs rapports les enquêteurs sont rassurants. Ils considèrent que le traitement des prisonniers au Maroc est *tout à fait satisfaisant*, et surtout *les craintes qu'on a pu avoir ne nous paraissent pas justifiées, après examen fait sur place*. Dans les deux séries de rapports, ils insistent sur la communauté de traitement entre captifs et territoriaux. En 1915, le docteur de Marval souligne que si la nourriture est peu variée, *il ne peut être porté remède à cette uniformité dont souffrent au même degré, les soldats français dans les postes militaires*

22 C. de Marval (docteur), *op. cit.*, p. 21.
23 Blanchod et Speiser (docteurs), *op. cit.*, p. 27.

marocains. On retrouve ce même souci sous la plume des docteurs Blanchod et Speiser qui rappellent que les territoriaux venant de France et les prisonniers allemands *sont dans les mêmes conditions de stationnement, de logement, d'installation sanitaire, de ravitaillement*. Ceci est essentiel *pour juger de la situation des prisonniers de guerre au Maroc*. La seule observation sérieuse se rapporte à la distribution des colis qui jouent un rôle important dans l'équilibre moral du prisonnier. Ces visites se sont déroulées dans d'excellentes conditions, les émissaires avaient été précédés, en septembre 1915, par Gueydon de Dives qui avait procédé à une inspection générale des camps. L'internement des prisonniers allemands au Maroc est une réussite à mettre au crédit de Lyautey qui a lui aussi visité de nombreux camps.

LES CAMPS DE PRISONNIERS EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE (1915-1916)

Ici l'atmosphère paraît différente, davantage passionnée. L'arrivée des premiers prisonniers allemands n'a pas suscité l'enthousiasme des populations qui ont même fait preuve d'hostilité. En Algérie la rumeur (la propagande ?) a véhiculé les pires atrocités sur le comportement des Allemands à l'encontre des soldats algériens : [...] *une légende tenace (a) commenc(é) à courir en Kabylie selon laquelle les Allemands feraient brûler les corps des tirailleurs décédés, perspective évidemment insupportable à tout musulman*[24]. Cette angoisse larvée se traduit alors par des réactions violentes. *L'arrivée des premiers prisonniers allemands à Tizi-Ouzou provoque chez les Kabyles des manifestations de vive hostilité contre eux*[25]. En Algérie et en Tunisie la présence française est plus ancienne et la population européenne plus nombreuse. Ceci explique la part apparemment plus sensible du patriotisme dans le comportement des habitants. Dans les rapports du CICR un camp fait même l'objet de critiques, car un commandant affiche un *chauvinisme étroit*[26] vis-à-vis des prisonniers. Mais il s'agit d'un cas unique il est vrai.

Les sites retenus pour accueillir les camps sont d'une grande diversité ; camps de plaine comme à Tizi-Ouzou, camps d'altitude tel Fort-National sur les contreforts du Djurjura. Ailleurs, ils sont soumis à la rigueur saharienne, à Gafsa, ou Ourlal, tandis que Porto-Farina et Monastir bénéficient des influences maritimes. A cette diversité territoriale, répond une grande variété de locaux. Les camps de l'intérieur algérien sont installés dans des casernes qui sont l'héritage de la conquête (Fort-National). Elles présentent généralement un aspect uniforme, un mur d'enceinte abrite une cour dans laquelle sont logés plusieurs pavillons. En Tunisie, les prisonniers sont logés dans des kasbahs ; ces *établissements bâtis en hémicycle, sont entourés de murailles épaisses, crevées seulement par quelques meurtrières ; à l'intérieur, côté cour, ce sont des locaux*

---

24 Gilbert Meynier, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le 1er quart du XXe siècle*, thèse d'État, Nice, 1978-1979, p. 713.

25 *Ibid.*, les faits cités sont datés du 22 septembre 1914.

26 Il s'agit du commandant du camp de Ferryville.

voûtés, qui n'ont guère de lumière et d'air[27]. Ces kasbahs ou casbahs sont d'anciennes forteresses construites par les Turcs (Monastir, Porto-Farina, Pont-du-Fahs). Si elles offrent un aspect sinistre et paraissent humides et d'un entretien difficile en 1915, elles emportent l'adhésion des enquêteurs, en 1916, puisqu'elles *ont été remises en état pour recevoir les prisonniers, les murs ont été blanchis à neuf, soit avant, soit depuis leur arrivée*. Les camps sahariens sont installés dans les palmeraies, tout le monde est logé sous la tente, sans barbelés. Ces camps se rapprochent de ceux rencontrés au Maroc, la tente marabout dresse partout sa silhouette. En 1916, il est envisagé la construction *de maisonnettes arabes à la mode du pays, en boue séchée et en plâtre. Ces huttes étonnamment résistantes, conviennent mieux à un séjour prolongé que les tentes*. Ces conditions particulières, l'ambiance même du pays invitent certains prisonniers à la philosophie, ils déclarent à l'enquêteur *qu'au milieu de leurs misères matérielles et morales de prisonniers de guerre, ils avaient au moins cette consolation d'avoir vu du pays et un pays intéressant* !

Cet exotisme surprenant dans le cadre de la captivité se rencontre à nouveau dans la nature des travaux imposés aux prisonniers. Si beaucoup d'entre eux sont affectés à des tâches communes, terrassement (Ourlal), cassage de pierres ou travaux de remblais (ligne de Biskra), mines (Miliana et Merdja), leurs camarades des oasis sont astreints à la confection de nattes d'alfa, tandis qu'à Khémissa ils travaillent au dégagement de ruines romaines (un théâtre) sous la direction d'un archéologue, le professeur Joly[28].

La géographie des camps évolue très rapidement en Algérie et en Tunisie. Ces deux pays abritent 8 camps pour 2 968 internés en février 1915, contre 26 et plus de 12 000 hommes en janvier 1916. En Tunisie, la réorganisation est totale, les camps se créent, disparaissent, se regroupent. Il n'y a plus alors que cinq camps de prisonniers : Porto-Farina, Ferryville, Sousse, Graïba et Monastir ; les autres ont été supprimés. Tel fut le cas de celui de Bizerte dont les habitants ont été transférés à Ferryville. Gafsa a été déménagé à Porto-Farina ; Kairouan à Monastir ; Pont-du-Fahs, Zriba, Am Sfaïa, Sidi-Tabet et Hamcher Guengli à Graïba. Ce repli vers des camps situés davantage vers la côte s'explique par des raisons de sécurité. L'année 1915 voit les grandes offensives des Senoussis qui dominateurs en Tripolitaine tentent d'investir le Sud tunisien. L'effort militaire français nécessite l'envoi d'une division[29]. Pendant quelque temps l'administration française doute même du loyalisme des populations soumises qui semble dépendre du rapport de force. Les succès militaires maintiennent le calme. *Chez les populations d'Algérie et de Tunisie, l'insurrection tripolitaine, le pouvoir sanussi de la première partie de la guerre*

---

27 C. de Marval (docteur), « Rapports sur [les] visites aux camps de prisonniers de guerre allemands en Algérie et en Tunisie en février 1915 » in *Rapports...*, CICR, Genève-Paris, mai 1915, p. 7.

28 P. Schazmann et O.-L. Cramer (docteur), « Rapports sur [les] visites : aux dépôts de prisonniers en Algérie » in *Rapports...*, CICR, Genève-Paris, avril 1916, p. 69.

29 Anthony Clayton, *Histoire de l'Armée française en Afrique 1830-1962*, Albin Michel, Paris, 1994. *Les combats à la frontière commencent en septembre 1915, accompagnés de désertions parmi les soldats indigènes*, p. 131.
Pierre Miquel, *La Grande Guerre*, Paris, Fayard, 1984, pp. 294-298.

et l'emprise turque prédominante, ensuite, ont suscité des espoirs. Ces espoirs sont finalement déçus [...] *toutes choses qui ont dû finalement nourrir l'attentisme et le scepticisme des Algériens*[30].

La situation militaire n'explique cependant pas tout. Les premiers rapports ont souligné l'insalubrité de certaines installations et, outre le climat, les enquêteurs se sont inquiétés à plusieurs reprises de la qualité des eaux du Sud. Lourdement chargées en magnésie elles sont extrêmement laxatives ce qui provoque chez les nouveaux arrivants des crises d'entérite dont ils ont parfois du mal à se remettre. La malaria est fréquente chez les prisonniers qui ont été envoyés dans les premiers dépôts comme à Sidi-Tabet.

Certains camps algériens présentent les mêmes inconvénients car ils sont situés près de zones marécageuses. Si les prisonniers de Khémissa sont satisfaits de leur sort, ils demandent néanmoins leur rapatriement sur une autre zone ; ils redoutent le paludisme qui a décimé l'escouade précédente. Le camp est situé non loin de l'Aïn el-Jahoudi et de la Medjerda. Des plaintes s'élèvent à Tamaroucht, Pont-de-Bougie et Merdja-Charon. L'attitude des autorités françaises n'est pas toujours conciliante ; des convalescents sont affectés au travail de sape dans les mines du Zaccar près de Miliana malgré les plaintes des médecins français. Devant cette situation préoccupante l'appel des enquêteurs est pressant. *Nous avons exprimé à Alger et à Paris le vœu que les camps situés dans les endroits insalubres soient transportés dès le printemps dans des régions plus élevées.* [...] *comme au dire des Algériens eux-mêmes, le second été est toujours plus difficile à supporter que le premier, nous avons prié les autorités de bien vouloir ramener en France les prisonniers les plus fortement atteints par les fièvres, ou chez lesquels les accès se répètent constamment, malgré le traitement*[31].

À nouveau les prisonniers se plaignent de certains produits alimentaires qui leur sont proposés. En Tunisie, c'est une variété de petites fèves qui est incriminée ; les Allemands perçoivent une volonté d'humiliation de la part des Français. *Ils sont très mécontents de ce qu'on leur donne plusieurs fois par semaine des févettes ; ils ne connaissent pas ce légume qu'ils qualifient de bon pour le bétail, et disent qu'on les humilie de recevoir une nourriture pareille. Il a été très difficile de leur faire comprendre qu'il existe des légumes parfaitement honorables, quoique inconnus dans leur pays*[32]. Les prétendus mauvais traitements ne sont généralement que des illusions entretenues par des murs d'incompréhension[33]. Les malentendus surgissent d'autant plus facilement que les interprètes ne sont pas toujours à la hauteur de leur tâche ; les rapporteurs signalent la désinvolture de certains qui affectent un chauvinisme imbécile dans la traduction des ordres qu'ils doivent transmettre. Une réduction des rations

30 Gilbert Meynier, *op. cit.*, p. 1 292.
31 P. Schazmann et O.-L. Cramer (docteur), *op. cit.*, p. 60.
32 A. Vernet (docteur), Richard de Muralt, *op. cit.*, p. 13.
33 Sur ce problème de la nourriture on retrouve les mêmes récriminations chez les prisonniers français, dans un contexte plus difficile il est vrai. Odon Abbal, *op. cit.*, p. 82-88.

journalières en mesure de représailles se transforme en *vous en avez assez comme cela*. Au camp de Graïba, des prisonniers se plaignent d'être contraints à travailler sur une ligne de chemin de fer stratégique (Graïba-Gabès), ceci en violation des conventions internationales[34]. Ces prisonniers ont une parfaite connaissance de leurs droits, mais la ligne n'a pas un caractère stratégique mais bien économique[35]. Il faut ensuite leur expliquer qu'ils doivent travailler sous les ordres d'ingénieurs civils car ils sont directement rétribués par la compagnie de chemin de fer. Les enquêteurs insistent à de nombreuses reprises sur la nature fragile des rapports entre les prisonniers et les autorités des camps : *il suffisait le plus souvent de dissiper un malentendu ou une opinion erronée*, plus loin ils rajoutent, *nous entendions encore là le mécontentement se manifester (quand verra-t-on un prisonnier content de son sort !) mais gentiment, sans acrimonie.*

Malgré des rapports favorables, l'Algérie et la Tunisie ne donnent pas la même impression de sérénité qui émane des rapports marocains. Ici, les personnalités responsables paraissent plus obscures, autant Lyautey est souvent cité dans les conclusions, autant le général Moynier ou le gouverneur Lutaud restent en retrait. Ce fait tient peut-être à la personnalité même des enquêteurs, ou à la nature du pouvoir que les uns et les autres détiennent. Au Maroc, les prisonniers s'intègrent dans un projet grandiose, les officiers qui en ont la garde sont soumis à des ordres stricts, rédigés par le Résident lui-même. En Algérie, aucune consigne ne transparaît, une plus grande latitude est accordée aux responsables des camps qui s*ont visités de temps à autre par les généraux, par le préfet d'Alger et celui de Constantine.* Les commandants des camps *sont souvent obligés de compter sur eux-mêmes avec les difficultés résultant de la position géographique des emplacements qui leur sont octroyés.*

*

* *

Cette diversité propre à la nature du pays et au caractère des hommes ne masque pas l'erreur tactique des Allemands. Au départ, il s'agissait avant tout pour eux de dénoncer l'attitude de la France et de maintenir leur prestige intact au regard des populations maghrébines. Pour accentuer leur pression, ils se sont lancés dans une politique de représailles souvent très dures à l'égard des prisonniers français. Cette initiative a d'ailleurs été dénoncée par la Croix-Rouge[36]. Pendant plusieurs mois, des milliers de prisonniers français ont travaillé dans des conditions lamentables sur des zones particulièrement pénibles[37]. Ignorant les rapports de la Croix-Rouge les Allemands ont continué leur politique répressive. Le résultat ne s'est pas fait attendre. La France ne

---

34 Ces prisonniers invoquent l'article 6 du règlement de La Haye (1907) qui affirme que *ces travaux n'auront aucun rapport avec les opérations de guerre.* Dès 1908, le juriste Thomas E. Holland affirme cependant qu'il n'est pas interdit d'utiliser des prisonniers à des travaux de fortification éloignés du théâtre des hostilités, in Georges Werner, *Les Prisonniers de guerre*, Paris, Hachette, 1929, p. 42.

35 Edouard Petit (dir.), *Histoire universelle illustrée des pays et des peuples*, tome VII, Paris, Quillet, 1923, p. 126.

36 *Rapport général du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité de 1912 à 1920.* Genève, CICR, 1921, pp. 74-75.

37 Odon Abbal, *op. cit.*, pp. 54-55, 61-62 et 65.

disposait pas de moyen de pression analogue. En 1915, l'Allemagne détenait déjà 300 000 prisonniers contre 46 000 pour la France. Le déséquilibre était trop flagrant. En conséquence, *pour mettre fin à ce long martyre, pour sauver la vie de milliers de Français, le gouvernement français se résolut au transfert du Maroc en France des 4 500 prisonniers allemands*[38]. Cette bataille est gagnée par l'Allemagne, mais elle a introduit un précédent dans l'histoire du droit international en violant sciemment des conventions qu'elle avait paraphées, ce qui a terni son image sur le plan international. Paradoxalement, elle a critiqué la gestion des camps du Maroc alors que la situation paraissait plus favorable dans ce pays que dans le reste du Maghreb. L'internement des prisonniers allemands en Afrique du Nord a été un instrument utile de propagande auprès des populations autochtones, mais à la longue il offrait aussi le spectacle d'Européens rivaux qui se déchiraient. *Le fait d'avoir vu les Blancs se livrer une lutte sans merci, alors qu'ils se prétendaient les défenseurs des principes humanitaires, avait diminué à leurs yeux le prestige de l'Europe*[39]. Mais ce n'est là qu'un survol de la question. De nombreux points d'ombre demeurent. Une étude plus approfondie nécessite un recensement et une exploitation des sources disponibles dispersées entre les divers services administratifs ; les seuls internés civils en Afrique du Nord dépendaient à la fois du ministère de la Guerre, de l'Intérieur ou des Affaires étrangères ! L'histoire des conditions de captivité des ressortissants allemands en Afrique du Nord est l'un des faits révélateurs de cette lutte idéologique que se livrèrent les belligérants auprès de l'opinion internationale[40], il serait intéressant de mesurer sa place dans la mémoire des Allemands et des Français dans les années d'après-guerre, la captivité relève aussi de l'histoire culturelle[41].

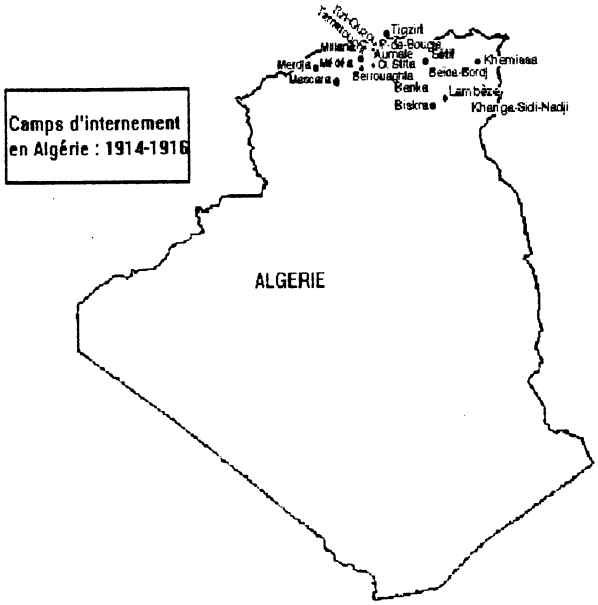
---

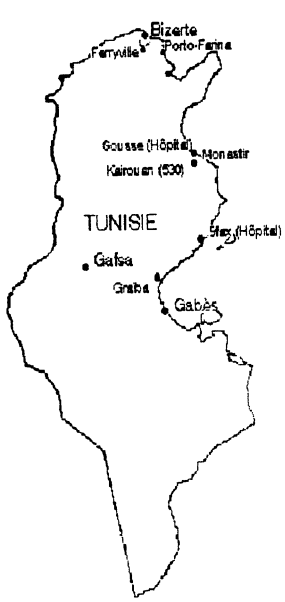
38 Georges Cahen-Salvador, *op. cit.*, p. 62. La Croix-Rouge malgré l'impartialité de ses rapports rend hommage au gouvernement français qui *a consenti à ramener en France les prisonniers du Nord de l'Afrique, à condition que les camps institués par l'Allemagne en Prusse-Orientale ou en Russie occupée, fussent levés. C'était là de la bonne et humaine réciprocité* in *Le Rôle et l'action du Comité international de la Croix-Rouge pendant la guerre européenne de 1914 à 1916*, CICR, Genève, 1917, p. 16.

39 Henri Grimal, *La Décolonisation 1919-1963*, Paris, Armand Colin, 1965, p. 14.

40 Anthouard (baron d'), « Le traitement des prisonniers de guerre en Allemagne et en France », in *L'Allemagne et les alliés devant la conscience chrétienne*, Paris, Bloud et Gay, 1915, pp. 225-231.

41 Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker. « Vers une histoire culturelle de la Première Guerre mondiale », in *Vingtième Siècle*, n° 41, janvier-mars 1994.


Camps d'internement en Algérie : 1914-1916
ALGERIE
Tigzirt
Aumale
Sétif
Khemissa
Merdja
Berrouaghia
Beida-Bordj
Biskra
Lambèze
Khanga-Sidi-Nadji


Camps d'internement en Tunisie : (1914-1916)
Bizerte
Ferryville
Porto-Farina
Gousse (Hôpital)
Monastir
Kairouan (530)
TUNISIE
Gafsa
Gabès

THE UNITED STATES AND THE NORTH AFRICAN DESERT : THE EXAMPLES OF ALGERIA, LIBYA, MOROCCO AND TUNISIA

Claude C. STURGILL
Professeur émérite de l'Université de Floride

Just how the United States government and public opinion in the United States of America view various parts of the world is in the vast majority of cases manufactured by the United States Departments of Defense and State. The amount of information published by these two official national agencies each year amounts to several thousand pages. Most of these materials are reports from the Executive Branch (The President) to the Judicial Branch (Congress) of the American Government.

Among the more influential reports are :

1. Area Handbook Series : Country Studies. Washington, DC Federal Research Division, Library of Congress. Every country in the world is up-dated every few years.

2. Budget of the United States Government. Washington DC Annual.

3. CSIS Africa Notes. Washington DC Center for Strategic and International Studies. Monthly plus occasional papers. Country studies are valuable.

4. Congressional Research Service. Washington DC Library of Congress. Various papers on foreign countries, foreign aid, and military assistance.

5. FMS Control and Reports Division, Comptroller, DSAA, *Foreign Military Sales, Foreign Military Construction Sales and Military Assistance Facts as of September 1, 19__*. Washington, DC Data Management Division, Comptroller, 19__. Useful in establishing the rhythm of US assistance to all countries considered to be "friendly" by the United States.

6. *Report of the Secretary of Defense to the President of the United States*. Washington DC Annual.

7. Department of State. *Congressional Presentation, Foreign Operations, Fiscal Year, 19__* is the current title. US Government documents are usually referenced by their current title. Previously known as *Congressional Presentation for Security Assistance Programs* until Fiscal Year 1995 and *Congressional Presentation for Promoting Peace* in Fiscal Year 1995. Washington DC Annual.

8. Department of State. *Country Profiles*, Washington, DC All foreign countries are up-dated on a regular basis.

9. *US Department of State Dispatch*, Washington, DC Many issues per year. Latest information on various countries.

10. U. S. Department of State. *Background Notes*, Washington, DC Issued on all nations of the world. Information of each nation is up-dated on a regular basis. Invaluable.

11. *World Military expenditures and Arms Transfers (WMEAT)*, Washington, DC US Arms Control and Disarmament Agency. Annual. Information on arms expenditures of foreign countries, size of armed forces, and gross national product, among many items.

12. US Department of State, Washington, DC *Country Reports on Human Rights Practices for 19__ submitted to the Committee on Foreign Affairs, US House of Representatives and the Committee on Foreign Relations, US Senate*, Annual. A report on nearly all countries of the world. Of great value to those interested in this relatively new but very important international issue.

13. US Department of State, Washington, DC : Bureau for International Narcotics and Law Enforcement Office, *Narcotics Control Strategy Report for 19__*. Annual. Of great value. Country by country.

These are but the thirteen most important official United States Government publications. Those wanting copies should write to open an account with : The Superintendent of Documents, US Government Printing Office, PO Box 371954 Pittsburgh, PA : 15250-7954, phone number 202-512-1800. The Superintendent accepts charges on both VISA and MASTERCARD. You have the right to buy a copy of all unclassified materials published by the United States Government.

With the above and other materials in hand, it only remains to write a few pages of Algeria, Morocco, Libya and Tunisia.

ALGERIA

The official United States government opinion of Algeria can readily be seen in *No. 7 Congressional Presentation, Foreign Operations, Fiscal Year 1996* : United States objectives in Algeria are to : *Promote regional peace and security by encouraging Algeria's support of the Middle East peace process, « and » promote professionalism in the Algerian armed forces, advance the Algerian military's interoperability with US and NATO armed forces, and encourage acceptance of US values, such as civilian control of the military.*

This document sees the current situation in Algeria as, *Algeria continues to face profound political crisis. Exploiting widespread political and economic discontent, an Islamic fundamentalist party swept the first round of legislative elections in late 1991. The army then took over, canceling the second round of balloting and cracking down on Islamic opponents. Since then, the government has been locked in a battle against mounting Islamic insurgence violence. US efforts have been focused on encouraging the Algerian government to enter into substantive dialogue with a broader base of political parties provided those parties reject terror as a means of obtaining or maintaining peace.*

The United States hopes that the *International Military Education and Training* (IMET) program will give, *the US a measure of influence to encourage Algerian government reforms and their continued cooperation with US policy on the Middle East peace process and relations with Libya. IMET funds advance our larger foreign policy considerations in that they explicitly aim to promote a*

greater understanding of democracy and democratic institutions in Algeria. The IMET program brings highly selected members of the Algerian armed forces to the United States to further their military and political education. Usually between 5-8 Algerian officers are selected each year. The United States understands that the Algerian military is the final power group and that all fundamental changes are almost impossible without the military's support.

Concern for human rights practices in Algeria is expressed every year in the American State department's annual report to Congress [*No. 12. Country Reports on Human Rights Practices....*]. For example the report issued in February 1995, stated : *Civil strife has devastated the economy, aggravating the longstanding problems of unemployment, inflation, housing shortages, scarcity of foreign exchange, and the legacy of years of inefficient state planning... Respect for human rights and the rule of law continue to deteriorate in an increasingly tense environment... Armed groups, many of which claim to have Islamist objectives, also committed escalating abuses and atrocities.*

Algeria passes the United States government's inspection on the question of narcotics [*No. 13. Narcotics Control Strategy report, 1995*] *:the government of Algeria enforces existing anti-narcotics laws rigorously and imposes stiff prison sentences on convicted drug traffickers... Algerian authorities cooperate with enforcement officials in other countries on narcotics-related issues.*

Many other types of information can be obtained from these non-classified sources readily available from the United States government. For example the following composite picture can be painted. Algerian armed forces total about 125 000 supported by what appears to be well trained reserves of about the same numbers. The Algerian fleet continues to grow but remains in the small warship class. The air force has at least 240 combat aircraft and helicopters. The internal military trained security police hover between 40 - 50 000. In recent years Algeria has spent on her armed forces relatively modest portions of her gross national product. Between 1979 and 1989, the sums varied from 4 to 5 percent while Algeria's gross national product (GNP) rose by 48 percent. These figures for the period 1990 - 1993 show a drop in military expenditures to an average of 2 % of the GNP which rose 26 % in these same years. In the period 1950-1993, the United States sold Algeria some $6 107 000 in military equipment.

The United States considers Algeria a friendly foreign nation. There is no indication in American politics in 1996, that the United States wishes this *era of good feelings* to change.

LIBYA

As a matter of national and individual policy Americans shun Libya and mention this country as little as possible. The US government and the vast majority of the American people blame Quadhafi for the terrorist bombing of Pan American Airlines Flight 103 in 1988 and several other terrorists attacks on American registered aircraft and US military personnel. In April 1992, the UN, at the vehement insistence of the US government, imposed economic sanctions

against Libya including a prohibition on sales of military equipment and a ban on international air traffic.

The US holds that Libya has taken no serious measures to comply fully with UN Security Council Resolution 731. The resolution demanded that Libya take steps to end its state sponsored terrorism, including extraditing two Libyan intelligence agents indicted by the United States and the United Kingdom for their role in bombing Pan Am Flight 103. This resolution also requires that Libya accept responsibility for the bombing, disclose all evidence related to it, pay appropriate compensation, and cease all forms of terrorism.

The US government lists some six countries on its *bad boy* list, not to be given any *assistance !* (North Korea, Cuba, Iran, Iraq, Vietnam, and Libya). American public opinion certainly places Libya as Number 1 on this *bad boy* list. The US is a determined enemy of Quadhafi.

Quadhafi maintains some 80 000 persons in his military forces. His air force has some 417 combat aircraft and helicopters. Most of his military equipment is of Soviet and French origin. Libyan military expenditures are the highest in this region of North Africa running at the 5-7 % level. Backed by oil sales, the Libyan GNP rises at about the same annual rate as Quadhafi's military expenditures.

Very little that is good is ever said about Libya within the United States. The US government, the administrations of the 50 states, the media, the schools, and the general public are all turned against Quadhafi's regime. There is almost no room for further negotiation or compromise. Should future acts of terrorism of the type of the bombing of Pan Am Flight 103 again be laid at Quadhafi's door, there can be little doubt that the American people will demand a swift, terrible military solution.

All of the materials used in these brief summaries is easily obtainable from the US government. Those of you interested in the growth of US public opinion which is very capably managed by the US national administration might wish to begin your reading with : Claude C. Sturgill, *The Military History of the Third World since 1945 : A Reference Guide*, London : Greenwood Press, 1994. This book is largely based on the types of documents cited at the beginning of this short paper.

MOROCCO

The Kingdom of Morocco *is a long-standing ally that has taken a consistently responsible position on key regional issues. The Moroccan government has promoted the Middle East peace process, and supported UN sanctions on Libya and Iraq. The only Maghreb state to send troops to the Gulf in defense of Saudi Arabia, ... during its term on the UN Security Council, Morocco provided key support for US initiatives and helped defuse potentially divisive issues.*

Although Morocco has made some progress in the areas of democratization, human rights, and economic reform – all important objectives of the US – much remains to be done. Political power remains vested in the King, and two-stage parliamentary elections in 1993 did not go far enough towards bringing opposition parties into the political process. Morocco's human

rights record has been marred by credible reports of abuse ; the government controls the rights of free speech and press in cases seen as affecting the security of the state. [*No. 7. Congressional Presentation, Foreign Operations, 1995*].

The United States hopes that monies furnished during recent years will bring progress towards enhancing professionalism of the Moroccan armed forces and increase interoperability between Moroccan and US/NATO forces. US support of the Moroccan armed forces has been steady. The US sold Morocco $ 1 172 953 000 in military equipment between 1950-1996 [*No. 5. Foreign Military Sales....*]. Approximately 60-70 Moroccan officers are trained each year in the United States [*No. 7. Congressional Presentation, Foreign Affairs, 1980-1996*]. The US Navy makes frequent port visits to Morocco and the Voice of America has recently completed a new $ 225 000 000 transmitter on Moroccan soil [*No. 10. Background Notes : Morocco, November 1994*]. The US peace Corps has been active in Morocco for more than 30 years, and its program is among the largest in the world, with an annual average of 100-140 volunteers.

A composite picture shows that Morocco maintains total armed forces of about 196 000 of which 100 000 are conscripts. She has some 125 combat aircraft and helicopters. Morocco has about 300 observers and police in the UN peacekeeping forces in Western Sahara. Morocco does not spend a large percentage of her GNP on her military forces. Her GNP advances at twice the annual rate of her military expenditures which are normally less than 5 %.

The United States was pleased in July 1994 when Morocco liberated some 424 political prisoners. Moroccan foreign policy has seen active negotiations opened with Israel and even some progress on long standing border disputes with Algeria and Mauritania. There are internal problems with the Military Wing of the Sahara Peoples' Liberation Army which the American press rates as having 2-7 000 men some armed with Russian T-55 and 62 tanks and 120 mm. mortars.

TUNISIA

Tunisia's traditionally close ties to the US were reconfirmed in 1993 by its helpful, moderating role in support of the Middle East Peace process, including the October 1993 hosting of the multilateral meeting of the Refugee Working Group... Tunisia continues to allow the US Sixth Fleet access to its naval facilities and has an active schedule of military exercises with US forces [*No. 7. Congressional Presentation, Foreign Affairs, 1995*].

The military plays a major role in society and the Tunisian army's extensive involvement in national development projects helps aid civil-military relations. [*No. 7. Congressional Presentation, Foreign Affairs, 1996*] The United States hopes through its assistance programs to *Provide training in the operation and maintenance of US-origin equipment. Advance interoperability between US and Tunisian armed forces as our joint exercises become increasingly larger and more sophisticated. Cultivate an understanding of human rights, defense resources management, and proper military-civil roles in a democratic society* [*No. 7. Congressional Presentation, Foreign Affairs, 1996*].

The United States sold Tunisia $ 692 268 000 in military equipment from 1950-1996 [*No. 5. Foreign Military Sales ....*]. Other US aid items in recent

years (1991-1996) have been in the areas of Military Financing by outright gift, the International Military Education Fund, the Economic Support Fund, the Food for Peace program and the Peace Corps. In Fiscal Year 1996 the direct grants for economic and military assistance were [*No. 7. Congressional Presentation, Foreign Affairs, 1996*] :

1. Development Assistance	$ 27 864 000
2. Peace Corps	2 574 000
3. International Military Education and Training	800 000
Total	$ 31 238 000

Tunisia does not spend a large share of her GNP on her military forces. Normally only about 3-4 % of Tunisia's GNP is dedicated to her defense forces while the GNP advances at about twice that rate. The military forces total some 37 000 of which 27 000 are conscripts. The Tunisian Air Force has some 40 combat aircraft and helicopters. Most of the military equipment is French. Tunisia participates in the UN peacekeeping operations in Croatia, Rwanda, and the Western Sahara.

The US perceives that the Tunisian government is making reasonable progress toward the control of drug trafficking and human rights to advance to a truly democratic society.

APPROCHE D'UNE CAMPAGNE D'OPINION AU XIXe SIÈCLE : L'AFFAIRE DES GROTTES DU DAHRA (1845)

Georges GUGLIOTTA
Docteur ès lettres, Montpellier III

Dans une société où les campagnes de presse sont une chose qui n'étonne plus les citoyens, l'historien doit bénéficier de l'indispensable recul du temps afin de comprendre qui a intérêt à lancer de telles campagnes mobilisant souvent l'opinion et dans quel but.

Au-delà de certains intérêts économiques, ce sont presque toujours les politiques et ceux constituant l'opposition parlementaire qui actionnent de tels procédés, n'hésitant pas à se servir d'un incident de politique extérieure afin d'attaquer le gouvernement en tentant de rallier l'opinion publique, la presse étant un appui très important, comme il a été possible de le vérifier récemment lors de la reprise des essais nucléaires français sur le site de Mururoa ou lors du refus du président algérien, Lamine Zeroual, de rencontrer le président Jacques Chirac, lors du sommet de l'ONU.

Plus perverses sont les campagnes lancées par le pouvoir dans le but inavoué de satisfaire, par ricochet, une intention qu'il ne peut étaler au grand jour. L'historien sait juger ces événements et les remettre à leur place dans la mesure où la fin du XXe siècle voit ce type de campagne s'accélérer et prendre le rythme des vagues de l'océan se recouvrant l'une après l'autre.

Au XIXe siècle, de telles campagnes sont plus rares, compte tenu des conditions d'information assez lentes et de l'impact seul de la presse qui ne touche qu'une partie cultivée de la société. Raison de plus de nous intéresser à l'une d'entre elles, surtout lorsqu'elle touche à la pacification de l'Algérie encore balbutiante, met directement en cause les rapports entre l'armée et l'opinion et lorsqu'elle concerne un officier supérieur qui n'est autre que le futur vainqueur de Sébastopol : Pélissier.

Aimable Pélissier, né en 1794 à Maronne près de Rouen, où son père exerçait la fonction de contrôleur des poudres et salpêtres, est entré dans l'armée impériale lors de la campagne de 1813. Licencié de 1815 à 1820, il a été initié à la franc-maçonnerie comme beaucoup d'officiers de son temps. Il a participé aux expéditions d'Espagne et de Morée et depuis 1830, il combat en Algérie. Ayant suivi des cours d'arabe à l'École des langues orientales, il est très apprécié de Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, avant de se distinguer, le 12 août 1844, lors de la bataille de l'Isly.

Quelques mois plus tard, au début de 1845, des nouvelles inquiétantes incitent Bugeaud à regagner Alger dès le 25 mars. En effet, des incidents se produisent depuis peu dans la vallée du Chéliff et l'Ouarsenis, à l'instigation d'un jeune arabe venu du Maroc, Mohamed Ben Abdallah, surnommé Bou-Maza

(l'homme à la chèvre), car il ne se départit jamais de cet animal dressé à faire quelques tours. Saint-Arnaud le décrit ainsi :

C'était un jeune homme de vingt ans, cicatrices au front et au nez, se donnant de l'importance, faisant le sultan, quatre chaouchs à sa tente, ne recevant pas tout le monde, mais recevant tous les cadeaux[1].

Ayant pris le titre de chérif, il prêche alors la guerre sainte, rassemble des partisans et pousse les habitants du Dahra à se soulever contre les troupes françaises.

Une rapide campagne lancée par Bugeaud permet d'endiguer ces velléités. Afin de désarmer les rebelles, il constitue trois petites colonnes placées respectivement sous les ordres du colonel Pélissier et des lieutenants-colonels Ladmirault et Saint-Arnaud. Pélissier prend le commandement, le 10 juin 1845, de sa colonne formée de deux bataillons du 6e léger, d'un bataillon du 36e de ligne, du bataillon de chasseurs à pied, d'une section d'artillerie, d'une section d'ambulance et de détachements du génie et du train, en tout 2 254 hommes.

La mission impartie à Pélissier est simple : se rendre dans le Dahra et imposer aux Ouled-Riah de rentrer dans le devoir en livrant leurs armes et un certain nombre de chevaux. Les Ouled-Riah ayant donné asile à Bou-Maza, c'est contre eux que Bugeaud décide d'agir en premier en donnant à Pélissier un ordre méconnu :

Orléansville, 11 juin 1845.

Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sbéhas ; fumez-les à outrance comme des renards.

Duc d'Isly[2]

Un tel ordre était sans appel. D'autant que l'opération menée par Cavaignac, un an plus tôt, n'avait fait l'objet d'aucune publicité, ni suscité un quelconque commentaire. En tout cas, cela illustre parfaitement la dureté de Bugeaud dans les moyens utilisés pour pousser en avant une conquête qui lui paraît une folie, mais qu'il faut réussir à tout prix. La même année, n'écrit-il pas qu'il a toujours détesté cette Algérie... *que nous sommes condamnés à garder*[3].

Après s'être mis en mouvement, Pélissier constate que les Ouled-Riah refusent le combat en terrain découvert et se réfugient, comme prévu par Bugeaud, dans des grottes, celles de Fréchih, dans le djebel Taousman, à 30 km à l'est de l'embouchure du Chéliff. Creusées par les eaux d'un ruisseau dans un terrain crayeux, elles forment une galerie profonde longue de 180 mètres dont l'ouverture principale est en amont. Cette galerie est suffisante pour abriter les Ouled-Riah avec femmes et enfants, mais aussi des troupeaux, des vivres et des munitions.

---

1 Pierre Guiral, *Les Militaires à la conquête de l'Algérie*, Paris, Criterion, 1992, 318 p., p. 168.

2 Archives Fonds Pélissier, Château de l'Empéri, Salon-de-Provence. Manuscrit dactylographié non identifié d'une dizaine de pages, consacré à l'affaire du Dahra et aux réactions de la presse marseillaise, conservé au milieu des lettres de Pélissier, reprenant les éléments contenus dans les lettres de Pélissier.

3 Pierre Guiral, *op. cit.*, p. 159.

Peu après, Pélissier est au contact de cet asile qui passe pour imprenable et passe à l'action comme il le décrit longuement, le 22 juin 1845, dans un rapport adressé à Bugeaud :

Je laissai au colonel Renault le commandement du camp, dont je ne m'éloignai guère que de six kilomètres et je m'avançai vers les grottes. Tout fuyait à mon approche ; la direction prise par une partie de la population indiquait suffisamment l'emplacement des grottes. Je fus m'établir sur un plateau incliné qui les domine toutes... et m'y plaçai, parfaitement à l'abri d'une attaque soudaine, et me mis en devoir de reconnaître les différentes entrées de ces grottes... Aux abords de la grotte et cachés dans les arbres qui en couvrent l'entrée, se trouvaient plusieurs kabyles ; pour les forcer à la retraite et compléter le système d'embuscade, je fis envoyer quelques obus qui refoulèrent les plus audacieux dans la caverne. Je les fis sommer de se rendre ; mais il ne fut fait d'autre réponse que quelques coups de fusil... Dès lors, je n'eus plus qu'à suivre la marche que vous m'aviez indiquée ; je fis faire une masse de fagots et, après beaucoup d'efforts, un foyer fut allumé et entretenu à l'entrée supérieure ; le feu dura toute la journée... Je leur laissai la nuit pour réfléchir ou pour tenter de se sauver, bien certain que j'étais, à la faveur de la lune et de toutes mes embuscades, de n'en laisser échapper aucun. La nuit fut tranquille... De nombreuses corvées étaient occupées à rassembler les fascines et la paille ou à abattre tous les arbres qui dominaient les entrées de la grotte en aval dont une seule, celle qui avait été découverte la nuit même, communiquait avec la grotte supérieure, mais qui toutes renfermaient du monde ...

Enfin, un négociateur sortit de la caverne. Il demanda l'aman et la promesse de ne point être conduit prisonnier, lui ou ses frères à Mostaganem. Ces deux engagements furent pris, à la condition qu'ils seraient tous désarmés et l'aman écrit leur fut, peu de temps après envoyé. Une fois l'aman entre leurs mains, il y eut entre eux et sous nos yeux, une sorte de djemma (conseil) dont j'attendis patiemment l'issue... Plusieurs fois, ils firent quelques pas pour sortir, puis tout à coup la colonne s'arrêtait. Cet effort de longanimité ne dura pas moins de trois heures. Je fis approcher l'interprète Goërt des négociateurs pour leur répéter, en termes concis, les assurances qui leur avaient été vingt fois données. Ils allaient enfin sortir lorsque l'un d'eux s'écria qu'il fallait que le camp français se retirât et qu'alors ils abandonneraient les cavernes. Cette condition était inadmissible. Mon interprète retourna auprès d'eux et leur répéta textuellement ces paroles : « Aucun homme, aucune femme, aucun enfant ne sera conduit prisonnier à Mostaganem ; lorsque la caverne sera totalement évacuée et que j'en aurai acquis la conviction, vous serez libres de vous retirer dans vos habitations respectives ; je vous le répète depuis bientôt trois heures ; vous avez votre aman. Je vous laisse un quart d'heure pour réfléchir, après quoi il ne me restera plus qu'à vous contraindre de sortir et j'y suis déterminé par tous les moyens qui sont en mon pouvoir. Je vous le répète : encore un quart d'heure et le travail qui se faisait ce matin au-dessus de vos têtes recommencera et alors il sera trop tard et vous seuls l'aurez voulu ».

Ils ne répondirent que par une invitation de retraite de notre part... Il était alors plus de dix heures. À une heure, tout était préparé pour le travail et je ne voulus point recommencer à les enfumer sans une sommation nouvelle. Je leur envoyai par l'entrée inférieure, dont l'accès était moins compromettant, l'un

des trois premiers négociateurs qui, ainsi que son frère, avait abandonné la caverne malgré l'obstination des autres. Il resta cinq quarts d'heure avec eux et ne put obtenir la moindre concession ; j'étais à la limite de la longanimité. À trois heures, l'incendie commença sur tous les points et jusqu'à une heure avant le jour, le feu fut entretenu tant bien que mal, afin de pouvoir bien saisir ceux qui tenteraient de se soustraire par la fuite à la soumission... Comme l'on avait entendu dans la caverne quelques explosions assez distinctes, j'avais lieu de supposer que l'anarchie se déclarait chez eux et je profitai de cette circonstance pour presser l'envoi d'un émissaire qui revint avec quelques hommes haletants qui nous firent mesurer l'étendue du mal qui avait été fait.

J'envoyai aussitôt, (sic) *pour faire sortir ceux qui existaient encore et qui n'avaient nulle envie de se défendre ; et après de grands efforts, nous parvînmes à extraire une cinquantaine de personnes dont quelques unes succombèrent à l'ambulance. L'état de l'atmosphère dans la caverne me força de suspendre le travail. Dans la journée, quelques uns sortirent encore et, chose étrange quelques uns de ces Kabyles eurent la cruauté de faire feu sur des femmes qui sortaient d'elles-mêmes... Le lendemain au point du jour, l'air s'étant rasséréné, j'y envoyai les sapeurs et l'artillerie avec leurs officiers et des outils pour sauver ce qu'il serait possible de ressaisir encore et ramasser toutes les armes. Nous parvînmes de la sorte à recueillir dans les deux journées cent dix individus parmi lesquels neuf ont expiré à l'ambulance. Les autres ont été renvoyés chez eux, mais plus de cinq cents ont trouvé la mort dans les recoins et les divers compartiments de la caverne, dont l'aspect est horrible. Ce sont des opérations, M. le Maréchal, que l'on entreprend quand on y est forcé, mais que l'on prie Dieu de n'avoir à recommencer jamais. C'est une leçon terrible que leur obstination leur a attirée, obstination qui se fondait sans doute sur le peu de dommage causé par la chauffée du premier jour...*

Une attaque de vive force eût été une folie : deux cents hommes y pénétrant tête baissée y eussent succombé avant de faire un grand mal à l'ennemi et ce n'est qu'en passant sur leurs cadavres qu'on eût pu franchir plusieurs trous profonds et aborder le reste. Il faut de la lumière pour aborder ce souterrain et ce n'est qu'à l'aide des lanternes de l'ambulance et de celles des officiers que nous avons pu tendre la main à tous ces malheureux. La déplorable leçon reçue par les Ouled-Riah a un grand retentissement dans le pays. Aussi, les Beni-Zeltis, les Tazgait apportent leurs fusils en masse, amènent leurs chevaux[4].

Qu'il nous soit pardonné d'avoir livré quasiment in extenso ce rapport. Sa méconnaissance étant un obstacle, il nous a paru utile de l'étudier en détail pour expliquer les attitudes de chacun et le déroulement ultérieur des événements.

À la lecture de ce rapport très détaillé, force est de reconnaître que Pélissier l'a rédigé très clairement afin de mettre en avant qu'il avait tout tenté avant d'en venir à une telle extrémité et qu'il a eu avant tout le souci de préserver la vie de ses hommes. Sa colonne était relativement faible et la perte de 10 à 20 % de ses hommes pour enlever des grottes qui n'étaient qu'un objectif

4 Archives Fonds Pélissier. Château de l'Empéri. Salon-de-Provence. Manuscrit déjà cité.

faiblement limité, n'aurait pu apparaître logiquement comme un succès. Enfin, conscient que son rapport va parvenir au ministre de la Guerre, il ne fait en aucun cas référence à l'ordre très strict de Bugeaud et se contente simplement d'invoquer... *la marche indiquée*. C'est une prudence verbale de bon aloi, si l'on veut ménager un supérieur dont les méthodes brutales font l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part du maréchal Soult, président du Conseil et ministre de la Guerre, qui ne l'apprécie que modérément.

Bugeaud ayant, semble-t-il, reçu favorablement le rapport de son subordonné, lui répond le 1er juillet :

J'ai lu avec infiniment d'intérêt votre rapport détaillé sur votre expédition des grottes. C'est un drame terrible dont le souvenir ne périra point dans le pays. Je vous envoie la copie de la lettre que j'ai écrite à ce sujet au Ministre. J'ai fait un récit rapide de l'événement, afin qu'il soit livré à la publicité, dégagé des détails que j'ai jugé à propos de supprimer. Je n'en ai pas moins envoyé votre rapport en original au Ministre[5].

La réponse de Bugeaud n'est pas due au seul hasard du calendrier, ni à la crainte de la réaction du ministre de la Guerre. En effet, c'est le même jour que le journal algérien *L'Akhbar* publie une relation de l'affaire des grottes du Dahra quasi identique au rapport original de Pélissier. Il n'y a pas de hasard en Histoire... Force nous est de nous interroger sur le fait. Comment un journal local a-t-il pu avoir connaissance de ce rapport confidentiel ? Est-ce Bugeaud qui l'a communiqué au journal ? C'est peu probable. Les communications de Bugeaud passent plutôt par *Le Moniteur algérien*.

En fait, cet incident survient alors que Bugeaud est en proie à l'hostilité du cabinet royal. Le 29 mai 1845, à la Chambre des députés, M. de Corcelle a distingué les provinces d'Oran et d'Alger de celle de Constantine. La dernière a été épargnée par la révolte que Bugeaud s'efforce de combattre parce que le duc d'Aumale y a mis en place une administration moins pesante. Ce n'est un secret pour personne, et encore moins pour Bugeaud, que le roi rêve de le remplacer par son fils le duc d'Aumale. Mais remplacer brutalement le vainqueur de l'Isly ne peut être considéré outre comme une maladresse, mais comme une insulte par l'armée d'Afrique qui, dans sa grande majorité, suit Bugeaud.

La manœuvre royale peut ainsi se percevoir clairement. Les renseignements donnés à *L'Akhbar* l'ont certainement été sur ordre royal. *Les fuites* ainsi organisées par l'intermédiaire d'un journal algérien d'apparence neutre, Bugeaud, lorsqu'il écrit à son subordonné, a compris que des suites étaient à redouter. Elles ne se font pas attendre puisque, dès le 5 juillet, Soult, prétextant n'être pour rien dans la divulgation de ces faits, tance dans une lettre très sévère le gouverneur de l'Algérie :

Je me serais gardé de faire insérer dans les journaux le détail des rigueurs exercées par le colonel Pélissier sur les Ouled-Riah. Je ne puis croire qu'il soit nécessaire de développer les motifs de ce silence[6].

En réponse à cette lettre, Bugeaud ne manque pas de couvrir Pélissier et argumente longuement en faveur des événements passés en en acceptant la

---

5 *Ibid.*
6 *Ibid.*

paternité, tout en indiquant qu'il n'avait conseillé d'employer ce moyen qu'en dernier recours, ce qui est faux :

Dans votre dépêche du 5 juillet sur les opérations militaires, vous me dites que vous vous seriez bien gardé d'insérer dans les journaux le détail des rigueurs exercées par M. le colonel Pélissier contre les Ouled-Riah et que vous ne pouvez croire que cet officier ait eu des ordres pour employer de tels moyens. Il est de mon devoir et de ma loyauté de justifier à vos yeux puisqu'il en est besoin, M. le colonel Pélissier. Je déclare prendre toute la responsabilité de cet acte. J'avais ordonné au colonel avant de nous séparer à Orléansville, d'employer ce moyen à la dernière extrémité ; et, en effet, il ne s'en est servi qu'après avoir épuisé toutes les ressources de conciliation. Fallait-il qu'il attaquât de vive-force ? Il aurait perdu beaucoup de monde et n'aurait pas enlevé les cavernes, parce que des soldats ne pénètrent pas volontiers dans des souterrains qu'ils ignorent quand ils reçoivent la mort de tous côtés sans pouvoir la rendre. Fallait-il se borner à un simple blocus ? Mais on savait que cette population avait réuni là des vivres et des troupeaux et que quinze jours de blocus n'auraient pas obtenu leur reddition par la famine. Or, M. le colonel Pélissier n'avait pas quinze jours à consacrer à cette opération... Maintenant, M. le Maréchal, il me reste à justifier le moyen en lui-même. Ce ne sera peut-être pas facile vis-à-vis d'une fausse philanthropie ; mais j'ai la confiance que je réussirai avec vous qui connaissez la guerre et ses exigences, dans l'intérêt du pays que l'on sert, dans l'intérêt même, bien entendu de l'humanité.

La guerre et la politique veulent que l'on emploie tous les moyens quelque énergiques qu'ils soient. J'en excepte l'empoisonnement, l'assassinat des chefs, les perfidies (je ne parle que des moyens de force ouverte), pour arriver le plus promptement possible au but. C'est servir aussi les intérêts de l'humanité pour les vainqueurs comme pour les vaincus, car les guerres prolongées par suite des moyens peu vigoureux que l'on emploie sont celles qui ruinent les nations et multiplient les victimes.

La répression énergique produit le même effet chez tous les peuples. Ce n'est que du jour où vous avez réprimé avec un peu de vigueur les émeutes à Lyon et à Paris qu'elles ont cessé. On a beaucoup crié contre l'événement de la rue Transnonain qui, pour le dire en passant ne m'appartient pas ; mais soyez sûr qu'il a contribué à empêcher le retour de ces scènes de barbarie qui seraient devenues de plus en plus considérables si les insurrections se fussent prolongées.

Qu'on se persuade bien, M. le Maréchal, que parce que nous avons un habit militaire, nous n'avons pas répudié tout sentiment d'humanité et de pitié. Nos cœurs sont faits comme ceux des citoyens de France, ni plus ni moins ; nous faisons beaucoup de philanthropie sans nous en vanter et, si nos concitoyens ne le reconnaissent pas, les Arabes savent fort bien le proclamer ... Nous pensons que nos premiers devoirs d'humanité sont envers notre patrie dont nous ne devons pas sacrifier indéfiniment les enfants et les écus par une philanthropie intempestive[7].

Cette lettre est d'une rare maladresse ; bien commencée, elle se termine par un rappel bien indélicat envers Soult de son rôle dans la répression des incidents de Lyon et de Paris. L'évocation de la rue Transnonain complète la

7 *Ibid.*

maladresse. Enfin, la mercuriale des dernières lignes est bien outrageante pour un ministre de la Guerre.

La réaction, ou plutôt l'épreuve de force ne tarde pas. La très légitimiste *Gazette du Midi*, journal marseillais acerbe à l'égard du pouvoir orléaniste, ouvre le feu dès le 9 juillet 1845 :

Malgré tout ce que peut dire L'Akhbar, *il nous semble qu'il y avait plus d'un moyen de dompter la résistance de l'ennemi et qu'il était possible de le bloquer pour le prendre par la famine. Le moyen préféré ne pourra que donner lieu à ces déclamations qu'il est si pénible d'entendre dans la bouche des Anglais, les ravageurs de l'Inde.*

A son tour, *Le National* du 10 juillet 1845, qui a des appuis dans l'armée, critique Pélissier pour... *avoir grillé des Arabes*. Le 11 juillet, c'est *L'Algérie* qui écrit :

Le gouvernement de l'Algérie comprendra-t-il que l'œuvre de la France doit être une œuvre de civilisation et non de barbarie ?

Comme l'écrit Pierre Guiral :

Le pire est que le gouvernement de Louis-Philippe fournit à L'Algérie *les documents qu'elle utilise contre Bugeaud*[8].

Le même jour, 11 juillet 1845, c'est au tour du fils du maréchal Ney, Napoléon-Joseph Ney, prince de la Moskowa, d'interpeller le maréchal Soult à la Chambre des pairs :

Messieurs, dans un journal qui se publie en Algérie, L'Akhbar, *se trouve la relation d'un fait inouï, sans exemple, sans précédent heureusement dans notre histoire militaire. Un colonel français se serait rendu coupable d'un acte de cruauté inexplicable, inqualifiable, à l'égard de malheureux Arabes réfugiés dans une caverne ; ceux-ci ayant refusé de se rendre, auraient été asphyxiés à l'aide de fascines enflammées. Je viens demander au gouvernement des explications sur ce fait ; je les réclame et comme officier de l'armée et comme pair de France. L'article dont je parle a été aujourd'hui dans* Le Journal des Débats[9].

Soult répond aussitôt à cette attaque :

Les rapports qui sont parvenus au ministère de la Guerre m'ont paru tellement contradictoires que j'ai dû m'empresser de demander de nouveaux renseignements. Mais pour le fait lui-même, le gouvernement le désapprouve hautement.

Soult pensant s'en être sorti promptement est alors repris par M. de Montalembert :

Le mot désapprouver est beaucoup trop faible pour un attentat pareil. Songez, Messieurs, à l'effet que va produire une pareille nouvelle en Angleterre et hors de France.

C'est par une pirouette que Soult se tire de ce mauvais pas :

Si le mot dont je me suis servi est insuffisant, je dirai que si le fait est entièrement vrai, je le déplore.

---

8 P. Guiral, *op. cit.*, p. 176.

9 Archives Fonds Pélissier. Château de l'Empéri. Salon-de-Provence. Manuscrit déjà cité.

L'incident étant momentanément clos, qu'il nous soit permis de nous demander si l'intervention du prince de la Moskowa est fortuite. Comment ne pas se rappeler que les familles des maréchaux de l'Empire ont scellé entre elles de nombreux mariages et ont resserré des liens étroits essentiellement pour se protéger du retour des Bourbons et préserver leurs rangs de dignitaires de l'armée française, même si Louis XVIII a été flatté de les voir se rallier à son pouvoir ? Ne peut-on y déceler une intention du pouvoir de faire jouer au fils du maréchal Ney le rôle de détonateur, au demeurant modeste, puisqu'il ne surenchérit pas à sa demande ? Soult n'est peut-être pas étranger à cette démarche qui serait voulue par le pouvoir afin d'accabler Bugeaud. Quoi qu'il en soit, dès le 12 juillet, Soult en tire argument pour écrire à Bugeaud :

Hier, j'ai été interpellé à ce sujet à la Chambre des Pairs. Je n'ai pu justifier ce fait qui me semble bien difficile à justifier. J'ai répondu à la Chambre que jusqu'ici les rapports étaient incomplets et contradictoires et que j'avais demandé d'autres renseignements. Il est donc nécessaire que vous m'adressiez le plus tôt possible un rapport nouveau, détaillé, sur cet événement, rapport dans lequel il faudrait faire ressortir tout ce qui peut excuser de telles rigueurs.

P. S. : L'émotion publique a été si vive au récit de la destruction des Ouled-Riah, que si les nouvelles explications que je vous demande ne me donnaient pas les moyens de la calmer à l'égard du colonel Pélissier, je pourrais être dans la nécessité de rappeler cet officier en France et de le mettre en disponibilité[10].

Conscient d'avoir mis Bugeaud dans l'embarras, car celui-ci ne peut donner d'autres renseignements que ceux déjà fournis, d'ailleurs maladroitement, Soult laisse planer une menace de punition envers Pélissier ce qui, selon lui, doit placer Bugeaud dans une position bien difficile et lui faire redouter que Pélissier n'avoue publiquement avoir reçu un ordre formel, ce qui entraînerait un tel scandale sur le plan national et international que Louis-Philippe serait obligé de le sanctionner en le relevant de ses fonctions et en nommant le duc d'Aumale, ce qui est le but recherché par cette manœuvre en bascule ...

La manœuvre royale produit tous ses effets puisque la presse anglaise condamne de telles méthodes, ce qui lui permet de continuer ses critiques envers les méthodes de colonisation de la France. Un officier espagnol écrit même dans le *Heraldo* :

Rien ne pouvait donner une idée de l'horrible spectacle que présentait la caverne. Tous les cadavres étaient nus dans des positions qui indiquaient les convulsions qu'ils avaient dû éprouver avant d'expirer. On voyait aussi des vases de terre, des caisses, des papiers et un grand nombre d'effets. Malgré tous les efforts des officiers, on ne peut empêcher les soldats de s'emparer de tous ces objets, de chercher des bijoux et d'emporter les burnous tout sanglants[11].

---

10 *Ibid.*

11 P. Guiral, *op. cit.*, p. 187.

En écho à ces propos, *La Gazette du Midi* écrit le 14 juillet 1845 :

L'honneur national et l'humanité, également méconnus dans le déplorable événement qui a coûté la vie à plusieurs centaines d'Arabes réfugiés dans une caverne, ont trouvé un défenseur généreux à la Chambre des Pairs : M. le maréchal Soult, interpellé par M. le prince de la Moskowa, n'a pu que blâmer d'abord, déplorer ensuite un fait sur lequel il prétendait toutefois n'avoir reçu que des rapports contradictoires. Et pourtant, l'officier sur qui tombe ce désaveu significatif et menaçant n'aura-t-il pas le droit de dire à son tour que si la guerre d'Afrique eût toujours été conduite d'après les règles du droit des gens, jamais il ne serait venu dans son esprit d'acheter un succès par une mesure aussi terrible.

Même Victor Hugo s'en mêle en écrivant dans ce qu'il appelle *Boîte aux Lettres* :

On voit sortir de la tumeur
Canrobert le tueur
Pélissier l'enfumeur[12].

La tournure prise par les événements oblige Soult à prendre la parole à la Chambre et, fait nouveau, à soutenir Pélissier :

Il est difficile en Afrique de maintenir l'ordre et les chefs sont bien obligés de recourir à des punitions exemplaires. Pour le fait rapporté par les journaux, je l'ai désapprouvé ; j'ai même dit que je le déplorais. A ce sujet, je serai plus explicite : M. le colonel Pélissier, dont je ferai toujours l'éloge, a été dans une cruelle nécessité vis-à-vis d'une tribu qui avait lâchement tué nos soldats, c'était pour la troisième ou quatrième fois qu'on avait eu à user de rigueur envers elle. Je ne suis pas plus sévère qu'un autre, mais si j'avais été à la place du colonel Pélissier, j'aurais agi avec rigueur ; je n'approuve pas ce qui s'est passé, mais nous, Français, nous avons un tort, c'est de toujours tout exagérer. Avant de préjuger, je crois qu'on doit s'en rapporter à la sollicitude du gouvernement et je dirai même à son devoir ; car l'armée d'Afrique est digne de toute la considération de notre pays et il est certain que les plaintes qu'on a proférées ici font de fatales impressions sur elle[13].

Par ces propos, Soult laisse échapper la vérité. Des pressions, à commencer par celle du duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, s'exercent sur le ministre de la Guerre. L'état-major supporte mal une telle campagne de presse où il perçoit que c'est l'honneur de l'armée qui est en jeu. En effet, la correspondance émanant de divers officiers généraux et de hauts fonctionnaires, adressée à Pélissier et conservée aux archives de l'Empéri illustre parfaitement nos propos.

Le 16 juillet c'est le lieutenant-colonel Lyautey qui écrit à Pélissier :

Si dans ce moment où vous venez d'être en butte aux criailleries des ignorants et des faiseurs d'embarras, vous avez besoin d'un témoignage de bonne amitié, en voici un, pour qui sait les besoins de la guerre d'Afrique. Ce que vous avez fait est une conséquence forcée de la position dans laquelle vous vous trouviez. Nous qui sommes ici en petit nombre connaissant ce pays, nous le concevons bien ; j'ai eu grand soin de le dire aux quelques gens qui m'en ont

---

12 *Ibid.*

13 Archives Fonds Pélissier. Château de l'Empéri. Lettres reçues par Pélissier.

parlé. Mais je ne reviens pas de la faiblesse de ce vieux maréchal Soult. Il a assez brûlé de villes et de villages pour connaître les nécessités de la guerre[14].

Du général Loyré d'Arbouville, attaché au Quartier général qui écrit de Sétif, le 29 juillet 1845 :

En me mettant pour un moment à votre place, j'ai pensé que dans une semblable situation, je serais très heureux de recevoir des marques de sympathie de mes compagnons d'armes... Ce que vous avez ordonné de faire contre les grottes des Ouled-Riah, non seulement je l'approuve, en tout et en partie, mais encore je proteste qu'à votre place je n'aurais pas moi-même fait autrement. Votre cause est celle de tous les officiers qui ont des commandements dans ce pays-ci[15].

Toujours de Sétif, le colonel de Chasseloup-Laubat, commandant le 19e régiment d'infanterie légère, écrit :

J'ai lu avec intérêt dans les journaux le récit de vos opérations dans le Dahra ; mais j'ai vu avec un vif regret que vous avez été victime à la Chambre des pairs de la plus absurde de toutes les attaques, attaque qui serait à peine excusable de la part d'un homme de loi ou d'église, mais jamais d'un officier de l'armée[16].

De Lyon, le général Mangin, gouverneur des forts, écrit à Pélissier :

J'ai beaucoup parlé de toi avec la famille de mon beau-père au sujet de l'affaire des grottes qui était encore toute fraîche et ils étaient assez disposés à croire que l'on pouvait bien avoir fait griller ces gens, sans en avoir absolument l'envie et surtout sans être devenu tout à fait cannibale[17].

De Gréoux-les-Bains, le colonel Lebarbier de Tinan, aide de camp du maréchal Soult, écrit une longue lettre :

S'il n'était pas du devoir de tout militaire de protester hautement contre ces prétentions philanthropiques de nos législateurs, en raison même de l'affection qui nous lie depuis de si longues années, je me serais bien engagé à vous exprimer toute la part que je prends au sentiment de dégoût éprouvé de tous par les grossièretés quotidiennes dont vous avez été l'objet, et à double titre j'ai été scandalisé de voir la presse se faire bénévolement l'écho de ces monstruosités qui ne seraient que ridicules, si elles n'offraient pas pour l'avenir un de ces dangers qu'il est du devoir du gouvernement de chercher à conjurer ... Vous pouvez être convaincu du reste que dans l'armée on ose faire justice de toutes ces criailleries dont le but est moins de blâmer le chef qui fait son devoir que de saisir une occasion d'attaquer le gouvernement[18].

On le voit le gouvernement ne veut pas être suspect d'initiative malheureuse, de peur de voir l'armée lui en tenir rigueur. La presse marseillaise, proche des milieux coloniaux, soutient l'armée et ses pratiques. *Le Sémaphore* adopte une prudence de bon aloi en rapportant l'affaire, puis en prenant le parti de Bugeaud. Le 19 juillet, il écrit :

---

14 *Ibid.*
15 *Ibid.*
16 *Ibid.*
17 *Ibid.*
18 *Ibid.*

La guerre en Afrique ne doit pas toujours être jugée au point de vue européen ; aussi croyons-nous devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un article officiel publié par Le Moniteur Algérien *et dans lequel l'autorité militaire d'Alger donne sur l'événement du Dahra, des explications dont le but est d'éclairer l'opinion publique et de la rendre moins sévère à l'égard de nos braves de l'Armée d'Afrique.*

Le Sud est tout aussi prudent en écrivant le lendemain :

La presse et la tribune ont témoigné une désapprobation que nous ne voulons ni louer, ni blâmer, mais qui auraient dû attendre des éclaircissements avant de se manifester sous des formes blessantes pour l'honneur de l'armée.

Le Courrier de Marseille se range du côté de l'armée d'Afrique et critique *La Gazette du Midi* qui publie, le 24 juillet, une interpellation du général de Castellane qui a critiqué, la veille, à la Chambre des pairs, Pélissier, pour une question d'avancement :

L'officier qui commandait, se trouvait dans une position exceptionnelle : colonel, chef d'état-major par une faveur particulière, on lui a donné le commandement d'une colonne dans laquelle il y avait sous ses ordres un colonel plus ancien que lui...

Sentant que cette manœuvre tient du ridicule, *La Gazette du Midi* n'insiste pas, critique les propos de ses confrères marseillais et termine le 28 juillet ses attaques en écrivant :

Nous voulons croire, pour l'honneur de ceux qui gouvernent, que M. le colonel Pélissier sera réprimandé.

Changeant radicalement de sujet, les articles des jours suivants sont entièrement consacrés aux atrocités anglaises aux Indes. C'est *Le Sud* qui met fin à l'incident en écrivant, le 31 juillet 1845 :

Notre brave armée, comme nous l'avons supposé, dès le premier jour, a cédé à la loi impérieuse de la nécessité.

Incident clos ! La presse française et surtout marseillaise se tait désormais. Aucun article ne reprendra cet incident. Le roi a renoncé à une manœuvre qui aurait desservi son fils. Comment celui-ci aurait-il pu assumer les fonctions de gouverneur général de l'Algérie, lui si proche des milieux militaires, s'il avait dû faire face à un ressentiment généralisé de ces mêmes milieux à l'égard de la branche des Orléans, accusée d'avoir laissé salir l'honneur de l'armée ? Par une réaction, certes discrète, mais suffisamment puissante pour qu'elle soit perçue du pouvoir, l'armée fait échouer la manœuvre orléaniste et préserve Bugeaud qui, en guise de revanche contre le pouvoir royal, qui n'en voulait pas, prépare désormais l'expédition de Kabylie[19]. Le silence est retombé de telle façon que, deux mois après l'enfumade des grottes du Dahra, Saint-Arnaud emmure la tribu des Sbéah dans le silence unanime et complice de la presse française.

---

19 Quant à Pélissier, qui a gardé le silence le plus absolu et préservé Bugeaud, il ne lèvera le secret sur cet ordre que cinq ans plus tard dans une lettre personnelle adressée à son aide de camp Cassaigne. Cette lettre ne sera rendue publique qu'en 1898. Beau joueur, Louis-Philippe proposera lui-même à l'avancement Pélissier qui sera promu maréchal de camp en 1846.

LE MAINTIEN DE L'ORDRE DANS L'ALGÉRIE COLONIALE L'AFFAIRE ARESKI (1889-1893)

Pierre BOYER
Conservateur en Chef honoraire aux Archives nationales

L'histoire d'Areski, hors-la-loi kabyle, dont la capture préoccupa pendant cinq ans l'administration algérienne, de 1889 à 1893, était encore présente dans les mémoires en 1962, au point que certains pensèrent en faire un précurseur des moudjahidin du FLN. L'assimilation était osée. En réalité Areski n'avait été que l'intervenant inattendu dans une querelle de Çofs qui avait ensanglanté des villages sis entre Azzazga et Yacouren. Il ne s'en était jamais pris aux colons qui l'avaient naguère employé et qui le ravitaillaient à l'occasion. Sa légende se bâtit sur la durée de son équipée. Or celle-ci tint surtout à la faiblesse des moyens employés pour y mettre fin. Mais les Kabyles devaient y voir la matérialisation des pouvoirs exceptionnels d'un compatriote hors du commun.

Le caractère kabyle de son aventure est effectivement primordial. La première manifestation en fut l'hostilité passive des populations vis-à-vis de l'autorité française. On pouvait, certes, la faire remonter à la conquête, mais elle s'était singulièrement renforcée du fait des mesures coercitives qui suivirent la grande insurrection de 1871 du Bachagha Mokrani. À l'indemnité de guerre exigée des tribus, qui avait contraint les plus pauvres à vendre leurs biens, s'était ajouté le séquestre d'une partie des terres, destinées à faciliter la colonisation de la région. Les conséquences du caractère excessif de ces prélèvements avaient été soulignées par tous les responsables de la *politique indigène*. Le commandant Rinn avait ainsi pu écrire en 1881 que le séquestre, qui n'était pas encore entièrement liquidé, *poussait au banditisme et engendrait de nouvelles causes d'insurrection en créant des groupes de parias qui n'ont plus rien à perdre*[1]. L'application d'un code forestier mal adapté avait, au même moment, privé les tribus de l'usage de certaines forêts pour le pacage du bétail. Ainsi les Beni Ghobri, établis au centre de la région fréquentée par Areski, ne pouvaient plus disposer que de 9 200 hectares au lieu des 18 600 dont ils jouissaient précédemment[2]. Mais cette réserve hostile des Kabyles se trouvait sérieusement entamée par leur esprit de Çof, qui, dans l'aventure d'Areski, va jouer un rôle essentiel. L'origine des Çofs se perd, chez les Berbères, dans la nuit des temps. Ce sont des clans, auxquels on appartient de naissance et qui partagent tout groupement important en deux blocs plus ou moins hostiles. Or la répartition des

---

1 Ageron, Ch.-R., *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Paris, PUF, 1968, p. 35.

2 Archives d'Outre-Mer, 7G2, Rapport du 4/12/1889 de l'administrateur du Haut Sebaou.

prélèvements financiers ou fonciers avait été confiée, pour des raisons pratiques, aux Djemaâ des douars-tribus, assemblées locales où le Çof dominant abusait fréquemment de la situation. Il en était résulté un réveil d'antagonismes qui poussait parfois les victimes à impliquer l'autorité française dans un règlement de compte. Les administrateurs locaux, loin d'être renseignés objectivement, ne pouvaient compter que sur des dénonciations intéressées, traduites avec plus ou moins de fidélité par l'interprète.

De quels moyens d'information disposait donc l'administration française en Kabylie ? De peu de choses. L'insurrection de 1871 avait entraîné la suppression des bureaux arabes et la création de circonscriptions cantonales. Les chefs locaux, compromis dans la rébellion, avaient perdu tout pouvoir. Après dix ans de tâtonnements avait été imaginé le système des communes mixtes dirigées par des administrateurs, choisis, dans les débuts, un peu au hasard[3]. Les seuls représentants des populations subsistants étaient les Amin de Taddert (présidents des assemblées de villages) et les Amin el Oumena (présidents des assemblées de douars-tribus). Mais ils n'étaient plus élus, ce qui les privait de toute autorité réelle. Nommés par le préfet, ils cherchaient surtout à garder leur place. Il en allait de même des Caïds ; recrutés naguère dans les grandes familles locales, ils étaient désormais d'extraction modeste et ne devaient leur emploi qu'aux services rendus ici ou là. Ils n'avaient plus d'ailleurs que le titre officiel d'*adjoint indigène*.

Les collaborateurs directs de l'administrateur se limitaient au Khodja interprète, à quelques gardes champêtres et à une douzaine de Mokhazeni, plantons armés.

L'exercice de la justice était, de son côté, desservi par une organisation mal conçue. D'abord la Kabylie avait servi de champ d'expérience à une réforme inadaptée. Les Cadi, juges musulmans traditionnels, avaient été remplacés par des juges de paix français, ignorants du droit musulman et chargés, au pénal, d'appliquer un *Code de l'Indigénat* intimement lié aux coutumes locales. De plus ils se voyaient doublés, dans cette charge, par les administrateurs des communes mixtes. L'étendue de leur ressort judiciaire avait entraîné une répartition géographique de leurs compétences respectives. Deux villages voisins pouvaient ainsi connaître deux types de justice. Celle du juge, qui ne connaissait que son code et celle de l'administrateur, guidée par les impératifs locaux.

Pour l'application des jugements, le recours aux gendarmes était obligatoire. Or dans l'Algérie entière, peuplée de 3 500 000 habitants, il n'existait que 1 100 gendarmes. Les trois communes mixtes, où le banditisme prospérait, ne disposaient que de 15 gendarmes pour 171 000 habitants répartis sur 217 000

---

3 Les deux administrateurs les plus impliqués dans l'affaire Areski, Henri Dubouloz et Alexandre Bouchot sont respectivement : dessinateur auxiliaire au Gouvernement général, commis, administrateur-adjoint ; commis des PTT, auxiliaire de bureau de Préfecture, administrateur-adjoint.

hectares et d'une trentaine de gardes champêtres[4]. Elles relevaient en outre de deux départements. Azzefoun et le Haut Sebaou dépendaient d'Alger, la Soumam de Constantine. Leur relief était très tourmenté, parsemé de massifs forestiers truffés de grottes, avec, à la limite des deux départements, la grande forêt de l'Akfadou, difficilement pénétrable. En effet la seule route carrossable rejoignait Tizi Ouzou à Bougie, passant par Yacouren. Dans le reste de la région, les déplacements ne pouvaient se faire qu'à pied ou à dos de mulet. L'emploi du télégraphe était restreint par la rareté des bureaux.

À la médiocrité des moyens mis à la disposition des autorités locales s'ajoutait le contexte politique du moment. En 1889, le gouverneur général Tirman, très critiqué par les partisans des réformes, n'a aucune envie de leur fournir un argument nouveau en donnant de l'importance à cette affaire. Son successeur Cambon, nommé en avril 1891, dans un premier temps hésitera à prendre des mesures trop autoritaires, contraires à ses conceptions politiques. Il se méfiera des excès des administrateurs trop zélés soupçonnés d'*arabophobie*. Le nommé Dubouloz en fera les frais. Muté en avril 1892, il lui sera interdit de sortir des limites de son nouveau territoire pour poursuivre Areski. En revanche, Cambon fera confiance à la police et à la gendarmerie, jugées plus objectives. Il faudra, semble-t-il, une mise en demeure du président du Conseil pour lui faire entreprendre la grande battue de décembre 1893 qui mit fin, provisoirement, au banditisme kabyle.

L'atmosphère parlementaire ne paraît pas non plus avoir été étrangère à ces hésitations. La Chambre et le Sénat se trouvent alors discuter de la situation de l'Algérie et des réformes souhaitables. Le rapport Burdeau, de 1891, prélude à une enquête sur place des sénateurs qui aboutit aux rapports de Ferry et de Jonnart, fut pris à partie par la presse algérienne déchaînée.

Aussi, quand le journal d'Alger, *L'Akhbar*, révéla, le 19 avril 1889 que six Kabyles, évadés de Guyane[5], parcouraient la région de Tamgout, la seule mesure que pensa prendre le gouvernement général fut d'envisager l'octroi d'un crédit de 300 francs pour rémunérer les éventuels indicateurs. Il en résulta une correspondance entre ses bureaux, le préfet d'Alger et l'administrateur du Haut Sebaou qui se poursuivit jusqu'au 24 décembre, la somme étant portée entre-temps à 500 francs. L'administrateur avait eu beau signaler que la population entière était complice et que la meilleure façon de rétablir la confiance était de restituer une partie des terres séquestrées, Tirman s'y était fermement opposé, affirmant que la police et la gendarmerie allaient rapidement régler l'affaire.

En réalité, les exactions des bandits ne firent que croître au début de 1890. On envoya alors en mission un agent indigène de la Sûreté, originaire de la

4 Bulletin administratif du Gouvernement général, 1892.

5 Déportés en Guyane après leur condamnation, de très nombreux Kabyles s'en évaderont, au point qu'il sera question, en 1893, de les déporter en Nouvelle-Calédonie.

région et déguisé en colporteur, pour faire le point. Son rapport indiquait qu'il existait plusieurs bandes de hors-la-loi, dont la principale dépendait d'un notable, d'origine maraboutique, Abdoun, condamné pour meurtre dans une querelle de Çofs[6]. Son ascendance religieuse lui donnait un prestige que n'avait pas le chef de la seconde bande nommé Areski, garçon audacieux d'origine modeste[7]. Une troisième bande relevait d'un tirailleur déserteur, Djebara. Le rapport ajoutait que les notables ravitaillaient les bandits et que la seule solution paraissait être l'appel à des membres du Çof adverse.

L'administrateur Dubouloz, nommé le 20 juillet 1890 à Azzefoun, allait faire de la capture des bandits une affaire personnelle. Constatant l'inefficacité des Caïds en place, il promettait leur poste à qui arrêterait les hors-la-loi. L'Amin de Yacouren, qui avait eu le malheur de se porter volontaire, fut peu après assassiné en plein jour. La riposte de Dubouloz, peu soucieux des formes, fut immédiate. Elle allait en revanche provoquer un long conflit entre l'administration et le monde judiciaire. En effet son homme de main, Lounès ben Ahmed, ancien tirailleur médaillé, abattait deux des agresseurs de l'Amin. Le parquet l'inculpait aussitôt pour meurtre. Or il affirmait avoir été armé par Dubouloz, ce que ce dernier confirmait. S'en suivit une correspondance remontant jusqu'au garde des Sceaux, qui exigeait des poursuites, tandis que le ministre de l'Intérieur, à la demande du gouverneur, suggérait à son collègue de revoir sa position et que le procureur général d'Alger, pris entre deux feux, tentait de calmer les esprits. Dubouloz, de son côté, inculpé de complicité d'assassinat, se défendait avec énergie et concluait ainsi son plaidoyer : *Où trouverons-nous désormais un agent décidé à risquer la mort de la main d'un bandit, ou la détention préventive et la cour d'assises, pour le simple plaisir d'être utile à l'autorité française que tous les indigènes craignent mais détestent*[8]. L'affaire devait finalement se terminer par un non-lieu.

Mais entre-temps, la situation ne s'était pas améliorée. Cédant à la pression de l'opinion européenne, Tirman s'était décidé à faire intervenir la troupe. Par prudence, le choix porta non sur des tirailleurs mais sur une compagnie de zouaves, mal adaptée à la région, qui tourna en rond pendant le mois de septembre 1890 autour de Yacouren. Le seul résultat fut de faire naître une querelle avec le général commandant le XIXe corps. En effet, cette compagnie, au lieu d'obéir à la hiérarchie militaire, avait reçu ses ordres de l'administrateur, fonctionnaire civil, ce qui était interdit par l'article 137 du décret du 1er mars 1854. Devant un tel abus le général n'avait pu que donner ordre à la compagnie de zouaves de regagner immédiatement sa caserne[9]. Et Tirman, par note du 4 octobre, se voyait contraint de rappeler aux préfets l'importance du décret de 1854.

---

6 Rappelons que l'aristocratie kabyle était d'origine maraboutique. Le Bachagha Mokrani descendait des marabouts fondateurs au XVe siècle du *royaume de Labbès*.

7 Areski avait été employé par le colon Rebert comme jardinier. Chef de chantier de démasclage forestier, il avait tué un homme en 1887. Cf. AN F33, Rapport sur le banditisme kabyle.

8 AOM 7G2, Lettre du 15/10/1890 au préfet Paul.

9 AOM 7G2, Lettre du général Bréart du 13/9/1892.

L'épisode militaire ainsi clos, on en revint aux pratiques habituelles. Trois mille francs furent dégagés pour payer les indicateurs tandis que les colonnes de gendarmerie, signalées dès qu'elles approchaient d'un village, continuaient de parcourir le pays. Cambon, successeur de Tirman, pensa qu'un renforcement des forces de police de la sous-préfecture de Tizi Ouzou, était nécessaire. Une brigade montée de la Sûreté nationale, forte de 5 cavaliers indigènes et d'un commissaire de police, y fut installée par arrêté du 24 mars 1892. Malheureusement, si Areski et Abdoun évitaient de s'en prendre aux Européens, ils n'avaient aucune retenue vis-à-vis des cavaliers de la Sûreté, auxiliaires indigènes. L'un d'eux fut tué au marché des Aït Chetta. S'en suivit l'enquête d'un contrôleur des services de police dont l'intérêt fut de souligner les complicités dont bénéficiait Areski de la part de certains colons.

C'est à ce moment que se place une curieuse initiative de Cambon. Par lettre du 20 octobre 1892, il demandait au président du Conseil l'octroi de la Légion d'honneur à qui arrêterait Areski. Le 4 novembre suivant, l'intéressé, Émile Loubet, lui répondait aimablement qu'il ne pouvait en être question.

Les réunions des responsables se succédaient pour tenter de trouver un moyen de mettre fin à une affaire qui n'avait que trop duré. L'établissement de la responsabilité collective des tribus, limitée jusque-là aux territoires militaires du Sud, parut être la solution. Mais au même moment le Parlement, discutant des réformes algériennes, s'y était vigoureusement opposé. Cambon, de son côté, n'y était guère favorable. Plutôt que de braver l'opinion des députés et sénateurs, le projet fut abandonné[10].

Et pendant ce temps Abdoun, Areski et Djebara continuaient d'exécuter les notables soupçonnés de renseigner l'administration française et réglaient de façon sanglante les vieilles histoires de Çof. Chaque bande possédait son territoire. Celle d'Abdoun était la mieux considérée vu le prestige social de son chef et le fait qu'il payait ses prélèvements, sa famille disposant de ressources certaines. Dubouloz de son côté, muté dans la commune mixte de la Soumam, continuait, avec son fidèle Lounès, de poursuivre les bandits sans tenir compte de l'interdiction qui lui avait été faite de ne point franchir les limites de sa commune. Déguisé en fellah, il avait parcouru pendant les trois mois d'hiver le massif forestier de l'Akfadou. Mais son activité ostentatoire avait suscité une violente inimitié chez son collègue Bouchot qui l'avait remplacé à Azzeffoun. Elle allait compliquer singulièrement la situation. Aux querelles déjà complexes des Çofs kabyles venait s'ajouter le conflit des Çofs kabylo-administratifs, car chaque administrateur possédait son clan de fidèles motivés par la promesse de promotions. Un éclat ne tarda pas à se produire. Le 5 mars 1893, Bouchot annonçait l'exécution d'Abdoun par deux hommes à lui, dans le village de Tabaroust. Et il se plaignait que *par stupidité* le lieutenant de gendarmerie les fasse rechercher pour meurtre. Le préfet d'Alger, qui avait toujours pris parti pour Bouchot, demandait aussitôt, pour son protégé, un avancement exceptionnel

10 AOM 7G9, Conférence du 21/10/1892.

assorti du Nicham Iftikar, et il nommait un des deux exécuteurs Caïd du douar Zekri[11].

Malheureusement, des protestations parvenaient à Alger affirmant qu'Abdoun avait été tué par deux fidèles de Dubouloz, Si Tahar et Si Mahfoud, que l'on arrêta aussitôt. Mais on ajoutait aussi que le nouveau Caïd, loin d'être l'assassin d'Abdoun, avait été son complice. Quelques mois plus tard il devait d'ailleurs être tué à son tour. Le village de Tabaroust, où Abdoun avait trouvé la mort, fut plusieurs fois, en représailles, attaqué par des bandes de hors-la-loi, pour une fois réunies, et deux de ses habitants exécutés.

Dès lors, par meurtres interposés, les Kabyles du Çof Bouchot et du Çof Dubouloz allaient régler leurs comptes. Tandis que le sous-préfet de Bougie, qui soutenait Dubouloz, soulignait l'aggravation de la situation, Cambon, confiant dans le préfet Laroche, annonçait à Paris une amélioration très nette de cette dernière. Or, au même moment, le gouvernement était saisi de l'enlèvement de Laroche par les bandits. Ce qui fut aussitôt démenti[12]. Cette confusion généralisée motiva sans doute l'enquête du contrôleur général de la police, Angeli, qui concluait à l'inefficacité de Bouchot, mettant en avant le zèle de Dubouloz qui *tenait campagne*. Mais il était surtout très critique sur l'attitude des autorités locales. Conséquence ou coïncidence, peu de temps après, le président du Conseil, par lettre du 2 août 1893, avisait le gouverneur général qu'il convenait de mettre fin, au plus vite, à cette affaire de banditisme par les moyens appropriés. Il s'en suivit une nouvelle enquête d'un inspecteur de la Sûreté qui confirmait la complicité de certains colons, nommément désignés, et l'attitude d'un concessionnaire d'une forêt de chênes-lièges, évincé des marchés, qui poussait Areski à incendier cette dernière[13].

Pendant ce temps, impavide, Dubouloz continuait sa traque. Déguisé en Kabyle, il fréquentait les lieux où Areski pouvait rencontrer des femmes légères afin de l'y surprendre. Ce qui lui valait de Bouchot le qualificatif de *maquereau de bandits*.

La disparition d'Abdoun avait accru la suffisance d'Areski au point de lui faire dépasser les mesures. Multipliant les agressions et les assassinats, il avait osé organiser une grande fête pour la circoncision de son fils, dans son village natal de Bou Hini. Y assistèrent plus de 1 200 personnes dont le Khodja du douar, l'Aoun (huissier) de justice, le garde champêtre et les deux Mokhazeni de la commune mixte. La collecte usuelle rapporta 4 000 francs.

Sitôt qu'elle en eut connaissance la presse algéroise se déchaîna contre Cambon. Or celui-ci, aiguillonné par Paris, préparait déjà la riposte. Reprenant un plan proposé par le sous-préfet de Tizi Ouzou, il avait obtenu de l'armée le prêt de quatre pelotons de spahis et de 250 tirailleurs ainsi que la concentration

11 AOM 7G2, Enquête du conseiller Rinn du 31/05/1894.
12 AOM 7G2, Lettre du 9/5/1893.
13 AOM 7G2, Rapport du 5/9/1893 qui mettait en cause les missionnaires protestants anglais de Kabylie.

de la quasi-totalité des gendarmes disponibles, soit 47, sur le terrain. Les cavaliers de la Sûreté et les forces de police encadraient 200 auxiliaires indigènes armés. Disposant de 700 à 800 hommes, Cambon avait enfin adopté le système du quadrillage au lieu de l'emploi de colonnes mobiles qui n'avait donné aucun résultat. Sept gros postes tenus par une vingtaine d'hommes, installés sur des points stratégiques, devaient servir de base à d'incessantes patrouilles. L'opération, prévue pour la fin novembre, fut repoussée au 3 décembre en raison d'un temps épouvantable, marqué par des tempêtes de neige. Les premiers résultats furent spectaculaires. Frigorifiés dans leurs abris de fortune, la plupart des hors-la-loi en fuite furent capturés ou se rendirent sans difficulté. Seul manquait Areski qui, disait-on, voulait gagner la Tripolitaine. Ce ne fut que le 24 décembre que le sous-préfet de Bougie put en annoncer la capture, près de Seddouk, par le Caïd du lieu[14]. Bien que proclamée partout, cette nouvelle allait laisser les populations sceptiques, tant était ancrée dans les esprits l'impunité d'Areski. Il fallut le mener au grand marché d'Azzazga, où les tribus voisines avaient été convoquées, pour faire tomber les doutes. L'opération ayant permis sa capture, étalée sur six semaines, avait coûté au Trésor 62 000 francs-or, soit plus de trois millions de francs actuels[15].

Les conclusions que l'on peut tirer de cet épisode tragi-comique sont multiples. Nous nous bornerons à leur aspect politico-administratif.

D'abord apparaît l'extraordinaire sous-administration des zones musulmanes. Une trentaine de fonctionnaires ou assimilés ont en charge 40 000 à 50 000 habitants réticents. Lorsque tout va bien, le système fonctionne à peu près mais le moindre incident le bloque. Cette situation ira d'ailleurs en s'aggravant. D'autre part le manque de contact entre l'administration et la population indigène est flagrant. La politique dite *des grands chefs héréditaires* ayant été repoussée, la seule approche alors conservée est le fait d'individus promus par la France qui ne représentent rien. On pensera, par la suite, à les remplacer par des élus. Les circonstances feront que ce système ne générera que des adversaires irréductibles et des *beni-oui-oui* sans audience réelle. Enfin nous trouvons des hauts fonctionnaires paralysés par des règlements mal adaptés à la situation et condamnés à naviguer entre le respect des principes et les exigences de la réalité.

Toutes choses qui montrent combien il convient de nuancer l'image donnée par certains d'un pouvoir quasi régalien exercé par les administrations coloniales.

---

14 AOM 7G2, Récit d'Areski après sa capture. Il expliquait cette dernière par le fait que la région de Seddouk lui était inconnue. Lettre du sous-préfet de Bougie du 28/12/1893.

15 AOM 7G3, Rapport du commissaire aux comptes.

LE MAROC : UN THÉÂTRE D'INTÉRÊT GÉOSTRATÉGIQUE POUR LA FRANCE

Lieutenant-colonel (ER) Jean-Pierre RENAUD
Président du Centre d'Histoire Militaire et d'Études de Défense Nationale de Montpellier

Si l'ex-Yougoslavie est l'objet des préoccupations internationales, l'Afrique du Nord est aussi une source d'inquiétude pour l'Europe latine et plus particulièrement pour la France.

Les récentes élections présidentielles en Algérie ont eu une importante audience en France. Un avenir proche, avec le déroulement ou non d'élections législatives ainsi que leurs résultats, confirmera ou infirmera s'il s'agissait bien du premier acte démocratique de l'Algérie. Maroc et Tunisie ont reçu la visite du nouveau président de la République française, M. Jacques Chirac, dans les six premiers mois de son septennat, d'où l'intérêt porté par la France à cet ensemble nord-africain. Par ailleurs, seule la situation intérieure en Algérie et les élections présidentielles ont interdit une visite similaire.

Depuis le recensement de 1960, le Maroc a vu sa population passer de 11,6 millions à 26,6 millions d'habitants pour une superficie de 712 000 km^2, ex-Sahara occidental inclus. Elle devrait, selon une prévision de l'ONU, dépasser les 32 millions d'habitants en l'an 2000.

Politiquement stable dans une zone troublée, le Maroc doit faire face à deux grands défis : maîtriser sa démographie et adapter son économie en fonction de cette même démographie.

En quoi les propres défis du Maroc peuvent-ils donner naissance à un théâtre d'intérêt géostratégique pour la France, tel est l'objet de notre propos.

PREMIER DÉFI POUR LE MAROC : MAÎTRISER SA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

En 2025, deux tiers des plus de 500 millions de personnes du bassin méditerranéen occuperont les rives sud et est, le tiers restant se répartira sur les côtes européennes. C'est exactement le contraire de la proportion donnée en 1975. Le rapport des PNB par habitant entre les rives nord et sud-est est de 15 à 1 avec une nette tendance confirmant cet écart, en faveur du nord. Qu'en est-il pour le Maroc ?

Sa croissance démographique était de 2,8 % en 1989 pour une moyenne de 2,5 % entre 1990 et 1995. Il en résulte une population extrêmement jeune : 42 % a moins de 15 ans, 76 % moins de 35 ans. Le nombre d'enfants par femme a néanmoins baissé, passant de 7,2 pour la période 1950-1955 à 4,6 pour celle de 1985-1990. Comment faire face à la montée croissante des besoins alimentaires que cela pose quand on connaît les contraintes climatiques importantes du Maroc comme d'ailleurs de tout le Maghreb ?

D'une année à l'autre, l'irrégularité des pluies est très forte : 1991, sécheresse, 1992, grave sécheresse, 1993 et 1994, bonnes récoltes, 1995, une récolte égale aux deux tiers d'une mauvaise année ; elle a entraîné le lancement d'un emprunt national nécessaire à l'importation de céréales. Les terres cultivées ne représentent que 19 % du territoire (35 % pour la France) et malgré la politique de grands barrages engagée dès le début des années soixante, mobilisant 20 à 30 % des investissements publics, cela n'a pas suffi. Depuis 1988, cette politique d'irrigation est complétée par la création de barrages collinaires et par l'introduction d'une technique américaine d'irrigation par centres pivots. Toutes ces mesures permettent d'atteindre en 1995, 800 000 hectares irrigués mais toujours pas l'autosuffisance alimentaire.

Alors que, dans les années soixante-dix, le Maroc était en situation d'autosuffisance relative – la rupture s'est faite en 1973 –, il doit désormais importer massivement des denrées dites *stratégiques*. Les achats de céréales arrivent en tête : entre 180 et 210 kg en équivalent grain par habitant et par an, voire 240 kg en milieu rural (couscous, pain, galette, pâtes). Les produits laitiers, la viande, le sucre (même si 65 % des besoins sont couverts) et les oléagineux sont aussi des postes onéreux dans les importations. La superficie agricole utile ne dépasse pas 7,5 millions d'hectares. Ces hectares, loin d'être tous des bonnes terres, sont fragilisés par le déboisement, les érosions éolienne et hydrique, le surpâturage et, de plus en plus, par l'urbanisation.

Toute sécheresse accentue l'exode rural – plus de 250 000 personnes par an depuis 1992 – et participe à la surpopulation des villes. Cette dernière donne naissance à des bidonvilles, sources d'une pollution de plus en plus importante. Ces bidonvilles sont régulièrement rasés, sur ordre du roi Hassan II, et des programmes de construction de logements sont lancés. Souvent, il s'agit de petites maisons mitoyennes pouvant abriter une famille au rez-de-chaussée et une autre au premier étage, avec une terrasse, transformée dès que cela est nécessaire, en deuxième étage pour les enfants ou des parents arrivant du bled ; les fondations sont faites en conséquence. Ces maisons ont l'eau, le tout-à-l'égout mais pas obligatoirement l'électricité ni portes et volets qui restent à la charge des futurs occupants. Mais, compte tenu de l'attente ces programmes sont très appréciés par le peuple marocain. En 1994, le roi Hassan II a décidé la construction de 200 000 logements.

Course contre le blé, course contre le logement mais aussi pour la scolarisation et comme partout pour l'emploi. Dès qu'il y a rupture, le gouvernement doit faire face à des émeutes : 1965, 1981, 1984, 1990. Bien que stabilisée, la croissance démographique a été telle jusqu'à nos jours, qu'il faudra attendre le milieu du vingt et unième siècle pour constater de réels changements. En attendant de voir le défi du roi Hassan II réalisé, *un million d'hectares irrigués en l'an 2000*, il faut faire face à une expansion des besoins.

Maîtriser la croissance démographique est par conséquent la pierre d'achoppement de la politique intérieure marocaine. En prendre conscience est une chose, trouver les solutions est tout autre. La classe moyenne, encore peu importante mais bien présente et en croissante expansion, compte entre deux et quatre enfants par famille. Elle a les mêmes objectifs, les mêmes aspirations, les mêmes soucis que la classe moyenne française. En revanche, les plus défavorisés, ouvriers agricoles et de l'industrie, commencent à s'alarmer à partir

du cinquième ou du sixième enfant. Les enfants sont une assurance pour l'avenir, l'équivalent d'une sécurité sociale pour des parents devenus trop âgés et inaptes au travail. La cellule familiale marocaine n'a pas encore éclaté comme en Occident et c'est une très grande chance pour le Maroc. Une fierté aussi. La situation sociale est telle que tous les enfants ne pourront aller à l'école, ceux accédant à l'école auront une scolarité courte, et les filles demeureront encore plus pénalisées. Il s'agit là d'un problème de culture qui ne peut être remis en question que sur une longue durée et par le seul moyen de l'éducation non seulement chez les plus pauvres mais aussi, et surtout, chez les plus aisés.

Croissance démographique et éducation sont ainsi intimement liées. Mais par éducation il faut entendre : éducation à l'école, éducation à la maison, éducation à la mosquée. L'objectif nécessite un même discours. 350 000 à 400 000 personnes viennent, chaque année, s'ajouter aux demandeurs d'emploi. Comment réagit l'économie marocaine ?

DEUXIÈME DÉFI POUR LE MAROC : ADAPTER SON ÉCONOMIE À SA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Les dix dernières années ont été consacrées à un programme d'ajustement structurel. Il s'agissait, dans une première phase (1986-1990) de rétablir les grands équilibres macro-économiques puis, dans une seconde phase, de moderniser les structures financières et de libéraliser totalement les échanges extérieurs.

Après l'abandon en 1990 de la nationalisation de l'industrie, le Maroc s'oriente vers une totale libéralisation de son économie.

Le Maroc peut mériter le titre de bon élève du Fonds monétaire international (FMI) : son déficit budgétaire est revenu à 3,1 % du produit intérieur brut (PIB) après s'être tenu en moyenne à 6,6 % entre 1983 et 1992. Depuis 1994, la quasi-totalité des marchandises est libre à l'importation. Le Maroc a adhéré au GATT en 1987 et a mis fin au rééchelonnement de sa dette. Le dirham est désormais convertible (janvier 1993) pour les opérations internationales courantes et si, théoriquement, il est toujours interdit de sortir le dirham du territoire national, on peut néanmoins acheter des dirhams en Espagne du Sud mais aussi à Montpellier, ne serait-ce qu'en gare SNCF. Une zone financière offshore a été créée à Tanger. Le programme de privatisations concerne actuellement 112 sociétés. En matière de tarif douanier, le taux maximum a été réduit de 400 % en 1982 à 35 % en juin 1993 (0 % pour les céréales). Citons encore : la construction d'une autoroute entre Rabat (la capitale administrative) et Tanger, le tronçon entre Rabat et Kenitra est achevé et les réaménagements des aéroports de Ouarzazate et de Rabat-Salé.

Une bonne volonté qui prédit peut-être un avenir économique *asiatique*, comme le laisse entendre un ouvrage paru en 1993 *Maroc : le prochain dragon ?* de Jean Tripier et Serge Leymarie. En revanche, toutes ces données, positives et enthousiasmantes, ont aussi une autre facette. L'offre d'emplois serait depuis quelques années inférieure de 150 000 postes de travail à la demande annuelle. On note une diminution du recrutement dans la fonction publique : 28 000 en 1983, 14 000 en 1990. Le taux de chômage est officiellement de 16 % en 1994

(mais on avance des chiffres jusqu'à 30 %), alors que 6 % des ménages accapareraient la moitié de la consommation.

Il y a cependant une incontestable réussite et tout semble possible pour que le Maroc s'amarre à l'Europe pour le bien de son peuple comme pour celui de la France. Mais l'équilibre est fragile. Toute sécheresse, rappelons-le, joue sur la production d'énergie (l'hydroélectricité procure 15 % de l'électricité totale consommée) : plus de réserve d'eau et c'est une industrie qui tourne au ralenti. Il y a concurrence entre les besoins en eau pour l'agriculture dont 800 000 hectares sont irrigués (plus de 10 % des terres arables) et l'industrie. Les nouveaux barrages devraient porter les réserves en eau de retenue à 14 milliards de mètres cubes.

L'agriculture (40 % de la population active), les ressources minières et les phosphates (troisième producteur et premier exportateur mondial) sont les piliers de l'économie marocaine. Une économie qui, nous l'avons vu, demeure vulnérable à certains facteurs, telles que les conditions météorologiques, les conditions d'accès aux marchés européens et les variations de la demande extérieure de phosphates dont le cours (en indice 1980 = 100) stagne depuis deux ans à 70,6 alors qu'il était à 106 en 1981. Dans cette économie quelle est la part de l'Europe ? Quelle est celle de la France ?

L'Union européenne est un partenaire commercial incontournable du Maroc avec 54 % de ses achats et 65 % de ses ventes en 1992. La dernière demande d'adhésion à l'Europe, retirée en 1987, était symbolique d'un désir de rapprochement. Au sein de la CEE, la France continue d'être le principal partenaire avec 23,8 % des importations et 32,8 % des exportations (1992). Sur le terrain, la France est représentée par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), le plus important organisme consulaire français du monde (15 millions de CA, 3 000 adhérents), 27 000 résidents français et 400 entreprises françaises implantées. Même si la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a développé le commerce entre les cinq pays constituant cette union (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye), il reste en valeur absolue négligeable (3,31 % des importations et 6,52 % des exportations marocaines en 1992).

Menaçant de ne pas renouveler son accord de pêche avec la CEE, l'idée d'une zone de libre-échange a été lancée. Elle vient d'être confirmée à Bruxelles. Elle interviendrait d'ici une douzaine d'années (*Le Monde* en date du 13 novembre 1995) mais le Maroc est beaucoup plus optimiste (1998 ?). Le différend sur la pêche devrait être réglé ; il bloquait 700 bateaux portugais et espagnols. En s'ouvrant totalement aux produits agricoles et industriels il y a un risque, non seulement pour la petite paysannerie qui n'a reçu qu'une très faible part de l'investissement agricole, mais aussi pour les sociétés étatiques (SODEA, SOGEA) et les très gros propriétaires terriens qui gèrent les terres les plus productives (dont la majeure partie des terres irriguées). Le Maroc en est conscient et demande notamment la création d'un fonds de reconversion pour aider les secteurs marocains non compétitifs qui pourraient disparaître suite à l'entrée en application d'un accord de libre-échange. La demande marocaine est maximale et concerne entre autres, les droits de douane, le prix de référence, la saisonnalité. Pour aider cette intégration progressive, l'UE a décidé, en juin 1995, d'accorder un soutien financier sur cinq ans de 4,6 milliards d'écus (1 écu =

6,4 francs) pour l'ensemble des pays méditerranéens de la rive sud, soutien auquel devraient s'ajouter des prêts de la Banque européenne d'investissement.

Il y a donc un point d'appui sérieux qui se met en place mais qui ne doit pas faire oublier un problème majeur, celui de la dette extérieure. Pour le Maroc, elle s'élevait à 21 milliards de dollars en 1993 soit 77,7 % du PNB de la même année (27 milliards de dollars). La géo-économie semble donc déstabiliser la géopolitique. On assiste en effet à une multiplication des interdépendances, des délocalisations, des réseaux financiers, au lendemain de l'écroulement de l'idéologie communiste (1989) et avec des acteurs plus nombreux (État, Églises, nouvelles communautés).

Mais le détroit de Gibraltar est devenu le détroit de la mort : la presse marocaine avançait le chiffre de 1 000 disparus en 1991, la presse espagnole d'un tous les trois jours en 1992.

Une croissance démographique et urbaine maîtrisée, mais toujours avec un temps de retard, associée à une économie fragile, font que les liens entre le Maroc et l'Europe des Quinze et plus particulièrement avec la France sont primordiaux. En quoi les propres défis lancés au Maroc peuvent-ils transformer le Maroc en un véritable théâtre d'intérêt géostratégique pour la France ?

LE MAROC, UN THÉÂTRE D'INTÉRÊT GÉOSTRATÉGIQUE POUR LA FRANCE ?

Pourquoi le Maroc et non pas l'ensemble maghrébin ?

Le Maghreb occupe, naturellement, du fait de son étendue et de sa position géographique une place très importante pour la France dans son environnement géostratégique. Mais son unité, malgré la création de l'UMA, est encore artificielle. Elle ne s'est faite qu'à deux reprises lors de la conquête arabe, pendant moins de quarante ans (705-740), et lors de l'établissement de l'empire almohade (1160-1230).

Après de nombreuses querelles et tensions intra-maghrébines, l'UMA a été fondée le 17 février 1989. On a le droit de rester sceptique quant aux perspectives de développement, il n'empêche que le sommet des chefs d'État du Maghreb, tenu à Casablanca les 15 et 16 septembre 1991, a décidé la mise en place d'institutions communautaires, réparties entre tous les pays membres :

- secrétariat général de l'UMA : Maroc ;
- Majles Choura (Parlement) : Algérie ;
- organe judiciaire : Mauritanie ;
- institution financière et économique : Tunisie ;
- Université et Académie : Libye.

Même si, sur le plan militaire, l'efficacité des forces maghrébines ne saurait être le résultat de la somme arithmétique de l'ensemble des moyens des cinq pays, il apparaît nécessaire de rappeler ce que stipule le traité de l'UMA en matière de défense :

* article 3 : un de ses objectifs majeurs est l'indépendance de chaque pays membre ;

* article 6 : le pouvoir de décision appartient au seul conseil présidentiel ;

* article 14 : chaque agression contre un pays membre est considérée comme une agression contre tous les autres membres ;

* article 15 : les États membres s'engagent à interdire toute action ou organisation sur leur territoire visant à affecter la sécurité, l'intégrité territoriale ou le régime politique des autres pays membres.

Depuis cet accord, aucun des pays membres n'a demandé l'aide d'un quelconque autre membre. Chaque pays tente, pour l'instant, de résoudre seul ses propres problèmes.

Le Maroc est peut-être la clef de voûte de l'ensemble maghrébin. Pourquoi ?

Il est inutile d'insister sur l'importance du détroit de Gibraltar : la liberté de son franchissement est toujours capitale. Le Maroc, par sa très longue histoire (le premier royaume naît en 788 avec Idriss Ier), par sa capacité de résistance à tout envahisseur (les Turcs n'en vinrent jamais à bout, la pacification française dura vingt-sept ans, 1907-1934) est, pour le moins, un pays digne d'intérêt.

Le véritable enjeu marocain est celui des ressources et de leur partage. N'est-ce pas le même enjeu, entre les deux rives de la Méditerranée ? Quelle est la part de la France dans cet enjeu ? Proposons-nous d'en faire une approche dans deux domaines : démographie-économie et sécurité.

Croissance démographique et équilibre économique marocains : les conséquences pour la France

Au sommet des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne, de décembre 1994, à Essen (Allemagne), le communiqué final précisait : *Pour l'UE, le Bassin méditerranéen est un territoire d'importance stratégique*. Il se fixait en conséquence comme objectif à moyen et long terme, la création d'une association euroméditerranéenne qui *sera un processus progressif vers le libre commerce* des pays entre eux, et entre la région dans son ensemble et l'UE. Le soutien financier décidé alors, 4,6 milliards d'écus, à répartir d'ici 1999, a été confirmé lors du sommet de Cannes, en juin 1995. L'aspiration fondamentale de la conférence de Barcelone (27 et 28 novembre 1995) est la même, développée sous trois aspects : politique et sécurité, économie et finances, problèmes sociaux et droits humains.

Pour le Maroc, il s'agit d'absorber une main-d'œuvre pléthorique et sous-qualifiée voire non qualifiée pour bon nombre car d'origine paysanne. Cette main-d'œuvre vient grossir les faubourgs des grandes villes où s'entassent également de jeunes diplômés de plus en plus nombreux. On recensait, en 1990, plus de 100 000 demandeurs d'emploi ayant le niveau du bac ou titulaires d'un diplôme supérieur. C'est à ce titre que le roi Hassan II a créé, en juillet 1990, le Conseil national de la jeunesse et de l'avenir (CNJA).

À l'issue de cette création, 40 000 jeunes ont été placés dans les secteurs public et privé et 3 000 ont été aidés pour créer leur propre entreprise.

Plus de la moitié de la population vit dans les villes où la construction de logements populaires ne suit pas le rythme de l'exode rural. En revanche, de grands immeubles sont construits et mis en vente, par appartement. Les transports en commun sont eux aussi en nombre insuffisant et surannés,

dégageant une très importante pollution dans les grandes artères des cités. Le tiers de la population marocaine se concentre sur la côte, entre Tanger et Safi. Rappelons quelles sont les grandes agglomérations, en fonction du nombre d'habitants : Casablanca (capitale économique, > 4 millions hab.), Marrakech (> 1,550 million), Rabat-Salé (1,275 million), Fez (>1 million), Kenitra (> 0,9 million), Meknès (> 0,75 million), Oujda (0,95 million), Nador (> 0,8 million) et Tanger (0,6 million).

Le Monde diplomatique d'avril 1992 titrait : « Comment désamorcer la bombe sociale au Maroc ? ». Depuis cette date, la répression ne s'est pas exercée contre des émeutes, malgré un taux de chômage et un exode rural qui ne cessent de progresser. Pourquoi ? Les raisons sont multiples : révision de la Constitution par référendum, le 4 septembre 1992, maintien du cessez-le-feu dans l'ex-Sahara occidental accélérant un développement économique de cette région sans précédent, effort de décentralisation avec une multiplication des provinces et des préfectures, passées de 19 à 40 et de 2 à 9, découpage de l'ensemble du territoire en sept régions économiques (Nord-Ouest, Centre-Nord, Oriental, Centre, Centre-Sud, Tensift et Sud).

La raison essentielle est cependant liée aux accords d'association économique qui pourront être signés dans les prochaines années ; le maître-mot est celui de partenariat. Des entreprises françaises l'ont compris : Fleury-Michon associé avec le CSBF (Consortium des sociétés Benabdallah et fils) dans Surimaroc (500 tonnes de surimi et 200 tonnes de pulpe de poisson en 1993), L'Oréal (2 usines, 300 personnes), Catimini (3 usines), Thomson (fabrication de microprocesseurs), Roche (laboratoire pharmaceutique), Moulinex.

Le partenariat régional s'est aussi développé. Prenons le cas de l'Aquitaine, le Maroc est son 13e fournisseur avec 500 millions de francs et son 19e client avec 320 millions de francs, soit 7 % des exportations régionales (1993). Lors de la réunion de juin 1995, à Cannes, un diplomate marocain déclarait : *Le Maroc a besoin de cet accord comme de l'eau.*

Qu'adviendrait-il si tous ces espoirs venaient à disparaître ?

Une crise ouverte éclaterait, entraînant probablement une forte immigration clandestine de tous bords et d'abord *à mer ouverte*, comme ce fut le cas en Indochine et plus récemment entre Cuba et les États-Unis. Pourquoi plus vers la France et non vers d'autres pays européens ? Tout simplement parce que, sur *la ligne de front*, les Espagnols ne l'accepteraient pas, parce que les Italiens ont déjà montré leur détermination avec les Albanais mais, plus encore, parce qu'il y a des liens affectifs entre nos deux peuples et que la communauté marocaine, déjà implantée sur notre territoire, s'y trouve bien et mieux qu'ailleurs, malgré notre propre crise économique.

Contrairement à certains pays, le Maroc n'encourage pas l'émigration et le roi Hassan II est vivement opposé aux votes des immigrés marocains en France. Ce pays résiste à la crise sociale et à la poussée islamiste parce qu'il est uni, fier de son identité et encore ouvert à l'Occident. Consolider, rénover, adapter les liens économiques entre la France et le Maroc en s'appuyant sur notre histoire et notre affection communes est primordial. Mais le temps presse : le Liban paraissait loin, le Maroc est tout proche. Alain Griotteray écrivait dans un éditorial du *Figaro*, en octobre 1986 : *Il y a une stratégie des dominos qui se*

développe et qui vise à embraser les nations islamiques encore modérées, etc.. Qu'en est-il pour le Maroc avec la poussée de l'islamisme ?

Maîtrise du mouvement islamique au Maroc : les conséquences pour la France

Comment s'opposer à l'Amir el-Mouminin (Commandeur des croyants) qui vient d'édifier la seconde mosquée du monde ?

Le Maroc n'est pas l'Algérie et ne ressemble à aucun pays maghrébin. Il se distingue, non seulement par sa longue histoire, mais parce que sa naissance, en tant qu'État, est une création islamique, qu'il a été plusieurs fois la base de départ d'une vague puritaine Sud-Nord. Ce fut le cas avec les Almoravides (1055-1147) dont la devise était : *Propager la Vérité, réprimer l'injustice, abolir les impôts illégaux*. Ce fut encore le cas avec les Almohades (1147-1269), pour les mêmes raisons : rejeter des souverains qui se complaisaient dans le luxe et faisaient preuve de mollesse vis-à-vis des chrétiens. Ces deux dynasties étaient parvenues à réunir sous leur autorité une grande partie du Maghreb et l'Andalousie. Les mêmes changements de dynasties eurent lieu avec les Saadiens (1511-1659) et les Alaouites (1631, mais sur la totalité du Maroc avec le sultan Moulay Rachid 1664-1672). Les Alaouites comme les Saadiens, sont des chérifs, c'est-à-dire des descendants de Hassan, fils de Fatima, elle-même fille du prophète Mahomet, et de Ali son gendre.

En 1995, la dynastie alaouite est toujours au pouvoir et son avenir est assuré par le prince héritier, Sidi Mohammed. Le douloureux dossier de l'ex-Sahara espagnol, récupéré après la *Marche verte* (1975), a cristallisé pendant un temps la rivalité régionale latente entre l'Algérie et le Maroc. L'opposition sahraouie, faute de combattants, du soutien de l'Algérie, occupée à contenir la poussée islamiste, et de son véritable intendant, le colonel Khadafi, depuis l'union maroco-libyenne d'août 1984, respecte le cessez-le-feu en attendant un hypothétique référendum.

L'affaire du Sahara occidental a deux grandes conséquences :

- cette récupération territoriale a soudé le peuple marocain autour de son roi, malgré l'effort financier que le gouvernement a dû imposer ;
- l'armée de terre marocaine est passée de 54 000 hommes en 1974 à 141 000 en 1982, 175 000 en 1990, se stabilisant en 1991, sur un total de 192 500 pour l'ensemble des forces (Terre, Air, Mer, Gendarmerie, Garde royale). Cette armée de métier (il n'y a que 4 000 à 5 000 appelés) a retrouvé sa place au sein de la nation, gommant ainsi les complots du passé.

Sur le plan international, le Maroc a souvent participé aux efforts de paix en s'engageant en Somalie aux côtés des Américains et des Français et pendant la guerre du Golfe, malgré une opposition populaire sensible : on ne s'associe pas à des forces occidentales pour mettre à terre une puissance arabe même s'il s'agissait d'un autre régime monarchique. Des observateurs pour l'ONU ont aussi été fournis en Angola (UNAVEM II). L'armée marocaine a été engagée dans la dernière guerre israélo-arabe (Golan) et au Zaïre pour soutenir le régime en place. Elle entretient un bataillon en Guinée équatoriale et 5 000 hommes dans les Émirats arabes unis.

Installée depuis le XVIe siècle, la dynastie alaouite veut conserver son rôle d'arbitre entre les différentes composantes de la société marocaine. Elle a su

habilement préserver jusqu'à ce jour son pouvoir religieux arbitral tout en modernisant par petites touches la société. Le roi Hassan II est estimé comme étant un fin diplomate sachant remarquablement utiliser les médias tant avec son peuple qu'avec les autres puissances. L'histoire franco-marocaine lui est également favorable du fait de la légitimité acquise par son père, le sultan Mohammed V, engagé au côté des nationalistes. Enfin, avec la récupération des provinces sahariennes, il est le sultan réunificateur. Dans ce cadre, la mobilisation de forces islamiques au sein du peuple marocain reste difficile.

Entre les émeutes de 1984 et celles de 1990, tout ce qui touche au religieux est réorganisé : contrôle des mosquées, institutionnalisation d'un *clergé* et contrôle des filières de formation de ce personnel. Un dahir (décret-loi) réglemente la construction et l'usage des mosquées depuis 1984 : le permis de construire *est délivré par le gouverneur de la préfecture ou de la province, après avis des services compétents du ministère des Habous et des Affaires islamiques et du ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire national.* Il est hors de question de laisser se mettre en place des bastions islamiques dans les lieux de culte surtout lorsque l'on connaît l'histoire du Maroc. Rien de comparable avec l'Égypte et l'Algérie.

Le Maroc sait se démarquer, rappelons-nous les rentrées scolaires françaises de ces dernières années avec l'affaire des foulards islamiques. Lorsqu'il s'agissait d'une famille marocaine, très rapidement les jeunes filles rentraient dans le rang : le roi Hassan II avait suivi l'affaire et donnait ses consignes. Lors de la conférence de janvier 1995 à Tunis, réunissant l'ensemble des pays du Nord et du Sud du bassin méditerranéen pour aborder la question de sécurité face à la menace islamiste ainsi que des moyens pour la neutraliser, le Maroc est le seul absent. Il considère qu'il n'a pas de destin à partager avec certains pays et qu'à ce jour, ce problème ne le concerne pas.

Sur la question du choix politique et de la position de l'islam dans le monde, le mouvement religieux islamique se divise en deux grands courants : l'un est le fondamentalisme, représenté surtout par les Frères musulmans, l'autre est l'intégrisme dont le modèle est la révolution iranienne. Mais tous les dissidents islamistes n'ont pas rejoint l'un ou l'autre de ces deux grands courants. Les uns se sont plongés dans le nihilisme, les autres se sont orientés vers un mélange islamo-national-marxiste, beaucoup sont inclassables.

Le champ politique marocain a laissé émerger un mouvement politique disposant d'un argumentaire religieux mais il est totalement contrôlé. Le chef de file de l'islamisme marocain est le cheikh Abdessalam Yacine qui désapprouverait le recours à la violence. Assigné à résidence depuis cinq ans, il peut recevoir des visiteurs et lire la presse. Tout indique qu'il y a une passerelle, irréalisable actuellement en Algérie. Il existe donc au Maroc une certaine disponibilité des acteurs sociaux, politiques et religieux qui permet de ne pas couper les ponts. La question clef est de savoir si les arrangements, toujours d'actualité, déboucheront ou non sur des réalités sociales affirmant un mieux-être visible. Le congrès de l'Association nationale des diplômés inactifs, des 26 et 27 octobre 1991, à Salé, a donné naissance à un véritable fait social qui s'est érigé en problème politique. Une grande partie de la jeunesse diplômée se considère comme représentative de la participation, refusant de s'identifier à une classe politique ressentie comme corrompue ou incapable. Elle veut rester digne

et concilier un militantisme du citoyen d'un État de droit avec la monarchie. Le roi-arbitre demeure le chef de file charismatique :

Notre slogan est vive Hassan, notre symbole est la patrie.
Notre slogan est vive la jeunesse, notre symbole est la lutte.

Dans son discours du 6 décembre 1991, le roi déclarait : *Sachez que je ne peux pas me consacrer à une autre affaire que celle à laquelle je me réserve aujourd'hui et depuis seize ans.* Impérieuse s'il en est, la question du Sahara pourrait apparaître de plus en plus comme un bouclier face aux revendications sociales cristallisées dans le dernier exemple des diplômés de Salé. La jeunesse reste prudente et respectueuse de la devise inscrite dans les plis du drapeau marocain *Dieu, la patrie, le roi.*

Mais le Maroc vit une authentique pression démographique, dans un contexte budgétaire très difficile, accompagnée d'une dépendance financière, économique et commerciale vis-à-vis de l'Europe. Comment garantir aux populations des deux rives méditerranéennes leur participation à un développement économique qui respecte les équilibres naturels et les identités culturelles ? Comment créer un dénominateur commun de notre concept de réflexion, de décision et d'action ?

La constitution du Groupe de travail 5 + 5, les conférences sur la sécurité et la coopération en Méditerranée de juin 1992 à Lisbonne, de juin 1994 à Corfou et celle de décembre 1994 à Essen, le IIIe Forum international de défense à Jaca (Espagne) de septembre 1995, et enfin la conférence de Barcelone les 28 et 29 novembre 1995 participent au développement du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée et devraient ainsi, apporter des réponses aux problèmes posés. Cette concertation internationale ne doit pas toutefois freiner toute concertation bilatérale. Les échanges doivent particulièrement concerner l'enseignement et la sécurité (police et armée) : 51 % de la population marocaine est encore analphabète et les forces de sécurité et de défense sont puissantes tout en disposant de cadres supérieurs compétents. Intégrisme radical et forte émigration naissent et s'alimentent de la misère sociale. L'association des deux est le ferment d'un terrorisme dont la France a subi déjà deux vagues, l'une pendant les années 1985-1986, l'autre récemment. Le Maroc et la France ont tout intérêt à développer leur coopération économique et une réflexion sur les questions de sécurité liées à la gestion des problèmes sociaux. Le Maroc demeure la clef du Maghreb et un véritable enjeu géostratégique pour la France. Toute réussite au Maroc dynamiserait le Maghreb et aurait ses répercussions sur la Méditerranée orientale.

UN ASPECT DE L'AUTONOMIE TUNISIENNE AUX XVIII[e] et XIX[e] SIÈCLES : LA POLITIQUE RELIGIEUSE DES BEYS HUSAYNITES

Mohamed El Aziz BEN ACHOUR
Directeur de recherche, Institut National du Patrimoine de Tunis

S'il y a un domaine où la volonté beylicale husaynite d'autonomie interne, et de centralisation du pouvoir politique appuyé sur les forces sociales autochtones se manifeste avec le plus d'intérêt pour l'observateur, c'est bien celui de la relation entre le pouvoir et les forces religieuses.

Compte tenu, d'une part, des conditions dans lesquelles Husayn bin Ali accéda en 1705 au pouvoir (offensive des Turcs d'Alger, appel des notables civils et religieux de Tunis à Husayn comme rempart contre la menace *étrangère* et rassembleur), compte tenu, d'autre part, de la lutte qui ne manqua pas de s'engager entre le nouveau bey et les pouvoirs politico-militaires rivaux du Dey et du Divan, de la milice des janissaires fidèles à une conception de l'autorité issue de la conquête ottomane de 1574, le fondateur de la nouvelle dynastie comprit très vite que son atout résidait dans sa capacité à se faire admettre par les forces sociales locales comme le restaurateur d'une situation politique plus ou moins clairement considérée par la société autochtone – plus exactement par sa frange citadine lettrée – comme ayant été perdue à l'issue de la conquête ottomane. Le souvenir, dûment enjolivé, de cette situation associé à la grandeur de la dynastie hafside (XIII[e]- XVI[e] siècles) entretenait la nostalgie autochtone de l'hégémonie de l'islam malékite et la puissance de ses clercs dominés depuis 1574 par le hanéfisme des conquérants turcs.

Au milieu du XVII[e] siècle, les beys de la dynastie mouradite avaient déjà compris avec plus ou moins de netteté que l'attachement de la société autochtone au pouvoir beylical passait par cette affirmation d'une volonté de renouer avec le passé hafside.

Mais la résistance des autorités du Dey et du Divan, les luttes intestines entre Mouradites et surtout les agressions perpétrées contre les cadres sociaux et notamment les *'ulamâ* qui aliénèrent aux beys mouradites la sympathie de la population, tout cela ne leur permit pas de mener à bien cette politique que M. H. Chérif a qualifiée de *déturquisation,* qu'il faut entendre au sens d'une réduction progressive du caractère allogène du pouvoir central.

Fils d'un officier supérieur de l'Odjak, né en Tunisie de mère autochtone, dignitaire du régime mouradite, Husayn Bey bin Ali était très bien placé pour tirer les leçons de la première expérience beylicale et surtout pour mesurer l'ampleur de l'échec politique, militaire et social de la tentative menée de 1702 à 1705 par un officier supérieur de la milice, Ibrahim Chérif qui, s'étant proclamé pacha, bey et dey, voulut imposer au pays un pouvoir à la fois autocratique et allogène.

En 1705, pour concentrer entre ses mains la réalité du pouvoir politique, Husayn b. Ali devait reprendre la lutte engagée par les Mouradites contre les puissances rivales du Dey et de la milice. Compte tenu de l'équilibre des forces, seule la possibilité de se prévaloir de l'appui du pays profond et de l'alliance des élites autochtones pouvaient assurer, à terme, le triomphe de la puissance beylicale.

Or, quel meilleur moyen pour obtenir la fidélité et la sympathie de la société autochtone sinon celui de s'assurer la bienveillance des cadres religieux ? Husayn Bey le comprit parfaitement qui se voulut d'abord un restaurateur de la religion et un protecteur des *'ulamâ*.

Lui-même et ses successeurs entreprirent des actions énergiques en faveur du monde religieux au plan des institutions et au plan social.

1. LA POLITIQUE BEYLICALE

1. Au plan des institutions, la volonté de rompre avec la situation héritée de la conquête de 1574 se manifesta très tôt dans les domaines de la justice, de l'enseignement et du culte.

a. La justice religieuse dominée depuis 1574 par un magistrat hanéfite allogène nommé par Istanbul, semble-t-il, souvent incompétent, fit dès l'avènement de Husayn Bey, l'objet de réformes progressives qui aboutirent au bout de quelques années, d'une part, à la reconstitution d'une hiérarchie locale même pour les hanéfites, d'autre part, à une remontée spectaculaire de la magistrature malékite et par conséquent de l'islam autochtone.

Malgré son appartenance au rite hanéfite, Husayn Bey mena d'emblée une politique pro-malékite seul gage de succès auprès de l'écrasante majorité de la population. Il créa ainsi dans sa résidence du Bardo (où il avait choisi d'habiter et de diriger les affaires afin de bien montrer qu'il se démarquait du Dey et du Divan se trouvant à Tunis même), le poste de qadi du Bardo qu'il réserva aux *'ulamâ* malékites. Le message était clair : si le qadi de la capitale était un magistrat allogène, le qadi du bey, lui, était un autochtone.

Autre mesure populaire : le qadi de la Mhalla (colonne beylicale chargée de collecter deux fois l'an les impôts et d'inspecter le pays), fut non plus un hanéfite mais un malékite.

Quant aux magistrats hanéfites, Husayn Bey s'attacha à en faire un corps complètement *tunisifié* ; entendez : composé de *'ulamâ* issus de familles d'origine turque ou levantine mais définitivement installées en Tunisie. Il obtient ainsi du Sultan que le *qadi al Askar* (qadi des troupes) ne fut plus envoyé de Turquie mais choisi parmi les *'ulamâ* fils des soldats de la milice de Tunis. Dans le même esprit, le fondateur de la dynastie husaynite favorisa nettement les muftis nés dans le pays au détriment de *l'afandi* (qadi de Tunis) allogène, le prestige de la fonction de mufti et surtout de *bâsh-mufti* (hanafite) irait sans cesse croissant.

Cette politique de renforcement de l'élément local et de restauration du prestige malékite fut poursuivie et accentuée par son successeur Ali Pacha (1735-1756). Le pacha obtint ainsi de la Sublime Porte de désigner lui-même le qadi afandi de Tunis. Il favorisait ainsi les *'ulamâ* hanafites locaux et renforçait

du même coup son pouvoir puisqu'il devenait le chef de la justice nommant et révoquant à sa guise l'ensemble des magistrats.

Ali Pacha fit mieux encore, il redonna au juge malékite de Tunis, tombé depuis 1574 au rang de suppléant (ce qui avait été ressenti comme une humiliation car sous les Hafsides, ce qadi de Tunis avait le titre de *qadi'al jamâ'a*, chef de tous les magistrats du royaume). À partir d'Ali Pacha, le qadi malékite devint qadi à part entière et il ne cessa, au cours des XVIII[e] et XIX[e] siècles, de gagner en prérogatives jusqu'à supplanter son homologue hanafite.

Centralisateur, le pouvoir husaynite avait conduit une politique d'organisation des instances judiciaires qui avait abouti à une supériorité hiérarchique de Tunis sur l'ensemble des autorités religieuses du pays. La restauration de la magistrature religieuse le délivra dans ce domaine de la tutelle ottomane et assura la réussite et l'épanouissement des *'ulamâ* autochtones. La suprématie hanafite allogène se mua sous les Husaynites, et grâce à eux, en prééminence hanafite locale et même, plus tard, en simple préséance.

Le premier bénéficiaire de cette politique fut le pouvoir beylical. Au sommet de la hiérarchie de la magistrature religieuse, le bey récupéra rapidement les attributions d'Istanbul en matière de nomination et de révocation et ne les délégua jamais ni aux *qadis* ni aux *muftis*. Il devint ainsi dès le règne d'Ali Pacha, de manière tacite, le *qadi al qudat*, qadi suprême.

Cette organisation de la justice religieuse reflétait aussi les velléités indépendantistes de la dynastie, en particulier au XIX[e] siècle sous le règne d'Ahmad Bey (1837-1855). Au titre de *shaykh al Islam*, décerné officieusement au *bâsh-mufti* hanafite répondait l'épithète prestigieuse et tout aussi officieuse de *amîr'al mu'minin* (commandeur des croyants) décerné parfois par les *'ulamâ* à celui qui n'était en théorie que le gouverneur d'une province ottomane.

b. Dans le domaine de l'enseignement (qui était religieux par définition), les beys husaynites firent également œuvre de relèvement et de restauration. La multiplication des medersas, lieux d'enseignement et d'hébergement, fut le fait des beys, des ministres, des dignitaires.

L'enseignement à Tunis et à l'intérieur du pays connut un réel essor. Toutefois, l'apport le plus original de la politique husaynite en matière d'enseignement fut atteint sous le règne d'Ahmad Bey. Il est significatif que ce bey soucieux d'autonomie et de renforcement de l'État beylical se préoccupa dans le même temps du savoir et des enseignants. En relation avec la création d'une armée régulière tunisienne, il accorda une pension aux *'ulamâ* malékites alors que jusque-là seuls leurs homologues hanéfites recevaient, depuis 1574, une solde prélevée sur les revenus de la milice des janissaires. La mesure était donc favorable aux autochtones malékites. Il créa ensuite une bibliothèque à la Grande Mosquée Zitouna. En 1842, il promulgua un décret organisant un enseignement officiel dispensé par trente professeurs rétribués.

Les meilleurs *'ulamâ* du pays devenaient aussi, en quelque sorte, des fonctionnaires placés sous le contrôle des dignitaires religieux et de l'autorité du bey. À partir de cette réforme le *sacerdoce* d'enseignement n'eut plus à la Zitouna une portée d'opposition ou de réserve. À cet égard le décret d'Ahmad Bey peut être considéré comme une mesure visant à *fonctionnariser* les *'ulamâ* enseignants, c'est-à-dire d'abord à les soumettre au contrôle des autorités

politiques. Le pouvoir beylical n'était plus seulement un bienfaiteur, bâtisseur de medersas ou distributeur de pensions. Il devenait responsable de la bonne marche de l'enseignement. L'évolution de celui-ci allait se faire désormais en relation étroite avec l'évolution politique. L'enseignement devenait une affaire d'État.

Sous Sadoq Bey (1859-1882), le ministre Khérédine fit promulguer un autre décret (1875) relatif à l'enseignement, aux programmes et aux diplômes et renforça le contrôle de l'État par la création d'un poste de quasi-ministre de l'Instruction (*mustashâr al ma'ârif*). Quant au contenu et aux méthodes de l'enseignement, il s'est agi moins d'une réforme au sens propre du terme que d'une restauration muette du respect du corpus des Anciens.

c. Au plan du culte, les beys husaynites ne manquèrent pas de protéger et de garantir sa pratique, aussi bien selon le rite hanafite que malékite à Tunis et à l'intérieur. À Tunis même, ils se montrèrent soucieux non seulement de préserver le caractère autochtone de la Grande Mosquée Zitouna, mais ne mirent, en outre, aucun obstacle à son rayonnement en tant que pôle de l'islam malékite (restauration de la charge d'imam sous Hammouda Pacha (1762-1814), cérémonie du Mouled et réforme de l'enseignement sous Ahmad Bey, etc.

Vis-à-vis du confrérisme et de l'islam populaire, la politique des Husaynites fut d'autant plus aisée que les beys étaient imprégnés eux-mêmes de la culture environnante en matière de croyances et de sainteté ; de plus, les *'ulamâ* tenants de l'islam académique étaient tout à fait favorables aux confréries dont ils étaient parfois les dirigeants (*Chadhouliyya, Tijaniyya...*). Tout cela faisait que l'islam confrérique était acquis à la dynastie husaynite et que les deux étaient appuyés par l'islam académique.

De sorte que lorsque Hammouda Pacha demanda, vers 1812, aux *'ulamâ* de répondre à la doctrine wahhabite qui cherchait alors à recruter des adeptes dans tout l'Empire ottoman, ils s'empressèrent de la condamner énergiquement car, en fustigeant l'action des marabouts et la croyance en leur pouvoir d'intercession, elle heurtait les convictions profondes de ces *'ulamâ* et mettait en péril l'équilibre acquis entre l'islam académique et l'islam populaire.

2. Sur le plan social, la politique husaynite donna d'excellents résultats dans le renforcement des relations entre le monde religieux et le pouvoir beylical. La sollicitude beylicale se manifestait de diverses manières et notamment par l'octroi de pensions, de donations en nature et en argent régulières ou exceptionnelles, de privilèges fiscaux. Youssef Saheb Ettabaa, bras droit de Hammouda Pacha, exerça un véritable mécénat au bénéfice des gens de religion. D'autres ministres perpétuèrent tout au long du XIX[e] siècle cette tradition.

Au plan des relations de courtoisie, les beys aimaient à recevoir les *'ulamâ* en des réunions informelles. Si des amitiés se nouèrent, les alliances matrimoniales entre la famille régnante et les milieux *'ulamâ* étaient en revanche exceptionnelles.

Dans le domaine du protocole, le bey accordait aux *'ulamâ* de Tunis le privilège de se lever pour les saluer et les recevait dans un salon spécial du Bardo.

2. LES *'ULAMÂ* FACE À LA POLITIQUE BEYLICALE

Les mesures prises par les beys husaynites ne pouvaient que susciter la sympathie ou tout au moins la bonne disposition des cadres religieux à leur égard. Sunnite, donc généralement respectueux de l'ordre établi et bien disposé à l'égard du pouvoir en place dès lors que celui-ci était musulman et capable de protéger la religion et les fidèles, l'islam tunisien était d'autant plus susceptible de donner son appui à la dynastie husaynite que celle-ci s'engagea très tôt dans un processus qui rompait délibérément avec la situation héritée de la conquête ottomane et surtout avec les désordres et la violence qui ont marqué les dernières années de la dynastie mouradite (circa 1631-1702). Le souvenir de ces troubles a entretenu une conscience aiguë d'ordre et de sécurité et de la nécessité d'un pouvoir unique et protecteur. L'habileté de Husayn bin Ali fut de deviner ce besoin et de s'attacher à le satisfaire.

En dépit de la guerre civile de 1735-1740, le pouvoir beylical connut une stabilité et une relative continuité dans la politique en faveur des forces religieuses autochtones inaugurée par le fondateur de la dynastie husaynite.

Un des acquis les plus solides de la dynastie fut assurément l'appui sans faille que lui accorda rapidement et dans sa grande majorité, le monde religieux malgré les éclats de quelques *'ulamâ* vis-à-vis desquels d'ailleurs le pouvoir husaynite usa parfois de l'intimidation et de la répression. C'était là l'occasion de rappeler à tous que le gant de velours dissimulait une main de fer.

Les lettrés de l'islam furent les appuis et les défenseurs de la dynastie et d'abord auprès de la communauté musulmane du pays : justification par écrit par le biais des *fatwa-s* ou des épîtres, telle l'épître rédigée par Bayram I à la demande de Hammouda Pacha sur les *siyâsat al shar'iya*. Cette compilation rappelait, en s'appuyant sur les textes d'anciens savants, que l'islam orthodoxe ne voyait aucun empêchement à l'exercice par le bras séculier et ses agents d'une justice temporelle expéditive et discrétionnaire recourant à l'usage de l'intimidation, jugée seule efficace contre le *ahl al shar al fasad*, entendez : les brigands mais aussi les révoltés, etc.

Défense du pouvoir aussi par le biais des sermons du vendredi lors des grandes injustices par exemple. L'idée principale développée dans ces prêches est que la cause des malheurs est à rechercher davantage dans le développement du péché et de l'immoralité que dans les agissements des responsables. Autre idée : de toute manière le bey s'attache à châtier les auteurs.

Défense de l'ordre établi par l'exercice du contrôle social : canalisation et récupération des manifestations populaires et pression pour obtenir l'interdiction de certaines fêtes jugées hérétiques.

Les *'ulamâ* furent aussi les défenseurs de la politique d'autonomie beylicale face à Istanbul. C'est un haut dignitaire religieux malékite, Ibrahim Al Riyahi, qui en 1838 alla défendre devant le Sultan la requête d'Ahmad Bey relative à la suppression de la contribution versée par Tunis à la Sublime Porte.

Soutiens disciplinés, les *'ulamâ* donnaient le point de vue qui leur paraissait conforme à la religion lorsque le bey leur demandait leur avis en tant que jurisconsultes (muftis) mais ils n'engageaient pas le fer avec le pouvoir et ne provoquaient pas de fatwa-s de leur propre chef.

Dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle, l'efficacité de la politique husaynite dans ses relations avec le monde religieux fut soumise avec succès à trois tests importants. Ainsi l'atteinte portée aux attributions urbaines du qadi malékite de Tunis par la création de deux nouvelles institutions politiques – le conseil municipal et le conseil de police en 1860 – ne dépassa pas le stade de la protestation d'usage par l'intéressé lui-même.

Deuxième test : la promulgation sous la pression européenne du Pacte fondamental en 1857 et la création des institutions issues de cette réforme en 1860. Les *'ulamâ* consultés rappelèrent clairement dans leur fatwa-s qu'il n'était pas question de céder sur les principes du droit islamique et notamment sur le maintien des non-musulmans dans leur statut de sujets inférieurs. Cependant, les muftis ne manquèrent pas de préciser qu'ils ne donnaient qu'un avis consultatif et que la décision finale était entre les mains du bey. La tradition de discipline alla plus loin puisque les *'ulamâ*, une fois le Pacte fondamental (1857) et la Constitution (1861) proclamés, jouèrent un rôle important dans l'activité des institutions issues de ces réformes et notamment dans un tribunal (*majlis al jinayat*) jugeant en vertu non pas du droit musulman mais d'un code temporel.

À ce sujet, il faut souligner que la relation entre l'establishment de la capitale et le personnel politique était si réelle que la répartition entre conservateurs et réformistes se retrouvait aussi chez les *'ulamâ*, à un Khérédine ou à un Husseïn correspondait un Bayram V, un Bu Hajib ou un Qabadu.

Troisième test enfin, l'occupation française en 1881 renforça le regroupement des *'ulamâ* autour du trône husaynite considéré à la fois comme le refuge de l'autorité politique musulmane et comme un allié à soutenir dans l'adversité. Ni l'exil volontaire pour cause d'occupation chrétienne ni l'illusion d'un redressement de la situation dans le cadre ottoman ne firent beaucoup de partisans dans l'establishment religieux. Il faut noter à ce sujet que la volonté d'autonomie beylicale à l'égard de la Sublime Porte semble avoir rencontré quelque résistance de la part de certains dignitaires religieux hanafites jusqu'au début du XIX[e] siècle tout au moins. Ainsi en 1794, lorsque Hammouda Pacha envoya un corps expéditionnaire à Tripoli pour y rétablir la famille des Qaramanli chassée par un agent du pouvoir central ottoman, un haut dignitaire religieux hanafite, le shaykh Bayram, refusa net d'apporter sa caution à cette opération. Mais plus tard, et notamment dans le milieu malékite, le soutien des *'ulamâ* à cette politique d'autonomie ne suscita guère d'opposition et un Ibrahim Al Riyahi, *bâsh-mufti*, fut même chargé, nous l'avons signalé, d'une mission dans ce sens auprès du Sultan sous le règne d'Ahmed Bey.

CONCLUSIONS

La politique religieuse des beys husaynites a été une politique soutenue. C'est un des rares domaines où les beys surent, le cas échéant, transcender les animosités. Nous n'en voulons pour preuve que la nomination par Ali Pacha au poste créé de qadi malékite d'un magistrat (Mohammed Saada) qui fut aussi le panégyriste de son oncle et ennemi Husayn Bey. Autre preuve, celle des beys Mahmoud (1814-1824) et Husayn (1824-1835) favorisant des *'ulamâ* qui furent les protégés de leur ennemi, le fameux Yousef Saheb Ettabaa.

C'est une politique qui a réussi, puisque la dynastie trouva dans la conduite de cette politique à la fois le moyen de renforcer son pouvoir au détriment de tous ses rivaux et une légitimité dûment confirmée par les cadres religieux. Si elle bénéficia aux *'ulamâ* dans leurs activités judiciaires et d'enseignement leur situation sociale, il faut rappeler qu'elle fut plus favorable aux *'ulamâ* de Tunis. Les *'ulamâ* de l'intérieur du pays connaissaient certes moins de risques sur le plan de leur carrière mais ils ne jouèrent plus sous les Husaynites qu'un rôle effacé. En outre les *'ulamâ*, de même ceux qui appartenaient aux familles les plus prestigieuses, n'étaient pas épargnés par les foudres du pouvoir : confiscation de biens, amende collective, emprisonnement (notamment lors de la répression de la révolte de 1864, mais aussi sous le règne de Hammouda Pacha ou de celui de Husayn Bey).

Cette remarque faite, il faut souligner que la politique religieuse des beys entraîna une dynamique sociale positive et en particulier la réussite d'individualités autochtones, tant de Tunis que de l'intérieur, qui jusque-là n'avaient guère de chance de percer. Ainsi pour les hanafites, la réussite des familles locales : Bayram, Bin al Khûja et d'individualités comme Ahmad Krayyim (fin du XIXe siècle), Mohammad Bin Yusuf (XXe siècle) ; chez les malékites, l'émergence d'individualités d'origine modeste : Ismail Al Tamimi, Ibrahim Al Riyahi, Salim Bu Hajib et la constitution de familles religieuses influentes de magistrats, d'enseignants et d'imams.

À l'égard de l'islam, d'une manière générale, la politique husaynite, qui fut une des plus éclatantes manifestations d'une volonté de renouer avec une spécificité tunisienne par-delà la conquête ottomane, n'en demeure pas moins une politique de restauration conservatrice. Il n'était pas question dans la conception des gouvernants de toucher aux modèles classiques ni de contester le corpus des Anciens. La préoccupation était d'être conforme à l'héritage culturel et de satisfaire les besoins sociaux de l'establishment religieux. C'est aussi une politique religieuse qui ne réalise guère les enjeux et les défis de l'époque, de sorte que l'intervention de plus en plus grande de l'Europe déroute les *'ulamâ* renforcés, certes, par les Husaynites mais renforcés de manière cruellement désuète. Aussi l'entrée dans les temps modernes se fit-elle dans le désarroi et avec un sentiment amer de défaite. Le fait n'est propre ni à Tunis ni à la Tunisie mais à l'ensemble du monde ottoman et du monde islamique. Il faut cependant le souligner ici pour replacer la politique religieuse des beys husaynites dans un contexte plus vaste qui fait apparaître avec plus d'acuité le caractère obsolète de cette politique.

La politique religieuse des beys ayant concerné en fait l'ensemble des élites lettrées du pays, dans ce domaine, plus qu'ailleurs, les archaïsmes de la société et du pouvoir se sont conjugués pour réduire le redressement des institutions et des hommes à une tentative pathétique de retrouver un âge d'or révolu. Mais à ce symptôme d'une marche vers le futur les yeux fixés sur un passé embelli quel État musulman d'aujourd'hui, quel courant politique peut prétendre y avoir totalement et définitivement échappé ?

Références

Ibn Abi al Dhiyaf, *Ithaf ahl al zaman bi akhbar mulûk Tunis...*, 7 vol., Tunis, 1963-1966. (André Raymond a publié une édition critique et une traduction des chap. IV et V de cette chronique. Éd. IRMC, ISHMN, ALIF, Tunis, 1994, 2 vol.). (Les événements cités dans cet article sont relatés par Ibn Abi al Dhiyaf).
Bachrouch, T., *Formation sociale barbaresque et pouvoir à Tunis au XVII[e] siècle*, Tunis, 1977.
Ben Achour, M. A., *Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle*, INAA, Tunis, 1989. (Sur les institutions judiciaires et d'enseignement cf. le chap. X).
- « Islam et contrôle social à Tunis » dans *La ville arabe dans l'Islam* ss dir. de D. Chevallier et A. Bouhdiba, CNRS, CERES, Tunis, 1982, pp. 137-147.
- « Lettrés et histoire locale à Tunis au XIX[e] siècle » dans *Les Arabes et l'histoire créatrice*, ss dir. de D. Chevallier, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1995, pp. 105-118.
Brown, L. C., « The religions establishment in Tunisia », dans *Saints, scholans and sufis*, éd. Nikki Keddie, 1972.
Brunschvig, R., *La Berbérie orientale sous les Hafsides*, 2 tomes, 1940 et 1948.
Chérif, M. H., *Pouvoir et société dans la Tunisie de Husayn b. Ali*, 2 vol., Publications de l'université de Tunis, 1984.
- « La déturquisation du pouvoir en Tunisie », *Cahiers de Tunisie*, N[os] 117-118, 1981, pp. 177-187.
- « Témoignage du mufti Qassim Azzum sur les rapports entre Turcs et autochtones », *Cahiers de Tunisie*, 1[er] et 2[e] trim. 1972, pp. 39-50.
Green, A., *The Tunisian 'ulamâ 1873-1915*, Leiden, 1979.
Guellouz, A., « Loyauté califale et patriotisme et l'histoire créatrice », ss dir. de D. Chevallier, *op. cit.*, pp. 121-125.

LA TRAITE AU XIX[e] SIÈCLE, D'APRÈS DES SOURCES TUNISIENNES*

Khalifa CHATER
Docteur honoris causa de l'Université Paul Valéry, Montpellier III
Professeur d'histoire moderne et contemporaine
Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis
Vice-Président de l'Association des Études Internationales de Tunis

L'étude de la traite transsaharienne au XIX[e] siècle est loin d'être aisée : Dans cette ère précoloniale qui se définit par l'ouverture à l'Europe et l'expansion commerciale qui ont dénaturé les circuits d'échanges traditionnels maghrébins[1], l'intérêt des chercheurs est, par la logique des choses, davantage porté vers l'étude des problèmes de dépendance et de mutations sociopolitiques, en relation avec le développement des rapports avec les puissances. L'abondance de la documentation européenne (rapports des explorateurs, prospections des marchés) et l'accumulation de données quantitatives (activités des maisons commerciales métropolitaines, bilans des échanges, esquisses des mouvements des prix) privilégient nécessairement l'étude des rapports avec l'Europe désormais à l'ordre du jour, depuis l'occupation de l'Égypte (1798-1801), le congrès de Vienne (1815) et la colonisation d'Alger (1830), qui marquent des repères de l'instauration du nouvel ordre européen au Maghreb. L'émergence de ces nouveaux centres d'intérêts, les relations avec les nouveaux *décideurs* éclipsent les activités transsahariennes traditionnelles. La périphérie s'intéresse davantage à ses rapports avec les métropoles. Faut-il s'en étonner ?

L'étude de la traite paraissait vouée à l'échec : économie *indigène* et difficile à dynamiser en fonction des échanges avec l'Europe, elle suscitait peu d'intérêts chez les prospecteurs étrangers... Activité peu contrôlable, sinon souterraine, elle échappait par ses débouchés méridionaux et périphériques aux percepteurs beylicaux omniprésents dans les ports et les marchés des principales villes. Installés dans la capitale, s'activant dans les couloirs du pouvoir, les historiographes tunisiens ne percevaient que la partie émergée de l'iceberg, les achats occasionnels d'esclaves, venus d'un lointain *Far West*. En dépit de ces

---

* Le professeur André Martel eut le mérite de frayer une nouvelle voie dans l'écriture de l'histoire tunisienne en l'appréhendant à partir de ses confins méridionaux, tout en mettant en valeur sur ce terrain la dynamique interne et la trame des alliances et des affinités tribales. Voir sa thèse d'État, *Les Confins arabo-tripolitains de la Tunisie (1881-1911)*, 2 vol., Paris, PUF, 1965. Il me plaît de signaler ce changement de perspective, qu'il initia, par rapport à l'histoire moderne et contemporaine, perçue du point de vue de l'aire nord-méditerranéenne, dans le cadre de l'histoire des Échelles.

1 Voir Jean Ganiage, *Les Origines du protectorat français en Tunisie, 1861-1881*, Paris, PUF, 1959. Voir aussi notre étude *Dépendance et mutations précoloniales : la régence de Tunis de 1815 à 1857*, Publication de l'Université de Tunis, 1984.

difficultés, l'exploitation de certains documents historiques, de certains témoignages d'historiens tunisiens *outsiders* encourage un ré-examen de l'étude de la traite tunisienne au XIX[e] siècle[2].

I - SOURCES DE L'ÉTUDE

L'œuvre d'un lettré tunisien *outsider* Mohammed Ben Omar et-Tounsi (Tunis 1789 - Le Caire 1857). Tunisien d'origine, installé au Caire dès son jeune âge, Mohammed Ben Omar et-Tounsi[3] a effectué au début du XIX[e] siècle des séjours au Darfour et au Ouaday (1803-1810 ?). De retour au Caire, il fut recruté comme imam du 8[e] régiment d'infanterie et participa, en 1827, à l'expédition militaire égyptienne en Grèce. Intégré au sein de l'équipe de la nouvelle école de médecine d'Abou Zaabel, en tant que superviseur des traductions, Tounsi se lia d'amitié avec son directeur, le docteur Perron. Il entreprit d'ailleurs sur ses conseils, de rédiger ses journaux de voyage africains :
- *Voyage au Darfour ou l'aiguisement de l'esprit par le voyage au Soudan et parmi les Arabes du centre de l'Afrique*. Traduction D. Perron, première édition, Benjamin Duprat, Paris, 1850 (Imprimerie lithographique). 2[e] version, Paris, 1855.
- *Voyage au Ouaday*. Traduction D. Perron, Paris 1851.
- *Tashid el adhan bi seirit bilad el Arab was-soudane* (texte original du voyage au Darfour) édition critique de M. Asakar et M. Mousad, Le Caire, 1965.

Les travaux de ce lettré tunisien en exil, de cet *outsider,* par rapport aux historiens connus de la Tunisie du XIX[e] siècle, qui a eu le privilège de vivre longtemps au sein des sociétés du Darfour et du Ouaday, permettent beaucoup mieux que les impressions des explorateurs européens, d'appréhender le système de la traite dans les centres de collectes d'esclaves et les circuits caravaniers et de décrire le vécu quotidien des sociétés africaines à esclaves. Apport supplémentaire et précieux, car unique en son genre, les œuvres de Tounsi nous révèlent la perception de l'esclavage par un lettré tunisien, invité à se confier.

La parution récente d'un nouveau *Livre du Soudan* attribué à un auteur hypothétique Mohammed Ibn Zayn al-Abidine, n'enrichit guère notre connaissance de la question. Document apocryphe, version abrégée des livres de Tounsi ou simple adaptation de ses témoignages, vu les nombreuses similitudes (nom de l'auteur d'abord, zones explorées Darfour et Ouaday, centres d'intérêts similaires), le *Livre du Soudan* ne présente pas, en la matière, d'apport scientifique original[4].

---

2 Nous entreprenons par cette recherche une réactualisation de notre étude sur la traite fondée alors essentiellement sur les sources européennes. Voir notre étude *Dépendance..., op. cit.,* pp. 137-150.

3 Pour la biographie de Tounsi, voir Jamel Eddine ech-Chayal, « Dr. Perron wach-chikhaane Mohammed Ayed Tantaoui et Mohammed Omar Tounsi », in *Dirassat fit-tarikh al-islami, dar eth-thakafa*, Beyrouth, 1964, pp. 181-189.

4 Muhammad Ibn Ali Ibn Zayn al-Abidine, *Le Livre du Soudan*, traduit du turc ottoman par M. Grisard et J.-L. Bacque-Grammont. Paris, Société d'ethnographie, 1981.

L'enquête sur le terrain de Mohammed Ben Othman el-Hachaïchi. Participant, en 1896, à une expédition saharienne organisée par le marquis de Morès, afin d'ouvrir une voie de pénétration commerciale française vers l'Afrique noire, le lettré Mohammed Ben Othman el-Hachaïchi (1855-1912) a effectué une véritable enquête sur le terrain pour étudier les voies transsahariennes et leur évolution[5]. Ayant consigné les renseignements réunis, il a enrichi la connaissance de la traite, en décrivant le rôle de la *diaspora* guédamsienne et en révélant le détournement des voies traditionnelles par les commerçants tripolitains. Cet intérêt tardif pour le commerce transsaharien, dans le cadre d'une politique d'expansion française, permit à Mohammed Ben Othman el-Hachaïchi d'analyser la situation, à partir des débouchés de Tripoli, Benghazi, Mourzouk et Ghat qui étaient alors les principales étapes de départ, après l'éclipse relative du carrefour de Ghédamés. Citons ses principales oeuvres :

- Mohammed Ben Otsmane (*sic*) el-Hachaïchi, *Voyage au pays des Sénoussia à travers la Tripolitaine et les pays Touareg,* traduction V. Serres et M. Lasram, Paris, Augustin Challam éditeur, 1903[6].
- Mohammed Ben Othmane el Hachaïchi, *Jala el-Karb an Trabouls el gharb*, édition critique de Mustapha Mousrati, Beyrouth, 1965.

Le rapport de Tombouctaoui. Dans le cadre de la propagation de la doctrine wahhabite qui préconise un strict retour aux sources de la foi et assimile le culte des saints aux pratiques païennes, le cheikh et-Tombouctaoui adresse un rapport au bey de Tunis Hammouda Pacha (1783-1814), pour lui demander d'abolir les pratiques animistes de la colonie noire de Tunis[7]. Et-Tombouctaoui recensa, à cette occasion, les pratiques religieuses de la colonie noire et cita leurs déesses et leurs principaux autels dans son rapport : *Hetk es-sitr, amma aleihi soudan Tounis mina el-koufr* (Dénonciation des pratiques païennes des Noirs de Tunis), manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 1862.

Les textes relatifs à l'abolition de la traite (1842-1846). Ils ont été publiés dans le cadre des Annales d'Ahmed Ibn Abi Dhiaf, *Ithaf ahl ezzaman bi akhbar moulouk tounis wa ahd al-aman*, tome 4, Tunis, 1963.

---

5 Voir Lemjad Bouzid, *El-Hachaïchi wat-tijara es-Sahraouiya*, Certificat d'aptitude à la recherche, soutenu à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Tunis, sous notre direction, 1985. Notons que Jilani bel Hadj Yaya indique comme date de sa mort 1915. Voir Mohammed Ben Othman el-Hachaïchi, *Tarikh Jamii Ez-Zeitouna*, INA, Tunis, 1974.

6 Ce livre, écrit, à l'origine, en arabe, fut retraduit du français en arabe, dans une publication récente, sous la direction de Mhamed Marzouki, Tunis, MTE, 1988.

7 Document étudié par le professeur Rached Limam in *Siyassat Hammouda Pacha 1782-1814*, Édition de l'Université de Tunis, 1980. R. Limam se référait au manuscrit de la BN n° 9464. Notons que ce manuscrit a été depuis publié par Abdeljelil Temimi (voir *Les Affinités culturelles entre la Tunisie, la Libye et l'Ouest de l'Afrique à l'époque moderne*, 80 p., Publications de la *Revue d'Histoire Maghrébine*, Tunis, 1981).

II - LA PERCEPTION TUNISIENNE DE L'ESCLAVAGE DES NOIRS

L'esclavage apparaît, dans les témoignages de ces lettrés, comme un fait ordinaire, c'est-à-dire conforme à l'usage. Le rapport de Tombouctaoui (1813) atteste l'existence d'une communauté solidement implantée, vaquant librement à ses pratiques religieuses. Le *diwan* de Tunis, c'est-à-dire le système animiste noir, qui y était établi de fait, comportait neuf diars ou autels importants avec leurs déesses, leur clergé, leurs rites. Ces pratiques animistes, formellement rattachées à l'islam par la vénération – récupération de Sidi Belal, compagnon noir du Prophète – étaient connues de tous aux dires du cheikh Tombouctaoui puisque la population servile, relativement nombreuse[8], s'adonnait librement à ses cultes.

Évoquant les *Soudanais* vivant en Tunisie vers 1897, El-Hachaïchi révèle la persistance de ces pratiques animistes chez les anciens esclaves affranchis et les Noirs venus en Tunisie après l'abolition de la traite[9]. Tout en présentant la traite des Noirs d'antan comme une activité commerciale qui ne l'offusquait pas et ne suscitait point ses commentaires, dans la gamme des marchandises qu'il évoque pêle-mêle : poudre d'or, esclaves, autruches, perroquets, etc.[10], El-Hachaïchi se borna à regretter le détournement de ce commerce caravanier si lucratif vers Tripoli[11] : ne faut-il pas s'étonner de cette attitude réservée, près de cinquante ans après l'abolition de la traite en Tunisie ? Fait éloquent, El-Hachaïchi attribua l'abolition de la traite aux puissances européennes et révéla, en termes quasi neutres, que *les Chaâmba et les Guedamsia continuaient à s'y adonner clandestinement, vendant des esclaves au Maroc, qu'ils gagnaient en suivant les frontières tunisiennes et algériennes et en traversant le Touat*[12]. Activité ancestrale, lucrative de surcroît, la traite se maintenait, en dehors des circuits officiels. Elle semblait bénéficier de la tolérance, sinon de la bienveillance, des élites traditionnelles du pays qui l'ont longtemps considérée comme pratique légitime, consacrée par la loi islamique, c'est-à-dire la Chariaâ. Faut-il rappeler que l'abolition de la traite, acte essentiellement *diplomatique*, n'avait guère suscité l'enthousiasme des ouléma[13].

Ayant effectué de longs séjours au Darfour et au Ouaday, où l'esclavage relevait d'une tradition bien établie et constituait un fait ordinaire de la vie quotidienne, le lettré tunisien Mohammed Tounsi s'intégra dans les sociétés africaines et mena la vie de leurs notables, en employant un certain nombre

---

8 L'esclavage des Noirs n'était pas aussi répandu que ne semblait l'attester le rapport de Tombouctaoui : une colonie d'esclaves et d'affranchis noirs vivait à Tunis, chez les gens aisés et la famille beylicale. Partout ailleurs, les colonies d'esclaves noirs étaient plus ou moins nombreuses : esclaves de maisons dans les cités, cultivateurs dans les oasis, bergers chez les semi-nomades. En tout, quelques milliers d'esclaves. Voir notre étude, *Dépendance..., op. cit.*, pp. 146-150.

9 M. Ben Othman el-Hachaïchi, *Voyage au pays des Sénoussia..., op. cit.*, pp. 227-231.

10 M. el-Hachaïchi, *Jala el Karb..., op. cit.*, p.116.

11 *Ibid.*, pp. 117-118.

12 M. el-Hachaïchi, *Voyage au pays des Sénoussia..., op. cit.*, p. 226.

13 Voir Ibn Abi Dhiaf (vulgo Ben Dhiaf), *op. cit.*, t. 4, pp. 86-91.

d'esclaves[14]. Estimait-il que cela était dans la nature des choses ? Tounsi ne se hasardait pas à afficher de telles affirmations catégoriques. Peut-être était-il plus soucieux de ne pas choquer ses interlocuteurs européens et d'abord son ami le docteur Perron, qui s'était érigé en maître d'oeuvre de la publication de ces *explorations* non européennes. Une certaine inquiétude, sinon une mauvaise conscience, se manifestait, cependant, dans le discours de Tounsi qui se crut obligé de légitimer, par le recours au charaâ et à l'histoire sainte, la réduction des païens à l'esclavage à la suite de véritables expéditions militaires[15]:

Notre loi sainte permet la vente et l'exportation des esclaves ; mais à la condition expresse et absolue d'agir, en cela, avec le sentiment de la crainte de Dieu, sentiment qui doit être le motif inspirateur et le guide de toutes nos actions[16]...

Celui qui a acquis un esclave, femme ou homme, doit se conduire envers cet esclave, selon les principes de la justice et de la religion. Il doit se garder d'exiger de son esclave des travaux trop pénibles. Il doit le nourrir des aliments qu'il se prépare pour lui-même et pour sa famille, le vêtir avec soin ; car l'esclave est comme lui, créature de Dieu et le Saint Prophète nous a dit : « Dieu vous a rendu les arbitres de ces peuples, mais rappelez-vous bien que si Dieu eut voulu, vous seriez leurs esclaves ». En vue de Dieu, ayez pitié des faibles[17].

Ce texte nous paraît fondamental, dans la mesure où il tente de répondre aux préoccupations des milieux éclairés européens hostiles à l'esclavage. L'intelligentsia musulmane est désormais sur la défensive. Pour se conformer à *l'esprit des temps*, c'est-à-dire au discours libéral européen, elle soumet la question de l'esclavage à une nouvelle réflexion critique, tente de retrouver de nouvelles références et effectue un retour aux valeurs de l'islam, qui ont seulement toléré ces pratiques ancestrales, tout en énonçant des règles rigoureuses afin de *moraliser*, si possible, la pratique de l'esclavage.

L'esclavage, désormais remis en question, est l'objet de controverses entre ouléma. Les modernistes esquissent un discours libéral, fondé sur une nouvelle lecture des textes de la chariaâ. Invité à justifier l'abolition de la traite pour répondre aux vœux de la Grande-Bretagne, le bach-kateb-alim Ahmed Ben Dhiaf, rédigea une véritable *fetwa*, ou consultation juridique fondée sur des arguments puisés dans les textes d'autorité de l'islam[18]. Peut-on dire qu'il a réussi à convaincre l'establishment politico-religieux ? Rien n'est moins sûr : les notables tunisiens ont dû tout simplement se plier aux volontés d'Ahmed Bey (1837-1855). N'était-il pas significatif qu'ils avaient effectué, quelques années auparavant, une véritable levée de boucliers, pour protester contre l'incorporation de leurs esclaves au sein de l'armée nouvelle ? Conciliant, Mustapha Bey (1835-

---

14 Tounsi relate qu'il a reçu des captives comme présents des autorités du Darfour, *Tashid..., op. cit.*, pp. 65 et 66. Il évoque aussi, sans commentaires, les biens de son père : animaux, captives et esclaves (*Ibid.*, p. 68).

15 M. Tounsi, *Voyage au Darfour, op. cit.*, pp. 485-487.

16 *Ibid.*, p. 485.

17 *Ibid.*, p. 487.

18 Lettre d'Ahmed Bey au Charaâ, 26 janvier 1846, *in* Ben Dhiaf, *op. cit.*, t. 4, pp. 87-88. Voir notre étude de cette question, « Islam et réformes politiques dans la Tunisie du XIXe siècle », *The Maghreb Review*, vol. 13, n° 1-2, 1988, pp. 76-83.

1837) dut alors se résigner à admettre leurs droits établis et à libérer leurs esclaves[19].

III - LA TRAITE TRANSSAHARIENNE ET SON ÉVOLUTION

La collecte des esclaves. Mohammed Tounsi décrit, dans ses voyages africains, le mode de collecte des esclaves dans les périphéries méridionales des pays musulmans du Sahel africain : Darfour, Ouaday, Baguirmi, Bournou[20], etc. Chacun de ces États a dans ses régions méridionales des peuples idolâtres ou *Majou* où les musulmans vont s'adonner à la chasse des esclaves[21], appelée pompeusement *ghazwa*[22], à l'instar des premières guerres saintes, pour la propagation de la foi musulmane. En tant que simple *denrée commerciale*, les esclaves sont définis et évalués selon leur pays d'origine et leur valeur marchande. Tounsi distingue :
- les Nouby (Sud du Sennar),
- les Tourouj (Sud du Kordofal),
- les Fertyt (Sud du Darfour),
- les Djenakhera (Sud du Ouaday),
- les Kirdy (Sud du Baghirmi et du Bournou)[23].

Dans cette aire subsaharienne, où la traite constituait une activité économique ordinaire, les pays étaient hiérarchisés selon la qualité de leurs esclaves, qui constituaient vraisemblablement, encore au cours du XIX[e] siècle, le principal article de vente :

Le Ouaday, bien qu'au quatrième rang, pour l'étendue, a plusieurs avantages qui le distinguent spécialement. Les esclaves y sont beaucoup plus belles qu'au Darfour, mieux dressées et plus attentives aux services domestiques. Mais les meilleurs esclaves de tout le Soudan central sont, sans contredit, ceux de Baguirmeh. Leur douceur, leur docilité, leur bon cœur, leurs prévenances pour leurs maîtres, surtout chez les femmes esclaves, sont au-dessus de tout éloge...[24]

Évoquant les critères commerciaux des voyageurs maghrébins qui s'adonnaient à la traite transsaharienne, à savoir les Guédamsiens et les Fezzanais, Tounsi relève leurs préférences pour les régions occidentales d'Afnau, le Noufeh et le Tombouctou, qu'ils appelaient pays du Soudan. En revanche, le Bournou, le Ouaday et le Darfour, qui étaient appelés par leurs noms spécifiques, étaient nettement sous-estimés : *Ces contrées, affirme Mohammed Tounsi, offraient trop peu d'avantages et de ressources commerciales, (...) les esclaves y étaient de qualité trop inférieure pour qu'elles fussent comptées au nombre des États du Soudan...*[25]. Observateur averti, Tounsi montre le souci des commerçants d'esclaves des régions de collecte pour mettre en valeur leurs

---

19 Ben Dhiaf, *op. cit.*, t. 3, pp. 207-208.
20 M. Tounsi, *Voyage au Darfour...op. cit.*, pp. 284-285.
21 *Ibid.*
22 Tounsi décrit longuement ces ghazwa, *Ibid.*, pp. 467-487, qu'il a connues. Voir aussi *Tashid..., op. cit.*, p. 329).
23 M. Tounsi, *Voyage au Ouaday..., op. cit.*, p. 285.
24 *Ibid.*, pp. 271 et suivantes.
25 *Ibid.*, p. 284.

produits en les *acclimatant et en les habituant à la vie des Foriens*[26]. Ces *Mougueddek*, qui avaient effectué un séjour, plus ou moins long d'adaptation, sont vendus bien plus chers que l*es Foutyr c'est-à-dire ceux qui sont amenés depuis peu de temps au Darfour*[27].

Évoquant la traite, avec une objectivité déconcertante, qui montre qu'il a bel et bien adopté les mœurs de la région, Tounsi montre que l'expédition des esclaves vers l'Afrique du Nord constituait l'ultime menace pour les plus réfractaires d'entre eux[28].

Les voies transsahariennes. D'ailleurs l'épreuve transsaharienne était réellement périlleuse. La plupart des esclaves succombaient au cours de la traversée :

Pendant toute la durée du voyage, la crainte les agite et les tient continuellement en émoi. A cela s'ajoutent les fatigues excessives de la marche, les tourments de la chaleur et du froid dans les déserts. Ce sont autant pour eux des causes de maladies et de morts. Ils succombent par milliers...[29].

Pour ces *jellaba*, étymologiquement ces collecteurs, à savoir les négriers maghrébins, il s'agit d'un commerce à haut risque, vu le nombre fort élevé de pertes au cours de la traversée. Des convois entiers périssaient au cours de certains voyages[30]. Tout en évoquant, du point de vue des négriers, les pertes subies, Tounsi relate, avec beaucoup d'affection, le sort tragique des esclaves : cette charge émotionnelle du lettré tunisien mérite d'être soulignée, puisque notre voyageur maghrébin esquisse un timide rapprochement vers ces damnés de la terre qu'il s'est borné, jusqu'alors, à considérer comme simples articles d'échange.

Alors que Tounsi a effectué sa traversée saharienne, à partir de l'Égypte, en empruntant la voie orientale *Darb el-Arbaïn*, l'itinéraire de quarante jours Foustate-Darfour[31], Othmane el-Hachaïchi a étudié les principales voies transsahariennes, à partir des relais de Ghédamés, Mourzouk et Ghat, *les portes du Soudan*[32]. L'enquête, sur le terrain, de Hachaïchi a dégagé le rôle primordial que jouait Ghédamés qui reliait Tunis et, dans une moindre mesure, Tripoli à Tombouctou, Kano, Bournou et le Ouaday. Faisant valoir le rôle de la *diaspora* ghédamsienne, dans l'organisation de ces circuits caravaniers transsahariens, Hachaïchi traça les contours de l'aire de rayonnement de Ghédamés. Qu'il nous suffise de mentionner la répartition des commerçants ghédamsiens, dans les pays du Soudan [33]:

---

26 *Ibid.*, p. 483.
27 *Ibid.*, pp. 483-484.
28 *Ibid.*, p. 484.
29 *Ibid.*
30 *Ibid.*, p. 485.
31 M. Tounsi, *Tashid..., op. cit.*, pp. 41 et suivantes.
32 Othman el-Hachaïchi, *Voyage au pays des Sénoussia..., op. cit.*, p. 219.
33 *Ibid.*, pp. 220-222.

Régions	Nombre de commerçants	Régions	Nombre de commerçants
Tombouctou	6	Adamaoua	4
Région nigérienne :		Tchad	2
- Zaria	3	Zender	6
- Kano	19	Damerghou	6
- Sokkoto	4	Kanem	2
- Gobir	4	Ouaday	1
Total	30	Bled Noufi	3

Loin de se limiter à l'axe Nord-Sud, Ghédamés-Kano, la zone commerciale des Ghédamsiens couvre la région sahélienne[34]. Notons cependant que la zone du Darfour semblait, lors de l'enquête de Hachaïchi, réservée à l'activité des commerçants du Fezzan et de l'Égypte.

Les négociants ghédamsiens étaient, d'autre part, installés dans les relais maghrébins du commerce transsahariens : deux à Mourzouk, vingt-quatre au Ghat et trente-sept à Tunis[35] ; signe de mutations, ils s'adonnaient, à la fin du XIXe siècle, au commerce, essentiellement à partir de Tripoli et non de Ghédamés. Ils avaient d'ailleurs abandonné la traite, pour se consacrer à la vente de l'ivoire, des plumes d'autruche et du cuir[36]. Mais il y avait aussi des caravanes régulières :

Départs	Relais	Nombre de caravanes par an
Ghédames ou Tripoli	Mourzouk- Bournou	2 ou 3
Benghazi	Ouaday	une[37]

Le déclin de la traite. Le déclin du commerce caravanier transsaharien s'expliquait, d'après Othman Hachaïchi, par l'abolition de la traite en Tunisie (1842-1846) par le bey Ahmed, l'augmentation des taxes sur les produits du commerce sous le règne de ce bey et le détournement des caravanes de Ghédamés, partenaire commercial des Tunisiens, vers Tripoli dont les négociants

34 Notons que la diaspora guédamsienne a été étudiée par Baier Stephen Brock, à partir des données fournies par Hachaïchi. Voir S.-B. Baier, *African merchants in the colonial period : a history of commerce in Damagaram (Central Niger), 1880-1960*. Ph. D., Université du Wisconsin, 1974, pp. 24-28.

35 Othman Hachaïchi, *Au pays des Sénoussia..., op. cit.*, pp. 220-222.

36 Évoquant le commerce transsaharien traditionnel, Hachaïchi cita les esclaves parmi les produits d'échange. Néanmoins, il cessa de citer le commerce des esclaves, lors de l'évocation des mutations tardives du commerce transsaharien, à la suite de l'émergence des négociants tripolitains. O. Hachaïchi, *Jala el karb..., op. cit.*, pp. 117-118.

37 *Ibid., Au pays des Sénoussia..., op. cit.*, p. 234.

ont entrepris des activités commerciales transsahariennes, en s'associant à des Européens, qui leur avançaient les capitaux[38]. Intégré désormais à la politique d'expansion européenne, le commerce transsaharien s'adaptait à ses exigences et lui procurait les produits dont elle avait besoin. Il était alors fatal, dans ces conditions, que la traite disparaisse en Tunisie et survive, tant bien que mal, en Tripolitaine.

Le lettré tunisien révèle néanmoins que *les négociants de Ghédamés, les Chaamba, les Arabes de Ouergla, ainsi que quelques commerçants touaregs, amenaient des régions lointaines du Soudan de grandes quantités d'esclaves et les conduisaient de Tataouine à Tunis où il étaient achetés par des négociants algériens, marocains ou égyptiens*[39]. Est-ce à dire que le développement de la traite dépendait peu des conditions socio-économiques des régences de Tunis et de Tripoli, vu l'exiguïté de leurs marchés ? On comprend alors aisément le déclin de la traite à la suite de la colonisation française en Algérie qui abolit l'esclavage et freine le trafic des esclaves noirs de la Régence de Tunis, désormais simple relais commercial, vers l'Algérie et le Maroc.

Vivement recommandée par les Puissances, l'abolition de la traite et de l'esclavage des Noirs en Tunisie s'expliquait, d'ailleurs, par son déclin effectif. Ahmed Bey pouvait plus aisément interdire une activité marchande qui suscitait désormais peu d'intérêts tunisiens. Il lui suffisait de convaincre l'establishment religieux qui *légitimait* l'institution de l'esclavage des Noirs et les notables qui acceptaient difficilement cette remise en question d'un privilège de droit et de fait. Mais la mesure qui les concernait était plus symbolique et diplomatique, puisqu'ils pouvaient effectivement maintenir leur système de domination sur leurs anciens esclaves, condamnés à entretenir avec eux des rapports de clientèle. Activité condamnée, réduite à la clandestinité, séquelle d'un autre temps, c'est-à-dire d'un ordre commercial révolu, puisque les relations avec l'Europe étaient désormais prioritaires, la traite subsistait difficilement à la fin du XIXe siècle. Les Chaamba et les Ghédamsiens étaient, d'ailleurs, réduits à suivre les frontières méridionales tunisiennes et algériennes, et le relais saharien du Touat, pour ravitailler le Maroc[40].

CONCLUSION

Peut-on dire que les sources utilisées, dans cette communication, renouvellent la connaissance de la traite transsaharienne ? Les écrits de Tounsi, Ben Dhiaf et Hachaïchi permettent de saisir la perception de la traite par les lettrés tunisiens, fussent-ils des réformateurs et d'avoir une idée sur une certaine *opinion publique*, dans la régence de Tunis[41]. Or l'abolition de la traite et de l'esclavage n'y a suscité, jusqu'alors, aucun courant d'opinion favorable. À notre connaissance, aucune voix ne s'était élevée, pour dénoncer la condition des

38 *Ibid., Jala el-karb..., op. cit.*, pp. 117-118.

39 *Ibid., Au pays des Sénoussia..., op. cit.*, p. 226.

40 *Ibid.*, p. 226.

41 Pour l'étude de la notion d'opinion *publique* en Tunisie au XIXe siècle, voir notre étude « Le constitutionnalisme en Tunisie au XIXe siècle », *Revue Tunisienne des Sciences Sociales,* avril 1975, pp. 243-272.

esclaves et condamner de telles pratiques. Point de réprobation déclarée. Réformateur enthousiaste, le ministre Ben Dhiaf relata, en termes prudents et mesurés, les étapes de l'abolition (1842-1846)[42]. Il essaya d'ailleurs de justifier ces mesures, non par une condamnation absolue et de principe de l'esclavage, mais par une simple perturbation du système, presque un incident de parcours. L'esclavage était plutôt critiqué, par ses excès et non sa nature et son essence, à savoir le mauvais comportement des habitants de la régence qui *pour la plupart ne savent pas se conduire avec leurs esclaves, selon les principes du charaâ*[43]. Ben Dhiaf évoqua timidement, dans ces circonstances, les réformes d'Ahmed Bey, dans le cadre de l'attachement du prince *à la civilisation fondée sur la liberté*. Tout en esquissant un nouveau langage, en se référant au discours libéral des réformateurs, Ben Dhiaf évoqua la controverse que cette mesure suscita, en faisant valoir les arguments de deux parties : pitié, tendresse et exigences de la conjoncture politique, en faveur d'une mesure qui n'était pas, faisait-il remarquer, incompatible avec le charaâ ; perte des biens, conditions de vie désormais difficiles (*sic*) des propriétaires d'esclaves, attachement à certaines affirmations des ouléma favorables à l'esclavage[44].

Cette attitude compréhensive de Ben Dhiaf, vis-à-vis des défenseurs de la traite et de l'esclavage à *Jerba, chez la plupart des bédouins et les agriculteurs...*[45], souligne les limites de sa pensée réformiste et libérale. Ces embarras et ces réserves montrent que les réformateurs étaient, d'abord et avant tout, des notables soucieux de préserver leurs privilèges et de sauvegarder leur statut social. Devant l'épreuve des faits, ils se conduisent en *conservateurs*, attachés à leurs intérêts.

Fait plus grave, les écrits du réformateur Tounsi (au début du XIXe siècle) et du Cheikh Hachaïchi (vers 1897, c'est-à-dire près de cinquante ans après l'abolition de la traite), attestent que l'esclavage bénéficiait, bel et bien, du consensus des ouléma au XIXe siècle. En révélant ces sentiments d'indifférence, de réserve ou d'embarras, sinon d'hostilité, ces sources tunisiennes permettent de replacer la connaissance de la traite et de l'esclavage des Noirs dans ses justes perspectives.

En ce qui concerne la traite elle-même, les relations des voyages de Mohammed Tounsi, qui constituent un apport précieux à la connaissance des modes et zones de collectes des esclaves, dans les régions périphériques méridionales des pays musulmans du Sahel africain, attestent l'existence incontestable de la traite saharienne au début du XIXe siècle. Elles suggèrent, néanmoins, que la traite des Noirs était, dans une large mesure, un fait endogène, destiné essentiellement à l'usage des habitants des pays collecteurs, où l'esclavage faisait partie du mode de vie quotidien. Activité interne dans l'aire soudanaise, régie par le rapport des forces entre les gouvernements musulmans et les communautés idolâtres périphériques, la traite intéressait de moins en moins le commerce caravanier transsaharien. Son impact symbolique restait cependant très grand, puisque la vente des esclaves noirs aux *jellaba* maghrébins constituait

42 Ben Dhiaf, *op. cit.*, t. 4, pp. 86-91.
43 *Ibid.*, p. 86.
44 *Ibid.*, p. 89.
45 *Ibid.*

pour eux, aux dires de Tounsi, l'ultime menace d'un châtiment fatal, que les Foriens se plaisaient à rappeler[46].

Tout en décrivant le rôle de la diaspora guédamsienne, dans le commerce caravanier transsaharien, dont l'ère d'apogée était déjà lointaine, l'enquête sur le terrain de Hachaïchi a dégagé les causes immédiates et apparentes du déclin de la traite. Les écrits de Hachaïchi révèlent, d'ailleurs, sa méconnaissance des causes profondes et lointaines de ces mutations transsahariennes, à savoir les nouveaux circuits d'échange (Amérique, route des Indes), le détournement de l'or soudanais des pays méditerranéens par les Portugais, l'afflux des métaux précieux d'Amérique et surtout l'expansion commerciale de l'Europe et sa prise en charge directement du commerce avec le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, réduisant à néant, ou presque, le rôle d'intermédiaires des commerçants transsahariens entre les pays subsahariens et les débouchés européens. Hachaïchi révèle néanmoins que les esclaves ne constituaient qu'un des produits, parmi tant d'autres, du commerce transsaharien qui se poursuivait bien après la disparition quasi totale de la traite.

Ne faudrait-il pas alors ramener le commerce transsaharien des esclaves noirs à ses justes proportions et relier davantage l'histoire du commerce caravanier entre le Maghreb et l'Afrique noire, aux mutations commerciales liées à l'Europe et au déclin du rôle de l'or soudanais, qui représentait jusqu'au XVIe siècle le principal produit vendu par les négociants transsahariens dans les débouchés méditerranéens[47] ? En réalité l'histoire du commerce caravanier depuis lors n'était qu'une lente agonie que les facteurs régionaux ou locaux, telles l'abolition tunisienne de la traite ou l'augmentation de la fiscalité, n'ont fait que précipiter.

Mais les témoignages des hommes du terrain sur la traite restent d'un apport précieux, en dépit d'une certaine *myopie* bien compréhensible dans la mesure où ces contemporains se référaient à des faits ordinaires de leur vie quotidienne. Leur perception interne, fut-elle entachée d'un manque de *distanciation*, reste néanmoins bien plus utile que les furtives impressions de relations des explorateurs étrangers.

---

46 M. Tounsi, *Voyage au Ouaday ..., op. cit.*, p. 484.

47 Magalhaes-Godinho V., *L'Économie de l'empire portugais au XVIe siècle*, pp. 93-120.

TUNISIE : DE PAUL CAMBON À PIERRE MENDÈS FRANCE

Michel MIFSUD
Docteur en histoire, Montpellier III

Pendant ma jeunesse tunisienne, il m'est arrivé souvent, accoudé au bastingage du *Kairouan* ou du *Ville de Tunis* de voir disparaître les côtes de la partie la plus septentrionale de l'Afrique jusqu'à les confondre avec la ligne d'horizon. Il n'y avait là qu'illusion d'optique, distance ou conséquence de la rotondité de la planète. J'avais par ailleurs la certitude que le phénomène s'inverserait quelques semaines plus tard et que mon pays existerait encore. Le souvenir de ces émotions d'adolescent, en aller et retour, cristallisé par bientôt quatre décennies ne pouvait créer que nostalgie d'homme mûr.

Celle-ci fut si forte que, dominant une appréhension toute affective de déraciné, j'ai cherché à me convaincre que le régime que ma jeunesse avait connu était aussi important dans les livres mis à la disposition des élèves et du public que dans ma mémoire.

Cette démarche, qui part d'une conclusion déjà établie, est tout à fait contraire à celle de tout historien sérieux. Elle finira de démontrer la non-objectivité du propos. Pourrai-je, parmi les éminents auteurs qui donnent son véritable label à cet hommage collectif, pourrai-je me tirer de ce mauvais pas en rappelant que mon premier lecteur était prévenu ?

Je commencerai par un des trésors de ma propre bibliothèque, trésor ô combien précieux, un cadeau d'un vieil instituteur à un jeune normalien de 1956. Cette *Histoire de la Tunisie* de Gaston Loth, chargé de cours au lycée Carnot de Tunis, éditions Armand Colin, a le grand mérite d'avoir été publiée en 1898. Le traité de Kassar Saïd (ou du Bardo) a été signé le 12 mai 1881. On peut lire : *Le gouvernement tunisien acceptait le protectorat de la France qui lui garantissait, en retour, le maintien de ses institutions, sous réserve d'un contrôle sérieux.* L'auteur n'a pas précisé *qui contrôle qui ?* ni le niveau du sérieux de l'opération. Par ailleurs, il ne tarit pas d'éloges sur l'habileté diplomatique de MM. Roustan, Cambon, Massicault, Rouvier et Millet, les représentants successifs de l'État français avec le titre de résident général.

Le dernier chapitre de l'ouvrage est manifestement dédié à la grandeur de la France. Il paraît évident que tous les points du traité ont été respectés et que leur application n'a rencontré aucune difficulté. Les pouvoirs du bey ne sont réduits que dans la préparation du budget et dans le cadre des relations de la Régence avec les puissances étrangères. Les ministres du bey existent et l'administration indigène a conservé les *caïds* assistés de *khalifas* et de *cheikhs.* Ce n'est que très discrètement que l'on cite les *contrôleurs civils* institués par le décret du 4 octobre 1884 pour *surveiller la bonne gestion des affaires indigènes...* Les travaux publics vont déjà bon train et *le lac de Bizerte a été uni*

à la mer par un chenal assez profond pour recevoir les plus forts navires de guerre... Communications et postes ont couvert le pays d'un réseau important rompant l'isolement de la Tunisie intérieure et l'enseignement public, déjà très présent en milieu urbain, se propage au sein des campagnes.

Toutefois la plus belle révérence est réservée à l'œuvre diplomatique de la France quant à la préservation des intérêts tunisiens et nationaux de la Régence vis-à-vis des puissances étrangères. Il ne s'agissait rien moins que de mettre un terme, en douceur, à tous les accords liant précédemment la Tunisie avec d'autres pays, notamment la Grande-Bretagne et l'Italie, pour recouvrer la complète liberté économique sinon la souveraineté.

On ne saurait résister à la tentation de citer enfin les dernières lignes de la conclusion, point final du dithyrambe : *La France peut être à juste titre fière de son œuvre. Nul peuple au monde n'est arrivé en aussi peu de temps à des résultats comparables à ceux qu'elle a obtenus en Tunisie depuis 1881. Français et Tunisiens continuent à travailler avec ardeur au développement des ressources de la patrie commune, mais sans prétendre toutefois exclure du sol africain les nationaux étrangers, toujours bienveillamment accueillis par eux.*

Gardons nous de porter un jugement trop hâtif sur un texte écrit à la fin du siècle dernier. D'une part, l'empire colonial français vit ses plus belles années. D'autre part, il s'agit d'un ouvrage destiné à l'enseignement français en Tunisie et l'on comprend dès lors le caractère exemplaire et édifiant qu'il est appelé à jouer.

Un bond d'une cinquantaine d'années nous transporte en 1949, date de la parution d'un ouvrage consacré à la Tunisie (c'est son simple titre), signé Jacques Klein et publié dans la collection « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France. Dès les premières pages, l'auteur décrit le pays à l'époque de l'instauration du protectorat. L'extrait qui suit montre l'introduction d'un élément que Gaston Loth avait moins évoqué : *L'occupation de la Tunisie par la France (1881) fut la conséquence naturelle de la position de la régence sur le détroit de la Sicile et de l'affaiblissement de l'État beylical. L'œuvre de modernisation politique et économique à entreprendre présentait une double série de difficultés. Les problèmes posés étaient ceux d'un pays quasiment vierge où tout était à faire et où l'aridité du climat compliquait encore l'aspect technique des questions à résoudre. Ils étaient également ceux d'un vieux pays où l'existence traditionnelle de l'État beylical, la force déjà sensible du sentiment national s'imposaient aux nouveaux occupants. La solution trouvée par un esprit de premier ordre, Paul Cambon, fut celle de l'association franco-tunisienne.*

Le décor, on le voit, est planté de manière plus complète et plus rigoureuse et, même si la France a des chances de réussir, l'œuvre sera délicate à conduire par les *occupants*. Le choix du terme paraît délibéré et préfigure l'analyse des résultats après six à sept décennies de protectorat. Celle-ci souligne, après de nombreux exemples, combien... *en soixante ans l'association franco-tunisienne a déterminé une transformation complète des institutions du protectorat* [...]. *Les institutions traditionnelles de l'État tunisien ne sont plus que des survivances...* La conclusion de ce remarquable petit ouvrage exploite une documentation très riche sur l'histoire de la personnalité de la Tunisie. La modernisation, dont les effets sont aussi nombreux que spectaculaires, ne s'est accompagnée que d'une occidentalisation de surface et presque exclusivement urbaine. De plus l'action de la France est passée, semble-t-il, à côté d'une chance

historique d'amélioration sensible des relations juste après la fin de la Première Guerre mondiale.

Aussi, la partie prospective des dernières pages est en forme d'avertissement qui, datant de 1949, se révèle fort justement prémonitoire. Ce n'est sans doute pas un hasard mais le résultat d'une prise en compte exhaustive des manifestations du sentiment national, de la persistance des traditions et de l'inscription historique de la Tunisie dans le monde arabe : *Devant le problème de l'avenir du protectorat, le gouvernement français a jusqu'ici temporisé* [...]. *L'opinion publique tunisienne est impatiente* [...]. *Jusqu'ici le bénéfice d'une action d'ensemble a été perdu. Celle-ci aurait pu permettre de frapper un coup psychologique, de restaurer un climat de confiance, de jeter les fondations d'un renouvellement au moindre prix de l'association franco-tunisienne.* Les dirigeants français pouvaient-ils entendre cet avertissement ou était-il définitivement trop tard ?

Dans le rayon des grands ouvrages de référence, j'ai consulté en premier lieu ce monument que représente l'*Encyclopédie historique* de Michel Mourre. Il y est écrit que, dès les débuts du protectorat, le bey abandonne à la France la défense nationale et la politique étrangère et lui donne toute possibilité pour réformer l'administration. Celle-ci va passer peu à peu entièrement sous contrôle français. Le régime aura donc été loyalement appliqué jusqu'en 1910 puis s'est nettement orienté vers l'administration directe. Un demi-siècle plus tard la situation s'est tendue. Le pays réel attend de nouvelles mesures. Les accords du 8 février 1951, qui constituaient une première étape vers l'autonomie, voient leur effet psychologique réduit par l'exigence de la France d'une co-souveraineté définitive sur le pays exprimée le 15 décembre de la même année. Le dernier épisode, le discours de Carthage, prononcé par Pierre Mendès France, laisse présager une fin aussi proche qu'inéluctable.

L'*Encyclopédie Axis*, que l'on peut dès à présent consulter par le biais d'un CD ROM n'est pas très éloignée de cette analyse. Elle parle de la *francisation* de la Tunisie confiée à Paul Cambon. Là, le raccourci historique est encore plus rapide puisque *exclus de la gestion des affaires de leur pays, les Tunisiens commencent à réclamer leur indépendance.* C'est dans un paragraphe de vingt-cinq lignes sur une seule colonne que se résume l'histoire du pays au XXe siècle, réduite à la seule histoire du mouvement nationaliste, elle-même très schématisée.

Bien plus riche est la part réservée à la Tunisie dans l'*Encyclopédia Universalis* avec dix-sept pages dans le grand format que l'on connaît. Le recul que prend l'auteur de la partie historique, Jean Ganiage, rend sa plume alerte mais relativement sévère : *Le soin de défendre et de représenter le pays (la Tunisie) revenait désormais à la France. L'absolutisme du bey n'était qu'une fiction commode derrière laquelle s'abritait le pouvoir résidentiel. La France s'était gardée de modifier une succession par rang d'âge qui vouait tous les souverains à la sénilité.* Une vingtaine d'années plus tard, tranquille et prospère, la Tunisie était citée en modèle pour l'administration française. Les autorités se félicitaient de leurs relations avec la population musulmane. Le seul problème semblait résider dans la présence d'une nombreuse colonie italienne (88 000 en 1911) difficile à assimiler. Puis, comme dans les autres encyclopédies, le reste de l'article relatif au protectorat est consacré à la montée du sentiment

indépendantiste et aux relations détaillées entre le Destour puis le Néo-Destour et l'État français.

J'arrêterai là cette recherche documentaire qui est donc loin d'être exhaustive. En effet, on pourrait trouver presque indéfiniment des exemples de relations historiques de la période considérée. En particulier dans la pléthore de manuels scolaires édités depuis le début du siècle. Alors, pour boucler ce voyage livresque parti de Gaston Loth, nous terminerons par un auteur maghrébin, Moktar Moktefi, qui présente *Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie* chez Nathan. La page 37 s'intitule « Comment la Tunisie et le Maroc sont-ils devenus des protectorats ? » La réponse tient en quelques lignes : *Une colonne militaire, venue de la frontière algérienne, impose au bey de Tunis le régime de protectorat par le traité du Bardo. Un ministre résident s'installe et met en place une administration française qui dirige le pays. Pour conserver une apparence d'indépendance, le bey et ses fonctionnaires conservent leurs places.* Puis c'est l'histoire de la lutte du peuple – et de son succès – pour l'indépendance.

Le sentiment domine, après ces quelques lectures, que l'histoire du protectorat va apparaître de plus en plus dans les livres comme l'histoire d'une lutte entre la France et le peuple tunisien pour son indépendance. Les mots de *conquête*, d'*occupants*, de *francisation* voire d'*algérianisation* de la Régence ont tendance à simplifier près de trois quarts de siècle d'histoire pour la réduire à un affrontement permanent. La boutade (?) lancée par Lord Salisbury, en 1878, qui invitait les Français à *reprendre Carthage aux barbares*, a de quoi nous faire sourire aujourd'hui. Ce défi, qui laissait entendre la neutralité de la Grande-Bretagne dans l'affaire et sa promesse de non-intervention, lançait dès lors la France dans une opération où elle a multiplié les occasions manquées. Pouvait-il en être autrement ? Entre l'enthousiasme de Gaston Loth et les réserves de Moktar Moktefi pouvait-il y avoir un moyen terme ? Les arrière-pensées françaises étaient-elles aussi déterminées et évidentes sur le territoire métropolitain que sur le sol tunisien ... ?

Par ailleurs, il serait imprudent de ne pas tenir compte de l'environnement international dans lequel se sont inscrites les relations franco-tunisiennes : deux guerres mondiales, une géopolitique instable, les progrès techniques, l'évolution des moeurs, le réveil des intégrismes, la fin plus ou moins douloureuse du colonialisme... Malgré ces considérations, nous savons bien que nul ne peut réécrire l'Histoire. Tout au plus chacun peut-il la lire et en donner son interprétation avec toute l'humilité qui sied en la matière. On n'empêchera pas le témoin de la présence française de rappeler que le pays s'est transformé et qu'il a été, au moins pour le milieu urbain, moins sensiblement dans le monde rural, projeté dans le XXe siècle et que, en ce progrès, le peuple tunisien a autant contribué que le résident français. Cela n'aurait pu réussir si la cohabitation avait été conflictuelle pendant tant d'années.

À moins que ma mémoire ne faiblisse ou ne me trompe, les faits sont têtus et les traces en sont encore visibles. Pourtant les livres en parlent de moins en moins et, sans doute, ceux du XXIe siècle n'en parleront-ils plus du tout. Troublé par tant de convergence, je me retrouverai alors accoudé au bastingage du *Kairouan*, déjà au large de la Galite, regardant disparaître le protectorat derrière la ligne de l'horizon en me demandant avec perplexité s'il a bien existé, s'il a été unique ou si l'on vécut chacun le sien...

EXODE

AU REVOIR

Colonel (ER) Claude HESSE d'ALZON
Docteur en histoire, Montpellier III
Président honoraire du CHMEDN de Montpellier

POUR un départ qui n'est qu'un au revoir
Ou, mieux encore, pour, dès ce soir,
Un nouvel envol dans la ronde
Riante des heureux de ce monde... Pas !...

ANDRÉ orfèvre du passé pour séduire le futur,
Négociant les obstacles en habile cavalier,
Disserte du الفَرَس au التَّعَرُّف, révélant leurs textures,
Ressuscite un Leclerc qu'il nous rend familier,
Excelle en subtil présentateur de modes dégradés... Pas !...

MARTEL achève maintenant cette pluridisciplinarité.
Alors, ami, il faut sans regrets, en toute sérénité,
Reposer ta plume et t'enivrer au vin de l'avenir,
Tel l'homme d'armes, au terme du combat,
Enlève son armure et dépose son barda
Lorsqu'a passé le temps mais non le souvenir... Pas !...

Tabula Gratulatoria

ABBAL Odon
ABEN Jacques
AGERON Charles-Robert
ALIGNAN-FABRE Isabelle
ALIX Philippe
ALLAIN Jean-Claude
AMEYE Germaine et Jacques
ANDRÉANI Roland
ARLES Henri
ARMAND Daniel
ARZALIER Jean-Jacques
ASSIÉ Jany
AUDOIN-ROUZEAU Stéphane
AUGUSTIN Pierre
BAILLY Jacques-Augustin
BARBIER Michel
BARIÉTY Jacques
BARRAL Pierre
BARRUOL Guy
BARTHEZ Alban
BASSAC Robert
BAUDOIN Henri
BECKER Jean-Jacques
BEN ACHOUR Aziz
BENEDETTO Pierre
BENOIST Monique
BÉRENGER Jean
BERGASSE Jean-Denis
BERNADI Jean
BERNÈDE Allain
BERNÈDE Jérôme
BESNARD Annick
BESSEZ Jean-Claude
BILOGHI Dominique
BLANCHARD Anne
BONNEFOY François
BONNET Albert
BOUCHAMA El Houssine
BOUSSAGOL Claude
BOYER Pierre
BRET Patrice
BRETTE Françoise
BRIN Jean
BRUNEL Régine
CAILLE Jacqueline
CAMBON DE LAVALETTE Véran
CANINI Jacky
CARBONELL Charles
CARLES Pierre
CARLI Charles
CARLIER Claude
CASTANET Roland
CHATER Khalifa
CHEVALLIER Dominique
CHOLVY Gérard
COLIN Charles et Raymonde
COMOR André
COMPAGNON Jean
COPPOLANI Antoine
COTARD Jean-Luc
COURTÈS Francis
COUTAU-BÉGARIE Hervé
CRISCUOLO Josiane
DAVID Daniel
DAVID Michel
De BOISSIEU Alain
De BUTTET Henry
De DAINVILLE Philippe
De DINECHIN Bernard
De GRULLY Emmanuel
DECUP Sabine
DESPLANCHES Hervé
DEVALLET Georges
DOMERGUE Danielle
DOUZAL Philippe
DU RÉAU Élisabeth
DUBOIS André F.
DUPOUTS Charles
DURTESTE Louis
ELIE Bruno
ERRERA Geneviève
ESCURET Annie
DESCENDRE Jean-Pierre
FAUROUX Charles
FAVEL Georges
FÉRAUD Fernand
FÉRAUD Henri
FERRAGNE André
FLECNIAKOSKA JL
FORCADE Olivier

FRAYSSAC Jacques
FRÉMEAUX Jacques
GARNIER Jacques
GARNIER Pierre-Louis
GAVIGNAUD-FONAINE Geneviève
GEOFFROY Michel
GIBAS Slawomir
GIRARD Roger
GUÉ Christophe
GUELTON Frédéric
GUÉRIN Alain
GUILLAUMET Robert
GUIRAL(Mme Vve) Pierre
IANCU Carol et Danièle
JANDOT Gabriel
JOINT-DAGUENET Roger
JOUVE Eric
HADJI Marie-Christine
HÉLAS Jean-Claude
HEPP Marie-Annick
HEULARD Gilbert
HEYRIÈS Hubert
HUGOT Philippe
HUREAUX Charles
JAUFFRET Jean-Charles
JAY Daniel-Jean
JOUANNA Arlette
KASPI André
KHELLIL Mohand
LABAYLE Eric
LACUEVA Odette
LASSÈRE Jean-Marie
LAURENS Marie-France
LAZARSKI Jean-Pierre
LEGLISE Jean
LEMATTRE Bernard
LESOUEF Pierre
LEULLIEZ Marianne
LEVISSE-TOUZÉ Christine
LLINAS Christian
LOUIT Christian
LURAGHI Raimondo
MARTEL Gisèle
MASSO Adrien
MAURIN Jules
MEDARD Frédéric
MERGLEN Albert
MEYER André
MICHEL Henri
MICHEL Hubert
MIFSUD Michel
MILLET-CORNETTO Guy et Suzy
MILOT Jean
MIOSSEC Jean-Marie
MIRAVAL Georges
MULTRIER Michel
NATIVEL Eric
NICOUD Mireille
NOUAILHAT Yves-Henri
OLLIER Jean-Philippe
OSTERMANN Jean
PAGUET Jean-Christophe
PARISEAU Jean
PAU Béatrix
PEDRONCINI Guy
PÉLAQUIER Élie
PELLICER Françoise
PELLICER Laure
PÉRIÉ Jean-Marie
PÉRONNET Michel
PERVILLÉ Guy
PETIT Gérard
PEYRONNEL Joseph
PESCHAUD Philippe
PESCHOT Bernard
PFIRMANN Claude
PICIS Jean
PILLORGET René et Suzanne
PINTOR Edgar
PIQUES Jean-Pierre
POIVRE Pierre
PONSEILLÉ Etienne
PONTAL Jean et Marie-Antoinette
PORCHET Alain
POTY Jean
PROUST Jacques
RAYNAUD Christiane
RAZOUX Pierre
RENAUD Jean-Pierre
RICCI Jean-Claude
RICCIOLI Jean-Louis
RICHARD Jean-Claude
RICHARDOT Philippe
RIELISSET Jean-Louis
ROCHAT Giorgio
ROMESTAN Guy et Jacqueline

ROMESTAN Philippe
ROUCAUD Jean
ROUSSEAU Frédéric
ROUX Alain
SAINT-MARTIN Gérard
SOUTOU Georges
SALIBA Fabrice
SALKIN Yves
SIMONNET Éric
SOUYRIS-ROLLAND André
STROH Pierre
STURGILL Claude
SUSINI Jean-Luc
SYLVESTRE de SACY Hugues
SZYMANSKI Edward
THIRIET Jean-Michel
TISON Hubert
TOMBS Robert
VALETTE Jacques
VERGÈS Jean
VERNET Jacques
WAKSMAN Pierre

Bibliothèque de la Direction de l'Enseignement Supérieur de l'Armée de Terre
Centre culturel départemental Le-Puy-en-Velay
Centre d'Histoire de l'Aéronautique et de l'Espace
Commission Française d'Histoire Militaire (Institut d'Hist. Militaire Comparée)
Cours Supérieur de l'État-Major
Direction des Archives de France
Direction des Archives départementales de l'Hérault
Direction des Archives départementales des Pyrénées-Orientales
École du Commissariat de l'Armée de l'Air
École du Commissariat de l'Armée de Terre
Écoles de Coëtquidan
Institut d'Histoire des Conflits Contemporains
Institut des Hautes Études de Défense Nationale
Librairie ANTHOLOGIE
Librairie Éditeur TOUZOT Jean
Service Historique de l'Armée de Terre

TABLE DES MATIÈRES

Pages

La carrière du professeur André Martel, par Jules Maurin, directeur de l'UMR 5609 (ESID) du CNRS, et directeur scientifique du CHMEDN de Montpellier 1

Travaux d'André Martel 7

Au Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale de Montpellier avec André Martel, par le colonel Pierre Carles .. 17

Présentation des *Mélanges,* par Jean-Charles Jauffret 21

ENVOI

Pierre Guiral, *Politique et littérature dans la France contemporaine* 23

PENSER LA DÉFENSE

Georges Devallet, *Bellator equus : chevaux et cavaliers dans deux épopées romaines* 31

Jean-Marie Lassère, *Onomastica africana XII. La romanisation de la petite Syrte* 39

Francis Courtès, *Judéenne Clio* 45

Gérard Dédéyan, *Idéologie chevaleresque et idéologie de croisade chez les Arméniens de Cilicie* 55

Guy Romestan, *Les marchands de Perpignan et l'effort de guerre. Du roi d'Aragon Alphonse le Magnanine (1416-1458)* 67

André Corvisier, *Peut-on parler d'une révolution militaire aux temps modernes ?* 77

Anne Blanchard, *Clerville à Marseille (1660-1663)* 89

Jean-François Pernot, *La citadelle-modèle de Lille, creuset de l'armée moderne.* 95

Dominique Biloghi, *Pour une histoire militaire des Midis languedociens (XVIe-XXe siècles) : Esquisse d'un projet* 107

Jean Pariseau, *Forces armées et maintien de l'ordre au Canada (1790-1990)* 121

Pierre Barral, *Le second Reich est-il resté fidèle à Clausewitz ?* ... 129

Henri Ortholan, *L'État-Major français et le grand État-Major allemand face au système Séré de Rivières* 137

Henri Dutailly, *La genèse de l'asile légionnaire, 1831-1974* 147

Gérard Saint-Martin, *Le concept blindé français des années 1930. De la doctrine à l'emploi : un redressement tardif et insuffisant* . 159

Éric André, *Une doctrine d'emploi de l'aviation avant la Première Guerre mondiale* 171

Henri Féraud, *Frédéric Geille et la naissance du parachutisme français* 187

Claude Carlier, *La genèse du système d'armes stratégiques piloté Mirage IV* 197

André Nouschi, *De Gaulle et la défense de la France : réalité ou trompe l'œil ?* 203

Jacques Aben et Jean-Pierre Maury, *Vingt ans de discours sur la menace, de la mort du Chêne à la chute du Mur (1969-1989)* ... 211

José Sieres, *Informatique, information et intelligence économique* . 229

Charles-Georges Fricaud-Chagnaud, *Défense, problèmes de l'heure. Consensus français, consensus européen* 237

Gabriel Jandot, *Kështjella : le système de défense en République populaire socialiste d'Albanie (1944-1985)* 245

PARTICIPER AU COMBAT

Bernard Peschot, *La petite guerre au XVIe siècle : formes, styles et contacts dans l'Occident méditerranéen* 261

Jacques Vernet, *L'adaptation des procédés et des moyens de combat de l'armée française en Égypte (1798-1801)* 273

Allain Bernède, *Leipzig : la bataille des nations, 16-19 octobre 1813. Principes de la guerre et manœuvre* 285

Roland Andréani, *De l'École militaire de Paris à la mairie de Montpellier : le marquis de Dax d'Axat (1767-1847)* 297

Pierre Carles, *Un cavalier de la Belle Époque : Gaston Sainte Chapelle (1848-1921)* 307

Eric Labayle, *Lanrezac : d'une énigme l'autre* 323

Guy Pedroncini, *Lumières belges sur la Grande Guerre* 343

Jean-Charles Jauffret, *L'expédition des Dardanelles vue du côté français* 351

Aurélien Chevallier et Dominique Chevallier, *Le moral d'un soldat corrézien en 1918* 367

Jean-Jacques Arzalier, *Dénombrer les pertes : les difficultés françaises d'adaptation à la Grande Guerre...* 387

Hervé Desplanches, *Le commandant Robert Monnier (1888-1939), patriote et Don Quichotte* 401

Yves Salkin, *Collet, homme de guerre ou homme de paix ?* 427

Albert Merglen, *Aide-mémoire de la défaite de mai-juin 1940 : deux articles militaires français d'août 1939 et d'avril 1940* 437

El-Houssine Bouchama, *Le problème de l'armistice et de son effet sur les relations Noguès-Weygand* 445

Jean-Louis Mourrut, *Devenir des régiments de cavalerie de l'armée d'armistice dans la Résistance* 459

Jean Delmas, *À la recherche des officiers de carrière dans la Résistance métropolitaine* 467

Christine Levisse-Touzé, *L'unification de la Résistance, l'œuvre de Jean Moulin, 1940-1943* 477

Frédéric Rousseau, *Leçons sur l'esprit combatif d'un guerrier sans haine : Erwin Rommel* 495

Louis Durteste, *La genèse des Dinassauts (Indochine 1947)* 507

Guy Millet-Cornetto, *Indochine, la contemporanéité, le bilan* 525

COMPRENDRE LA MÉDITERRANÉE

Jacques Frémeaux, *Géopolitique de la Méditerranée* 533

Jean-Michel Thiriet, *Un agent de la papauté dans la lutte contre les Turcs : Marco d'Aviano* 551

Jean Ganiage, *Terrorisme et guérilla en Macédoine (1895-1901)* .. 559

Pierre Razoux, *Le renseignement israélien de ses origines à la guerre du Kippour d'octobre 1973 : de la notoriété à l'échec* ... 571

Carol Iancu, *Israël : politique de défense et défis de la paix* 591

Josiane Criscuolo, *Le discours arabe.* 605

Edward Szymañski, *Quelques réflexions sur la religion et l'État au Maghreb* 617

Odon Abbal, *Le Maghreb et la Grande Guerre : les camps d'internement en Afrique du Nord* 623

Claude C. Sturgill, *The United States and the North African Desert : the examples of Algeria, Libya, Morocco and Tunisia* 637

Georges Gugliotta, *Approche d'une campagne d'opinion au XIXe siècle : l'affaire des grottes du Dahra, 1845* 643

Pierre Boyer, *Le maintien de l'ordre dans l'Algérie coloniale, l'affaire Areski (1889-1893)* 655

Jean-Pierre Renaud, *Le Maroc : un théâtre d'intérêt géostratégique pour la France* 663

Mohamed El Aziz Ben Achour, *Un aspect de l'autonomie tunisienne aux XVIIIe et XIXe siècles : la politique religieuse des beys husaynites* 673

Khalifa Chater, *La traite au XIXe siècle, d'après des sources tunisiennes* 681

Michel Mifsud, *Tunisie : de Paul Cambon à Pierre Mendès France* 693

EXODE

Claude Hesse d'Alzon, *Au revoir* 697

Tabula Gratulatoria 699

Table des matières 703

Achevé d'imprimé le
sur les Presses de Arceaux 49
Montpellier

Dépôt légal : 2ème trimestre 1997
04 67 58 21 60

ISBN : 2-901660-13-4

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur et de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrafaçon (art. 2 et suivants du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites (loi du 11 mars 1977).